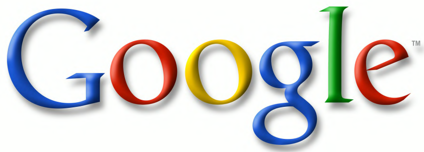
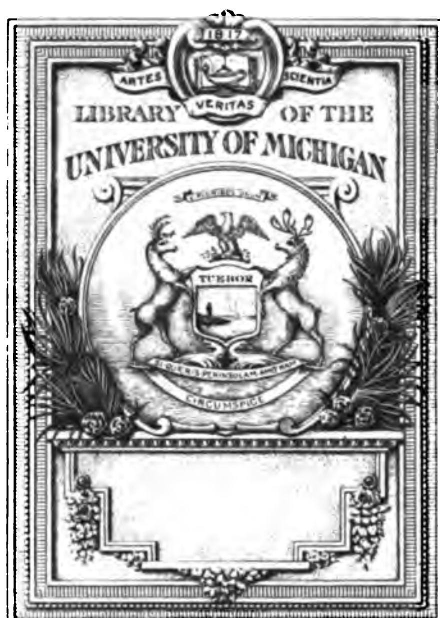

Google




1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

ANNUAIRE

DE

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC

1874

N° 1

SOMMAIRE.

L'INSTITUT CANADIEN, conférence donnée par M. Louis P. Turcotte.

L'ORNITHOLOGIE DU CANADA, conférence donnée par M. J. M. LeMoine.

APPENDICE contenant :

Rapport du bureau de direction pour 1873-74.
Rapport du Bibliothécaire pour 1874.
Liste des revues et journaux illustrés reçus à l'Institut Canadien.
Présidents et officiers de l'Institut Canadien.
Liste alphabétique des membres actifs.

QUEBEC
IMPRIMERIE AUGUSTIN COTÉ ET Cie
1874

ANNUAIRE

DE

L'INSTITUT CANADIEN

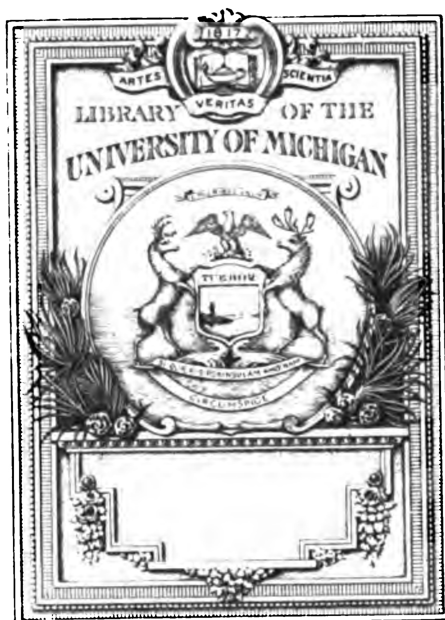
DE QUÉBEC

1874

N° 1



QUEBEC
IMPRIMERIE AUGUSTIN COTÉ ET Cie
1874


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

ANNUAIRE

DE

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC

1874

N° 1

SOMMAIRE.

L'INSTITUT CANADIEN, conférence donnée par M. Louis P. Turcotte.

L'ORNITHOLOGIE DU CANADA, conférence donnée par M. J. M. LeMoine.

APPENDICE contenant :

Rapport du bureau de direction pour 1873-74.
Rapport du Bibliothécaire pour 1874.
Liste des revues et journaux illustrés reçus à l'Institut Canadien.
Présidents et officiers de l'Institut Canadien.
Liste alphabétique des membres actifs.

QUEBEC
IMPRIMERIE AUGUSTIN COTE ET Cie
18[illegible]

6

ANNUAIRE

DE

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC

1874

N° 1

SOMMAIRE.

L'INSTITUT CANADIEN, conférence donnée par M. LOUIS P. TURCOTTE.

L'ORNITHOLOGIE DU CANADA, conférence donnée par M. J. M. LEMOINE.

APPENDICE contenant :

Rapport du bureau de direction pour 1873-74.
Rapport du Bibliothécaire pour 1874.
Liste des revues et journaux illustrés reçus à l'Institut Canadien.
Présidents et officiers de l'Institut Canadien.
Liste alphabétique des membres actifs.

QUEBEC
IMPRIMERIE AUGUSTIN COTÉ ET Cie
1874

6

ANNUAIRE

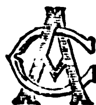
DE

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC

1874

N° 1



QUEBEC
IMPRIMERIE AUGUSTIN COTÉ ET Cie
1874

INTRODUCTION.

L'Institut Canadien de Québec inaugure par cet Annuaire une série de publications destinées à contenir les principales conférences scientifiques et littéraires, données sous son patronage, les rapports annuels des officiers, etc. Dans la présente brochure se trouvent l'étude historique de M. Turcotte, qui sert comme d'introduction à l'Annuaire, l'intéressante conférence de M. LeMoine sur l'ornithologie, la liste des officiers et des membres, celle des ouvrages ajoutés à la bibliothèque pendant l'année, etc. Cette publication fera voir les avantages qu'offre l'Institut par sa bibliothèque et sa salle de lecture, et démontrera qu'il est entré dans une nouvelle ère de prospérité. Espérons que tous les Canadiens seconderont les efforts des officiers, et donneront leur généreux concours pour faire de cette société une institution vraiment nationale.

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC.

Conférence donnée par M. LOUIS P. TURCOTTE,

LE 2 DÉCEMBRE 1874,

A l'occasion du 27e anniversaire de la fondation de l'Institut.

L'Institut Canadien accomplit aujourd'hui la 27e année de son existence. Ce fut le 2 décembre 1847, qu'un petit nombre de citoyens éclairés se réunirent pour prendre les moyens de fonder un institut à l'instar de celui de Montréal, établi depuis quatre ans. A l'occasion de cet heureux anniversaire, je vous ferai l'historique de cette institution nationale ; je vous dirai ensuite quelques mots de sa bibliothèque et de sa salle de lecture ; enfin je terminerai cette étude par l'énumération des moyens propres à la rendre plus prospère. Cette association peut jouer un rôle plus ou moins important suivant le degré d'impulsion qui lui sera donné. Heureux si mes faibles paroles ont quelque bon résultat en faveur d'une société qui m'est chère et dont vous voulez tous la prospérité.

A l'époque de la fondation de l'Institut, notre bonne ville ne possédait pas comme aujourd'hui plusieurs riches bibliothèques. Celle du Parlement était à Montréal, alors capitale de la Province. La bibliothèque de l'Instruction Publique n'existait pas encore ; celle du Séminaire de Québec, transportée plus tard à l'Université Laval, était peu accessible au public.

La *Bibliothèque de l'Association de Québec*, alors dans un état de décadence, allait être réunie à celle de la Société Littéraire et Historique. Cette dernière institution se trouvait à cette époque, plus qu'aujourd'hui, entre les mains de la population anglaise. Comme les bibliothèques privées étaient peu nombreuses, on peut conclure que la population française était presque privée des moyens de s'instruire et de compléter des études sérieuses. Elle sentait depuis longtemps le besoin d'avoir un foyer où elle put se réunir et trouver, dans les chefs-d'œuvre de la science et de la littérature, dans les journaux et les revues, les connaissances qui lui sont nécessaires. Elle voyait encore dans la réalisation de cette idée un moyen puissant de fortifier notre nationalité, de maintenir les liens d'union entre les membres d'une même population.

L'établissement de la nouvelle société fut accueilli avec le plus vif empressement. Le clergé, les citoyens marquants lui donnèrent leur appui. Dès le 17 janvier 1848, six semaines après l'assemblée préliminaire, plus de cent cinquante membres fondateurs se réunissaient dans une des salles du Parlement, pour voter la constitution et procéder à l'élection des officiers. Ils choisirent l'Hon. R. E. Caron, alors maire de Québec, pour président honoraire, et le continuèrent dans cette charge pendant quatre années consécutives. M. Caron méritait à bon droit cette marque d'estime; car il fut l'un des bienfaiteurs de l'Institut, en encouragea la formation par un discours prononcé le jour de l'inauguration, et par des souscriptions généreuses. Rendons aujourd'hui à ce vénérable citoyen ce témoignage, qu'il a toujours été prêt à donner le concours de sa parole et de son influence au succès de toutes les associations ou entreprises utiles. M. Marc-Aurèle Plamondon fut élu président actif: il avait été l'un des plus zélés organisateurs de la société, et l'on peut à bon droit lui décerner le titre de fondateur, titre qu'il partage avec MM. L. J. C. Fiset, James LeMoine, J. B. A. Chartier et trois ou quatre autres jeunes gens.

Le nouvel institut se recrutait dans tous les rangs de la société. Les professions libérales, le commerce, les industries y étaient représentés. On remarque surtout

au nombre des fondateurs les jeunes gens de talent et d'avenir. C'étaient MM. J. C. Taché, Pierre J. O. Chauveau, l'abbé Jean Langevin, M. A. Plamondon, Joseph Cauchon, Ulric J. Tessier, Thomas Fournier, Octave Crémazie, Louis J. C. Fiset, Napoléon Casault, Jean Langlois, Jean Taché, James LeMoine, N. Aubin, J. B. A. Chartier, F. Evanturel, J. P. Rhéaume, Pierre Garneau, E. Chinic, Pierre Huot, Abraham Hamel et F. M. Derome (1). Ces jeunes gens pleins d'ardeur avaient la soif de l'étude et de la science; et ne s'épargnaient aucun trouble, aucun sacrifice pour s'instruire. De quel succès leurs travaux n'ont-ils pas été couronnés; ils occupent presque tous aujourd'hui des positions marquantes dans la société. Honneur et reconnaissance à la jeunesse de 1848; nous lui devons les avantages d'une institution si patriotique, si utile à notre cité.

Réunir la jeunesse canadienne, lui fournir les facilités de passer d'une manière agréable et utile ses moments de loisir, de s'instruire par le moyen d'une bibliothèque composée de livres choisis et d'une salle de lecture contenant les feuilles périodiques et les revues les plus intéressantes; offrir aux membres l'avantage de discussions hebdomadaires et donner au public une série de conférences ou de lectures; enfin recueillir les documents relatifs à notre histoire et former un musée d'histoire naturelle et de curiosités, tel était le programme vaste, patriotique, que s'étaient tracé les fondateurs. On voulait inspirer à la jeunesse l'amour des études sérieuses, et la rendre plus capable de remplir ses devoirs envers la société.

Le début de la nouvelle institution fut plein de promesses. Les citoyens souscrivirent d'une manière

(1) Nous n'avons pu nous procurer la liste complète des membres fondateurs. Nous sommes heureux d'ajouter les noms suivants à ceux que nous avons donnés plus haut. MM. H. Chouinard, Ed. Gingras, J. B. Fréchette, J. M. Hudon, G. H. Simard, Ed. Fréchette, Paul Fréchette, Ls. Bourgeois, C. Pelletier, Joseph Hamel, Augustin Côté, J. Borne, Ed. Lacroix, N. Balzaretti, L. H. A. Blais, C. P. Pelletier, Théophile Hamel, A. Montminy, Victor Tessier, George Vanfelson, Ths. Gauvin, P. Gingras, J. O. Vallières, P. N. Bouchard, Louis Bilodeau, Jean Tourangeau, Félix Hamel, F. E. Juneau, Olivier Giroux, F. Braün et L. A. Huot.

libérale. Dans un instant, ils improvisèrent une salle de lecture où se trouvaient trente journaux et revues, et un noyau de bibliothèque composé de 450 volumes. Presque à chaque semaine, il y eut des discussions entre les membres et des conférences données par des littérateurs distingués. L'Institut surmonta les obstacles presque inévitables à l'origine de toute entreprise patriotique, et reçut une existence légale par un acte d'incorporation passé en 1848. Il grandit rapidement, et se plaça bientôt au premier rang parmi les sociétés du pays. Deux ans après sa fondation, il comptait 300 membres et avait un commencement de musée et une bibliothèque de 1,400 volumes, dont mille donnés par les citoyens. Pendant dix années consécutives, sa prospérité fut toujours croissante. Rien d'étonnant en cela, lorsqu'il avait pour présidents des hommes dévoués à l'avancement des lettres, tels que MM. Plamondon, Chauveau, Garneau, Fiset et autres qui ont laissé des traces durables de leur administration; lorsqu'il comptait des membres actifs et laborieux, comme les abbés Jean Langevin et E. A. Taschereau, MM. Jolicœur, Chartier et Crémazie, qui tous se dévouaient au succès de la société.

Voilà donc l'Institut dans ses jours de prospérité, de gloire. Ses livres ont une immense circulation, la salle de lecture est visitée par de nombreux lecteurs. Les citoyens viennent en foule entendre les lectureurs distingués de l'époque : M. Etienne Parent, l'abbé Jean Langevin, le Dr. Painchaud, l'abbé Ferland, M. de Fenouillet, M. Jolicœur, M. Aubin, etc. Chaque rapport annuel constate de nouveaux progrès ; le zèle ne se ralentit pas. Il est vrai que l'Institut reçut de la législature pendant six années une aide qui lui permit de doubler le nombre des volumes de sa bibliothèque.

Une seule chose, les différences d'opinion, vint troubler surtout à deux reprises l'âge d'or de l'Institut : en 1850, la question du renvoi du journal l'*Avenir*, et en 1855, celle de la reprise des discussions hebdomadaires. " Il fut un temps, dit M. Jolicœur, un des présidents les plus laborieux, où les antipathies et les dissensions politiques eurent leur écho jusqu'au milieu de notre association, et menacèrent un instant son

existence. Mais sa constitution était trop vigoureuse pour succomber sous les atteintes du mal. La voix de la sagesse fut entendue, et l'on mit désormais un soin scrupuleux à bannir de notre sein tout sujet de discorde."

Je regrette de passer maintenant à l'époque critique de notre société. Qui aurait cru qu'après de si beaux débuts succèderaient plusieurs années de malheurs? C'est le sort commun de presque toutes les associations d'avoir de ces temps d'épreuves, et de reprendre ensuite de nouvelles forces pour l'avenir. La décadence commença en 1859, lorsque le gouvernement discontinua d'accorder un octroi annuel. Vers le même temps, plusieurs membres cessèrent de porter le même intérêt que dans les années précedentes, et d'assister régulièrement aux séances du comité de régie, si bien qu'en 1860, ce comité ne put se reunir que trois fois, faute de *quorum*. Peu à peu, l'Institut se vit privé de ses principaux soutiens, de quelques-uns par l'absence ou la mort, des autres par la négligence et l'apathie. Ces désertions paralysèrent le zèle du petit nombre de membres encore dévoués. La négligence de payer la contribution, et la démission des membres diminuèrent les recettes de moitié. On cessa alors de faire de nouvelles acquisitions de livres et plusieurs journaux furent renvoyés. Bien plus, on se vit dans l'impossibilité de faire face aux dépenses, et une dette considérable fut contractée. L'Institut languit ainsi pendant une dizaine d'années. Son existence fut fortement menacée, et l'on parla plusieurs fois de tout abandonner et de vendre la bibliothèque et l'ameublement.

Mais cette association ne devait pas périr. Il se trouva toujours, même dans les temps les plus critiques, des hommes courageux, résolus de lui donner une nouvelle vigueur, de la tirer de ses embarras : Ces hommes étaient M. Jolicœur, M. Leblanc, M. J. C. Taché, l'abbé Ferland, M. Hector Langevin, M. F. Langelier, M. Montambault. Grâce à leurs efforts, l'Institut put se maintenir. La dette diminua peu à peu. Une souscription volontaire faite en 1863, sous la présidence de M. Langevin, donna $289.00. Cette dette qui s'élevait l'année précédente à $885.00, se vit réduite à $300.00 à la fin de 1869.

[illegible] sous l'administration de M. [illegible] s'améliora [illegible] de M. [illegible]ssignant, [illegible] souscripteurs [illegible] vit ses [illegible] des [illegible] Larue. MM. [illegible] de Saint-[illegible] moyens de faire [illegible] de 1871. M. [illegible] la complète [illegible].

Les beaux jours de l'Institut semblaient pour ne plus être [illegible] qui a surmonté de si grandes épreuves, on peut dire que son avenir est assuré. Depuis [illegible] de se développer [illegible]. Nous en avons la preuve par ce qui s'est fait dans le cours de l'année : quatre-vingt-dix nouveaux membres admis dans l'espace de six mois et seulement quatre démissions, deux cent cinquante volumes ajoutés à la bibliothèque et plusieurs nouveaux journaux et revues périodiques déposés sur les tables. L'Institut a même pris les moyens de publier un annuaire contenant les conférences faites sous son patronage ; il s'est de plus assuré le concours de nos littérateurs pour donner presque à chaque semaine de l'hiver des conférences sur les sujets les plus variés. Ces améliorations ont eu pour résultat d'augmenter de jour en jour la popularité de l'Institut : on visite les salles avec plus d'assiduité, et les livres ont une circulation plus grande que jamais. Pas un membre n'a la hardiesse d'offrir sa démission.

Disons maintenant quelques mots de la bibliothèque. Elle se distingue non par le nombre de ses volumes qui est de 4,000 environ, mais par le choix et la variété des auteurs. De toutes les bibliothèques de la cité celle de l'Institut convient le mieux à une association dont le but est d'instruire et de récréer les lecteurs. Une simple énumération des principaux ouvrages suffit pour constater que le choix des livres a été fait par des hommes

de goût. En effet, les différentes branches des connaissances utiles y sont représentées par les grands maîtres de la science et de la littérature : l'histoire par les ouvrages de Rollin, de Cantu, de Michaud, de Ségur, d'Anquetil, de Lingard, de Thiers, de Guizot, de Sismondi, etc. ; la littérature par la magnifique collection des classiques latins publiée par Nisard, par le théâtre français qui comprend tous les grands tragiques et comiques des 17e et 18e siècles, par les œuvres de Chateaubriand, de Lamartine, de Madame de Sévigné, de Louis Veuillot, par les critiques littéraires de Sainte-Beuve, par les cours de littérature de LaHarpe, de Lefranc et de Lamartine, par les chefs-d'œuvre de la littérature étrangère, Shakspeare, Gœthe, Schiller, Walter Scott, F. Cooper et Dickens. Viennent ensuite les ouvrages de Pontmartin, d'Henri Conscience, de Madame Bourdon et la collection dite Fabiola. La philosophie compte les œuvres de De Maistre, de De Bonald, de Damiron, de Balmès, et les *Annales de la Philosophie Chrétienne*. Dans les autres branches, on remarque l'histoire de l'Eglise de Rorhbacher, les biographies de Plutarque, de Feller et de Michaud, l'*Encyclopédie du* 19e *Siècle*, le grand ouvrage de Buffon sur l'histoire naturelle et le dictionnaire d'Orbigny sur le même sujet, un grand nombre de mémoires historiques et de voyages, les intéressantes collections du *Magasin Pittoresque*, du *Musée des familles, de l'Illustration de Paris*, beaucoup de volumes du *Correspondant* et de la *Revue Britannique ;* enfin d'excellents ouvrages sur l'économie politique, sur le droit, sur les sciences physiques et naturelles.

Il a été fait cette année dans la classification des livres un changement qui créé un département séparé pour la littérature canadienne. On y voit entre autres ouvrages les œuvres de Champlain, les *Relations des Jésuites*, les histoires de Charlevoix, de Garneau, de Christie, des abbés Ferland et Faillon, celle des Ursulines, le *Répertoire National*, les *Soirées Canadiennes*, et le *Foyer Canadien*, les collections de la *Revue Canadienne*, de l'*Opinion publique*, du *Canadian Illustrated News*, et un petit nombre d'ouvrages des auteurs contemporains.

Cette collection comprend en tout 150 volumes, en

outre des séries des *Journaux* de la législature et des *Statuts* de la Province. Ce nombre peut vous paraître considérable. Cependant, je remarque avec regret dans ce département l'absence des trois-quarts des ouvrages importants de notre littérature nationale. C'est pourtant un devoir pour nous de réunir toutes nos publications dans une institution toute canadienne-française, d'élever un monument à notre littérature déjà si florissante, monument que nous transmettrons avec orgueil à nos successeurs. Dans nos salles l'étranger verra avec plaisir le culte que nous portons à nos auteurs. Nous rendrons encore service à la jeunesse en lui procurant l'avant ge de connaître et d'étudier les meilleurs ouvrages de nos écrivains.

Ce département doit se compléter par la générosité des citoyens et des auteurs, car l'Institut n'a pas les moyens de dépenser des sommes considérables. Je fais en son nom appel à nos littérateurs, aux hommes dévoués à l'avancement des lettres, afin qu'ils aident à combler cette lacune. Toutes les publications canadiennes, jusqu'aux plus petites brochures, seront reçues avec reconnaissance, et placées sur les rayons de la bibliothèque nationale.

Dans la salle de lecture sont déposés presque tous les journaux politiques de la province de Québec, au nombre de vingt. Les autres provinces sont représentées par le *Globe*, le *Mail*, le *Courrier* d'*Outaouais*, le *Métis* et le *Moniteur Acadien*. Au nombre des journaux américains se trouvent le *Courrier des Etats-Unis*, et la *New-York Tribune*. Viennent ensuite les feuilles illustrées suivantes : *L'Illustration* de Paris, l'*Illustration* de Londres, l'*Opinion Publique*, le *Courrier de Montréal*, le *Canadian Illustrated News*, le *Scientific American*, le *Frank Leslie's* et le *Harper's Illustrated News*. Enfin, il y a les revues littéraires et scientifiques au nombre desquelles se trouvent le *Correspondant*, la *Revue Britannique*, la *Revue des Etudes Religieuses et Philosophiques*, l'*Album de la Minerve*, la *Revue Canadienne*, le *Blackwood Magazine*, et les revues anglaises, *Westminster*, *London*, *Edinburgh* et *British*. J'ajouterai à cette liste l'*Union*, journal politique

publié à Paris et le *Musée Universel,* auxquels l'Institut vient de souscrire.

Après cet examen bien qu'incomplet de la bibliothèque et de la salle de lecture, nous pouvons conclure que l'Institut offre d'immenses avantages à ses trois cents membres. Tous les goûts, mêmes les plus difficiles, peuvent être satisfaits: ceux qui veulent faire des études sérieuses comme ceux qui désirent se rèposer de leurs fatigues par une lecture récréative. Les salles étant ouvertes depuis 8 heures A. M., jusqu'à 10 heures P. M., tous peuvent y lire los journaux au temps de la journée qui leur convient le mieux, avoir des livres pour eux et pour leur famille. Ils ont droit à ces avantages et à celui d'assister aux séances données sous le patronage de l'Institut, moyennant la modique somme de $4.00 par année. Je le demande, Mesdames et Messieurs, quel est l'homme de profession, le marchand, l'employé quelconque qui n'est pas capable d'économiser un si faible montant afin de pouvoir participer lui et sa famille à de si grands bienfaits.

L'Institut doit être le centre de réunion de tous les Canadiens. Il n'est ni un club politique, ni une réunion de favorisés. Au contraire, il est ouvert à toutes les personnes respectables, sans distinction de partis politiques, sans égard aux positions sociales. Tous doivent s'y rencontrer dans une même idée patriotique.

Le clergé qui a montré tant de sympathie pour cette institution dans les commencements de son existence, et qui s'est toujours déclaré l'ami de l'éducation, n'hésitera pas à continuer l'œuvre commencée par les abbés Taschereau, Langevin et Ferland. Car c'est à lui de veiller à ce que l'Institut prenne une bonne direction, et de porter la jeunesse à venir y passer son temps d'une manière utile. Les hommes politiques, les membres des professions libérales, doivent les premiers donner l'exemple et encourager l'Institut. Si leurs occupations ne leur permettent pas de visiter nos salles, qu'ils accomplissent cet acte patriotique dans le but de favoriser l'instruction de la jeunesse.

C'est surtout à ce foyer de la science que l'homme de lettres doit avoir sa place. C'est son devoir de donner

de l'intérêt à cette association par des discussions et des conférences littéraires. Le marchand et l'industriel puiseront dans les journaux, les revues et les ouvrages sur l'économie politique les connaissances nécessaires à leur état, et charmeront leurs loisirs par des lectures attrayantes et instructives. Je fais surtout appel aux jeunes gens de toutes les conditions. C'est à eux de profiter d'une institution créée spécialement dans leur intérêt. Ils viendront ici consacrer une partie de leurs loisirs; au lieu de se livrer aux plaisirs et à l'oisiveté, ils se prépareront par le travail à remplir les vides qui se font chaque jour dans la société. Par là, ils suivront l'exemple de la jeunesse de 1848, et continueront la noble mission qu'elle s'était donnée.

On constate aujourd'hui un fait regrettable. La plupart des jeunes gens mettent plus d'empressement à visiter les salons et les hôtels que les bibliothèques et les salles de lecture, et lorsqu'ils fréquentent ces dernières, c'est le plus souvent pour y choisir des ouvrages légers de préférence aux auteurs sérieux et aux écrivains classiques. Heureusement qu'il y a de nombreuses exceptions.

Nous espérons donc voir un plus grand nombre de membres s'enrôler sous la bannière de l'Institut; au lieu de fonder de nouvelles societés, destinées à périr bientôt, que tous donnent leur concours à celles qui ont une existence assurée, un passé honorable.

Nous comptons aussi, avec assurance sur le concours des dames; car elles ont une grande influence sur la société. Elles doivent aussi profiter des bienfaits de l'Institut. Elles trouveront ici une foule de revues et d'ouvrages intéressants et instructifs. En retour de leur aide nous leur promettons de nouveaux sujets de lecture, et si nos espérances se réalisent, nous leur offrirons bientôt l'accès dans nos salles. Leur présence donnera un nouvel éclat à l'Institut. Cette excellente idée sera mise à exécution lorsque les moyens nous permettront d'avoir un local plus spacieux et un surveillant permanent.

Malgré son état florissant, l'Institut n'a pas jusqu'à présent réalisé toutes les vues de ses fondateurs. Il n'a rempli qu'une partie de sa mission. Ce n'est pas tout

d'avoir une bibliothèque et une salle de lecture. La création d'un musée faisait aussi partie du programme de cette institution. Dès le commencement, quelques membres formèrent le noyau d'un musée, et l'on peut voir encore les quelques échantillons donnés par M. James LeMoine et par l'Hon. M. Chauveau. Depuis cette époque, on ne s'est plus occupé de cette partie essentielle. Je me trompe, Messieurs ; ces jours derniers, le musée s'est enrichi d'une collection d'oiseaux et de quelques insectes, les premiers dus à la générosité de M. Victor Bélanger, et les seconds à celle de M. L. P. Vallée.

Rien n'est plus facile pourtant que d'accomplir cette tâche. L'exemple de la Société Littéraire et Historique est là. Son magnifique musée s'est formé par les dons des citoyens et des sociétés savantes, sans aucun effort, presque sans dépenses. Il renferme aujourd'hui des collections précieuses de minéraux, de médailles, de pièces de monnaie, d'oiseaux, de quadrupèdes, etc., etc. C'est l'intention des officiers de l'Institut de travailler dès maintenant à l'augmentation de notre petit musée. Ils recevront avec plaisir tous les objets de curiosité et d'histoire naturelle que l'on voudra bien leur présenter.

Je dirai un mot des discussions privées ou publiques entre les membres de cette assocation. Cette partie du programme mise en pratique avec succès par nos prédécesseurs, est depuis longtemps abandonnée. Ces exercices littéraires, dans l'intérêt de la jeunesse, devraient être repris en effet. Ils développent l'intelligence des jeunes gens, répandent l'émulation, les forcent à cultiver l'histoire et les sciences. Plusieurs jeunes membres seront heureux de discuter des sujets sérieux pendant la saison de l'hiver, si on leur en fournit l'occasion. Mais il faut être prudent dans le choix des sujets, exclure de toutes discussions la politique, les questions brûlantes. Le succès dépendra d'une bonne direction.

L'Institut Canadien a deux autres devoirs à remplir. Le premier, de publier un annuaire contenant les principales conférences données sous son patronage, les rapports annuels, la liste des membres et les nouveaux ouvrages. Je suis heureux d'annoncer qu'une publication de ce genre paraîtra dans quelques jours. L'autre devoir

consisterait à recueillir les documents relatifs à notre histoire, à publier des manuscrits, et à réimprimer des ouvrages devenus trop rares.

Ces améliorations importantes, l'Institut pourra les exécuter avec le temps, à mesure qu'il augmentera d'importance, surtout si la Législature lui vient en aide. Nous devrions être capables de faire autant que les autres institutions du pays. *La Société Littéraire et Historique* a déjà publié neuf volumes de conférences, plusieurs volumes de manuscrits et réédité les voyages de Jacques-Cartier. Sa bibliothèque compte au-delà de 10,000 volumes, et le nombre des membres est de 325, dont 50 sont d'origine française. Elle doit sa prospérité au zèle de ses membres et à l'encouragement qu'elle reçoit de la Législature. L'*Institut Canadien de Montréal* possède aussi une bibliothèque de 8,000 volumes, c'est-à-dire double de la nôtre, et une magnifique propriété au centre de la ville. L'*Institut Canadien d'Outaouais* est également prospère. Il compte 375 membres, lorsque la population française n'est que de 7,300 âmes; il donne des séances chaque semaine; il est même en voie d'acquérir une belle propriété. Ces états nous démontrent que ces sociétés sont en quelque sorte plus prospères que la nôtre. Rien ne nous empêche de mettre cette institution sur un pied d'égalité avec les autres, d'avoir comme la *Société Historique* de cette ville, les mêmes faveurs du gouvernement, si nous nous engageons à faire des publications littéraires et scientifiques. Il y a parmi les membres plusieurs députés, dont deux sont actuellement ministres de la province de Québec. Ils emploieront, sans doute, leur influence pour venir en aide à l'Institut. N'oublions pas que la Législature lui a déjà accordé £150 en 1853, et £50 chacune des quatre années suivantes. A Ontario, on s'est montré libéral sous ce rapport. Des sociétés du même genre reçoivent des octrois législatifs; l'*Institut Canadien d'Outaouais* et deux autres de la même ville ont chacun un octroi annuel de $300.

Avec l'encouragement de la législature et le concours de tous les citoyens, cette institution atteindra le but des fondateurs, et arrivera à un haut degré de prospérité. Elle pourra souscrire à d'autres journaux et revues, acheter

nombre d'ouvrages recommandables par le style et les bons principes, et agrandir son local. Mais le zèle et le travail de quelques membres ne suffisent pas. Le véritable progrès ne peut venir que par les ressources des citoyens, des dons généreux, le paiement régulier de la contribution et surtout l'admission de nouveaux membres.

Ne pourrait-on pas faire, comme le disait dernièrement notre digne président honoraire, pour l'Institut Canadien, ce qui se fait tous les jours en faveur des autres institutions, ouvrir une souscription volontaire qui permettrait d'augmenter la bibliothèque de plusieurs centaines d'ouvrages littéraires. Nul doute que bon nombre de citoyens riches seraient heureux de contribuer au succès de cette société. Je me permettrai d'attirer votre attention sur un autre fait. Dans tous les pays, il se trouve des hommes généreux qui lèguent des sommes considérables pour fonder ou soutenir de semblables institutions. Avec quel plaisir ne verrions-nous pas nos riches citadins assurer de cette manière l'avenir de l'Institut Canadien, et contribuer à répandre les connaissances littéraires parmi leurs compatriotes? Ils s'acquerraient par là un titre à la reconnaissance publique, leurs noms seraient partout en honneur.

C'est une excellente chose, Mesdames et Messieurs, de veiller au progrès matériel de notre cité, de travailler à lui conquérir le monopole commercial, de la mettre, par les voies ferrées, en communication avec les grands centres du pays. Mais c'est une noble mission aussi que de favoriser l'étude des sciences, de répandre le goût de la littérature et des sciences. Ces deux idées doivent aller ensemble. Il y va de notre intérêt, de notre honneur, de créer une institution vraiment nationale, capable de soutenir la comparaison avec celles des autres nationalités. Québec, la ville aux souvenirs historiques, renommée par son Université, ses bibliothèques, ses sociétés savantes, a toujours été reconnu, ici et à l'étranger, pour la métropole des lettres. Travaillons tous à lui confirmer ce titre glorieux. L'Institut Canadien peut contribuer pour une large part à lui en assurer la possession : augmentons son importance, et faisons-en la

premier Institut du Canada. Suivons le conseil du grand historien que la patrie honore avec raison comme une de ses gloires: "Si les Canadiens-Français, dit Garneau, sont peu nombreux comparativement au reste des habitants de l'Amérique, ils peuvent compenser cette faiblesse par leur supériorité intellectuelle. Et rien n'est plus propre à élever leur intelligence que les associations formées dans le but de s'instruire."

Mesdames et Messieurs, je n'ai plus qu'à vous offrir mes plus sincères remerciements pour l'attention soutenue avec laquelle vous avez écouté cette étude. J'ai peut-être outrepassé les limites raisonnables, montré trop de zèle. Cet appel aurait eu beaucoup plus de poids s'il avait été fait par un de ces membres laborieux qui se sont dévoués pendant de longues années au progrès de cette institution. Soyez persuadés que si j'ai accepté cette tâche, c'est dans un bon but, celui de faire connaître cette institution, d'engager nos concitoyens, surtout la jeunesse à venir grossir nos rangs, et de convaincre les législateurs de la nécessité de nous accorder un octroi généreux.

LOUIS P. TURCOTTE.

NOTES.

La description du sceau de l'Institut est comme suit : « Un arbre d'érable entaillé avec un petit auge au bas ; inscriptions autour de la partie supérieure portant *Institut Canadien de Québec*, au bas, *Utile dulci.* »

L'Institut occupa, jusqu'en 1850, une des salles des bâtisses du Parlement, qui servait autrefois de Bibliothèque à la Chambre d'Assemblée. De 1850 à 1863, il fut installé dans la maison de M. G. H. Simard, au deuxième étage, là où se trouve aujourd'hui le bureau de M. G. H. LaRue, vis-à-vis le Presbytère. L'Institut occupe depuis 1863 une grande salle au deuxième étage de la bâtisse de la Caisse d'Economie, sur la rue Saint-Jean.

La société a publié deux catalogues des livres de la bibliothèque, l'un en avril 1852, l'autre en 1870. Ce dernier contient en outre l'acte d'incorporation, la constitution et les règlements de l'Institut.

Liste de quelques dons faits à l'Institut :

Portrait de Jacques-Cartier, par M. Théophile Hamel.
Portrait de l'abbé Doherty, par le *Saint-Patrick's Literary Institute.*
Portrait de l'historien Garneau et vue du Hâvre de Québec, par M. Ths. E Roy.
Carte du Canada de Bouchette, par M. Ths. Amiot.
Médaille commémorative du siége de Québec de 1690, par M. Faribault.
Collection de reptiles et d'insectes, par M. James LeMoine.
Collection de minéraux, par l'Hon. M. Chauveau.
Collection d'oiseaux, par M. V. Bélanger.
Deux tableaux du Comte de Zaba pour faciliter l'étude de l'histoire, par MM. J. F. Belleau. T Ledroit, etc.
Carte de la Province de Québec, par M E. E. Taché
Médaille commémorative de la Confédération, par l'Hon. M. Langevin
Vues historiques de Québec et photographie d'une adresse à Mgr. Taschereau, par M. L P. Vallée
Deux cartes françaises du fleuve Saint-Laurent publiées en 1761, par M J. B. A. Chartier.
Bustes de Démosthènes, de Cicéron, d'Horace, etc., par M. Théophile LeDroit.

L. T.

L'ORNITHOLOGIE
DU CANADA.

CONFÉRENCE POPULAIRE LUE DEVANT L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC,

Le 20 Novembre 1874.

Par J. M. LEMOINE.

Monsieur le President, Mesdames, Messieurs,

Au fond de ma tranquille retraite, j'ai reçu de votre patriotique Association, une invitation de venir ici, causer avec vous, d'une étude qui, depuis ma jeunesse, a rempli fort agréablement une notable partie de mes loisirs.

Faisant violence à mes goûts, j'ai accepté cette invitation, et me voici.

Vous me demandez comment on doit étudier l'histoire naturelle en Canada ?

Il y a plusieurs méthodes : l'une, se plaît à amonceler force termes latins sonores, sinon barbares. Le sujet vous fait l'effet d'un labyrinthe d'ordres—de sous-ordres ; de genres—de sous-genres ; de familles—de sous-familles. Une précision mathématique préside à ce beau grimoire scientifique : l'œuvre des classificateurs. Ce n'est pas gai, si vous voulez, ni beau ; l'appellerons-nous le squelette —l'anatomie du sujet ? Nous nous garderons bien, toutefois, d'en déprécier l'utilité en temps et lieux ; dans un traité *ex professo*, un tableau méthodique même, c'est indispensable.

Pour le quart d'heure, il n'en sera nullement question. Ce soir, nous nous bornerons, un Manuel d'Ornithologie à

la main, à une courte promenade, au mois des feuilles, dans nos grands bois, au sein de nos prés gazonnés, sur l'onde paisible de nos lacs, sur la plage de notre beau fleuve. Peut-être y trouverons-nous quelques-uns des objets si intéressants qu'Audubon, notre maître, prétend y avoir rencontrés quand il foulait le sol Canadien, il y a de cela plus de trente ans. J'aurai occasion de vous démontrer que le Canada, par sa chaude température en juillet et en août, et par ses frimas glacés plus tard, participe à la *faune* des tropiques, aussi bien qu'à celle des régions arctiques. Les échantillons que je vous exhiberai, empruntés les uns, au Musée de la Société Littéraire et Historique, (1) les autres, au Musée de Spencer-Grange, vous rendront sensibles des particularités que peut-être vous avez vues bien des fois sans vous en rendre compte. Vous serez, ou je me trompe, émerveillés de l'inépuisable variété du règne animal. Vous admirerez l'éclat, la symétrie des livrées, la mélodie printanière, l'instinct, les mystères de la nidification, la régularité du départ, du retour de nos chantres ailés.

Si, au lieu d'effleurer cette matière, il m'était permis de vous la développer en détail, il serait de mon devoir de vous signaler entre autres choses, les préjugés étroits que le vieux monde a longtemps nourris sur notre faune. Buffon, par exemple, ne veut voir chez nos oiseaux que des types inférieurs, des représentans abâtardis des espèces favorisées d'Europe. Wilson a combattu victorieusement cette injurieuse doctrine. Passons.

De bien belles intelligences s'associent, comme vous le savez, à l'étude de l'histoire naturelle des oiseaux chez les anciens et chez les modernes: Aristote, Aristophane, Pline, Aldrovande, Redi, Swammerdam, Willoughby, Ray, Bewick, Lacepède, Buffon, Cuvier et autres. Au front de la jeune Amérique, brille une auréole de noms illustres, Wilson, Chs. Lucien Bonaparte, Audubon, Agassiz, Baird, etc.

Je vous ferai connaître succinctement la carrière de quelques-uns de ces hommes éminents.

(1) Monsieur LeMoine, après avoir occupé la charge de Président de la Société Littéraire et Historique de Québec, s'est chargé de la direction du musée.

En juin 1776, naissait au village de Paisley, Ecosse, un jeune enfant—fort obscur alors—si célèbre dans la suite—Alexandre Wilson. Le besoin de pain et d'espace le poussa plus tard vers la plage Américaine ; il y débarquait le 14 juillet 1794. Dans sa patrie d'adoption, il se lia bientôt d'amitié avec le naturaliste William Bartram, qui lui prêta les œuvres de Catesby et d'Edwards, sur les espèces ailées de l'Amérique. Après de nombreuses explorations par monts et vallées, il prépara ses beaux dessins coloriés ; en 1813, il expirait à l'âge de quarante-sept ans, à la suite d'une indisposition contractée en franchissant à la nage une petite rivière, sur la rive opposée de laquelle, il avait poursuivi un oiseau à lui inconnu. Ses œuvres enrichies de planches coloriées d'une rare exactitude, embrassent les descriptions de 283 espèces. Malgré les progrès de la science, c'est encore le livre de texte, le Manuel en abrégé des naturalistes de toutes les nations.

Charles Lucien Bonaparte, prince de Musignano, publia en 1838, sur les espèces décrites par Wilson, un traité plein de science, orné de beaux dessins, où il sut ajouter plus de cent oiseaux à la liste de ceux décrits par son illustre predécesseur, Wilson. Mais l'ornithologue par excellence sur ce continent, c'est, sans contredit, Audubon.

Jean-Jacques Audubon, naquit en 1782, à la Louisiane, de parents de descendance française. A l'âge de dix-huit ans, on le retrouve à Paris, prenant des leçons de dessin du fameux peintre David ; puis, il retourna aux Etats-Unis, où il voua sa puissante organisation, son enthousiasme à observer, à décrire, à peindre la zoologie de la grande république. Il inaugura en 1827 ses premiers travaux littéraires ; en 1839, ayant achevé son livre vraiment royal, il alla en Europe à la recherche de souscripteurs. Les têtes couronnées se firent un honneur de patroner ses œuvres ;—les savants lui firent une véritable ovation. En 1844, il publiait une seconde édition, plus ample ; mais en suivant l'ordre des temps, je m'aperçois que j'allais oublier de signaler le *Manuel Ornithologique* de Nuttall, sur les oiseaux de l'Amérique et du Canada, qui parut en 1832—travail précieux, bien qu'iden-

tique quant aux descriptions avec celui d'Audubon. Je ne saurais que mentionner en quelques mots, la carrière de ces immortels génies. L'heureux rival de Wilson visitait Québec en 1843, où il séjourna plusieurs semaines. Parmi ceux qui m'entourent, il en est peut-être qui se rappellent encore ce beau vieillard aux cheveux blancs—aux yeux noirs et vifs, qui, m'a-t-on dit, se plaisait à aller écouter à Sillery, sous les ombrages hospitaliers de Spencer Wood, la grive jaseuse en juin—le moucherolle doré en août—ainsi que notre familier, le merle.

Comme grand écrivain—comme naturaliste, Audubon est une des gloires les plus pures—une des intelligences les plus élevées—un des cœurs les plus généreux qu'ait produits la patrie de Washington et de Franklin.

Malgré les travaux extraordinaires d'Audubon, des circonstances toutes particulières, ont plus tard permis à un savant contemporain, au professeur Spencer K. Baird, de Washington, d'ajouter plus de deux cents espèces à celles décrites par Audubon.

Voici l'origine de cette savante encyclopédie—un *in quarto* d'au delà de 1000 pages.

Diverses expéditions de 1853 à 1856 furent organisées par le Bureau de la guerre, sous un vote du congrès pour fixer le tracé d'une voie ferrée du Mississipi à l'Océau Pacifique. A ces corps expéditionnaires, étaient attachés des naturalistes chargés de recueillir, le long de la route, les oiseaux, les plantes, les animaux de chaque région; puis d'expédier collections et notes à Washington.

Le professeur Baird, assistant-secrétaire du Smithsonian Institution reçut instruction de comparer tous les spécimens, de vérifier les mesurages, les notes; de préparer un rapport général: le savant professeur avait à sa disposition, au delà de 12,000 sujets, y inclus ceux de la magnifique galerie ornithologique de Philadelphie, une des plus riches collections du monde. Telle est l'origine de ce célèbre rapport qui résume à peu-près tout ce qui était connu sur l'Ornithologie Américaine, à venir à l'année 1858. Le volume a été présenté à la plupart des corps scientifiques du continent, où l'on s'occupe d'histoire naturelle. Sa nomenclature latine a été adoptée en Canada

ainsi qu'aux Etats-Unis. Nous l'avons à la Société Littéraire et Historique ; elle se voit sur les spécimens de l'Université Laval, au Musée d'histoire naturelle à Montréal et ailleurs. Nul doute que cette uniformité de nomenclature ne facilite de beaucoup pour les amateurs l'identification des espèces. Je devrais ajouter que Baird avait pour collaborateurs, les deux principaux ornithologues des Etats-Unis: George N. Lawrence, de New York, et le Professeur John Cassin, de Philadelphie, sans compter Brewer, de Boston—Sclater, de Londres, Cooper et autres. Vous voilà renseignés, maintenant, sur les principales sources de l'Ornithologie. Il est regrettable que les traités, à l'exception de celui * de Vieillot, qui date de 1807, soient en langue Anglaise. Les découvertes en ornithologie peuvent se résumer comme suit :

Oiseaux de l'Amér.	Septent.	décrits	par Alex. Wilson en 1813—283
"	"	"	Chs. L. Bonaparte en 1838—471
"	"	"	Audubon en 1844—506
"	"	"	Baird en 1858—716

Quand je tentai en 1860, un petit travail en français sur cette matière, (*le Manuel d'Ornithologie Canadienne,*) je vis de suite que tout était à faire—tout à créer. jusqu'aux noms mêmes des espèces : partout, le chaos. Le Plectrophane des neiges, c'était un *oiseau blanc ;* le Fauvette d'été, un oiseau *jaune ;* le Rouget, un oiseau *rouge ;* le Pinson ordinaire, un oiseau *gris ;* le Ministre, un oiseau *bleu.*

Pierre Boucher, Gouverneur des Trois-Rivières en 1663, avait bien, il est vrai, écrit une courte *Histoire des Animaux, des Oiseaux, des Poissons du Canada,* mais il n'avait fait qu'effleurer la matière.

Je tâchai alors d'entourer cette étude de tout juste assez de science pour ne pas rebuter un public jusqu'alors entièrement indifférent aux beautés de l'histoire naturelle en Canada. Nous n'avions pas même de musée à Québec. Celui de l'Université Laval est né depuis : celui de Pierre Chasseur, était devenu la proie des flammes, aussi bien que la riche collection de la *Société Littéraire et Historique,*— bien des années avant.

* Histoire des Oiseaux de l'Amérique Septentrionale.

Je crus devoir remettre à une édition subséquente la classification méthodique; peut-être me sera-t-il donné de mener à bonne fin ce projet auquel je tiens beaucoup. Certes, si une considération devrait plus qu'une autre m'encourager, ce devrait être la bienveillance constante du public à mon égard.

Avant d'entrer en matière, disons un mot des classificateurs.

Linnée, le père de la classification, dans son *Systema Naturae*, divise les oiseaux en six ordres; Blumenback, en reconnaît neuf; Cuvier, six; Vieillot, cinq; Vigors, également, cinq ; Temmninck dans son *Manuel d'Ornithologie* en pose, seize ; Agassiz et Gould, dans un travail plus récent, portent les ordres à quatre seulement. J'ai crû devoir adopter dans mon traité, la classification de Baird qui groupe le monde ailé sous six grandes divisions.

1. Les Rapaces.
2. Les Grimpeurs.
3. Les Passereaux.
4. Les Galinacés.
5. Les Echassiers.
6. Les Palmipèdes.

Dans une conférence lue devant la *Société Littéraire et Historique* de cette ville, j'ai fixé à près de 300 espèces, le chiffre des oiseaux qui fréquentent les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick etc. lesquels se répartissent comme suit :

1o.	ordre	Rapaces.	34.
2e.	"	Grimpeurs.	11.
3e.	"	Passereaux.	117.
4e.	"	Galinacés.	9.
5e.	"	Echassiers.	42.
6e.	"	Palmipèdes.	82.
			295

C'est ici le lieu de dire un mot d'une science nouvelle encore, mais qui promet de rendre aux classificateurs d'éminents services, comme auxiliaire pour l'identification des individus.

Un cabinet d'ornithologie ne saurait maintenant être complet sans une collection d'œufs identifiés. La science exige l'oiseau d'abord—le jeune et l'adulte; puis le nid—ensuite l'œuf. La couleur—la grosseur—la forme de l'œuf entre les mains d'un oölogiste expérimenté donnera avec une exactitude presque mathématique l'oiseau qui l'a produit. Ainsi nos seigneurs les hiboux pondent des œufs presques sphériques tandis que les œufs de la plupart des autres volatiles affectionnent l'ellipse. La couleur—les marques—les stries—les raies—les zig-zags—les points ou l'absence d'iceux, sur la coquille seront encore autant d'indices lumineux à l'œil de l'oölogiste. L'œuf du merle sera vert; celui d'autres grives, bleu-clair : d'autres œufs seront bleu-foncé ou blancs: celui-ci sera maculé de taches au gros bout: celui-là, au centre: d'autres seront roux—bruns—cendrés—gris—noirs même. Consultez le traité sur l'oölogie du naturaliste Brewer !

Il est une espèce éteinte depuis trente ou quarante ans, dont les œufs ont un prix quasi fabuleux parmi les connaisseurs. Le grand pingouin du Nord (*Alca Impennis*) n'a pas été vu depuis la submersion, par une commotion volcanique, des îles solitaires où il couvait sur les côtes de l'Islande. La dépouille bien conservée d'un de ces pingouins, vaut en or maintenant de $1000 à $1500 piastres On ne connaît en Amérique que deux œufs de ce pingouin dont l'un est déposé au musée du Smithsonian Institution, à Washington, et dont l'autre fait partie de la collection ornithologique à l'Académie des sciences naturelles, à Philadelphie. On a offert jusqu'à $300 piastres pour une de ces raretés, dont un naturaliste m'a présenté en plâtre, une effigie que voici—

Disons un mot en passant sur chaque ordre.

1er Ordre—*Les Rapaces*—Oiseaux de Proie.

Cette classe est caractérisée par un vol puissant—une vue perçante—un bec robuste—crochu—des griffes acerées pour saisir une proie vivante ; on les nomme serres.

Chez les rapaces, le mâle est généralement bien moins gros que la femelle—d'un tiers chez certaines variétés ;

les principales familles sont les aigles—les faucons—les hiboux.

“ Les aigles sont les plus puissants des rapaces. La plupart ne vivent que de chair palpitante, et ce n'est que dans des cas de disette qu'ils touchent aux animaux morts.” Les recherches les plus récentes donnent à l'Amérique du Nord cinq espèces d'aigles : l'aigle doré—l'aigle du nord—l'aigle de Washington—l'aigle gris, que l'on prétend être la femelle de l'aigle du nord—et l'aigle à tête blanche. Des cinq espèces, si réellement il en existe cinq, (car les naturalistes sont fort divisés sur ce point,) le Canada peut en réclamer trois—peut-être plus. L'aigle doré est le plus commun. Il m'est arrivé de tenir en captivité pendant treize mois, un couple de ces nobles oiseaux ; ce qui me procura l'occasion de faire plusieurs expériences quant à leur patience—leur inaltérable gaité—leur aptitude à supporter le froid—la faim pendant deux jours consécutifs et plus, sans paraître incommodés. L'aigle est à bon droit reconnu le roi des oiseaux : d'un tempéramment singulièrement robuste, il semble toujours d'humeur égale—indomptable—inaccessible à la peur.

Craignant que le voisinage de ces volatiles n'entraînât chez mes enfants quelqu'accident fâcheux, je cédai à regret mes royals captifs à un amateur de Londres. (1) J'ai appris dernièrement que celui du couple qui a survécu à l'autre, est devenu d'une grosseur rare. La noblesse de sa tenue—la dignité de ses manières, lui ont mérité une description détaillée dans le *Field*, le premier journal du *Sport* dans la Grande-Bretagne.

Puisse-t-il continuer—croître en stature—en courage—cultiver toutes les vertus que doivent posséder des aigles bien nés—en un mot représenter dignement dans la métropole les aigles du Canada ! (Vifs applaudissements). L'aigle à tête blanche—l'emblême de la démocratie chez nos voisins, se rencontre fort souvent dans la Province d'Ontario. L'aigle de Washington, signalé par Audubon, continue de faire le désespoir des classificateurs. On aimerait à y voir un aigle à tête blanche

(1) Note. Le capitaine Rook, du 53e. régiment.

géant, s'il avait des plumes, au lieu de scutelles sur les tarses.

La tribu des Falconides est fort nombreuse en Canada. Elle renferme au moins dix-huit variétés: depuis l'autour au gracieux plumage grivelé, jusqu'au diminutif emerillon qui saisit si adroitement en automne, les alouettes sur les grèves. Il m'est impossible dans ce court entretien de vous indiquer les caractères distinctifs des faucons, des eperviers, des buses, etc. Contentez-vous pour le présent de savoir qu'il nous est permis de réclamer le faucon si choyé des dames et des preux chevaliers du moyen âge: le faucon-pélerin, dont on se servait pour la chasse noble. Vous le trouverez dans presque toutes les collections; c'est un chasseur robuste—d'une tournure avantageuse—fort redouté en Canada des canards et des sarcelles. Il y a, au musée de la Société Littéraire et Historique, un groûpe, que j'ai peine à contempler sans sourire: celui des strigides ou hiboux.

Je m'adresse à ceux parmi vous qui sont physionomistes. Etudiez, je vous en supplie, la physionomie des messieurs que je vous présente—que voici. (1) Peut-être est-ce que je me fais illusion, mais il me semble lire tant d'intrigues voilées—de projets spoliateurs—de ténébreuses ménées, dans la gravité de ces poses, la dignité de ce maintien, les mystérieux hochements de tête, les clignottements d'yeux (2) de ces forbans ailés, que mon esprit recherche ailleurs les originaux de ces types. Vous le dirai-je: je me retrace l'aréopage de "nos Vieillards Malfaisants," avant la Confédération; ou bien encore, nos édiles municipaux, méditant chaque vendredi soir, d'atroces *jobs* sous l'ancien régime—lorsque les *jobs*—les contrats promettant pâture se donnaient—Dieu merci, le règne des *jobs*, m'assure-t-on, est passé.

(1) Le Conférencier exhiba une série de hiboux dont le plus gros était du volume d'un dindon—et le plus petit, gros comme un goglu.

(2) Grâce à l'obligeance de M. F. X. Bélanger, taxidermiste de l'Université Laval, le conferencier exhiba vif et en plumes, un superbe Hibou Blanc dont les poses majestueuses et les clignottements d'yeux, intéressèrent fort son auditoire, surtout les dames, qui ne s'attendaient nullement à une telle fête.

Il n'y a plus de *jobbers*—Hosanna ! (Rires prolongés.)

La famille des Hiboux se divise en deux catégories. Ceux-ci chassent le jour : ce sont les Diurnes. Ceux-là, remettent au crépuscule à piller la basse-cour—le poulailler: les Nocturnes. Une ample tête ronde comme celle d'un chat ; un disque facial applati, où clignottent deux gros yeux fauves ; un plumage, épais—chaud—soyeux ; des tarses garnis de plumes – excellentes mitasses pour l'hiver ; un vol rapide, silencieux, à fleur de terre pour gripper rats—souris—taupes—mulots—quelquefois un mélancolique lièvre surpris errant loin de son gîte : tels sont quelques-uns des traits distinctifs des hiboux. Le prince de la tribu, c'est le Grand Hibou Cendré. Il ne porte pas sur son chef, comme son cousin le Duc de Virginie, ces touffes de plumes, que l'on nomme cornes. Le Nain de l'espèce, c'est la petite Chouette de Kirtland : bien rare ici—plus répandue à l'ouest des Etats-Unis—au Wisconsin.

Une chaude soirée d'août, je vis s'introduire dans mon salon, par la fenêtre entr'ouverte, ce qui me sembla être d'abord, une grosse chauve-souris. C'était, ô bonheur ! —une chouette de Kirtland, dévoyée—espèce fort rare. L'émigrant fut accueilli affectueusement et transféré pour le comestible aux soins éclairés d'une antique cuisinière. Des naturalistes, des littérateurs en renom vinrent de loin lui présenter leurs hommages. Je me rappelle entre autres, l'Honorable M. McGee, alors ministre, qui tout en recueillant de moi certaines bribes d'histoire canadienne, alla saluer l'oiseau de Minerve, se hâtant de remarquer que sa présence sous mon toit était bien l'occasion de dire que c'était *The right Bird in the right place.* Darby, c'était son nom, était on ne peut plus choyé. Aux grandes heures, aux heures des repas, il conversait,—peut-être en langue Cree, je ne sais,—avec la vieille cuisinière, sa gouvernante ; M. McGee fit rapport de l'arrivée de l'illustre voyageur à son maître, Lord Monck—mon voisin à Spencer Wood.

La sereine existence de Darby fut close tragiquement par une indigestion de veau ! hélas !

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué le rôle important que le Hibou joue dans l'histoire et les légendes popu-

laires. Rome antique sous ses consuls plus d'une fois a subi la cérémonie de l'eau lustrale à cause de la soudaine apparition de grands hiboux. Un poëte en train de dresser un tableau émouvant d'un cimetière, à l'heure fatidique où, dit-on, les revenants sortent pour prendre l'air, à minuit, se réserve toujours une chouette, une chouette bruyante même—pour rehausser la couleur locale.

Voyez comme notre poète lyrique, L. H. Fréchette la congédie :

L'oiseau de nuit, quittant sa pose taciturne
S'envole en tournoyant et sa clameur nocturne
Se perd dans la forêt avec le bruit du vent ;
La brise vit encore au feuillage du tremble,
Le ciel sourit à l'onde et chaque étoile tremble,
Dans chaque vague au pli mouvant.

(*L'Iroquoise du lac Saint-Pierre*)

II. ORDRE.—*Les Grimpeurs.*

A leur tête, vous trouvez deux fort jolies variétés de coucoux. Puis, neuf espèces de Pics—le peuple dit *Pique-bois*. Ces héros pacifiques du travail se distinguent par la structure de leurs ongles—les plumes élastiques de leur queue, pour se cramponner à l'écorce de l'arbre. Travailleurs infatigables, entendez les frapper à coups redoublés le vieux pommier vermoulu du verger, dès l'aurore en Mai et en Juin. Le chef du Clan, c'est le grand Pic à huppe rouge : mon musée en contient un magnifique couple tiré au fusil au Lac Beauport. La variété que les paysans nomment *Pivart*, est d'une mise fort élégante. Une nuance d'or règne sous les pennes de la queue, sous les ailes—d'où lui vient le nom de Pic Doré. Que de fois je l'ai rencontré par bandes de six à sept, recherchant à Spencer Grange sur le sol, avidement les fourmis. Avant l'orage, il crie : « Plieu ! Plieu ! Les Anglais le nomment *Rain Fowl* ; *Rain Bird.*

Voici une section d'arbre, contenant le nid et l'œuf d'un Pic : voyez l'entrée ! Notre charpentier s'est creusé une loge d'au moins quinze pouces de profondeur dans le cœur carié de ce bouleau.

Michelet, dans son chef-d'œuvre « L'OISEAU, » a décrit à ravir les habitudes laborieuses du Pic.

Ovide se chargera do nous donner l'origine de son nom.

" Picus, fils de Saturne, régnait dans l'Ausonie ; la beauté de son âme égalait celle de son visage ; il n'avait pas encore atteint sa vingtième année, et déjà il attirait les regards des Dryades nées sur les monts Latins ; ces divinités qui présidaient aux fontaines, s'efforcèrent de lui plaire ; les Naïades du Tibre, celles qui habitent les ondes du Numique, de l'Anio paisible, du Nar impétueux, de l'Almo qui termine son cours si près de sa source, du Farfarus aux frais ombrages et des lacs bocagers consacrés à Diane, lui adressaient d'amoureuses prières ; il dédaigna leurs feux, et n'aima que la fille de Janus au double front, que Vénilie avait mise au jour sur le mont Palatin. Quand cette vierge eut atteint l'âge de l'hyménée, elle fut donnée pour épouse à Picus. Douée d'une beauté merveilleuse et d'une voix plus merveilleuse encore, elle avait reçu le nom de Canente : son chant faisait mouvoir les arbres et les rochers, adoucissait les bêtes féroces, retardait le cours des fleuves, et arrêtait les oiseaux dans leur vol rapide.

Un jour qu'elle s'exerçait à des modulations harmonieuses, son époux était allé poursuivre les Sangliers dans les forêts de Laurente ; il pressait les flancs d'un cheval fougueux, sa main était armée de deux javelots ; un manteau de pourpre, attaché par un agrafe d'or, couvrait ses épaules. Dans ces mêmes forêts était Circé, la fille du soleil, qui cherchait loin de son domaine, des plantes nouvelles pour ses enchantements. Cachée par le feuillage, la magicienne a vu le jeune chasseur, elle sent s'amollir son âme et les plantes malfaisantes tomber de ses mains. Bientôt, remise de son trouble et cédant à sa passion soudaine, elle veut se montrer à Picus et lui déclarer son amour, mais le prince s'éloigne sur son coursier rapide, avec les gardes qui l'entourent. " Fusses-tu porté sur l'aile des vents, tu ne m'échapperas pas, dit-elle, si mes herbes ont conservé leur vertu, et si je puis encore me fier à mon art. " Elle dit, et crée le fantôme d'un sanglier qu'elle fait passer devant les yeux du chasseur, et qui va s'enfoncer dans le plus épais du bois, au milieu d'un taillis ou ne peut pénétrer un cavalier ; aussitôt Picus abusé par cette apparence, s'élance de son cheval écumant, et s'engage à la poursuite de la proie imaginaire dans les détours de la vaste forêt. Circé commence alors ses conjurations ; elle invoque dans un langage mystérieux, les divinités inconnues aux mortels ; elle prononce des paroles magiques qui obscurcissent le visage de la lune, et enveloppent de nuage le front de son père. Ses noirs enchantements troublent la sérénité du ciel, de sombres vapeurs s'exhalent de la terre : les compagnons du prince s'égarent au milieu des ténèbres et cherchent en vain leur maître. La magicienne paraît en ce moment devant lui, " Sois, lui dit-elle, le gendre du soleil dont les regards embrassent l'univers, et ne dédaigne pas l'amour de Circé." Le jeune homme repousse les prières de sa redoutable amante. " Qui que tu sois,

lui dit-il, je ne puis être à toi, une autre me possède ; je la chérirai jusqu'à la mort, et tant que les dieux me la conserveront, un amour adultère ne rompera pas les nœuds qui m'attachent à Canente." La fille du soleil redouble ses ardentes supplications, Picus reste insensible : " Ton orgueil sera puni, s'écrie-t-elle, tu ne reverras pas Canente, et tu vas savoir ce que peut une femme amoureuse et outragée, quand cette femme amoureuse et outragée s'appelle Circe." Alors, elle se tourna deux fois vers l'Orient, deux fois vers l'Occident, toucha trois fois de sa baguette le malheureux chasseur, et récita trois vers magiques. Picus prend la fuite, et s'étonne de courir avec une vitesse surnaturelle ; son corps se couvre de plumes, et il se voit avec indignation devenu un oiseau, nouvel hôte des forêts du Latium ; il frappe d'un bec irrité le dur tronc des chênes, et parcourt les longs rameaux en déchirant leur écorce ; son plumage a conservé la pourpre et l'or (1) de son manteau, et du beau Picus, il ne reste que le nom.

III. ORDRE.—*Les Passereaux.*

Les Passereaux composent l'ordre le plus nombreux, le plus varié et le plus intéressant. " Les *Passereaux* se distinguent des *Rapaces*, dont le bec est crochu et les ongles très-acérés, quoiqu'ils soient liés à cet ordre par les Pies-Grièches : ils se séparent des Gallinacés, en ce que ceux-ci ont la mandibule supérieure voûtée et les trois doigts antérieurs unis à la base par une petite membrane ; ils ne peuvent être confondus avec les *Echassiers*, dont les jambes sont dégarnies de plumes au-dessus de l'articulation tibio-tarsienne, ni avec les *Palmipèdes* dont les doigts sont ou bordés de festons membraneux, ou entièrement réunis par une large membrane. Les Passereaux varient par leurs mœurs comme par leur conformation : les uns sont solitaires, les autres sont sociables ; les uns volent avec vigueur, d'autres quittent peu les taillis ; tous sont monogames. Ils se nourrissent d'herbes, ou de graines, ou de baies, ou d'Insectes, ou de Vers, ou de Poissons, ou d'Oiseaux ; quelquefois même ils sont omnivores. La plupart sont de petite taille. Quelques-uns ont un chant agréable, et la chair de beaucoup d'entre eux fournit à l'homme un aliment délicat." (2) C'est chez cet ordre surtout qu'on a

(1) Ce pauvre Picus paraît avoir été métamorphosé en Pivart—en Pic doré,—(Note de l'auteur.)

(2) Lemaoût.

remarqué les variations périodiques dans la livrée, selon l'âge, la saison de l'année. Au printemps, les couleurs des mâles sont bien plus vives. " Leur chant n'acquiert qu'à cette époque sa clarté, sa force, son étendue; dès qu'il est parvenu à sa perfection, il indique celle du plumage, et il annonce que ces oiseaux ont la faculté de s'apparier."

Dans cette division se rangent l'Oiseau-Mouche, les Hirondelles, les Moucherolles, les Grives, les Troglodytes, les Fauvettes; les Roitelets, etc.

Qui de vous n'a admiré le diminutif volatile, l'oiseau-mouche, que les naturalistes nomment à cause de son éclat, le *Rubis de la Caroline*: famille qui, dans le monde entier compte plus de trois cents variétés, dont une seule visite nos climats. Vous vous rappelez sans doute, les deux belles descriptions du Ruby : l'une par Buffon ; l'autre par Audubon. Le naturaliste sédentaire, Buffon, cet incomparable artiste de la phrase, a trouvé un rival, un maître même dans l'enthousiaste chantre de la nature prise sur le fait,—dans Audubon.

Lequel d'entre vous n'a pas, aux jours radieux d'avril, vers le 23, salué le retour de la première hirondelle, messagère du printemps ! la jaseuse hirondelle, qui faisait dire à Saint François d'Assise " Hirondelle, ma sœur, ne pourriez-vous vous taire !"

Nous en comptons cinq variétés ; une des plus intéressantes, c'est la grosse hirondelle pourpre qui niche sous les dalles de nos églises. Alexandre Wilson, visitant Quebec, en juin 1813, dit l'avoir remarquée, de la rue Saint-Jean, dans l'angle des Casernes des Jésuites. Combien de générations d'hirondelles se sont succédées au même lieu ! Chaque été, en juin, je les revois ; je les salue au même endroit et je pense à leur ami, leur biographe, Wilson. Quand ces Casernes seront rasées, où nicheront-elles?

J'ai bien peu à ajouter à ce que je vous disais, il y a quatorze ans, dans le *Manuel d'Ornithologie*, au chapitre des Grives; mais des observations subséquentes me suggèreraient plusieurs corrections.

Nos moucherolles se distinguent par leurs livrées éclatantes, leur activité pendant la belle saison à saisir

dans les airs, les insectes ailés et les mouches. Rarement ils se posent à terre. Je vous en signalerai trois variétés ; d'abord, le Moucherolle-tyran, que le paysan nomme Tri-tri, à cause de sa note *tri-tri*. C'est l'ennemi irréconciliable des Corneilles : il les malmène, croyez-moi, quand elles s'aventurent dans le voisinage de son nid. Le Moucherolle doré, est abondant dans tous les grands bois autour de cette ville. Le voici ; voyez comme sa compagne diffère de lui par le plumage. Chez elle, l'olive domine. Depuis la fin d'avril jusqu'au commencement de septembre, j'entends de mon cabinet de lecture, la suave symphonie de cet autre joli Moucherolle, le Moucherolle aux yeux roux.—*Red eyed Flycatcher*. Le merle, personnage démocratique, se bâtit une hutte de terre et d'herbes fines. Son clairon matinal, du haut d'un orme ou d'un chêne centenaire, vous éveille dès l'aube. Puis, vous le voyez, sautillant sur la pelouse, en quête de vermisseaux, de limaçons. C'est un rare favori, n'est-ce pas, que le merle du Canada, en ornithologie, la Grive Erratique ? Buffon la nomme *La Litorne du Canada*.

Eh bien ! pour la suavité des accents, je lui préfère cette jolie grive de Wilson, dont le refrain sonore, limpide, métallique, lui a mérité de nos paysans le surnom de « Flûte »

« Il n'est pas rare d'entendre des chantres rivaux luttant d'harmonie, sur des arbres voisins. Cette ravissante mélodie vous fait l'effet de tranquilliser et d'assoupir les sens : plus on l'écoute, plus on lui trouve de charmes. Lorsque le ciel se couvre de nuages, que l'orage menace, au moment où tous les autres musiciens de la forêt se taisent, la voix de la « Flutte, » retentit au loin ; plus la nature est sombre, plus l'Orphée des bois devient harmonieux. La « Flute » oiseau rêveur, recherche les voûtes des frais ombrages, le voisinage des ruisseaux, des prairies, des habitations isolées. Elle préfère à toute autre demeure l'allée ombreuse et solitaire du parc, propice aux promenades sentimentales et à la rêverie. » (1)

Que de fois cet écho mystique m'est arrivé des taillis qui ombragent, à Spencer Grange, l'antique ruisseau

(1) *Le Manuel d'Ornithologie.*

Belle-Borne, qu'a dû côtoyer bien des fois, à la saison des fleurs, le botaniste Gomin, il y a de cela deux siècles !

Parlons du Tangara Ecarlate. " Salut, bel étranger, habitant de ces rives brûlantes où Montézuma, où Cortez tinrent jadis le sceptre, aussi bien que de celles ou Washington fonda un grand empire ! Que ne viens-tu plus souvent sur nos bords, étaler ta royale livrée—ton manteau écarlate—ton bonnet Phrygien ! Ne crains rien ; si l'emblême de la liberté que tu portes sur ton chef, ne symbolise pour ton pays natal qu'une aspiration, pour ta patrie passagère, il signifie une douce réalité (l'esclavage régnait alors dans les Etats du Sud). (1) Nous n'avons pas à t'offrir les fleurs du sassafras, les fruits de l'oranger, l'ombre des magnolias, nous t'offrons mieux—puisqu'ici règne la liberté. " Telle fut notre cordiale invitation au brillant étranger, que nos compagnards nomment le " Roi des Oiseaux " à cause de l'incarnat de son manteau où se découpent avec grâce ses ailes d'ébène.

Voici un individu qui sert de trait-d'union à la nombreuse tribu des passereaux : son existence est constamment tourmentée par la soif du sang ; c'est l'Ecorcheur, ou Pie-Grièche. Les anglais le nomment *Butcher Bird*, et avec raison. Voyez son bec denté comme celui d'un Faucon ! L'Ecorcheur se faufilera dans une haie, y saisira à l'improviste quelqu'infortuné pinson qu'il ira empaler sur une épine, le déchirera en lambeaux ; puis, il avalera sa chair palpitante. Si les petits oiseaux lui font défaut, il happera une ou deux sauterelles, pour apaiser les tiraillements de son estomac : c'est un Nana-Sahib sans entrailles, que Monsieur l'Ecorcheur, pour le petit monde ailé. Oh ! le vilain !

Et vous, Messieurs les pêcheurs de truites, ne reconnaissez-vous pas votre rival, le Martin-Pêcheur ; vous devez l'avoir vu bien des fois suivre d'un vol onduleux les détours d'un limpide ruisseau, ou voltiger au-dessus d'une écluse de moulin, ou perché sur une branche d'arbre sec qui surplombe l'onde, guettant le passage d'une truite. L'ancienne mythologie accordait à cet oiseau, le

(1) Je traçais ces lignes en 1861.

rare privilège de nicher sur l'onde mouvante de l'océan pendant les jours de grand calme, nommés jours Alcyoniens.

Voici comment Toussenel, dans son langage pittoresque, fronde cette vieille erreur, en parodiant la charmante tradition que le pinceau d'Ovide a immortalisée :

" Il parait donc qu'autrefois le Martin-Pêcheur, qui s'appelait alors Alcyon, jouissait du curieux privilége de poser son nid sur la mer, à la surface même des flots.. Or, comme il fallait que la mer fût très-douce pour que l'embarcation ne chavirât pas, et comme l'oiseau avait besoin de trois semaines au moins pour parfaire toutes ses opérations de ponte, d'incubation et d'éducation des jeunes, les Dieux avaient décidé dans leur sagesse de lui accorder chaque année cet intervalle de calme plat. Ils lui avaient de plus attribué le don de prévoir à heure fixe la venue de ces jours pacifiques que les marins appelaient les jours Alcyoniens. Naturellement, il s'était trouvé beaucoup de gens de bonne volonté pour être témoins de la construction et de la mise à l'eau du nid de l'Alcyon. Plutarque fut un de ceux qui *virent* l'Alcyon travailler. L'Alcyon commençait, comme nos ingénieurs de marine, par construire la charpente de son embarcation à terre. Cette charpente était composée des arêtes d'un certain poisson qui étaient reliées entre elles par un mastic doué d'une imperméabilité supérieure à celle du caoutchouc, mais dont le secret est perdu. La construction avait l'apparence d'une chambrette ronde assise dans un canot, et les constructeurs, avant de le lancer pour tout de bon, avaient soin de le mettre à l'eau une ou deux fois pour l'essayer et pour voir si elle n'embarquait pas la lame ; puis, quand elle était en état, et que le moment favorable était venu, ils la livraient sans crainte à la merci des flots et à la protection de Neptune. Une seule chose intrigue l'historien dans toute cette affaire, c'est de n'avoir jamais pu surprendre la manière dont la couveuse s'introduisait dans son domicile. C'est bien le cas de répéter avec le sage, que l'homme n'est jamais content. Je n'aurais vu que la moitié des phénomènes dont Plutarque eut la chance d'être témoin oculaire, que je m'estimerais suffisamment heureux. Il est difficile aujourd'hui de vérifier si Plutarque et les autres ont dit toute la vérité et rien que la vérité en tout ceci, puisque, depuis un temps immémorial, les Martins-pêcheurs ont renoncé à l'habitude de nicher sur les flots de la mer pour adopter le système de la nidification à huis clos dans le sein de la terre..................

Ceux qui sont forts en mythologie savent pourquoi les Dieux avaient concédé à l'Alcyon le privilége de bâtir sur l'eau et le don de prévoir le beau temps. C'était pour le récompenser de sa vertu et d'avoir été parmi les hommes un modèle parfait de tendresse et de fidélité conjugale avant de subir sa métamorphose en oiseau. "

Vous savez, sans doute, qu'à proprement parler, nous n'avons pas de rossignol en Canada; mais nous avons le Pinson-chanteur dont le doux ramage aux premiers soleils d'avril, avec le retour de la saison des feuilles, vous redonne des accents, si suaves, si naturels. Pourrait-on réaliser en Canada, le printemps sans le rossignol ? Je ne le crois pas.

Si vous avez côtoyé les chaumes à la campagne, en juin, au coucher du soleil, il a dû vous arriver, entre chaque haleine de la brise du soir, des fragments d'une musique aérienne, légère, pleine de charmes; ce n'est pas une harpe éolienne. Oh! non, c'est la mélancolique ritournelle du Pinson des Chaumes, que nos paysans nomment Rossignol des Guèrets : il courrera le long des sillons—se posera sur un piquet—gazouillera sa simple mélodie durant des heures entières.

IV ORDRE—*Les Gallinacés.*

Abordons une autre subdivision, celle des Gallinacés. Cet ordre, peut-être le plus utile à l'homme, est peu répandu. Les Gallinacés, dont le type est notre coq domestique, ont le port lourd, les ailes courtes et le vol difficile ; il n'en est aucun qui chante agréablement : la plupart des espèces qui le composent sont susceptibles de domesticité ; plusieurs peuplent nos basses-cours ; d'un autre côté, les espèces sauvages nous fournissent un gibier très-estimé. Ils sont presqu'entièrement granivores : cet ordre tient aux Passereaux par les Pigeons et aux Echassiers par les Perdrix.

Il renferme le Pigeon de passage ou tourtre, nos Tetras ou perdrix, notre Coq de Bruyère, la Caille, le Lagopède ou perdrix blanche. Les tourtres se montrent sur les lisières de nos grands bois, en juillet et août, généralement à la suite du tonnerre dans les montagnes ; elles ont bien diminué en nombre depuis cinquante ans. Le temps était où je me rappelle les avoir vu capturées au rets par centaines. Mon vieux confrère, Charles Panet, m'a dit les avoir observées par milliers sur les murs d'enceinte de Québec et jusque dans les jardins près de l'Esplanade, il y a de cela soixante ans. Elles sont

encore fort nombreuses, dans la contrée autour de Niagara, Ontario. Il y avait une colonie innombrable de tourtres qui avait son juchoir et son domicile chaque été, jusqu'en 1854, dans les bois en arrière de Châteauguay. La persécution les a refoulées loin vers l'ouest. Des voyageurs affirment que, d'après leur expérience, la description qu'Audubon a faite de leur migration, toute surchargée qu'elle semble, n'en est pas moins vraisemblable. Quant au Dindon sauvage, souche du Dindon domestique, vous avez pu en voir de fort beaux même en cette ville; M. Malone, M. l'avocat Andrews, mon ami le Colonel Fitzgerald, ont réussi au parfait, dans leurs tentatives d'élever des Dindons sauvages. Seulement, pendant la belle saison, jeunes et vieux étaient fort farouches : les premières neiges les forçaient à regagner les granges, où on les enfermait jusqu'au printemps suivant. Ils affectionnaient des juchoirs fort élevés, loin des embûches des renards. Je n'ai que peu à vous dire sur le compte de nos Coqs de Bruyère—nos perdrix—si vous l'aimiez mieux, que vous ne sachiez déjà.

Une législation protectrice veille maintenant sur le sort de leurs jeunes, au temps de l'incubation. La perdrix blanche, le lagopède, habite le nord du Canada. Elle abonde au lac Saint-Jean : un chasseur de cette ville, M. Juneau, en a conduit des centaines à notre marché! il les tuait au fusil, le matin en mars, au moment où elles sortaient de leurs trous sous la neige. La Caille est un charmant petit oiseau, un peu plus gros qu'un Merle : il se montre rarement en deçà de Kingston, dans ses migrations : on l'apprivoise sans difficulté en cage.

V ORDRE—*Les Echassiers.*

Les Echassiers sont un ordre assez nombreux en Canada, à peu près quarante espèces ; tels que Grues, Hérons, Hérons de Nuit, Pleuviers, Bécasses, Bécassines, Sanderling, Barges, Courlis ou Corbigeaux, Râles, Gallinule, Chevaliers, Tournepierre, etc. Ils se distinguent par leurs longues jambes grêles, dépourvues de plumes, qui leur permettent de s'aventurer

dans l'eau pour y trouver leurs aliments ou de nager quelquefois. "Ils ont généralement un cri fort accentué —mais point de chant régulier. Ils vivent en grande partie dans les marécages, sur les bords des fleuves et des mers, se nourrissent de vers et d'insectes : quelques-uns paissent l'herbe tendre. Presque tous affectionnent le crépuscule ou les heures qui précèdent la levée du soleil. Ceux qui font leur nid à terre sont en général polygames, et leurs petits courrent peu de temps après leur naissance; ceux qui nichent sur les arbres sont monogames, et nourissent leurs petits jusqu'à ce qu'ils soient en état de voler. Ils sont tous migrateurs." Le premier Gouverneur de Trois-Rivières, Pierre Boucher, parle de Grues en Canada : cependant, elles appartiennent à l'ouest du continent. Dans leurs migrations pour la ponte, aux latitudes polaires, elles descendent de temps à autres sur nos grèves. Tout le littoral du Saint-Laurent fourmille de Hérons, de Butors, de Pleuviers, de Bécassines, etc. Laissez jaser nos chasseurs ; ils vous diront que la Batture aux Allouettes, à l'entrée du Saguenay, se nomme ainsi à cause des légions infinies de petites allouettes qui s'y abattent en août. Les battures vaseuses de l'île d'Orléans, des îles aux Grues, aux Oies, de Mille-Vaches, sont, chaque automne, le séjour d'innombrables essaims de Canards, de Bécassines, de Chevaliers, de Râles. Il m'est impossible dans ce bref entretien de vous nommer les divers groupes du mondo ailé qui y séjourne. La Bécasse rouge couve sur tous les terrains élevés, dans le voisinage des flaques d'eau ; aux lacs Beauport et Saint-Charles; sur les côteaux en arrière de la Baie du Febvre. Les chasseurs vous signaleront en quoi la Bécasse d'Amérique diffère de sa sœur d'Europe. Cette dernière mesure un pouce de plus que celle d'Amérique. Notre bécassine a seize pennes dans la queue; celle d'Europe, quatorze seulement : le cri diffère. On rencontre en Canada quatre variétés de Râles.

(2) *Lemaoût.*

VI ORDRE—*Les Palmipèdes ou Nageurs.*

"Les Palmipèdes sont essentiellement nageurs: pattes courtes et placées à l'arrière du corps; tarses comprimés pour mieux fendre l'eau; doigts réunis par des palmures pour opposer plus de surface à la résistance de cet élément; plumage serré et imprégné d'un suc huileux qui le rend impénétrable à l'humidité, et permet à l'Oiseau de nager sans se mouiller; cou plus long que les jambes, ce qui eut été gênant à terre, mais qui devient un instrument précieux pour des êtres vivant à la surface de l'eau, et destinés à chercher leur nourriture dans sa profondeur; sternum long et garantissant bien les viscères contre les frottements et les chocs du milieu dense qu'habitent ces animaux; tout nous montre dans les Palmipèdes les conditions d'une vie exclusivement aquatique." (LeMaoût).

Nous comptons en Canada, une espèce de cygnes—peut-être deux; six variétés d'oies; à peu près trente espèces de Canards; deux variétés de Pélicans; puis Cormorans — Petrels—Plongeons — Harles avec une nombreuse famille de Goëlands—de Mouettes—de Sternes ou Hirondelles de mer—de Grêbes—Guillemots—et autres oiseaux aquatiques: en tout près de quatre-vingt-sept individus dans cette division. Les battures du bas du fleuve, le Labrador, les plages de la Baie d'Hudson les ilots ombragés, dans l'intérieur de nos lacs solitaires, abondent en gibier de grève—en palmipèdes pendant et après la ponte. Vous dirai-je comment Jacques Cartier, Sagard, nos premiers missionnaires—les hommes dévoués qui leur ont succédé en ces parages ont décrit l'arrivée, le départ de ces escadrons ailés? Je le voudrais bien, mais je m'aperçois que j'ai déjà outrepassé la limite que je m'étais tracée.

Je vous remercie de l'attention soutenue que vous m'avez portée. Résumons le sujet, avec les paroles éloquentes d'Alexandre Wilson.

« L'ornithologie des Etats-Unis, dévoile à nos regards les couleurs les plus séduisantes dans la chaîne des êtres, depuis l'oiseau-mouche aux ailes de trois pouces de long, où l'or, l'azur et la pourpre se disputent l'empire, jusqu'au condor au sombre plumage,

avec une envergure de seize pieds, qui séjourne dans nos régions boréales ; elle nous fait connaître des milliers de chantres ailés qui, pour la variété, la mélodie et la douceur du ramage, n'ont de rivaux dans aucune autre partie du globe ; elle nous montre leur migration incessante, de la zone torride à la zone tempérée, du nord au sud, et vice versâ, à la recherche de climats, d'aliments et de saisons convenables ; elle nous exhibe une si étonnante diversité d'allures, de formes, de facultés si uniformément héréditaires dans chaque espèce et si bien adaptées à ses besoins, que nous sommes saisis d'étonnement et d'admiration à la vue de la puissance, de la sagesse et de la bienfaisance du Créateur. Une étude si propre à redoubler nos jouissances à si peu de frais et à nous conduire, par un sentier émaillé de fleurs, à la contemplation, à l'adoration du grand principe, du Père et du Conservateur de tous les êtres, ne peut donc être ni oiseuse, ni inutile : au contraire, elle est digne de l'homme et agréable à la Divinité. »

J. M. LeMoine.

Note. Je vous ai présenté l'ornithologie du Canada à venir à l'époque où parut mon *Manuel d'Ornithologie* en 1860 ; s'il m'est donné de continuer plus tard cette étude, j'aurai quelques mots à dire sur ce qui a été fait depuis.

LES OISEAUX DU CANADA.

1er Ordre—Les Rapaces.

Vautour-Aura (1) 1
Faucon-Pelerin 5
L'Epervier des Pigeons. 7
Le Gerfaut 11
L'Emérillon—Faucon de la Caroline 13
L'Autour 14
La Buse de Cooper 15
L'Epervier Brun 17
La Buse de Swainson 18
« de Baird 19
« du Canada 2[illegible]
L'Autour à queue rousse 23
« « de l'ouest 24
« à manteau roux 25
L'Autour de Pennsylvanie 27
L'Autour aux ailes aigues 28
L'Autour rougeâtre 30
« de St. Jean 31
Le Busard des Marais 38
L'Aigle doré 39
« marin du Nord 40
« « gris 42
« à tête blanche 43
« pêcheur 44
Le Duc de Virginie—Chat-Huant 48
Le Scops maculé 49
Le Hibou à aigrettes longues 51
Le Hibou à aigrettes courtes 52
Le Chat-Huant de Laponie 53
Le Hibou barré 54
La Chouette de Richardson 55
La Cheveschе de Kirtland 56
La Chevesche d'Acadie 57
Le Harfang—Hibou blanc 61
La Chouette-Epervier 62

2e Ordre—Les Grimpeurs.

Le Coucou au bec jaune 69
« « noir 70
Le Pic Chevelu 74
« Minulle 76
« Arctique 82
« Velu 83
Le Pic Maculé 85
Le Grand Pic noir à huppe Rousse 90
Le Pic de la Caroline 91
« à tête rousse 94
« Doré—*Pivart* 97

3e Ordre—Les Passereaux.

Le Ruby de la Caroline—L'oiseau-mouche 101
Le Martin de Cheminée 109
L'Engoulevent de la Caroline 111
L'Engoulevent Criard «Ouérouil» 112
« ordinaire 114
Le Martin-Pêcheur 117
Le Moucherelle-Tyran—Le tri-tri 124
Le Moucherelle Pewce 135
Le Moucherelle aux côtés châtains 137
Le Moucherolle verdâtre des bois 139
Le Moucherolle de Trail 140
« Nain 141
« à huppe verte 143
« à gorge jaune 144
La Grive des Bois 148
« solitaire 149

(1) Ces Nos. réfèrent à ceux du Grand Rapport de Baird, publié en 1858 ; l'amateur qui désire approfondir l'étude de chaque individu trouvera son avantage à y référer.

La Grive de Wilson	151	Le Grand Ecorcheur — *La Pie-Grièche*	236
« de Swainson	153	L'Ecorcheur de la Louisiane	238
La Litorne du Canada — Le Merle	155	Le Moucherolle olive	240
La Grive Variée	156	Le Vireo verdâtre	241
Le Traquet Motteux (?)	157	« Chanteur	245
L'Oiseau bleu	158	Le Moucherolle à tête bleue	250
Le Roitelet à couronne Ruby	161	Le Vireo à gorge jaune	252
Le Roitelet à huppe Dorée	162	La Grive *Catbird—Le Chat*	254
Le Roitelet de Cuvier (?)	163	La Grive Brune	261
L'Alouette Pipi	165	Le Troglodyte des Marais à longue queue	268
Le Grimpereau au long bec	167	Le Troglodyte Aédon	270
La Fauvette Trichas	170	« des Bois	272
« de Philadelphie	172	« d'Hiver	273
« du Connecticut	174	Le Grimpereau Commun	275
« du Kentucky	175	La Sitelle à poitrine rousse	279
« Chrysoptère	181	La Mésange à tête noire.	290
« de Nashville	183	« de la Baie d'Hudson	291
La Grive Couronnée	186	L'Alouette de Virginie—*l'Ortolan*	302
« des Ruisseaux	187	Le Gros Bec bleu	303
La Fauvette du Canada	193	« des Pins	304
« à Couronne d'or	194	Le Rouget au Pinson Pourpre	305
« de Blackburn	196	Le Chardonnéret	313
« à gorge baie	197	« des Pins	317
« des Pins	198	Le Bec croisé d'Amérique	318
« aux côtés châtains	200	Le Bec croisé aux ailes blanches	319
La Fauvette Bleue	201	Le Sizérin	320
« Rayée	202	« blanchâtre	321
« Jaune—*L'oiseau jaune*	203	Le Plectrophane des Neiges —*L'oiseau blanc*	325
La Fauvette à tête cendrée	204	Le Plectrophane de Laponie	326
La Fauvette du Cap May	206	Le Rossignol de Guerêts	337
« à tête rousse	208	Le Pinson à couronne blanche	345
« Mitrée	211	Le Pinson à gorge blanche	349
Le Moucherolle à petite tête	212	Le Niverolle de Wilson	354
Le Vireo à tête noire	213	Le Pinson des arbres	357
Le Moucherolle du Canada	214	« des champs..	358
Le Moucherolle Doré	217	« familier	593
Le Tangara écarlate	220	« Chanteur—le *Rossignol*	363
« vermillon — *Le Roi*	221	Le Pinson des Marais	369
L'Hirondelle Rousse	225	« Fauve	374
« à front blanc	226	Le Pinson à gorge noire	378
« Bicolore	227	Le Gros Bec à gorge noire	380
« de Rivage	229		
L'Hirondelle Pourpre	231		
Le Jaseur de Bohême	232		
« du Cèdre	233		

Le Ministre 387
Le Gros Bec Cardinal 390
L'Ortolan de riz « *le Goglu* » 399
L'Etourneau 400
Le Carouge Commandeur 401
La Farlouse 406
L'Oriole de Vergers 414
Le Baltimore 415
Le Mainate fauve 417
Le Mainate noir 421
Le Corbeau 423
La Corneille 426
La Pie 432
Le Geai Bleu 434
Le Geai du Canada 443

4e Ordre—Les Gallinacés.

Le Pigeon de passage, *la Tourtre* 448
La Colombe 451
Le Dindon Sauvage 457
Le Coq de Bruyère—*Perdrix de Savanne* 460
La Poule des Prairies 464
Le Tetras—*Perdrix ordinaire* 465
Le Tetras de roche 468
Le Lagopède des Saules—*Perdrix blanche* 470
La Caille 471

5e Ordre—Les Echassiers.

La Grue du Canada 479
Le Héron Blanc 486
Le Grand Héron Bleu 487
Le Butor Nain 491
Le Butor—Le *Quac* 492
Le Héron Vert 493
Le Héron de nuit 495
L'Ibis à reflets 500
Le Pleuvier Doré 503
Le Pleuvier Kill-deer 504
Le Pleuvier de Wilson 506
Le « Cou Blanc 507
Le « Criard 508
Le Vanneau Gris 510
Le Tournepierre 515
L'Avocette d'Amérique 517
Le Phalarope du Nord 520
La Bécasse 522
La Bécassine 523
« à poitrine rousse—*Roussette* 524
Le Canut—*Dos Gris* 526
Le Chevallier 531
La petite alouette de grèves 532
Le Sanderling 534
L'Alouette semi-palmée 535
Le *Willet* 537
Le Bécasseau aboyard 539
Le *Pattes-Jaunes* 540
L'Alouette solitaire 541
L'Alouette maculée 543
Le Pleuvier des champs 545
L'Alouette à gorge brune 546
La Barge marbrée 547
" du Nord 548
Le Courlis ou *Corbigeau* au long bec 549
Le Courlis ou *Corbigeau* de la Baie d'Hudson 550
Le Courlis ou *Corbigeau* du Labrador 551
Le Rale 553
« de Virginie 554
« Fauve 557
La Poule d'eau 559
La Gallinule 560

6e Ordre—Les Palmipèdes.

Le Cygne d'Amérique 561
L'Oie du Nord 563
« à front blanc 565
« « brun 566
L'Oie à Cravate, *L'Outarde* 567
« aux joues blanches (?) 568
« de Hutchins 569
La Bernache 570
Le Canard Gris 576
« Noir 577
« Pilet 578
La Sarcelle aux ailes vertes 579
« « bleues 581
« à poitrine rousse (?) 582
Le Canard Souchet 583
« Chipeau 584
La Macreuse d'Amérique 585
Le Canard Branchu 587
Le Foulque Milouinan 588
Le Petit Foulque 589
Le canard à Collier 590
« à tête rousse 591
Le Garrot 593
Le Garrot de Barrow 594
Le Petit Canard à grosse tête 595
Le Canard à Collier de Terre-Neuve 596
Le Canard de Miquelon 597
Le Foulque du Labrador 600
« velouté 601
« des rescifs 602
« Scoter 604
L'Eider—*Mouniac* 606
Le Roi des Eider 608
Le Canard roussâtre 609
« au masque noir 610
Le Harle commun 611
« à poitrine rousse 612
« Huppé 613
Le Pelican d'Amérique 615
« brun 616
L'Oie de Sulan 617
Le Cormorant commun 620
« huppé 623
Le Petrel de Leach 642
Le Petrel de Wilson 644
Le Petit Petrel 645
Le Grand rase-lame 647
Le rase-lame noir 648
« obscur 650
Le Petrel cendré 651
Le Squa Pomarin 653
Le « arctique 654
Le Goëland aux ailes longues (?) 657
Le Goëland aux ailes blanches 658
Le grand Goëland au manteau noir 660
Le Goëland argenté 661
La Mouëtte à collier 664
« Rieuse (?) 667
« Rose. de Franklin 668
« de Bonaparte 670
« blanche 676
« à queue d'hirondelle (?) 679
La Mouëtte à queue fourchue 680
La Sterne de Marais 681
« Caspienne (?) 682
« noire (?) 688
« de Wilson 689
« arctique (?) 690
« Rose 692
La Petite Sterne (?) 694
Le Plongeon Imbrin 698
« au cou roux 701
La Grebe au cou roux 702
« huppée (?) 703
« à aigrettes 706
Le Pengouin 711
Le Puffin arctique—*Perroquet de mer* 715
Le Petit Pengouin 723
Le Guillemot noir 726
Le Fou (?) 729
Le Pigeon de mer 738

J'ai crû devoir insérer en cette liste qui comprend toutes les provinces de la Puissance, quelques espèces que je n'ai pas moi-même remarquées, mais qui se trouvent parmi les oiseaux du Canada, décrits par le Dr. Ross de Toronto, dans son traité *The Birds of Canada*. La présence des Nos. **111, 163, 508, 568, 582, 610, 616, 623, 647, 650, 651, 657, 667, 668, 679, 682, 692, 694, 703, 729,** dans notre Faune, repose sur l'autorité de ce naturaliste. Les douteux sont ainsi (?) désignés.

A ceux qui seraient surpris d'y voir des oiseaux indigènes à d'autres latitudes, etc., tel que l'Ibis à reflets—le Cardinal—l'Avocette—le Pélican—le Traquet Morteux, je réponds que ma collection renferme un superbe Ibis tiré, à Grondines, par M. P. J. Charlton de cette ville, le 28 avril 1864. Le musée de M. McIlraith de Toronto, contient deux Ibis à reflets, tués à Hamilton en 1857. Ce monsieur m'écrit que trois Avocettes ont été tués dans la Baie de Toronto en octobre 1863.

Le 15 avril 1864, huit pélicans se posèrent dans la Baie de Burlington, près de Hamilton. Deux y perdirent la vie : l'un fait partie de la collection de M. McIlraith ; l'autre fut expédié en Angleterre. Enfin, M. Couper, naturaliste, ci-devant de Québec, m'a dit avoir eu en don, un Traquet Motteux (*Stonechat*), tué en Canada En 1869, je réussis à capturer en mon jardin, un superbe Cardinal-mâle, que je gardai en cage au-delà de deux ans. Il sifflait à ravir. Le Cardinal, comme l'on sait, se montre chaque été dans la partie la plus méridionale du Canada,—le comté d'Essex, etc. Je n'ai pas crû devoir laisser parmi nos oiseaux, le Grand Pingouin (*alca impennis*), parce que nul individu de cette espèce que je sache n'a été vû depuis au-delà de 40 ans ; cependant, M. Ross l'insère dans sa liste.

J. M. LE MOINE.

APPENDICE.

Vingt-septième rapport annuel du bureau de direction de l'Institut Canadien de Québec, pour l'année finissant le 1er *février* 1874.

Messieurs,

Il y a quatre ans à peine, le bureau de direction constatait dans son rapport annuel que l'Institut-Canadien était réellement dans un état de décadence ; et, après un chaleureux appel adressé à ses membres et au public en général, il exprimait le ferme espoir qu'avec du travail et du zèle, cette noble institution reverrait encore de beaux jours.

Cet appel fut entendu, et les progrès considérables qui ont été faits depuis, nous sont une preuve suffisante que ces prévisions étaient justes. En face du danger qui menaçait alors l'Institut, plusieurs membres dévoués se mirent énergiquement à l'œuvre, et en quelques années seulement leurs efforts ont amené une prospérité dont on ne peut trop se réjouir pour l'honneur de notre vieille cité.

Les progrès de l'année qui se termine aujourd'hui, sans être brillants, n'en sont pas moins sensibles. Ainsi, l'état prospère actuel de nos finances n'a jamais été dépassé depuis la fondation de l'Institut, et comme nous l'indique le rapport de M. le Trésorier, nous avons à notre crédit une somme assez considérable destinée à l'importation de nouveaux ouvrages.

Le bureau de direction est heureux de voir que l'Institut est maintenant apprécié à sa juste valeur, car l'empressement avec lequel la jeunesse instruite de cette ville entre dans son sein, témoigne assez que nous avons atteint le but principal de cette institution, qui est « d'opérer la réunion des jeunes canadiens, de « les porter à l'amour et à la culture de la science et de l'histoire, « et de les préparer aux luttes plus sérieuses de l'âge mûr. »

Nous avons renouvelé cette année notre demande à la législature pour obtenir une subvention annuelle, mais sans plus de succès que les années précédentes ; cependant, le bureau de direction a l'espoir que si l'Institut publie annuellement, à l'exemple des autres institutions subventionnées, des études sur l'histoire naturelle et autres sciences, le gouvernement s'empressera de lui rendre justice.

Le bureau de direction constate avec un profond regret que l'Institut Canadien a perdu cette année un de ses membres les plus distingués dans la personne de Lucien Turcotte, écr., avocat, et professeur de droit romain à l'Université Laval. Le vide créé dans nos rangs par la mort prématurée de ce jeune homme plein d'avenir, sera difficilement comblé. Il nous semble encore entendre sa voix mâle et éloquente retentir dans cette enceinte. M. Ovide Leduc, citoyen honorable et estimé, et l'un des fondateurs de l'Institut, nous a aussi été enlevé.

Comme il est désirable que notre bibliothèque et notre musée se développent et s'enrichissent de plus en plus, le bureau de direction invite avec instance les membres de l'Institut à y contribuer dans la mesure de leurs ressources, soit par des livres, des objets d'art, etc., etc.

En terminant, le bureau de direction est heureux de constater que l'Institut Canadien marche d'un pas ferme dans la voie du progrès, et sans doute, l'avenir lui réserve un rôle digne de l'attention de tous ceux qui s'intéressent au développement moral et intellectuel de la jeunesse de cette Province.

J. F. BELLEAU,
Vice-Président.

Le rapport du Trésorier pour l'année 1873 donne l'état suivant :

Recettes	$ 839 02
Dépenses	640 99
Balance en caisse le 1er février 1874..	$ 188 03
Actif : Bibliothèque, tableaux, ameublement, musée, etc	$6,334 03
Passif : Aucun.	

RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE.

Depuis le mois de février de cette année (1874), la bibliothèque s'est enrichie de 200 volumes et de 63 brochures sur les sujets les plus variés. Ces chiffres comprennent les ouvrages achetés ici et à l'étranger, les revues et les journaux reliés, enfin les volumes obtenus par dons et par échange. Les plus sincères remerciements sont offerts aux personnes suivantes pour les dons qu'ils ont faits à l'Institut :

DONS FAITS A L'INSTITUT CANADIEN.

PAR M. L.-H. HUOT.

Bégin (l'abbé L. N.)—La primauté et l'infaillibilité des Papes.
Annuaire du commerce de Québec.
Conscience (Henri.)—Batavia.
——————Le marchand d'Anvers.
Doherty (l'abbé.)—English writings.

PAR LES AUTEURS RESPECTIFS.

Lemay (L. P.)—Evangéline.
——————Deux poèmes couronnés par l'Université Laval.
Buies (Arthur.)—Chroniques.
Larue (Hubert)—Du suicide.
——————Réponse au mémoire de MM. Brousseau.
——————The Catholic Corporations of Quebec.
Bégin (l'abbé L. N.)—La sainte Bible et la règle de foi.
Routhier (A. B.)—Causeries du dimanche (2 exemplaires.)
Drapeau (Stanislas.)—Colonisation du Bas-Canada, 1851 à 1861.
——————Ressources productives et richesse du Canada.
——————Observations sur la découverte du tombeau de Champlain.
Lareau & Doutre—Le droit civil canadien.
Lareau (Ed.)—Histoire de la littérature canadienne.

PAR M. O. FRÉCHETTE.

Martin (le R. Père).—Vie du R. P. Jogues.

PAR M. E. J. LANGEVIN.

Langevin (L'Hon. H. L.)—Rapport sur la Colombie.

PAR LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DE QUÉBEC.

Transactions of the Literary and Historical Society.—Vol. 1er de la 1ère série, et toute la nouvelle série (10 brochures).
Manuscrits of the early history of Canada.—2e série.

PAR M. E. RÉMILLARD.

Boucher de la Bruère.—Le Canada sous la domination anglaise.
Labrie.—Les premiers rudiments de la constitution britannique.
Cauchon (L'Hon.)—L'union des Provinces.
5 autres brochures canadiennes.

PAR LE BUREAU DE L'AGRICULTURE.

La Province de Québec et l'émigration européenne.

PAR UN AMI.

Morgan (Henry).—Sketches of celebrated Canadians.
Ascher (J. G.)—Voices from the earth.
Sangster (Charles).—The St. Lawrence and the Saguenay.
Suzor (L. T.)—Guide des manœuvres de l'infanterie.
Thibault (Norbert).—De l'agriculture (brochure).

PAR M. LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

Monseigneur Baillargeon, sa vie, son oraison funèbre, etc.
200e anniversaire de la découverte du Mississipi.
Souvenir consacré à M. L.-J. Casault.
600e centenaire de Saint-Thomas d'Aquin.

Pâquet (l'abbé).—Le libéralisme.
Brunet (l'abbé).—Eléments de botanique.
————————Plantes de la flore du Canada.
————————Voyage d'André Michaud au Canada.
200e anniversaire de l'arrivée de Mgr. de Laval.
Mémoire sur le Séminaire de Québec.
Annuaires de l'Université Laval, (16 brochures).
Fac simile de la liste de l'équipage de Jacques-Cartier.
17 autres brochures canadiennes.

OUVRAGES OBTENUS POUR ÉCHANGE.

Miles (H. H.)—History of Canada, French regime.
Salmon fisheries in Canada.
Day (Mrs.)—Pioneers of the Eastern Townships.
Règne militaire en Canada.
Roy. Charlemagne et son siècle.
Guay (l'abbé).—Chronique de Rimouski.
Marchand (F. G.) Erreur n'est pas compte.
Genand (J. A.)—Notes de voyage.
Dunn (Oscar).—L'Union des catholiques.
Raymond (l'abbé).—Discours sur l'amour de la vérité.
Extract from a manuscript relating to the siege of Quebec, 1759, kept by Col. M. Fraser.
Panet (J. C.) Journal du siége de Québec en 1759.
Tassé (Joseph).—La vallée de l'Outaouais.

ACHAT D'OUVRAGES CANADIENS.

Histoire des Ursulines, 4 vols.
LaRue (Dr. H.)—Mélanges.
Bourassa (N.)—Jacques et Marie.
Fréchette (L. H.)—Mes loisirs.
Ferland (l'abbé).—Notes sur les régistres de Notre-Dame de Québec.
Lemay (L. P.)—Essais poétiques.
DeBoucherville.—Une de perdue, deux de trouvées, 2 vols.
Braün (R. P.)—Le mariage chrétien.
Doherty (l'abbé).—Ses écrits français.
Gérin-Lajoie (A.)—Jean Rivard le défricheur.
Tanguay (l'abbé).—Répertoire général du clergé canadien.
Faillon (l'abbé).—Histoire de la colonie française au Canada, 3 vols.
Morgan (H.)—Bibliotheca Canadensis.

REVUES RELIÉES.

Revue Canadienne de 1870 à 1874, 4 vols.
Album de la Minerve 1872, 1873, 2 vols.
Opinion Publique, 1870 à 1874, 4 vols.
Canadian Illustrated News, 1870 à 1874, 4 vols.

London Quaterly Review, 1873, 2 vols.
Westminster Review, 1873, 2 vols.
Edinburgh Review, 1873, 2 vols.
Blackwood Magazine, 1873, 4 vols.
Revue Britannique, 1873, 6 vols.

ACHAT D'OUVRAGES ÉTRANGERS.

Violeau (H.)—Souvenirs et nouvelles.
Wiseman (le Cardinal.)—La lampe du sanctuaire.
Bourdon (Mme.)—Marcia et les femmes aux premiers temps du christianisme.
——————Marthe Blondel. Tableaux d'intérieur, 2 vols.
——————Marie Tudor et Elizabeth.
——————Abnégation La vie réelle, 2 vols.
——————Les trois sœurs.
——————Nouvelles historiques.
——————Denise. La vie réelle, 2 vols.
——————Quatre nouvelles. Onze nouvelles, 2 vols.
Conscience (Henri.)—Œuvres complètes, 32 volumes.
Erckmann-Chatrian.—Histoire d'un conscrit de 1813, (33e édition)
——————Waterloo, (25e édition.)
——————L'invasion ou le Fou Yégof.
Guenot (C.)—La vengeance d'un juif.
Beauchesne (M. A. de.)—La vie de Madame Elizabeth, 2 vols.
Beautain (l'abbé.)—La chrétienne de nos jours, 2 vols.
Ozanam (F.)—Lettres, 2 vols.
——————Mélanges, 2 vols.
Sainte-Beuve.—Nouveaux lundis, 13 vols.
Montalembert (le Comte de).—Histoire de Sainte-Elizabeth, 2 vols.
Manning (Mgr.)—Histoire du Concile du Vatican.
Enault (Ls.)—Paris brûlé par la Commune.
Hans (L.)—Second siége de Paris.
De Villiers et de Targes.—Tablettes d'un mobile.
Delmas (E.)—De Froschwiller à Paris.
De Beaumont-Vassy.—Histoire de la Commune de Paris.
Vausserie (Vte. de la.)—Histoire illustrée de la guerre de 1870-71.
Andryane (A.)—Mémoire d'un prisonnier d'état, 2 vols.
Pontmartin (A. de).—Les jeudis de Madame Charbonneau.
——————Les corbeaux du Gevaudan.
——————Contes et nouvelles.
——————La fin du procès.
——————Entre chien et loup.
——————Mémoires d'un notaire.
——————Le fond de la coupe.
——————Pourquoi je reste à la campagne.
Geiger (le chanoine H.)—Lydia
Newman (le R. P.)—Callista, scène de l'Afrique chrétienne.
Villeneuve (E. de).—Epagathus ou les martyrs de Lyon.
Klitsche de Lagrange.—La vestale.

Collins (W. W.)—Sans nom, 2 vols.
Ballerini (le R. P.)—La pauvresse de Casamari.
Maricourt (R. de).—Vivia ou les martyrs de Carthage.
Dicken (Charles).—Contes de Noël.
Manzoni (A.)—Les fiancés, histoire milanaise du 17e siècle.
Reybaud.—Les économistes modernes.
Courcelle—Seneuil. Traité d'économie politique, 2 vols.
Garnier.—Traité d'économie politique.
Le Magasin Pittoresque, 12 vols.
Le Musée des Familles, 4 vols.

LOUIS P. TURCOTTE,
Bibliothécaire de l'Institut Canadien.

Liste des Revues et Journaux Illustrés reçus à l'Institut Canadien.

La Revue Canadienne.
L'Album de la Minerve.
L'Opinion Publique.
Journal de l'Instruction Publique.
Journal of Education.
The Canadian Illustrated News.
The Monetary Times, Toronto.
L'Illustration, Paris.
Le Correspondant, Paris.
La Revue Britannique.
La Revue des Etudes Religieuses et Philosophiques.
L'Univers Illustré.
Le Musée Universel.
The London Illustrated News.
London Quaterly Review
Westminster Review.
British Quaterly Review.
Edinburgh Review.
Blackwood Magazine.
Frank Leslie's Illustrated News.
Harper's Illustrated News.
Scientific American.
L'Union, Journal de Paris.
La Gazette de Joliette.
Le Courrier des Etats-Unis.
The New-York Tribune.
The Globe, Toronto.
The Mail, Toronto.
Le Courrier d'Outaouais.
Le Moniteur Acadien.
Le Métis, Manitoba.
La Minerve.
Le National.
Le Nouveau Monde.
Le Bien Public.
The Herald, Montreal.
The Gazette, Montreal.
Le Journal de Québec.
Le Canadien.
L'Evénement.
Le Courrier du Canada.
The Morning Chronicle.
The Quebec Mercury.
The Budget.
L'Echo de Lévis.
Le Courrier de Saint-Hyacinthe.
Le Journal des Trois-Rivières.
Le Constitutionnel.
Le Franco-Canadien.
Les Laurentides.

Présidents Honoraires et Actifs de l'Institut Canadien depuis sa fondation.

	PRÉSIDENTS HONORAIRES.	PRÉSIDENTS ACTIFS.
1848-49	L'Hon. R. E. Caron.	L'Hon. M. A. Plamondon.
1849-50	" "	J. B. A. Chartier, Ecr.
1850-51	" "	F. R. Angers, Ecr.
1851-52	" "	L'Hon. P. J. O. Chauveau.
1852-53	L'Hon. Ls. Panet.	F. X. Garneau, Ecr.
1853-54	L'Hon. N. F. Belleau.	L'Hon. U. J. Tessier.
1854-55	L'Hon. Jos. Cauchon.	L'Hon. Nap. Casault.
1855-56	F. X. Garneau, Ecr.	Cyrille Delagrave, Ecr.
1856-57	" "	L. J. C Fiset, Ecr.
1857-58	" "	Octave Crémazie, Ecr.
1858-59	" "	P. J. Jolicœur, Ecr.

PRÉSIDENTS HONORAIRES.	PRÉSIDENTS ACTIFS.
1859-60—F. X. Garneau, Ecr.	Gaspard Drolet, Ecr.
1860-61 " "	L. B. Caron, Ecr.
1861-62 " "	R. J. Z. Leblanc, Ecr.
1862-63 " "	Jacques Auger, Ecr.
1863-64 " "	L'Hon. H. Langevin.
1864-65 " "	" "
1865-66 " "	J. C. Taché, Ecr.
1866-67—P. A. DeGaspé, Ecr.	H. T. Taschereau, Ecr.
1867-68 " "	Frs. Langelier, Ecr.
1868-69 " "	" "
1869-70 " "	D. J. Montambault, Ecr.
1870-71 " "	Théop. Ledroit, Ecr.
1871-72—J B. Meilleur, Ecr.	" "
1872-73—Cyrille Delagrave, Ecr.	Jean Blanchet, Ecr.
1873-74—L. G. Baillargé, Ecr.	" "
1874-75—Hon. P. J. O. Chauveau.	J. F. Belleau, Ecr.

Officiers de l'Institut Canadien pour 1874-75.

Hon. P. J. O. Chauveau	Président honoraire.
J. F. Belleau, écuyer................	Président actif.
Ed. Rémillard, écuyer, J. O. Tousignant, écuyer, }	Vice-présidents.
L. P. Vallée, écuyer..................	Trésorier.
Chs. Joncas, écuyer	Assistant-trésorier.
J. O. Fontaine, écuyer..............	Secrétaire-archiviste.
M. Chabot, écuyer, H. J. J B. Chouinard, écuyer, } ...	Assistants-sec.-arch.
J. B. Delisle, écuyer	Secrétaire-correspondant.
Math. Chouinard, écuyer, L. N. Joncas, écuyer, }	Assistants-sec.-corresp.
Louis P. Turcotte, écuyer	Bibliothécaire.
Victor Bélanger, écuyer...........	Curateur du Musée.

Bureau de Direction.

M. le Curé de Québec, MM. Ph. J. Jolicoeur, T. Ledroit, F. Langelier, D. J. Montambault, M. Chouinard, H J. J B. Chouinard, F. Garneau, P. B Casgrain, T. E. Roy, Chs. Joncas, J. B. Derome, L. J. C. Fiset, J. Blanchet, M. Chabot et Jos. Hamel.

LISTE DES MEMBRES ACTIFS

DE

L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

A

Amyot, D. E.
Angers, Hon. A. R., M. P. P.
Auclair, Rév. Joseph
Audette, F. M.
Audette, J. George
Auger, Jacques

B

Baby, William, M. P.P.
Baillargé, Ls. G.
Baillargeon, Hon. P.
Barbeau, Jean
Beaudet, Elisée
Bédard, H. A.
Bédard, Simon
Bégin, Rév. Ls. N.
Bélanger, Edmond
Bélanger, Jules
Bélanger, Victor
Belleau, Isidore
Belleau, Jacques F.
Benoit, Séverin
Berlinguet, F. X.
Bigaouette, J. E.
Bilodeau, Louis
Blanchet, Dr. H.
Blanchet, Jean
Blouin, Edmond
Blumhart, Wm.
Bolduc, J. E.
Bouchard, Charles
Bouchard, George
Bouchard, Philéas
Bourbeau, François
Bourget, Alfred
Breton, Joseph
Breton, Romuald
Brisson, N.
Brousseau, J. D.
Brunet, J. C.
Burroughs, John
Bussière, P. G.

C

Cadoret, J. E.
Campeau, O. F.
Cannon, L. J.
Caron, A. P., M. P.
Caron, Hon. R. E.
Carrell, James
Carrier, Onésime
Casault, Hon. L. N., J. C. S.
Casgrain, P. B., M. P.
Cauchon, Hon. Jos., M. P.
Cazeau, Rév. C. F., V. G.
Cazeau, Vincent
Chabot, Marcel H.
Chaperon, J. A. E.
Charest, Elzéar
Charlebois, J. A.
Chauveau, Alexandre, M. P. P.
Chauveau, Hon. P. J. O.
Cherrier, Benjamin
Chinic, Hon. Eug.
Chinic, E. N.
Chouinard, Alfred
Chouinard, H. J.
Chouinard, H. J. J. B.

Chouinard, Mathias
Chouinard, P. Z.
Cloutier, Arsène
Cloutier, Charles
Connolly, Michael
Consigny, F. X.
Cousin, Paul
Côté, Alphonse
Côté, Jean
Côté, Napoléon
Côté, Ths. G. O.
Crémazie, Joseph

D

Damiens, Martin
Darveau, Joseph
DeBlois Pierre
DelaChevrotière, J. O.
Delâge, J. B
Delagrave, Cyrille
DeLéry, Hon. A. C.
Delisle, P. G.
Demers, Harrisson
Derome, J. B.
Derome, Victor
Déry, Elzéar
Desbarats, W. S.
Deschamps, J. E.
Dion, Alphonse
Dion, Aurélien
Dionne, Ernest
Dorion, Eugène
Doucet, Bruneau
Doucet, P. A.
Doyle, William
Drolet, Albert
Drolet, Edmond E.
Drolet, Gaspard
Drolet, Jacques
Drolet, Louis
Dubeau, J. B. Zéphirin
Duchesnay, T. G., Lieut.-Col.
Duprez, Edmond
Duquet, Cyrille
Duval, George
Duval, Hon. J.

E

Emond, Michel

F

Fabre, Hector
Faucher de St Maurice, Jules
Faucher de St. Maurice, Narcisse
Fiset, Louis J. C.
Flynn, Edmond J.
Fontaine, Joseph
Fontaine, Joseph O.
Fontaine, Louis
Fortier, Félix
Fortier, Dr. J. E.
Fortin, Thomas
Fournier, Hon. T., M. P.
Fréchette, Ls. Honoré, M. P.
Fréchette, Ovide
Frenette, Elzéar

G

Gaboury, Augustin
Gagnon, Gustave
Gariépy, Alexis
Garneau, Didier
Garneau, Némèse
Garneau, Hon. P., M. P. P.
Gauthier, Ed. C.
Gauthier, Frédéric
Gauvreau, Etienne
Gauvreau, Léon Achille
Genest, P. M. A.
Giard, A. F.
Giard, Dr. Louis
Gingras, Cyrille
Glackmeyer, Edouard
Globensky, Benjamin
Gouge, Pierre
Gourdeau, Alphonse

H

Hamel, Adolphe
Hamel, Alphonse
Hamel, Charles N.
Hamel, Eugène
Hamel, Ferdinand E.
Hamel, Joseph
Hardy, Alexandre
Hardy, Alphonse
Hébert, J. B. C.
Houde, Philippe

Huot, Abel
Huot, Edouard
Huot, Louis Honoré
Huot, Philippe
Huot, Pierre Gabriel

J

Jodoin, Isaïe
Jolicœur, P. J.
Joly, H. G., M. P. P.
Joncas, Charles
Joncas, Louis Napoléon
Joncas, Léger

L

Labrecque, Magloire Alphonse
Lafrance, A.
Lafrance, C. J.
Lafrance, P.
Lagacé, Onésime
Laliberté, J. B.
Langelier, Frs., M. P. P.
Langelier, Jacques Chrysostôme
Langlois, Charles
Langlois, Jean, M. P.
Larue, François Achille
Larue, Dr. F. A. Hubert
Larue, George
Larue, Gilbert H.
Laveau, Charles
Lavoie, Joseph Xénophon
Lebel, Joseph
Leclerc, Alfred
Ledroit, Théophile
Lefaivre, L. C.
Lefaivre, P. F. X.
Lemay, Léon Pamphile
Lemieux, F. X.
Lemoine, Edouard
Lemoine, Gaspard
Lemoine, Jules
Lepage, Thomas Jacob
Lépine, George
Lesage, Siméon
Lespérance, Pierre
Lessard, Louis
Levasseur. L. N.
Livernois, Jules Ernest
Lyonnais, Joseph

M

MacKay, Pierre
Malouin, J. A.
Marcou, Hector F.
Marmette, Joseph E.
Marsan, Antoine T.
Martel, J. B.
Martineau, Jean Louis
Masson, T. Timothée
Matte, Rodolphe
Matthieu, J. O.
Michaud, Ths. Silvio
Michaud, Arthur
Montambault, D. J.
Montigny, J. O.
Moreau, Edouard
Morissette, C. A.

N

Nadeau, Joseph
Nelson, T. R.
Nesbitt, Edouard
Noël, Léonidas
Normand, Fabien

P

Pampalon, Joseph
Patry, J. Hilarion
Panet, Hon. Eugène
Pelletier, C. A. P., M. P.
Pelletier, H. Cyrias
Pepin, Joseph
Picher, Aristide
Picher, Frs. Xavier
Plante, D. O.
Plante, Félix
Potvin, Thomas
Pourtier, Docteur
Proulx, J. B. Narcisse
Pruneau, J. B.

R

Rémillard, Ed.
Renaud, J. B.
Rhéaume, A.
Rinfret, George
Robitaille, C. N.
Robitaille, Ed.

Robitaille, L. N.
Robitaille, Dr. O.
Rouleau, Fortunat, M. P.
Rousseau, Edmond
Rousseau, Dr. E.
Rousseau, H. B.
Rousseau, L. D. O.
Roy, Hon. David
Roy, George
Roy, Dr. F. E.
Roy, Odilon
Roy, Thomas Etienne

S

Saucier, F. X. R.
Sheyn, Joseph
Simard, Dr. L. J. A.
Sirois, J. B.
Suzor, C. T.

T

Tardivel, J. M.
Taschereau, Mgr. E. A.
Taschereau, Hon. J. T., J. C. S.
Taschereau, H. T., M. P.
Taschereau, Linière
Tessier, Cyrille
Tessier, Félix
Tessier, Ulric, jnr.
Tessier, Hon. U. J., J. C. S.
Têtu, Laurent
Thibaudeau, Alfred
Thibaudeau, Hon. Isidore
Thibaudeau, Urbain
Tousignant, J. O.
Trudel, Jos.
Turcot, Francis
Turcotte, H. Adjutor
Turcotte, Louis P.
Turcotte, Nazaire
Turgeon, Elie Zotique

V

Vaillancourt, A.
Valin, P. V., M. P. P.
Vallerand, F. Ol.
Vallée, L. P.
Vallée, R. P.
Vézina, Adolphe
Vézina, George
Vézina, Ludger
Vincelette, M.
Voyer, L. N.
Vocelle, Elzéar

W

Watters, G. D.
Wolfshon, Joseph

Liste Supplémentaire des Membres Actifs.

Depuis que cette brochure est sous presse, les personnes suivantes ont été élues membres actifs de l'Institut :

Baillargeon, Elzéar
Baillargé, Charles
Bégin, Edouard
Bilodeau, Pierre D.
Boivin, Joseph
Bouchard, Auguste
Bourget, Louis
Côté, Chs. Toussaint
DeChamplain, Eugène
Déry, Ed. Joseph
Dorion, Napoléon
Drouin, Frs. X.
Dussault, Louis
Gagnon Chs. A.
Garneau, Eugène
Gourdeau, Godefroi
Grenier, Joseph
Jacques, R.
Jobin, Adolphe
Jobin, Paul
Labrecque, Cyprien
Langlois, Edouard

Lapointe, Arthur
Leclerc, U. Théophile
Lefaivre, George
Letellier, Alphonse
Marceau, Arthur
Plamondon, J. Petrus
Poliquin, Joseph
Poston, George
Rochette, Léon
Roy, Louis Joseph
Têtu, Horace
Vandry, Joseph
Vandry, Zéphirin

Membres Honoraires.

Hon. M. A. Plamondon, J. C. S.
Hon. L. B. Caron, J. C. S.

Membres Correspondants.

L'abbé T. A. Chandonnet,
M. Samuel Benoit.

TABLE DES MATIÈRES.

PAGE.

Introduction 3
L'Institut Canadien de Québec, conférence donnée par M. Louis P. Turcotte 5
L'Ornithologie du Canada, conférence donnée par M. J. M. LeMoine 21

APPENDICE.

Rapport du bureau de direction de l'Institut Canadien pour l'année finissant le 1er février 1874 49
Rapport du bibliothécaire pour 1874 50
Liste des Revues et Journeaux illustrés reçus à l'Institut Canadien 55
Présidents honoraires et actifs de l'Institut depuis sa fondation. 55
Officiers de l'Institut Canadien pour 1874-75 56
Liste alphabétique des membres actifs de l'Institut Canadien.... 57

ANNUAIRE

DE

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUEBEC

1875

N° 2

SOMMAIRE.

[illegible] conférence donnée par M. P. J. Jolicœur.

[illegible] des fileuses (scène acadienne), conférence donnée par M. J. O. Fontaine.

La Pologne, ses origines, sa gloire, ses malheurs. Conférence donnée par M. H. J. J. B. Chouinard.

[illegible] exclusives et études spéciales en histoire naturelle, par M. l'abbé L. Provancher.

[illegible] Prévost. 1812. Conférence donnée par M. Jean Blanchet.

[illegible] général sur l'ornithologie en Amérique, par M. J. M. LeMoine.

[illegible] du Bureau de Direction de l'Institut Canadien, par M. J. [illegible] Belleau.

[illegible] la Bibliothèque, par M. Louis P. Turcotte.

[illegible] et journaux reçus à l'Institut Canadien.

[illegible] des membres actifs de l'Institut Canadien.

QUEBEC

IMPRIMERIE A. COTE ET Cie

1875

ANNUAIRE

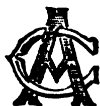
DE

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC

1875

N° 2



QUEBEC
IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie

1875

INTRODUCTION

L'Institut Canadien de Québec a l'avantage de publier un deuxième Annuaire, beaucoup plus considérable que le premier. Cette brochure contient quelques-unes des conférences qui ont été données sous le patronage de cette institution, et que le public a si bien goutées, plusieurs travaux de nos meilleurs naturalistes, les rapports des divers officiers, etc. Comme on peut le voir, l'Institut a fait d'immenses progrès pendant l'année: la bibliothèque s'est enrichie de 450 volumes choisis, plusieurs publications importantes ont été déposées sur les tables, plus de cent nouveaux noms ont été ajoutés à la liste de ses membres actifs; enfin ses séances littéraires, si bien remplies par nos littérateurs, ont toujours attiré une foule nombreuse. Voilà autant de résultats importants obtenus grâce à la libéralité de la législature provinciale et au zèle des membres et des officiers. L'Institut poursuit donc avec vigueur le but patriotique que ses fondateurs avaient en vue. Il pourra continuer dans cette voie prospère, si le concours des citoyens et l'octroi de la législature lui sont de nouveau accordés.

L'INSTITUT CANADIEN
DE QUÉBEC

D'IBERVILLE

Conférence prononcée le 11 mars 1875,

Par P.-J. JOLICŒUR, Écuyer.

I

Parmi les colons qui, en 1641, quittèrent la France pour venir s'établir au Canada, l'histoire fait mention d'un jeune homme ou plutôt d'un enfant de quinze ans. Il se nommait Charles Lemoyne, et était né à Dieppe, paroisse de Saint-Remi, le 2 août 1626. Son père se nommait Pierre Lemoyne et sa mère, Judith Duchesne.

Dès son arrivée à Québec, il entra au service des révérends pères jésuites qui l'employèrent dans les missions qu'ils avaient établies chez la nation huronne. Quatre années de séjour au milieu des peuplades sauvages le rendirent familier avec leurs mœurs, leurs coutumes et leurs langues. Aussi, lorsque M. de Maisonneuve, gouverneur de Ville-Marie, demanda au gouverneur de la Nouvelle-France de lui envoyer un bon sujet qui pût à la fois servir comme soldat et comme interprète, M. de Montmagny jeta les yeux sur Charles Lemoyne.

Ce dernier se rendit à Montréal en 1646. L'occasion se présenta bientôt pour lui de montrer son courage et son habileté. Comme l'on sait, la colonie de Ville-Marie était sans cesse en butte aux incursions des Iroquois.

Un jour, ces barbares, sous prétexte de parlementer, se présentèrent aux environs du fort et, ne se voyant pas inquiétés, se saisirent d'un colon du nom de Normanville. Charles Lemoyne qui en a connaissance, couche en joue deux Iroquois, les force à s'avancer vers le fort et les fait prisonniers. Les autres sauvages effrayés ramènent Normanville et l'échangent contre leurs camarades. Dans une autre circonstance, une bande d'Iroquois profitant de l'heure où les habitants revenaient de la messe, se jettent sur eux. Lemoyne appelé en toute hâte arrive avec ses compagnons et attaque les sauvages avec tant de vigueur qu'il les met en fuite, après en avoir tué un grand nombre.

La colonie eut quelque temps de répit. Lemoyne en profita pour défricher les terres qu'on lui avait concédées. Véritable type du soldat laboureur, on pouvait dire de lui ce qu'on disait des anciens Israélites, qu'il tenait la charrue d'une main et l'épée de l'autre.

Aussi, durant le cours de sa longue carrière, il fit partie de presque tous les combats contre les Iroquois. En 1655, les tribus ennemies s'étaient réunies de l'autre côté du fleuve, en face de Montreal. Quelques guerriers se détachent du groupe et se présentent dans deux canots en face du fort. Lemoyne saute dans une embarcation, se dirige vers eux armé de deux pistolets et, à l'aide de quelques hommes placés en embuscade, il les fait prisonniers et les conduit au fort. Les Iroquois viennent en nombre réclamer leurs compagnons, et comme on ne veut les rendre qu'à condition que les prisonniers français soient mis en liberté, ils menacent d' n venir aux dernières extrémités et veulent mettre pied à terre. Mais Lemoyne, aidé du major Closse et de ses hommes, les reçoit avec tant d'impétuosité que, saisis de terreur, ils regagnent leurs canots.

En 1665, Charles Lemoyne étant allé à la chasse près de Sainte-Thérèse fut surpris et attaqué par une bande d'Iroquois. Comme ils le connaissaient pour avoir plus d'une fois éprouvé sa valeur, ils lui crièrent de se rendre. Lemoyne refuse, et les mettant en joue il recule à petits pas. Malheureusement il s'embarrasse les jambes dans les branches et tombe à terre. Il se relève promptement et prend la fuite. Mais les Iroquois le rejoignent, s'en

emparent et retournent triomphants dans leurs cantons. La nouvelle parvenue bientôt à Ville-Marie y causa la plus grande douleur et fut regardée comme une telle calamité qu'on y fit des prières publiques. Cependant les Iroquois se préparaient à faire subir à leur prisonnier les plus cruels supplices. Mais Lemoyne ne se déconcerta pas. Comme il savait bien leur langue, il les harangua et leur dit : " Vous pouvez me faire mourir ; mais ma mort sera rigoureusement vengée. Il viendra quantité de soldats français qui brûleront vos villages ; ils arrivent maintenant à Québec, j'en ai l'assurance."

Ce hardi discours impressionna les sauvages ; ils le relâchèrent et l'adoptèrent comme un des leurs.

Charles Lemoyne fut non-seulement un valeureux capitaine, mais grâce à sa connaissance des langues sauvages, il rendit de nombreux services, comme négociateur de la paix et comme interprète. C'est pour les reconnaître que les gouverneurs et les intendants lui accordèrent à diverses reprises d'immenses concessions de terre. C'est ainsi que l'intendant Talon lui donna toutes les terres non concédées sur le bord du fleuve Saint-Laurent, depuis Varenne jusqu'à la seigneurie de la Prairie, lesquelles terres l'intendant Duchesneau érigea plus tard en fief sous le nom de Longueuil. De son côté, Louis XIV lui accordait en 1668 des lettres de noblesse en le qualifiant de sieur de Longueuil.

Quelque temps auparavant et, à l'occasion de son mariage, M. de Maisonneuve lui avait donné une étendue de quatre-vingt-dix arpents de terre dans l'Ile de Montréal.

Ce mariage eut lieu en 1654. Lemoyne, alors âgé de vingt-huit ans, épousait, le 28 mai, à Ville-Marie, mademoiselle Catherine Thierry, mieux connue sous le nom de Catherine Primot, parce que son oncle M. Antoine Primot et Martine Messier, son épouse, n'ayant point d'enfants, l'avaient adoptée comme leur propre fille, au moment où ils quittèrent le diocèse de Rouen pour venir s'établir au Canada. Mademoiselle Primot avait alors quatorze ans et, suivant un historien, " elle annonçait déjà ce qu'elle serait un jour : une mère de famille accomplie et un modèle achevé de vertu pour toute la colonie." (L'abbé Faillon.)

Après quarante ans de service, Charles Lemoyne

mourut à Montréal en 1683 et fut inhumé dans l'église paroissiale.

Il fut père de treize enfants, dont deux filles et onze garçons. Dix d'entre ces derniers ont noblement consacré leur vie entière au service de leur roi et à la gloire de leur patrie. Et quelle vie ! vie de fatigues, de privations, de dangers de toutes sortes et sur terre et sur mer ; car les deux éléments leur furent également familiers, les deux éléments furent témoins de leurs exploits si glorieux, si téméraires parfois qu'ils sont à peine croyables. Nous les voyons toujours prêts à voler au danger, à la voix du devoir et de l'honneur, et cela, sans espoir de récompense, car ils agissaient en des lieux à peine connus et loin des yeux de la Cour, souveraine dispensatrice des grâces et des faveurs.

II

L'aîné, Charles Lemoyne, naquit à Montréal le 10 décembre 1656. Il fut en 1700 créé baron en récompense, disent les lettres patentes, des services qu'il avait rendus et qu'il rendait tous les jours à la colonie et qu'il avait érigé sur sa seigneurie un fort en pierre à quatre bastions.

En 1711, lors de la grande invasion que les colonies de la Nouvelle-Angleterre avaient projetée et par terre et par mer contre la Nouvelle-France, le baron de Longueuil surnommé avec raison le Machabée de Montréal, jugeant qu'il ne fallait pas laisser arriver les Anglais jusqu'à Ville-Marie, sans leur dresser quelque embuscade, résolut d'aller avec une poignée de gens les attaquer proche de Chambly où ils devaient passer. Il fit porter devant lui un étendard qui était l'image de la Vierge avec une inscription composée par la sœur Leber, sa cousine germaine, étendard que M. de Belmont bénit solennellement dans l'église paroissiale de Montréal et remit lui-même dans les mains du brave capitaine, en présence de tout le peuple.

Après avoir été successivement gouverneur de Montréal et de la ville du Détroit, et avoir pris part à maints combats avec son frère de Sainte-Hélène, le baron de Longueuil mourut à Montréal âgé de près de 73 ans.

Le second fils est Jacques Lemoyne, sieur de Sainte-Hélène, capitaine dans une compagnie du détachement de marine (1). Ce jeune homme plein d'espérance et doué de tous les dons du cœur et des charmes de l'esprit, se distingua par plusieurs beaux faits d'armes. Il trouva la mort sur les hauteurs de Beauport, à la tête d'un détachement de Canadiens chargé d'arrêter la marche de l'armée anglaise, lors du siége de Québec, sous l'amiral Phipps en 1690. Il fut vivement regretté des Canadiens dont il était l'idole et du comte de Frontenac qui perdait en lui un officier actif et intrépide.

En troisième lieu, vient Pierre Lemoyne, d'Iberville.

En quatrième lieu, Paul Lemoyne de Maricourt (2), capitaine dans la marine, mort épuisé par les fatigues qu'il avait essuyées dans les expéditions fréquentes qu'il fit chez les Iroquois.

Puis, c'est Joseph Lemoyne de Sérigny, (3) lieutenant de vaisseau, compagnon inséparable de d'Iberville qu'il seconda dans toutes ses entreprises.

François Lemoyne de Bienville, (4) officier dans les troupes de marine, tué par les Iroquois, au siége d'une maison occupée par ces barbares qui périrent tous au nombre de trente.

Son nom doit être familier à ceux qui ont lu le roman historique de M. Marmette.

Louis Lemoyne de Châteauguay, (5) garde de marine, tué par les Anglais au siége du fort Bourbon en 1694.

Gabriel Lemoyne d'Assigny, mort des maladies contagieuses, à l'Isle de Saint-Domingue. Il avait accompagné d'Iberville dans son expédition sur le Missisippi en 1701.

Jean-Baptiste Lemoyne de Bienville (6), deuxième du nom, gouverneur de la Louisiane. Notre artiste, feu M. Théophile Hamel, a fait, il y a quelques années, son portrait, à la demande de la municipalité de la Nouvelle-Orléans.

(1) Né 26 avril 1659. Décédé 4 décembre 1690. Inhumé dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu à Québec.
(2) Né 15 décembre 1663. Décédé 21 mars 1704.
(3) Né le 22 juillet 1668. Mort en 1734, gouverneur de Rochefort.
(4) Né 10 mars 1666. Décédé 7 juin 1691.
(5) Né 5 janvier 1676.
(6) Né le 23 février 1680.

Antoine Lemoyne de Châteauguay, (1) aussi deuxième du nom, capitaine dans une compagnie de la marine à la Louisiane. Il se signala en Floride, à la Louisiane, en Acadie et aux Antilles.

Mais Pierre Lemoyne d'Iberville était sans contredit l'étoile la plus brillante de cette constellation.

Il naquit à Montréal en 1661. Destiné, comme ses frères au service militaire, on l'arracha, dès l'âge de quatorze ans, aux caresses de sa mère et aux joies de la famille pour l'envoyer faire son apprentissage de marin dans un vaisseau qui appartenait à son père. Puis, il fit, sous d'habiles navigateurs, plusieurs voyages en France. Il était bien jeune que déjà il était renommé pour son intrépidité, son sang-froid et ses connaissances comme marin.

Il avait à peine vingt-trois ans quand il fut chargé par le marquis de Denonville, alors gouverneur du Canada, d'accompagner le Chevalier de Troyes dans une expédition à la Baie d'Hudson. Cette contrée n'était pas précisément un paradis terrestre : " Là, dit un voyageur moderne, un hiver de neuf mois couvre la terre d'épais frimas ; jamais le sol ne dégèle à plus de trois ou quatre pieds de profondeur, et la nature éternellement morte jette dans l'âme l'épouvante et la désolation ; à peine, si une végétation languissante couvre les plaines de quelque verdure pendant le court intervalle de l'été ; et des bruyères stériles, de maigres bouleaux, quelques arbres résineux rachitiques, font l'ornement le plus pittoresque de ces climats glacés." On n'y allait donc pas pour y chercher les productions des pays tempérés, on n'y allait pas non plus à la conquête de la toison d'or ; mais on y trouvait une quantité considérable de pelleteries de la plus belle qualité. Les Esquimaux et les autres tribus sauvages venaient vers les forts, chargés des plus belles fourrures dont ils trafiquaient à très-bas prix. C'étaient les peaux d'ours gris, de renard, d'élan, d'orignal, de caribou, de blanches hermines, de loutre, de marte zibeline et surtout de castor si recherché alors par le commerce et l'industrie.

(1) Né le 7 juillet 1683.

Mais la Compagnie du nord faisait depuis longtemps à la Cour des plaintes continuelles de ce que les Anglais étaient sans cesse dans ces parages et y avaient construit plusieurs forts pour l'utilité de leur commerce.

D'après les instructions reçues de la Cour de France, le marquis de Denonville organisa pour les déloger une expédition dont il confia l'exécution aux trois frères d'Iberville, de Ste. Hélène et de Maricourt, conjointement avec le chevalier de Troyes. Ils partirent de Montreal au mois de mars, au nombre d'environ quatre-vingt-deux hommes. Ils suivirent la route de terre, route pénible et fatigante. La distance qu'ils avaient à parcourir était de 200 lieues. Chargés comme des bêtes de somme, tantôt traînant leurs canots, tantôt les portant sur leurs épaules, ils avaient à traverser des lacs et des rivières où les glaces menaçaient à chaque instant de les broyer et de les engloutir, des marais où ils enfonçaient dans l'eau et la boue jusqu'aux genoux, des bois où nul sentier n'était tracé. Après avoir souffert du froid et de la faim, et enduré des fatigues capables de faire succomber tout autres hommes que des Canadiens brisés dès l'enfance à cette vie de labeurs, ils arrivèrent au mois de juin devant le fort Monsipi.

Sans perdre un seul instant, ils en commencèrent le siége. Ce fort était de forme carrée, flanqué de quatre bastions, et revêtu d'une forte palissade en madriers. Au milieu était une redoute. D'Iberville et de Ste. Hélène, avec six de leurs compagnons, commencent l'attaque d'un côté, et de Maricourt et de Troyes de l'autre. D'Iberville escalade la palissade et saute en dedans du retranchement, tandis que ses compagnons font tomber sous la hache la porte prncipale du fort. Nos braves se réunissent alors pour donner l'assaut à la redoute dont ils ébranlent la porte à coups de bélier. Elle cède en partie; d'Iberville s'y précipite, l'épée d'une main et le fusil de l'autre, mais avant que ses compagnons puissent l'y suivre, les Anglais la referment. Voilà notre héros séparé des siens, dans l'obscurité la plus profonde, au milieu d'ennemis qui réunissent leurs coups contre lui. Sa position était critique; il ne perd cependant pas courage; il frappe à droite et à gauche, certain que ses coups ne tomberont pas sur une tête amie.

Enfin la porte cède sous les coups redoublés du bélier et donne passage aux Canadiens qui accourent pleins d'anxiété au secours de leur chef. Les Anglais saisis de frayeur demandent quartier et remettent le fort aux Français qui le démolissent, faute d'un nombre suffisant d'hommes pour le garder.

Les vainqueurs se dirigèrent dans une chaloupe armée d'une pièce de canon vers le second fort, celui de Rupert, situé à quarante lieues plus loin. Ils y arrivèrent dans la nuit du premier juillet. De Ste. Hélène alla dans l'obscurité faire la découverte du fort qu'un vaisseau retenu sur ses ancres était chargé de protéger. Pour s'assurer la prise du fort, il fallait commencer par s'emparer du vaisseau. C'est ce qu'on décida de faire et ce qui fut confié à d'Iberville et de Maricourt.

L'entreprise était téméraire et demandait beaucoup de prudence et d'adresse. Mais rien ne peut arrêter nos deux braves. Ils s'embarquent avec neuf hommes dans deux canots d'écorce. Ils s'avancent en silence, les avirons frappent à peine les flots. Chacun de son côté, ils se glissent comme deux serpents le long du vaisseau ; ils en escaladent les bords avec impétuosité. Le matelot chargé du quart veut donner l'alarme, mais avant qu'il ait jeté un cri, d'Iberville l'étend mort à ses pieds, puis il frappe sur le pont pour appeler les autres hommes de l'équipage. A mesure qu'ils sortent de l'écoutille, ils reçoivent la mort. Maître du vaisseau, d'Iberville fait cesser l'effusion du sang et constitue prisonniers le reste de l'équipage parmi lequel se trouvait le gouverneur que les Anglais avaient envoyé à la Baie d'Hudson.

Pendant ce temps-là, le chevalier de Troyes ne demeurait pas inactif. Il donnait l'assaut au fort qui se rendait sans coup férir.

L'entreprise était trop bien commencée pour être abandonnée en si beau chemin, car il restait encore un fort à prendre. C'était celui de Kichichouanne. La seule difficulté était de le trouver ; on ignorait dans quelle direction il était. Quelques coups de canon, tirés en mémoire d'une fête qu'on y célébrait, mirent les Français sur la trace. De Ste. Hélène se dirigea par terre, du côté d'où partait le bruit, pendant que d'Iberville descendait un peu plus lentement avec sa prise.

On s'occupa pendant la nuit à débarquer quelques pièces de canon et à prendre une position avantageuse. Au point du jour, on fit sommer le gouverneur de se rendre. Sur son refus, une batterie placée dans un bois en face du fort, fit un feu si nourri qu'au bout de quelques instants on entendit des voix qui paraissaient sortir de dessous terre et qui demandaient grâce. C'était la garnison parmi laquelle il ne s'était pas trouvé seulement un homme assez brave pour amener le pavillon.

Après quelques jours de repos, d'Iberville et le chevalier de Troyes s'embarquèrent pour Montréal, laissant à de Maricourt le commandement du fort.

Telles furent les premières armes de d'Iberville à la Baie d'Hudson.

Son nom y retentira longtemps encore toujours associé à quelque victoire, et tant qu'il vivra, les Anglais n'y auront que des établissements temporaires où ils seront toujours dans l'anxiété et la crainte.

C'est à la suite de cette campagne que le gouverneur du Canada lui écrivait : " Vous avez trop bien fait pour ne pas continuer les services que vous rendez au roi en servant la Compagnie du nord. Vous devez vous tenir pour assuré que je n'oublierai rien de ce qu'il conviendra de dire pour faire valoir vos services auprès du roi et de M. le marquis de Seignelay. C'est pourquoi je vous convie de continuer de bien faire et de vous attacher à faire réussir tous nos desseins."

Cependant la défaite que les Anglais avaient essuyée ne les avait pas découragés. Alléchés par les profits immenses que promettait le commerce de la Baie d'Hudson, ils vinrent en 1688 avec trois vaisseaux montés par quatre-vingts hommes mettre le siége devant le fort Kichichouanne autrement appelé Sainte-Anne.

D'Iberville y commandait avec quatorze hommes seulement de garnison ; mais il fit une défense si vigoureuse qu'il remporta une victoire complète sur les Anglais et s'empara de leurs trois vaisseaux dont il conduisit triomphalement le plus considérable à Québec. Le gouverneur lui écrivit en 1689, pour le féliciter en ces termes : " J'ai reçu vos deux lettres de l'automne dernier et de ce printemps, de tout ce qui s'est passé chez vous entre vous et les Anglais qui voulaient vous

enlever; je vous assure que je n'oublierai pas de rendre compte à M. le marquis de Seignelay, de votre conduite et de votre savoir-faire pour soutenir, votre ouvrage."

III.

Au commencement de l'hiver de 1690, le comte de Frontenac décidé à mettre un terme aux agressions continuelles des colonies anglaises contre les établissements français, et pour les punir de ce qu'elles excitaient constamment contre nous les tribus iroquoises, se résolut d'aller les attaquer chez elles.

A cet effet, il organisa trois partis de guerre qui devaient se ruer sur la Nouvelle Angleterre.

Le premier parti fut recruté à Montréal, et était chargé de se diriger du côté d'Albany.

Le deuxième, formé à Trois-Rivières, avait mission de détruire les bourgs qui se trouvaient sur la rivière Connecticut.

Le troisième devait partir de Québec et aller ravager les villages situés entre Boston et Pentagoët.

Les Canadiens étaient singulièrement propres à ce genre d'expéditions dont le succès dépendait de l'impétuosité de l'attaque.

L'histoire nous les dépeint, la tête couverte d'un long bonnet de fourrure, les jambes enfermées dans des mitasses de peaux, vêtus d'une ample capote serrée autour des flancs par une lanière en cuir; une autre lanière passée en bandoulière retenait une corne de bœuf leur servant de giberne. Il ne faut pas oublier le briquet, la pipe et le sac à tabac. Si à cela vous ajoutez une carabine avec laquelle ils manquent rarement leur but, une hache suspendue au ceinturon, un gros sac de provisions pour plusieurs jours et une paire de raquettes, vous aurez une idée du costume d'hiver et des armes de la milice canadienne sous le gouvernement français. Ainsi équipés, si leurs chefs ont leur estime, si ce sont des Canadiens, si ces chefs se nomment d'Iberville, Ste. Hélène ou Maricourt qu'ils ont vus naître et grandir au milieu d'eux, on pourra les conduire au bout du monde. Rien ne saurait les arrêter, ni des marches forcées de plusieurs centaines de milles, dans la neige et dans la boue, à travers les bois où

à chaque instant un ennemi en embuscade peut les surprendre, ni les froides nuits d'hiver où ils n'ont pour couvertures qu'une épaisse couche de neige et pour toit que le firmament. Ils s'avancent répétant de joyeuses chansons. Et que leur importent le froid et la faim qu'ils endurent depuis plusieurs jours ? Leurs chefs ne partagent-ils pas leurs souffrances et leurs privations ? D'ailleurs l'ennemi n'est pas loin : ils trouveront chez lui bon souper et bon gîte, et ils se réchaufferont à la lueur de ses maisons incendiées.

Le parti de Montréal se mit en marche au commencement de février. Il était composé de 96 Sauvages et de 114 Canadiens sous le commandement de Ste. Hélène et du chevalier d'Aillebout de Mantet. D'Iberville que la saison empêchait de se rendre à la Baie d'Hudson, obtint la permission de s'y joindre, car pour son caractère bouillant le repos était un supplice.

Les sieurs de Repentigny, de Montesson, de Bonrepas, de la Brosse, de Bienville, Lebert du Chesne et La Marque Martigny accompagnèrent l'expédition en qualité de volontaires.

Après quinze jours de marche, ils arrivèrent à onze heures du soir auprès du bourg de Shenectady ou Corlar, comme l'appelaient les Français.

Ce bourg avait la forme d'un quarré long et était composé d'une quarantaine de maisons.

On délibéra pendant quelque temps si l'on devait poursuivre jusqu'à Albany ou donner immédiatement l'assaut à Corlar. Ce dernier avis fut celui des sauvages. D'ailleurs, le froid était horrible, et le vent soufflant avec violence les enveloppait d'un tourbillon de neige. On se disposa donc à l'attaque.

La population de Corlar était dans une sécurité si grande que les portes du fort n'étaient pas fermées, et qu'aucune sentinelle ne les gardait. Ils avaient bien entendu dire que les Français devaient venir les attaquer, mais ils ne pensaient pas qu'il y eût des hommes assez téméraires pour s'aventurer de si loin et dans une saison aussi rigoureuse.

Les Canadiens y entrèrent en silence ; le commandement se donnait à voix basse. Quand toutes les dispositions furent prises, ils poussèrent tous ensemble le

terrible cri de guerre des sauvages et assaillirent les maisons les unes après les autres. La population, folle de terreur, offrit peu de résistance. Il périt dans cette nuit soixante habitants, les autres furent faits prisonniers. Un butin considérable fut la proie des vainqueurs. Au bout de deux heures, le combat fut interrompu pour donner aux assaillants le temps de se reposer et de prendre quelque nourriture.

Avant de retraiter, on livra le bourg aux flammes. Deux maisons seulement furent épargnés, l'une où avait été déposé M. de Martigny blessé pendant la nuit, et l'autre appartenant au commandant de la place, dont l'épouse avait autrefois donné l'hospitalité à des prisonniers français, et qui fut récompensée en cette circonstance de sa généreuse conduite.

Ce harhi coup de main jeta l'épouvante dans la Nouvelle-Angleterre. Les vieillards en parlent encore aujourd'hui. Pendant longtemps on s'attendait à chaque instant à voir paraître les bandes canadiennes comme un torrent débordé renversant tout sur son passage et le nom de d'Iberville fut répété avec autant de terreur qu'autrefois celui de Richard-Cœur-de-Lion, chez les habitants de la Palestine.

IV

Il nous faut à présent retourner à la Baie d'Hudson, où nous retrouverons d'Iberville monté sur le vaisseau la *Sainte-Anne*, et le capitaine Bonaventure Denis commandant le bâtiment *Les armes de la Compagnie*, chargés d'expulser les Anglais qui occupaient encore le fort Nelson et celui de New-Savane.

La destruction de ces deux forts et la prise d'une quantité considérable de pelleteries furent le fruit de ce voyage.

Au mois d'octobre 1690, d'Iberville revenait à Québec chargé de riches dépouilles, quand, à la hauteur de l'Ile-aux-Coudres, il fut informé par son frère de Longueuil qu'une flotte anglaise assiégeait Québec. Il rebroussa chemin et fit voile pour la France, après avoir dépêché un courrier au comte de Frontenac pour rendre compte de son expédition.

Il n'entre pas dans mon plan de parler de ce siége mémorable. Je dirai seulement que trois des frères Lemoyne y prirent une glorieuse part, ce furent de Longueuil, Ste. Hélène et Maricourt. On dit que Ste. Hélène, qui était habile tireur, cribla de boulets les vaisseaux anglais, et qu'un coup de canon tiré par Maricourt jeta à l'eau le pavillon du vaisseau de l'amiral Phipps, et que des Canadiens allèrent, sous le feu de l'ennemi, le repêcher à la nage et le rapporter à terre. De Longueuil et Ste. Hélène furent blessés tous deux au combat de Beauport. Le dernier mourut de ses blessures, à la douleur de la colonie qui perdait en lui un des plus aimables cavaliers et des plus braves hommes qu'elle eût jamais eu. (Charlevoix.)

Les immenses préparatifs des Anglais échouèrent ainsi devant la fermeté du comte de Frontenac et la valeur des Canadiens. Le courrier dépêché par d'Iberville arriva à Québec le lendemain de la levée du siége. Ces différentes victoires donnèrent lieu à de grandes réjouissances publiques. Après avoir promené triomphalement le pavillon anglais, on suspendit ce glorieux trophée à la voûte de la Cathédrale, où il demeura jusqu'à l'incendie de cette église en 1759. De plus, on institua, sous le nom de Notre-Dame des Victoires, une fête perpétuelle qui jusqu'à ces années dernières fut religieusement observée le 4 octobre dans l'église de la basse-ville. Les anciens citoyens de cette localité n'en ont pas perdu le souvenir. De son côté, Louis XIV, pour commémorer ces événements, fit frapper une médaille dont on peut voir un *fac-simile* en bronze dans notre modeste musée; c'est un don de feu M. Faribault.

En 1693, les Anglais, avec la tenacité particulière à leur race, reparurent à la Baie d'Hudson avec trois vaisseaux et allèrent attaquer le fort Sainte-Anne qui n'était défendu que par cinq hommes. Ils en eurent assez facilement raison. Les Canadiens, après s'être défendus pendant quelque temps, abandonnèrent le fort et s'en revinrent à Montréal où ils arrivèrent, après avoir enduré des fatigues inouïes. Les forts Rupert et Monsipi subirent le sort du fort Sainte-Anne.

D'Iberville fut envoyé l'année suivante avec son frère Sérigny à la tête de cent Canadiens pour reprendre la

Baie d'Hudson. Les deux vaisseaux qui les portaient, le *Poli* et la *Charente*, arrivèrent devant le fort Nelson ou Bourbon le 28 octobre. Ils s'en rendirent maîtres, après quelques jours de siége et de bombardement. C'est pendant ce siége que d'Iberville eut la douleur de perdre son frère de Chateauguay, qui servait comme enseigne à bord du *Poli* et qui n'avait que dix-huit ans.

Je ne parlerai point de la prise du fort Pemkuid, en Acadie, ni des expéditions de d'Iberville, tantôt sur les côtes de la Nouvelle Angleterre tantôt dans l'Ile de Terreneuve, et qui furent autant de victoires, pour passer de suite au dernier combat qu'il livra dans les glaces de la Baie d'Hudson en 1697.

Les Anglais avaient profité de son absence pour y rentrer, et s'étaient emparés du fort Bourbon ; mais ils n'y resteront pas longtemps, car voilà notre capitaine qui s'avance avec plusieurs vaisseaux, bien déterminé à les châtier une dernière fois de leurs agressions naturelles. "La navigation, dit M. Garneau, a quelque chose de hardi, de grand même, mais de triste et de sauvage dans les hautes latitudes de notre globe. Un ciel bas et sombre, une mer qu'éclaire rarement un soleil sans chaleur, des flots lourds et couverts, la plus grande partie de l'année, de glaces dont les masses immenses ressemblent à des montagnes, des côtes désertes et arides qui semblent augmenter l'horreur des naufrages, un silence, qui n'est interrompu que par les gémissements de la tempête ; voilà quelles sont les contrées où M. d'Iberville a déjà signalé son courage et où il va le signaler encore. Ces mers lui sont familières, elles furent les premiers témoins de sa valeur. Depuis longtemps son vaisseau aventureux les sillonne."

La campagne commença néanmoins sous de tristes auspices ; car, dès l'entrée de la rivière Sainte-Thérèse, la flottille française fut arrêtée par les glaces. Plus d'une fois nos gens faillirent perdre la vie et deux de leurs vaisseaux furent broyés par les glaces, et cela si rapidement que l'équipage eut à peine le temps de se sauver. Enfin, après plusieurs jours de cette navigation périlleuse, d'Iberville qui montait le *Pélican*, réussit à se dégager et vogua en toute hâte vers le fort Bourbon pour y devancer trois vaisseaux anglais qu'il savait devoir

venir secourir le fort. Il y arriva dans la soirée du 4 septembre.

Le lendemain à six heures, on vit venir des vaisseaux. Pendant quelque temps on crut que c'était les autres vaisseaux français qui avaient réussi à se frayer un passage à travers les glaces; mais on ne tarda pas à se détromper, car ils ne répondirent pas au signe de ralliement.

C'était en effet trois vaisseaux anglais, le *Hampshire*, l'*Hudson Bay* et le *Degrhing*, le premier fort de cinquante-six canons, le second de trente-six, et le troisième de vingt-quatre, qui venaient à toutes voiles sur le vaisseau français. La partie était loin d'être égale, trois contre un. Le *Pélican* que les glaces avaient considérablement avarié, n'avait que trente-six canons et son équipage se trouvait réduit de vingt-cinq hommes que d'Iberville avait débarqués la veille sous le commandement de Sérigny. Que faire? Deux partis s'offrent à eux: fuir ou demander grâce et amener le pavillon. Fuir! ah! bien oui! fuir.... parlez-leur de mourir, mais fuir...., mais se rendre! non jamais ils ne le feront tant qu'ils pourront manier une arme. Et d'Iberville les connaissait bien; car, sans se déconcerter, sans se troubler, il commande au timonier d'aller à la rencontre des Anglais. Chacun était à son poste. Lasale, enseigne de vaisseau, et Grandville, garde de la marine, commandaient la batterie d'en bas. Bienville et le chevalier de Ligondez, garde de la marine, celle d'en haut, et De la Potherie était chargé de commander le château d'avant et de sauter à l'abordage à la tête d'un detachement de Canadiens. Cependant les Anglais s'avançaient toujours, se croyant certains de la victoire et criant qu'ils savaient que c'était d'Iberville, qu'il ne leur échapperait pas cette fois, et qu'ils lui feraient expier tout le mal qu'il leur avait fait. Mais lui, toujours calme, surveillait la manœuvre et modérait les transports de ses compagnons que ces menaces exaspéraient et qui brûlaient de s'en venger.

Enfin, voilà les deux ennemis en présence, et le combat qui s'engage. Malgré le desavantage du nombre le *Pélican* manœuvre si bien qu'il tient ses ennemis à distance depuis neuf heures jusqu'à midi. A cette heure.

d'Iberville pour qui la victoire n'a pas coutume d'être si longtemps contestée se décide à frapper un grand coup. Il dit à ses gens de se tenir prêts, et dirige son vaisseau de manière à prendre le *Hamsphire* en flanc. La mêlée fut vive et sanglante ; la mousqueterie et le canon faisaient un grand carnage. Le *Pélican* avait ses manœuvres hachées et était percé à l'eau, et d'une seule décharge, quatorze de ses hommes avaient été blessés dans la batterie inférieure. Quelques minutes de retard et tout est perdu. D'Iberville dresse ses batteries et lance à son ennemi une bordée si à propos que ce dernier fait à peine sa longueur de chemin et sombre avec son équipage. Notre capitaine tourne alors du côté de l'*Hudson Bay*, mais comme il était sur le point de l'aborder, le commandant amène son pavillon. Restait le *Degrhing;* celui-là était déjà en fuite, et une brume épaisse le dérobait à la poursuite des Français. Cette victoire ne nous coûta que dix-sept blessés.

D'Iberville fit sans délai réparer le *Pélican* qui avait été considérablement endommagé et alla mouiller de nouveau devant le fort Bourbon avec l'*Hudson Bay* qu'il avait fait amariner par ses chaloupes. Le sourd mugissement de la mer l'avertit qu'il aurait bientôt un autre combat à soutenir, mais contre les éléments cette fois. Comme la rade était peu sûre, il leva l'ancre et alla mouiller au large. Dans la nuit, il fut assailli par une tempête si violente que, quoi qu'il pût faire et malgré son incontestable habileté comme manœuvrier, son vaisseau chassa sur ses ancres et fut jeté à la côte où en un instant il fut rempli d'eau jusqu'à la batterie supérieure. L'équipage eut à peine le temps de sauter sur les glaces. Leurs souffrances furent horribles ; ils manquaient de provisions, ils ne pouvaient faire de feu pour se réchauffer, et il fallait se traîner vers le rivage qui était à deux lieues. Dans ce trajet, il périt dix-neuf hommes de froid et de misère. La force d'âme n'abandonnera pas d'Iberville dans cette circonstance. Il allait de l'un à l'autre pour les secourir et les encourager. Dès qu'on eut atteint le rivage, on était décidé à donner immédiatement l'assaut au fort, car disait M. de la Potherie, périr pour périr, mieux vaut sacrifier sa vie au pied d'un bastion que de languir dans un bois où il y a déjà deux pieds de neige.

Heureusement que le *Wesp*, le *Palmier* et le *Profond*, les trois autres vaisseaux de l'escadre, arrivèrent sur ces entrefaites. Eux aussi avaient eu un engagement avec les vaisseaux anglais peu de temps avant que ces derniers fussent battus par le *Pélican*.

Pourvu de provisions, d'Iberville remit au lendemain l'attaque du fort. Il alla y mettre le siége avec une chaloupe chargée d'un mortier. La résistance ne fut pas longue. Le commandant anglais se rendit, à condition que la garnison serait renvoyée en Angleterre.

V

D'ici à quelques années, la France jouira paisiblement de ses possessions de la Baie d'Hudson. Quant à d'Iberville, il n'y retournera plus. Après avoir passé une partie de sa vie au milieu des glaces et des frimas et sous une latitude où la terre, presque toujours couverte de neige, est frappée de la plus désolante stérilité et n'est guère habitable que pour les bêtes sauvages, il va servir son pays sous un ciel plus tempéré. Son nom va retentir sur les bords du Mississipi, dans des régions où la nature semble avoir pris plaisir à réunir les productions les plus riches et les plus variées, où croissent le coton et la canne à sucre, où mûrissent les oranges, les figues et les pêches. A ses titres de marin célèbre, de grand capitaine, il en ajoutera un nouveau, celui de fondateur d'un état destiné à être un des plus beaux fleurons de la confédération américaine.

Qu'elles étaient grandes nos destinées ! qu'ils étaient beaux les jours de la France, quand son drapeau flottait sur les bords du golfe Saint-Laurent et ombrageait les rives de notre beau fleuve et la vallée du Mississipi !

C'est au retour de sa dernière expédition de la Baie d'Hudson que d'Iberville proposa à M. de Pontchartrain, alors ministre de la marine de France, de s'occuper à la découverte du Mississipi, entreprise dans laquelle l'infortuné Chevalier de la Salle avait perdu la vie quelques années auparavant. Ses services signalés lui donnaient une haute influence à la cour, et on accéda à sa demande. Le 17 octobre 1698, il partit de Rochefort avec deux vaisseaux dont l'un était monté par le marquis de

Châteaumorand. Ses compagnons de voyage étaient pour la plupart ces mêmes Canadiens avec lesquels il avait remporté tant de triomphes, et qui s'étaient attachés à sa fortune, décidés à le suivre en tous lieux. Ce voyage avait d'ailleurs de singuliers attraits pour eux, tant les récits des compagnons de Lasalle et des coureurs de bois avaient enflammé leur imagination. Le 27 juin de l'année suivante, ils étaient en vue des côtes de la Floride, et le 8 juillet, ils mouillaient devant l'Isle du Massacre, ainsi nommée parcequ'on y avait découvert des restes humains sans sépulture et plusieurs ustensiles. De là, ils se rendirent à la rivière de Pascagoula, parallèle au Mississipi. D'Iberville s'embarqua dans deux chaloupes avec le lieutenant Sauvolles, son frère de Bienville, deuxième du nom, un père récollet et quarante-huit hommes. Ce récollet était le père Athanase qui, quelques années auparavant, avait accompagné Lasalle et l'avait secouru dans ses derniers moments, lorsque ses perfides compagnons lui donnèrent la mort. Bientôt ils arrivent à l'embouchure d'un fleuve aux eaux troubles et profondes ; nul doute, c'est là le Mississipi. Un cri de joie salue le père des eaux. Avant d'aller plus loin, d'Iberville retourne pour faire part de son heureuse découverte à son compagnon, le marquis de Châteaumorand. Puis, il se remet en route pour remonter le cours du fleuve. Après avoir vogué pendant quelques jours, les doutes l'assaillirent ; il se disait que rien ne lui indiquait que ce fût là le Missisipi. Mais une lettre que son frère Bienville trouva chez les Sauvages le tira de sa perplexité. Dans cette lettre datée du 20 avril 1685, le chevalier de Tonti informait M. de La Salle qu'il avait descendu le fleuve pour rejoindre son ancien chef et lui exprimait son chagrin d'avoir été déçu dans son attente.

D'Iberville ne poussa pas cette année-là sa course plus loin. Il établit une partie de ses gens en un lieu que les Sauvages appelait Biloxi, et fit voile pour la France.

Il revint l'année suivante et se rendit jusqu'à la tribu des Natchès que la muse de Châteaubriand a rendus si célèbres.

Cependant la soif de l'or attira dans la Louisiane un certain nombre d'aventuriers ; mais leurs recherches furent vaines. Leurs excursions furent néanmoins utiles

en ce qu'elles conduisirent à la découverte de plusieurs des tributaires du Missisipi, et les premiers, ils connurent la Rivière Rouge. l'Arkansas et le Missouri.

En 1701, d'Iberville fondait sur la Maubille un établissement qu'il peuplait avec les habitants de Biloxi, et dont il confiait l'administration à son frère Bienville. L'année suivante, il établissait dans l'Ile du Massacre des magasins et des casernes.

Grâces à son énergie et à des sacrifices inouïs, il avait réussi à donner à sa colonie un certain développement quand la mort vint le frapper devant la Havane en 1706, à l'âge de 45 ans. Ce fut un rude coup porté à l'existence de la Louisiane qui, sous sa direction active et intelligente, aurait en peu d'années atteint un haut degré de prospérité.

Tels furent les services que pendant plus de vingt ans, d'Iberville rendit à son pays. L'histoire nous dit que c'était un fort bel homme. Véritable type du chevalier français sans peur et sans reproche, il en avait toutes les vertus. Brave jusqu'à la témérité, généreux jusqu'au plus pur désintéressement, il savait se faire chérir du soldat, et d'un regard il électrisait les Canadiens qui se seraient fait hacher pour lui. Ces braves Canadiens, dit Charlevoix, étaient la 10e légion qui ne combattait que sous la conduite de César et à la tête de laquelle César était invincible. Il n'en est pas de meilleure preuve que ce qui arriva dans l'expédition de l'Ile de Terre-Neuve. M. de Brouillan et d'Iberville avaient été chargés de la conquête de cette île. Au moment de commencer l'attaque, ils e·rent ensemble des démêlés sur les moyens à prendre pour faire réussir l'entreprise. M. de Brouillan, qui était d'un caractère impérieux et hautain et à qui la réputation d'Iberville faisait ombrage, se porta aux derniers excès. Nouveau Thémistocle, d'Iberville était disposé à faire taire son juste ressentiment pour la gloire et l'avantage de son pays ; mais les Canadiens qui eurent connaissance de la conduite inconvenante de M. de Brouillan, refusèrent péremptoirement de marcher et menacèrent même de s'en retourner au Canada si l'on ne faisait pas réparation à leur chef ; et ils auraient tenu parole quoique pour la première fois ils dussent lui désobéir.

D'un tempéramment fort et vigoureux, nul plus que lui n'était propre aux pénibles guerres que la colonie avait alors à soutenir contre les Anglais et les sauvages. Il était encore plus célèbre comme marin, et, pour atteindre la réputation de Jean Bart et de Duguay-Trouin, il ne lui manqua qu'un théâtre plus vaste, car sur vingt batailles qu'il livra, il fut toujours victorieux, quoiqu'il eût à combattre contre des forces triples et quadruples des siennes.

En récompense de ses services, Louis XIV l'avait fait, en 1699, chevalier de St. Louis, et en 1702, capitaine de vaisseau du Roi.

Enfin, en tous points, d'Iberville fut un héros digne de notre admiration, et le récit de ses exploits forme une des plus belles pages de notre histoire.

NOTES.

Note A.—Un mot d'explication au sujet de ces appellations de Lemoyne de Longueuil, d'Iberville, de Maricourt, etc , ne sera pas déplacé. C'étaient des espèces de noms de guerre que Lemoyne donnait à chacun de ses enfants. Ainsi, quand il fut anobli, on le qualifia de sieur de Longueuil, du nom qu'il avait donné à l'une de ses terres. Suivant l'abbé Faillon, Chs. Lemoyne avait pris ce nom d'un village de Normandie, dans l'arrondissement de Dieppe, sa patrie.

Il en est de même du nom d'Iberville donné à son troisième fils, et qui fut emprunté au fief de ce nom, près de Dieppe.

Quant au nom de Sainte-Hélène, il fut vraisemblablement emprunté à l'Isle Sainte-Hélène, en face de Montréal, qui appartenait à Chs. Lemoyne.

On peut dire la même chose de Châteauguay.

Note B.—Charles Lemoyne, fils, baron de Longueuil, épousa en première noces Mademoiselle Claude Elizabeth Souart d'Adaucourt dont il eut plusieurs enfants : Marie Elizabeth, Gabrielle Charlotte, Charles Gabriel François, nés à Montréal, Charles et Paul Joseph, nés au manoir de Longueuil. Il épousa en secondes noces Madame Marie Marguerite Legardeur de Tilly, veuve de M. de St. Ours.

Il y a eu une succession de six barons de Longueuil. Les trois derniers titulaires sont des Anglais qui ont acquis le titre par alliance avec la famille Lemoyne. Le titre n'existe plus en Canada. Il y a néanmoins à Montréal quelques familles qui ont des liens de parenté avec les De Longueuil.

Les familles Lemoyne ou Lemoine si répandues dans les districts de Québec et de Trois-Rivières descendent de Jean Lemoyne proche parent de Charles Lemoyne, père.

Jacques Lemoyne de Sainte-Hélène épousa à Montréal, le 7 février 1684, Mademoiselle Jeanne du Fresnoy Carion, fille de Philippe du Fresnoy Carion, lieutenant d'une compagnie du régiment de Carignan Salières. Il laissa trois enfants, Marie Jeanne, Jacques et Agathe.

D'Iberville, épousa à Québec, le 8 octobre 1693, Mademoiselle Marie Thérèse de la Combe Pocatière. Il eut deux enfants, Pierre Louis Joseph, né le 22 juin 1694, sur le Grand Banc de Terreneuve et baptisé à Québec, le 7 août suivant et une fille connue dans le monde sous le nom de Dame Grandive de Lavanaie.

De Maricourt, épousa à Québec, le 29 octobre 1691, Mademoiselle Marie Madeleine Dupont de Neuville. Devenu veuf, Maricourt épousa en secondes noces à Québec, le 3 février 1704, Mademoiselle Françoise Aubert de la Chesnaye. Il mourut à Montréal sans laisser de postérité.

Mademoiselle Catherine Jeanne Lemoyne épousa à Québec, le 8 décembre 1694, M. Pierre Payen, seigneur de Noyan, capitaine d'une compagnie de marine.

Mademoiselle Marie Anne Lemoyne épousa à Montréal, le 28 octobre 1699, M. Jean-Baptiste Bouillet de la Chassaigne, capitaine d'une compagnie de la marine.

Ouvrages Consultés.

Charlevoix.—Histoire de la Nouvelle France.
De la Potherie.—Histoire de l'Amérique Septentrionale.
Léon Guérin.—Histoire maritime de la France.
Le même.—Les navigateurs français.
Garneau.—Histoire du Canada
Ferland.—Cours d'histoire du Canada.
Edits et ordonnances.
Bibaud.—Panthéon Canadien.
Histoire de quelques familles françaises du Canada
L'abbé Faillon.—Histoire de la colonie française en Canada.

LA CORVEE DES FILEUSES.

(SCÈNE ACADIENNE.)

Conférence donnée à l'Institut Canadien, le 17 décembre 1874.

Par M. J.-O. FONTAINE.

Dans un canton presqu'inconnu du district de Joliette, sur les bords du Ruisseau Vacher, s'établit, il y a quelque cent ans, une colonie d'Acadiens qui donnèrent à leur patrie nouvelle le nom de Nouvelle Acadie. Un de leurs frères d'exil, un prêtre, M. Brault, vint les rejoindre plus tard et leur inspira cet esprit d'union, cet amour des vieilles coutumes et de la vie patriarcale de leurs pères, que l'on retrouve encore chez leurs descendants, et qui leur conserve une physionomie distinctive jusqu'à ce jour. Toutefois les traditions s'affaiblissent, les vieillards qui avaient connu les anciens bannis, et dont les récits nourrissaient chez leurs enfants le culte du passé, disparaissaient peu à peu, et la jeunesse insouciante ne se modèle plus sur de lointains souvenirs, mais suit le mouvement général : dans quelques années ces familles acadiennes auront perdu toute originalité.

De charmants usages tombent chaque année en désuétude, et la chronique doit se hâter de les peindre, pour en garder au moins quelque chose et les sauver de l'oubli.

Enfant de la Nouvelle Acadie, j'ai voulu esquisser un tableau de ces mœurs naïves, j'ai voulu reproduire l'une des scènes les plus attrayantes dont j'ai été témoin, et si mon crayon n'est pas élégant, il est au moins fidèle.

J'entreprendrais de décrire les paysages de la Nouvelle Acadie, si je pouvais vous les faire voir avec mes yeux, si je pouvais donner aux arbres, aux capricieux méandres du ruisseau, aux humbles maisons, à toute cette fraîche campagne, la poésie dont se revêt pour moi le sol natal.

D'autres spectacles m'entraînent; un bourdonnement confus, mêlé de rires joyeux, le refrain de quelque chanson champêtre, perçant au milieu du bruit, attirent nos regards sur la demeure du Père François, de M. France, comme on l'appelle. Profitons de l'hospitalité proverbiale de nos paysans pour nous introduire. L'appartement où nous entrons occupe le front de la maison, et sert tout à la fois de cuisine, de salle à dîner et de salon de réception. La plus grande animation y règne aujourd'hui. Avec le mois d'août se terminent les vacances, et le jeune Joseph doit rentrer au collége. Madame France veut lui faire un habillement complet en étoffe du pays, et pour en hâter la préparation, elle a obtenu le concours du voisinage pour une corvée de fileuses.

La *relevée* commence; à leurs rouets sont assises les voisines, vêtues de la jupe de droguet et du mantelet de tiretaine, et l'on voit de charmants minois de jeunes filles sous cet agreste vêtement.

Les acadiens ont horreur des noms de famille et se désignent entre eux à la façon d'Abraham, d'Isaac et de Jacob: un tel fils d'un tel, et c'est ainsi que je vous présenterai nos travailleuses, autrement elles ne se reconnaîtraient pas elles-mêmes. Voici donc: *Mélina à Charles à Charlot*, *Julienne à Menan Bonan*, *Baboche à Pierre à Pierre à Pierriche à Pierre à la veuve*, *la Louise à Jos à Jos*, *Marie-Louise à David à Charlot-Claude*, *etc.*

Pendant que leurs pieds appuyés sur la marchette impriment le mouvement à la roue, les doigts agiles des fileuses roulent la laine étendue sur leurs genoux et leurs voix dominent les bruits stridents du rouet. Fidèles aux coutumes nationales de nos canadiennes, elles ne parlent que six à la fois. Quelle franche gaieté règne partout! quels frais éclats de rire à chaque instant! A l'ordinaire, on discute les affaires du prochain, et les matrones commentent les amours des jeunes filles des environs.

La cavalier d'Angèle à Fanfan doit faire la grand'-demande aux parents mercredi prochain, samedi l'on

mettra les bans à l'église, et la noce sera splendide à faire mourir ses amies de jalousie : cent invités, un cortége de cinquante voitures, et l'on dansera durant trois jours. Quoiqu'il fut mieux, disent les commères, de penser à mettre du pain dans la huche des nouveaux mariés.

Alix à Jonas est accusée d'être revenue des vêpres dimanche dernier avec le grand *Jules à Pontie*, c'est-à-dire d'avoir fait *calèche*, (1) et la sournoise s'en défend mollement. Est-ce sa faute après tout si les jeunes gens en délaissent tant d'autres pour papillonner autour d'elle ?

On passe ainsi toute la jeunesse en revue, et les vieilles filles sont impitoyables dans la critique de ces plaisirs qu'ellent regrettent encore et dont l'âge ennemi les a sevrées. Sans pitié surtout pour la moindre faiblesse est la brune Zoé, cette grande desséchée dont la lèvre supérieure est ornée d'une demi-moustache, Zoé, dont ces fins renards de garçons ont trouvé les charmes trop verts et qui a déjà vu cinquante printemps.

A ces commerages se mêlent de vives chansons, et je distinguo la ritournelle de circonstance :

Ah ! Dieu, ma Claudine,
Que fais-tu donc là ? ah ! ah !
Recule-toi, range-toi !
Recule-toi que je file.

Parfois aussi se font entendre des complaintes monotones, chantées sur un ton lent et d'une voix dolente, avec chute et point d'orgue à chaque vers :

Les garçons du village ne sav' point fair' l'amour,
Toujours les mêm' paroles, toujours les mêm' discours,
Ils vous diront : belle Nanon, pleurez point tant,
Ne pensez plus à votre amant,
Car il est mort au régiment.

Cependant les heures s'enfuient, et l'on s'arrache avec peine au chant, à la censure du prochain pour passer à des sujets plus sérieux. Mademoiselle Céleste débrouille en ce moment les généalogies de tout le canton Mademoiselle Céleste est contemporaine des vieux acadiens,

(1) Chez nous lorsqu'un jeune homme revient à pied de la messe ou des vêpres en compagnie d'une jeune fille, on dit qu'il fait *calèche*.

et sa mémoire est remplie de tant d'anecdotes antiques, qu'un écolier du voisinage soutient qu'elle a vu le temps où reine Berthe filait. Pourtant sa chevelure est grisonnante à peine, et droite encore, elle porte gaillardement le fardeau de ses quatre-vingts années.

A ces rapprochements de cousins et de cousines se mêle plus d'une histoire touchante. L'auditoire captivé écoute dans un profond silence, et l'on n'entend plus que la voix traînante de la vieille fille qui s'élève au-dessus du ronflement monotone des rouets. Permettez-moi de vous raconter une de ces poétiques légendes :

Au temps de la dispersion des acadiens, un jeune homme du nom de Martin Barnabé, marié depuis six mois à peine, fut violemment séparé de sa compagne, et le même jour des vaisseaux différents les transportèrent tous deux dans une différente terre d'exil. L'ennemi ne se contentait pas de ruiner ces pauvres gens, coupables de fidélité à leur France et à leur Dieu, il ne se contentait pas de leur ravir la patrie, il les punissait encore dans leurs familles, dans leurs épouses, dans leurs enfants.

Martin fut débarqué dans l'un des ports américains, et dès ce jour il commence un pénible voyage à la recherche de sa femme, de son Ursule chérie. Il erre de ville en ville, de pays en pays, et quand la misère l'empêche de continuer sa route, il amasse à la sueur de son front la somme modique qui lui permettra de visiter d'autres lieux. Partout où demeure un compatriote, il y court plein d'une espérance inquiète, et s'éloigne bientôt la tristesse dans l'âme, le cœur saignant, mais non découragé. C'est ainsi qu'il passe parmi ses frères du Mississipi, de la Guyane, et que les acadiens des landes de Bordeaux s'étonnent un jour de le voir au milieu d'eux. Les années s'écoulent dans cette recherche incessante, la jeunesse malheureuse de Barnabé fait place à l'âge mûr, et bientôt la vieillesse commence à jeter sa neige sur la tête, et des rides sur le front de l'infortuné. Pourtant, fidèle à son Ursule, il espère toujours la retrouver. Peut-être est-elle au Canada, peut-être a-t-elle suivi ces nombreuses familles qui, lui dit-on, se sont fait une Acadie nouvelle dans cette contrée habitée par leur race, chez ce peuple qui parle leur langue et partage leur foi. Le pauvre Martin reprend son bâton de voyage, et bientôt

son pied foule notre sol. Il parcourt l'Ile d'Orléans, Nicolet, Saint-Jacques le Mineur, mais nul n'a vu son Ursule.

Cependant, dans la Nouvelle Acadie vivait une pauvre femme toujours triste et dont chacun déplorait le malheur. Epouse enlevée jeune à son mari, elle n'avait plus souri depuis ce moment. C'était Ursule, Ursule, constante elle aussi, et rêvant contre tout espoir le retour de son époux.

Trente années se sont écoulées. Ursule n'a plus cette fraîcheur, cette beauté qu'elle avait apportée à son mari avec ses vingt printemps, mais l'infortune a gravé sur ses traits des marques douloureuses que le bonheur n'effacera pas.

Un jour, pendant qu'elle erre dans la prairie sur les bords du ruisseau, elle voit s'avancer sur l'autre rive un vieillard étranger, et machinalement elle se dirige vers lui Son œil d'abord distrait, se fixe bientôt sur l'inconnu; dans cette figure vieillie, dans cette démarche rendue pesante par l'âge, il lui semble reconnaître une ressemblance fugitive avec l'ami de sa jeunesse, elle approche encore et son cœur bat plus rapide en son sein, leurs yeux se rencontrent et soudain ils tombent dans les bras l'un de l'autre en s'écriant: c'est lui! c'est Ursule!

Il y eut de grandes réjouissances le soir au hameau pour célébrer ces héros de l'amour conjugal, et remercier la Providence, qui leur accordait le bonheur après tant d'années d'attente et d'épreuves, le bonheur, récompense d'une si longue fidélité.

Pendant que les fileuses prêtent l'oreille à cette histoire, la nuit est venue, l'on enlève les rouets, pour se préparer au souper. Sous la direction de Madame France, les jeunes garçons disposent sur les tréteaux des planches qui, recouvertes de nappes blanches, deviennent des tables splendides ; des madriers appuyés sur des chaises tiennent lieu de bancs. Les simples apprêts du repas sont bientôt complétés, et les convives s'attablent sur l'ordre de M. France. Aussitôt apparaît le fricot, cette merveille de nos campagnes. Pour le rendre parfait, la ménagère à mis à contribution la laiterie et la basse cour, et des pâtes délicieuses, ou *grandspères* en com-

plètent l'économie; à côté de ce chef d'œuvre, au fumet enivrant pour le gourmet, l'on admire des rôtis succulents, dignes d'un festin d'Homère. Les hôtes de ce soir ont, du reste, l'appétit des temps héroïques, et personne en son âme ne peut réclamer la prééminence sur ce point.

Mille lazzis, mille quolibets entretiennent la bonne humeur générale et l'on arrive gaiement au dessert. Alors sont apportées avec du sirop, des compotes et de la crême, des piles de tartes de toutes les façons, tartes à la crême, à la bouillie, aux œufs, au miel, à la melasse, et le maître de la maison, plein de mépris pour la parcimonie des villes où l'on vous offre à peine la huitième partie d'un pâté, commence par servir à chacun une tarte toute entière; une seconde, une troisième ronde succèdent. Les piles disparaissent avec une rapidité prodigieuse. "Goûtez donc, voisine, de cette compote, ma femme n'en a jamais fait de meilleure." "Un peu, M. France, si ça vous fait plaisir." "Et ce bon sirop fait avec la première eau d'érable de ce printemps." "Quelques cuillérées, s'il vous plaît." " A tout instant l'on répète: *Gênez-vous pas!* ce qui permet à dame Délaïde, de donner la centième édition de son calembourg favori: *On se gêne......en dedans.* Cependant l'entrain diminue, et pour le raviver un peu, et couronner le repas, M. France, d'une voix belle encore, quoiqu'un peu fêlée, car il n'est plus jeune et a perdu ses dents, M. France entonne la première chanson:

Les vendredis nous choquent
Plus que les quatre-temps,
Car, ils sont sans relâche
Cinquante-deux fois par an.
Renfonçons nos chapeaux
Déplions nos serviettes,
Tirons nos couteaux
Frappons nos assiettes,
Que le vin est bon, courage, camarades,
Que le vin est bon, camarades, buvons!

Tous les chanteurs font à leur tour entendre des chants bachiques et je saisis les couplets suivants:

Nous voilà tous de bons amis à table,
Amis, buvons et divertissons-nous.

Et s'il y en a quelqu'un qui gronde
On lui dira ; faites comme nous.

Un homme sans argent ah ! c'est un corps sans âme,
Car c'est l'argent qui nous fait divertir,
Il nous fait caresser bouteille,
Le vin, l'amour nous fait parler.

Hélas ! je crains de dépoëtiser à vos yeux mes bons Acadiens ; ce vin que l'on célèbre n'est pas sur la table, et la carafe, est oubliée couverte de poussière, au fond du *coinson*. Depuis longtemps, depuis la croisade éloquente de M. Chiniquy, les habitants de la Nouvelle Acadie observent une sobriété parfaite, et vous ne trouveriez pas un verre de boisson dans tous le canton ; aussi, la croix de tempérance, maintenant suspendue au chevet de leurs lits, et qui doit un jour les accompagner au cimetière, ne rendra pas témoignage contre eux. Ils aimaient pourtant jadis la bouteille, et en ce moment même pendant, que l'on enlève les tables improvisées vous pouvez les entendre raconter les anciennes scènes d'ivrognerie, sur tout celles du fameux buveur Mercier, surnommé *Baptême*, dont les reparties spirituelles sont fameuses dans le district de Montréal.

Pressé par son pasteur, Mercier se convertit un jour, mais voulant engager un dernier combat avec son vieil ennemi et remporter un triomphe suprême, il s'attache au tour du coup une longue corde à laquelle est suspendu un flacon de rum ; et le nouveau prosélyte, traînant comme il le disait, le poids de son péché, s'en va travailler aux champs. Après une longue lutte ou bien des fois, Mercier fut prêt d'embrasser son adversaire sur les ruines de ses bonnes résolutions, il prend son courage à deux mains, et brise le flacon sur un caillou. Le soir, le curé apprend cet exploit et dit à *Baptême :* " Eh bien ! mon enfant, le diable à dû avoir bien du chagrin du coup que tu as fait. " *Baptême de mon âme !* Monsieur le curé, reprend l'autre, pas tant que moi. ! "

La veillée est venue, et l'on a fermé les fenêtres par crainte du *serein*, quant tout à coup l'on entend au loin un bruit roulant de voitures et bientôt les cavaliers (1)

(1) On appelle ainsi les amants d'une jeune fille, sans doute parce que c'est leur coutume d'aller la visiter à cheval ou en voiture.

débouchent à grande vitesse devant la porte, suspendus aux rênes de leurs chevaux, comme si ces fringants coursiers avaient pris le mors aux dents. Cette manière d'arriver chez sa *blonde* est de rigueur et le jeune homme qui conduirait alors son équipage au pas ne pourrait passer pour faraud. .

Les jeunes filles viennent recevoir ces hôtes bienvenus et la *compagnie* se complète par la venue des voisins. Un peintre seul pourrait esquisser la scène variée qui s'offre maintenant à nos regards, et vous faire admirer d'un coup d'œil, les divers groupes qui viennent de se former. D un côté se range la jeunesse sous la surveillance de la maîtresse de la maison, et les amoureux commencent les savantes manœuvres qui les rapprocheront de la belle de leur choix. Le timide Misaël à Biton allume sa pipe à la cheminée, et trouve moyen en revenant s'asseoir, d'avancer sa chaise d'un pas vers la jolie Julienne à Jos à Jos ; dans un quart d'heure il aura renouvelé ce ménage trois fois et atteint son but. Jean Louis à Menan a trouvé plus simple d'aller boire accompagné de Mélina, et maintenant assis tous deux dans l'embrâsure d'une fenêtre ils échangent leurs portraits, leurs mouchoirs et la promesse d'un éternel amour. Les jeunes couples s'assortissent ainsi, et comme vous le savez, mesdames et messieurs, à cet âge et dans de telles circonstances on aime le mystère, ainsi soyons discrets et suivons le triste *Abran* vers d'autres groupes. Ce pauvres Abran n'a pu aborder sa blonde qu'un rival heureux lui enlève—*il mange de l'avoine,*—et tout décontenancé, se mêle aux anciens. Peut-être les discours de ces têtes grises, impuissantes à consoler l'amant éconduit, auront-elles plus d'attraits pour nous. On vient de quitter le terrain de la politique et j'en suis fort aise, car nos acadiens sont de pauvres hommes d'Etat. En revanche, ils comptent parmi eux les géants par douzaine, et le père Cadette, commence le récit des *tours* de force d'autrefois. Il y a quelque cinquante ans, Charlot Claude alors jeune homme, conduisait une charretée de foin, quand, au pied d'une côte très-longue et très-raide, le cheval refuse d'avancer ; jurons, menaces, coups de fouet n'y font rien ; impatienté, Charlot saisit sa fourche en donne un coup sur la tête de l'animal et l'assomme. Sans se déconcerter il dételle et

range la bête, et s'attelant lui-même dans les timons, gravit lestement la côte avec la charge, et traîne sans fatigue la voiture jusqu'à la grange.—Ce fait ne doit pas vous surprendre, il y a mieux encore ; à l'âge de vingt ans, Charlot Claude et son frère Biton, qui défrichaient alors leurs terres, ne s'amusaient pas à couper avec la hache les jeunes épinettes, les bouleaux, les alises, mais se faisaient un jeu de les arracher à la main, comme des poignées de lin. En 1812, lors du *fameux commandenent général*, trois Brisson rebelles refusèrent de servir comme soldats, et pour réduire ces géants le gouvernement fut obligé d'envoyer contre eux une compagnie de 16 hommes et une pièce de campagne.

A la suite de ces propos, viennent naturellement les histoires de la vieille Acadie. La catastrophe de 1755 qui jeta sur des rivages étrangers, la population des Mines, est fertile en drames navrants ; chaque famille à sa légende. Ce sont des enfants en bas âge enlevés à leurs mères, et qui ne les retrouvent qu'après de longues années, des jeunes filles séparées de leurs fiancés, comme l'Evangéline de Longfellow ; c'est un ancètre massacré dans les champs paternels, des femmes égorgées par d'impitoyables soldats.

Parfois aussi les traditions rappellent de sanglantes représailles exercées par les vaincus, et parmi nos *veilleux* plusieurs descendent de ces braves acadiens qui s'emparèrent du navire où ils étaient prisonniers, et le conduisirent en triomphe à Québec.

Le patrie est toujours chère, même à qui s'en éloigne volontairement ; mais le temps même n'en peut effacer le regret dans le cœur de l'exilé. Quels devaient donc être les sentiments de ces pauvres bannis, si heureux naguère dans ce beau pays dont la violence seule les avait arrachés. Comme les Hébreux sur les bords de de l'Euphrate, ils pleuraient au souvenir de leur Acadie, et nourrissaient l'espoir d'y mourir. Revoir le sol natal, tel était le rêve d'un vieillard de la Nouvelle Acadie, nommé Pierre Richard. Echappé seul aux massacres dans ces heures funèbres, il avait laissé derrière lui, sans pouvoir leur dire un dernier adieu, les tombes de toute sa famille, et quand vint l'âge, son unique pensée, son

unique désir fut de reposer, dans la mort du moins, auprès de ses parents.

Le voyage alors était long et pénible. Cependant le vieux Richard se met un jour en marche, et réussit après des misères incroyables à revoir les lieux qui l'ont vu naître. Hélas ! dans ces campagnes jadis si florissantes, tout est désolé; partout des ruines, à peine peut-il reconnaître l'emplacement de la maison de ses ayeux, et dans le vieux cimetière, l'humble croix de bois n'indique plus tombeaux qui lui sont chers.

Des étrangers, des Ecossais au rude langage remplacent ses frères ; et dans toutes ces campagnes tout rappelle le deuil et l'oppression. Mais c'est la patrie, et le vieillard ne peut la quitter une seconde fois. C'est pour lui une amère jouissance que de vivre parmi les souvenirs de tant de jours de liesse suivis de tant d'infortune. Le père Richard vécu quelques années encore et le rêve de sa vie entière se réalisa. Il dort maintenant le dernier sommeil dans le vieux cimetière à côté de ses ayeux.

Cette mélancolique légende a tempéré la gaiété des *veilleux* et les histoires de revenants, loup-garous, chasse-galeries, feux-follets que l'on raconte ensuite ne la ravivent pas. Les supertitions ne sont pas pourtant le faible des Acadiens ; au contraire en fait de surnaturel ils sont presque esprits forts ; cependant, les jeunes filles se sont petit à petit réunies au centre de la salle en avant des hommes, et j'en vois plus d'une qui à souleur ; il fait si sombre dehors ! Pour dissiper ce malaise, on propose de danser. Il n'y a pas de violon, car l'on a oublié d'inviter le père Lajeunesse, musicien du canton. C'est dommage, j'aurais aimé vous le présenter. Le père Lajeunesse n'a jamais su qu'un air, et le fait servir à toute danse. Si on le prie de jouer du nouveau, il annonce les *reels* Fisher, Money Musk, Roger de Coverly, accorde son instrument, et recommence sur le même ton.

En son absence c'est Monsieur France qui chante les reels, et l'on n'y perd rien, car il sait tous les airs connus. Le voici déjà qui prélude par une vive ritournelle et de suite, jeunes garçons et jeunes filles entrent en danse avec l'entrain que nos paysans savent mettre dans leurs plaisirs. A des cotillons effrénés succèdent des contre-danses, des Hornpipes, des jigues superbes où les

beaux danseurs se font admirer. A la ville on se contente de marcher, souvent sans cadence, sous prétexte de décorum, mais ici l'on pratique sérieusement l'art de Terpsichore. Quels entrechats magnifiques, avec quelle prestesse, quelle élégance Jean Louis à Jos ne bat-il pas l'aile de pigeon pour faire ensuite le pas de matelot, battre quatre à quatre, exécuter le saut de carpe et terminer par une *joffle* merveilleuse, sans avoir manqué la mesure une seule fois ! Sa *partner*, Marguerite, est digne de lui et plus d'une citadine envierait ses pas gracieux. Après les reels viennent les plongeuses, le peloton, le brandy, et quand la jeunesse est lasse de ces ébats, tout le monde demande un menuet ; tout le monde, mais bien peu pourrait l'exécuter, car le menuet a passé de mode en même temps que les perruques, et les anciens seuls savent encore le danser.

Après bien des instances, Mademoiselle Céleste et son vieux frère Jean entrent à leur tour en danse et le musicien chanteur entonne un vieux refrain. En cadence, et majestueusement, les partners exécutent de graves évolutions coupées ça et là par des révérences profondes. Le père Jean, légèrement incliné, les bras en demi-cercle, tient les pans de son habit, et son maintien noble et dégagé semble d'un marquis de la cour de Louis XIV, tandis que sa sœur tient du bout des doigts les plis de sa jupe de droguet, se balance avec grâce, et glisse légèrement sur le plancher avec cet air un peu précieux des grandes dames d'autrefois.

Je ne sais à quelle école nos pères avaient pris des leçons, mais j'ai souvent entendu vanter cette élégance et ces belles manières qui faisaient dire à un voyageur, au commencement de ce siècle : " Les Canadiens se disent tous fils de gentilshommes et je les crois, car tout en eux rappelle les gens de haute lignée. "

La corvée est maintenant finie, et voisins et voisines, cavaliers et blondes se préparent à regagner leurs logis, car il se fait tard et c'est la saison des travaux. Bientôt l'on n'entend plus que ces paroles d'un usage traditionnel dans nos campagnes " *Bonsoir la compagnie* "

A mon tour je dois prendre congé de vous, mesdames et messieurs, et je voudrais avoir rempli ma tâche aussi bien que ces fileuses dont je vous ai entretenu.

Peut-être me blâmera-t-on d'avoir choisi pour sujet de conférence ces scènes villageoises, lorsqu'il y a tant de graves questions à traiter ; mais chacun mesure son travail à ses forces et laissant à d'autres l'histoire, la science, la philosophie, j'ai choisi la tradition.

Les soirées Canadiennes, cette charmante publication trop tôt tombée, avaient pour épigraphe ces paroles de Nodier. " Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées. " A mon tour, j'ai voulu fournir mon humble contingent. J'avais d'ailleurs des modèles, et mon pied ne foulait pas des sentiers infréquentés.

Jos.-C. Taché, Marmette, Casgrain, Faucher, recuillent nos vieilles légendes, et M. de Gaspé et l'hon. M. Chauveau ont peint d'un pinceau fidèle les mœurs de nos habitants.

Il me reste à vous remercier de la bienveillante attention que vous avez prêtée à cette conference et à vous tirer ma révérence en vous disant comme chez nous : " *Bonsoir la compagnie.* "

LA POLOGNE

SES ORIGINES, SA GLOIRE, SES MALHEURS.

Conférence donnée à l'Institut Canadien de Québec,

Le 7 avril 1875,

Par M. H. J. J. B. CHOUINARD.

"L'histoire, a dit Cicéron, est le témoin des temps, la lumière de la vérité, la vie de la mémoire, la messagère de l'antiquité, la maîtresse de la vie."

"La maitresse de la vie." Que d'idées ces quelques mots ne réveillent-ils pas ! L'histoire est bien en effet la maitresse de la vie, pour les individus à qui elle enseigne comment, partout et toujours, la vertu est récompensée et le crime puni, et qu'elle excite au bien par les exemples offerts à leur imitation. Mais l'histoire est peut-être encore plus la maîtresse de la vie pour les peuples à qui elle apprend comment se fondent et se soutiennent les empires, comment ils arrivent à un haut degré de prospérité, ou comment ils en déchoient, les remèdes héroïques qui les empêchent de périr, ou les fautes qui précipitent leur ruine.

On ne saurait donc trop étudier l'histoire. Son domaine est immense ; et pour quiconque ne veut pas borner ses investigations aux peuples de l'antiquité, à ceux qui nous sont unis par les liens du sang, du voisinage, des alliances ou de la conquête, il y a une mine riche à exploiter, et les annales des peuples que nous connaissons moins offrent des pages toutes palpitantes d'intérêt. C'est ce que je veux essayer de vous démontrer ce soir.

chez elle quand elle s'affaiblissait dans le reste de la chretienté. Elle a donné au monde le spectacle d'une unité nationale que rien n'a jamais pu ébranler, d'une vigueur que le succès n'a pas amollie, que les revers n'ont pas entamée. Enfin, pendant quatorze siècles, elle a sacrifié son repos, ses trésors, le génie de ses capitaines, le sang de ses soldats, pour le service de toutes les bonnes causes, jamais par ambition ni par esprit de conquête, toujours pour l'honneur.

Joignez à cela la gloire d'avoir commandé pendant cinq siècles à un tiers de l'Europe. d'avoir regne sur un territoire peuplé aujourd'hui de 45,000,000 d'habitants ; puis, mesurez d'un seul regard l'étendue des malheurs qui ont fait disparaître son nom de la scène du monde, et vous aurez une idée de l'intérêt qui s'attache à l'étude de l'histoire de la Pologne.

Ses annales nous la montrent du sixième au dixième siècle affermissant sa domination entre le Niemen, l'Oder et la Baltique, et jetant les bases de sa puissance militaire. Elle arrive à ce but en faisant du métier des armes une profession qui anoblit, une institution qui permet au dernier des paysans de prendre rang dans la noblesse, pourvu qu'il possède un cheval, un bouclier et une armure. La nation se compose alors des nobles, des hommes libres et des serfs : les prisonniers de guerre, les condamnés pour dettes ou pour délits sont relégues dans la clases des serfs. La royauté est élective. Les nobles travaillent sans cesse à amoindrir le pouvoir des rois, et finissent par les dominer. Dès cette époque, la Pologne commence cette vie agitée, toujours absorbée par la guerre, qui semble être devenue sa seconde nature. On la voit se mesurer sur un champ de bataille, avec les Francs de Charlemagne : c'est la première fois que la France rencontre la Pologne. La suite des siècles nous les montrera souvent mêlées aux mêmes querelles, où les entraine une égale passion pour la guerre. Mais jamais on ne les reverra armées l'une contre l'autre. Leur amitie a subi l'épreuve du temps, et rien n'a pu la refroidir.

Il faudrait redire ici les temps héroïques de la Pologne, où l'histoire se confond avec la fable et la légende ; ce que la tradition nous apprend de la dynastie des Lechs.

ou Leszecks, suite de rois inconnus et peut-être fictifs. Tantôt, l'un d'entr'eux, fondateur de Gnezne, conduit ses legions victorieuses à travers un immense territoire. Tantôt, Ismar, son fils et son successeur, entraîné par son humeur belliqueuse, court les mers du Nord, et chasse de leurs repaires les Danois dont les flottes tenaient en haleine tout le nord de l'Europe. Puis vient Krakus, le fondateur de Krakovie, et plus tard, la reine Vanda, vierge farouche, la Velléda de la Pologne, qui, à la tête de ses légions, repousse les prétendants à sa couronne et à sa main, et finit par se noyer de sang froid dans la Vistule. Après les règnes longs et tyranniques des Popiels, la légende fait place à l'histoire certaine, et la transition se fait au milieu du neuvième siècle, en 842, où les Polonais élurent pour roi un simple paysan, Piast, dont toute la richesse consistait en un petit champ et quelques ruches d'abeilles. Piast est le fondateur d'une dynastie dont les souverains présidèrent glorieusement pendant cinq siècles aux destinées de la Pologne. Le quatrième de ses successeurs, Miecislav Ier, né aveugle, recouvra miraculeusement la vue : " C'était, disent les " chroniqueurs, l'image de la Pologne ouvrant les yeux à " la lumière de l'Evangile. " En effet, la conversion de la Pologne au catholicisme date du dixième siècle. Déjà son nom est une puissance chez ses voisins, et quand il s'agit de secourir la Hongrie, la Bohême et la Kiovie menacées dans leur indépendance, elle ne marchande ni son sang, ni ses trésors.

Mais tout intéresse également dans les récits qui nous sont parvenus de ces temps reculés. Il nous faut passer rapidement le règne de Boleslas le-Grand, le Charlemagne du Nord, homme de génie, qui rêva de faire de la Pologne le centre de la nationalité slave ; ses conquêtes couronnées par la prise de Kiov, rivale de Constantinople, où l'on comptait 400 temples, 800 marchés et une population immense ;—puis Wenceslas II et sa femme Rixa, dont les trahisons mirent en péril la foi et l'existence nationales des Polonais ;—le règne réparateur de Kasimir qui les affermit pour toujours dans la foi au catholicisme. Mais Boleslas II souilla le sceptre que la nation lui avait confié après la mort de son père. Irrité des remontrances de Stanislas, évêque de Krakovie,

censeur intrépide de ses vices et de ses cruautés, il le tua de sa main au pied des autels. Les foudres de l'Eglise frappèrent le roi coupable et lui portèrent un coup dont il ne se releva pas. La Pologne oublia ses hauts faits et ses services éclatants rendus à la patrie. Boleslas, méprisé et honni de tous, fut forcé d'aller mourir à l'étranger.

Ses successeurs immédiats n'osèrent plus prendre le titre de rois. Pour comble de malheurs, cette déchéance parut être le commencement d'une suite d'épreuves redoutables. Je veux parler des XIIe et XIIIe siècles que les historiens ont appelés *la Pologne en partage*, et durant lesquels elle fut en proie à une anarchie complète. Rien n'a manqué à cette période pour en faire un ensemble de toutes les calamités qui peuvent assaillir un peuple : démembrements de territoires, désorganisation de l'état, invasions continuelles des voisins barbares et civilisés, guerres sanglantes et fratricides, assassinats, pillage, profanations, dépopulation des provinces, déplacements des habitants qui passent d'une province dans une autre, tout cela pendant deux siècles. Il n'a fallu rien moins que l'étonnante vitalité inhérente à la race slave, pour permettre à la Pologne de triompher de cette crise. Elle commence à s'en relever sous Przémislas Ier, qui reçoit de Boniface VIII le titre de roi, perdu depuis le crime de Boleslas. A son successeur, Vladislas Lokéteck, était réservée la gloire de cicatriser les plaies de la patrie. Et l'on peut dater la résurrection de la Pologne du jour où Vladislas, après avoir en vain parcouru son royaume pour ranimer dans les cœurs le feu du patriotisme, prit soudain une résolution énergique, et s'armant du bâton des pélerins croyants du moyen-âge, s'en alla nu-pieds à Rome, pour célébrer le grand jubilé de l'an 1300. Là, prosterné sur le tombeau des SS. Apôtres, il se fit absoudre du meurtre de saint Stanislas, commis par son prédécesseur, et se releva confiant et radieux, comme si la Providence avait voulu mettre au prix de cette grande expiation le salut de son royaume. La Pologne accueillit avec enthousiasme Vladislas qu'elle avait d'abord refusé de seconder. La voix du Souverain Pontife acheva de lui gagner des cœurs que sa penitence

avait émus; et depuis ce moment, l'unité nationale de de la Pologne n'a plus été ébranlée.

Le règne de Vladislas Lokéteck laisse entrevoir les destinées glorieuses de la Pologne. C'est lui qui prépara, entre la Lithuanie et la Pologne, cette alliance qui devait être pour toutes deux une source de force et de grandeur. Et, ce fut un grand jour, celui où le fils de Ladislas conduisit à l'autel la fille de Gédimin qui lui apportait en dot la liberté de 24,000 captifs. C'est Ladislas qui présida en 1331 à Chenciny, la diète polonaise où, pour la première fois, toute la nation était, représentée et où l'on décréta l'impôt général, et l'égalité de tous nobles et paysans, devant la loi. Il remporta sur les chevaliers Teutoniques une dernière victoire à Plovcé, et mourut en 1333, laissant à son fils, Kasimir III, un royaume bien organisé.

Depuis, rien n'arrête la Pologne dans son essor. Le règne de Kasimir III, surnommé le Grand, ouvre avec éclat l'ère de la Pologne florissante. La législation uniforme et libérale promulguée par lui à la diète de Vislica, lui valut le surnom de "Roi des Paysans," dans un temps où partout ailleurs, en Europe, on ne tenait compte que de la noblesse. La munificence qu'il déploya à Krakovie, en 1363, pour célébrer les noces de sa petite fille Elizabeth avec Charles IV, empereur d'Allemagne, le fit passer pour le plus riche souverain de son temps. On vit réunis à ces fêtes, l'empereur d'Allemagne, les rois de Danemark, de Chypre, de Hongrie, les Piasts de la Mazovie et de la Silésie, et une suite nombreuse de princes, de ducs, d'evêques et de magnats. Kasimir donnait en dot à la mariée 100,000 florins, en présence de ses hôtes éblouis d'une telle magnificence. Ils durent être bien plus étonnés encore quand un simple bourgeois, conseiller municipal de Krakovie, les réunissant un jour à sa table, leur fit distribuer en présent 100,000 florins d'or. C'était là une coutume reçue, et qui montre mieux que tous les chiffres la prospérité extraordinaire de l'état, de la noblesse et de la bourgeoisie en Pologne.

A la mort de Kasimir le Grand s'éteint la dynastie des Piasts, et commence un nouvel ordre de choses, conséquence nécessaire du système électif de la monarchie, et du haut degré de puissance auquel la Pologne

est arrivée. Kasimir avait choisi pour successeur son neveu, Louis de Hongrie, du consentement de la nation, à la diète de Krakovie, en 1339.

Jusque là, la monarchie avait été élective ; mais la nation, sans renoncer à ses priviléges, avait toujours choisi ses rois parmi les descendants du monarque défunt. A partir du quatorzième siècle, le trône de la Pologne est ouvert aux compétiteurs, et comme en ces temps chevaleresques, on trouve encore des âmes ardentes et passionnées pour la gloire, recherchant de préférence les postes périlleux, l'élection du roi de Pologne deviendra l'occasion d'un véritable tournoi, où les rois les plus puissants, les chevaliers et les hommes de guerre les plus illustres, viendront offrir leurs trésors, leurs armées, leur expérience et leur bravoure en échange du trône des Piasts. Plus tard, l'intrigue et la trahison feront réussir des candidatures malheureuses, et les Polonais reconnaîtront, mais trop tard, les dangers de ce système.

Louis de Hongrie est le premier à qui la noblesse ait imposé ces " *Pacta Conventa,* " chartes célèbres qui protégeaient la nation contre le despotisme monarchique, et se renouvelaient à chaque règne.

***

Profitons du calme relatif dont la Pologne a joui pendant ce règne de dix ans, pour jeter un coup-d'œuil rapide sur les luttes incessantes qu'elle a soutenues contre les barbares avant le XVe siècle. Toute cette période que les historiens ont appelée " la Pologne conquérante et la " Pologne en partage, " du neuvième au quatorzième siècle, est remplie du récit des guerres et des invasions continuelles des Prussiens idolâtres, plus tard les chevaliers Teutoniques, des Lithuaniens, des Jadzvingues, des Bohêmes et des Poméraniens. Ses plus rudes adversaires ont été, sans contredit, les Kosaks et les Tatars. Pour les repousser, il lui a fallu entrer en campagne presque chaque année, et souvent elle a eu à combattre en même temps ses autres voisins d'Allemagne et de toute les Russies, et de la Moskovie dont elle prit quatre fois la capitale. Pendant des siècles, les Kosaks l'ont fatiguée de leurs irruptions continuelles. Sous le règne d'Etienne Batori, au XVIe siècle, un paysan de génie les organisa

en régiments de cavalerie ; et depuis ce temps, ils n'ont cesser de former l'avant-garde des armées polonaises jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, où la Russie, après les avoir pliés sous son joug de fer, en fit les geôliers et les bourreaux de la Pologne.

En 1225, les Tatars conduits par Gengis-Khan, tombent sur l'Europe comme un ouragan dévastateur. Les historiens ont fait un tableau navrant des malheurs qui sont résultés de leurs invasions. Ils avaient balayé sur leur passage les Turcs, les Slaves d'Orient et toutes les armées polonaises qui tentèrent de les arrêter. La Silésie, la Bohême, presque toutes les Russies tombèrent en leur pouvoir. Boleslas II, fuyant son royaume envahi, rencontra en Bohême son beau-père, le roi de Hongrie, chassé également de ses états par l'invasion.

L'Occident était menacé : les populations, affolées de terreur, se sauvaient dans les bois et les montagnes, laissant derrière elles les villes incendiées, les campagnes ravagées. L'Europe chrétienne crut assister à son dernier jour. Un peuple la sauva ; les Tatars reculèrent pour la première fois à Liégnitz devant la résistance courageuse de 30,000 hommes de toutes langues et de toutes nations, mais composée surtout de Polonais, et commandée par Henri le Pieux, duc de Silésie.

Pendant que, fatigués de leurs courses à travers l'Asie et la moitié de l'Europe, ils fixaient le lieu de leur repos entre le Volga et la Mer-Noire, la Pologne releva la tête. Et quand les Tatars reparurent, ils vinrent se briser contre les lances polonaises. La lutte dura 300 ans, et finit avec Jean Sobieski. La Pologne avait été envahie quatre-vingt-onze fois, et Kosaks et Tatars lui avaient enlevé 1,200,000 prisonniers.

***

Mais, comme pour reposer les regards fatigués de ces luttes incessantes, voici que la suite des temps nous montre sur le trône de Pologne, une figure ravissante, comme une évocation du moyen-âge tout entier. C'est une enfant que 100,000 nobles acclament dans ce champ de Mars de Vola où se pressent leurs nombreuses phalanges, sous les murs de Varsovie. C'est la fille de Louis de Hongrie que les Polonais ont choisie pour reine,

une reine de 16 ans, à condition que la nation lui donne un époux de son choix. Ces rudes guerriers la saluent avec enthousiasme et s'étonnent de la fascination étrange qu'exerce sur eux cette jeune fille qu'ils n'ont jamais vue auparavant, mais qui les enchante par sa beauté, sa jeunesse, et surtout par le sacrifice qu'elle a fait de son fiancé, Guillaume de Hapsbourg. Dès son enfance, on lui avait appris à aimer ce prince que la tendresse prévoyante de son père lui destinait pour époux. Mais la Pologne avait plus besoin de l'expérience et des trésors d'un puissant allié, que d'un brillant chevalier uniquement formé aux belles manières. Hedwidge trouva dans son patriotisme la force d'interdire son palais à son fiancé, pour recevoir les hommages du farouche Jagellon, duc de Lithuanie, qui apportait à la Pologne des trésors, une armée et une alliance plus précieuse encore. Jagellon, tout barbare qu'il est, subit l'influence de son épouse, élevée au milieu d'une civilisation qu'il ne connait pas. Il se fait chrétien, il veut être apôtre au milieu des siens. A la tête d'une armée polonaise et lithuanienne, il promène sa nouvelle épouse dans toutes les parties de son grand-duché. Dans l'ardeur un peu sauvage de sa foi, il emploie pour convertir ses peuples la force et la violence. Hedwige corrige ces écarts par sa douceur, et les peuplades païennes se laissent volontiers gagner par la prédication persuasive de leur jeune souveraine qui leur distribue de sa main des vivres et des vêtements. Au retour de ce voyage triomphal, on la retrouve vivant modeste et retirée dans le palais de ses pères. Pendant que Jagellon guerroie contre les infatigables ennemis de la Pologne, elle prie pour le succès de ses armes, partageant son temps entre le soin des pauvres, les travaux domestiques, et la culture des lettres et des sciences. Du fond de sa retraite, elle entend souvent son nom retentir au milieu de joyeuses acclamations : c'est tout son peuple qui, dans son admiration naïve, l'appelle "Notre "bon roi Hedwidge," et, par ses démonstrations bruyantes la remercie tantôt d'avoir fondé des hôpitaux et des asiles, tantôt d'avoir doté richement des universités et des monastères. En vain la calomnie tente de flétrir son nom si pur ; Jagellon, malgré sa nature méfiante et jalouse, refuse d'y croire, et confond les coupables. Un

jour pourtant elle sortit de son repos. Elle avait dix-huit ans. Jagellon, dans le nord de la Pologne, soutenait, les armes à la main, la cause de ses frères. Les Hongrois en profitent pour envahir la Galicie. Hedwidge assemble à la hâte quelques troupes, les harangue, se met à leur tête, bat les Hongrois dans plusieurs rencontres, et leur reprend toute la Galicie. Puis elle rentre dans sa capitale, et y passe le reste de sa vie, jusqu'en 1399, où elle meurt laissant à tout son peuple, nobles et paysans, une mémoire bénie, et dans le cœur de Jagellon, des regrets qu'il exprimait encore hautement sur son lit de mort, trente-cinq ans après.

Et, comme pour ajouter encore à la fraîcheur et à la poésie de la légende de sainte Hedwidge, l'histoire raconte que Jagellon, parvenu à l'âge de quatre-vingts ans, après un règne glorieux de quarante-quatre années, se promenant un jour dans les bois de Grodek, fut tellement ravi par les chants d'un rossignol, qu'il ne put s'arracher de ces lieux. La fraîcheur de la nuit ayant engourdi ses membres affaiblis, il rentra dans son palais saisi d'une fièvre qui le conduisit au tombeau, en 1434.

***

Encore deux siècles, et la Pologne aura atteint le sommet le plus élevé de son histoire. Elle s'y achemine, grandissant toujours sous l'impulsion des fils et des successeurs de Jagellon, et poursuit sa carrière mêlée de succès et de revers, sans faiblir jamais sous le poids de ses nombreuses calamités. C'est ainsi que se passent les règnes de Ladislas VI, un vrai preux du moyen-âge, qui périt à Varna, dans une bataille où il avait tenté d'arrêter la marche victorieuse des Turcs sur Byzance,—de Kasimir IV qui, malgré son indolence, soumit les chevaliers teutoniques à sa couronne : il y avait deux cent cinquante ans que cette milice belliqueuse guerroyait contre ses légitimes suzerains les rois de Pologne. L'histoire a jugé sévèrement ce long règne de cinquante ans, durant lequel Kasimir ne vécut que pour les intérêts de la Lithuanie, et leur sacrifia toujours la Pologne. Trois fils de Kasimir furent tour à tour appelés à lui succéder. Jean-Albert continua l'œuvre de Ladislas VI contre les Turcs, et se montra le digne précurseur de Jean Sobieski. Alexandre

régna cinq ans, sans laisser d'autre trace de son passage que le statut Alexandrin qui confisquait les prérogatives royales et les libertés des paysans au profit de la noblesse. Puis vinrent les Sigismond: Sigismond Ier dont la Pologne a gardé le souvenir, à cause de l'éclat qu'il sut faire rejaillir sur elle pendant tout son règne, et malgré les vices de sa jeunesse, ses déplorables condescendances pour une épouse indigne, la reine Bona Sforza; et Sigismond-Auguste, qui, pour parler le langage d'un brillant histori n, " héritier des traditions et " des penchants d'une grande époque et d'un grand " règne, prolongea de vingt-quatre ans cette ère de tra-" vaux éclatants et pacifiques." Et cet autre Vasa, Ladislas VII, le François Ier de la Pologne, esprit délicat et cultivé, ami des lettres et des beaux arts, qui pendant les seize années de son règne trop court, sut faire briller en Pologne quelque chose de l'éclat dont la renaissance a environné le siècle de Léon X.

Il faudrait parler ici des révolutions intérieures que la Pologne subit alors dans son organisation, de l'accroissement de son influence au dehors, par ses interventions diplomatiques, ses guerres, ses traités et ses ambassades, de l'âge d'or de sa littérature, de l'extension donnée à son éducation nationale, des dangers qui firent courir à sa foi les développements des erreurs de Jean Huss, des Sociniens et des Réformés.

Mais désormais l'histoire de la Pologne se déroule plus que jamais sur les champs de bataille, et la gloire de ses guerriers éclipse celle de ses littérateurs. A part Etienne Batori, ses rois Sigismond III, Jean Kasimir, Michel Koribut sont moins populaires que ses simples généraux, Zamoïski, Zolkiewski et Jean Sobieski.

***

Il était réservé à la Pologne de donner une dernière fois le spectacle d'une lutte plus grandiose encore que toutes celles qu'elle avait soutenues. Je veux parler de ce duel à mort de deux cent cinquante ans entre les Polonais et les Turcs, commencé en 1444, à Varna, où périt Ladislas VI vaincu, et clos à Vienne par la victoire de Jean Sobieski.

Du fond de l'Arabie où Mahomet avait fondé une reli-

gion nouvelle, la race forte et belliqueuse des Arabes gagnée par lui à sa doctrine, rêva de conquérir le monde, et de le convertir à la foi du Coran. Rien ne put arrêter les Mahométans dans leur marche; ils soumirent une partie de l'Asie, le nord de l'Afrique Déjà ils régnaient en Espagne et menaçaient l'Europe par tous les points de la Mediterranée. Les croisades ne firent que retarder leurs triomphes. A peine l'invasion des Tatars-Mogols les troubla-t elle dans la jouissance de leurs conquêtes. Après les désastres de Nicopolis et de Varna, Byzance tomba sous leurs coups. Puis ils s'unirent aux Tatars, et ne cessèrent de harceler la Pologne qu'ils considéraient comme leur plus dangereux adversaire. Mais de toutes les journées tantôt désastreuses et tantôt triomphantes qui ont marqué ce long drame, il en est deux dont le monde et surtout la Pologne ont mieux gardé le souvenir: le désastre du Kobiltà et le siège de Vienne.

Depuis un siècle les armées polonaises avaient toujours marché sous les ordres de guerriers illustres. Leurs généraux en chef, mieux connus dans l'histoire sous le nom de grands hetmans, les avaient accoutumées à la victoire. Au commencement du XVIIe siècle, elles avaient pour chef Zolkiewski, vieilli dans les camps, et qui gardait sous ses cheveux blancs la bravoure impétueuse de sa jeunesse. On l'avait vu, en 1611 et 1612, battre 40,000 Suédois et Moscovites, avec 8,000 Polonais seulement, pénétrer jusqu'au cœur de la Russie, prendre Moscou, faire élire tzar le fils du roi de Pologne, et ramener captifs le tzar Basile détrôné, ses fils et l'élite de la noblesse russe, à Varsovie, où il rentra en triomphateur. Quatre ans après, il part pour la Moldavie, où Sigismond III l'envoie garder la frontière: là l'attendait la mort.

***

C'était en 1620. Les Turcs reparaissaient menaçants. 60,000 Musulmans débordèrent sur la Moldavie, vassale de la Pologne, et tout le poids de la guerre allait retomber sur cette dernière. Zolkiewski n'a que 8,000 hommes à leur opposer, et des déserts le séparent de son pays. Il leur tient tête dans une rencontre à Céçora, sur les bords de la rivière Pruth. Mais pendant qu'il leur dispute la victoire dans une bataille rangée, une terreur panique

mêlée de craintes superstitieuses fait tomber les armes des mains de ses soldats, et rien ne peut les rallier. Zolkiewski ne songe plus qu'à sauver les débris de son armée. Il dispose en carré long les innombrables chariots dont l'armée se fait suivre partout; il y enferme les blessés, les femmes et les munitions, distribue partout ses fantassins, masse son artillerie en avant et en arrière, et le 29 septembre au soir, il commande à tous de marcher vers la Pologne. Sept jours et sept nuits durant cette forteresse mouvante avance, avance toujours, harcelée par 50,000 Turcs, à travers 80 lieues de pays. Encore quelques jours, et elle va atteindre le sol de la patrie; mais des traîtres en ferment à tous le chemin. Les valets de troupe se révoltent, s'emparent de tous les chevaux, pillent le camp et s'enfuient. L'armée ainsi forcée de marcher à découvert, se trouve sans défense; les Turcs s'en aperçoivent. Ils reviennent et achèvent facilement une victoire préparée par la trahison et les souffrances de toutes sortes. Zolkiewski voit tomber autour de lui ses régiments les plus dévoués, presque toute sa propre famille. On le conjure de sauver sa vie. La Pologne a besoin de ses services. Mais il veut mourir à son poste, avec les siens; on lui amène le dernier cheval encore valide; il l'égorge de sa main. Lui-même est massacré avec son confesseur, et longtemps après, sa tête ornait encore les portes du sérail, à Constantinople. Il ne resta pas une âme vivante pour apprendre à la Pologne comment était mort son glorieux hetman et ses soldats héroïques. Elle connut l'étendue du désastre quand les Turcs l'envahirent, quelques semaines après, et lui enlevèrent 200,000 hommes, femmes et enfants. La nation entière prit le deuil du grand capitaine. La république lui fit des pompes funèbres que les mémoires du temps ont assimilées au deuil dont Rome honora les cendres de Germanicus. La noblesse des palatimats accourut pour faire cortège à ses dépouilles mortelles; les populations émues des villes et des provinces s'unirent pour accompagner les restes du héros jusqu'à Zolkiew, où sa veuve les déposa dans le tombeau de ses ancêtres. Des mains pieuses gravèrent sur sa tombe ce vers du poëte:

« Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor ! »

Cette prière devait bientôt être exaucée.

Un traité avantageux conclu à Chocim, en 1621, adoucit pour la Pologne l'amertume de sa défaite.

***

Quelques années plus tard, au château d'Olesko, au milieu du faste et de l'opulence dont la noblesse polonaise aimait à s'entourer, deux jeunes epoux surveillaient les joyeux ébats de leurs deux enfants. C'était l'auteur de la paix glorieuse de Chocim, Jacques Sobieski, et sa femme, Théophile Danilovicżona, petite fille du grand Zolkiewski. De ces deux enfants, Marc, l'aîné, trouva une mort prématurée en combattant les Tatars; l'autre devait prendre une éclatante revanche du désastre du Kobiltà: c'etait Jean Sobieski. Dès leur enfance leur mère les prépara à continuer les traditions guerrières de leur maison. Tous deux reçurent les leçons des maîtres les plus habiles. Dans ses loisirs, Jacques leur apprenait lui-même sept ou huit langues étrangères, les mathématiques, l'histoire et la philosophie. Orateur distingué, diplomate et guerrier renommé, il leur révéla les secrets de l'éloquence, de la politique et de la tactique militaire. Madame Sobieska les instruisait, elle aussi; chaque jour, après leur avoir enseigné la science qui fait les chretiens, elle les conduisait dans la chapelle somptueuse où reposaient tant de morts illustres, toute sa propre famille; elle leur disait comment leurs pères étaient morts fidèles à leur Dieu et à leur devoir. Qui ne voit l'impression profonde que devaient produire sur ces imaginations tendres mais ardentes, les récits passionnés d'une jeune femme dont la beauté souveraine ajoutait encore à la fascination étrange qu'exerce sur un enfant le regard de sa mère. Marc et Jean s'enflammaient au récit des prouesses des anciens rois de Gallicie, dont les Danilovicz étaient issus, et des faits-d'armes plus récents des Sobieski et des Zolkiewski. Tous deux grandissaient dans la haine des ennemis de la Pologne, et surtout des Turcs et des Tatars, dont leur famille avait eu tant à souffrir, comme l'attestent ces lignes écrites de la main de Jean lui-même bien des annees après: " Les héros " dont je suis le plus fier de descendre, sont ceux qui bai- " gnèrent de leur sang la terre des infidèles, et me trans-

" mirent en héritage de longues vengeances à exercer " sur les barbares. " Dès sa jeunesse, Jean montra ce qu'il serait plus tard : beau de sa personne, robuste et infatigable, aimant les plaisirs bruyants, adroit à tous les exercices du corps et au maniement des armes. Toutes les grandes passions apparaissaient chez lui en germe ; et dans les rêves de sa tendresse maternelle, madame Sobieska se surprit souvent à trembler en songeant aux orages qui grondaient déjà dans ce jeune cœur. Mais la piété sincère de Jean dissipait ses craintes. Ainsi s'écoulèrent l'enfance et la première jeunesse de Jean Sobieski.

En 1643, Jacques envoie ses deux fils visiter les royaumes d'Occident, pour compléter leur éducation. Après leur avoir donné tous ses conseils, il ajoute : " Ne vous " occupez en France que des arts utiles ; pour ce qui est " de la danse, vous aurez le temps de vous perfectionner " avec les Tatars. " Cinq années se passent ainsi. Marc et Jean reçus à la cour de France, y contractent des amitiés illustres, au pied du berceau de l'enfant royal qui s'appellera plus tard Louis le Grand, et dans les salons éblouissants de Paris, où se pressent en foule les hommes illustres qui seront sa plus brillante couronne. On les voit figurer avec éclat dans toutes les fêtes de la Cour et des grands, et plus encore dans cette ambassade célèbre qui venait demander pour reine de Pologne, une princesse française, Marie de Gonzague et de Nevers, que Ladislas Wasa venait de choisir pour son épouse. Mais au milieu même des plaisirs où l'entraîne sa nature ardente et impétueuse, Jean cultive des amitiés sérieuses et durables. Il se plait surtout dans la société du grand Condé. Tous deux parlaient guerres et batailles, et de ces entretiens souvent répétés, Jean remporta une confiance et une admiration sans bornes pour le génie militaire du vainqueur de Rocroi et de Norlinguo.

Pendant ce temps, la Pologne voyait grandir ses tribulations : à l'intérieur, luttes sanglantes entre les nobles arrogants et despotiques, et les paysans opprimés, entre le roi et les diètes ; entre les catholiques et les dissidents ; au dehors, une guerre plus terrible encore, allumée par les Cosaques de l'Ukraine, sous les ordres de leur hetman, Bogdan Chmielnicki. Homme de génie et grand capitaine, ce barbare avait réussi à soulever, pour

venger ses outrages, non seulement les farouches guerriers dont il était le chef élu, mais même les paysans de la Russie Rouge, de la Lithuanie et de la Russie Blanche, tyrannisés par les seigneurs et leurs intendants. 300,000 hommes en armes s'étaient levés pour soutenir sa cause, et promenaient partout la dévastation et la mort. La république polonaise se montrait impuissante à comprimer la révolte, et les cruautés commises par quelques uns de ceux qui étaient chargés d'apaiser le soulèvement, l'avaient fait dégénérer en une guerre d'extermination sauvage. Bogdan triomphait partout. Vainqueur à Pilawce, il menaçait Varsovie; la soif du pillage le fait s'arrêter en chemin pour faire le siége de Zamosc, où la puissante famille des Zamoyski avait entassé des trésors immenses. Là se sont réfugiés la fleur de la noblesse, et toutes les grandes dames que l'invasion a chassées de leurs manoirs, pendant que leurs seigneurs combattent comme des héros. Tandis que la Pologne entière est dans l'attente et porte encore le deuil de son roi, tandis que la reine Marie-Louise de Gonzague et de Nevers lutte contre une maladie mortelle, et que ses filles d'honneur vont en pélérinage pour obtenir sa guérison, deux jeunes gens cachés sous un déguisement, traversent sans encombre toute la Turquie d'Europe et le camp des Kosaks. Les portes de Zamosc s'ouvrent devant eux. Une femme en deuil les attend: " Mes fils, leur dit-elle, venez vous " pour nous venger? Je ne vous reconnaîtrais pas pour " mes enfants, si vous ressembliez aux combattants de " Pilawce." C'est Théophile Daniloviczona qui embrasse ses deux fils Marc et Jean Sobieski après cinq ans de séparation.

C'est dans cette guerre contre des paysans révoltés que Jean fait son apprentissage du métier des armes. Il y rencontre pour la première fois les Turcs et les Tatars, toujours prêts à oublier leurs rancunes pour s'unir contre la Pologne. Désormais la lutte sera sans merci ni trève entre eux et lui. L'ardeur avec laquelle Jean s'élance dans la carrière, et ses brillants faits d'armes attirent sur lui tous les regards. Et pourtant ce n'est pas qu'il manque de concurrents redoutables. Dans ce dix-septième siècle, si merveilleusement fécond en grands hommes, la Pologne à pour adversaires dans les cabinets

et sur les champs de bataille, des hommes de génie comme Bogdan et Dorozensko chez les Kosaks, Isla et Sélim-Giéray chez les Tatars, Kiuperli Ogli chez les Turcs, Alexis en Russie, et Charles Gustave en Suède. Mais aussi elle a pour soutenir sa cause des généraux comme les Potoçki, Lubomirski, qui finit sa carrière dans la rébellion, Zamoyski, et le terrible Czarniecki, et audessus de tous Jean Sobieski. Au milieu de tous ces rivaux, Sobieski voit tous les jours grandir sa renommée. Comme eux il s'est illustré sur vingt champs de bataille, mais sa gloire à quelque chose de plus pur que la leur, et qui le fait respecter même des envieux. Son nom n'a jamais retenti dans l'arène sanglante ou s'agitent les factions coupables qui déchirent la Pologne et préparent sa ruine. Il est resté soldat. Pendant que les ambitieux fomentent la guerre civile et se disputent le pouvoir, Sobieski a les yeux tournés vers la frontière. Sentinelle vigilante, il surveille les mouvements des ennemis de son pays. Chaque année, pour rentrer en campagne, il s'arrache aux douceurs de la vie fastueuse qu'il s'est faite à Zolkiew, dans le patrimoine de son aieul maternel, au milieu de ses cinquante villages et de ses vingt milles de territoire, et chaque année ajoute quelque nouveau fleuron à sa couronne de victoires. L'Europe s'étonne d'entendre si souvent répétér son nom. En lui la nation repose toute sa confiance, comme le témoignent les écrits des contemporains. " Son intelligence dans les affaires, " dit la Gazette de France, du 20 fevrier 1666, ne le rend " pas moins considerable dans le conseil que sa valeur " dans les armées. " Un an après, Zaluski déplorant les malheurs de la Pologne, s'écrie : " Heureusement il " nous reste Sobieski, seul général au monde à qui on ne " puisse être agréable si on ne l'est à Dieu, le seul qui " sache être prodigue de sa fortune comme de sa vie " pour le salut de son pays, le seul à qui il soit arrivé de " paraître à sa patrie un plus sûr boulevard que des places " fortes et des armées. " Et ailleurs : " Notre bonne étoile " nous a donné ce héros, seul capable d'affronter avec une " poignée d'hommes des amas d'ennemis. Rien ne peut " ébranler ce grand cœur. Le trésor est vide : ses revenus " y suppléent ; nous n'avons pas de troupes : mais lui seul " est une armée. Il grève de dettes son patrimoine pour

“ acheter des armes, établir des magasins, enrôler des “ soldats. ” A quarante ans il est l'homme le plus influent de Pologne, et sa prodigieuse fortune n'a pas encore éprouvé de revers. Aussi, lorsque Jean Casimir et Michel Koribut vont chercher le repos, l'un dans un cloître et l'autre dans la tombe, la nation demande pour roi un homme, et c'est Jean Sobieski qui réunit tous les suffrages.

***

L'événement le plus important de ce règne de 22 ans, est, sans contredit, la merveilleuse campagne de Vienne, en 1683.

Une dernière fois, toutes les forces des mulsumans se ruaient sur l'Europe, conduites par un vizir ambitieux, homme de génie, grand stratégiste, Kara-Moustapha. Les préparatifs des Turcs avaient duré sept ans. Le plan était tout tracé : prendre Vienne, soumettre l'Italie, et asseoir au Capitole la domination du turban. Toutes les monarchies de l'Europe négocient des alliances, font des compromis ; la maison d'Autriche, surtout, menacée à la fois par Louis XIV et par la Porte, fait des efforts inouïs pour assurer sa défense. Sobieski, sommé de choisir entre Louis XIV et Léopold, promet son secours à l'Autriche. Longtemps on ignore la marche que doit suivre l'invasion. Cependant les Turcs ont traversé la frontière ; c'est la Hongrie qui les appelle pour venger les outrages faits à ses libertés nationales. Contrairement à toutes les prévisions, l'armée ennemie s'avance toujours, sans s'occuper des places fortes : elle va droit à Vienne. Mille rumeurs diverses jettent la consternation dans tout l'empire ; on répète partout : que l'armée turque couvre un espace de 8 lieues de terrain,—que ses forces se montent à 700,000 hommes, 20,000 chameaux, 600 canons et 100,000 cavaliers. Léopold et la famille impériale, avec 60,000 habitants, désertent la métropole du Saint Empire. L'Europe entière attend la lutte terrible qui se prépare. Louis XIV lui même suspend ses hostilités contre la maison d'Autriche. Au milieu de cette confusion, Charles de Lorraine seul garde son sang froid. Il se multiplie ; ses savantes manœuvres cachent à l'ennemi la faiblesse de l'Autriche. Il jette une garnison

dans Vienne. Bientôt, le camp des Turcs se déploie sur un large plateau en face de la Capitale. Leurs officiers du génie entourent la ville de leurs travaux de siège, avec une science et un coup-d'œil dont on aurait cru Vauban seul capable. Kara-Moustapha, au milieu de ses quartiers, où revit le luxe oriental dans tout son éclat, attend la chute de Vienne et ne se refuse aucune des jouissances de ses palais d'Asie. Un mois se passe sans que les assiégés faiblissent; mais les Turcs avancent toujours. Déjà Moustapha a calculé le jour où ses travaux rejoindront ceux des assiégés, l'heure où sera faite la première brèche, avant l'assaut. De son côté, Charles de Lorraine attend au-dehors l'occasion de reprendre avec succès l'offensive; il s'étonne de ne pas voir paraître le roi de Pologne à qui lui et Léopold ont envoyé courriers sur courriers. Septembre arrive. Les assiégés se découragent et Sobieski ne parait pas: son contingent lithuanien le retarde. Il part enfin, après avoir vu à ses pieds le nonce du pape et les envoyés de Léopold. Il avance rapidement. Comme Kara-Moustapha, l'Europe refuse de croire à cette nouvelle. Encore trois jours et Vienne va succomber. Le soir du deuxième jour, le factionnaire du clocher de Saint-Etienne jette un cri: un feu s'est allumé sur les montagnes du Kalemberg qui dominent Vienne. Il voit briller des lances et reconnaît les hussards de la Pologne. En un instant, Vienne est sur pied: les femmes et les enfants envahissent les églises; les soldats s'élancent sur les remparts. Les Turcs, aussi, ont aperçu le signal de la délivrance des chrétiens, mais ils refusent encore de croire à l'arrivée du roi de Pologne. C'était pourtant bien Sobieski qui avait rejoint Charles de Lorraine, quelques jours auparavant, et s'était entendu avec lui. Les troupes impériales l'avaient accueilli avec enthousiasme; il leur avait communiqué son calme et son assurance. Sous ses ordres, l'armée, forte de 70,000 hommes, dont 18,000 Polonais, traverse le Danube, escalade la cime du Kalemberg, où elle arrive après mille difficultés. C'est de là que des feux allumés ont ravivé l'espérance dans le cœur des assiégés.

Kara-Moustapha, étonné de tant d'audace, reconnaît là Sobieski. Lui-même se prépare à le recevoir, avec toutes les ressources de son expérience et de son génie. Le

lendemain, 12 septembre, le soleil éclaire une des plus mémorables journées de l'histoire des batailles. Sobieski, sûr de vaincre, entend la messe à l'église de Léopolstadt, à côte de Charles de Lorraine. A huit heures, les chrétiens s'ébranlent en cinq longues colonnes, dans un ordre parfait. A midi, tous étaient descendus en bas des pentes rapides du Kalemberg, et se formaient en bataille. Aussitôt la mêlée commença. Elle fut terrible. Les Turcs, divisés en deux armées, d'un côté foudroyaient Vienne, et de l'autre tenaient tête à Sobieski. Mais c'est en vue du camp que se décide la bataille, et Moustapha luimême attendait là Sobieski. Rien ne put tenir contre l'attaque impétueuse des chrétiens ; leur fougue ébranla les masses profondes des Turcs, et une dernière charge des hussards polonais acheva la déroute. Kara Moustapha sentit faiblir son courage et reprit en pleurant le chemin de la Turquie où l'attendaient la disgrâce et la mort. La Pologne avait vengé le désastre du Kobiltà.

***

L'effet de cette victoire fut immense: les Turcs ne franchirent plus la limite que leur avait marquée l'épée de Sobieski.

Mais, la reconnaissance de l'Europe ne fut pas à la hauteur du service qui avait été rendu. Sobieski retourna en Pologne avec une réputation militaire agrandie. Jusqu'à la fin de son règne, on le retrouve encore guerroyant avec succès contre les ennemis de la patrie, tandis que ses sujets turbulents se plaisent à l'abreuver d'humiliations pires que la défaite. Des chagrins domestiques avaient empoisonné toute sa vie, et attristèrent plus encore ses dernières années. Ses triomphes et sa gloire au dehors ne purent lui faire oublier les souffrances de son cœur de père et d'époux: il mourut en 1696.

Dans les longs débats qui précédèrent le choix de son successeur, sa femme et ses fils se montrèrent comme toujours indignes de lui. Ses restes attendirent 36 ans les honneurs d'une tombe royale. Sa race allait bientôt s'éteindre, et la Pologne, déchirée par les factions, s'achemine vers une décadence dont rien ne pourait plus arrêter le cours. Et cependant l'ombre guerrière du vieux roi devait encore tressaillir de temps en temps

dans sa tombe, lorsque passaient sur son front les brises du Nord, apportant sur leurs ailes le retentissement des luttes glorieuses, mais inutiles, que supportait en Ecosse le prétendant Charles-Edouard, l'un de ses arrière-petits-fils, par sa mère, et le seul digne de lui, pour replacer sur sa tête la couronne des Stuarts.

Il a été donné à Jean Sobieski de résumer dans sa personne l'histoire entière de son pays. La lutte de la Pologne contre les barbares, ses services rendus à la religion, à la liberté; sa gloire militaire, sa splendeur au-dedans et au-dehors, ses institutions fatales, le vernis éclatant de sa civilisation, paraissent comme réunis dans cette longue carrière de 72 ans. Après tant de succès et d'illustrations, il semble que la Pologne ne pouvant monter plus haut n'a plus qu'à déchoir.

***

Du temps même de Sobieski apparaissent les symptômes d'une décadence prochaine et rapide. Sous le règne de ses successeurs Frédéric-Auguste et Auguste III, rois sans patriotisme, la Pologne s'y achemine visiblement. Le territoire de la République cesse d'être inviolable du jour où ces princes allemands y cantonnent leurs troupes, et les armées de l'Allemagne et de l'Autriche, les Suédois de Gustave Adolphe, les Russes de Pierre-le-Grand et de Catherine la sillonnent en tous sens tour-à-tour, sous prétexte de protéger la liberté de conscience des dissidents et des réformés. Les diètes polonaises n'ont pas le temps de protester; le patriotisme a disparu de ces assemblées. Les discordes intérieures étouffent le bruit des négociations et des préparatifs par lesquels la Russie, la Prusse et l'Autriche préludent au partag de la Pologne.

Depuis longtemps les vices de la constitution polonaise et l'intervention continuelle des puissances étrangères dans ses affaires les avaient préparés. Jean Casimir les prédisait dès 1667, en disant: " Le Moscovite nous arra-" chera la Russie et la Lithuanie; le Brandebourgeois " s'emparera de la Prusse et de Pozen; l'Autriche plus " loyale que ces deux puissances, sera obligée de faire " comme elle, et elle prendra Krakovie et la Petite " Pologne. "

Ces paroles prophétiques se sont accomplies en 1772, en 1791, et finalement en 1796.

Pierre-le-Grand, dans son testament politique, marquait ainsi à ses successeurs les moyens d'arriver au démembrement de la Pologne. L'article quatrième de ce testament se lit comme suit: " Diviser la Pologne en y " entretenant le trouble et les jalousies continuelles; " gagner les puissants à prix d'or; influencer les tièdes, " les corrompre afin d'avoir action sur les élections des " rois; y faire nommer ses partisans, les protéger; y " faire entrer les troupes russes, et y séjourner jusqu'à " l'occasion d'y demeurer tout-à-fait. Si les puissances " voisines opposent des difficultés, les apaiser momen- " tanément, jusqu'à ce qu'on puisse reprendre ce qui a " été donné." Ses conseils ont été suivis et même complétés par les combinaisons les plus modernes de la duplicité moscovite.

La diète d'élection de 1696, appelée à choisir un roi après la mort de Sobieski, se divisa en deux camps, dont l'un élut le prince de Conti, l'autre, Frédéric-Auguste, électeur de Saxe. Celui-ci, incapable de subjuguer seul les nouveaux sujets que la force brutale et la trahison lui ont livrés, appelle à son secours la Prusse et la Russie, et met en fuite le prince de Conti. Puis il déclare la guerre à Charles XII, roi de Suède, afin d'avoir un prétexte pour introduire en Pologne ses troupes saxonnes, et avec leur aide, s'ériger en roi absolu, et rendre la couronne héréditaire dans sa propre famille. Mais les Polonais indignés de sa duplicité, et effrayés de l'attitude menaçante de ses alliés, la Prusse et la Russie, accueillent comme un libérateur le roi de Suède déjà triomphant, et proclamant la déchéance de Frédéric-Auguste, en 1705. On choisit pour son successeur Stanislas Leczinski. Toutes les cours de l'Europe, excepté la Russie, s'empressent de le reconnaître. Frédéric-Auguste en appelle aux armes. Pendant quatre ans la Pologne est en proie aux horreurs de la guerre civile. En 1709, Leczinski, effrayé des maux de sa patrie, abdique, et Fréderic Auguste ressaisit la couronne. Pendant les trente-six années de son règne, sa politique égoïste et antinationale conspire à la ruine de la nation qui l'a accepté pour chef, et les Polonais ne paraissent pas s'en

apercevoir. A sa mort, la Pologne tente de secouer le joug de l'étranger, et rappelle Stanislas Leczinski, devenu le beau-père de Louis XV, et l'élu de tous les vrais Polonais. Mais il faut à la Russie un instrument plus docile. Elle écarte violemment Leczinski, et fait réussir la candidature de Philippe-Auguste II, aussi de la maison de Saxe. Prince sans cœur et sans talent, il règne trente-et-un ans, uniquement occupé de ses chasses, et meurt méprisé des Polonais, au moment où Catherine II, mécontente de lui, se dispose à le détrôner, pour lui substituer un Polonais dressé à l'obéissance dans les palais de Saint-Pétersbourg, Stanislas Poniatowski. C'est ainsi que cette femme sans pudeur, après avoir fait assassiner son propre mari, Pierre III, récompensait ce Polonais indigne qui s'était avili jusqu'à devenir son amant. Elle en était fatiguée; pour s'en débarrasser, elle le faisait roi de Pologne. Pour réussir, elle avait employé tous les moyens. Au baron de Breteuil, qui lui demandait de s'entendre avec la France pour la prochaine election, elle avait répondu: "L'avenir vous "apprendra s'il appartient à quelqu'autre que moi de "donner un roi aux Polonais." Quarante mille soldats russes étaient venus appuyer cette prétention. Les Polonais voulurent protester. "Comment, s'écria Repnine, "une nation aussi grande et libre peut-elle croire qu'une "poignée de Russes puisse léser ses droits!"

A l'avènement de Poniatowski, deux grands partis divisaient la Pologne: le parti national ou républicain, qui voulait réorganiser la patrie en purgeant les vices de sa constitution, sans recourir à l'influence étrangère, et le parti royaliste, qui voulait maintenir l'ancien ordre de choses, moins le *liberum veto* des nonces dans les diètes, mais en s'aidant du concours des puissances voisines. Le parti royaliste était protégé par l'Angleterre et la Russie; Poniatowski en était l'instrument. Pendant son règne de trente ans, la Pologne se debat dans les convulsions dernières de l'agonie. Malheureusement pour sa mémoire, Poniatowski n'a que trop contribué, par ses faiblesses, à l'asservissement de son pays. Le sceptre des Piasts, des Jagellon, de Batori et de Sobieski, était trop lourd pour ces mains débiles; l'incapacité et

le servilisme du roi rendaient inutiles les efforts et les sacrifices continuels des patriotes.

Catherine II ne craint plus de laisser voir ses plans; elle les poursuit au grand jour, aidant et persécutant tour à tour le parti royaliste et le parti républicain, armant les catholiques contre les dissidents et les réformés, profitant des fautes des uns et des triomphes des autres, selon les besoins de sa politique de fourberie et de mensonge.

Il faut étudier l'histoire des partages de la Pologne, pour se faire une idée de la faveur dont les souverains modernes ont entouré la politique infernale préconisée par Machiavel. Catherine de Russie écrit aux cours d'Europe pour apaiser leurs alarmes: "Nous veillerons " à l'exemple de nos prédécesseurs aux intérêts de la " Pologne." A Keyserling, son agent, elle parle " de " terminer les affaires polonaises à *notre* avantage." Elle lui recommande d'avoir " des émissaires actifs et munis " d'argent." En 1767, elle est " aussi éloignée du désir " d'agiter la Pologne et d'agrandir son empire à ses " dépens, que de la soumettre par les armes." Frédéric II de Prusse, l'idole de Voltaire, déclare en 1764 " qu'il " travaillera constamment à main enir les états de la " République en leur entier. En 1771, Marie Thérèse d'Autriche " se porte garant de l'indépendance et de " l'intégrité du territoire polonais." Telles étaient les promesses solennelles de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, tandis que s'enveloppant de plus en plus dans le mystère, leurs diplomates achevaient de préparer le démembrement de la Pologne.

Et pourtant la Pologne vendait chèrement sa vie. Dès 1764, les évêques donnent le signal de la résistance. Dans la diète d'élection qui élut Poniatowski, le primat Lubienski dénonce les projets ambitieux de la Russie. Le vieux Melachovski, élu maréchal, déclare hardiment qu'il ouvrira la diète quand les soldats russes se seront retirés. On le menace les armes à la main. Il répond: " S'il vous faut une victime, me voici; moi, du moins, " je veux mourir libre comme j'ai vécu." On veut à tout prix lui faire déclarer que la diète est ouverte, en levant son bâton de commandement; mais rien ne l'émeut. " Vous pouvez, dit-il, me couper la main, ou m'arracher

" la vie. Je suis maréchal, élu par un peuple libre, et je " ne puis être déposé que par un peuple libre." Et il se retire sans que personne ose le molester.

En 1767, deux évêques, Soltik et Zaluski, encourent la déportation par leur attitude courageuse dans les diètes, en présence des trahisons continuelles du parti des dissidents. En 1768, un autre évêque, celui de Kamiénieç, organise la confédération du Bar. Caché sous un déguisement, il parcourt toute l'Europe, sollicitant partout des secours pour sa malheureuse patrie, pendant que des hommes ardents soulèvent toute la Pologne aux cris de : " Pour la religion ! Pour la liberté ! " " Les confé-" dérés, dit Koch, avaient des étendards qui représen-" taient la Vierge Marie et l'enfant Jésus ; ils portaient, " comme les croisés du moyen âge, des croix brodées sur " leurs habits. " C'était en effet une croisade. Elle dura cinq ans et fit des prodiges de valeur. La Lithuanie s'associa au mouvement. " Quel spectacle ! s'écrie un " historien, que celui de ce peuple désarmé, enveloppé " partout d'une armée ennemie nombreuse, disciplinée " et sans cesse renforcée, ce peuple trahi par son roi, " vendu par ses plus notables, sans aucune ressource " matérielle, que son sol ne protége même pas, et qui, " se soulevant de toutes parts, enlève à coups de sabre " des batteries de canons ! " Le monastère de Czenstochova, où depuis des siècles des milliers de pélerins venaient chaque année vénérer la statue miraculeuse de Notre-Dame de Czenstochova, qu'une diète reconnaissante avait saluée du titre de reine de Pologne, soutint un siége mémorable. Les moines intrépides essuyèrent pendant deux mois, sans faiblir, le feu de trois mille coups de canons. Peu de temps après, quelques confédérés par un audacieux coup de main, enlèvent le roi pour le soustraire à l'influence étrangère. Poniatowski parvient à s'échapper, et fait passer ces braves pour des misérables assassins.

Mais Catherine était assez puissante pour lasser tous ces courageux efforts. Exaspérée par cette lutte, elle noya la rébellion dans des torrents de sang humain. Elle qui disait naguère dans un manifeste aux cours d'Europe : " Les souverains sont les défenseurs des " hommes... Nous avons résolu de remplir les devoirs de

“ l'humanité et de la foi aux traités... ” elle déchaîne contre les Polonais de l'Ukraine les terribles Kosaks Zaporoges, et envoie à leur chef les instructions suivantes: “ Nous avons donné l'ordre à Maximilien “ Zélezniak, colonel des Zaporoges, de conduire en “ Pologne tous ses hommes, avec les Kosaks du Don, “ pour détruire avec la grâce de Dieu tous *les Polonais* “ *et les Juifs*, qui sont traîtres à notre religion, *misérables* “ *assassins, etc., etc.* Nous *ordonnons* qu'une invasion en “ Pologne *détruise pour jamais jusqu'à leur nom et leur* “ *race.*” Seize mille victimes périrent dans l'Ukraine sous le fer de ces assassins.

Et pour achever de peindre cette femme sinistre, que Voltaire appelait *sa sainte*, disons de suite que quatre ans plus tard elle annonce à l'Europe: “ Qu'elle s'est “ trouvée *obligée envers Dieu, envers son empire et envers* “ *tout le genre humain*, d'anéantir la *sitche* de Zaporoges, “ et les Kosaks qui en portent le nom; que la destruction “ de ce peuple a été opérée par ses troupes dans le “ meilleur ordre possible, avec une parfaite tranquillité “ et sans résistance de la part des Kosaks, vu qu'ils “ n'aperçurent les troupes qui s'approchaient qu'au “ moment où elles les avaient déjà environnées de toutes “ parts.” Quel cynisme! Sans doute elle craignait que ces barbares ne tournassent contre *sa personne sacrée* l'épouvantable savoir faire qu'ils avaient déployé dans les massacres de l'Ukraine! Mais de pareilles horreurs ne troublaient même pas son sommeil.

***

Après avoir écrasé la confédération du Bar, Catherine invite la Prusse et l'Autriche à partager avec elle les dépouilles de la Pologne vaincue. Les trois souverains arrêtent en 1772 le premier partage du territoire polonais. Mais il était convenu que pour pallier l'odieux de cet attentat, on tenterait de le faire sanctionner par la nation polonaise elle-même.

En conséquence, Poniatowski reçoit l'ordre de se prêter à ces manœuvres. Pour la première fois, il résiste et semble s'éveiller au sentiment du danger. Mais il est trop tard. En vain il rappelle aux spoliateurs leurs promesses si souvent répétées. En vain, s'adressant aux

cours étrangères, il déclare : "Qu'il regarde l'occupation "des provinces polonaises par les trois cours comme "injuste, violente, contraire à ses droits légitimes." Ses réclamations énergiques, mais tardives, restent sans écho.

Sur ces entrefaites s'ouvre, en 1773, à Varsovie, une diète illégalement convoquée pour arracher à la Pologne une adhésion formelle au premier partage de son territoire. Trois armées puissantes avaient été chargées d'étouffer les protestations des palatinats. Aussi, bien peu de nonces purent se rendre à Varsovie, où ils durent siéger dans une salle souvent envahie par la soldatesque et gardée par des artilleurs russes, avec des pièces de canons braquées contre les représentants de la nation.

A côté des défaillances coupables de quelques hommes indignes, on voit éclater des exemples d'une fermeté poussée jusqu'à l'héroisme. Incapables de vaincre cette résistance patriotique et d'obtenir le vote unanime exigé par la constitution, les agents russes et prussiens tentent de faire lever les séances de la diète, pour la transformer en une confédération. La foule, stationnée aux abords de la salle, crie aux nonces : "Ne sortez pas ! au nom "du ciel !... Ne vous livrez pas aux tyrans !" Quelques nonces effrayés veulent se retirer. Reiten leur barre le passage en disant : "Allez ! confirmez votre ruine à "jamais : mais vous ne passerez qu'en foulant aux pieds "ce cœur qui ne bat que pour l'honneur et la liberté !" Un autre nonce, Samuel Korsak, fait aussi entendre les protestations les plus énergiques. Il ne reste plus que neuf députés à leurs siéges. L'ambassadeur Stackelberg les fait venir chez lui, le soir. "Mais, dit l'historien "Forster, promesses, offres, menaces de confiscation et "de prison, rien ne put ébranler le courage de ces der- "niers défenseurs de l'honneur national ; et quand le "Moscovite irrité de tant de persévérance redoubla de "fureur dans ses paroles, Korsak se leva et, lui remet- "tant un état exact de tous ses biens, terres, capitaux "et mobilier, répondit avec calme : "Je n'ai que cela "à sacrifier aux ennemis de la Pologne ; ils peuvent "m'ôter la vie, mais il n'y a point au monde de despote "assez riche pour me corrompre, ou assez puissant pour "m'intimider." Le lendemain, Poniatowski signa, en

pleurant, l'adhésion qu'on lui demandait. Stackelberg lui avait dit pour dernier argument: " que s'il hésitait " encore, cinquante mille hommes avaient ordre de mar- " cher sur Varsovie, de réduire la capitale en cendres et " de passer toute âme vivante au fil de l'épée. "

Ainsi s'accomplit le premier partage de la Pologne. La Prusse prenait un territoire de 900 lieues carrées et 416,000 habitants; l'Autriche 2,500 lieues et 2,700,000 habitants; la Russie eut la part du lion: 3,000 lieues carrées et 1,800,000 âmes.

C'était là un crime politique sans nom. De Maistre l'a appelé " l'exécrable partage de la Pologne." Marie-Thérèse d'Autriche avait signé avec répugnance. " *Pla-* " *cet,* avait-elle dit, puisque tant de savants personnages " veulent ainsi: mais longtemps après ma mort, on verra " ce qui résulte d'avoir ainsi foulé aux pieds tout ce que " jusqu'à présent on a toujours tenu pour juste et sacré."

La Pologne a mis vingt ans à se relever du coup terrible que lui avaient porté tous ces tristes événements. Catherine de Russie, pendant tout cet intervalle, travaille sourdement à accomplir son plan favori, le partage définitif de toute la Pologne. Mais l'ambition du roi de Prusse y met obstacle. Pour mieux cacher ses desseins de spoliation, Frédéric signe avec la Pologne, en 1791, un traité d'alliance qui, en apparence du moins, la mettait à l'abri des tentatives de la Russie. Il y était stipulé: "Que les deux parties contractantes se garan- " tissent l'intégrité de leur territoire, et se promettent " un appui réciproque... par les négociations ou par les " armes, dans le cas où une puissance... voudrait se " mêler des affaires de l'une d'elles. " Les Polonais, toujours sans défiance, profitent de ce moment de répit pour se donner une constitution admirable qui fut adoptée avec enthousiasme par tout le pays. Elle décrétait: le catholicisme religion d'Etat; la tolérance religieuse; l'affranchissement des villes, l'émancipation des laboureurs; la réorganisation de la diète, l'accroissement de l'autorité du sénat; la réforme électorale, l'abolition des confédérations et du *liberum veto ;* la royauté héréditaire dans la maison de Saxe, après Poniatowski. L'Europe entière applaudit à ce signal de régénération. L'Autriche et la Russie reconnurent cette charte nouvelle. En la

lisant, Burke, l'ennemi juré des idées révolutionnaires, s'écria : « C'est une transition de l'anarchie à l'ordre, et « non de l'ordre à l'anarchie ! » Poniatowski jura de verser son sang pour la défendre. Catherine elle-même avait promis de ne pas supporter les ennemis du nouvel ordre de choses. Mais fidèle à la duplicité de son caractère, quelques mois après elle patronne le complot de Targoviçà, s'unit aux conspirateurs pour renverser la constitution de 1791 et déclare la guerre aux Polonais. Ceux-ci réclament de la Prusse l'exécution des traités. Frédéric répond : « Sa Majesté a pris d'autres engage- « ments vis-à-vis de l'impératrice de Russie. » L'Autriche refuse également d'intervenir.

Cependant les Polonais livrés à eux-mêmes se défendent avec vigueur. Ils gagnent sur les Russes deux grandes batailles. Mais Poniatowski, sous le coup des menaces de Catherine, oublie ses serments, accède à la confédération de Targoviçà et renvoie dans leurs foyers ses soldats désarmés. Les Prussiens envahissent à leur tour le territoire qu'ils ont promis de défendre et s'unissent aux Russes, pendant que Catherine et Frédéric procèdent au deuxième partage de la Pologne, sous prétexte de mettre une digue à l'envahissement des doctrines subversives de la démagogie française.

Comme en 1773, les spoliateurs voulaient faire sanctionner par la Pologne elle-même cette seconde violation de leurs serments solennels et répétés. Une diète est convoquée ; tous ceux qui sont suspects d'indépendance et de patriotisme en sont exclus. Elle s'ouvre à Grodno le 17 juin 1791. Déjà Sievers, l'ambassadeur russe, a fait saisir les biens de tous les patriotes, et s'est emparé du trésor public. Poniatowski, en butte au mépris et aux outrages de ses sujets justement indignés, veut abdiquer. Catherine lui fait dire : « d'attendre ses ordres, sans quoi « elle ne lui accordera pas de retraite sûre. » Un mois se passe au milieu de scènes journalières de violence, provoquées d'un côté par les mesures tyranniques des spoliateurs, et de l'autre par l'exaspération des nonces acculés dans les derniers retranchements d'une légitime défense. Un jour, c'est Grelavski qui s'écrie : « Péris- « sons avec honneur, dignes de l'estime des autres puis- « sances, et ne nous couvrons pas d'une honte éternelle,

« dans l'espoir illusoire de sauver le reste de la patrie." Kimbar ajoute : " Les souffrances ne sont rien pour la « vertu ; il est de son essence de les mépriser. On nous « menace de la Sibérie ! Ses déserts ne seront pas sans « charmes pour nous ; tout nous y retracera notre dévoue- « ment. Eh bien ! oui ; allons en Sibérie. Conduisez-nous, « sire, là où notre vertu et la vôtre feront pâlir nos « ennemis ! " Electrisée, l'assemblée tout entière s'écrie : « Oui ! en Sibérie ! partons ! " Rien ne peut ébranler le courage des nonces. Ils continuent à s'assembler tous les jours, sans faiblir dans leur résistance. Trois mois et demi se passent ainsi. En vain Rautenfeld déclare " qu'il « est autorisé à prendre toutes les mesures de violence « qu'il jugera convenables, " et Sievers écrit au grand maréchal de Lithuanie : « Le roi lui-même doit demeurer « fixé sur son trône jusqu'à ce qu'il ait cédé. Je ferai « coucher les sénateurs sur de la paille, dans la salle des « conférences, tant que ma volonté ne sera pas exécu- « tée. " Pendant deux jours on empêche le roi et les sénateurs de sortir et de recevoir aucune nourriture. « Le troisième jour, dit Niemcévitz, le roi et plusieurs « sénateurs tombèrent en défaillance." « Alors, dit Chevé, « Rautenfeld, toujours assis à côté du trône, prit la main « du vieux monarque, y mit un crayon et signa l'acte « de partage. Puis il fit entrer la soldatesque russe. On « demanda trois fois si la diète autorisait la délégation ; « pas une seule voix ne répondit. On conclut que le « silence tenait lieu de consentement. Et voilà ce qu'on « a osé nommer le libre vote de la Pologne."

Le second partage donnait à la Russie 4,553 milles de territoire, et trois millions d'habitants ; à la Prusse, 1,061 milles carrés du sol le plus fertile, avec 1,100,000 habitants. Il ne restait plus à la Pologne que 4,000 milles de territoire, et 4,000,000 d'habitants. L'Autriche avait refusé de tremper dans le second partage.

***

En apprenant ce nouvel attentat, la nation entière se souleva. Cette fois ce n'est plus la Pologne déchirée par les factions, minée par les complots des ambitieux et des traîtres ; c'est la Pologne plus unie, plus forte qu'elle n'a jamais été. Une ligue puissante réunissant tous les élé-

ments de force que la constitution de 1791 a rajeunis, et appuyée sur l'armée, se donne pour chef Thadée Kosciusko et dresse, le 24 mars 1794, un acte d'insurrection auquel souscrivirent ensuite tous les palatinats. Déjà Madalinski refusant de déposer les armes, est accouru à Krakovie, en passant sur le corps des Prussiens. Kosciusko, nommé dictateur, reçoit le serment militaire des chefs. Une foule immense de citoyens, réunis dans la cathédrale de Krakovie, prêtent serment "de maintenir la constitution aux dépens de leur fortune et de leur vie," et confiants dans la justice et la sainteté de leur cause, jurent de ne la souiller par aucune violence. Les palatinats suivent l'exemple de Krakovie. De toutes parts les volontaires accourent se ranger sous les aigles blanches de Kosciusko, apportant les vœux et les offrandes spontanées de leurs concitoyens. Les premiers combats des insurgés sont des victoires. Les Russes sont partout culbutés par ces armées improvisées, où apparaissent pour la première fois les farouches Gorals, ces paysans armés de faux, si redoutés et si célèbres depuis sous le nom de Faucheurs de la Mort, Faucheurs de la Pilika, etc. Avec quelle ardeur ils accouraient verser leur sang pour cette patrie généreuse qui venait de les émanciper! A l'approche des Russes, le tocsin sonnait dans tous les villages, les terribles Faucheurs se ruaient contre les Russes, en faisaient un horrible carnage, leur enlevaient leurs batteries de canons et les tournaient ensuite contre eux. Pendant huit mois la Pologne tient en haleine toutes les forces de la Russie. Chacune des journées de cette lutte mémorable est marquée par de brillants faits d'armes. C'en était fait de la domination russe en Pologne, si 24,000 Prussiens ne fussent venus à son secours au mépris de la foi jurée et sans aucune déclaration de guerre. Les insurgés, par représailles, soulèvent les provinces polonaises de la Prusse. Tout le territoire de la République était en rébellion contre les oppresseurs. Prêtres et bourgeois, nobles et paysans, catholiques, juifs, réformés, tous étaient unis pour la défense de la cause nationale, et donnaient même dans la victoire l'exemple de la modération et de la justice. Kosciusko faisait pendre à Varsovie, quelques patriotes qui, dans un moment d'effervescence populaire, avaient

fait juger et exécuter sommairement des traîtres vendus à la Russie depuis longtemps. Tout semblait promettre le succès, quand vinrent les trahisons et les revers. Il faudrait redire ici les scènes de carnage qui marquèrent le passage des Russes et des Prussiens à travers le pays. L'Autriche vint leur prêter main-forte. Joseph II ne se souvenait plus qu'il avait dit dans une circonstance solennelle : " Qu'il ne permettrait pas qu'on enlevât un " seul arbre de ce qui restait des provinces polonaises."

Epuisé par tant d'efforts, corné par trois armées formidables, Kosciusko tente encore une fois la fortune des batailles à Maciéiovicé : elle lui est contraire. Son armée périt presque tout entière, et lui-même, recueilli parmi les blessés sur le champ de bataille, languit dans les cachots de Saint-Pétersbourg, jusqu'à ce que la magnanimité du tzar Paul Ier, vienne l'en tirer.

Souwaroff marche avec 40,000 hommes sur Varsovie, où 12,000 Polonais conduits par deux héros, Madalinski et Dombrowski, se sont enfermés avec cent pièces de canons dans le faubourg de Praga. Après un mois de siége, Praga succombe à l'assaut général des Russes, le 4 novembre. Souwaroff fit un carnage effroyable. " Amusez-vous ! " avait-il dit à ses soldats, une fois la brèche ouverte. " La nuit, dit Chevé, vint cacher le spectacle " de Praga dépeuplé, et le lendemain fut employé à " balayer et à laver les rues qu'obstruaient 18,000 morts " et des torrents de sang."

Tout Varsovie croyait toucher à sa dernière heure. Ignace Potoçki, un autre héros polonais, se dévoue. " Je " suis, dit-il à Souwaroff, l'auteur de la constitution du " 3 mai (1791), l'instigateur principal de l'insurrection ; " je viens m'offrir en expiation." Tant de grandeur d'âme émut ce terrible massacreur d'hommes. Souwaroff épargna Varsovie, et Potoçki eut la vie sauve.

L'insurrection vaincue, les trois puissances achevèrent de se partager les restes de la Pologne, tout en protestant " qu'elles n'étaient point en guerre avec elle," " ne vou- " loir que rétablir son repos troublé," " et s'engageant à " respecter ce qui restait des provinces polonaises." " L'exécution de cette grande spoliation, dit Chevé, " ne fut pas moins atroce que l'acte lui-même. Tout ce " que possédait Varsovie, archives, actes publics, biblio-

" thèques, musées, fut enlevé, transporté à Saint-Peters-
" bourg, pillé, dispersé, brûlé. Il en fut de même des
" insignes royaux, archives, joyaux du trésor et autres
" objets, qui furent emportés de Krakovie par les Prus-
" siens. Toutes les villes polonaises furent ainsi dépouil-
" lées."

Stanislas Auguste, traîné de Varsovie à Grodno, de Grodno à Saint-Pétersbourg, reçut, en 1795, l'ordre d'abdiquer, et en 1798, le 12 février, la tombe se refermait sur ce fantôme de roi, le dernier qu'ait eu la Pologne.

***

Ainsi s'est écroulée cette monarchie puissante qui, comme l'a si bien dit Forster, "possédait un long et
" vieux passé, une existence qui s'appuyait sur une base
" consacrée par dix siècles, des institutions défectueuses,
" mais grandes et fortes, et une vie nationale active,
" variée, féconde en nobles actions comme en fautes
" graves."

En présence de cette catastrophe sans exemple dans les annales du monde civilisé, il est naturel de se demander quelles sont les causes qui l'ont amenée.

" Trois choses, " dit Salvandy, parlant de la société polonaise, " manquèrent à son génie et à son courage:
" une dynastie, des lois et des frontières." Une dynastie dont les souverains fussent attachés au sol par un lien plus puissant que celui de l'élection, qu'une éducation nationale eut préparés à gouverner avec le patriotisme et l'esprit de suite, qui ne se trouvent que dans la monarchie héréditaire; des lois sages et respectées, émanées d'une autorité incontestée, assez fortes pour maintenir l'équilibre des pouvoirs, et également à l'abri des entreprises du despotisme, et des dangereux écarts de la liberté; des frontières naturelles, certaines, mieux défendues par ces obstacles dont Dieu lui-même s'est servi, pour marquer les bornes de l'héritage de chaque peuple.

M. de Salvandy a dit avec raison: " L'histoire de la
" Pologne est la fidèle image de tout ce que la liberté sans
" contre-poids et l'égalité sans frein renferment de périls
" domestiques pour l'Etat le plus puissant, de périls
" extérieurs pour la plus vaillante nation du monde."
Non contents d'aimer la liberté avec passion, d'ériger en

principe " qu'un homme libre ne peut être taxé ni gou-
" verné que de son aveu,"—non contents de soutenir
" avec Raphaël Leczinski : " qu'ils aimaient mieux les
" périls de la liberté que les douceurs d'un tranquille
" esclavage," les Polonais ne se sont pas tenus assez éloignés de la limite glissante où finit la liberté, où commence la licence. " D'âge en âge, dit Rulhière, tout
" Polonais disait à ses enfants : " Brûlez vos maisons et
" errez dans votre pays les armes à la main, plutôt que
" de vous soumettre au pouvoir arbitraire. " " Nous élisons nos rois, mais nous déposons les tyrans," disait Zamoïski à Sigismond, dans la diète de 1605. Henri de Valois, élu en 1574, se plaignait de ce qu'on n'avait fait de lui qu'un juge. " Vous, Polonais, disait un étranger,
" vous n'avez pas de roi.—Si, reprit le Polonais, nous
" avons un roi ; mais chez vous, c'est le roi qui vous a." Avec de telles idées, on conçoit que, chez eux, le roi n'était que le premier des fonctionnaires. Il régnait, mais ne gouvernait pas. C'est ainsi que par crainte du despotisme ils restreignaient l'autorité royale dans des limites étroites, pour mieux la dominer.

D'un autre côté, les troubles continuels que suscitait la tenue des assemblées nationales ; l'exercice fréquent du droit de *veto*, en vertu duquel l'opposition du plus humble des nonces entravait l'action, non-seulement de la majorité des députés, mais de la nation entière ; les rivalités des familles appartenant à la grande noblesse, familles souvent supérieures au pouvoir royal par leurs richesses, leur puissance territoriale, quelquefois même par leurs armées ; les exigences et la vénalité de la petite noblesse ; les efforts de toutes deux pour tyranniser et asservir de plus en plus les paysans ; les basses intrigues et les manœuvres coupables des Juifs et des réformés polonais, qui cherchaient un point d'appui à l'étranger ; l'absence totale de toute administration intérieure, pendant tout le cours du dix-huitième siècle ; la dilapidation des finances, ruinées par les exactions des fonctionnaires assez puissants pour se soustraire à l'obligation de rendre leurs comptes, tout ce travail de désorganisation, lent mais sûr, fomenté par les puissances voisines, n'était il pas suffisant pour amener la chûte de la Pologne ?

De plus, le peuple polonais, pour son malheur, semble

avoir ignoré les transformations radicales que subissaient les nations voisines, l'accroissement rapide de leur puissance, et les desseins pervers qu'elles entretenaient contre lui. " Rien, dit Salvandy, n'éclaira sa con-
" fiance héroïque et funeste dans ses institutions énervées
" qui étaient son plus grand péril, ou bien dans le nombre
" de sa population et la grandeur de son territoire, dans
" ses souvenirs de gloire et son courage. Rien ne lui fit
" comprendre à temps la nécessité d'appuyer ce courage
" intrépide à des principes qui assurassent à l'autorité
" souveraine le concours de toutes les forces. Rien ne
" l'instruisit à fortifier ses forces mêmes du secours d'une
" politique monarchique au dedans, tout autant que natio-
" nale au dehors. Nulle application à rapprocher les
" esprits, à apaiser dans son sein les discordes séculaires,
" nul effort, non plus pour conjurer la triple alliance, qui
" pouvait toujours la resserrer dans un étau de fer, nulle
" amélioration, en un mot, dans la condition que ses
" vicissitudes, ses fautes et le temps lui avaient faite, ne
" marquèrent, ni ses époques de guerre stérilement vic-
" torieuses, ni ses époques de paix stérilement agitées."

***

Mais à côté de ces misères que de brillantes qualités! La passion du dévouement et des sacrifices est poussée chez eux jusqu'à l'héroïsme. "Les Polonais, dit encore
" Salvandy, furent le seul des peuples belliqueux con-
" nus dans le monde, à qui la guerre, ou même la vic-
" toire, ne donna jamais ni des conquêtes, ni la paix. La
" Pologne vit une à une passer ses provinces vassales
" sous d'autres lois, sans songer à fonder dans un gou-
" vernement à la fois bienfaisant et fort pour tous, un
" rempart qui protégeât contre la marche progressive
" de l'étranger les restes de sa grandeur." Avec quel désintéressement ses enfants servaient la cause de l'Eglise et de la civilisation! " Le sacrifice a été sa vie, son
" métier, et pour ainsi dire son industrie, disait un jour
" Montalembert. C'est de ce pain-là qu'elle s'est nourrie,
" et rien n'annonce qu'elle en soit rassasiée. Ses anciens
" preux ne bâtissaient pas des châteaux indestructibles
" comme les nôtres ; ils n'habitaient que des maisons de
" bois, afin de les abandonner et de les laisser brûler,

" sans regret quand le service de la patrie les en éloi-
" gnait. Ses ambassadeurs se ruinaient de fond en
" comble à l'étranger, ne voulant ni appauvrir le trésor
" public, ni laisser éclipser par personne l'éclat du nom
" polonais. Ses budgets étaient votés par enthousiasme,
" et ses impôts se nommaient *secours d'amour* (*subsidium*
" *charitativum*). "

Que ne dirait-on pas de l'inviolable attachement de la Pologne à la foi catholique; de cette foi que l'erreur n'a jamais souillée, qui, sans cesser d'être intransigeante avec l'hérésie et le schisme, lui a fait toujours pratiquer, vis-à-vis de leurs malheureuses victimes, cette charité douce et tolérante, également éloignée de la pente dangereuse des concessions, et des répressions sanglantes sur les bûchers et les échafauds.

Dieu seul connaît les tortures qu'ont endurées ces soldats polonais qui, pendant l'espace de huit siècles, ont succombé sans murmure sous le fer des ennemis de la chrétienté; les souffrances et les humiliations qu'ont essuyées ces millions de prisonniers, vieillards, enfants, femmes sans défense, vierges timides, massacrés dans les villes et les campagnes saccagées, ou réservés pour les hontes de l'esclavage. Il disait bien vrai, ce pape du dix-septième siècle, Paul V, qui, recevant une députation de Polonais, chargés de lui remettre des étendards conquis par leurs armées sur les païens et les barbares, et de lui demander, en échange, des reliques des martyrs, leur répondait: " Des reliques ! ramassez un peu de votre " terre; il n'y en a pas une parcelle qui ne soit impré- " gnée du sang de vos martyrs ! "

Comment ne pas parler de la passion dominante du peuple polonais, de cet amour de la patrie, puissant au-delà de toute expression, qui lui a fait généreusement accepter toutes les nécessités de la lutte, pendant des siècles, et, de nos jours, toutes les humiliations de la conquête, toutes les horreurs de la persécution. La Pologne n'a pas eu d'armée permanente, avant le dix-huitième siècle. Mais ses gentilshommes et leurs vassaux lui composaient une armée de volontaires, en apparence indisciplinés et turbulents, qui se battaient entre eux, quand ils n'étaient pas en face des ennemis de la patrie. Mais au moindre cri d'alarme, sitôt que brillaient sur les collines,

dans l'obscurité de la nuit, les feux qui signifiaient à toute la *pospolite* (1), l'ordre d'entrer en campagne, tous accouraient se ranger sous les étendards des grands hetmans. Le danger de la patrie leur faisait oublier leurs rivalités jalouses, leurs haines héréditaires. Ils n'avaient plus que la passion de combattre. Aussi, il faut voir avec quel enthousiasme s'ébranlaient ces escadrons de cavalerie, tels que la Pologne seule a pu en avoir, et que Louis XIV lui enviait, ces nobles étincelants d'or et de pierreries, montés sur des chevaux ferrés d'argent, qui formaient ces régiments de hussards, dont les charges brillantes décidèrent du succès de maintes journées, ces fantassins plus humbles, mais non moins vaillants, recrutés dans les rangs du peuple, et jusqu'à ces féroces valets de troupe, race de vautours, ardente au pillage, mais dont la bravoure sauva plus d'une fois les débris de l'armée.

***

L'histoire de la Pologne offre encore aux études du penseur et de l'historien un autre genre d'intérêt qui lui est tout particulier. Elle est en contraste perpétuel avec celle de tous les pays de l'Europe. " Partout ailleurs, " dit Forster, la loi, se conformant aux besoins nou- " veaux, s'attachait à protéger le cultivateur contre le " seigneur suzerain. En Pologne, le paysan de Kasimir " le Grand, devenu par lui homme libre, en comparaison " de ceux d'Allemagne, et des serfs ou vilains de France, " retombait à l'état de serf, et, moyennant soixante-dix " marcs d'argent, on pouvait racheter sa tête. Tandis que " Richelieu achevait l'œuvre de Louis XI, portait le " dernier coup aux grandes familles du royaume, la " noblesse polonaise se montrait de plus en plus enva- " hissante ; elle accaparait tout : les priviléges de la " couronne et les franchises du peuple.........Protégés " par Colbert, le commerce et l'industrie prennent en " France un développement immense, mais en Pologne, " leur ruine, commencée par l'ennemi, s'achève par les " exactions des starostes (2). Tandis qu'en Europe la féo- " dalité croulait et disparaissait sous les ruines et dans le

(1) L'armée.
(2) *Staroste.* Gouverneur de province.

" sang,......quelques symptômes de ce systèmese mani-
" festèrent en Pologne; mais bientôt la noblesse peu
" soucieuse de se soumettre à son organisation graduée,
" et aux principes d'ordre qu'elle renfermait, redevint
" anarchique en masse.........La royauté parvenue à son
" apogée, étendait dans les autres contrées les rameaux
" de sa puissance, et les nobles, moitié par force, moitié
" par séduction, abandonnaient la vie retirée et farouche
" des manoirs pour l'existence plus riante des cours : le
" sombre guerrier se transformait peu à peu en politique
" habile ou en flatteur adroit; mais le noble polonais,
" tout à l'inverse, se montrait fier de voir chez lui cette
" même puissance royale limitée. Jadis héréditaire, le
" trône était devenu électif, et chaque vacance du pou-
" voir amenait le débordement de toutes les passions."

***

Est-il besoin de rappeler les services éclatants que la Pologne a rendus au monde? Toute son histoire, que nous venons d'esquisser rapidement, est là pour en rendre le témoignage. Aujourd'hui, plus que jamais, ceux qui gouvernent les races latines dans le vieux monde, doivent se rappeler qu'il y a un siècle l'Europe était protégée contre les envahissements du pan-slavisme, par une barrière infranchissable. Chose étrange! le peuple polonais qui gardait cette frontière, et que des liens d'amitié et une politque amie rattachaient de préférence aux peuples d'Occident, est un rameau de cette race slave qui, sous l'égide de la Russie, aspire aujourd'hui à la domination universelle. La France et l'Angleterre recueillent maintenant les fruits de leur politique mesquine d'abstention, lors des partages de la Pologne. Le jour n'est peut-être pas éloigné, où la Russie, s'avançant par les chemins déjà ouverts, sur Constantinople et les Indes, ravira à l'une l'influence prépondérante qu'elle a toujours exercée dans les affaires d'Orient, et à l'autre, les trésors de l'Inde et de la Chine, et l'empire des mers.

***

" Un jour, raconte Chevé, en plein seizième siècle,
" alors que la Pologne était si grande encore et si redou-
" table à tous ses ennemis, à la suite d'un *Te Deum*

« célébré pour une éclatante victoire, Skarga, le plus
" éminent orateur sacré qu'aient jamais eu les pays
" slaves, fit entendre aux seigneurs étonnés ces paroles
" prophétiques: Qui me donnera assez de larmes pour
" pleurer jour et nuit les malheurs des enfants de ma
" patrie ? Ainsi tu es devenue veuve, belle terre, mère
" de tant d'enfants ! Je te vois dans la captivité, ô
" royaume orgueilleux ! et tu pleures tes fils, et tu ne
" trouves personne qui veuille te consoler. Tes anciens
" amis te trahissent et te repoussent; tes chefs, tes guer-
" riers, chassés comme un troupeau, traversent la terre
" sans s'arrêter et trouver le bercail. Nos églises et nos
" autels sont livrés à l'ennemi; le glaive se dresse devant
" nous; la misère nous attend au dehors, et cependant
" le Seigneur dit: Allez, allez toujours!—mais, où irons-
" nous, Seigneur?—Allez mourir, ceux qui doivent
" mourir; allez souffrir, ceux qui doivent souffrir!"

Hélas! pourquoi faut-il que cette prophétie de malheurs se soit réalisée de nos jours! Cet appel, vous l'avez entendu, fils glorieux de la Pologne souffrante, vous Krasinski, issu de sang royal, vous, surtout, Félinski, pontifes intrépides, qui, après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, dans un transport d'indignation sublime, jetiez à la figure des proconsuls russes ces décorations pompeuses dont on avait couvert votre poitrine pour y étouffer les élans du patriotisme! Vous l'avez entendu, saints ministres des autels, fusillés sans merci sur les champs de bataille, ou réservés pour les infamies du gibet, pour avoir consolé la dernière heure de ces prétendus rebelles, pour qui l'insurrection était vraiment "le plus saint des devoirs!"

Et vous, femmes courageuses, arrachées des monastères, où vos âmes s'enivraient des saintes joies de la pénitence; mères chrétiennes, enlevées du foyer domestique, dont vous étiez le soutien et l'ornement, ou forcées d'y vivre dans les larmes, loin des plus chers objets de votre tendresse; jeunes filles aux vertus modestes, la joie de vos pères, l'orgueil de vos frères et de vos fiancés, qui souvent, poussées par l'amour filial, ou le dévouement fraternel, ou des affections plus saintes encore, êtes devenues les anges consolateurs des malheureux, déportés dans des contrées lointaines; jeunesse ardente et consu-

mée par le désir de reconquérir l'indépendance du sol natal, et que ne faisaient trembler ni la pensée de la mort, ni la crainte des tourments les plus horribles, ni les perspectives plus amères encore d'un long exil ; vous, enfin, que l'âge mûr ou la vieillesse avaient rendus précieux dans les conseils, et dont la sagesse prévoyante dirigeait les efforts et les travaux des patriotes, vous l'avez entendu cet appel, et vous avez eu le courage d'obéir sans murmure. Tous vous êtes allés " souffrir et " mourir," les armes à la main, sur les champs de bataille, ou dans les répressions barbares des soulèvements, sur les échafauds dressés par des juges au service de la tyrannie, ou dans les prisons des villes et les casemates des forteresses, ou dans les supplices, plus lents et plus cruels encore, de la déportation sur la ligne du Caucase ou en Sibérie.

Mais laissons parler un témoin oculaire, M. F. de Lanoy, l'auteur de " *La Sibérie, d'après les voyageurs* " *les plus récents* " : " La Russie, dit-il, depuis 1862, " leur donne (aux peuples de l'Asie) un spectacle bien " autrement dramatique et saisissant que le supplice si " raffiné qu'il puisse être, de quelques individus isolés, " le supplice d'un peuple tout entier, et tel que le monde " épouvanté n'en a pas vu, depuis les monstrueuses domi- " nations de Ninive et de Babylone. Rien ne peut donner " l'idée des misères endurées par les dix tribus d'Iraël, " déportées par les Assyriens dans les déserts de la Bac- " triane, comme la chaine de *forçats* polonais qui...... " s'allonge, se traîne, sous le fouet des *tourmenteurs*, " depuis les plaines de la Vistule, jusqu'aux gîtes aurifères " de la Daourie, qui dévorent leurs mineurs, jusqu'aux " solitudes du Saghalien, qu'il faut peupler à tout prix. " Lugubre procession que la mort tronçonne en vain, et " dont de nouvelles recrues remplissent incessamment " les vides ! "

" Ah ! ceux de nos compataiotes à qui une traversée " récente de la Sibérie a permis de rencontrer ces véné- " rables captifs : soldats mutilés, femmes, enfants, jeunes " hommes semant de leurs larmes, de leurs sueurs, de " leur sang, de leurs chairs en lambeaux, chaque étape " de leur route de trois mille lieues, ceux-là portent au " fond de l'âme et pour tous les jours qui leur restent à

" vivre, un souvenir accablant. Ils n'en parlent qu'en " frémissant et à voix basse, comme de ces apparitions " funèbres qui troublent la raison de l'homme."

Cependant, ce peuple ne cesse d'endurer sans se plaindre, et ses poëtes, fidèles interprètes de ses sentiments, chantent, comme Krasinski, dans ses Psaumes de l'avenir : " Seigneur, ce que nous te demandons, " ce n'est pas l'espérance, parce qu'elle tombe déjà " sur nous comme une pluie de fleurs ; ce n'est pas la " mort de nos ennemis, cette mort est écrite sur les " nuages de demain ; ce ne sont pas des armes, car tu en " as mis dans nos âmes ; mais nous te demandons de " nous donner une intention pure au fond de nos cœurs. " Oui, Saint-Esprit, toi qui nous enseigne que la plus " grande puissance, c'est la force du sacrifice, que la plus " grande raison, c'est la vertu, fais que nous puissions " par l'amour entraîner les peuples vers le but que nous " poursuivons."

Et pourtant les spoliateurs n'en continuent pas moins leur œuvre.

Un jour, c'est Alexandre qui, après avoir montré quelque sympathie pour la Pologne, répudie les stipulations formelles du traité de Vienne en 1815, menace en 1821, " de détruire son existence nationale," et la déclare un " non-sens," en 1824. Un autre jour, c'est Nicolas, despote sans entrailles, qui ne " connait que deux espèces " de Polonais, ceux qu'il hait et ceux qu'il méprise ; " qui, en 1835, répond aux justes plaintes d'une députation de Varsovie : " Si vous vous entêtez à conserver vos " rêves de nationalité distincte, de Pologne indépendante " et de toutes ces chimères, vous ne pouvez qu'attirer " sur vous, de grands malheurs. J'ai fait élever ici la " citadelle, et je vous déclare qu'à la moindre émeute, je " ferai foudroyer la ville, je détruirai Varsovie, et certes, " ce ne sera pas moi qui la rebâtirai." C'est ce même Nicolas, qui aurait voulu étouffer, en France, la révolution de 1830, en faisant marcher contre elle l'armée russe, avec les régiments polonais pour avant-garde.

Tantôt, en 1832, un rescrit ordonne que " tous les " enfants mâles, orphelins, sans tutelle, ou âgés de six à " dix-sept ans, seront recherchés dans le royaume pour " être transportés à Minsk......et successivement envoyés

" aux compagnies des colonies militaires." A Varsovie même, l'administration demande publiquement des soumissions " pour le transport à Minsk, des enfants et des " orphelins enlevés dans le royaume de Pologne." Tantôt les autorités russes ordonnent " de déporter sur la " ligne du Caucase, 5,000 familles de gentilshommes " polonais, de chacune des neuf provinces incorporées à " la Russie......et de transplanter à leur place des familles " de la partie orientale de l'empire." Et plus tard, un avis du conseil gouvernemental met en adjudication " le " transport de Varsovie à Saint-Petersbourg, des fils de " nobles polonais déportés comme leurs pères."

Tantôt, un ukase (1) permet à la femme du déporté de se remarier *du vivant même* de son mari ; d'autres gracient les condamnés catholiques qui se font grecs schismatiques ; d'autres défendent de bâtir des églises catholiques, de réparer celles qui existent. Puis viennent des lois plus iniques encore : les unes dirigées contre la foi catholique, enlèvent aux diocèses leurs évêques, aux paroisses, leurs prêtres, suppriment les couvents et les monastères, prohibent l'exercice du culte ; les autres visant droit au cœur la nationalité polonaise, proscrivent sa langue, ses mœurs et ses usages traditionnels, le chant des hymnes patriotiques, ferment les établissements d'éducation supérieure, ou corrompent l'éducation élémentaire, en rendant obligatoire, dans les écoles, l'usage de livres qui falsifient l'histoire, et battent en brèche les convictions religieuses ; d'autres, enfin, livrent les biens de l'Etat et ceux des particuliers à la confiscation ou au pillage, que sais-je ? mettent en jeu tous les ressorts, tous les plans, qui peuvent faire atteindre à la Russie le but qu'elle poursuit.

En 1863, les journaux russes proclament hautement " qu'il faut annéantir le polonisme, sauf à repeupler " ensuite la Pologne par des colonies Moscovites." Alexandre donne à Mourawieff, son lieutenant en Lithuanie, instruction " de fusiller, pendre, déporter, emprisonner, fouetter les prêtres catholiques, les femmes, " les suspects, en un mot, tout ce qui n'est pas Russe ; " de présenter aux paysans les propriétaires comme leurs

(1) Décret impérial.

" ennemis et leurs oppresseurs ; de leur fournir des armes " pour tout exterminer, dévaster, brûler, lui donnant " pleins pouvoirs pour tous ces crimes." (1)

La Prusse et l'Autriche se sont aussi occupées de leurs sujets polonais. La première s'est réservée jusqu'à nos jours le privilége de molester et d'emprisonner leurs évêques et leurs prêtres ; elle a étouffé la voix de leurs députés qui demandaient pour l'Alsace et la Lorraine la liberté de rester français. L'Autriche a, depuis longtemps, oublié les scrupules de Marie-Thérèse. En 1846, elle a soulevé, contre la noblesse, les paysans de Galicie trompés par des soudards.

Souvent les Polonais, exaspérés par tous ces mauvais traitements et ces mesures tyranniques, arborent l'étendard de la révolte, en affirmant que la violation, par les trois puissances, de leurs promesses et de leurs engagements solennels, les déliait de leur serment de fidélité. Mais alors ce sont des répressions sanguinaires, des vengeances atroces. Quelles que soient les divergences de leurs intérêts et de leur politique, la Russie, la Prusse et l'Autriche redeviennent d'accord du moment qu'il s'agit d'empêcher la Pologne de recouvrer son indépendance. Toutes les susceptibilités disparaissent ; leurs soldats, leurs gendarmes, leur police, tout est mis en commun, tout est mis en œuvre pour étouffer la rébellion, et l'univers s'étonne de voir se renouveler en plein XIXe siécle, des scènes de carnage telles qu'on n'en a point vues depuis les invasions des barbares.

Et quand l'Europe, indignée de tant de mauvaise foi et de tant de cruautés, a protesté, en France, par la voix de Montalembert, en Angleterre, par la voix de Palmerston, alors ministre des affaires étrangères, à Rome, enfin, par celle de Grégoire XVI, dont l'attitude courageuse épouvanta le tzar Nicolas lui-même, et de Pie IX, demandant à l'univers entier des prières pour la Pologne souffrante, quand, dis-je, l'Europe a demandé compte aux spoliateurs, ils ont répondu : " La Pologne est anarchique !"—" Quant à moi, a dit " Montalembert, ce qui m'étonne, c'est que la Pologne " tout entière ne soit pas la proie d'une anarchie incu-

(1) 2 Chevé, pages 246 et suivantes.

" rable, et que chaque Polonais ne soit pas un forcené
" armé contre tous les souverains, contre tous les pou-
" voirs de l'Europe, qui ont trahi et livré sa patrie."
Les vrais amis de la Pologne ont toujours préféré aux théories insensées des fauteurs de la démagogie ces leçons toutes évangéliques dont le poëte Krazinski leur a laissé un monument dans ses Psaumes de l'avenir:

" Oh! ma patrie! sois plutôt la patience qui enseigne
" comment on élève l'édifice pierre à pierre; soit l'in-
" flexible volonté et l'humble recueillement qui prépare
" la voie future; sois le calme dans la tempête; sois
" l'harmonie au milieu des cris de discorde; sois l'éter-
" nelle beauté au milieu des laideurs; sois, pour les
" lâches et les pharisiens, le silence accablant qui mé-
" prise; sois pour les faibles la force qui relève les cou-
" rages. Dans ton combat contre l'enfer de ce monde
" qui se dresse contre toi, sois cette force tranquille et
" aimante contre laquelle l'enfer ne prévaudra jamais."

***

Tous ces hommes héroïques, dont nous avons rappelé les souffrances et le courage, sont les pionniers de la Pologne renaissante. A leur exemple, la nation sent revivre sa foi dans l'avenir. Désormais, guidée par ses pontifes et ses patriotes, elle travaillera à faire disparaître les vices et les abus qui ont amené sa ruine. Au dedans, son clergé, ses nobles et son peuple ont confondu leurs rangs, et travaillent tous ensemble avec un merveilleux accord. Ses paysans ont recouvré la liberté dont jouissaient leurs pères, au temps de Kasimir-le-Grand. Les nobles se sont mis à la tête du mouvement régénérateur. L'esprit d'association et d'entreprise produisent partout de magnifiques résultats: l'éducation se répand, la législation se perfectionne, de grands travaux publics s'accomplissent, et les particuliers rivalisent de munificence et de zèle, pour doter la patrie d'institutions utiles ou de bienfaisance, ou pour donner au commerce et à l'industrie un nouvel essor. Au dehors, la Pologne envoie une émigration continuelle d'hommes remuants et énergiques, qui travaillent à rendre partout sa cause populaire. Tour à tour soldats au service de l'étranger, précepteurs dans les grandes familles qui possèdent l'in-

fluence et la richesse, maîtres d'escrime ou professeurs de langues dans les grandes villes, poëtes enthousiastes ou publicistes écoutés, journalistes et pamphlétaires qui ont éclairé l'opinion publique et provoqué des démonstrations imposantes en faveur de la Pologne, agents diplomatiques toujours aux aguets pour instruire l'Europe des projets de la Russie, martyrs et confesseurs portant sur leurs corps mutilés les traces sanglantes des tortures endurées pour Dieu, la patrie et la liberté, ces exilés ont agité le monde et l'agitent encore.

Kosciusko est venu jusque dans le Nouveau-Monde apporter à la République naissante des Etats-Unis, le secours d'un bras vaillant que la vieille République polonaise ne pouvait pas utiliser. Les légions de Dombrowski, enchaînées à la fortune de Bonaparte l'ont suivi en Italie, en Egypte, en Espagne et jusque sur les plages de Saint-Domingue, où l'ingrate politique du grand homme les envoyait mourir. Mais, elles étaient bien plus nombreuses encore les phalanges polonaises, le jour où Napoléon, oubliant le sort fatal de tant d'autres conquérants entraînés,comme lui,par l'ambition, dans des régions lointaines, ébranla vers Moscou les bataillons de la grande armée. Quatre-vingt mille Polonais le suivaient, espérant obtenir, en retour de leurs services, la résurrection de leur indépendance. Napoléon ne savait pas se souvenir. Leurs débris héroïques rentrèrent en Pologne, remportant avec eux les cendres de leur chef, Poniotowski, et la Pologne reprit ses fers. Depuis, la lutte n'a pas cessée, et la Pologne a senti plus que jamais peser sur elle la main de fer de l'oppression. Souvent elle a relevé la tête : l'énergie de ses soulèvements a étonné l'Europe. En 1830, elle osa se lever contre Nicolas dont les vengeances étaient si terribles : pendant deux ans, elle tint tête à tout le poids de la puissance russe. Enfin elle fut écrasée après avoir tenu jusqu'à 130,000 hommes sous les armes.

En 1863, une insurrection plus formidable que toutes les précédentes a ébranlé la Pologne jusque dans ses fondements. Son organisation était admirable : tout semblait lui promettre le succès : une répression terrible l'a étouffée, et la Pologne, après une lutte acharnée est retombée sous le fouet des Kosaks.

***

Mais, tandis que les puissants de ce monde continuent à garder le tombeau où ils croient avoir enseveli jusqu'à son nom, la Pologne ne cesse de préparer sa résurrection sans s'occuper du mépris des uns, ni de l'indifférence des autres. Du fond de ses villes et de ses campagnes, où pleurent des femmes et des enfants en deuil, du fond des prisons et des mines gardées, par les Kosaks, et le climat meurtrier de la Sibérie, de tous les points du globe, où ses exilés promènent en liberté leur carrière aventureuse, s'élève vers le ciel une prière qui touchera peut-être un jour le Tout-Puissant. Tout le monde la connaît en Europe. Cette prière, Dombrowski l'a fait chanter par ses légions polonaises, en Italie, en présence des soldats impies de la révolution française. A Varsovie, en 1863, 100,000 hommes, femmes et enfants, tout un peuple en délire, l'ont répétée pendant que les sabres et les chevaux des Kosaks jonchaient le sol d'un millier de cadavres. Cette prière, la voici :

" Seigneur Dieu ! toi qui, durant tant de siècles, entou-
" ras la Pologne de splendeur, de puissance et de gloire,
" toi qui la couvrais alors de ton bouclier paternel ; toi
" qui détournas si longtemps ces fléaux dont elle a été
" enfin accablée ; Seigneur, prosternés devant tes autels,
" nous t'en conjurons, rends-nous notre patrie, rends-
" nous notre liberté.

" Seigneur Dieu ! toi qui, plus tard, ému de notre ruine,
" as protégé les champions de la plus sainte des causes ;
" toi qui leur as donné le monde entier pour témoigner
" de leur courage, et fait grandir leur gloire au sein
" même de leurs calamités ; Seigneur, prosternés devant
" tes autels, nous t'en conjurons, rends-nous la patrie !
" rends-nous la liberté !

" Seigneur Dieu ! toi dont le bras juste et vengeur
" brise en un clin d'œil les sceptres et les glaives des
" maîtres du monde, mets à néant les desseins et les
" œuvres des pervers ; réveille l'espérance dans notre
" âme polonaise ; rends-nous la patrie, Seigneur, rends-
" nous la liberté !

" Dieu Très Saint ! dont un seul mot peut en un ins-
" tant nous ressusciter, daigne arracher le peuple polo-

" nais de la main des tyrans, et daigne bénir les ardeurs
" de notre jeunesse. Rends-nous, Seigneur, rends-nous
" la patrie ; rends-nous la liberté !

" Dieu Très-Saint ! au nom des plaies saignantes du
" Christ, daigne ouvrir la lumière éternelle à nos frères
" qui sont morts pour leur peuple opprimé ; daigne ac-
" cepter l'offrande de nos larmes et de nos chants funè-
" bres : rends-nous la patrie ; rends-nous, Seigneur, la
" liberté !

" Dieu Très-Saint ! Il n'y a pas encore un siècle que
" la liberté a disparu de la terre polonaise ; et, pour la
" regagner, notre sang a coulé par torrents ; mais s'il
" en coûte tant de perdre la patrie de ce monde, ah !
" combien doivent trembler ceux qui perdent la patrie
" éternelle !

" Prosternés devant tes autels, nous t'en conjurons,
" Seigneur Dieu ! Rends-nous la patrie, rends-nous la
" liberté ! "

Ouvrages Consultés :

CHEVÉ, C. F.—Histoire complète de la Pologne, depuis ses premières origines jusqu'à nos jours. Troisième édition. Paris, Chs. Blériot, 1864, 2 vols.

DE SALVANDY, N. A.—Histoire du roi Jean Sobieski et du royaume de Pologne. Paris, Didier & Cie., 1863. 2 vols.

FORSTER, CHS.—Pologne. Paris, F. Didot, 1840. 1 vol. (Collection de l'Univers, Histoire et Description de tous les peuples.)

DE LANOYE, FD.—La Sibérie, d'après les voyageurs les plus récents. Paris, L. Hachette & Cie., 1868. 1 vol.

DE RULHIÈRE, CHS.—Œuvres Posthumes. Histoire de l'anarchie de Pologne. Paris, Menard et Dessane, fils, 1819.

ÉTUDES EXCLUSIVES

ET

ÉTUDES SPÉCIALES EN HISTOIRE NATURELLE,

Par M. l'abbé L. PROVANCHER.

Qu'est-ce que l'étude ?

C'est l'application de l'intelligence à la recherche de la vérité.

Il est de telles vérités si simples, si patentes, que leur simple énoncé suffit pour les faire saisir, comme, par exemple, l'existence des objets matériels que nous pouvons percevoir par les sens, leur forme, leur position, etc. Mais il en est une foule d'autres aussi, plus relevées, plus subtiles, abstraites, dont nous ne pouvons nous rendre maîtres qu'après certaines opérations de notre esprit, telles que la comparaison des objets que nous avons devant les yeux avec d'autres que nous connaissons, pour voir en quoi ils se rapprochent ou s'éloignent les uns des autres, les conséquences qui résulteraient de leur union, les propriétés dont ils peuvent jouir de leur nature, etc. Cette application de l'intelligence à l'observation des corps de la nature, pour les connaître intimement, en saisir la composition, en déduire les propriétés, constitue proprement l'étude de l'histoire naturelle. Or cette étude, relativement à la direction qu'on veut lui donner, peut être ou exclusive ou spéciale.

Exclusive: si concentrant toute son application sur une seule partie du domaine de la nature, on néglige pour ainsi dire tout le reste, pour se rendre maître exclusivement de cette partie. Et c'est là une route dangereuse à suivre, et qui peut aboutir aux plus funestes résultats.

Spéciale : si possédant bien les principes généraux de la science, de manière à pouvoir en suivre avec profit le développement, on s'applique à en approfondir une branche particulière, à promouvoir le progrès dans cette branche, sans cesser de suivre la marche de ceux qui cheminent à nos côtés, pour en tirer des points de comparaison capables de prévenir les écarts ou de nous fournir des moyens pour pénétrer plus avant dans nos recherches et nos investigations. Et c'est cette dernière manière qui a produit à elle seule la presque totalité des progrès obtenus jusqu'à ce jour, et qui mérite toute considération.

Ce n'est pas, comme le prétend Bory de St. Vincent, du moment que les hommes commencèrent à se civiliser qu'ils jetèrent les yeux autour d'eux, pour étudier dans la nature ce qui pourrait convenir à leurs besoins ; mais du moment même que notre premier père fut chassé du Paradis terrestre. Jeté nu sur la terre nue, n'ayant encore jamais connu la nécessité ni le besoin, l'infortuné Adam avec sa malheureuse compagne durent de suite examiner tout autour d'eux, pour reconnaître quels objets répondraient à leurs besoins, les fruits de la terre et les animaux qui leur fourniraient des aliments, les dépouilles tant animales que végétales qui leur serviraient de couvertures pour les protéger contre le froid et l'humidité, etc.

Sans doute que les besoins, étant alors peu nombreux, furent faciles à satisfaire, et qui sait aussi si le Créateur, dont la miséricorde n'est pas moins grande que la justice, tout en voilant l'intelligence d'Adam en punition de son péché, ne lui avait pas laissé une partie de ses premières connaissances, de celles, par exemple, que nous pouvons acquérir aujourd'hui par l'étude ?

Quoiqu'il en soit, la famille humaine en se développant fit naître des besoins nouveaux. Les rameaux de cette famille en s'écartant du tronc formèrent aux extrémités des groupes étrangers les uns aux autres, dont les besoins, les aspirations, les tendances furent souvent en opposition. La simple observation superficielle des corps de la nature ne suffit plus dès lors pour répondre aux exigences de ces nouvelles sociétés, noyaux de futures nationalités. Il fallut soumettre l'intelligence à un nou-

veau travail pour étudier davantage la nature, acquérir une connaissance plus intime des différents corps qui la composent, distinguer leurs propriétés particulières, les applications auxquelles ils étaient susceptibles de se prêter, afin d'y trouver de nouvelles et de plus amples ressources pour répondre aux divers besoins de la vie, qui allaient toujours s'augmentant et se multipliant à mesure que les sociétés s'étendaient davantage. Le besoin fit naitre l'industrie, et l'industrie amena l'art. Et c'est à proprement parler de cette époque que date l'histoire naturelle, l'étude des corps de la nature ; étude qui s'est poursuivie, agrandie, perfectionnée jusqu'au point où nous la voyons aujourd'hui, mais qui, toute profonde qu'elle nous paraît, n'est encore aux yeux des maîtres de ce domaine, qu'un essai, qu'une ébauche, que la charpente d'un édifice qui voit tous les jours quelques-unes de ses parties se consolider, quelques-uns de ses piliers s'ajuster sur la base qui leur est propre, pour permettre aux ouvriers de monter plus haut.

Il n'est peut être pas de science qui ait fourni plus d'armes pour combattre la révélation que l'étude de la nature ou l'histoire naturelle, lorsqu'il semble, cependant, qu'entre toutes les connaissances humaines, il n'en est point au contraire qui devait tendre plus directement à sa confirmation. D'où vient donc cet écart ? Bacon nous l'a dit en deux mots : " Peu de science éloigne de Dieu, mais beaucoup de science y ramène. "

Nous en avons la preuve aujourd'hui dans toutes les objections soulevées contre la révélation, dans le siècle dernier, au nom des prétendues découvertes en histoire naturelle, découvertes qui mieux étudiées, mieux comprises, viennent à la fin donner une éclatante approbation au récit de l'Ecriture sainte, et faire sourire de pitié devant les bévues et les absurdités que n'ont pas craint de signer des génies réputés alors les porte étendards de la science dans le domaine de l'inconnu.

Il ne peut se faire que l'observation soit en désaccord avec la révélation, parce qu'elles sont toutes deux la voix de Dieu. Dieu a parlé aux hommes de deux manières, par ses ouvrages et par sa parole. Si donc le naturaliste et l'exégète ne sont pas d'accord, c'est que le naturaliste a mal observé, qu'il y a erreur dans ses cal-

culs et ses déductions, ou que l'exégète interprète mal la théologie.

Ces écarts sont particulièrement dus à un danger auquel sont exposés les observateurs de la nature, et contre lequel des esprits peu attentifs ne savent pas assez se mettre en garde. Je veux parler de l'exclusivisme, ou de ceux qui, dans l'étude des sciences, concentrent toute leur attention sur une seule branche, un seul point, en fermant pour ainsi dire les yeux sur tout le reste. L'intelligence dans ce cas ne se développe, ne s'agrandit, qu'en restreignant le jugement, qu'en nuisant à son développement. On aura des idées profondes, mais jamais vastes. "Ce n'est pas la connaissance d'un coin de la création qui la révèle, dit le P. Caussette, c'est la vue de ses lois générales et de leurs rapports." L'astronome qui ne fixerait sa lunette que sur un point du ciel, ne pourrait concevoir qu'une idée bien imparfaite de l'ensemble. Lorsqu'on s'élève dans un aérostat, l'on n'a pas de peine à comprendre que la terre est ronde, en distinguant la ligne convexe de sa surface ; mais si l'on s'enfonce dans une mine ou une gorge étroite de montagnes, on a peine à reconnaître un globe dans ce qui ne nous paraît que comme un puits.

" C'est l'harmonie des sciences, dit Bacon, c'est-à-dire, cet appui que toutes leurs parties se prêtent les unes aux autres, qui constitue la grande autorité de la science ; mais détachez une branche isolée de ce faisceau, elle sera aisément pliée et rompue."

Le naturaliste exclusiviste en voyant l'affinité qui lie tous les êtres animés les uns aux autres, en concluera qu'ils descendent tous les uns des autres. Ils parcourt toute la série animale en commençant par les animaux les plus parfaits. Tous les vertébrés lui montrent un canal alimentaire supporté par une colonne solide, fixe, à laquelle est suspendue une cage viscérale plus ou moins volumineuse. Les mammifères ont cette cage fixée vers le milieu du corps, les oiseaux en arrière, et les poissons avec les reptiles en avant, presque sous le crâne.

Passant aux articulés, la colonne vertébrale est disparue, mais le canal alimentaire est toujours le même, ayant une ouverture antérieure pour la réception des

aliments, et une ouverture postérieure pour l'éjection des résidus.

Dans les mollusques, ce canal est un peu courbe, quelquefois jusqu'à en rapprocher les deux ouvertures ; mais c'est toujours le même principe qui domine, la même fonction qu'il remplit, la communication des sucs vivifiants à toute la masse.

Descendant toujours l'échelle de la série des êtres organisés, il en vient aux polypes (Actinie, Corail, Hydre) ; ici les deux ouvertures du conduit alimentaire se confondent dans un sac commun ; mais ce n'est encore qu'une modification du premier plan.

Il arrive enfin aux infusoires, aux monades, par exemple, qui n'offrent plus qu'un corps sphérique creusé de plusieurs cavités intérieures ou vacuoles qui font l'office d'estomac, sans qu'on puisse y distinguer d'autres organes ; son attention étant toute absorbée dans la poursuite de cette ligne droite, sans remarquer ce qui s'y rattache ou s'en écarte, il fait remonter à sa monade, en la perfectionnant de plus en plus, l'échelle de tous les êtres organisés qu'il vient de descendre, pour parvenir jusqu'à l'homme même, qui ne serait ainsi qu'une monade transformée.

D'autres, poussant encore plus loin l'exclusivisme, ne voient dans les Eponges que des masses végétales ayant la propriété d'émettre des germes doués d'une certaine vitalité, et par là rattachant toute la série végétale à la série animale, les deux ayant leur point d'union dans l'Eponge, et s'écartant de ce point en lignes collatérales, pour parvenir aux organismes les plus parfaits de leur ligne respective.

Enfin Darwin et ceux de son école poussent encore la filiation plus loin ; ils trouvent dans les Coraux et autres Polypiers, un autre trait d'union pour rattacher le règne inorganique aux êtres organisés. et rassembler ainsi tous les corps de la nature dans une molécule unique. En vertu de certaines lois chimiques qui leur sont propres, les minéraux se cristallisent, rapprochent leurs molécules pour former des solides de forme déterminée. De là, pour former le réceptacle pierreux des Polypiers ou les spicules calcaires ou siliceuses qu'on remarque dans les Eponges, nul embarras ; et le règne

minéral se trouve ainsi relié aux deux autres pour ne former qu'une série unique.

Il est bien vrai qu'il y a ici un petit hiatus entre le réceptacle ou l'enveloppe des Polypes et l'animal même que cette enveloppe renferme et qui a la vie; entre les spicules de l'Eponge et sa larve ou embryon qui s'en va librement dans l'eau en agitant les cils dont elle est pourvue ; mais c'est une difficulté peu importante, et on en rendra facilement raison en amenant des forces chimiques, qui par leur combinaison, produiront la vitalité. Aussi, entendons Darwin exalter les absurdités énoncées par Lamarck, et poser hardiment les siennes :

" Lamarck, dit Darwin, célèbre naturaliste français, développa l'idée que tous les animaux, y compris l'homme, descendent d'autres espèces antérieures. C'était rendre un grand service à la science. "

" Je pense, dit-il ailleurs, que tout le règne animal est descendu de quatre ou cinq types primitifs tout au plus, et le règne minéral d'un nombre égal ou moindre." —" L'analogie me conduirait même un peu plus loin, c'est-à-dire à la croyance que tous les animaux et toutes les plantes descendent d'un seul prototype."

Ainsi donc, d'après ces savants, des atômes moléculaires épars dans l'univers, obéissant à certaines lois qui leur sont propres (d'où venaient ces atômes, et qui leur avait posé ces lois?..ils ne nous le disent pas), se rapprochèrent, et en vertu de certaines affinités chimiques, se revêtirent de la force vitale ; de là, la monade globuleuse à organisation elémentaire. Cette monade se perfectionnant petit à petit acquit, avec le temps, des cils, des organes de locomotion, puis des organes encore plus compliqués; et se modifiant toujours, au moyen de l'*élection naturelle*, c'est-à-dire par l'accouplement entre individus plus parfaits, elle put passer jusqu'au mollusque, puis devenir crustacé, insecte, poisson, oiseau, mammifère, et enfin produire l'homme.

Mais s'il en était ainsi, si les espèces allaient toujours se modifiant, se perfectionnant, comment se ferait-il qu'on ne pourrait surprendre la nature dans son travail même de transformation, et montrant des formes transitoires sans fin entre les différentes espèces ? Comment se ferait-il que ces espèces se modifiant ainsi ne change

raient pas leurs mœurs, leurs propensions, leurs aptitudes? Nous avons des momies humaines, des bœufs, des ibis conservés en Egypte depuis plus de deux mille ans ; et les os de ces momies, de ces bœufs, de ces ibis, sont absolument semblables à ceux des mêmes espèces d'aujourd'hui. Nous avons les écrits d'Aristote, qui datent de plus de deux mille ans aussi, qui nous donnent les mœurs, le genre de vie d'un grand nombre d'animaux de cette époque, et les mêmes animaux ont encore aujourd'hui les mêmes mœurs, les mêmes habitudes.

La fixité des espèces, voilà l'argument sans réplique qui anéantit cette élection naturelle de Darwin avec tous les autres systèmes plus ou moins absurdes sur ces transformations imaginaires.

Et rien de mieux établi aujourd'hui que cette fixité des espèces, son caractère fondamental reposant, d'après Flourens, sur la fécondité perpétuelle. On a prétendu que le chien, le loup, le renard et le chacal n'étaient que des branches d'une même souche. On a accouplé des chiens avec des loups, avec des chacals, etc., ils ont donné des métis; ceux-ci en ont donné à leur tour; mais on n'a jamais pu obtenir de produits après la quatrième génération, lorsque toutefois on a pu y parvenir. Tandis que toutes les différentes races de chiens : lévriers, barbets, mâtins, bassets, etc., si différentes qu'elles soient de formes et d'habitudes, sont perpétuellement fécondes dans leurs croisements. C'est que le chien n'est pas un loup, ni le chacal un chien.

C'est parce qu'on s'est livré à des études exclusives, qu'on s'est ainsi faussé le jugement jusqu'à soutenir de telles idées absurdes, paradoxales. Le savant dans son cabinet, se creusant tous les jours le cerveau pour approfondir davantage sa branche, s'est bien vite formulé un système basé sur ses observations et découvertes, et au lieu de s'inquiéter comment ce système d'une partie pourra concorder avec l'ensemble, il proclame d'abord ses prétendues découvertes, et ne recule pas même devant l'absurde, pour faire prévaloir ses idées préconçues. C'est ainsi qu'en abusant des termes, on personnifie la nature; c'est la nature qui choisit, qui scrute, qui travaille, etc. Ce sont les forces vitales, les germes

préexistants, un fond commun de vie, etc., qu'on fait valoir !

On oublie que la main du Créateur n'est pas moins nécessaire pour conserver la matière que pour la faire sortir du néant. *Vestri capilli capitis omnes numerati sunt;* oui ! tous les cheveux de votre tête sont comptés, et il n'en tombe pas un seul sans la volonté de Dieu ; or comme dit Buffon, si le hasard pouvait déterminer le moment de leur croissance et de leur chute, ce hasard serait Dieu.

Quelques-uns de ces philosophes voulant trouver l'Ecriture Sainte en défaut, bâtirent ainsi, dans leur imagination, des systèmes qu'ils prétendaient erronnément confirmés par leurs découvertes, pour construire un univers sans Dieu, éterniser la matière, et demander au hasard des lois fixes pour la régir et la gouverner.

D'autres, il est vrai, n'ont pas eu de telles intentions, mais n'ayant vu l'univers que d'un seul œil, n'ayant lu qu'un seul chapitre du grand livre de la nature, ils n'ont pu se rendre compte de l'harmonie de l'ensemble, et ont soutenu des avancés en opposition avec la vérité révélée, qu'ils ne s'étaient pas mis en peine de consulter.

" La conséquence de telles prémisses, dit le P. Caussette, n'est pas que les sciences naturelles soient funestes en elles-mêmes, mais qu'elles doivent être accompagnées d'une culture philosophique et morale capable de leur servir de contre-poids. Comme tant d'autres bonnes choses, elles ont besoin d'être corrigées pour ne pas nuire. L'intelligence la plus juste est donc celle en qui les sciences de l'esprit et celles de la matière se déroulent dans un parallélisme harmonieux. En général les grands savants ont été religieux, parce que toutes les connaissances marchant de front dans ces vastes esprits, y formaient un bel équilibre. Je ne rappelle point ici l'instruction théologique de Descartes et de Paschal déjà mentionnée ; mais n'oublions pas que Newton passa les dernières années de sa vie à sonder les mystères de l'Apocalypse. Eurel a laissé un ouvrage intitule : *Défense de la Révélation.* Leibnitz était assez versé dans certaines questions religieuses, pour fournir la réplique à Bossuet. Enfin grand nombre de sommités scientifiques en Allemagne, en Angleterre et en Amérique, sans compter



celles de la France, telles que Cuvier, Alex. Brodgniart, Binet, Biot, Ampère, Cauchy, Marcel de Serres et de Blainville, sont là, pour attester que ce qui éloigne de la foi, ce n'est point la science de la nature que l'on a, mais la science de la religion que l'on n'a pas" (1).

Aussi entendons le grand astronome Arago sur son lit de mort s'entretenant avec le prêtre que l'on avait fait appeler:—Je ne me suis jamais déclaré l'ennemi de Dieu, dit le moribond, je ne lui ai jamais fait la guerre; pourquoi voudriez-vous qu'il me damnerait?—Mais mon frère, n'avez-vous jamais lu dans l'Evangile qu'il ne suffit pas de ne pas faire le mal, mais qu'il faut encore faire le bien? D'ailleurs n'avez-vous aucune faute à vous reprocher dans toute votre vie? Jésus-Christ a répandu jusqu'à la dernière goutte de son sang pour vous; quels efforts avez-vous fait pour vous appliquer les mérites de ce sang? Croyez-vous que sa justice lui permettrait de donner une récompense éternelle à celui qui ne l'a pas aimé, qui ne s'est pas occupé de lui?—Je n'ai point étudié ces questions, je me suis contenté de vivre en honnête homme; il pourrait se faire que vous auriez raison, mais il est trop tard pour que je m'occupe de ces choses maintenant.

Oui! très-certainement, ce n'est pas la science astronomique qu'Arago avait de trop, mais c'est la science du catéchisme qui lui manquait.

" D'où vient, dit encore le P. Caussette, que tant de petits calculateurs ou anatomistes trouvent l'impieté dans les mêmes études qui arrachaient à Galien des actes d'adoration? C'est parce que, grâce à une éducation incomplète, ils prennent pour la création entière ce qu'ils en connaissent; c'est surtout, parce que trop de surcharge d'un côté de leur cerveau fait pencher l'assiette de leur jugement. La lumière, si elle n'est point répartie et réfléchie d'une manière normale, peut occasionner l'obscurité."

Mais si les études exclusives tendent ainsi à fausser le jugement, à rétrécir le champ de la lunette que le savant porte sur le monde, il n'en est point ainsi des études spéciales. Autant les études exclusives sont dangereuses, autant les études spéciales sont avantageuses.

(1) *Le Bon sens de la Foi.* Vol. II, p. 215.

Que l'homme d'étude, dans la profondeur de son cabinet, lève la tête de temps en temps, pour prendre des vues d'ensemble de l'œuvre du Créateur, afin de ne pas la limiter aux bornes de sa spécialité; que tout en cherchant la voix de Dieu dans l'ouvrage de ses mains, il scrute aussi parfois le texte de sa parole dans le livre inspiré, pour s'éclairer de la véritable lumière, lorsqu'il tentera de trouver de nouvelles routès dans le domaine de l'inconnu; car si la Bible n'est pas la révélation des sciences, elle n'en est pas non plus la contradiction, et peut toujours faire éviter les écarts, lorsqu'on est attentif à la consulter.

Mais sans admettre l'élection naturelle de Darwin avec la transformation des espèces, on ne peut nier que toute la série des êtres dans la nature nous montre des affinités sans nombre qui les lient, les rattachent les uns aux autres. Et nous pouvons trouver là une confirmation manifeste du récit de Moïse.

Moïse ne nous montre pas la terre avec tous ses minéraux, ses animaux, ses végétaux tels qu'ils sont aujourd'hui, surgissant d'un seul jet du néant, à la voix du Tout-Puissant; mais il nous fait assister pour ainsi dire à la formation du monde, à sa consolidation, à son peuplement d'animaux et de plantes de plus en plus parfaits.

C'est en premier lieu un chaos uniforme où tous les éléments sont confondus; puis la lumière qui apparaît; les terres qui émergent des eaux; les rivages et les plaines qui se couvrent de plantes; des animaux à l'organisation la plus simple qui habitent d'abord les eaux, puis d'autres plus parfaits qui peuplent la terre, jusqu'à ce qu'à la fin paraisse l'homme, la plus parfaite des créatures.

"La nature, disait Buffon, n'est point une chose, car cette chose serait tout; la nature n'est point un être, car cet être serait Dieu." Eh! bien, comme les savants, avec tous leurs procédés chimiques, n'ont jamais pu produire la plus petite parcelle de vie, c'est ce Dieu, dont Buffon aurait voulu ne pas s'embarrasser, qui faisait surgir du néant, à mesure que la terre se consolidait d'après les lois qu'il lui avait posées, de nouvelles formes de vie, en rapport avec l'état du milieu qu'elles devaient habiter.

Et ces nouvelles espèces, une fois à l'existence, se sont reproduites sans fin jusqu'au terme assigné pour leur durée, toujours en perpétuant leurs caractères propres, sans jamais s'altérer, s'oblitérer, se changer pour se confondre avec d'autres.

Les archives du globe, les couches géologiques, nous montrent une foule de ces existences qui ne sont plus, se succédant les unes aux autres, avec une organisation de plus en plus parfaite, jusqu'à ce qu'on parvienne à des espèces vivant encore aujourd'hui, ou du moins représentés par des analogues appartenant aux mêmes genres. Ce dépérissement des espèces poursuit encore son cours de nos jours: le donte, le dodo, le thur, etc., dont on peut voir quelques spécimens dans certains musées, sont des espèces éteintes, et d'autres s'en vont aussi s'éteignant rapidement. Cependant aucune nouvelle créature ne vient les remplacer, car l'auteur inspiré nous dit que Dieu, après avoir produit l'homme, le chef-d'œuvre de ses mains, cessa son travail; et de fait, les nouvelles espèces que les classificateurs livrent tous les jours à la science, sont *nouvelles* en ce qu'elles n'etaient pas encore enrégistrées dans les catalogues des savants, mais nullement comme nouvelle création du Tout-Puissant. La quantité de vie se conserve cependant à peu près la même sur la terre, car si les esprits diminuent, les individus de leur côté deviennent plus nombreux.

Etudions l'histoire naturelle, soyons même des spécialistes si nous nous sentons la vocation; mais gardons nous bien de l'exclusivisme qui pourrait nous égarer. Ne laissons pas de côté la révélation dans nos recherches, sa lumière nous est nécessaire.

" S'il nous était donné, dit le Cardinal Wiseman, de contempler les œuvres de Dieu dans le monde visible et dans le monde moral, non pas, comme nous les voyons maintenant, par lambeaux et par fragments, mais liés ensemble dans le vaste plan de l'harmonie universelle; sans aucun doute, nous verrions la religion, établie par Dieu, entrer dans le plan général et s'y adapter si complètement, si nécessairement, qu'on ne pourrait l'en retirer, sans que toutes choses fussent aussitôt désorganisées et détruites."

Terminons par les belles paroles qui suivent, de l'un

des plus grands génies qu'ait produit la science; les beaux sentiments qu'elles expriment peuvent servir de règle à tous les étudiants de la nature. C'est Kepler qui venait de terminer un ouvrage sur l'astronomie.

" Avant de quitter cette table, sur laquelle j'ai fait toutes mes recherches, il ne me reste plus qu'à lever les mains et les yeux vers le Ciel, et à adresser mon humble prière à l'auteur de toute lumière. O toi qui, par les lumières que tu as répandues sur la nature, élèves nos désirs jusqu'à la divine lumière de ta grâce, afin que nous soyons un jour transportés dans la lumière éternelle de ta gloire, je te rends grâces, Seigneur et Créateur de toutes les joies que j'ai éprouvées, dans les extases où me jette la contemplation de l'œuvre de tes mains. Voilà que j'ai composé ce livre qui contient la somme de mes travaux, pour proclamer devant les hommes la grandeur de tes œuvres; ne me suis-je point laissé aller aux séductions de la présomption en présence de leur beauté admirable? Autant que les bornes de mon esprit m'ont permis d'en embrasser l'étendue infinie, je me suis efforcé de les connaître aussi parfaitement que possible, et s'il m'était échappé quelque chose d'indigne de toi, fais-le-moi connaître afin que je puisse l'effacer."

Cap Rouge, 29 septembre 1875.

SIR GEORGE PRÉVOST

1812.

Conférence prononcée à l'Institut Canadien,

Par JEAN BLANCHET, écuyer, avocat.

I

La guerre de 1812 est un des événements les plus considérables de notre histoire. Au point de vue politique elle fixa irrévocablement notre destinée, en nous retenant dans les liens de la dépendance coloniale ; comme opération militaire elle démontra que nous pouvions encore défendre notre frontière avec succès, et termina d'une manière brillante l'héroïque et belliqueuse carrière de nos ancêtres. En effet, depuis lors jusqu'à nos jours, à part les inoffensives invasions féniennes de 1870, nos foyers paisibles n'ont jamais été troublés par le bruit des armes et les clameurs des batailles. A ces époques glorieuses et tourmentées de notre existence ont succédé des jours de paix et de repos, une ère de calme, d'abondance et de prospérité. Soixante années de travaux incessants et de progrès continus ont fait disparaître jusqu'aux derniers vestiges des bouleversements et des ruines que la guerre, même heureuse, sème avec profusion sur son passage. Pendant cette période sémi-séculaire nous avons marché, nous avons grandi ; nous avons presque cessé d'être une colonie pour être presque une nation. Utilisant nos ressources et profitant des leçons de l'expérience et du temps, nous avons défriché et fécondé nos terres, multiplié notre commerce, décuplé notre population et développé nos richesses d'une manière étonnante. A l'exemple de nos voisins, nous sommes devenus nous aussi des conquérants paci-

fiques. Nous avons élargi, de tous les côtés, le cercle restreint de notre territoire et des possessions sur lesquelles flotte maintenant notre drapeau respecté. Sur cette large base, sur ce sol fécond du Nouveau-Monde, nous avons fièrement posé les bases d'une confédération nouvelle, d'une puissance qui étend déjà ses deux bras de l'océan pacifique à l'océan atlantique, et partage avec les États-Unis l'empire et la suprématie de l'Amérique du Nord.

Cette longue paix n'était pas sans nécessité, et elle avait été assez chèrement achetée. Depuis Champlain jusqu'à la cession du pays, notre existence n'avait été qu'une longue suite de guerres et de combats, un duel sans trêve et sans merci avec la barbarie d'un côté, et les ennemis de l'État de l'autre. Après avoir, pendant un siècle et demi, tenu en échec la puissance anglaise sur ce continent, nos pères, soumis et loyaux à leur nouveau Roi, durent encore tirer l'épée pour lui conserver sa précieuse conquête, et pour empêcher ses anciennes colonies, devenues indépendantes, de lui enlever les dernières possessions qui lui restaient alors en Amérique. La guerre de 1775 avait offert à nos aïeux une première occasion de démontrer leur fidélité et leur courage ; celle de 1812 compléta l'œuvre commencée, et consolida, d'une manière permanente, la domination Britannique sur ce vaste territoire qu'elle n'aurait jamais pu conserver sans eux.

La guerre de 1775 et celle de 1812 eurent toutes deux cette heureuse influence, qu'elles contribuèrent à nous faire reconnaître, sinon dans toute leur plénitude, du moins dans leurs parties essentielles, les droits sacrés qui nous avaient été garantis par les capitulations et les traités. Dans la première, le soulèvement des États de la nouvelle Angleterre, leur séparation et leur reconnaissance plus tard comme nation indépendante, rappelèrent à notre nouvelle mère-patrie qu'un peuple de colons n'est pas un peuple d'esclaves, et qu'il fallait respecter ses droits. Aussi, dès les premiers symptômes de cette grande catastrophe, le gouvernement anglais avait cherché à reconquérir l'affection des Canadiens. L'acte de 1774, qui reconnaissait enfin d'une manière formelle le libre exercice de notre religion, l'usage de notre

langue, les privilèges du clergé, l'existence des lois françaises en matière civile, &c., mettait fin du même coup au régime militaire qu'avait subi le pays pendant trois ans, et à celui non moins dur qui l'avait suivi jusqu'alors. Désormais, nos pères, rassurés sur l'existence de leurs droits et de ce qui leur était le plus cher, purent attendre, avec plus de résignation, les réformes qu'ils demandaient avec énergie dans l'administration des affaires, et dans un système de gouvernement arbitraire et tyrannique auquel ils n'avaient aucune part.

Les ministres d'Etat Anglais avaient compris de suite que le voisinage de cette jeune et vaillante république qui venait de lever son drapeau à côté de nous, serait un danger permanent pour leur domination en Amérique. De ce moment on constate, en effet, chez nos gouvernants, un retour sensible vers des idées moins autocratiques, et plus en harmonie avec les préceptes du droit des gens. Aussi, malgré les efforts énergiques du parti anglais, malgré une partie des Canadiens eux-mêmes, ils nous donnèrent, peu d'années après, l'acte de 1791, qui renferme la première constitution du pays. Le nouveau rouage administratif provoqua cependant bientôt de vives et violentes réclamations. Il ne donnait en effet au peuple aucun contrôle efficace sur la passation des lois, et la distribution des deniers publics; ces deux droits imprescriptibles de tout sujet anglais. D'étranges abus se glissèrent promptement dans toutes les branches du service public, à l'aide de ce système sans responsabilité directe envers le peuple. Un certain nombre de privilégiés et de favoris, instruments serviles des gouverneurs, conduisaient tout à leur guise, et se partageaient les emplois lucratifs, à l'exclusion des Canadiens qu'on accusait ouvertement de déloyauté. L'administration de Craig avait encore contribué à augmenter l'irritation des esprits, par l'attitude prévenue et hostile qu'il avait prise vis-à-vis de nous, dès son arrivée dans la colonie. Les impressions fausses qu'il entretenait sur notre loyauté, la dissolution répétée des chambres, l'emprisonnement de trois de ses membres: Taschereau, Bédard et Blanchet, la saisie du *Canadien*, premier défenseur de nos libertés, le despotisme de ses mesures et l'arbitraire de sa conduite, avaient plus fait, pour détruire l'affection

des Canadiens et les pousser à la révolte, qu'il s'en aurait fallu chez une population plus habituée aux libertés politiques. Mais nos pères qui avaient vécu, pendant si longtemps, sous le régime de l'absolutisme, habitués d'ailleurs aux revers et aux mauvais traitements, se considéraient encore heureux dans leur malheur, d'avoir arraché au naufrage les trois éléments fondamentaux de leur nationalité : leur religion, leur langue et leurs lois. Forts de leur nombre, fiers de leur passé, confiants dans la Providence, ils s'étaient renfermés et retranchés sur le terrain des luttes constitutionnelles, forteresse alors ouverte et démantelée, qu'ils avaient héroïquement entrepris de reconstruire, et qu'ils réédifièrent en effet, après de longues années de lutte, pièce par pièce, sous le feu et malgré les efforts puissants de leurs ennemis.

II

Tel était l'état politique du pays lorsque Sir George Prévost arriva en Canada, au mois d'octobre 1811.

Né le 19 mai 1767, dans l'état du New-Jersey, il était le fils du Major Genéral Augustin Prévost, qui s'était distingué d'abord à la bataille de Fontenoy, à la prise de la Martinique et de la Havanne, et plus tard, dans l'héroïque defense de Savannah, où il soutint victorieusement un siège de 23 jours, avec 2.300 soldats contre 8.000 hommes de troupe et une flotte de 22 voiles. En 1759, nous le retrouvons dans l'armee de Wolfe sous les murs de Quebec, où il fut blesse assez grièvement à la tête en essayant de débarquer les troupes anglaises, sous le commandement immédiat du Géneral Carleton, devenu depuis Lord Dorchester et deux fois gouverneur en ce pays.

Destiné à la profession militaire, le jeune Prévost, après avoir termine ses etudes à Colmar, entra, deux ans avant la mort de son père, en 1784, dans le 60e régiment et fut promu ensuite au 28e de ligne qu'il rejoignit à Gibraltar. Sa conduite ferme et regulière repondit bientôt à toutes les espérances de sa famille. En 1794, il commandait déjà, comme lieutenant-colonel, le 3e bataillon du 60e regiment, avec lequel il s'embarqua pour

Demerara. De là, il se rendit à l'Ile Saint-Vincent, attaquée par les Français, afin de combattre l'insurrection caraïbe, et assista à l'assaut de la Vigie où il commandait une colonne. En octobre 1795, il succéda au colonel Madden placé à la tête des troupes de l'île Saint-Domingue et, en janvier 1796, le commandement de son bataillon le rappela à Saint-Vincent, où il fut blessé deux fois assez sérieusement, en repoussant victorieusement les attaques de l'ennemi qui s'avançait sur la capitale. Ayant obtenu un congé, il repassa en Angleterre, mais, avant son départ, le conseil et la chambre des représentants de l'Ile, lui présentèrent une adresse flatteuse, dans laquelle les vertus sociales et militaires du jeune guerrier étaient proclamées et appréciées à leur juste valeur.

Peu de temps après son arrivée dans son pays, il fut nommé colonel et renvoyé aux Indes comme brigadier-général. On lui donna ensuite le commandement des troupes aux Barbades, d'où il passa à Sainte-Lucie dont il fut nommé gouverneur, à la demande de ses habitants eux-mêmes. Il occupa cette position honorable jusqu'en 1802, époque à laquelle cette île fut de nouveau rendue aux Français. Les témoignages honorables qu'il reçut dans cette circonstance, du commandant des forces en ces parages, démontrent avec quel zèle et avec quel succès il remplissait ses devoirs comme militaire et comme gouverneur. Mais pour le connaître, tel qu'il était dans ses rapports avec ses administrés, il faut lire l'adresse touchante que les habitants de l'île s'empressèrent de lui présenter lors de son départ. Cette page de l'histoire de notre héros, écrite en 1802 sur une des îles de l'archipel mexicain, alors peuplée par des Français, et soumise depuis plusieurs années au gouvernement anglais, nous peint en termes si sympathiques le noble caractère du jeune gouverneur, que nous ne pouvons résister au plaisir de la citer ici textuellement :

" M. le Gouverneur,

" Lorsque la paix, objet de tous les vœux, fait rentrer " l'Isle de Sainte-Lucie dans la domination française, " c'est un hommage bien légitime que de vous rendre,

" au nom de tous les colons, un témoignage public de
" l'amour, du respect et de la reconnaissance que votre
" gouvernement doux et paternel et votre sage admi-
" nistration ont fait naître dans tous les cœurs. Les
" avantages sans nombre dont vous avez fait jouir la
" colonie, depuis que vous en avez pris le commande-
" ment, l'attestent hautement. En effet, M. le gouver-
" neur, l'amour constant que vous avez manifesté pour
" le bien public; les soins infinis que vous avez pris
" pour rendre et faire rendre la justice, dans un temps
" où toutes les lois étaient en oubli; le zèle infatigable
" avec lequel vous vous êtes occupé des discussions et
" des intérêts des colons; votre gouvernement paternel,
" qui, en vous conciliant tous les esprits, a détruit les
" divisions qui pouvaient exister, a fait régner l'union
" et la concorde parmi les habitants, et a fait renaître
" la confiance et la prospérité. Enfin votre gouvernement
" tutélaire qui a fait chérir l'autorité de Sa Majesté dans
" la vôtre, sont autant de bienfaits dont vous avez fait
" jouir les habitants de la colonie, et dont ils conserve-
" ront éternellement le souvenir.

" Mais il en était un plus grand que le zèle et l'amour
" du bien public, qui vous animaient, réservait à la colo-
" nie; c'est votre sollicitude paternelle qui a emploié
" et obtenu pour nous, de Sa Majesté, qu'elle nous
" rendit nos lois, nos tribunaux, nos magistrats, c'est-à-
" dire, le témoignage le plus convaincant qu'elle préfé-
" raît, au droit de nous traiter comme un peuple conquis,
" la douceur de nous adopter pour ses enfants, et de
" nous rendre les objets de sa tendresse. Nous en sommes
" tellement convaincus, M. le gouverneur, que nos infor-
" tunes ont été adoucies, et que nous en avons ressenti
" les plus grands effets. Le bonheur, la tranquillité et
" la prospérité dont les habitants de la colonie ont jouis
" jusqu'à présent, ils les tiennent de la bonté du Roi et
" de votre administration paternelle, M. le gouverneur;
" et si notre reconnaissance ne trouve pas d'expressions
" assez fortes pour vous peindre aussi vivement que
" nous le sentons, notre admiration pour vos talents,
" notre vénération pour vos vertus, et notre amour pro-
" fond pour votre personne, daignez permettre que la
" colonie vous présente, comme un faible témoignage,

" une épée, sur la lame de laquelle seront gravés ces
" mots : *La colonie de Sainte-Lucie reconnaissante.*

" Jouissez, M. le gouverneur, du bien que vous avez " fait à la colonie ; et les vœux des colons pour votre " gloire et votre bonheur vous suivront à votre patrie. "

A douze ans d'intervalle, les Canadiens de 1815, en ajoutant ce que Sir G. Prévost avait fait pour la défense du pays, auraient pu lui tenir le même langage et lui adresser les mêmes éloges. En effet, les principes qui guidèrent ce digne gouverneur dans notre pays, étaient loin, comme on le voit, d'être nouveaux pour lui, et les nobles sentiments qui l'animèrent, pendant son court passage au milieu de nous, au lieu d'être le fruit d'une tactique d'occasion, n'étaient au contraire que l'expression spontanée des grandes qualités de cœur et d'esprit qui l'animaient et dirigeaient toutes ses actions.

Etant de nouveau retourné en Angleterre, Lord Robart lui offrit le gouvernement de l'Ile Saint-Domingue, où il se rendit le 25 décembre, 1802. L'attaque de Sainte-Lucie et de Tobago, retombées aux mains des Français, ayant été décidée en 1803, le colonel Prévost s'empressa d'offrir ses services au général Grenfield, chargé du soin de cette entreprise. Il se transporta immédiatement auprès de lui, afin de concerter les mesures nécessaires pour assurer le succès de l'expédition. La campagne fut courte mais victorieuse, et le jeune gouverneur s'y distingua fort, surtout à la prise du Morne-Fortunée où le commandant lui donna, dans son ordre du jour, les honneurs de la journée. Le général Nagues, alors commandant de Sainte-Lucie, plus tard aide-de-camp de Napoléon Ier, lui exprima, dans une lettre remplie d'éloges, la haute estime et l'admiration qu'il éprouvait pour sa conduite vis-à-vis des habitants et des blessés qui étaient tombés entre les mains des vainqueurs.

De retour dans son île, le Gouverneur Prévost eut, quelques années plus tard, l'occasion de déployer ses talents militaires lors de l'attaque imprévue des Français le 22 février 18 5. Aidé d'une poignée d'hommes, il disputa le débarquement des troupes, avec une audace inouie, sous le feu de l'infanterie et de la flotte, et, forcé enfin de plier devant le nombre, il se réfugia avec sa

petite armée dans le fort du Prince Rupert. L'amiral français, après plusieurs sommations infructueuses, désespérant de le déloger de là, rembarqua ses troupes et reprit le chemin de la Guadeloupe. Son Altesse Royale le Duc d'York, se hâta de reconnaître publiquement la bravoure et l'habileté du jeune colonel. Les habitants de l'Ile, sauvés ainsi du désastre de la conquête, voulurent lui donner une marque plus sensible de leur reconnaissance. La Chambre d'Assemblée appropria immédiatement une somme de £1000 st., destinée à acheter un sabre d'honneur et un service de table qui devaient être présentés au vaillant gouverneur, en souvenir de cette mémorable journée. De riches présents lui furent encore offerts par le Club des Planteurs et par la Société Patriotique de l'Ile, accompagnés d'adresses flatteuses qui démontrent combien il était cher à toutes les classes de ses administrés.

Le 5 juillet 1805, il laissa son gouvernement et retourna en Angleterre. Il y fut, à son arrivée, créé Baronet et nommé Lieutenant-Gouverneur de Portsmouth, avec le commandement des troupes dans ce district. Choisi, en février 1808, pour commander une brigade destinée à renforcer la Nouvelle-Ecosse, il y succéda presque immédiatement à Sir John Wentworth comme gouverneur de cette province. Dans le mois de décembre de la même année, il laissa Halifax pour assister à l'attaque de la Martinique, où il devait commander en second, sous les ordres du général Sir George Beckwith. Ce dernier, confiant dans les talents et l'habileté de son subordonné, lui laissa la direction de tous les mouvements, et ils furent si habilement combinés, qu'ils eurent pour résultat la reddition complète de l'Ile, le 27 février 1809.

Après une courte visite à son ancien gouvernement de St. Domingue, où il fut reçu avec enthousiasme, Sir George retourna à Halifax. Il y demeura jusqu'en 1811, estimé, respecté et chéri par tous les citoyens sans distinction. Les nombreuses adresses qui lui furent présentées lors de son départ par les chambres, le clergé et les citoyens, sont remplies des éloges les plus flatteurs, et démontrent combien étaient sincères et profonds les liens d'affection et de respect qui l'unissaient à ceux

il avait gouvernés pendant un si court espace de-
nps.

Voilà quel était l'homme distingué, le noble citoyen, le
ge administrateur, le brave et loyal militaire sur lequel
ingleterre avait jeté les yeux, pour nous faire oublier
règne despotique et brutal de Sir James Craig. Il
llait, en effet, un esprit ferme et judicieux, une main
ndente et sûre, pour retenir dans les liens coloniaux,
vaste pays dont la conquête avait coûté tant de sang
tant de millions; pour reconquérir, à cette heure
uprême, l'affection et la sympathie des Canadiens, de
ette population loyale et maltraitée à qui la fortune
llait offrir, pour la seconde fois, dans moins d'un siècle,
ne deuxième occasion de rompre ses chaînes et d'arborer
elle aussi l'étendard de la liberté.

III

Les graves évènements qui se succèdaient alors dans
l'ancien monde, devaient amener des complications dont
les effets allaient bientôt se faire sentir en Amérique.
Les armées françaises, animées par le souffle révolution-
naire de l'époque, s'étaient jetées sur l'Europe. Napoléon
les commandait. Nouvel Alexandre, il s'en allait
comme lui, à la conquête du monde, promenant ses aigles
victorieuses dans toutes les capitales. Humiliés et
écrasés, ses ennemis, réunissant ce qui leur restait de
forces et de courage, voulurent tenter un suprême effort
pour porter un dernier coup à ce géant, dont le génie
épouvantait le monde. La sainte alliance s'était formée :
dernière espérance des vaincus. L'Angleterre, effrayée
elle-même pour la liberté des peuples, avait pris parti
dans cette lutte où elle devait jouer un si grand rôle en
Espagne, et dans la dernière campagne de cette guerre
de Titans, qui allait avoir, pour suprême étape, Waterloo.
Elle avait déjà, en 1806, déclaré les côtes de la France,
depuis l'Elbe jusqu'à Brest en état de blocus. Napoléon,
par représailles, avait publié le décret de Berlin, prohi-
bant tout commerce avec elle et ses colonies. Les États-
Unis, puissance neutre, souffraient le plus de ces mesures
extrêmes, car les Anglais, devenus maîtres exclusifs des
mers, capturaient leurs vaisseaux par centaines et fai-

saient un tort incalculable à leur commerce. Battus sur terre par leurs anciennes colonies, ils avaient reporté la guerre sur un autre terrain, et, à l'aide de leur marine puissante, ils cherchaient tous les moyens possibles de s'emparer du commerce de l'univers. Profitant de leur suprématie temporaire, ils monopolisaient les pêcheries, fermaient aux vaisseaux américains l'entrée des Indes Occidentales, imposaient des droits énormes sur les produits des Etats-Unis, et pour combler la mesure, ils introduisirent dans leur code maritime, des dispositions oppressives pour les autres nations. Ainsi, en vertu du droit de visite, ils prétendaient arrêter les vaisseaux étrangers, les fouiller et emmener prisonniers les matelots anglais qu'ils pourraient y trouver. D'un autre côté, ils refusaient aux Etats-Unis le droit de commercer, comme nation neutre, avec les belligérants et leurs alliés.

L'attaque de la frégate américaine la Cheesapeake, par la frégate anglaise Le Léopard, et les pertes continuelles essuyées par les marchands de la Nouvelle Angleterre, irritèrent profondément l'opinion publique de ce côté de l'océan. Napoléon en profitait pour exciter les Américains à la guerre mais sans succès. Les relations d'amitié et de reconnaissance qui unissaient alors la France et les Etats-Unis, la communauté d'idées et de principes qui s'était établie entre eux, en faisaient pencher un certain nombre vers la guerre. Mais leur influence était fortement contre-balancée par celle des Fédéralistes, parti puissant qui travaillait à consolider le gouvernement fédéral. Composé en grande partie des habitants des Etats du Nord, les plus riches alors et les plus peuplés, ce parti sentait bien que tout le fardeau et le poids de la guerre retomberait sur lui, et il temporisait. Enfin les déprédations des navires anglais devinrent telles, qu'il ne resta plus d'autre alternative aux Américains que de fermer leurs ports, et d'ordonner aux vaisseaux qui y étaient d'en sortir immédiatement. Cet ordre ne fut pas longtemps en vigueur, car il faisait plus de tort à leur commerce qu'à celui des Anglais, et il fut révoqué l'année suivante.

James Madison était alors le quatrième Président de la République voisine. Il avait été nommé le 4 mars 1809.

Plus doux et moins hostile à l'Angleterre que Jefferson, son prédécesseur, il voulut faire encore quelques tentatives de conciliation, auprès des gouvernements Anglais et Français. M. Erskine, ambassadeur anglais à Washington, avait même reçu des pouvoirs spéciaux pour traiter à ce sujet; mais, dans son désir de faire disparaître les causes de dissensions qui existaient entre les deux pays, il conclut avec les Etats Unis un traité contraire à ses instructions, et il fut désavoué et rappelé. M. Madison ne fut pas plus heureux avec l'Empereur, qui refusa de révoquer le décrêt de Berlin, à moins que l'Angleterre ne fit disparaître elle-même ses ordres en Conseil. Cependant, en 1810, Napoléon, qui désirait entraîner les Américains dans une guerre avec l'Angleterre, suspendit son décrêt, avec l'entente formelle que les Etats-Unis ne se soumettraient pas plus longtemps aux défenses et aux prohibitions de leur ancienne mère-patrie. Cette dernière, de plus en plus jalouse de ses colonies rebelles, ne voulut rien cèder, et il devint dès lors évident ,que la guerre avec elles était inévitable.

Pendant ce temps l'opinion publique s'était émue en Angleterre, et le commerce commença à faire entendre d'énergiques protestations. Des requêtes nombreuses, venant de toutes les villes manufacturières et demandant le rappel des ordres en conseil en question, furent présentées à la Chambre des Communes. Le marquis de Landsdowne, dans la chambre des Lords, et le célèbre Brougham, dans la chambre basse, se firent les interprêtes de la classe commerciale, et plaidèrent si éloquemment sa cause, que la chambre, sur le rapport d'un comité spécial nommé à cet effet, décrèta immédiatement la suppression de ces ordres réprouvés partout. Malheureusement il était trop tard. Les nouvelles reçues aux Etats-Unis quelque temps auparavant, paraissant n'indiquer alors aucun changement dans la politique du gouvernement anglais, M. Madison avait envoyé un message au Congrès, recommandant la déclaration de la guerre. Malgré l'opposition du parti fédéral, le Congrès n'hésita pas, et la guerre fut décidée et annoncée le 18 juin 1812.

C'était alors une époque solennelle, une heure d'angoisses, de démence et de ruines. Le monde entier assistait à un drame sinistre. Toute l'Europe était en armes. Le

sol tremblait sous le poids de ces masses d'hommes qui traversaient le vieux monde au pas de charge, et répandaient partout la terreur et la désolation. Le sang coulait à flots ; le bruit des mousquets, les cris des combattants, les plaintes des victimes et des mourants, retentissaient lugubrement, de l'extrémité de l'Espagne jusqu'aux glaces de la Russie. L'Amérique du Nord, entraînée dans ce fatal mouvement, devait elle aussi présenter bientôt le même spectacle. L'hydre farouche qui ensanglantait l'Europe allait, pendant plusieurs années, promener de nouveau sa torche incendiaire de ce côté de l'Atlantique, sur des champs de bataille qui gardaient, encore visibles, les traces profondes des guerres de la conquête et de celles de 1775.

IV

Le premier soin de Sir G. Prévost, en arrivant au Canada, avait été de dissiper l'irritation qui existait entre les anciens et les nouveaux sujets, en rendant justice égale aux deux partis. Ses manières simples et sans prétention, sa bonté, sa douceur, sa loyauté et sa modération plurent de suite au peuple qui lui témoigna bientôt la plus grande confiance. Il s'appliqua surtout à faire disparaître les mauvais effets de l'administration de Craig. Il nomma son prisonnier Bédard juge aux Trois-Rivières, et réintégra Bourdages et quelques autres officiers de milice dans les grades qui leur avaient été injustement enlevés. Craig avait recommandé de ne pas donner d'armes aux Canadiens, de crainte qu'ils ne trahissent leur roi, Sir George, dans la prévision de la guerre, demanda aux chambres le secours de la milice, et les fonds nécessaires pour faire face aux nouvelles dépenses, ce qui fut accordé avec empressement. La plus grande sympathie s'établit de suite entre le gouverneur et ses administrés. On vit dès lors les heureux effets de cette sage politique sur les dispositions des esprits dans la colonie ; aussi, les ennemis de Sir George ne lui pardonnèrent jamais d'avoir démontré combien il était facile de gouverner le peuple canadien, quand on était disposé à reconnaître ses droits et à lui rendre justice.

Le digne administrateur fut puissamment aidé, dans

cette circonstance, par les efforts et les exhortations du clergé canadien. Depuis 1760, ce dernier avait été le guide zélé, le protecteur fidèle de notre peuple, laissé presque sans défenseurs, par suite du retour en France après la cession, des hommes instruits et éclairés qui auraient pu le diriger dans la position difficile où il allait se trouver. Le clergé remplît noblement cette tâche ardue, en attendant l'heure où nos hommes publics, aguerris et préparés pour la lutte, vinrent recevoir de leurs mains, intact et religieusement conservé, le dépôt précieux que la Providence lui avait confié.

Mgr. Plessis occupait alors le siège épiscopal de Québec, depuis le 25 janvier, 1801. Jamais, à aucune époque de notre histoire, les qualités de l'esprit et du cœur n'avaient brillé, sur ce trône, d'un éclat plus vif et plus constant. Jamais aussi ces qualités précieuses ne furent plus nécessaires. Dans la position où se trouvaient les Canadiens, la prudence, la sagesse, la fermeté, le respect de l'ordre et des choses établies devaient déterminer et diriger toutes leurs actions, et le grand évêque savait le rappeler à propos à ses ouailles. Il voulait que les catholiques, dont il était le chef spirituel, apprissent à leurs nouveaux maîtres, que s'ils revendiquaient leur part de liberté, c'est qu'ils étaient dignes d'en jouir. Aussi, chaque fois que l'occasion le requérait, il était prêt à user de sa grande autorité en faveur du pouvoir et de la loi. S'inspirant des doctrines de l'Église sur les devoirs du peuple vis-à-vis de son souverain, il sut, par ses conseils et ses mandements, et par son ascendant sur nos chefs politiques, maintenir, dans le chemin de la loyauté et de l'honneur, cette population inquiète et irritée, dont la confiance et la bonne foi avaient été si souvent trompées.

Guidé par ses lumières et ses exemples, son clergé, qu'il dirigeait d'une main ferme et sûre, répétait au milieu de ses paroissiens ces nobles leçons, et contribuait au maintien de la paix et au respect de l'ordre, moyen lent, il est vrai, mais plus sûr pour obtenir des réformes que des révolutions. Soumis à l'autorité, le digne évêque ne négligeait cependant pas les occasions de revendiquer les droits de son Église et les libertés de son peuple, mais avec tant d'habileté, tant de tact et de prudence,

qu'il finit bientôt par acquérir, non-seulement l'estime et la confiance des ministres d'Etat anglais, mais celle même de son souverain, qui l'appela au Conseil Législatif en 1808, et lui donna une pension de £1,000 sterlings. On peut affirmer sans crainte que la conduite ferme et énergique de Mgr. Plessis, contribua puissamment à nous faire obtenir le redressement de plusieurs de nos griefs politiques, et qu'elle nous assura d'une manière définitive, le plein exercice des pouvoirs des évêques en cette colonie.

D'une activité extraordinaire, il savait s'occuper de tous les besoins de son peuple, et travaillait dès lors, au milieu de toutes sortes de difficultés, à obtenir, du gouvernement anglais, la division de cet immense diocèse de Québec, qui s'étendait alors du golfe Saint-Laurent jusqu'au golfe du Mexique, et dans lequel on compte aujourd'hui plus de 60 évêchés et archevêchés. On ne se rendait pas toujours bien compte alors de la conduite de Mgr. Plessis, mais les événements qui se sont succédés depuis sa mort, en 1825, ont prouvé combien ses prévisions étaient justes, et quelle profondeur de jugement le guidait invariablement dans toutes ses mesures et ses actions. Cette grande et noble figure qui domina les événements de notre histoire pendant un quart de siècle, honorée de la confiance de son souverain, entourée de l'estime de son clergé, du respect de tous les citoyens, même protestants, a laissé, dans la mémoire du peuple canadien, des souvenirs impérissables de reconnaissance et d'admiration. Le temps qui use tout, ne fera qu'affermir ce culte profond et sincère de la postérité. Les âges à venir le conserveront, avec plus de sûreté que n'auraient pu le faire des monuments de marbre ou d'airain, car il est profondément gravé dans le cœur d'un peuple dont les ancêtres étaient alors malheureux, et les peuples qui ont souffert n'oublient jamais leurs bienfaiteurs.

Autour du vénérable Évêque, sur un théâtre moins élevé, mais animé aussi par le patriotisme et par l'éclat des luttes politiques de l'époque, se pressait le noble cortège de nos fiers tribuns ; de ces hommes sans crainte et sans reproche qui portaient, dans leurs mains puissantes, les destinées du peuple canadien, et revendi-

quaient, avec tant de courage et de persévérance, les droits et les priviléges qui lui étaient si injustement refusés. Au premier rang de cette glorieuse et invincible phalange, brillaient les Papineau, les Bédard, les Stuart, lutteurs infatiguables, orateurs éloquents, députés à vues larges et véritables hommes d'état. Groupés à un dégré inférieur, on retrouvait auprès d'eux, dans cette enceinte fameuse de notre vieille chambre d'assemblée, où s'est élaborée si difficilement notre organisation politique, les Quesnel, les Cuvillier, les Taschereau, les Panet, les Blanchet, les Viger, les Bourdages, sentinelles vigilantes et incorruptibles choisies par le peuple pour défendre et revendiquer ses libertés, et qui, malgré les menaces et les persécutions, furent toujours fidèles à leur drapeau. Dans les circonstances difficiles où se trouvait alors leur pays, ils surent tous s'élever à la hauteur de leur devoir, et montrèrent, pour le défendre contre l'ennemi, tout le zèle, l'intelligence et la loyauté que leur Souverain aurait eu droit d'attendre d'un peuple parfaitement libre et en possession de tous ses droits.

Le Canada avait alors à défendre une frontière de plus de 1100 milles, ouverte de tous les côtés, avec 4000 hommes de troupes régulières, et la milice du pays dont la population totale excédait à peine 400,000 âmes. Il ne fallait pas compter sur des secours bien efficaces de la part de l'Angleterre, trop occupée en Europe pour songer à nous envoyer des renforts. Tout ce qu'elle pouvait faire alors, c'était de diriger des vaisseaux du côté du littoral américain, pour obliger ceux-ci à diviser leurs forces, afin de protéger leurs villes et leurs côtes. Avec des moyens aussi médiocres il ne nous restait qu'un parti à prendre; c'était de nous borner à un système purement défensif, et c'est celui qui fut adopté. Dès son arrivée dans le pays, Sir George Prevost s'était mis immédiatement à l'œuvre; il avait parcouru le pays, visité et examiné les points les plus importants de la frontière, et avait pris partout les mesures les plus efficaces pour assurer sa défense et repousser les envahisseurs.

Ces sages précautions n'étaient pas inutiles. Le congrès américain avait ordonné la levée de 175,000 hommes, dont une partie devait garder leurs côtes, pendant que

des forces considérables seraient dirigées vers le Canada, dont on voulait faire la conquête. On se flattait que les mauvais traitements infligés aux Canadiens, depuis la cession du pays, en rendraient l'invasion facile, ses habitants devant nécessairement se joindre à eux pour secouer le joug odieux de l'Angleterre. Mais ces derniers n'avaient pas encore oublié qu'un des principaux griefs formulés par les Etats de la Nouvelle-Angleterre, lors de leur indépendance, était que le Parlement anglais avait reconnu, par l'acte de 1774, l'existence de la religion catholique en Canada, et nos pères, qui avaient assez de raison d'être défiants, ne voulurent jamais croire aux sympathies intéressées de leurs puissants voisins, dont les opinions nouvelles, sur la question de la liberté de conscience, contrastaient si étrangement avec leurs protestations antérieures.

Les troupes américaines, dirigées contre nous, furent mises sous les ordres du Général Henry Dearborn du Massachusetts, officier distingué des guerres de l'indépendance. Elles furent divisées en trois corps qui reçurent les noms pompeux d'armées de l'ouest, du centre et du nord. Le plan du Congrès était simple et en apparence facile. La conquête du Canada devait se faire par les lacs en descendant. Ainsi l'armée de l'ouest, entrant dans le pays par le Détroit, était chargée de repousser nos soldats jusqu'au pied du lac Erié, où elle rencontrerait l'armée du centre, et toutes deux devaient ensuite se rendre auprès de Montréal qu'elles pourraient prendre facilement, avec le secours de l'armée du Nord. Il ne leur restait plus alors qu'à balayer le Bas-Canada de ses milices, pour venir assiéger et prendre Québec, le Gibraltar de l'Amérique, et de là proclamer à l'univers la déchéance de la domination anglaise en Amérique. Tels étaient les projets ambitieux de nos voisins; il s'agissait de nous gagner bon gré mal gré à leur cause, de nous conquérir à l'indépendance, et le vieux Général Dearborn allait être le Washington de cette nouvelle et importante conquête de la liberté.

V

Les résultats de leur première campagne ne répondirent pas à ces brillantes esperances. L'armée de l'ouest, la première en mouvement, était commandée par le Général Hull, Gouverneur du Michigan. A la tète de 2000 hommes, il attaqua la frontière près du Detroit, et vint établir son camp à Sandwich, d'où il adressa aux Canadiens une arrogante proclamation, qui faisait plus d'honneur à ses talents de tribun que sa courte expédition n'en fit à sa réputation militaire. En effet, après être resté longtemps dans l'inaction, et ayant appris la prise de Mackinac par le Capitaine Roberts, soutenu par M. Pothier et ses voyageurs canadiens, la défaite du Major Vanhorne par le Capitaine Tallon, la prise du brig armé le *Hunter*, chargé de troupes et de bagages, par le brave Rolette, à la tête de six hommes seulement, et s'apercevant que le Général Brock surveillait ses mouvements avec des troupes assez considérables, Hull retraita précipitamment. Il retraversa la rivière et se retira au Détroit, où Brock vint l'assiéger au mois d'août, avec 13 à 1400 soldats et 600 sauvages. Le général américain, qui avait probablement horreur du sang, renonça de suite aux horreurs du siège. Frappé de terreur, il hissa le drapeau blanc, capitula honteusement et livra le fort et son armée aux mains de ses ennemis. Transféré immédiatement à Montréal, il y fut échangé contre 30 prisonniers anglais. L'indignation de ses troupes et de ses officiers fut si grande, qu'ils demandèrent de suite la formation d'une cour martiale pour le juger. Il fut traduit devant elle, convaincu de lâcheté et condamné à mort. Le Président lui accorda subséquemment la vie, en considération des services qu'il avait rendus à son pays durant la guerre de l'indépendance.

Pendant ce temps là, le Général Van Ransaler, avec les milices de l'Etat de New-York, cherchait à envahir le pays entre les lacs Erié et Ontario. Ayant réussi à traverser le fleuve, il parvint à se rendre sur les hauteurs de Queenstown, malgré les efforts de la milice et du 49e Régiment qui lui barrèrent en vain le passage. Brock qui était à Niagara, accourut au bruit de la bataille, rallia les troupes et les conduisit de nouveau vers l'en-

nemi. Frappé mortellement par une balle au commencement de l'action, il ne put reprendre l'avantage. Mais une partie des milices américaines qui était restée de l'autre côté de la rivière, ayant refusé de la traverser, et les troupes anglaises ayant été renforcées par l'arrivée du général Sheaffe, le combat recommença avec une vigueur nouvelle. Les sauvages qui combattaient de notre côté, montrèrent beaucoup de courage et furent les premiers à attaquer. Cernés de tous côtés, les soldats de Ransaler, saisis de terreur, commencèrent bientôt à fuir dans toutes les directions, et les derniers, au nombre de plus de mille; voyant tout perdu, même l'espoir de la retraite, se livrèrent aux vainqueurs, avec leurs armes et leurs drapeaux.

Cette bataille remarquable eut un effet considérable sur le moral de nos troupes, et surtout des milices haut-canadiennes qui y firent leurs premières armes. Sur ces hauteurs désormais célèbres, la Province du Haut-Canada érigea plus tard un monument au général Brock et aux guerriers qui partagèrent son sort dans cette journée mémorable. Ce monument, restauré solennellement en 1859, existe encore aujourd'hui, et rappelle aux voyageurs et aux touristes la valeur, le courage et le patriotisme de nos soldats.

La défaite de Van Ransaler lui attira sa disgrâce. On le remplaça par le général Smith. Celui-ci ne voulut pas abandonner la partie, sans entreprendre quelques coups d'éclat, pour effacer autant que possible l'effet désastreux de la bataille de Queenstown. Il réussit à réorganiser une force de 5000 hommes, avec laquelle il essaya deux fois de traverser le fleuve. Repoussés chaque fois par le colonel Bishop, sorti de Chippawa, et par le major Ormsly qui venait du Fort Erié, les soldats américains reçurent enfin l'ordre de se retirer sur leur territoire, pour y prendre leurs quartiers d'hiver. Déçu dans ses projets d'invasion, le général Smith perdit tellement la confiance de ses troupes dans ces deux circonstances, qu'il fut bientôt obligé d'abandonner son commandement, et de fuir devant le mépris et les sifflets de sa petite armée.

Celle du Nord, forte de 10,000 hommes, sous les ordres du général Dearborn lui même, avait pris position près

du lac Champlain, et demeura dans l'inaction une grande partie de l'été. Elle attendait l'armée du centre et de l'Ouest, pour s'avancer vers Montréal, par le chemin de Saint-Jean et d'Odeltown. Mais la frontière de ce côté était bien gardée. Un cordon de troupes s'étendait, dans cette direction, depuis Yamaska jusqu'à Saint-Régis, et les postes avancés avaient été confiés aux colonels Young et De Salaberry. Ce dernier s'était établi dans une position fortifiée près de Lacolle, avec des Voltigeurs et les voyageurs du Nord-Ouest. Il avait interrompu toutes les communications par d'immenses abattis d'arbres croisés en tous sens, et destinés à servir de remparts à ses soldats. Le matin du 20 novembre, on crut enfin à l'approche de l'ennemi. Un corps avancé de 1,400 hommes avait attaqué le camp de De Salaberry, à Lacolle, mais, dans l'obscurité, les soldats américains s'égarèrent d'abord, et se fusillèrent ensuite entre eux. Cette méprise donna lieu à leur retraite. Pendant ce temps, toutes les milices du district s'avançaient à la hâte vers le point attaqué, le colonel Deschambault à leur tête, lorsqu'on apprit la retraite de Dearborn. L'insuccès des armes américaines dans le Haut-Canada, l'avait déterminé à se retirer prudemment dans ses quartiers d'hiver, qu'il établit à Burlington et à Plattsburgh.

Cette première campagne, comme on le voit, n'avait pas été favorable à nos voisins. Les soldats accusaient leurs chefs d'ignorance ou de faiblesse ; les chefs à leur tour se plaignaient de l'insubordination des milices, et de leur peu de respect pour la discipline. Un fait bien certain, c'est que cette guerre, entreprise malgré les Etats du Nord, était conduite avec beaucoup de difficultés. Dans plusieurs circonstances, les milices, rendues à la frontière, refusaient de la franchir, prétendant qu'elles ne pouvaient pas être forcées de servir dans une guerre offensive ; quelquefois même elles créaient de nouveaux embarras, en résistant aux ordres des commandants nommés par le Congrès, sous prétexte qu'elles ne pouvaient être dirigées que par des officiers de leurs Etats respectifs. Les intérêts si divers de chacune de ces provinces, réunies depuis peu sous un gouvernement commun, n'avaient pas encore eu le temps de se coordonner, de se fondre entre eux, et de créer, dans ce vaste en-

semble, cet esprit public et ce patriotisme qui forment la base et le ressort le plus puissant des grandes nations, en mettant le bien général au-dessus des ambitions et des convoitises individuelles.

Sur mer, les Etats-Unis avaient été plus heureux. L'Angleterre, trop confiante de ce côté, se laissa enlever de nombreux lauriers. La frégate la *Guerrière*, de 38 canons, fut enlevée par la *Constitution*, de 44 canons ; un brick de 22 canons fut pris par le *Wasp ;* la *Macédonienne* fut obligée d'amener son pavillon et de se rendre au capitaine Decatur, commandant la frégate *Les Etats-Unis*, de 44 canons, et la *Constitution*, après un combat acharné de deux heures, s'empara quelque temps après de la *Java*, frégate de 38 canons, près de l'île San Salvador. Ces victoires inespérées, dues à la supériorité de leurs vaisseaux et à la force de leurs canons, firent oublier aux Américains les défaites éprouvées sur la frontière canadienne, et les engagèrent à continuer la guerre avec plus de vigueur qu'auparavant.

VI

Malgré ces quelques insuccès sur mer, le Canada pouvait se considérer satisfait et respirer en paix pendant quelque temps. Heureusement délivré de ses ennemis, Sir George Prévost revint à Québec, fidèlement gardé par les milices du district. Il réunit les Chambres et leur communiqua les heureux résultats de nos armes. Il félicita les troupes, surtout les milices, du zèle et de la loyauté qu'elles avaient montrés, vengeant ainsi ces dernières des accusations malveillantes de Craig, et demanda de nouveaux secours. La chambre d'assemblée, tout en continuant de s'occuper des difficultés qui existaient toujours entre elle et le conseil, vota l'argent nécessaire et accorda toutes les demandes qui lui furent faites à ce sujet par leur brave et populaire gouverneur.

De son côté Madison, réélu président pour la seconde fois en 1813, adressa au Congrès un message dans lequel il reconnaissait franchement les défaites de la campagne précédente, et demandait en outre les sommes nécessaires pour reprendre l'offensive au printemps. Le con-

grès répondit généreusement à son appel, et approuva tout ce qui avait été fait par le président.

De nouvelles milices furent levées et divisées encore en trois corps; le général Harrison commandait celui de l'Ouest, le général Dearborn celui du centre, et Hampton reprit avec le troisième la route du lac Champlain. Comme l'année précédente, l'armée de l'Ouest fut la première en mouvement, et se dirigea vers le fort du Détroit, dès le mois de janvier 1813. Le général Proctor qui y commandait, voulant la prévenir, se rendit au devant d'elle avec 1,100 hommes, dont 600 sauvages, et rencontra le général Winchester avec 800 hommes établis et fortifiés à Frenchtown. La place fut investie, et, après une lutte acharnée pendant laquelle Winchester lui-même fut fait prisonnier, ses troupes furent obligées de se rendre à discrétion. Harrison, qui accourait au secours de son avant-garde, fut bientôt assiégé lui aussi par Proctor dans un camp retranché, établi à un endroit appelé Meigs, du nom du gouverneur de l'Ohio. Le général Clay, avec les milices du Kentucky, l'ayant rejoint à temps, ils firent reculer nos troupes qui, reprenant cependant bientôt l'avantage, repoussèrent de nouveau les Américains et firent plus de 500 prisonniers.

Ces excursions hardies et victorieuses, mais sans résultat permanent, avaient le tort d'affaiblir inutilement nos forces, qu'il valait mieux conserver uniquement pour la défense de notre territoire. Aussi furent-elles condamnées par Sir George Prévost, qui donna les ordres les plus formels de se borner partout au système purement défensif suivi jusqu'alors. Il avait compris d'ailleurs, avec le gouvernement anglais, que, sans la suprématie sur les lacs, il était impossible de rien entreprendre chez nos voisins. Aussi des mesures avaient été prises dès l'automne précédent, pour créer, sur ces grandes mers intérieures, une flotte capable de protéger efficacement notre frontière, et d'opérer le transport des troupes d'un point à un autre. Des officiers et des soldats de marine étaient venus pendant l'hiver, de Halifax à Kingston, où Sir James L. Yeo les rejoignit au printemps avec 500 matelots. La plus grande activité fut employée pour mettre sur chacun des lacs Erié et Ontario, une flotille assez forte pour rencontrer celle de l'ennemi et

pour contrecarrer leurs projets. En effet les Etats-Unis, battus sur terre mais victorieux sur mer, avaient résolu de changer les chances du combat, en transformant autant que possible cette grande lutte en guerre maritime. Ils se flattaient de nous y écraser facilement. Des deux côtés il s'agissait ainsi d'une question de la plus haute importance, car un succès ou un revers pouvait assurer ou compromettre la sécurité de tout le pays.

Malgré tous les efforts, nos deux flotilles ne furent prêtes que vers le milieu de l'été. Sir James L. Yeo garda le commandement du lac Ontario, et confia la garde du lac Erié au capitaine Barclay qui avait sous ses ordres six voiles et soixante-trois canons. Le commodore américain Perry y croisait déjà, avec neuf voiles et cinquante-quatre canons. Après plusieurs tentatives infructueuses, les deux flottes ennemies se rencontrèrent à Put-in-Bay, à la tête du lac. Le combat fut long et opiniâtre. Il dura quatre heures, avec des fortunes diverses, suivant l'inconstance du vent qui finit par être tellement favorable à nos ennemis, qu'ils remportèrent une victoire complète et s'emparèrent de tous nos vaisseaux. Barclay, après des prodiges d'audace et de valeur, était mort bravement pendant la bataille.

Cette défaite désastreuse laissait la frontière du Haut-Canada ouverte de ce côté aux invasions des Américains, que leurs vaisseaux pouvaient y transporter facilement, et leur donnait un immense avantage sur nous. Elle rompait en outre nos relations avec les Indiens de l'Ouest, nos fidèles alliés depuis le commencement de la guerre. Proctor, craignant de se trouver coupé dans sa retraite, se hâta de retrograder avec ses troupes. Il abandonna le Détroit, Sandwich, Malden et se dirigea vers la rivière Thames, avec le brave Técumseh et deux mille sauvages. Le général Harrison, qui le suivait de près, le rejoignit à Moravian-Town. Nos troupes durent s'y arrêter pour livrer bataille à un ennemi bien supérieur en nombre, et la fortune ne nous fut pas favorable. Les soldats, déjà démoralisés par ce mouvement de recul, furent culbutés par la cavalerie du Kentucky et mis en complète déroute, malgré le courage des Sauvages qui restèrent les derniers sur le champ de bataille,

et eurent la douleur de voir tomber au milieu d'eux, leur chef vénéré, le brave et éloquent Tecumseh.

La mort de ce brave allié, alors brigadier-général dans l'armée anglaise, était une perte importante pour nous. Fils d'un guerrier Shawanee, Tecumseh était né en 1770, sur les bords du Scioto, dans l'Ohio. Il avait fait ses premières armes contre les Américains qu'il détestait, et mourut en combattant contre eux. Les tribus sauvages de l'ouest, refoulées de tous côtés par le flot croissant de la colonisation, se voyaient enlever chaque année, sans compensation, leurs pays de chasse et les villages où reposaient les os de leurs ancêtres. De temps en temps, des conflits sérieux avaient lieu à ce sujet entre ces indomptables peaux-rouges et les colons américains, conflits qui amenaient souvent des représailles terribles, et laissaient toujours subsister parmi eux le désir de la vengeance, la soif du sang. Témoin des souffrances de ses frères, Tecumseh avait résolu de délivrer l'Amérique de ceux qu'il considérait comme ses oppresseurs. Reprenant cinquante ans après lui le projet du fameux Pontiac, le grand chef des Outaouais, Tecumseh, aidé par son frère Elkswatawa, surnommé le prophète, avait levé l'étendard de la délivrance, et conviait à cette espèce de guerre sainte toutes les tribus de l'ouest. A sa voix puissante, leurs guerriers et leurs chefs s'étaient levés comme un seul homme, et un long cri de guerre, repeté d'échos en échos, retentit de l'extrémité de nos lacs jusqu'au golfe du Mexique. C'était le réveil de la barbarie, réunissant ses forces éparses au milieu de ses forêts et de ses plaines, pour repousser cette civilisation aggressive et envahissante, dont les rumeurs bruyantes troublaient la solitude de leurs retraites. Ce fut aussi le dernier effort de ces races autrefois puissantes, pour recouvrer le sol de leur pays, et délivrer l'Amérique de la présence des blancs. La lutte allait commencer, lorsque Tecumseh apprit la nouvelle de la guerre entre les Américains et les Anglais. Rusé et prévoyant, il prit immédiatement son parti et se rangea de notre côté. Il comprenait que le triomphe des premiers laisserait les sauvages à leur merci, en leur donnant le contrôle exclusif de l'Amérique du Nord. Braves et dévoués, Técumseh et ses sauvages combattirent aux premiers

rangs de nos troupes, avec la fougue et l'impétuosité d'hommes habitués à mépriser la mort, et contribuèrent plusieurs fois aux succès de nos armes.

La mort du grand guerrier mit fin à la croisade qu'il avait rêvée et dispersa ses alliés. Les descendants de ces vaillantes tribus mêlés et confondus avec d'autres nations, sont aujourd'hui disséminés dans les régions éloignées de l'ouest et jusque sur les versants des Montagnes Rocheuses. Toujours hostiles à la civilisation, ils traînent dans la misère une existence nomade, en attendant le jour de leur extinction totale, et d'une ruine à laquelle les vouent leur horreur pour le travail et leurs habitudes vagabondes. Nous n'avons plus guère de rapports avec eux qu'au Nord-Ouest; mais malgré l'éloignement des temps et les changements qu'ils produisent, nous ne devons pas oublier que le sang de ces braves nations a coulé avec celui de nos pères sur tous nos champs de bataille, et que sur la page où l'historien gravera pour la postérité les noms des héros de 1812, on doit conserver, avec un religieux respect, celui du vaillant soldat de Moravian-Town: le brave et généreux Tecumseh.

Le résultat de cette victoire de Harrison était considérable pour nos ennemis; ils allaient maintenant envahir notre territoire, et, avec le secours de leur flotte qui les suivait sur le lac, achever sans difficulté la conquête du Haut-Canada.

En apprenant les malheurs de Proctor, Dearborn qui commandait l'armée du centre, résolut de mettre de suite à exécution le projet qu'il avait formé en arrivant à Sacketts Harbor, celui de s'emparer de York, aujourd'hui Toronto, la capitale de la Province supérieure. La flotte américaine, sous les ordres de Chauncey, traversa ses troupes, et malgré les efforts courageux du général Sheaffe, il s'empara en effet de la ville où il fit un butin considérable. Sans perdre de temps, il vint ensuite mettre le siège devant le Fort-George défendu par le brave général Vincent. Après avoir subi une sévère cannonade de trois jours, et avoir perdu 400 hommes, ce dernier sortit du fort et se retira à Queenstown, où les troupes défaites de Proctor s'étant ralliées à lui, il gagna les hauteurs de Burlington, suivi de près par les Américains

dirigés par les généraux Chandler et Winder. Mais dans la nuit du 5 au 6 juin, le colonel Harvey, avec 700 hommes des troupes de Proctor, vint surprendre leur camp, les chassa de leurs positions, et fit prisonniers les deux généraux ennemis. Ce coup d'audace qui faisait le plus grand honneur à Harvey, ralentit un peu les progrès de l'ennemi de ce côté. Quelque temps auparavant, le colonel McDonnell, par un coup de main encore plus extraordinaire, s'était emparé d'Ogdensburgh, avec une poignée d'hommes, et avait rapporté à Prescott tout le bagage, les armes et les ammunitions qu'il y avait trouvées.

Dès avant le début de la campagne, Sir George Prévost, parti de Québec en février, avait parcouru le Haut-Canada; il avait visité d'abord York, puis les Forts George et Erié, et avait réglé et préparé ce qui était nécessaire pour leurs défenses respectives. Il se rendit ensuite à Kingston où se trouvait Sir James L. Yeo. C'est là qu'ils apprirent les défaites de nos troupes et la prise de Toronto. Ils résolurent immédiatement d'attaquer Sacketts Harbor. Ce mouvement devait avoir l'effet de ramener les troupes américaines et leurs vaisseaux de ce côté, pour défendre leur territoire, et de nous donner le temps de réorganiser nos forces pour arrêter leurs progrès dans la Province supérieure. En conséquence mille hommes de troupes et 27 voiles avec 110 canons partirent de Kingston, pour surprendre le poste le lendemain au point du jour. Malheureusement le vent ayant manqué, les vaisseaux n'arrivèrent en vue de la place que vers dix heures du matin. et ne purent pas s'approcher assez près du rivage pour attaquer la ville. Malgré ce contretemps, elle eût peut-être été prise si l'assaut avait eu lieu de suite. Mais, de l'avis de Sir James L. Yeo et des autres officiers présents, il fut résolu de ne rien risquer, et l'attaque fut remise au lendemain, ce qui donna aux ennemis le temps de se reconnaître et de recevoir des renforts. Le jour suivant, le vent étant encore contraire, la coopération de l'artillerie devint impossible, et l'on décida d'abandonner l'entreprise. Néanmoins Sir George Prévost ne voulut pas se retirer sans rien entreprendre. Il donna l'ordre d'attaquer les barricades avancées ; ses soldats s'élancèrent aussitôt, et, après une vive fusillade, délogèrent l'ennemi et le

forcèrent à se retirer dans la ville, trop bien fortifiée et défendue par des troupes trop supérieures en nombre, pour pouvoir espérer de l'emporter d'assaut. Voyant le danger d'exposer le petit nombre de soldats qu'il avait dans cette attaque périlleuse, qui aurait laissé Kingston sans protection dans le cas d'une défaite, Sir George donna l'ordre de la retraite qui fut exécutée aussitôt. Les Américains effrayés avaient déjà mis le feu à leurs magasins, à leurs hôpitaux et à leurs casernes, et, trop occupés à éteindre l'incendie, ils ne songèrent même pas à inquiéter le départ des troupes qui se retiraient.

Pour terminer cette série de désastres, les deux flottes ennemies qui croisaient sur le Lac Ontario, commandées l'une par Chauncey et l'autre par Sir James L. Yeo s'étant enfin rencontrées, le 28 septembre, devant Toronto, ce dernier, après deux heures de combat, fut obligé d'amener son pavillon et d'abandonner ses vaisseaux au vainqueur. Il réussit cependant à se retirer avec ses marins à Burlington, où il rencontra Harvey, et tous deux se mirent en devoir de réunir les débris épars de l'armée de Proctor, fuyant devant des forces supérieures.

La campagne était donc favorable aux Américains dans le Haut-Canada, dont ils possédaient la capitale et presque toutes les places fortifiées. Fiers de ces succès, ils résolurent de profiter de leurs avantages pour frapper un grand coup. En conséquence le général Wilkinson, avec 10,000 hommes, s'embarqua à French Creek, sur des berges, pour descendre le Saint-Laurent, suivi sur la rive par le Col. Harrison, avec 800 hommes et quelques canons. Ayant pris terre au Long Sault, il vint s'arrêter à Chrystler's Farm, le 11 novembre, pour livrer combat au Col. Morrison qui le harcelait depuis quelque temps. Ce dernier n'avait que le quart des troupes de l'ennemi, mais, plein de fougue et d'ardeur, il n'hésita pas à confier le salut de son drapeau au destin des batailles. Après deux heures de lutte, l'audace et le courage l'emportèrent sur le nombre, et la victoire se rangea de notre côté. Dérouté un instant par ce brillant succès, le général Wilkinson se remit néanmoins de nouveau en route, et descendit jusqu'à Saint-Régis, où il s'arrêta en apprenant la défaite de Hampton, pour se retirer peu après dans ses quartiers d'hiver.

L'armée du Nord n'avait encore rien fait. La brillante expédition du Col. Murray, sur le lac Champlain, ne réussit même pas à la faire sortir de son inaction. Cependant, vers la fin de septembre, à la nouvelle du succès de leurs armes dans le Haut-Canada, Hampton commença à avancer, pour rejoindre Wilkinson qui descendait le Saint-Laurent. Prévoyant ce mouvement, Sir G. Prévost était redescendu en toute hâte à Montréal. Toute la milice du district avait été mise sur pied, et échelonnée vers la frontière où l'ennemi était attendu. Le Col. De Salaberry qui s'était distingué déjà dans les guerres d'Europe, était à la tête de cette colonne avec ses Voltigeurs. Après un certain nombre d'escarmouches avec nos avant-postes, Hampton changea de marche et se dirigea vers la rivière Châteauguay. De Salaberry se porta aussitôt de ce côté, et s'établit dans une position élevée, sur les bords de cette rivière, avec ses 300 soldats. Profitant des avantages du lieu, il établit autour de lui d'immenses fortifications d'arbres enchevêtrés entre eux, et destinés autant à dérober à l'ennemi l'infériorité de ses troupes qu'à protéger ces dernières. Le brave commandant sut déployer, dans ce travail défensif, toute la science stratégique d'un militaire consommé, et quand les Américains arr vèrent, tout etait prèt pour les recevoir. Sept mille hommes, dirigés par Hampton lui-même, s'élancèrent à l'assaut sur plusieurs points à la fois, mais les voltigeurs étaient à leurs postes, et ils firent pleuvoir sur eux une grèle de balles tellement bien nourrie, qu'ils les obligèrent de se retirer un instant pour se mettre à l'abri. Une deuxième et une troisième attaques, plus fermes et plus soutenues que la première, furent encore repoussées avec le même succès. Hampton, vexé et voulant en finir, changea de tactique et modifia ses mouvements. Disposant ses troupes en colonnes, il essaya tour à tour, mais en vain d'enfoncer la droite, le centre et la gauche, et ordonna enfin un quatrième assaut, conduit avec une grande vigueur sur tous les points à la fois. Nos vaillantes milices, fermes comme de vieux troupiers, redoublèrent d'activité et de courage ; leurs décharges vives et meurtrières portaient le ravage et la mort dans les bataillons ennemis. De Salaberry, présent partout, parcourait les

rangs, dirigeait ses officiers, secourait les points faibles, rassurait et encourageait ses soldats qu'il dirigeait de la voix des deux côtés de la rivière. Jamais on ne vit parmi nos troupes tant d'ardeur dans les mouvements, tant de rapidité et de précision dans le tir, tant d'apropos dans l'attaque, tant de fermeté et d'énergie dans la défense. Hampton, trompé par cette brillante et vigoureuse résistance, croyant avoir affaire à toute l'armée anglaise et ayant perdu beaucoup de monde, rappela ses soldats et donna l'ordre de la retraite.

Sir George Prévost et sa suite arrivaient en ce moment sur le champ de bataille. Il fut reçu au milieu des cris de triomphe des vainqueurs, et félicita chaleureusement cette poignée de braves qui s'étaient battus comme des Spartiates et avaient vaincu comme eux. Leur vaillant colonel avait une large part dans cette importante et héroïque victoire. Acclamé par tout le pays, complimenté par les Chambres, il fut plus tard décoré de l'ordre du Bain par son souverain, récompense honorable sans doute, mais bien au-dessous des services rendus en cette occasion.

Telle fut cette fameuse journée de Châteauguay où venait de se renouveler, sur un théâtre désormais célèbre, le brillant exploit des Thermopyles. La saison étant déjà avancée, Hampton, honteux et humilié, se retira d'abord à Four-Corners, où nos soldats continuant de le harceler, il prit le parti de se retirer définitivement à Plattsburgh pour y passer l'hiver.

Ainsi, par une de ces circonstances assez rares dans l'histoire, c'était ces mêmes Canadiens qu'on accusait de trahison, qui venaient d'arrêter l'invasion du pays par des troupes ennemies de leur roi. Le Haut-Canada conquis, sa capitale livrée au pillage, les armées américaines réunies pouvaient, s'emparant de Montréal, accomplir bientôt leur projet favori : le siège de Québec. Il se trouva sur leur chemin trois cents descendants de ces redoutables guerriers qui combattaient autrefois à Carillon et à Oswégo, et le pays fut sauvé. En effet, Hampton repoussé, Wilkinson repassa la frontière, et la Province se trouva heureusement débarrassée de ses ennemis. Dans le Haut-Canada, le Fort George ayant été abandonné, à peu près dans le même temps par le Général McClure,

les Généraux Drummond et Riall et le Colonel Murray, sans perdre de temps, se jetèrent sur le territoire américain, et ravagèrent sans merci Lewiston, Manchester, Black Rock, Buffalo et tout le pays environnant.

Ces exploits importants terminèrent la campagne de 1813, d'abord favorable à nos voisins, et se terminant par les succès de Riall, de Chrystler's Farm et de Châteauguay. Sur mer, la fortune sembla aussi déserter leur drapeau; l'Angleterre, instruite par les revers de 1812, leur enleva leurs meilleurs vaisseaux, dans des combats meurtriers où les Etats-Unis perdirent en outre une grande partie de leurs meilleurs officiers. La marine anglaise ne se bornait pas à ces engagements; elle bloquait les ports de mer, ravageait les côtes, pillait et brûlait les villages, et faisait subir des pertes immenses au commerce américain.

VII

Revenu à Québec, Sir George Prévost convoqua de nouveau les Chambres, en janvier 1814. Il obtint, comme les années précédentes, un vote considérable d'argent pour les besoins de la guerre. Les dissensions entre la chambre et le conseil, étouffées pendant quelque temps par le bruit des armes, se manifestèrent avec plus d'ardeur que jamais, sans aucun résultat marqué. Mais le plus grave événement de la session fut la mise en accusation du juge-en-chef Sewell. On lui reprochait d'avoir usurpé les pouvoirs législatifs de la chambre, en introduisant ses règles de pratique pour les cours de justice, et d'avoir conseillé et encouragé tous les actes arbitraires et inconstitutionnels de Craig. Le juge Monck, de Montréal, qui avait pris part à la confection des mêmes règles de pratique, fut aussi traduit devant la Chambre, et des résolutions, adoptées par cette dernière à cet effet, furent transmises en Angleterre. Comme on devait s'y attendre, ces deux hauts fonctionnaires furent acquittés, et recommandés particulièrement aux gouverneurs subséquents, surtout le juge-en-chef Sewell qui, par ses lumières et ses vastes connaissances, aurait fait honneur à la judicature de n'importe quel pays, mais qui, malheureusement pour nous, employait ses grands talents à travailler con-

tinuellement à notre ruine et à notre anéantissement national et religieux.

L'hiver s'était écoulé dans la discussion animée de ces graves questions. La campagne de 1814 devait bientôt s'ouvrir, sous des auspices plus favorables que par le passé. Les revers de Napoléon en Europe, revers qui avaient amené son abdication, le 13 avril 1814, allaient permettre à l'Angleterre de nous envoyer de nouvelles troupes. Déjà deux régiments nous étaient arrivés pendant l'hiver, après avoir fait le trajet à pied de Saint-Jean à Québec, et on pouvait espérer, qu'avant la fin de l'été des secours plus considérables nous permettraient de repousser l'ennemi sur tous les points. Dans la prévision de ces renforts, les Américains résolurent de commencer la campagne plus de bonne heure que de coutume. Le général Macomb se mit de suite en marche, traversa le lac Champlain sur la glace, pour rejoindre Wilkinson, et ce dernier, à la tête de 5,000 hommes, s'empara d'Odeltown. De là, il se dirigea vers Lacolle, défendu par les Voltigeurs, supportés par un petit nombre de troupes régulières. Après un assaut de plus de deux heures, s'apercevant qu'il était impossible de s'emparer de la position avec des troupes épuisées par la fatigue et le froid, il fit cesser le feu et se retira prudemment à Plattsburgh.

Cette tentative infructueuse détermina nos voisins à renoncer, pour le moment, à la conquête du Bas-Canada. Ils résolurent de concentrer toutes leurs forces vers la province supérieure, qui offrait beaucoup plus de facilité pour l'invasion, et les dirigèrent vers Sacketts Harbor, d'où leur flotte pouvait les transporter ensuite sur le territoire anglais. Le général Drummond qui s'en aperçut, laissa Kingston et parut subitement, le 5 mai, devant Oswégo où se trouvaient leurs magasins, s'empara de ceux-ci, incendia le fort, et s'en alla ensuite prendre le commandement des troupes à la tête du lac Ontario

Plusieurs engagements eurent lieu dans ces parages, entre nos soldats, conduits par Riall, et les Américains, sous les ordres de Scott, Ripley et Brown. Riall, defait dans une de ces rencontres, rétrogradait, lorsqu'il fut rejoint par le général Drummond, près du célèbre champ

de bataille de Lundy's lane. Nous avions en ce moment 2,800 hommes à opposer à 5,000, mais, malgré la disproportion du nombre, le commandant anglais n'hésita pas un instant. Il donna l'ordre du combat, et eût à peine le temps de disposer ses troupes, que déjà la fusillade était commencée. C'était le 25 juillet, vers six heures du soir. Jamais la milice du Haut-Canada ne montra une plus grande bravoure que dans cette lutte terrible, pendant laquelle les ténèbres permettaient à peine de se voir, et de suivre les mouvements de l'ennemi. Suspendu vers neuf heures, le combat recommença bientôt avec plus d'acharnement, et se continua jusqu'à minuit, avec des alternatives de revers et de succès, jusqu'à ce qu'enfin l'ennemi, désespérant de s'emparer de la position, déserta le champ de bataille et se retira dans son camp à Chippawa.

Les pertes furent considérables des deux côtés ; cependant nos troupes, sans prendre le temps de se reposer, vinrent mettre le siége devant le fort Erié, mais le général Drummond repoussé, avec une perte de près de 1000 hommes, fut forcé de repasser la frontière.

La guerre étant alors terminée en Europe, l'Angleterre résolut de porter des forces considérables en Amérique, afin de terminer brusquement la lutte. Elle envoya, vers le mois de juillet, 14,000 hommes de troupes en Canada, destinés à la défense des frontières, mais plus particulièrement à la prise de Plattsburgh, pendant que des flottes considérables, commandées par les amiraux Ross et Packenham, et chargées d'opérer des débarquements sur les côtes des Etats-Unis, devaient, par leurs ravages, forcer bientôt ces derniers à demander la paix.

Pour obéir à ces ordres des ministres anglais, Sir George Prévost, ayant rassemblé son armée à Chambly, traversa la frontière et se dirigea vers Plattsburgh, suivi par la flottille, commandée par le capitaine Downie. Cette dernière devait combiner ses mouvements et agir de concert avec l'armée de terre, car, sans elle, il était impossible de s'emparer de la place et surtout de la conserver. Downie, ayant engagé le combat avec les vaisseaux ennemis, fut tué dès les premières décharges ; le capitaine Pring qui lui succéda, continua la lutte pendant assez longtemps avec le plus grand courage, mais

le vent ayant manqué, son bâtiment s'échoua et devint une cible pour ses adversaires, qui balayèrent ses ponts en un instant. Plusieurs de ses chaloupes cannonières l'ayant abandonné, incapable de continuer davantage une lutte désastreuse, et voyant qu'il sacrifiait inutilement ses matelots, Pring amena son pavillon.

Dès le début de cette malheureuse action, Sir G. Prévost avait disposé ses troupes pour l'attaque. Une de ses colonnes avait déjà traversé la Saranac, pour prendre à revers l'ennemi près duquel elle se trouvait alors, lorsqu'elle entendit les cris de triomphe des Américains qui avaient vu la défaite et la capture de notre flotte. Robinson qui commandait cette avant garde, envoya aussitôt demander des ordres, et Sir G. Prévost, voyant la défaite de Pring et l'impossibilité de conserver la place si elle était prise, donna immédiatement l'ordre de la retraite.

Cette retraite fut malheureuse. Il pleuvait depuis près d'un mois, et les chemins étaient dans un état affreux. Le désordre et la confusion se mirent bientôt dans les rangs des troupes suivies et harcelées de près par l'ennemi. Les efforts des officiers, les ordres sévères du commandant lui-même, furent impuissants à arrêter la fuite des soldats qui abandonnèrent tout aux mains des vainqueurs : les blessés, les traînards, les munitions, les provisions de bouche, les canons et le matériel de guerre. Ce fut une perte énorme, un véritable désastre.

Les ennemis de Sir George Prévost ont beaucoup critiqué sa conduite en cette circonstance. Les ministres anglais qui avaient ordonné cette expédition, furent peut-être un peu désappointés eux-mêmes de ce manque de succès. Les officiers de marine, si maltraités en cette circonstance, profitèrent de ces dispositions pour rejeter la faute de leur défaite sur l'armée de terre, et par suite sur son commandant. Le capitaine Pring eut à subir les épreuves d'une cour martiale, composée d'officiers de marine qui l'acquittèrent honorablement, en essayant de faire retomber le blâme uniquement sur Sir George Prévost. Maintenant que la question peut être étudiée de sang froid, il n'y a pas de doute que la conduite de notre gouverneur fut, en cette occasion, ce qu'elle devait être. A quoi bon en effet persister à sacrifier ses soldats, pour

s'emparer d'une place qu'il ne pouvait plus garder sans la flotte, et dans laquelle toutes les milices des états voisins seraient venues l'assiéger, car l'expédition était partie dans le dessein de passer l'hiver à Plattsburgh. Le but principal étant manqué, Sir George donna avec regret l'ordre de la retraite. Il y a en effet des occasions où il est plus difficile à un général de s'arrêter que de combattre, surtout quand il ne considère que sa réputation. Avec son armée, Sir George pouvait, en sacrifiant quelques mille hommes, emporter la place d'assaut et cueillir de nouveaux lauriers. Mais des sentiments plus élevés lui rappelèrent qu'il fallait songer avant tout au bien de l'état et au salut de ses troupes. Des hommes, plus compétents d'ailleurs que ses accusateurs, l'ont depuis longtemps exonéré de tout blâme à ce sujet. L'opinion de Wellington, entre autres, vaut bien celle de quelques stratégistes de plumes, qui décident solennellement des batailles sans sortir de leur cabinet, et enseignent, après coup, comment elles auraient pu être gagnées. Le Duc écrivait à Sir George Murray, alors gouverneur du Haut-Canada: " J'approuve hautement " et même plus, j'admire tout ce qui a été fait par le " militaire en Amérique, d'après ce que je puis en juger " en général. Que Sir George Prévost ait eu tort ou " raison dans sa décision au lac Champlain, c'est plus " que je ne puis dire ; mais je suis certain d'une chose, " c'est qu'il aurait également été obligé de retourner à " Montréal après la défaite de la flotte. Je suis porté à " croire qu'il a eu raison. J'ai dit, j'ai répété aux " ministres que la supériorité sur les lacs est la condition " *sine qua non* du succès en temps de guerre, sur la " frontière du Canada, même si notre but est une guerre " entièrement défensive."

De telles paroles, venant d'un homme que l'Angleterre a placé au premier rang parmi ses guerriers, sont une justification complète, et suffisent pour venger notre héros des accusations malveillantes de ses ennemis.

La fortune, adverse sur le lac Champlain, sembla nous sourire sur les lacs Erié et Ontario. Sir James L. Yeo reprenait en effet l'offensive sur ce dernier, et forçait la flotte ennemie de se renfermer à Sackets Harbor. Dans le même temps, le général Ross débarquait avec 5000

hommes à Benedict, culbutait les Américains à Bladensburgh, et s'emparait de Washington dont il brûlait le capitole et les principaux édifices. Une autre partie de la flotte s'emparait, dans le même temps, du fort Alexandrie sur le Potomac, et y faisait un riche butin. Ross menaçait ensuite Baltimore, pendant que les escadres qui fermaient l'entrée des ports de New-York, New-London et Boston, infligeaient aux marchands américains des pertes incalculables. Dans le Sud, la guerre exerçait aussi ses ravages. Le général Jackson chassait les Anglais de la Floride, en prenant Pensacola, mais ceux-ci reparaissaient bientôt devant la Nouvelle-Orléans, avec une armée de 12,000 hommes, commandée par le général Packenham. Conduite avec plus de prudence, cette force considérable se serait infailliblement emparée de la place, défendue par des troupes bien inférieures, mais, après un assaut meurtrier, dans lequel Packenham fut tué et perdit la moitié de ses soldats, le général Lambert qui lui succédait, rembarqua les débris de son armée, et laissa les Américains victorieux se réjouir de leur succès inespéré.

La tournure que prenaient maintenant les évènements en Europe, fit bientôt comprendre aux Etats-Unis, qu'ils allaient avoir avant peu sur les bras toutes les troupes de l'Angleterre, et le parti fédéral, qui avait toujours été opposé à la guerre, recommença à agiter le pays et à demander la conclusion de la paix. Le succès de Platsburgh, la défaite de Packenham à la Nouvelle-Orléans, permettaient au gouvernement américain de faire des ouvertures à ce sujet, sans blesser son amour-propre, puisque les derniers combats lui avaient été favorables. Afin de hâter la mesure les Etats du Massachusetts, du Connecticut, du Rhode Island, du Vermont et du New-Hampshire nommèrent des délégués qui s'assemblèrent à Hartford et se prononcèrent énergiquement contre la prolongation de la guerre. Cette résolution fut vertement censurée par les autres Etats, qui les accusèrent de trahir leur pays au profit de l'Angleterre, mais ils persistèrent avec tant d'énergie dans leur demande, que le Congrès céda bientôt. Il fut décidé, par les deux gouvernements, de nommer des commissaires qui devaient s'assembler à Gand, en Belgique, pour poser les bases d'un traité qui

fut signé définitivement le 24 décembre 1814. Les deux nations consentaient à se rendre toutes les conquêtes qu'elles avaient faites, et remettaient la question des frontières à la décision des nouveaux commissaires qu'on allait bientôt nommer à cet effet.

La nouvelle de la conclusion de la paix fut reçue avec une joie immense dans ce pays, surtout dans le Haut-Canada qui avait été si maltraité pendant ces trois campagnes. La guerre avait ruiné l'agriculture, paralysé le commerce, arrêté l'essor de notre jeune population, mais une chose consolait les Canadiens: c'est que, lorsque la nouvelle de la paix arriva à Québec, toute notre frontière était libre et pas un pouce de notre territoire n'était en la possession de l'ennemi.

Les Etats-Unis avaient souffert beaucoup plus que nous; leur commerce était détruit, leur marine annéantie, et les deux-tiers des marchands des Etats du Nord étaient en banqueroute. Le traité qu'ils venaient de signer ne leur donnait pas raison de se glorifier, parce qu'il n'y était fait aucune mention du droit de visite et du principe que le pavillon couvre la marchandise, causes premières de la guerre. Mais de tous les côtés les intérêts commerciaux qui souffraient depuis si longtemps, et qui commençaient, dès cette époque, à tout contrôler, désiraient et demandaient la paix, et elle fut acclamée, dans tout le territoire américain, avec des démonstrations plus bruyantes mais non moins sincères que chez nous.

VIII

Sir George Prévost était revenu à Québec aussitôt que possible. Il congédia de suite la milice, heureuse de rentrer dans ses foyers, et convoqua les Chambres dans le mois de janvier 1815. Les représentants du peuple profitèrent de la circonstance pour féliciter leur digne gouverneur, et le remercier de tout ce qu'il avait fait pour la défense de notre territoire, déclarant en même temps, par une résolution, que le salut du pays était dû à son zèle, à son activité et à ses talents militaires bien connus. Ils votèrent même pour lui témoigner dignement leur reconnaissance et leur estime, une somme de £5,000, destinée à lui acheter un service de table en argent. Le

Conseil Législatif, composé en grande partie des ennemis les plus violents du gouverneur, ayant refusé son concours, cette généreuse résolution n'a jamais été exécutée.

Depuis que la paix était faite, le parti hostile aux Canadiens avait repris ses projets haîneux, et ne négligeait aucune occasion de se plaindre en même temps de la conduite de Sir George Prévost dans le gouvernement civil et militaire de la colonie. Froissés dans leur orgueil, déçus dans leur ambition et dans leurs mesures d'oppression, les chefs de ce parti firent circuler en Canada et transmettre au roi, les accusations les plus graves contre lui, surtout au sujet des expéditions de Sacket's Harbor et de Plattsburgh. Ces accusations, soutenues sur quelques points par Sir James L. Yeo, commandant de notre marine sur les lacs, déterminèrent le gouvernement anglais à le rappeler. Le général Drummond reçut l'ordre de venir le remplacer, et arriva à Québec le 4 avril 1815. Sir George Prévost, blessé dans son amour-propre par ce procédé humiliant, et ne voulant pas rester plus longtemps exposé aux attaques malveillantes de ses ennemis, se décida à partir de suite, sans attendre l'ouverture de la navigation.

La nouvelle de son départ et des fâcheuses circonstances dans lesquelles il avait lieu, fut bientôt connue. Les citoyens de Québec et de Montréal s'empressèrent de venir lui exprimer, au nom de toute la population du pays, leurs regrets et leurs sympathies, et lui faire part des souhaits et des vœux qu'elle formait pour le triomphe qui l'attendait en Angleterre, où il allait se défendre victorieusement des attaques de ses ennemis qui etaient aussi les nôtres. Si quelque chose était de nature à adoucir l'amertume de la position de cet homme de bien, c'était de se voir ainsi entouré de l'estime et du respect d'un peuple persécuté lui aussi, et qui, malgré les mauvais traitements, venait de chasser l'ennemi de la frontière et de conserver deux provinces à leur commune mère-patrie.

Sir George Prévost se rendit de Québec à Halifax par terre, marchant le plus souvent à pied, à travers les forêts du Nouveau-Brunswick. Ce trajet long et pénible épuisa ses forces, et développa chez lui une maladie d'hydropisie dont il avait déjà ressenti les attaques. Dès

son arrivée en Angleterre, il demanda avec instance la formation du tribunal qui devait le juger. Soit qu'on hésitât à poursuivre l'affaire, soit que les preuves fournies d'abord parussent insuffisantes, la cour martiale en question, après bien des hésitations et des lenteurs, ne fut définitivement formée qu'au commencement de janvier 1816.

La défense de Sir George Prévost était prête depuis longtemps, et les documents qu'il avait en mains, et les témoins qu'il avait à faire entendre, devaient facilement détruire l'échaffaudage d'accusations mal fondées que l'on avait formulées contre lui. Malheureusement les progrès de sa maladie, développée rapidement par l'inquiétude et le chagrin, ne lui donnèrent pas le temps de se justifier. Il mourut à Londres le 5 janvier 1816, âgé de 48 ans, et fut inhumé sans pompe dans la cathédrale de Winchester, dans laquelle sa veuve lui fit élever un monument en 1818.

Désirant elle-même venger la mémoire si chère de son époux, elle insista pour que l'on poursuivit l'enquête, mais la chose était contraire aux lois militaires. Néanmoins, Son Altesse Royale le Prince Régent, admettant la futilité des accusations proférées contre Sir George Prévost, voulut reconnaître publiquement, dans une lettre adressée par lui à Lady Prévost, les services rendus par son digne époux pendant sa longue carrière, et il accorda même à son fils le droit d'ajouter à son écusson quelques distinctions héraldiques, avec les mots : Canada d'un côté et les Indes Occidentales de l'autre. C'étaient les deux principaux théâtres où ce vaillant serviteur public s'était plus particulièrement distingué comme militaire et comme homme d'état, et cette distinction tardive mais honorable, était destinée à en perpétuer le souvenir dans sa famille et à réduire au silence les accusations malveillantes de ses ennemis.

IX

Ainsi était mort, sous le coup d'une disgrâce imméritée, au milieu de sa famille en larmes, ce général brave et respecté, ce citoyen loyal et généreux dont le seul crime, aux yeux de ses détracteurs, était d'avoir

reconnu les droits et la loyauté du peuple canadien. Victime de ses grandes qualités et des nobles sentiments qui répandirent un si doux éclat sur toute sa vie, il subit le sort fréquent de ceux qui s'élèvent audessus des passions et des intérêts du vulgaire, en adoptant pour guides ces principes immuables d'éternelle justice, dont le triomphe, lent quelquefois, mais infaillible toujours, venge ceux qui les suivent des bassesses et des lâchetés de ceux qui les ont méconnus.

Quoique bien courte, l'administration de Sir George Prévost forme une des époques les plus importantes de notre histoire, sous la domination anglaise. En effet, la guerre de 1812, si habilement et si activement conduite par lui, produisit des résultats d'une grande importance pour la Grande Bretagne Elle détermina d'abord d'une manière définitive nos relations avec elle, en nous retenant dans une dépendance à laquelle nos pères commençaient alors à s'habituer. Elle servit aussi à désabuser nos voisins sur l'affection que l'on entretenait pour eux en ce pays, et elle éleva, entre la jeune république et nous, une barrière insurmontable, un mur de séparation demeuré intact et respecté depuis. L'Angleterre se trouvait ainsi complètement rassurée sur l'avenir de ses possessions en Amérique. D'un autre côté, la guerre eut encore pour effet de faire disparaître et de dissiper les préjugés qu'on avait répandus contre la loyauté des Canadiens, et démontra qu'il était facile de les gouverner, quand on leur rendait justice, et quand on les traitait avec les égards et le respect dus à un peuple honnête et loyal.

Cinquante ans se sont écoulés depuis le départ de Sir George Prévost de cette colonie, mais le souvenir de son règne doux et équitable n'est pas encore effacé de la mémoire du peuple canadien qui chérira toujours en lui un ami sincère, un protecteur bienveillant, un administrateur sage et éclairé, un noble et vaillant soldat. Notre gouvernement, répondant aux vœux du pays tout entier, vient d'évoquer et de consacrer pour ainsi dire cet héroïque passé, en votant une somme considérable destinée à récompenser les miliciens de 1812, ces vieux débris de notre dernière armée. Ne serait-il pas convenable, dans cette circonstance, en associant leur gloire commune, de rappeler aussi les brillantes et solides

vertus de leur général en chef? Ne serait-il pas temps de mettre à effet les nobles intentions de la Chambre d'Assemblée de 1815, en appropriant une partie de la somme votée alors, à l'érection d'un monument destiné à perpétuer au milieu de nous la mémoire de ce populaire gouverneur. La Province de Québec applaudirait sincèrement à cette œuvre nationale, nous n'en avons aucun doute, car elle n'a pas oublié que si le Canada fut alors sauvé par le courage de nos soldats, le mérite de ce grand succès est dû, en premier lieu, à la sagesse, au zèle et à l'habileté du brave militaire dont nous venons de raconter si imparfaitement l'histoire.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR L'ORNITHOLOGIE EN AMÉRIQUE. (1)

Les sciences naturelles ont eu, aux Etats-Unis comme en Canada, leurs rudes commencements.

Catesby, Edwards, Latham, Peale, voilà, pour ainsi dire, chez nos voisins, les pionniers de cette étude favorite.

Le volume ou *folio illustré*, écrit en français, que Vieillot publia en 1807 en France, sur les oiseaux de Saint-Domingue et de l'Amérique Septentrionale, attira d'abord

(1) AU PRÉSIDENT DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

Monsieur,

Le 20 novembre dernier, je vins, à votre invitation, dans vos salles, causer familièrement d'ornithologie avec un groupe nombreux et choisi de vos membres.

On me demanda alors une seconde causerie, pour compléter l'étude que nous faisions. Ce travail que j'espérais préparer à temps pour votre ANNUAIRE de 1875, se trouve, je regrette de le dire, forcément ajourné. Je ne me dissimule pas que ma conférence telle que publiée est incomplète, bien que la liste des espèces qui l'accompagne devra combler plusieurs lacunes. Si elle ne produit aucun autre résultat, puisse-t-elle au moins démontrer que l'histoire du monde ailé, c'est quelque chose de plus qu'une aride et barbare classification, un grimoire très-scientifique, mais peu récréatif, un labyrinthe d'ordres, de sous-ordres, de genres, de sous-genres, de familles, de sous-familles, comme je le disais alors. Tout ce que je puis faire aujourd'hui pour prouver ma bonne volonté et l'intérêt que je porte à vos travaux, c'est de vous offrir quelques considérations générales en rapport avec les sciences naturelles, notamment l'ornithologie, puisées aux sources les plus accréditées.

Permettez-moi, en terminant, d'espérer que l'Institut transférera, sous peu, ses salles à un local assez spacieux pour lui permettre de jeter de suite les bases d'un Musée d'Histoire Naturelle, et que la législature, par un octroi généreux, lui viendra en aide.

J. M. LEMOINE.

Spencer Grange, novembre, 1875.

l'attention des naturalistes européens, sur la faune de ce continent ; néanmoins Vieillot fourmille d'erreurs.

Un de ceux qui vers ce temps contribua puissamment à populariser les connaissances en histoire naturelle, ce fut M. Frederick Pealo, en fondant à Philadelphie, un riche musée ornithologique. Ce musée à lui seul valait bien des livres pour l'identification des espèces, comme il est facile de s'en convaincre en feuilletant l'Ornithologie d'Alexandre Wilson.

A venir à l'année 1827, le seul travail qui, en Ornithologie américaine, fit autorité, fut le traité de Wilson. Comme histoire du monde ailé de la Pennsylvanie et du New Jersey, l'œuvre laissait peu à désirer. Ce fut en 1827 qu'Audubon commença la publication de ses merveilleux dessins des Oiseaux de l'Amérique, avec biographies d'iceux. Douze années plus tard, en 1839, il le compléta. Une nouvelle édition in-octavo vit le jour entre 1840 et 1844: elle n'ajouta aucun detail à ceux de la première, si l'on en excepte la description de certaines espèces, collectionnées pendant le voyage qu'il entreprit à la région supérieure du Missouri.

Nuttall, en 1832, édita la partie de son manuel d'Ornithologie, descriptif des oiseaux de terre des Etats-Unis et du Canada. La seconde, la dernière édition de ce manuel, parut en 1840: le volume ayant trait aux espèces aquatiques avait été livré à la publicité en 1834: biographies et descriptions sont essentiellement les mêmes que celles d'Audubon. Les naturalistes attachés aux expéditions chargées par le gouvernement de Washington d'explorer un tracé du chemin de fer du Pacifique, étaient revenus, munis de spécimens, d'amples cahiers de notes, etc. Pour déblayer ce chaos—réduire en système ces innombrables recherches de la science, il fallait passer en revue l'Ornithologie entière du continent ; tout refondre ; reconstituer les ordres, les classes, les familles. Le SMITHSONIAN INSTITUTION, confia cette tâche aussi ardue que délicate à son assistant-secrétaire, Spencer K. Baird qui obtint la collaboration du professeur John Cassin, de Philadelphie, et de M. George N. Lawrence, de New-York ; tous deux occupaient le premier rang comme ornithologues, dans le Nouveau Monde. De leurs efforts, de leurs recherches

combinées est résulté le célèbre neuvième volume de la série des explorations du chemin du Pacifique.

Ce monument élevé aux sciences naturelles, ne renferme cependant que la description technique des familles—des genres—des sous-genres, etc. C'est, sans doute, une encyclopédie précieuse—sous forme d'un robuste in-quarto de 1000 pages et plus—d'un secours sans pareil aux savants comme ouvrage à consulter. Mais ce n'est pas un manuel pour guider le peuple. Ce n'est plus de l'ornithologie pour tout le monde que cette peinture sèche des créatures emplumées. La partie la plus attrayante, celle qui traite des mœurs, de la nidification de tous ces habitants des airs est omise. Dénuée de planches, si l'on excepte quelques dessins des espèces non décrites par Audubon, la savante compilation ne satisfait pas la classe la plus nombreuse des lecteurs. La date où elle parut (1858) commémore une ère pour l'ornithologie, parmi nos voisins. Quant à nous, en Canada, quels sont nos états de service?

En 1663, Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, compilait un mémoire sur les animaux, les oiseaux, les poissons de la Nouvelle-France, qu'il adressait au Grand Monarque, à Versailles. Le vénérable gouverneur des Trifluviens produisit, sinon un livre remarquable par l'érudition, du moins une agréable relation zoologique qui a de l'a-propos, même de nos jours.

Près de deux siècles après, en 1830, l'infatigable Pierre Chasseur, comme de nos jours M. Alfred Lechevalier, collectionnait les espèces les plus marquantes du règne animal pour le musée canadien qu'il ouvrit en cette ville, près du local où plus tard on a bâti l'église Saint-Patrice. La mort vint bientôt éteindre son enthousiasme. L'incendie, en 1854, dévorait ce que les mites n'avaient pu grignoter de ses spécimens empaillés.

Vers 1857, un comité de naturalistes, MM. Billings, Barnston, Hall, Vennor, D'Urban, fondaient, à Montréal, et alimentaient de leurs écrits, le *Canadian Naturalist* qui vécut plus de douze ans,—collection d'écrits fort prisée; on y réfère constamment.

Le naturaliste canadien qui me semble avoir le plus étudié, le mieux approfondi la faune ornithologique de ce pays, c'est M. Thomas McIlraith, pendant nombre

d'années gérant de la compagnie du gaz à Hamilton. Les descriptions, les listes des espèces notées par ce savant, aussi laborieux que modeste et d'un aimable commerce, sont citées par les ornithologues les plus éminents des Etats-Unis. M. McIlraith a jeté des flots de lumière sur la faune d'Ontario; ses observations sur l'arrivée, la nidification, le plumage, le parcours, le chant des nombreuses familles de moucherolles et d'oiseaux aquatiques qui fréquentent les environs de Hamilton, la baie de Burlington, les marais du lac Saint-Claire, suffiraient seules à faire passer son nom à la postérité.

Toronto compte en ce moment un naturaliste dont le Manuel " The Birds of Canada " a été accueilli avec une grande faveur: bien que ce ne soit qu'une sèche nomenclature, assez incomplète, néanmoins c'est un commencement. Plus tard, sans doute, le Dr. Ross donnera l'histoire, la vie intime de ses héros: l'Angleterre lui fournit d'excellents modèles, Bewick, Sweet, White; l'Amérique, les immortels écrits de Wilson, d'Audubon, de Bonaparte.

En 1860, j'esquissai comme passe-temps littéraire, dans le *Canadien*, les individus les plus marquants parmi les oiseaux de proie et les espèces aquatiques: plus tard, je réunissais ces correspondances, dans une brochure dont l'écoulement rapide m'induisait à préparer une autre édition plus étendue. Ce petit Manuel, depuis sept à huit ans, a disparu de chez les libraires. Sera-t-il suivi d'un traité plus complet, c'est ce que je ne peux prévoir pour le moment; les matériaux s'amassent, les lacunes se comblent. (1)

(1) Parmi les encouragements à procéder, je suis heureux de pouvoir signaler l'appréciation éclairée que M. l'abbé Provencher m'adressait sur le contenu et le style de ce livre, dès qu'il l'eut parcouru. Voici :

" St. Joachim, 17 Juillet 1861.

J. M. LeMoine, Ecr., Québec.

Mon cher Monsieur,

Pardonnez-moi si je viens si tardivement accuser réception du 2ème volume de votre Ornithologie; je voulais avant tout parcourir ce volume, et c'est avec une double satisfaction que je vous présente aujourd'hui mes remerciements et le tribut de mes plus sincères sympathies. Un correspondant du *Journal de Québec* disait naguère que vous aviez choisi

En 1869, parut à Québec une revue mensuelle consacrée aux sciences naturelles, le *Naturaliste Canadien ;* le rédacteur de ce recueil a consacré plusieurs pages à des classifications ornithologiques, semées de quelques détails sur les espèces.

Depuis 1858, d'autres écrits, plus ou moins précieux sur l'ornithologie, cette étude chérie des naturalistes, ont reçu les honneurs de la publicité ; au lieu de s'appliquer à l'Union Américaine entière, la plupart se bornaient à décrire la faune d'une section seulement. Nommons: ELLIOTT's *Illustrations of North American Birds ; The Ornithology of the New England States*, par Samuels, de Boston , *Birds of Eastern Massachusetts*, par Maynard.

Ainsi, il s'est écoulé dix-sept ans (1858–75) depuis la publication du neuvième volume de Baird, traité de Zoologie technologique des oiseaux des Etats-Unis ; il s'est également passé près d'un tiers de siècle (1844-75) depuis l'apparition du vaste travail d'Audubon ; pendant cette longue période, nul en Amérique n'a songé à doter

la meilleure part en fait d'Histoire Naturelle ; sans me rendre entièrement à cette opinion, j'avouerai du moins que votre partie est bien celle qui se prête le mieux à la description et à tous les agréments du style ; aussi est-ce une chose digne de remarque que presque tous vos devanciers dans cette branche ont été rangés au premier rang parmi les écrivains, et il m'est agréable de reconnaître ici que sous ce rapport vous avez dignement marché sur leurs traces. Quoi de plus charmant que ces descriptions de mœurs, d'habitudes, d'amour de la famille, d'humeur, de caprices et des bouderies, même des individus de la gente ailée ! Que de tons, de couleurs, et de ressources à la disposition de l'écrivain, qui nous fait passer successivement d'un groupe à un autre, d'une famille à une autre, sans pour ainsi dire se répéter, fixant notre attention par des coups de pinceaux, si non toujours nouveaux, du moins toujours agréables par la manière hardie et le plus souvent inattendue avec laquelle ils sont portés ! Quel contraste avec les descriptions froides, sèches, didactiques et presque mathématiques de la Botanique.

Votre charmante description de l'engoulevent criard m'a rappelé une ancienne connaissance.

Je termine donc en faisant des vœux pour que la Législature vous mette en moyen de nous offrir une nouvelle édition de votre ouvrage, accompagnée de planches coloriées qui seraient d'un si puissant secours pour l'identification des individus qu'on peut à chaque instant rencontrer."

Veuillez bien me croire, Monsieur,

Avec estime et considération,

Votre tout dévoué serviteur,

(Signé,) L. PROVENCHER, Ptre.

es sciences naturelles d'une biographie systématique des espèces. Comme ce n'est que depuis cette date que l'on a des connaissances exactes sur les plaines du Missouri, sur le territoire de l'Océan Pacifique, du Nord-Ouest, d'Alaska, il est facile de réaliser le nombre et l'étendue des lacunes que les recherches d'Audubon et de Nuttall doivent offrir.

C'est aux courageuses explorations, aux notes des individus, aux rapports des commissions géologiques que l'on est redevable de tant de découvertes récentes en ornithologie.

Audubon avait observé et décrit les habitudes des belles espèces chantantes, mais le parcours, la nidification, les œufs, les jeunes de la majorité des oiseaux aquatiques et des rapaces de l'Amérique du Nord, à l'époque des amours : voilà ce qui, pour les savants d'alors, constituait autant d'impénétrables mystères.

Les naturalistes n'étaient pas sans savoir que nos escadrons de canards, nos oies, nos cygnes, nos courlis, nos vanneaux (pluviers), nos bécassines s'attroupent dans le grand Nord, à certaines saisons de l'année ; quelle était l'exacte région où à l'époque de la reproduction on n'eût pu les rencontrer ? qu'y faisaient-ils ? mystère ! mystère ! Sir John Richardson, dans sa *Fauna Boreali Americana*, à de rares intervalles, soulevait un coin du voile : voilà tout. Depuis cette ère, que de vides ont été comblés ! Il reste comparativement peu à découvrir sur cette matière.

C'est pour faire face à ce besoin que le professeur Baird, de Washington, aidé cette fois de l'oologiste Brewer, de Boston, et de M. Robert Ridgeway, de l'Illinois, vient de livrer à la publicité les magnifiques volumes enrichis de planches : *The Birds of North America*. Le but de ce travail est de fournir une histoire complète des oiseaux de toute l'Amérique Septentrionale, au nord du Mexique, basée sur la classification la plus moderne, avec descriptions des individus dans un langage simple, où les termes techniques et les matières étrangères au sujet, seront mis de côté. Chaque espèce ne comportera que les synonymes indispensables à son identification : c'est donc une quasi réimpression du fameux neuvième volume des explorations du chemin

de fer du Pacifique, avec en sus, tableaux analytiques et synoptiques, pour faciliter l'identification. Les trois savants se sont partagé la tâche comme suit : à M. Ridgeway est dévolue la description des familles, des genres, des variétés. Le Dr. Brewer décrit les mœurs, le parcours des espèces. A Baird, est échue la classification, etc.

Quant aux planches ou dessins coloriés, on trouve d'abord une série d'esquisses, reproduisant la conformation de l'aile, de la queue, des pieds, du bec, de la tête de chaque genre ; une seconde série de dessins exhibant une figure au complet d'une espèce de chaque genre, le tout d'une exécution exquise, d'une ressemblance frappante.

Trois volumes in-octavo, de ce superbe travail, ont vu le jour ; malgré le prix élevé ($60), la Société Littéraire et Historique de Québec, pour ne pas rester en arrière des autres sociétés savantes, a cru devoir en faire l'acquisition.

J. M. LeMoine.

Novembre, 1875.

Rapport Annuel du Bureau de Direction de l'Institut Canadien de Québec,

POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 31 JANVIER 1875,

Par M. J. F. BELLEAU, *Président.*

MESSIEURS,

Le Bureau de Direction qui a administré les affaires de l'Institut Canadien durant l'année écoulée a l'honneur de vous présenter aujourd'hui le vingt-huitième rapport annuel de cette institution. Les devoirs de la charge honorable que vous lui aviez confiée sont maintenant terminés ; mais avant de remettre la continuation de son œuvre entre les mains de successeurs plus habiles, il lui reste, à l'exemple de ses prédécesseurs, la tâche de vous énumérer, d'une manière courte et substantielle, les divers progrès accomplis pendant cette période.

En premier lieu, le Bureau de Direction est heureux de vous informer que le commencement de l'année a été signalé par une impulsion remarquable, puisque dans le court espace de trois mois, on a vu :

1. Le fonds spécial destiné à l'achat d'ouvrages nouveaux s'accroître de la somme de cinquante piastres ;
2. Les membres de la Direction se donner le luxe d'une chambre spéciale pour leurs délibérations ;
3. Le comité de la Bibliothèque recommander, après un travail sérieux, l'importation d'un grand nombre d'ouvrages et l'achat immédiat de plusieurs publications canadiennes.

Le Bureau de Direction ne saurait passer ici sous silence le zèle qu'a déployé notre laborieux bibliothécaire actuel. Ainsi c'est grâce à son esprit d'initiative qu'est due la création du nouveau département des ouvrages canadiens dont l'importance augmente de jour en jour. C'est également à son travail persévérant que l'on doit cette intéressante conférence qui demeurera comme le plus puissant plaidoyer prononcé en faveur de l'Institut Canadien de Québec. Si, par impossible, il vous arrivait de vouloir abandonner le drapeau de cette noble institu-

tion, veuillez relire cette belle page historique qui vous a été offerte en cadeau à l'occasion du nouvel an.

Le Bureau de Direction constate avec plaisir qu'il a beaucoup profité de la division du travail en demandant tout le concours possible des trois comités permanents qui le composent. Aussi est-ce probablement à l'efficacité de ces comités que sont dus les progrès remarquables dont vous êtes aujourd'hui les témoins. Qui refusera au comité de lecture, par exemple, le mérite d'avoir contribué pour une large part à la popularité actuelle de l'Institut, en organisant ces nombreuses séances publiques qui font accourir dans cette enceinte toute l'élite québecquoise. C'est aussi l'immense concours de ce même comité qui a permis au Bureau de Direction d'inaugurer récemment la publication annuelle des principaux travaux de l'Institut Canadien. Cet annuaire fut avec raison le rêve de ses fondateurs, car en hommes éclairés, ils comprenaient qu'une institution qui s'érige en protectrice des sciences et des lettres doit, pour accomplir toute sa mission, laisser des traces ineffaçables dans les annales de l'histoire.

Le Bureau de Direction croirait manquer à son devoir s'il n'offrait ses plus sincères remercîments aux nombreux et généreux bienfaiteurs de l'Institut. Ils méritent notre reconnaissance à divers titres : les uns pour les dons importants faits à la bibliothèque et au musée, les autres pour les aimables et savantes conférences qu'ils ont données sous son patronage.

Votre Bureau de Direction est aussi très heureux de constater avec quel empressement la population instruite fréquente tous les jours les salles de l'Institut. Elles sont devenues, sans contredit, le plus beau centre intellectuel de la cité, et la jeunesse studieuse aime à s'y donner rendez-vous en grand nombre.

Sous de telles circonstances, l'engagement d'un gardien permanent devenait indispensable et même d'une nécessité urgente ; d'autant plus que l'admission de 120 nouveaux membres, l'acquisition de 300 volumes, et la circulation toujours croissante des livres, imposaient déjà une charge trop onéreuse pour une personne qui ne pouvait y consacrer tout son temps.

Cependant avant de se séparer de son ancien surveil-

lant, l'Institut doit reconnaître à M. Lyonnais le mérite de lui avoir été fidèle et dévoué pendant ses dix années de services.

Le Bureau de Direction constate avec regret que la tombe vient à peine de se fermer sur les restes mortels de deux membres actifs de l'Institut, M. Napoléon Joncas, officier zélé de ce bureau, et M. J. E. Deschamps, homme de talent et citoyen estimé.

Vous apprendrez sans doute avec intérêt qu'en outre des nombreuses réunions des divers comités, votre Bureau de Direction a tenu cette année seize assemblées régulières auxquelles assistaient généralement plus de la moitié de ses membres. Vous pouvez donc juger, sans plus de commentaires, de quel zèle infatiguable ont dû être animés M. le Secrétaire-Archiviste et ses assistants.

Avant de terminer, le Bureau de Direction désire aussi vous informer qu'il a donné une attention spéciale aux finances de l'Institut. D'ailleurs M. le Trésorier vous dira dans son rapport quel secret il faut employer pour opérer une recette considérable et exhiber un bilan sans passif.

De tout ce qui précède, on peut donc conclure sans crainte que l'Institut Canadien joue aujourd'hui un rôle important dans notre société ; mais comme il n'est encore qu'à mi-chemin de son but, il faut que toutes les volontés s'unissent pour en faire, s'il est possible, la plus belle association scientifique et littéraire de la Puissance du Canada.

Le tout néanmoins respectueusement soumis,

J. F. Belleau,
Président-Actif.

Extrait du Rapport du Trésorier.

Recettes pour l'année 1874-75..............	$1,001 62
Dépenses...............	945 93
Balance en caisse, 1er février 1875.........	$ 55 69
Actif..	6,665 03
Passif........................	aucun.

Rapport du bibliothécaire pour l'année 1875.

Pendant l'année 1875, la bibliothèque de l'Institut Canadien a été augmentée de 450 volumes choisis dans les différentes branches des sciences et de la littérature. Il faut remonter aux années les plus prospères de l'institution pour constater une acquisition aussi considérable. Les officiers chargés du choix des nouveaux livres ont voulu, autant que possible, donner satisfaction à tous les membres. Ils ont surtout porté une attention spéciale à la littérature sérieuse. Nous sommes heureux de mentionner les ouvrages religieux et philosophiques des Pères Félix, Monsabré et Gratry, de Montalembert et Donoso Cortès, les écrits historiques de Guizot, Poujoulat, Gabourd, Champagny, Wallon et Mortimer-Ternaux, les dictionnaires de Bouillet et de Vapereau, plusieurs voyages et quelques classiques grecs. La tâche la plus difficile consistait dans le choix judicieux d'ouvrages propres à récréer l'esprit; car ces ouvrages, à part le mérite littéraire, devaient être irréprochables sous le rapport de la morale et des bons principes. Nous sommes portés à croire que ce but a été atteint. On remarquera sans doute les écrits si intéressants de Jules Verne, les ouvrages du P. Bresciani, de Marmier, Dickens, Bulwer-Lytton, Ernest Capendu, Thackeray et une foule d'autres.

La partie américaine a été aussi augmentée d'un bon nombre de volumes parmi lesquels se trouvent les voyages de Jacques Cartier, l'Histoire des États-Unis de Bancroft et quelques écrits de Parkman. Plusieurs auteurs canadiens ont bien voulu faire don de leurs ouvrages à l'Institut; nous les en remercions sincèrement, ainsi que plusieurs autres bienfaiteurs dont les noms sont donnés plus loin.

Dans le cours de l'année, nous avons fait réparer cent trente volumes, et relier un bon nombre de revues et de brochures canadiennes. Nous avons de plus remplacé l'ancien régistre par deux nouveaux, tenus d'après un système perfectionné.

Depuis que l'Institut s'est assuré les services d'un gardien permanent, les membres ont l'avantage de lire plusieurs revues tenues sous clef auparavant, et d'é-

changer leurs volumes tous les jours, le dimanche excepté, aux heures suivantes: de 8 à 12 heures a. m., de 2 à 6 heures et de 7 à 10 heures p. m. Ces changements ont eu un excellent résultat, et on peut dire que la circulation des livres a été beaucoup plus grande que les années précédentes. Nous donnons ci-après la liste des volumes achetés et celle des dons.

Louis. P. Turcotte,
Bibliothécaire de l'Institut.

Liste des livres ajoutés à la Bibliothèque en 1875.

Monsabré (le R. P.)—Conférences du couvent de Saint-Thomas d'Aquin de Paris, 2 vols. in-8.
——————Conférences de Notre-Dame de Paris, 3 vols. in-8.
Félix (le R. P.).—Le Progrès par le christianisme, conférences de Notre-Dame de Paris, 16 vols. en 8 vol. in-8.
Gratry (le P. A.).—De la connaissance de Dieu, 2 vols. in 8.
——————De la connaissance de l'âme, 2 vols. in-8.
——————Les sources de la régénération sociale, 1 vol in-18.
Montalembert —Les moines d'Occident, 5 vols. in-8.
——————Mélanges d'art et de littérature, 1 vol. in-8.
——————Discours, 3 vols. in-8.
Donoso Cortès.—Œuvres, 3 vols. in-8,
Cousin.—Du vrai, du beau et du bien, 1 vol. in-18.
Lasserre (H).—Notre-Dame de Lourdes, 1 vol. in 18.
Veuillot (Louis).—Les libres-penseurs, 1 vol. in-12.
——————Corbin et d'Aubecourt, 1 vol. in-18.
Dupanloup (Mgr)—De la haute éducation, 3 vols. in-12.
Wallon (H.)—Saint-Louis et son temps, 2 vols. in-8.
——————Jeanne d'Arc, 2 vols in-18.
Bougaud (l'abbé).—Histoire de Sainte-Monique, 1 vol in-18.
Chocarne (le R. P.)—Le R. P. Lacordaire, sa vie intime et religieuse, 2 vols. in-8.
Ponjoulat.—Vie du Frère Philippe. 1 vol. in-8.
Beauchesne (A. de).—Louis XVII, 2 vols. in-12.
Mirecourt (E. de).—Portraits et silhouettes au 19e siècle, 25 vols. in-18.
Vapereau (G.)—Dictionnaire universel des contemporains, avec supplément de 1873, 1 vol. in-8.
Bouillet (M. N.)—Dictionnaire universel des sciences, des lettres et des arts, 1 vol. in-8. Edition 1874.
——————Dictionnaire universel d'histoire et de géographie, 1 vol in-8 Edition 1874.
Clément (P.)—Etudes financières et d'économie sociale, 1 vol in-8.
Boitard.—Manuel-physiologie de la bonne compagnie, du bon ton et de la politesse, 1 vol. in-18.

Musée des familles de 1873 et 1874, 2 vols. in-4to.
Magasin Pittoresque de 1873 et 1874, 2 vols. in-4to.
Le Correspondant de 1872 à 1875, 12 vols. in-8.
Garnier (Jules).—Océanie, les îles des Pins, etc., 1 vol. in-18.
————————La Nouvelle-Calédonie. 3e édition, 1 vol. in-18.
Hartwig (Dr.)—The Polar and Tropical worlds, 1 vol. in-8.
Livingstone (Rév. Dr.)—Exploration dans l'intérieur de l'Afrique Australe, 1 vol. in-8.
Hayes (I. J.)—Perdus dans les glaces, 1 vol. in-8.
————————La terre de désolation; excursion au Groënland, 1 vol. in-8.
Lanoye (F. de).—La Sibérie, d'après les voyageurs les plus récents, 1 vol. in-18.
Eschyle.—Tragédies, 1 vol in-12.
Sophocle.—Théâtre. Traduction par P. Giguet, 1 vol. in-12.
Euripide.—Théâtre. Traduction par E. Pessonneaux, 1 vol. in-12.
Hérodote.—Histoire. Traduction par P. Giguet, 1 vol. in-12.
Thucydide.—Histoire de la guerre de Peloponèse. Traduction par E. A. Pétaut, 1 vol in-12
Xenophon.—Œuvres complètes. Traduction par E. Talbot, 1 vol. in-12.
Laurentie.—Histoire de l'Empire Romain, 4 vols in-8.
Champagny (le comte de).—Les Césars, 4 vols. in-18.
————————Les Antonins, 3 vols. in-18.
————————Les Césars du 3e siècle. 3 vols. in-18.
————————Rome et Judée, 2 vols. in-18.
Guizot.—Histoire de France racontée à mes petits-enfants, 4 vols. in-8.
Droz (Joseph)—Histoire du règne de Louis XVI, 3 vols. in-18.
Mortimer-Ternaux.—Histoire de la Terreur, 1792-1794, 7 vols. in-8.
Poujoulat.—Histoire de la Révolution française, 2 vols. in-8.
————————Histoire de France de 1814 à 1867, 4 vols. in-8.
Gabourd (A.)—Histoire contemporaine depuis 1830, 4 vols in-8.
De Ségur (le Comte).—Histoire de Napoléon et de la grande armée en 1812, 2 vols. in-8.
Marco de St. Hilaire—Histoire populaire de Napoléon et de la grande armée, 1 vol. in-8.
Las Cases (le Comte de)—Mémorial de Sainte-Hélène, 2 vols. in-8.
Salvandy N. A. de.)—Histoire de Jean Sobiesky et du royaume de Pologne, 2 vols. in-8
Chevé (C. F.)—Histoire complète de la Pologne, 2 vols. in-18.
Bresciani (le Père).—Edmond; scènes de la vie populaire à Rome, 2 vol. in-18.
————————Ubaldo et Irène, 2 vols in-18.
————————Mathilde de Canosse et Yolande de Groningue, 1 vol. in-18.
Alonso (Don).—Mémoires d'une institutrice à Constantinople, 1 vol. in-18.
Verne (Jules).—Histoire des grands voyages et des grands voyageurs, 1 vol. in-18.

Verne (Jules).—Le désert de glace. Aventures du capitaine Hatteras, 1 vol. in-18.
————————Les Anglais au Pôle Nord, 1 vol. in-18.
————————Le pays des fourrures, 2 vols. in-18.
————————Les enfants du Capitaine Grant. Voyage autour du monde, 3 vols. in-18.
————————L'île mystérieuse; les naufragés de l'air, 1 vol. in-18.
————————Aventures de trois Russes et de trois Anglais, 1 vol. in-18.
————————Une ville flottante, suivie des forceurs de blocus, 1 vol. in-18.
————————Cinq semaines en ballon; voyage de découvertes en Afrique par trois Anglais, 1 vol. in-18.
————————Voyage au centre de la terre, 1 vol. in-18.
————————De la terre à la lune 1 vol in-18.
————————Autour de la lune, 1 vol. in-18.
————————Le docteur Ox, 1 vol. in-18.
————————Le tour du monde en 80 jours, 1 vol. in-18
————————Vingt mille lieues sous les mers, 2 vols. in-18.
————————Un neveu d'Amérique, ou les deux Frontenac, 1 vol. in-18
Conscience (Henri).—Le guet-à-pens, 1 vol. in 18.
————————La fiancée du maître d'école, 1 vol. in-18.
Mac-Cabe (W. B). —Berthe ou le Pape et l'Empereur, 1 vol. in-18.
Nettement (F).—Un pair d'Angleterre, 1 vol. in-18.
Saint-Germain (J. T. de).—La feuille de coudrier et la fontaine de Médecis, 1 vol. in- 8.
Silvio Pellico.—Mémoires ou mes prisons, 1 vol. in-18.
————————Des devoirs des hommes, 1 vol.
————————Rafaella, 1 vol. in-18
Bernardin de Saint-Pierre.—Œuvres: Paul et Virginie, la chaumière indienne, etc., 1 vol in-12.
Lamothe (A. de).—Aventures d'un alsacien prisonnier en Allemagne, 1 vol. in-18.
————————Le taureau des Vosges, 1 vol. in-18.
————————Les faucheurs de la mort, 2 vols. in-18.
————————Les martyrs de la Siberie, 4 vols. in-18.
————————Marpha, 1 vol. in-18.
Les soirées du Père Laurent, 1 vol. in-12.
Le zèle catholique, 1 vol in-18.
De Foë (Daniel).—Aventures de Robinson Crusoé, 1 vol. in-18.
Voiart (Mme. E).—Robinson Suisse, 2 vols. in-18.
Bourdon (Mme.) —La femme d'un officier, 1 vol. in-18.
————————Le matin et le soir, 1 vol. in-18.
Le cœur loyal, 1 vol. in-18
Locmaria (le Comte de).—Les guerrillas, 2 vols. in-18.
Stolz (Mme. de.)—Simples nouvelles, 1 vol. in-18.
Fleuriot (Mlle. Z.).—Le chemin et le but, 1 vol in-18.
————————Deux bijoux, 1 vol. in-18.

Fleuriot (Mlle. Z).—Petite belle, 1 vol. in-18.
——————————Le pauvre vieux, 1 vol. in-18.
——————————L'oncle Trésor, 1 vol. in-18.
——————————Sans beauté, 1 vol.
——————————Marquise et pêcheur, 1 vol.
——————————La vie en famille, 1 vol.
——————————Les Prévalonnais. Scènes de Province, 1 vol.
——————————Une année de la vie d'une femme, 1 vol.
Capendu (E.).—L'hôtel de Niorres, 3 vols.
——————————Le tambour de la 32e demi-brigade, 3 vols.
——————————Le capitaine Lachesnaye, 1 vol.
——————————Les grottes d'Etretat, 1 vol.
——————————Le roi des Gabiers, 3 vols.
——————————Surcouf, 1 vol.
——————————Les Rascals, 1 vol.
Aimard (Gustave).—Les trappeurs de l'Arkansas, 1 vol.
——————————Les francs-tireurs, 1 vol.
——————————Les rôdeurs des frontières, 1 vol.
Thackeray (W.).—Henry Esmond, 2 vols.
——————————Histoire de Pendennis, 2 vols.
Töpffer (R.) —Nouvelles Genevoises, 1 vol.
——————————Rosa et Gertrude, 1 vol.
——————————Le presbytère, 1 vol.
Ourliac (E.).—Les contes de la famille, 1 vol.
——————————Nouvelles, 1 vol.
——————————Contes du bocage, 1 vol.
Mayne-Reid.—Les veillées de chasse, 1 vol.
——————————A fond de cale, 1 vol.
——————————La quarteronne, 1 vol.
——————————Le chasseur de plantes, 1 vol.
——————————L'habitation du désert, 1 vol.
——————————A la mer, 1 vol.
——————————Les grimpeurs de rochers, 1 vol.
——————————La piste de guerre, 1 vol.
——————————Les vacances des jeunes Boërs, 1 vol.
——————————Le doigt du destin, 1 vol.
——————————Les chasseurs de girafes, 1 vol.
——————————Bruin ou les chasseurs d'ours, 1 vol.
——————————Les exilés dans la forêt, 1 vol.
Fullerton (lady).—Laurentia ; histoire japonaise, 1 vol.
——————————Plus vrai que vraisemblable, 1 vol.
——————————L'oiseau du bon Dieu, 1 vol.
Rancavis (A.)—Romans grecs, 2 vols.
Anderson.—Antoine de Bonneval ou Paris au temps de Saint-Vincent de Paul, 1 vol.
Disraeli (Hon. B.)—Sybil. Traduit par P. Lorain, 2 vols.
Smith (J. F.)—Dick Tarleton, 3 vols.
Ferry (Gabriel).—Costal l'Indien ou le dragon de la reine, 1 vol.
——————————Le coureur des bois ou les chercheurs de perles, 2 vols.

Marmier (X.)—Les fiancés du Spitzberg, 1 vol.
————————Les voyageurs de Nils à la recherche de l'idéal, 1 vol.
————————Les mémoires d'un orphelin, 1 vol
————————De l'Est à l'Ouest. Voyages et littérature, 1 vol.
————————Une été au bord de la Baltique et de la mer du Nord, 1 vol.
————————En Alsace. L'avare et son trésor, 1 vol.
————————Le roman d'un héritier, 1 vol.
————————Hélène et Suzanne, 1 vol.
————————Gazida, 1 vol.
————————Lettres sur le Nord, 1 vol.
Genlis (Mme de).—Le siège de Larochelle, 1 vol.
Mary.—Pauvre Jacques, 1 vol
Chabannes (la baronne de).—La femme du sous-préfet, 1 vol.
Erckmann-Chatrian.—Contes fantastiques, 1 vol.
————————L'ami Fritz, 1 vol.
Moreau (C. A.).—L'esprit du château de Xhénemont, 1 vol.
Currer Bell.—Jane Eyre ou les mémoires d'une institutrice, 1 vol.
————————Shirley et Agnès Grey, 2 vols.
————————Le professeur, 1 vol.
Hahn-Hahn (la Comtesse) —Maria Regina, 2 vols.
Adèle (la sœur).—Les ruines de mon couvent, 3 vols.
Caddell (Maria).—Flacon de neige ou les trois baptêmes, 1 vol.
Bulwer Lytton.—Mon roman, 2 vols.
————————Le dernier des barons, 2 vols.
————————Paul Clifford, 2 vols.
————————Ernest Maltravers, 1 vol.
————————Qu'en fera-t-il, 2 vols.
————————Devereux, 2 vols.
————————Mémoire de Pisistrate Caxton, 2 vols.
Saint-Genois (le baron de).—Le château de Wildenborg, 1 vol.
Navery (R. de) —Jean l'Ivoirier, 1 vol.
De la Tour du Pin.—Sous le chaume, 1 vol.
Roux-Ferrand (H.).—Phillippe Raimbault, 1 vol.
————————Robert, épisode de 1848, 1 vol.
————————Janine, 1 vol.
Comnins (Miss) —La rose du Liban, 1 vol.
————————L'allumeur de réverbères, 1 vol.
Bolanden (C. de).—Un voyage de noces, ou Luther et sa fiancée, 1 vol
Sainte-Marie (Mme. de).—Rose ou Lucie, 1 vol.
————————Pauline; Mademoiselle de Monteymart, 1 vol.
————————La famille de Kendal; Gustave et Lucien, 1 vol.
Alice Sherwin; Récit du temps de Sir Thomas Morus, 1 vol. in-8.
Van Looz (H.).—Récits anecdotiques et moraux, 1 vol. in-8.
Hoffman (F.).—Le trésor de l'île des flibustiers, 1 vol. in-8
Nieritz (G.).—Alaf le chevrier.
MacSherry (J.)—Le Père Laval, 1 vol. in-8.

Emery (Mme.)—Lucy, Trèche, 1 vol. in-18.
Dickens (Chs)—Vie et aventures de Martin Chuzzlewit, 2 vols. in-18.
——————Le magasin d'antiquités, 2 vols. in-18.
——————Aventures de Monsieur Pickwick, 2 vols. in-18.
——————L'ami commun, 2 vols. in-18.
——————Barnabé Rudge, 2 vols. in-18.
——————Dombey et fils, 2 vols. in-18.
——————Paris et Londres, 1 vol. in-18.
——————Les temps difficiles, 1 vol. in-18.
——————Olivier Twist, 1 vol. in-18.
——————Les grandes espérances, 2 vols. in 18.
——————La petite Dorrit, 2 vols. in-18.
——————Bleak-House, 2 vols. in 18.
Newman (le R. Père.)—Perte et gain. Histoire d'un converti. 1 vol. in-18.
Carcano (G.)—Le chapelain de la Rovilla, 1 vol. in-18.
Cremer (J. J.)—Scènes villageoises du pays de la Gueldre, 1 vol. in-18.
Bremer (Mlle. F.)—Guerre et paix, 1 vol. in-18.
Lemoine (J. M.).—Maple leaves, 1st series, 1 vol, 8vo.
Parkman (F.) —The old régime in Canada, 1 vol. in-12.
——————Les pionniers français dans l'Amérique du Nord, 1 vol. in-12.
Richaudeau (l'abbé) —Vie de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation. 1 vol. in-8.
Dussieux (L.)—Le Canada sous la domination française, 1 vol. in-18.
Harrisse (H.).—Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie, etc., de la Nouvelle France, 1 vol. in-8.
Voyage de Jacques-Cartier au Canada, en 1534. Nouvelle édition publiée d'après l'édition de 1598 et d'après Ramusio, par M. H. Michelant, 1 vol. in-8, 1865.
Relation originale du voyage de Cartier au Canada, en 1534. Publiée par H. Michelant et A. Ramé, 1 vol. in-8, 1867.
Bref récit et succinte narration faite en 1535 et 1536, par le Capt. Jacques-Cartier aux Iles du Canada, Hochelaga, etc., réimpression de l'édition de 1545, in-8, Paris, 1863.
Rameau (E.) —La France aux Colonies, Acadiens et Canadiens, 1 vol. in-8.
Bancroft (G.).—Histoire des Etats-Unis. Traduite par J. G. de Gamond, 9 vols in-8.
Gagnon (E.)—Les chansons populaires du Canada, 1 vol. in-8.
Tanguay (l'abbé C.)—Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, 1 vol. in-8.
Fréchette (L. H.)—Mes loisirs, 1 vol. in-12.
Sulte (B.)—Les Laurentiennes, 1 vol. in-18.
Marmette (Joseph.)—L'Intendant Bigot, 1 vol. in-8.
Deguise (Dr. C)—Hélika ; mémoire d'un notaire. 1 vol. in-8.
——————Le cap au diable, légende, 1 broch in-8.
David (L. O.)—Biographies de Mgr. Plessis, Mgr. Bourget, Hon. Papineau, LaFontaine, Morin, etc , 3 vols. in-18.

Darveau (L. M.)—Nos hommes de lettres, 1 vol. in-12.
Dessaulles (L. A.)—Lectures sur l'annexion du Canada aux Etats-Unis, 1 vol. in-12.
Gaspé (P. A. de).—Les Anciens Canadiens, 1 vol. in-8.
Bibaud (jeune.)—Les institutions de l'histoire du Canada, ou annales canadiennes, 1 vol. in-12.
Taché (Mgr.)—Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique, 1 vol. in-8.
Dollier de Casson—Histoire du Montréal, 1 vol. in-8.
Raymond (l'abbé.)—Discours sur l'action de Marie dans la société, broch. in-8.
Genest (P. M. A).—Carte de la Nouvelle-France pour servir à l'étude de l'histoire du Canada, 1875.
Cousin (Paul).—Cadastral plan of the city of Quebec with book of reference, 1875.
Tableau représentant les membres de la convention de Québec.
L'Episcopat de la province ecclésiastique de Québec, publié par l'abbé J. C. Marquis, 1874.
Zaba (le Comte de).—Méthode pour faciliter l'étude de l'histoire universelle, 1874.

DONS FAITS A L'INSTITUT CANADIEN EN 1875.

PAR LES AUTEURS RESPECTIFS.

Verreau (l'abbé H.).—Invasion du Canada, 1775, 1 vol. in-8.
Faucher de St Maurice.—De Québec à Mexico, 2 vols. in-18.
———— ————A la brunante, 1 vol. in-18.
————————Choses et autres, 1 vol. in-18.
Sulte (Benjamin).—Histoire de la ville des Trois-Rivières, 1 vol. in-8.
————————Le Canada en Europe, 1 brochure in-8.
————————Sir George Cartier, 1 brochure in-8.
Lemay (L. P.).—Les vengeances. Poëme canadien, 1 vol. in-12.
Huguet-Latour.—Annuaire de Ville-Marie, 7e, 8e et 9e livraisons.
Legendre (N.)—Albani-Emma Lajeunesse, 1 vol in-18.
Baillargé.—Clef du tableau stéréométrique, 1 vol. in-8.
Berlinguet.—Rapport et plans sur les améliorations dans le havre de Québec, broch. in 4to.
————————Observations on certains plans for the improvement of the Quebec Harbour, Pamp 4to.
Lafrance (C. J. L.)—Nos divisions politiques, 1 broch. in-8.

PAR MGR. L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

Francisque-Michel.—Le pays Basque, 1 vol. in-8.

PAR M. L'ABBÉ BOLDUC.

Leclerc (le P. C.)—Nouvelle relation de la Gaspésie, 1 vol in-12.

PAR LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE QUÉBEC.

Mémoires sur le Canada 1749-1760, 1 vol. in-8.

PAR M. P. J. JOLICŒUR.

Perreault.—Histoire du Canada, 1 vol. in-18.

PAR LE CUBDEN CLUB.

Bastiat.—Essays on political economy, 1 vol. in-18.
Report of the Cubden Club for 1874.

PAR M. J. O. FONTAINE.

La Province de Québec et l'émigration européenne, 1 vol. in-8.
The Province of Quebec and European Emigration, 1 vol. in-8.
Barnard (E. A).—Leçons d'Agriculture, 1 broch. in-8.

PAR MM. A. COTÉ & CIE.

La découverte du Missisipi, 1 broch. in-18.
Revue de la session parlementaire de 1875, 1 broch. in-8.

PAR M. LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ-LAVAL.

Annuaire de l'Université-Laval pour 1875-76, 1 broch. in-8.

PAR M. L. BROUSSEAU.

Portraits et Pastels littéraires par Jean Piquefort, 1 vol. in-18.

PAR M. RICARD.

L'Echo de la France, 9 vols. in-8.

PAR M. J. F. BELLEAU.

Report of the Dominion board of Trade, 1 vol. in-8.

PAR M LYONNAIS.

Orators of France, 1 vol. in-12.

PAR M. A. LAFRANCE.

Plutarque.—Les vies des hommes illustres Grecs et Romains, traduit par Jacques Amyot, 2 vols in-8, 1587.
Taché (J. C.).—Des Provinces de l'Amérique du Nord et d'une Union fédérale. 1 vol. in-8.
État et avenir du Canada en 1854, 1 vol. in-8.
Canadian Almanach, 1857 and 1861, 1 vol. in-8.
Geological survey of Canada. Reports for 1847-48 and 1857-58, 2 vols. 8vo
Canadian organic romans.—Decade III, 1 vol. 8vo.
Report on the Hudson's Bay Company, 1 vol. 4to.
Map of the North West Canada, Port folio.
Rapport de l'exploration entre le Lac Supérieur et la Rivière Rouge avec cartes, 1 vol. in 4to.
Plans des lacs et rivières entre le lac Huron et la Rivière des Outaouais, 1 vol. in 4to
Rapport du Commissaire des Terres de la Couronne. (Hon. Jos. Cauchon), pour 1856, 1 vol. in-8.

Liste des Revues et Journaux Illustrés reçus à l'Institut Canadien.

La Revue Canadienne.
Le Naturaliste Canadien.
The Canadian Monthly.
L'Opinion Publique.
Journal de l'Instruction Publique.
Journal of Education.
The Canadian Illustrated News.
The Monetary Times, Toronto.
L'Illustration, Paris.
Le Correspondant, Paris.
La Revue Britannique.
La Revue des Etudes Religieuses et Philosophiques.
L'Univers Illustré.
Le Musée Universel.
The London Illustrated News.
London Quarterly Review.
Westminster Review.
British Quarterly Review.
Edinburgh Review.
Blackwood Magazine.
Frank Leslie's Illustrated News.
Harper's Illustrated News.
Scientific American.
La Gazette de Joliette.
Le Courrier des Etats-Unis.
The New York Tribune.
The Globe, Toronto.
The Mail, Toronto.
Le Courrier d'Outaouais.
Le Moniteur Acadien.
Le Métis, Manitoba.
La Minerve.
Le National.
Le Nouveau Monde.
Le Bien Public.
The Herald, Montreal.
The Gazette, Montreal.
Le Journal de Québec.
Le Canadien.
L'Evénement.
Le Courrier du Canada.
The Morning Chronicle.
The Quebec Mercury.
The Budget.
L'Echo de Lévis.
Le Courrier de Saint-Hyacinthe.
Le Journal des Trois-Rivières.
Le Constitutionnel.
Le Franco-Canadien.
Les Laurentides.

Présidents Honoraires et Actifs de l'Institut Canadien depuis sa fondation.

PRÉSIDENTS HONORAIRES.	PRÉSIDENTS ACTIFS.
1848-49—L'Hon. R. E. Caron.	L'Hon. M. A Plamondon.
1849-50 " "	J. B. A. Chartier, Ecr.
1850-51 " "	F. R. Angers, Ecr.
1851-52 " "	L'Hon. P. J. O. Chauveau.
1852-53—L'Hon. Ls. Panet.	F. X. Garneau, Ecr.
1853-54—L'Hon. N. F. Belleau.	L'Hon. U. J. Tessier.
1854-55—L'Hon. Jos. Cauchon.	L'Hon. Nap. Casault.
1855-56—F. X. Garneau, Ecr.	Cyrille Delagrave, Ecr.
1856-57 " "	L J. C. Fiset, Ecr.
1857-58 " "	Octave Crémazie, Ecr.
1858-59 " "	P. J. Jolicœur, Ecr.
1859-60 " "	Gaspard Drolet, Ecr.
1860-61 " "	L. B Caron, Ecr.
1861-62 " "	R. J. Z Leblanc, Ecr.

PRÉSIDENTS HONORAIRES.	PRÉSIDENTS ACTIFS.
1862-63—F. X. Garneau, Ecr.	Jacques Auger, Ecr.
1863-64 " "	L'Hon. H. Langevin.
1864-65 " "	" "
1865-66 " "	J. C. Taché, Ecr.
1866-67—P. A. DeGaspé, Ecr.	H. T. Taschereau, Ecr.
1867-68 " "	Frs. Langelier, Ecr.
1868-69 " "	" "
1869-70 " "	D. J. Montambault, Ecr.
1870-71 " "	Théop. Ledroit, Ecr.
1871-72—J. B. Meilleur, Ecr.	" "
1872-73—Cyrille Delagrave, Ecr.	Jéan Blanchet, Ecr.
1873-74—L. G. Baillargé, Ecr.	" "
1874-75—Hon. P. J. O. Chauveau	J. F. Belleau, Ecr.
1875-76 " "	" "

Officiers de l'Institut Canadien pour 1875-76.

Hon. P. J. O. Chauveau..............Président honoraire.
MM. J. F. Belleau ....Président actif.
Ed. Rémillard, J. O. Tousignant, }............Vice-présidents.
L. P. Vallée.............. ....Trésorier.
Chs. Joncas ....Assistant-trésorier.
H. J. J. B. Chouinard. ....Secrétaire-archiviste.
M. Chabot, H A. Turcotte, }..............Assistants-sec.-arch.
J. O. Fontaine . ...Secrétaire-correspondant.
Math. Chouinard, J. P. Giguère, }... ....Assistants sec.-corresp.
Louis P. Turcotte ....Bibliothécaire.
Victor Bélanger ....Curateur du Musée.

Bureau de Direction.

Le Président-actif ; les Vice-présidents ; le Trésorier ; le Secrétaire-archiviste ; le Secrétaire-correspondant ; le Bibliothécaire ; le Curateur du Musée ; M. le Curé de Québec, M. l'abbé L. N. Bégin, Hon. P. Garneau, M. P. P., P. B. Casgrain, M. P., F. Langelier, Ph. J. Jolicœur, T. Ledroit, L. J. C. Fiset, Jos. Hamel, D. J. Montambault, T. E. Roy, M. Chabot, M. Chouinard, Chs. Joncas, H. A. Turcotte, J. P. Giguère.

LISTE DES MEMBRES ACTIFS

DE

L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.



A

Amyot, D E
Angers, Hon A R, M P P
Angers, Panet
Arel, Jos Ferdinand
Asselin, Nil H
Auclair, Rév Joseph
Audette, F M
Audette, J George
Auger, Jacques
Auld, John

B

Baby, William
Baillargé, Charles
Baillargé, Ls G
Baillargeon, Elzéar
Baillargeon, Hon P
Beaudet, Elizée
Bédard, H A
Bédard, Simon
Bégin, Edouard
Bégin, Rév L N
Bélanger, Edmond
Bélanger, Eugène
Bélanger, F X
Bélanger, Jules
Bélanger, Victor
Belleau, Achille
Belleau, George
Belleau, Isidore
Belleau, Jas F
Benoit, Séverin
Berlinguet, F X
Berlinguet, Thos
Bernard, Anastase
Bigaouette, J E
Bilodeau, Louis
Bilodeau, Pierre D
Blanchet, Dr H
Blanchet, Jean
Blouin, Edmond
Blouin, Moïse
Blumhart, Wm
Boivin, Joseph
Boivin, Moïse
Bolduc, J E
Bouchard, Auguste
Bouchard, Charles
Bouchard, George
Bouchard, Philéas
Bouchette, R S M
Bourbeau, Frs
Bourget, Alfred
Bourget, Joseph
Bourget, Louis
Bradley, Dr C D
Breton, Joseph
Breton, Romuald
Brisson, N
Brousseau, J D
Brousseau, Léger
Brunet, J C
Brunet, J B Wilfrid
Brunet, Philémon
Burroughs, John
Bussière, P G

C

Cadoret, J E
Campeau, O F

Cannon, L J
Caron, A P, M P
Caron, Hon R E
Carrell James
Casault, Hon L N, J C S
Casgrain, P B, M P
Cauchon, Hon Jos, M P
Cazeau, Rév C F, V G
Cazeau, Vincent
Chabot, Marcel H
Chalifour M
Champlain, Eugène de
Chaperon, J A E
Charest, Elzéar
Charlebois, J A
Chassé, Félix
Chauveau, Hon P J O
Cherrier, Benjamin
Chinic, Hon Eugène
Chinic, E N
Chouinard, Alfred
Chouinard, H J
Chouinard, H J J B
Chouinard, Mathias
Chouinard, P Z
Cloutier, Arsène
Cloutier, Charles
Collet, Rév C A
Connolly, Michael
Consigny, F X
Consigny, Napoléon
Cousin, Paul
Côté, Alphonse
Côté, Augustin
Côté, Chs Toussaint
Côté, Jean
Côté, Napoléon
Crémazie, Joseph

D

Damiens, Martin
Darveau, A F
Darveau, Joseph
De Blois, Pierre
Dechène, Edmond
Dechène, Frs M
Deguise, Gustave
De la Chevrotière, J O
Delâge, J B
Delagrave, Cyrille
De Léry, Hon A C
Delisle, P G
Demers, Harrisson
Derome, J B
Derome, Victor
Déry, Ed Joseph
Déry, Elzéar, A
Desbarats, W S
De Varennes, Ferd
Dion Alphonse
Dion, Arthur
Dion, Aurélien
Dionne, Ernest
Dorion, Eugène
Dorion, Isaac
Dorion, Joseph
Dorion, Napoléon
Doucet, Bruneau
Doucet, P A
Doyle, William
Drolet, Albert
Drolet, Edmond, E
Drolet, Gaspard
Drolet, Jacques
Drolet, Louis
Drouin, F X
Dubeau, J B Z
Duchesnay, T G, Lt-Col
Duprez, Edmond
Duquet, Cyrille
Durand, Ferd
Durand, Pierre
Dussault, Louis
Duval, George
Duval, Hon J

E

Emond, Michel

F

Fabre, Hon Hector
Faucher de St Maurice, Jules
Faucher de St Maurice, Narcisse
Fiset, L J C
Flynn, Edmond J
Fontaine, Joseph
Fontaine, J O
Fontaine, Louis
Fortier, Félix

Fortier, Dr J E
Fortier, Taschereau
Fortin, Thomas
Fournier, Hon T, J C S
Fraser, Auguste
Fréchette, Ls H, M P
Fréchette, Ovide
Frenette, Elzéar

G

Gaboury, Augustin
Gagnon, Chs A
Gagnon, Gustave
Gariépy, Alexis
Garneau, Didier
Garneau, Eugène
Garneau, Jos Henry
Garneau, Némèse
Garneau, Hon P, M P P
Gauthier, Ed C E
Gauthier, Frédéric
Gauvin, Chs Ed
Gauvreau, Etienne
Gauvreau, Ferd
Gauvreau, Léon A
Genest, Albert
Genest, F X
Genest, Olivier
Genest, P M A
Gervais, L B
Giard, A F
Giard, Dr Louis
Giguère, Dr J P
Gilbert, J B
Gingras, Cyrille
Gingras, Philippe
Giroux, Ed
Giroux, J Elzéar
Glackmeyer, Edouard
Globensky, Benj
Gouge, Pierre
Gourdeau, Alphonse
Gourdeau, Godfroi
Grenier, Joseph
Grenier, Hector
Grondin, Tancrède

H

Hamel, Adolphe
Hamel, Alphonse
Hamel, Charles N
Hamel Eugène
Hamel Ferdinand
Hamel, Joseph
Hardy, Alexandre
Hardy, Alphonse
Hardy, Joseph
Hébert, J B C
Hianveux, G A
Houde, Philippe
Hudon, Théophile
Huot, Abel
Huot, Edouard
Huot, L H
Huot, Philippe
Huot, Pierre Gabriel

J

Jacques, R
Jobin, Adolphe
Jobin, Paul
Jodoin, Isaïe
Jolicœur, P J
Joly, H G, M P P
Joncas, Charles
Joncas, Léger

L

Labrecque, Cyprien
Labrecque Cyrille
Labrecque, Magloire Alphonse
Lafrance, A
Lafrance, C J
Laliberté, J B
Lambert, Alexandre
Lamontagne, Louis
Lamontagne, P B
Langelier, Frs
Langelier, J C
Langlois, Charles
Langlois, Edouard
Langlois, Jean, M P
Lapointe, Arthur
Lapointe, George
Larivière, Thomas
LaRue, F Achille
LaRue, Dr F A H
LaRue, George
LaRue, Gilbert H

Lavallée, Jean
Laveau, Charles
Lavoie, Jos X
Lebel, Joseph
Leclerc, Alfred
Leclerc, N Théophile
Ledroit, Théophile
Lefaivre, George
Lefaivre, L C
Lefaivre, P F X
Lemay, L P
Lemelin, Jean
Lemieux, F X
Lemoine, Edouard
Lemoine, Gaspard
Lemoine Jules
Lepage, Thomas J
Lépine, George
Lesage, Siméon
Lesperance, Pierre
Lessard, Louis
Letellier, Alphonse
Levasseur, L N
Levasseur, Théophile
Lippens, Bernard
Livernois, Jules Ernest
Lyonnais, Joseph

M

Mackay, Pierre
Maguire, Dr W
Maheux, Eusèbe
Malouin, J A
Marcéau, Arthur
Marcou, Hector F
Marmette, Joseph E
Marois, J. B
Marsan, Antoine T
Martel, J B
Martineau, J Louis
Masson, T Timothé
Matte, Rodolphe
Mathieu, J O
McLean, John
Michaud, Chs R
Michaud, Ths Silvio
Montambault, D J A
Montigny, J O
Moreau, Edouard
Morissette, C A
Morissette, J F

N

Nadeau, Joseph
Nelson, T R
Nesbitt, Edouard
Noël, Léonidas
Normand, Fabien

P

Pampalon, Joseph
Panet, Hon Eugène
Paradis, Ls A
Patry, J Hilarion
Pelletier, C A P, M P
Pelletier, H Cyrias
Pepin, Joseph
Petitclerc, M
Picher, Aristide
Picher, F X
Plamondon, J Petrus
Plante D O
Plante, Félix
Poliquin, Joseph
Poston, George
Potvin, Thomas
Pourtier, Dr M
Proulx, J B Narcisse
Pruneau, J B

R

Rémillard, Ed
Renaud, J B
Rhéaume, A
Renfret, George
Robitaille, C N
Robitaille, L N
Robitaille, Ed.
Robitaille Dr O
Rochette, Léon
Rouleau, Fortunat
Rouleau, Joseph A
Rousseau, Edmond
Rousseau, Dr E
Rousseau, A B
Rousseau, L D O
Roy, Hon David
Roy, Dr F E
Roy, George
Roy Louis Joseph
Roy, Odilon
Roy, Thos. Etienne

S

Saucier, F X R
Savard, Amedée
Shehyn, Joseph, M P P
Simard, Dr L J A
Sirois, J B
Suzor, C T

T

Taché, E E
Tardivel, J M
Tarte, Israël
Taschereau, Mgr E A
Taschereau, Hon. J T, J C S
Taschereau, H T, M P
Taschereau, Linière
Tessier, Cyrille
Tessier, Félix
Tessier, Ulric jnr
Tessier, Hon U, J C S
Têtu, Horace
Têtu, Laurent
Thibaudeau, Alfred
Thibaudeau, Hon Isidore
Toussignant, J O
Trudel, Edouard
Trudel, Joseph
Turcot, Francis
Turcotte, Arthur J
Turcotte, H Adjutor
Turcotte, Israël
Turcotte, Louis P
Turcotte, Nazaire
Turgeon, Elie Zotique

V

Vaillancourt, A
Valin, P V
Vallerand, André
Vallerand, F O
Vallée, Dr Arthur
Vallée, L P
Vandry, Joseph
Vandry, Zéphirin
Varin, Arthur
Venner, Dr T A
Vézina, Adolphe
Vézina, George
Vézina, J B
Vézina, Ludger
Vincelette, M
Voyer, L N
Vocelle, Elzéar

W

Watters, G D
Wolfshon, Joseph

Membres Honoraires.

Hon M A Plamondon, J C S
Hon L B Caron, J C S
L'abbé H Verreau
M A Gérin-Lajoie
M J C Taché
M A Rameau (de Paris)
M F LePlay (de Paris)

Membres Correspondants.

L'abbé T A Chandonnet
M Samuel Benoit
M P Lafrance

TABLE DES MATIÈRES.

PAGE.

D'IBERVILLE, conférence donnée par M. P. J. Jolicœur... 5

LA CORVÉE DES FILEUSES (scène acadienne), conférence donnée par M. J. O. Fontaine... 27

LA POLOGNE, *ses origines, sa gloire, ses malheurs*, conférence donnée par M. H. J J. B. Chouinard... 39

ÉTUDES EXCLUSIVES ET ÉTUDES SPÉCIALES EN HISTOIRE NATURELLE, par M. l'abbé L. Provancher... 87

SIR GEORGE PRÉVOST, 1812, conférence donnée par M. Jean Blanchet... 99

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR L'ORNITHOLOGIE EN AMÉRIQUE, par M. J. M. LeMoine... 138

Rapport du Bureau de direction de l'Institut Canadien, par M. J. F. Belleau... 145

Rapport sur la Bibliothèque, par M. Louis P. Turcotte... 148

Liste des volumes ajoutés à la Bibliothèque en 1875... 149

Liste des revues et journaux... 157

Présidents honoraires et actifs de l'Institut Canadien depuis sa fondation... 157

Officiers de l'Institut Canadien pour 1875-76... 158

Liste alphabétique des membres actifs, honoraires et correspondants... 159

ANNUAIRE

DE

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC

1876

No. 3

SOMMAIRE.

SÉANCE DU CENTENAIRE DE L'ASSAUT DE QUÉBEC.

Introduction, compte rendu de la séance par H. J. J. B. Chouinard.

Invasion du Canada et siége de Québec, par les Américains, en 1775, par Louis P. Turcotte.

Mémoires et documents relatifs à la guerre de l'Indépendance, recueillis par Louis P. Turcotte.

Vision de Montgomery par Pamphile LeMay.

Discours par Henri T. Taschereau.

Madame de Maintenon, par P. J. Jolicœur.

SÉANCE DU CONCOURS D'ÉLOQUENCE.

Compte-rendu de la séance par H. J. J. B. Chouinard.

Discours par l'Hon. P. J. O. Chauveau.

Rapport du jury chargé d'examiner les compositions reçues au concours d'éloquence, Henri T. Taschereau, rapporteur.

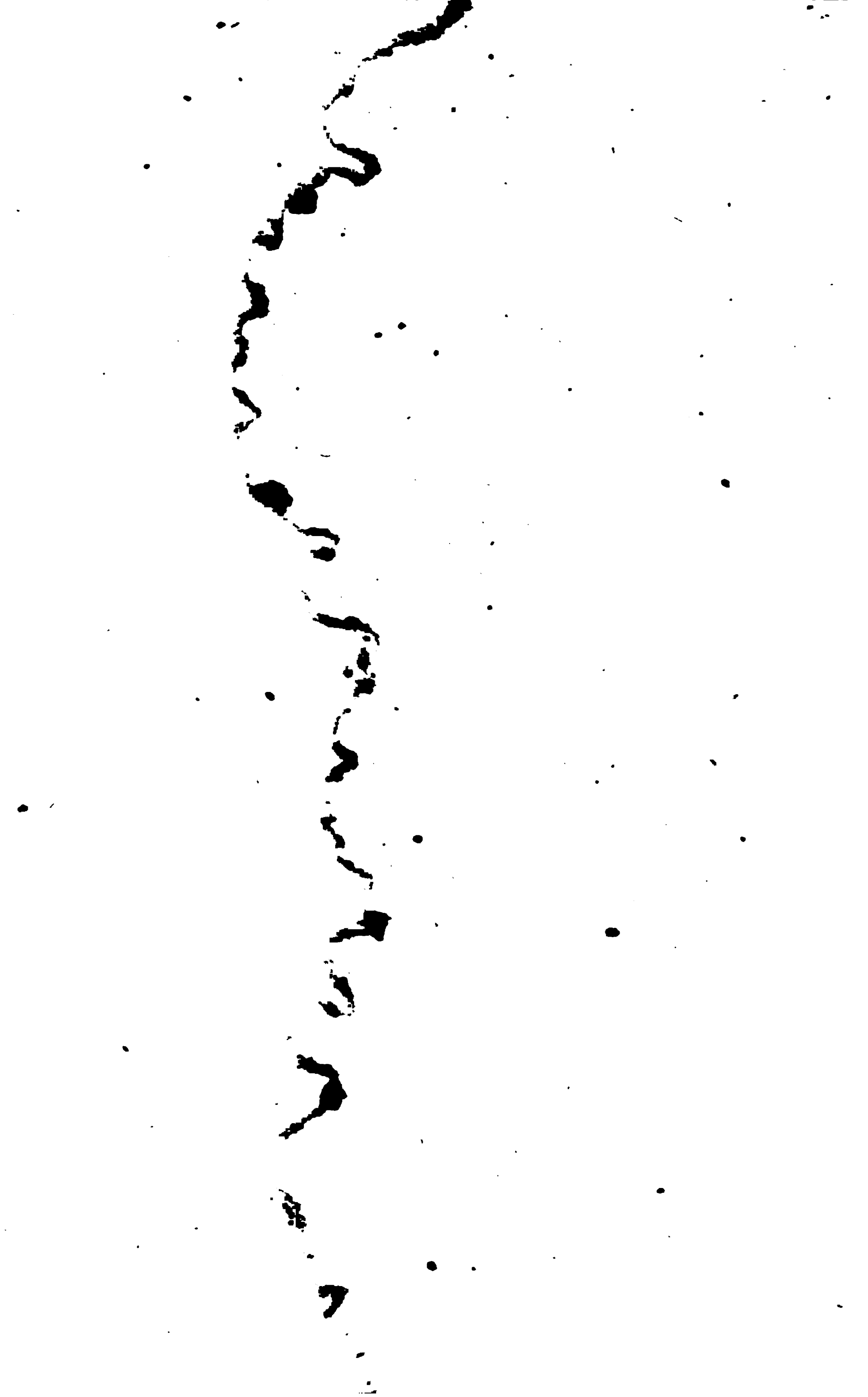
Pièce couronnée. Eloge historique de Christophe Colomb, par O. Fortier.

Appendice.

QUÉBEC

IMPRIMERIE A. CÔTÉ ET Cie

1876



ANNUAIRE

DE

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC

1876

No. 3



QUÉBEC
IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie

1876

AVANT PROPOS.

Le public accueillera sans doute avec la même faveur que les années précédentes ce nouvel annuaire; il y verra une preuve des services précieux rendus par l'Institut Canadien de Québec. Rien de plus varié et de plus intéressant que les pièces du Centenaire de l'Assaut de Québec et du Concours d'Eloquence lues dans deux séances solennelles qui font époque dans les annales de l'association. On a cru devoir y ajouter une série de documents relatifs à la guerre de l'Indépendance, mémoires inédits ou devenus rares, qui accompagnent le travail de M. Turcotte. L'Institut veut par là suivre le bel exemple donné, depuis nombre d'années, par la Société Littéraire et Historique.

Cet annuaire contient aussi une intéressante conférence de M. Jolicœur sur Madame de Maintenon, et les rapports des officiers qui font connaître l'état actuel de l'Institut. Les acquisitions de livres faite pour la Bibliothèque, l'augmentation du nombre des membres actifs, de la liste des journaux et revues déposés dans la salle de lecture, la publication des annales et la série des séances auxquelles le public a été admis sont une preuve que l'octroi généreux de la Législature est bien employé.

Pour plusieurs raisons, l'Institut s'est trouvé dans l'impossibilité de publier les autres causeries et confé-

rences données dans le cours de l'hiver dernier par nos meilleurs littérateurs. Nous nous empressons d'en donner la liste :

L'Expédition de l'Amiral Walker, conférence donnée par M. Faucher de St. Maurice, le 13 novembre 1875.

La société civile et la société religieuse, leurs rapports mutuels, conférence lue par M. l'abbé L. N. Bégin, le 24 novembre 1875.

Causerie sur l'Histoire Naturelle, donnée par M. l'abbé Provencher, le 13 janvier 1876.

Quelques réflexions sur la littérature dans la Province de Québec, conférence donnée par M. N. Legendre, le 16 février 1876.

Conférence sur le roman, donnée par M. l'abbé Côté, le 23 février 1876.

Essai sur le mauvais goût dans la littérature canadienne, lu par M. J. O. Fontaine, le 2 mars 1876.

Causerie sur l'histoire naturelle, donnée par M. l'abbé Provencher, le 30 mars 1876.

Causerie sur un voyage en Egypte, par le Dr. Arthur Vallée, lue le 28 avril 1676.

CENTENAIRE DE L'ASSAUT DE QUEBEC

PAR

LES AMÉRICAINS,

Le 31 décembre 1775.

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE SOLENNELLE DONNÉE
PAR L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC,
LE 30 DÉCEMBRE 1875.

INTRODUCTION.

Chez presque tous les peuples il a été d'usage de rappeler dans des fêtes solennelles la mémoire des événements les plus importants de leur histoire. Dans l'antiquité, les jeux célébrés tous les quatre ans à Delphes, à Corinthe, à Némée, à Olympie, rassemblaient tous les peuples de la Grèce. Passionnés pour tous les exercices du corps, ils y venaient pour applaudir au triomphe de leurs athlètes préférés, mais aussi pour entendre chanter, par la bouche des acteurs et des poëtes, la louange de leurs aïeux.

Avec quel enthousiasme ils acclamaient Pindare (1) quand il leur disait : " Ne laissez point éteindre le feu " divin qui embrase nos cœurs ; excitez toutes les espèces " d'émulation ; honorez tous les genres de mérite ; " n'attendez que des actes de courage et de grandeur de " celui qui ne vit que pour la gloire. "

Plus tard, Rome conquérante de l'univers, mais conquise par la civilisation grecque, offre au peuple-roi les mêmes spectacles. Au plus haut point de sa splendeur,

(1) Cité dans Barthélémy, Voyage du jeune Anacharsis en Grèce, édition F. Didot, page 264, Paris 1857.

mais quand déjà se manifestent les symptômes précurseurs de sa ruine, elle célèbre avec pompe le septième centenaire de sa fondation, et le plus aimé de ses poëtes, lui élevant dans ses vers " un monument plus durable que l'airain, " (1) rappelle avec une noble fierté " que " déjà son bras, dont la terre et la mer ont éprouvé la " puissance, déjà les faisceaux albains sont redoutés du " Mède ; " (2) et souhaite que le soleil..., à qui plaisent " les sept collines, ne voie rien dans son cours de plus " grand que Rome, (3) et que Rome et l'empire latin " atteignent aussi heureusement encore un autre lustre, " un autre siècle. " (4)

Loin de nous la pensée de comparer ces grandioses démonstrations d'un autre âge avec la fête plus modeste dont nous avons été les acteurs ou les témoins, et d'encourir justement le reproche que le chantre du " *Carmen Seculare* " fait à sa lyre " de réduire de grandes choses à la petitesse de ses accords. " (5) Nous rappelons ces brillants souvenirs pour nous autoriser d'illustres exemples, et faire ressortir davantage les motifs qui nous pressent de les imiter. Car, si à l'apogée de leur puissance, les fières républiques de la Grèce, si Rome, maîtresse de l'univers, jugeaient nécessaire de ressusciter le passé, nous avons bien plus de raisons de faire revivre les événements importants de notre histoire, nous les représentants de la race française en Amérique, qu'une étrange destinée a fait grandir au milieu des orages, comme nationalité distincte et séparée, environnés de populations différentes de la nôtre par le sang, la langue et les croyances religieuses, et qui, nous cernant de toutes parts, ont souvent menacé de nous engloutir.

C'est ce qu'ont bien compris les promoteurs de toutes ces fêtes dont Québec gardera longtemps le souvenir, quand furent tour à tour évoqués de la poussière des siècles l'ombre des guerriers de 1760, de nos sublimes missionnaires, de nos intrépides découvreurs, la grande

(1) Horace, odes, Livre III, 30e, traduction Patin, édition Charpentier, 1er vol. page 302.
(2) Ibidem, Carmen Seculare, page 431.
(3) Ibidem, page 427.
(4) Ibidem, page 433.
(5) Horace, odes, Livre III, 3, traduction Patin, 1er vol. page 202.

figure du premier de nos évêques, et dans des réjouissances d'un autre caractère, la lumière de l'enseignement théologique dans l'ancien monde, l'illustre Thomas d'Aquin.

Mais à peine avons-nous fini de chômer ces glorieux anniversaires, qu'une ère nouvelle nous apporte elle aussi des centenaires. Et les derniers échos de l'année qui vient de s'envoler, laissant derrière elle le souvenir des désastres financiers dont nous avons éprouvé le contre-coup, sont venus mourir au pied de nos falaises en jetant à la bise comme un glas funèbre le nom de Montgomery. Montgomery ! dont le plus brillant orateur irlandais de nos assemblées délibérantes, l'Honorable T. D'Arcy McGee, disait, en unissant son nom à celui de " Montcalm " au sang généreux comme le vin de la France, sa patrie ; " Wolfe, au courage indomptable, entreprenant comme " les habitants de son île natale,.........Montgomery ! le " dernier, peut-être le meilleur, à l'âme aussi grande que " sa cause, à l'honneur sans tache comme le poli de son " épée ! Trois fins tragiques ont ensanglanté tes rochers " escarpés, ô Québec ! Trois mémoires glorieuses les " couronnent comme d'une tiare ! De ces trois morts, " la sienne fut la plus triste, mais à cause de cela, sa " gloire est plus éclatante que la leur ! " (1)

Célébrer le trente et un décembre 1775, c'était rendre hommage aux glorieux défenseurs de Québec, et payer un juste tribut à la mémoire d'un illustre vaincu. Mais c'était en même temps ressusciter une époque féconde pour l'univers et pour nous en immenses résultats. Le premier coup de canon tiré par les rebelles américains avait détourné l'attention générale du théâtre ordinaire des grands événements, et tous les regards se portaient sur le drame émouvant qui se déroulait dans le Nouveau Monde ; d'un côté, l'enthousiasme de tout un peuple armé pour l'indépendance, le génie de Washington, la valeur de ses officiers, les souffrances et le courage de ses soldats, le désintéressement de ses patriotes, et l'indomptable énergie de ses représentants ; de l'autre, tout le poids de la puissance anglaise incapable de l'assujétir, les brillantes joutes oratoires du parlement britannique

(1) Cité dans le *Morning Chronicle* de Québec. No. du 31 déc. 1875.

divisé en deux camps sur la question américaine ; l'Europe étonnée de voir surgir un empire nouveau dans ces régions lointaines, mais prête à se réjouir de la défaite de l'Angleterre ; d'un côté, la France monarchique envoyant la fleur de sa noblesse servir en Amérique la cause de la démocratie, et les colonies anglaises s'aliénant, par leur fanatisme insensé, la masse des Canadiens Français ; de l'autre, nos pères, le cœur saignant encore des desastres et des humiliations de la conquête, sourds aux promesses du Congrès, aux appels de d'Estaing, pour rester fidèles à la cause de la monarchie, et devenant les plus fermes appuis du drapeau britannique qu'ils avaient combattu si longtemps : tels étaient les souvenirs qui se pressaient en foule dans la mémoire de ceux qui ont célébré le centenaire de l'assaut de Québec.

Le 29 décembre dernier, nos concitoyens anglais le chômaient par une brillante soirée au collége Morrin, sous les auspices de la Société Littéraire et Historique. Le lieutenant-colonel T. B. Strange et M. James M. LeMoine captivaient un nombreux et brillant auditoire, le premier en racontant en termes émus l'attaque de Près-de-Ville, où Montgomery reçut le coup fatal, et le second en nous faisant suivre pas à pas l'attaque du Saut-au-Matelot avec la science d'un érudit et les recherches patientes d'un antiquaire. Le président, M. James Stevenson, terminait la soirée par une appréciation générale des hommes et des choses de 1775, remplie de vues élevées et rendant justice à toutes les races comme à toutes les croyances. Après avoir admiré la disposition savante et appropriée des décorations qui ornaient les salles, et contemplé de précieuses reliques de cette époque, les invités s'en retournaient enchantés du succès de la soirée.

Le lendemain, trente décembre, l'Institut Canadien de Québec réunissait dans la Salle Victoria plus de sept cents invités, et rendait hommage à la mémoire des glorieux défenseurs de Québec en 1775, et de ce vaillant soldat qui, venu sous nos murs pour chercher la gloire souvent compagne de l'audace, ne trouva que la mort.

La salle était magnifiquement décoree. Ce qui frappait au premier abord, c'était l'aspect militaire de l'or-

nementation. La scène, avec ces pièces de canon (1) braquées contre l'auditoire, ces faisceaux de carabines, ces palissades de sabres entrecroisés, ces haches d'armes (2), ces étendards en lambeaux, noircis par la poudre, criblés par la mitraille (3), ce vieux sabre tombé de la main de Montgomery mourant (4), et se détachant sur le bleu sombre du drapeau constellé, attirait surtout les regards. Et tout cet appareil de guerre déployé en temps de paix, pour unir dans un même souvenir le vainqueur et le vaincu, donnait à la soirée un caractère inusité de grandeur. Tout autour de la galerie se déployait une draperie aux trois couleurs nationales, semée, de distance en distance, de bayonnettes étincelantes rayonnant autour d'un centre, ou disposées en éventail, et alternant avec d'élégantes inscriptions qui portaient les noms des principaux acteurs du drame de 1775 (5). Au-dessus de l'entrée, l'écusson de la province de Québec, entouré de drapeaux, surmontait la balustrade, tandis que de chaque côté de la salle, deux riches bannières (6), aussi entourées de drapeaux, couronnaient le centre de la galerie. Les sombres couleurs des étendards de France et d'Angleterre, étonnés, sans doute, de monter ensemble la garde auprès de ces jeunes et pacifiques emblêmes, en faisaient ressortir davantage l'éclatante blancheur. Un médaillon suspendu au-dessus de la scène rappelait la date de l'assaut de Québec : 31 décembre 1775.

L'excellente musique de la Batterie B ouvrit la séance en jouant l'hymne national "Dieu Sauve la Reine," au moment où Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec entrait avec sa suite, et prenait place à la droite du président de l'Institut Canadien,

(1) Pièces de cuivre, appartenant au département de la marine, et qu'on dit avoir servi pendant la guerre de 1812.

(2) Appartenant à la Société St. Jean-Baptiste de Québec.

(3) Le drapeau de Carillon, appartenant à M. Ls. G. Baillairgé, et deux drapeaux des milices de 1812, appartenant à l'honorable Ls. Panet.

(4) Ce sabre avait été recueilli à Près-de-Ville par M. James Thompson qui le transmit à son fils. Celui-ci le légua à son neveu, M. James Thompson Harrower, qui a confié à la Société Littéraire et Historique de Québec la garde de cette précieuse relique.

(5) Carleton, Montgomery, McLean, Caldwell, Le Comte Dupré, Nairne, Dambourgès, Bouchette, Barnsfare, Chabot, Dumas, Charland.

(6) La bannière principale de la Société St. Jean-Baptiste de Québec, et celle de la section de MM. les élèves externes du Séminaire de Québec.

M, J. F. Belleau. Déjà l'élite de notre société de Québec avait rempli l'enceinte. Les siéges d'honneur étaient occupés par Monseigneur l'Archevêque de Québec, Monseigneur Cazeau, l'honorable Président du Conseil Privé et Madame Cauchon, l'hon. Juge Taschereau et Madame Taschereau, l'hon. Commissaire des Travaux Publics et de l'Agriculture et Madame P. Garneau, Sir N. F. Belleau et Madame J. F. Belleau, l'hon. T. Robitaille, M. C. P., Son Honneur le Maire de Québec et Madame Murphy, M. le Grand-Vicaire T. E. Hamel, Supérieur du Séminaire de Québec et Recteur de l'Université-Laval, et le Lieutenant-Colonel Strange, Commandant de la Garnison. (1)

Après une brillante ouverture de Suppé, exécutée par la Bande, M. Louis P. Turcotte, déjà bien connu par les travaux remarquables dont il a enrichi notre histoire, a raconté dans une étude fidèle autant que complète les commencements de la Révolution Américaine, l'invasion du Canada, le siége de Québec et l'assaut livré dans la nuit du trente et un décembre 1775. Il ne nous appartient pas de juger cette œuvre, la plus importante, sans contredit, du volume dont nous écrivons l'introduction. Mais nous croyons que ce travail restera, et que son auteur a parfaitement réussi à faire apprecier la loyauté de nos ancêtres, l'importance et l'efficacité de l'aide qu'ils ont donnée à l'Angleterre pour repousser l'ennemi.

Dans l'ordre du programme venait ensuite un " quadrille canadien," par la Bande.

Pour reposer l'esprit de cette longue course dans le domaine de l'histoire, M. Léon Pamphile LeMay, notre poëte laureat, nous a déroulé sous le titre de " Vision de Montgomery " une de ces fictions brillantes qui hantent souvent l'imagination des poëtes. Ses vers souvent très-heureux, ses images saisissantes et la narration brillante de ce combat dans l'air entre des fantômes, lui ont mérité des salves d'applaudissements.

(1) On remarquait encore dans l'auditoire le Rév. M. Lagacé, Principal de l'Ecole Normale Laval, l'hon. H. Fabre et l'hon. P. Baillairgeon, sénateurs, Monsieur A. Lefaivre, consul de France, l'hon. G. Ouimet, le Rév. M. Fothergill, et MM. H. G. Joly, P. B. Casgrain, C. A. P. Pelletier, A. P. Caron, J. Shehyn, F. Rouleau, etc.

Un grand nombre de nos concitoyens anglais et irlandais assistaient à la séance.

A ce moment de la soirée, après une brillante fantaisie : " Les Prés St. Gervais, " sur la demande du Président, le lieutenant-colonel Strange a fait exécuter la " Marche funèbre de Montgomery, " par Hartman. Cette musique pleine de tristesse et de mélancolie, a vivement impressionné l'auditoire. On dirait les soupirs et les sanglots de la patrie américaine pleurant encore après un siècle la fin tragique et prématurée d'un de ses héros.

Alors parut M. Henri T. Taschereau, chargé du discours de circonstance. Sa parole éloquente, appréciant le passé avec le coup d'œil de l'homme d'etat, et le rattachant au présent par les allusions fines et délicates de l'homme d'esprit, a enlevé l'auditoire.

Quelques minutes plus tard, après un galop entraînant de Zécoff, la musique jouant " La Canadienne " et l'hymne national anglais " Dieu Sauve la Reine, " annonçait la fin de la soirée, la plus brillante que l'Institut Canadien de Québec ait enrégistrée dans ses annales.

Ceux qui ont vu ces démonstrations se les rappelleront longtemps, et l'histoire en perpétuera le souvenir. Mais elle redira aussi à la postérite les splendeurs d'une autre fête, plus riante que celles que nous venons de raconter. Elle dira comment, le trente et un décembre 1875, à l'heure du couvre-feu, la forteresse qui couronne le Cap aux Diamants fut envahie par une foule joyeuse, accourue à l'appel du soldat gentilhomme qui garde ses murailles, prêt à les défendre non seulement contre les attaques de l'étranger, mais aussi contre les ravages du temps, les froids calculs de la spéculation et le pic des démolisseurs. Elle dira tout : (1) les merveilles accomplies par les décorateurs, le soin jaloux qu'on avait mis à reconstruire le passé, la résurrection magique des principaux acteurs du drame de 1775, et des grandes dames et des personnages d'alors, dans des costumes reproduction fidèle des modes de ce temps-là ; les joyeux propos échangés par toutes ces bouches, qui s'efforçaient en vain de paraître centenaires ; puis, les groupes des danseurs et danseuses, cédant aux accords d'une musique entraînante, et em-

(1) Nous empruntons les détails qui suivent au compte-rendu du *Morning Chronicle* du 4 janvier 1876.

portés dans ces légers tourbillons, où les hommes les plus éloquents n'ont de paroles que pour louer l'esprit et la beauté ; et soudain...... cette foule bruyante s'arrêtant tout à coup, pour écouter un son lointain...... ; la voix du clairon et les roulements du tambour se rapprochant de plus en plus, et les tentures du salon, écartées par des mains invisibles, donnant passage à la garde fantôme guidée par l'intrépide sergent Hugh McQuarters, son uniforme encore couvert du sang d'un brave tombé dans la mêlée, tenant encore allumée dans sa main la mêche dont l'étincelle fut si fatale à l'infortuné Montgomery, et revenant demander pour lui et pour ses braves les honneurs d'un salut militaire, et au même instant les détonations formidables de l'artillerie répétées au loin par les échos, le firmament s'illuminant des couleurs des feux de Bengale et des fusées, comme pour rappeler aux habitants de Québec les angoisses du siége si courageusement enduré par leurs pères ; et, pour couronner toutes ces réjouissances, le lendemain, la garnison entière, en habits de fête, traînant avec elle des pièces de canon parées de rubans et de verdure, et visitant, au son de joyeuses fanfares, les lieux témoins des combats du 31 décembre 1775, et allant rendre à Montgomery les honneurs militaires à l'endroit même où, cent ans auparavant, des soldats anglais retrouvèrent, enseveli sous un linceuil de neige, son corps broyé par la mitraille. Voilà ce que racontera l'histoire.

H. J. J. B. Chouinard.

INVASION DU CANADA

ET

Siége de Québec par les Américains, en 1775,

PAR LOUIS P. TURCOTTE.

A pareil jour, il y a un siècle déjà, un événement remarquable se passait aux yeux de nos ancêtres, sous les murs de notre vieille cité, événement dont dépendait le sort du Canada. Tous les postes militaires étaient tour à tour tombés au pouvoir des Américains ; Québec seul reconnaissait la suprématie de l'Angleterre. Montgomery allait tenter un dernier effort pour assurer la conquête de cette forteresse redoutable et couronner son heureuse expédition. Mais la fidelité et la bravoure de nos ancêtres, Canadiens comme Anglais, devaient lui enlever cette gloire et conserver à la couronne britannique la possession de cette province.

C'est pour rappeler à votre souvenir cette page importante de nos annales que l'Institut Canadien vous a réunis dans cette enceinte. En répondant à son invitation, vous êtes venus rendre hommage aux braves qui ont défendu le drapeau britannique à cette heure de danger ; vous avez encore voulu affirmer votre loyauté envers l'Angleterre et montrer que vous êtes heureux d'appartenir à ce grand empire. L'Institut Canadien voit encore dans cette fête une démonstration toute patriotique qui rappelle à notre souvenir les brillants faits d'armes de nos aïeux. C'est ce que manifestent ces emblêmes et ces décorations militaires où figurent les drapeaux de Carillon et de Châteauguay, reliques précieuses qui guidaient nos pères aux champs de la gloire et de l'honneur.

Appelé à vous entretenir ce soir, je n'ai pas voulu vous parler seulement du combat dont nous célébrons le centenaire. Nous examinerons d'abord les causes et les

commencements de la guerre américaine, les événements dont le Canada a été le théâtre, et le rôle que nos ancètres y ont joué. Et nous verrons ensemble que si nous sommes aujourd'hui sujets britanniques plutôt qu'américains, nous le devons à la fidélité du clergé et de la noblesse, et aux braves défenseurs de Québec. (1)

La guerre de l'indépendance eut pour cause la résolution que prit l'Angleterre de taxer ses colonies de l'Amérique. Elle avait considérablement augmenté la dette nationale dans la lutte sanglante qui lui valut la conquête de la Nouvelle-France, et c'est pour protéger ses colonies et assurer leur prospérité qu'elle s'était engagée dans cette guerre. Aussi, suivant elle, le concours de son armée et de sa flotte méritait bien quelques sacrifices de leur part. Elle résolut, en conséquence, de retirer de ses colonies d'outremer certains revenus qui lui aideraient à supporter le fardeau de sa dette.

Dès 1764, la législature impériale imposa de nouvelles charges sur le commerce. L'année suivante, elle passa l'acte du timbre, taxe directe prélevée sur les contrats, les billets et autres documents.

A cette nouvelle, toutes les colonies, le Canada et

(1) Pour composer ce travail sur l'invasion du Canada par les Américains nous avons puisé aux sources les plus authentiques, consulté les archives de notre ville et nombre de documents historiques dont quelques-uns sont devenus très-rares ; nous avons enfin essayé de présenter une étude aussi complète que possible, en publiant certains faits peu connus ou entièrement ignorés. Nous devons mentionner d'une manière particulière le magnifique ouvrage de l'abbé Verreau, intitulé : "*Invasion du Canada.*" Les mémoires contenus dans ce volume avaient été presque tous recueillis et annotés par le Commandeur Viger. Mais M. Verreau a eu le mérite de les avoir publiés et enrichis de nouvelles notes. Ce volume doit être suivi de trois autres, et nous espérons que M. Verreau pourra bientôt compléter cette œuvre vraiment nationale.

Voici la liste d'un certain nombre de documents que nous avons consultés :

Les archives de l'Archevêché et du Séminaire de Québec.

Verreau, *Invasion du Canada*, contenant les mémoires de Sanguinet, de Badeaux, de de Lorimier et de Berthelot, et un grand nombre de lettres.

Les mémoires du Juge Henry, de Meigh, de Caldwell, de Thompson, de Finlay, etc.

Le journal d'un officier de la garnison de Québec, publié dans le 2e vol. de l'*Histoire du Canada* par Wm. Smith.

Documents relating to the colonial history of the State of New York.

Les histoires de Bancroft, Ramsay, Botta, Lossing, Palmer, Frost, etc.

l'Acadie exceptés, protestèrent énergiquement contre le droit de les taxer sans leur consentement. Elles virent dans la loi du timbre une atteinte à leurs droits de sujets anglais, un commencement d'oppression. En plusieurs endroits, le peuple surexcité s'opposa à l'exécution de la loi; à Boston, il détruisit les papiers des bureaux du timbre, et força les employés à résigner. Puis un congrès composé des délégués des colonies mécontentes s'assembla à New York, et exposa leurs griefs au roi et aux chambres dans des adresses fermes mais respectueuses.

Effrayé de cette attitude menaçante, le parlement rappela l'acte du timbre un an après son adoption. En 1767, il revint à la charge, et imposa des droits sur le thé, le papier et quelques autres articles. Cette nouvelle taxe souleva une opposition encore plus acharnée que la première, et occasionna des troubles sérieux. Les colons insistèrent plus que jamais sur le droit de prélever eux-mêmes leurs impôts, et résolurent de suspendre leurs relations commerciales avec la métropole.

Deux ans plus tard, la législature impériale apporta quelques modifications à sa politique, et rappela le droit sur tous les articles le thé excepté. Elle voulait par là conserver une simple apparance de suprématie. Cette demi-mesure ne donna pas satisfaction aux colonies. La Compagnie des Indes ayant expédié en Amérique plusieurs cargaisons de thé, les colons refusèrent de les recevoir ou les mirent dans des entrepôts. A Boston, cinquante personnes déguisées en sauvages, se rendirent aux vaisseaux et jetèrent le thé dans le hâvre. Ceci se passait en décembre 1773.

Ce fut avec la plus grande sévérité que le parlement anglais punit ce dernier acte. Il ferma le port de Boston, révoqua la charte de l'État du Massachusetts, puis il passa une loi par laquelle il protégeait les officiers qui se serviraient de la force jusqu'à tuer pour apaiser les émeutes. Enfin il adopta l'acte de Québec contre lequel les colons protestèrent parce qu'il étendait les limites du Canada et y maintenait la religion catholique.

Par ces mesures de rigueur, la métropole espérait ramener la Province du Massachusetts à l'obeissance et effrayer les autres colonies. Le contraire arriva. L'indi-

gnation des Bostonnais fut portée à son comble. Ils brûlèrent publiquement l'acte qui fermait le port de leur ville, et invitèrent les autres provinces à cesser toutes relations avec la mère-patrie. Partout ailleurs les colons leur montrèrent la plus grande sympathie, et décidèrent de soutenir leurs droits. Puis on fixa un jour de prières publiques, et on proposa une réunion de délégués de toutes les provinces.

Ce fut le 4 septembre 1774, jour mémorable pour les Américains, que s'assembla à Philadelphie le Congrès continental. Treize provinces y avaient envoyé des représentants.

Le Congrès commença par définir les droits des colonies. Il réclama l'indépendance législative, le privilége de prélever leurs propres taxes. Il approuva ensuite la conduite des Bostonnais, et décida de suspendre l'importation et l'usage des marchandises anglaises jusqu'à ce que la réparation de leurs griefs fût obtenue. Les délégués votèrent de plus une adresse au peuple anglais pour lui exposer de nouveau leurs plaintes, et une autre aux Canadiens afin de les engager à faire cause commune avec eux.

Partout les colons approuvèrent les décisions du Congrès, et montrèrent le plus grand enthousiasme à conquérir les libertés politiques. Tous furent decidés à les défendre même par la force des armes s'il était nécessaire. Dès lors ils organisent des corps de volontaires, et se mettent sur la défensive. Ce peuple traité avec indulgence jusqu'alors, habitué à se gouverner lui-même, est unanime à repousser l'oppression. Rien d'étonnant qu'il montre plus d'énergie maintenant qu'il compte 3,000,000 d'âmes, et que plusieurs années de paix l'ont rendu prospère et heureux.

Cependant, jusqu'à cette date (avril 1775), aucun de leurs hommes d'état n'avait eu l'intention de se séparer de l'Angleterre. Ils en vinrent à cette extrémité lorsqu'ils virent qu'elle persistait à employer la force pour les réduire à l'obéissance. La métropole regrettera bientôt cette politique, et lorsqu'elle voudra plus tard la changer, il ne sera plus temps. Déjà, d'après ses ordres, le gouverneur de New York, le général Gage, se préparait à prendre l'offensive, car la situation se compliquait

de plus en plus, les actes du gouvernement demeuraient sans vigueur, et ses troupes ne pouvaient plus obtenir ni vivres, ni argent. Toute entente était devenue impossible. Aussi les hostilités commencèrent-elles au mois d'avril 1775.

Le général Gage ayant envoyé des troupes pour détruire des bâtisses militaires à Concord, ce détachement rencontre à Lexington un corps de miliciens et le disperse, après avoir tué et blessé plusieurs rebelles. Arrivé au lieu de sa destination, il trouve les volontaires en plus grand nombre. Un combat sanglant s'engage, et se termine par la défaite des troupes anglaises. Telle est la première bataille de la révolution.

Dès lors, les colonies marchent à grand pas vers l'indépendance. Le Congrès continental s'empare de la direction des affaires. Le peuple prend partout les armes; les vieillards comme les jeunes gens, les riches comme les pauvres, tous se font un devoir de combattre, et leurs premières démarches sont de s'emparer des forteresses et des arsenaux.

Ce fut alors que les Américains du Nord projetèrent la prise de Ticonderaga ou Fort de Carillon, et des autres forts du Lac Champlain. Ces places, comme on le sait, sont la clef des communications entre le Canada et New York. L'argent était fourni par l'état du Connecticut. (1) Le colonel Allen, choisi pour exécuter ce plan, réunit 270 hommes, la plupart designés sous le nom de "Green Mountain Boys." Arnold vint bientôt se joindre à eux, et fut nommé commandant en second.

Le 9 mai, la petite armée atteignit le lac Champlain, vis-à-vis Ticonderaga. Allen traverse le lac avec 83 hommes, et envahit le fort pendant la nuit. Puis surprenant au lit le commandant Laplace, il lui ordonne de se rendre, sinon toute la garnison sera passée par les armes. Par quelle autorité agissez-vous, demande Laplace ? Au

(1) Ce furent Deane, Wooster, Parsons, Stevens et autres, qui projetèrent ce plan, et obtinrent de l'argent du Connecticut et le concours du colonel Allen. *Ramsay, American Revolution*, vol. 1er, page 226.

D'après l'historien Bancroft, Samuel Adam et Hancock eurent, le 29 avril, une entrevue secrète avec le gouverneur et le conseil du Connecticut pour promouvoir la prise de Ticonderaga qui avait d'abord été projetée par les *Green Mountain Boys*. Vol. 7, page 339.

nom du grand Jéhovah et du Congrès continental, répond Allen. Laplace veut en vain se récrier. A la vue de l'épée d'Allen suspendue sur sa tête, il livre le fort qui contenait cent pièces de canon, et se rend prisonnier avec la garnison composée de quarante-cinq hommes.

Le colonel Warner envoyé à Crown Point (Pointe à la Chevelure) surprend aussi la garnison de ce fort, et s'en empare sans perdre un seul homme. Un autre parti avait déjà occupé le fort de Skenesborough. (1)

Pour couronner cette expédition et obtenir un plein succès, il restait encore aux Américains à s'emparer d'un vaisseau du Roi, *La George*, ancré à Saint-Jean. Arnold s'acquitta de cette tâche avec célérité, et retourna avec le vaisseau, en apprenant l'arrivée prochaine d'un corps de troupes anglaises.

La nouvelle de cette invasion causa à Montréal une grande sensation. Un détachement de troupes, sous les ordres du Major Preston, fut aussitôt envoyé à la poursuite des Américains. Il rencontra le colonel Allen qui s'était rendu à Saint-Jean après le départ d'Arnold. Après une légère escarmouche, les Américains se retirèrent à Ticonderaga.

Ainsi furent pris sans résistance ces forts redoutables qui avaient coûté des sommes considérables, et arrêté sous Montcalm le progrès des armées anglaises.

Ce succès, au début de la guerre, fit naître la confiance dans l'esprit des Américains, et leur valut une quantité considérable de matériel de guerre pour organiser l'armée. Il leur assura de plus la possession des places fortes qui commandaient l'entrée du lac Champlain.

Le Congrès en session poursuivait la guerre avec la plus grande vigueur, et nommait Washington commandant en chef de l'armée. C'est alors que se livra la bataille Bunker's Hill, une des plus sanglantes de la guerre américaine, et que les Anglais gagnèrent après avoir été repoussés deux fois et avoir subi des pertes

(1) Les forts de Carillon ou Ticonderaga et de Crown Point avaient été abandonnés depuis la conquête; ce dernier était entièrement détruit en 1773 et Ticonderaga tombait en ruine. On venait d'y envoyer une garnison à la demande du gouverneur de New York. *Documents relating to the Colonial History of the State of New York*, vol. 8, page 395; *Palmer, History of Lake Champlain*.

sérieuses. Vers le même temps, Arnold proposa d'envahir le Canada ; il se faisait fort de le conquérir avec une armée de 2,000 hommes. Dans la prévision d'une attaque du général Carleton par le lac Champlain, le Congrès résolut de prendre l'offensive et de diriger deux corps d'armée vers des points différents. On comptait sur le petit nombre de troupes qu'il y avait dans le pays et sur le concours de la masse des Canadiens.

Le général Schuyler fut nommé commandant de l'expédition, avec le brigadier-général R. Montgomery pour le seconder. Il avait mission de faire une descente sur Montréal par le lac Champlain, après s'être emparé de Saint-Jean et des autres forts de la rivière Chambly ; puis, s'il réussissait, d'opérer sa jonction à Québec avec Arnold qui devait le rejoindre par les rivières Kennébec et Chaudière.

Au commencement de septembre, l'armée américaine vint débarquer à deux milles du fort Saint-Jean. Une bande de sauvages, commandés par les frères de Lorimier et le capitaine Deace, se porta à sa rencontre, et fit une attaque si vigoureuse que les Américains furent contraints de se retirer. (1)

(1) M. de Lorimier rendit des services importants pendant la guerre américaine ; il remplit avec honneur plusieurs missions difficiles.

Voici le récit du combat livré près de Saint-Jean, et que nous tirons de son mémoire intitulé : *Mes services pendant la guerre Américaine.*

" Quelques jours après le général Montgomerie vint paraître avec une flotte assez considérable, bâtiments, bâteaux, etc., et se retira au-delà d'une pointe où nos canons ne pouvaient rien faire, et fit son débarquement de 1,400 hommes. Sur le champ je fus ordonné d'aller m'opposer au débarquement accompagné du capitaine *Tisse* (Deace), de la rivière Mohawk, avec environ vingt-cinq des nations et 72 sauvages du Bas-Canada et mon frère. Il est à regretter que le major Prestonne n'ait pas fait marcher une compagnie du 26 ou 7e, et tous les Canadiens volontaires. Nous avançames donc en route touchant les petits bois si épais que nous ne pouvions pas voir l'ennemi plus loin de trente verges ; mais une petite rivière aux eaux hautes nous donna un découvert de huit verges. Le capitaine Tisse reçut une balle dans le gras de la cuisse, mon grand-chef franchit la rivière n'ayant pour arme qu'une lance et mon couteau de chasse, planta la lame dans le corps d'un Américain et en tua un autre avec mon couteau de chasse, et voulant expédier le troisième il reçut deux balles dans l'aine qui le mirent hors de combat.

" Enfin notre victoire fut si complète que nous fîmes rembarquer les 1,400 hommes à bord. Nous eûmes six Sauvages du Bas-Canada de tués et deux Mohawk, le capitaine Tisse la cuisse cassée et huit Sauvages blessés. J'eus l'honneur qu'il fut ordonner de chanter un *Te Deum* dans

Le lendemain, Schuyler se rendit à l'Ile-aux-Noix. Là, il publia une proclamation assurant les Canadiens que son armée n'avait pour mission que de combattre les troupes anglaises, qu'elle respecterait leurs personnes, leurs propriétés, et qu'elle désirait leur procurer les libertés des sujets anglais. Attaqué d'une maladie dangereuse, Schuyler laissa l'armée, et le commandement passa à Montgomery.

Avant d'examiner la conduite des Canadiens dans cette guerre, jetons un coup-d'œil rapide sur leur histoire depuis la conquête. Ce résumé est nécessaire pour nous expliquer la position qu'ils ont prise.

Quatorze années, à peine, s'étaient écoulées depuis que le sort des armes les avait soumis à leurs nouveaux maîtres. Affaiblis par une guerre désastreuse, en partie ruinés par la dévastation de leurs propriétés, et abandonnés par presque toute la noblesse et la classe instruite, leur situation d'abord avait été très-critique. Jusqu'en 1764, ils avaient été soumis au régime militaire. Ensuite un gouvernement civil avait été investi du pouvoir, et l'avait exercé d'une manière despotique. Dans le même temps, l'introduction des lois anglaises et l'administration de la justice, par des juges incompé-

toutes les églises de la province en remerciement à l'Etre-Suprême pour ce succès inattendu."

Voici une autre version de cet engagement donnée par un officier de l'armée continentale :

" Je vais vous donner un court aperçu des différentes escarmouches de l'armée du Nord. Après notre arrivée à l'Ile-aux-Noix, le Colonel Waterbury s'avança avec son régiment au pied du lac et commença à se retrancher, à un mille et demi de Saint-Jean, d'où il envoya un léger parti dans les bois, lequel fut attaqué par un certain nombre de réguliers et de sauvages. Dans cet engagement, le Colonel Waterbury eut huit hommes tués et six blessés. Du côté de l'ennemi, douze tués et plusieurs blessés, surtout des sauvages : le Major Hobby a été blessé. Après cela, les nôtres retournèrent à l'Ile-aux-Noix. Là, un parti de cinq cents hommes partirent de nuit pour Chambly par Saint-Jean. Nous nous avançâmes jusqu'au retranchement précédent où nous fûmes attaqués par l'ennemi : le feu fut assez chaud pendant six à huit minutes : à la fin, l'ennemi prit la fuite, et nous nous emparâmes de ses retranchements où nous demeurâmes jusqu'au matin, et comme le Fort était alarmé nous ne crûmes pas prudent d'avancer, et ainsi nous nous retirâmes à nos anciens retranchements de l'Ile-aux-Noix. Nous n'eûmes dans cet engagement ni blessés ni tués : nous sommes informés d'une manière assez probable que l'ennemi a eu onze tués et trois blessés." *Verreau, Invasion du Canada.*

tents et ignorant la langue française, causèrent aux Canadiens de nouvelles inquiétudes. Un autre grief était leur exclusion des emplois publics, car leur croyance ne leur permettait pas de prêter le serment du *test*.

On sait que le gouverneur Murray, par une conduite pleine de modération, adoucit les rigueurs de la politique anglaise ; il encourut pour cela la disgrâce de ses compatriotes. Par malheur, il était obligé de compter avec des conseillers et des fonctionnaires pour la plupart indignes de leurs charges. Aussi s'en plaignait-il dans un rapport au ministère.

Il devait être pénible pour la population canadienne, déjà au nombre de 70,000 âmes, d'être gouvernée par un petit nombre d'hommes encore étrangers à leurs coutumes et à leurs besoins politiques. Cependant les Canadiens souffraient en silence, et montraient peu de mécontentement, du moins d'une manière ouverte. Ils s'occupaient paisiblement de leurs affaires particulières, et peu à peu l'aisance revint avec les récoltes abondantes, en même temps que le commerce devenait florissant.

Le général Carleton, successeur de Murray dans l'administration de la Province, l'imita dans sa modération. Mais le régime civil ne pouvait subsister longtemps ; il ne plaisait pas plus aux Anglais qu'aux Canadiens. Les premiers demandèrent une Chambre d'Assemblée, et les Canadiens se contentèrent de réclamer le rétablissement de leurs lois et privilèges et les anciennes limites de la province.

A diverses reprises, on fit des enquêtes sur l'état du pays. Le Conseil d'État et le Bureau des Plantations s'occupèrent de ces rapports et des pétitions des habitants ; ils entendirent encore le témoignage du gouverneur et de plusieurs personnages du pays. L'Angleterre comprit enfin que le temps était venu de modifier sa politique et de se montrer plus libérale envers nos ancêtres, au moment où les autres colonies menaçaient de se séparer d'elle. C'est ce qu'elle fit par l'acte de Québec.

La nouvelle constitution reconnaissait le libre exercice de la religion catholique, rétablissait les lois civiles françaises, mais maintenait les lois criminelles anglaises. Elle agrandissait de plus les limites de la province, et ouvrait aux Canadiens l'entrée aux emplois publics.

Loin de nous la pensée d'approuver la constitution de 1774; elle laissait trop à désirer. Nous accorder le libre exercice de notre religion, le rétablissement de nos lois françaises, n'étaient que des actes de simple justice. Mais nous sommes porté à croire que sans l'insurrection des colonies anglaises, l'Angleterre nous les aurait également accordés. Toutefois, les Canadiens, assurés du bon vouloir de la métropole, se montrèrent satisfaits de l'acte de Québec. Le clergé et la noblesse témoignèrent de leur reconnaissance par leur attachement à la couronne britannique.

On assure que Carleton travailla beaucoup à faire adopter les clauses de la constitution favorables aux Canadiens. Il avait démontré aux ministres le tort causé par l'introduction des lois anglaises. Ce gouverneur aimait à rendre justice à nos ancêtres, il avait étudié leurs habitudes et leur caractère pacifique; et ne pouvait plus longtemps consentir à leur proscription. Aussi lorsqu'il composa le Conseil Législatif, sur les 23 membres de ce corps, en nomma-t-il huit choisis dans les rangs de la noblesse. (1) Il appela en outre plusieurs Canadiens à des charges judiciaires et à d'autres emplois, occupés auparavant par des Anglais. (2) Cette conduite noble, lui gagna l'affection de nos pères; il devint un de nos gouverneurs les plus estimés.

Doué de ces qualités du cœur, Carleton était en outre reconnu comme excellent officier. Il avait servi avec distinction dans la guerre de 1759 en qualité de briga-

(1) " Le 17 d'août 1775, dit Sanguinet, les membres de l'honorable Conseil Législatif de cette province s'assemblèrent au Château Saint-Louis, dans la ville de Québec, en conformité des ordres émanés de Son Excellence le Gouverneur Guy Carleton à ce sujet, en conséquence de la commission du Roy, qui nomme et constitue les Messieurs suivants, lesquels prêtèrent serment et prirent leurs places à la table, sçavoir:

L'Honorable H. T. Gramahé. Lieutenant Gouverneur, William Hey, Ecuyer, Juge en Chef, Hugh Finlay, Thomas Dunn, James Cuthbert, Colin Drummond, François Levêque, Edward Harrison, John Collins, Adam Mabane, Pécaudy de Contrecœur, Roch St. Ours Lechaillons, Charles François Lanaudière, George Pownall, George Allsopp, St. Luc de Lacorne, Joseph G. Chaussegros de Léry, Alexander Johnston, Conrad Gugy, Picotté de Belestre, Des Bergères de Rigauville, John Fraser."

(2) M. Claude Panet, fut nommé juge à Québec, M. R. O. Hertel de Rouville juge à Montréal; M. de Longueuil, devint inspecteur des milices, M. Dufy Desaulniers, colonel, M. St. George Dupré, major et commissaire des corvées.

dier-général, et avait combattu à la bataille des Plaines d'Abraham. Sa bravoure lui avait mérité les éloges des officiers supérieurs. En reconnaissance de ses services passés, il fut élevé au grade de major-général.

L'expédition de Ticonderaga et l'invasion du territoire canadien prirent le gouverneur par surprise. Il n'avait à opposer à l'ennemi que 800 soldats des 7e et 26e régiments. Il ne pouvait attendre de grand secours de la population anglaise ; elle comptait à peine 3000 âmes, et les mémoires du temps nous assurent qu'un bon nombre, mécontents de l'acte de Québec, montrèrent des sympathies aux Américains ou gardèrent la neutralité. Le sort de la colonie était donc entre les mains d'une population conquise quinze années auparavant par la force des armes, et qui avait été gouvernée avec peu de justice et de discernement.

Carleton cependant poussa les préparatifs de défense avec promptitude, dirigea une partie de ses troupes et de l'artillerie au fort Saint-Jean ; des détachements furent aussi envoyés à Satigan, à la Galette et à Saint-François. Il partit lui-même pour Montréal, où il arriva le 26 mai. (1)

Le 9 juin suivant, il proclama la loi martiale, et appela la milice sous les armes. Le clergé catholique seconda les vues du gouverneur ; déjà l'évêque de Québec, Mgr. Briand, avait écrit aux curés une lettre pastorale, en date du 22 mai, dans laquelle il engageait les catho-

(1) " La première démarche que le général Guy Carleton, après avoir appris que les Bastonnois étoient venus à St. Jean, fut de faire partir de Québec les troupes qui y étoient avec deux bâtiments chargés d'artillerie et de munitions—pour construire un fort à St. Jean. Il envoya un détachement de troupes à la rivière Chatigan (Satigan), un autre à St. François, et fit partir trente hommes de troupes pour La Galette, avec des ouvriers pour réparer le fort, et donna ordre également d'envoyer des charpentiers pour construire des navires à St. Jean. Ensuite de quoy il donna ordre aux troupes des Trois-Rivières ainsi que de Montréal de se rendre à St. Jean sous le commandement du Major Preston. Le Général partit luy-même pour Montréal où il arriva le vingt-six de May, au grand contentement de toute la ville.

" Les citoyens s'assemblèrent et furent luy faire une visite en corps qu'il reçut froidement, sans en sçavoir la cause. Il est vray qu'il pouvoit avoir quelques sujets de mécontentement contre quelques-uns qui se comportoient mal, mais le plus grand nombre s'étoient montrés bons et fidèles sujets, et ils l'étoient effectivement." *Sanguinet.*

Sanguinet, avocat de Montréal, a laissé sous le titre de *Témoin oculaire de l'Invasion du Canada*, une relation très-complète et très-intéressante de cette guerre.

liques à prendre les armes pour le roi et à se montrer de bons et fidèles sujets. (1)

Le clergé et la noblesse, dont les idées étaient essentiellement monarchiques, restèrent attachés à l'Angleterre. La classe bourgeoise et aisée suivit le même exemple. Tous étaient satisfaits de l'acte de Québec; ils y voyaient des garanties suffisantes pour leur religion et leurs propriétés. Un changement de domination ne devait, suivant eux, leur apporter aucun bien. En outre, ils avaient confiance dans le gouverneur qui avait su gagner leur estime et leur affection.

Une partie de la population de Québec et de Montréal se montra également empressée à défendre l'autorité.

(1) Voici ce mandement que nous avons trouvé dans les Archives de l'Archevêché, et que nous avons cru devoir reproduire au long :

" Jean Olivier Briand par la miséricorde de Dieu, et la grâce de St. siége, Evêque de Québec, etc. A tous les peuples de cette colonie, Salut et Bénédiction.

" Une troupe de sujets révoltés contre leur légitime Souverain qui est en même temps le nôtre, vient de faire une irruption dans cette Province, mais l'espérance de s'y pouvoir soutenir que dans la vue de vous entrainer dans leur révolte, ou au moins de vous engager à ne pas vous opposer à leur pernicieux dessein. La bonté singulière et la douceur avec laquelle nous avons été gouvernés de la part de Sa Très-Gracieuse Majesté le Roi George III, depuis que par le sort des armes nous avons été soumis à son empire ; les faveurs récentes dont il vient de nous combler, en nous rendant l'usage de nos lois, le libre exercice de notre religion, et en vous faisant participer à tous les privilèges et avantages des Sujets Britanniques, suffiraient sans doute pour exciter votre reconnaissance et votre zèle à soutenir les intérêts de la Couronne de la Grande Bretagne. Mais des motifs encore plus pressans doivent parler à votre cœur dans le moment présent. Vos sermens, votre religion vous imposent une obligation indispensable de défendre de tout votre pouvoir votre patrie et votre roi. Fermez donc, chers Canadiens, les oreilles, et n'écoutez pas les séditieux qui cherchent à vous rendre malheureux et à étouffer dans vos cœurs les sentimens de soumission à vos légitimes supérieurs, que l'éducation et la religion y avait gravés. Portez-vous avec joie à tout ce qui vous sera commandé de la part d'un Gouverneur bienfaisant, qui n'a d'autres vues que vos intérêts et votre bonheur. Il ne s'agit pas de porter la guerre dans les provinces éloignées ; on vous demande seulement un coup de main pour repousser l'ennemi, et empêcher l'invasion dont cette Province paraît menacée. La voix de la religion et celle de vos intérêts se trouvent ici réunies et vous assurent de votre zèle à défendre nos frontières et nos possessions.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes, et la signature de notre secrétaire le 22 Mai 1775.

† J. OL. EVÊQUE DE QUÉBEC,
Par Monseigneur.
F. Perrault, Ptre., Secrét.

Dans un bon nombre de paroisses, surtout dans celles du nord du district de Montréal, les habitants finirent par prendre les armes. Au mois d'octobre, on en vit douze cents se rendre à Montréal.

A l'arrivée de l'armée américaine devant Saint-Jean, il y avait déjà dans cette place 150 Canadiens commandés par M. de Bellestre et M. de Longueuil. C'était en partie des nobles et des négociants riches qui n'avaient pas craint d'abandonner leurs familles et leurs propriétés pour voler à la défense de la frontière.

Cependant la masse de la population canadienne restait indifférente à la lutte. Ni la proclamation du Gouverneur, ni la circulaire de l'Évêque ne purent la décider à prendre les armes. Les Canadiens regardaient le conflict comme une querelle de frères dont ils connaissaient bien peu la cause. Dans les Anglais et dans les Américains, ils voyaient également des ennemis de leur religion et de leur nationalité. Comme nous avons essayé de le démontrer, il y a un instant, le gouvernement, jusqu'en 1774, n'avait rien fait pour gagner leur affection, et l'acte de Québec qui venait à peine d'être promulgué, ne leur était presque pas connu. Un bon nombre se rappelaient encore que lors de la conquête, les Anglais avaient exigé d'eux ou de leurs pères une stricte neutralité, et se croyaient tenus de garder la même conduite dans cette guerre.

Plusieurs autres causes contribuèrent à cette abstention : la nomination de quelques officiers impopulaires, les injustices commises dans la distribution des grades, et surtout la conduite hautaine de certains seigneurs. (1)

(1) M. Sanguinet donne les détails suivants sur la nomination des officiers :

" En conséquence de cette proclamation (du Gouverneur), M. Dufy-Desauniers fut nommé Colonel, M Neveu-Sevestre Lieutenant Colonel, et M. St. George Dupré Major des milices du district de Montréal, à qui il donna les pouvoirs de rétablir la milice et de nommer des officiers. Ces trois Messieurs commencèrent à faire des injustices, par favoriser leurs familles et leurs amis, de manière que les anciens Lieutenants de milice, ils en firent des Enseignes, et des personnes qui n'avaient jamais été dans les milices des Capitaines, et laissèrent plusieurs anciens officiers qui n'eurent point de places. Cela fit nombre de mécontents. Toute la ville de Montréal murmuroit, et pour comble de malheur la populace refusoit de se mettre en milice, sous prétexte que le Colonel Templere leur avoit promis qu'ils se formeroient en compagnies de trente hommes,

Ces derniers prétendaient avoir le droit de les contraindre au service militaire, et voulurent l'employer avec rigueur. Ainsi M. Lacorne, jeune officier de 22 ans, souleva le mécontentement de ses censitaires par son arrogance, et il alla jusqu'à frapper ceux qui lui résistaient le plus. (1) Les memoires de M. Mazères nous rapportent aussi la conduite impérieuse de M. Deschambault dans sa seigneurie de Chambly et de M. Cuthbert à Berthier. Les Canadiens voulaient bien respecter leurs seigneurs et remplir toutes leurs obligations de censitaires, mais ils leur niaient le droit de commander le service militaire.

Ainsi, tout ce qu'on put obtenir des Canadiens, et cela

et qu'ils auroient la liberté de nommer leurs officiers. Tout ceci se passoit sous les yeux du Gouverneur. Malgré les représentations qui luy furent faites, il ne voulut y avoir aucun égard ; au contraire, il fit expédier les commissions pour ceux qui avoient été nommés par Messieurs Dufy-Desauniers, Neveu-Sevestre et St. George-Dupré. A Québec, Messieurs Voyer, Colonel, Dumont, Lieutenant-Colonel, et Dupré l'aîné, Major.

" Dans ce moment critique, les mauvais sujets n'épargnoient point leurs peines pour indisposer le peuple et y mettre la confusion. Ils répétoient continuellement qu'ils avoient eu raison de prévenir les Canadiens, qu'ils auroient le gouvernement françois, et qu'ils seroient sujets aux lettres de petit cachet. Cependant le Général Guy Carleton n'ignoroit point tous ces discours séditieux, mais il ne fit aucune démarche ny punition pour en arrêter les progrès. Il fit envoyer des ordres dans les campagnes pour rétablir la milice, et mettre les habitants en compagnies. Il s'y commit également des injustices et la majeure partie des habitants se trouvèrent mécontents, et même plusieurs paroisses ne vouloient point recevoir leurs officiers. Si les milices eussent resté sur l'ancien pied lors de la conquête du Canada au lieu d'avoir fait des Baillis, il y auroit eu beaucoup moins de difficultés. En outre, plusieurs marchands anglois qui étoient à Montréal refusèrent de se former en compagnie et de servir comme miliciens, mais William Hey, Ecuyer, Juge en chef, qui étoit à Montréal depuis peu de jours, leur fit une remontrance qui fit un bon effet, comme étant obligés de donner l'exemple aux Canadiens. Alors ils se soumirent la plus grande partie. Le Général passa les milices de la ville en revue, où les Canadiens luy témoignèrent avoir beaucoup de satisfaction de servir sous ses ordres, et ils paroissoient bien disposés à remplir leurs devoirs, et à repousser les Bastonnois, s'ils faisoient une nouvelle tentative dans la province.

" Le Général envoya dans les campagnes plusieurs jeunes gens, plus étourdis que sages, pour passer les milices en revue. Le Sr Lacorne fut envoyé à Terrebonne pour cet effet. Tous les habitants assemblés témoignèrent de la répugnance à se mettre en milice, parce qu'un d'entr'eux leur avait lu la lettre du Congrès en date du 26 Octobre 1774. "

(1) Voir les mémoires et documents sur la guerre américaine publiés à la suite de cette conférence, note A.

grâce surtout à l'influence de clergé, fut de rester tranquilles chez eux. C'était déjà beaucoup que de résister aux séductions et aux promesses des Américains. Quelques miliers d'entre eux eussent-ils favorisé les dessins du Congrès, et le Canada était à jamais perdu pour l'Angleterre.

D'un autre côté, les Américains avaient tout fait pour gagner nos ancêtres. (1) Leurs agents répandus dans les villes et les campagnes, avaient distribué les adresses du Congrès. Dès le debut, les marchands les plus riches et les plus influents devinrent leurs auxiliaires, et firent de la propagante chez le peuple. On cite, entre autres, M. François Cazeau, riche négociant de Montréal, qui était

(1) " Dans le mois de Février, dit Sanguinet, le Congrès envoya des députés *incognito*, pour conférer avec les marchands des villes de Québec et de Montréal, pour entrer dans la conspiration, sous prétexte d'acheter des chevaux. Il y eut une assemblée à Montréal, les choses s'y passèrent secrètement. Les députés auroient désiré que les Canadiens eussent été de l'assemblée, mais il n'en fut pas un seul, et les marchands anglois de Montréal leur dirent qu'ils sçavoient que les Canadiens ne vouloient point entrer dans l'union proposée. Effectivement le plus grand nombre prit le parti de la neutralité, sous prétexte qu'ils avaient fait serment de ne point prendre les armes contre les anglois. Il étoit de la politique de les entretenir dans cette opinion ; c'est à quoy les mauvais sujets ne manquoient pas.

" Par l'impunité de toutes ces démarches nocturnes, la ville de Montréal fut bien vite remplie d'espions qui avoient correspondance avec plusieurs marchands anglois de Montréal et de Québec. Enfin ils combinèrent à faire leur entreprise sur la province de Québec ; il leur étoit d'autant moins difficile qu'ils étoient assurés de la disposition de la plus grande partie des habitants, ils sçavoient en outre tout ce qui se passoit dans la province, le peu de troupes qui y étoit. Un grand nombre de marchands anglois se montrèrent publiquement dévoués en faveur des Bastonnois par leurs discours et cherchaient à soulever le peuple et à mettre la confusion."

Dans une autre page, le même auteur raconte l'incident suivante :

" Le premier May 1775, les mauvais sujets commencèrent à insulter le buste de Sa Majesté qui était sur la place de la haute ville à Montréal. On trouva le matin le buste barbouillé de noir avec un chapelet de patates passé dans le cou et au bout une croix de bois avec cette inscription—VOILA LE PAPE DU CANADA ET LE SOT ANGLOIS. Aussitôt le Général Guy Carleton, Gouverneur de la Province à Québec, fut instruit de l'insulte faite au buste de Sa Majesté. Les Canadiens indignés et mortifiés d'une telle insulte, à quoy ils ne s'attendoient pas, eurent quelques difficultés avec plusieurs anglois à ce sujet. Monsieur de Belestre, ancien capitaine et chevalier de St. Louis, fut frappé par un nommé Frinke, et le Sr Lepailleur par le nommé Solomon. Il y avoit quelques indices que c'étoient des Juifs et des mauvais sujets anglois qui avoient commis cette insulte, sans qu'on ait pu découvrir les criminels."

très-influent parmi les sauvages ; M. Ths. Walker, (1) qui agit d'une manière si ouverte, que le gouverneur finit par le mettre en prison, et M. James Price, qui se chargea, sans autorisation, de la défense des intérêts canadiens auprès du Congrès. (2)

Dans leurs proclamations, les Américains faisaient sonner bien haut les avantages de la liberté et de l'exemption des taxes. Suivant eux, la différence de religion ne devait pas empêcher les Canadiens de s'unir à eux. Ils exposaient en outre les défauts de l'acte de Québec, les invitaient à defendre ensemble des droits communs et à envoyer des délegués au Congrès. (3) Ils espéraient toujours voir nos pères, mécontents des injustices commises prêter leur concours. Mais ces adresses, quoique rédigées avec modération, n'eurent pas le résultat désiré. En vain les Américains proclamaient-ils qu'ils n'étaient pas les ennemis de la religion catholique, les Canadiens connaissaient les sentiments contraires exprimés dans leur lettre du 5 Sept. au peuple anglais. Ils avaient alors

(1) " Thomas Walker, marchand de Montréal, qui demeurait à l'Assomption, employa tous les moyens pour faire révolter les habitants tant de cette paroisse que de celles voisines. Il fit pour cet effet plusieurs assemblées, il avait même des correspondances avec les Bastonnais. " *Sanguinet.*

(2) " James Price qui étoit un marchand de Montréal et qui y avoit fait sa fortune, étoit parti dès le printemps pour la Nouvelle Angleterre, sans doute pour conférer avec ses amis sur le plan qu'il conviendroit pour attaquer le Canada. Il arriva à Montréal après la prise de Carillon et de la barque à St. Jean. Il assura les Canadiens que le Congrès étoit mortifié de l'insulte qu'Arnold et Allein avoient faite au Canada, que le Congrès les avoit mandés pour les faire punir, il apporta une lettre du Congrès pour tranquiliser les Canadiens. Tout ceci n'étoit qu'un jeu et que pour mieux tromper les Canadiens, puisque les Provinces-Unies levoient des troupes dans ce temps, pour faire une expédition dans la province de Québec. Le Général interrogea James Price pour tâcher de connaître la vérité, mais il fut également trompé. Il obtint la permission pour descendre à Québec, où il resta quelque temps. Après s'être assuré de la disposition des mauvais sujets de la province et avoir pris toutes les connaissances qu'il désiroit, il déserta et se rendit à Boston et de là au Congrès où il rendit compte de sa mission et de l'état où il avoit laissé la Province de Québec.

" Le Sieur Levingston, père, qui demeurait près du faubourg des Récolets avait une correspondance exacte avec les Bastonnois par le moyen des Sauvages, et qui leur apprenait tout ce qui se passait à Montréal, son fils qui commandait un parti Bastonnois entraina ses deux autres frères du consentement de leur père, dans son parti."—*Sanguinet.*

(3) Voir la proclamation du Congrès à la note B des mémoires et documents sur la guerre Américaine.

reproché au gouvernement britannique d'avoir rétabli les lois françaises et reconnu la religion catholique, "religion, disaient-ils, qui avait fait, en Angleterre, couler des fleuves de sang, avait semé l'impiété, la bigoterie et la persécution, et porté dans chaque partie du monde le meurtre et la rebellion." Ce langage fanatique était une faute grave de la part du Congrès. Aussi contribua-t-il pour beaucoup à assurer la neutralité de la masse des Canadiens, tandis qu'un bon nombre se déclaraient royalistes.

Quelques centaines de Canadiens seulement embrassèrent la cause du Congrès. Ils furent pour cela désignés sous le nom de *congréganistes*, par les amis du gouvernement. Si l'on excepte les marchands, ils appartenaient presque tous à la classe agricole et industrielle, et résidaient dans les villes et dans les paroisses de la rivière Chambly.

Carleton, n'ayant pas réussi à lever en masse la milice canadienne, essaya de former des corps de volontaires, et pour cela offrit des octrois de terre. Quelques centaines seulement acceptèrent ces avantages. (1) Il s'adressa ensuite aux sauvages et s'efforça de les convaincre qu'il était de leur intérêt de faire cause commune avec lui. Il en gagna plusieurs centaines, malgré les tentatives contraires faites par M. Cazeau et autres partisans des Américains. Le colonel Guy Johnston en reunit cinq à six cents des diverses nations. Mais leur zèle fut de peu de durée. Ils se débandèrent au mois d'octobre, lorsqu'ils virent l'avantage passer du côté des Américains.

Quand Montgomery parut devant Saint-Jean, Carleton était déjà assez bien preparé. La garnison de ce fort, commandée par le Major Preston, se composait de 300 réguliers, de 150 volontaires canadiens, et d'un petit nombre de sauvages. Ce fort quoique en mauvais ordre, était défendu par une bonne artillerie. Carleton devait aller au secours de la garnison avec la milice de Montréal et les volontaires que le Col. McLean devait amener de Québec.

Montgomery commença le siége de Saint-Jean, le 17

(1) Nous sommes porté à croire qu'un seul régiment, le Royal Emigrant du col. McLean, se forma avec ces conditions.

septembre. (1) Il venait de recevoir un renfort qui portait son armée à 1500 hommes environ. Le nouveau général, irlandais de naissance, était un officier distingué, idole de ses soldats. Entré dans l'armée anglaise en 1756, il avait combattu à Louisbourg, suivi ensuite l'armée du général Amherst, chargée en 1759 de la conquête des forts du Lac Champlain. Plus tard, on le retrouve dans les Indes Occidentales, où il est élevé au grade de capitaine. En 1772, ayant abandonné le service militaire, il se fixa aux Etats-Unis, et il s'y livra à l'agriculture. Au commencement de la révolution, il embrassa la cause des Américains qui le déléguèrent au premier Congrès de New York, et peu après le nommèrent brigadier-général dans l'armée.

Montgomery, érigea une batterie du côté nord du fort Saint-Jean. Un détachement de volontaires et de soldats sortit pour s'opposer à ces travaux. Il y eut une escarmouche assez serieuse pendant laquelle les assiégés perdirent deux soldats et M. Beaulieu des Ruisseaux. Comme les munitions manquaient aux Américains, le siége fit d'abord peu de progrès. Ils se rendirent maîtres de toutes les campagnes du sud, et établirent un camp à Laprairie et un autre à Longueuil, et toute com-

(1) "Quand M. Longueuil fut rendu à Saint-Jean, il eut ordre d'aller passer la nuit à deux milles du fort avec trente des volontaires. Les Bastonnois, qui s'étoient retirés à l'Ile-aux-Noix après le combat avec les Sauvages, revinrent cette même nuit en berges pour prendre possession des retranchements qu'ils avoient faits quelques jours auparavant à l'endroit même où M. de Longueuil et les trente volontaires étoient logés. Ils crurent qu'ils ne pourroient point soutenir aux Bastonnois. Etant trop peu de monde—ils les abandonnèrent. Mais par réflexion les Sieurs Perthuis, de la Bruère, Campion, et un sauvage abénakis, entrèrent dans une petite maison qui était dans les retranchements, pour y faire du feu pour se chauffer. Messieurs de Boucherville, et de la Magdeleine restèrent dehors de la maison en faction, et le restant des volontaires s'embarquèrent dans un bateau pour faire en sorte de découvrir les Bastonnois, mais ils étoient sur leurs talons sans qu'ils s'en apperçussent, car la maison étoit investie quand le Sieur Perthuis et les autres voulurent en sortir. Le Sieur Perthuis, interprète des Iroquois fut tué, avec le sauvage abénakis, le Sieur de la Bruère eut les bras cassés et le Sieur Campion se sauva sans aucun mal. Les volontaires qui étoient dans le bateau voulurent aller leur donner du secours, mais ils furent fusillés par les Bastonnois, sans qu'il y eût personne de tué ny blessé. Après cette petite action les Bastonnois, au nombre de douze à quinze cents—vinrent se camper auprès des retranchements de St. Jean, pour l'assiéger. Dès lors les Sauvages se retirèrent dans leur village."

Sanguinet.

munication entre Montréal et Saint-Jean fut dès lors interrompue. (1)

Les Américains, sachant que la ville de Montréal était mal défendue, tentèrent de la surprendre, comptant pour réussir sur le concours des mécontents. Le 24 septembre, le Col. Allen traversa de Longueuil avec 150 hommes. A cette nouvelle, les citoyens prirent d'eux-mêmes les armes. Le général Carleton permit à 200 volontaires canadiens, à une trentaine d'anglais et à quelques réguliers d'aller à leur rencontre. Ils trouvèrent les Americains à la Longue-Pointe et les attaquèrent avec vigueur. Pendant une demi-heure le combat fut vif. Les Américains eurent cinq hommes tués et plusieurs blessés. Ils commençaient déjà à retraiter, lorsque les nôtres les cernèrent du côte du bois et firent prisonniers le Col. Allen et 36 soldats. Ce succès ne fut pas obtenu sans des pertes sérieuses de notre côté. Le major Carden et M. Paterson, marchand, blessés grièvement, moururent peu après. Un canadien et un soldat furent aussi tués. Carleton comptait si peu sur la victoire, qu'il se tenait prêt à s'embarquer avec ses officiers sur les navires, si les citoyens étaient repoussés. (2)

(1) " Les Bastonnois, dit Sanguinet, mirent un camp au fort de La Prairie de la Magdeleine et un autre au fort de Longueuil. Par ce moyen ils avoient la facilité de courir toutes les campagnes du sud jusqu'à Sorel. Malgré l'invasion des Bastonnois dans toutes les côtes du sud, tout paroissait aussy tranquille à Montréal que si nous eussions été dans une profonde paix. Cependant les citoyens de Montréal voyoient avec douleur que le Général faisait embarquer dans les navires qui étoient mouillés devant la ville, toutes les vivres du Roy, le bagage des troupes qui étoient à St Jean. Tout étoit disposé à partir pour Québec à la première alerte. Il n'y avait plus de communication dans les campagnes du sud, et même on ignorait ce qui s'y passait. L'on vit la ville se remplir d'étrangers qui arrivoient tous les jours sous le titre de marchands, quoiqu'ils fussent réellement des officiers des Bastonnois qui avoient bloqué les retranchements à St. Jean, qui étoient conséquemment autant d'espions."

(2) Extrait du *Mémoire de Sanguinet :*
" Nous étions dans cette situation au 24 Septembre 1775, quand Allein, un chef des Bastonnois, avec environ cent cinquante hommes du camp de la Pointe-Olivier, traversèrent de Longueuil au Courant Ste. Marie près Montréal à dix heures du soir. Il se logea chez plusieurs habitants. Dans la nuit Allein, Loizeau et Dugand, vinrent dans plusieurs maisons du faubourg de Québec, particulièrement chez Jacques Roussain qui était passager de la ville à Longueuil, qui leur prêta des canots pour leur aider à traverser une partie des Bastonnois qui étoient encore au fort de Longueuil Il fut même les voir à Ste. Marie avec sept

Ce succès encouragea beaucoup la population de Montréal, et réveilla le zèle des habitants. Ces derniers arrivèrent à Montréal les jours suivants en grand nombre. Au commencement d'octobre, on en comptait 1200 auxquels le gouverneur distribua des armes. (1) La milice

ou huit autres. Le Général Guy Carleton, ainsy que les citoyens de la ville, ignoroit que les Bastonnois fussent si près de la ville, jusqu'au vingt-cinq, à neuf heures du matin, qu'un nommé Deshotel, qui alloit à sa terre à la distance d'une lieue plus bas que Montréal, qui vit les Bastonnois dans plusieurs maisons; alors il revint aussitôt par les champs pour avertir la ville. Dans l'instant l'on ferma les portes et l'on fit battre la générale. Aussitôt les citoyens canadiens et anglois de la ville se rendirent dans le Champ-de-Mars avec leurs armes. et de là à la cour des casernes pour prendre des balles et de la poudre pour aller repousser l'ennemi. Cette démarche se fit d'eux-mêmes, sans avoir reçu d'ordre, ny même de permission du Général. Pendant ce temps l'on vit plusieurs personnes, et surtout le Colonel Jamson (Johnston), Surintendant des Sauvages, Clause et toutes les femmes et enfants des officiers qui, avec leur bagage, s'embarquèrent dans les navires qui étoient mouillés devant la ville.

" Les citoyens sortirent de Montréal au nombre d'environ trois cents canadiens et trente marchands anglois. Le reste des marchands anglois ne voulurent point y aller. C'est là où on reconnut le plus ouvertement les traîtres. Il sortit aussitôt de la ville environ trente hommes de troupes. Les Bastonnois se replièrent dans une maison et une grange, et commencèrent à tirer. Le feu fut vif de part et d'autre. Des Canadiens cernèrent les Bastonnois du côté du bois, et leur coupèrent chemin. Il fut fait prisonniers dans cette action environ trente-six Bastonnois avec Allein qui était leur chef. Il y en eut plusieurs de blessés et tués, et le reste prit la fuite. Nous eûmes le Major Carden qui fut blessé, et le Sr. Alexandre Paterson, marchand de distinction, qui sont morts de leurs blessures ; un soldat et un ouvrier tués, et un manchonnier blessé. Pendant le combat, le Général Guy Carleton et le Brigadier Prescott restèrent dans la cour des casernes avec environ quatre-vingt et quelques soldats, lesquels avoient leurs havresacs sur le dos et leurs armes, prêts à s'embarquer dans les navires, si les citoyens de la ville étoient repoussés ; mais tout le contraire heureusement arriva, car ils revinrent victorieux avec leurs prisonniers que l'on mit à bord des navires. Sitôt leur retour, les citoyens proposèrent au Général que s'il vouloit, il partiroit quatre-vingts ou cent citoyens à cheval et en calèche pour poursuivre les fuyards bastonnois, mais il les refusa. Cependant il étoit facile de tous les prendre, car une partie s'étoit sauvée à la coste St. Léonard et dans les bois. Il n'était question que d'aller s'emparer des canots qui étoient le long de la Longue-Pointe et de la Pointe-aux-Trembles, par ce moyen ils n'auroient pas pu traverser du côté du sud, ce qu'ils firent pendant la nuit suivante, mais non pas sans crainte. "

(1) " Les habitants des campagnes, dit Sanguinet, se montrèrent si zélés qu'il vint à Montréal quarante-deux hommes de Sainte-Anne, à dix-huit lieues de Québec. Les habitants de la paroisse de Varennes se distinguèrent plus qu'aucune autre qui est située au sud du fleuve St. Laurent, dans laquelle les Bastonnais passaient et repassaient tous les jours. Il arriva à Montréal plus de trois cents de cette paroisse, avec la

de Montréal fournissait en outre 600 hommes qui montèrent la garde régulièrement. Les bourgeois et les marchands des deux origines, non compris dans la milice, s'étaient organisés en compagnie de volontaires. Tous étaient remplis de zèle, et attendaient avec impatience les ordres du gouverneur.

Avec les miliciens, les troupes régulières et les sauvages, le gouverneur pouvait former un camp de 2500 hommes. " Cette armée, dit Sanguinet, aurait été plus que suffisante pour faire lever le camp de Saint-Jean......Tout le monde se flattait que le général donnerait ordre de traverser à Longueuil." Il refusa toujours, au grand mécontentement de tous, disant qu'il ne voulait pas perdre de monde, que le temps n'était pas encore venu pour traverser. Il permit cependant à 60 Canadiens et à quelques soldats d'aller à Longueuil, et une autre fois, 200 autres firent une descente à Boucherville; mais ils ne purent rencontrer les Bostonnais. " Tout le monde, continue Sanguinet, gémissait contre la conduite du général, et se persuadait qu'il avait reçu des ordres de la cour d'Angleterre afin d'épargner le sang de ses sujets dans l'espérance que les Bostonnais rentreraient dans leur devoir. "

Evidemment le gouverneur ne montra pas assez de confiance dans nos ancêtres. Il s'en défiait à tort, ces braves étaient trop bien disposés pour le trahir. Mais il voyait dans la population de Montréal un grand nombre de personnes qui montraient ouvertement leurs sympathies pour les Américains. Il se trouva en outre trompé par la défection des habitants de Chambly et des sauvages qui abandonnèrent la cause du roi.

Carleton perdit ainsi l'occasion de secourir à temps les garnisons de Chambly et de Saint-Jean, et d'opérer sa jonction avec le colonel McLean. Ce dernier confor-

meilleure volonté du monde. Alors plusieurs paroisses des environs de Montréal s'offrirent à marcher contre les Bastonnais de bonne volonté. Il se trouva, au commencement du mois d'octobre dans la ville de Montréal plus de douze cents habitants des campagnes, joints à plus de six cents de la ville, des faubourgs et de la banlieue de Montréal, ce qui auroit fait une petite armée respectable. Il auroit été facile de traverser au sud du fleuve St. Laurent et de se camper auprès du fort de Longueuil, il arriva aussy à Montréal cent sauvages du Lac-des-Deux-Montagnes et de St. Régis."

mément à ses ordres avait réuni à Québec environ 350 Canadiens et soldats du *Royal Emigrant*. Ceux-ci étaient composés en partie des montagnards de M. Fraser, licenciés après la conquête. Il se dirigea vers Sorel, et prit en passant aux Trois-Rivières 67 miliciens levés dans les environs de la ville. (1)

La reddition du fort Chambly fut un rude échec pour la cause du roi. Montgomery avait envoyé le major Brown avec 150 hommes attaquer ce fort, et lui avait associé le major Livingston. Ce dernier, qui avait résidé dans l'endroit où il avait des parents et des amis, s'était mis à la tête d'un certain nombre de Canadiens de Chambly et des environs. (2) L'ennemi avait à peine tiré quelques coups de canon, que le major Stepford capitula honteusement, le 18 octobre, après un jour et demi de siége, et avant qu'aucune brèche n'eût été faite au fort qu'il livra ainsi avec 17 canons et une grande quantité de munitions. (3)

(1) Ces miliciens étaient sous les ordres de M. Godefroy de Tonnancourt et de M. de Lanaudière. Ils appartenaient aux paroisses de la Rivière du Loup, de Machiche et de Maskinongé. Les habitants des autres paroisses refusèrent de prendre les armes. *Journal de J. B. Badeaux.*

(2) " James Livingston, Jérémie Dugan, perruquier, et Loizeau, forgeron, qui demeuraient dans la Rivière Chambly firent révolter quelques habitants de la Pointe Olivier, et se déclarèrent leurs chefs " .. *Sanguinet.* (Le Col. James Livingston était le fils de John Livingston de Montréal.)

(3) " Le général Montgomery envoya environ cent cinquante hommes, le 18 d'octobre, pour attaquer le fort Chambly, avec une pièce de canon de douze et une autre de quatorze. Pendant ce petit siége les Bastonnois venoient à Longueuil, vis-à-vis de la ville, battoient du tambour et jouoient du fifre et même tiroient quelques coups de fusil, sans doute pour se moquer et pour intimider les esprits ; mais il est certain que le commandant du fort Chambly, avec sa garnison au nombre d'environ soixante hommes, se rendirent aux Bastonnois après quelques coups de canon, sans perdre un seul homme de part ny d'autre. Les Bastonnois trouvèrent dans ce fort cent trente trois barils de poudre, cent cinquante quarts de farine, dix pierriers, cinq mortiers, deux pièces de canon, trois cents bombes et les drapeaux des troupes qui étaient dans les retranchements de St. Jean. Ils avoient grandement besoin de ces articles, car ils manquoient tellement de tout. On n'apprit cette nouvelle à Montréal que huit jours après, encore parce que ce fut M. Montgomery qui envoya un de ses soldats en apporter la nouvelle au Général Guy Carleton. Cette nouvelle affligea toute la ville de Montréal, et les citoyens reconnurent plus que jamais que si le Général avoit voulu faire un camp au fort de Longueuil, qui n'est qu'à quatre lieues de celui de Chambly, il est certain qu'il n'auroit point été pris, ny même attaqué, car en moins de deux heures l'on pouvoit luy donner des secours. " *Sanguinet.*

Avec ce matériel, Montgomery put ériger une nouvelle batterie contre le fort Saint-Jean, et le 1er novembre, il commença un feu des plus vifs, qui blessa plusieurs des assiégés. Le lendemain, il envoya un prisonnier annoncer au major Preston l'insuccès du général Carleton devant Longueuil et lui demander la capitulation immédiate de la place. (1)

Les assiégés commençaient à perdre l'espoir d'être secourus à temps; déjà ils étaient réduits à la demi-ration. Ils consentirent donc à capituler, moyennant les honneurs militaires, puis ils déposèrent les armes. On permit cependant aux officiers de reprendre leurs épées en considération de leur bravoure.

D'après les mémoires du temps, il y eut de notre côté, pendant le siége, 14 hommes tués et 77 blessés. M. de Salaberry, père du héros de Châteauguay, était au nombre de ces derniers. Les pertes des Américains étaient un peu moins considérables. (2)

La conduite du major Preston, de ses troupes et des volontaires fut digne d'éloge. Ils avaient enduré les fatigues d'un siége de 45 jours, dans un fort mal construit. Les nobles et les bourgeois s'étaient surtout distingués,

(1) "Montgomery, dit M. Berthelot, fait annoncer au Major Preston, la tentative infructueuse du général C. devant Longueuil, et lui envoie en même tems le prisonnier Lacoste, qu'il fait le porteur de la lettre dont suit copie :

" M. c'est avec le plus grand regret du monde que je vois une troupe " aussi vaillante et de si bons patriotes si obstinés à répandre leur sang " et à défendre une place qui n'est plus défendable par aucun endroit. " J'ai appris par un de vos déserteurs que vous perdiez vos munitions et " vos instruments de guerre. Une telle conduite me rendrait excusable " des extrémités auxquelles pourroient se porter mes soldats." Cette lettre fut suivie d'une cessation d'hostilité et de pourparlers relatifs à la reddition de la place.

" Le 3, la garnison de St Jean, aux termes de sa capitulation, sortit de ses forts, les armes à la main, avec deux pièces de canon, tambour battant, mèche allumée, en fit le tour et, au commandement du Major Preston, mit bas les armes. Le Major Américain qui était venu avec un détachement pour être présent à la reddition de la place, dit aux officiers anglois et aux volontaires Canadiens que d'aussi braves gens méritoient une exception en leur faveur, et leur permit de reprendre leurs sabres et leurs épées; ce qu'ils acceptèrent comme un témoignage honorable de leur courage."—*Mémoire de M. A. Berthelot.*

(2) D'après la lettre d'un officier, les Américains n'eurent que 9 tués et 5 ou 6 blessés ; 17 canons furent pris.—(Verreau, *Invasion du Canada*, page 306.)

et on les vit s'exposer comme de simples soldats ; exemple insigne de dévouement et de respect pour l'autorité, digne de notre plus vive reconnaissance. Ces braves, oubliant leurs anciens griefs contre l'Angleterre, avaient d'eux-mêmes couru à la frontière au premier danger, et pour cela, fait des sacrifices considérables. Ils défendirent le drapeau britannique avec la même ardeur qu'ils avaient déployée autrefois, eux ou leurs pères, à Carillon et sur les plaines d'Abraham pour le drapeau français. Maintenant ils allaient subir les privations et les ennuis d'un exil de plus d'une année, car toute la garnison composée de 500 personnes, fut envoyée prisonnière dans les États de la Nouvelle-Angleterre. (1)

Voici comment s'était passée la malheureuse affaire de Longueuil. Carleton, cédant enfin à l'impatience de ses troupes, s'était décidé, le 26 octobre, à traverser le fleuve sur des bâteaux, à la tête de 800 Canadiens et 300 soldats et sauvages. Au lieu d'aller rejoindre le corps de McLean, à Sorel, il tenta de débarquer à Longueuil. Là se trouvaient 300 Américains, commandés par Warner, et avantageusement postés. Ils laissèrent approcher les vaisseaux près de terre et commencèrent un feu si ardent que Carleton ne crut pas devoir débarquer, et, donnant ordre de virer de bord, il revint à Montréal, laissant sur le rivage quelques canadiens et sauvages qui furent ou tués ou faits prisonniers. (2)

(1) M. Duchesnay, dans une lettre du 31 janvier 1776, donne le nom des officiers du corps des volontaires : M. de Bellestre, colonel, M. de Longueuil, major, MM. de Boucherville, de la Valtrie, de St. Ours, de Rouville, d'Eschambault et de Lotbinière, capitaines. (Invasion du Canada par l'abbé *Verreau* page 324.) Parmi les autres, on remarquait MM. de la Corne, de LaBruère, de Montigny, de LaMadelaine, de Montesson, de Salaberry, de Tonnancour, Duchesnay, de Florimont, Perthuis, Hervieux, Gauchers, Moquin, Lamarque, Demusseau, Campion, Giasson et Beaubien. (Bibaud, Histoire du Canada.)

(2) Sanguinet raconte ainsi l'insuccès de Carleton devant Longueuil : " Enfin le lundi trente octobre, le Général Guy Carleton annonça qu'il avoit envie d'aller débarquer à Longueuil. Dans le moment il se trouva environ huit cents hommes canadiens, cent trente hommes de troupes et quatre-vingts sauvages qui s'embarquèrent dans quarante bateaux, berges et chaloupes. Cette petite armée s'assembla dans la cour des casernes à Montréal, à qui on distribua de la poudre et des balles. Le général assembla quelques officiers dans une chambre, et leur donna l'ordre de la marche qu'il falloit tenir. En suite de quoy cette petite armée partit, les bateaux traversèrent tout droit à Longueuil. Ils arri-

McLean avait en vain attendu, à Sorel, l'arrivée du gouverneur. Il s'était cependant avancé jusqu'à Saint-Denis ; mais il trouva les ponts rompus et une partie des habitants mal disposés. Le fort de Chambly venait de tomber au pouvoir de l'ennemi ; il retourna alors à Sorel. Là, une partie de ses troupes, gagnée par les partisans américains, l'abandonnèrent. Il s'embarqua peu après pour Québec, avec une centaine de soldats de son régiment.

Après la retraite de McLean et la capitulation de Saint-Jean, le général se vit dans l'impossibilité de se défendre plus longtemps à Montréal. Il songea à descendre à Québec avec le reste des troupes régulières pour s'y retrancher, en attendant l'arrivée des secours d'Angleterre. Il s'embarqua avec le brigadier Prescott et

vèrent près de terre à trois quarts de lieue au-dessus du fort, ils n'y trouvèrent qu'une garde de dix hommes, qui fut au moment de se sauver, mais comme l'on fit signe aux bateaux les plus près de terre de se retirer au large, la garde des Bastonnois tira sur eux. Ensuite les bateaux se promenèrent devant Longueuil, comme les jours précédents, hors de portée de fusil. Pendant ce temps les Bastonnois qui étoient dans le fort de Longueuil vinrent rejoindre la garde au nombre de cent quatre hommes, et trente qui étoient restés dans le fort. Enfin, fatigué de se promener, le Général descendit dans l'Ile Ste. Hélène, et quelques Canadiens avec les sauvages mirent pied à terre sur les battures et commencèrent à fusiller sur les Bastonnois qui ripostèrent : tout le reste fut spectateur. M Montigny, l'aîné, qui conduisoit un des bateaux sur lequel il y avoit un canon, demanda au Général ce qu'il falloit faire ; il luy répondit qu'il falloit aller souper en ville. Sur les cinq heures du soir les Bastonnois amenèrent une pièce de canon, qu'ils avoient reçue le matin du fort Chambly, qui commença à tirer sur notre petite armée. Alors le général revint en ville avec tout son monde. Les sauvages et quelques Canadiens qui étoient avec eux sur les battures se distinguèrent dans ce petit combat. Il y eut trois sauvages de tués et deux fait prisonniers ; le sieur Jean-Baptiste Lemoine et un nommé Lacoste, perruquier, furent aussy faits prisonniers."

Voici la version de M. Berthelot sur la même affaire :

« Pendant qu'il (McLean) attendoit avec impatience l'arrivée du Gouvr. Carleton, celui-ci partit en effet de Montréal avec 800 miliciens et se rendit à l'Ile Ste. Hélène, vis-à-vis cette ville, et y resta environ 3 jours ; mais enfin cédant à l'impatience des Canadiens, il se détermina, le 26 au matin, à traverser à Longueuil. Comme il approchait de terre, il apperçut que l'ennemi se donnoit beaucoup de mouvement, sans doute dans le dessein de s'opposer à son débarquement. C'étoit en effet le Col. Warner qui était à la tête de 300 Vermontois. Quelques Canad. ayant eu la témérité d'aller à terre, entendirent de toutes parts siffler les balles de l'ennemi et se réfugièrent derrière les rochers, espérant que le Gouvr. viendrait à leur secours. Il n'en fut rien, et ils furent faits prisonniers : de leur nombre était un Mr. J. Bte. Despins et Lacoste, perruquier.

120 soldats sur les vaisseaux qu'il avait à sa disposition. Le malheur semblait le poursuivre. Rendu à La Valtrie, les vents contraires le forcèrent de jeter l'ancre. Il éprouva alors les plus vives alarmes; car, déjà un détachement d'Américains avait été envoyé à Sorel pour lui couper la retraite et le faire prisonnier avec sa suite. Carleton fit un dernier effort pour se rendre à Québec et empêcher la capitale de tomber au pouvoir des Américains. (1) Se confiant à l'habileté du Capt. Bouchette, il

(1) M. Berthelot raconte ainsi le voyage de Carleton de Montréal à Québec :

" Les éléments semblèrent conspirer contre le gouverneur. A la Valtrie le vent changea et soufflant avec violence du côté du Nord Est le força de mouiller devant cette paroisse.

" Cet obstacle ayant continué jusqu'au 16 et le Gouverneur appercevant des chaloupes canonnières parmi les îles qui sont du côté opposé et des ennemis qui le poursuivoient par terre, éprouva les plus vives alarmes pour sa personne. Les bruits couroient que les Américains avoient dressé de fortes batteries à Sorel et dans différentes parties des îles qui sont au Nord, quand il n'en étoit rien. Il fit tirer un coup de canon pour appeler tous les Capitaines de ses vaisseaux à son propre bord, leur exposa sa position et leur demanda quel étoit leur avis. Tous furent d'accord qu'il fallut tenter tous les moyens possibles pour le conduire à Québec, qui était alors le seul endroit capable d'arrêter les progrès de l'ennemi et où sa présence étoit de la plus grande importance. Le Capitaine Belette, qui étoit un ancien marin d'un courage à toute épreuve, à qui on avoit confié les poudres enlevées de Montréal, et qui avait fait bastinguer sa goëlette armée, pour se garantir des boulets que pouvoient tirer les chaloupes de l'ennemi, ouvrit le premier son avis : il dit qu'il ne voyait pas un danger bien éminent et qu'il répondoit sur sa tête de sauver le Gouverneur et toute la flotte, qu'il s'engageoit à lui seul de donner tant d'occupation aux chaloupes américaines, si toutefois il ne les couloit pas toutes à fond, qu'il lui donneroit le tems de se rendre en toute sureté à Québec avec tout son monde. Le Capitaine Bouchette que l'on surnommoit *La Tourte*, à cause de la célérité de ses voyages, s'offrit de conduire le Gouverneur en berge, et cet avis prévalut. La nuit du 16 au 17 le Gouverneur confia sa personne au Capitaine Bouchette. La partie des rames qui portoit sur le bois étoit enveloppée de drap, afin d'éviter le bruit. En passant par le chenail de l'Isle Du Pas, les hommes ne nageoint qu'avec les mains. Pendant cette nuit le Gouverneur ne rencontra aucun ennemi. Lorsque la berge fut sur le lac St. Pierre, les rameurs firent toute la diligence possible, et le Gouverneur arriva le 17, vers midi, au port des 3 Rivières. Il débarqua avec son Aide-de-camp M. De Lanaudière, M. le Chevalier de Niverville et le Capitaine Bouchette. La première personne qu'il rencontra fut M. Malcolm Fraser, ancien Royaliste, qui lui assura qu'il n'y avoit point d'Américains dans la ville, mais qu'il y en avoit à la Pointe aux Trembles près de Québec. Il ne pouvoit le croire, mais M le Chevalier Tonnancour, qui en arrivoit, le lui confirma. Il alla dîner chez M. Tonnancour, père. M. Maillet, père, en allant lui faire visite, lui dit qu'il avoit appris qu'il y avoit 600 Américains à Machiche, qui ne devoient point tarder d'arriver. A 3

part dans une légère embarcation avec M. de Lanaudière, son aide-de-camp, et M. Niverville. Afin d'empêcher tout bruit possible, on a la précaution d'envelopper les rames de flanelle; on parvint ainsi sans accident aux Trois-Rivières. Là, Carleton apprend, à sa grande surprise, l'arrivée des Américains à la Pointe-aux-Trembles. (1)

Il se hâte de continuer sa route et rencontre, au pied du Richelieu, un petit vaisseau armé à bord duquel il

heures après-midi, il rembarqua dans sa berge, fit toute la diligence possible, rencontra au pied du Richelieu le Sénaut Fell, armé, commandé par le Capitaine Napier, au bord duquel il embarqua, passa sans danger devant la Pointe aux Trembles où étoit Arnold et arriva à Québec dimanche le 19 après-midi, accompagné de son Aide-de-Camp, M. De Lanaudière, du Capitaine Owen, du Lieutenant Telwyn du 7e régiment et de quelques-uns de ses soldats.

" Voilà ce qu'après bien des recherches j'ai trouvé de plus certain sur le retour du Gouverneur qui fut d'une si grande importance pour la défense de Québec et qui a été rapporté par plusieurs personnes avec des circonstances différentes.

" Quant à la flotte que le Gouverneur Carleton avait laissé à la Valtrie, voici quel fut son sort.

" Le vent contraire la retenant toujours, le Colonel Easton en faisant montre de quelques chaloupes canonnières vint à bout d'intimider le Colonel Richard Prescott, qui en avait alors le commandement. Suivant les ordres qu'il en avoit reçus du Gouverneur avant son départ, il fit jeter les poudres et les boulets à l'eau. Le 19 matin, le Colonel Easton l'ayant sommé par le Major Brown de se rendre, il dit qu'il étoit prêt à livrer la flotte, à condition qu'il lui fût permis de se rendre à Québec avec sa troupe. Le Colonel Easton rejetta la proposition, en lui faisant dire que, si sous quatre heures, les bâtiments ne se rendoient, il les feroit prendre à l'abordage. Ce fut ainsi que le Colonel anglois livra 11 vaisseaux et se rendit prisonnier de guerre avec plusieurs officiers et 120 soldats, quand plusieurs de ces vaisseaux étoient bien équippés. Pour combler les désastres du Gouverneur cette flotte fut conduite à Montréal où Montgomery en fit usage pour aller rejoindre Arnold. "

(1) " Ce jourd'hui le 17 de novembre, est arrivé en cette ville, sur les midy, M. le Général Carleton, accompagné de M. le Chevalier *de Niverville* et de M. Lanaudière fils. Ils étoient en berge et conduits par le Capitaine *La Tourtre* (Bouchette.) En débarquant au port, M. le Général Carleton ayant fait rencontre du Sieur *Malcolm Fraser*, lui demanda si les Yankais étoient venus jusqu'icy ? Celui-ci lui fit réponse que non, mais que l'on avait appris qu'ils étoient à la Pointe-aux-Trembles, près de Québec. M. le Général ne le voulut point croire, mais étant arrivé chez M. de Tonnancour, cette nouvelle lui fut confirmée par M. le Chevalier de Tonnancour qui arrivait dans le même moment de Québec. M. *Maillet* en allant lui rendre visite lui annonça qu'il y en avoit 600 à Machiche, qui ne tardoient que le moment d'arriver. M. le Général dîna et partit environ sur les 3 heures, espérant marcher toute la nuit et se rendre à Québec sans danger."—(*Journal de J. B. Badeaux.*)

s'embarque, passe sans danger devant la Pointe-aux-Trembles, et arrive le 19 novembre à Québec, où il était attendu avec la plus grande impatience.

Montgomery était, depuis plusieurs jours, en possession de Montréal ; il avait trouvé cette ville sans défense et sans organisation. Il se mit aussitôt à la poursuite de la flotte, et força le brigadier Prescott de se rendre avec ses onze vaisseaux. (1) Les Américains s'en servirent pour rejoindre Arnold.

Ce dernier s'était rendu à Québec par une route dangereuse, considérée comme impraticable. Officier doué de talents militaires, brave jusqu'à l'imprudence, il ne craignait aucunement les difficultés. Le 13 septembre, il partit avec 1100 hommes de l'armée de Boston, et suivit le cours de la rivière Kennebec jusqu'à sa source. (2) Il franchit ensuite les hauteurs des Alléghanis et après des peines inouïes, il atteignit la rivière Chaudière. Le 4 novembre, il arriva enfin à Satigan (ou Sertigan), première habitation canadienne. Son armée, dans un voyage de plus de quatre semaines à travers un pays inhabité, avait souffert de la faim et enduré des fatigues incroyables. (3) A son arrivée à Lévis, le 9 novembre, elle avait diminué d'un tiers par la désertion et la maladie. L'état des soldats était pitoyable; ils n'avaient plus que des haillons, leurs vêtements s'étant usés pendant la route. (4)

(1) Prescott se rendit le 17 novembre avec onze autres officiers et 120 soldats. Il demeura prisonnier de guerre jusqu'en Sept. 1778 ; il fut alors échangé contre le général Sullivan. Doc. Hist. of N. Y. Vol. 8th, page 659.

(2) Ces troupes consistaient en dix compagnies de carabiniers de la Nouvelle-Angleterre et trois compagnies de fusiliers de la Virginie et de la Pensylvanie commandés par le Capt. D. Morgan. Les principaux officiers étaient le Lt. Col. Greene, le héros de Red Bank, Enos, le Major Meigs, et Bigelow. Enos ayant manqué de vivres, retourna à Cambridge. *Lossings, Field-book of the Revolution.*

Le même auteur cite le fait suivant : " Morgan's riflemen wore linen frocks, their common uniform. The Canadians, who first saw these emerge from the woods, said they were *vêtu en toile*, clothed in linen cloth. The word *toile* was changed to *tôle*, iron plate. "

(3) Voir à la note C des Mémoires et documents un extrait du journal du juge Henry qui nous donne une idée des misères souffertes par l'armée d'Arnold, dans cette expédition.

(4) Extrait du journal du Major Meigs.

" 4th Nov. In the morning continued our march, at eleven o'clock arrived at French house, and were hospitably used ; this is the first house

Par bonheur, le lieutenant-gouverneur Crémahé, prévenu de son approche, avait fait éloigner les embarcations. Sans cette précaution, Arnold aurait pu surprendre la ville. Il ne put donc traverser le fleuve que dans la nuit du 13 au 14, et débarqua à l'Anse de Wolfe. L'armée suivit le même chemin que Wolfe dans la guerre précédente et parut sur la plaine d'Abraham. (1) Comme elle manquait de munitions, et qu'elle n'était pas assez nombreuse pour attaquer la ville, elle retraita à la Pointe-aux-Trembles. C'est là que Montgomery vint la rejoindre le 1er décembre, et les deux armées s'approchèrent de Québec.

Jusqu'à présent, la cause des Américains a réussi au-delà de toute attente. Maîtres des forts du lac Champlain par un coup de main hardi, ils se sont emparés des forts Chambly et Saint-Jean ; Montréal et Trois-Rivières leur ont ensuite ouvert leurs portes. Enfin leurs

I saw, for thirty one days, having been all that time in a rough, barren and inhabited wilderness, where we never saw a human being except our own men. Immediately after our arrival we were supplied with fresh beef, fowls, butter, pheasants and vegetables. The settlement is called Sertigan, and is twenty five leagues from Quebec.

" 5th. Marched down to the parish of St. Mary's ; the country thinly settled ; the people kindly supplied us with plenty of provisions.

" 6th, 7th, 8th & 9th. I was on business up and down the country on each side of the river ; the inhabitants very hospitable.

" 10th. I was at Point Levi ; nothing extraordinary.

" 13th. On the evening of the day, at nine o'clock, we began to embark our men on board 35 canoes... We landed at the same place general Wolfe did, in a small cove, which is now called Wolfe's cove... After parading our men on the heights of Abraham, and sending out a reconnaitring party towards the city, and placing sentinels, we marched across the plain.

" 14th. This morning employed in placing proper guards on the different roads to cut communication between the city and the country. At twelve o'clock... we rallied the main body and marched upon the heights near the city, gave them three huzzas and marched our men fairly in their view. They did not choose to come out to us, but gave us a few shot from the ramparts, and we then returned to our camp. This afternoon they set fire to the suburbs, and burnt several houses. This evening, Colonel Arnold sent a flag of truce, with a demand of the garrison, in the name and behalf of the United Colonies. As the flag approched the wall, it was fired upon, contrary to all rule and custom on such occasion....

" 19th Early in the morning decamped, and marched up to Point au Tremble about seven leagues from Quebec. "

(1) Arnold connaissait bien Québec. Il y était venu plusieurs fois acheter des chevaux pour les expédier aux Indes Occidentales. *Lossings, Pictorial field-book of the Revolution*, vol. 1st, page 195.

armées viennent d'opérer leur jonction sous les murs de Québec dans le dessein d'enlever cette ville et de consommer la conquête du pays. Ce résultat magnifique, ils l'ont obtenu au prix d'une cinquantaine de soldats tués au plus et d'autant de prisonniers.

Mais la prise de Québec n'était pas aussi facile qu'ils le pensaient. Pendant l'absence du général Carleton, le lieutenant-gouverneur avait déjà pris quelques mesures pour la défense de cette ville. La majorite des citoyens, Canadiens et Anglais, s'était organisé en milice dès le commencement de septembre. (1) Les premiers avaient formé 11 compagnies, sous le commandement du colonel Voyer, et les Anglais, six autres sous les ordres du colonel Caldwell. Le 17 septembre, Crémahé les avait passées en revue et leur avait distribué des armes. Il avait ordonné la construction de nouvelles fortifications et fait réparer les bâtisses militaires. A la nouvelle de l'arrivée d'Arnold, il convoqua un conseil militaire où l'on

(1) Dès le mois de juin, les citoyens des deux origines demandèrent au Gouverneur de les organiser en milice, et lui adressèrent dans ce but une lettre séparée. Celle des Canadiens était ainsi conçue :

" A Son Excellence Guy Carleton, Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef, etc., etc.

" Les bourgeois et citoïens de Québec, considérant la triste situation de cette ville, prennent la liberté de représenter à Votre Excellence, que toujours zélés pour défendre les droits de leur auguste souverain croïent ne pas devoir lui offrir des services qui lui appartiennent de droit, en attendant de votre Excellence de moment en moment, en conséquence de sa proclamation, ses ordres pour nous mettre en milices telles qu'elles étoient précédemment, et ainsi que votre Excellence vient de l'établir à Montréal, afin de maintenir le bon ordre et veiller à la tranquillité publique.

" Nous avons l'honneur, avec un profond respect, &c., &c."

Le Gouverneur répondit à cette lettre de la manière suivante :

" Messieurs,—J'ai bien des remerciemens à vous faire de votre supplique, remplie de bon sens, et d'obéissance envers un souverain dont le premier soin est le bonheur et la protection de ses sujets ; les milices des districts de Montréal et des Trois-Rivières étant à peu près complétées, je vais prendre les arrangements nécessaires pour celles du district de Québec, quand je me flatte que ceux qui cherchent à donner atteinte à la tranquillité de cette province, par les armes et la violence, ou par des rapports faux et séditieux, seront châtiés, comme leurs crimes le méritent.

" A Montréal, le 3 juillet 1775.

" Guy Carleton.

" Aux sujets canadiens de Sa Majesté résidans à Québec."

" Le Gouverneur nomma Messieurs Noël Voyer, J. Bte. Dumon et J. B.

décida de se défendre jusqu'à la fin. On résolut d'utiliser les services des matelots des frégates, *Hunter* et *Lizard*. Cette dernière venait d'arriver à Québec, avec £20,000 en numéraire. Les marins, joints aux 130 soldats du *Royal Emigrant*, que McLean ramenait de Sorel, 100 recrues du même régiment, arrivés de Terreneuve et quelques fusilliers et artilleurs, étaient les seules troupes régulières de la ville. Heureusement la majorité des citoyens restait loyale, malgré les mauvais conseils des partisans du Congrès, qui cherchaient à les empêcher de se défendre. Il se tint plusieurs assemblées des mécontents où il fut question de livrer la ville aux armées ennemies. Mais le colonel McLean et d'autres citoyens influents réussirent à déjouer leurs plans et à entretenir le zèle des royalistes.

L'arrivée du gouverneur combla ces derniers de joie et consterna en même temps les ennemis du gouvernement. Il lança une proclamation enjoignant aux personnes qui refuseraient de prendre les armes de sortir dans quatre jours, sous peine d'être traitées comme

Le Comte Dupré, Colonel, Lieutenant-Colonel et Major des milices de Québec."—(*Gazette de Québec* 6 et 7 juillet 1775.)

" Samedi dernier (9 sept.), à six heures du soir, les bourgeois anglais passèrent en revue, sur la Place d'Armes, et le Lieutenant-Gouverneur les prit sous son commandement, et nomma le Major Caldwell pour commander sous lui, et le même soir 25 montèrent volontairement la garde.

" Dimanche le matin à six heures (10 sept.), quatre compagnies de bourgeois canadiens passèrent en revue sur la place d'armes, en présence de Sa Grandeur le Lieutenant-Gouverneur, où on leur lut la proclamation de Son Excellence le Gouverneur, et l'on délivra les commissions aux différens officiers. et Mardi le matin, six autres compagnies avec une d'artillerie passèrent pareillement en revue sur la dite place, où leurs officiers reçurent leurs commissions."—(*Gazette de Québec* du 14 Sept. 1775.)

" Dimanche dernier (17 Sept), l'Honorable Lieutenant-Gouverneur a passé en revue sur la place d'armes les onze compagnies de milice canadienne à qui il a été distribué des armes. Il a été très-satisfait de ce que les Canadiens de la ville sont dans la ferme résolution de soutenir la couronne de leur souverain, et de défendre leurs biens contre les rebels. Ils avaient dès avant monté la garde indépendamment de la patrouille. En même temps les six compagnies de la milice anglaise de cette ville passèrent aussi en revue devant l'Honorable Lieutenant-Gouverneur, dont deux compagnies montèrent la garde à six heures du soir."—(*Gazette de Québec* du 21 Sept. 1775.)

Nous voyons dans le même journal qu'il se forma une compagnie d'invalides composée de vieillards et de personnes d'un faible tempéramment.

espions. Un bon nombre profitèrent de l'occasion pour laisser la ville. (1) Cet acte énergique eut l'effet de rétablir le bon ordre et de rassurer les amis du pouvoir. Carleton exhorta les citoyens à soutenir bravement le siége, et promit de distribuer des vivres à ceux qui manquaient de ressources. " Il sut gagner, dit un mémorialiste, par son affabilité et sa douceur, les cœurs des citoyens, quoiqu'ils prévissent la misère et les fatigues pénibles d'un siége qu'il fallait soutenir dans une saison rigoureuse."

Au 1er décembre, Carleton avait sous les armes 1800 hommes, dont 550 Canadiens, 330 miliciens anglais et 230 soldats du *Royal Emigrant*. Les autres étaient des marins, des artilleurs, etc. La ville, qui contenait 5000 âmes, avait des provisions pour plus de huit mois. Les fortifications avaient été beaucoup augmentées depuis la conquête et elles étaient défendues par 150 pièces d'artillerie. On fit construire de fortes barricades aux endroits qui pouvaient donner passage à l'ennemi : à l'extrémité de la rue Saut-au-Matelot, pour couper les communications de Saint-Roch à la Basse-Ville, et à Près-de-Ville, dans la rue Champlain, afin d'empêcher l'entrée de l'ennemi du côté du Foulon. (2) Ces postes furent protégés par des canons pour en défendre l'approche. Le gouverneur pouvait donc soutenir facilement le siege, et bien qu'il eût assez de forces pour attaquer l'ennemi, il ne voulut pas exposer ses soldats.

L'armée américaine se composait de 1400 hommes environ, y compris 200 à 300 Canadiens, commandés par le colonel James Livingston. (3) Le 5 décembre, elle prit possession des faubourgs et en désarma les habitants; puis elle érigea des batteries à Saint-Roch et sur le chemin Sainte-Foye, et bloqua complètement la ville.

Avant de commencer le siege, Montgomery envoya

(1) D'après Caldwell, les Bonfields, Wells, Zachary McCauley, Murdock Stuart, John McCord et plusieurs autres laissèrent la ville. Nous n'avons pu constater si Lymburner a quitté en même temps Québec.

(2) Ces travaux furent exécutés sous la surveillance de M. James Thompson. Voir l'opuscule de M. J. M. LeMoine intitulée : *The sword of Montgomery*.

(3) Bancroft dit que l'armée américaine se composait de moins de 1000 hommes et d'un régiment de volontaires canadiens de 200 environs.

au Gouverneur une lettre lui demandant de capituler. Il renouvela la même tentative le 15 décembre. (1) Mais Carleton ne reçut pas les parlementaires, déclarant qu'il ne voulait avoir aucune communication avec les rebelles, à moins qu'ils ne voulussent réclamer le pardon du roi. Il ordonna aux habitants des faubourgs de rentrer dans la ville, sous peine d'être traités comme rebelles. Il fit ensuite doubler les gardes de crainte de surprise. Le 9 décembre, il mit à l'épreuve le zèle des citoyens en donnant une fausse alarme. Tous se rendirent à leurs postes, et reçurent les félicitations du général.

Pendant plusieurs jours, les ennemis tirèrent sur la ville, sans faire aucun dommage aux propriétés : ils n'avaient en tout que 6 ou 7 petits canons. " La ville ne courut aucun danger, dit le *témoin oculaire*, et ne

(1) Extrait du *Journal de Sanguinet*.—" Aussitôt l'arrivée de Mr. Montgomery devant la ville de Québec, il écrivit au Général Guy Carleton la lettre suivante :

MAISON D'HOLLANDE, 6 décembre 1775.

" Monsieur, Malgré l'injure personnelle que j'ai soufferte de votre " part, malgré la cruauté avec laquelle vous avez traité mes malheureux " prisonniers qui sont tombés entre vos mains, les sentiments d'humanité " m'engagent à prendre cette voye pour vous sauver de la ruine pro- " chaine qui menace votre malheureuse garnison Permettez-moy de " vous dire que votre situation m'est très bien connue. En outre un " vaste contour de murailles qui de leur nature sont incapables de " défense, pour garnison un mélange de matelots dont la plupart sont " nos amis, de bourgeois dont le plus grand nombre souhaite de nous " voir dans ces murs, et d'une poignée d'une plus chétive levée qui ne " soit jamais parée du nom de soldat, sans espérance de ressource, avec " une entière certitude que vous ne manquerez à manquer des choses les " plus nécessaires D'ailleurs nous nous contenterons de vous tenir " bloqués. Tout cela démontre l'absurdité d'une impuissante résis- " tance. Or, telle est exactement votre position. Quant à moy, je suis, " Dieu mercy, à la tête d'une armée accoutumée au succès, sûre de la " bonté de la cause qu'elle a entreprise, faite au danger et aux fatigues, " et si indignée de vos cruautés et de vos mauvais procédés et des " moyens bas et honteux dont vous vous servez pour prévenir contre nous " les esprits des Canadiens, attendant que mes batteries soient dressées, " j'ai bien de la peine à contenir mes gens à qui de foibles murailles à " franchir offrent une belle occasion de se procurer une ample vengeance. " Vous avez fait faire feu sur les pavillons de trêve, ce qui avoit été " jusqu'ici sans exemple, même parmy les barbares. Je crois de vous " faire parvenir ici l'expression de mes sentiments en la manière ordi- " naire. Néanmoins, je veux à quelque prix que ce soit acquitter ma " conscience, ne vous avisez point de détruire les magasins d'aucunes " provisions, appartenant soit aux particuliers, soit au public, comme

pouvait être ravagée. On craignait si peu leur artillerie que les femmes et les enfants restèrent en ville, et se promenaient dans les rues et sur les remparts comme à l'ordinaire. " La garnison, de son côté, faisait un feu continuel sur les principaux points occupés par l'ennemi.

Cependant, la situation des Américains était loin d'être brillante. Les froids rigoureux, la picotte et la fatigue faisaient déjà de nombreuses victimes. Les troupes manquaient de vêtements et de vivres et les dissensions existaient parmi plusieurs officiers. Il fallut donc à Montgomery beaucoup de prestige et d'adresse pour maintenir le moral de ses soldats et pourvoir à tous les besoins. Le manque d'artillerie et de munitions augmentait encore ces embarras, et le mettait dans l'impossibilité de faire un siége en règle. D'ailleurs, son

" vous avez fait à Montréal et en rivière, car si vous le faites, je prends
" le ciel à témoin qu'il n'y aura pas de quartier pour vous, Carleton."

Signé, RICHARD MONTGOMERY.
Brigadier Général des troupes du Continent.

" Par la même occasion Mr. Montgomery écrivit la lettre suivante aux citoyens de la ville de Québec en ces termes :

" Mes Frères et Amis,

" La malheureuse nécessité de déloger les troupes ministérielles me
" force à faire le siège de votre ville maintenant. C'est avec une
" extrême douleur que je me vois réduit à des mesures qui peuvent vous
" être très-funeste. Votre ville en proie aux flammes dans cette saison,
" un assault général donné à de mauvaises murailles défendues par une
" plus mauvaise garnison, la confusion, le carnage, le pillage, suite
" inévitable dans les assaults, ces idées me remplissent d'horreur. Je
" vous conjure de faire tout ce qui dépend de vous pour me procurer une
" entrée pacifique. Sans doute vous n'ajouterez pas foy aux calomnies
" bassement répandues à notre désavantage par les valets à gage du
" Ministre. Les armées du continent n'ont jamais été ternies par aucun
" acte de violence ou d'inhumanité. Nous faisons profession de venir
" chez vous pour y déraciner la tyrannie, pour y donner la liberté et la
" jouissance paisible de ses biens à cette province opprimée, ayant tou-
" jours respecté, comme sacré parmi nous, la propriété des particuliers.
" Vous avez ci-incluse ma lettre au Général Carleton parce qu'il a
" toujours adroitement évité de vous laisser prendre aucune connaissance
" qui fût propre à vous ouvrir les yeux sur vos véritables intérêts. S'il
" s'obstine et si vous le laissez persister à vous envelopper dans une ruine
" qu'il désire peut-être pour couvrir sa honte, ma conscience ne me
" reprochera pas d'avoir manqué à vous avertir de votre danger."

Signé, RICHARD MONTGOMERY.
Brigadier des troupes du Continent.

" Ces lettres ne firent pas grand effet sur l'esprit du Général Guy Carleton et des citoyens de la ville de Québec, d'autant plus que les mauvais

armée était insuffisante, à peine comptait-elle 1100 hommes en état de service. (1) Un seul moyen de salut lui restait : c'était d'enlever Québec par un coup d'audace. Il se fiait à son étoile, tout lui ayant réussi jusqu'alors. Il se prépara donc à exécuter son plan à la faveur de la première nuit obscure. Cette nouvelle parvint à Carleton par un déserteur, et les assiégés se tinrent plus que jamais sur leurs gardes.

La nuit du 30 au 31 décembre parut favorable à Montgomery. Le temps était sombre, il faisait une tempête de neige, propre à couvrir son dessein. A deux heures du matin, ses soldats étaient tous sur pied, chacun à son poste. Pour se reconnaître, ils avaient mis sur leurs chapeaux des inscriptions portant des devises " *Mors aut Victoria*, ou *Vive la liberté.* " Le général parcourut

sujets avaient été mis hors de la ville, par conséquent qu'il n'y avait plus de correspondance avec les Bastonnois. Au contraire, le Général Guy Carleton fit canonner et bombarder les faubourgs St. Roch et St. Jean, après avoir ordonné à ceux qui les habitoient d'entrer dans la ville sous peine d'être traités comme rebelles. Il y eut quelques personnes qui y entrèrent et le reste gagna les campagnes. Le Général voyant les Bastonnois si près de la ville fit augmenter les gardes pendant la nuit, et pour éprouver la bonne volonté des citoyens, il donna exprès une fausse alarme, il fit sonner toutes les cloches de la ville, battre la générale. Tout le monde s'assembla aussitôt sur la place d'armes devant la maison des Récollets. Le Général Guy Carleton dit alors aux citoyens qu'il était charmé de voir avec quel zèle et quel courage ils se préparoient à combattre, qu'ils n'avoient rien à craindre, que c'étoient une fausse alarme. Mais que dans peu on devoit s'attendre à une véritable. Il ne se trompa point, car le jour suivant, le dix de décembre 1775, à trois heures du matin, les Bastonnois au nombre d'environ trois cents vinrent près de la ville et tirèrent cent cinquante coups de fusil. La ville tira sur eux six coups de canon qui leur donnèrent la fuite. Les Bastonnais tirèrent sur la ville cette même nuit vingt huit petites bombes de dix-huit livres chaque. La ville leur fit réponse par cent cinquante coups de canon et tira sept grosses bombes de deux cents et de deux cent cinquante livres sur les maisons des faubourgs dans lesquelles se refugioient les Bastonnois.

" Le quinze de décembre, M. Montgomery envoya un de ses officiers avec un pavillon blanc et suivi d'un tambour pour parler au Général Guy Carleton, afin de savoir s'il n'avoit point reçu une lettre et en même temps pour parlementer touchant un sujet important. Le Général Carleton donna ordre de le faire retirer sans vouloir lui parler, en lui faisant dire que si quelques rebelles venoient à la ville une autre fois, qu'il feroit faire feu sur eux, à moins qu'il n'en vint quelques-uns supplier le pardon. La ville se tint plus que jamais sur ses gardes surtout pendant la nuit."

(1) Henry assure que les forces américaines ne se montaient pas à plus de 1100 le 30 décembre.

les rangs de ses soldats, et leur donna quelques paroles d'encouragement. Puis il les divisa en quatre corps et disposa son attaque sur autant de points différents.

Le colonel Livingston avait ordre de faire avec les Canadiens une fausse attaque à la porte Saint-Jean, et le major Brown, une semblable du côté de la citadelle. Pendant que les assiégés porteraient leur attention de ce côté, les deux corps principaux devaient se joindre à la Basse-Ville et monter ensuite à la Haute-Ville, celui d'Arnold, en passant par le Palais, et Montgomery, en forçant la barrière de Près-de-Ville.

Montgomery descendit la côte du Foulon, à la tête de 350 à 400 hommes, et s'avança jusqu'à l'Anse-des Mères. Il était alors quatre heures du matin. Au moyen de fusées, il donna aux autres corps le signal de marcher en même temps à l'attaque. Ces signaux furent aperçus par le capitaine Fraser qui donna l'alarme. Aussitôt la garnison fut sur pied, et chacun courut au poste.

Montgomery continuait toujours sa marche à la tête de sa colonne. Le chemin étroit, resserré entre le fleuve et le cap, laissait à peine passer trois ou quatre hommes de front, et était embarrassé par la neige qui tombait et les glaçons accumulés par la marée. Il atteignit ainsi la première barrière à Près-de-Ville, dans la rue Champlain, et la franchit avec facilité. La deuxième barrière était gardée par trente Canadiens, huit miliciens et neuf marins anglais sous le commandement du capitaine Chabot. Elle était protégée par plusieurs pièces d'artillerie placées dans le pignon d'une maison et servies par le capitaine Barnsfare et ses marins. (1) Ces derniers étaient à leurs pièces chargées à mitraille, la mèche allumée, avec ordre de laisser approcher les Américains.

Arrive à 50 verges de la barrière, Montgomery s'arrête un instant, et examine la position. Convaincu par le silence qui règne partout que la garde sommeille,

(1) M. Hawkins, dans *Picture of Quebec*, dit que le sergent Hugh McQuarters était chargé de la garde de la barrière. Il avait ordre d'être vigilant et de tirer les canons lorsqu'il serait assuré de l'approche de l'ennemi. La précision avec laquelle il s'acquitta de son devoir eut pour résultat la mort du Général, etc. D'après le même auteur il n'y eut qu'une seule décharge.

il s'élance hardiment à l'assaut. (1) Il n'avait plus qu'une légère distance à franchir lorsque l'ordre de faire feu est donné. Une décharge terrible part de la barricade, et terrasse les premiers rangs des Américains. Montgomery lui-même, ses aide-de-camp et dix de ses soldats sont renversés par ce coup. Le désordre et la terreur règnent dans le reste de l'armée. Le colonel Campbell, à qui revient le commandement, essaie en vain de rassurer les esprits ; les Américains, sans faire aucun effort pour escalader le poste, prennent la fuite sans même emporter le corps de leur général.

Pendant ce temps, une lutte plus sérieuse s'engageait au Saut-au-Matelot. La colonne d'Arnold, chargée d'attaquer ce poste, avait traversé sans danger le faubourg Saint-Roch et le Palais. En passant sous les remparts, vis-à-vis l'Hôtel-Dieu, elle fut aperçue de la Haute-Ville, et essuya, de la part des assiégés, un feu bien nourri qui lui fit perdre plusieurs hommes. Arnold lui-même, blessé grièvement, se trouva hors de combat, et fut transporté à l'Hôpital-Général. Le capitaine Morgan, autrefois perruquier à Québec, mais devenu depuis un brave officier, prend alors le commandement de l'armée, et franchit la première barricade. La garde commandée par le capitaine MacLeod fut en partie désarmée, et le reste prit la fuite. Les Américains s'emparèrent de l'espace situé entre la première et la dernière barrière, malgré les efforts des nôtres qui défendaient le terrain pied à pied.

Cette deuxième barrière, haute de douze pieds était si solidement construite que l'artillerie seule pouvait la détruire. Elle était gardée par le capitaine Dumas et ses braves miliciens. A quinze ou vingt pas plus loin, sur le quai Lymburner, (à l'endroit ou se trouve aujourd'hui la banque de Québec,) il y avait un autre corps de troupes avec plusieurs pièces de canons.

Déjà les Américains étaient en vue de cette barrière, la plus redoutable à franchir. Le jour commençait à poindre, lorsque Morgan, de sa voix puissante, com-

(1) L'historien Bancroft fait dire à Montgomery ces paroles qui furent ses dernières : " Men of New York, you will not fear to follow where your General leads ; push on, brave boys : Quebec is ours!" *Bancroft's History*, Vol 8th, page 207.

mande à ses troupes de la franchir. Il s'élance lui-même en avant suivi des compagnies de Steele, Hendricks, Humphreys, etc. Un combat furieux s'engage alors ; les Américains resserrés dans une rue étroite, résistent longtemps au feu dérigé de la barricade et du quai Lymburner. Les officiers paient de leur personne ; presque tous sont ou tués ou blessés. Le capitaine Humphreys suivi de quelques braves s'avance pour poser des échelles et enlever la barrière ; c'est alors, si l'on en croit Sanguinet, qu'un milicien du nom de Charland, homme brave et robuste, va au milieu des balles tirer ces échelles de son côté. Le feu de nos soldats est si fort que l'ennemi abandonne enfin l'idée d'enlever la barrière, et se retirant dans les maisons, tire dans toutes les directions, surtout sur le quai Lymburner qui est évacué momentanément.

Le genéral Carleton certain maintenant que les attaques du côté de la Haute-Ville sont simulées, et apprenant la défaite de Montgomery, concentre ses forces au Saut-au-Matelot. Le capitaine Laws reçoit l'ordre de sortir par le Palais avec 200 hommes, d'attaquer les Américains en queue et de leur couper ainsi la retraite ; le capitaine McDougall doit l'appuyer avec sa compagnie. Il envoie en même temps le colonel Caldwell avec les miliciens Anglais et le major Nairne avec 60 matelots soutenir le capitaine Dumas qui combat à la Basse-Ville. Nos troupes maintenant en nombre considérable prennent l'offensive, et décident de déloger l'ennemi des maisons qu'il occupe. Le major Nairne et Dambourgès, sautant alors en dehors de la barrière, montent à l'assaut des maisons au moyen d'échelles. Ils sont suivis des miliciens et des soldats qui pénètrent avec eux dans l'intérieur, et en chassent les Bastonnais. Déjà ceux-ci commencent à perdre du terrain, et se préparent à la retraite, lorsque le capitaine Laws les attaque par derrière. Il tombe au milieu d'un groupe d'officiers Américains qui délibéraient sur le parti à prendre et les désarme. Le combat se prolonge encore quelques instants ; enfin les Américains, cernés de toutes parts, se rendent prisonniers au nombre de plus de 400. Quelques-uns seulement s'échappent en passant sur la glace de la rivière Saint-Charles.

Le Gouverneur, profitant de la victoire, fait enlever la batterie de Saint-Roch, composée de six ou sept canons, et couronne ainsi cette glorieuse journée qui assurait à l'Angleterre la possession du Canada. (1)

Ce succès était dû en partie à la vigilance et à l'habileté du gouverneur, pendant le siége et pendant le combat, au zèle du colonel McLean, commandant en second, du colonel Caldwell et du comte Dupré (2), de la milice, qui s'étaient montrés infatigables. Mais n'oublions pas les actes de bravoure du major Nairne, de Dambourgès (3) et de Charland, la belle défense des miliciens anglais et canadiens aux postes menacés, actes qui resteront célèbres dans les annales militaires. (4)

(1) Nous engageons nos lecteurs à parcourir les versions diverses de l'assaut de Québec, données par Sanguinet, Caldwell, Finlay, Henry, et un officier de la garnison. Voir la note D des mémoires et documents publiés à la fin de cette étude.

Les citoyens de Québec fêtèrent pendant plusieurs années l'anniversaire de leur victoire sur les Américains. Celui du 31 Déc. 1776, dont nous donnons le récit à la note E, fut célébré avec la plus grande pompe.

(2) Le comte Dupré (Jean-Baptiste) avait servi avec distinction dans la guerre précédente. Fait capitaine par le marquis de Duquesne, il fut élevé au grade de major en 1755, et de lieutenant-colonel quelques mois après. Pendant le siége de Québec de 1775, il rendit des services éminents comme un des commandants de la milice canadienne. Les Américains firent des dommages considérables à sa propriété près de Québec, et lorsqu'on lui offrit une rénumération de ces pertes et une récompense pour ses services, il ne voulut rien accepter, disant qu'il avait agi par amour pour son pays et pour son roi, et qu'il n'en exigerait aucune récompense. Le général Carleton le nomma cependant colonel commandant pour le district de Québec, charge qu'il remplit pendant plus de vingt ans, à la satisfaction générale.—*Morgan, Celebrated Canadians.*

(3) François Dambourgès, Français de naissance, était arrivé au Canada en 1763, et était allé se fixer à Saint-Thomas, en bas de Québec. Pendant la guerre de l'indépendance, il prit une part active à la défense du pays, et entra comme enseigne dans le régiment *Royal Emigrant* de McLean. Comme le major Nairne, il se distingua par son courage et son intrépidité dans le combat du Saut-au-Matelot, et contribua pour beaucoup au succès de la journée. Aussi reçut-il les félicitations de Carleton, et en reconnaissance de sa bravoure une commission de lieutenant dans le 84e régiment. Plus tard, il fut élevé au grade de colonel dans la milice, et lorsque la constitution de 1791 fut octroyée, le comté de Devon qui embrassait une partie de la rive sud (St. Thomas, l'Islet, etc.,) le choisit pour son député pendant le premier parlement. M. Dambourgès mourut à Montréal en 1798, à l'âge de 56 ans. Voir la brochure intitulée : *Le Colonel Dambourgès.*

(4) Dans une dépêche aux ministres anglais, le Général Carleton mentionne spécialement avec éloge la conduite du Col. Caldwell, du comte Dupré, et des capitaines Bouchette, Laforce et Chabot. Puis il

Nos pertes étaient peu considérables: elles ne s'élevaient qu'à cinq hommes tués et à treize blessés. Au nombre des morts étaient le capitaine Anderson, de la marine, M. Fraser, constructeur de navires, et un Canadien.

Les Américains firent des pertes sensibles dans la personne de leur général, de ses aide-de-camp McPherson et Cheeseman et des capitaines Hendrick, Humphreys et autres officiers. (1) Le nombre des morts peut être estimé de quarante à soixante, et celui des prisonniers à 426; quarante de ces derniers étaient blessés. Les officiers furent conduits au Séminaire, les autres prisonniers au Couvent des Récollets. Quelques jours après, ils furent tranférés à la prison de la rue Dauphine. On prit le plus grand soin d'eux, surtout des blessés, et d'après le témoignage d'un prisonnier, qui fut plus tard le juge Henry, tous furent traités avec la même sollicitude que les soldats anglais.

Après le combat du 31, Carleton envoya examiner le poste de Près-de-Ville. M. James Thompson trouva à une légère distance de la barrière le corps de Montgomery et de ses aide-de-camp, presque ensevelis dans la neige, et dix autres cadavres. Il s'empara de l'épée du général qu'il conserva toute sa vie et transmit à sa famille comme une relique précieuse. (2) Après avoir fait identifier le corps de Montgomery, il le transporta

ajoute: "The militia, British and Canadian, behaved with a steadness and resolution that could not have been expected from men unused to arms."—(*The siege and blockade of Quebec; address by W. J. Anderson*).

(1) Extrait d'une lettre du Brigadier-Général Wooster au Colonel Warner, en date du 6 *janvier* 1776 :

"With the greatest distress of mind, I now sit down to inform you of the event of an unfortunate attack made upon Quebec, between the hours of 4 and 6 of the morning of the 31st December last. Unfortunate indeed for in it fell our brave General Montgomery, his Aid de Camp McPherson, Captain Cheeseman, Captain Hendrick of the Riflemen, and two or three subaltern officers, and between sixty and a hundred Privates, the number not certainly known, and about three hundred officers and soldiers made prisonners; amongst which is Lieut. Col. Green, Major Bigelow, Major Miggs, and a number of Captains and inferior officers. Col. Arnold was wounded in the leg in the beginning of the action, as was Major Ogden in the shoulder."—*Doc. Hist. of N. Y.*, vol. 8th, page 664.

(2) M. Thompson transmit cette épée à son fils, M. James Thompson, mort il y a quelques années; ce dernier l'a léguée à M. James Thompson Harrower qui a eu l'obligeance de l'exposer dans la Salle Victoria pour la fête du centenaire.

dans la demeure de François Gobert, de la rue Saint-Louis. (1)

Carleton ordonna de le mettre dans un magnifique cercueil, et le fit enterrer privément, mais d'une manière convenable, par le même M. Thompson, près de la porte Saint-Louis. Les cérémonies religieuses furent faites par le Rév. M. Montmolin, chapelain de la garnison. (2)

Comme on le voit, le Gouverneur se montra généreux envers un adversaire qui avait été autrefois son ami et son compagnon d'armes sur les champs de bataille. Montgomery méritait bien cette marque de sympathie et de respect, lui qui avait montré, au milieu de ses succès, une modération dont l'histoire offre peu d'exemples. La mort de ce brave fut vivement regrettée; ses soldats et ses compatriotes le pleurèrent amèrément, et le Congrès décida d'élever un monument à sa mémoire. On voyait dans ce capitaine un homme d'élite, dont le passé était sans tache. Depuis le commencement de cette guerre, il était allé de succès en succès; grâce à son habilité et à sa bravoure, il avait conquis les trois-quarts du Canada; enfin s'il avait succombé, sa chute était au moins glorieuse.

C'est à tort que des écrivains l'ont confondu avec cet autre Capt. Montgomery, qui, en 1759, commit dans la côté de Beaupré des actes de la plus grande atrocité. L'histoire a rectifié cette erreur. (3)

En 1818, M. Lewis vint réclamer, au nom du Congrès, les restes du général Montgomery, son parent; on s'empressa de lui remettre ces dépouilles chères aux Américains, et elles furent déposées avec grande pompe près de son monument dans l'église de Saint-Paul, à New York.

Après la tentative malheureuse du 31 décembre, Arnold conduisit les débris de son armée (700 hommes

(1) Cette petite maison existe encore aujourd'hui et est voisine de la demeure de l'Hon. Juge Tessier. Elle porte le numéro 42, de la rue Saint-Louis. On y voit une inscription qui indique que le corps de Montgomery a été déposé là.

(2) Voir le témoignage de M. Thompson, note F des mémoires et documents.

(3) Richard Montgomery n'était pas capitaine en 1759; de plus, il n'était pas à Québec du temps de Wolfe. Voir *Documents relating to the Colonial history of the State of New York*. Vol. 8, page 665 et l'*Album du Touriste par J. M. LeMoine*.

environ) à une petite distance de la ville. Sa situation devenait de plus en plus critique : les malades étaient en grand nombre, les vivres manquaient, et les Canadiens le délaissaient peu à peu. (1) Toutefois il continua le blocus de la ville, et fit brûler un grand nombre de maisons des faubourgs ; Carleton, de son côté, ordonna de démolir ou d'incendier celles qui étaient le plus près de la ville. " Les deux faubourgs, dit Sanguinet, composés de plus de deux cents maisons furent entièrement ruinés."

Carleton permit au colonel McLean d'enrôler quatre-vingt-quinze prisonniers Bostonnais, qui d'abord se comportèrent assez bien ; mais quelques-uns d'entre eux ayant déserté, ils furent mis en prison. Au mois de mars, les prisonniers tentèrent de s'évader. Leur projet était de tuer la garde, et s'ils réussissaient, de s'emparer de la porte Saint-Jean. Ils devaient alors brûler trois maisons, afin d'avertir Arnold qu'ils étaient maîtres de ce poste et de lui faciliter l'entrée de la ville. Le complot fut découvert la veille de son exécution, et Carleton fit mettre les coupables aux fers ; les officiers détenus au Séminaire n'avaient eu aucune connaissance de cette affaire. (2)

Les Américains ayant reçu quelques renforts se rap-

(1) Voici un extrait d'une lettre d'Arnold, datée du 14 janvier 1776 :
" The charge which has devolved upon me, has been a most arduous task ; our last desaster so disheartened the troops that I have had the greatest difficulty to keep them altogether. Our whole force, since the attack amounts to more than seven hundred men..... Our duty has been extremely hard and fatiguing in this inclement climate, where the snow is now four feet on the level ; but what cannot soldiers do who are fighting for liberty and their country." *Archives du Séminaire de Québec.*

(2) Au mois d'avril, Messieurs Lamothe et Papineau partirent de Montréal pour informer Carleton de ce qui se passait dans leur district. Voici quel stratagème ils inventèrent pour pénétrer dans Québec. C'est Badeaux qui raconte le fait :

" L'on nous dit qu'il est entré dans Québec 2 messieurs de Montréal d'une façon asses comique. Ces messieurs ont été 3 ou 4 jours dans le camp des Bostonnois habillés en mendians. Le dernier jour ils s'avancèrent jusqu'à la dernière garde ; là ils firent cuir un morceau de lard. Lorsqu'il fut cuit, l'un d'eux le prit et se mit à fuire, l'autre courut après lui, le ratrapa et firent semblant de se chamailler. Celui qui avoit le lard s'échappa et l'autre donna encore après. Lorsqu'il fut arrivé au dernier sentinelle, il lui dit : faites moi le plaisir de tenir mon sac pour que je puisse courir après mon camarade qui emporte mon lard. Le factionnaire prit le sac et ainsi mon homme se mit à courir après l'autre. Le factionnaire lui crioit : Cours, cours, tu vas le ratrapé. Effective-

prochèrent de la ville. Au printemps, Arnold partit pour Montréal, et son successeur le général Wooster éleva des batteries à Saint-Roch, sur les Buttes à Neveu et à Lévis ; mais elles ne firent aucun dommage.

Vers le même temps, au mois de mars, M. de Beaujeu, ancien capitaine canadien et seigneur de l'Ile-aux-Grues, forma le projet de s'emparer de la batterie de Lévis et de secourir la garnison. Il réunit à cette fin environs 300 Canadiens qu'il leva dans les paroisses de la rive sud du fleuve, en bas de Québec. Mais les Américains, instruits de son dessein, lui opposèrent un détachement de soldats et de Canadiens rebelles qui attaquèrent, à Saint-Pierre de la Rivière du Sud, son avant-garde composée de soixante hommes et la mirent en déroute. M. de Beaujeu fut alors obligé de congédier ses volontaires. Il avait perdu dans cette rencontre quatre ou cinq hommes; dix autres y compris l'aumonier, M. Bailly, furent blessés, et une vingtaine emmenés prisonniers.

Au mois d'avril, le général Thomas vint prendre le commandement de l'armée américaine. Comme il n'avait que 1200 hommes en état de service, sur les 1900 qui étaient sur les rôles, il résolut de lever le siége avant l'arrivée des troupes anglaises, mais après une dernière tentative. Il conçut donc le projet de mettre le feu aux vaisseaux du port par le moyen d'un brûlot et de donner pendant ce temps l'assaut à la ville; mais le brûlot se consuma sans causer aucun dommage, et l'attaque n'eut pas lieu.

Deux jours après, fut signalée l'arrivée de plusieurs vaisseaux amenant des troupes anglaises, et le général Thomas donna l'ordre de la retraite. Carleton profita de ce moment pour faire une sortie avec l'élite de ses soldats, et s'empara de 200 malades et des munitions. L'armée américaine ne s'arrêta qu'à Sorel où le général Thomas mourut de la picote. Il fut remplacé par le

ment; ils ont si bien courus qu'ils ont entré dans Québec, le lard à la main. La ruse n'est pas mal inventée."

La même auteur cite le fait suivant :

"L'on dit aussi que les gens de Québec ont fait faire un cheval de bois qu'ils ont mis sur les murs, du côté du faubourg St. Jean, avec une botte de foin devant luy et une inscription en ces termes : *Quand ce cheval aura mangé cette botte de foin, nous nous rendrons.*"

général Sullivan qui venait d'arriver avec 1500 hommes de troupes.

Cependant le Congrès avait fait de nouveaux efforts pour engager les Canadiens à soutenir sa rébellion, et dans ce but il leur avait adressé une nouvelle proclamation :

" Les meilleures causes, disait-il, sont sujettes aux événements, les contre-temps sont inévitables, tel est le sort de l'humanité. Mais les âmes généreuses qui sont éclaircies et échauffées par le feu sacré de la liberté, ne seront pas découragées par de tels échecs, et surmonteront tous les obstacles qui pourront se trouver entre eux et l'objet précieux de leurs vœux.

" Nous ne vous laisserons pas exposés à la fureur de vos ennemis et des nôtres. Deux bataillons ont reçu ordre de marcher en Canada, dont une partie est déjà en route. On lève six autres bataillons dans les Colonies-Unies pour le même service, qui partiront pour votre province aussitôt qu'il sera possible, et probablement ils arriveront en Canada avant que les troupes du Ministère sous le Général Guy Carleton puissent recevoir des secours. En outre, nous avons fait expédier les ordres nécessaires pour faire lever deux bataillons chez vous. Votre assistance pour le soutien et la conservation de la liberté américaine nous causera la plus grande satisfaction. Nous nous flattons que vous saisirez avec zèle et empressement l'instant favorable de coopérer au succès d'une entreprise aussi glorieuse. Si des forces plus considérables sont requises, elles vous seront envoyées.

" A présent vous devez être convaincus que rien n'est plus propre à assurer nos intérêts et vos libertés que de prendre des mesures efficaces pour combiner nos forces mutuelles, afin que par cette réunion de secours et de conseils nous puissions éviter les efforts et l'artifice d'un ennemi qui cherche à nous affoiblir en nous divisant. Pour cet effet, nous vous conseillons et vous exhortons d'établir chez vous des associations en vos différentes paroisses de la même nature que celles qui ont été si salutaires aux Colonies-Unies, d'élire des députés pour former une assemblée provinciale chez vous, et que cette assemblée nomme des délégués pour vous représenter en ce Congrès.........

" Jean Hancock, Président."

Au mois d'avril, le Congrès envoya à Montréal deux de ses membres influents, Franklin et Chase, pour exciter le zèle de la population. Le Père Carroll devait aussi employer son influence auprès du clergé. Reçus avec froideur, les délégués échouèrent dans leur mission. Les Canadiens avaient enfin compris que les Américains les trompaient en leur faisant de vaines promesses, et en leur offrant en paiement un papier-monnaie dont la valeur était décriée. Ils ne pouvaient plus reposer leur confiance dans un peuple en révolte, qui venait de reprocher à la métropole la protection accordée à nos lois et à notre croyance, et qui chez lui n'avait pas toléré la religion catholique.

D'ailleurs, les Américains avaient d'eux-mêmes perdu les dernières vestiges de popularité lorsque à Montréal le général Wooster, violant les promesses et les engagements de Montgomery, avait contraint les officiers de milice à rendre leurs commissions, persécuté les citoyens, exilé plusieurs officiers dans les colonies, menacé les prêtres de la prison, et fait ouvrir de force les magasins de grains. (1)

D'un autre côté, le clergé avait repris peu à peu son influence sur le peuple. Pendant toute cette guerre il n'avait cessé de lui conseiller la soumission à l'autorité. Dans un deuxième mandement dirigé surtout contre les Canadiens rebelles, son digne chef, Mgr. Briand, leur avait, en termes énergiques, démontré leur erreur et la fausseté des promesses de l'ennemi. (2)

(1) " Les Bastonnois, dit Sanguinet, persécutèrent plusieurs citoyens de Montréal, et envoyèrent plusieurs personnes affectionnées au service du Roy prisonniers dans les colonies. Walker retourna à l'Assomption avec Jacques Price pour désarmer les habitants parce qu'ils ne vouloient point prendre les armes pour les Bastonnois, mais ils n'ôtèrent les fusils qu'à trois ou quatre personnes, les autres les avait cachés.

" Le seize de janvier 1776, le Sieur Wooster envoya chercher MM. Hertel de Rouville et Edward William Gray pour les envoyer prisonniers dans la Nouvelle-Angleterre. Les citoyens de Montréal s'assemblèrent et furent chez le Sieur Wooster pour luy représenter que cette démarche était contre le traité fait avec M. Montgomery."

(2) Nous publions à la suite de cette étude plusieurs écrits de Mgr Briand qui donnent une idée de sa loyauté envers l'Angleterre ; aussi un autre document qui nous fait voir les services rendus par les Messieurs du Séminaire de Québec. Voir la note G des mémoires et documents.

Comme toujours, la voix des supérieurs ecclésiastiques, cette voix qui ne s'était jamais fait entendre que pour soutenir et diriger nos ancêtres aux temps du malheur, eut de l'écho dans le cœur des Canadiens, et presque tous les rebelles se soumirent au Gouvernement. Par cet immense service le clergé s'acquit des droits à notre éternelle reconnaissance. (1)

Les nouveaux renforts que le Congrès envoya portèrent l'effectif de l'armée Américaine à 5000 hommes. Mais ces secours étaient insuffisants pour résister à l'armée anglaise qui comptait 13,000 soldats au mois de juin. Aussi le général Carleton prit-il l'offensive, et à mesure que les troupes arrivaient à Québec, il les dirigeait aux Trois-Rivières. Sullivan pensant qu'il pourrait facilement s'emparer de cette ville, envoya le général Thompson avec 1800 hommes. Thompson traversa le fleuve et se rendit à la Pointe du Lac dans la nuit du 7 au 8 juin. A cette nouvelle, le général Fraser se porta à sa rencontre avec des forces supérieures, et l'attaqua si vigoureusement que les Américains furent bientôt mis en déroute, laissant 200 prisonniers avec leur général et le colonel Irvine. Carleton arriva le même soir aux Trois-Rivières, et enjoignit au général Burgoyne, commandant en second, d'attendre l'arrivée de toutes les troupes avant d'hasarder le combat. Les Américains profitèrent de ce délai pour opérer leur retraite.

Ils avaient subi un échec plus grave encore aux Cèdres, où 300 de leurs soldats s'étaient établis. Le capitaine Foster, accompagné de 250 soldats, volontaires canadiens et sauvages, avait reçu ordre d'aller les chasser de ce poste. Certain que l'ennemi ignorait son dessein, il fit toute la diligence possible, et, à son arrivée, somma le major Butterfield de se rendre. Sans lui laisser le temps de délibérer, il commença un feu si fort que le comman-

(1) " Il est certain, dit Sanguinet, que le clergé du Canada s'est distingué et que les prêtres ont rendu de grands services au Roy de la Grande Bretagne dans cette circonstance, ce qui leur attira beaucoup de persécutions de la part des Bastonnais."

" This morning (7th May) many priests have come to town from the adjacent parishes, with cheerful countenances to pay their respects to the Governor and make their obedience to the Bishop. Their distinguished loyalty will ever redound to their honor. "—*Journal of an officer, History of Smith*, Vol. 2nd.

dant capitula à la seule condition que les vainqueurs accordassent aux assiégés la vie et leur bagage. Foster apprenant qu'un détachement de 100 Américains venait au secours de la garnison, envoya au-devant d'eux soixante sauvages et trente Canadiens qui les cernèrent et les firent tous prisonniers. (1)

Après ces désastres, Sullivan commença une retraite précipitée, et gagna d'abord le fort Chambly, pendant que Carleton entraît à Sorel. (2) Il se dirigea ensuite vers le fort Saint-Jean, où vint* le rejoindre Arnold avec les troupes qui avaient gardé la ville de Montréal au pouvoir des Américains depuis le mois de novembre. Après avoir détruit le fort Saint-Jean, l'armée ennemie occupa un moment l'Isle-aux-Noix; puis elle traversa le lac Champlain, et se replia sur les forts Ticonderaga et Crown Point, d'où elle était partie dix mois auparavant.

Comme on le voit, nos voisins évacuèrent le Canada en moins de temps qu'ils n'en avaient mis à le conquérir l'année précédente. Ainsi se termina cette expédition qui leur avait coûté tant de sacrifices et la perte d'un grand nombre de vies précieuses sans bon résultat pour leur cause. Néanmoins, elle leur offrit l'occasion de s'habituer à l'art militaire et de déployer leur courage. Plus heureux, toutefois, dans leur campagne du Sud, ils purent, grâce à leurs succès, proclamer leur indépendance le 4 juillet 1776.

Carleton résolut alors d'enlever aux Américains, la

(1) Voir à la note H des mémoires et documents le récit du combat livré près de Trois-Rivières et de l'affaire des Cèdres tel que raconté par M. A. Berthelot.

(2) " Le Général Guy Carleton, dit Sanguinet, continua sa route jusqu'à Montréal sans rencontrer aucun Bastonnais, car ils fuyaient devant les troupes. Il fit passer à Sorel deux mille hommes de troupes sous les ordres du général Bourgoygne, pour monter dans la rivière Chambly jusqu'à Saint-Jean, avec une quantité de Canadiens volontaires. Mais les Bastonnais abandonnèrent le fort Chambly qu'ils brûlèrent devant leur départ et se sauvèrent à Saint-Jean, dans l'Ile-aux-Noix. Par conséquent, le dix-huit juin, le Canada se trouva délivré des Bastonnais, et le vingt, le général Guy Carleton fit son entrée à Montréal, qu'il avoit abandonné le onse novembre 1775 : ce qui fait que les rebelles ont resté à Montréal sept mois et sept jours.

" L'armée du Roy se campa au fort Chambly et à Saint-Jean, aussitôt le général Guy Carleton donna ordre de commander les habitants avec leurs voitures pour charroyer les vivres, les bagages des troupes, etc. En

navigation du lac Champlain. Dans ce but, il arma plusieurs vaisseaux et chaloupes canonnières, dont il confia le commandement au capitaine Pringle. De leur côté, les Américains préparèrent une escadre qu'ils mirent sous les ordres du général Arnold. Le 11 octobre (1776) les deux flottes se rencontrèrent près de l'Isle Valcourt, mais les vents contraires ne permirent pas aux Anglais d'employer toutes leurs forces, et après un combat malheureux, le commandant ordonna la retraite. L'engagement fut repris deux jours après, et cette fois l'avantage fut du côté des Anglais. Quatre vaisseaux ennemis prirent la fuite, un autre abaissa son pavillon, et Arnold après avoir échoué et brûlé le reste de la flotte, fit sauter le fort Crown Point, et se replia sur Ticonderaga.

La saison étant trop avancée, Carleton gagna alors le nord du lac Champlain, plaça des garnisons à l'Ile-aux-Noix et à Saint-Jean, et remit au printemps suivant la continuation de sa campagne. Sur ces entrefaites Burgoyne parvint à se faire donner le commandement de l'armée anglaise, de préférence au Général Carleton qui ne s'occupa dorénavant que de l'administration de la province. Blessé de la préférence donnée à Burgoyne, il demanda son rappel, et partit pour l'Angleterre en juillet 1778.

La conduite de Carleton comme gouverneur et comme commandant de l'armée fut approuvée par la métropole. Le roi le reçut avec bonté et lui conféra le titre de Che-

conséquence il y avoit tous les jours environ douze cents hommes qui travailloient par corvée, gratis, pour faire les chemins, charroyer dans les bateaux. L'armée passa l'été à Chambly et à Saint-Jean, il fut construit une quantité de bateaux, et l'on fit passer par terre quatre barques de Chambly à Saint-Jean dans des voitures, pour naviguer dans le lac Champlain. Pendant le séjour de l'armée à Chambly et à Saint-Jean, il fut mangé quinze à seize mille bœufs.

" A la fin du mois de septembre, l'armée se disposa pour entrer en campagne, alors il se présenta au moins deux mille hommes canadiens pour aller volontaires, mais le général Guy Carleton n'en accepta qu'environ la moitié. Cinq ou six cents Sauvages suivirent aussy l'armée, ou plutôt marchèrent à la tête avec les Canadiens. Il y eut un combat naval sur le lac Champlain et les navires des Bastonnois furent entièrement détruits, et l'armée fut camper à la Grande-Pointe d'où les Bastonnais en étoient partis de la veille. L'armée y resta plusieurs jours et le général Guy Carleton se borna à ce petit succès sans vouloir aller attaquer Carillon qui aurait été infailliblement pris, mais c'aurait été faire trop d'ouvrage dans une campagne."

valier de l'Ordre du Bain. En 1782, Carleton succéda à Sir Henry Clinton dans le commandement en chef de l'armée anglaise en Amérique ; quatre ans plus tard, il fut créé pair du Royaume-Uni sous le titre de Lord Dorchester, et le parlement lui vota une pension annuelle de £1000. Son retour au Canada comme gouverneur, en 1785, fut accueilli avec plaisir par la population, et lorsqu'il quittait le pays en 1796, il laissait la réputation d'un honnête homme, d'un serviteur dévoué à son pays ; et les Canadiens-Français le comptent aujourd'hui encore au nombre de leurs meilleurs gouverneurs.

Comme on peut le voir, la guerre américaine, en ce qui regarde le Canada, n'a pas été marquée par de brillants faits d'armes. Nos voisins avaient entrepris leur expédition avec des forces comparativement faibles, et avaient trop compté sur la coopération des Canadiens. Le but du Congrès semble avoir été de gagner le peuple par la persuasion plutôt que de le soumettre par la force des armes. Aussi les généraux reçurent-ils instruction de ne pas molester les habitants et de respecter leurs opinions et leurs propriétés.

Cette guerre donna occasion à nos ancêtres, surtout au clergé et à la classe instruite, de se montrer loyaux envers leur nouveau souverain. Plus de trois mille Canadiens, oubliant le passé, lui assurèrent par leur bravoure la possession d'une de ses plus belles provinces. La masse de la population ne crut pas devoir porter le dévouement aussi loin, et resta simple spectatrice de la lutte. On ne saurait lui reprocher cette conduite. Toutefois, puisque les événements nous ont permis de rester sujets anglais, nous n'avons pas lieu de nous en plaindre, surtout nous Canadiens-Français. Suivant notre humble opinion, en devenant américains, nous n'aurions peut-être pas conservé aussi bien le caractère français et catholique qui distingue notre peuple. Il nous a fallu, il est vrai, lutter durant de nombreuses années pour défendre nos droits et nos privilèges, mais nous avons obtenu enfin la justice qui nous était due.

Aujourd'hui, quoique colonie, le Canada jouit de la liberté la plus grande. Il possède une constitution admirable, calquée sur celles de la métropole et des Etats-Unis. Au moyen de nos institutions politiques nous

avons augmenté nos richesses, étendu nos relations commerciales ; nous avons grandi au point que notre province dépasse en population et en importance les treize colonies anglaises lors de la guerre de l'Indépendance.

Nous grandirons encore, espérons-le, pendant de nombreuses années à l'ombre du drapeau britannique tout en conservant avec nos voisins des relations amicales. Et si un jour nous sommes appelés à devenir un peuple indépendant, ce que plusieurs d'entre nous verront peut-être, nous nous rappellerons avec orgueil le glorieux fait d'armes dont nous célébrons aujourd'hui le centenaire et le temps que nous aurons passé sous la tutelle de l'Angleterre.

EXTRAITS

DES

Mémoires et documents relatifs à la guerre de l'Indépendance recueillis par

LOUIS P. TURCOTTE.

—

Note A.

M. de Mazères dans son volume *Additional Papers concern ng the Province of Quebec*, raconte ainsi les difficultés de M. La Corne avec ses censitaires :

" Mr. La Corne, a young man of about twenty-two years of age, and nephew to Mr. La Corne de Saint-Luc, was sent by General Carleton to raise the inhabitants of Terrebonne, a village of which he (the younger Mr. de La Corne) is Seignior. He adressed them in a very high tone, mentioning the above right, which he had, by the tenure of their lands, to command their military service. They answered, " that they were now become subjects of England, and did not look on themselves as Frenchmen in any respect whatever." Mr. La Corne was imprudent enough to strike some of those who spoke loudest. This provoked the people to such a degree, that Mr. La Corne found it necessary to get away from them, and go back immediately to Montreal, but threaten'd to return speedily amongst them with a party of two hundred soldiers, who would make them dearly pay for their refusal to obey him. The people, hearing this, forthwith armed themselves, some with guns, other with clubs; and they all resolved to die rather than submit to be commanded by their seignior. General Carleton, hearing of the disturbance that Mr. La Corne's behavior had occasioned, instead of complying with his desire of sending troops to enforce obedience to his authority, thought it adviseable, to send with him an English officer of merit, Capt. Hamilton, to pacify the people. Capt. Hamilton asked them, what they meant by assembling in that riotous, disorderly manner?

They answered, that their intentions were to defend themselves from the soldiers, with whom they were threatened by Mr. La Corne, their seignior. " If general " Carleton, said they, requires our services, let him give " us Englishmen to command us : such a man as you, " for instance we would fellow to the world's end." But, replied Mr. Hamilton, English military gentlemen are not to be found in sufficient numbers, in the province, to take the command of you. " Then, said they, give us common soldiers to lead us rather than those people. For we will not be commanded by *ce petit gars*"...... At least, upon Capt. Hamilton's promise, that their seignior should come no more among them, they dispersed."

Note B.

Lettre adressée aux habitants de la Province de Québec, ci-devant le Canada, de la part du Congrès Général de l'Amérique Septentrionale, tenu à Philadelphie.

AUX HABITANS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Nos Amis et Concitoyens,

" Nous, les *Délégués* des Colonies du Nouveau Hamp-" shire de Massachusetts Bay, de Rhode-Island et des " Plantations de Providence, de Connecticut, de la Nou-" velle-York, du Nouveau-Jersey, de la Pennsylvanie, " des Comtés de New-Castle, Kent et Sussex sur le fleuve " de la Ware, du Maryland, de la Virginie et des Caro-" lines Septentrionale et Méridionale, ayant été députés " par les Habitants des dites Colonies pour les représenter " dans un Congrès général à Philadelphie, dans la pro-" vince de Pennsylvanie, et pour consulter ensemble sur " les meilleurs moyens de nous procurer la délivrance " de nos oppressions accablantes ; nous étant en consé-" quence assemblés et ayant considéré très-sérieusement " l'état des affaires publiques de ce continent, nous avons " jugé à propos de nous adresser à votre Province, comme " à une de ses parties qui y est des plus intéressée.

" Lorsqu'après une résistance courageuse et glorieuse " le sort des armes vous eut incorporé au nombre des

" sujets Anglais, nous nous réjouîmes autant pour vous " que pour nous d'un accroissement si véritablement " précieux; et comme la bravoure et la grandeur d'âme " sont jointes naturellement, nous nous attendions que " nos courageux ennemis deviendraient nos amis sincères, " et que l'Être Suprême répandrait sur vous les dons de " sa providence divine en assurant pour vous et pour " votre prospérité la plus reculée les avantages sans prix " de la libre institution du Gouvernement Anglais, qui " est le privilége dont tous les sujets Anglais doivent " jouir.

" Ces espérances furent confirmées par la déclaration " du Roi donnée en 1763, engageant la foi publique pour " votre jouissance complète de ces avantages.

" A peine aurions-nous pu alors nous imaginer que " quelques Ministres futurs abuseraient avec tant d'au- " dace et de méchanceté de l'autorité royale, que de vous " priver de la jouissance de ces droits irrévocables aux- " quels vous aviez un si juste titre.

" Mais puisque nous avons vécu pour voir le tems " imprévu, quand des Ministres d'une disposition corrom- " pue ont osé violer les pactes et les engagemens les " plus sacrés, et comme vous aviez été élevés sous une " autre forme de gouvernement, on a soigneusement " évité que vous fissiez la découverte de la valeur inex- " primable de cette forme à laquelle vous avez à présent " un droit si légitime ; nous croyons qu'il est de notre " devoir de vous expliquer quelques-unes de ses parties " les plus intéressantes, pour les raisons pressantes men- " tionnées ci-après.

" ' Dans toute société humaine,' dit le célèbre Marquis " de Beccaria, ' il y a une force qui tend continuellement " à conférer à une partie le haut du pouvoir et du bon- " heur, et à réduire l'autre au dernier dégré de faiblesse " et de misère. L'intention des bonnes loix est de *s'oppo-* " *ser à cette force*, et de répandre leur influence *également* " *et universellement*.'

" Des Chefs incités par cette *force* pernicieuse, et des " sujets animés par le juste désir de lui opposer de bonnes " loix, ont occasionné cette immense diversité d'événe- " nemens dont les histoires de tant de nations sont rem- " plies. Toutes ces histoires démontrent la vérité de

" cette simple position, que d'exister au gré d'un seul " homme, ou de quelques-uns, est une source de misères " pour tous.

" Ce fut sur ce principe comme sur un fondement " solide que les Anglais élevèrent si fermement l'édifice " de leur gouvernement qu'il a résisté au tems, à la " tyrannie, à la trahison, et aux guerres intestines et " étrangères, pendant plusieurs siècles. Et comme un " Auteur illustre et un de vos compatriotes cité ci-après, " observe. 'Ils donnèrent au peuple de leurs Colonies la " forme de leur gouvernement propre : et ce gouverne- " ment portant avec lui la prospérité, on a vu se former " de grands peuples dans les forêts même qu'ils furent " envoyés habiter.'

" Dans cette forme le premier et le principal droit, " est, que le peuple a part dans son gouvernement par " ses représentans choisis par lui-même, et est par con- " séquent gouverné par des loix de son approbation, et " non par les édits de ceux sur lesquels il n'a aucun " pouvoir. Ceci est un rempart qui entoure et défend sa " propriété, qu'il s'est acquise par son travail et une " honnête industrie ; en sorte qu'il ne peut être privé de " la moindre partie que de son libre et plein consente- " ment, lorsque suivant son jugement il croit qu'il est " juste et nécessaire de la donner pour des usages publics, " et alors il indique précisément le moyen le plus facile, " le plus économe et le plus égal de percevoir cette partie " de sa propriété.

" L'influence de ce droit s'étend encore plus loin. Si " des Chefs qui ont opprimé le peuple ont besoin de sub- " sides, le peuple peut les leur refuser jusqu'à ce que " leurs griefs soient réparés, et se procurer paisiblement, " de cette manière, du soulagement sans avoir recours à " présenter des requêtes souvent méprisées, et sans trou- " bler la tranquillité publique.

" Le second droit essentiel consiste, à être jugé par " une Jurée. On pourvoit par là qu'un Citoyen ne peut " perdre la vie, la liberté ou les biens, qu'au préalable " Sentence n'ait été rendue contre lui par douze de ses " égaux et compatriotes de mœurs irréprochables, sous " serment, pris dans son voisinage, qui par cela même " on doit raisonnablement supposer doit être informé

" de son caractère et de celui des témoins, et cela après
" des enquêtes suffisantes face à face, à huis ouverts,
" dans la cour de justice, devant tous ceux qui voudront
" se trouver présent, et après jugement équitable. De
" plus cette Sentence ne peut lui être préjudiciable, sans
" injurier en même temps la réputation et même les inté-
" rêts des Jurés qui l'ont prononcée.

" Car le cas en question peut-être sur de certains points
" qui ont rapport au bien public; mais s'il en était au-
" trement, leur Sentence devient un exemple qui peut
" servir contre eux-mêmes s'ils venaient à avoir un
" semblable procès.

" Un autre droit se rapporte simplement à la liberté
" personnelle. Si un Citoyen est saisi et mis en prison,
" quoique par ordre du gouvernement, il peut néanmoins
" en vertu de ce droit, obtenir immédiatement d'un Juge
" un ordre que l'on nomme *Habeas-Corpus*, qu'il est obligé
" sous serment d'accorder, et se procurer promptement
" par ce moyen une enquête et réparation d'une déten-
" tion illégitime.

" Un quatrième droit consiste dans la possession des
" terres en vertu de légères rentes foncières, et non par
" des corvées rigoureuses et opprimantes qui forcent
" souvent le possesseur à quitter sa famille et ses occupa-
" tions pour faire ce qui dans tout état bien réglé, devrait
" être l'ouvrage de gens loués exprès pour cet effet.

" Le dernier droit dont nous ferons mention regarde la
" liberté de la presse. Son importance outre les progrès
" de la vérité, de la morale et des arts en général, consiste
" encore à répandre des sentiments généreux sur l'admi-
" nistration du gouvernement, à servir aux Citoyens à se
" communiquer promptement et réciproquement leurs
" idées et, conséquemment contribue à l'avancement
" d'une union entr'eux, par laquelle des supérieurs tyran-
" niques sont induits, par des motifs de honte ou de
" crainte, à se comporter plus honorablement et par des
" voies plus équitables dans l'administration des affaires.

" Ce sont là ces droits inestimables qui forment une
" partie considérable du système modéré de notre gou-
" vernement, laquelle en répandant sa force équitable sur
" tous les différens rangs et classes des Citoyens, défend
" le pauvre du riche, le faible du puissant, l'industrieux

“ de l'avide, le paisible du violent, les vassaux des Sei-
“ gneurs, et tous de leurs supérieurs.

“ Ce sont là ces droits sans lesquels une nation ne peut
“ être libre et heureuse, et c'est sous la protection et
“ l'encouragement que procure leur influence que ces
“ Colonies ont jusqu'à présent fleuri et augmenté si éton-
“ nément. Ce sont ces mêmes droits qu'un ministère
“ abandonné tâche actuellement de nous ravir à main
“ armée, et que nous sommes tous d'un commun accord
“ résolus de ne perdre qu'avec la vie. Tels sont enfin
“ ces droits qui *vous* appartiennent, et que vous devriez
“ dans ce moment exercer dans toute leur étendue.

“ Mais que vous offre-t-on à leur place par le dernier
“ Acte du Parlement ? La liberté de conscience pour
“ votre religion : non, Dieu vous l'avait donnée, et les
“ Puissances temporelles avec lesquelles vous étiez et
“ êtes à présent en liaison, ont fortement stipulé que
“ vous en eussiez la pleine jouissance : si les loix divines
“ et humaines pouvaient garantir cette liberté des
“ caprices despotiques des méchans, elle l'était déjà
“ auparavant. A-t-on rétabli les loix Françaises dans les
“ affaires civiles ? Cela paraît ainsi, mais faites attention
“ à la faveur circonspecte des Ministres qui prétendent
“ devenir vos bienfaiteurs ; les paroles du Statut sont,
“ que l'on se règlera sur ces loix jusqu'à ce qu'elles
“ aient été modifiées ou changées par quelques ordon-
“ nances du Gouverneur et du Conseil. ”

“ Est-ce que l'on vous assure pour vous et votre posté-
“ rité, la certitude et la douceur de la loix criminelle
“ d'Angleterre avec toutes ses utilités et avantages,
“ laquelle on loue dans le dit Statut, et que l'on recon-
“ naît que vous avez éprouvé très sensiblement ? Non,
“ ces loix sont aussi sujettes aux “ *changements* ” arbi-
“ traires du Gouverneur et du Conseil, et on se réserve
“ en outre très expressement le pouvoir d'ériger “ telles
“ Cours de judicature *criminelle, civile et ecclésiastique*
“ que l'on jugera nécessaires. ”

“ C'est de ces conditions si précaires que votre vie et
“ votre religion dépendent seulement de la volonté d'un
“ seul. La couronne et les ministres ont le pouvoir
“ autant qu'il a été possible au Parlement de le con-

" céder, d'introduire le tribunal de l'Inquisition même
" au milieu de vous.

" Avez-vous une assemblée composée d'honnêtes gens
" de votre propre choix sur lesquels vous puissiez vous
" reposer pour former vos loix, veiller à votre bien-être,
" et ordonner de quelle manière et en quelle proportion
" vous devez contribuer de vos biens pour les usages
" publics ? non, c'est du Gouverneur et du Conseil que
" doivent émaner vos loix, et ils ne sont eux-mêmes que
" les créatures du Ministre, qu'il peut déplacer selon son
" bon plaisir. En outre, un autre nouveau Statut formé
" sans votre participation vous a assujettis à toute la
" rigueur d'un impôt sur les denrées que l'on nomme
" *Excise*, impôt détesté dans tous les états libres. En
" vous arrachant ainsi vos biens par la plus odieuse de
" toutes les taxes, vous êtes encore exposés à voir votre
" repos et celui de vos familles troublé par des collec-
" teurs insolens, pénétrans à chaque instant jusque dans
" l'intérieur de vos maisons, qui sont nommées les For-
" teresses des Citoyens Anglais dans les livres qui trai-
" tent de leurs loix.

" Dans ce même Statut qui change votre Gouverne-
" ment, et qui paraît calculé pour vous flatter, vous
" n'êtes point autorisés " à vous cotiser pour lever et
" disposer d'aucun impôt ou taxe, à moins que ce ne
" soit dans des cas de peu de conséquence, tels que de
" faire *des grands chemins*, de bâtir ou de réparer des
" *Edifices publics* ou pour quelqu'autres convenances
" *locales* dans l'enceinte de vos villes et districts Pour-
" quoi cette distinction humiliante ? Est-ce que les biens
" que les Canadiens se sont acquis par une honnête in-
" dustrie ne doivent pas être aussi sacrés que ceux des
" Anglais ? L'entendement des Canadiens seroit-il si
" borné qu'ils fussent hors d'état de participer à d'autres
" affaires publiques qu'à celle de rassembler des pierres
" dans un endroit pour les entasser dans un autre ?
" Peuple infortuné qui est non-seulement lezé, mais
" encore outragé. Ce qu'il y a de plus fort, c'est que
" suivant les avis que nous avons reçus, un ministère
" arrogant a conçu une idée si méprisante de votre juge-
" ment et de vos sentimens, qu'il a osé penser, et s'est
" même persuadé que par un retour de gratitude pour

" les injures et outrages qu'il vous a récemment offert,
" il vous engagerait, vous nos dignes Concitoyens, à
" prendre les armes pour devenir des instrumens en ses
" mains, pour l'aider à *nous* ravir cette liberté dont sa
" perfidie vous a privée, ce qui vous rendrait ridicules et
" détestables à tout l'Univers.

" Le résultat inévitable d'une telle entreprise, supposé
" qu'elle réussît, seroit l'anéantissement total des espé-
" rances que vous pourriez avoir, que vous ou votre
" postérité fussent jamais rétablis dans votre liberté:
" car à moins que d'être entièrement privé du sens
" commun, il n'est pas possible de s'imaginer qu'après
" que vous auriez été employés dans un service si hon-
" teux ils vous traitassent avec moins de rigueur que
" nous qui tenons à eux par les liens du sang.

" Qu'aurait dit votre compatriote l'immortel *Montes-*
" *quieu*, au sujet du plan du Gouvernement que l'on
" vient de former pour vous? Ecoutez ses paroles avec
" cette attention recueillie que requiert l'importance du
" sujet. 'Dans un état libre, tout homme qui est sensé
" avoir une âme libre, doit être gouverné par lui-même,
" il faudrait que le peuple en corps eût la puissance
" législative; mais comme cela est impossible dans les
" grands états, et est sujet à beaucoup d'inconvéniens
" dans les petits, il faut que le peuple fasse, par ses
" représentans, tout ce qu'il ne peut faire par lui-même.'
" —'La liberté politique dans un Citoyen est cette tran-
" quillité d'esprit qui provient de l'opinion que chacun
" a de sa sûreté; et pour qu'on ait cette liberté, il faut
" que le Gouvernement soit tel qu'un Citoyen ne puisse
" pas craindre un autre Citoyen. Lorsque dans la même
" personne ou dans le même corps de Magistrature, la
" puissance législative est réunie à la puissance exécu-
" trice, il n'y a point de liberté; parce qu'on peut craindre
" que le même Monarque ou le même Sénat ne fassent
" des loix tyranniques pour les exécuter tyrannique-
" ment.'

" 'La puissance de juger ne doit pas être donnée à un
" Sénat permanent, mais exercée par des personnes
" tirées du corps du peuple dans certains tems de l'an-
" née, de la manière prescrite par la loi, pour former un

" tribunal qui ne dure qu'autant que la nécessité le
" requiert.'

" 'Les Militaires sont d'une profession qui peut-être
" utile, mais devient souvent dangereuse.' 'La jouis-
" sance de la liberté consiste en ce qu'il soit permis à
" chacun de déclarer sa pensée et de découvrir ses senti-
" mens.'

" Appliquez à votre situation présente ces maximes
" décisives, qui ont la sanction de l'autorité d'un nom
" que toute l'Europe révère. On pourrait avancer que
" vous avez un Gouverneur revêtu de la puissance *exécu-*
" *trice* ou des pouvoirs de l'*administration;* c'est en lui
" et en son Conseil qu'est placée la puissance *législative:*
" vous avez des *Juges* qui doivent décider dans tous les
" cas où votre vie, votre liberté, ou vos biens sont en
" danger, et effectivement, il semble qu'il se trouve ici
" une *distribution et répartition*, de diverses puissances en
" des mains *différentes* qui se repriment l'une l'autre, ce
" qui est l'unique méthode que l'esprit humain ait jamais
" imaginée pour contribuer à l'accroissement de la liberté
" et de la prospérité des hommes.

" Mais vous servant de cette sagacité si naturelle aux
" Français, et dédaignant d'être décens par le faux
" brillant de cet extérieur, examinez la plausibilité de
" ce plan, et vous trouverez (pour me servir des paroles
" de la Sainte Ecriture) que ce n'est qu'un "*sépulchre*
" *blanchi*," pour ensevelir votre liberté et vos biens avec
" votre vie.

" Vos Juges et votre (soit-disant) *Conseil Législatif*
" *dépendent* de votre *Gouverneur*, et lui-même *dépend* des
" serviteurs de la Couronne, en Angleterre. Le moindre
" signe du Ministre fait agir ces puissances *législative*
" *exécutrice* et celle *de juger*. Vos priviléges et vos
" immunités n'existent qu'autant que dure sa faveur, et
" son courroux fait évanouir leur forme chancellante.

" La perfidie a été employée avec tant d'artifice dans
" le Code des loix que l'on vous a récemment offert, que
" quoique le commencement de chaque paragraphe pa-
" raisse être plein de bienveillance, il se termine cepen-
" dant d'une manière destructive ; et lorsque le tout est
" dépouillé des expressions flatteuses qui le décorent, il
" ne contient autre chose, sinon, que la Couronne et ses

" Ministres seront aussi absolus dans toute l'étendue de
" votre vaste Province, que le sont actuellement les des-
" potes de l'Asie et de l'Afrique. Qui protégera vos biens
" contre les Edits d'impôts et contre les rapines des supé-
" rieurs durs et nécessiteux ? Qui défendra vos personnes
" de Lettres de Cachets, de Prisons, de Cachots et de
" corvées fatigantes, votre liberté et votre vie contre des
" Chefs arbitraires et insensibles ? Vous ne pouvez, en
" jettant les yeux de tous côtés, apercevoir une seule
" circonstance qui puisse vous promettre d'aucune façon,
" le moindre espoir de liberté pour vous et votre posté-
" rité, si vous n'adoptez entièrement le projet d'entrer
" en union avec nos colonies.

" Quel serait le conseil que vous donnerait cet homme
" si véritablement grand, cet Avocat pour la liberté et
" l'humanité, que nous venons de citer, fut-il encore
" vivant et sçût-il que nous nos voisins puissans et nom-
" breux, inspirés d'un juste amour pour nos droits enva-
" his et unis par les liens indissolubles de l'affection et de
" l'intérêt, vous auraient invités au nom de tout ce que
" vous devez à vous-même et à vos enfans (comme nous
" le faisons à présent) de vous unir à nous dans une
" cause si juste, pour n'en faire qu'une entre nous, et
" courir la même fortune pour nous délivrer d'une sub-
" jection humiliante sous des Gouverneurs, Intendans et
" tyrans Militaires, et rentrer fermement dans le rang
" et la condition de libres Citoyens Anglais, qui ont
" appris de leurs ancêtres à faire trembler ceux qui osent
" seulement penser à les rendre malheureux.

" Ne serait-ce pas par un discours semblable qu'il
" s'adresserait à vous ? Et dirait, saisissez l'occasion que
" la Providence elle-même vous offre, votre conquête
" vous a acquis la liberté si vous vous comportez comme
" vous devez, cet événement est son ouvrage : vous n'êtes
" qu'un très-petit nombre en comparaison de ceux qui
" vous invitent à bras ouverts de vous joindre à eux ; un
" instant de réflexion doit vous convaincre qu'il convient
" mieux à vos intérêts et à votre bonheur, de vous pro-
" curer l'amitié constante des peuples de l'Amérique
" septentrionale, que de les rendre vos implacables en-
" nemis. Les outrages que souffre la ville de Boston, ont
" alarmés et unis ensemble toutes les Colonies, depuis la

" nouvelle Ecosse jusqu'à la Georgie, votre Province est " le seul anneau qui manque pour completter la chaîne " forte et eclatante de leur union. Votre pays est naturellement joint au leur, joignez-vous aussi dans vos " intérêts politiques ; leur propre bien-être permettra " jamais qu'ils vous abandonnent ou qu'ils vous trahissent : soyez persuadés que le bonheur d'un peuple " dépend absolument de sa liberté et de son courage " pour la maintenir. La valeur et l'étendue des avantages que l'on vous offre est immense ; daigne le Ciel " ne pas permettre que vous ne reconnaissiez ces avantages pour le plus grand des biens que vous pourriez " posséder, qu'après qu'ils vous auront abandonnés à " jamais."

" Nous connaissons trop bien la noblesse de sentiment " qui distingue votre nation, pour supposer que vous " fussiez retenus de former des liaisons d'amitié avec " nous par les préjugés que la diversité de religion pourrait faire naitre. Vous sçavez que la liberté est d'une " nature si excellente qu'elle rend, ceux qui s'attachent " à elle, supérieurs à toutes ces petites foiblesses. Vous " avez une preuve bien convaincante de cette vérité dans " l'exemple des Cantons Suisses, lesquels quoique composés d'états Catholiques et Protestans, ne laissent pas " cependant de vivre ensemble en paix et en bonne intelligence, ce qui les a mis en état depuis qu'ils se " sont vaillamment acquis leur liberté, de braver et de " repousser tous les tyrans qui ont osé les envahir.

" S'il se trouvait quelques uns parmi vous (comme " cela est assez fréquent dans tous les états,) qui préféreraient la faveur du Ministre et leurs intérêts particuliers au bien-être de leur patrie, leurs inclinations " intéressées les porteront à s'opposer fortement à toutes " les mesures tendantes au bien public, dans l'espérance " que leurs supérieurs les récompenseront amplement " pour leur services honteux et indignes : mais nous ne " doutons pas que vous ne serez en garde contre de " telles gens, et nous espérons que vous ne ferez point " un sacrifice de la liberté et du bonheur de tous les " Canadiens, pour gratifier l'avarice et l'ambition de " quelques particuliers.

" Nous ne requérons pas de vous dans cette adresse

“ d'en venir à des voies de fait contre le Gouvernement
“ de notre Souverain, nous vous engageons seulement à
“ consulter votre gloire et votre bien-être, et à ne pas
“ souffrir que des Ministres infâmes vous persuadent et
“ vous intimident jusqu'au point de devenir les instru-
“ mens de leur cruauté et de leur despotisme. Nous
“ vous engageons aussi à vous unir à nous par un pacte
“ social, fondé sur le principe libéral d'une liberté égale,
“ et entretenu par une suite de bons offices réciproques,
“ qui puissent le rendre perpetuel. A dessein d'effectuer
“ une union si désirable, nous vous prions de considérer
“ s'il ne serait pas convenable que vous vous assembliez
“ chacun dans vos villes et districts respectifs, pour élire
“ des députés de chaque endroit qui formeraient un
“ Congrès Provincial, duquel vous pourriez choisir des
“ Délegués pour être envoyés, comme les représentans
“ de votre Province, au Congrès général de ce continent
“ qui doit ouvrir ses séances à Philadelphie, le 10 de
“ Mai 1775.

“ Dans le présent Congrès qui a commencé le 5 du
“ mois passé, et a continué jusqu'à ce jour, il a été résolu
“ unanimement et avec une satisfaction universelle, que
“ nous regarderions la violation de vos droits, opérée
“ par l'acte pour changer le Gouvernement de votre
“ Province, comme une violation des nôtres propres, et
“ que nous vous inviterions à entrer dans notre confédé-
“ ration, laquelle n'a d'autres objets en vue que la par-
“ faite assurance des droits civils et naturels de tous les
“ membres qui la composent, et la préservation d'une
“ liaison heureuse et permanente avec la Grande Bre-
“ tagne, fondée sur les principes fondamentaux et salu-
“ taires que nous avons expliqués ci-devant. C'est pour
“ parvenir à ces fins que nous avons fait présenter au
“ Roi, une Requête humble et loyale, le suppliant de
“ vouloir bien nous delivrer de nos oppressions. Nous
“ avons aussi formé un accord, par lequel nous suspen-
“ dons l'importation de toutes sortes de marchandises
“ de la Grande Bretagne et de l'Irlande, après le pre-
“ mier de Decembre prochain. Comme aussi nous nous
“ engageons à ne rien transporter de chez nous dans ces
“ Royaumes ou aux Isles de l'Amérique, après le dixième

" de Septembre prochain, si nous n'avons pas encore
" obtenu, dans ce temps là, la réparation de nos griefs.

" Que le Tout-Puissant daigne vous porter d'inclina-
" tion à approuver nos démarches justes et nécessaires,
" et à vous joindre à nous, et que lorsque l'on vous offrira
" quelques injures que vous serez résolus de ne point
" souffrir, à ne pas faire dépendre votre sort du peu
" d'influence que pourrait avoir votre seule Province
" mais des puissances réunies de l'Amérique septen-
" trionale ; et qu'il veuille accorder à nos travaux unis,
" un succès aussi heureux que notre cause est juste, est
" la fervente prière de nous, vos sincères et affectionnés
" Amis et Concitoyens.

" *Par ordre du Congrès,*
" 26 Octobre 1774.

" HENRY MIDDLETON, *Président.*"

Note C.

SOUFFRANCES ENDURÉES PAR L'ARMÉE D'ARNOLD D'APRÈS HENRY. (1)

" Coming to a long, sandy beach of the Chaudiere, for we sometimes had such, some of our company were observed to dart from the file, and with their nails tear out of the sand, roots, which they esteemed eatable, and ate them raw, even without washing. Languid and woe-begone as your father was, it could not but create a smile to observe the whole line watching with Argus eyes the motions of a few men who knew the indications in the sands of those roots. The knowing one sprung; half a dozen followed ; he who obtained it ate the root instantly. Through hunger urged, it was far from me to contend in that way with so powerful men as these were.

(1) John Joseph Henry, plus tard président du second district judiciaire de la Pensylvanie, faisait partie de l'armée d'Arnold. Il a publié sous le titre de *Campaign against Quebec*, un récit très-intéressant de l'expédition d'Arnold. Nous en tirons cet extrait qui donne une idée des misères qu'ont souffertes les Américains dans cette excursion.

"During this day's march (about 10 or 11 a.m.,) my shoe having given out again, we came to a fire, where were some of Captain Thayer's or Topham's men. Simpson was in front; trudging after, slipshod and tired. I sat down on the end of a long log, against which the fire was built, absolutely fainting from hunger and fatigue, my gun standing between my knees. Seating myself, that very act gave a cast to the kettle, it being placed partly against the log, in such a way as to spill two-thirds of its contents. At that moment a large man sprung to his gun, and pointing it towards me, he threatened to shoot. It created no fear; his life was with much more certainty in my power. Death would have been a welcome visitor. Simpson soon made us friends Coming to their fire, they gave me a cup of their broth. A table spoonful was all that was tasted. It had a greenish hue, and they said it was made from the flesh of a bear. This was instantly known to be untrue, from the taste and smell. It was that of a dog. He was a large black Newfoundland dog, belonging to Thayer, and very fat. We left these merry fellows, for they were actually such, maugre all their wants, and marching quickly, towards evening encamped. We had a good fire, but no food. To me the world had lost its charms. Gladly would death have been received as an auspicious herald from the Divinity. My privations in every way were such as to produce a willingness to die. Without food, without clothing to keep me warm, without money, and in deep and devious wilderness, the idea occurred, and the means were in my hands, of ending existence. The God of all goodness inspired other and better thoughts. One principal cause of change (under the fostering hand of Providence) in my sentiments, was the jovial hilarity of my friend Simpson. At night, warming our bodies at an immense fire, (our compatriots joined promiscuously around) to animate the company, he would sing "Plato," his sonorous voice gave spirit to my heart, and the morality of the song, consolation to my mind. In truth the music, though not as correct as Handel, added strength and vigor to our nerves. This evening it was, that some of our companions, whose stomachs had not received food

the last forty-eight hours, adopted the notion that leather, though it had been manufactured, might be made palatable food, and would gratify the appetite. Observing their discourse, to me the experiment became a matter of curiosity. They washed their moose-skin moccasins in the first place in the river, scraping away the dirt and sand with great care. These were brought to the kettle and boiled a considerable time, under the vague, but consolatory hope that a mucilage would take place. The boiling over, the poor fellows chewed the leather, but it was leather still, not to be macerated. My teeth, though young and good, succeeded no better. Disconsolate and weary, we passed the night."

Note D.

RELATION DE L'ASSAUT DE QUÉBEC.

Voici comment le Juge Henry raconte le combat du Saut-au-Matelot :

" It was not until the night of the 31st (30th) of December, 1775, that such kind of weather ensued as was considered favorable for the assault........ By 2 o'clock we were accoutred and began our march. The storm was outrageous, and the cold wind extremely biting. In this northern country the snow is blown horizontally into the faces of travellers on most occasions, this was our case.

January 1st.—When we came to Craig's house, near Palace gate, a horrible roar of cannon took place, and a ringing of all the bells of the city, which are very numerous, and of all sizes. Arnold, heading the forlorn hope, advanced perhaps one hundred yards before the main body. After these followed Lamb's artillerists. Morgan's company led in the secondary part of the column of infantry. Smith's followed, headed by Steele; the captain, from particular causes, being absent. Hendricks' company succeeded, and the eastern men, so far as known to me, followed in due order......

" In these intervals we received a tremendous fire of musketry from the ramparts above us. Here we lost

some brave men, when powerless to return the salutes we received, as the enemy was covered by his impregnable defenses. They were even sightless to us—we could see nothing but the blaze from the muzzles of their muskets.......

" We proceeded rapidly, exposed to a long line of fire from the garrison, for now we were unprotected by any buildings. The fire had slackened in a small degree. The enemy had been partly called off to resist the General, and strengthen the party opposed to Arnold in our front. Now we saw colonel Arnold returning, wounded in the leg, and supported by two gentlemen ; a parson Spring was one, and in my belief, a Mr. Ogden the other. Arnold called to the troops in a cheering voice as we passed, urging us forward ; yet it was observable among the soldiery, with whom it was my misfortune to be now placed, that the Colonel's retiring damped their spirits. A cant phrase, " We are sold," was repeatedly heard in many parts throughout the line. Thus proceeding, enfiladed by an animated but lessened fire, we came to the first barrier, where Arnold had been wounded in the onset. This contest had lasted but a few minutes, and was somewhat severe ; but the energy of our men prevailed. The embrasures were entered when the enemy were discharging their guns. The guard, consisting of thirty persons, where either taken, or fled, leaving their arms behind them. At this time it was discovered that our guns were useless, because of the dampness. The snow, which lodged in our fleecy coats, was melted by the warmth of our bodies. Thence came that disaster. Many of the party, knowing the circumstance, threw aside their own, and sized the British arms.......

" From the first barrier to the second, there was a circular course along the sides of houses, and partly through a street, probably of three hundred yards, or more. This second barrier was erected across, and near the mouth of a narrow street, adjacent to the foot of the hill, which opened into a larger, leading soon into the main body of the lower town. Here it was that the most serious contention took place; this became the bone of strife. The admirable Montgomery by this time (though it was

unknown to us) was no more; yet we expected momentarily to join him. The firing on that side of the fortress ceased; his division fell under the command of a colonel Campbell, of the New York line, a nerveless chief, who retreated without making an effort, in pursuance of the General s original plans. The inevitable consequence was, that the whole of the forces on that side of the city, and those who were opposed to the various detachments employed to make the false attaches, embodied and came down to oppose our division. Here was sharp shooting.

" We were on the disadvantageous side of the barrier for such a purpose. Confined in a narrow street, hardly more than twenty feet wide, and on the lower ground, scarcely a ball, well armed or otherwise, but must take effect upon us. Morgan. Hendricks, Steele, Humphreys, and a crowd of every class of the army, had gathered into the narrow pass, attempting to surmount the barrier, which was about twelve or more feet high, and so strongly constructed that nothing but artillery could effectuate its destruction. There was a construction fifteen or twenty yards within the barrier, upon a rising ground, the cannon of which much overtopped the height of the barrier; hence we were assailed with grape shot in abundance. This erection was called the platform. Again, within the barrier, and close in to it, were two ranges of musketeers, armed with musket and bayonet, ready to receive those who might venture the dangerous leap. Add to all this that the enemy occupied the upper chambers of the houses in the interior of the barrier, on both sides of the street, from the windows of which we became fair marks. The enemy, having the advantage of the ground in front, a vast superiority of numbers, dry and better arms, gave them an irresistible power in so narrow a space. Humphreys, upon a mound which was speedily erected, attended by many brave men, attempted to scall the barrier, but was compelled to retreat by the formidable phalanx of bayonets within, and the weight of fire from the platform and the buildings. Morgan, brave to temerity, stormed and raged.— Hendricks, Steele, Nichols, Humphreys, equally brave, were sedate, though under a tremendous fire. The plat-

form, which was within our view, was evacuated by the accuracy of our fire, and few persons dared venture there again. Now it was that the necessity of the occupancy of the houses on our side of the barrier, became apparent. Orders were given by Morgan to that effect, we entered. This was near daylight. The houses were a shelter from which we could fire with much accuracy. Yet even here some valuable lives were lost Hendricks, when aiming his rifle at some prominent person, died by a straggling ball throught his heart. He staggered a few feet backwards and fell upon a bed, were he instantly expired. He was an ornament to our little society.

"The amiable Humphreys died by a like kind of wound, but it was in the street before we entered the buildings. Many other brave men fell at this place; among these were Lieutenant Cooper, of Connecticut, and perhaps fifty or sixty non-commissioned officers and privates. The wounded were numerous, and many dangerously wounded. Captain Lamb, of the York artillerists, had nearly on half of his face carried away by a grape or canister shot. My friend Steele lost three of his fingers as he was presenting his gun to fire; Captain Hubbard and Lieutenant Fisdle were also among the wounded. When we reflect upon the whole of the danger at this barricade, and the formidable force that came to among us, it is a matter of surprise that so many should escape death and wounding, as did. All hope of success having vanished, a retreat was contemplated; but hesitation, uncertainty, and a lassitude of mind which generally takes place in the affairs of men, when they fail in a project upon which they have attached much expectation, now followed. That moment was foolishly lost when such a movement might have been made with tolerable success. Captain Laws, at the head of 200 men, issuing from Palace gate, most fairly and handsomely cooped us up. Many of the men, aware of the consequences, and all our Indians and Canadians (except Natanis and another,) escaped across the ice which covered the bay of St. Charles, before the arrival of Captain Laws. This was a dangerous and desperate adventure, but worth the undertaking, in avoidance of our subsequent sufferings. Its desperateness consisted

in running two miles across shoal ice, thrown up by the high tides of this latitude—and its danger in the meeting with air holes, deceptively covered by the bed of snow.

" Speaking circumspectly, yet it must be admitted conjecturally, it seems to me that in the whole of the attack, of commissioned officers we had six killed, five wounded: and of non-commissioned and privates at least one hundred and fifty killed, and fifty or sixty wounded. Of the enemy, many were killed and many more wounded, comparatively, than on our side, taking into view the disadvantages we labored under; and that but two occasions happened when we could return their fire—that is, at the first and second barriers. Neither the American account of this affair, as published by Congress, nor that of Sir Guy Carleton, admit the loss of either side, to be so great as it really was, in my estimation."

COMBAT DU SAUT-AU-MATELOT ET ATTAQUE DE PRÈS-DE-VILLE, RACONTÉS PAR SANGUINET.

" Alors M. Montgomery, voyant qu'il dépensoit inutilement sa poudre, et qu'il étoit au moment d'en manquer, pendant que la ville faisoit un feu continuel, prit la résolution de donner une escalade pendant une nuit obscure, persuadé qu'il avoit beaucoup d'amis dans la ville qui luy faciliteroient son entreprise. On en fut averti par un déserteur. On fit en conséquence bonne garde ce jour-là, mais l'attaque ne se fit point au temps fixé par le déserteur. On se douta que les Bastonnois attaqueroient le jour suivant, et l'on ne se trompa point, car le trente un de Décembre 1775, à cinq heures du matin, les Bastonnois au nombre d'environ trois cent cinquante, ayant à leur tête le Général Montgomery, vinrent pour escalader Près-de-ville, et en même temps cinq cent cinquante ayant à leur tête M. Arnold, pour attaquer le Sault-au-Matelot. Le capitaine McCloude du *Royal Emigrant* qui étoit de garde à ce poste, malgré qu'il fût averti par les factionnaires de l'approche des Bastonnois, feignit de ne vouloir rien croire.

" La garde voulut prendre les armes, mais il s'y opposa, de manière que les Bastonnois montèrent les

palissades, s'emparèrent des canons qui étoient sur un quay. Alors les factionnaires se rendirent à la garde et les Bastonnois prirent toute la garde sans tirer un seul coup de fusil et s'emparèrent de toutes les maisons du Sault-au-Matelot. Alors le capitaine McClonde qui commandoit la garde fit le saoul, il se fit porter par quatre hommes. Il y avait tout lieu de croire qu'il avait quelqu'intelligence avec les Bastonnois. Il fut mis aux arrêts jusqu'au printemps après le départ des Bastonnois de devant Québec. Quelques écoliers qui étoient à cette garde vinrent donner l'alarme à la Haute-ville. A l'instant l'on fit sonner toutes les cloches et battre le tambour, tout le monde se réveilla et chacun courut à la place d'armes. Les écoliers et plusieurs citoyens qui étoient de piquet ce jour-là, se rendirent les premiers au Sault-au-Matelot, à la garde de ce poste, ne croyant pas que les Bastonnois étaient dans cette partie, mais la surprise fut grande quand ils se trouvèrent parmi les Bastonnois qui leur présentoient la main en disant : VIVE LA LIBERTÉ ! Les écoliers à ces mots, s'apercevant qu'ils étoient au milieu de leurs ennemis, se trouvèrent dans un triste embarras. Plusieurs d'entre eux commencèrent à s'évader, mais les Bastonnois voyant leur dessein les désarmèrent. Cependant, plusieurs montèrent promptement à la Haute-ville, sur la place d'armes où toute la garnison étoit assemblée, en criant de toutes leurs forces que les ennemis étoient dans le Sault-au-Matelot, qu'ils avoient pris la garde et une batterie ; comme c'etoit des jeunes gens, on eut peine à les croire.

“ Cependant le Général Guy Carleton donna aussitôt ordre au Colonel McClene de courir à la Basse-ville afin de connoître la vérité. Il revint un instant après en criant : Oui par Dieu, c'est bien vrai que les ennemis sont dans le Sault-au-Matelot. Alors le Général Carleton dit aux citoyens que c'étoit le temps de se signaler et de montrer leur courage. Il donna ordre à deux cents hommes d'aller au Sault-au-Matelot. Quand ils furent près de l'ennemi, ils se trouvèrent saisis de crainte et surpris du grand progrès que les Bastonnois avoient fait, car ils avoient déjà posé trois échelles sur la troisième barrière, qui étoit la plus foible et la dernière à franchir. L'alarme augmenta et tout étoit en combustion, le désordre régnoit

partout et ceux qui devoient commander ne se pressoient pas d'avancer, la crainte s'empara davantage de l'esprit des meilleurs royalistes qui entendirent crier les Bastonnois,—*Mes amis*, en nommant le nom de plusieurs citoyens de la ville, *êtes-vous là ?* On s'aperçut alors par ces paroles qu'il y avoit plusieurs traîtres dans la ville, et c'est qui fit trembler les bons citoyens. Qu'importe ? Un nommé Charland, canadien aussy fort qu'intrépide, tira par dessus la barrière les échelles de son côté. Il y avoit alors plusieurs Bastonnois tués le long de la barrière, parce que l'on commençait à se fusiller de part et d'autre. Les Bastonnois avoient pour se distinguer un papier cacheté sur le sommet de la tête, où étoit écrit : *Vive la liberté !* d'autres, où étoit écrit : *Mors aut Victoria.* Alors les Bastonnois abandonnèrent le dessein d'escalader cette dernière barrière et se retirèrent dans les maisons, ouvrirent les fenestres et tirèrent de tous côtés, et approchoient du côté de la Basse-ville de maison en maison, et s'ils n'eussent été arrêtés, ils seroient parvenus facilement à celle qui faisoit le coin de la Barrière. Mais M. Alexandre Dumas qui étoit un capitaine, ordonna de s'emparer de cette maison. Dans l'instant le Sieur Dambourgès monta par une fenestre, par le moyen des échelles enlevées à l'ennemi, suivi de plusieurs canadiens. Ils défoncèrent la fenestre du pignon de la maison. Il y trouva déjà plusieurs Bastonnois. Après avoir tiré son coup de fusil, il fonça avec la bayonnette et entra dans la chambre avec plusieurs Canadiens qui le suivoient, animés du même courage, jettèrent la frayeur parmy les Bastonnois qui se rendirent prisonniers.

" Sur ces entrefaites, le Général Guy Carleton fit sortir deux cents hommes par la porte du Palais, commandés par M. Lawse afin de couper le chemin aux Bastonnois, s'ils voulaient s'en retourner et les mettre entre deux feux. On en donna aussitôt avis aux citoyens qui avoient arrêté les Bastonnois dans le Sault-au-Matelot, ce qui augmenta leur courage. M. Lawse se rendit avec ses deux cents hommes à l'autre bout du Sault-au-Matelot, ayant sorti par la porte du Palais et entra dans une maison où étoient tous les officiers Bastonnois qui tenoient conseil sur le parti qu'ils avoient à prendre. Alors plusieurs officiers Bastonnois tirèrent leurs épées pour le tuer,

mais il leur dit qu'il avoit douze cents hommes qu'il commandoit, et que s'ils ne se rendoient à l'instant, qu'ils seroient tous tués sans miséricorde. Quelques-uns des officiers regardèrent par la fenestre, il leur parut effectivement y avoir beaucoup de monde, quoiqu'il n'y eût que deux cents hommes. Alors ils traitèrent plus favorablement M. Lawso et se rendirent prisonniers. Cette ruse luy conserva la vie.

« Comme les Canadiens étoient à l'extrémité du Sault-au-Matelot, du côté de la Basse-ville, qui tiroient continuellement sur les Bastonnois, ils entendirent une voix qui crioit: *Ne tirez plus, Canadiens, car vous allez tuer vos amis.* L'on crut d'abord que c'était une feinte de la part des Bastonnois et comme l'on continuoit à fusiller, on entendit encore proférer les mêmes paroles. On cessa alors de faire feu, reconnoissant la voix de plusieurs des nôtres qui avoient été faits prisonniers à la garde. En même temps les Bastonnais demandèrent quartier, en disant qu'ils se rendoient prisonniers. Les uns jettèrent leurs armes par les portes et les fenestres des maisons où ils étaient logés, et les autres, saisis de frayeur se cachèrent dans des caves, des greniers et la plus grande partie présenta la crosse de leurs fusils. Le combat dura environ deux heures. Nous n'eûmes dans ce combat que six hommes tués et cinq blessés, et les Bastonnais, environ vingt ou trente tués et autant de blessés.

« Le Sr Arnold qui commandait ce détachement, fut blessé à la jambe et fut porté à l'Hôpital-Général, et il fut fait deux cent quatre-vingts à trois cents prisonniers, y compris trente-deux officiers.

« Pendant ce combat, il s'en livra un autre en même temps à Près-de-Ville ; M. Montgomery, général des Bastonnois, attaqua ce poste à la tête d'environ trois cent cinquante hommes, parce que pour s'y rendre le chemin est extrêmement étroit. La garde qui étoit à ce poste, au nombre de quarante-cinq hommes, virent les Bastonnois escalader la première barrière et se ranger en ordre de bataille sur un quay. Mais comme dans ce poste il y avait une batterie masquée, dans le pignon d'une maison, de neuf pièces de canons, ils laissèrent avancer M. Montgomery avec son monde jusqu'à quarante pieds de là. Alors le Sieur Chabotte et le Sieur

Alexandre Picard qui commandoient ce jour-là la garde, donnèrent ordre de mettre le feu aux canons chargés à mitraille. A l'instant les Bastonnois prirent la fuite et la garde en fit autant de son côté et se sauva jusqu'à la Basse-Ville. Alors le poste resta sans être gardé ; mais quelques-uns de la garde ayant eu honte de leur fuite proposèrent aux autres de retourner, n'entendant aucun bruit. Effectivement ils arrivèrent à leur poste et trouvèrent les Bastonnois décampés, et s'aperçurent qu'il y avoit plusieurs Bostonnais qui avaient été tués par la décharge des neuf coups de canons, ils trouvèrent trente-six hommes tués dont M. Montgomery étoit du nombre, et quatorze blessés, sans compter ceux qui se noyèrent en se sauvant. Il n'y eut aucun des nôtres de tué ni blessé parce que les Bastonnais furent surpris de la décharge des canons, à quoy ils ne s'attendoient pas. Ils ignoraient même qu'il y eût une batterie à ce poste, que si M. Montgomery n'eût point été tué et M. Arnold blessé, il est certain que la ville de Québec aurait été prise. Le poste qui fut attaqué par M. Montgomery étoit le plus difficile à prendre, parce qu'il falloit l'attaquer à la face des canons, dans un chemin qui ne pouvoit contenir que deux ou trois hommes de front."

RÉCIT DE L'ASSAUT DE QUÉBEC PAR UN OFFICIER DE LA GARNISON ; PUBLIÉ DANS LE 2e VOL. DE SMITH'S HISTORY OF CANADA.

" About four o'clock this morning, captain Malcolm Fraser, of colonel Maclean's regiment, in going his rounds, perceived signals not far from St. John's gate ; and finding the weather such as the enemy wished for, by the last deserter's report, he alarmed the guards and picquets, who stood to their arms ; all the sentries between Cape Diamond and Palace gate saw many and repeated flashes like lightning ; on the heigths of Abraham, lights like lanthorns were placed on poles at regular distances. Two rockets were thrown up from the foot of Cape Diamond, and immediately a hot fire was kept up on those who lined the walls at that place, and a body of men were seen in St. John's suburbs ;

from the flashes of the enemy's firing we perceived they were hid behind a band of snow; however we returned their fire, directed by their flashes: during this sharp musquetry, the drums were beating to arms, the bells rang the alarm, and in less than ten minutes, every man in the garrison was under arms at his alarm post; even old men upwards of 70 were seen forward to oppose the rebels. Colonel Maclean detached a party of the British militia, under Colonel Caldwell, to reinforce Cape Diamond; there he was to make the disposition of the men, and return to the parade.

" Mr. Montgomery, with 900 of the best men attacked at Près-de-Ville, and Arnold, with 700 chosen fellows, attacked at Sault-au-Matelot. The attack at Cape Diamond, the parade of men (Canadians it is said) near St. John's gate, with a bombardment from St. Roc's, were intented to draw off our attention from the Lower Town, where the rebels were to make the real attacks.

" Our guard at Près-de-Ville had seen the flashes, every man was posted before the alarm was given; the gunners with lighted matches, waited for the word of command. Captain Barnsfair, who commanded the battery, coolly waited the near approach of the enemy; he saw a group advancing; they stopped within fifty yards of our guns; there they seemed in consultation; at last they rushed forward to their destruction, for our grape shot mowed them down; groans and cries were heard, but not one soul was to be seen; however, we kept sweeping the road with our guns and musquetry for some time. At the other end of the town Mr. Arnold was wounded in the leg, in passing the picquets behind the Hôtel-Dieu, from whence a shower of balls was poured on his party in their way to the Sault-au-Matelot; he was sent disabled to the General Hospital; the officers under him forced our guard, and made us retreat to a barrier about two hundred yards nearer the centre of the Lower Town; there we made a stand, returning a brish fire, which the enemy under cover of houses, poured upon us.

" General Carleton, experienced in military affairs, saw the advantage the rebels gave us over them; he improved it, and sent Captain Laws out at Palace gate,

with a detachment of the troops to take the enemy in rear, and Colonel Maclean ordered Captain Macdougal to support him with a party, and to keep possession of the post we had abandoned.

" Major Nairne of the Royal Emigrants, and Monsieur Dambourges of the same corps, by their gallant behaviour attracted the notice of every body. The General ordered them, with a strong detachment to the support of those already engaged in the Lower Town.

" These two gentlemen mounted by ladders, and took possession of a house with fixed bayonets, which the rebels had already entered, and thus secured a post which overlooked a strong battery on Lymburner's wharf, and commanded a principal street.

" The regular troops, the militia, the seamen, in short, every person bearing arms marched cheerfully, led on by their officers. They placed the greatest confidence in the General's knowledge, and they advanced secure of victory. Colonel Maclean, the second in command, with that coolness which distinguishes the good soldier, had his eye every where, to prevent the progress of the attackers; his indefatigability since he arrived in Quebec merits much praise; no man could do more for the good of the service; every power of his was exerted, especially on this day. Colonel Caldwell took infinite pains with the British militia; by his good example he made that corps emulous to appear where danger made their presence most necessary.

" The seamen were under the strictest discipline; Colonel Hamilton and Major MacKenzie headed the brave fellows, who behaved as they do on all occasions, like British tars. The handful of Royal Fusileers, commanded by Captain Owen, distinguished themselves, and the Royal Emigrants behaved like veterans. The French militia shewed no backwardness; a handful of them stood the last at Sault-au-Malelot; overcame by numbers, they where obliged to retreat to the barrier.

" As the General had foreseen the sortée, made the victory ours, we hemmed the rebels in on all sides: they called for quarter, and we made prisoners:

" 1 Lieutenant-colonel, 2 majors, 8 captains, 15 lieutenants, 1 adjutant, 1 quarter-master, 4 volunteers, 350

rank and file, not wounded ; 44 officers and soldiers wounded. 426 taken.

"The flower of the rebel army fell into our hands ; we have reason to think that a great number were killed and wounded.

"The prisoners say, that if Mr. Montgomery had attacked with the expected resolution we should have lost Lower Town. Little know they of the situation of Près de-Ville ; after the Lower Town is taken, it remains commanded by the Upper Town.

"*Liberty or Death*, was wrote on slips of paper, and pinned to their caps.

"We lost captain Anderson, formerly a lieutenant in the navy, 5 privates killed, and two privates wounded.

"We took at St. Roc's two brass three-pounders, two royals, three howitzers, and some small shells."

ASSAUT DE QUÉBEC RACONTÉ PAR LE COL. HENRY CALDWELL.

"They (the enemy) remained quiet until the 31st of December ; about five o'clock in the morning we were alarmed at our picket by Capt. Frazer, who was captain of the main guard, and returning from his rounds, told us that there was a brisk firing kept up at Cape Diamond. The morning was dark, and at that time a drizzling kind of snow falling. McLean (who was second in command in the garrison and who really, to do him justice, was indefatigable in the pains he took) begged that I would take part of my corps to Cape Diamond, and if I found it a false attack (as we both supposed it to be), after leaving the necessary reinforcements there, I might return with the rest. I accordingly went there, found the enemy firing at a distance, saw there was nothing serious intended, and after ordering a proper disposition to be made, proceeded to *Port Louis*. There, I met Captain Laws, an officer to whom the general had given the command of an extra picket, composed of the best men of the detachment of the 7th and McLean's corps there ; him I ordered back again to wait the General's orders, and proceeded to St. John's Gate, where I first learned that the enemy had surprised the post at Sault-

au-Matelot, and had got into the Lower Town. I still had part of the B. Militia with me, and took upon me also to send some whom I found unnecessary on the ramparts, to the party to wait for orders ; and took an officer with a small party of the Fusileers with me, by Palace Gate, just at the time when the officer I had mentioned to you, with about 70 men ; was ordered to make a sortie and attack the enemy at the Sault-au-Matelot in the rear. I hastened, with what expedition I could, by the back of the Hotel-Dieu, in the Lower-Town, and on my way passed by the picket drawn up under the field officer of the day, who was Major Cox, formerly of the 47th. and now Lieut.-Governor of Gaspé. I got him to allow me to take your friend Nairne, with a subaltern and thirty men, and then proceeded to the Lower Town, where I found things, though not in a good way, yet not desperate. The enemy had got in at the Sault-au-Matelot, but, neglecting to push on, as they should have done, were stopped at the second barrier which our people got shut just as I arrived. It was so placed as to shut up the street of the Sault-au-Matelot from any communication with the rest of the Lower Town. As I was coming up, I found, our people, the Canadians especially, shy of advancing towards the barrier, and was obliged to exert myself a good deal. To do old Voyer, their Colonel, justice, though he is no great officer, yet he did not show any want of spirit. However, my coming up with Nairne and a Lieutenant, with fifty seamen, gave our people new spirits. I posted people in the different houses that commanded the street of Sault-au-Matelot ; some in the house where Levy, the Jew, formerly lived, others at Lymeburner's ; the officers of the Fusileers I posted in the street with fixed bayonets, ready to receive the enemy in case they got on our side of the barrier ; they had on their side of it, fixed some ladders, and then another to our side as it were to come down by, that was useful to us. I ordered it to be pulled away and fixed it to the window in the gable end of a house towards us ; the front of which commanded the street of the Sault-au-Matelot, and their side of the barrier. Then I sent captain Nairne with a party of their people ; Nairne and Dambourges entered

the window with a great deal of spirit, and got into the house on that side, just as the enemy was ent-ring it by the front door. But Nairne soon dislodged them with his bayonets, driving them into the street; nor did they approach the barrier afterwards. They however kept up a brisk fire from back windows of the houses they had occupied in Sault-au-Matelot street on our people in Lymeburner's house, on his wharf, and the street adjacent, from one of their houses.... Their fire, however, a good deal slackened towards nine o'clock, especially after I brought a 9-pounder on Lymeburner's wharf to bear upon them: the first shot of which killed one of their men and wounded another. I then called out to Nairne in their hearing, so that he should let me know when he heard firing on the other side: our General had sent 500 men to hem the enemy in on that side; they soon after began to give themselves up and surrendered to Nairne, who sent them through the window to us. They then began to crowd in such numbers, that we opened the barrier, and they all gave themselves up on that side, while the party that made the sortie were busy in the same manner on the other side of the post, and which had delayed so long from comming up, in taking and sending in by Palace gate some straggling prisoners; but they had not a shot fired at them and just arrived on that end of the post, the enemy surprised at the time the officer I sent to take possession of our old post, arrived with a small party, supported by Nairne with 100 men; thus ended our attack on that side, in which the enemy had about 20 men killed, upwards of 40 men wounded, and about 400 made prisoners. Had they acted with more spirit, they might have pushed in at first and possessed themselves of the whole Lower Town, and let their friends in at the other side, before our people had time to have recovered from a certain degree of panic, which seized them on the first news of the post being surprised. In the mean time, Mr. Montgomery made his attack at Près-de-Ville; rockets were thrown up as a signal to Arnold that both attacks might be made at same time. He got past some pickets, where we at first established our advance post; the guard was alarmed in time and

prepared for his reception, but the post was much stronger than, I believe, he imagined, and defended by four cannons there and a 4-pounder; they were served by some seamen under the orders of the master of the transport; his name was Barnsfare. The guard was under the command of a Canadian officer of Militia; the men, Canadians and British, mixed. Barnsfare declared he would not fire till he was sure of doing execution, and with the utmost coolness, waited till the enemy came within his view, at about 30 yards distance, where they received a general discharge from the cannon and musketry. Nothing but groans were heard, and the rebels immediately retired; their General, his Secretary, two or three other officers, and about five privates being killed on the spot; their wounded were got off...."

RELATION DE L'ASSAUT DE QUÉBEC EXTRAITE D'UN JOURNAL ATTRIBUÉ A HUGH FINLAY.

"About 5 o'clock Montgomery attacked a house belonging to Mr. Simon Fraser, at Près de Ville, called the Pot Ash, which was well fortified with cannon and a guard of about 30 in it. He had, it is said, 800 men with him. Much about the same time Arnold, with a party consisting of 650 or 700 men (attacked) a Post at Sault au Matelot. Montgomery's party was repulsed, leaving ten or a dozen men killed and wounded. Arnold's party forced the Sault au Matelot, and got into the narrow street, but before they could get to the end of it, our people had found means to secure the inner barrier, and having lodged themselves in a house opposite it, kept a fire upon the Rebels in the narrow street, till the arrival of Colonel Caldwell, with a party of the British Militia; and major Nairn, with a party of the Emigrants, having by some means got a ladder, he with Ensign Dambourges instantly mounted the same, and got into a window of a house on the Rebel side of the barrier, where being followed instantly by Capt. Campbell and Ensign Cairns of the Emigrants and Lieut. Layard of the Fusileers, they dislodged a strong party

of the Rebels with their bayonets, and thus got the command of the narrow street.

" Whilst Col. Caldwell, Major Nairn and the officers and men were thus distinguishing themselves, Genl. Carleton had detached a party out at Palace Gate under Cap. Law, acting Engineer, who was supported by a party under Capt. Macdougal of the Emigrants, and he, by Capt. Alexander Fraser with a third party, and all, followed by a party of sailors commandey by Capt. Hamilton of the Lizard; these parties coming behind the Rebels, who seeing themselves surrounded, threw down their arms and surrendered prisoners. We took in all 426.

" Besides, it is thought, above 100 were either killed or got off wounded. The prisoners are really fine looking fellows. They had, most of them, papers on the front of their caps, on which were wrote the words, " Liberty or Death."

" We lost Capt. Anderson of the seamen with 5 men killed and one wounded. One of these killed was of the French Militia, the rest seamen and of the British Militia; among the latter, one Mr. Fraser, a master ship-builder, both he and Capt. Anderson are much regretted. We took a brass six-pounder that the Rebels had brought along with them. A party was sent out under the command of Capt. Campbell to burn St. Roc's, where they found 5 mortars and royals, which were brought in.

" The garrison in general, both British and French, behaved gallantly, and the greatest harmony subsisted between us, and the General's orders obeyed with the greatest alacrity. He was greatly eased by the activity and indefatigableness of Col. MacLean, whose providential coming into the province has contributed in a most conspicuous manner to the fortifying and preserving the garrison."

Note E.

Les citoyens de Québec célébrèrent pendant plusieurs années consécutives le glorieux anniversaire de la victoire gagnée le 31 décembre sur les Américains. En 1776, ils commencèrent la démonstration par une cérémonie

religieuse dans les différentes églises, et la terminèrent par une soirée donnée par les officiers de la milice, et où près de 300 personnes assistèrent (1). *La Gazette de Québec* raconte cette fête dans les termes suivants :

" Mardi dernier 31 decembre (1776) la milice de Québec, en commémoration de la victoire signalée remportée sur l'armée rebelle dans leur attaque sur cette ville, alla en cérémonie aux différentes églises, où se fit un sermon à cette occasion. Les principaux Messieurs des deux corps dinèrent avec Son Excellence notre digne Gouverneur, à la prudence et constance duquel ils doivent toujours témoigner la plus vive reconnaissance. Le soir la milice donna un bal et un souper magnifiques, auxquels assistèrent près de trois cens personnes tant Dames que Messieurs. On s'était procuré à cette occasion glorieuse, une troupe choisie de musiciens, et toute la fête de ce jour se passa dans le plus bel ordre. A six heures et demie du soir Son Excellence Messire Guy Carleton, my Lady son épouse, et my Lady Anne Carleton, accompagné des généraux Redhasel et Speke, etc., entrèrent dans la salle, alors la troupe des musiciens joua *Vive le Roi*, ce qui fut accompagné par le chœur. A sept heures on exécuta une Ode composée à cette occasion, après quoi les dances commencèrent. En un mot ceux qui s'étaient chargés de la direction s'en acquittèrent de manière qu'on avoua que c'était la fête la plus complète que l'on ait jamais connue dans cette province." *Gazette* du 2 janvier 1777.

Note F.

TÉMOIGNAGE DE JAMES THOMPSON.

" I, James Thompson, of the city of Quebec, in the Province of Lower-Canada, do testify and declare : That I served in the capacity of an Assistant Engineer during the siege of this city, invested during the years 1775 and 1776 by the american forces under the command of the late Major General Richard Montgomery. That in

(1) Le même anniversaire fut célébré le 31 décembre 1777, par une soirée donnée sous le patronage des officiers de la milice à la *Taverne de Menut*. Son Excellence le Gouverneur et 230 personnes y assistaient. La fête fut répétée en 1778 et 1779. Voir la *Gazette de Québec* de ces diverses années.

an attack made by the american troops under the immediate command of General Montgomery, in the night of the 31st December, 1775, on a British post at the southernmost extremity of the city, near Près-de-Ville, the General received a mortal wound, and with him were killed his two Aides-de-Camp, McPherson and Cheeseman, who were found in the morning of the 1st January, 1776, almost covered with snow. That Mrs. Prentice who kept an hotel, at Quebec, and with whom General Montgomery had previously boarded, was brought to view the body, after it was placed in the Guard Room, and which she recognised by a particular mark which he had on the side of his head, to be the General's. That the body was then conveyed to a house (Gobert's) by order of Mr. Cramahé, who provided a genteel coffin for the General's body, which was lined inside with flannel, and outside of it with cloth. That in the night of the 4th January, it was conveyed by me from Gobert's house, and was interred six feet in front of the gate, within a wall that surrounded a powder magazine near the ramparts bounding on St. Lewis Gate. That the funeral service was performed at the grave by the Reverend Mr. de Montmolin, then chaplain of the garrison. That his two Aides-de-Camp were buried in their clothes without any coffins, and that no person was buried within twenty-five yards of the General. That I am positive and can testify and declare, that the coffin of the late General Montgomery, taken up on morning of the 16th of the present month of June, 1818, is the identical coffin deposited by me on the day of his burial, and that the present coffin contains the remains of the late General. I do further testify and declare that subsequent to the finding of General Montgomery's body, I wore his sword, being lighter than my own; and on going to the Seminary, where the american officers were lodged, they recognized the sword, which affected them so much that numbers of then wept, in consequence of which, I have never worn the sword since.

" Given under my hand, at the city of Quebec, Province of Lower Canada, 19th June, 1818. "

" JAMES THOMPSON. "

—(LEMOINE. *The sword of Montgomery.*)

Note G.

Ecrits de Mgr. Briand au sujet de la guerre Américaine.

Extraits du deuxième mandement de l'Evêque de Québec, publié au printemps de 1776 *:*

"....Non, N. T. C. F. les Colonistes ne voulaient point votre bien ; ce n'est point une affection fraternelle qui les a amenés dans cette colonie ; ce n'est point pour vous procurer une liberté dont vous jouissez déjà avec tant d'avantage, et qui allait devenir encore plus brillante, qu'une poignée de gens ni guerriers, ni instruits de l'art militaire, sont venus s'emparer de vos campagnes et des villes de Montréal et des Trois-Rivières sans défense. C'est par un principe bien différent, qui vous couvrirait de honte et d'ignominie, si vous le conceviez bien ; qui vous porterait même à la rage et à la fureur contre les perfides ennemis que vous avez eû la sotise d'appeler du nom de frères, d'amis et de nos gens, si vous en pénétriez tout le sens, toute la malice et toute la trahison.

" Souffrez que votre père en Dieu, que vous détestez sans qu'il vous ait jamais fait de mal, quoiqu'il n'ait voulu que votre bien, et qu'il se soit toujours sans cesse, au dépens de sa santé, de ses petites facultés et minces pouvoirs, efforcé de le procurer; souffrez, dis-je, qu'il vous apprenne ce que vous ignorez, parceque vous l'avez voulu.............

" Il est de votre intérêt de revenir au plus tôt au devoir. Nous vous y exhortons, nos très-chers frères, et nous vous en prions par les entrailles de Jésus-Christ. Et en cela, nous ne vous proposons d'autre objet que votre propre bien, et le temporel et le spirituel. Et d'abord le temporel : car enfin, nos très-chers frères, pouvez-vous ignorer les tristes suites d'une résistance opiniâtre ? Votre rébellion, aussi contraire à la religion qu'au bon sens et à la raison, méritait déjà des châtimens exemplaires et rigoureux du côté du prince dont vous n'avez reçu jusqu'ici que des marques signalées d'une bonté extraordinairement rare dans un vainqueur puissant, et à laquelle aucun de nous ne s'attendait : bonté qui ne vous a fait connaître le changement de domina-

tion que par un mieux-être. Personne, au temps de votre révolte, ne se sentait des malheurs de la guerre passée : quelque dérangement qu'elle ait mis d'abord dans nos affaires, il était non seulement réparé, mais encore aviez-vous de beaucoup augmenté vos fortunes, et vos possessions étaient devenues considérablement plus lucratives et plus riches. Vous n'aviez donc qu'à louer et remercier la Providence sur votre sort ; votre devoir et votre reconnaissance devaient vous attacher involontairement à votre souverain, à son autorité et à sa gloire ; il avait droit d'y prétendre, il s'en flattait même avec une sorte d'assurance ; et il n'eût pas été trompé, si vous aviez suivi les règles de la gratitude et les maximes de la religion......"

Lettre de Mgr. Briand adressée aux citoyens de Québec, à l'occasion de l'anniversaire de l'assaut de Québec :

" JEAN-OLIVIER BRIAND, par la miséricorde de Dieu, et la grâce du St. Siége, Evêque de Québec, etc., aux citoyens catholiques de Québec, salut et bénédiction en N. S.

" Quels sont aujourd'hui, nos très-chers Frères, vos sentimens sur l'heureux et glorieux événement du 31 xbre 1775, dont l'anniversaire va dans trois jours nous rappeler le doux et consolent souvenir ? Vous le regardâtes alors comme un effet singulier de la Divine Providence, dont la mémoire et la reconnaissance envers le Dieu des armées doivent être eternelles ; c'était le langage de Son Excellence, de tous les officiers, de tous les miliciens. Que ce fut pour moi une sensible consolation de trouver dans les généreux et fidèles défendeurs de cette ville la même opinion, et de les entendre tous se réunir pour attribuer à l'Etre Suprême le succès de cette journée. Je ne pouvais en effet dans les principes de ma foy qu'en bien augurer et en espérer, ce que le Seigneur a réellement opéré, et qu'il ne manque jamais d'opérer quand on est fidèle à lui rendre sa gloire et l'honneur qu'il mérite. Il a consommé son œuvre, et après nous avoir dans la nuit même arraché par une espèce de miracle, disons mieux, par un vrai miracle, de la main de nos ennemis, et nous les avoir livrés eux-mêmes, lors-

qu'ils se croyaient victorieux, ce Dieu de bonté, contre lequel ni science, ni sagesse, ni force, ni ruses, ni fourberies ne peuvent rien, nous a entièrement délivrés et nous rendu la liberté, non seulement à nous, mais à toute la colonie ;

" Ce serait peut-être ici où je devrais vous détailler et vous mettre devant les yeux toutes les merveilles que le Seigneur a opérées en notre faveur, afin de vous convaincre de l'obligation étroite que vous avez de lui rendre grâces et de chanter ses louages, *Cantate Domino canticum novum quia mirabilia fecit ;* mais vous les avez apperçues ces merveilles du Seigneur, et cent fois j'ai goûté la plus vive et la plus tendre satisfaction en vous entendant les publier d'un ton que la foy seule peut former ; c'est Dieu, disiez-vous, qui nous a rendu Son Excellence Monsieur Carleton, c'est lui qui l'a couvert de son ombre, qui a dirigé ses pas, et l'a fait échapper à la vigilance plus qu'ordinaire des sentinelles appostées de toutes parts pour le saisir et nous l'enlever; c'est Dieu qui a inspiré à notre illustre gouverneur le moyen de ranimer les cœurs, de rassurer les esprits et de rétablir la paix et l'union dans la ville ; c'est Dieu lui-même qui a mis et conservé l'unanimité et la concorde parmi une garnison composée de différents états, caractères, intérêts et religion ; c'est Dieu qui a inspiré à cette glorieuse et brave garnison cette constance, cette force, cette générosité, cet attachement à son roy et à son devoir, dont elle avait besoin, pour soutenir un long et pénible siége pendant un hyver aussi rude et aussi dur que celui du Canada. Ne reconnûtes vous pas encore les traits admirables de la Divine Providence qui vous protégeoit d'une manière singulière, dans l'inutilité d'un brulôt qui probablement eut réduit en cendres toute la Basse-Ville. Que vous dire encore ! L'arrivée des secours d'Europe si à propos et qui n'ont dévancé que quelques heures les secours qui arrivaient aux assiégeants ; la frayeur répandue parmi les ennemis à la vue de Son Excellence sortie de la ville avec peu de troupes ; l'affaire des T. Rivières, la fuite précipitée de ces mêmes ennemis à l'approche de nos troupes ; les victoires remportées sur le Lac Champlain, n'est-ce pas le Seigneur qui a fait toutes ces merveilles qui exigent notre reconnaissance :

Cantate Domino canticum novum, quia mirabilia fecit. Chantons donc, N. T. ch. fr. d'un cœur gai et religieux un cantique d'allégresse et de reconnaissance à notre Dieu qui a fait tant de prodiges en notre faveur. *Cantate Domino, etc.* Chantons-le, notre illustre gouverneur en ce point, pensant comme nous l'ont demandé vos braves officiers sous la conduite desquels vous vous êtes acquis tant de gloire, nous en ont supplié et même que nous voulussions bien chanter une messe solennelle afin de témoigner à Dieu par cet auguste sacrifice d'une manière plus digne de lui et plus proportionné à leurs sentiments la vive reconnaissance dont ils sont pénétrés.

" A ces causes, après en avoir conféré avec notre clergé de notre ville épiscopale, nous avons résolu de célébrer vers les neuf heures, mardy prochain 31 xbre, dans notre église cathédrale, une messe solennelle en action de grâce, après laquelle nous chanterons, en habits pontificaux, le *Te Deum*......

" Donné à Québec, ce 29 xbre 1776.

" J. Ol : Evêque de Québec,
" Par Monseigneur,
" Frs. Perrault, Ptre-Sec."

" Jean Olivier Briand, par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siége, Evêque de Québec, etc., aux fidèles citoyens de la ville de Québec, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

" La juste crainte d'exposer des vies qui nous sont chères nous ont porté à interrompre depuis longtemps les offices solennels ; nous les reprenons aujourd'hui avec la plus grande allégresse : les ennemis ne sont plus à nos portes, un instant les en a éloignés. Le fracas de leur artillerie ne peut plus troubler votre dévotion ; ce bienfait signalé n'exige-t-il pas de notre part les actions de grâces les plus sincères et les plus solennelles envers notre Dieu que nous avons tous si souvent reconnu pour être le premier auteur de nos succès.

Loin de vouloir par là affaiblir en vous les sentiments de reconnaissance et d'attachement que vous devez à votre très-gracieux Souverain et à la mère-patrie, dont

les prompts et puissants secours vous ont mis en état de vous faire craindre à vos ennemis. Je souhaiterais les pouvoir redoubler. Ne devons-nous pas également conserver un attachement éternel pour son excellence M. Carleton, notre illustre gouverneur, dont la sagesse, la prudence, l'autorité et l'intrépidité ont enfin confondu l'opiniâtreté des ennemis du roi et des nôtres. Personne de ceux qui ont soutenu notre long siége dans cette ville n'ignore le zèle et le courage des officiers, la constance et la fermeté des soldats et de nos braves citoyens. Mais, mes chers frères, ce ne sont pourtant là que des causes secondes qu'une providence particulière avait préparées en notre faveur, qu'elle a soutenues, dirigées et animées, moins par la considération de nos mérites que par l'intercession des SS. Patrons et Protecteurs de cette colonie; nous ne croyons pas qu'il soit encore temps d'entrer là-dessus dans un plus (grand) détail. Fasse le ciel que ce bienfait signalé de la Divine Providence pour une ville que nous devons tous regarder comme le dernier boulevart qui restait à la province et à la religion de nos pères, puisse dessiller les yeux à tous ceux de nos frères que l'esprit d'erreur et de mensonge avait aveuglés. Que le succès dont Dieu a couronné votre zèle et votre religion puisse les faire rentrer dans les sentiers de la vérité, les rendre dociles à la voix de leurs pasteurs et plus soumis aux puissances que Dieu a établies pour les gouverner. A ces causes, pour remercier Dieu de vous avoir conservé la vie au milieu des périls et des fatigues, vos propriétés qu'on désirait vous enlever, et le libre exercice de la religion par la levée du siége, nous chanterons solennellement ce soir, 12 de mai, dans notre église cathédrale à l'issue des vêpres, le *Te Deum*, ensuite nous donnerons le salut et accordons 40 jours d'indulgences.........

Donné à Québec, ce 12 mai 1776.

J. OL : Evêque de Québec,
Par Monseigneur
FRS. PERRAULT, Ptre. Sec.

Extrait du Régistre C de l'Archevêché de Québec.

La note suivante a été extraite des archives du Séminaire de Québec; bien qu'elle ait été écrite après la guerre de 1775, elle nous paraît de la plus grande exactitude :

" Durant la téméraire et pourtant formidable entreprise de Montgomery, commandant des troupes Américaines, sur la ville de Québec, le Séminaire déploya envers le gouvernement anglais, la même loyauté qu'il avait montrée en faveur de la France durant les sièges de 1690 et 1759. Les élèves furent exhortés à s'enrôler dans la milice, la maison fut affectée pour servir à loger un certain nombre des défendeurs de la place, les greniers furent ouverts avec libéralité, toutes les provisions livrées sans réserve. Après la mort de Montgomery et la retraite d'Arnold blessé au genou dans l'attaque du Sault-au-Matelot, une trentaine de leurs officiers faits prisonniers durant la célèbre nuit du 31 décembre, furent enfermés dans le Séminaire et traités avec tous les égards possibles. C'est là qu'ils pleurèrent lorsqu'on leur montra l'épée de leur général, dont on leur annonça la mort."

Note H.

AFFAIRE DES CÈDRES ET COMBAT LIVRÉ PAR LES AMÉRICAINS AUX TROIS-RIVIÈRES, RACONTÉS PAR M. A. BERTHELOT.

" Le capitaine Foster, du 8e régiment eut ordre de partir d'Oswegatchie pour aller avec deux subalternes, 126 soldats et 120 sauvages, (1) chasser un parti de 300 Américains établis aux Cèdres. Pendant qu'il étoit en marche, il apprit, le 17, que les ennemis ignoroient l'attaque méditée contre eux et qu'en faisant diligence il pourroit les surprendre. Le lendemain il débarqua à la Pointe au Diable, à six milles de l'église des Cèdres. De là il continua sa route à l'abri d'une épaisse forêt. Lorsqu'il fut à un mille du fort il arrêta son détachement et s'occupa des préparatifs de l'attaque et détacha un parti pour occuper le bois et s'approcher des ennemis autant que possible, et un autre parti de sauvages aux

(1) Les sauvages étaient commandés par M. de Lorimier. Quelques autres Canadiens avaient aussi rejoint ce détachement.

rapides, à l'entrée de la Cascade, afin de couper toute communication avec l'ile Montréal. Ce dernier parti rencontra un détachement de la garnison qui revenoit des Cascades avec des provisions et qui se sauva au fort, y porter la nouvelle de l'approche du capitaine Foster. Celui-ci fit sommer le major Butterfield, qui y commandoit, de rendre la place. Le commandant américain demanda quatre jours pour délibérer; mais le capitaine Foster qui avoit appris qu'un officier américain venoit de partir pour Montréal afin d'obtenir du renfort, voyant bien que l'objet des Américains n'étoit que d'obtenir du temps, fit faire une seconde sommation, avec l'observation—" que les sauvages lui étaient alors bien soumis, mais que si en s'obstinant à défendre leur fort il leur arrivoit de tuer un de leurs gens, il ne pouvait point répondre des conséquences."—Le commandant Américain répondit qu'il se rendroit si on lui permettoit de se retirer à Montréal avec sa garnison. Le capitaiue Foster ne voulant point consentir à cette condition fit faire une redoute à l'entrée du bois, à 500 pas du fort. Le 19 au matin, s'avança à 150 pas du fort et fit un feu de mousqueterie si bien soutenu jusqu'à midi, que le commandant Butterfield se rendit à condition que les vainqueurs accorderoient aux assiégés la vie et leurs bagages. Le lendemain, le capitaine Foster étant informé que le major Sheborne venoit de Montréal avec 100 hommes, envoya au devant d'eux 100 sauvages s'emparer des bois par lesquels ils devoient passer et les attaquer pendant leur marche. (1) Les Américains surpris, après quelques miuutes de résistance, se rendirent aux sauvages qui les amenèrent au fort, où ils se proposoient de tous les mettre à mort. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine et qu'à force de présents, que le capitaine Foster leur persuada d'abandonner un si cruel dessein.

" Le capitaine Foster laissa les Cèdres pour redescendre le fleuve, et apprit à Vaudreuil que le colonel Arnold, à la tête de 600 hommes, étoit parti de Montréal et s'était avancé jusqu'à Lachine. Celui-ci se confiant en la supé-

(1) M. de Lorimier dit qu'il fut chargé de cette attaque avec 60 sauvages et que trente volontaires Canadiens se joignirent à lui.

riorité numérique de ses forces résolut d'aller au devant du capitaine qui sut si bien profiter de sa position en divisant sa troupe en trois, afin de défendre les 3 pointes d'une petite presqu'ile où il s'étoit placé, qu'il repoussa les Américains : et les obligea de se retirer à Sainte-Anne sur l'île de Montréal.

" Mais le capitaine Foster qui avoit peu de monde sous ses ordres, se trouvant très embarrassé par le grand nombre de prisonniers, en proposa un échance que le colonel Arnold accepta le 22 mai, et en conséquence lui livra 2 majors, 9 capitaines, 20 subalternes, et 443 soldats Américains à condition que les Américains renverroient le 7e et le 26e régiments ; et Arnold donna en otages 4 capitaines Américains, qui furent envoyés à Québec ; et où ils devoient rester jusqu'à l'exécution de la Convention. Mais le Congrès ne voulut point ratifier le cartel sous prétexte que le capitaine Foster avoit traité ses prisonniers avec cruauté. L'histoire absout ce capitaine de ce reproche. Le Congrès s'en sera laissé imposer par les rapports des prisonniers Américains qui auront représenté comme cruelles les mesures de précaution que cet officier devoit nécessairement employer pour surveiller et contenir les vaincus dont le nombre était supérieur à celui des vainqueurs."

" Plusieurs vaisseaux étant arrivés d'Angleterre vers la fin de mai avec beaucoup de troupes, le général Carleton les envoya aux Trois-Rivières. Le général Fraser qui les commandait, en fit débarquer la 1eré division à cette ville, en fit monter une autre division plus haut que la ville à bord de transports, tandis que le reste remontoit le fleuve. Le général Sullivan qui était encore à Sorel avec un corps de troupes considérable, s'imaginant qu'il pourroit s'emparer facilement de la Ville des Trois-Rivières, pendant qu'elle n'avoit que peu de troupes, comme il le croyoit erronément et contre tous les rapports, envoya le géneral Thompson à la tête de 1,800 hommes, avec ordre de se rendre à la rivière Nicolet et de traverser à la Pointe du Lac. La nuit du 7 au 8 juin les Américains traversèrent le fleuve et se rendirent à la Pointe du Lac. A 4 heures du matin, le capitaine de Milice Landron, de la Pointe du Lac, se rendit aux Trois-Rivières et donna avis au général Fraser de l'arri-

vée des Américains. Ce général fit aussitôt rassembler ses troupes au nombre de 7,000 et plaça différents piquets aux endroits par lesquels ils pouvoient se rendre à la ville. Il ordonna en outre au général Nesbit de se mettre à la tête d'un détachement qu'il fit débarquer des vaisseaux et d'aller prendre les Américains en guerre, tandis que le major Grant s'empareroit d'un pont, afin de les empêcher de se sauver par la Rivière du Loup. De leur côté les Américains se proposant d'attaquer les Trois-Rivières à l'improviste, avoient formé le plan de passer, dès la même nuit, par les bois, pour venir par le Côteau Sainte-Marguerite au côté nord. Il avoient pour guides deux François, Larose et Dupaul, qui ne connoissait pas bien ce chemin, forcèrent Ant. Gauthier, cultivateur de la Pointe du Lac, de les guider. Mais cet homme loyal, pour donner le tems à la ville de se préparer à se défendre, feignit de s'égarer, alongea la route des Américains en leur faisant faire d'inutiles détours. Il est certain que sans ce stratagème les Américains auroient surpris la ville avant le jour. Ce ne fut que vers les huit heures du matin que Gauthier parvint, avec 7 ou 8 Américains, qui formoient une avant-garde, au pied du Côteau Sainte-Marguerite, à quelques arpens au nord de la Commune. Le Chevalier de Niverville, qui conduisoit un piquet de 12 volontaires, les apperçut, alla au devant d'eux et les fit prisonniers. Le reste des Américains parut bientôt après. Le Général Fraser vint à leur rencontre avec les troupes anglaises et les attaqua avec un feu si vif que les ennemis furent bientôt mis en déroute. Il fit prisonnier leur Commandant, le Général Thompson, le Col. Irwin et 200 hommes. A 3 heures après midi les Américains avoient perdu en outre 20 bateaux, 28 quarts de lard et 8 canons. Le Général Carleton arriva aux Trois-Rivières à 6 h. du soir, accompagné de son frère et de son Aide-de-Camp, M. de Lanaudière. Il fit venir Gauthier et après l'avoir interrogé sur la manière dont il avait trompé les Américains il lui dit qu'ils auroient eu le droit de le pendre pour n'avoir pas rempli ses engagements envers eux. Cette observation peut paroître étrange à plusieurs. Je la transmets telle qu'on me l'a racontée.

"Le gros de l'armée américaine fit, avec le plus grand

désordre sa retraite dans un bois marécageux et y essuya toutes sortes de misères jusqu'au lendemain. Mais le Général ayant donné ordre au Major Grant d'abandonner la possession du pont, les Américains s'enfuirent vers Sorel. Ils furent poursuivis jusqu'à cet endroit par les troupes du roi jusqu'au 14 de Juin. Le Général Carleton ordonna au Général Burgoyne, le second en commandement, de ne point hazarder de combat avec les républicains, jusqu'à ce qu'il eut reçu une autre colonne anglaise pour le renforcer. Ceux-ci profitèrent de ce délai pour se rendre à St. Jean, d'où ils traversèrent le lac Champlain et se rendirent à Crown-point. Leur fuite des Trois-Rivières fut si précipitée qu'ils abandonnèrent leurs blessés dans le bois. Des habitants de Machiche en ayant apperçu quelques-uns, des citoyens des Trois-Rivières les allèrent chercher jusque dans les bois de cette paroisse afin de les faire soigner. "

LA VISION DE MONTGOMERY.

PAR PAMPHILE LE MAY.

A son roi comme à Dieu notre peuple est fidèle.
Et la grande Albion n'eut jamais auprès d'elle
Un défenseur plus noble, un plus vaillant support.
Il fut, dans tous les temps, loyal jusqu'à la mort.
Et pourtant, on le sait, ce peuple doux et brave
Fut traité bien des fois comme un indigne esclave.
Les échos attristés de nos vieilles forêts
Redirent de nos chefs les odieux projets.
Mais le bruit de ces fers qu'avait forgés le maître
Fit surgir des héros au lieu de faire naître
D'implacables vengeurs.

N'allez pas, toutefois,
O vous qui m'écoutez, croire que l'humble voix
Du faible qu'on opprime est toujours entendue.
O peuple Canadien, ta plainte s'est perdue
Souventefois, hélas ! avant d'atteindre aux cieux
Ne croyez pas, non plus, que, fort peu soucieux
De son nom, de sa gloire, aux jours sombres d'orage,
Le peuple ait mieux aimé, sans force et sans courage,
Marcher, le cou plié sous un joug odieux,
Que tomber au combat sur le sol des aïeux !
Si le peuple a souffert sans craindre ou sans maudire
Ses nombreux oppresseurs, c'est, il faut bien le dire,
Qu'il sentait dans son âme une vie, une foi
Que ne pouvait briser la plus inique loi ;
C'est qu'il avait en Dieu placé son espérance !
Albion, tu le sais, adoucis sa souffrance
Ou le poursuis encor comme on traque un troupeau,
Albion, il est là pour sauver ton drapeau !......

Quand les fils turbulents de la plaintive Irlande,
Par tes lois relégués jusqu'au fond de leur lande,
Pour se venger de toi se firent Féniens,
Et vinrent t'insulter jusqu'aux bords Canadiens,
Notre peuple vola, déployant tes bannières,
Notre peuple loyal vola jusqu'aux frontières !
Et l'ennemi, surpris de tant de dévoûment,
Dans son repaire sûr s'enfuit honteusement.

Aux jours de trente sept, quand sous la tyrannie
Gémissait de nouveau notre terre bénie ;
Que Papineau semblait sonner enfin tes glas,
O puissante Albion ! quelques héros, hélas !
Osèrent seuls, pourtant, dans leur ardeur suprême,
Fouler aux pieds tes lois et te dire anathème !
Le peuple protesta devant tout l'univers.
Sa loyauté sublime et le bruit de ses fers
Le faisaient ressembler aux saints martyrs de Rome ! ...

Plus loin, dans le passé, Chateauguay que l'on nomme,
Nous peuple de conquis, avec un noble orgueil,
Chateauguay fut-il pas comme un voile de deuil
Dont nous avons couvert la grande république ?
Dites, ne fut-il pas la meilleure réplique
A ceux qui méprisaient notre antique valeur ?

Plus loin, dans l'autre siècle, en ces temps de douleur
Où ceux-là qui vivaient avaient tous souvenance
D'avoir vu sur nos murs le drapeau de la France
S'incliner tristement devant le Léopard,
Nous les fils des vieux Francs, dans ce même rempart
Qui couronne le front de notre illustre ville
Comme un bandeau royal ; nous qu'une haine vile
Avait calomniés et voués au mépris,
Nous nous fîmes soldats. Et le maître surpris
Nous d t, vous le savez, une insigne victoire.
Nous versions notre sang, il recueillait la gloire.

Qu'importe ? On nous disait : "C'est le devoir," allez !
Et nous allions au feu, certains d'être criblés
Par les balles de plomb et l'ardente mitraille.

Il a peut-être droit celui-là qui nous raille
De notre dévoûment parfois si mal payé.
Nous Canadiens-Français, nous avons étayé
Sur notre sol fidèle, ô superbe Angleterre,
Ta gloire chancelante et ton pouvoir austère,
Quand,—après cent combats,—le peuple américain
Te chassa de ses bords et nous tendit la main.
Ah ! quand Montgomery vint dans nos froides plaines,
C'est toi qu'il poursuivait !.... Et ses mains étaient pleines
Pour nous, tu le sais bien, d'entraînantes faveurs !
Ses soldats courageux étaient-ils des sauveurs
Ou de traîtres amis qu'on fit bien de combattre ?
Dieu nous protégea-t-il quand ils vinrent s'abattre,
Sur notre sol aimé, comme un troupeau de loups ?
Dieu nous protégea-t-il, ou fût-il contre nous ?....

Or voici ce qu'un jour redira la légende :
C'était l'hiver : Le givre attachait sa guirlande
Comme une fleur de lis aux sapins toujours verts.
La nuit ouvrait son aile ; et les cieux recouverts
De grands nuages gris que roulaient les tempêtes
Faisaient tourbillonner la neige sur nos têtes.

Québec ne dormait pas sur son vaste rocher.
On voyait, dans la nuit, lentement s'approcher
Comme un serpent qui rampe autour d'un nid, dans l'herbe,
La troupe américaine. Empressée et superbe,
Elle avait tout conquis sur son passage heureux.
Montgomery guidait ces guerriers valeureux.
Toujours sur le sommet de l'âpre citadelle
L'étendard d'Albion flottait. La sentinelle

Passait silencieuse au milieu des brouillards,
Plongeant dans la noirceur ses inquiets regards.
Le peuple s'agitait dans les étoites rues
Comme on voit, quelques fois, au fond des herbes drues,
S'agiter les fourmis. Et toujours il neigeait.
Et le front dans sa main Montgomery songeait :
Il songeait au moyen de surprendre la ville.
Tout à coup, dans les airs, une clameur fébrile
Se fait entendre. Il croit que cet étrange cri
Est un signal de mort, et qu'un feu bien nourri
Va pleuvoir aussitôt sur sa troupe surprise.
Il lève ses regards vers la muraille grise
Qui se dresse sur lui. Soudain deux traits de feu
Eclairent le brouillard comme un regard de Dieu.
Il voit deux glaives d'or, il voit deux lames nues
Qui se croisent sans bruit dans l'épaisseur des nues.
Et, petit à petit, se dessinent, brillants,
Les traits mystérieux de deux guerriers vaillants.
Et près d'eux est assise une femme voilée.
L'étendard d'Albion, la bannière étoilée
Déroulent leurs replis sur le front des lutteurs.
Et toujours le vent souffle. Et puis sur les hauteurs,
Dans les créneaux étroits et dans nos tours célèbres,
Il semble qu'on entend des murmures funèbres.
Montgomery, troublé, s'adresse à ses soldats :
" Voyez donc, leur dit-il,—Il montrait de son bras—
" Voyez donc dans les airs ces choses tout étranges !......
" Voyez ces étendards !......ces glaives et ces anges !......
" Ah ! c'est notre drapeau !......C'est l'étendard anglais !......
" Quel combat merveilleux !...Quel guerriers !... Voyez-les !...
" Et cette femme en deuil !.....Le vainqueur la possède !....
" Ah ! notre pavillon !......Il se replie !......Il cède !......

Personne ne voyait l'étrange vision.
" Nous n'apercevons rien : c'est une illusion,
" O vaillant général ! dirent, d'une voix grave,
Les soldats stupéfaits.

Montgomery le brave,
Immobile et muet, suivait toujours des yeux,
Le spectacle étonnant qui se passait aux cieux.
Mais les glaives, bientôt, n'eurent plus d'étincelles ;
Et l'ardeur s'éteignit dans les fauves prunelles
Des soldats éthérés. La femme, peu à peu,
Se fondit dans la nuit comme la cire au feu.
Et les deux étendards, changés en noirs nuages,
Lançaient de leurs replis le vent et les orages.
Montgomery baissa son front ruisselant d'eau :
Il tira lentement le sabre du fourreau :
Un éclair s'échappa de la pointe aiguisée.
" O mon pays, dit-il,—et sa voix épuisée
" Se perdit dans l'orage— " O mon pays aimé,
" Suis-je l'ange vaincu qu'un prodige innommé
" Vient de me faire voir ? O ma noble bannière,
" Nous tomberons tous deux dans la même poussière !......
Au même instant, perçant la nuit de son regard,
Il voit l'Esprit vainqueur debout sur le rempart.
La femme, à ses genoux, se soumet mais ne rampe.
Et l'Esprit tient serré la glorieuse hampe
De l'étendard Anglais. La femme a rejeté
Le voile de vapeur qui cachait sa beauté.
Et, d'un œil triste et morne elle cherche la trace
Du bel ange vaincu disparu dans l'espace.

Alors le général eut un sourire amer.
Son cœur fut tout à coup troublé comme la mer
Quand soufflent, vers la nuit, les vents froids de l'automne.
On l'entendit crier comme le ciel qui tonne :
—" Je te ferai mentir, ô présage odieux ! "
Et, dans son désespoir, il parut radieux.
Il courut en avant de sa troupe vaillante.
Le vent soufflait toujours, et la neige mouvante
Toujours tourbillonnait comme les noirs pensers
Dans un cerveau malade.

Au pied des hauts rochers
Où Québec dort assis dans sa parure neuve
Serpente un noir sentier. Au midi le grand fleuve
Ferme, de ses flots verts, le chemin tortueux.
C'est par là que s'envient le chef impétueux.
L'audacieux, il croit escalader l'enceinte,
Pendant que vers le nord, sur une attaque feinte,
Accourt la garnison. Il s'avance sans bruit.
Déjà le dernier poste apparait dans la nuit :
Il semble enveloppé dans un morne silence.
On n'entend que le fleuve et le vent qui balance,
Dans le cap Diamant, les sapins rabougris.
Montgomery tressaille. Il s'élance surpris
De voir tant de succès couronner son audace.
Soudain l'ange vainqueur, comme un éclair qui passe,
Descend du haut des murs......Est-ce l'ange de Dieu?
Il touche les canons de son glaive de feu.
Un choc épouvantable ébranle la montagne.
On entend les échos gémir dans la campagne.
Un cri monte dans l'air, un cri long, douloureux......
La mitraille a fauché le guerrier valeureux !

Le vent souffle toujours, et la neige éclatante
Prête au mort son linceul. D'une main palpitante
L'Esprit vainqueur reprend le drapeau d'Albion.
....
....
La femme rêve encore......Et c'est la nation.



DISCOURS DE HENRI T. TASCHEREAU.

Vous venez d'entendre de la bouche de notre habile conférencier, M. Turcotte, un résumé complet, une relation fidèle et intéressante des principaux événements de la guerre de l'Indépendance, dont le siége de Québec et l'assaut du 31 décembre 1775 ne sont que des épisodes plus mémorables. M. LeMay, par sa *Vision de Montgomery*, a ajouté l'émotion dans vos cœurs à l'attention et à l'intérêt qui régnaient déjà dans vos esprits. Que vous faut-il de plus pour que vous remportiez de cette soirée des souvenirs agréables et profonds? La tâche qui me reste à remplir n'ajoutera rien à vos impressions. Mais elle m'a été confiée par l'Institut-Canadien, et dans un moment de confiance exagérée en moi-même, j'ai cru devoir l'accepter. Je vais donc m'efforcer de vous offrir, sur les événements dont vous avez entendu le récit, sur l'anniversaire que nous célébrons, quelques considérations qui ne soient pas trop indignes de l'auditoire qui m'écoute.

Heureusement pour moi, je n'ai pas à porter des jugements nouveaux, et qui seraient par là même hasardés et peu goûtés; je n'ai pas à exprimer des appréciations neuves et qui seraient peut-être naïves dans ma bouche. L'histoire a déjà porté ses jugements et apprécié les événements de cette période. Notre peuple tout entier, après un siècle écoulé, n'a pas besoin de se recueillir longtemps pour prononcer son arrêt sur les hommes et sur les choses de 1775. Et je le constate avec bonheur, cet arrêt n'est que confirmatif de celui porté par nos historiens et nos hommes d'état. Il est aussi unanime qu'il pouvait l'être après un siècle d'expérience, et, chose consolante et admirable à la fois! il peut être proclamé sans que personne n'en soit offensé, devant n'importe quel auditoire, et dans les deux idiômes que parle notre population.

Je suis donc parfaitement à mon aise quant au fond des remarques que je dois vous faire. Quant à leur forme, je n'ai qu'à regretter de ne pouvoir couronner plus dignement cette soirée, et je dois implorer une indulgence qui, j'espère, ne me fera pas défaut. C'est l'espoir seul de la conquérir, cette indulgence, qui m'a déterminé à risquer une tentative plus qu'imprudente, une de ces tentatives qui n'ont d'egale dans leur témirité, et dans un autre ordre d'idées, que celle qui fut si désastreuse et si fatale à l'infortuné Montgomery, à la barrière de Près-de-Ville.

Québec n'a pas à lui seul, dans notre pays, le monopole du passé, mais on peut dire qu'il n'y a qu'à Québec que les souvenirs nous débordent, que le passé apparait, pour ainsi dire, *en costume*, que des vestiges séculaires frappent à chaque pas l'œil étonné du touriste, et que des époques comme celle que nous rappelons ce soir peuvent être reconstituées et reproduites, non-seulement par les mémoires du temps ou par l'imagination de nos hommes de lettres, mais encore par des debris, par des ruines, par des antiquités, par des tombeaux. Ici nous sommes dans le véritable domaine des souvenirs historiques : l'histoire y est illustrée spontanément, elle y est comme mise en relief. A nous donc, la célébration des grands anniversaires de notre passé, parce que nous possédons la collection la plus complète des reliques chères aux enfants de la Nouvelle-France !

Mais notre blason historique tend à s'effacer. Notre cachet antique est trop exposé au contact des choses modernes pour garder longtemps son empreinte primitive. Concilier le passé avec le present et l'avenir de Québec, faire d'une ville comme Québec une cité moderne, sans toucher aux tresors de ses souvenirs, sans effleurer les vieilles couleurs de sa toile antique, sans arracher, sans briser, sans detruire aucune des marques de noblesse qui sont attachees à sa poitrine, c'est là un problème difficile, mais qu'un homme d'état qui est en même temps un homme d'esprit, un savant et un artiste, s'est offert de nous aider à resoudre. J'ai nomme Lord Dufferin. Si nous lui aidons et s'il reussit, l'année 1875 aura vu notre cher Québec sauvé encore une fois, mais sauve cette fois du siege le plus dangereux de tous les

siéges auxquels il a su résister jusqu'à présent. Car, les armées assiégeantes ont déjà conquis le monde entier et changé la face de l'univers : ce sont le Commerce, l'Industrie et la Finance. Ces armées se rendront à discrétion, mais nous leur ferons les honneurs de la guerre, et elles s'enrôleront plus tard à notre service.

En attendant, parlons d'un autre siége, celui d'il y a cent ans, et dont un autre gouverneur, ami de notre peuple, sauva notre cher Québec avec le concours de ses habitants.

Pourquoi célébrons-nous, comme une fête, l'anniversaire du 31 décembre 1775 ? Est-ce seulement à cause des combats qui se livraient sous nos murs, il y aura juste un siècle dans quelques heures d'ici ?—Ces combats n'ont été remarquables, au point de vue militaire, ni par le nombre des combattants, ni par les faits d'armes qui s'y sont produits. L'attaque de Montgomery à Près-de-Ville n'a même pas été, à proprement parler, un combat. Le général américain croyait surprendre un poste sans défense. Il y trouve une batterie masquée qui vomit le feu et la mort, et le moissonne, lui le premier, et une trentaine de ses compagnons. Le reste prend aussitôt la fuite.

De l'autre côté de la ville, la division d'Arnold s'empare d'abord facilement de la barrière du Sault-au-Matelot et des maisons avoisinantes. Mais une partie de la garnison ayant fait une sortie par la porte du Palais, les assiégeants se trouvent pris entre deux feux, et sont finalement obligés de se rendre, après avoir, pendant deux heures, échangé des balles avec les troupes de la garnison et les milices canadiennes.

Loin de ma pensée de vouloir amoindrir ce qu'il y a de grand dans le récit qui vient de vous être fait : l'habileté et le sangfroid des chefs, du général Carleton lui-même, dont la mémoire est si chère aux Canadiens, de Caldwell, de McLean et du comte Dupré ; la valeur et l'intrépidité de Charland, de Dambourgès et de Dumas ; la présence d'esprit de Chabot, de Picard et de Barnsfare. Mais enfin, l'on ne saura faire une épopée de ces escarmouches, et notre ami, M. LeMay lui-même, y consacrerait en vain ses chants et ses alexandrins.

Et pourtant ces combats, quelques minimes qu'ils

paraissent, ont décidé du sort de Québec, et Québec étant le dernier et le seul rampart où la puissance britannique avait pu trouver un refuge après la reddition de Chambly, de Saint-Jean, de Montréal, des Trois-Rivières, c'est la destinée de la province qui a été fixée, peut-être à jamais, sous les murs de Québec durant cette nuit du 30 au 31 décembre 1775. C'est l'avenir politique des Canadiens qui s'est dessiné aux yeux de l'histoire. La question était nettement posée : rester colons, ou devenir frères des révoltés américains. Québec tombant au pouvoir de Montgomery, c'était la dernière colonie anglaise du continent américain qui échappait à la métropole. Québec sauvé, c'était le Canada échappant à la grande ligue d'indépendance et restant sous le sceptre de Georges III.

Le résultat de ces engagements, où de part et d'autre il n'y avait pas 1,500 hommes d'engagés, et dans lesquels il n'y eût pas 100 victimes, était donc d'une portée immense. L'histoire l'a compris, l'avenir (maintenant le passé) l'a prouvé, et les conséquences, nous les avons vues se dérouler depuis un siècle.

C'est ce résultat qui fait la grandeur et l'importance de l'anniversaire que nous célébrons, et qui nous fait un devoir de jeter un regard en arrière, et d'apprécier, comme ils le méritent, des événements si décisifs dans l'histoire de notre pays.

On ne se rappelle pas sans un sentiment bien naturel d'indignation, les paroles que Lafayette adressait aux gentilshommes canadiens prisonniers à Boston :

« Eh quoi ! vous vous êtes battus pour rester colons, « au lieu de passer à l'indépendance : restez donc esclaves ! » Ces paroles étaient injustes comme reproche, elles étaient fausses comme appréciation. Aussi l'histoire ne les a-t-elle consignées dans ses pages que pour leur donner un démenti solennel, et venger nos ancêtres d'une imputation injurieuse et imméritée.

Lafayette, comme tous les exaltés, raisonnait mal, et dans cette rude apostrophe, il se plaçait au point de vue seulement du peuple américain dont il avait épousé la cause. Or, comme le dit Garneau, les peuples libres ont des égoïsmes, des préjugés nationaux qui mettent beaucoup d'obstacles à leur agrandissement par les conquêtes.

Et Montesquieu, dans son *Esprit des Lois*, signale l'inconvénient des conquêtes faites par les républiques :

" Leur gouvernement, dit-il, est toujours odieux aux " Etats assujettis. Il est monarchique par la fiction ; " mais dans la vérité, il est plus dur que le monarchique, " comme l'expérience de tous les temps et de tous les " pays l'a fait voir. Les peuples conquis y sont dans " un état triste : ils ne jouissent ni des avantages de la " république ni de ceux de la monarchie."

Pesons bien ces paroles du grand écrivain, et appliquons-les à l'invasion de 1775.

Qui ignore aujourd'hui que dans cette indépendance que les colonies révoltées de la Nouvelle Angleterre offraient aux Canadiens en 1775, que Montgomery et Arnold disaient emporter dans les plis de leurs drapeaux, et que Lafayette reprochait, en des termes si amers, aux Canadiens d'avoir refusée, il y avait des germes évidents de destruction nationale, des symptômes alarmants d'anéantissement politique, et des menaces non déguisées d'une persécution religieuse sans merci ?

Le Congrès des treize provinces en révolte, dans sa fameuse déclaration des droits de l'homme dans ses résolutions exposant les griefs des colonies, n'avait-il pas placé au nombre de ces griefs, l'acte du Canada de 1774 que venait de passer le Parlement Impérial ? N'avait-il pas, dans un langage violent, et plus que cela - outrageant ! reproché à la métropole d'avoir, par cet acte, toléré le catholicisme de la Province de Québec, d'avoir permis et sanctionné l'existence des lois françaises ?

Assez longtemps nos pères avaient craint de ne pouvoir échapper aux conséquences extrêmes de la conquête, à la proscription à la fois religieuse et civile dont le Parlement Impérial venait de faire grâce. Ce danger passé, voilà que le Congrès américain venait disputer à l'Angleterre, le droit de laisser aux 80,000 Français d'Amérique, l'exercice de leur culte, l'usage de leurs lois.

Les Canadiens ne pouvaient non plus oublier que c'était la Nouvelle Angleterre qui avait le plus contribué, de ses ressources, de son sang, et de son argent à la conquête du pays ! ni que les amis de la cause des libertés anglo-américaines, dans le Parlement Impérial, étaient

précisément ceux qui demandaient, avec le plus d'ardeur, l'asservissement de la province !

Ce fut donc en vain que le Congrès voulut plus tard réparer les conséquences de sa première déclaration, en adressant aux Canadiens des appels réitérés et chaleureux, pleins de protestations de dévouement et de promesses. Le peuple, guidé par son clergé et ses seigneurs, et disons-le hautement, guidé sagement, ne voulut pas croire à ces retours subits, à cette modération qui passait pour feinte, à ces promesses arrachées au fanatisme par l'intérêt et l'esprit de conquête. Ceux des Canadiens qui ne promirent pas de rester fidèles à l'Angleterre et qui tinrent parole, demeurèrent indifférents et refusèrent leur concours à l'envahisseur. Ce dernier ne put enrôler dans ses compagnies que quelques centaines de Canadiens, pris surtout sur les bords de la Rivière Chambly, où l'invasion avait d'abord commencé. Dans le reste des campagnes, les Bostonnais, comme on les appelait, n'eurent, durant tout le temps de leur séjour dans la province, que peu ou point de sympathies, quoiqu'en général ils traitassent bien les habitants et en fussent bien traités.

Les intelligences que le Congrès et les généraux américains avaient réussi à se ménager dans le pays, étaient surtout avec des marchands que des relations d'affaires mettaient en rapport constant avec les colonies de la Nouvelle Angleterre, avec les comptoirs d'Albany, de Boston et de New York. Québec avait dans ses murs un grand nombre de ces américains déguisés qui durent jeter le masque, lorsque le 22 novembre 1775, le gouverneur Carleton ordonna à tous ceux qui ne voulaient pas prendre les armes, de sortir de la ville. Ils furent obligés de se retirer, ayant à leur tête Adam Lymburner, les uns à l'Isle d'Orléans, d'autres à Charlesbourg, et dans d'autres campagnes : " en attendant, dit Garneau, pour crier : " Vive le Roi ! " ou " Vive la Ligue ! " le résultat de la lutte. Tous les véritables canadiens, tous les enfants du sol restèrent dans les murs de Québec et contribuèrent à sa défense.

A Montréal, occupé pendant sept mois par l'ennemi, à Trois-Rivières, où l'invasion dura six mois, les sympa-

thies de la population restèrent presque ouvertement favorables à la cause de la loyauté.

Quant aux campagnes, le mot d'ordre était d'abord : *Défiance et neutralité.* Peu à peu cependant, vers la fin de l'hiver de 1776, les Américains perdirent ce qu'il leur restait d'amis et purent se convaincre que chez nos habitants, l'indifférence faisait place à un sentiment bien prononcé d'hostilité.

Et quand le dernier soldat de la dernière phalange du Congrès eût repassé la frontière, on entendit comme un long soupir de soulagement qui s'échappait de la poitrine du peuple envahi.

Ce peuple en masse aurait pu répondre alors au brutal reproche de Lafayette : " On nous offrait l'indépen-" dance. C'était le cheval de bois des Grecs ! Nous " n'avons pas eu besoin des prophéties d'un Laocoon, " pour nous convaincre qu'il recelait dans ses flancs nos " plus cruels ennemis, le fanatisme persécuteur, la haine " de nos lois et de nos institutions. L'introduire dans " nos murs, c'était nous livrer sans défense aux colonies " qui nous avaient conquis en 1759 et qui voulaient nous " absorber en 1775. C'est leur propre langage qui nous " a prévenus contre la surprise. Leur ruse était trop " grossière, et elles nous l'avaient elles-mêmes dévoilée.— " Nous avons préféré le sceptre d'Albion qui du moins " nous a laissé notre culte et nos lois. Il nous reste en-" core à conquérir la liberté politique, la jouissance d'un " gouvernement constitutionnel, mais notre cause est " juste et sacrée, elle est gagnée d'avance ! A force " d'efforts persévérants, d'énergie, et de luttes pacifiques, " nous forcerons le peuple le plus libre de la terre à " nous octroyer ses propres franchises, et la liberté nous " viendra de Londres ! "

Voilà le langage qui, après l'invasion, était dans toutes les bouches. Voilà les sentiments qui avaient dicté à notre peuple sa conduite admirable, son attitude à la fois prudente et fière pendant les événements dont le résultat lui importait tant !

En parlant ce langage, en obéissant à ces sentiments, en tenant cette conduite, nos ancêtres n'ont peut-être fait qu'obéir à cet instinct de conservation qui préserve

les nations comme les individus, quand le vertige ou le délire ne s'est pas emparé de leur esprit.

Dans tous les cas, l'histoire leur a donné pleinement raison.

Le siècle dont les dernières secondes s'écoulent maintenant, a vu nos luttes, notre persévérance, notre victoire. Nos luttes d'abord stérilles, mais toujours vigoureuses, grâce aux puissants athlètes que notre Canada savait produire ! Notre persévérance, malgré nos désastres passagers, malgré la prison, malgré l'échafaud ! Notre victoire enfin, si éclatante, que nous sommes aujourd'hui le peuple le plus libre de la terre, que nos institutions sont les mieux protégées, et que notre nationalité est si forte et si vivace, qu'elle n'a plus de combat à soutenir, et qu'elle n'a plus que des luttes à empêcher entre ses propres enfants, heureuse, si, comme Véturie arrêtant Coriolan au seuil de Rome, elle pouvait réussir plus souvent à désarmer ou à faire taire un compatriote menaçant ou dénigrant ses frères!

La réalisation du rêve de nos pères est si complète, la réalité a même tellement dépassé leurs espérances, que si aujourd'hui un des braves qui ont succombé avec Montcalm pouvait paraître en cette enceinte, il se dirait, en regardant l'auditoire qui m'écoute, qu'après tout la bataille d'Abraham a été gagnée par la France; puis, apercevant Votre Excellence, il ajouterait en lui-même : Ce beau vieillard doit être le successeur du marquis de Vaudreuil !

Les airs nationaux qui charment vos oreilles ce soir complèteraient son illusion. Mais c'est surtout lorsque, portant ses regards sur cette partie de la salle d'où semblent jaillir tant de rayons, il y verrait cet illustre invité de toutes nos fêtes, cet invalide immortel dont le costume en lambeaux nous est si cher et si familier, et qu'on appelle le Drapeau de Carillon, c'est, dis-je, à ce moment que, reconnaissant cette noble relique avec l'instinct du soldat, et tombant à genoux devant elle, il s'écrierait: "O Carillon, je te revois encore! Ton drapeau est encore entre nos mains! Béni soit Dieu qui l'a préservé et qui a sauvé le Canada !"

MADAME DE MAINTENON, [1]

Conférence prononcée à l'Institut Canadien de Québec,

LE 19 AVRIL 1876,

Par M. P. J. JOLICŒUR.

Dans la première moitié du 17e siècle, vivait à Paris un poëte de second ordre dont voici le portrait peint par lui-même : " Lecteur qui ne m'as jamais vu et qui peut-être ne t'en soucies guère, parcequ'il n'y a pas beaucoup à profiter à la vue d'une personne faite comme moi, sache que je ne me soucierais pas que tu me visses, si je n'avais appris que quelques beaux-esprits facétieux se réjouissent aux dépens du misérable, et me dépeignent d'une autre façon que je suis fait. Les uns disent que je suis cul-de-jatte, les autres que je n'ai point de cuisse et que l'on me met sur une table dans un étui où je cause comme une pie borgne, et les autres, que mon chapeau tient à une corde qui passe dans une poulie, et que je la hausse et la baisse pour saluer ceux qui me visitent. Je me crois obligé en conscience de les empêcher de mentir plus longtemps. J'ai trente ans passés ; si je vais jusqu'à quarante, j'ajouterai bien des maux à ceux que j'ai soufferts depuis huit ou neuf ans. J'ai la taille bien faite quoique petite, mais ma maladie l'a raccourcie d'un bon pied. Ma tête est un

(1) L'auteur de cette conférence doit déclarer en toute sincérité qu'il a fait de copieux emprunts à l'admirable ouvrage du duc de Noailles, intitulé : « Histoire de Madame de Maintenon et des principaux événements du règne de Louis XIV. »

peu grosse pour ma taille. J'ai le visage assez plein pour avoir le corps très-décharné. J'ai la vue assez bonne quoique les yeux gros. J'en ai un plus enfoncé que l'autre du côté que je penche la tête. Mes jambes et mes cuisses ont fait premièrement un angle obtus, et puis un angle égal, et enfin un angle aigu; mes cuisses et mon corps en font un autre. Je ne ressemble pas mal à un Z. J'ai les bras raccourcis aussi bien que les jambes, et les doigts aussi bien que les bras: je suis un raccourci de la misère humaine........." Quand je songe que j'ai été assez sain jusqu'à vingt-sept ans, pour avoir bu souvent à l'allemande, et que si le ciel m'eût laissé des jambes qui ont bien dansé, des mains qui ont su peindre et jouer du luth, et enfin un corps très-adroit, je pourrais mener une vie très-heureuse, quoique peut-être un peu obscure, je vous assure que s'il m'était permis de me supprimer moi même, il y a longtemps que je me serais empoisonné."

Et cependant, ce malheureux qui, par suite de son infirmité, endurait des souffrances atroces, se raidissait contre sa triste position ou plutôt lui riait au nez et la narguait par sa bonne humeur et ses bons mots. Comme il ne pouvait plus suivre ses amis, ceux-ci venaient le voir chez lui et sa maison était le rendez-vous des beaux-esprits du temps. On y voyait régulièrement Ménage, Pélisson, Scudéry, Benserade, Sarrazin, Segrais, avec un certain nombre de gentilshommes tels que M.M. de Vivonne, d'Elbène, de Châtillon, de Sévigné et un grand nombre de personnes appartenant au meilleur monde. On y voyait même des dames de haut parage. D'autres qui avaient entendu parler de son esprit vif, gai et amusant et de sa conversation pleine de mouvement et de saillies, l'invitaient chez elles et il s'y rendait dans une chaise à porteurs. C'est ainsi qu'il connut plusieurs dames de la plus haute société; il suffit de nommer la duchesse de Lesdiguières, la duchesse d'Aiguillon et jusqu'à madame de Sévigné. La reine-mère, Anne-d'Autriche, le faisait même quelquefois venir à la cour.

Vous vous demandez quel est donc cet original? C'est Paul Scarron, le poëte facétieux et burlesque, l'auteur de la guerre des géants, du roman comique, de l'Enéide travestie dont nous avons tous lu quelques

fragments et qui amusait alors la cour et la ville, sans en excepter le tendre et gracieux Racine ; et à ce sujet Boileau écrivait à Raciné fils : " Votre père avait quelquefois la faiblesse de lire Scarron et d'en rire, mais il se cachait bien de moi." L'on sait que Boileau ne plaisantait pas sur ce chapitre et en quels termes il condamne le genre burlesque dans son art poétique.

Au mépris du bon sens, le burlesque effronté
Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté ;
On ne vit plus en vers que pointes triviales ;
Le Parnasse parla le language des halles.

Un jour, une des voisines de Scarron, madame de Neuillant, se présenta dans son salon, accompagnée d'une jeune fille vêtue pauvrement et à l'air timide, mais sur le front de laquelle rayonnaient l'intelligence et la beauté. Cette jeune personne, qui descendait d'une des plus anciennes familles du Poitou, se nommait Françoise d'Aubigné, fille de Constant d'Aubigné et d'Anne de Cadillac ; son père était gouverneur de Château-Trompette, près de Bordeaux. Constant d'Aubigné était un mauvais sujet. Ruiné au jeu et accusé de conspiration contre l'état, il fut enfermé dans la prison de Niort où sa femme le suivit et mit au monde Françoise, le 27 novembre 1635.

Après quatre ans de captivité, il fut relâché et eut la permission de passer en Amérique. Il fit voile pour la Martinique accompagné de sa femme et de sa fille âgée de quatre ans. L'enfant tomba malade pendant la traversée et devint si faible qu'on la crut morte. On se préparait à la jeter à la mer, quand madame d'Aubigné voulant la presser encore une fois dans ses bras, crut s'apercevoir que son cœur battait encore. A force de soins, elle parvint à la ranimer.

Constant d'Aubigné avait réussi à améliorer l'état de ses affaires ; mais sa malheureuse passion pour le jeu le ruina de nouveau et, en 1645, il mourait, laissant sa famille dans l'indigence. Madame d'Aubigné revint en France avec l'espoir d'obtenir quelque secours de ses parents. Françoise avait alors dix ans. Sa mère lui avait donné une éducation forte et de nature à lui inspirer des sentiments mâles et énergiques, à la rendre

capable de supporter l'adversité sans honte et sans faiblesse, et à persévérer dans le bien. On rapporte que les vies des hommes illustres de Plutarque furent sa première lecture.

Madame de Villette, belle-sœur de madame d'Aubigné, s'offrit à prendre soin de Françoise. Elle la recueillit chez elle et lui donna des soins aussi tendres qu'à ses propres filles; mais ce ne fut pas pour longtemps. Madame de Villette était protestante et, malgré les promesses qu'elle avait faites à madame d'Aubigné, de respecter la religion de sa fille, elle lui avait fait embrasser la religion de Calvin. Madame d'Aubigné dut lui retirer son enfant et la placer chez une autre de ses parentes, madame de Neuillant. Malheureusement, autant madame de Villette était douce et compâtissante, autant madame de Neuillant était avare, impérieuse et acariâtre. Oubliant que la charité est la vertu par excellence du catholicisme, elle brusqua son élève et voulut la forcer de renoncer de suite au protestantisme. Celle-ci résista avec opiniâtreté; alors madame de Neuillant entreprit de la réduire par des duretés et des humiliations; elle la relégua parmi ses domestiques et lui imposa les travaux les plus vils de la maison, jusqu'à lui faire garder, pendant des journées entières, les dindons dans les champs. Mademoiselle d'Aubigné garda les dindons, mais ne céda pas. Sa tante, dépitée de son peu de succès, la renvoya à sa mère.

Madame d'Aubigné parvint à faire entrer sa fille chez les Ursulines de Niort qui la reçurent par charité. Pendant quelque temps, les religieuses n'eurent pas plus de succès que madame de Neuillant. " Heureusement, (c'est la jeune fille qui parle,) que je tombai entre les mains d'une maîtresse pleine d'esprit et de raison qui me gagna par sa politesse et sa bonté; elle ne me faisait aucun reproche, me laissait libre dans l'exercice de ma religion, ne me forçait point à aller faire mes prières dans l'oratoire commun où il y avait des images, non plus que d'aller à la messe, me proposant elle-même de manger de la viande les vendredis et samedis; mais, en même temps, elle me faisait instruire à fond de la religion catholique, et, elle le fit avec tant de soin et me gouverna avec tant de douceur, qu'au bout de quelque temps, je fis mon abjuration en pleine liberté."

Les Ursulines ne pouvaient néanmoins garder ainsi gratuitement une pensionnaire qui avait des parentes à l'aise. Celles-ci refusant de payer, Mlle. d'Aubigné fut congédiée et retourna avec sa mère. Toutes deux vécurent dans une petite chambre du travail de leurs mains. Madame d'Aubigné mourut peu de temps après, laissant sa fille livrée à ses seules ressources.

Comme cet isolement l'exposait aux plus grands dangers, madame de Neuillant la recueillit de nouveau chez elle. C'est là que Mlle. d'Aubigné rencontra le chevalier de Méré, bel esprit du temps, mais homme honnête et instruit qui dirigea ses études. Conduite dans le monde, Mlle. d'Aubigné fut bientôt remarquée pour ses grâces et son amabilité, et, lorsqu'elle parut dans le salon de Scarron, tout le monde fut enchanté de l'esprit et des manières de *la jeune indienne*, comme on l'appelait, en souvenir de son séjour en Amérique. C'est à tel point que Scarron, qui avait bon cœur, lui offrit de la doter, comme religieuse ou de l'épouser. Scarron n'était pas un parti avantageux; il nous a dit lui-même comment il était fait de sa personne. Avec cela, il n'était pas riche et vivait d'une modeste pension de la cour et de la vente de ses productions burlesques. De plus, il avait quarante-deux ans, et elle en avait dix-sept. Cependant elle accepta sa main, et le mariage eut lieu en 1652. Ce n'était pas un mariage d'inclination, ni même un mariage de raison; c'était plutôt un mariage de résignation; mais Françoise ne faiblit jamais dans l'accomplissement de ses devoirs. Elle fut toujours pour le pauvre estropié, comme elle l'appelait elle-même, bonne, aimable et douce. Scarron sut apprécier son dévouement et comme, malgré la tournure burlesque de son esprit, il avait du bon sens, il compléta l'éducation littéraire de sa femme et lui apprit l'italien, l'espagnol et le latin, de sorte que, aussi instruite qu'elle était polie et spirituelle, elle devint une femme accomplie. Cependant sa position était délicate. Jeune, belle, remplie d'intelligence, d'un côté, elle avait un mari infirme et vieux pour elle; de l'autre, sa maison était fréquentée par une jeunesse galante et folâtre. Mais elle avait des principes religieux solides, et elle montra dans sa conduite tant de tact, de dignité et de réserve qu'elle imposa le

respect à tout le monde. Elle se livrait aux pratiques religieuses sans ostentation, mais sans respect humain. Aussi craignait-on de prononcer devant elle une parole déshonnête, et un des plus étourdis de la bande disait: si j'avais à prendre des libertés devant la reine ou devant madame Scarron, j'en prendrais plutôt devant la reine. Le ton de la causerie, qui d'ordinaire était licencieux, changea. Scarron lui-même s'améliora, au point de vue intellectuel et moral. Son salon continuait d'être le rendez-vous de la société brillante et polie, et la maîtresse du logis qui avait surmonté sa timidité, charmait tout le monde par son esprit sensé, fin et délicat. Elle causait avec charme et racontait admirablement, témoin cette anecdote si souvent répétée. Au milieu d'un repas où elle avait de la compagnie, le domestique se pencha à son oreille, et lui demanda de conter une autre histoire pour faire oublier le rôti qui manquait.

Cependant la santé de ce pauvre Scarron déclinait tous les jours et il le sentait lui-même, car il écrivait à son ami Segrais: " Je mourrai bientôt, je le sens bien. Le seul regret que j'aie en mourant, c'est de ne pas laisser de biens à ma femme qui a infiniment de mérite et de qui j'ai tous les sujets imaginables de me louer." Il mourut, en effet, au mois d'octobre 1660. Grâce à l'influence bienfaisante de sa femme, il lui fut donné de se réconcilier avec la religion qu'il n'avait jamais attaquée d'ailleurs ni dans ses écrits ni dans ses discours, et il fit une fin édifiante et chrétienne. Ses dernières paroles furent pour sa femme. " Je vous prie de vous souvenir quelquefois de moi; je vous laisse sans biens; la vertu n'en donne point; cependant, soyez toujours vertueuse."

Avant de mourir, il avait composé lui-même son épitaphe:

Celui qui cy maintenant dort
Fit plus de pitié que d'envie,
Et souffrit mille fois la mort
Avant que de perdre la vie.
Passant, ne fais ici de bruit,
Et garde bien qu'il ne s'éveille,
Car voicy la première nuit
Que le pauvre Scarron sommeille.

Madame Scarron se trouvait donc veuve à l'âge de vingt-cinq ans. Voici le portrait qu'en traçait Mlle. de Scudéry:

" Lyrianne était grande et de belle taille, mais de cette grandeur qui n'épouvante point, et qui sert seulement à la bonne mine. Elle avait le teint fort uni et fort beau, les cheveux d'un châtain clair et très-agréable, le nez très-bien fait, la bouche bien taillée, l'air noble, doux, enjoué et modeste, et pour rendre sa beauté plus parfaite et plus éclatante, elle avait les plus beaux yeux du monde. Ils étaient noirs, brillants, doux, pleins d'esprit; leur éclat avait je ne sais quoi qu'on ne saurait exprimer; la mélancolie douce y paraissait quelquefois avec tous les charmes qui la suivent presque toujours; l'enjouement s'y faisait voir à son tour, avec tous les attraits que la joie peut inspirer. Elle parlait juste et naturellement, de bonne grâce et sans affectation; elle savait le monde. Elle ne faisait pas la belle, quoiqu'elle le fût infiniment, de sorte que, joignant les charmes de la vertu à ceux de sa beauté et de son esprit, elle méritait toute l'admiration qu'on eut pour elle."

Comme nous l'avons vu, madame Scarron restait sans biens, et la pension que recevait son mari ayant été supprimée, elle allait se trouver de nouveau aux prises avec la gêne et la misère. Le monde appréciait ses charmes et ses qualités, mais personne ne s'avisait de la secourir. Il faut en excepter une de ses nièces, mais elle mettait si peu de délicatesse dans ses procédés que madame Scarron blessée dans sa légitime fierté refusa ses dons. Parfois elle habitait pendant quelque temps les hôtels les plus somptueux; puis elle revenait dans une pauvre chambre où les privations l'attendaient. Sa pénurie fut parfois si grande qu'elle fut réduite à aller prendre sa part d'une soupe qu'on distribuait aux pauvres à la porte d'un couvent. Dans le même temps, elle éconduisait les courtisans les plus riches et les plus aimables, elle renvoyait un riche écrin de diamants que sa vertu ne lui permettait pas d'accepter, et elle refusait d'épouser un vieux seigneur opulent et débauché qu'elle ne pouvait estimer.

Mais tant de sagesse et de vertu ne pouvaient rester longtemps oubliées. Le nom de madame Scarron ayant

été prononcé devant Anne d'Autriche, un des courtisans en prit occasion de lui peindre sa misère. La reine-mère ayant demandé à combien se montait la pension de Scarron, le même courtisan répondit qu'elle était de deux mille livres. Cette pension fut accordée, mais elle était de cinq cents livres au-dessus de ce que recevait Scarron. C'est pourquoi madame Scarron ne s'en réserva que quinze cents livres et distribua les cinq cents autres aux pauvres. Avec cette ressource, elle se créa une retraite agréable au couvent des Ursulines de la rue Saint-Jacques. Elle n'y était pas astreinte à la vie monastique; elle visitait ses amis et les recevait. " Elle voyait la meilleure compagnie, et grâce à sa pension elle gouverna si bien ses affaires qu'elle était toujours honnêtement vêtue, quoique fort simplement, car ses habits n'étaient que d'étamine de Lude fort à la mode dans ce temps-là pour une personne de médiocre fortune; elle n'avait que du linge uni, était bien chaussée et portait de très-belles jupes. Elle trouvait moyen sur ses deux mille livres de s'entretenir, de payer sa pension, celle de sa femme de chambre et ses gages, et elle ne brûlait que de la bougie. Avec cela, elle avait encore de l'argent de reste au bout de l'année. Je n'ai jamais, disait-elle, passé de temps plus heureux." (Mlle. d'Aumale.)

Malheureusement la mort d'Anne d'Autriche mit fin à la pension. Madame Scarron voyait bien sur le pied de l'intimité les personnes les plus distinguées de l'époque: madame de Sévigné, madame de la Fayette, madame de Coulanges, le maréchal et la maréchale d'Albret. Plusieurs de ses amies auraient voulu la décider à venir habiter leur hôtel, mais pour des raisons particulières, elle ne crut pas devoir accepter.

Elle aima mieux adresser un placet à Louis XIV; mais, malgré de chaudes recommandations, ses démarches furent inutiles. Quelques-unes de ses amies lui firent même des reproches de ce qu'elle avait refusé de se remarier et c'est à ce sujet qu'elle écrivait à la duchesse de Richelieu: " Madame, je le jure en la présence de Dieu, quand même j'aurais prévu la mort de la reine, je n'aurais pas accepté ce parti, j'aurais encore mieux aimé ma liberté, j'aurais respecté mon indigence. Mes amis sont bien cruels, ils me reprochent d'avoir re-

poussé les propositions d'un homme riche et de condition, à la vérité, mais sans esprit et sans mœurs; si le refus était à faire de nouveau, je le ferais encore, malgré la profonde misère dont il plaît au Ciel de m'éprouver.

" Que pensez-vous, écrivait-elle à une autre, de la comparaison qu'on a osé faire de cet homme à Mr. Scarron? O Dieu! quelle différence! sans fortune, sans plaisirs, il attirait chez moi toute la bonne compagnie; celui-ci l'aurait haïe et éloignée. M. Scarron avait cet enjouement que tout le monde sait et cette bonté d'esprit que presque personne ne lui a connue; celui-ci ne l'a ni brillant, ni badin, ni solide; s'il parle, il est ridicule. Mon mari avait le naturel excellent, je l'avais corrigé de sa licence, il n'était ni fou ni vicieux par le cœur, d'une probité reconnue, d'un désintéressement sans exemple. V...... n'aime que les plaisirs et n'est estimé que d'une jeunesse perdue."

Dans ces conjonctures, madame Scarron était sur le point de suivre au Portugal la duchesse de Nemours qui venait d'épouser le roi Alphonse VI, quand elle fit la rencontre de la duchesse de Montespan, alors dame du palais de la Reine. Madame de Montespan lui conseilla de renouveler son placet, alla le présenter elle-même et, aidée du crédit de M. de Villeroy, fit rétablir la pension. Lorsque madame Scarron fit son remerciement au roi, il lui dit avec bonne grâce: " madame, je vous ai fait attendre longtemps; mais j'ai été jaloux de vos amis; j'ai voulu avoir seul ce mérite auprès de vous."

Madame Scarron passa dans une demi-solitude les quatre années qui vont suivre; mais voilà que sa position va changer et que, par son mérite et une suite de circonstances favorables, elle va faire le premier pas dans une route qui va la conduire au faîte de la grandeur.

Louis XIV était alors (1670) dans tout l'éclat de la prospérité. La France était grande au dedans, respectée au dehors. Une main ferme tenait les rênes de son gouvernement. Sans avoir tous les dons du génie, le roi se distinguait par un esprit droit, une raison exercée, une application sérieuse aux affaires, un grand talent d'administration, des vues profondes et étendues en politique. Il avait l'instinct de ce qui est grand et beau,

et savait tirer admirablement partie des talents des autres. C'est ainsi qu'il confiait le commandement de ses armées à Condé et à Turenne, le ministère de la guerre à Louvois, la construction de ses places fortes à Vauban et les finances à Colbert. Il encourageait par ses largesses les lettres, les sciences et les arts, et attirait près de lui tous les savants de l'Europe. Avec cela, il était entouré de la cour la plus brillante de l'Europe, et nul ne pouvait la présider mieux que lui. Il commandait le respect par la majesté à la fois imposante et douce de son visage. Bien fait de sa personne, de manières aimables, gracieuses et polies, il avait une distinction qui l'eût fait remarquer, même sans la dignité royale. Aussi peu de rois furent aussi adulés que lui : écrivains, poëtes et savants lui prodiguaient l'encens de leurs louanges. Malheureusement Louis XIV ternissait l'éclat de son règne par des écarts et des égarements que ses contemporains regardaient d'un œil trop complaisant, mais que l'histoire lui reproche sévèrement. Pendant que la reine Marie-Thérèse vivait triste et solitaire dans ses appartements, le roi rendait la cour témoin de ses infidélités. Mais tirons un voile sur ces misères. Louis XIV avait plusieurs enfants illégitimes. Il fit prier madame Scarron de les élever. Après bien des hésitations et avoir consulté des personnes éclairées, elle accepta la tâche qui lui était imposée et donna à ces enfants tous les soins d'une mère. Le roi venait la voir de temps en temps. " Je déplaisais fort au roi dans les commencements, dit-elle. Il me regardait comme un bel esprit à qui il faut des choses sublimes et qui était très-difficile à tous égards." Mais ces préventions s'effacèrent bientôt, et ayant reconnu en elle une femme d'un grand sens, d'une humeur égale et enjouée, il en vint à goûter infiniment sa société et sa conversation. Leurs rapports devinrent même plus fréquents, lorsque le roi fit légitimer ses enfants et que madame Scarron dut les suivre à la cour (1673). Elle y était traitée avec beaucoup d'égards et de considération.

Au retour d'un voyage qu'elle avait fait aux Pyrénées pour la santé du duc de Maine, son élève, elle acheta avec les gratifications du roi la terre de Maintenon qui rapportait un revenu de quinze mille livres et dont elle

prit le titre, sur l'invitation de Louis XIV. Elle entrait donc en faveur ; mais il faut dire à sa louange qu'elle en fit le meilleur usage et qu'elle employa son crédit auprès du roi à faire triompher la religion et la vertu, et en voici un témoignage précieux tiré des mémoires de Languet: " Le roi eut alors pour son épouse des attentions, des égards, des manières tendres auxquelles elle n'était pas accoutumée et qui la rendaient plus heureuse qu'elle n'avait jamais été ; elle en fut touchée jusqu'aux larmes et elle disait avec une espèce de transport: " Dieu a suscité madame de Maintenon pour me rendre le cœur du roi." La reine lui en témoigna sa reconnaissance et marqua ouvertement à toute la cour l'estime qu'elle faisait d'elle."

Madame de Maintenon, qui avait terminé l'éducation de ses élèves, songeait à se retirer de la cour, quand on la nomma dame d'atours de la Dauphine de France. Le roi recherchait de plus en plus sa société. " Il passe, disait Mme de Sévigné, deux heures de l'après-midi dans sa chambre, à causer avec un air libre et naturel qui rend cette place la plus désirable du monde. Elle va chez la roi, M. de C. la mène et la ramène, à la face de l'univers. La place de madame de Maintenon est unique dans le monde; il n'y en a jamais eu et il n'y en aura jamais de semblable."

Marie-Thérèse mourut en 1683. Environ deux ans plus tard, Louis XIV " voulant mêler aux fatigues du gouvernement les douceurs innocentes d'une vie privée, résolut, dit un historien, par un choix libre et réfléchi, d'unir à sa destinée celle d'une personne qui avait toute sa confiance et dont il connaissait depuis longtemps la modestie, le secret, la délicatesse et le désintéressement......... Madame de Maintenon, douée d'un esprit droit et ferme, d'une humeur égale et patiente, d'une vertu qui lui rendait tout facile, était entrée dans l'intimité du roi, lorsque le roi lui-même entrait dans l'âge où l'on a plus besoin d'une compagne assidue, soigneuse et dévouée, que des distractions ardentes et capricieuses de la passion. Sa société était agréable et douce, sa parole était attrayante, son conseil toujours sage, son jugement sûr, son dévouement sincère ; elle attachait autant par les qualités du caractère que par le charme

de l'esprit. C'était en outre une admirable causeuse, et elle ne savait pas moins bien écouter, partie importante de l'art de causer; elle ne s'imposait pas, mais elle était toujours là, toujours prête à dissiper les idées tristes, à remplir les moments de vide et d'ennui; elle avait acquis enfin cette puissance légitime qui naît du bonheur qu'on donne chaque jour. Louis XIV ne pouvait plus se passer d'elle. Ne pouvant vivre seul, il se résolut donc, pour concilier à la fois son inclination, sa conscience, l'intérêt de sa famille et la douceur de sa vie, à épouser en secret une personne qui lui était devenue si nécessaire." (Duc de Noailles.)

Le mariage fut béni par Mgr. de Harley, archevêque de Paris, et n'eut pour témoins que le comte de Montchevreuil, le chevalier de Forbin, et Bontemps, valet de chambre du roi.

Fut-il jamais fortune plus extraordinaire que celle-là? Naître dans une prison, être élevée dans les angoisses de la misère et des privations, contrainte pour trouver, un abri, d'épouser un homme vieux et infirme, rester veuve sans moyens, être obligée de solliciter une pension de la cour, puis gravir l'un après l'autre tous les degrés de la prospérité et, comme couronnement, devenir l'épouse de celui qu'on appelait le grand roi, de Louis XIV enfin, cela ne s'est jamais vu, cela ne se reverra jamais, comme aurait dit Mme de Sévigné.

Madame de Maintenon ne se laissa pas éblouir par sa nouvelle position; elle ne songea pas à s'entourer de distinctions et, comme elle ne prétendait pas au titre de reine, elle n'eut ni maison ni dames d'honneur. Elle se conduisait avec beaucoup de tact, de modestie et de dignité. Le roi la traitait avec les plus grands égards; le dauphin et les princes de la famille royale ne lui parlaient et ne lui écrivaient qu'avec la plus grande déférence. De tous côtés, on se servait de son intermédiaire pour aller au roi; les grands du royaume, les évêques réclamaient sa protection; le Pape la priait d'accorder son assistance à tout ce qui concernait la religion. A tous elle se montrait affable, douce et polie. Elle n'oublia jamais qu'elle avait été pauvre et délaissée, et tous ceux qui, à quelque degré que ce fût, lui avaient rendu service dans sa jeunesse, reçurent des marques de sa reconnaissance.

Ayant peu de goût pour la politique, madame de Maintenon ne s'occupait pas d'affaires publiques. Pour plaire au roi, elle assistait au conseil; mais elle restait étrangère aux délibérations, s'occupant à filer et n'y pre nant part que lorsqu'elle était interpellée par le roi qui avait coutume de lui dire: qu'en pense votre Solidité ?

Un contemporain (1) de madame de Maintenon disait: " Elle a eu toute sa vie des entrailles de charité pour les misérables; mais surtout elle aimait à donner aux filles pauvres une éducation sainte et laborieuse, et elle ne s'y épargnait pas." La suite de ce récit va le démontrer.

En 1680, madame de Brinon, ancienne religieuse ursuline, élevait à Montmorency quelques filles pauvres du village. Madame de Maintenon l'aidait de ses deniers; mais trouvant cet établissement trop loin de Versailles où ses fonctions la retenaient, elle le transporta à Rueil où elle loua une maison. Soixante petites filles de toute condition y recevaient l'éducation. Quand ses occupations le lui permettaient, madame de Maintenon venait suivre les exercices et faisait elle-même le catéchisme aux petites filles. Mais bientôt les dimensions de la maison ne furent pas assez grandes, et madame de Maintenon crut en outre voir des inconvénients à ce que les jeunes filles nobles fussent confondues avec les petites paysannes. Sans négliger ces dernières, elle songea à fonder une maison pour les filles nobles dont les parents étaient trop pauvres pour leur donner une bonne éducation. Et c'était alors un besoin pressant. Les guerres précédentes avaient fait parmi la noblesse un grand nombre d'orphelines, les pères de beaucoup d'autres jeunes filles s'étaient ruinés au service du roi. La patrie était donc obligée de payer à ces familles une dette sacrée. Madame de Maintenon n'avait pas de ressources suffisantes pour faire cette entreprise; c'est pourquoi elle s'en ouvrit au roi. Cette idée fut de suite comprise par Louis XIV. Déjà en 1671 il avait fondé un hôtel pour les Invalides; les jeunes filles nobles et pauvres allaient aussi avoir leur asile.

Commencé à Noisy, l'établissement fut transféré à St. Cyr, à peu de distance de Versailles. Le roi ordonna de ne rien négliger pour que St. Cyr fût digne de celui

(1) Languet de Gergy.

qui le fondait et de celles qui devaient y être reçues. La dépense totale s'éleva à la somme de quatorze cent mille livres. Lorsqu'il s'agit d'établir la constitution de St. Cyr, on consulta les hommes les plus compétents, entre autres Fénélon, le P. de la Chaise, confesseur du roi, l'évêque de Chartres et l'abbé Gobelin. Racine et Boileau furent chargés de revoir les règlements, au point de vue de la rédaction et du style; mais madame de Maintenon recommanda qu'on ne se montràt pas trop sévère. " Vous savez, disait-elle, dans tout ce que les femmes écrivent, il y a toujours mille fautes contre la grammaire, mais, avec votre permission, un agrément qui est rare dans les écrits des hommes." Originairement la communauté fut en partie séculière: les directrices ne devaient prononcer que des vœux simples; elles portaient le nom de *Dames de St. Louis*, et en leur adressant la parole, on disait *madame* et non *ma sœur*. On ne tarda pas à trouver des inconvénients à cette organisation, et on fut obligé de faire de St. Cyr une communauté religieuse.

Les premières dames de St. Louis, appartenant à la noblesse, étaient toutes jeunes et la plupart bien belles.

Voici à présent l'organisation de St. Cyr. Il y avait place pour deux cent cinquante jeunes filles. On les admettait à sept ans, pas plus tard qu'à douze, et on les gardait jusqu'à vingt ans. Lorsqu'elles avaient terminé leur éducation, elles recevaient trois mille livres de dot, un trousseau et cinquante livres pour le voyage. Les demoiselles étaient divisées en quatre classes et distinguées par la couleur des rubans qu'elles portaient. Jusqu'à dix ans, elles étaient dans la classe aux rubans rouges, de dix à quatorze ans, dans la classe aux rubans verts, de quatorze à seize, dans la classe aux rubans jaunes, de seize à vingt ans, dans la classe aux rubans bleus. Les plus méritantes d'entre ces dernières, recevaient un ruban noir, ce qui leur valait certains privilèges. Il y avait en outre les demoiselles aux rubans coûleur de feu, choisies parmi les plus sages et qu'on appelait *les filles de madame de Maintenon*. Chaque classe, composée de soixante élèves, était divisée en bandes de neuf demoiselles qui travaillaient à des tables séparées. On y pratiquait l'enseignement mutuel, c'est-à-dire, que

chaque bande était dirigée par trois demoiselles choisies parmi les plus grandes et les plus sages.

L'une agissait comme chef, l'autre comme aide et la troisième comme suppléante, et c'étaient les demoiselles qui s'apprenaient tout les unes aux autres, sous la sur-surveillance des maîtresses. On y apprenait à lire, à écrire, le catéchisme, l'histoire sainte, l'histoire profane, la géographie, la langue française, l'orthographe, le calcul, la danse, la musique et le dessin. Le chant était obligatoire pour toutes, et celles qui montraient de la disposition apprenaient le clavecin. La plupart des dames de St. Louis savaient le clavecin, et quelques-unes jouaient du violon.

L'inauguration de St. Cyr eut lieu au mois d'août 1685, avec grande pompe. Ce furent les voitures du roi qui conduisirent les dames de St. Louis avec leurs pensionnaires de Noisy à St. Cyr, sous l'escorte des Suisses de la maison royale. Le clergé ouvrait la marche en chantant le *Veni Creator*, et une foule immense accompagnait le cortége. Au mois de septembre, Louis XIV alla y faire sa première visite. Il se rendit d'abord à l'église où l'on chanta le *Te Deum* et le *Domine salvum fac regem*. A sa sortie, les élèves entonnèrent une cantate dont les paroles avaient été composées par la Supérieure, madame de Brinon, et qui avait été mise en musique par Lulli :

Grand Dieu, sauvez le roi ;
Grand Dieu, vengez le roi,
Vive le Roi !
Qu'à jamais glorieux,
Louis Victorieux
Voye ses ennemis
Toujours soumis.
Grand Dieu, sauvez le roi ;
Grand Dieu, vengez le roi,
Vive le Roi !

L'air de cette cantate est bien connu, puisqu'il est devenu plus tard le *God save the King* des Anglais. Le musicien Haendel, ayant visité St. Cyr en 1721, copia cet air et l'introduisit en Angleterre.

Louis XIV visita l'établissement dans tous ses détails et, en sortant, il dit d'une voix émue à madame de Main-

tenon: Je vous remercie de tout le plaisir que vous m'avez donné.

Madame de Maintenon avait donc réalisé son projet. " Ce qui me fait plaisir en voyant ces murs, disait-elle, c'est que j'y vois ma retraite et mon tombeau. Puisse cet établissement durer autant que la France et la France autant que le monde! Voilà où je tends, voilà ma passion, voilà le fond de mon cœur."

Rien n'était plus vrai que ces dernières paroles. Pendant les trente ans qui vont suivre, St. Cyr sera sa préoccupation constante; il ne se passera pas une journée sans qu'elle aille voir ses chères filles. Elle se considérait comme leur mère, et ne les appelait jamais autrement que ses petites filles. De fait, elle était l'âme de St. Cyr.

On a vu, il y a un instant, quelle était l'organisation intellectuelle de St. Cyr; il faut maintenant voir qu'elle en était l'organisation morale. Madame de Maintenon voulait que ses filles fussent élevées chrétiennement, raisonnablement et noblement. Instruction religieuse d'abord, mais religion éclairée, piété de bonnes séculières qu'elles pourraient conserver dans le monde, piété ferme et courageuse.

" Quand une jeune fille instruite, disait-elle, dira et pratiquera de perdre vêpres pour tenir compagnie à un mari malade, tout le monde l'approuvera. Quand une fille dira qu'une femme fait mieux de bien élever ses enfants et d'instruire ses domestiques que de passer ses matinées à l'église, on s'accommodera très bien de cette dévotion........." Elle ajoutait que la vraie piété consiste à remplir ses devoirs.

Elle désirait principalement qu'on développât la raison des élèves, qu'elles eussent du bon sens, que leur éducation fût pratique. Ainsi on leur apprenait avec beaucoup de soin les travaux d'aiguille. Toute la lingerie et les vêtements, excepté les chaussures, étaient faits dans la maison. A un certain âge, les élèves étaient réparties entre les dames en charge, la lingère, l'infirmière, la dépositaire, pour se former au ménage, à l'économie, aux affaires. "Qu'elles balayent et qu'elles fassent les lits, elles en seront plus adroites, plus fortes et plus humbles." Elle leur rappelait sans cesse qu'elles

retourneraient plus tard avec un père, une mère veufs ou infirmes ou bizarres, chargés d'enfants dont vous irez augmenter le nombre, passant bien souvent vos journées à travailler. D'autres, et ce seront les plus heureuses, trouveront, dans le fond d'une campagne à vivre en bonnes ménagères, à veiller sur les domestiques, obligées souvent de mettre la main à l'œuvre. Faites-vous un grand fonds de piété, de vertus, de bons principes, pour qu'ils vous soient une ressource dans la suite de votre vie qui ne sera pas aussi unie et aussi douce qu'ici."

Mais si madame de Maintenon aimait ce qui est utile dans l'éducation, elle aimait aussi ce qui est agréable. Elle disait à ses élèves que l'agrément est presque un devoir pour la femme qui doit être le charme, la récréation et la joie de la famille, offrir à son mari un intérieur plus agréable que celui des autres, l'y retenir au lieu de l'en éloigner. Elle disait que la culture de l'esprit est chez les femmes un des plus puissants attraits, et qu'il y a une élégance qui, sans entraîner des dépenses disproportionnées avec la fortune, embellit tout ce qu'elle touche par le goût avec lequel elle dispose et coordonne toute chose, et par une grâce secrète qui n'ôte rien à la simplicité.

Elle disait encore qu'il fallait réjouir l'éducation et diversifier l'instruction. C'est pour cela qu'elle s'ingéniait à leur procurer toutes sortes de divertissements. C'étaient des goûters improvisés, des cadeaux, des curiosités qu'elle leur faisait voir, des loteries qu'elle organisait. Quelquefois elle venait les mains pleines d'oranges et de pâtisseries pour les petites, de douzaines de paires de gants pour les grandes. D'autres fois, la musique du roi allait exécuter pour elles des belles symphonies; un autre jour ce fut la musique militaire avec les trompettes, les tymbales et les tambours qui firent trois fois le tour de la cour, les demoiselles aux fenêtres, et la communauté au rez-de-chaussée. Parmi les divertissements en usage à St. Cyr, étaient les représentations dramatiques. Mais écoutez parler Racine:

" La célèbre maison de St. Cyr, dit Racine, ayant été principalement établie pour élever dans la piété un fort grand nombre de jeunes personnes rassemblées de tous

les endroits du royaume, on n'y a rien oublié de ce qui pouvait les rendre capables de servir Dieu dans les différents états où il lui plaira de les appeler. Mais en leur montrant les choses nécessaires et essentielles, on ne néglige pas celles qui peuvent servir à leur polir l'esprit et à leur former le jugement. On a imaginé pour cela plusieurs moyens qui, sans les détourner de leur travail et de leurs exercices ordinaires, les instruisent en les divertissant ; on leur met, pour ainsi dire, à profit leurs heures de récréation, on leur fait faire entre elles, sur leurs principaux devoirs, des conversations ingénieuses qu'on leur a composées tout exprès, ou qu'elles mêmes composent sur-le-champ ; on les fait parler sur les histoires qu'on leur a lues ou sur les importantes vérités qu'on leur a enseignées ; on leur fait réciter par cœur et déclamer les plus beaux endroits des meilleurs poëtes, et cela leur sert surtout à les défaire de quantité de mauvaises prononciations qu'elles pourraient avoir apportées de leurs provinces.............

" La plupart des plus excellents vers de notre langue, ayant été composés sur des matières fort profanes, et nos plus beaux airs étant sur des paroles molles et efféminées et capables de faire des impressions dangereuses sur de jeunes esprits, les personnes illustres qui ont bien voulu prendre la principale direction de cette maison, ont souhaité qu'il y ait quelque ouvrage qui, sans avoir tous ces défauts, pût produire une partie de ces bons effets. Elles me firent l'honneur de me communiquer leur dessein, et même de me demander si je ne pourrais pas faire sur quelque sujet de piété et de morale une espèce de poëme où le chant fût mêlé avec le récit, le tout lié par une action qui rendît la chose plus vive et moins capable d'ennuyer.

" Je leur proposai le sujet d'Esther qui les frappa d'abord......... J'entrepris donc la chose ; et je m'aperçus qu'en travaillant sur le plan qu'on m'avait donné, j'exécutais en quelque sorte un dessein qui m'avait souvent passé dans l'esprit, qui etait de lier, comme dans les anciennes tragedies grecques, le chœur et le chant avec l'action, et d'employer à chanter les louanges du vrai Dieu cette partie du chœur que les païens employaient à chanter leurs fausses divinités."

La représentation d'Esther eut lieu le 26 janvier 1689, à trois heures de l'après-midi. Comme le roi devait y assister, on n'avait rien négligé pour contribuer au succès de cette tragédie. Boileau et Racine en dirigèrent les répétitions. Racine savait non-seulement fairod'admirables vers; il les récitait aussi d'une manière admirable. Moreau, musicien alors en renom, avait composé la musique des chœurs. Les tapissiers de la cour avaient arrangé les décorations, madame de Maintenon avait fait faire de riches costumes à la persane, et le roi avait prêté sa musique. L'auditoire était composé de ce qu'il y avait de plus distingué, et on y remarquait Bossuet, l'évêque de Beauvais, Bourdaloue, et autres.

Le succès fut si complet qu'on fut obligé, pour contenter toutes les demandes, de faire plusieurs répétitions. Madame de Sévigné assista à l'une de ces représentations:

" Je fis ma cour, dit-elle, l'autre jour à St. Cyr, plus agréablement que je n'eusse jamais pensé. Nous y allâmes samedi, madame de Coulanges, madame de Bagnols, l'abbé Têtu et moi. Nous trouvâmes nos places gardées: un officier dit à madame de Coulanges, que madame de Maintenon lui faisait garder un siège auprès d'elle; vous voyez quel honneur. Pour vous, madame, me dit-il, vous pouvez choisir; je me mis avec madame de Bagnols au second banc, derrière les duchesses. Le maréchal de Bellefond vint se mettre, par choix, à mon côté droit, et devant, c'étaient mesdames de d'Auvergne, de Coislin et de Sully; nous écoutâmes, le maréchal et moi, cette tragédie avec une attention qui fut remarquée, et de certaines louanges sourdes et bien placées. Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce: c'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, et qui ne sera jamais imitée: c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnages, si parfait et si complet, qu'on n'y souhaite rien; les filles qui font des rois et des personnages, sont faites exprès: on est attentif, et on n'a pas d'autre peine que celle de voir finir une si aimable tragédie; tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant: cette fidélité de l'histoire sainte donne du respect; tous les chants convenables aux paroles, qui sont tirées des psaumes ou de la sagesse, et mis dans le sujet sont d'une

beauté singulière: la mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce, c'est celle du goût et de l'attention. J'en fus charmée et le maréchal aussi, qui sortit de sa place pour aller dire au roi combien il était content et qu'il était auprès d'une dame qui était bien digne d'avoir vu *Esther*. Le roi vint vers nos places; et après avoir tourné, il s'adressa à moi et me dit: madame, je suis assuré que vous avez été contente. Moi, sans m'étonner, je répondis: " Sire, je suis charmée, ce que je sens, est au-dessus des paroles." Le roi me dit: " Racine a bien de l'esprit." Je lui dis: " Sire, il en a beaucoup; mais en vérité, ces jeunes personnes en ont beaucoup aussi, elles entrent dans le sujet comme si elles n'avaient jamais fait autre chose." Ah! pour cela, reprit-il, il est vrai. "Et puis Sa Majesté s'en alla et me laissa l'objet de l'envie: comme il n'y avait que moi de nouvelle venue, le roi eut quelque plaisir de voir mes sincères admirations sans bruit et sans éclat. M. le Prince et madame la Princesse vinrent me dire un mot: Madame de Maintenon un éclair, elle s'en allait avec le roi; je répondis à tout, car j'étais en fortune."

Mais comme les meilleures choses ont leur mauvais côté, madame de Maintenon dut faire interrompre les représentations d'Esther. Les applaudissements publics, les visites du roi, les relations avec les deux plus grands poëtes de la France, les voyages à Versailles dans les carosses du roi, avaient tourné ces jeunes têtes et leurs avaient inspiré des idées de vanité et de hauteur et un goût du monde qui causèrent une véritable perturbation dans la maison. Ce ne fut qu'après un laps de trois ans qu'on reprit les représentations d'Esther; on les fit alterner avec celle d'*Athalie* que Racine avait composée dans l'intervalle. Mais les représentations eurent lieu à huis clos. Madame de Maintenon avait dit: "surtout n'admettez jamais un homme à ces représentations, ni vieux, ni jeune, ni laïque, ni prêtre, pas même un saint s'il en existe sur la terre."

L'on a vu avec quelle sollicitude, madame de Maintenon traitait ses enfants de St. Cyr. Elle s'intéressait encore à elles lorsqu'elles étaient retournées dans leurs familles et l'on trouve dans sa correspondance grand nombre de lettres adressées à ses anciennes élèves. Elle

était heureuse lorsque quelqu'une d'entre elles rencontrait un parti avantageux. "Ce qui me manque, disait-elle, ce sont des gendres. Je trouve peu d'hommes qui préfèrent vos vertus aux richesses qu'ils peuvent rencontrer."

Si la position de madame de Maintenon était brillante et enviable, elle ne laissait pas que d'avoir parfois son cortége de soucis et d'ennuis. On en trouve des expressions dans quelques-unes de ses lettres :

"Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées. Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait peine à imaginer, et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber? J'ai été jeune et jolie, j'ai goûté des plaisirs, j'ai été aimée partout; dans un âge un peu plus avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit; je suis venue à la faveur, et je vous proteste, ma chère fille, que tous les états laissent un vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de connaître autre chose, parcequ'en tout cela rien ne satisfait entièrement. On n'est en repos que lorsqu'on s'est donné à Dieu; alors on sent qu'il n'y a plus rien à chercher, et qu'on est arrivé à ce qui seul est bon sur la terre."

Cependant la vieillesse arrivait, et les malheurs publics et domestiques venaient attrister les dernières années du règne de Louis XIV. Des guerres malheureuses avaient appauvri la France, et le roi voyait son trône chanceler sous le coup de l'Europe coalisée contre lui. Pour comble d'infortune, la mort venait moissonner ses enfants l'un après l'autre, et il avait la douleur de leur survivre. C'est alors que madame de Maintenon fit le plus vivement sentir son heureuse influence. Elle redoublait de dévouement pour le roi, elle le consolait, elle cherchait à le distraire et ce n'est pas un petit mérite que celui d'avoir réussi à lui faire accepter avec résignation les désastres qui l'accablaient.

Madame de Maintenon n'avait qu'une distraction. Elle allait retremper ses forces à St. Cyr. Le roi lui-même y allait souvent; il y entrait le visage sombre et soucieux; mais quelques heures de conversation avec les dames de St. Louis, à qui il parlait des malheurs de

la France et de ses espérances, ne tardaient pas à dissiper sa tristesse. Les dames de St. Louis n'étaient pas seulement de bonnes chrétiennes, c'étaient aussi de bonnes Françaises et le patriotisme était fort en honneur à St. Cyr. On y priait pour la France et le roi dans les jours de revers, on se réjouissait quand la fortune revenait.

Au commencement d'août 1716, Louis XIV tomba gravement malade. Madame de Maintenon lui prodigua les soins les plus tendres. Sentant sa fin prochaine, il lui fit des adieux qui sont le plus bel éloge qu'une femme puisse recevoir de son mari: " Je ne regrette que vous; je ne vous ai pas rendue heureuse, mais tous les sentiments d'estime et d'amitié que vous méritez, je les ai toujours eus pour vous; l'unique chose qui me fâche, c'est de vous quitter, mais j'espère vous revoir bientôt dans l'éternité."

Aussitôt que le roi eût fermé les yeux, madame de Maintenon se retira à St. Cyr, où elle vécut dans la solitude et la prière. Elle priait pour le roi, elle priait poûr le bonheur de la France. Au bout de cinq ans, c'est-à-dire le 1er avril 1719, elle alla dans l'éternité rejoindre celui dont elle avait été la compagne aimable et dévouée pendant trente-cinq ans.

Parmi les personnages du règne de Louis XIV, il n'en est aucun qui ait eu autant de détracteurs que madame de Maintenon ; c'est au point qu'un historien a dit qu'il faudrait des volumes pour réfuter toutes les sottises et tous les mensonges qu'on a débités sur son compte. Le duc de St. Simon, non content de dénaturer ses paroles et ses actions, descend parfois jusqu'à la calomnie. Les écrivains du 18e siècle se sont montrés envers elle plus sévères qu'ils n'ont été pour les maîtresses du roi. Mais on s'explique leurs attaques quand on les entend reprocher à madame de Maintenon d'avoir pratiqué la religion et d'avoir rapetissé le grand roi, en la lui faisant pratiquer. On l'accuse d'avoir été bigote, avide, ambitieuse, d'avoir conseillé la révocation de l'édit de Nantes, d'avoir suscité des persécutions religieuses. Je crois avoir montré que loin d'avoir été bigote, nul n'a pratiqué la religion d'une manière plus éclairée; les largesses qu'elle distribuait aux pauvres répondent au reproche d'avidité; la conduite désintéressée qu'elle a

tenue à la cour, a montré qu'elle n'était pas ambitieuse. Quant à la révocation de l'édit de Nantes et aux persécutions religieuses, elle a fait ce qu'elle a pu pour les empêcher; elle répétait sans cesse qu'il était plus facile de ramener los gens par la douceur que par les mauvais traitements.

Madame de Maintenou écrivait bien, et elle a écrit beaucoup : d'abord une masse considérable de lettres, des instructions pour la direction de St. Cyr, des dialogues et des proverbes qu'elle avait composés pour ses élèves. En outre, on tenait à St. Cyr un mémorial où l'on enregistrait régulièrement les évènements qui intéressaient la maison. Les instructions verbales et les moindres paroles de madame de Maintenon y étaient recueillies avec soin. On a de plus les mémoires de madame de Caylus et de mademoiselle d'Aumale, deux élèves de l'institution et nièces de madame de Maintenon. Tout cela formait une bibliothèque qui fut longtemps conservée religieusement. Des ecrivains patients et consciencieux ont parcouru ces documents et les ont mis en ordre. Or, en les lisant sans préjugés et à la lumière de la critique, on reste convaincu que le règne de madame de Maintenon, loin d'avoir eu une influence malfaisante, a été, au contraire, un bonheur pour Louis XIV et pour la France. Et ce n'est pas là mon opinion personnelle. J'appelle en témoignage des écrivains comme Cousin, le duc de Noailles, Saint-Marc Girardin, Pontmartin, Chasles, Alfred Nettement et autres. Ecoutez Saint-Marc Girardin :

" Madame de Maintenon, dit-il, entourée d'enfants, bonne, simple, familière, aussi tendre qu'active dans les soins qu'elle leur donne, se faisant pour eux, à St. Cyr, maîtresse de classe et sœur de charité, presque mère enfin, s'éloigne beaucoup de l'idée qu'on se fait de madame de Maintenon, dure, raide et impérieuse. Avec une âme tendre, pleine de sympathie et qui avait tout ce qu'il fallait pour aimer, elle avait une raison ferme et sage, et c'est là ce qui lui a nui dans le monde et dans l'histoire; les hommes n'aiment pas la raison et ils n'aiment pas surtout ceux qui se servent de la raison pour se gouverner eux-mêmes. Madame de Maintenon, quand elle entra dans le monde était jeune, belle et pauvre,

trois causes de chûte; mais dès les commencements, elle visa à avoir une belle réputation, chose bien difficile pour une femme jeune, jolie et pauvre; elle y réussit pourtant; mais il semble que le monde et la postérité lui en aient voulu, de ce triomphe remporté par la raison au profit de l'honnêteté. N'ayant pas pu l'empêcher de réussir par la raison, le monde s'en est dédommagé en lui faisant une réputation de sécheresse et de roideur fort contraires à son caractère; puisqu'il fallait que la raison fût triomphante, le monde n'a pas voulu au moins qu'elle fût aimable."

J'ai tracé à grands traits la carrière de madame de Maintenon. Je serais heureux d'avoir réussi à vous intéresser. Quoiqu'il en soit, si vous désirez faire une connaissance plus intime avec ce grand caractère, lisez son histoire par le duc de Noailles. Si un ouvrage en quatre volumes in-8° vous effraie, lisez l'abrégé de Gustave Hecquet. Mais lisez surtout les lettres édifiantes et historiques et les entretiens de madame de Maintenon et, après les avoir lus, vous direz avec Fénélon: "*C'est le langage de la raison qui parle par la bouche des grâces!*"

CONCOURS D'ÉLOQUENCE

OUVERT PAR

L'INSTITUT CANADIEN

EN 1876

Au mois de novembre dernier, M. Théophile Ledroit, directeur de l'Institut, et l'un de ses membres les plus dévoués, offrait au Bureau de Direction une médaille d'or pour prix d'un concours d'éloquence dont l'Institut choisirait le sujet. Ce projet fut accueilli avec empressement, et, quelques semaines plus tard, un réglement préparé par le Comité de Lectures et Discussions était publié dans les principaux journaux de la province de Québec, annonçant à toute la jeunesse instruite du pays le sujet du concours : " *Christophe Colomb.* " (1)

(1) RÉGLEMENT CONCERNANT LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE FRANÇAISE OUVERT PAR L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

Art. I. L'Institut Canadien de Québec, grâce à la générosité de de l'un de ses membres, ouvre un concours d'éloquence française auquel sont appelés tous les Canadiens.

Art. II. Chaque concurrent devra adresser, avant le 1er septembre prochain 1876, deux plis cachetés au secrétaire-archiviste de l'Institut Canadien ; le premier contenant son travail et une épigraphe ; le second, la déclaration signée que l'ouvrage est inédit, avec la reproduction de l'épigraphe susdite suivie du nom de l'auteur et de l'indication de sa demeure.

Art. III. Les juges seront choisis par les membres du comité de lectures et de discussion de l'Institut ; ils décideront d'après le mérite absolu.

Les concurrents devaient envoyer leur travail le ou avant le 1er septembre 1876. A la date fixée, quatre pièces ont été reçues. Le comité de lectures et discussions procéda immédiatement à la formation du jury chargé de prononcer sur la valeur des pièces soumises à son examen. Il eut la bonne fortune de trouver de suite trois juges compétents, déjà connus dans notre littérature, et qui acceptèrent cette tâche délicate avec la meilleure grâce du monde. C'était M. l'abbé Ls. Beaudet, préfet des études au Petit Séminaire de Québec, M. Henri Taschereau, député, et M. le docteur Larue, professeur à l'Université Laval. Dans les premiers jours d'octobre, ils transmirent un rapport motivé, constatant que la médaille d'or devait être décernée à l'auteur de la pièce que nous publions plus loin, et qu'une mention devait être accordée au concurrent qui avait pris pour épigraphe ces vers de Lamartine:

" .... Les songes du génie
" Descendent sur des fronts qui n'ont dans l'insomnie
" Qu'une pierre pour oreiller. "

Après vérification faite de tous les documents transmis par les concurrents, et après avoir constaté que le réglement du concours avait été suivi, le comité de lectures et discussions fit rapport que la médaille d'or était décernée à M. Onésime Fortier, de St. Jean, Ile d'Orléans, et qu'une mention honorable était accordée à M. Napoléon Charbonneau, de Montréal.

Le bureau de direction résolut de donner le plus

Art. IV. La lecture des pièces envoyées au concours devra exiger un temps variant de une demi-heure à une heure, ni plus ni moins.

Art. V. Le lauréat sera proclamé en séance solennelle de l'Institut et recevra une médaille d'or portant les armes de l'Institut Canadien de Québec avec la date et l'inscription: " Prix d'éloquence."

Art. VI. Seront exclus du concours: 1° Les élèves des universités, des colléges et des écoles; 2° Tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se feront connaître comme concurrents avant la proclamation du lauréat.

Art. VII. L'Institut Canadien se réserve la propriété de toute pièce envoyée au concours.

Art. VIII. Le sujet du concours sera: " Christophe Colomb."

d'éclat possible à la séance dans laquelle serait proclamé le lauréat. Grâce à la courtoisie de Messieurs les syndics et de Messieurs les membres du comité de régie de l'Institut Saint-Patrice, c'est dans la salle Victoria qu'avait lieu la séance du 13 octobre dernier.

L'Honorable P. J. O. Chauveau, président honoraire de notre Institut présidait, ayant à sa droite Monseigneur l'Archevêque de Québec, et à sa gauche M. et Madame T. Ledroit.

Sur les siéges d'honneur on remarquait Mgr. Cazeau, M. le grand-vicaire Hamel, recteur de l'Université Laval, l'Honorable G. Ouimet, surintendant de l'éducation, et Madame Ouimet, M. le Curé de Québec.

Au milieu du brillant et nombreux auditoire qui se pressait dans la salle, on remarquait en outre le président actif de l'Institut, M. Rémillard, l'honorable M. Garneau, commissaire des Terres de la Couronne, et madame Garneau, M. l'abbé Lagacé, principal de l'Ecole Normale Laval, l'honorable Théodore Robitaille, M. J. Stevenson, président de la Société Littéraire et Historique ; Messieurs les abbés Ls. Beaudet, J. Sexton, A. C. Marois, E. Marcoux, Ths. G. Rouleau ; Messieurs J. Sheyn, P. B. Casgrain, C. A. P. Pelletier, Adolphe Caron, F. Rouleau, De St. George, députés.

L'honorable M. Chauveau s'était chargé du discours de circonstance, M. Henri Taschereau était le rapporteur du jury. Puis vînt la proclamation par le secrétaire archiviste des noms des heureux concurrents, M. Fortier et M. Charbonneau. M. Fortier appelé pour recevoir des mains de M. Ledroit, le diplôme que doit accompagner plus tard une superbe médaille d'or fut salué de vifs applaudissements, et vînt sur la scène lire une partie de son éloge historique de Christophe Colomb. Dans les intervalles, l'excellente musique de la Batterie B de l'artillerie de garnison, venait faire une agréable diversion aux idées sérieuses qui occupaient tous les esprits.

L'Institut Canadien a tenu à conserver, en les imprimant dans ses annales, les travaux remarquables que tout le monde a applaudis dans la soirée du 13 octobre 1876. On relira avec plaisir, dans l'Annuaire de cette année, et le brillant discours de M. Chauveau, avec ses

hautes considérations sur l'importance et la valeur des concours littéraires; sur les liens mystérieux et les points de ressemblance qui existent entre Colomb, le véritable " héros des deux mondes," et Cartier et Champlain, les fondateurs et les pères de notre belle patrie. En effet nous avons bien le droit de nous écrier avec l'éloquent orateur: " Il est leur père à tous! Cartier et " Champlain ont marché sur ses traces dans la vie ; ne " lui ménageons point l'apothéose; ils ne pourront " manquer de la partager! Ils avaient la même foi, la " même pensée religieuse et civilatrice, le même cou- " rage, la même persévérance; à peu de choses près, ils " ont eu les mêmes épreuves; ils devront le suivre et " marcher dans le sillon éternel et lumineux de sa " gloire qui pour nous ne se distinguera plus de la " leur."

Le rapport du jury préparé par M. Henri Taschereau n'est pas seulement un morceau de critique et d'analyse, c'est pour les amis des lettres qui ont envoyé des travaux au concours un encouragement, et une leçon toute bienveillante même quand elle est sévère. Monsieur le rapporteur à dignement exprimé toute la reconnaissance que l'Institut Canadien de Québec, et le pays tout entier doivent à M. Théophile Ledroit, qui a pris l'iniative de l'œuvre des concours de l'Institut, et a voulu le premier en faire les frais.

Comme Monsieur Henri Taschereau, nous sommes convaincu que tous les amis dévoués à la cause de l'Institut Canadien de Québec, après avoir lu la pièce couronnée seront unanimes à dire en parlant de M. Le Droit: " Remercions-le! et souhaitons qu'il ait des " imitateurs!"

H. J. J. B. Chouinard.

DISCOURS PRONONCÉ

Par l'honorable P. J. O. CHAUVEAU,

PRÉSIDENT-HONORAIRE, LE 13 OCTOBRE 1876.

Messeigneurs, Mesdames et Messieurs,

Si les concours, comme celui dont le résultat doit être proclamé dans cette séance de l'Institut-Canadien, n'ont pas été jusqu'ici bien fréquents dans notre pays, ils sont loin d'y être nouveaux.

La plus grande institution littéraire et scientifique du Canada, j'oserai dire de l'Amérique, l'Université Laval nous en a donné dernièrement de très-beaux et très-brillants exemples; mais je ne crois pas me tromper en disant que la première solennité du genre de celle qui nous réunit aujourd'hui remonte à l'année mil huit cent neuf, époque qui est déjà d'une antiquité assez respectable dans nos fastes littéraires.

Une vaillante et honorable tentative, qui bientôt abandonnée ne fut reprise qu'en 1824 par la fondation de la Société Littéraire et Historique qui existe encore aujourd'hui, avait été faite pour doter Québec d'une institution de ce genre.

La Société Littéraire, tel était son nom, avait pris pour devise *Floreamus in nemoribus*, devise très-bien trouvée, alors surtout que le territoire du lac Saint-Jean n'étant pas encore colonisé, on pouvait voir des murs de Québec, l'immense et vigoureuse forêt qui bien loin d'ici, dégénérant par dégrés, allait mourir près des rives de la Baie d'Hudson, sans une seule oasis de culture.

Donc le trois juin mil huit cent neuf, cette société faisait ses débuts devant l'élite du public Québecquois non moins bienveillante à cette époque qu'elle l'a toujours été depuis et qu'elle saura l'être aujourd'hui.

C'était la veille de l'anniversaire de la naissance du bon roi George III, d'heureuse mémoire, et il s'agissait d'un concours de poésie en l'honneur de ce monarque. Deux odes, l'une en anglais, l'autre en français, furent couronnées. M. Fleming de Montréal, auteur de la pièce anglaise, reçut l'une des médailles par l'entremise d'un de ses amis présent à la séance. L'auteur de l'ode française avait signé *Canadiensis ;* on l'invita à se faire connaître; mais je ne trouve nulle part qu'on ait pu le découvrir, tant les poëtes canadiens sont modestes,...... ou du moins, tant ils étaient modestes en l'année mil huit cent neuf!

Deux discours furent prononcés, l'un par M. François Romain, président de la société, l'autre par M. Louis Plamondon, après quoi le secrétaire fit la lecture des pièces couronnées.

Le discours de M. Plamondon, l'une des gloires du barreau canadien et de plus journaliste et littérateur, est remarquable par toutes les qualités que l'on doit rechercher dans un discours académique. Le style en est noble, élégant, soutenu, et le tout ensemble possède surtout un mérite que je m'efforcerai d'imiter, celui d'une honnête et discrète brièveté.

Il est inutile de dire que dans ce discours, comme dans les poésies couronnées, le dévouement à la mère-patrie et au souverain, sont sans bornes et sans mélange ; pas une note discordante dans ce concert d'éloges. L'orateur marchait du reste dans la voie sage et patriotique suivie par les canadiens-français à cette époque où ils étaient l'objet de tant de pré-

jugés et de calomnies. Peut-être y a-t-il cependant dans ces essais plus d'un trait qui ne serait pas de mise aujourd'hui et qui dut, même alors, froisser assez vivement la fibre nationale. Rien ne semblait trop fort à M. Plamondon et à monsieur *Canadiensis* pour accentuer la loyauté et la fidélité de leurs compatriotes. Dans toute cette soirée la France et sa révolution à laquelle nous avions si heureusement échappé, Napoléon premier et nos voisins des Etats-Unis furent malmenés, et cela avec un luxe d'épithètes, de paraphrases et de métaphores qui, lues à la distance où nous sommes de cette époque, font le plus singulier effet.

Il y avait aussi dans le discours de M. Plamondon des éloges à l'adresse de Sir James Graig, qui paraîtraient un peu étranges dans une bouche canadienne, si l'on ne se rappelait que ce ne fut que l'année suivante que ce gouverneur se porta aux actes les plus arbitraires parmi ceux qui lui sont reprochés, et fit saisir les presses du *Canadien* et emprisonner son imprimeur, M. Lefrançois, ainsi que MM. Bédard, Taschereau, Blanchette et Borgia.

Le discours de M. Romain, non moins officiel que celui de M. Plamondon, était encore plus fleuri et plus mythologique.

Je ne puis résister au plaisir de vous en lire un passage qui sera tout à fait de circonstance, puisque l'Institut reprend aujourd'hui les traditions si longtemps interrompues de son excellente et malheureuse devancière, la défunte Société litéraire de mil huit cent neuf.

" Ces médailles, dit M. Romain, sont sans doute d'une très petite valeur; mais le prix qu'on y attache est audessus de toute estimation. Qu'on se rappelle que les héros de la célèbre Grèce se disputaient jusqu'à la dernière goutte de leur sang, dans les jeux Olympiques, une simple couronne de lauriers, qu'ils regardaient cette branche de verdure comme une chose inestimable et capable de contenter leur ambition. A leur exemple, les auteurs de ces deux pièces ont disputé à de puissants rivaux un prix médiocre, mais qui les couvre d'honneur en ce moment. Ce sont des lauriers qu'ils ont gagnés, non en combattant dans le champ de Mars ni dans les jeux Pythiens, mais en fêtant sur le Parnasse le plus gracieux des Rois. Leur gloire est d'autant plus grande

qu'ils ont mérité le premier prix qui soit offert aux sciences en cette Province, et qu'ils n'ont point eu d'égaux pour célébrer les vertus héroïques et la bonté paternelle de Sa Majesté George III qui est également cher à tous ses sujets canadiens. Ils en sont séparés par un immense océan ; mais cet élément redoutable ne saurait empêcher leurs sentiments d'amour et de respect de pénétrer jusqu'à lui."

Voilà ce que disait M. Romain, et j'espère, Messieurs, que vous le tiendrez pour bien dit, car je ne vois pas de raison pour penser autrement en l'an de grâce mil huit cent soixante et seize.

En y réfléchissant vous trouverez du reste que l'on ne saurait exagérer l'importance de ces récompenses décernées au travail et au talent, qu'on ne saurait trop applaudir à ces provocations puissantes qui forcent quelquefois le génie que l'on ignorait et qui s'ignorait lui-même à se révéler.

Même si l'œuvre couronnée n'a point tout le mérite qu'on lui attribue, elle est souvent l'occasion de travaux plus importants; elle est presque toujours le point de départ d'une longue et brillante carrière littéraire. Les critiques qu'elle fait naître, tout comme les applaudissements qu'elle soulève, ont leur raison d'être et leur utilité.

Fût-elle erronée ou même injuste et arbitraire, la décision du juge ou du jury n'est point sans appel ; les concurrents mis à l'écart seront piqués au jeu ; ils compareront leurs essais avec le chef-d'œuvre couronné. S'ils se sentent supérieurs ou du moins égaux à leur rival trop heureux, ils tiendront à le prouver par quelque autre travail qu'ils soumettront à ce grand magistrat qui s'appelle le public, en attendant cet autre et souverain juge qu'on ne va pas, hélas ! solliciter soi-même, mais de qui le génie a tout à espérer, la médiocrité tout à craindre, et qui se nomme la postérité.

Si, au contraire, ils acceptent le verdict, pour peu qu'ils aient d'aptitude ou de talent réel, ils ne l'accepteront que provisoirement; ils tiendront à prendre bientôt contre eux-mêmes une honnête et consciencieuse revanche. Ils auront pour cela fait également leur profit des éloges adressés à l'œuvre couronnée, et des critiques dont la leur aura pu être le point de mire.

De toutes manières l'impulsion aura été donnée ; le génie ou les talents, à défaut du génie, auront été mis sur l'alerte ; ce sera comme la trompette qui appelle au combat, qui ne fait pas toujours courir aux armes des héros, encore moins des vainqueurs ; mais qui excite tous les courages et donne souvent le signal des plus nobles exploits.

Enfin le public lui-même y aura gagné beaucoup. Il aura subi cette irradiation du génie qui, de même que la lumière du soleil reproduit les objets sur la feuille bien préparée, imprime son image sur les esprits susceptibles de la recevoir. Il aura été distrait de ses habitudes routinières et prosaïques, distrait de ses passions mêmes, des ambitions, des intrigues, des haines et des injustices du jour. Il aura appris, ne fût-ce que pour quelques instants, à estimer autre chose que les succès d'argent, autre chose que l'éclat de la fortune et du luxe. Les plus encroûtés d'égoïsme et de matérialisme auront conçu, à défaut d'admiration, une complaisance qui ressemblera moins à la pitié voisine du mépris pour ces poëtes, pour ces écrivains, pour ces rêveurs qui ne font rien pour eux-mêmes et si peu de chose sans doute pour la société, si ce n'est d'y faire naître et d'y entretenir les idées généreuses, les hautes pensées, les nobles aspirations.

Mais je n'ai encore rien dit de l'influence que peuvent exercer les sujets mis au concours.

Est-il un moyen plus puissant de faire briller et rayonner une idée, de la présenter sous ses aspects multiples, de la propager, de la vulgariser ?

Celui qui a été choisi par l'Institut n'est certes pas nouveau, mais il sied bien à notre pays, et il est de plus conforme à la préoccupation, je dirai presque, à la mode du jour. Ne vous semble-t-il pas en effet que notre siècle, las de s'admirer lui-même, éprouve comme un remords de son outrecuidance, et que poussé par ce besoin de respect qui est à la fois une nécessité de la société et une passion de l'âme humaine, il s'est mis à chercher ses demi-dieux ailleurs qu'autour de lui, et à rendre par ces célébrations centenaires si nombreuses et dont on abuse même, les plus enthousiastes hommages aux gloires du passé ?

Cette espèce de culte, lorsque l'objet auquel il s'adresse en est digne, ne saurait être aucunement repréhensible.

Le héros dont le panégyrique sera prononcé ce soir possède bien des titres à notre amour et à notre admiration. Non seulement ses éclatantes actions, ses grandes qualités, le rôle immense qu'il a joué dans le monde, la révolution sociale que sa découverte a produite, lui ont assuré une place très-élevée parmi les bienfaiteurs de l'humanité ; mais il a laissé une mémoire si sainte et si vénérée, la réputation d'un mérite personnel, moral et religieux si grand, le renom d'une âme si généreuse, si pieuse, si dévouée, que l'on nourrit l'espoir de le voir placé un jour sur nos autels.

A bien peu d'hommes est accordée la double gloire d'être un héros selon le monde, un saint selon l'Eglise. La gloire humaine est environnée de dangers ; elle conduit à des fautes et à des écarts qui, lors même qu'ils ne ternissent pas au point de vue purement humain la réputation des grands hommes, pèsent lourdement dans la balance infiniment délicate avec laquelle l'Eglise juge la mémoire de ses enfants même les plus fidèles.

Si le vœu qui sera ardemment exprimé ce soir par l'éloquent panégyriste que vous allez entendre se réalise, si le nom de Christophe Colomb reçoit l'auguste consécration dont je viens de parler, ce sera sans doute parce que sa gloire a été purifiée par l'épreuve, parce qu'il n'en a recueilli lui-même ici bas qu'une part trop petite et trop contestée, parce qu'enfin il se présente à nous avec la triple auréole du génie, de la vertu et du malheur.

Dans tous les cas, Messieurs, quelle plus noble, plus vénérable et plus sympathique figure pouvions-nous placer à l'entrée de cette galerie littéraire de portraits que l'Institut espère former, si l'intelligente générosité d'un de ses membres trouve des imitateurs ? (Vifs applaudissements.)

Sans doute, déjà l'histoire, la poésie, l'éloquence, la peinture, la statuaire et la musique ont célébré Christophe Colomb ; mais jusqu'ici tous ces hommages sont venus plutôt de l'ancien monde que du nouveau, et dans le nouveau monde plutôt de partout ailleurs que de notre Canada.

Hier, nous disent les journaux, on a inauguré à Philadelphie à la mémoire de l'immortel Génois un monument surmonté de sa statue que les Italiens ont offerte

au peuple des Etats-Unis. Cette fête où toutes les nations ont dû être représentées, puisqu'elles étaient toutes convoquées à la grande exposition par laquelle nos voisins ont voulu célébrer le centième anniversaire de leur indépendance, a été sans doute bien grande et bien imposante. C'est un commencement de réparation des injustices que Colomb a subies pendant sa vie et qui ont poursuivi son nom après sa mort, ce nom vénérable et glorieux qui devrait être celui de tout notre continent, et que se disputent aujourd'hui plusieurs états au nombre desquels se trouve une des provinces de notre Confédération !

Que notre humble soirée soit du moins comme un écho lointain, mais fidèle et vrai, de la démonstration d'hier ! Que l'éloge que vous allez entendre s'ajoute à ceux qui ont été prononcés déjà ! Que la voix des enfants de Champlain se joigne à celle des enfants de William Penn !

La gloire de Colomb n'est pas, il est vrai, un héritage qui nous appartienne à nous seuls; il appartient à l'Italie, à l'Espagne, à l'Amérique, au monde entier. Comme Américains cependant nous devons avoir une large part de sollicitude pour l'honneur de ce grand nom, et s'il y en a d'autres auxquels nous portons peut-être un intérêt plus vif et plus immédiat, s'il est d'autres grands hommes à qui nous voudrions élever des statues sur nos places publiques, sachons cependant acquitter de notre mieux notre part de reconnaissance envers la mémoire de celui qui, bien mieux encore que LaFayette, mérite d'être surnommé le héros des deux mondes.

Il fut un temps où, nous ignorant nous-mêmes, faisant peu de cas de notre histoire trop récente à nos yeux, quoique nous fussions alors moins rapprochés de l'Europe que nous le sommes aujourd'hui, nous vivions intellectuellement d'une vie tout européenne.

Avec l'étude de nos courtes mais glorieuses annales, avec des aspirations plus hardies vers une existence nationale, avec le désir très-légitime de venger nos pères de l'oubli où la France et l'Europe les avaient laissés, notre littérature est devenue presqu'exclusivement canadienne.

Le jour n'est peut-être pas éloigné où nous sentirons

le besoin de varier un peu nos sujets, d'étendre la sphère de nos recherches. Nous aimerons à dire notre mot dans le grand dialogue des peuples, à mêler notre voix au concert des autres nations. Nous en avons le droit, à la condition de nous en montrer dignes.

Christophe Colomb est du reste de la même famille que les hommes illustres dont la mémoire nous est si chère, dont la réputation nous inspire une sollicitude jalouse, parce qu'ils présidèrent plus directement à nos destinées. Mieux que cela, il est leur père à tous! Cartier et Champlain ont marché sur ses traces dans la vie; ne lui ménageons point l'apothéose: ils ne pourront manquer de la partager! Ils avaient la même foi, la même pensée religieuse et civilisatrice, le même courage, la même persévérance; à peu de chose près, ils ont eu les mêmes épreuves; ils devront le suivre et marcher dans le sillon éternel et lumineux de sa gloire qui pour nous ne se distinguera plus de la leur.

C'est avec ces sentiments de respectueuse, je dirai même de religieuse sympathie, que nous écouterons et l'étude littéraire qu'ont préparée des juges dont personne ne contestera le savoir et l'habileté, et l'œuvre elle-même de notre jeune lauréat.

M. Onézime Fortier est déjà avantageusement connu par des écrits pleins de mérite. Nous lui souhaitons sur la terre de nos ancêtres, au nom du pays qu'il va quitter demain, les succès dont cette soirée sera pour lui, je l'espère, l'heureux présage.

Nous emporterons avec nous, je n'en doute pas, le souvenir de quelques heures bien employées, souvenir qu'animera le sentiment de la reconnaissance envers le citoyen généreux et éclairé qui a eu l'idée de ce concours, et qui en a fait les frais.

RAPPORT DU JURY

CHARGÉ D'EXAMINER LES COMPOSITIONS REÇUES AU CONCOURS D'ÉLOQUENCE.

M. HENRI T. TASCHEREAU, RAPPORTEUR.

Le grand Fénélon disait que l'émulation est un aiguillon à la vertu. Dans le domaine littéraire, on peut dire encore avec plus de vérité que l'émulation est l'aiguillon du talent, que sans elle souvent il s'ignore lui-même, et que semblable à la plante que l'obscurité étiole, il est exposé à dépérir si des rayons bienfaisants ne viennent réchauffer sa tige naissante.

Les sociétés littéraires devraient être à la jeunesse instruite ce que le soleil est aux plantes, aux fleurs et aux fruits, lorsqu'il leur prodigue la chaleur et la lumière, qui sont la vie. Donner de l'émulation, développer ce sentiment noble qui nous pousse à imiter et même à surpasser par des efforts louables et généreux ce que nous admirons dans les autres, c'est rendre le plus grand service aux lettres, parce que c'est distribuer ces rayons qui font éclore le talent souvent ignoré, et qui lui font produire et des fleurs et des fruits.

L'Institut Canadien de Québec, a compris que pour rester à la hauteur de sa mission littéraire, il fallait avant tout exciter l'émulation de la jeunesse ; et il a fait annoncer un tournoi des lettres. Un de ses membres les plus marquants, M. Théophile Ledroit, a voulu tresser de ses mains la première couronne qui ceindrait le front du premier vainqueur.

Ce premier vainqueur, ce lauréat de 1876, va recevoir le prix de la lutte. Mais avant de l'acclamer, saluons le généreux donateur de l'Institut. Au nom de l'Institut Canadien, au nom du public intelligent qui se presse à ses séances, au nom de la jeunesse, remercions-le. Remercions-le et souhaitons qu'il ait des imitateurs !

Le jury spécial qui a été chargé par l'Institut d'examiner les compositions reçues à ce concours d'éloquence doit maintenant soumettre le résultat de ses délibérations.

Quatre concurrents ont envoyé des essais.

L'essai couronné porte pour épigraphe ces mots du Tasse : " *O Colomb ! à peine la Renommée suivra ton vol !* " *La moindre de tes actions fournirait le sujet d'un poëme.*"

L'auteur a donné à son travail la forme de l'éloge historique, de préférence au panégyrique, quoique l'entrée en matière, qui d'ailleurs est fort bien faite, soit un peu solennelle et se rapproche du style de l'exorde. Le reste de la composition est divisée en trois parties. La première renferme un excellent sommaire de la vie de Colomb avant la découverte du Nouveau-Monde. La seconde partie est consacrée à la vie du héros après sa descente à San-Salvador, et comprend le récit de ses voyages subséquents, de ses triomphes, de ses humiliations. Dans un troisième chapitre, l'auteur se livre à des considérations sur le caractère de Colomb et sur la grandeur de son œuvre.

En traitant un sujet d'une si vaste étendue, le difficile était de savoir, dans la partie du récit, se borner aux faits saillants, dans celle de l'éloge, aux considérations les plus élevées. Nous avons trouvé que l'auteur de l'*Essai* couronné avait admirablement résolu cette difficulté.

Le style de l'écrivain est généralement élevé et soutenu, il est quelquefois même trop éclatant et légèrement pompeux, comme dans l'entrée en matière et dans la troisième partie. Il y a çà et là des incorrections, des périodes embarrassées, des images quelque peu risquées, mais partout de la force et de la noblesse.

En somme, nous avons à féliciter le lauréat de son succès bien mérité et l'Institut d'avoir enrichi ses archives d'un tel travail.

Un second concurrent a mérité une mention honorable. C'est celui dont l'essai a pour texte ces vers de Lamartine (*Harmonies Poëtiques*) :

..............................Les Songes du Génie
Descendent sur des fronts qui n'ont dans l'insomnie
Qu'une pierre pour oreiller.

Cette composition est dans le genre du panégyrique. Il y a peu de place au récit. On dirait une improvisation faite devant l'Institut et recueillie par un sténo-

graphe. Il y a de la chaleur, de l'enthousiasme, mais peu de suite. D'excellentes idées, et parfois même des idées originales assez heureuses y sont exprimées dans un style insuffisamment châtié et dans un français quelquefois... ..repréhensible. L'auteur, en retouchant son travail, réussirait, nous n'en doutons pas, à faire un discours remarquable et digne d'être prononcé devant un public connaisseur.

« J'ai connu la pitié sur la terre. »

Telle est la citation qui se trouve en tête du troisième Essai. Nous disons avec regret que les deux tiers au moins de cette composition doivent être considérés comme un hors-d'œuvre. L'auteur s'est complètement écarté de son sujet pour se livrer à des considérations interminables sur les destinées des colonies espagnoles, portugaises, anglaises et hollandaises de l'Amérique, sur la civilisation des Incas, la cruauté de leurs conquérants, les mœurs et les habitudes des Indiens. Christophe Colomb n'occupe guère que le commencement et la fin de tout ce travail qui est assez long. Nous répétons que c'est avec regret que nous avons été obligés de mettre ce manuscrit pour ainsi dire hors du concours, car l'écrivain qui l'a transmis, dans le peu de lignes qu'il a consacrées à l'éloge historique de Christophe Colomb, s'est montré digne de disputer au lauréat la victoire que nous avons aujourd'hui à proclamer. Les rapprochements historiques, les considérations philosophiques qui sont contenues dans la partie du hors-d'œuvre nous ont paru révéler chez l'auteur un esprit judicieux et de fortes études. Malheureusement, il ne nous appartient pas de les apprécier au point de vue du concours actuel, et nous sommes obligés de reléguer tout le morceau au troisième rang.

Il reste un quatrième travail, ayant pour texte les prétendus vers que nous allons lire :

« Un immense génie, des épreuves sans nombre,
« Entourent ce héros d'une gloire sans ombre.
« Deux mondes le proclament leur noble bienfaiteur
« Et les fastes nautiques le grand navigateur. »

Pour commencer par ce texte dont la source n'est pas indiquée et qui nous semble inédit, remarquons que trois des vers qui le composent sont peu conformes aux règles de la versification. Mais passons à la prose de ce dernier manuscrit.

Nous devons dire franchement à l'auteur qu'il n'a transmis ni un panégyrique, ni un éloge historique, mais un travail indigeste digne tout au plus de figurer dans les cahiers d'histoire d'un élève de quatrième. Nous sommes bien prêts à admettre que tous les détails de la vie de Colomb, ceux même les plus insignifiants, y sont soigneusement consignés; que le journal de ses voyages y est très-complet et qu'enfin la vérité historique y est partout excessivement respectée. Mais à part cette fidélité remarquable du récit, nous sommes forcés de dire qu'il n'y a réellement aucun mérite dans l'œuvre qui nous est soumise. Les incorrections de langage et les fautes de français y foisonnent, les naïvetés y abondent, et le tout ne semble pas avoir jamais été destiné à un concours d'éloquence.

Nous terminons en félicitant de nouveau l'Institut Canadien sur le succès de cette première épreuve et en exprimant l'espoir qu'à pareille époque, chaque année, le travail et le mérite recevront leur récompense et leurs lauriers des mains d'un nouveau Mécène.

PIÈCE COURONNÉE.

ÉLOGE HISTORIQUE

DE

CHRISTOPHE COLOMB,

Par M. ONESIME FORTIER.

> O Colomb! à peine la renommée suivra ton vol!
> La moindre de tes actions fournirait le sujet d'un poëme.
> (LE TASSE, XV.)

Deux siècles s'étaient écoulés depuis la dernière Croisade. L'Europe ne ceignait plus l'épée pour marcher à la délivrance des Saints Lieux, mais elle tenait encore ses regards attachés sur l'Orient, vers ces contrées de l'or et des perles qu'elle avait entrevues et que visitait Marco-Polo, vers ces fabuleux empires du Cathay et du Zipangu. Tandisqu'à la recherche d'une route vers les Indes, les voyageurs explorent toute l'Asie Occidentale, que les marins du Portugal descendent vers les côtes de l'Afrique, tout à coup paraît un homme extraordinaire. Aux heures de l'étude et de la méditation, les songes du génie l'on visité. Instruit par eux, il tourne ses regards vers l'Océan Atlantique. Il ne sait pas encore qu'en naviguant à l'Occident, il trouvera toute une moitié de l'Univers, il veut seulement trouver un passage vers les Indes, aborder aux rives du Couchant. Cet homme est le fils d'un pauvre artisan, et pour accomplir un si vaste dessein, pour obtenir les vaisseaux et les ressources nécessaires à cette expédition lointaine, Dieu le laisse à la merci des rois et des puissants du monde; mais, en même temps, il le revêt de tous les dons du génie et de la vertu. Aussi ce protégé du ciel triomphe de tous les obstacles et s'élève à un tel degré de gloire, qu'au-

jourd'hui sa figure plane radieuse à l'entrée des temps modernes et illumine toute l'histoire de l'Amérique. Croire à la possibilité de traverser l'Atlantique, alors que la croyance générale plaçait sur cet Océan, appelé *Mer Ténébreuse*, le trône redoutable du Chaos, pendant vingt ans, endurer le refus des rois et des hommes d'Etat, arriver tout à coup au comble de la gloire et en être aussitôt précipité, en récompense d'un monde donné à l'Espagne ne recevoir que des fers, se voir enlever toute la gloire de la découverte du Nouveau-Monde, et néanmoins toujours demeurer plus grand que le malheur, toujours dominer l'épreuve d'un regard serein : voilà ce qui donne à notre héros une grandeur au-dessus des proportions humaines; voilà ce que l'histoire et l'éloquence reste impuissantes à décrire dans la vie de Christophe Colomb, Grand Amiral de l'Océan, Vice-Roi et Gouverneur d'une moitié de l'univers.

I

Dans l'heureuse Andalousie, en face de l'Océan que termine le détroit de Gibraltar, s'élève le promontoire verdoyant de *la Rabida*: retraite bénie, "autant éloi-" gnée des voies du siècle que sa bienheureuse situation " la sépare de tout commerce du monde." (Bossuet.) Là, d'humbles religieux de St. François vivaient dans l'amour du Christ. Leur monastère florissait sous la conduite du P. Juan Perez de la Marchêna, que les rois honoraient pour sa science et sa piété. Souvent, l'œil perdu sur les espaces de l'Océan, le vertueux Prieur se demandait si de l'autre côté de la Mer Ténébreuse, n'étaient point des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ et à qui personne n'allait annoncer la bonne nouvelle?

Un soir d'été de l'an 1485, un étranger conduisant par la main un jeune enfant, vint frapper à la porte du monastère. Quel était ce voyageur? Nul ne le connaissait.

En quelques mots, l'étranger raconta son histoire au Prieur. Il s'appelait Christophe Colomb. Né à Gênes, élève à l'Université, marin sous les ordres de l'Amiral Colombo il Mozo, il avait conçu le plan de traverser

l'Atlantique et de remplacer pour le commerce des Indes, les lentes caravanes de l'Orient par les flottes de l'Occident. Dans son patriotisme, il s'était d'abord adressé à Gênes ; mais les sénateurs génois, comme plus tard ceux de Venise, avaient souri de pitié sous leurs toges d'hermine, à cet audacieux projet. Joué par le roi de Portugal, lui, Colomb, âgé de 50 ans, il venait maintenant à la cour des Rois Catholiques de l'Espagne. Leur zèle pour la religion ne pouvait les laisser indifférents à ce projet, car seuls la gloire de Jésus-Christ et de son Eglise, l'espoir du salut des âmes, le portaient à entreprendre ce périlleux voyage. En attendant, il demandait l'hospitalité pour lui et pour son jeune fils Diégo, à qui la mort avait enlevé sa mère.

Le Prieur accueillit avec joie l'étranger que la Providence lui envoyait. Maintenant vont commencer sept années de sollicitations infructueuses à la Cour. Les savants vont se réunir en *junte* à Salamanque pour ensevelir sous leur mépris les plans de *l'étranger*. Malgré quelques lueurs d'espérance qui brillent çà et là, Colomb quitterait déjà l'Espagne, si l'amitié et le zèle du P. Juan Perez ne l'y retenaient pas. Isabelle, reine de Castille, lui présente une main bienveillante ; mais des soins plus pressants absorbent l'attention de la reine. A la tête des bataillons de la Castille, dont elle est l'orgueil et l'amour, elle dirige la dernière croisade de l'Ibérie contre les Maures ; pendant que le Croissant, réfugié dans Grenade, voit la Croix le dominer de toutes parts et que le cimeterre est remis aux mains impuissantes de Boabdil.

Cependant Ferdinand d'Aragon et Isabelle, ces deux époux que l'on appelle *les Rois*, sont entrés dans Grenade, conquise à Jésus-Christ ; le règne du Croissant est anéanti par toute la terre d'Espagne. Une ère inconnue de grandeur et de prospérité s'ouvre pour cette péninsule. Là, comme partout en Europe, les mœurs se polissent, les études se propagent, l'influence moderne envahit les cours et les sociétés et en chasse les traditions du moyen-âge. L'invention de l'imprimerie, la découverte du Nouveau-Monde vont doubler les horizons du monde littéraire et politique ; mais aussi déjà grondent les bruits précurseurs de l'orage qui doit

amener la Réforme, disons mieux, la grande apostasie du nord de l'Europe.

Fatigué des lenteurs de l'Espagne, Colomb avait envoyé son frère Barthélemy à la cour d'Angleterre; lui-même, il s'acheminait vers la France. Tout à coup, la reine cède à une inspiration divine, elle dépêche un courrier, elle accorde à Colomb les titres d'amiral, de vice-roi et de gouverneur-général de toutes les terres qu'il pourra découvrir. Les autorités de Palos reçoivent l'ordre de livrer deux caravelles pour le voyage projeté.

Mais qui suivrait l'audacieux Génois sur la Mer Ténébreuse? Quelle était redoutable cette mer au-dessus de laquelle s'élevait la main de satan, cette mer, dont au loin les sombres courants s'épaississaient en fanges impures: retraite des légions des monstres infernaux; cette mer dont depuis cinq mille ans Dieu n'avait jamais permis qu'un mortel ne pénétrât les éternels mystères! Le zèle du P. Juan Perez l'emporta, les Pinzon se déterminèrent, et munis du pain des forts, les équipages montèrent sur les trois caravelles: la *Santa Maria*, la *Pinta* et la *Nina*.

L'harmonieux balancement des pins de la Rabida, annonce une brise favorable; au nom de Jésus-Christ, Colomb ordonne de déployer les voiles de la flotte: Elle vogue enfin, elle s'éloigne. La patrie, la famille, ne sont plus qu'un souvenir, seule la Mer Ténébreuse déroule aux regards des marins son incommensurable empire. Près de l'île de Fer, on évite l'escadre du roi de Portugal; puis les brises favorables emportent les caravelles sur le domaine inconnu des mers. Que de craintes et d'espérances agitent les matelots, de quelles suaves émotions s'enivre l'âme contemplative de l'Amiral,—Anges-gardiens des mers, seuls, vous l'avez connu, seuls, vous pouvez le redire! Alors l'illustre navigateur découvre la variation de l'aiguille aimantée. En même temps, les parages, appelés depuis *Mer d'Herbes*, où l'Océan disparait sous une couche de plantes marines, les vents alisés achèvent d'effrayer les matelots. Colomb les domine quelque temps; mais enfin la conjuration s'ourdit. Que le perfide étranger retourne en Castille, —sinon, il sera précipité dans ces flots qu'il aime tant à contempler.

Il est nuit. Le fer à la main, les Pinzon et leurs équipages s'élancent sur le pont de la *Santa Maria.* Colomb entend le tumulte et les cris de mort. Et quoi! dix-huit années de sollicitations, sept cents lieues de navigation, les empires de l'Inde qu'il tient déjà; tout serait à jamais perdu! Non! Dieu ne peut permettre que l'enfer continue à prostituer les peuples du Couchant au culte des idoles et à s'enrichir de millions d'âmes rachetées en vain! Plein d'une majesté surhumaine, l'Amiral s'avance. Il fait taire les menaces, il interdit les supplications; il déclare qu'il est parti pour les Indes et qu'il poursuivra sa course jusqu'à ce qu'il les ait trouvées avec l'assistance de Notre-Seigneur. Et les marins subjugués par je ne sais quel pouvoir, ne connaissent plus que l'obeissance.

Le soir suivant, après le chant habituel du *Salve Regina*, l'Amiral remercia Dieu des nombreuses faveurs qu'il avait accordées à l'expédition. Puis l'histoire nous le montre, ses blancs cheveux déjà soulevés par les brises embaumées du Nouveau-Monde, l'œil inspiré, la main étendue vers l'Occident: " Là, dit-il, est la terre! Cette nuit va passer, et, avec elle, la nuit des nations qui habitent ces rivages. Là, est cet Ophir d'où Salomon, fils de David, tirait l'or pour construire le temple du Dieu vivant......... Avant une nouvelle aurore, Dieu aura donné la terre à nos vœux. " Et l'Amiral ordonne de diminuer le nombre des voiles. Lui-même, il aperçoit le premier une lumière, et le vendredi matin, 12 octobre 1492, le cri de "Terre! Terre!" retentit sur les caravelles. Quelques heures après, Colomb descend au rivage, embrasse le sol inconnu et en prend possession au nom du Christ et des rois d'Espagne.

II

Guanahoni ou San Salvador, la terre qui reçut Colomb, n'est qu'une petite île de l'archipel des Bahamas, néanmoins sa découverte assurait celle du Nouveau-Monde. Les Scandinaves avaient visité les pays de Markland, d'Helluland et de Vinland, cependant l'on peut dire que pour la première fois, la riche nature du continent

occidental apparaissait aux regards d'un européen. Ce continent s'étend d'un pôle à l'autre sous la garde de deux océans. De luxuriantes forêts le couvrent, de nombreux peuples l'habitent. Sous l'équateur, les Incas, fils du Soleil, font bénir leur paternelle autorité; là, dans Mexico règnent les princes Toltèques et Aztèques; ici, près des grands lacs du Canada, s'élève l'empire belliqueux et redouté des confédérations algonquines. Partout, dans les vastes solitudes, errent des peuples barbares de toute langue et de toute tribu: races dégénérées sur lesquelles n'a point passé le souffle vivifiant du Christ. Mille arbres, mille fleurs, mille plantes nouvelles, non moins utiles à la médecine et à l'industrie qu'à la nourriture de l'homme; des lacs, des fleuves, des forêts d'une splendeur inconnue; des mines d'or, d'argent, de diamants, font croire à la découverte des pays d'Ophir et de Sérendib, sinon à celle du Paradis Terrestre avec ses quatre fleuves de vie.

La Conception, la Fernandine, l'Isabelle, Cuba, " l'île la plus belle que virent les yeux de l'homme," Hayti, toutes îles riches et fortunées furent découvertes dans ce premier voyage. Le retour fut orageux. Jamais hiver plus rigoureux ne sévit sur les mers; jamais les côtes de la Flandre et de toute l'Europe occidentale ne se couvrirent d'autant de débris de naufrages. Les plus violentes tempêtes assaillirent les vaisseaux de l'amiral, et, si, dans un moment de relâche, il pût toucher les Açores, la perfidie du gouverneur portugais faillit lui devenir plus fatale que toute la fureur des flots. De nouvelles tempêtes le jettent dans les bouches périlleuses du Tage. Le roi de Portugal l'invite à la cour, et, tandis qu'on le comble d'honneurs dans une salle voisine, le conseil exécutif projette un assassinat que le roi parvient seul à empêcher, et Colomb rentre enfin au port de Palos. La grande nouvelle vole de bouche en bouche, et bientôt de ville en ville. A la cour, l'amiral triomphe comme un troisième roi. Pendant son récit, quand le vieux marin annonce qu'un autre monde est donné à la Castille et à l'Aragon, et une nouvelle couronne de peuples à la sainte Église, l'enthousiasme redouble, le roi, la reine, la cour, le peuple tombent à genoux, les choristes entonnent le *Te Deum*, qui va se répétant de

rues en rues et ébranle toute la ville de Barcelone. Dans Rome et dans toute la Chrétienté, les temples se parèrent de rameaux et de fleurs. Mais, plus que tout autre, dans ton pauvre atelier du *Mulcento*, ne te réjouis-tu pas de la grande gloire de ton fils, ô vieux Dominique Colomb? Patriarche artisan, tu eus, comme un autre Jacob, la consolation de voir ton fils s'élever en dignité à la cour des rois étrangers et devenir le protecteur de ses frères!

Que célébrer davantage dans les deux autres voyages de Colomb ou son exploration des Antilles et du golfe de Poria? ou ses découvertes scientifiques: l'existence d'un nouveau continent, distinct des Indes de l'Asie, le renflement de la terre à l'Equateur, le courant Océanique? Que l'homme d'Etat vienne et contemple le génie de Colomb jetant les bases de l'immense empire colonial de l'Espagne dans le Nouveau Monde! Que le guerrier trouve des exploits à admirer; pour nous un spectacle plus extraordinaire nous frappe. Sur cette caravelle, qui, dans le port d'Hayti, appareille pour l'Europe, quel est cet homme dont la tête est blanchie par l'âge, dont les mains sont chargées de fers, mais dont le front brille de tant de sérénite? O Dieu! n'est-ce pas Colomb? Oui! c'est lui le grand Amiral des Mers, le Vice-Roi des Indes! Mais quel crime a-t-il donc commis? On n'en sait rien. On répète seulement que les hidalgos castillans d'Hayti supportaient avec impatience le joug du génois étranger, que le gouverneur prenait trop la défense des Indiens, opprimés par les Espagnols, que Bovadilla est arrivé avec le titre de Commissaire Royal, et qu'aussitôt Colomb a été arrêté, enchaîné, jeté dans un cachot, que ses deux frères ont subi le même sort. Pendant la traversée, le commandant du vaisseau s'approche respectueusement pour enlever les fers du prisonnier: "Non! dit l'Amiral, ces fers! les Rois me les ont donnés, les Rois me les ôteront. Je les porterai partout avec moi, et, après ma mort, on les mettra dans mon tombeau comme un éternel monument de la reconnaissance qu'on peut attendre des hommes." Dès que l'on a touché la terre d'Espagne, l'indignation des peuples brise les fers de l'Amiral, les Rois désavouent Bovadilla, la reine fond en larmes à la vue de Colomb si cruellement outragé; et cependant l'incidieux

Ferdinand ne rend point à Colomb le titre de gouverneur, réservé pour Ovando.

L'espoir de nouvelles découvertes appelle encore notre héros vers les rives du Nouveau Monde. Ni le premier voyage avec ses moments solennels d'angoisse et d'attente, avec les tempêtes du retour ; ni les travaux du second, ni le troisième, avec les pénibles traversées, avec les guerres contre les Caciques et l'horrible traitement de Colomb, jeté dans les fers, n'offrent de plus grandes situations que ce quatrième et infortuné voyage ; tant dans la vie de cet homme extraordinaire les épreuves vont croissant avec l'âge, tant, à mesure qu'elle avance vers son terme, son histoire présente dans le domaine de la vérité ce que nous nous étonnerions de rencontrer dans les fictions les plus hardies de la fable. Toujours guidé par un pressentiment merveilleux, l'Amiral demande à Ovando un refuge dans les ports d'Hayti. Ovando refuse. Ne croyez pas que l'Amiral s'indigne. Il prie seulement le gouverneur de différer de quelques jours le départ de la plus riche flotte qui ait jamais quitté le Nouveau Monde pour l'Espagne. car une grande tempête va s'élever. Les pilotes se moquent de l'avis. On sort en pleine mer. L'ouragan se déchaîne, l'Océan se soulève, il précipite dans ses abîmes Bovadilla, l'inique juge Roldan, les ennemis de Colomb, les monceaux d'or arrachés aux Indiens, tandis que les quatres vaisseaux de l'Amiral, réfugiés dans une anse éloignée, échappent à la tempête et reprennent leur route vers les côtes de l'Amérique Centrale. Là, pendant quatre-vingts jours, suivant l'expression de l'Amiral, " on ne vit ni le soleil, ni la lune, ni aucune planète." Pendant tout un jour et une nuit " le ciel fut comme une fournaise ardente." L'équipage dans la dernière détresse, implorait la mort. Tout à coup un cri déchirant retentit sur l'une des caravelles. Là bas, en face des vaisseaux, pourquoi cette immense colonne d'eau qui tourbillonne ? Son front ténébreux touche au ciel, son pied court sur l'Océan. Avec un horrible sifflement elle précipite sa marche contres les caravelles. Est-ce un simple phénomène des mers ? un prodige du ciel ? une menace de l'enfer ? Colomb monte à la proue, il rappelle que tout a été créé par le Verbe, que ce Verbe

s'est fait chair, et, au nom du Verbe, il commande à l'étrange phénomène d'épargner ceux qui naviguent avec la Croix de Jésus-Christ, pour étendard. En même temps, de la pointe de son épée, il trace une grande croix dans l'air. Aussitôt la trombe se détourne et s'éloigne. Puis, la lutte recommence. Tantôt, c'est le fleuve Bélen, qui se gonfle tout à coup, et roule contre les navires ses flots indignés; tantôt de violents courants tourmentent les caravelles; tantôt les Indigènes massacrent des détachements d'équipage, sans que l'Amiral puisse secourir ses gens. Il en est tellement abattu qu'il faut une vision mystérieuse pour relever son courage. " O insensé," lui disait une voix divine, que tu es lent à reposer ta confiance en ton Dieu!......... Les Indes, cette portion la plus riche de l'univers, il te les a données et tu les as distribuées selon ta volonté. Il t'a donné les clefs, il t'a ouvert les barrières de l'Océan, ces barrières qu'avaient fermées jusque-là des chaînes si puissantes! Tes ordres sont obéis dans d'immenses contrées et toute la république chrétienne retentit de tes louanges...... Réponds-moi? D'où sont venues tes nombreuses tribulations? De Dieu ou des hommes? Dieu ne fausse jamais ses promesses. Le service une fois rendu, il ne dit point que l'on n'a pas suivi ses intentions, il ne martyrise pas pour prouver sa puissance. Tout ce qu'il promet, il le tient et même au-delà......... Montre maintenant la récompense des fatigues et des périls que tu as éprouvés au service des hommes! Ainsi la voix du ciel ranima le serviteur de Dieu. Quelques jours après, les vaisseaux qui n'étaient plus qu'une épave à demi-flottante, vinrent s'échouer sur les côtes de la Jamaïque, dans la baie de *Santa Gloria*.

O baie de Sainte-Gloire, que tu es digne de ton nom! Quel lieu fût jamais le théâtre de plus grandes infortunes? Tu vis Colomb et ses équipages mourants, naufragés dans une île peuplée de barbares, réduits à un tel excès de maux, que Colomb lui-même, accoutumé à toute une vie de souffrances, s'écria: " Maintenant que le ciel pleure sur moi! Que l'être aimant et sensible pleure aussi sur moi! Vingt-huit années de travaux ne m'ont pas même valu en Espagne un toit pour abriter ma tête. Si je meurs ici, qui aura pitié de mon âme

13

abandonnée des sacrements de la sainte Eglise?" Dans cette baie le fidèle Mendez se dévoue une troisième fois pour le salut de ses compagnons. Dans cette baie, les frères Porraz se révoltent et par leurs brigandages soulèvent les Indiens. Nombreux comme les arbres de leurs forêts, ces peuples barbares assiégent l'Amiral. Leur nombre va toujours croissant, la détresse et la famine augmentent dans le camp espagnol. Comme inspiré du ciel, Colomb prédit une éclipse, et dès que le phénomène, redouté des Indiens, commence, ils implorent grâce et se retirent. Après les Indiens, c'est le tour des Porraz qui attaquent Colomb. Enfin, après plus d'une année de sollicitations de la part de Mendez auprès des autorités d'Hayti, deux caravelles viennent chercher les naufragés et les ramènent en Espagne. Alors, Isabelle, ce doux astre qui avait souri à la terre d'Espagne, s'éteignait. La Péninsule était comme plongée dans les ténèbres et l'Amiral fut enveloppé d'un deuil profond. Pendant trois ans, pour recouvrer ses titres et servir encore l'ingrate Espagne, l'Amiral s'épuise en démarches inutiles auprès du perfide roi Ferdinand. Le corps brisé par tant de fatigues, l'âme navrée par tant de déceptions, et plus encore par le cruel traitement qu'on inflige aux Indiens, Colomb, dans un humble hôtel, à Valladolid, prêt pour le voyage de l'éternité, remet son âme entre les mains de Dieu, le jour de l'Ascension 1506.

III

Tout était fini: les longues années d'humiliations, les persécutions de l'envie, l'ingratitude des hommes, la dernière apparence de gloire humaine. *Americo Vespucci* donnait au nouveau continent son nom d'Amérique. Cependant ni l'œuvre, ni le nom de Colomb ne devaient périr. Semblable au voyageur, qui ayant à franchir une haute montagne, ne prend aucun repos avant d'avoir atteint le sommet, nous nous sommes hâté de raconter la vie de notre héros; mais arrivé au terme, le voyageur s'arrête et contemple le vaste spectacle dont il jouit; ainsi ferons-nous pour Colomb.

Afin de rehausser la grandeur de la découverte du

Nouveau-Monde, dès le début de l'entreprise apparaissent trois figures dans laquelles on a reconnu la Foi, l'Espérance et la Charité : la Foi, représentée par Colomb lui-même, qui fut toujours guidé par elle ; l'Espérance, montrée par la grande et aimable Isabelle, qui fut toujours l'astre tutélaire du marin ; la Charité, symbolisée par ce moine franciscain, dont le zèle fut à toute épreuve. Mais entre ces trois figures, rayonne surtout celle du marin qu'environne toute la troupe sacrée des vertus, grandeur d'âme, générosité, patience, courage, dons de l'esprit, qualités du cœur, noblesse de manières, où vous retrouverez-vous ailleurs à un plus haut dégré ? Disons seulement pour résumer toutes les vertus, dont la vie du héros offre le spectacle continuel, que les pasteurs et les fidèles du troupeau du Christ, ravis d'une conduite si chrétienne, conjurent à l'envi le Pontife suprême de décerner à Colomb les honneur de l'autel. Avec l'or des Indes, il voulait racheter le tombeau de Jésus-Christ, ce tombeau sacré que l'Europe indifférente abandonnait aux mains fanatiques des musulmans. Il reconnaît lui-même que c'est la Sainte-Trinité qui a fait naître et grandir en lui la pensée qu'on pouvait aller par mer d'Occident en Orient. D'ailleurs que valaient ces témoignages d'auteurs anciens, ces récits des voyageurs qui avaient entrevu des terres auxquelles personne n'avait osé aborder.

Nous le demandons : n'était-il point un Prophète, l'homme qui, la veille au soir de la découverte du Nouveau Monde, annonçait le joyeux événement du lendemain ? N'était-il pas un Voyant d'Israël, celui qui au retour du second voyage, assurait à son équipage affamé que dans trois jours l'on serait dans les eaux du Cap Saint-Vincent ? celui qui, plusieurs mois d'avance, désignait du nom de Sainte-Trinité, cette île qui lui apparût la première, couronnée de trois sommets ? Jésus-Christ ne reconnaissait-il pas pour le Messager de sa Croix, le héros qui dans la Véga-Réal d'Hayti, plantait une croix miraculeuse que les indigènes essayèrent en vain d'arracher, et qui, mutilée par des mains pieuses, se renouvelait d'elle-même. Aussi ne nous étonnons point des épreuves de Colomb, ni de la grandeur de son œuvre.

Quatre siècles ont maintenant passé depuis la découverte du Nouveau Monde. D'avides explorateurs, Bal boa, Valdivia, Pizarre et Cortez ont continué les conquêtes de l'Espagne; Cabral a donné le Brésil au Portugal; l'Angleterre a saisi les côtes de l'Atlantique et le drapeau de la France a flotté sur les ondes du Saint-Laurent et du Missisippi. Les tribus indigènes ont fui; leurs feux du conseil se sont éteints; le cri de mort, le chant de guerre n'éveillent plus les forêts, et bientôt l'on parcourra toute l'Amérique sans trouver un seul vestige de ces races qui en furent autrefois les maîtresses. Sur la ruine inexplicable des Indiens, le savant peut conjecturer, le philosophe méditer, mais ni l'un ni l'autre ne pourront porter atteinte à la mémoire de Colomb.

Le vieux monde aussi s'est renouvelé. Les républiques de Gênes et de Vénise, qui ne pouvaient donner un navire à Colomb, ont perdu jusqu'au dernier vaisseau de leurs flottes orgueilleuses; le lion de St. Marc, le dragon de St. Georges se sont endormis, l'ingrate Espagne est tombée du faîte de sa grandeur et de ses richesses, les galions du Mexique et du Pérou ne lui apportent plus l'or du Nouveau Monde; ses vice-rois, nommés au mépris des droits de la postérité de Colomb, ont été chassés, et son nom est exécré dans tout un continent. L'histoire a châtié par l'oubli ou par l'ignominie tous les ennemis de Colomb. Dans cette Amérique sauvage qu'il a découverte, les splendeurs de la foi et de la civilisation ont dissipé l'épaisse nuit des siècles barbares, les cités ont remplacé les déserts, et les générations humaines, les générations des feuilles de la forêt. Le commerce et l'industrie, les libertés nationales y ont pris un magnifique essor, les flottes de l'univers abondent dans ses ports; la vapeur et l'électricité rapprochent ses pôles. Sur ce sol fécond, de puissants empires, de turbulentes républiques naissent de toutes parts.

Les travaux de Las Casas et des missionnaires, le sang des martyrs, n'ont pas été moins bénis. La Sainte Eglise, affligée par la désertion des peuples du nord de l'Europe, a tourné avec amour ses regards vers cette Jérusalem nouvelle qui s'élevait des déserts de l'Amérique, toute brillante de jeunesse et de beauté. Les peuplades du Para-

guay ont ramené les plus beaux jours du Christianisme naissant ; tandis qu'avec les vaillants fils de la France, Jésus-Christ prenait possession des rives du Saint-Laurent, et que s'allumait sur les hauteurs du vieux Stadaconé, ce brillant flambeau de la foi dont les rayons ont illuminé tout le continent septentrional de l'Amérique.

Aujourd'hui, les colonies espagnoles et portugaises ont conquis une indépendance pleine d'agitation ; la Nouvelle-Angleterre, la vallée du Missisippi, les côtes de l'ouest forment la grande république américaine; au nord, une dernière colonie ayant à la fois le drapeau fleurdelisé et les couleurs de l'Angleterre, vogue à toutes voiles vers les splendeurs de l'avenir. Mais à quelque race, à quelque religion qu'ils appartiennent, tous les peuples de l'Amérique inscrivent triomphants le nom de Colomb en tête de leurs annales et révèrent avec amour le Découvreur de leur continent, le Père de leur histoire, le héros chrétien, l'homme étonnant qu'ils ne peuvent se lasser d'admirer.

IV

Jouis donc de ta gloire, ô homme immortel ! Les peuples d'aujourd'hui peuvent disparaître, et d'autres, les remplacer, l'Océan peut submerger les vieux continents et en faire surgir de nouveaux; mais ni les révolutions de la nature, ni celles des hommes ne peuvent rien contre ton impérissable mémoire. C'est au ciel qu'est maintenant porté le trône de ta gloire. Mêlé au chœur des élus, tu ne connaîtras plus les fureurs de l'envie, ni les assauts du malheur. Les années de l'épreuve sont passées ; les siècles de l'immortalité se sont ouvert pour toi. Vois aux approches du quatrième anniversaire séculaire de la découverte de l'Amérique, cette évocation sollennelle qui se fait autour de ton glorieux tombeaux. Elles se lèvent de leurs vieilles forêts et de leurs poudreux champs de mort, ces tribus Indiennes auxquelles tu vins apporter la grande nouvelle de la Rédemption. Elles sont telles que tu les vis, et elles pleurent sur toi, le meilleur des père, sur toi qui ne cherchas que leur salut, sur toi qui ne dus la plus

grande partie de tes maux qu'à ton amour pour elles! Ils se lèvent aussi de leurs couches funèbres, ces libérateurs de l'Amérique, et Washington, et Bolivar, et Champlain à qui la race française en Amérique doit ses hautes destinées. Ils s'approchent vêtus de leurs robes triomphales et conduisent au tombeau du Grand Découvreur, l'étonnante multitude des peuples civilisés du Nouveau Monde. A cet éclat royal du sacerdoce, reconnaissez Las Casas; le glorieux de Laval le suit, et, après eux, l'illustre phalange des Pontifes prend sa place autour de la tombe du héros, tandis qu'au dessus de leurs têtes, l'armée des martyrs et des missionnaires du Nouveau-Monde, le chœur ravissant des vierges, épouses de l'agneau, chantent l'immortel hosaunah. Mais laisserez-vous les générations passées célébrer seules l'apothéose du Grand Découvreur? Ne viendrez-vous pas, vous, générations présentes; et vous faibles tribus, débris de ce qui fut un peuple roi; et vous, ô peuples civilisés du Nouveau-Monde, vous qui de votre puissance et de votre nombre inondez les deux Amériques, vous qui enlevez des mains affaiblis de l'ancien monde le sceptre de la civilisation.

Que les évêques viennent et obtiennent du Vicaire de Jésus-Christ les honneurs de l'autel pour le glorieux héros de la Croix! Et vous, hommes favorisés du ciel, artistes, poëtes. orateurs, quel plus grand sujet peut enflammer votre génie? Où trouverez-vous ailleurs des actions et un héros plus illustres à célébrer? Venez tous et commencez l'hymne solennel du triomphe, tandis que d'un pôle à l'autre de l'Amérique au pied des hautes montagnes et sous les forêts vierges, les échos des grands fleuves et des grands lacs de la terre libre du Nouveau Monde, frappés de vos accents, répéteront: Gloire! Gloire à Colomb! le découvreur d'un monde, le Père l'Amérique!"

AUTEURS CONSULTÉS.—Roselby de Lorgues, le comte de Bossy, Washington Irving, Las Casas, etc., etc.

APPENDICE.

VINGT-NEUVIÈME RAPPORT ANNUEL DU BUREAU DE DIRECTION DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINISSANT LE PREMIER LUNDI DE FÉVRIER 1876.

Messieurs les Membres de l'Institut,

Conformément à l'usage suivi par ses prédécesseurs, votre Bureau de Direction, en remettant entre vos mains le mandat honorable que vous lui aviez confié, a l'honneur de vous présenter un rapport des progrès accomplis pendant l'année écoulée. Ce coup d'œil rapide vous montrera de plus dans quelle position se trouvent actuellement les affaires de l'Institut.

Vos directeurs s'estiment heureux de vous dire que la prospérité de notre société est toujours croissante et que nos prévisions du commencement de l'année dernière ont même été dépassées. On ne peut s'empêcher de reconnaître cependant que ces brillants succès sont dûs à l'assiduité et au zèle avec lesquels vous nous avez toujours secondés dans nos efforts. C'est donc grâce à votre généreux concours que l'Institut en est arrivé, on peut le dire, à un état de prospérité durable.

Nous constatons avec plaisir que le bien que nous avons rendu à la jeunesse studieuse de cette ville a été apprécié par le public en général, car depuis douze mois seulement, près d'une centaine de nouveaux membres actifs ont été admis parmi nous, ce qui en porte maintenant le nombre à près de 450. D'ailleurs, si l'on en juge par le petit nombre de démissions reçues, il est évident que l'indifférence à notre égard est heureusement passée à l'état de souvenir. Nous avons même tout lieu de croire qu'un grand nombre de nouveaux membres viendront prochainement encore se ranger sous notre drapeau.

Le Bureau de Direction est heureux de constater que de nombreuses conférences publiques ont été données sous notre patronage par nos littérateurs les plus distingués; si les réponses favorables que nous avons reçues sont mises à exécution, l'Institut aura le plaisir de vous inviter avant longtemps à un bon nombre d'autres séances publiques.

Notre Bibliothèque, qui compte aujourd'hui plus de 5,000 volumes sur ses rayons, a aussi été l'objet de l'attention particulière de vos Directeurs. Nous l'avons enrichie de près de 600 volumes, dont le catalogue a été publié en grande partie dans le dernier annuaire de l'Institut par notre laborieux bibliothécaire.

Cette augmentation considérable provient de divers achats faits en Europe et en Canada, de plusieurs dons généreux et d'un grand nombre de brochures et revues que nous avons fait relier.

Nous sommes heureux d'ajouter que la circulation de nos ouvrages a beaucoup augmenté pendant l'année et devient de plus en plus considérable.

Nous devons nous réjouir aussi du grand attrait qu'offre notre salle de lecture à la classe instruite de cette ville. Plusieurs nouveaux journaux et autres publications, tant de ce pays que de l'étranger, ont été récemment placés sur nos tables, ce qui n'a pas peu contribué à augmenter l'intérêt qu'on porte à l'Institut.

Notre institution est évidemment entrée dans une ère nouvelle de prospérité, et n'y aurait-il que la publication de notre deuxième annuaire, que notre avancé serait amplement confirmé. Cette publication, de 165 pages, contient les meilleurs travaux scientifiques et littéraires de notre société, et a reçu du public lettré un accueil bien encourageant pour nous. Espérons donc que l'Institut saura toujours intéresser ses membres par de semblables publications annuelles, car c'est à ce signe qu'on jugera desormais de sa vigueur et de son utilité.

Le Bureau de Direction désire attirer votre attention sur l'ouverture du concours d'éloquence française Comme vous le savez déjà, c'est grâce à la louable générosité de l'un de nos Directeurs que l'Institut se trouve en état d'offrir une magnifique médaille d'or à celui qui sera l'heureux vainqueur de cette joute littéraire. Nous serions flatté d'y voir accourir nos littérateurs canadiens et surtout toute la jeunesse instruite de cette province, sans exception. Les règles de ce concours ont été publiées par toute la presse, mais il est peut-être à propos de rappeler ici que nous avons choisi pour sujet : *Christophe Colomb.*

La Direction ne saurait non plus passer sous silence la part importante qu'a prise l'Institut Canadien dans la célébration du centenaire de l'assaut de Québec par le général Montgomery, le 31 décembre 1775. Nous pouvons même ajouter que nous réclamons l'honneur d'en avoir pris l'initiative, car plusieurs mois à l'avance nous annoncions cette célébration dans les journaux de cette ville. Grâce au concours de plusieurs de nos membres les plus dévoués, grâce à la généreuse courtoisie du colonel Strange, des propriétaires de la Salle Victoria, du capitaine Lampson, de MM. Harrower et Gregory, ainsi qu'à la libéralité de nos sociétés littéraires et nationales, l'Institut a donné, en cette occasion, une grande séance littéraire et musicale, à laquelle nous avons eu l'honneur de voir figurer les plus hauts dignitaires de cette Province, et toute l'élite de la société québecquoise. Au dire de tous, l'Institut Canadien s'est montré à la hauteur de la circonstance, et, comme le remarquait un journal de cette ville, cette belle séance restera longtemps dans le souvenir de notre population. Nous nous estimons donc heureux d'avoir pu contribuer d'une manière satisfaisante à rappeler à la nation canadienne un des événements les plus remarquables de son histoire.

L'Institut a reçu dans le cours de cette année plusieurs communications importantes, entr'autres, des lettres remarquables de MM. F. LePlay et E. Rameau, directeurs de la *Société Internationale des études pratiques d'économie sociale* de Paris. Cette société

savante nous a fait l'honneur d'une demande d'affiliation, mais nous avons laissé cette proposition à la sérieuse considération de nos successeurs. Cependant nous avons cru rencontrer le désir unanime des membres en élisant MM. F. LePlay et E. Rameau, membres honoraires de notre Institut, l'élection de M. LePlay devant être confirmée ce soir en assemblée générale suivant nos réglements.

L'Institut Canadien croirait manquer à son devoir s'il ne renouvelait, d'une manière spéciale, ses plus sincères remerciments au Gouvernement Local de cette Province, pour l'octroi généreux qu'il continue de lui accorder.

Avant de terminer ce rapport, le Bureau de Direction se réjouit de l'assiduité étonnante dont tous les officiers de l'Institut ont fait preuve durant l'année. Pas moins de vingt séances régulières du Conseil ont été tenues, sans compter les nombreuses et laborieuses réunions des comités permanents et spéciaux. Après cela inutile d'ajouter que tous les officiers ont fait leur devoir et qu'ils se sont acquis une reconnaissance bien méritée.

Quant à la position financière de l'Institut, elle est très-satisfaisante, si l'on prend en considération les progrès considérables accomplis dans le court espace de douze mois. Mais nous ne saurions trop recommander aux membres retardataires d'être un peu plus ponctuels dans le paiement de leurs contributions, s'ils veulent que l'Institut ne s'arrête pas en si beau chemin de prospérité. N'oublions pas que l'Institut, sans moyens pécuniaires, c'est l'absence de tout élément de progrès.

Puisque nul obstacle sérieux ne se présente sur nos pas, et que l'union et la concorde n'ont cessé de régner dans nos rangs, il ne faut pas, assurément, ralentir nos efforts. Au contraire, poursuivons courageusement notre route, faisons en sorte que notre zèle reste ferme, et qu'un élan général nous dirige vers de nouveaux horizons.

Ce n'est qu'à ces conditions que l'Institut Canadien de Québec continuera d'être fort et prospère, et qu'il demeurera, pour l'honneur de notre race, une de nos plus belles institutions nationales.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

J. F. Belleau,
Président actif.

État *abrégé des finances de l'Institut, d'après le rapport de M. le Trésorier.*

Recettes pour l'année 1875-76	$1,475 91
Dépenses	1,349 25
Balance en caisse le 7 février 1876	$ 126 66
Actif	7,265 03
Passif	Aucun.

RAPPORT DU BIBLIOTHECAIRE.

Nous sommes heureux de faire rapport que l'Institut Canadien a augmenté, en 1876, sa Bibliothèque de 248 volumes d'ouvrages religieux, littéraires et historiques. Nous en donnons plus loin la liste. Cette jolie acquisition porte à près de 1000 le nombre de volumes achetés depuis trois ans. On peut dire que l'Institut possède maintenant une des plus belles collections d'ouvrages littéraires qu'il y ait dans notre province. Cette littérature, choisie avec discernement, a remplacé chez beaucoup de lecteurs les ouvrages entachés d'erreur et d'immoralité, qui étaient autrefois bien trop répandus dans notre ville.

Parmi les dons offerts à l'Institut, on remarquera la collection précieuse du *Journal de l'Instruction Publique* et du *Journal of Education*, due à l'Hon. M. Ouimet et à M. le Dr. Ls. Giard, les magnifiques volumes présentés par l'Hon. D. Roy et M. T. E. Roy. Les plus sincères remercîments sont dûs à ces messieurs et aux autres bienfaiteurs dont suit la liste :

Dons faits à l'Institut Canadien en 1876.

Par les Auteurs respectifs.

Provancher (l'Abbé).—Le Naturaliste Canadien 1875, in-8, Québec.
Legendre (N.)—A mes enfants, 1 vol. in-32.
Fontaine (J. O.)—Essai sur le mauvais goût dans la littérature canadienne, 1 broch. in-8.
Têtu (Horace) —Histoire des journaux de Québec, 1 broch. in-18.
Scadding (Henry).—Canada and Oxford. 1 vol. in-8.
Sulte (B.)—La caverne de Wakefield, 1 broch. in-32.
Huguet-Latour.—10e supplément de l'annuaire de Villemarie, 1 broch. in-12.

Par M. T. E. Roy.

Pufendorff (de) et de La Martinière.—Introduction à l'histoire moderne, générale, etc., 8 vols. in-4to.

Par l'Hon. M. Garneau.

Rapports de l'asile des aliénés et autres rapports, 5 vols. in-8.

Par M. Henri T. Taschereau.

Débats de la Chambre des Communes du Canada, 1876, 1 vol. in-8.

Par l'Hon. M. Cauchon.

Discours sur le budjet 1876, par l'Hon. M. Cartwright, 1 broch. in-8.

Par l'Hon. D. Roy.

Flore française destinée aux herborisations, 5 vols. in-18.

Par le Département de l'Instruction Publique.

Lacombe (le R. P.)—Dictionnaire de la langue des Cris, 1 vol. in-8.
Journal de l'Instruction Publique 1857-1876, 19 vols. in-4.
Journal of Education 1857-1876, 19 vols. in-4to.

Par M. V. Dérome.

Milner (Rev. John) —The end of religious controversy, 1 vol. in-12.
Eyma (Xavier).—Les Peaux Rouges, 1 vol. in-12.
Conscience (H.)—Le coureur des grèves, 1 vol. in-12.

Par la Société Littéraire et Historique, Québec.

Third and Fourth series of historical documents, 2 vols. in-8.

Par le Cobden Club, de Londres.

Free trade and the european treaties of commerce, 1 vol in-12.
Wells (D. A.)—The creed of free trade, 1 pamp. in-8.

Par M. S. J. Watson.

Catalogue of the library of Parliament, Ontario, 1 vol. in-8.

Documents parlementaires.

Journaux Assemblée Législative, Québec, 1875, 1 vol. in-8.
Documents sessionnels, " " 1 vol. in-8.
Statuts de Québec 1875, 1 vol. in-8.
Statuts du Canada 1875, 1 vol. in-8.

Livres achetés en 1876.

Holmes (l'Abbé).—Conférences de Notre-Dame de Québec, 1 vol. in-8.
Meilleur (le Dr.)—Mémorial de l'éducation, 1 vol. in-8.
David (L. O.)—Biographies, 1 vol. in-8.
Tackabury's Atlas of the Dominion of Canada, gd. in-4.
Narbonne-Lara (le Cte.)—L'aimable compagnon, 1 vol in-8.
— Poésies, 1 vol. in-8.
Casgrain (l'Abbé).—Œuvres, 1 vol. in-8.

Richaudeau (l'Abbé).—Lettres de la Mère Marie de l'Incarnation, 2 vols. in-8.
Sulte (B.)—Mélanges d'histoire et de littérature, 1 vol. in-8.
Chapman.—Les Québecquoises, 1 vol. in-12.
Lambel (le Cte. de).—Le Canada, 1 vol. in-8.
Lescarbot (Marc).—Histoire de la Nouvelle-France, 3 vols. in-8.
Gaffard (Paul).—Etude sur les rapports de l'Amérique et de l'Ancien Continent, 1 vol. in-8.
De Loménie.—Galerie des contemporains illustres, 10 vols. in-18.
Laurentie.—Histoire de France, 8 vols. in-12.
Gabourd (A.)—Histoire de France, 3 vols. in-12.
— Histoire de Louis XIV, 1 vol. in-8.
— Histoire de Napoléon I, 1 vol. in-8.
Chantrel (J.)—Histoire contemporaine, 1 vol. in-12.
Le Play (F.)—La constitution de l'Angleterre, 2 vols. in-12.
— L'organisation du travail, 1 vol. in-12.
Dantier (A.)—L'Italie, 2 vols. in-12.
Guyho (C.)—L'armée, son histoire, etc., 1 vol. in-8.
Lahoussois (M.)—La France armée; le soldat, 1 vol. in-12.
Lamazou (l'Abbé).—La place Vendôme et la Roquette, 1 vol. in-12.
De Lanoye (F.)—La mer Polaire, 1 vol. in-12.
Cahun (L.)—Les aventures du capitaine Magon, 1 vol. in-8.
Domenech (l'Abbé).—Journal d'un missionnaire au Texas et au Mexique, 1 vol. in-12.
Livingston (Dr. David).—Dernier journal de ses explorations, 2 vols. in-8.
Bouillevaux (C. E.)—L'Annam et le Cambodge, 1 vol. in-8.
Mission de Cayenne et de la Guyane, 1 vol. in-8.
De Beauvoir (le Cte.)—Voyage autour du monde. Australie, Java, Siam, Canton, Pékin, Yeddo, 3 vols. in-12.
Gerbet (Mgr.)—Esquisse de Rome Chrétienne, 2 vols. in-12.
Compiègne (le Marquis de).—L'Afrique Equatoriale, 2 vols. in-12.
Joly (Henri).—L'instinct, 1 vol. in-8.
Périn (Charles).—Les lois de la société chrétienne, 2 vols in-8.
Audisio (G.)—Droit public de l'Eglise, 3 vols. in-8.
Frayssinous (le R. P.)—Conférences choisies, 1 vol. in-8.
Gratry (A.)—La morale et la loi de l'histoire, 2 vols. in-12.
— La philosophie du Credo, 1 vol. in-12.
— Logique, 2 vols. in-12.
Bougaud (l'Abbé).—Histoire de Sainte-Chantal, 2 vols. in-12.
Bouix (le P. M.)—Vie de sainte Thérèse, 1 vol. in-8.
Saint-Albin (A. de).—Histoire de Pie IX, 2 vols. in-8.
Swetchine (Mme.)—Sa vie et ses œuvres, 2 vols. in-12.
— Correspondance du R. P. Lacordaire et de Mme. Swetchine, 1 vol. in-12.
Daubié (Mlle.)—L'émancipation de la femme, 1 vol. in-8.
Martinet (l'Abbé).—L'Emmanuel, 1 vol. in-12.
Boissieu (A. de).—Les vivants et les morts, 1 vol. in-12.
Veuillot (Louis).—Historiettes et fantaisies, 1 vol. in-12.
— Corbin et d'Aubécourt, 1 vol. in-12.

Godefroy (F.)—Histoire de la littérature française, 3 vols. in-8.
Maynard (l'Abbé) —Voltaire, sa vie, ses œuvres, 2 vols. in-8.
Lamartine (A. de).—Le manuscrit de ma mère, 1 vol. in-12.
— Lecture pour tous, 1 vol. in-12.
Lubomirski (le Prince).—Fonctionnaires et boyards, 1 vol.
Pontmartin (A. de).—Le filleul de Beaumarchais, 1 vol.
Berthet (Elie).—La bête de Gévaudan, 2 vols.
Margerie (E. de).—La légende d'Ali, 1 vol.
— Reminiscences d'un vieux touriste, 1 vol.
Gjertz (Mme.)—L'enthousiasme, 1 vol.
— Gabrielle, 1 vol.
Navery (Raoul de).—Patira, 1 vol.
— Les drames de la misère, 2 vols.
Daubié (J. V.)—La femme pauvre, 3 vols.
Verne (Jules).—Le chancellor, 1 vol.
Erckmann-Chatrian.—Histoire d'un paysan, 4 vols.
— Histoire d'un homme du peuple, 1 vol.
— La guerre, 1 vol.
— Le blocus, 1 vol.
— Une campagne de Kabylie, 1 vol.
De Witt (Mme.)—Hélène et ses amis, 1 vol.
— Scènes d'histoire et de famille, 1 vol.
Bresciani (le R. P.)—Le zouave pontifical, 1 vol.
— Victorin, 1 vol.
— La maison de glace, 1 vol.
Franco (le R. P.)—Antoine Goldoni, 1 vol. in-12.
— Benjamin, Aurore, 1 vol. in-12.
Rondelet (A.)—Le danger de plaire, 1 vol. in-12.
Sainte-Marie (Mme. de).—Ursule de Montbrun, 1 vol. in-12.
— L'intérieur d'une maison chrétienne, 1 vol. in-12.
— Les deux orphelines, 1 vol. in-12.
— Christine, 1 vol. in-12.
Fullerton (Lady).—Hélène Middleton, 1 vol. in-12.
Chauvain (H.)—Le chariot d'or, 1 vol. in-12.
Grange (J.)—Histoire d'un jeune homme, 1 vol. in-12.
D'Aunet (Mme.)—Voyage d'une femme au Spitzberg, 1 vol. in-12.
Sandeau (Jules.)—Olivier, 1 vol. in-18.
— Sacs et parchemins, 1 vol. in-12.
Craven (Mme. A.)—Anne Séverin, 1 vol. in-12.
— Le mot de l'énigme, 2 vols. in-12.
— Fleurange, 2 vols. in-12.
— Adélaïde Capece Minutolo, 1 vol. in-12.
Bremer (Mlle.)—La vie de famille dans le Nouveau-Monde, 3 vols. in-12.
Fleuriot (Mlle.)—Monsieur Nostradamus, 1 vol. in-8.
— Bigarette, 1 vol. in-12.
— Plus tard, 1 vol. in-12.
Bourdon (Mme)—Viviane, 1 vol. in-12.
— Orpheline, 1 vol. in-12.
Saintive (X. B.)—Picciola, 1 vol. in-8.

Ballerini (le R. P)—**Le chasseur des Alpes**, 1 vol. in-12.
Lamothe (A. de).—**Les camisards**, 3 vols. in-12.
— Histoire d'une pipe, 2 vols. in-12.
— Le roi de la nuit, 2 vols. in-12.
— Mémoires d'un déporté à la Guyane, 1 vol. in-18.
— Les soirées de Constantinople, 1 vol. in-12.
— Le gaillard d'arrière de la *Galathée*, 1 vol. in-12.
— L'orpheline des carrières de Jaumont, 1 vol. in-12.
— Histoire populaire de la Prusse, 1 vol. in-12.
— Légendes de tous les pays, 1 vol. in-12.
— L'auberge de la mort, 1 vol. in-12.
— Les mystères de Machecoul, 1 vol. in-12.
Ségur (le Cte. de) —Les martyrs de Castelfidardo, 1 vol. in-18.
— Les derniers jours d'un soldat condamné, 1 vol. in-18.
— Vie et mort d'un sergent de zouaves, 1 vol. in-18.
— Une épisode de la terreur, 1 vol. in-18.
— Les mémoires d'un troupier, 1 vol. in-18.
Drieude (E. S.)—Edmour et Arthur, 1 vol. in-12.
— Rosario, histoire espagnole, 4 vol. in-12.
— Lorenzo, 1 vol. in-12.
— Dom Léo ou le pouvoir de l'amitié, 1 vol. in-12.
— Silva ou l'ascendant de la vertu, 1 vol. in-18.
— Les solitaires d'Isola-Doma, 1 vol. in-12.

Louis P. Turcotte,
Bibliothécaire.

Liste des Revues et des Journaux reçus à l'Institut Canadien.

Le Foyer Domestique.
La Revue Canadienne.
Le Naturaliste Canadien.
The Canadian Monthly
L'Opinion Publique.
Journal de l'Instruction Publique.
Journal of Education.
The Canadian Illustrated News.
The Monetary Times, Toronto.
L'Illustration, Paris.
Le Correspondant, Paris.
La Revue Britannique.
Etudes Religieuses, Philosophiques, Historiques et Littéraires.
La Revue du Monde Catholique
La Revue Catholique des Institutions et du Droit
L'Echo des Deux-Mondes.
La Jeune Mère.
Bulletin de l'Union Allet.
Revue Littéraire, supplément à l'Univers.
The London Illustrated News.
Frank Leslie's Illustrated News.
Scientific American.
La Gazette de Joliette.
L'Univers.
Le Courrier des Etats-Unis.
The Globe, Toronto.
The Mail, Toronto.
Le Moniteur Acadien.
Le Métis, Manitoba.
La Minerve.
Le National.
Le Nouveau-Monde.
The Gazette, Montreal.
Le Journal de Québec.
Le Canadien.
L'Evénement.
Le Courrier du Canada.
The Morning Chronicle.
The Quebec Mercury.
The Budget.
Le Courrier de Saint-Hyacinthe.
Le Journal des Trois-Rivières.
Le Constitutionnel.
Le Franco-Canadien.

Présidents Honoraires et Actifs de l'Institut Canadien depuis sa fondation.

PRÉSIDENTS HONORAIRES.	PRÉSIDENTS ACTIFS.
1848-49—L'Hon. R. E. Caron.	L'Hon. M. A. Plamondon.
1849-50 " "	M. J. B. A. Chartier.
1850-51 " "	" F. R. Angers.
1851-52 " "	L'Hon. P. J. O. Chauveau.
1852-53—L'Hon. Ls. Panet.	M. F. X. Garneau.
1853-54—L'Hon. N. F. Belleau.	L'Hon. U. J. Tessier.
1854-55—L'Hon. Jos. Cauchon.	L'Hon. Nap. Casault.
1855-56—M. F. X. Garneau.	M. Cyrille Delagrave.
1856-57 " "	" L. J. C. Fiset.
1857-58 " "	" Octave Crémazie.
1858-59 " "	" P. J. Jolicœur.
1859-60 " "	" Gaspard Drolet.
1860-61 " "	" L. B. Caron.
1861-62 " "	" R. J. Z. Leblanc.

	PRÉSIDENTS HONORAIRES.	PRÉSIDENTS ACTIFS.
1862-63	M. F. X. Garneau.	M. Jacques Auger.
1863-64	" "	L'Hon. H. Langevin.
1864-65	" "	" "
1865-66	" "	M. J. C. Taché.
1866-67	M. P. A. DeGaspé.	" H. T. Taschereau.
1867-68	" "	" Frs. Langelier.
1868-69	" "	" " "
1869-70	" "	" D. J. Montambault
1870-71	" "	" Théop. Ledroit.
1871-72	M. J. B. Meilleur.	" " "
1872-73	" Cyrille Delagrave.	" Jean Blanchet.
1873-74	" L. G. Baillargé.	" " "
1874-75	Hon. P. J. O. Chauveau.	" J. F. Belleau.
1875-76	" " "	" " "
1876-77	" " "	" Ed. Rémillard.

Officiers de l'Institut Canadien pour 1876-77.

Hon. P. J. O. Chauveau	Président honoraire.
MM. Ed. Rémillard	Président actif.
J. O. Tousignant, J. O. Fontaine,	Vice-présidents.
L. P. Vallée	Trésorier.
Chs. Joncas	Assistant-trésorier.
H. J. J. B. Chouinard.	Secrétaire-archiviste.
P. M. A. Genest, Arthur Vallée,	Assistants-sec.-arch.
H Adjutor Turcotte	Secrétaire-correspondant.
Adolphe Hamel, Thomas Roy,	Assistants sec.-corresp.
Louis P. Turcotte	Bibliothécaire.
Victor Bélanger	Curateur du Musée.

Bureau de Direction.

Le Président-actif ; les Vice-présidents ; le Trésorier ; le Secrétaire-archiviste ; le Secrétaire-correspondant ; le Bibliothécaire ; le Curateur du Musée ; Mgr. Cazeau, M. le Curé de Québec, M. l'abbé L. N. Bégin, Hon. P. Garneau, M. P. P., P. B. Casgrain, M. P., Ph. J. Jolicœur, T. Ledroit, L. J. C. Fiset, Jean Blanchet, D. J. Montambault, T. E. Roy, Chs. Joncas, J. F. Belleau, Dr. A. Vallée, P. M. A. Genest, Alexis Gariépy.

LISTE DES MEMBRES ACTIFS

DE

L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

A

Amyot, D E
Angers, Hon A R, M P P
Angers, Panet
Archambault, Oscar
Archambault, Octave
Arel, Jos Ferdinand
Asselin, Nil H
Auclair, Rév Joseph
Audette, F M
Audette, J George
Auger, Amedée J
Auger, Jacques
Auld, John

B

Baby, William
Baillargé, Ls G
Baillargeon, Elzéar
Baillargeon, Hon P
Barthe, I R
Bazin, P. J.
Beaudet, Elisée
Bédard, H A
Bédard, Simon
Bégin, Edouard
Bégin, Rév L N
Bélanger, F X
Bélanger, Jules
Bélanger, Victor
Belleau, Achille
Belleau, George
Belleau, Isidore
Belleau, Jas F
Belleau, Jos A
Bender, Albert
Benoit, Séverin
Berlinguet, F X
Berlinguet, Thos
Bernard, Anastase
Bigaouette, J E
Bilodeau, Louis
Bilodeau, Pierre D
Binet, George
Blanchet, Dr H
Blanchet, Jean
Blouin, Edmond
Blouin, Moïse
Blumhart, Wm
Boivin, Joseph
Boivin, Moïse
Bonneau, Rév M
Bouchard, Auguste
Bouchard, Charles
Bouchard, George
Bouchard, Jos
Bouchard, Philéas
Bouchette, R S M
Bourbeau, Frs
Bourget, Alfred
Bourget, Joseph
Bourget, Louis
Bradley, Dr C D
Breton, Joseph
Breton, Romuald
Brisson, N
Brousseau, J D
Brousseau, Léger
Brunet, J C
Brunet, Philémon
Burroughs, John
Bussière, P G
Bussière, Samuel

C

Cadoret, J E
Campeau, O F
Campeau, Félix

Cannon, L J
Caron, A P, M P
Caron, Hon R E
Carrell, James
Carrier, R P
Casault, Hon L N, J C S
Casgrain, P B, M P
Catellier, Dr L
Cauchon, Hon Jos, M P
Cazeau, Mgr
Cazeau, Vincent
Chabot, Marcel H
Chalifour M Théodore
Champlain, Eugène de
Chaperon, J A E
Charlebois, J A
Chartier, Charles
Chartré, Charles
Chassé, Félix
Chauveau, Alex M P P
Chauveau, Hon P J O
Cherrier, Benjamin
Chinic, Hon Eugène
Chinic, E N
Chouinard, Alfred
Chouinard, H J
Chouinard, H J J B
Chouinard, Mathias
Chouinard, P Z
Cloutier, Arsène
Cloutier, Charles
Collet, Rév C A
Consigny, F X
Consigny, Nicholas
Cousin, Paul
Côté, Alphonse
Côté, Augustin
Côté, Chs Toussaint
Côté, George
Côté, Jean
Côté, Napoléon
Crémazie, Joseph

D

Damiens, Martin
Darveau, A F
Darveau, Joseph
Dastous, L A
De Blois, Pierre
Dechène, Edmond
Dechène, Frs M
Dechène, Pierre
Deguise, Gustave
Delâge, J B
Delagrave, Cyrille
Delagrave, Dr C G
De Léry, W C
De Léry, Hon A C
Delisle, P G
Derome, J B
Derome, Victor
Déry, Ed Joseph
Déry, Elzéar, A
De Varennes, Ferd
Dion Alphonse
Dion, Arthur
Dion, Aurélien
Dion, F X
Dion, J B
Donati, Joseph
Dionne, Ernest
Dorion, Eugène
Dorion, Isaac
Dorion, Joseph
Dorion, Napoléon
Dorion, Hon W J C
Doucet, Bruneau
Doucet, P A
Doyle, George
Doyle, William
Drolet, Albert
Drolet, Gaspard
Drolet, Jacques
Drolet, Louis
Drouin, F X
Drouin, J B
Duchesnay, E J
Duchesnay, T G, Lt-Col
Dugal Alfred
Dufresne, L N
Dumas, François
Dumas, Louis
Dumoulin, P B
Dunn, Oscar
Duprez, Edmond
Duquet, Cyrille
Durand, Ferd
Durand, Pierre
Dussault, Louis
Duval, Hon J

E

Evanturel, Gustave

F

Fabre, Hon Hector
Faucher de St Maurice, Jules
Faucher de St Maurice, Narcisse
Fiset, L J C
Flynn, Edmond J
Fontaine, J O
Fortier, Félix
Fortier, Dr J E
Fortier, Taschereau
Fournier, Hon T, J C S
Fraser, Auguste
Fréchette, Ls H, M P
Fréchette, Ovide

G

Gaboury, Augustin
Gagnon, Chs A
Gagnon, Gustave
Gariépy, Alexis
Garneau, Didier
Garneau, Eugène
Garnean, Jos Henry
Garneau, Hon P, M P P
Gauthier, Ed C E
Gauvin, Chs Ed
Gauvreau, Elzéar
Gauvreau, Etienne
Gauvreau, Ferd
Gauvreau, F E
Gauvreau, Léon A
Généreux, J M
Genest, Albert
Genest, F X
Genest, Olivier
Genest, P M A
Gervais, L B
Giard, A F
Giard, Dr Louis
Gignère, Dr J P
Gilbert, J B
Gingras, Cyrille
Gingras, Philippe
Girard, J A
Girard, Augustin
Giroux, Joseph
Giroux, Ed
Giroux, J Elzéar
Glackemeyer, Edouard
Globensky, Benj
Godbout, P E
Gouge, Pierre
Gourdeau, Alphonse
Gourdeau, Godfroi
Grenier, Hector
Grenier, Isidore
Grondin, Tancrède
Guy, Louis

H

Hamel, Adolphe
Hamel, Alphonse
Hamel, Charles N
Hamel, Eugène
Hamel, Ferdinand
Hamel, Joseph
Hamel, Josaphat
Hamel, J A
Hamel, Léon
Hardy, Alexandre
Hardy, Alphonse
Hardy, Amédée
Hardy, Joseph
Hébert, F X
Hébert, J B C
Hianveux, G A
Houde, Philippe
Hudon, J A
Hudon, Théophile
Huot, Edouard
Huot, Emmanuel
Huot, L H
Huot, Philippe

J

Jackson, Onézime
Jacques, R
Jobin, Adolphe
Jobin, Pantaléon
Jodoin, Isaïe
Jolicœur, P J
Joly, H G, M P P
Joncas, Charles

L

Labrecque, Cyprien
Labrecque, Cyrille
Labrecque, Magloire Alphonse
Lachance, Joseph
Lafrance, A
Lafrance, C J L
Laliberté, J B
Lambert, Alexandre
Lamontagne, Louis
Lamontagne, P B
Langelier, Chs
Langelier, Frs
Langelier, Jean
Langelier, J C
Langlois, Charles
Langlois, Edouard
Langlois, Jean, M P
Lapointe, Arthur
Lapointe, George
LaRue, F Achille
LaRue, Dr F A H
LaRue, George
LaRue, Gilbert H
Laurin, J O
Lavallée, Jean
Lebel, Joseph
Leclerc, Alfred
Leclerc, U Théophile
Leclerc, Victor
Ledroit, Joseph
Ledroit, Théophile
Lefaivre, George
Lefaivre, Léonard
Lefaivre, L C
Lefaivre, P F X
LeMay, L Pamphile
Lemelin, Jean
Lemieux, F X
Lemieux, Télesphore
Lemoine, Edouard
Lemoine, Gaspard
Lemoine, George
Lemoine, Jules
Lepage, F R
Lepage, Thomas J
Lépine, George
Leroy, P
Lesage, Siméon
Lespérance, Pierre
Lessard, Louis
Letellier, Alphonse
Levasseur, Théophile
Lippens, Bernard
Livernois, Jules Ernest
Lottinville, Horace
Lyonnais, Joseph

M

Mackay, Pierre
Maguire, Dr W
Maheux, Eusèbe
Malouin, J A
Marceau, Arthur
Marcoux, Edouard
Marmette, Joseph E
Marois, Charles
Marois, J B
Marsan, Antoine T
Martel, J B
Martineau, J Louis
Massé, P N A
Masson, P Timothée
McLean, John
Michaud, Arthur
Michaud, Chs R
Michaud, Ths Silvio
Moisan, Alfred
Montambault, D J
Moreau, Edouard
Morin, P A
Morin, Tancrède

N

Nadeau, Joseph
Nelson, T R
Nesbitt, Edouard
Noël, Léonidas
Nolet, T
Normand, Fabien

O

Otten, Joseph
Ouimet, Hon G

P

Pageau, J O

Pampalon, Joseph
Panet, Hon Eugène
Paquet, E T, M P P
Paradis, Ls A
Parent, Chs A
Patry, J Hilarion
Peachy, Ferd
Pelletier, C A P, M P
Pelletier, George
Pelletier, H Cyrias
Picher, F X
Plamondon, J B
Plante, D O
Plante, Félix
Poliquin, Joseph
Potvin, Ol
Potvin, Octave
Potvin, Thomas
Pourtier, Dr M
Proulx, J B Narcisse
Pruneau, J B

R

Rémillard, Ed
Renaud, J B
Rinfret, Chs
Riverin, Louis
Roberge, Amédée
Robitaille, C N
Robitaille, L A
Robitaille, Dr O
Rochette, Léon
Rouillard, Eugène
Rouleau, Fortunat, M P
Rouleau, Joseph A
Rousseau, Edmond
Rousseau, Dr E
Rousseau, H B
Roy, Chs E
Roy, Hon David
Roy, Dr F E
Roy, George
Roy, Odilon
Roy, Thomas
Roy, Thos Etienne

S

St. George, Alf de M P
St. Laurent, Alfred
Saucier, F X R
Savard, Amédée
Shehyn, J, M P P
Simard, Dr L J A
Simoneau, Napoléon
Sirois, L P.
Suzor, C T.

T

Taché, E E
Talbot, Achille
Tardivel, J M
Tardivel, Jules P
Tarte, Israël
Taschereau, Mgr E A
Taschereau, Hon J T, J C S
Taschereau, Henri T, M P
Taschereau, Linière
Terreau, Alphonse
Tessier, Cyrille
Tessier, Félix
Tessier, Ulric, jnr
Tessier, Hon U, J C S
Têtu, Horace
Têtu, Laurent
Thibaudeau, Alfred
Thibaudeau, Hon Isidore
Tousignan, J O
Tremblay, J B
Trudel, Edouard
Trudel, Edmond
Turcot, Dr Edwin
Turcotte, Arthur J
Turcotte, H. Adjutor
Turcotte, Israël
Turcotte, Louis P
Turcotte, Nazaire
Turgeon, Elie Zotique
Turgeon, Louis

V

Valin, P V
Vallerand, André
Vallerand, F O
Vallée, Dr Arthur
Vallée, Charles
Vallée, L P
Vandry, Joseph
Vandry, Zéphirin

Varin, Arthur
Venner, Dr T A
Verret, Barthélemy
Vézina, Adolphe
Vézina, George
Vézina, J B
Vézina, Ludger
Vocelle, Elzéar

Membres Honoraires.

Hon M A Plamondon, J C S
Hon L B Caron, J C S
L'abbé H Verreau
M A Gérin-Lajoie
M J C Taché
M A Rameau (de Paris)
M F Le Play (de Paris)

Membres Correspondants.

L'abbé T A Chandonnet
M Samuel Benoit
M P Lafrance

TABLE DES MATIÈRES.

PAGE.

Avant Propos 3

Séance du Centenaire de l'Assaut de Québec :

Introduction, compte-rendu de la séance par H. J. J. B. Chouinard 5

Invasion du Canada et siége de Québec par les Américains en 1775, par Louis P. Turcotte 13

Mémoires et documents relatifs à la guerre de l'Indépendance 63

Vision de Montgomery, par Pamphile LeMay.................. 105

Discours par Henri T. Taschereau 111

Madame de Maintenon, par P. J. Jolicœur......................... 119

Séance du concours d'éloquence :

Compte-rendu de la séance par H. J. J. B. Chouinard......... 143

Discours par l'Hon. P. J. O. Chauveau.............................. 147

Rapport du jury chargé d'examiner les compositions reçues au concours d'éloquence, par Henri T. Taschereau......... 155

Pièce couronnée : Eloge de Christophe Colomb, par Onésime Fortier 159

Appendice :—Rapport du Bureau de Direction, par J. F. Belleau 173

Rapport du Bibliothécaire 176

Liste des journeaux et revues de la salle de lecture.......... 181

Présidents honoraires et actifs de l'Institut depuis sa fondation 181

Officiers de l'Institut Canadien pour 1876-77 181

Liste alphabétique des membres actifs, honoraires et correspondants 183

ANNUAIRE

DE

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC

1877

N° 4

SOMMAIRE

Légendes Canadiennes, par l'Hon. P. J. O. CHAUVEAU.
Les Frères des Ecoles Chrétiennes, par M. P. J. JOLICŒUR.
Les Poëtes Anglais, par M. JULES P. TARDIVEL.
L'Etude des Insectes, par M. l'abbé PROVANCHER.
Printing and the Public Press, by the Hon. W. C. HOWELLS.
Inauguration de l'Institut d'Ottawa, etc., par M. H. J. J. B. CHOUINARD.
Les Archives du Canada, par M. LOUIS P. TURCOTTE.
Appendice.



QUÉBEC
IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie
1877

ANNUAIRE

DE

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC

1877

N° 4



QUÉBEC
IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie
—
1877

Officiers de l'Institut Canadien pour 1877-78.

Hon. P. J. O. Chauveau............ Président honoraire.
MM. J. O. Fontaine.................. Président actif.
Louis P. Turcotte, Dr. Arthur Vallee, } ....Vice-présidents.
L. P. Vallée ....Trésorier.
L. P. Sirois ....Assistant-trésorier.
Achille LaRue...... ....Secrétaire-archiviste.
Charles Vallée, Cyprien Labrecque, } ....Assistants-sec.-arch.
H. Adjutor Turcotte...........Secrétaire-correspondant.
Charles Langelier. Dr. Edwin Turcot, } ....Assistants-sec.-correspond.
H. J. J. B. Chouinard.........Bibliothécaire.
J. N. Proulx...... ....Curateur du Musée.

Bureau de Direction.

Le Président-actif; les Vice-présidents; le Trésorier; le Secrétaire-archiviste; le Secrétaire-correspondant; le Bibliothécaire; le Curateur du Musée; Mgr. Cazeau, M. le Curé de Québec, M. l'abbé L. N. Bégin, l'Hon. P. Garneau, M. P. P., H. T. Taschereau, M. P., Ph. J. Jolicœur, T. Ledroit, L. J. C. Fiset, Ferdinand E. Hamel, D. J. Montambault, Victor Bélanger, E. Rémillard, T. E. Roy, Chs. Joncas, Cyprien Labrecque et L. P. Sirois.

AVANT-PROPOS.

L'Institut Canadien de Québec par la publication du quatrième volume de ses annales, donne une nouvelle preuve de sa vitalité et des services qu'il rend à la cause des sciences et des lettres. En lisant les divers rapports des officiers, on verra la prospérité toujours croissante de cette institution, une augmentation dans le nombre des membres actifs, de nombreuses additions faites à sa Bibliothèque déjà si bien composée, une série de conférences et de causeries données par nos littérateurs sur les sujets les plus intéressants et les plus variés, enfin une augmentation sensible du musée. Pendant cette année les officiers de l'Institut ont porté une attention toute particulière au musée, et grâce à plusieurs dons généreux, ils ont beaucoup augmenté les collections d'antiquités canadiennes, de numismatique et d'oiseaux du Canada. Leur désir est de continuer leurs efforts pour créer un musée tout à fait canadien, et ils comptent pour cela, sur la générosité des membres et sur les faveurs de la législature.

Voilà un résumé qui démontre que l'octroi de la législature a été bien employé. Ce qui fait le progrès et la popularité de notre Institut, c'est qu'il est avant tout une institution nationale, un centre littéraire pour tous ceux qui désirent s'instruire, une institution catholique qui reçoit le patronage des dignitaires de l'Eglise ; ce qui fait encore son succès, c'est qu'il a le concours

de tous nos littérateurs, qui par leurs écrits lui donnent un lustre tout particulier. On en a une preuve dans les magnifiques études publiées dans cet annuaire et dues à la plume de MM. Chauveau, Jolicœur, Howells, Provancher, Turcotte, Chouinard et Tardivel.

Plusieurs autres conférences et causeries du plus grand intérêt ont été données par nos littérateurs, mais pour des raisons particulières, elles n'ont pu être publiées. Nous sommes cependant heureux d'en donner la liste :

Les crises commerciales, conférences lues par M. J. C. LANGELIER, le 12 janvier et le 2 mars 1877.

Saint-Benoit et les Bénédictins, conférence lue par M. l'abbé L. N. BÉGIN, le 19 janvier 1877.

Les poëtes anglais, 2e partie, conférence lue par M. JULES P. TARDIVEL, le 26 janvier 1877.

Voyage à la mer morte et au Jourdain, causerie donnée par le Dr. A. VALLÉE, le 9 mars 1877.

Les tendances de la science moderne manifectées par la théorie de l'évolution, conférence lue le 22 mars par M l'abbé J. C. Laflamme.

LÉGENDES CANADIENNES.

CONFÉRENCE PRONONCÉE A L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC, LE 16 JANVIER 1877,

PAR L'HON. P. J. O. CHAUVEAU,

PRÉSIDENT HONORAIRE DE CETTE INSTITUTION.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT ACTIF,

Mesdames et Messieurs,

Il y a une douzaine d'années, notre bonne ville de Québec possédait deux publications littéraires : Les *Soirées Canadiennes* et le *Foyer Canadien ;* entre ces deux publications il existait une rivalité mortelle, si bien mortelle qu'elles en sont mortes l'une et l'autre.

Mon intime ami, M. Charles Taché, était le chef d'une des deux phalanges de collaborateurs, qui n'en avaient formé qu'une seule avant l'établissement du *Foyer*. A vrai dire, il se trouva bientôt le général, l'avant-garde, le corps d'armée et la réserve des *Soirées Canadiennes ;* il avait bien le droit de crier au secours. Aussi me fit-il à moi, alors montréalais, le plus touchant appel. J'aurais été un ami bien tiède, si je n'avais pas fait mon possible pour lui venir en aide, tandis qu'il montrait un courage si héroïque.

Seulement, il s'était mis en tête de me faire écrire dans la langue des dieux. Or, on ne fait point même de mauvais vers comme on le veut bien, lorsqu'on est chargé de la direction d'un département public, avec un traitement de mille louis. C'est surtout, je crois, le traitement qui est le plus grave obstacle.

Pour plaire à mon ami, je sacrifiai quelques pièces que je gardais depuis longtemps en portefeuille, et qui auraient dû peut-être y rester ; mais cela ne lui suffisait point. Il en voulait d'autres, et comme il est de ces hommes qui ne doutent de rien, il m'expédia les canevas de quelques légendes du pays, m'ordonnant de lui broder et de lui rimer tout cela, dans un délai de quelques semaines.

Je me mis à l'œuvre, et me souvenant de Dalembert, dont Voltaire a dit :

Il se crut un grand homme et fit une préface,

tant bien que mal, je rimai d'abord un prologue.

Je commis l'imprudence d'en informer mon ami ; on est toujours trop pressé de se vanter de ces sortes de choses.

Chaque semaine, il m'écrivait pour avoir, sinon les légendes, du moins le prologue. Or, l'inspiration ne venait point, et je savais trop bien que si je lâchais les premiers vers, il faudrait m'exécuter jusqu'au bout. Je résistai, et pendant ma longue et savante résistance, les *Soirées* moururent. J'adressai à mon ami de très-sincères condoléances, et à moi-même, des félicitations plus sincères encore.

Plus tard, je me suis trouvé placé dans des circonstances plus favorables, sinon à l'inspiration poétique, du moins à l'exercice de la versification, à la recherche du rythme et de la rime, passe-temps qui en vaut bien un autre. J'avais perdu, il est vrai, le canevas des légendes, mais j'avais toujours ce fameux prologue qui, il me semblait, se désolait de rester ainsi dans l'obscurité et dans la solitude.

Il me revint alors à l'esprit des histoires que j'avais entendu raconter dans mon enfance, et, je ne sais comment ni pourquoi, ces bons vieux souvenirs se laissaient

revêtir de la forme de l'alexandrin, noble costume qu'ils portaient un peu sans façon, croisant et mêlant les rimes comme au hasard, se permettant assez volontiers l'enjambement et une foule d'autres licences, plus ou moins tolérées dans la prosodie moderne.

Je m'y plaisais d'autant plus qu'avec ces histoires, je voyais ressusciter tout un monde disparu depuis bien longtemps.

Je croyais voir et entendre la bonne vieille petite grande tante qui m'avait conté plusieurs de ces récits, et qui mourut, au moment où elle s'y attendait le moins, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Elle était si vive, si joyeuse, si bonne, si pieuse, si charitable ; elle se levait si volontiers et si lestement tous les matins, beau temps, mauvais temps, pour aller à la messe de cinq heures ; elle croyait si fermement à toutes ces terribles histoires qu'elle avait apprises de son mari ou des autres chasseurs, qui avaient vécu dans les postes du Roi, comme elle disait, dans l'île d'Anticosti au milieu du golfe St. Laurent ou bien à Itamamiou, sur la côte du nord, où elle avait passé une partie de sa vie.

Je croyais aussi entendre ce bon serviteur de mon grand père, ancien voyageur des pays d'en-haut, homme d'une taille presque colossale, qui me portait dans ses bras à l'école et me considérait comme une vraie petite merveille, parce que je pouvais lui épeler les enseignes des boutiques.

Le soir, quand ma mère avait fait aux serviteurs une lecture dans la *Vie des Saints*, il me contait une histoire ou me chantait une chanson. Il avait rapporté de ses voyages une habitude singulière—celle de passer des heures entières dans le plus profond silence, assis sur la marche d'un escalier, la tête appuyée sur ses mains et les coudes sur ses genoux. Il appelait cela *jongler*. Sans doute, il revoyait ainsi en esprit ses courses dans les pays lointains, les dangers qu'il avait courus, les privations qu'il avait endurées, aussi les plaisirs bruyants auxquels il s'était livré avec ses camarades. Devenu propriétaire et père de famille, il regrettait cependant la vie aventureuse d'autrefois, car après ses *jongleries*, il se montrait toujours plus brusque et moins aimable qu'à l'ordinaire. C'était du reste un excellent homme, hon-

nête et religieux ; on pouvait le voir tous les après-midi à l'église, à genoux près du bénitier, un foulard rouge noué autour de sa tête, une large ceinture aux mille couleurs sur les reins, et roulant les grains de son chapelet.

Seulement, tous les automnes, lorsque les voyageurs et les gens des cages remplissaient la ville, il n'y pouvait tenir ; il se laissait débaucher par quelqu'ancien camarade et faisait *une petite fête*.

Dans l'été, c'était sur le perron de la petite rue du Trésor que ce brave homme donnait ses *conférences*, et il avait souvent d'autres auditeurs que moi. Lorsque j'avais été sage, on me permettait de rester à l'écouter jusqu'à huit heures ; mais j'étais presque toujours sage, car on me menaçait, si je ne l'étais pas, de m'envoyer coucher sous le *gros arbre*.

Ce gros arbre, c'était l'orme plus de deux fois séculaire, sous lequel on prétend que Champlain avait planté sa tente. Né païen, converti au catholicisme, puisqu'il fit longtemps partie du jardin des bons Pères Récollets, cet arbre est mort protestant, il y a déjà un bon nombre d'années. Son contemporain, le frêne de Madame de la Pelleterie, qui existait encore en 1867 près du cloître des Ursulines, a été le dernier survivant de l'antique forêt qui couvrait jadis le promontoire de Stadaconé.

Quel bel orme c'était que celui de Champlain ! Ses rameaux s'étendaient au-dessus des maisons voisines ; on voyait de loin son dôme de verdure s'élever majestueusement entre les clochers des deux cathédrales. Les érables, les chênes, les tilleuls, qui ont la prétention de le remplacer dans la cour de l'église anglicane, n'égaleront jamais sa magnificence.

Un matin, il faisait plus clair que d'ordinaire dans notre maison ; c'est que pendant la nuit une tempête avait abattu la moitié du vieil arbre. Et c'est ainsi que la lumière nous vient quelquefois aux dépens de ce qui faisait notre bonheur !

Plus tard, des voisins trop craintifs, ou trop prudents, firent consommer l'œuvre de destruction par notre municipalité.

Avec l'orme de Champlain ont disparu des myriades d'oiseaux, des oiseaux comme il me semble que je n'en

ai jamais vu depuis ! Il y en avait de tous les plumages et de tous les ramages et, je crois, aussi de tous les pays. Je ne veux pas être injuste envers les petits moineaux du Colonel Rhodes ; mais ils ne remplaceront jamais, pour moi, mes beaux oiseaux du temps passé. [1]

On dit que Québec ne change point ! On flatte la bonne vieille cité d'une manière presque odieuse.

C'est comme le compliment de rigueur que l'on s'adresse entre vieilles connaissances, lorsqu'on ne s'est pas vu depuis des années—Comme tu n'es pas changé ! —Et puis l'on se dit à part soi, chacun de son côté : Juste ciel, comme le voilà fait ! Dieu merci, je suis mieux conservé !

Québec ne change point ! Cela est bon à dire à ceux qui sont nés d'hier, aux nouveaux venus, à ceux qui n'ont point connu le Québec d'il y a quarante à cinquante ans !

Je ne dirai rien des rues ; il y en a encore, Dieu merci, d'assez étroites pour nous donner un peu d'ombre dans nos étés torréfiants et pour nous mettre à l'abri des aquilons dans nos redoutables hivers.

Je ne vous parlerai point des belles enseignes d'autrefois, du Neptune de la basse-ville, du Jupiter du faubourg St. Jean... hélas ! les dieux s'en vont... les dieux sont partis ! Mais il nous reste encore ce que les anciens auraient appelé un demi-dieu, un héros ; il est tout près d'ici. C'est le général Wolfe. J'espère bien que si le progrès moderne, qui ne respecte rien, voulait le faire descendre de sa niche, l'Institut Canadien s'empresserait d'offrir l'hospitalité à cet excellent voisin, et mettrait de côté pour cela tout préjugé national !

Je vous ferai grâces des portes de ville que l'on a démolies, des fortifications qui tombent en ruine. Il y a bien encore sept ou huit bonnes vieilles maisons du temps des Français, des couvents, des monastères, des églises vénérables par leur antiquité ; mais que d'autres édifices ont disparu ! Surtout que d'institutions, que d'usages,

1 Des moineaux ont été apportés d'Angleterre, il y a quelques années, par le Colonel Rhodes, et se sont multipliés d'une manière étonnante ; on prétend cependant qu'ils chassent les [illegible] oiseaux.

que d'habitudes, que de traditions sociales ne se retrouvent plus!

Où sont les brillants régiments qui, le dimanche à quatre heures—on n'était pas alors aussi puritain qu'à présent paradaient au pied de l'esplanade, en présence de toute la population de la ville et des faubourgs? Comme toute cette foule était bien mise, joyeusement habillée, avec du blanc et de belles couleurs que l'on trouverait trop voyantes aujourd'hui! Comme les ramparts étaient bien garnis! Les petits garçons et les petites filles dans leurs plus belles toilettes, s'échelonnaient sur le talus des terre-pleins; de loin l'on eut dit un jardin en amphithéâtre.

Les beaux corps de musique, les beaux officiers de l'état-major à cheval et caracollant, avec leurs panaches qui s'agitaient sur leurs têtes, avec leurs belles épaulettes d'or—il n'y a plus d'épaulettes que dans la marine—les sapeurs à barbe imposante qui marchaient en avant, et surtout les impayables tambours majors, qui savaient si bien lancer leur canne en l'air et la ratrapper si adroitement, dont les uniformes et la démarche faisaient les délices de la foule: tout cela, où le retrouverons-nous?

Et la grande *garde montante* à midi, lorsque la musique d'un des régiments—il y en avait toujours au moins deux, sans compter l'artillerie et les ingénieurs royaux—venait se faire entendre sous les fenêtres du Château St. Louis —tandis que l'on allait relever toutes les autres gardes de la ville! Les fashionables et les oisifs avaient là comme une espèce de rendez-vous, au beau milieu de la journée; c'était là que se produisaient d'abord les airs nouveaux —le *Di tanti palpiti* par exemple—pour se repéter ensuite sur tous les pianos de la ville. La bonne aubaine aussi pour les externes du séminaire, que l'on voyait toujours là avec leurs livres et leurs cahiers sous le bras, avec leurs *frilles*, leurs capots bleus et leurs ceintures à flèches omnicolores—des ceintures comme il n'y en a plus -groupes joyeux qui s'approchaient aussi près que possible du cercle magique formé par les musiciens de Sa Majeste! Que de *pensums* gagnés à écouter les disciples d'Euterpe, et peut-être un peu à regarder les jolies dryades et hamadryades, qui causaient avec les enfants de Mars!

Et à propos de ces écoliers, que de choses sont différentes aujourd'hui ! Sans parler des vacances à St. Joachim—les grandes vacances comme on les appelait—sans parler des brillants examens du temps de M. Holmes, que j'en aurais à dire sur les séminaristes d'autrefois ! Mais il faudrait une conférence *ad hoc.*

Il y eut presque toujours un régiment d'écoliers, en mémoire sans doute des élèves du Cap Tourmente qui se distinguèrent autrefois, et peut-être aussi en souvenir du fameux *coup des écoliers*, si célèbre dans notre histoire. On paradait dans la grande cour, avec fusils sans plaques, sabres de fer blanc, drapeaux déployés et tambour battant.

Un des grands plaisirs, c'était de sortir en camail l'hiver pour les enterrements. Il y avait alors beaucoup de processions qui ne se font plus ; on portait le bon Dieu solennellement aux malades. Maintenant il n'y a plus que la grande procession de la Fête-Dieu : espérons du moins qu'on n'y renoncera jamais.

Le camail noir, espèce de domino peu gracieux, je l'avoue, et qui donnait au clergé un faux air des confréries de pénitents qui font partie des cortéges funèbres en Italie et dans le midi de la France—le camail attristait bien un peu nos églises pendant tout l'hiver ; mais aussi, aux belles matines de Pâques, lorsque les prêtres, les séminaristes, les enfants de chœur, en surplis et la tête poudrée à blanc, faisaient leur entrée, l'allégresse générale s'augmentait de tout le contraste qu'il y avait avec le sombre costume d'hiver.

Malgré ce vêtement confortable, nous gagnions assez souvent, dans nos excursions funéraires, un rhume aggravé d'une remontrance paternelle et d'un *pensum* pour quelque devoir négligé. La compensation consistait dans quelques deniers, que la fabrique nous payait à la fin de l'année.

Si l'on était gourmand, cela passait tout droit chez le pâtissier ; si, au contraire, studieux, le libraire en faisait son profit. Je sais des gens qui sont très-fiers de leurs belles bibliothèques, et qui ne songent peut-être pas assez que c'est à cette modeste ressource qu'ils doivent d'être devenus bibliophiles.

Il y eut aussi parmi les externes une compagnie de

pompiers. Le costume imposant que cela leur permettait de revêtir, le tapage que cela leur permettait de faire, entraient bien pour autant que le patriotisme dans leur ardeur civique. Je me rappelle que la compagnie arriva la seconde à l'incendie du Château St. Louis, le 23 janvier 1834, et que le capitaine Joseph De Blois fut recompense en conséquence

Cette institution n'eut que peu de durée : maîtres et parents trouvèrent qu'il y avait là des dangers de plus d'un genre : le feu n'était pas toujours où l'on pensait.

Puisque nous en sommes au chapitre des incendies, quelle différence dans la mise en scène de ceux d'autrefois ! Aujourd'hui vous entendez la nuit quelques coups de cloche qui vous indiquent où est le feu et, par conséquent, vous invitent à vous rendormir si ce n'est pas dans votre voisinage. Autrefois, c'était d'abord la crecelle et les cris formidables de l'homme du guet, puis le tambour qui battait la générale ou la trompette qui sonnait comme pour un combat, puis enfin le tocsin, dont les lugubres volées se faisaient entendre longtemps encore après que tout était fini.

Avec cela, jour ou non, beau temps, mauvais temps, il fallait bien sortir ; et comme il n'y que le premier pas qui coûte, on se rendait toujours au lieu du sinistre : on formait la chaîne, on se passait de main en main des seaux de cuir qui arrivaient à la pompe plus souvent vides que pleins n'importe, il y avait toujours de l'eau, precisement parce qu'il n'y avait pas d'aqueduc. Et le bon petit reveillon que l'on faisait au retour !

Je ne m'attarderai point à regretter une foule de choses qui pourraient paraître insignifiantes à bien des gens aveuglés par les préjugés de notre civilisation. Je ne dirai rien de ces magnifiques perrons qui empiétant sur la rue, couvraient quelquefois tout le trottoir. C'était là pourtant que des générations successives avaient causé de tout, arrangé leurs petites affaires, que le voisin avait fume la pipe avec son voisin, la voisine confié quelques médisances à sa voisine. Aussi quelle indignation, lorsque la municipalite voulut detruire ces petits monuments qui faisaient l'orgueil de notre ville ! Quelle noble résistance et quels procès ! Il y eut même quelqu'un qui s'écria : " Nos institutions, notre langue,

nos perrons et nos cahots ! " Les perrons ont succombé ; mais il est facile de constater que les cahots tiennent bon.

Un des sujets de plaisanterie contre notre bonne ville, c'était le grand nombre de chiens attelés à de petites charrettes que l'on voyait dans nos rues. Avant même la formation de la société pour la protection des animaux, la race canine avait obtenu son émancipation. En est-elle plus heureuse ? Dans tous les cas elle n'a pas réclamé le droit au travail ; et tous les individus qui la composent sont aujourd'hui égaux devant la loi ; ils jouissent d'une oisiveté sans pareille et vivent complètement aux dépens de leurs maîtres. Que d'honnêtes gens voudraient en faire autant !

La belle calèche des bons vieux jours va bientôt disparaître, chassée par des véhicules plus prétentieux, mais qui n'auront jamais sa désinvolture. Il fallait voir les *voyageurs* et les *hommes de cages* entassés les uns sur les autres, avec leurs rubans aux vives couleurs, leurs chemises bigarrées parcourir sur ces chars rapides la ville et les faubourgs ! C'était absolument comme à Naples, et Québec avait là une ressemblance de plus avec la ville qui possède le tombeau de Virgile.

Quand la dernière calèche aura remonté pour la dernière fois la côte de la Basse-Ville, il faudra dire adieu à la couleur locale. Le vieux Québec aura vécu !

Mais où sont ces bons lurons dont nous venons de parler, qui chantaient si gaiement par nos rues, en marquant la mesure au moyen d'un aviron imaginaire ? N'avaient-ils pas l'air de nous dire avec le refrain d'une de nos vieilles chansons :

> Bonhomme, bonhomme,
> Tu n'es pas maître dans ta maison
> Quand nous y sommes.

Où sont aussi les gais matelots qui jouaient au cheval fondu au beau milieu des rues, renversaient les tables des revendeuses, distribuaient bâtons de sucre de crême et *croquignoles* [1] aux gamins ébahis, et payaient en milords tout le dommage causé ?

1 Espèce de pâtisserie.

Il n'y avait point de police pour leur chercher noise ; mais la nuit il y avait pour nous protéger les hommes du guet, les *watchmen* qui chantaient d'une voix à la fois si lugubre et si rassurante, " **HALF PAST TEN O'CLOCK, FINE WEATHER** ! " ou n'importe quelle autre heure suivie de n'importe quel renseignement. Si Félicien David les avait entendus, il aurait substitué ce chant à celui du muezzin dans le désert.

Où sont ces pauvres diables si inoffensifs, si obligeants même, toujours prêts à reconduire poliment chez eux les bons bourgeois qui, ayant un peu trop soupé, auraient été exposés à prendre les perrons pour des canapés, et les trappes de caves entr'ouvertes pour l'escalier de la Basse-Ville ? Je ne sais trop comment ils faisaient pour porter tout l'attirail dont ils étaient munis. L'espèce en est perdue ; peut-être avaient-ils trois mains ? Ils avaient une crecelle, une lanterne sourde, un bâton et quelquefois une longue gaffe, avec laquelle ils prenaient les voleurs...... lorsqu'ils ne se faisaient pas prendre par eux.

Mais leurs plus grands ennemis n'étaient pas les voleurs ; c'étaient les viveurs du temps, qui ne se faisaient pas faute de les rosser chaque fois que l'occasion s'en présentait.

Où sont tous ces drôles de garnements qui faisaient sur nos marchés, à nos bons habitants, mille tours plus ou moins pendables ? qui la nuit cassaient les marteaux des portes—il n'y avait pas alors de sonnettes—éteignaient les lumières des réverbères et transposaient, plus ou moins malicieusement, toutes les enseignes d'une rue ? On prétend que semblable transposition vient de se faire dans l'escalier de la rue Champlain, et quelques journaux ont pris notre jeunesse à partie. Je n'en crois rien ; elle est trop sage, trop studieuse, elle s'occupe trop de politique ; si pareille chose est arrivée, ce sont les viveurs du temps passé qui reviennent, et entre nous, c'est pour cela sans doute que la police n'y peut rien.

Ces bons diables avaient surtout la manie de se déguiser en vrais démons. Ainsi costumés ils faisaient irruption dans les bals des guinguettes, et devenaient sans le vouloir les auxiliaires du curé, par la terreur qui s'en sui-

vait. Une nuit, quatre ou cinq de ces messieurs, déguisés de cette manière, firent le tour de la ville dans un traîneau attelé de deux chevaux noirs. Ils avisèrent un quidam qui cuvait son rum dans un banc de neige ; ils le saisirent et le couchèrent tout endormi au milieu d'eux. Bientôt réveillé par les cahots et dégrisé par la peur, notre homme fait un grand signe de croix. Aussitôt quatre bras vigoureux l'enlevent et le jettent dans dans un autre banc de neige, en lui faisant sentir les griffes qu'il y avait au bout de leurs doigts. Voilà une légende qui avait pour la raconter un témoin bien convaincu ! O le bon vieux temps et les aimables gens !

Au fait cependant, il y en a d'autres qui méritent davantage nos regrets. Ce sont précisément les parents de ces farceurs, les excellents bourgeois qui avaient amassé, pistoles par pistoles, la fortune que ces messieurs dépensaient d'une manière si intelligente.

Où sont ces honnêtes citoyens qui tenaient tant à tout ce qui nous est encore cher aujourd'hui, qui remplissaient gratuitement une foule de fonctions publiques, qui prêtaient leur argent sans intérêt, à moins que ce ne fût à constitut ou comme on disait alors à *fonds perdu*—qui étaient marguillers, membres de la société d'éducation, de la société d'agriculture, de la société du feu, c'est-à-dire contre le feu—*magistrats* et par là même édiles de la cité, qui donnaient, sous une forme ou sous une autre, presque tous leur temps au public et par dessus le marché souscrivaient et payaient largement pour toutes les entreprises, religieuses, charitables ou patriotiques ? Tandis que leurs fils ou leur *coquins de neveux*, bien à leur insu, faisaient de si belles équippées, eux ne sortaient guère de la maison une fois le coup de canon du couvre-feu tiré, à moins que ce ne fût pour aller à la chambre entendre Papineau et Bourdage tonner contre le gouverneur et les bureaucrates. Chaque semaine, ils attendaient avec anxiété la *Gazette Officielle* pour voir si, par hasard, ils n'étaient point cassés comme juges de paix ou comme officiers de milice, en punition de leur dernière incartade politique, c'est-à-dire pour avoir, dans une assemblée publique quelconque, proposé ou secondé une *résolution* quelconque, approuvant la chambre et censurant le gouvernement. Notez bien qu'à cette époque les Cana-

diens-français ne formaient qu'un seul parti. Nous n'avions pas encore le *gouvernement responsable*, et toutes les charges publiques étaient pour les Anglais, avec une exception par-ci, par-là, pour une classe très peu nombreuse qui faisait cause commune avec eux.

Où sont aussi ces bureaucrates, dont je viens de vous parler, si détestés, un peu plus arrogants peut-être que de raison, mais à leurs heures, polis, sociables, hospitaliers, ayant toujours cela de bon, qu'ils jetaient gaiement par les fenêtres l'argent qu'il gagnaient ou qu'ils ne gagnaient pas, si bien même qu'il n'en restait pas toujours assez pour ceux qui venaient frapper à la porte, le tailleur, le boucher, le boulanger, par exemple ? Cela se voit bien encore aujourd'hui, mais au lieu d'être la règle c'est l'exception.

Où sont les "*garrison belles* " d'alors, si dédaigneuses des jeunes gens de la ville, si entichées des habits rouges et des epaulettes, toujours prêtes à partir par n'importe quelle tempête de neige, pour un pic-nic chez Kostka Hamel, sur le chemin du Cap Rouge, à Lorette ou au Saut de Montmorency ? Où sont les grandes dames si pimpantes, si richement mises, si dévotes et si mondaines, qui faisaient le carême entièrement—et quel carême que celui d'alors !—mais qui pendant le carnaval arrivaient à l'église au beau milieu du sermon, en sautillant, presque en dansant, pour entendre la messe du *Credo*, messe qui a été supprimee comme bien d'autres usages ?

Mais où sont, comme a dit une vieux poète français, où sont les neiges d'antan ?.. sur nos cheveux sans doute !

Revenons à nos legendes, dont nous ne nous sommes point tant écartés qu'on le croirait.

Bien des choses, parmi celles que nous avons rapidement resumées, qui nous paraissent d'hier, sont inconnues à beaucoup de nos auditeurs—bientôt elles seront à l'état légendaire. D'autres reviendront peut-être ; car c'est surtout avec du vieux que l'on fait du neuf.

C'est ainsi que l'on a retabli la messe de minuit, à Noël, qui avait cessé d'être celebrée, dans les villes du moins, il y a une quarantaine d'années.

A Montréal, on s'est remis dernièrement à chanter la *guignolee* la veille du jour de l'an—vieille coutume tom-

bée depuis longtemps en désuétude. Voilà deux bons points à donner à notre époque. [1]

Une de nos légendes a une authenticité que je ne lui soupçonnais pas d'abord, c'est l'histoire de Lanouet. Il paraîtrait que le fait s'est passé à la Baie des Chaleurs et non pas au Labrador. Mais quand je l'ai appris, *mon siège etait fait*. Du reste, Labrador entre plus facilement dans un vers que Baie des Chaleurs. C'est une excuse qui, pour tous les gens du métier, devra paraître suffisante.

Le prêtre qui reçut une lettre à peu près semblable à celle que j'ai rimée, était le vénérable M. Desjardins, chapelain de l'Hôtel-Dieu, et non pas le curé de Québec; elle venait de la Chine et non pas de Bretagne. Voilà, je l'admets, des variantes assez notables. Mais pour des légendes et des poésies, on n'y regarde pas de si près. L'histoire elle-même, la grande et sérieuse histoire, qui s'écrit en prose, est rarement plus véridique.

Le prologue suppose un campement de nos voyageurs dans les pays d'en haut. Ils se sont, d'une manière ou d'une autre, égarés dans leur course à travers le désert, et la nuit venue, ils trompent leur inquiétude en écoutant les récits de deux anciens.

La parole est au père François Laporte, en son jeune temps de la paroisse de Beauport.

1 Pour la *guignolée* ou *ignolée*, voyez *Forestiers* et *Voyageurs* par M. Taché et les *Chansons populaires* du Canada, par M. Ernest Gagnon. Aussi le *Journal de l'Instruction Publique* cité par ce dernier auteur.

PROLOGUE

Ecoutez ! c'est la chute et c'est le vent du nord
Qui nous apporte ici sa voix par intervalle !
L'entendez-vous mugir et, dans chaque rafale,
Le bruit s'accroître ?..... Allons ! courage vers le fort
Nous pourrons nous guider : *la Vache* est toute proche
Du ravin qui descend à la *Pointe des Ours ;*
De là pour la prairie on n'a plus que deux jours.
La chute est bien nommée et, soit dit sans reproche,
Elle beugle plus fort qu'un troupeau tout entier......

— Comme il parlait ainsi, la flamme du brasier
Qu'il avait allumé, s'affaissa pâlissante,
Et bientôt s'éteignit...... La brise vacillante
Se tait, et de nouveau, le silence et la nuit
Affligent à la fois la pauvre caravane.
Alors vous eussiez vu, dans l'ombre diaphane,
Les tristes voyageurs, pour ressaisir le bruit,
Se coucher sur le sol, et d'une oreille avide
Ecouter...... écouter...... L'herbe au loin frémissait,
Et dans la vaste plaine, un murmure passait,
Comme un chuchotement prolongé mais timide .....

— Père, qu'en pensez-vous ? Est-il loin, le rapide ?
Quand serons-nous au fort ? — Le vieillard répondit :
Enfants, ne craignez rien ; enfants, prenez courage.
Moi, j'ai cru bien des fois, dans ce pays maudit,
Ne jamais voir la fin d'un trop rude voyage ;
Bien souvent, j'ai perdu la trace du retour ;
Bien souvent, j'ai cru voir briller mon dernier jour,
Lorsqu'après une nuit où je ne dormais guère,
J'entendais au matin les féroces *Pieds-noirs*,
L'un l'autre s'appelant, pousser leur cri de guerre.
On s'y fait, croyez-moi. Les plus riches manoirs
N'offrent plus aucun charme au chasseur intrépide.
Il brave avec ardeur, et loin de tout foyer,
Les cornes du bison, la dent du loup-cervier,
Le tomahawk sanglant et la flèche rapide.......

—Père, vous qui savez sans nombre des récits
De combats ou de chasse, ou bien de ces merveilles
Qui, d'âge en âge, vont étonnant les oreilles
De ce qu'ont fait jadis les follets, les esprits ;
O père, contez-nous, contez-nous quelque chose,
Pour, en vous écoutant, que chacun se repose !

—D'herbe et de rameaux secs, il nourrit avec soin
Le feu, qui se rallume et resplendit au loin ;

Puis, à demi-couché, roulé dans sa couverte,
A ceux qui l'écoutaient la bouche grande ouverte,
Et tous rangés en cercle :—" Il faut donc vous conter
Quelque chose de neuf ; car de se répéter,
C'est ennuyeux, dit-il......

I

LE COLPORTEUR

C'était un soir d'automne,
Après la Saint-Michel—J'étais bien jeune alors,
Et j'étais bien peureux...... je ne pensais qu'aux morts,
La nuit venue ..... Amis, si cela vous étonne,
Rappelez-vous comment c'était aux temps passés :
On entendait toujours parler des trépassés ;
On les voyait partout —Ce soir-là, de la ville
Mon père et le voisin n'étaient pas de retour ;
Nous n'avions avec nous que Charlot l'imbécile,
Quand le vieux donateur, au coin de notre four,
Fut trouvé bien malade et respirant à peine.
—Va chercher le curé, dit ma mère, va, cours :
Ce pauvre malheureux, c'est le meilleur secours
Qu'on puisse lui donner ; tandis que Madeleine
Et moi, nous lui ferons un fameux bon *sang-gris*.
Charlot pourra t'aider ; prends le gros cheval gris ;
Prends la calèche neuve, et *file* au presbytère...
J'avais toujours aimé le bonhomme Santerre :
Il m'avait, tout petit, bercé sur ses genoux ;
Il nous aimait de même et ne pensait qu'à nous.
Eh bien ! je restais là, tout figé comme un cierge,
Et j'y serais encore, oui, vrai, ma bonne vierge !
Si la fille au voisin, avec son grand œil noir
Et son air déluré, ne m'eût ouvert la porte,
Et dit : Monsieur François, bon voyage et bon soir !
Croyez, après cela, si le sorcier m'emporte !
Le cheval gris trottait qu'on ne pouvait le voir ;
Les chandelles du ciel et celles de la ville,
Et celles des vaisseaux qui dansaient dans le port,
Ne firent qu'un ruban du village à Beauport,
Un grand ruban de feu !
Restait le plus facile,
Puisqu'avec le curé, je ne ne craignais plus rien,
Feux-follets, loups-garous, revenants, ni sorcières.

—Ce pauvre vieux, vraiment, c'était un bon chrétien,
Me dit monsieur Rénaud, et dans nos cimetières,
Les gens de son espèce ont droit de se loger,
Sans qu'on ait rien à dire .....As-tu vu l'étranger
Qu'on a trouvé noyé, dimanche, sur la grève ?
On ne sait d'où ça vient, et lorsque cela crève,

On ne sait où les mettre. En route ! mon garçon,
Et ne va point trop vite à travers les ornières.
Le curé ne dit plus un seul mot, de façon
Qu'on allait tristement, et sur ses fins dernières
Méditant à loisir. Le ciel était plus noir,
Le vent était plus froid qu'en venant du village,
Et lorsqu'on eut passé la route du manoir,
J'avais déjà perdu beaucoup de mon courage.
Il me parut alors que nous n'avançions pas,
Que le chemin pour nous s'allongeait à mesure.
Je ne connaissais plus ni maison, ni clôture ;
Nous changions de pays...... Bientôt, à chaque pas,
Mon cheval s'arrêtait, et cette pauvre bête,
Comme moi, j'en suis sûr, avait perdu la tête.
Nous étions dans un bois d'arbres vieux et chenus,
Dont l'espèce et le nom ne m'étaient point connus ;
J'entendais, mais bien loin, comme des chants d'église
Se mêler tristement au souffle de la bise ;
Je parlais au curé, qui ne répondait point :
Il dormait et disait :—Voici mon premier point—
Je n'osais lui toucher, lorsqu'au bord d'une ornière,
Mon cheval, s'arrêtant, ne voulut plus partir.
J'eus beau crier, frapper, s'il eût été de pierre,
C'eût été tout de même. Alors, on voit sortir
De terre un grand cerceuil, entouré de lumière,
Qui se place tout droit au milieu du chemin.
Le curé se réveille et descend de voiture,
Et moi j'en fais autant ; puis il lève la main :
" Si tu viens du démon, va-t-en, je te conjure,
Dit-il ; mais si c'est Dieu qui te conduit, alors,
Fantôme ou vision, nous prierons pour tes morts.

—Pour réponse à ces mots, tout autour de la bière,
Nous vîmes tous les deux s'accroître la lumière.
Le curé fit dans l'air trois grands signes de croix,
Puis il reprit : C'est bien.... c'est ma faute, je crois.
Mettons-nous à genoux — et puis, tout d'une haleine :
De profundis, auquel je répondis à peine,
Tant j'avais par la peur le gosier resserré.
Monsieur Renaud tout seul dit le *Miserere*.
Quand il se releva, se parlant à lui-même :
Pauvre garçon, dit-il, je le ferai demain.
Le cercueil aussitôt disparut du chemin ;
La lune dans le ciel montra sa face blême ;
Et, je ne sais comment, nous étions à l'endroit
Où la route conduit au village tout droit.
Les nuages épais et notre forêt sombre,
S'étaient évanouis, devant nous, comme une ombre.
Mon cheval retrouva son ancienne vigueur.
Quelques instants après, nous tombions chez mon père.

Le curé confessa notre bon vieux Santerre,
Et ne parla de rien.

Ici notre conteur,
Comme s'il eût fini jusqu'au bout son histoire,
S'étendit sur le sol, laissant son auditoire
Disserter vivement sur l'étonnant récit,
Que son brusque silence à plaisir obscurcit.
Et la discussion fut longue et puis savante
Chacun dit ce qu'il croit ou bien ce qu'il invente ;
Si l'un tient pour cela, l'autre tient pour ceci.
Ils allaient s'emporter, quand le vieux dit : Voici
Ce que j'ai su plus tard. D'abord ce fut mon père
— De la ville il était justement de retour —
Qui voulut ramener le prêtre au presbytère.
Je n'en fus point fâché, car c'était bien son tour !
Le voyage se fit sans aucun sortilège,
Fantôme, ou manigance. En remontant à lége,
Mon père ne vit rien non plus qu'en s'en allant ;
Et quand je lui contai le fait du revenant ?
Je saurai bien, dit-il le fin mot du grimoire.
Mais le temps se passait sans qu'on fût plus savant,
Lorsque, dans les jours gras, après l'avoir fait boire,
On fit coucher chez nous Marcou le sacristain,
Garçon des plus instruits et qui parlait latin.
Donc, Marcou nous conta que, le lendemain même,
A l'enclos des enfants trépassés sans baptême,
On releva le corps de ce pauvre inconnu
Qu'on avait inhumé sans aucune prière.
On lui fit préparer une fort belle bière
Et notre bon curé, le soir étant venu,
Le coucha décemment dans la terre bénite.
Le récit de Marcou se répandit bien vite,
Et notre histoire avec. On remarque aussitôt.
Qu'un petit colporteur, dont la riche cassette
Faisait faire à chacun plus d'une folle emplette,
Homme honnête et charmant, qu'on attendait bientôt,
Ne reparaissait point. Plus tard, un misérable,
Que pour un autre meurtre on pendit à Québec,
De l'avoir etranglé se reconnut coupable.
Ils avaient mis son corps sur le rivage à sec,
Au moment où le fleuve allait couvrir la rive,
Espérant qu'il irait bientôt à la dérive.
Quand viendrait le montant.

— Merci, Père Laporte.
C'est bien dit ; mais je veux que le diable m'emporte,
Si j'en crois un seul mot. C'est sans vous offenser.
Vous étiez jeune alors et l'on peut bien penser......
— Que j'avais la berlue ? Eh bien ! c'est tout de même
Un peu fort, mon blanc-bec. Et le curé tout blême,

Qui pria comme moi, dans le chemin, la nuit!......
Et du noyé l'affaire ! ..... et tout ce qui s'en suit ! .....
Si vous n'y croyez point, vous ne pourrez donc croire
Ce que le vieux trappeur m'a conté bien des fois,
Et conté, savez-vous, devant plus d'un bourgeois,
L'histoire de Lanouet ?
— Dites-la, cette histoire ;
Père, nous la croirons, si ça vous fait plaisir.
— Mes beaux mangeurs de lard, malgré votre désir,
Je laisserai la chose au trappeur..... Ladébauche !
Mais il s'est endormi !...... Lève-toi donc, vieux gauche !
Allons ! ce farceur-là ne veut pas m'écouter.
Tandis qu'il ronfle, eh bien ! je m'en vais vous conter
La messe qu'à l'Islet dit un prêtre sans tête,
Juste à minuit, un jour ou plutôt une nuit,
Que mon oncle était là......

II

LA MESSE DE MINUIT.

Cela fit bien du bruit.
Il était en vacance et sortait d'une fête
Où l'on avait trinqué chez Thomas Giasson
Un peu...... pas mal, je crois.
Il entendit le son
De la cloche tintant comme pour l'agonie.
En voilà, par exemple, une cérémonie !
Se dit-il...... Allons voir si ce pauvre bedeau
Sait ce qu'il fait...... Je gage...... il aura bu moins d'eau
Que de vin...... Ou peut-être encor quelque bonne âme,
Aux pécheurs endurcis, par manière de blâme,
A charitablement fait entendre ce glas.
Moi-même le premier, j'en aurais bien, hélas !
Un grand besoin.
L'église, au détour de la route,
Lui parut tout en feu, du bas jusqu'à la voûte.
Il se hâtait, disant des *Ave Maria*
Aussi drus qu'il pouvait, marchant de telle sorte
Qu'il fut en même temps au dernier *Gloria*
Du chapelet et puis devant la grande porte,
Comme au plus beau dimanche ouverte à deux battants.
Il entre, mais ne voit point de flamme au dedans.
Seulement, sur l'autel, comme pour un office,
Six grands cierges brûlaient.—Sapristi ! mon garçon,
M'a-t-il dit bien des fois, j'eus un fameux frisson,
Et je ne savais point si c'était mon service
Que l'on allait chanter. Volontiers sur ses pas
Il serait revenu, si, sans lui dire gare,
La porte de l'église, avec un grand fracas,
Ne s'était refermée. Alors, il se prépare

Pour le pire, attendant ce qui va se passer.
Il sentit dans son corps tout le sang se glacer,
L'horloge ayant sonné devers la sacristie
Lentement douze coups, quand il vit dans le chœur
Un prêtre s'avancer...... La tête était partie
D'avec le corps...... " J'étais dans le banc du *Seigneur*,
Me dit toujours mon oncle, et je vis qu'à la place
Du visage, il avait un nuage léger,
Quelque chose de gris... enfin comme une trace
De fumée ou d'encens." Mais ce prêtre étranger
Et bien étrange aussi, portait une chasuble
Du plus beau violet...... Rarement on s'affuble
Aussi bien sans sa tête...... Et pour lors, sur l'autel
Il plaça le calice: il ouvrit son missel,
Et puis, en descendant à mon oncle il fit signe,
Disant " *Introibo ad altare Dei*—
Mais l'autre ne bougea...... N'étant pas obéi,
Le prêtre s'en alla d'une façon bénigne,
Comme un homme qu'on chasse et qui l'a mérité.
C'était un écolier du petit-séminaire,
Mon oncle, et qui savait répondre à l'ordinaire
De la messe très-bien. Il fut donc irrité
Contre lui-même un brin, d'avoir été si lâche
Et si peu complaisant—Il faudra que je tâche
De réparer cela... je reviendrai demain,
Se dit-il aussitôt ; mais trouvons un chemin
Pour sortir au plus vite. Allons ! par la fenêtre
Du vieux vestiaire, on peut sauter dehors peut-être ;
Et derrière l'autel la porte m'y conduit :
Elle est ouverte encor... C'est par là que s'enfuit
Ce malheureux curé... puis, si je le rencontre,
Nous nous expliquerons... je n'ai rien à l'encontre
De ce pauvre monsieur... s'il fallait en vouloir
A tous gens que l'on voit ayant perdu la tête,
On n'aurait plus d'amis, et ce serait trop bête.
Il partit comme un trait ; mais au fond du couloir
La porte était fermée. Il fallut dans l'église
Demeurer jusqu'au jour......
Sur la muraille grise
—Les cierges de l'autel s'étant soufflés tout seuls—
On pouvait voir errer, comme autant de linceuls,
Les bizarres reflets de la lampe blafarde.
Dans telle obscurité, plus et plus on regarde,
Plus on trouve partout de menaçants objets.
En son tableau, la Vierge au fond de la chapelle,
Si divine au grand jour, si riante et si belle,
Paraissait bien sévère ; et sinistres sujets,
Les martyrs, tout armés, dans leurs niches profondes,
Semblaient, pour la plupart, des gens peu rassurants,
Les chérubins rosés, aux chevelures blondes,
Bons enfants d'ordinaire, avaient l'air très-méchants.

La belle voûte bleue aux étoiles dorées,
La plus riche, je crois, de toutes nos contrées,
Comme un drap mortuaire était du plus beau noir.
Ce qui par-dessus tout n'était pas drôle à voir,
C'était bien le navire à l'antique structure,
Qui promenait son ombre à la nef suspendu.
On eù dit quelqu'objet affreux par sa nature,
Araignée aux longs bras, squelette de pendu,
Tout ce que vous voudrez de plus abominable.
Puis, c'était un silence à vous faire mourir :
On aurait entendu, dans l'église, courir
Une souris. Alors, près de la sainte table
Mon oncle se plaça, tout tremblant, à genoux,
Priant de tout son cœur pour lui-même et pour nous,
Pour le prêtre sans tête, et pour les saintes âmes
Du purgatoire, en masse, aussi pour ses parents,
Pour tous les bons chrétiens, tant savants qu'ignorants,
Pour gens de tous métiers, même les plus infâmes,
Inventant, j'en suis sûr, mille dévotions,
Et prenant devant Dieu des résolutions
Qu'il sut tenir depuis—Sachez que, par la suite,
Il devint prêtre...... et, bien pire que ça...... jésuite.
Tout rempli de ferveur, il priait donc ainsi,
Pour tout en général, pour cela, pour ceci,
Et je crois, sans mentir, qu'il y prierait encore,
Sans un sommeil de plomb qui, juste avant l'aurore,
Vint le surprendre enfin. Il fut tout ébahi
D'entendre "*Introibo ad altare Dei*"
Saluer son réveil. Mais il n'eut pas d'angoisse :
C'était la voix d'un prêtre ayant sa tête à lui,
Et tête qui pensait pour toute la paroisse ;
C'était, sans le nommer, le curé d'aujourd'hui.
Donc, mon oncle entendit dévotement sa messe,
Puis il fut le trouver, lui disant à confesse
Tout ce qu'il avait vu—— "C'est très-bien, mon enfant,
Il faudra soulager ce pauvre revenant ;
Le bon Dieu le permet. Je le ferais moi-même,
A votre charité s'il n'avait eu recours.
Je serai là, tout prêt à vous porter secours,
Si de l'esprit du mal c'était un stratagème."

Par le bedeau, le soir, dans l'église conduit,
Mon oncle avait repris son poste avant minuit,
Tout seul. Il entendait marcher dans le vestiaire,
Le curé récitant rondement son bréviaire.
Quand l'heure fut venue, il vit une lueur
Passer près de l'autel ..... et voila que s'allume
Un cierge...... un autre après...... "A tout l'on s'accoutume :
J'avais cette fois-là, dit-il, beaucoup moins peur ;

Et sans trop m'effrayer les douze coups sonnèrent,
Et le prêtre sans tête entra bien lentement,
Et me fit signe encor, mais plus timidement,
D'avancer dans le chœur ; et les cierges donnèrent
Une lueur plus vive au moment où je fus,
Près de lui, prendre place. Il avait l'air confus,
Tout d'abord ; mais sa voix tremblante et sépulcrale
Se raffermit bientôt ; à plus court intervalle
Venait chaque verset ..... puis j'étais moins transi.
Il prenait du courage et m'en donnait aussi.
Je répondais plus haut ; je servis les burettes,
Sans craindre d'approcher mes mains de ses manchettes.

Puis, l'église soudain sembla se transformer ;
Et l'on voyait partout des cierges s'allumer :
La vierge dans son cadre avait l'air plus heureuse,
Et se penchant vers nous, souriait gracieuse.
Les petits chérubins gazouillaient finement ;
Les grands saints tout dorés regardaient tendrement ;
Ils se parlaient entr'eux dans un très-beau langage,
Qui n'était pas français ni latin davantage.
La voûte transparente avait l'air de monter
Par degrés vers le ciel, les murs de s'incruster
D'agate, de porphyre et d'opale et le reste,
Comme on le dit de ceux de la cité céleste.
L'orgue rendait tout seul des sons harmonieux ;
Et, quand vint le *Sanctus*, de douces symphonies
Descendirent d'en haut. Comme aux cérémonies
Des plus grands jours, l'encens le plus délicieux
Sortait je ne sais d'où. Le prêtre, plus agile,
Avait la voix sonore. Au dernier évangile,
Au mot *veritatis*, il se tourna vers moi.
Me laissant voir en face un radieux visage,
Il me dit : " Mon enfant, merci pour ton courage
Le bon Dieu saura bien récompenser ta foi......
Je monte en paradis...... Pour expier l'offense
D'avoir été distrait et léger à l'autel,
J'ai, pendant cinquante ans, attendu la présence
D'un servant qui voulût me faire aller au ciel,
Et priant avec moi......"

Mon oncle ne put dire
Comment tout le mystère à la fin s'acheva ;
Car au milieu du chœur le curé le trouva
Dans un état d'extase, et puis dans un délire
Qui dura plusieurs jours. N'entendant rien du tout,
Son bréviaire fini de l'un à l'autre bout,
Ne sachant que penser de cela tout en somme,
Il venait au secours de ce pauvre jeune homme.
Il ne vit dans l'église aucun signe nouveau,
Et se dit que le mal était dans le cerveau

De l'écolier. Plus tard, connaissant mieux l'affaire,
D'un miracle il trouva que la preuve était claire.
C'est ce qu'a dit mon oncle et je l'ai toujours cru.

— Cette histoire est trop belle et n'est pas de ton crû.
C'est sûr, fit une voix.
— Allons ! il se réveille,
Ou bien c'est qu'il faisait tantôt la sourde oreille !
Viens nous conter ce que tu vis au Labrador.
Voyons, fanfan, tu dois t'en souvenir encor :
L'histoire de Lanouet !
Et fanfan Ladébauche,
Balançant ses grands bras, comme un homme qui fauche,
S'en vint tout lourdement tomber au milieu d'eux.

III

L'HISTOIRE DE LANOUET.

" Çà, mes amis, dit-il, vous n'êtes point peureux ?
Et si quelqu'un l'était, il vaudrait mieux le dire.
Je commencerai donc par ainsi...... tout d'abord......
Nous étions deux trappeurs sur la côte du nord,
Deux trappeurs, bons lurons, aimant très-bien à rire,
A prendre un petit coup quand nous pouvions nous voir ;
Ce n'était pas souvent. On ne va pas le soir
Veiller chez son voisin, quand il est à cent milles.
Il chassait à Mingan—moi j'étais aux Sept-Iles,
Plus tard à Masquaro, Lanouet à Wapit'gan ;
Eh bien ! malgré la neige et malgré l'ouragan,
Malgré des froids de loup, sans compter la distance,
Chaque hiver nous faisions deux ou trois fois bombance,
L'un chez l'autre à son tour—grâce aux chiens esquimaux,
Aux *cométics* légers que ces fins animaux,
Plus prompts que des éclairs, font voler sur la neige.
Un soir, je revenais, je ne dis pas à lége,
Car Lanouet défrayant noblement son écot,
M'avait pendant trois jours fait un royal fricot,
Arrosé librement de bonne jamaïque
Et d'un excellent vin qu'un bourgeois d'Amérique
Avait laissé chez lui. Nous avions bien mangé
De l'ours, du caribou pas trop mal arrangé,
De bons civets de lièvre et puis des perdrix blanches,
Du saumon, du homard, même du rat-musqué.
Je m'endormais un peu, lorsqu'à travers les branches,
J'aperçus près d'un cap un sauvage embusqué.
Un sauvage ? non pas ; mais c'était, chose étrange,
Un beau monsieur bien mis et l'air doux comme un ange.
Il me dit en passant : " Retourne chez Lanouet,
Il court un grand danger." Puis, sans prendre mon fouet,

Il parut commander à tout mon attelage !
Il me fit un salut et toucha de sa main
Le gros chien de devant, qui rebroussa chemin,
Et puis il descendit du côté du rivage,
Et disparut...... Mes chiens, sans s'occuper de moi,
Partirent tout d'un trait, s'élançant dans les brousses,
Comme s'ils avaient eu tout l'enfer à leurs trousses.
Je fus choqué d'abord et puis je dis : Ma foi,
Cet homme n'est pas fou...... je suis sûr qu'il se passe
Aux dépens de Lanouet quelque chose là-bas......
Laissons-les donc courir...... j'ai mon fusil de chasse,
De quoi tirer vingt coups, et mon grand coutelas.
L'ami n'est pas prudent...... quelques rôdeurs de côtes
Pour le dévaliser sont devenus ses hôtes ;
Il vantait sa richesse...... ils l'auront entendu ;
Un trésor dont on parle est un trésor perdu !
Le bourgeois de tantôt connaît leur manigance.

Et mon bon *cométic* refaisait d'anse en anse
Le chemin parcouru. La lune se sauvait
Devant nous dans le ciel, sur les rochers sauvages,
Sur les mornes chenus, sur les bois sans feuillages,
Et ma meute toujours en vain la poursuivait,
Comme fait ce chasseur courant sur un nuage,
Avec des chiens nombreux la veille d'un orage.
Vous l'avez vu sans doute ; on vous en a parlé,
Du moins dans votre enfance...... Il s'était écoulé
Plus d'une heure déjà...... l'attelage allait vite,
Et plus vite toujours sans jamais arriver ;
Et je songeais alors aux choses qu'on évite
De se dire tout bas, pour ne pas enlever
Un peu de son bonheur à notre pauvre vie.
Chaque maxime était par une autre suivie
Comme dans un sermon, car j'entendais prêcher
Quelqu'un plus fin que moi dans ma triste cervelle,
Eé je me demandais comment, ayant *embelle*
A penser au bon Dieu, j'avais pu m'empêcher,
Etant seul dans les bois ou bien dans ma cabane,
De le prier souvent ; et comment la savane,
Le grand fleuve, les lacs, et les monts orgueilleux,
De tous les saints devoirs m'avaient fait oublieux.
Car enfin, mes amis, s'il est bien difficile
D'être sage à travers les plaisirs de la ville,
On devrait être bon et meilleur de beaucoup,
Dans ces vilains recoins où le sort nous éprouve,
Où l'on vit au hasard ; et le contraire prouve
Que le diable est toujours rôdant comme un vieux loup
Dans la cité bruyante et dans la solitude.

Ensuite je songeais, non sans inquiétude,
A ce pauvre garçon qui courait un danger,
D'après ce qu'avait dit le monsieur étranger.
—Baptiste, me disais-je, en cela me ressemble,

Il n'est pas trop dévot. Quand nous étions ensemble,
Nos discours n'étaient point des sujets d'oraison
Et nous buvions souvent bien plus que de raison.
Il jurait un peu fort. Nous disions des paroles
Plus que lestes parfois...... enfin des gaudrioles.
Il était de Lorette et moi de Charlesbourg.
Nous parlions du passé, de nos bals du faubourg,
Des fricots, des soupers chez la mère Gavroche,
Dont la maison, soit dit, ne fut point sans reproche ;
On y voyait des gens pas beaucoup *secundum*,
Et semaine et dimanche, on y vendait du rhum.
Quels farauds nous étions ! Il portait une aigrette
Et de rouges rubans autour de son chapeau,
Dans plus d'une bagarre il a risqué sa peau.
D'avoir fait tout cela, bien sûr, il le regrette
A présent, mais trop tard ! Et je tenais toujours
Sur son compte et le mien ces sévères discours,
Et je laissais courir mon vaillant attelage
De rochers en rochers, de rivage en rivage,
Si bien qu'enfin je vis paraître à l'horison,
Dans un bois de sapins, le toit de sa maison,
Ou, si vous l'aimez mieux, sa hutte ou sa chaumière.
Aussitôt j'aperçois une blanche lumière,
Forme d'ange ou de femme, au sombre firmament,
Au-dessus des sapins s'élevant lentement.
Un instant je pensai que c'était de ces flammes,
Dans notre ciel du nord si communes..... les âmes,
Disent les Montagnais, des chefs pleins de valeur,
Qui reprennent là-haut leurs combats ou leur chasse.
Mais le ciel était noir et dans le vaste espace
On ne voyait briller aucune autre lueur,
Si ce n'est comme ici des étoiles en foule.
Pour ne rien vous cacher, j'eus bien la chair de poule,
Lorsque rendus enfin tout près de chez Lanouet,
Tous mes bons esquimaux rebelles même au fouet,
Poussant des hurlements se mirent à plat-ventre.
Je charge mon fusil, et prenant à deux mains
Mon courage : Voyons, fanfan, dis-je, que diantre !
Il faut aller tout droit, non par quatre chemins !
Deux fois je frappe...... Rien. J'ouvre, j'entre, je crie :
Baptiste !...... Pas un mot ..... Es-tu mort ou en vie ?
Réponds-moi donc un peu !.... Rien... J'avance en poussant
La porte de sa chambre ; alors je vois dans l'ombre
Un animal velu, hideux et repoussant,
Dans ses gros yeux de chat roulant comme un feu sombre,
Debout au pied du lit.—Monsieur Satan je crois ?
Ce que disant je fais un grand signe de croix.
Sans se faire prier, démon, ou bête fauve,
Je ne sais trop par où mon animal se sauve,
Laissant de la fumée, une mauvaise odeur,
Et pour moi, croyez bien, une fameuse peur.

J'allume une chandelle et voici le plus triste.
Je marche droit au lit de ce pauvre Baptiste ;
Il était mort...... bien mort...... ce pauvre cher enfant
Son air était serein, et comme triomphant.
De coups ni de blessure il n'avait point de trace ;
D'ailleurs dans la maison tout était à sa place.
J'en fis le tour pour voir...... et pour boucher le trou
Par où pouvait venir cet affreux loup-garou.
Mais je n'en trouvai point. Je fermai bien la porte,
Pres de lui je priai, puis me mis à jongler
Comment on avait pu si raide l'étrangler,
Ce pauvre enfant...... ou bien si trop de boisson forte
N'aurait point par hasard amené son trépas......
Puis je bourrai ma pipe...... et je ne fumais pas
Depuis plus d'un quart d'heure, alors qu'à la fenêtre
J'entendis toc .. toc...... toc.—Ah bien ! oui, carcajou,
C'est moi qui vas t'ouvrir ! Reste chez toi...... Peut-être
Est-ce un ami, repris-je, et non point le *grichou.*
La compagnie au fait serait la bienvenue !
—Toc... toc... encor... Risquons... et je criai : Qu'est là ?
—Le père Duchesneau du Grand Mécatina,
Répondit au dehors une voix bien connue.
—Père, vous arrivez bien mal d'une façon,
Dis-je en ouvrant la porte, et pas trop mal de l'autre ;
La volonté de Dieu soit faite et non la nôtre ;
Mais notre ami Lanouet, cet excellent garçon,
Est mort... mort cette nuit... et vous voyez bien comme
Vous n'êtes pas de trop. C'était un bien saint homme,
Ce père Duchesneau, savant comme un curé
Je le pensais, dit-il, d'un air très-assuré ;
Ma femme a fait un rêve et m'a fait mettre en route
De bonne heure ; elle avait ses raisons... plus de doute.
Elle a mis dans mon sac un vieux rameau bénit,
Un flacon d'eau bénite et son gros *formulaire,*
Mais j'arrive trop tard... tout est fait... tout est dit !
Excepté de le mettre, hélas ! dans un suaire.
Tu m'aideras, Fanfan, ce matin tous les deux
Nous ferons un cerceuil. Il est bien malheureux
De vivre et de mourir si loin de tous les prêtres.
Mais le bon Dieu le sait, nous n'en sommes pas maîtres.

Là-dessus je contai mon histoire : d'abord
Le bourgeois qui m'avait fait *revirer* de bord,
Au-dessus des sapins l'étonnante lumière,
Et le vilain gibier que j'avais fait lever.
C'est sérieux, dit-il, faisons une prière
Et la prière faite et sans se relever,
Et jetant l'eau bénite à la droite, à la gauche :
Je m'explique très-bien, mon pauvre Ladébauche,

Tout ce qui s'est passé. Vraiment un grand danger
Vous menaçait tous deux et tu l'as paré belle.
Oui, le bon Dieu nous aime...... il te faudra changer
De vie et t'occuper de l'autre...... l'éternelle !
Celui qui t'a parlé...... c'est son ange gardien ;
Le rêve de ma femme était aussi du sien.
C'est le malin bien sûr, qui rôde sous la forme
De ce gros loup cervier ; et cette bête énorme
Venait pour vous gripper ; mais elle a fait trouvaille
Qu'elle ne flairait point...... scapulaire et médaille
Sont sur le corps, vois-tu .... puis d'un saint il a l'air ;
Enfin cette lueur apparaissant dans l'air ;
Tout cela bout-à-bout fait une certitude
Qui ne me laisse pas la moindre inquiétude.

Il avait bien raison, comme vous allez voir.
Quand nous eûmes rendu le funèbre devoir
A notre cher ami...... " Faut trouver sa cachette,
Dit le père. Il avait, soi-disant, un trésor ;
Il en parlait souvent et voulait que son or
Servit à son neveu, le fils de Jean Touchette,
Pour le faire *éduquer*."

Après avoir fouillé
Partout, on découvrit un coffre-fort rouillé,
Tout petit, mais bien lourd ; pistoles, portugaises,
Piastres d Espagne, écus, doublons, piastres anglaises,
Tout compté, formaient bien plus de trois mille francs.
Le père Duchesneau se chargea de la somme
Au nom de l'héritier ; c'était un si brave homme,
Bon parmi les meilleurs, franc parmi les plus francs,
Que je le laissai faire· Il prit encore avec,
La montre, les fusils, et les peaux les plus belles
De martre et de renard, pour les vendre à Québec,
Disant qu'à son retour j'aurais de ses nouvelles.

Dans l'automne suivant, deux voyageurs un soir,
L'un jeune, l'autre vieux, frappèrent à ma porte.
Le vieux dit en entrant : Mon fanfan, je t'apporte
Des nouvelles tout plein ; de plus tu vas savoir
Le fin mot du mystère au sujet de Baptiste.
Ce monsieur que voilà, c'est son neveu François,
Son héritier, qui vient...... par ici...... tu conçois...
—Je conçois qu'il faut boire et manger, et j'insiste,
Père, pour que l'on prenne au moins un petit coup.
Après nous jaserons un peu de tout...... beaucoup
De notre ami Lanouet...... son neveu lui ressemble,
Et je suis très-content de vous avoir ensemble......
Seulement je crois bien que vous ne ferez pas,
Avec un civet cuit sans oignons, un repas

Bien soigné ; car enfin, faut que je vous le dise,
Je suis pauvre à présent comme un vrai rat d'église ;
Mais toujours, mes amis, c'est offert de grand cœur !

Nous causâmes bien tard, tout en faisant honneur
A mon maigre festin. J'appris bien des histoires,
Comment les avocats et leurs maudits grimoires
Avaient failli manger la moitié du gâteau.
Comment aussi fin qu'eux, le père Duchesneau
Sut par un compromis régler toute l'affaire.
—Nous avions tous signé par-devant le notaire,
Dit-il, je n'avais plus qu'à porter au curé,
Pour des messes, vingt francs. Il commençait à lire
A peine mon écrit...... Etes-vous assuré
De ce nom-là, Lanouet, fit-il ; voulez-vous dire
Lanouet du Labrador ?—D'où le connaissez-vous ?
Vous ne fûtes jamais en mission chez nous
— Non, mais je corresponds avec un prêtre en France,
Je le charge souvent des messes en souffrance......
Cela semble impossible...... enfin nous allons voir.
Puis il prit une lettre au fond d'un grand tiroir,
Disant. C'est qu'elle vient, voyez-vous, d'un saint prêtre.
On y lisait ceci :
Daté de Caudebec,
Fête de saint Etienne—Au curé de Québec.
Messire le curé, je ne voudrais pas être
En retard avec vous...... J'ai reçu ces jours-ci
Votre bonne missive et la lettre de change ;
Le tout mérite bien que l'on dise merci.
Souffrez que je vous conte une aventure étrange
Qui vient de m'arriver...... J'exorcise un garçon,
Que le méchant esprit poursuit d'une façon
Cruelle et dangereuse. Il ne lui laisse trêve
Ni jour, ni nuit ; souvent, il le traîne à la grève
Pour le faire noyer. Comme un homme enivré,
Le pauvre enfant trépigne et jure et se démène.
Je croyais, grâce à Dieu, ce chrétien délivré
De son affreux tourment. Depuis une semaine,
Le démon se taisait. Il reparut encor
Hier, plus furieux, et faisant un tapage
Plus infernal, criant : Je viens du Labrador,
De chez Lanouet. Et puis répondant avec rage,
Interrogé par nous : Je n'ai pu réussir.
Car Marie était là ! Vous pourrez découvrir
S'il a dit vrai. Priant Dieu pour qu'il vous conserve
En parfaite santé, surtout qu'il vous préserve
De tout esprit du mal, sorcier ou manitou.
Vous et votre troupeau, de tout mon cœur je signe
Votre humble serviteur Jean de Kergariou,
Curé de Caudebec et prêtre bien indigne

— Tu le vois donc, Fanfan, c'était bien le démon,
Et la blanche lumière était la sainte Vierge.
Comme a dit le curé, tu lui dois un beau cierge !
Là-dessus vous pensez s'il m'en fit un sermon !
Je n'avais pas besoin de toute sa morale ;
On n'est jamais flatté d'avoir vu de si près
Sa Majesté le roi de la cour infernale !
J'en frissonnais encore plus de deux ans après,
Et redoutais sans cesse un second tête-à-tête,
La nuit surtout, avec cette vilaine bête.
Le père Duchesneau m'avait donné pourtant
Un chapelet bénit. Il me dit en partant :
Pour ne pas avoir peur, souviens-toi de Marie.
Elle a sauvé Lanouet...... de celui qui la prie
Elle a toujours grand soin.

Le temps était très-beau,
Quand je les conduisis à bord de leur vaisseau,
Mais, cependant, à peine avaient-ils pris le large,
Qu'un *nordais* enragé vint secouer leur barge.

Ils me l'ont dit depuis, de tristes hurlements,
Semblables tout à fait aux cris d'un chat sauvage,
Les suivirent toujours, s'élevant du rivage.
On entendait aussi de grands ricanements
Applaudir dans les airs aux coups de la tempête.
Pendant trois jours et plus, la mer se fit un jeu
De leur terreur, et puis lorsqu'ils se faisaient fête
D'arriver chez Lanouet, ils virent un grand feu
Et ne trouvèrent plus, débarqués sur la plage,
Que cendres et fumée, au lieu de l'héritage
Que cherchait le neveu...... bien trop heureux encor
D'avoir pu conserver peaux de martre et trésor.
Les flammes n'avaient point laissé planche sur planche.
Le diable, c'est trop clair, avait pris sa revanche !

On ne discute point l'histoire du trappeur.
Mais elle met en verve un autre voyageur,
Qui vient dire comment, un soir, daus sa cabane,
Il a de ses yeux vu le *Matché-manitou*,
A l'appel d'un jongleur descendre par un trou.

De bien d'autres récits, la pauvre caravane
S'amusa jusqu'au jour, le groupe d'auditeurs
Se faisant de plus mince en plus mince, à mesure
Que le sommeil, ami de l'humaine nature,
Triomphait doucement du talent des conteurs;
Il faut le dire aussi, plus d'un récit de chasse
Auprès du merveilleux avait trouvé sa place.

EPILOGUE.

Ces contes, dira-t-on, sont à dormir debout !
Je le veux bien, lecteurs, si c'est là votre goût,
Mais chaque jour pourtant, dans vos papiers-nouvelles,
Que de contes aussi !...... Vous en lisez de belles !
Réclames, faits divers, feuilletons et romans,
Spiritisme, magie, absurdes nécromans,
Remèdes à tous maux, pancartes revernies,
Vieilles inventions plus ou moins rajeunies,
Anecdotes, bons mots, fabriqués au besoin,
Vains propos de salons recueillis avec soin,
Discours improvisés, mais imprimés d'avance,
Eloges à prix fait ou portant redevance,
Faisant de tout cela votre pain quotidien,
Vous n'avez rien à dire au plus crédule indien !

Du reste, on n'a pas su le dernier mot encore
De tous ces vieux récits que le vrai peuple adore,
Plus d'un sage docteur met de l'eau dans son vin,
Et ne se moque plus du merveilleux divin,
Ni de l'autre. Ils sont même, à leurs heures, aimables
Au point de regarder comme choses probables
Ce que d'honnêtes gens ont pu voir de leurs yeux !
C'est le poète anglais qui nous le certifie,
Plus de prodiges sont, sur terre et dans les cieux,
Que n'en rêva jamais notre philosophie
Ce qu'un grand homme admet, on le voit trop souvent
Fièrement repoussé par le demi-savant,
Chose bizarre au fait, tandis que la science
Hésite et se récuse, on entend l'ignorance
Nier brutalement. Tous nos bons épiciers,
Se croyant plus fins qu'eux, se moquent des sorciers.

Légendes, doux récits, qui berciez mon enfance,
Vieux contes du pays, vieilles chansons de France,
Peut-être un jour, hélas ! vos accents ingénus,
De nos petits neveux ne seront plus connus.
Vous vous tairez, ou bien l'écho de votre muse
Ira s'affaiblissant partout où l'on abuse
De ce grand vilain mot, si plein d'illusion,
Et trop long pour mes vers : Civilisation.

O poëmes naïfs, dont le peuple est l'auteur,
Légendes que transmet à la folle jeunesse,
Avec un saint amour, la prudente vieillesse,
Votre charme est surtout aux lèvres du conteur,
Et, malgré votre nom, il faut bien vous le dire,
On ne vous croira plus lorsqu'on pourra vous lire !

NOTES.

Quelques locutions particulières au pays, ont dû trouver place dans ces légendes. Pour le lecteur étranger elles demandent des explications. Au lieu de hérisser le texte de notes trop nombreuses on a cru mieux faire en les rejetant à la fin.

1

.... La vache est toute proche
Du ravin qui descend à la *Pointe des Ours*
De là pour la prairie on n'a plus que deux jours
La chute est bien nommée ; et soit dit sans reproche
Elle beugle plus fort qu'un troupeau tout entier.......

Ce nom était donné autrefois familièrement à plusieurs sauts ou rapides. Les images ou les onomatopées sont partout de l'essence du langage populaire.

2

—Va chercher le curé, dit ma mère, va, cours :
Ce pauvre malheureux, c'est le meilleur secours
Qu'on puisse lui donner ; tandis que Madeleine
Et moi, nous lui ferons un fameux bon *sang-gris*,
Charlot pourra t'aider ; prends le gros cheval gris ;
Prends la calèche neuve, et *file* au presbytère......

On trouve dans Bescherelle : " Sang-gris, sorte de boisson très-forte en usage aux îles françaises de l'Amérique. Le sang-gris se fait avec du vin de Madère, du sucre, du jus de citron, un peu de canelle et de girofle, beaucoup de muscade et une croute de pain rôtie. Quand tous les ingrédients ont eu le temps de macérer ensemble, on passe la liqueur par un linge fin. Le sang-gris est rafraîchissant et surtout fort agréable à boire."

On trouve aussi dans Worcester.—" Sangaree.—(Spanish *sangre, blood.*) A beverage made of wine, water, sugar and nutmeg ; said to have been first used in the West Indies."

Comme on le voit le *sang-gris* (on prononce ici assez généralement saingris) est une boisson *rafraîchissante* dont la recette vient *des Iles*. Les Antilles françaises avant la conquête et les Antilles anglaises jusqu'à ces dernières années eurent toujours un très-grand commerce avec le Canada, commerce qu'il s'agit de rétablir aujourd'hui. C'était de là que nous venaient *directement* le rum, les liqueurs, le sucre, la mélasse, le café et les épices. L'étymologie espagnole du mot se rapporte très bien à la couleur rouge foncée du liquide, ici surtout où ce breuvage se faisait plutôt avec du vin d'Oporto, ou quelqu'autre vin de couleur rouge qu'avec du vin de Madère. Que de *sangrados* canadiens ont prescrit un bon *sang-gris* sans songer à cette étymologie si voisine du sobriquet par lequel on les désigne ! Que de braves gens transis de froid se sont réchauffés avec cette liqueur prétendue rafraîchissante !

File au presbytère.—On dit familièrement en France *filer* pour *partir, s'en aller promptement*. Mais il me semble que *filer à un endroit*, pour *s'y rendre promptement* ne se dit qu'au Canada.

3

Croyez, après cela, si le sorcier m'emporte !

Ici comme en France le *sorcier* se dit pour le *diable*. C'est l'agent pris pour son *principal*.

4

—Mes beaux *mangeurs de lard*, malgré votre désir,

On appelle *mangeurs de lard* ou mieux encore *mangeux d'lard*, les débutants dans la carrière de *voyageur*. Les véritables *voyageurs* ceux qui ont fait plusieurs courses dans les *pays d'en haut* sont très portés à se moquer des nouveaux arrivants qui sont comme les conscrits à l'armée, en butte aux plaisanteries des gens plus aguerris. Le lard entre pour beaucoup dans la nourriture de l'habitant canadien, et, il est assez rare dans celle du *voyageur ;* ceux-ci nourris de *sagamité* de maïs, et au *pémican* de bison—regrettaient le lard comme les Israélites regrettaient les oignons d'Egypte. Voyez *Forestiers et Voyageurs* par M. Charles Taché.

5

" J'étais dans le banc du *Seigneur*,

Parmi les droits seigneuriaux était celui qu'avait le seigneur de posséder un banc dans l'église. Ce droit a été limité par quelques arrêts au seigneur patron de l'église.

6

.... Et je vis qu'à la place
Du visage, il avait un nuage léger,
Quelque chose de gris enfin comme une trace
De fumée ou d'encens."......

Dans les légendes et même dans les récits merveilleux plus modernes, les esprits se présentent assez souvent sous la forme d'une petite colonne de vapeur grisâtre. Voyez la savante dissertation de M. de Mirville sur les apparitions du presbytère de Cideville dans son livre *Des esprits et de leurs manifestations.*

7

Ce qui pardessus tout n'était pas drôle à voir,
C'était bien le navire à l'antique structure,
Qui promenait son ombre à la nef suspendu.

Dans presque toutes nos anciennes églises, il y avait un joli petit modèle de navire très complet et souvent très bien fait, suspendu à la voûte. D'où venait cet usage ?

8

.... Sachez que, par la suite
Il devint prêtre...... et, bien pire que ça...... jésuite.

Dans le langage populaire *pire* veut souvent dire *mieux* ou *plus fort.* Une curieuse anecdote à ce sujet. L'honorable M. J. E. Turcotte, orateur, (président) de l'Assemblée Législative avait fait don d'un terrain à la ville des Trois-Rivières pour une place publique qui fut appelée le *Boulevard Turcotte.* Un électeur de son comté entendant parler de cela dit : " Cré Jo Turcotte ! Il est bien pour avoir toutes les places ! Ils l'ont bien fait *boulevard !* C'est-il *pire qu'honorable ?* "

9

Et d'un excellent vin qu'un bourgeois d'Amérique
Avait laissé chez lui.......

L'Amérique pour un canadien c'est la république des Etats-Unis. On dit aujourd'hui les *américains* comme on disait autrefois les *Bastonnais.* Dans certaines parties du district de Montréal lorsqu'on veut parler d'une

invasion possible on dit encore " l'Amérique va descendre." Les anglo-canadiens disent aussi *the americans* pour les citoyens de la République.

10

Et mon bon *cométic* refaisait d'anse en anse
Le chemin parcouru.......

Le *cométic* est un traîneau long et très léger auquel on attele les chiens esquimaux ; c'est le nom en langue sauvage.

11

Comme fait ce chasseur courant sur un nuage,
Avec des chiens nombreux la veille d'un orage.
Vous l'avez vu sans doute ; on vous en a parlé
Du moins dans votre enfance.......

La *chasse-galerie* est une des croyances populaires les plus répandues au Canada. Les gens qui *l'avaient vue* n'étaient pas rares autrefois. Les bizarres reflets de la lune à travers les nuages, aidant à l'imagination prévenue d'avance ont pu causer ces visions. C'est du reste une des superstitions les plus anciennes et les plus répandues en France et dans bien d'autres pays.

12

Et je me demandais comment, ayant *embelle*
A penser au bon Dieu, j'avais pu m'empêcher
Etant seul dans les bois ou bien dans ma cabane
De le prier souvent ;......

Avoir *embelle* à faire une chose—prendre son *embelle*—l'avoir *embelle*—voilà des locutions très usitées au Canada et dont les gens les plus instruits se servent à chaque instant. *Embelle* est un terme de marine qui désigne une partie d'un vaisseau. Il est particulièrement en usage sur les vaisseaux des pêcheries de Terreneuve, nous disent les dictionnaires. Notre locution qui m'assure-t-on est aussi en usage dans plusieurs parties de la France, aurait-elle là son origine ? Ou viendrait-elle du vieux mot français *bel* souvent pris pour *beau*—voir une chose *en bel* pour la voir *en beau ?* Avoir *bel* à faire une chose pour avoir *beau ? Embellie* est aussi un autre terme de marine—c'est un changement favorable dans le temps, dans l'atmosphère ; on profite d'une *embellie* pour mettre à la voile. De là peut être l'avoir *embelle* ou *avoir embelle ?*

13

.... Puis me mis à jongler
Comment on avait pu si raide l'étrangler.

D'après les dictionnaires *jongler* veut dire faire des tours de *passe-passe ;* mais cela se dit ici pour : penser très-sérieusement à une chose, s'absorber dans ses réflexions. Voyez l'introduction.

14

.... Peut-être
Est-ce un ami, repris-je, et non point le grichou.

On dit le *grichou* pour désigner l'esprit infernal auquel on donne toutes sortes de petits noms pour ne pas avoir à l'appeler de son vrai nom. C'est le cas dans le langage populaire de tous les pays. On dit aussi un *grichou* pour dire un *diablotin*, une jeune personne très éveillée et très espiègle.

15

Père, vous arrivez bien mal d'une façon,
Dis-je en ouvrant la porte, et pas trop mal de l'autre.

" D'une façon mais pas de l'autre " est une manière de parler très commune chez nos *habitants*, qui comme les paysans partout ailleurs ne craignent rien tant que de se compromettre par une assertion quelconque. Je me souviens des réponses suivantes données par un témoin dans un procès pour diffamation. *Question.*—Le demandeur jouit-il d'une bonne réputation ? *Réponse.*—Oui monsieur, d'une façon...... mais pas de l'autre.—Q. Comment cela ?—Dame il passe pour un homme chanceux.—Q. Que voulez-vous dire ?—R. Une fois il a trouvé une grosse corde dans le chemin.—Q. Après cela ?—Il y avait une paire de bœufs au bout ; il les a mis dans son étable puis il est allé les vendre à la ville."

16

Un flacon d'eau bénite et son gros *formulaire.*

Le Formulaire des prières chrétiennes à l'usage des Religieuses Ursulines livre d'un assez grand format est très répandu, dans le pays. Dans bien des familles c'était autrefois le livre de prière, par excellence.

17

Là dessus je contai mon histoire : d'abord
Le bourgeois qui m'avait fait *revirer de bord.*

Virer de bord ou encore mieux *revirer de bord,* expression mritime qui comme bien d'autres de même origine est très usitée surtout dans la région de Québec.

18

.... Après avoir fouillé
Partout, on découvrit un coffre-fort rouillé
Tout petit, mais bien lourd ; pistoles, portugaises,
Piastres d'Espagne, écus, doublons, piastres anglaises.
Tout compté, formaient bien plus de trois mille francs.

Les billets de banque étaient inconnus à cette époque ; les monnaies d'or et d'argent décrites dans ces deux vers formaient le numéraire. Rien qu'à les entendre nommer on se rappelle les jours d'abondance où ces belles pièces renfermées le plus souvent dans un bas ou dans un chausson s'entassaient dans les coffres de nos habitants.

19

Mais, cependant, à peine avaient-ils pris le large,
Qu'un *nordais* enragé vint secouer leur barge.

Au Canada comme dans plusieurs provinces de France on dit *nordais* pour nord-est. Le vent de *nordais* comme je l'ai dit ailleurs est un véritable fléau indigène pour certaines parties de notre pays.

20

Il y a plusieurs autres locutions canadiennes qui se rencontrent à plusieurs reprises dans ces vers ; entr'autres l'emploi du pronom impersonnel *on* à la place de *nous*. Cette manière de parler est très usitée dans toutes les classes de la société ; elle est caractéristique et peut servir à décéler aux oreilles d'un puriste européen, ceux-là même de nos compatriotes qui parlent le français le plus correctement. *On* surtout avec *notre* sonne très curieusement pour un français de la *vieille France.* *On va dire notre chapelet.*

LES FRÈRES

DES

ÉCOLES CHRÉTIENNES.

CONFÉRENCE PRONONCÉE A L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC, LE 19 AVRIL 1877,

PAR M. P. J. JOLICŒUR.

« Il est à propos que le peuple soit guidé et non point « qu'il soit instruit ; il n'est pas digne de l'être. Il me « paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants ; ce « n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le « bourgeois. Le peuple ressemble à des bœufs à qui il faut « un aiguillon, un joug, et du foin. » Je me hâte de dire que ces ignobles paroles ne sont pas de moi. Elles ont été écrites par le coryphée de la philosophie au 18me siècle, par Voltaire, à qui les libres penseurs de France ont élevé une statue sur un des boulevards de Paris. Et quel moment ont-ils choisi pour glorifier le plat courtisan de Frédéric de Prusse, l'insulteur de Joanne d'Arc ? celui où la France pleurait un million de ses enfants morts au champ d'honneur, et où elle était couverte de

ruines entassées par les armées prussiennes. Heureusement que la France religieuse et raisonnable, ne tardait pas à se laver de cet affront. Le 2 juin 1875, on élevait sur une des places publiques de Rouen, un monument à la mémoire d'un grand homme de bien, à un véritable ami du peuple—je veux parler du Vénérable Jean-Baptiste de La Salle. La cérémonie fut splendide et imposante; de tous côtés on se hâta de venir rendre hommage à ce bienfaiteur de l'humanité, qui ne pensait pas, lui, que le peuple n'était bon qu'à manger du foin, mais qui consacra quarante ans d'une vie pénible et laborieuse à donner aux enfants pauvres une éducation élémentaire et chrétienne. [1]

Je viens donc ce soir vous lire quelques pages sur la fondation de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes, sur leur système d'enseignement, sur leur développement, sur leur influence et leur propagation.

Jean-Baptiste de La Salle naquit à Reims, le 30 avril 1651. Son père, Louis de La Salle, d'une famille ancienne et des plus distinguées, y remplissait avec honneur une fonction judiciaire. Sa mère, Nicole Moët de Brouillet, fuyait le monde et embellissait sa maison de tout le charme des vertus domestiques. Jean-Baptiste fut l'aîné de sept enfants—cinq garçons et deux filles. Trois des garçons entrèrent dans les ordres, et une des filles se fit religieuse. Dès son jeune âge, Jean-Baptiste se distingua par sa piété. Placé au collége de Reims pour y faire ses études, il conquit aussitôt l'affection de ses maîtres par sa docilité et son intelligence, tandis que sa bonté, sa complaisance, son humeur toujours égale lui gagnaient l'amitié de tous ses condisciples. Il pensait dès lors à entrer dans l'état ecclésiastique, et, suivant l'usage du temps, il fut tonsuré à onze ans. A dix-sept ans il était fait chanoine métropolitain. Pour se mettre à la hauteur de cette dignité, il poursuivit ses études avec ardeur et, après avoir terminé son cours de philoso-

1 Le monument fut construit au moyen d'une souscription publique dont le chiffre dépassa 110 mille francs. Toutes les parties du monde y contribuèrent ; Montréal et Québec envoyèrent leur quote-part. On estime à cent mille le nombre des personnes qui prirent part à la fête de l'inauguration. Quarante-deux nations y furent représentées par autant de bannières.—Le Canada y eut la sienne.

phie, il reçut le diplôme de maître-ès-arts. Afin de compléter son instruction, il crut devoir aller à Paris pour y subir à l'Université les épreuves du doctorat. Logé au séminaire de St. Sulpice, il y rencontra Fénélon; mais ces deux grands amis de l'éducation se connurent à peine. La mort successive de sa mère et de son père le força de revenir à Reims pour y veiller à ses affaires domestiques et à celles de ses frères et sœurs dont il était le tuteur. A son retour, il fit la connaissance de l'abbé Rolland, chanoine théologal de la cathédrale de Reims, et fondateur et directeur de la communauté de l'Enfant Jésus, espèce de séminaire où l'on formait des institutrices qui se destinaient à l'instruction des jeunes filles pauvres et orphelines. L'abbé Rolland, qui avait ses vues, initia son jeune ami à la régie de sa communauté. Plus d'une fois leurs entretiens roulèrent sur la corruption des classes pauvres, résultant de l'ignorance. De là apparaissait à leurs yeux le besoin d'écoles gratuites.

M. de La Salle fut ordonné prêtre le 9 avril 1678 ; il était âgé de 27 ans. Peu de temps après, arriva la mort de l'abbé Rolland. Il nomma son ami exécuteur testamentaire et le pria de prendre soin de la communauté de l'Enfant Jésus. Malgré ses répugnances, l'abbé de La Salle accepta la tâche, par respect pour la mémoire de l'abbé Rolland.

Il était entré en fonctions, quand une noble dame de Rouen, qui avait longtemps habité Reims où elle était née, et qui, après avoir passé sa jeunesse dans la dissipation, s'était convertie, résolut de consacrer à des œuvres charitables l'immense fortune que lui avait laissée son mari. Ayant entendu parler de la communauté de l'Enfant Jésus, elle voulut établir dans sa ville natale une maison semblable pour former des maîtres d'école pour les enfants pauvres. Elle chargea de cette mission un pieux laïque parvenu à l'âge mûr, M. Adrien Niel, qui avait déjà inauguré à Rouen des écoles gratuites pour les garçons. Il avait une lettre pour la supérieure de l'Enfant Jésus et une autre pour M. de La Salle. Après qu'ils eurent conféré ensemble, il fut décidé que M. Niel, avec un jeune homme qu'il avait amené avec lui, irait loger chez M. de La Salle. Ils s'occupèrent pendant quelque temps à discuter le projet et, après avoir consulté

le curé de St. Maurice de Reims, ils terminèrent leurs arrangements, et la première école gratuite fut ouverte le 15 avril 1679. Grâce à la générosité d'une autre dame, une seconde école fut fondée dans la paroisse de St. Jacques.

M. Niel était plein d'initiative et d'ardeur; mais il manquait de l'esprit de suite et d'ensemble indispensable à un chef d'établissement. Faute de direction, les maîtres se relâchaient ; il n'y avait point de discipline parmi les écoliers. Le besoin de méthode et d'uniformité se faisait sentir ; chaque maître procédait à sa manière, n'écoutant que son caprice et son génie particulier. Et c'était là le défaut général des écoles de France. Le clergé, les rois avaient fait de grands sacrifices pour répandre l'instruction primaire, mais sans beaucoup de succès. Il y avait plusieurs causes à cet état de choses. D'abord les ouvriers manquaient à la moisson et la qualité ne suppléait pas à la quantité.—Je lis dans une conférence donnée à Rouen par un avocat éminent, la veille de l'inauguration du monument de l'abbé de La Salle : « Parmi les maîtres se rencontraient fréquemment des fripiers, des gargotiers, des cabaretiers, des joueurs de marionnettes; et, dans un des quartiers de Paris, où le curé donnait pourtant à l'éducation un soin tout spécial, on n'avait pu trouver pour toutes les classes des maîtres qui sussent écrire. » Faut-il penser si cette classe était estimée. On les traitait de gens de petite condition, bornés d'esprit et de rudes manières. L'abbé de La Salle lui-même disait : « La seule pensée qu'il m'aurait fallu vivre avec eux, m'était insupportable. Aussi, le plus souvent on n'embrassait cet état que comme pis-aller, et on peut répéter ce que disait un ancien : 'un des châtiments que les dieux réservaient à ceux qu'ils poursuivaient de leur colère, c'était de les faire maîtres d'école.' »

Ces braves gens étaient organisés en confrérie ou corporation. On sait ce qu'étaient ces corporations dans l'ancienne France. De même qu'il y avait des corporations de menuisiers, de bouchers, de forgerons reconnues par arrêt de parlement, il y eut aussi la corporation des maîtres-d'école ou maîtres écrivains, comme ils s'appelaient, avec leurs priviléges et leurs prérogatives.

On ne savait pas alors ce que c'était que la pédagogie. Chaque élève avait un livre différent, le maître faisait lire ses écoliers isolément. Outre que cette méthode était extrêmement fatigante pour le maître, on peut s'imaginer le beau tapage que faisait la classe pendant que se donnait la leçon.

M. de La Salle, frappé de ce désordre, résolut d'y porter remède. Il réunit les maîtres et les logea dans une maison voisine de la sienne. Il s'appliqua à les former, à les pétrir, si je puis m'exprimer ainsi, dans le même moule. Il lui fallut refaire les livres d'enseignement, rédiger des alphabets, des catéchismes, des livres de méthode ; il lui fallut réformer l'écriture, qui était defectueuse et peu intelligible et la remplacer par une écriture rapide et facile à lire. Au milieu de ces occupations, il trouvait le temps de se faire recevoir docteur. Dans le même moment, une troisième école s'ouvrait à Reims, au grand contentement des mères de famille. Le maire et les échevins de la petite ville de Guise, ayant appris le succès des écoles de Reims, voulurent en établir une semblable dans leur ville.

Ce fut M. Niel qui fut chargé d'aller l'installer. Jusques là, M. de La Salle s'était contenté de recevoir ses disciples chez lui, à l'heure des repas et pour les exercices de piété qu'ils faisaient en commun. Afin de se rapprocher d'eux davantage, il les réunit dans sa propre maison. Mais le nouvel institut faillit prendre fin dès sa naissance. Par une inconstance inhérente à la nature humaine, plusieurs des maîtres se lassèrent de la vie d'obéissance et de retraite qu'ils menaient : d'autres, pleins de bonne volonté, mais manquant de talent, changèrent de position ; enfin quelques autres inquiets de l'avenir se disaient : « nous allons travailler toute notre vie, nous allons user notre santé et, quand la vieillesse viendra, incapables de rendre service, nous n'aurons pour perspective que la mendicité. M. de La Salle peut en parler à son aise ; il est riche et il ne sentira jamais le besoin. » Le nombre de ses disciples à Reims se trouva réduit à deux. Les autres maîtres étaient épars dans diverses localités. A l'aide de quelques vocations nouvelles, M. de La Salle put réunir douze disciples. Après une retraite de huit jours, il leur proposa de se réunir en communauté, de faire des vœux,

d'adopter des règles pour leur régie, de porter un costume uniforme. Après avoir bien refléchi, on convint que les membres de la communauté feraient pour trois ans le vœu de pauvreté et d'obéissance : le costume fut celui que l'on voit encore aujourd'hui ; soutane de gros drap, manteau à amples manches, rabat blanc, chapeau à larges bords et relevé en triangle, gros souliers ;—la nourriture consistait en grosse viande, en pain grossier ; pas de volaille ni de mets délicats ; abstention presque absolue de vin. L'abbé de La Salle lui-même se soumit à la règle dans toute sa rigueur, quoique sa santé dût en souffrir ; il revêtit aussi le costume de l'ordre. Ils changèrent leurs noms de maîtres d'école, en celui de *Frères des écoles chrétiennes et gratuites.* [1]

Voici maintenant le partage de la journée des frères. Ils se lèvent à quatre heures et demie, font une lecture de piété à quatre heures et trois quarts, la prière et la méditation à cinq heures, assistent à la messe à six heures, se livrent à un travail de bureau à six heures et demie, déjeunent à sept heures et un quart, récitent le chapelet à sept heures et demie, font la classe à huit heures, l'étude du catéchisme à onze heures et demie, dînent à onze heures et trois quarts, et prennent un peu de récréation.—A une heure après midi prière et chapelet, à une heure et demie la classe, à cinq heures travail de bureau, à cinq heures et demie étude du catéchisme, à six heures lecture spirituelle, à six heures et demie méditation, à sept heures souper et récréation, à huit heures et demie prière du soir, à neuf heures le coucher, à neuf heures et un quart, on éteint les lumières.

On a vu que dès l'ouverture de ses écoles, l'abbé de La Salle avait introduit diverses réformes ; il s'occupa alors de compléter le système d'enseignement. A la méthode qui avait jusque là prévalu de donner la leçon aux écoliers l'un après l'autre, il substitua l'enseignement simultané, « une des plus belles découvertes de l'esprit humain, » suivant M. Droz. La classe était divisée en sections ; le maître donnait la leçon à tous les élèves d'une section à la fois, chacun suivait du regard

1. On les appelle quelquefois, même dans des documents publics, *frères de la doctrine chrétienne ;* mais leur vrai nom est comme suit : *frères des écoles chrétiennes et gratuites.*

et du doigt tous les mots de la leçon. [1] Un élève la prononce, les autres la répètent, le livre en main. Pendant ce temps, l'autre partie de la classe sous la surveillance de moniteurs choisis parmi les élèves les plus sages et les plus intelligents, répète la leçon. Chaque matière avait son heure réglée. Elle consistait dans la lecture des livres imprimés, des manuscrits, dans l'écriture, le calcul et le dessin, et une demi-heure de catéchisme tous les jours.

La communauté formée, les écoles organisées, M. de La Salle, dans le but de s'identifier davantage avec ses disciples et de leur inspirer la foi et la constance, prit une résolution qu'on peut regarder comme héroïque. Il vendit ses biens et en distribua le produit aux pauvres dans un temps fort opportun pour les malheureux, car une grande disette désolait alors la France. Tant qu'elle dura, il nourrit une partie de ses écoliers et leurs parents. Le sacrifice n'était pas assez grand, M. de La Salle, croyant que ses nouveaux devoirs n'étaient pas compatibles avec ses fonctions de chanoine, résigna son canonicat en faveur d'un ecclésiastique plein de talent et de mérite, mais d'une condition humble et pauvre. Cette dernière résolution lui attira bien des déboires et des désagréments. Sa famille lui fit des reproches amers, ses amis le blâmèrent, mais rien ne put le faire revenir sur sa détermination ; et voilà le fils de famille qui aurait pu parvenir aux honneurs et aux dignités et mener une vie douce et facile, réduit volontairement à la plus grande pauvreté ; voilà le chanoine de la cathédrale, le docteur en théologie enseignant la lecture à des enfants pauvres et déguenillés.

Les écoles gratuites se sentirent de suite de la nouvelle impulsion qui leur était donnée ; mais les pauvres frères durent dès l'abord s'armer de patience et d'humilité. Dès qu'ils sortirent sous leur nouveau costume, ils excitèrent la malignité et la moquerie ; on les montrait du doigt ; les enfants les poursuivaient en les outrageant.

1. Les principes et le secret de la méthode simultanée sont expliqués dans le livre intitulé : *La conduite des écoles chrétiennes*, composé par l'abbé de La Salle, revu par le frère Agathon et perfectionné par le frère Philippe. " Il est aujourd'hui, dit un auteur, la loi la plus simple, la plus courte et la plus obéie qu'il y ait au monde."

M. de La Salle lui-même n'en fut pas exempt, et il fut plus d'une fois insulté par des gens qu'il avait nourris, lors de la disette. A tous ces outrages les frères n'opposaient que la douceur ; et bientôt les succès qu'ils obtinrent firent cesser tout esprit d'hostilité ; mais ce ne fut pas pour longtemps. Une circonstance insignifiante réveilla la mauvaise humeur des gens. Les enfants de Reims, qui recevaient de mauvais exemples dans leur familles, étaient pour la plupart méchants et indociles; ils donnaient beaucoup de mal aux frères par leur grossièreté et leurs espiègleries. On essaya de les gagner par la douceur, mais ce fut peine inutile. Force fut donc de recourir aux corrections. Les enfants exaspérés se plaignirent à leurs parents : ceux-ci vinrent injurier les frères et excitèrent leurs enfants à les imiter. Quand ces mauvais sujets rencontraient leurs anciens maîtres, il les poursuivaient en leur jetant de la boue et des pierres. Une autre cause de tribulation leur vint de la part des maîtres écrivains qui craignaient la concurrence Ils citèrent plusieurs fois M. de La Salle en justice sous prétexte que parmi ses enfants, il y en avait qui appartenaient à des parents à l'aise. A force de patience et de douceur, les frères finirent par triompher. Mais les tracasseries se succédaient venant de tous lieux ; les ressources manquaient aussi et souvent les frères se trouvèrent réduits à la disette, ne prenant de nourriture que tout juste ce qu'il en fallait pour ne pas mourir de faim Cependant l'institut se propageait. Les curés des environs de Reims, témoins du bien que faisaient les nouvelles écoles, s'adressèrent au fondateur pour en établir dans leurs paroisses. Mais il se présentait une difficulté. En vertu d'une règle de l'ordre, on n'envoyait jamais un frère seul faire l'école dans une localité ; il fallait qu'ils fussent au moins deux. Or, les curés étaient trop pauvres pour payer deux maîtres, quelque modique que fût la subvention des frères. Ils choisirent alors quelques-uns des enfants de leur paroisse parmi les plus sages et les mieux disposés à s'instruire et les envoyèrent auprès de M. de La Salle, le priant de les former à sa méthode d'enseignement. C'était une charge nouvelle, car ces jeunes gens ne pouvaient point payer de pension et les curés avaient compté sur *Celui qui nourrit les oiseaux du*

ciel et sur la charité de M. de La Salle. Celui-ci trouva moyen d'en recevoir trente à qui on enseignait la lecture, l'écriture, le catéchisme et le plain-chant. Ces jeunes maîtres, revenus dans leurs villages, faisaient un bien immense. C'est bien là le premier modèle de nos écoles normales.

Mais le temps est venu pour M. de La Salle d'exercer son apostolat sur un plus vaste théâtre. Depuis longtemps, on le sollicitait d'aller établir ses écoles à Paris où une multitude d'enfants turbulents, dissipés, impies par imitation, croupissaient dans l'ignorance; mais divers obstacles l'avaient arrêté jusques-là. En 1688 il se rendit enfin à la demande pressante du curé de St. Sulpice, et le 23 février, il partait accompagné de deux frères. Tous trois furent très bien accueillis et logés dans la maison des écoles. On leur confia tout de suite une école fréquentée par deux cents enfants. M. Compagnon, prêtre et grand chantre de l'église de St. Sulpice, en était le directeur. Tout était désordre et confusion dans cette école ; il n'y avait ni règle ni discipline; la classe commençait tantôt à une heure tantôt à une autre ; les écoliers entraient et sortaient à leur guise et, attroupés dans la cour, plusieurs jouaient de l'argent. M. de La Salle s'aperçut bientôt qu'il avait une rude tâche à remplir. S'il eût eu le contrôle exclusif, il eût bientôt mis les choses en règle, grâce à son expérience et à sa méthode, mais il fallait compter avec M. Compagnon et ménager sa susceptibilité. Les frères prirent le parti de procéder avec beaucoup de prudence et de mesure et d'introduire leurs réformes petit à petit. Mais la classe était trop nombreuse et les frères ne pouvaient suffire à la besogne ; un d'eux même succomba d'épuisement et M. de La Salle fut obligé de prendre sa place dans la classe. A cette vue, le curé de St. Sulpice autorisa M. de La Salle à faire venir autant de frères qu'il serait nécessaire pour la bonne tenue de l'école, et il se décida à lui en remettre le contrôle exclusif. M. de La Salle appela deux frères à son aide et, libre désormais de toute entrave, il commença ses réformes. Il établit les choses sur le même pied qu'à Reims. La maison était ouverte et fermée à heure fixe, ce qui habitua les écoliers à la ponctualité ; tous les exercises, lecture, écriture, orthographe, calcul,

catéchisme se faisaient à heures fixes, et la population de Paris fut bientôt édifiée de la conduite modeste et recueillie de deux à trois cents enfants, auparavant tapageurs et espiègles, qui défilaient par les rues deux à deux, en se rendant à l'église sous la conduite des frères.

Une autre école s'établissait dans la rue du Bac. M. Compagnon ne voyait cependant pas de bon œil les nouvelles écoles. Il entreprit de les disperser et, à cet effet, il se fit le délateur des frères auprès du curé. Celui-ci se laissa séduire un instant et il était déterminé à donner congé à M. de La Salle. Heureusement que les rapports qu'on lui avait faits furent reconnus faux. Il rendit aux frères toute son estime. M. de La Salle croyait jouir désormais de la paix et de la tranquillité ; mais la confrérie des maîtres d'école jalouse de ses succès, commença à lui susciter mille tracasseries ; c'était un véritable système de persécutions. On le cita à plusieurs reprises devant les tribunaux ; on fit saisir les meubles des écoles ; on réussit à en faire fermer quelques unes, toujours sous le prétexte que leurs privilèges étaient méconnus, et qu'on admettait aux écoles gratuites des enfants qui avaient le moyen de payer. M. de La Salle réussit pendant quelque temps à calmer l'orage ; mais les persécutions se renouvelaient souvent, et il fallut toute l'autorité du curé pour les arrêter. Il promit aux maîtres d'école qu'aucun enfant ne serait admis aux écoles gratuites sans une permission écrite de sa main.

Vers 1690, M. de La Salle fut appelé à Reims pour les besoins de l'institut qu'il y avait laissé. Quoique malade, il partit à pied par une forte chaleur. C'etait l'usage des frères de faire leurs voyages à pied ; ils s'en allaient avec quelques sous dans leurs poches, heureux quand sur la route ils trouvaient quelques personnes charitables pour leur donner asile. Les fatigues du voyage, les privations qu'il s'imposait avaient épuisé ses forces, et il arriva malade. Le repos, un régime un peu plus substantiel, les soins de ses disciples, le ramenèrent à la santé. Mais il trouva sa congrégation dans un bien triste état. Il avait laissé une communauté de cinquante membres divisée en trois classes ; elle avait disparu ; il avait laissé seize élèves, il n'en trouva plus que huit. La maison des maîtres de campagne n'existait plus Il

répara le désastre du mieux qu'il put, mit à la tête de sa communauté deux hommes capables, les frères Nicolas Wiart et Gabriel Drolin, et repartit pour Paris.

Il était à peine de retour qu'il tomba de nouveau gravement malade; on désespéra longtemps de ses jours, et ce ne fut que par une espèce de miracle qu'il revint à la vie.

Aussitôt que ses forces le lui permirent, il s'occupa de trouver aux environs de Paris une maison située dans un endroit salubre et où il pourrait envoyer ses frères malades. La santé des frères s'altérait rapidement. La mauvaise nourriture, le mauvais air, le travail excessif ruinait les corps les plus robustes ; dans l'espace de trente-un ans il avait perdu quarante-cinq disciples morts d'épuisement et presque tous n'ayant pas dépassé l'âge de trente ans. Il trouva ce qu'il cherchait à Vaugirard. Ce n'était pas une maison de plaisance. Le lieu était salubre, mais la maison était délabrée et ouverte à tous les vents ; les meubles nécessaires ne s'y trouvaient même pas ; le lit consistait en une paillasse jetée sur deux planches ; on n'y faisait pas de cuisine ; la nourriture était apportée de la maison de Paris qui elle-même était tributaire de la cuisine de St. Sulpice. Il y établit un noviciat. Pendant les vacances, il y réunissait les frères et les confirmait dans leur vocation.

C'est alors qu'il songea à lier les membres de sa communauté par des vœux solennels. Il fit mander les plus anciens frères de chacune de ses maisons. Après une longue retraite, après avoir pesé la détermination pendant des mois entiers, les frères prononcèrent les vœux solennels de chasteté, d'obéissance et de pauvreté. Ce grand acte accompli, il mit par écrit la constitution et les règlements de l'ordre qui furent acceptés unanimement. C'est vers le même temps qu'il composa divers ouvrages dont il avait senti la nécessité. Voici la liste de ces ouvrages :

Les devoirs du chrétien envers Dieu et les moyens de pouvoir s'en acquitter.

Les règles de la bienséance et de la civilité chrétienne.

Instructions et prières pour la sainte messe.

Conduite des écoles chrétiennes.

Les douze vertus d'un bon maître.

Il fonda une école du soir, et organisa les écoles dominicales. Chaque dimanche, l'après-midi, deux à trois cents jeunes ouvriers au-dessous de l'âge de 21 ans, recevaient une éducation appropriée à leur état ; les moins capables apprenaient à lire et à écrire ; aux autres on enseignait le dessin, les mathématiques, la géographie, la comptabilité et l'architecture. A tous l'on donnait l'instruction religieuse et des conseils sur les devoirs de leur état. On les détournait ainsi de la vie de dissipation et de libertinage à laquelle ils étaient exposés, et ils contractaient les habitudes de la vie chrétienne. Il rétablit en même temps le séminaire des maîtres de campagne. Le roi d'Angleterre, Jacques II, alors en exil en France, eut occasion de visiter les établissements de M. de La Salle, et il fut si satisfait de ce qu'il avait vu, qu'il confia aux frères l'éducation d'un certain nombre de jeunes irlandais qui l'avaient suivi dans sa mauvaise fortune.

Depuis longtemps, le Fondateur désirait envoyer deux de ses disciples à Rome, afin qu'ils pussent travailler sous les yeux du St. Père et obtenir de Sa Sainteté l'approbation de l'institut. Il avait toujours attendu après les ressources nécessaires : mais comme elles ne venaient pas, il se décida à confier ses disciples à la garde de Dieu et il les mit en route avec la somme de cent livres,—à peu près cent francs. Les deux frères firent le voyage en demandant l'aumône, réservant leur petit pécule pour leurs dépenses à Rome. L'un des deux envoyés ne resta à Rome que quelques mois et s'en revint. L'autre, le frère Gabriël Drolin persévéra pendant vingt-cinq ans et ne rentra en France qu'après avoir obtenu du Saint-Père l'approbation de l'Institut.

Enfin, on peut dire que les utiles fondations se multipliaient sous ses pas et cependant durant le cours des vingt-sept ans qu'il habita Paris, lui et ses frères, « martyrs de la patience chrétienne eurent à souffrir de la part de leurs compatriotes, à l'exception de la prison et de la torture, tout ce que les premiers chrétiens endurèrent de la part des payens.» (Ayma) Et ces persécutions ne venaient pas seulement de la part de la canaille, des ennemis de la religion, mais chose incroyable et par un malentendu déplorable, les coups les plus rudes lui furent portés par des personnes réputées pieuses et amies

du bien. Les choses allèrent si loin que décrété de prise de corps, l'abbé de La Salle fut obligé de s'enfuir de Paris et de laisser ignorer sa retraite. Il voyageait à pied visitant une à une les maisons de son ordre qu'il rencontrait sur son chemin, réformant les abus, réchauffant le zèle : c'est ainsi qu'il se rendit à Grenoble et fut reçu avec grande joie par ses disciples.

L'absence dura trois ans, et ce ne furent que les instances réitérées de ses frères qui le décidèrent à revenir à Paris. Son institut avait beaucoup souffert ; il fallut au fondateur quelque temps pour remettre les choses en ordre.

En 1715, la cherté de la vie à Paris força le fondateur à transférer son noviciat de Vaugirard à Rouen. Quelques années auparavant, il avait été heureux d'établir ses écoles dans la ville qui avait été pour ainsi dire le berceau des écoles chrétiennes. Comme je l'ai dit en commençant, c'est de Rouen que Mme. de Maillefer avait envoyé M. Niel pour établir des écoles gratuites à Reims. Les frères avaient en dehors de la ville une maison qu'on appelait la maison de Saint Yon. Là comme ailleurs ils eurent bien des déboires ; mais ils eurent aussi des protecteurs puissants dans la personne de Mgr. Colbert, archevêque de Rouen et fils du célèbre ministre de Louis XIV, et dans celle de M. de Pont Carré, premier président du parlement de Normandie. Le noviciat établi à Saint Yon réunissait tous les ans la plus grande partie des frères qui venaient s'y reposer de leurs fatigues et retremper leurs forces. A la demande d'un certain nombre de familles M. de La Salle adjoignit à son noviciat un pensionnat pour y élever les enfants qui, pour une cause ou pour une autre, avaient besoin de quitter pendant quelques temps le toit paternel et de vivre de la vie commune. D'autres plus pervers et plus insoumis étaient aussi confiés aux frères, par ordre du roi, par arrêt du parlement ou à la sollicitation de leurs parents. [1] Ces divers pensionnats étaient isolés et avaient leurs règles et leur régime particuliers. A propos de Saint Yon, il a été longtemps de mode, en France, parmi certaines gens,

1. C'est peut-être de là qu'est venue l'idée de *nos écoles de réforme et d'industrie.*

d'appeler les disciples de M. de La Salle *frères ignorantins*. De Saint Yon, les frères étaient souvent appelés frères Yontais ou Yontins ; de là les mauvais plaisants avaient corrompu le mot et l'avaient travesti en *ignorantins*. Qu'il me soit permis de citer un petit article du *Morning Chronicle* d'Halifax :

« Les ignorantins sont devenus effrayants de science, et il faut être effrayant d'ignorance pour appeler de tels maîtres *ignorantins*.»

Cependant M. de La Salle voyait arriver la vieillesse, et il s'apercevait que ses forces le trahissaient. La vie dure et austère qu'il avait menée, les macérations qu'il avait imposés à son corps, les fatigues et les tribulations qu'il avait endurées, l'avaient tellement affaibli, qu'il voyait clairement que ses jours étaient comptés. Il songea alors à décharger ses épaules du poids de ses devoirs de supérieur; à plusieurs reprises déjà il avait prié ses disciples de lui donner un successeur; mais ils n'avaient jamais voulu consentir. Cette fois il leur parla avec tant de force et de persuasion qu'il consentirent à choisir un nouveau supérieur. Le choix unanime tomba sur le frère Barthelémy, un des disciples les plus aimés de M. de La Salle. Ce dernier se plaça alors au dernier rang de la communauté, pratiquant l'obéissance dans ses plus minutieux détails. La maladie le cloua bientôt sur son lit et le 7 avril 1719, il expirait dans les bras du frère Barthelémy, à l'âge de soixante-huit ans, pour aller goûter le repos et la paix qu'il avait vainement cherchés pendant quarante ans. La nouvelle de sa mort se répandit promptement, et de tous côtés on disait: *le saint est mort, le saint est mort*. D'après l'opinion générale, ce fut en effet un saint. En 1840, la cour de Rome l'a qualifié de Vénérable; en 1873 elle déclarait qu'il avait pratiqué dans un degré héroïque les vertus théologales, cardinales et morales ; et plusieurs d'entre nous verront le jour où il sera placé sur les autels et invoqué comme patron de l'éducation. Ce jour-là sera célébré avec pompe dans toutes les écoles des frères, ce qui veut dire qu'il y aura des réjouissances dans les parties les plus reculées du monde.

A l'époque du décès du Vénérable de La Salle, l'institut comptait vingt-sept maisons, deux cent soixante-

quatorze frères et neuf mille huit cent quatre-vingt-cinq élèves. De ce moment les persécutions cessèrent presque entièrement et l'institut put se propager librement, grâce sans doute à la protection que du haut du ciel le saint fondateur continua d'accorder à son œuvre chéri. Il faut dire aussi que les frères trouvèrent de puissants amis parmi lesquels on peut nommer, outre M. de Pont-Carré, le célèbre D'Aguesseau, chancelier de France, MM. de Besons et du Tresson, archevêques de Rouen, et le cardinal Fleury.

En 1720, le frère Barthelémy était remplacé par le frère Timothée. De grandes choses s'accomplirent pendant le règne de ce dernier qui dura trente-et-un ans. D'abord en 1724, Louis XV approuva l'institut par des lettres patentes et dans la même année, le pape Benoit XIII lui donnait l'institution canonique, de sorte que désormais reconnus comme communauté avec son caractère propre et ses constitutions particulières par les autorités religieuses et civiles, les frères se trouvaient à l'abri de bien des tracasseries. Le frère Timothée qui à ses grandes qualités joignait une grande force de volonté et de persévérance, établit soixante-dix maisons de son ordre : Avignon, Valence, Nantes, Cherbourg, Orléans, Montpellier, Angers, etc., etc., recevaient les bienfaits de l'éducation chrétienne. Peu s'en fallut que dès lors notre pays en profitât aussi. En 1737, deux frères des écoles chrétiennes furent envoyés à Montréal pour acquérir les propriétés des frères Charon dont l'établissement venait d'être fermé ; mais le projet ne réussit pas. C'était un siècle trop tôt. J'emprunte ce fait au remarquable ouvrage de M. Chauveau, sur l'instruction publique au Canada.

A la suite du frère Timothée, le frère Claude gouverna l'institut pendant seize ans ; puis nous voyons le frère Florence, puis enfin en 1777 le frère Agathon, une des gloires de son ordre. « Les vingt ans de son gouvernement » dit M. Poujoulat, « sont mémorables par les progrès accomplis et par les lamentables événements de cette époque. Ancien professeur de mathématiques à l'école du port de Brest et d'hydrographie à l'ecole de Vannes, ancien directeur du pensionnat d'Angers, le frère Agathon possédait à la fois les hautes connais-

sances spéciales, une rare capacité d'administrateur, l'intelligence des intérêts spirituels et des besoins de la vie religieuse, et, ce qui passe avant tout, de grandes vertus. Dès la tenue du premier chapitre général, il fit accepter d'importantes mesures, prescrivit l'établissement d'une école de maîtres à Melun, et prépara des règlements destinés à fortifier les noviciats. Les circulaires du frère Agathon ont gardé leur autorité dans l'institut des frères tant elles s'inspirent de la règle à laquelle ces lettres servent de commentaire et parfois de supplément. *L'explication des douze vertus d'un bon maître*, le *traité d'arithmétique*, un *abrégé de grammaire* recommandent sa mémoire Il avait entrepris une vie du vénérable abbé de La Salle, pour laquelle lui manquèrent le temps et le repos.» Sous ce frère le siége de la congrégation fut transféré de nouveau à Paris, puis quelque temps après à Mélun.

Mais les mauvais jours allaient venir. La révolution avait envahi la France ; toutes les institutions religieuses disparaissaient les unes après les autres. Les frères seuls continuaient à résister à l'orage, appuyés de la protection des classes populaires, mais enfin leur tour devait venir. Un décret du 18 août 1792, supprima les corporations religieuses et les corporations laïques telles que celles des écoles chrétiennes : « Attendu,» disaient les considérants, « qu'un état vraiment libre ne doit souffrir aucune corporation, non pas même celles qui, vouées à l'enseignement public, ont bien mérité de la patrie.»

Les frères durent donc se disperser. Plusieurs périrent sur l'échafaud, d'autres subirent une longue détention. De ce nombre furent le frère Florence et le frère Agathon. Après une détention de dix-huit mois le frère Agathon put quitter Paris et aller se réfugier à Tours où il termina ses jours en 1797, assisté par deux anciens frères et consolé par les secours de la religion reçus en secret.

Un petit incident fait voir en quelle estime les frères étaient tenus par les familles. Sur la dénonciation d'un prêtre schismatique, les frères de Laon furent emprisonnés; mais les mères de famille se soulevèrent, et elles firent tant et si bien que les frères furent relâchés immédiatement. Leur sortie fut l'occasion d'une ovation ; on jetait des fleurs sur leur passage, les enfants battaient

des mains ; le tout se termina par un banquet qui réunit dans la cour de l'école maîtres et écoliers.

Les autres frères restèrent fidèles à leur mission. Sous des costumes et des noms civils, ils continuèrent à instruire les enfants pauvres et lorsque dans un village une école se faisait remarquer par la bonne tenue des élèves et leur degré d'instruction, on pouvait dire sans crainte de se tromper qu'un ancien frère avait passé par là.

Ici finit ce qu'on pourrait appeler la première époque de l'histoire des frères des écoles chrétiennes. Il y a un intermède de dix ans, intermède de crimes, de ruines et de ténèbres.

Nous sommes en 1802, sous la main ferme et puissante de Napoléon, la France sortait du chaos et l'ordre commençait à renaître. Pour rétablir la société sur des assises solides, le premier consul, avec son regard d'aigle, comprit que l'éducation basée sur la religion serait son plus puissant auxiliaire. Dès le 1er mai, une loi consulaire, permit aux anciens frères de reprendre leurs fonctions. Napoléon connaissait les frères et il les estimait, car il savait que « le peuple français serait redevable à leurs soins de la régénération de ses mœurs et de la foi de ses pères.»

Ce fut à Lyon que les débris de cette congrégation commencèrent à se réunir. On avait remarqué dans un des faubourgs de la ville une école dirigée par un vieillard. La parfaite tenue et les réponses de ses élèves dans les catéchismes révélèrent au grand vicaire l'ancienne profession de ce maître d'école ; c'était le frère François de Jésus, ancien maître des novices. On l'engagea à chercher quelques-uns de ses frères pour réorganiser une communauté. Il écrivit donc au seul qu'il connaissait, le frère Pigménion,qui remplissait les fonctions d'instituteur à Condrieux. Mais à peine ces deux frères furent-ils réunis, que la mort enlevait le frère François de Jésus, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Le frère Pigménion ouvrit néanmoins l'école le 3 mai 1802 ; les élèves furent nombreux et trois postulants se présentèrent.

Dans le même temps, une école s'ouvrait à Paris grâce aux dons généreux de Mme. de Chamillard, marquise de Trans. Le frère Gerbaud se chargea de la direction de cette école. Puis d'autres écoles s'ouvraient

à Saint Germain en Laye, à Toulouse, à Valence, à Soissons, à Reims. Mais toutes ces écoles n'avaient aucun lien entre elles; c'étaient comme autant de tronçons épars. Comme on l'a vu les maisons de cet ordre avaient éte abolies en France; mais il en était resté en Italie. Pendant l'emprisonnement du frère Agathon le directeur de la maison de St. Sauveur, à Rome, le frère Frumence, avait été nommé vicaire-général. Par l'entremise du cardinal Fesch, archevêque de Lyon et oncle de l'empereur, il revint à Lyon avec trois de ses frères, et réorganisa l'institut. La tâche lui fut facilitée par M. de Fourcroy directeur général de l'instruction publique. Il chargea les préfets de prendre des renseignements sur les anciens frères qui dirigeaient des écoles. De son côté le cardinal Fesch leur adressa une circulaire: « On demande des frères dans plusieurs villes, » leur disait-il, « on leur offre tout ce qui est nécessaire, et quelquefois leurs anciennes maisons. La peine du cher frère Frumence votre supérieur est de n'avoir pas assez de sujets pour répondre au vœux de tant de personnes zélées pour la religion. La moisson est abondante et les ouvriers en petit nombre. Je vous invite, mon cher frère, et vous conjure, par le zèle qui vous anime pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et votre propre devoir, de vous rendre le plus tôt possible à Lyon, auprès du frère Frumence pour être employé selon votre pieux institut. Vous me donnerez par là une sensible satisfaction que je n'oublierai jamais. Désirant protéger toujours plus efficacement votre congrégation et la propager, et pouvant vous assurer des intentions de Sa Majesté Impériale et Royale à votre égard, je vous salue cordialement. »

Napoléon s'intéressait réellement à la réorganisation des écoles chrétiennes et il les défendait contre les préjugés. « On prétend, » disait il dans une séance du conseil d'Etat le 21 mars 1806, « on prétend que les écoles primaires tenues par les frères pourraient introduire dans l'université un esprit dangereux; on propose de les laisser en dehors de la juridiction. Je ne conçois pas l'espèce de fanatisme dont quelques personnes sont animées contre les frères; partout on me demande leur rétablissement: ce cri demontre assez leur utilité. La moindre chose qui puisse être demandée par les catho-

liques, c'est sans doute l'égalité, et trente millions d'hommes méritent autant de considération que trois millions. »

Lors de l'organisation de l'université, on rendit aux frères leur existence légale et on les reconnut comme corps enseignant avec leur constitution particulière et leurs lois propres. Grâce à ces puissantes influences, les maisons des frères renaissaient de toutes parts et en 1805 on comptait déjà vingt communautés.

Le 8 septembre 1810, le frère Gerbaud, dont j'ai mentionné le nom plus haut à propos du rétablissement des écoles de Paris, était élu supérieur-général, en remplacement du frère Frumence décédé dans le cours de l'année. L'influence des frères augmentait et, comme ils avaient de fréquents rapports administratifs avec le gouvernement, M. Decazes, ministre de l'intérieur et grand maître de l'Université, proposa au frère Gerbaud de transférer de nouveau le siége de la communauté à Paris. Le conseil municipal avait acquis pour cette fin une grande maison dans le faubourg St. Martin. Les frères en prirent possession en 1821 et l'appelèrent « Maison de l'Enfant Jésus. » C'est vers cette époque qu'ils rencontrèrent quelques difficultés principalement au sujet de la conscription. Pendant tout le temps du règne de Napoléon, les frères avaient été exempts du service militaire ; sous la restauration, bien disposée d'ailleurs pour les corporations religieuses, mais cédant aux exigences du corps universitaire, on leur imposa certaines restrictions. La question fut portée à la tribune de la chambre des députés. Les frères d'un côté eurent pour défenseurs MM. de MacCarty, de Villèle et de Bonald et eurent pour adversaire M. Royer Collard. La chambre décida contre les frères et ils furent contraints de souscrire le même engagement que les élèves de l'école normale et les autres membres de l'instruction publique.

Le frère Gerbaud mourut en 1822 et fut remplacé par le frère Guillaume de Jésus, vieillard de 75 ans qui avait eu pour précepteur un contemporain et disciple du vénérable de La Salle ; c'était un trait d'union entre l'ancienne et la nouvelle génération. Le 2 septembre 1830 le frère Anaclet était élu supérieur-général. La restau-

ration venait de faire place à la royauté de juillet. Ce fut un temps difficile pour les frères ; le parti libéral avait déclaré la guerre aux corporations religieuses et les frères ne furent pas épargnés. La mauvaise presse, la caricature et la chanson se donnèrent la main pour les attaquer. Les subventions furent retirées à plus de quarante maisons dont onze furent fermées ; par une ordonnance de 1831 leur qualité de membres d'une corporation religieuse ne leur donna plus aucun droit, quant à la conscription. Cependant ils continuaient leurs bonnes œuvres ; ils ouvrirent des écoles du soir pour les adultes réunissant près de huit cents ouvriers. M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, encouragea l'œuvre et fit voter un crédit annuel de huit mille quatre cents francs pour augmenter le nombre des écoles du soir. Au frère Anaclet on doit aussi la publication d'ouvrages classiques pour les écoles. Sous son administration, eut lieu une fondation qui nous intéresse particulièrement. Le 10 octobre 1837, quatre frères des écoles chrétiennes s'embarquaient au Hâvre, à bord du paquebot *Louis Philippe*, en route pour le Canada : c'étaient les frères Aidant, directeur, les frères Adelbertus, Rombaud et Euverte. Le 3 novembre ils mettaient le pied à Montréal et recevaient l'hospitalité du séminaire de St. Sulpice. C'est à la demande de cette communauté, qu'à cent ans de distance, les frères venaient pour la deuxième fois dans cette ville. Après une annonce du curé au prône, deux cents enfants étaient dès lors admis aux écoles qui furent inaugurées le 22 janvier 1838, par une messe solennelle, à laquelle assistait Monseigneur Bourget, alors coadjuteur de Montréal. Une collecte abondante fut faite pour fournir aux enfants pauvres les livres et autres objets nécessaires. D'abord installés dans la rue St. François-Xavier, ils transportèrent ensuite leur établissement dans un magnifique édifice, que le séminaire, aidé de souscriptions publiques, construisit dans le quartier St. Laurent, sur l'emplacement de Près-de-ville, où on voyait l'ancienne maison de Paul Lemoyne, sieur de Maricourt. Les classes des frères devinrent tellement populaires qu'en peu d'années on fut obligé de leur adjoindre de nouveaux compagnons, et à l'aide de quelques postulants recrutés sur place ils étaient bientôt au nombre de vingt-cinq faisant l'école à dix-huit cents enfants.

En 1843, Québec recevait à son tour les disciples de M. de La Salle ; en 1844, ils s'établissaient à Trois-Rivières. Les frères de Montréal parlent avec intérêt de trois visites mémorables qu'ils reçurent. En 1840, c'était Lord Sydenham, gouverneur général qui, après avoir tout examiné, n'eut que des louanges à faire. L'année suivante, les évêques de la Province, accompagnés de Mgr. de Forbin Janson, évêque de Nancy, y apportaient leurs félicitations et leurs bénédictions. Enfin en 1869, Sir John Young, depuis Lord Lisgar, leur rendit hommage et, leur parlant d'une bonne éducation chrétienne comme du plus sûr moyen de servir l'Etat et d'être utile aux hommes, loua l'œuvre des frères comme le type de cette bonne éducation. Un journal rapporte que Son Excellence désira que les frères lui fussent présentés individuellement et qu'il leur serra cordialement la main à tous, principalement au frère Adelbertus venu au Canada avec les premiers frères, et qu'on voit encore aujourd'hui dans la communauté.

Mais retournons au siége de l'institut à Paris. Après une administration de courte durée mais féconde en bons résultats, le frère Anaclet terminait sa carrière. M. Guizot lui avait offert la croix de la légion d'honneur, mais il ne put triompher de sa modestie.

Le 21 Novembre 1838, le chapitre général élisait le frère Philippe, probablement le plus illustre des enfants de M. de La Salle, tant par la durée de son administration, que par les grandes œuvres qui se sont accomplies sous son règne, par les qualités qu'il mit au service de l'institut, par les événements auxquels il se trouva mêlé et par l'extension que prit son ordre. Il était né le 1er novembre 1792, au haméau de Chaturage, commune de St. Pal, dans la Haute Loire. Son Père Pierre Bransiet et sa mère Marie Anne Varagnat étaient de fervents chrétiens. Mathieu Bransiet reçut sa première éducation d'un ancien frère. A dix-sept ans il entrait au noviciat de Lyon, d'abord sous le nom de frère Boniface qu'il changea plus tard en celui de frère Philippe. Sa grande aptitude pour les mathématiques, le fit nommer professeur de cabotage à Auray. Il réussit très bien dans son enseignement et publia même un petit ouvrage sur la matière. De là, il passait quelque temps à Béthel, puis

à Soissons ; il se rendait ensuite à Reims, berceau de l'institut où il prononça ses vœux en 1817. Là il eut à soutenir une lutte assez vive pour défendre la méthode *simultanée*, inventée par M. de La Salle et suivie par les Frères, contre l'enseignement mutuel ou à la Lancastre, favorisée par le parti libéral. L'expérience et le bon sens public ont fait justice de cette nouvelle méthode qui a fini comme tout finit en France, par la chanson. Il y a près de quarante ans on en a fait l'essai au petit Séminaire de Québec, dans la classe élémentaire qu'on appelait alors la *trente-sixième* ; mais malgré le zèle du bon M. Baillairgé, elle n'a pu réussir.

Après avoir éxercé la charge de directeur à Metz, le frère Philippe qui avait toute la confiance du frère Guillaume de Jésus, fut appelé à Paris en qualité de directeur de la communauté Saint Nicolas-des-Champs, et visiteur d'un certain nombre de maisons dans Paris et aux environs. C'était un poste important et qui demandait beaucoup de vigilance, de prudence et de fermeté, mais le supérieur était sûr que celui qu'on appelait « le jeune vieillard » réunissait ces qualités au plus haut dégré.

Depuis l'élection du frère Anaclot comme supérieur-général, le frère Philippe avait été l'un des quatre assistants. Adjoint en 1834 à un comité général chargé de réviser et de refondre le programme de l'enseignement, il en fut un des membres les plus actifs et les plus assidus. Il s'agissait de tenir tête à la concurrence qui leur était imposée par une loi de 1833. Le comité consacra trente-deux séances à l'étude de la question. On ajouta aux matières déjà enseignées, le dessin linéaire, l'histoire et la géographie. Le frère Philippe reprit le travail commencé par le frère Anaclet et composa plusieurs ouvrages classiques embrassant toutes les parties de l'enseignement primaire. Ces livres sont de parfaits modèles dans le genre, et ils ont été reconnus comme tels par les juges les plus compétents et ont été même adoptés de préférence à d'autres ouvrages par des professeurs laïques. Ce mouvement eut pour résultat de mettre les élèves des frères en état de soutenir une glorieuse concurrence. La ville de Paris avait créé des bourses qu'elle met tous les ans au concours de toutes les écoles

qui sont au nombre de 68 pour les laïques et 54 pour les frères. D'après les statistiques publiées de 1848 à 1871, période de vingt-trois ans, sur 975 bourses, les enfants des frères en ont obtenu 802 et les laïques 173. Au concours de Bordeaux en 1868, les élèves des frères ont obtenu 47 prix sur 49. En 1872, ils en ont obtenu 10 sur 11.

Les petits noviciats et les pensionnats furent l'objet de l'attention du frère Philippe. Le petit noviciat est une espèce de petit séminaire préparant les vocations pour le noviciat ; il est composé d'enfants de douze à seize ans. Le pensionnat tient le milieu entre l'école primaire et l'école secondaire ; c'est là qu'on achève de développer certaines aptitudes. On y enseigne aux élèves suivant la carrière à laquelle ils se destinent : l'histoire, la géographie, la littérature, le style, la tenue des livres, la comptabilité, la géométrie, l'architecture, l'histoire naturelle, l'hydrographie, les langues vivantes. En 1875, le nombre des pensionnats était de 46 fréquentés par plus de onze mille élèves.

Chaque fois qu'il s'agit de trouver des hommes de dévouement et capables de compâtir aux souffrances humaines, on songe aux frères. C'est ainsi que de 1841 à 1848 on leur confia la discipline d'un certain nombre de prisons et que, sous l'influence de la mansuétude chrétienne de ces nouveaux gardiens, des centaines de détenus entrés coupables dans les prisons en sortirent réformés et meilleurs. Mais à la suite de la révolution de février, des malentendus forcèrent le frère Philippe à demander que ses frères fussent déchargés du soin des prisons.

Les frères ont multiplié les fondations qui ont en vue l'amélioration intellectuelle et morale des classes ouvrières ; c'est ainsi qu'ils ont fondé les écoles du soir, les écoles dominicales, les écoles commerciales, les patronages, les cercles pour faire persévérer leurs élèves dans le bien et les empêcher de se livrer à la dissipation. Celle des institutions qui leur fait le plus d'honneur et qui produit le plus de bien, c'est l'œuvre de St. Nicolas, fondée d'abord par M. l'abbé de Bervanger, aidé du concours du comte de Noailles et dont les frères entreprirent la direction en 1859. Elle prend sous sa protection les enfants pauvres au sortir de l'école, leur enseigne un

métier et les met en mesure de gagner, à la fin de leur apprentissage six, sept et même huit francs par jour. Toutes ces institutions se sont développées sous la bienfaisante et active surveillance du frère Philippe.

Les suites de notre récit nous conduisent à l'année 1870–1871, date néfaste dans les annales de la France. Au milieu des désastres qui accompagnèrent cette funeste guerre, les frères ne demeurèrent pas étrangers au malheur de la patrie. Dès que l'ennemi eut envahi le sol français, on les vit sur tous les champs de bataille, recueillant les blessés, consolant les mourants, ensevelissant les morts, soignant les malades et bravant pour cela le froid, la faim, la fatigue et même la mort. J'aimerais à vous peindre le sublime dévouement de ces brancardiers, qui ont conquis l'admiration du monde entier, mais les bornes de cette conférence ne le permettent pas. D'ailleurs, si vous aimez les patriotiques émotions, lisez le livre de M. D'Arsac : *Les frères des écoles chrétiennes pendant la guerre de* 1870-1871.

Les frères endurèrent toutes les misères du siége de Paris et subirent toutes les horreurs de la commune. Le frère Philippe fut obligé de se réfugier en province, car, d'après de sinistres rapports, on en voulait à sa vie. Parmi les autres frères, les uns purent s'enfuir, les autres furent emprisonnés à Mazas, et sans la prompte irruption des troupes de Versailles, ils auraient été massacrés impitoyablement, mais les soldats arrivèrent triomphants : « *Frères ! chers frères !* » s'écriaient-ils, « vous êtes délivrés ! la barricade de la Croix-Rouge vient d'être enlevée. »

Dans plus d'un endroit et spécialement à Paris, il y avait eu, par suite de la guerre, bien des dérangements dans les maisons des frères ; il fallut quelque temps pour remettre tout en ordre.

Le 22 octobre 1873, le frère Philippe malgré son grand âge, (il avait alors 81 ans), partait pour Rome. Il en était à son cinquième voyage à la Ville Eternelle. Le Saint Père a une grande estime pour l'institut des frères et quand il voyait le frère Philippe, il le comblait d'attention et de bienveillance. Un jour le supérieur-général des frères était admis devant Pie IX. « Voici, » dit le Pape, « voici le frère Philippe, dont le nom est connu

dans tout l'univers. »—« Très-Saint Père, il va l'être maintenant à Madagascar, » répondit-il en souriant ; « Nous faisons maintenant des établissements à Madagascar. »—C'est dans ce voyage que le frère Philippe eut la joie d'entendre proclamer l'héroïcité des vertus du vénérable de La Salle, car la canonisation du fondateur des écoles chrétiennes avait été sa préoccupation constante.

Le frère Philippe avait fait son voyage de Rome sans fatigue ; il était revenu frais et dispos, et vaquait à ses occupations avec son activité ordinaire ; rien ne faisait donc pressentir sa fin prochaine. Néanmoins le 30 décembre sur le soir, il se sentit mal à l'aise ; le lendemain, le frisson le saisit. Le 1er janvier, après avoir assisté aux exercises du matin et avoir reçu les souhaits de la nouvelle année, il dut gagner sa cellule et se mettre au lit ; enfin le 8, il s'éteignait doucement, après avoir reçu la bénédiction apostolique que le Pape lui avait envoyée dans la journée. « La mort du frère Philippe produisit une impression profonde, » dit un historien, « il semble que de tels hommes voués au bien devraient durer toujours. On s'étonne qu'ils disparaissent, on sent qu'un grand vide se fait. »

Les funérailles furent une grande manifestation publique ; le cortège recruté dans tous les rangs de la société et où se faisaient remarquer les personnages les plus importants de l'église et de l'état, ne comptait pas moins de quarante mille personnes. Dès le mois de février, Pie IX, témoigna aux frères, par un Bref qu'il leur adressa, toute la douleur qu'il ressentait de cette perte.

Une des ambitions du frère Philippe en prenant le gouvernement de sa communauté avait été la diffusion de son ordre. Quelque temps avant sa mort, il avait eu la consolation de donner l'habit à cinquante-quatre postulants. Quand il fut placé à la tête de l'institut, les frères étaient au nombre de deux mille trois cents, et leurs élèves au nombre de cent quarante-trois mille ; à sa mort il y avait dix mille frères et près de quatre cent mille enfants. Voici un extrait véridique des statistiques de la fin de 1876 :

L'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes compte

1250 Etablissements, 12,800 Frères, 400,000 élèves. En Canada ; 271 Frères, 28 Maisons, 12,240 Elèves. Dans le reste de l'Amérique, 59 Etablissements, 651 Frères, 26,754 élèves. Tous les Etablissements d'Amérique tirent leur origine de celui qui a été fondé à Montréal en 1837, par quatre frères venus de France, dont l'un, le frère Adelbertus est encore dans ce pays, et n'a cessé de travailler au développement de l'instruction, soit en se dévouant dans les classes, soit en publiant d'utiles ouvrages d'enseignement.

Le frère Philippe était d'une prodigieuse activité. Il avait visité, à peu d'exceptions près, toutes les maisons de son ordre en France et. il avait aplani bien des petites difficult s. Aussi était-il connu, respecté et aimé partout. Un jour qu'il devait faire un voyage assez long en chemin de fer, il avait modestement pris place dans un char de 3e classe. Un des directeurs l'aperçut, « Voyez donc,» dit-il, « le bon frère Philippe dans les chars de 3e classe. » De suite on va le chercher et il fallut lui faire violence pour le faire entrer dans le char de l'administration. La compagnie décida sur le champ que désormais le frère Philippe aurait son passage en première classe sur toute les lignes. La même faveur fut accord e à la Supérieure des Sœurs de Saint Vincent-de-Paul et au supérieur-général des Lazaristes.

Qu'il me soit permis maintenant de vous faire visiter la maison mère des frères à Paris et de vous faire voir ce qu'on appelle le régime ou l'administration de la communauté. J'emprunte cette description à un magnifique travail de M. Poujoulat sur la vie du frère Philippe. Cet excellent livre est dans notre bibliothèque et j'en conseille la lecture à mes amis.

« Dès les premiers pas que l'on fait, » dit-il, « après avoir franchi le seuil de la maison, on sent qu'une règle y préside : ce sont des frères qui remplissent l'emploi de concierge ; on en trouve pour tous les services ; chacun est à son affaire : on parle peu, on agit. La première cour offre un certain mouvement que nous appellerons temporel, et qui représente les relations nécessaires avec le dehors, relations qui rayonnent avec le monde entier : c'est le travail de la procure. La seconde cour, beaucoup plus spacieuse, largement ouverte

vers le ciel, plantée d'arbres, est à la fois le passage pour les communications intérieures et le lieu de récréations. Dans une de ces allées se promenait le frère Philippe, en des moments toujours bien courts, avec quelques-uns de ses assistants, et les entretiens ne roulaient jamais sur des sujets inutiles ; mais le premier frère venu, le plus petit des novices pouvait s'adresser à lui ; il ne manquait jamais d'être doucement écouté.

« Dans la maison mère est établi ce qu'on appelle le Régime, c'est-à-dire le gouvernement de la congrégation, composé du supérieur général et des assistants. Le nombre des assistants varie selon les besoins de l'institut ; leur nombre est aujourd'hui de dix. Rien ne distingue les membres du régime des autres frères : même chapeau, même rabat blanc, même robe noire et manteau noir, mêmes bas de la même étoffe que la robe, mêmes gros souliers de cuir avec des courroies de cuir. La salle du Régime est une merveille d'installation ; le supérieur général y est à son poste et les assistants sont là aussi. Chacun a, non pas son cabinet, mais sa place distincte, une petite place et sur la même ligne ; chacun a sa chaise de paille, son bureau et ses cartons ; le supérieur-général n'a qu'une pauvre chaise comme ses coopérateurs. Des étiquettes sur de petits casiers au bureau de chaque assistant indiquent les pays placés sous la direction particulière de tel ou tel ; on y rencontre de bureau en bureau toutes les contrées où se trouvent des écoles chrétiennes, depuis les villes de France et d'Europe jusqu'aux lieux les plus lointains du monde habité. De petites cartes dans de petits tiroirs représentent l'immensité de l'œuvre. Toute est réglé, marqué, classé en occupant le moins d'espace possible, comme si, en toute chose, ces serviteurs de Dieu ne voulaient tenir à la terre que dans les plus minces proportions. Les membres du Régime, à portée les uns des autres, peuvent se voir et s'entendre ; ils sont comme sur le pont d'un vaisseau toujours prêts à la manœuvre. Ils ont au milieu d'eux leur capitaine. Nous avons vu, dans la salle du Régime, la place vide du frère Philippe, sa chaise de paille et son modeste bureau avec une statuette de la Vierge qu'il aimait particulièrement et une statuette de Saint-Pierre qu'on lui avait donnée à

Rome. C'est de cette humble place qu'il étendait sa direction suprême sur toutes les maisons de son ordre, en France, en Belgique, en Italie, en Asie, dans le nouveau monde. Chaque matin lui arrivaient sur ce bureau des lettres de tous les pays ; il écrivait beaucoup ; ses réponses avaient la netteté, la brièveté de la parole d'un homme qui gouverne. Un tiroir à l'extérieur de son bureau était comme sa boîte aux lettres qui se remplissait et se vidait tous les jours.

« Le secrétariat occupe dix frères : que de lettres à mettre au net dans une correspondance officielle aussi étendue ! quel bel ordre dans tous ces cartons ! Rien n'est compliqué dans ce gouvernement : il embrasse tout, depuis les pièces administratives jusqu'au dossier de chaque frère. »

Le successeur du frère Philippe a été le frère Jean Olympe. Sa jeunesse et ses talents faisaient espérer pour lui de longues et brillantes destinées. Elu supérieur-général en mai 1874, il lui tardait de voir arriver le 2 juin 1875, jour auquel la ville de Rouen devait inaugurer le monument du Vénérable de la Salle ; mais il ne lui fut pas donné d'y assister ; la mort l'avait déjà moissonné ; ce qui faisait dire à Pie IX : *Ostensus non datus.* Dieu nous l'a montré plus qu'il ne nous l'a donné.

Le supérieur-général actuel est le frère Irlide élu le 13 juin 1875, — le onzième dans l'ordre des successeurs du Vénérable de La Salle.

LES POETES ANGLAIS.

Conférence donnée à l'Institut Canadien de Québec,

Le 26 Janvier, 1877,

Par JULES P. TARDIVEL.

Pour trouver l'origine de la littérature de l'Europe, il faut remonter bien haut. Je ne parle pas ici de la littérature des anciens Grecs et Romains, mais de la littérature de l'Europe moderne, de l'Europe qui a surgi des flots de l'invasion barbare. En Angleterre, comme partout ailleurs, les premiers littérateurs ont été des poëtes. Dans tous les pays du monde et de tous temps nous voyons la poésie précéder la prose.

L'Ancien Testament, le plus vénérable des livres, écrit sous la dictée de Jehovah lui-même, est un véritable poëme, si les images fortes et saisissantes, les expressions énergiques, les sentiments nobles, les pensées élevées et le langage rhythmique constituent la vraie poésie.

Dans l'antique Royaume des Indes, qui était, il y a trois mille ans, ce que la France est de nos jours: le foyer de la lumière intellectuelle, comme dans tous les pays orientaux, la poésie a joué un rôle important. La littérature indoue se compose presque exclusivement d'ouvrages en vers. L'un des plus anciens livres qui existent est la Râmâyana, la grande épopée, l'Illiade des Indous. C'est le récit en vers des aventures et des

exploits de Rama Kchandra, le mystérieux héros ou demi-dieu des Indes. Et cet écrit, qui, sous le rapport de l'ancienneté, le cède à la Bible seule, n'est apparamment qu'un recueil de traditions orales plus anciennes encore. Les Védas, livres sacrés des Indiens, sont aussi écrits pour la plupart en vers.

Les premiers littérateurs grecs étaient des poëtes. Homère et Hésiode ont vécu des siècles avant Thucydide et Platon. Et il ne faut pas croire qu'Homère soit le plus anciens des poëtes grecs. La Grèce a eu ses troubadours et ses trouvères, et c'est dans leurs chants que l'aveugle de Smyrne a puisé les éléments de ses deux poëmes.

Si nous descendons aux époques comparativement récentes, nous trouvons le même spectacle: la poésie qui sert de base à la littérature. Parmi les peuples germaniques, il existait, avant l'ère chrétienne, grand nombre d'hymes guerriers et historiques. Tacite en fait mention dans son livre *De moribus Germanorum.* Le principal sujet de ces chants populaires paraît avoir été la grande migration que les races germaniques avaient entreprise vers le sud sous la conduite de leur roi Filimis. Charlemagne en fit un recueil qui n'est pas parvenu jusqu'à nous.

En parcourant l'histoire des pays slaves, c'est-à-dire, de la Russie, de la Pologne, de la Hongrie et de la Serbie, on retrouve encore de ces chants populaires dont il ne reste aujourd'hui que le souvenir.

Chez les Scandinaves, ancêtres des Danois, des Norvégiens, des Suédois et des Islandais, les scaldes jouissaient d'une haute réputation. Comme les bardes des Celtes, ils célébraient les victoires des héros et des anciens rois des mers. Il existe encore un recueil de ces chants connu sous le nom de Kæmpo Viser.

Vous connaissez tous les troubadours et les trouvères, ces premiers littérateurs que connut l'Europe occidentale, lorsqu'elle sortit des ténèbres du paganisme. L'Angleterre ne fait pas exception à la règle générale. Elle a eu ses bardes et ses ménestrels longtemps avant d'avoir des prosateurs.

Afin de suivre plus facilement les progrès de la littérature anglaise, je la diviserai en trois périodes, que

j'appelerai la période des bardes ou des temps anciens, la période du moyen âge ou des premiers écrivains en vers et la période des temps modernes ou des poëtes contemporains Pour ce soir, je me bornerai aux deux premières périodes.

Lorsque Jules César, après avoir conquis la Gaule, débarqua avec ses légions victorieuses sur les côtes de l'Angleterre, il trouva cette île peuplée d'une race d'hommes à l'aspect farouche et guerrier. Divisés en une infinité de tribus, les aborigènes de la Grande Bretagne appartenaient tous à la famille des Gaëls ou Celtes dont on ignore l'origine. Assez policés au Sud et à l'Est de l'île, les Bretons devenaient de plus en plus sauvages à mesure que l'on s'avançait vers le Nord et vers l'Ouest. Enfin, dans les montagnes de l'Ecosse, les légions romaines se trouvèrent en face des Calédoniens, peuple de heros qui ne subit jamais entièrement le joug des Césars. Voici le langage que Tacite met dans la bouche de Galgacus, chef calédonien, s'adressant aux siens en présence de l'armée romaine :

« Courage donc, vous qui chérissez la vie et la gloire. Ici votre chef, ici votre armee ; là le tribut. les travaux, les souffrances de l'esclavage. Des maux éternels ou la vengeance vous attendent sur le champ de bataille. Marchez au combat ; pensez à vos ancêtres et à votre postérité. »

La religion des habitants de la Grande Bretagne était le druidisme. Les chroniqueurs et les écrivains de l'ancien temps font mention de trois classes parmi les druides : les druides proprement dits, ou prêtres, les eubages ou devins et les bardes ou poëtes, dont la mission spéciale était de chanter les hauts faits des héros de leur race. Ces bardes allaient à la guerre, non pour combattre, mais pour animer par leurs chants patriotiques le courage des soldats. Ils étaient les objets d'une vénération profonde et universelle ; mais le christianisme s'étant bientôt introduit en Angleterre les druides perdirent graduellement leur influence sur les masses.

De tous les anciens bardes bretons, il ne nous reste que le nom d'un seul—Ossian. Je n'entrerai point dans l'interminable discussion qui s'est élevée de nos jours

au sujet de ce poëte. Les uns prétendent qu'Ossian n'a jamais existé ; que les poëmes qui portent son nom ne sont que les écrits de James McPherson. D'autres affirment qu'Ossian a réellement vécu au troisième siècle et que McPherson n'a fait que traduire ses œuvres. Voilà les deux opinions, et les preuves à l'appui de l'une et de l'autre ne manquent pas. Libre à chacun de penser comme il voudra. Quoi qu'il en soit, que ce poëte ait vécu ou non, il existait certainement dans ces temps reculés des bardes dont on retrouve encore les chants, le souvenir et le langage dans les montagnes de l'Ecosse et du pays de Galles. Ils sont les pionniers de la littérature anglaise, ils n'en sont pas les fondateurs.

Il ne serait peut-être pas sans intérêt de dire un mot des écrits d'Ossian, et pour le moment nous considérons comme réelle l'existence de ce poëte.

« Il règne dans les poésies d'Ossian, dit La Harpe, une sorte d'imagination mélancolique, dont les illusions paraissent analogues à la nature d'un pays reculé et nébuleux, où les vapeurs des montagnes, le bruit monotone de la mer et les vents sifflant dans les rochers, donnent aux esprits une tristesse habituelle et réfléchissante, en ne donnant aux sens que des impressions lugubres. »

Les héros de ces poëmes, qu'ils soient dans la joie ou dans la douleur, s'adressent toujours aux esprits de leurs ancêtres qui habitent les nuages. Ecoutez le guerrier Cuchullin après une défaite :

« Ombre du solitaire Cromla, esprits des héros qui ne sont plus, soyez désormais les compagnons de Cuchullin et parlez-lui quelquefois dans la grotte où il va chercher sa douleur. Non, je ne serai plus renommé parmi les guerriers célèbres. J'ai brillé comme un rayon de lumière, mais j'ai passé comme lui : je m'évanouis comme la vapeur que dissipent les vents du matin. Comul, ne me parle plus d'armées ni de combats ; ma gloire est morte. J'exhalerai mes gémissements sur les vents jusqu'à ce que la trace de mes pas s'efface sur la terre. Et toi, belle et tendre Bragila, pleure la perte de ma renommée, car jamais je ne retournerai vers toi ; je suis vaincu. »

Les mœurs des héros de l'antique Calédonie paraissent avoir été douces, presque chrétiennes, et très différentes

de celles des héros d'Homère. Voici par exemple le langage qu'Ossian, guerrier et poëte à la fois, adresse à Fingal, son père, mort depuis longtemps :

« Quelle doit donc être la douleur d'Ossian depuis que toi, mon père, n'es plus. Je n'entends plus le son de ta voix ; mes yeux ne peuvent plus te voir. Souvent, dans ma mélancolie solitaire et sombre, je vais m'asseoir auprès de ta tombe, et je me console en la touchant de mes tremblantes mains. Quelquefois je crois entendre ta voix ; mais ce n'est point ta voix ; ce n'est que le murmure des vents du désert. Il y a longtemps que tu es endormi pour toujours, ô Fingal, arbitre suprême des combats. »

Autre trait des mœurs de cette mystérieuse et lointaine époque : Ossian, le poëte, fils de Fingal, et Gaul, fils de Morni sont liés d'une étroite amitié. Ils vont attaquer seuls, la nuit, l'armée ennemie, comme Nisus et Euryale. Mais il y a une grande différence entre les héros de Virgile et les guerriers calédoniens. Les premiers égorgent sans pitié les soldats endormis. Que font Ossian et Gaul ? Rendus sur le bord du torrent qui les sépare de leurs ennemis plongés dans le sommeil, ils s'apprêtent à se lancer sur eux, lorsque Gaul, prenant Ossian par le bras, lui dit :

« Le fils de Fingal veut-il fondre sur un ennemi qui dort ? Veut-il ressembler au vent furieux qui déracine en secret les jeunes arbres au milieu de la nuit ? Ce n'est pas ainsi que Fingal a immortalisé son nom ; ce n'est pas par de tels exploits que la gloire couronne les cheveux blancs de Morni. Frappe Ossian, frappe le bouclier des combats. »

Ce discours transporte Ossian qui frappe trois fois son bouclier. L'ennemi tressaille et se lève : « Nous nous précipitons à l'instant, dit le barde. Ils fuient en foule au travers des bruyères ; ils crurent que c'était Fingal lui-même. »

Quel contraste avec les héros d'Homère et de Virgile, auxquels les ruses et les guet-apens ne répugnent pas. Et il ne faut pas croire que dans cet épisode, Ossian et Gaul seuls font preuve de générosité. Le lendemain matin, l'armée de Lathmor, leur ennemi, se réunit sur une colline au pied de laquelle se trouvent les deux

héros écossais. On conseille à Lathmor de fondre sur eux à la tête des siens. « Ils ne sont que deux, » répond Lathmor, et seul il s'avance pour défier Ossian au combat.

Parlerai-je des bardes irlandais ? Pour remplir le programme que je me suis tracé en commençant, [1] je devrais le faire, mais je crains, d'être trop long et d'abuser de votre patience. Vous me permettrez cependant de vous dire que la Verte Erin a eu ses bardes comme la Bretagne et la Calédonie, car au commencement de l'ère chrétienne elle était peuplée par une race d'hommes ayant évidemment la même origine que les Celtes ou Gaëls ; seulement, leur religion offrait des différences marquées avec le druidisme des Bretons.' Les Irlandais d'il y a dix-huit cents ans avaient adopté les formes du druidisme, mais le fond de leur religion était un paganisme beaucoup plus ancien, provenant des premiers habitants de l'île, les Ibères ou descendants des Phéniciens. Les Ibères adoraient l'océan, le soleil, le feu, les vents ; et lors de la conquête de l'Irlande par les Celtes milésiens, le druidisme, au lieu de supplanter la religion primitive, comme en Bretagne, ne fit que s'y mêler.

Les bardes irlandais étaient nombreux et puissants lorsque Saint Patrice vint en Irlande, au 4eme siècle, prêcher l'Evangile à ses anciens maîtres. Voyant leur pouvoir ébranlé par la parole éloquente de l'apôtre, qui convertissait les princes, les nobles et les prêtres, ils luttèrent longtemps contre lui et contre ses doctrines, cherchant de les rendre ridicules aux yeux du peuple. Mais enfin convertis eux-mêmes à la vraie foi, ils contribuèrent puissamment à la rapide et complète conversion de la nation irlandaise, en popularisant les enseignements de Saint Patrice et de ses successeurs, et en les revêtant de ce langage hardi et figuré, seul capable de frapper vivement un peuple, chez lequel, dit un historien, prédominent l'imagination et l'amour de la forme. Tant que l'Irlande conserva son indépendance, les bardes jouèrent un rôle important dans la société. A eux était

1 Dans ses remarques préliminaires, M. Tardivel avait dit qu'il entendait par *poëtes anglais* tous les poëtes qui ont écrit en anglais, quelle que soit leur nationalité.

confiée la tâche de chanter les faits d'armes des rois et des héros d'Erin. L'un d'eux, le célèbre Mac-Léag, a chanté la mort du roi très chrétien, Brian Borhu, tombé sur le champ de bataille de Clontarf, le crucifix à la main, après avoir mis en déroute les Danois envahisseurs.

« Kinkora, où est ton lord ? Ah ! où est ta verdure printanière ? où sont les bardes et les guerriers qui se sont assis avec nous à la table de tes festins ? Kinkora où est ton roi ?

« Où sont tes bandes héroiques, ô toi, reine de l'ile d'Eméraude ? où sont les épées flamboyantes à la garde dorée qui brillaient aux mains des braves dolcassiens [1] ? où est le cortège royal de Brian ?

« Où est le fils de Boru, qui ne pesa jamais la valeur de ses présents ; lui qui, victorieux dans la bataille, tua tant d'ennemis ; lui que les rivières d'Erin reconnaissaient en tressaillant lorsqu'il se livrait à leurs vagues écumantes ? »

Au douzième siècle eut lieu la conquête de l'Irlande par Henri II, roi d'Angleterre, et avec elle arrivèrent les persécutions, la misère et les tenèbres. L'Irlande, qui pendant des siècles avait été le flambeau qui éclairait l'Europe occidentale, retombe dans l'obscurité, presque dans l'oubli.

Mais quels sont ces hommes farouches, qui, montés sur leurs barques grossières, traversent la mer du nord et viennent débarquer en Angleterre ? Ce sont Hengist et Horsa, suivis de leurs guerriers, race de pirates barbares qui habitaient les plages brumeuses de l'Allemagne septentrionale, où ils vivaient misérablement dans des huttes de boue, se nourrissant presque exclusivement de viande, se réchauffant par des liqueurs brûlantes ; terribles dans la bataille, ils aiment le danger, le sang, les supplices, les carnages et les cris d'angoisse de leurs victimes, ils font un métier de la guerre et de la rapine. Tels sont les Saxons, les Angles et les Jutes. Et le faible Vortigern, roi des Bretons, se voyant d'un côté abandonné par Rome, aux prises elle-même avec l'invasion, et de l'autre attaqué par les Pictes et les Scots, feroces tribus du nord de l'Ecosse, qui ravageaient l'An-

1 Gardes du corps.

gleterre d'une extrémité à l'autre, le roi Vortigern, dis-je, dans un jour de malheureuse inspiration, invite ces terribles guerriers à venir le protéger contre les envahisseurs écossais. Ils viennent par milliers et remplissent toute l'île de leurs légions ; mais bientôt ils tournent contre les Bretons eux-mêmes, qu'ils avaient juré de défendre, leurs redoutables haches de guerre. A la fin du 5ième siècle, les Saxons avaient déjà établi plusieurs royaumes en Angleterre, ayant forcé les victimes de leur trahison à se réfugier dans les montagnes de l'Ecosse, du Pays de Galles et de Cornouailles. Mais il ne faut pas croire que les Celtes aient lâchement abandonné leur patrie. Non, longue et sanglante fut la lutte entre les envahisseurs et les enfants du sol. Les ballades et les chants des anciens bardes nous ont conservé le souvenir du bon et brave roi Arthur, devenu légendaire, qui, à la tête de ses Bretons, combattait héroïquement, mais en vain, l'invasion saxonne. Rien ne put arrêter la marche des vainqueurs, et bientôt l'Angleterre devint un pays entièrement nouveau par les mœurs, la religion et la langue. Le paganisme couvrit encore une fois de ses ténèbres cette île qui, à la lumière de l'Evangile, avait fait de si rapides progrès dans les voies de la civilisation. De l'ancienne race bretonne il ne resta que quelques malheureux fugitifs. Retranchés dans les hauteurs imprénables du nord et de l'ouest, ces derniers débris d'une nation jadis puissante, résistèrent longtemps aux nouveaux maîtres du sol. Le royaume de Galles n'a été complètement soumis à l'Angleterre qu'au 13ième siècle. Ce petit pays conserva pendant des années sa langue, ses traditions et ses bardes dont les plus célèbres sont Thaliessin, qui chanta les victoires du roi Arthur et Llygad-Gwr, qui célébra les hauts fai s de Llwellyn. fils de Grunfludd, dernier roi des Bretons. La poésie galloise est peu connue. Après plusieurs semaines de patientes recherches dans toutes les bibliothèques publiques de cette ville, je n'ai pu trouver une seule ligne de ces anciennes ballades, dernières épaves de la littérature primitive de l'Angleterre, derniers accents d'une race qui s'éteint.

Portons maintenant nos regards sur les nouveaux habitants de la Grande Bretagne, les Anglo-Saxons, an-

cêtres du peuple anglais de nos jours. Pendant plusieurs siècles, leur histoire, dit Milton, ressemble à celle des corbeaux et des vautours ; c'est une histoire de sang et d'orgies. Pour eux les combats étaient un véritable besoin ; ils vivaient sur les champs de bataille, se battant tantôt contre les Bretons et les Gallois, tantôt contre les Irlandais et les Pictes, tantôt entre eux. Ces hommes ont cependant de nobles instincts ; ils aiment la liberté et la justice ; ils sont braves jusqu'à l'excès, fiers et indépendants ; en un mot ils sont des *hommes* et ils seront plus tard une grande nation, la nation anglaise.

Chez un tel peuple les lettres ne pouvaient fleurir. Mais ces guerriers de profession avaient leurs bardes ou scaldes et en cela ils ressemblent aux Bretons. Il y a toutefois une différence marquée entre les poëmes des bardes gallois et les rudes chants des Saxons. La poésie galloise est nuageuse, plaintive, mélancolique, presque douce. Dans les chants saxons il n'y a rien de vague ni d'indécis. C'est un cri de guerre terrible, menaçant, sinistre. En lisant ces vers saccadés et énergiques, nous voyons surgir devant nous ces géants du nord aux yeux flamboyants, à la longue chevelure flottant au vent, la redoutable hache à la main. Leur religion c'est la guerre, leur Dieu est Thôr, qui aime les combats, leurs héros nagent dans le sang.

Des anciens chants saxons il nous reste plusieurs fragments et un poëme presque entier, celui de Béowulf, le héros du nord, le vainqueur des monstres et des hommes. Voici son portrait :

« Il a ramé sur la mer, son épée nue à la main, parmi les flots sauvages et les tempêtes glacées, pendant que la fureur de l'hiver tourbillonnait sur les vagues de l'abîme ; les monstres de la mer, les ennemis bigarrés le tiraient au fond, le tenaient serré dans leurs griffes hideuses. Mais il a atteint les misérables avec sa pointe, avec sa hache de guerre. La grande bête de l'océan a reçu de sa main l'assaut de la guerre et il a tué neuf nicors »

Ecoutez maintenant le récit du combat que Béowulf va livrer à une ogresse de l'océan :

« Il est rendu sur le bord de la mer. D'étranges dragons. des serpents y nagent et de temps en temps, le cor

y sonne un chant de mort, un chant terrible Béowulf se lance dans la vague et descend à travers les monstres qui choquent sa cotte de mailles, jusqu'à l'ogresse, jusqu'à la détestable homicide, qui, l'empoignant dans ses griffes, l'emporte vers son repaire. Un pâle rayon y luit et là il voit face à face la louve de l'abime, la puissante femme de la mer. Il donne l'assaut de guerre, avec la lame de bataille. Il n'arrete point l'essor de l'épée, en sorte que sur sa tête, le glaive chante bien haut une âpre chanson de guerre. Mais il voit que ni le tranchant ni la pointe n'entament la chair ; alors il la tord de ses bras et l'abat par terre, pendant qu'elle, de son couteau large, au tranchant brun, essaie de percer la chemise d'acier qui le recouvre. Ils roulent ainsi, jusqu'à ce que Béowulf aperçoit près de lui, parmi les armes, une lame fortunee dans la victoire, une vieille épée gigantesque, fidèle de tranchant, bonne et prête à servir, ouvrage des géants. Il la saisit par la poignée ; violent et terrible tournoie le glaive. Désespérant de sa vie, il frappe furieusement ; il l'atteint à l'endroit du cou ; il brise les anneaux de l'échine, la lame pénètre à travers toute la chair maudite. Elle s'affaisse sur le sol, l'épée est sanglante. L'homme se réjouit dans son œuvre. »

Voilà un aperçu de cet étrange poëme, l'Iliade des Germains. Voulez-vous maintenant entendre le récit de la bataille de Brunon-burgh, où les Saxons battirent les Scots.

« Le roi Ethelstan, le chef des chefs, qui donne des bracelets aux nobles et son frère Edmon, noble d'ancienne race, ont tué dans la bataille, avec le tranchant de l'épée, à Brunon-burg. Ils ont fendu le mur des boucliers, ils ont haché les nobles bannières avec les coups de leurs marteaux. Ils ont abattu dans la poursuite la nation des Scots et les hommes de vaisseaux, parmi le tumulte de la mêlée. Là gisaient les soldats par multitudes, abattus par les dards ; les hommes du nord, frappés par dessus leurs boucliers, et aussi les Scots, las de la rouge bataille. Ethelstan a laissé derrière lui les oiseaux criards de la guerre, le corbeau qui se repaitra des morts, le milan funèbre, le corbeau noir au bec crochu et le crapeau rauque et l'aigle qui bientôt fera festin de la chair blanche et le faucon vorace qui aime les

batailles et la bête grise, le loup des bois. Jamais plus grand carnage n'eut lieu dans cette île ; jamais plus d'hommes n'y périrent par le tranchant de l'épée, depuis le jour où les Saxons et les Angles vinrent de l'Est à travers l'Océan, où ils entrèrent en Bretagne, ces nobles artisans de la guerre, qui vainquirent les Welches et prirent le pays. »

Telle est la poésie primitive des Saxons païens. Mais le christianisme va pénétrer jusque dans ce lointain et brumeux pays ; le glorieux Saint Augustin et ses quarante compagnons débarquent sur les rivages de Kent et bientôt les Saxons embrassent la vraie religion ; l'Angleterre se couvre une seconde fois de grandioses églises, d'imposants monastères et de riches couvents ; elle devient l'île des Saints.

Le christianisme adoucit les mœurs de ce peuple, mais il ne change pas le caractère de sa poésie. C'est toujours une suite d'exclamations ou d'images fortes et saisissantes ; c'est le même vers saccadé et énergique. Les hymnes chrétiennes ne diffèrent des chants païens que par le fond ; la forme reste invariable, véhémente et passionnée. Dans les premières poésies des Saxons convertis au christianisme, l'on voit encore les traditions de l'Edda, livre sacré des Scandinaves. Les monstres du nord, les Iotes, ennemis des dieux, existent toujours pour eux, mais ce sont les descendants de Caïn, les géants noyés par le déluge dont la Bible fait mention. *In diebus illis erant gigantes super terram.* L'enfer est le nostrond antique, « mortellement glacé, plein d'aigles sanglants et de serpents pâles. » Le jour du jugement dernier, le *dies iræ*, où tout sera réduit en poussière, c'est la destruction finale dont parle l'Edda « le crépuscule des dieux » qui se terminera par la victoire des justes et une paix éternelle. Il ne faut donc pas s'étonner si la poésie des premiers chrétiens anglais conserve une teinte sombre et sinistre qui provient du souvenir de la mythologie scandinave, la plus lugubre, la plus effroyable de toutes les mythologies anciennes. Voulez-vous connaître ce qu'était le christianisme d'alors. Ecoutez ce chant funèbre ; c'est la mort qui parle : « Ce poëme, dit un littérateur français, [1] est d'un christianisme terrible et

1 H. Taine, Litt. Angl. Vol. I.

en même temps il semble sortir des plus noires profondeurs de l'Edda. Le mètre, bref, tinte brusquement à coups pressés comme le glas d'une cloche. Il semble qu'on entend les sourdes répons rétentissants, qui roulent dans l'église, pendant que la pluie fouette les vitraux ternes, que les nuages déchirés obscurcissent le ciel et que les yeux, fixés sur la face pâle du mort, sentent d'avance l'horreur de la fosse humide où les vivants vont le jeter. »

« Pour toi une maison fut bâtie ; pour toi un moule fut façonné avant que tu fusses né ; sa hauteur n'est point marquée, ni sa profondeur mesurée ; il ne sera point fermé, si long que soit le temps, jusqu'à ce que je t'amène, là où tu resteras. Ta maison n'est pas à haute charpente. Elle n'est pas haute, elle est basse quand tu es dedans. L'entrée est basse ; les côtés ne sont pas haut. Le toit est bâti tout près de ta poitrine. Ainsi tu habiteras dans la terre froide, obscure et noire, qui pourrit tout. Sans portes est cette maison et il fait sombre au dedans. Là tu es solidement retenu et la mort tient la clef. Hideuse est cette maison de terre, et il est horrible d'habiter dedans. Là tu habiteras et les vers avec toi. Là tu es déposé, et tu quittes tes amis. Tu n'as pas d'ami qui veuille venir avec toi. Qui jamais s'enquerra si cette maison t'agrée. Qui jamais ouvrira pour toi la porte et te cherchera ! car bientôt tu deviens hideux et odieux à voir. »

Quel tableau épouvantable, que n'éclaire aucune pensée de l'immortalité de l'âme et de la glorieuse ressurrection du corps. C'est du christianisme, mais c'est le côté terrible de notre foi, le côté qui nous montre le néant des choses de ce monde et qu'il est bon par fois de méditer.

Les poëtes saxons ont une prédilection pour les sujets tristes. Ils chantent de préférence la mort et la punition des méchants. Jamais on ne rencontre dans leurs écrits la moindre trace de gaieté, le plus leger sourire. Tout est sombre comme une nuit sans étoiles. Les poëtes d'alors comprenaient-ils mieux que nous la vie et ses misères ; voyaient-ils que dans ce monde il y a plus d'ombre que de soleil, plus de douleurs que de joies ? On dirait qu'ils croient avec Ernest Hello que le rire est d'invention diabolique, tant leurs chants sont

lugubres. L'un d'eux raconte l'histoire de Judith et d'Holopherne avec un accent qui fait frémir ; un autre nous fait voir la destruction du téméraire Pharaon qui osa poursuivre le peuple de Dieu à travers la mer Rouge. Cette description est vraiment sublime.

« Le peuple fut épouvanté, le flot terrible arriva sur eux. Le vent frémissant faisait un hurlement de mort ; la mer vomissait du sang, il y avait une lamentation sur les eaux. L'obscurité de l'abîme commençait. Les Egyptiens s'étaient rétournés. Il fuyaient effarés. Ils sentaient la crainte jusqu'au fond de leur cœur. Leur orgueil était abattu. Une seconde fois le terrible roulement des flots vint les saisir. Ils n'y avait pas un d'eux qui pût revenir, pas un des guerriers qui pût rentrer dans sa maison. Là où tout à l'heure la voie était ouverte, roulait la mer furieuse. L'armée fut engloutie. Les flots s'énflaient, la tempête montait. Ils criaient ô douleur ! d'une voix défaillante. Avec un frémissement affreux, la fureur de l'Océan se déchainait, réveillé de son sommeil. Les terreurs se levaient et les cadavres roulaient. »

Il n'y a qu'un seul des poëtes de cette époque dont on connaisse aujourd'hui le nom ; c'est le moine Cœdmon, né à la fin du sixième ou au commencement du septième siècle.

Voici ce que nous raconte de lui le vénérable Bède :

« Cœdmon était un homme plus ignorant que les autres et qui ne savait aucune poésie, en sorte que dans la salle, lorsqu'on lui passait la harpe, il était obligé de se retirer, ne pouvant chanter comme ses compagnons. Une fois qu'il gardait l'étable pendant la nuit, il s'endormit ; un étranger lui apparut en songe et lui demanda de chanter quelque chose et ces paroles lui vinrent à l'esprit : « Maintenant, nous louerons le gardien du royaume céleste, et les conseils de son esprit, le père glorieux des hommes ! Comment, de toute merveille, l'éternel Seigneur, il a établi le commencement. Il a formé d'abord, pour les enfants des hommes, le ciel, comme un toit, le saint Créateur. Puis le gardien du genre humain, l'éternel Seigneur, c'est la région du milieu qu'il fit ensuite, c'est la terre pour les hommes, le maitre tout-puissant. » Ayant retenu ce chant à son réveil,

continue l'historien, il vint à la ville et on le mena devant les hommes savants, devant l'abbesse Hilda, qui l'ayant entendu, pensèrent qu'il avait reçu un don du ciel et le firent moine dans l'abbaye. Là il passait sa vie à écouter les morceaux de l'Ecriture qu'on lui expliquait en saxon, les ruminant comme un animal pur et les mettant en vers très doux.»

Voilà les véritables commencements de la poésie anglaise. Cœdmon traduisit une grande partie de la Bible en vers saxons et composa en outre plusieurs poëmes religieux, dont le plus digne de mention est la «chute de l'homme.» Les critiques sont généralement d'opinion que Milton connaissait ce poëme. Il y a, en effet, une ressemblance frappante entre certains passages du «Paradis perdu» et la poésie de Cœdmon. On reconnait, par exemple, dans le langage que tient le satan du poète saxon, la base des éloquents discours que Milton met dans la bouche de Lucifer. Ecoutez l'ange orgueilleux qui excite les autres à la révolte :

«Pourquoi implorerais-je sa faveur ou m'inclinerais-je devant lui par quelque obéissance? Je puis être un Dieu comme lui. Debout avec moi, forts compagnons, qui ne me tromperez pas dans cette lutte! Guerriers au cœur hardi qui m'avez choisi pour votre chef, illustres soldats! avec de tels guerriers, en vérité, on peut saisir un poste. Ils sont mes amis zélés, fidèles dans l'effusion de leur cœur, je puis, comme leur chef, gouverner dans ce royaume; je n'ai besoin de flatter personne, je ne resterai plus désormais son sujet.»

La lutte s'engage; Satan et ses légions rebelles sont précipités «dans la cité d'exil, dans le séjour des gémissements et des horreurs, dans la nuit éternelle, hideuse, traversée de fumée et de flammes rouges.» Milton a redit tout cela en l'amplifiant.

Voici un passage de Cœdmon que l'on retrouve presque mot pour mot dans le «Paradis perdu.» Lucifer, étourdi pendant quelque temps par sa chute, se réveille enfin et contemple sa prison :

«Est-ce là le lieu étroit où mon maître m'enferme? Bien différent, en effet, des autres que nous connaissions là-haut, dans le royaume du ciel. Oh! si j'avais le libre pouvoir de mes mains et si je pouvais pour un temps

sortir, seulement pour un hiver, moi et mon armée. Mais des liens de fer m'entourent, des nœuds de chaînes me tiennent abattu. Je suis sans royaume. Les entraves de l'enfer me serrent si étroitement ! m'enlacent si durement ! Ici sont de larges flammes, au-dessus et au-dessous ; je n'ai jamais vu de campagne plus hideuse. Ce feu ne languit jamais, sa chaleur monte par-dessus l'enfer. Les anneaux qui m'entourent, les menottes qui mordent ma chair, m'empêchent d'avancer, m'ont barré le chemin ; mes pieds sont liés, mes mains emprisonnées. Voilà où Dieu m'a confiné. »

J'ai cité les passages les plus remarquables de ce poëme de Cœdmon, poëme qui ne manque pas de beautés littéraires et qui a sans doute servi de guide à l'un des plus grands poëtes épiques que le monde ait connu.

Les paraphrases de la Bible que Cœdmon nous a laissées sont à la hauteur du sujet. Voici comment le poëte saxon a rendu le premier verset de la Genèse : *In principio Deus creavit cœlum et terram :*

« Il n'y avait encore rien qui fût, sauf l'obscurité, comme d'une caverne ; mais le vaste abîme s'ouvrait profond et obscur, étranger à son maître, sans forme encore et sans usage. Sur lui le roi sévère tourna les yeux et contempla le triste gouffre. Il vit les noirs nuages se presser sans repos, sous le ciel sombre et désert. Il fit d'abord, l'éternel Seigneur ! le Père de toutes les créatures ! la terre, et l'établit, par sa force redoutable, le tout puissant Roi. La terre n'était pas encore verte de gazon ; mais l'Océan, noir d'une obscurité éternelle, au loin et au large couvrait les chemins déserts. »

Mais avec Cœdmon, l'élan donné à la poésie saxonne s'arrête. Des années et des années s'écoulent sans qu'aucun poëte digne de ce titre apparaisse. A la fin du septième siècle, il est vrai, deux hommes remarquables, le vénérable Bède et Beverly, archevêque de York, se distinguèrent par leurs ouvrages littéraires, mais ces œuvres sont en prose latine et pour ne pas sortir du cadre de cette conférence je dois me borner à la simple mention de leurs noms.

Plus tard, au neuvième siècle, le roi Alfred, mort en 901, couvert d'honneur et de gloire, s'est illustré dans le monde littéraire, mais il s'est surtout distingué par ses

victoires remportées sur les Danois qui menaçaient l'Angleterre d'une nouvelle invasion. Le roi Alfred ne fut pas un grand poëte même pour cette époque peu lettrée. Il reste de lui toutefois une traduction saxonne des œuvres de Bède, des psaumes de David et des fables d'Esope, ainsi que plusieurs odes qui ne manquent pas entièrement de beauté et de fraîcheur.

La pauvreté littéraire de la Grande Bretagne du septième au onzième siècle provient de deux causes principales. En renfermant les Bretons dans les montagnes de l'Ouest et en refusant d'entretenir avec les vaincus aucune relation amicale, les Saxons s'étaient privés des lumières que les enfants du sol avaient acquises au contact des Romains, ces civilisateurs du monde ancien. A cette époque, la science navale était encore dans son enfance, et les Saxons étaient séparés du continent comme par une barrière infranchissable. Et tandis que les Goths, les Vandales, les Francs devenaient Romains, eux demeuraient Saxons. Durant les cinq siècles de la domination saxonne, les mœurs, le caractère et surtout la langue du peuple ne subirent presque aucun changement. Ajoutez à ce manque de communications avec l'étranger des guerres incessantes contre les Danois et vous comprendrez pourquoi les lettres ont été lentes à se développer en Angleterre. Hengist, le premier roi saxon, avait été guerrier ; Harold, le dernier, l'était aussi.

Mais voici que l'Angleterre devient de nouveau le théâtre d'une invasion et d'une conquête. En 1066, Guillaume le Conquérant, à la tête de ses Normands, s'empare de la Grande Bretagne. Les mœurs, les institutions se modifient. Les Normands se mêlent aux Saxons et de ce mélange surgit un nouveau peuple avec une nouvelle langue, le peuple anglais et la langue anglaise de nos jours. Mais ce changement ne s'opéra que lentement. Longtemps après la conquête, le normand ou français fut la langue officielle, la langue de la cour et de la noblesse, tandis que le latin était la langue des savants. Le saxon, que nous appellerons désormais l'anglais, relégué dans les classes inférieures de la société, resta cependant la langue du peuple et finit par s'imposer à la nation entière.

Un siècle environ s'écoula après la conquête normande sans que l'on vît apparaître aucun écrivain anglais. Il y eut cependant, durant cet intervalle, des écrivains en Angleterre, tels que Geoffroi Gaiman, Samson de Manteuil, Wace et plusieurs autres, mais ces hommes n'écrivaient que pour la cour et la noblesse et bien qu'ils vécussent en Angleterre ils ne se servirent point de l'idiome populaire encore rude et grossier.

C'est vers l'année 1154, comme le fait remarquer Johnson, que le saxon commença à prendre une forme qui offre quelque analogie avec l'anglais d'aujourd'hui, et le premier poëte anglais fut un prêtre, Layamon, qui vivait à la fin du 12ième siècle. Mais il ne fit que traduire en anglais les poëmes français de Wace.

Layamon fut le premier d'une classe d'écrivains connus sous le nom de « Rhyming Chroniclers » qui occupent une place importante dans l'histoire de la littérature au treizième siècle. Il fut suivi du moine Robert de Gloucester, auteur d'une histoire en vers de la Grande Bretagne, et de Robert Manning, chanoine dans le monastère de Brune.

Il faut avouer, en toute franchise, que les poëmes anglais de cette époque n'ont de poésie que le nom. Style empêtré, répétitions et détails ennuyeux, longueurs, manque de feu, d'imagination et d'originalité, tels sont les défauts qui déparent la première poésie anglaise. Les auteurs d'alors n'avaient plus les élans fougueux des Saxons du temps de Cœdmon. On s'efforçait d'imiter les écrivains français sans avoir leur esprit ; aussi manquait-on de naturel et de verve à la fois. Rien, en effet, de plus frappant que le contraste entre les vieilles poésies anglaises et françaises. Les premières sont lourdes, sans grâce de forme, sans profondeur de pensée. Les dernières sont d'une naïveté charmante, d'un style élégant et poli. Mais nous verrons plus tard que l'anglais, si pauvre dans ses commencements, deviendra la langue poétique par excellence.

Au treizième siècle, l'Angleterre eut ses ménestrels, comme la France a eu ses troubadours et ses trouvères. Ces ménestrels, dont les plus connus sont Laurent Minot, l'hermite Richard Rolle, et le prêtre Robert Langlande, nous ont laissé plusieurs ballades et quelques hymnes

d'un certain mérite littéraire. Ce cantique, par exemple, à la Sainte Vierge, ne manque pas de charmes :

« Bénie sois tu, Dame pleine de délices célestes, sauve fleur du paradis, mère de douceur. Bénie sois tu, Dame, si brillante et si belle, tout mon espoir est en toi, le jour et la nuit. Glorieuse reine des étoiles, éclairez-moi, dans ce monde faux et trompeur, guidez-moi, conduisez-moi pour qu'à la fin de mes jours je n'aie pas à craindre le démon. »

Voici comment un autre conteur de cette époque décrit le vaisseau qui amène en Angleterre la mère du roi Richard :

« Le gouvernail était d'or pur ; le mât était d'ivoire ; les cordes de vraie soie, aussi blanche que le lait. Ce noble vaisseau était en dehors tout tendu de draperies d'or......Il y avait dans ce vaisseau des chevaliers et des dames de grande puissance. » C'est là certes un navire très poétique mais qui ne résisterait guère, je crois, à la fureur des flots. Les ménestrels abondent en figures hardies, en peintures hautement coloriées, en merveilles de tous genres. L'un d'eux nous parle du roi de Hongrie, qui, voulant consoler sa fille affligée, lui promet de la mener à la chasse dans un « chariot couvert de velours rouge, avec des draperies d'or fin au-dessus de sa tête, avec des étoffes de damas blanc et azur, diaprées de lis nouveaux. » Elle aura « d'agiles genêts d'Espagne, caparaçonnés de velours éclatant qui descendra jusqu'à terre, » elle aura les plus doux vins, des pâtés de venaison et les meilleurs oiseaux à manger qu'on puisse prendre, de la musique, des chansons, des danses et une foule d'autres choses excellentes en soi, mais dont les chasseurs de nos jours font rarement usage. Un sujet que les ménestrels affectionnent davantage, ce sont les aventures du chevalier Sir Guy Warwick qui détruit le géant Colbrand, qui fait une guerre à mort aux sorciers et qui va menacer et pourfendre le Sultan jusque dans sa tente. Inutile de dire que dans toutes ces ballades c'est l'imagination et non l'histoire qui joue le rôle le plus important. Avec les ménestrels finit la première période de la littérature anglaise, la période de la poésie parlée ou chantée.

Nous sommes maintenant arrivés au 14ième siècle,

époque de gloire militaire pour la Grande Bretagne. Les troupes du roi Edouard III ont remporté les victoires de l'Ecluse, de Crécy et de Poitiers; elles ont enlevé aux Français la ville de Calais et les ont forcés à signer la paix humiliante de Bretigny; les Anglais sont maitres d'un tiers de la France. Le malheureux roi Jean II, battu et fait prisonnier par le Prince Noir, meurt dans la Tour de Londres. C'est la guerre de cent ans dont les commencements furent si désastreux pour la France.

C'est durant cette époque de guerres interminables que parut Geoffrey Chaucer, que l'on regarde à juste titre comme le véritable père de la poésie anglaise. Né à Londres en 1328, de parents assez haut placés dans la société, Chaucer reçut une éducation classique dans les universités de Cambridge et d'Oxford. Il se fit remarquer de bonne heure à la cour d'Edouard III, où il a occupé plus d'un poste important. S'étant livré dans sa jeunesse à l'étude de la littérature française et italienne, il traduisit ou plutôt imita plusieurs poëmes de Pétrarque et de Boccace. Mais il ne commença son œuvre principale, celle qui lui a valu l'immortalité, qu'à l'âge de 60 ans. Les « Contes de Cantorbéry »—tel est le titre de cet ouvrage,—sont une peinture fidèle des hommes et des mœurs de cette époque peu connue de nos jours, et à ce point de vue ils sont précieux. Le style en est à la fois simple et élégant et l'on y trouve des descriptions charmantes. Chaucer n'a pas pu terminer ses « Contes » et il a laissé inachevé le plan qu'il s'était tracé dans son prélude.

Voulez-vous connaître ce qu'était le franklin ou le franc-tenancier d'alors? Ecoutez Chaucer:

« Homme sanguin de complexion, à la barbe blonde comme la marguerite, grand mangeur et aimant le vin, vrai fils d'Epicure, chez qui le pain et la bière sont toujours sur la table, dont la maison n'est jamais sans viande cuite au four, chez qui les mets sont si plantureux que chair et poisson nagent dans son logis, qui a maintes grasses perdrix en cage, qui a maintes brèmes et maints brochets dans son étang. Malheur à son cuisinier si la sauce n'est pas piquante et forte et si tout n'est pas prêt. Sa table reste prête et garnie toute la journée. »

Tel était le « bourgeois » anglais du 14ième siècle. Il n'a pas changé depuis et tel on le retrouve dans les ro-

mans de Charles Dickens. Chaucer nous donne aussi le portait d'un meunier de son temps :

« Un vigoureux rustre, par la messe ! gros de charnure et d'os, court, large d'épaules, épais comme un arbre noué ; capable de gagner le bélier à la lutte ; point de portes dont il ne puisse faire sauter la barre ou qu'il ne puisse en courant enfoncer avec sa tête. Sa barbe est rousse comme le poil d'un renard et large comme une pelle......Ses narines sont larges et noires et sa bouche est comme une fournaise. Il porte au côté une épée et un bouclier ; c'est un querelleur et un gaillard. »

Comme vous le voyez, ce n'était pas un Adonis que ce meunier, mais il était de l'étoffe dont on fait des peuples forts et vigoureux, des peuples libres.

Chaucer en voulait mortellement au clergé, aux lords et aux grandes dames. « Tel qui ne sait pas son *credo*, dit-il, est fait prélat par des sollicitations ; tel qui ne peut pas lire l'Évangile est pourvu d'un riche état forestier. Il y avait plus d'humanité dans Maxime et dans Néron, qui ne fut jamais bon, qu'on n'en trouve dans tel d'entre eux, aussitôt qu'il porte sa hotte fourrée. »

Bien que l'on ne lise que rarement aujourd'hui les poëmes de Chaucer on leur donne le rang d'œuvres classiques. Chaucer a certainement fait pour la langue anglaise ce que Dante a fait pour la langue italienne ; il l'a formée, et pour cette raison on doit lui pardonner beaucoup de défauts, je dirai même beaucoup de fautes.

Lefranc porte un jugement très sévère sur Chaucer : « Courtisan, lancastrien, wiklifite, infidèle à ses convictions, traître à son parti, tantôt banni, tantôt voyageur, tantôt en faveur, tantôt en disgrâce, tel, dit-il, fut Chaucer. »

Nous ne connaissons, toutefois, que peu de choses touchant la vie de Chaucer. Tout porte à croire qu'il n'avait qu'une faible teinte de religion. On l'a appelé le « Marat anglais » ce qui ne parle en faveur ni de son orthodoxie ni de sa piété : chose certaine, c'est qu'il fut l'ami intime de l'hérésiarque Wicklif, et qu'il fut mêlé aux troubles que fomenta ce dernier. Il paraît, cependant, avoir brisé avec les wicklifiens vers la fin de sa vie, car il fut enterré dans l'abbaye de Westminster, ce qui indiquerait qu'il est mort dans la paix de l'Eglise.

Le poëte Gower était contemporain de Chaucer, mais comme il écrivait presque exclusivement en latin et en français, je puis me dispenser d'en parler.

Après la mort de Chaucer, arrivée en 1400, plus d'un siècle s'écoula sans que l'Angleterre vit paraître un autre poéte vraiment digne de ce nom. On a comparé l'apparition de Chaucer dans le monde littéraire à une de ces belles journées que l'on voit quelquefois à la fin de l'hiver. On croit un instant au retour du printemps, mais soudain le ciel s'assombrit de nouveau, la tempête se déchaîne et l'hiver revient avec toutes ses rigueurs.

Le 15ième siècle fut désastreux pour l'Angleterre, aussi désastreux que le siècle précédent avait été glorieux. La guerre de cent ans se termine à l'avantage de la France ; Henri VI voit s'éteindre son dernier espoir de saisir la couronne de Saint Louis et les troupes anglaises, fuyant devant le glaive vengeur de la Pucelle d'Orléans, abandonnent une à une les nombreuses provinces enlevées au roi de France.

Au milieu du même siècle éclate la guerre des deux Roses, guerre civile des plus atroces. Pendant près de trente ans l'Angleterre n'est plus qu'un vaste champ de bataille, couvert de sang et jonché de cadavres.

Sous Henri VII, le premier Tudor, l'Angleterre connut un peu de repos ; ce règne cependant ne fut pas entièrement paisible. On vit surgir, dans l'espace de quelques années, trois prétendants au trône, qui, sans être bien formidables, ne laissèrent point d'inquiéter le pays.

Le mouvement religieux que l'on est convenu d'appeler la « Réforme » vient bouleverser l'Angleterre au commencement du seizième siècle. Le farouche Henri VIII, le roi aux six femmes, précipite son royaume dans l'hérésie, et son règne, déshonoré par soixante-douze mille condamnations à mort, n'est guère de nature à favoriser le développement des sciences et des lettres.

Ce ne fut qu'en 1553, 153 ans après la mort de Chaucer, que naquit Edmond Spencer, le second grand poëte anglais par ordre chronologique. Il ne faut cependant pas croire que durant ce long intervalle, de plus d'un siècle et demi, la littérature anglaise ait été entièrement négligée. A la fin du 14ième et au commencement du

15ième siècle, on vit paraître en Ecosse plusieurs poëtes assez célèbres. De ce nombre fut John Barbour, archidiacre d'Aberdeen, auteur d'un poëme épique intitulé « The Bruce. » Ce poëme contient vingt livres, et le poëte a suivi pas à pas le fameux Robert Bruce, roi des Ecossais, dans tous ses voyages, dans toutes ses aventures, dans toutes ses guerres, dans toutes ses victoires et dans toutes ses défaites. Il nous le montre, tantôt errant seul dans les montagnes, en proie à la faim et à la fatigue, abandonné des siens ; tantôt sortant de sa retraite avec quelques rares partisans et tombant sur les Anglais étonnés par la soudaineté de l'attaque. Ou encore il nous le fait voir, s'embusquant aujourd'hui pour surprendre ses ennemis, traqué le lendemain comme une bête fauve par les terribles lévriers de sang que les Anglais lançaient à sa poursuite. Enfin, dans le treizième et dans le quatorzième livre, l'auteur nous donne une description émouvante de la célèbre bataille de Bannock-Burn, où son héros triomphe et monte sur le trône d'Ecosse. Le reste du poëme est principalement consacré aux exploits d'Edouard, frère du roi, envoyé en Irlande par Robert pour délivrer cette île du joug anglais. Tel est, en résumé, ce charmant poëme qu'on lira toujours avec intérêt. On trouve dans cet écrit de Barbour, ces vers remarquables sur la liberté :

« Oh ! la liberté est une noble chose. La liberté rend l'homme content de lui ; la liberté donne à l'homme toute consolation. Il vit satisfait celui qui vit libre. Un noble cœur ne peut avoir ni jouissance, ni rien qui puisse plaire si la liberté manque. »

Un autre poëte écossais de cette époque est Andrew Wynton, prieur du monastère de Saint Serf, à Lochleven. Il est l'auteur de la « chronique originale » de l'Ecosse. C'est une légende rimée, dit Lefranc, qui, selon l'usage, commence à la création du monde ; mais elle est obscure et écrite d'un style embarrassé. Toutefois, il est évident que Sir Walter Scott y a largement puisé pour trouver les sujets de plusieurs romans.

Le malheureux roi Jacques I, retenu dix-huit ans prisonnier en Angleterre, occupe un rang distingué parmi les poëtes écossais du 15ème siècle. Durant sa réclusion dans le château de Windsor, le jeune captif composa un

long poëme intitulé le « Livre du Roi », où il raconte sa propre vie dans un langage simple et touchant. « Un matin d'un jour de mai, dit le roi-poëte, appuyé sur la fenêtre de ma prison et regardant le château de Windsor, j'écoutais les chants du rossignol. J'admirais ce que peut la passion de l'amour que je n'avais jamais sentie. En abaissant mes regards, je vis se promener au pied de la tour la plus belle et la plus fraîche des jeunes fleurs. » Cette fleur, c'est Lady Jane Beaufort qu'il aima toute sa vie et qui fut l'inspiratrice de son poëme. On doit à Jacques I, dit Chateaubriand, le mode d'une musique plaintive inconnue avant lui. Le ménestrel Harry l'aveugle ou Blind Harry, chanta le guerrier Guillaume Wallace, le héros si populaire des Ecossais. Quelques critiques, dit le littérateur que je viens de citer, préfèrent le ménestrel Henri à Barbour et à Chaucer.

A la fin du 15ème siècle, vécut William Dunbar, moine d'abord, soldat et courtisan ensuite et dont Sir Walter Scott a dit qu'il est le plus grand génie poétique que l'Ecosse ait jamais connu. Il a écrit plusieurs poëmes de divers genres, poëmes allégoriques, poëmes didactiques, et poëmes comiques. Les plus remarquables de ses écrits sont « Le Chardon et la Rose, » poëme allégorique composé à l'occasion du mariage du roi Jacques V avec la princesse Marguerite d'Angleterre; « La Danse, » autre poëme allégorique où sont décrits avec une force étonnante les sept péchés capitaux, et « La grive et le rossignol, » poëme semi-didactique, où le poëte compare l'amour des choses spirituelles avec l'amour des choses terrestres. « La versification de Dunbar, dit Hallam, est, relativement à son temps, remarquable par l'harmonie et la régularité ; ses descriptions sont souvent vives et pittoresques. Mais il faut convenir qu'on trouve dans notre poésie du moyen âge trop de soleil levant et de ramage des oiseaux : ces lieux communs, empruntés aux poëtes français et provençaux ont été répétés à satiété par les nôtres. »

Le contemporain de Dunbar était Gavin Douglas, sixième fils du comte d'Angus et évêque de Dunkeld. Son principal poëme a pour titre « Le Palais de l'Honneur » Douglas est surtout célèbre pour avoir, le premier de tous les poëtes anglais et écossais, traduit en vers

l'Enéide de Virgile. On regarde encore aujourd'hui cette traduction comme un véritable chef-d'œuvre.

Un autre contemporain de Dunbar était Sir David Lyndsay, poëte satirique et auteur de plusieurs écrits d'un mérite considérable. « Inférieur à Dunbar pour la vivacité de l'imagination et l'élégance du style, dit un auteur anglais, Lyndsay fait preuve d'un esprit plus réflechi et plus philosophique ; sa satire contre Jacques V et sa cour a certainement plus de portée que l'éloge du « Chardon et de la Rose » par Dunbar. » Les poésies de Lyndsay ont été imprimées en 1540 et sont au nombre des premières productions de la presse écossaise. On reproche à ce poëte et à d'autres de son temps et des temps antérieurs d'avoir beaucoup contribué par leurs écrits aux progrès de la Réforme en Ecosse. Les vices et les faiblesses de certains membres du clergé étaient pour eux un sujet inépuisable d'amères censures.

Tels sont les principaux poëtes qui ont vécu en Ecosse durant le 15ième et au commencement du 16ième siècle. Jetons maintenant un coup d'œil sur l'Angleterre durant cette même époque, époque peu favorable, comme nous l'avons déjà vu, au développement de la littérature.

Chez les Anglais, le 15ième siècle a été tellement pauvre en poëtes que nous n'en trouvons qu'un seul qui soit vraiment digne de ce nom. Né dans le comté de Suffolk, en 1380, John Lydgate devint moine de l'ordre de Saint-Augustin et plus tard poëte officiel de toutes les fêtes de la cour de Henri V. Il voyagea longtemps en France et en Italie, où il se livra à l'étude de la poésie. A son retour en Angleterre il fonda à St. Edmonsbury une école pour l'éducation de la jeunesse. Il mourut à Bury en 1440 à l'âge de 60 ans. Lydgate était bon poëte et excellent versificateur. Sous ce dernier rapport il a surpassé Chaucer lui-même. Comme écrivain, il est intarissable ; on lui attribue deux cent cinquante et un poëmes dont les plus estimés sont « La vie de Notre Dame, » « L'histoire de Thèbes, » « La chute des Princes, » et surtout son livre des guerres de Troie, poëme de 28 mille vers de huit syllables. L'auteur avertit naïvement ses lecteurs que c'est « la seule vraie et sincère histoire des guerres entre les Troyens et les Grecs. » On est légèrement étonné, après un tel avertissement, de voir

que les Troyens se défendaient avec des canons et que le roi Priam portait le costume d'un chevalier du moyen âge !

Dans son poëme « La chute des Princes » Lydgate a sans contredit fait preuve d'une imagination très vive. Il nous fait une sublime peinture du Hasard qu'il représente comme « une monstrueuse image, à la face cruelle et terrible, aux regards hautains et menaçants ; à chacun de ses côtés cent mains, les unes qui élèvent les hommes en de hauts rangs de dignité mondaine, les autres qui les empoignent durement pour les précipiter. » Il fait ensuite un tableau émouvant des malheurs des princes du moyen âge, malheurs causés par les interminables guerres qui ensanglantèrent à cette époque l'Europe entière.

Peut-être convient-il de dire un mot d'Etienne Hawes, qui suivit Lydgate. Son principal poëme, « Le passe-temps du Plaisir » est une allégorie morale et savante d'environ six mille vers, dans laquelle figurent comme personnages vivants les sept sciences du *trivium* et du *quadrivium* de l'école ainsi qu'une foule de vertus et de qualités abstraites. Cet écrit, passablement obscur, manque de feu, de grâces et d'harmonie. On y trouve toutefois beaucoup d'érudition et une teinte philosophique.

Disons aussi un mot des ballades et des chansons populaires du XIV et du XV siècle, œuvres de poëtes inconnus, mais dont la naïveté et la fraîcheur font encore les délices, non seulement des enfants, mais aussi des personnes de tout âge et de toute condition. Car, que l'on soit jeune ou vieux, instruit ou illettré, riche ou pauvre, on comprend sans peine le vrai langage du cœur et de la nature. Que de fois, dans mon enfance, ai-je écouté, les larmes aux yeux, l'histoire des « Enfants dans les bois » ? Je les vois encore, ces deux petits êtres, égarés dans la sombre forêt, la main dans la main, errant au hasard, cueillant péniblement quelques baies, déchirés par les épines et les broussailles, tremblant de peur au son du lointain hurlement des loups, et mourant enfin de fatigue au pied d'un grand chêne où les oiseaux du ciel viennent les couvrir de feuilles mortes.

Que de fois ai-je prêté une oreille attentive à la ballade

de Chevy Chace où est décrit avec tant de verve et de feu le combat du comte Douglas contre le lord Percy.

Que de fois n'ai-je pas frémi au récit des aventures de ce terrible Robin Hood, voleur célèbre, qui ne craignait ni roi ni prêtre. Et pourtant il était bon et compatissant pour les pauvres; il respectait la bravoure. Aussi était-ce avec ferveur que je répétais la dernière ligne de chaque ballade : « Dieu sauve l'âme de Robin Hood. »

Robin a été le sujet de plus de vingt ballades. C'était un *out-law*, un homme hors la loi, qui s'était établi dans la forêt de Sherwood d'où il faisait des incursions sur les domaines des lords voisins, jetant partout l'épouvante et la terreur. Il était grand pourfendeur de forestiers et de garde-chasse. On raconte de lui qu'un jour, étant attaqué par quinze forestiers qui voulaient le faire prisonnier, il en tua quatorze. Une autre fois, il tua le shérif, le juge et le portier d'une ville, et tout cela en riant.

En traversant la forêt avec deux de ses compagnons, il rencontre un pinder, ou officier chargé de taxer le bétail qui vaquait sur le communal. C'était un ennemi, et le sentiment du devoir le poussait à s'en défaire. Mais il était brave : « Ce serait une honte de t'attaquer, dit le joyeux Robin ; nous sommes trois et tu es seul. » Mais le pinder « fait en arrière un saut de trente pieds, un saut de trente-et-un bons pieds, s'appuie le dos contre une broussaille et le pied contre une pierre et là il combat toute une longue journée d'été, une journée d'eté si longue, jusqu'à ce que leurs épées se soient brisées entre leurs mains sur leurs larges boucliers. »

Mais Robin ne sort pas toujours victorieux de la lutte. Un jour il rencontre un tanneur du nom d'Arthur et il veut le forcer à payer le tribut qu'il imposait aux gens assez osés pour pénétrer dans sa forêt. Mais le brave Arthur ne se laisse pas intimider. « Mon bâton est de bon chêne, di -il, long de huit pieds et demi ; il peut assommer un veau et j'espère qu'il t'assommera. » Exaspéré par tant d'audace, Robin lui assène un terrible coup sur la tête, mais Arthur se relève et riposte vigoureusement. Le combat dure deux heures. La forêt retentit du bruit des coups qu'ils se donnent, le sang coule, ils sont comme deux sangliers à la chasse. Enfin, Robin demande trève

d'hostilités ; « car, dit-il, nous pouvons nous mettre les os en pulpe sans obtenir le moindre argent. Dorénavant tu peux passer sans payer dans la gaie forêt de Sherwood. » « Grand merci pour rien, répond l'autre, j'ai gagné mon passage et j'en rends grâce à mon bâton, non à toi. » Qui es-tu donc ? demande Robin. « Je suis un tanneur, réplique le vaillant Arthur. J'ai travaillé longtemps à Nottingham et si tu veux y venir, je jure et fais vœu que je tannerai ta peau pour rien. » « Grand merci, mon brave, dit le joyeux Robin, puisque tu es si bon et libéral et si tu veux tanner ma peau pour rien, j'én ferai autant pour la tienne. » Et là-dessus ils....s'embrassent.

Robin avait un ami fidèle, Petit-Jean, qui le suivait partout. Voici comment ils firent connaissance. Petit Jean, qui a sept pieds de hauteur, se trouve sur un pont que Robin veut traverser. Jean refuse de céder le pas. Il faut se battre, mais comme Jean n'a pour toute arme qu'un formidable gourdin, le chevaleresque Robin ne veut pas se servir contre lui de son arc. Il s'en va dans la forêt se couper un bâton long de sept pieds. Ils conviennent alors amicalement de se battre sur le pont jusqu'à ce que l'un d'eux tombe à l'eau. « Ils frappent et cognent tellement, dit la chanson, que leurs os resonnaient. » Enfin, Robin tombe à l'eau, et à partir de ce moment son amour et son admiration pour Petit Jean ne connurent plus de bornes. C'est ainsi que l'on se battait alors en Angleterre, aujourd'hui le pays des boxeurs de profession qui s'assomment sans haine et sans provocation. Seulement, à l'époque où vivait Robin Hood on se battait pour le simple plaisir de se battre ; de nos jours l'on se bat pour de l'argent.

Nous laissons désormais le domaine de la poésie parlée, des ballades et des chansons populaires, nous laissons aussi l'époque des premiers écrivains en vers ; nous nous approchons de la troisième et dernière période de la littérature anglaise, la période des poëtes modernes.

Vous avez remarqué quelquefois au printemps une de ces journées froides et sombres, lorsque le ciel est caché par d'épais nuages noirs et déchirés que pousse un vent violent. Cependant le soleil apparaît de temps en temps par une ouverture qui se referme bientôt, et éclaire pour un instant de ses pâles rayons le paysage attristé. Telle

est l'histoire de la littérature anglaise durant les 15 premières siècles de l'ère chrétienne. Désolée pendant cette longue période par des guerres incessantes, théâtre de plusieurs conquêtes et d'invasions sans nombre, bouleversée par les révolutions et les révoltes, l'Angleterre vit briller toutefois à de rares intervalles, à travers les ténèbres, quelque génie poétique, un Cœdmon, un Chaucer, un Barbour, un Lydgate ; puis l'obscurité envahissait de nouveau les esprits.

Nous avons suivi, pas à pas, la marche de la poésie anglaise depuis le jour où Jules César entendit pour la première fois les rudes chants des bardes bretons jusqu'au siècle comparativement policé de Henri VIII ; nous l'avons vu se développer, péniblement, lentement et nous la laissons à la veille d'entrer dans une période nouvelle. Deux grands événements vont s'accomplir : la Réforme dite religieuse et la Renaissance littéraire, deux événements qui ont bouleversé le monde entier. Il convient, je crois, de faire ici une pause.

L'ETUDE DES INSECTES.

Conférence donnée à l'Institut Canadien de Québec,

Le 30 mars 1876,

Par M. l'Abbé PROVANCHER.

Viditque cuncta quæ fecerat et erant valdè bona. Gen., ch. I, 31.

Le Créateur des mondes, par un seul acte de sa volonté, vient de faire jaillir du néant des existences sans nombre. Il se retourne vers son ouvrage, l'examine, et l'approuve en disant que tout est bien et très-bien, *et erant valdè bona.*

Que de fois, dans nos rapports, dans nos points de contact, avec les différentes existences de la nature, n'avons-nous pas été tentés de porter un jugement différent sur l'œuvre du grand architecte? Comment trouver à leur place et approuver l'existence, par exemple: des tigres et des lions, qui dans l'Inde seule, font jusqu'à 20,000 victimes, par année, parmi nos semblables? des serpents vénimeux, dont le seul aspect glace le sang dans les veines, et dont la morsure cause souvent la mort en quelques minutes seulement? des volcans, vomissant des torrents de flammes et de cendres jusqu'à ensevelir sous leurs amas des villes entières? Comment trouver bon: les tremblements de terre, qui agitent le sol jusque dans ses fondements, en ensevelissant souvent des cités entières sous les ruines de leurs demeures? les ouragans, qui bouleversent les mers si étrangement et engloutis-

sent les vaisseaux dans leurs abymes ? et pour parler de choses plus près de nous et que nous connnaissons tous, comment trouver bons les insectes, ce monde des infiniment petits, ces muets habitants de la nuit, que nous retrouvons partout et qui échappent à notre analyse lorsque nous voulons les saisir, les étudier, nous rendre compte de leur organisation ; qui possèdent des organes dont l'usage nous est inconnu ; qui ont probablement tous nos sens et en possèdent peut-être en outre d'autres qui n'ont pas de noms ? les insectes, qui ravagent nos moissons d'une manière si impitoyable, dévorent ou souillent nos aliments, nous blessent de leurs aiguillons, et nous prenant souvent comme de véritables victimes entièrement à leur disposition, s'abreuvent tranquillement de notre sang, en se riant probablement—de leur rire d'insecte—des efforts que nous faisons pour les combattre ? Leur nom est légion, leur faiblesse extrême, et cependant leur puissance est sans limites ! Et qu'est-ce que la mort de ces trois ou quatre Cousins que j'écrase en me passant la main sur la figure ? Une seule de ces femelles vient de laisser tomber dans l'eau d'une flaque voisine, 40 à 50 œufs pour recrutement de cette armée de suceurs ! Le vert de Paris et l'eau bouillante ont bien vite raison de deux à trois douzaines de Punaises logées dans la couchette où je vais prendre mon repos ; mais cinq à six de ces charmants hôtes suffisent pour donner l'existence à un millier d'autres !

Comment approuver tout cela ? le trouver bon, et très-bon ?

Je serais plutôt porté à trancher leur procès d'un mot, en disant avec un rêveur Allemand : « C'est Dieu qui a créé le monde, mais c'est le diable qui a fait l'insecte. »

Cependant la Sagesse infinie a vu tous ces maux, et bien d'autres encore, et a tout trouvé bien et très-bien ! Si notre jugement est parfois porté à se prononcer dans un sens différent, c'est que nos connaissances sont trop bornées ; nous manquons des données suffisantes pour juger sainement les choses. Oui ! à n'en pas douter, le Régulateur des mondes a tout coordonné ici bas dans une harmonie parfaite, autrement ce ne serait plus la Sagesse suprême. Chercher, reconnaître, distinguer cette harmonie, cet accord des différentes parties de l'œuvre,

c'est le plus noble but que s'impose, que poursuit l'étude de la nature. Connaître Dieu dans ses œuvres, admirer sa providence, louer sa sagesse, exalter sa bonté dans l'agencement des diverses existences de la nature, dans l'harmonie parfaite qui règle leurs rapports, leurs inclinations, leurs instincts, telle est la fin qu'elle ne perd jamais de vue. Ce que nous appelons maux, nuisances, ne sont tels que par suite de la liberté que Dieu nous a donnée et que nous avons employée contrairement à ses vues, ou bien, sont improprement qualifiés par nous, parce que leurs qualités, leurs conditions d'être ne nous sont pas suffisamment connues.

Nous serions volontiers disposés à maudire ces Cousins, Moustiques, Guêpes, etc., qui nous importunent de leurs piqûres, et à demander leur extermination; et cependant ces insectes sont la table toujours mise des moucherolles, pinsons, hirondelles et autres passereaux qui font une chasse continuelle aux chenilles, sauterelles, larves de tout genre qui ravagent nos moissons. Nous nous plaignons de ce que les Altises, les Chrysomèles, les Anthomies, etc., ravagent nos cultures. Mais les Altises, les Chrysomèles, les Anthomies n'étaient qu'en nombre bien restreint sur les plantes qui leur conviennent dans la nature inculte, ce n'est que parce que nous avons multiplié outre mesure les plantes nourricières de ces insectes, ce n'est que parce que nous avons nous-mêmes facilité leur développement, qu'ils se sont accrus si prodigieusement. Leurs déprédations sont notre œuvre, c'est nous qui avons dérangé l'équilibre, troublé l'harmonie. Nous imputons nos désastres à l'auteur de la nature, et c'est nous qui en sommes les auteurs en en posant la cause.

J'ai eu l'honneur, le 13 janvier dernier, [1] de paraître dans cette tribune, pour vous parler de l'histoire naturelle en général, et faire surtout ressortir le tort que nous avions de si fort négliger son étude; je veux aujourd'hui vous entretenir de l'une des branches particulières de cette étude, de l'Entomologie ou étude des insectes.

Un coup d'œil, en passant, sur l'insecte, sur son organisation si singulière, sur sa vie, ses mœurs, ses instincts, ses industries, le rôle qu'il joue dans la nature, etc., ne

1 Autre lecture donnée à l'Institut Canadien le 13 janvier 1876.

pourra manquer, je pense, de vous intéresser ; et s'il ne vous décide à vous mettre de suite à l'étude de ces infiniment petits, il pourra du moins vous faire comprendre que l'entomologiste, loin de n'être qu'un vulgaire chasseur de mouches, un *bug hunter*, comme l'appellent les Anglais, un maniaque qui perd son temps en des recherches inutiles, comme le désignent quelques-uns, est un homme sérieux, scrutant l'œuvre du Créateur dans l'une de ses parties aussi agréable et intéressante qu'elle est utile.

D'ailleurs cette étude s'impose à nous de nécessité. Nous avons beau faire, il faut nécessairement compter avec l'insecte ; nous le rencontrons partout ; nous reculons devant lui, il nous touche par derrière ; nous le fuyons à droite, il se montre à gauche : les Poux élisent leur domicile dans la tête des enfants ; les Puces nous guettent au passage, pour se glisser sous nos habits et nous régaler de leurs piqûres ; les Punaises s'établissent dans nos lits, et dans leurs maraudages de nuit, viennent s'abreuver de notre sang ; les Cousins, les Brûlots, les Moustiques, se montrent semblablement altérés de notre sang ; les Mouches viennent lécher les exsudations de notre peau et nous chatouiller de leurs piétinements, nous avons parfois de la peine à nous garantir les yeux, la bouche et les narines de leurs visites. Les Blattes (Rakerlacs, Coquerelles) souillent nos aliments, les Dermestes les dévorent, les Teignes trouent nos habits, gâtent nos fourrures, les Cécydomies, les Sauterelles, les Cantharides, les Altises, les Chrysomèles, les Bruches et une foule d'autres dévorent nos moissons et nous enlèvent les fruits de nos travaux !

Les populations allant toujours s'augmentant, il faut pourvoir à de plus grandes ressources pour les divers besoins de la vie ; et souvent en multipliant nos cultures, en doublant nos industries, nous offrons des chances nouvelles à la propagation du rongeur de la nuit, qui se glisse partout, s'attaque à tout, surgit tout à coup en telle quantité qu'on pourrait le croire le produit d'une nouvelle création, si le savant n'était là pour nous faire l'histoire de sa provenance, de son genre de vie, de son étrange multiplication, etc. Continuellement attentif, la loupe constamment à l'œil, il scrute la surface des

feuilles, les replis des bourgeons, l'épaisseur des fruits, et jusqu'à la plus petite gerçure de l'écorce des plantes, pour suivre le maraudeur occulte dans ses évolutions, tracer sa route, nous montrer son gite et nous livrer le résultat de ses études, pour nous apprendre à le combattre avec succès. Aussi, voyez nos voisins, qui en fait de ressources matérielles sont depuis longtemps passés maitres, appointer, à fort salaire, un entomologiste presque pour chaque Etat, pour suivre à la piste le ravageur invisible, crier gare à son approche, et indiquer le genre de guerre à lui livrer.

Les journaux nous apprenaient tout récemment que la Géorgie, cet état encore si peu peuplé, où l'industrie ne fait pour ainsi dire que de naître, venait de se donner un entomologiste d'Etat. Je connais la Géorgie pour l'avoir habitée pendant trois mois, et l'avoir parcourue en différents sens ; or je n'ai vu guère en cet état d'autres cultures que celles du coton, du maïs, et du riz en certains endroits, toutes les autres, blé, seigle, orge, avoine, plantes fourragères, etc., semblent faire exception à la règle générale, et cependant on n'hésite pas là, à appointer un homme d'étude au salaire annuel de $2,000, pour étudier les insectes de ce territoire, les faire connaître, et enseigner les moyens de les combattre ; tant on est convaincu de l'importance de cette étude !

Dans une motion que l'on faisait dernièrement au Congrès de Washington, demandant l'institution d'une commission chargée de trouver les moyens les plus efficaces pour combattre les sauterelles et autres insectes nuisibles, on ne craignit pas d'avancer que leurs dégâts annuels ne se montaient pas à moins de $200,000,000, et que sur cette somme, les sauterelles seules pouvaient compter pour le quart ou environ $50,000,000.

Un être qui joue un tel rôle, mérite bien certainement qu'on s'occupe de lui.

Examinons donc ici brièvement ce que c'est que l'insecte, apprenons ce qu'est sa vie, quelles sont ses évolutions, ses industries, ses instincts, et le rôle qu'il joue dans l'économie de la nature.

J'étais un jour dans une société de gens sans éducation s'évertuant à montrer leur esprit par des devises plus ou moins ingénues, lorsque l'un d'eux crut surpasser

tous les autres, en leur proposant la suivante : « Qui est-ce qui a trois pattes, deux *œils* au bout de la queue, et qui prend sa nourriture par le côté ? » Personne ne pouvant trouver de réponse satisfaisante à la question, force fut au proposeur de faire connaître que l'être qu'il voulait désigner était......... des mouchettes ! Chaque fois que j'examine attentivement l'organisation d'un insecte, involontairement, je me rappelle la *spirituelle* devise, tant j'y trouve de contre-sens, de structures en opposition avec l'organisation commune des autres animaux.

Que dire en effet d'un animal à squelette extérieur, au lieu de l'avoir caché sous la peau, dont les mâchoires, à double paire, se meuvent horizontalement comme deux bras qui se rapprochent ; dont l'abdomen, très souvent, ne tient au thorax que par un fil ; qui respire par les flancs ; dont les yeux taillés en facettes, sont cependant sans regards ; pour qui les lois de la gravité semblent n'avoir plus de valeur, si tant est qu'on le voit marcher le ventre tourné au ciel et le dos à la terre ? d'un animal qui subit de telles métamorphoses ou changements, qu'on se refuserait à y croire, si on ne les voyait s'opérer sous nos yeux ? Qui croirait en effet que la lourde et d'ordinaire si peu gracieuse chenille, qui rampe sur les branches des végétaux pour en ronger les feuilles de ses puissantes mâchoires, va devenir le léger et gai papillon, qu'on verra voltiger de fleur en fleur, pour en sucer les sucs les plus purs de sa bouche changée en un véritable siphon ?

Mais cet être à rebours, comme on s'est plû à le désigner, a-t-il au moins des sentiments, de l'intelligence ? a t-il un cœur, peut-il aimer ?...... Oui ! il a un cœur ; oui ! il sait aimer ; oh ! oui, il a des sentiments ! L'amour, chez lui, le transforme, le change presque complètement ; l'amour lui donne des ailes, le pare des couleurs les plus vives, le doue d'une agilité qui paraissait incompatible à sa conformation, il ne tient plus au sol, il s'enlève dans les airs ! L'amour est tellement le but de son existence, que la rencontre de ses poursuites détermine d'ordinaire la durée de sa vie.

L'insecte a des sentiments, et des plus nobles encore. Voyez donc les insectes sociétaires, comme les Abeilles, les Guêpes, les Fourmis, etc., élever leurs gigantesques,

constructions, sans qu'il y ait chez eux ni ingénieur, ni directeur pour présider à ces travaux, chaque ouvrier, par simple sentiment du devoir, appliquant son travail à l'endroit qui le requiert dans le moment. Voyez chez ces mêmes sociétaires, ces neutres, ces parias de leurs castes, qui n'ont pas même de sexes à elles, constamment appliquées à la construction de la demeure commune, à amasser les provisions pour le soutien de la communauté, s'exposant à toutes sortes de dangers pour voler chaque jour à la picorée, afin de fournir aux larves, incapables de se pourvoir par elles-mêmes, la pâtée qui leur convient ! Où trouver semblable exemple de dévouement ? Je n'en verrais que parmi nos semblables, dans ces admirables institutions de charité, où le sentiment religieux, épuré par la pratique constante de la vertu, semble soustraire l'homme aux conditions ordinaires de l'humanité, pour le rendre capable d'actes surnaturels, divins en quelque sorte. Telles sont, par exemple, nos hospitalières, nos sœurs de charité, qui après avoir renoncé volontairement à toutes les joies de la famille, vouent tous leurs soins au service des autres, veillent constamment à ce qu'ils ne manquent de rien, et semblent se montrer reconnaissantes de ce qu'on leur permet de retenir pour elles le stricte nécessaire !

Et le sentiment de la maternité ?... Oh ! le sentiment de la maternité existe aussi chez l'insecte, et à un degré qu'on ne rencontre nulle part ailleurs parmi les animaux, même ceux des classes les plus nobles. Le lion, l'éléphant, l'ours, le renard, etc., donneront bien des soins empressés à leurs petits, même jusqu'à braver le danger et exposer leur vie pour les protéger ; mais ces petits, à peine devenus forts, leur deviennent aussitôt étrangers, et souvent, après quelques mois seulement, ce ne sont plus que de rivaux convoitant la même proie ou se disputant la même conquête. Nul de ces animaux ne s'inquiète de la progéniture qu'il laissera après lui ; tandis que chez les insectes, ce soin est presque de règle générale pour toutes les mères. Toutes vont déposer leurs œufs sur les branches, les feuilles, les fruits, les chairs, qui fourniront aux larves qui en écloront, lorsque déjà elles-mêmes ne seront plus, la nourriture qui leur convient, et que leur faiblesse ne leur permettrait pas d'aller chercher alors. 7

Les Némates, qui produisent ces chenilles qui dévorent nos gadelliers et groseillers, savent bien aller déposer leurs œufs sur les feuilles de ces arbrisseaux; vous ne les trouverez jamais, ces œufs, sur les aulnes, les sureaux, ni même sur les gadelliers noirs, qui se trouvent souvent entremêlés avec les blancs et les rouges.

Tous les bouchers et ménagères savent quelles précautions il faut prendre en été pour garantir les viandes des mouches de la viande, *mouches-à-vers*, comme on les appelle, et malgré tous leurs soins, il ne leur arrive encore que trop souvent de voir les larves de cette mouche gâter leurs plus belles pièces. Les Silphes déposent leurs œufs dans les cadavres, et leurs larves se nourrisent de ces chairs en décomposition. Les Nécrophores, eux, ne confient pas leurs œufs à des charognes exposées à l'air, mais les déposent dans les cadavres de petits animaux, souris, mulôts, oiseaux, etc., qu'ils ensevelissent ensuite en creusant des trous dans le sol. Je possédais déjà cinq espèces de Nécrophores dans ma collection, mais la plus grosse de nos espèces Américaines, le *Necrophorus Americanus*, qui n'a jamais été rencontré encore en cette Province que je sache, me faisait défaut. En vain je l'avais demandée à mes correspondants Américains, aucun n'avait pu me la procurer, n'en ayant point le surnuméraire dont il pouvait disposer. Etant à Woburn, campagne à dix milles de Boston, en septembre 1874, un de mes premiers soins fut de faire des chasses aux insectes de cette localité. Il y avait à peine une heure que nous étions chez des amis que nous allions visiter, que je trouvais le moyen de disparaître sans être remarqué, pour aller explorer une petite colline tout auprès. Je venais à peine de laisser la maison, que je m'aperçus que mon compagnon de voyage, qui était allé voir d'autres amis un peu plus loin, avait pris ma canne en guise de la sienne. Ma canne me sert de manche pour mon filet à insectes, elle est pourvue d'un ajustage qui permet d'y fixer solidement le filet. J'avais bien le cercle à charnières ployé dans ma poche ; mais que faire de ce filet sans manche? Ma chasse allait être à peu près nulle, car à cette saison, il n'y a presque plus que des insectes volant à prendre. Je cheminais lentement, déplorant la mésaventure, lorsque j'aperçus sur le bord du chemin

un tas de têtes de poissons, que la femme de la maison voisine sans doute, avait jetées là en préparant les pièces pour la table. Je vois les têtes s'agiter, et très-fortement, comme si elles étaient soulevées en dessous. Elles ne sentaient déjà rien moins que la rose, et de nombreuses mouches semblaient vouloir se les réserver ; mais n'importe, il fallait éclaircir le mystère. Il me vint bien à la pensée que ce pouvait être des Nécrophores en frais d'enterrer ces têtes, mais je les voyais trop fortement soulevées, pour croire que ce pût être le fait d'insectes. C'était peut-être un écureuil, qui était en frais de débarrasser l'entrée de son terrier que l'on était venu ainsi obstruer ? ou peut-être un serpent ? que sais-je encore ? Je prends donc un petit bâton, et l'enfonce en dessous pour le relever en éparpillant les têtes de poisson. Quelle n'est pas ma surprise, de voir à découvert trois beaux spécimens des gros Nécrophores que je cherchais. Ils n'avaient pu encore se remettre de leur culbute et s'enfoncer de nouveau dans le sable, qu'ils étaient saisis et logés dans ma fiole à esprit de vin, qui ne me laisse jamais en été. En continuant mes fouilles, j'en pris un quatrième avec trois autres de l'espèce *orbicollis*, trois à quatre Silphes, des Boucliers, des Ips, etc., si bien que c'était toute une mine d'insectes fouisseurs que j'avais trouvée là.

Les Copris déposent leurs œufs dans des boules de fumier qu'ils roulent ensuite dans des trous qu'ils creusent pour les enfouir dans la terre ; les Mouches de nos maisons, dans le fumier des chemins, particulièrement celui de cheval ; les Puces, dans la poussière et les balayures rassemblées dans les fentes des planchers ; les Oestres les attachent aux poils des pattes des chevaux ou à ceux du dos des bêtes à cornes, et ainsi pour le reste, chaque espèce connaissant la nourriture qui convient à sa larve, et déposant ses œufs dans un lieu qui lui permettra de l'atteindre. Je dis la nourriture qui convient à sa larve, car très-souvent, l'insecte parfait et sa larve ont une nourriture toute différente. Ainsi, les si nombreux Ichneumonides se nourrissent tous du suc des fleurs, tandis que leurs larves sont carnassières. Elles vivent de chair, comme celles des silphes et des nécrophores ; mais non toutefois de chair morte et en état de

décomposition, mais bien de chair saine et encore vivante. Mais comment, direz-vous, de petites larves, souvent dépourvues de pieds, peuvent-elles s'assurer des proies pour les dévorer ? C'est encore ici l'une des dispositions admirables de la Providence. Les femelles de Ichneumons déposent leurs œufs sur le corps des chenilles, et les larves qui en éclosent pénètrent aussitôt dans le corps de ces chenilles pour s'en repaître. Ces larves, quelquefois au nombre de vingt à trente sur une chenille de taille moyenne, se gardent bien d'attaquer les parties vitales de leur victime, par ce qu'en la faisant périr, leur perte s'en suivrait aussi, nécessairement, n'ayant plus la nourriture qui leur convient. Elles la ménagent si bien, que souvent cette chenille peut subir sa métamorphose, c'est-à-dire passer à l'état de nymphe ou de chrysalide, mais périt ensuite sans pourvoir aller plus loin ; tandis que les hôtes qu'elle portent, subissent eux-mêmes leurs métamorphoses sans encombre, et passent à l'état ailé ou parfait. Voilà comment il se fait que souvent en gardant une chrysalide qu'on a trouvée pour avoir son papillon, on est tout étonné d'en voir sortir, non un papillon, mais toute une armée de petits Ichneumonides.

Mais avant d'entrer dans de plus amples détails, jetons un coup d'œil plus attentif sur l'insecte, examinons-le dans ses différentes parties, afin de nous rendre plus exactement compte de son organisation.

L'insecte est un petit être à corps articulés, muni de six pattes, et toujours partagé en trois parties bien distinctes savoir : la tête, le thorax ou corselet, et l'abdomen formé de segments transversaux, et n'offrant ces différentes parties, qu'après être passé par plusieurs changements successifs appelés métamorphoses.

Ainsi l'insecte se distingue des Arachnides, Araignées Scorpions, Acarides etc., qui ont huit pattes, et dont la tête est confondue avec le thorax ; des Crustacées, Crabes, Oursins, Ecrevisses, etc., qui ont toujours plus de six pattes et ne subissent pas de métamorphoses ; des Mollusques, Limaces, Huitres, Hélices, etc., qui sont dépourvus de pattes et ne sont point partagés en sections transversales ; des Myriapodes qui ont de 20 à 100 pattes et plus, etc.

La bouche des insectes est diversement conformée ;

tantôt, comme dans les Coléoptères, les Orthoptères, etc., elle se compose de mâchoires et de mandibules pour broyer les aliments ; tantôt, comme dans les Hémiptères les Lépidoptères, etc., elle forme un suçoir formé de 2, 4 ou 6 soies réunies. Cette bouche est toujours accompagnée de deux paires de petits filets articulés qu'on nomme *palpes*, qui servent à l'insecte dans la préhension des aliments. Ces palpes, de 2 à 5 articles diversement conformés, sont portés, une paire par les mâchoires, palpes maxillaires, et l'autre par la lèvre inférieure, palpes labiaux. La tête porte encore deux grandes cornes qu'on appelle *antennes*.

En général les insectes portent des ailes, les uns une paire, les autres deux. Les ailes supérieures ou antérieures, qui dans bien des cas sont impropres au vol, comme chez les Coléoptères, les Orthoptères, etc., prennent le nom d'*élytres*. A vrai dire, ce sont plutôt des étuis pour protéger les ailes inférieures, que de véritables ailes. Quelques espèces, comme les Nabis, les Kakerlacs de nos cuisines, prennent rarement des ailes, et d'autres comme les Ceutophiles, les Punaises des lits, etc., jamais.

C'est particulièrement des ailes qu'on a tiré les caractères propres à la division des insectes en ordres, savoir :

1°. Coléoptères. Du grec *coléos*, étui et *pteron*, aile ; par ce qu'en effet, les élytres de ces insectes, Cicindèles, Carabes, Saperdes, Chrysomèles, etc., cornées, raides, sont plutôt des étuis pour couvrir les ailes inférieures, que des ailes proprement dites.

2°. Orthoptères. De *orthos*, droit et *pteron ;* par ce que les ailes de ces insectes, Criquets, Sauterelles, Grillons se plient comme un éventail pour se cacher sous les élytres, sans se replier en travers, comme la chose a lieu pour les Coléoptères.

3°. Névroptères. De *neuron*, nervure et *pteron ;* par ce que les quatres ailes de ces insectes, Perles, Libellules, Phryganes, etc., sont toutes reticulées par un grand nombre de nervures anastomosées en tous sens.

4°. Hyménoptères. De *hymen*, membrane et *pteron ;* par ce que les quatres ailes de ces insectes sont également membraneuses, hyalines, et ne portent qu'un nombre assez restreint de nervures : Abeilles, Bourdons, Guêpes, Ichneumons, etc.

5°. HÉMIPTÈRES. De *Némi*, demi et *pteron* ; par ce que les élytres de ces insectes ont leur partie basilaire opaque et sont transparentes à l'extrémité : Pentatomes, Capses, Réduves, Nèpes, etc.

6°. LÉPIDOPTÈRES. De *lepis*, *lepidos*, écaille et *pteron* ; par ce que les ailes de ces insectes sont récouvertes d'une poussière qui, vue au microscope, se présente sous forme de petites plaques se recouvrant comme les tuiles d'un toit : Papillons, Vanesses, Bombyx, Phalènes, etc.

7°. DIPTÈRES. De *dis*, deux et *pteron* ; par ce que ces insectes n'ont que deux ailes : Mouches, Cousins, Taons, Tipules, etc.

8°. APTÈRES. De *a* privatif et *pteron*, aile ; par ce que ces insectes sont toujours dépourvus d'ailes : Poux, Puces, Ricins, etc.,

Cette simple division des insectes en ordres, et qui est bien facile à retenir, serait des plus utiles, si elle était généralement connue. Elle permettrait à tous, et particulièrement aux littérateurs, de se faire comprendre de suite, lorsqu'ils auraient à parler d'insectes, et les mettrait à l'abri de ces lourdes méprises qui se font jour malheureusement trop souvent dans notre presse, comme de dire, par exemple, qu'on a été piqué par un Coléoptère, que les punaises n'ont que deux ailes, etc. Avec la simple désignation de l'ordre, je suis déjà grandement renseigné sur l'insecte dont on veut m'entretenir. Ainsi si l'on me parle d'Orthoptère, je sais de suite que c'est un insecte qui ne peut piquer, dont la bouche est armée de fortes mâchoires pour dévorer les plantes, incapables cependant de nous mordre, dont les pattes postérieures sont probablement fort longues pour favoriser le saut, etc.

Si on me parle d'un Diptère, j'ai tout de suite, dans la mouche qui est le type de cet Ordre, une idée de l'insecte en question, je le vois avec deux ailes seulement, une bouche terminée par un suçoir, qui bien souvent peut nous faire sentir ses piqûres, bien que ce ne soit pas à proprement parler une arme de guerre, un dard, un aiguillon, mais seulement une pompe pour puiser les sucs nourrisiers qui lui conviennent. [1] Les Diptères

[1] Qu'on juge ici si l'obstination de la plupart de nos journaux à donner la qualification de *mouche*, à la Chrysomèle de la patate, peut bien faire honneur à leurs connaissances ou à leur sagacité.

nous piquent, non pas pour se venger de nous et nous blesser, mais seulement pour assouvir leur faim, en s'abreuvant de notre sang ; tandis que les Bourdons, les Guêpes, les Abeilles, etc., font jouer un aiguillon pour nous inoculer le venin que ces insectes possèdent.

Il y a quelques années, des amis me parlèrent d'un insecte qui se montrait en quantité dans les appartements du soubasement de la Douane de cette cité, lequel insecte, d'après leur dire, était tout-à fait extraordinaire. C'était, disaient-ils, un assez joli barbeau, de taille moyenne, de couleur café clair avec le bout des ailes noir, et qui infligeait des piqûres fort graves. Il m'était impossible, avec cette description, de me former même une idée approximative de l'être en question. Je descendis donc sur les lieux. La maîtresse du logis me répéta, à peu près, ce que l'on m'avait dit.—Mais ne pourriez-vous pas m'en montrer au moins un?—Oh! rien de plus facile ; ils sont assez communs. Puis déplaçant un pot à fleur qui était sur la fenêtre, elle en saisit un avec ses doigts et me le présenta.—Mais vous dites que ces insectes piquent, et vous les prenez avec les doigts?—C'est qu'ils ne piquent pas toujours, mais seulement par circonstance. Quelle ne fut pas ma surprise, de reconnaître dans l'insecte en question, un Coléoptère, le Nacerde mélanure, *Nacerdes melanura*, dont les larves vivent dans les vieux quais ou les pièces de bois trempant dans l'eau. Et bien, madame, je connais cet insecte ; il ne pique certainement pas ; il est incapable de le faire, n'ayant aucun instrument pour cette fin.—Mais personne ne le sait mieux que ceux qui l'ont éprouvé ; encore ces jours derniers, j'avais le cou tout boursoufflé par la piqûre de ces vilaines bêtes, que j'ai prises sur le fait.—Permettez-moi, madame, de vous répéter qu'il n'en peut être ainsi. L'insecte aura pu venir vous marcher sur le cou ; le chatouillement de ses griffes sur la peau aura pu vous porter à vous gratter, et delà les boursoufflures, mais pour de véritables piqûres, il n'a pu y en avoir.

Il n'y a pas à douter que l'insecte possède nos cinq sens : la vue, l'odorat, l'ouïe, le goût et le toucher.

Quant à la vue, de tous les animaux, l'insecte est peut-être celui qui est le plus largement partagé sous ce

rapport, puisqu'il possède deux sortes d'yeux : les premiers, de chaque côté de la tête, comme chez les autres animaux, sont en réseaux ou à facettes, c'est-à-dire formés de la réunion d'un grand nombre de petites alvéoles qu'on appelle *cornéules*. L'œil de la mouche domestique n'en contient pas moins de 4,000, celui de la Libellule 12,544, et celui de certains papillons 17,355. Ces yeux sont généralement au nombre de deux, cependant, on les trouve au nombre de 4, dans certaines espèces, comme les Gyrins, les Tétraopes, etc. Chez les premiers, qu'on voit constamment nager à la surface de l'eau, les supérieurs sont destinés à voir dans l'air, et les inférieurs dans l'eau. Ces yeux, qui reflètent souvent l'éclat des plus brillantes couleurs, comme dans les Taons, les Chrysopes, etc., ne sont pas toujours orbiculaires, ils sont souvent allongés, ovalaires, échancrés, etc.

En outre de ces yeux composés, grand nombre d'insectes en possèdent encore d'un autre genre, qu'on appelle yeux lisses, ocelles ou stemmates, généralement au nombre de trois, placés au-dessus de la tête. Plusieurs anatomistes prétendent que les yeux composés servent pour les objets éloignés, et les yeux lisses pour les objets rapprochés. Dans certains genres, les yeux composés sont plus ou moins velus, ce qui semble contraire au but de leur destination.

Que les insectes aient la faculté de sentir, ou le sens olfactif, nul doute à cet égard, puisque l'on voit des mâles de Bombyx s'élancer dans les airs en plein jour, contre leurs habitudes, pour pénétrer dans une chambre où vient d'éclore l'une de leurs femelles. Exposez à l'air un morceau de viande fraîche en été, une minute après vous verrez la mouche de la viande arriver de toutes parts.

Je trouve l'été dernier, dans une talle de branches, assez près de ma demeure, une corneille qu'un chasseur venait de tuer. Il me vient d'abord à la pensée de la retirer de l'endroit caché où elle gisait pour la mettre plus en vue, afin de pouvoir y attirer des Nécrophores. Mais aussitôt je me décide à la laisser là, pour voir si ces insectes pourraient la découvrir. J'y retourne le lendemain, et à ma grande surprise, je trouve déjà trois beaux Nécrophores en voie d'inspecter la pièce.

Mais où réside le sens olfactif dans les insectes, puis-

qu'ils n'ont ni nez, ni narines? Ce sens doit nécessairement résider dans une membrane mince, flexible, humide, comme dans les animaux supérieurs; et comme dans ceux-ci l'odorat se trouve toujours étroitement lié avec les organes de la respiration, il est bien probable que dans l'insecte il doit se trouver dans les stigmates, bien qu'il n'y ait encore aucune membrane reconnue pour en être le siége spécial.

Quant à l'ouïe, il doit aussi se trouver chez les insectes, bien qu'on ne découvre nulle part trace d'oreilles ou de ce qui pourrait en tenir lieu. Mais la faculté que possèdent plusieurs mâles d'émettre des sons pour faire appel à leurs femelles, comme grillons, sauterelles, cigales, etc., serait inutile, si ces sons ne pouvaient être entendus. La plupart des auteurs sont d'opinion aujourd'hui que les antennes sont les organes de l'ouïe dans les insectes; leur longueur dans la majorité des cas, leur forme déliée, la massue qui les termine, les poils dont elles sont revêtues, les rendent éminemment propres à obéir aux moindres vibrations de l'air. On a été même jusqu'à reconnaître une espèce de tympan dans l'article basileine de ces organes, qui est toujours plus volumineux et de forme différente du reste. Mais pour ce sens comme pour tous les autres, il est probable qu'il doit être fort obtus dans bien des cas.

Pour le goût, nul doute que les insectes ne le possèdent aussi, puisque chaque espèce sait trouver les aliments qui lui conviennent, et montre même une préférence pour quelques-uns, lorsqu'ils sont différents.

La peau cornée ou le squelette extérieur dont sont couverts de toutes parts les insectes, doit rendre chez eux le tact fort obtus. Quels organes en sont particulièrement le siége? Les uns veulent que ce soient les antennes, d'autres les palpes, d'autres les tarses, etc. L'opinion la plus probable est que plusieurs parties de l'insecte peuvent en être le siége. Quand on remarque que cette faculté se déploie chez les animaux supérieurs, comme nous la voyons dans les membres antérieurs chez l'homme, dans les postérieurs chez un grand nombre d'oiseaux, dans la lèvre chez le cheval, la trompe chez l'éléphant, etc., on peut bien croire que cette faculté est distribuée à la fois dans plusieurs parties de l'insecte.

Mais poursuivons encore plus loin l'examen en détail de notre animal à rebours.

Nous lui trouvons une bouche, mais c'est uniquement l'orifice supérieur du canal alimentaire. Nullement destinée à recevoir ni à expulser l'air, elle ne peut rendre aucun son, aussi l'insecte est-il un animal muet, absolument sans voix. Si quelques-uns rendent des sons, c'est rigoureusement d'une façon toute mécanique, c'est au moyen d'un instrument musical presqu'indépendant de la vie de l'individu.

Mais la bouche chez l'insecte ne sert nullement à la respiration, par où donc respire-t-il ? car l'air est absolument essentiel à la conservation de la vie. Il faut, nous disent les chimistes, que le sang soit mis en communication quelque part avec l'air atmosphérique, pour échanger son carbone contre l'oxygène de celui-ci. Dans les animaux supérieurs, les poumons sont l'intermédiaire où le sang vient ainsi se purifier au contact de l'air, la bouche et les narines étant les conduits qui livrent passage à celui-ci. Et l'insecte a-t-il des poumons ?...... Non, l'insecte n'a pas de poumons ; comment l'air se mettra-t-il donc en contact avec le sang pour lui fournir son oxygène ? Ce sera par le moyen des *stigmates*. Ceux-ci, sont des ouvertures, en espèces de boutonnière, au nombre de 4 à 20, situées par paires sur les différents segments de l'insecte, pour livrer passage à l'air dans l'intérieur. La tête seule en est dépourvue. Ceux du thorax sont rarement visibles, mais ceux de l'abdomen sont d'ordinaire bien apparents.

J'ai dit que les insectes étaient absolument muets. Il en est cependant qui sont réputés donner des sons par les stigmates, ce sont les insectes bourdonneurs, Guêpes, Bourdons, Abeilles, etc. On prétend que le bourdonnement que ces insectes font entendre n'est pas dû uniquement à la vibration des ailes dans le vol, mais que les lèvres des stigmates, agitées par l'air qui en sortirait violemment expulsé, contribueraient aussi à l'émission de ces sons. Mais quant aux autres, Grillons, Sauterelles, Cigales, etc., le son qu'ils rendent est absolument mécanique, artificiel. C'est un instrument musical qu'ils portent, produisant le son par la vibration de certaines membranes plus ou moins tendues, ou relevées de cordes

sur lesquelles s'opère le frottement de quelque autre partie de l'animal.

Les Grillons et tous les Locustaires peuvent être considérés comme des joueurs de tambours de basque. L'instrument qu'ils portent se trouve à la base des élytres ; il se compose d'une membrane très mince, de forme à peu près circulaire, incrustée de grosses cordes rugueuses. Les deux élytres, en frottant l'une sur l'autre font vibrer la menbrane que distendent ces cordes, et la vibration se communiquant à tout le reste de l'élytre, produit cette stridulation si aiguë parfois qu'ils font entendre. Imaginez un tambour de basque dont la peau serait relevée de cordes noueuses sur lesquelles jouerait une lame sonore, et vous aurez l'instrument musical des Grillons.

Mais si nous avons des joueurs de tambour dans les Grillons, nous avons de véritables joueurs de violon dans les Sauterelles. En effet, en examinant attentivement une Sauterelle, vous remarquerez à la basse de l'abdomen, une ouverture ovale ou en demie lune, assez grande, paraissant traverser l'animal de part en part. On reconnait par la dissection qu'entre ces ouvertures, se trouve une espèce de sac ou de barril placé transversalement, susceptible de se contracter plus ou moins ; on veut que ce soit là la boîte sonore de l'instrument musical de la Sauterelle. Les élytres étroites, coriaces, plus ou moins longues, sont les cordes qui s'étendent au dessus, et les larges et longues cuisses postérieures de ces sauteurs, seront les archets qui viendront faire vibrer ces cordes pour rendre le son. Prenez l'un de ces insectes, mort ou vivant, et faites ainsi frotter sa cuisse contre ses élytres, vous produirez le même son, quoique un peu plus faible, que celui qu'ils rendent eux-mêmes à volonté.

Quant aux Cigales, c'est encore un instrument d'un autre genre, qui s'écarte également du tambour et du violon, pour se rapprocher de la clarinette. Si vous relevez les deux écailles qui recouvrent en plus ou moins grande partie le dessous de l'abdomen d'une cigale mâle, vous trouverez en dessous une petite membrane faisant absolument l'office d'une anche sur l'orifice d'une clarinette. Cette membrane attirée à l'intérieur au moyen d'un muscle particulier, se relève par l'élasticité en pro-

duisant la stridulation, et delà la chanson que nous connaissons tous.

Remarquez que chez les uns comme chez les autres, il n'y a que les mâles qui soient pourvus de tels instruments. Ils sont destinés, dit-on, à faire appel aux femelles. Nous avons déjà dit que l'insecte était un animal à rebours, l'amour probablement chez lui se fait aussi à rebours, c'est-à-dire que les beaux, au lieu de rechercher leurs belles, se contentent de faire de la musique, et que celles-ci se présentent alors d'elles-mêmes. Qui sait, d'un autre côté, si ces damoiseaux Grillons, Criquets, Cigales, etc., à force de fréquenter l'homme, n'ont pas appris de lui jusqu'à quel point va la curiosité féminine, et si tout ce tapage de tambours, violons et clarinettes, n'a pas uniquement pour but d'exploiter cette curiosité, pour se donner l'occasion de faire des conquêtes ?

Venons en maintenant aux diverses évolutions de la vie de l'insecte, évolutions qui caractérisent si particulièrement cet animal.

L'existence de l'insecte se partage en quatre états différents : l'œuf, la larve, la nymphe et l'insecte parfait.

Les œufs affertent un grand nombre de formes différentes suivant les espèces, quelquefois assez éloignées de la forme ovale. Ils sont oblongs, cylindiques, carrés, plyédrioques, stipulés comme dans les Chrysopes, nus ou couverts de gomme, etc.

Les œufs donnent naissance à de petits vers ou larves, qui se mettent de suite à dévorer les aliments à leur portée, et augmentent leur taille par des mues ou changements de peau, au nombre de quatre à cinq suivant les espèces.

Les larves sont tantôt apodes, comme celles des Mouches, des Tchneumons, etc., et tantôt avec des pattes, variant en nombre de 6 à 22, comme celles des Coléoptères, des Tenthrèdes, des Papillons, etc. Les larves sont d'ordinaire d'une voracité étonnante ; aussi augmentent-elles leur taille d'une façon considérable à chaque mue. Lorsque la larve est sur le point de subir une mue, elle cesse de manger, paraît presque sans mouvements, un peu renflée et raccourcie, puis tout à coup la peau cède sous l'effort de la larve qu'elle renferme ; cette peau se fend d'ordinaire sur le dos, et l'insecte en sort, comme

d'un fourreau qui le couvrait de toutes parts, pattes, yeux, antennes, etc., c'était une doublure complète. La nouvelle larve paraît d'abord faible, tendre, peu colorée, mais au bout de quelques heures seulement, elle est déjà parfaitement remise, dévorant les aliments avec une nouvelle avidité, comme pour faire compensation au temps qu'elle a jeûné.

Après sa quatrième mue, d'ordinaire, la larve passe à l'état de nymphe; et c'est ici que commencent ces changements considérables qu'elle va subir dans sa forme. Pour passer à ce nouvel état, bon nombre de larves se renferment dans une coque qu'elles se filent elles-mêmes. Nos étoffes de soie ne sont que les tissus des coques que se filent les Bombyx pour subir leur métamorphose. D'autres changent leur peau, c'est-à-dire se revêtent d'une espèce d'écaille qui les recouvre de toute part et qui diffère en conformation, et de la larve vermiforme d'auparavant, et de l'insecte parfait qu'elles formeront plus tard. Tels sont les papillons diurnes ; on donne à ces nymphes le nom de *chrysalides.*

La larve vermiforme renfermée dans son cocon ou sa chrysalide, cesse alors complètement de manger, puisqu'elle n'a plus aucune communication avec l'extérieur, et après quelques jours, se transforme en nymphe, en laissant sa peau de larve au fond de sa prison.

La nymphe est à proprement parler, le maillot de l'insecte parfait. En effet, si nous ouvrons le cocon qui la renferme, nous distinguerons à travers la peau du maillot, les formes de l'insecte parfait, pattes, antennes, ailes, etc., mais le tout replié et comme étroitement emmailloté.

Lorsque le temps est venu pour la nymphe de passer à l'état ailé ou parfait, la chrysalide se fend tout-à-coup, et l'insecte, parfaitement conformé, avec tous les organes de son espèce, s'en échappe aussitôt. D'abord humide, faible, peu coloré, il s'attache par les pattes antérieures au premier corps qu'il rencontre, semble subir certains frémissements, et à mesure qu'il se dessèche, on voit les ailes s'allonger, se distendre, et toutes les parties prendre leur coloration propre.

Les nymphes renfermées dans des cocons soyeux émettent une certaine liqueur qui a la vertu de dissoudre

la gomme qui unissait les fils du cocon, et au moyen de ses pattes, l'insecte se glisse au dehors par l'ouverture; les fils en se desséchant reprennent si bien leur première position, qu'on a peine souvent à reconnaître par où l'insecte a fait sa sortie.

Ainsi donc l'œuf donne naissance à une larve, la larve se transforme en nymphe, et la nymphe en insecte parfait, qui à son tour dépose des œufs.

Une fois l'insecte à l'état parfait, la durée de son existence est d'ordinaire assez courte, plusieurs mêmes, comme les Ephémères, ne dépassent pas quelques heures seulement. Les deux sexes se recherchent alors, et aussitôt après leur rencontre, le mâle périt d'ordinaire, et la femelle après qu'elle a déposé ses œufs à l'endroit convenable.

Tel est le mode de vie des trois-quarts des insectes au moins; croissance pendant l'état de larve, repos complet à l'état de nymphe, et éclosion à la taille complète à l'état parfait.

On demandera peut-être ici; mais tous les insectes passent-ils par ces divers états, tous subissent-ils ces métamorphoses?

Oui! tous passent par ces divers états, mais avec quelques variantes cependant. Il en est, comme les Orthoptères, les Hémiptères et une partie des Névroptères, qui n'ont que des métamorphoses incomplètes. Chez ceux-ci les larves sont semblables aux insectes parfaits, moins la taille et les ailes; les nymphes ne diffèrent des larves que par des moignons remplaçant les élytres et les ailes, et elles conservent toute leur activité. Pour tous les autres, on ne connaît pas d'exceptions.

Une erreur commune à tous ceux qui n'ont pas spécialement étudié la chose, est de croire que les insectes à l'état parfait peuvent encore profiter, augmenter leur taille. Voici une bien petite mouche, un bien petit barbeau, entend-on dire souvent, je pense qu'il est fort jeune, et qu'il a encore à profiter.—Cette petite mouche, ce petit barbeau est à sa taille parfaite, ne profitera pas davantage. Tous les insectes que vous voyez volant, sont à leur grosseur normale, la taille peut varier un peu avec les individus, mais tel un insecte est sorti de la chrysalide, tel il persévérera jusqu'à la mort.

Le rôle que joue l'insecte dans l'économie de la création, ses instincts, ses industries, les aliments qui lui conviennent, les productions qu'il nous livre, ses moyens d'attaque et de défense, l'intelligence dont il donne en maints endroits la preuve, pourraient être les sujets d'autant de chapitres qui ne pourraient manquer de vous intéresser, mais qui m'entraîneraient trop loin en dehors du cadre que je me suis tracé; qu'il me suffise de les énoncer ici, et d'ajouter un mot, avant de terminer, sur l'étude de l'Entomologie.

Jusqu'ici l'étude de l'Entomologie a si peu fixé l'attention parmi nous, qu'il n'est pas rare de rencontrer, même des personnes ayant fait des cours classiques, ignorant encore la raison d'être, l'utilité et les agréments de cette étude. On oublie que toute connaissance, de quelque nature qu'elle soit, que toute découverte en fait d'observations, est une victoire sur l'inconnu dont bénéficieront tôt ou tard ceux qui nous suivront, et qu'enfin la sagesse, la puissance, la grandeur de Dieu ne se manifestent pas moins dans la création et la conservation des êtres les plus infimes, que dans la production et la régularisation des mondes mêmes.

J'ai remarqué plus d'une fois que généralement nos compatriotes paraissent plus étrangers, plus éloignés de comprendre la raison de telles études, que ceux de la langue anglaise. Que de fois, en me voyant chasser des insectes, ou cueillir des plantes, on s'est enquis du but de telles démarches.—Mais que voulez-vous donc faire de ces petites bêtes, de ces herbes ? - C'est pour les étudier, les comparer, apprendre à les distinguer.—Vous avez bien de la patience de vous amuser à de telles choses ; je m'en inquiète guère, moi.—Je le crois sans peine ; mais je crois aussi qu'il se faisait déjà des croquignoles lorsque vous êtes venu au monde, et que si tous les hommes avaient raisonné comme vous, on ne se promenerait pas encore en chemins de fer aujourd'hui, que les fils de métal pourraient bien servir encore à lier des colis ou des piquets de clôtures, mais nullement à transporter la pensée de l'homme d'un bout du monde à l'autre !

Dans un voyage que je fis en Floride, en 1871, j'étais accompagné de ce jeune prêtre, dont les lettres aussi bien que

le sanctuaire ont si vivement regretté la perte prématurée. Tous ceux qui ont connu intimement le Rév. M. Doherty, savent quel caractère enjoué il possédait, et comme son esprit subtile lui fournissait partout occasion de s'égayer et de s'amuser. Il arriva qu'en traversant la Caroline du Sud, les roues des chars qui nous portait, faute de graissage suffisant, s'échauffèrent jusqu'au point de faire prendre feu, à plusieurs reprises différentes, aux étoupes qu'on imbibe d'huile à l'extrémité des essieux. Force était alors d'arrêter là où l'on se trouvait, pour jeter de l'eau sur ces fers échauffés, et huiler de nouveau, ce qui ne prenait pas moins de 15 à 20 minutes à chaque fois. Je profitais de ces arrêts pour faire des chasses aux insectes dans le voisinage, retournant des copeaux sur le sol, dépouillant de vieilles souches de leur écorce, inpectant des pièces de bois, etc., tandis que mon compagnon, faisant le v consonne à la façon américanine, en se portant les talons sur le siège en avant de lui, dégustant un cigarre, en en envoyant la fumée par le carreau, pour ne pas se trouver en contravention directe avec les règlements. Des dames tout auprès de lui, ne pouvant déviner le but de mes recherches, en étaient à se demander ce que je pouvais faire là.—Ce qu'il fait là ? dit M. Doherty, il cherche des épingles. Imaginez-vous que ce pauvre Monsieur a perdu la tête, et qu'il s'occupe continuellement à chercher des épingles ; il s'imagine en pouvoir trouver partout, dans l'herbe, sous les copeaux, sur les troncs d'arbres, etc., si vous voulez lui faire plaisir, allez-lui en présenter quelques-unes.—Le pauvre Monsieur ! exclamèrent ces âmes sensibles, avec un soupir de compassion. Puis de suite à parcourir leur accoutrement, pour voir s'il n'y avait pas par-ci, par-là, quelques épingles dont elles pourraient se passer. Elle se disposaient à venir me les présenter, lorsqu'elles me virent rentrer dans le char, avec ma fiole à insectes dans les mains, tout joyeux de faire admirer à mon compagnon les belles captures que je venais de faire. Les dames alors de demeurer tout ébahies, et M. Doherty de rire aux éclat, en me racontant l'aventure, tout en s'excusant auprès de ses voisines. Celles-ci pour se dédommager, voulurent être admises à admirer aussi mes nouvelles captures ; l'attention attirée sur ce point,

excita aussi la curiosité des autres voyageurs, chacun voulut voir aussi, et de suite on parut si bien comprendre le but de telles recherches, qu'à l'arrêt suivant, j'avais presque autant d'aides qu'il y avait de voyageurs dans le char.

Pourrait-on conclure de là que sous le rapport intellectuel notre race a été mal partagée ? Non, et cent fois non ! car nous pouvons avancer sans crainte — et la preuve en serait facile, — que sous le rapport de l'intelligence, du génie et du talent, notre race ne le cède à aucune autre de celles qui se partagent l'espace, l'air et la lumière sous la calotte des cieux. Cette différence vient sans doute de la direction que l'on donne aux études. Chez nous, Canadiens-français, les cours sont presque partout calculés, comme s'ils n'étaient destinés qu'à faire des savants profonds, une très large part étant faite aux théories abstraites ; tandis que dans les lycées anglais, on met volontiers de côté, et grec et latin, histoire ancienne et moderne, philosophie et métaphysique, pour n'effleurer que superficiellement la plupart des sciences modernes, en permettant à l'élève de s'attacher de suite à celle qui lui plaît davantage, et dont la mise en application exige moins d'efforts de l'intelligence que de patience et d'observations. Il est admis de tous qu'une science profonde coûte plus d'efforts et d'application, qu'une science étendue mais superficielle. Qu'on initie seulement les élèves de nos institutions d'éducation à l'étude des sciences naturelles, et dans peu on en verra se distinguer dans cette partie comme dans toutes les autres.

PRINTING AND THE PUBLIC PRESS.

Read before the Institut Canadien de Québec.

December 23, 1876,

By the Hon. W. C. HOWELLS.

American Consul at Quebec.

Of Printing, it is my privilege to speak from experience. From my earliest recollection of the use of letters, it was my ambition to enter the mysteries of this art; and as I passed from childhood to youth, it was my highest aspiration to be a part of the system called the *Fourth Estate* of modern civilization. In this love of the art, I sought the first opportunity to learn it practically, as a work of my hands, and to apply it in what I should perform as the labor of intellect. I am proud to call myself a Printer; and in the employment of my life I have sought to honor the joint profession of printing and journalism, with what little ability has been committed to me. What I say of it is what I have learned in the relation I have borne to it, as I have read, heard and seen.

The Press, as it existed at the time of my first knowledge of it, as a power in the dual world of mind and matter, was a totally different thing from what it now is, over the entire world; but though in the part of the world I then knew, the condition of the Fourth Estate was in strong contrast with what it now is, the changes have been so gradual that it is only when viewing them together that we properly conceive of

the change. Yet, its growth in that period, like the growth of the prominent improvements of the age, has been in the ratio of squares and cubes, rather than ordinary progress. Indeed the development of improvement in all the arts has been by such rapid augmentation, that the wonder it excites is not overpowering, only because all things have kept pace with it; for the last six decades have been the nascent period of more that is truly wonderful than any century of the world's history.

The history of the discovery and developement of the art of Printing is supposed to be familiar to every intelligent man and woman. At least the conventional story of the discovery or invention of the art of printing by Guttenburg, or Faust, or some old German, about the year 1430, is common property; and if we turn to chronological tables, we find that year given as the exact time; as if it was like the birth of a hero, or landing upon a new continent. But the truth is, that the very art whose mission it is to tell of events, cannot inform us, whence, when or how itself came into existence. Our most remote researches into the past, open to us traces of printing. The bricks of which the walls of Babylon were composed, are stamped with the trade mark of the maker, imprinted upon the soft clay; and the ruins of Assyria and Egypt are printed in various ways; while all the coinage of the world, ancient and modern, is *printed*. But arts do not go stalking about the world unbidden. It is only when they are *wanted* and *called*, that they come forth. Inventions are conceived of their mother Necessity, and born of the occasion. They seem to beget one another also, and the birth of one depends upon the advent of another. Thus, though the mechanical principles of printing were known and had been in use for ages, the art did not come forth even into its embryo condition, till the art of paper making had prepared the means of supplying an article whereon to print. And yet the mother necessity had not grown to demand the extended use of such arts. The world was engaged otherwise than in writing and reading. Nor was every man ambitious to own the book he read. The portion of men who could read was small, and the

class that read for amusement and profit was still less. The scribe, with pen and parchment, could amply supply the demand the reading classes created. But in the march of improvement these classes enlarged and their wants increased. The intellectual man began to assert himself as his powers unfolded, till in his fervent love of intelligence, he wooed his hand-maid art and called her from the sanguine fields where war had enslaved her, to bear to the world the power of knowledge. The Press was conceived, and duly grew from its infant beginnings to the ripe manhood of its present magnitude.

The art of making paper preceded the chief attempts at printing. How long, we have no means of knowing; for history does not favor us with any exact statement of the time when either began. We learn the relative dates in the incidental records of the times, much as we read the dates of the "everlasting hills" in the strata of a broken mountain side. But it seems as if some overruling design had delayed the invention of printing with moveable types—for that was really the art—until paper was a common and well understood manufacture. Till then it would not have been useful, and might have been thrown aside as an idle play thing. Without paper, abundant and at a moderate cost of production, the art of printing was worthless. So in a later day: the power press was *impracticable*, till the composition roller was invented; and without the papermaking machine, the power press was a *useless* outlay of genius and capital. And at this time, the railway and electric telegraph bear a like indispensible relation to the Daily Press of the present; for now they are all parts of but one system from which you cannot remove either.

Accepting the commencement of the fifteenth century as the era of the art of Printing, we can but remark the rapidity with which it came into use, and how widely it spread over the civilized world in a few years. A third of the century had passed, when Bibles were offered for sale in Paris, by a German who was thought to possess the process of producing them as a secret—which secret, the story is, the authorities squeezed out

of him, by charging him with witchcraft. Before the century had elapsed, the art was the common property of every country of Europe; and men were filling their libraries with printed books. The forms of letters had been settled, a suitable ink had been compounded, a mode of applying it had been sought out, a press had been constructed, and the process of casting the separate types from a cheap and conveniently prepared metal, adopted. This arrangement comprized the art, and this was found sufficient for the performance of good printing. Thus equipped the art was looked upon as complete. The three succeeding centuries passed before any material improvement was made, either in the style or *cut* of the letter, the press, the ink or the manner of manufacturing books or printed matter. The general style of the books that have come down to us from the sixteenth century is as good as those of the eighteenth. The paper used in the older books is generally of better color and quality, and the color of the ink altogether superior to those of eighty years ago. So of the binding. We are impressed with the excellent printing of the books of the seventeenth century, compared with those of the eighteenth; for the general style of the execution appears to have deteriorated rather than improved. There were of course exceptions both ways; and the productions of different countries were unlike. This was largely due to the times and the temperament of the peoples who did the work. The patient Hollander of 1650 was necessary to the production of the famous Amsterdam editions, to whose beautiful style the utilitarian Englishman was indifferent. At the point of advancement in the art with which it entered the sixteenth century, it continued until the nineteenth—varied only by the skill with which certain masters executed particular editions. Through all this period there was no change of cut of the Roman letter. The same style, which is the established form of the Latin Alphabet,—(to which we have returned for our finest books, from the once admired "Scotch faces" and "French styles")—prevaled. The graceful style of that standard cut was attained at a very early day; and many of the famous editions have not since been

excelled, in the qualities of correct composition, fine color of the ink and clear, even impression. Indeed our type founders of this day give the old style a first place in their published specimens—dressed up a little in some respects, but not materially improved. The great object sought by the old printers was to achieve correctness and good impressions. The more showy elegance of the present time they never aimed at. Their highest conception of splendid printing seemed to end in the illuminating of a title page or initial letter with red ink, or an engraved device. The glory of their work was faithfulness. You may see this, if you hold the leaf of a book between you and the light, and observe how evenly one line is printed on the back of another, or if you note the uniformity of color.

But with the present century came a world of improvements in Printing, Type Founding and Paper Making—all growing rapidly together, with increasing demands and the spirit of the age. The old Hand Press, from whose dingy frame had radiated the brightest scintilations of centuries of thought and by whose means profoundest results of human wisdom had shown upon the world, as that world advanced, became an impediment in the way of what was required by the progress of the times. Though the stereotype had been discovered, and thus the means of multiplied impressions, by the use of many presses, had been secured; the rapid production of impressions from one form hastily set up, from matter gathered at the last moment, so as to supply a vast reading public without delay, was impossible with any thing short of the Power Press. Such a machine was indispensible; and yet there was an impediment to its developement in the want of a proper inking roller. With the hand press, puffy balls of buckskin or parchment pelts, stuffed with wool, had been used to spread the thick printing ink by beating it upon the surface of the types at each impression. This was a good and convenient process by hand; but it could not be made to work in a machine. Leather rollers were tried without success; and the coming-forth of thepower press halted, till one lucky day it was discovered that a mixture of glue and molasses melted toge-

ther, could be cast in a round mould, after the manner of a candle, with a wood or iron core in the middle, that when cooled would make a roller of any desired length or diameter, with a smooth elastic surface, and be the best possible substance for putting the ink upon any form. This known, the printing machine was brought into immediate use; and thence forward the Daily Newspapers had no limit but the public demand. Still, to print by machinery and make paper by hand was useless; for the paper mill could not keep pace with the printing office. But the genius of the age was equal to the emergency; and by the time the power press was fairly in operation, a machine had been made that would produce a sheet of paper of indefinite length, with a capacity of production equal to the supply of any conceivable demand.

For more than three hundred years all the printing of the world was done on presses that were substantially all alike. The pictures of the old printing presses are familiar to every reader—whether they be of that on which Faust is represented as taking his first proofs of the Bible, or the one exhibited last summer at Philadelphia, because it is supposed that Franklin worked on it when a journeyman printer. They are good portraits of the machine on which, for that long period, mind depended for its great power of utterance. I know that they represent one on which I have more than once blistered my hands, when playing the Franklin on an old Ramage press, as it was called. I dare say they have been in use within the remembrance of many in this Province. To work on these presses required two men—one to *beat* the ink upon the form of type and the other to *pull* the impression. Two hundred and fifty sheets, (*a token*) was an hour's work for two expert hands, who alternated each hour. Eight *tokens* made a day's work; and I can testify a hard one.

At this rate, or slower, the printing of that three hundred and fifty years was performed. The workmen were mostly men who had served regular apprenticeships to their trade, and their work was usually well done. The art was regarded as of a higher grade than a mechanical calling; and they who learned it were ex-

pected to be qualified by more than ordinary education, before being accepted as apprentices; and those of noted proficiency were accorded a professional rank. But doubtless the printers, who were the best workmen, were the quiet, faithful, though obscure geniuses whose names never appeared in imprints. Theirs was the unproclaimed honor of being faithful "over a few things." In the true love of their calling, they found their reward in their daily bread and duty done. The laborious department of press-work could have been performed by more illiterate men; but the whole art was regarded as unit; and printers were required to set the type, or make the impressions, as the case required, tho' in the larger establishments the work would necessarily be divided into departments. For a time the art embraced the casting of the types and making the ink. At all times it was a trade that required capital; and therefore could not be readily set up every where. Until local newspapers came to be required, the printing offices were mainly connected with booksellers' houses or institutions of learning and departments of State.

The old books produced for a long time after the introduction of the art were what we would call plain. Their beauty consisted in their correctness, clear impression and good color of ink on white paper. Occasionally a title page would flame out with red letters, or a grotesque design would head or close a chapter or surround an initial letter. But the art of raised engraving was so imperfect that there was no temptation to use it ornamently, as it lent no beauty to the work. But the best work of the early days would be good work now. The bad printing done upon hand presses was really more general in later times, when the prices of labor had increased and there was an effort to cheapen the work.

As long as the printing of books was the sole employment of the *press*, it exerted comparatively little influence upon the intellectual world. The art was only a beast of burden for the learned and the makers of books. In this capacity it served the world through two centuries at least. At an early day there was an attempt at the newspaper of regular issue in many of the cities of Europe, but without real success, till the about

the year 1700, whence forward the newspaper took its place in the business of civilized life. First periodical issues of tracts, political and theological came, into use; then *Official Gazettes, Public Advertisers, &c.,* in the interest of trade, came to be the channel through which public information, current news and political movements were presented to the people. By the middle of that century, the pamphlets and periodical papers on special subjects had settled into regular issues of monthly, weekly or daily periods. The newspaper of a city then became the chief avenue through which the thinkers of a community approached the public on general subjects; and soon the larger towns and even villages aspired to the use of this convenience. This was a phase of newspaper enterprize that was eminently intellectual. It was rather a joint stock operation of small authorship. It saved the writer the cost of printing and circulating his thoughts, while it opened the way for more or less careful thinking and writing. The newspaper was rather a circulator than originator of opinion—especially in the smaller places. Of itself it rarely attempted to make any public sentiment. In this respect the paper was nothing on its own account. It made few if any editorial notes or remarks, much less essays or discussions. Indeed many a newspaper made no pretence to have an editor at all. It was made up by the *Printer,* who collected news as he could, copied from other papers or the news budgets of ships. If a contribution was made by a local writer, it was addressed to *Mr. Printer,* or *To the Printer of the Advertiser.* Mr. Printer rarely said any thing to his correspondents or about them. If they took untenable ground on any question, there was somebody ready to take the opposite; and the printer accommodated both and all sides—limited of course by his spare room. If controversies arose, writers were given space and were left to flail away at each other to their heart's content, as well as the amusement of readers. Newspapers so conducted, were doubtless interesting sheets, small as they were: and few of them were over *medium* size, that is 19 by 24 inches square. Such served the purpose in Europe and America till a period "within the recollection of the oldest inhabitant," at

any rate. In this period of newspaper development, the term *Public Press* came into general and correct use, as signifying a press in which the public could hear and be heard. For the tradesman there was the advertising department and commercial news for them to contribute to or read; for the gossips there were the births and deaths; for the young ladies the marriages; the poets' corner for the rhymsters; and the general news and politics for whom it might concern; while the little remaining space went to anecdotes, etc. Through this medium, whoever thought expressed himself; and thus the habit of thinking and writing grew upon the people till it came to be more than the mere work of book-wrights. The recognized value of *the press* in this form gave it a consequence that was new and increasing. Printing offices sprang up in every town; and it was a very tame village that did not assert its right to starve a printer. In the very nature of things this was a business that paid but poorly. The profits of the public printer depended upon the number of *patrons*, as he politely called them, but many of whom were more properly *retainers;* and he was tempted by his hopes to deliver a large part of his issue without pay and make little debts that he could never collect; and as a consequence he became proverbially poor—to which it was the too common practice of these printers to add the humor of joking over their poverty, and thus accepting the situation, till half the newspaper readers seemed to regard it as the proper thing to withhold their just dues. With such treatment the profession of Village Printer fell into poor though honorable repute.

The freedom with which every calling was pursued in the English American colonies was favorable to this use of *the press;* and by the time of the American Revolution, the country was well provided with this means of intercommunication. The active men of that period did not neglect to use the press as a means of forming public opinion and preparing the sentiment of the people for the assumption of their independence. It soon became one of the necessities of the American public, both in the New States and in Canada; where it has maintained this local condition in the rural situations of both countries.

With the use of Newspapers in the politics of a popular government, they take on a kind of *personality*, by which every paper becomes an organ of some party or interest; and the editor finds it his business to fashion the expressions of the organ and make them representative of the party to which it belongs. In this way he assumes a higher character than belonged to the *Mr. Printer*, who had been the mere mouth-piece of those who met in his paper. He now came to take part in or direct the discussions of his journal, directing and expressing the complex views of his party, under the term *editorial;* in which capacity, with great propriety, he used the plural pronoun *we.* In the "make-up" of the paper, a special department and heading was assigned to what he wrote or as sometimes happened, what he fathered. The editor was held to have prepared these articles, and being responsible for them, was occasionally treated to the luxury of a thrashing or dilema of a challenge, by way of cheap martyrdom for opinion's sake, to say nothing of the libel suits in which he was at times involved. The courts very properly held that the printer of a libel was liable to the sufferer from it; and editors, publishers and printers acted upon the understanding that if they made libels public,—whether of their own writing or not,—they must fortify themselves with responsible names. The law, of libel, no doubt had a wholesome restraining effect upon publishers; but apart from such considerations, the honor of the craft, including all the workmen of a printing office, was always placed upon high grounds; and confidence was usually accorded to it. The famous *Letters of Junius* furnish a case in point, where fine upon fine, and endless suits failed to bring out the author, who with his publisher died with the secret of the authorship. The power and favor of Princes have failed to penetrate the secrets of the printing office; where the confidence of authors has ever been sacredly regarded by the craft. At the same time printers have maintained the greatest liberality and impartiality in serving the public. Even when particular papers came to support the interests of a party, the printers thereof have been impartial and fair to opponents, printing for them and preserving their secrets.

The printing office of the times of small papers and the hand-press, as it was when I first knew it, was an institution peculiar to itself. Though a concern of some pretension, it was limited in size and means, and mostly occupied but one room,—large, lighted with plenty of windows, and if possible, it was some where up stairs. The master printer, who was usually the editor of the paper also, would have a table and desk in one corner of the room, where he opened his exchanges and wrote his editorials. Here he also had a chair or two, where the gossips who came to tell the local news and read his exchanges, made themselves at home, and interrupted him and his work by their discussions of party prospects and plans and the politics of the country. Opposite a window stood the press, around the walls were ranged the cases of type, and in the middle of the floor the imposing stone, a slab on which the forms of the paper were made up. The "hands" or workers of the office were commonly an old journeman printer, who remained in employment as long as he was needed or was content to stay, and who when out of a place, travelled from town to town, seeking work and picking up additions to his store of experience; also two, but rarely three, apprentices—the younger of whom was condemned to perform the minor services and rough work of the concern under the irreverent soubriquet of *the Devil*. These three or four spent their idle time in the office—made it their home in fact. Here they read the papers received in exchange; read and discussed the communications and the writers, as well as public affairs, with which they were well acquainted; criticised the visitors to the office and public men of the vicinity; and in the absence of the editor, sat around his table to talk over public matters as if they had them in charge. It is a fact we often loose sight of, that what we call a great subject is about as easily managed as a small one. It is the complication of a subject that makes it difficult, rather than its vastness. A steam engine is quite as easy to understand, to construct and manage as a watch. A Province or a State is no harder to govern than a city; and a Congress of nations may only exceed in the extent of its relations, a meeting to settle a parish

quarrel. We can always compass what we study and learn to understand. These printing office boys took up the nation or the world as their lesson ; they studied it as an incident to their daily labors ; they made themselves familiar with the busy movements of mankind ; so that the grand operations of kingdoms and empires soon became to them matters of no more importance than the details that went to make up the manufacture of a suit of clothes in the adjoining tailor's shop. They acquired a breadth of view when they looked outward ; their scope of observation was expanded, and they learned to think on a grand scale and of all things. It was to them a liberal education, though an informal one. If a boy in a printing office had genius or talent it came forth and was nurtured by even meagre opportunities of this kind. They seemed to have entered the guild of letters and to belong by right to the fourth estate. The printing offices became colleges without a prescribed curiculum. Their defect was the want of system ; but genius and experience supplied much of that. The intercourse of these printers was free from restraints, and they learned of and instructed each other, and also gathered the waifs of information dropped by the loungers and talkers of the common room of the Office ; and these latter were often of the best cultivated minds of the town. The eminent Statesman, the aspiring, the successful leader of opinion and the man whose affection for letters attracted him—all came before these young printers as models, each furnishing material to stimulate as well as satiate their powers of intellectual absorption. They necessarily grew clever, and even brilliant if they had capacity. Great men have emanated from these printing offices, who had few other opportunities of mental culture. A long list of distinguished names might be presented as instances, even in the new country of the United States,—beginning with Franklin, but not ending with such men as Horace Greeley, Simon Cameron, Thurlow Weed, Bayard Taylor, Charles Brown (Artemas Ward,) Samuel Clement, (Mark Twain,) and many other well known names, [1]

[1] M. H., aurait pu mentionner son fils, W. D. Howells, auteur de plusieurs volumes bien connus et rédacteur de la principale revue littéraire de l'Amérique, comme étant l'un des gradués du bureau des impressions.

that might be cited. It did not follow that all these graduates of the printing office became greatly distinguished men, any more than those who have taken home their university parchments; though the comparative proportion shows well for the printers. Many of them never aspired to be any thing else than printers, as thousands devote their lives to the art from a love of it. The system of newspaper exchanges brought to every office more or less of the best publications of the times, and all the current material for reading. This supplied them with a vast amount of solid information and an endless fund of stories, anecdotes, puns, *bon mots*, rapartee and wit in all its phases. These they learned to handle skilfully; so that in conversation they were ready and piquant. I have never heard more brilliant talks than I have heard in a printing office. They learned to write well; and the peculiar style necessary for successful newspaper writing belonged to them of right. This was but natural. It is a heritage of the Fourth Estate that lawfully descended to them; and it is a talent that printers have seldom buried or hid in a napkin. The mass of the good writers on the city newspapers of America of the present time have been graduated from the small printing offices of the country, where boys who could but read, have developed into scholars, with an unrivaled readiness in the production of the matter best suited for the daily reader. They comprehend at once the detail and the compilation of the newspaper; they can therefore produce the materials to enter the make-up of a paper, and frame them together as literateurs cannot do; and in short, they supply a want that no others can. With such a class to conduct it, the growth of *The Press* to its present proportions has been most natural.

Considering as I do now, the condition of the *Press* in America chiefly, the time of the introduction of the art into the New World is a pertinent question, though somewhat difficult to answer. It seems however to be pretty well established that the first printing press in North America was set up in the city of Mexico; where it was used as the property of a monastry. This was some time before New England was settled by the

" Pilgrim Fathers," among whom one of the first uses of the press was the production of the Eliot Bible for the Massachusetts Indians. With the growth of the settlements we hear of *presses* in different parts of the country. Newspapers grew up in the last century, and took their place as an institution of the country in due time. Weekly papers supplied the smaller places, and a few dailies were issued in the rising cities, where they grew with the population, or requirements of trade.

As long as printers were confined to the use of the hand-press, it was impossible to extend morning or evening issues to any thing like the present volume. One hand-press, with two men at a time, working to the extent of their ability, could not produce more than six thousand impressions in each twenty-four hours. The present issues of many American city dailies —the New York papers for instance—often exceeds twenty-five thousand copies, all printed within three or four hours; while the sheets are six to ten times as large as those formerly worked by hand. The *daily press* of the hand-press days was only an increased issue of the small weeklies that sufficed for our grand fathers of the rural districts. But all the daily papers in America, say up to 1810, were a mere handful, compared with the present list. The great mass of news readers were content with weeklies; and of those who read dailies there were very probably ten readers to a paper. London furnishes a good example of this condition of dailies; where a dense population, in the exciting times of the wars that kept Europe in a ferment at the close of the last and beginning of this century, was clamorous for news; which had to be supplied from the multiplied issues of the hand-press. There it was not unusual to resort to the expedient of setting up the forms of type in duplicate and employing four presses with relays of pressmen, to meet the demand. In addition to this the readers economised the papers as *we* should not think of doing. The daily papers were " taken in," as the English say, by the reading rooms, and public houses, where they were read aloud to listening groups many times over; and after they became stale at one house, they were sold at second hand to a cheaper place, where

a poorer class absorbed the contents. With such expedients as these, the wants of the public were in a manner supplied by the slow means then at hand; and the reading public was content and happy, rejoicing in their wonderful facilities for looking over "the map of busy life." Then the enterprising newspaper boastfully told that its proprietors had secured the landing of a swift boat at a near point, with the news of the last great battle, and how fleet horses carried the dispatches overland in a few hours, and how they massed a force of printers at midnight and at day light laid the important news before the public in less than a week from the event,—and never dreamed that they might live to read at breakfast the last night's dispatches from around the whole earth.

But the world was growing, man was enlarging his sphere, and all his wants were expanding. The ever present *Necessity* called forth her child *Invention* to the work. The Power Press, the Stereotype plate, the Paper Machine were produced; and the means of supply became all that the demand could ever require. Then the power of human expression was indeed unfettered. Men could make known their thoughts as they willed, and intelligence waited only to be received. All the books could be made and all the periodicals issued that the entire world was prepared to read. Still this, which seemed to be the *ne plus ultra* of the art was not perfection, or the kind of perfection that we enjoy. But there waited to join the train, in the triumphant march of the *Fourth Estate* to its grandest domain,—the Railway, the Telegraph and the Photograph. These unite as if by elective affinity to produce the results we contemplate in THE PRESS of our time,—an institution that once would have been thought magic; that within my own recollection, would have been called impossible, and which to-day creates no astonishment; because it has so entered every household with its marvelous effects.

We sometimes imagine the spirits of the great of other days coming back to earth to note the contrast of the times. I have contemplated in fancy, one of the fathers of this art,—Aldus or Caxton,—watching the

preparation and issue of one of our great morning Dailies. I can imagine the spirit of Father Caxton rising from the shawdowy past, to look upon the workings of the art he loved, and see what four hundred years had wrought of progress in a process that he was supposed to have completed, with his cast metal types. I see him, (inspired by a wish to know how far the art had blest mankind,) coming down to a land unknown in his time, where forty millions of men speaking his tongue, spread over a continent risen to fill the place of the lost *Atlantis*. He has alighted in the midst of a great city. It is night-fall; and he betakes himself to his beloved Printing Office, one of the thousand in the place, but one whose proportions are multiplied an hundred fold to any he had ever seen. He sees the same types, in the same cases, and distributed in the same order as when he used them; and the workmen are taking their places, each with the old composing stick and rule, as the printers of old were wont to use. They are for a night's work; and each compositor, before he begins, touches a little point with a lighted taper, and there flashes before him a new illuminating power, and reveals to the astonished ghost a modern composing room. The editors are at work in another apartment preparing the morning edition; a messenger brings the copy to the printers, where it is divided among them; in a few minutes it is all in type and they wait for a new supply, which is disposed of, till column after column is composed, proof-read and corrected; and there is before him a mass of reading, made up of news, editorials, correspondence, commercial and shipping intelligence, miscellaneous selections, poetry, advertisements, etc., equal to a year's work of his day. He inspects the matter, is attracted by the head "Despatches," each item beginning with a date that is the present time; and he reads before the same date,—London, Paris, St. Petersburg, Rome, Alexandria, Calcutta, Canton, Yeddo, and other places from as wide a world beside, to him unknown. It is now "the very witching time of night," and the clock points towards *one*. The last regular telegraph dispatches have been set up and the "latest" are waited for, while the forms are prepared. He curiously watches

the foreman as he builds up these columns into eight great pages; and when they are locked up, he turns to find the press on which they are to be printed. But instead, he sees them placed in a sliding elevator, and a workman taking his place with them on the platform to descend through four or five stories, to the underground floor; and he goes along to witness the process. There he sees these pages covered with layers of soft damp paper, which is pressed into the uneven surface of the types, till a perfect mould of every word and letter is made upon it, and it is lifted off, a complete matrix. He recurs to *his* effort to cast the first metal types, and the travail in which he devised the means to cast a single letter; and his wonder increases as he sees this paper mould, within a few minutes, dried and made ready to receive the moulten metal, which in a moment more will be a solid plate of the size of the whole page, bearing every letter and every point of the form. He beholds with admiration these eight pages cast, one after another, the last delayed a few minutes for the latest dispatches, and notes that it is now past one o'clock. He sees these plates taken up and carried forward to a grand apartment, formed under the street of the city, where they are bent to a perfect curve, around a large cylinder and made fast to its surface. Wonderingly he follows the workmen, as with cranes they lift this cylinder into its place in a vast machine, made up of rollers wheels and springs, so combined as almost to have the movements of life, and it dawns upon him that this is the press. At one end of it he observes a continuous sheet of paper a yard in width and hundreds long, rolled upon a cylinder; and his eye follows the process, as the end of this sheet is led along between guiding rollers till it passes over and around the cylinder covered with the plates of type, which are inked by those mysteriously flexible rollers, so important to the power press,—and thence directed through revolving shears, that cut off the sheets, fully printed on both sides, and whence they are passed into machines that fold them for the mails. The entranced spirit of this old Father of the Art looks on, and sees thousand after thousand of these immense journals thrown off, folded, wrapped, directed and mailed; and

long before the day-break cock crows, he has seen trains that baffle his very conception of mechanics, by their locomotion and their speed, start off with these mails, bearing these improved " maps of busy life," to greet with the rising sun, their expectant readers miles and leagues away. And well may he delay his flight till the cock crows, and contemplate it all. He has seen these mamouth sheets fall like the flakes of snow, has wondered over every step of the process of their manufacture, their superior execution, their variety and number. He has seen these sheets made up since the night set in ; and like the fabled works of magic, it is the labor of a night ; though it goes on and is repeated day after day, night after night, as if for all time, reciting the story of each day of the world's life to the world itself. He has seen the news of the day, in one hour, gathered from the ends of the earth, multiplied a myriad times and told again to a nation in a night. In short, he has seen, in the slow world of matter, so near a realization of his spirit home, that he might well doubt if he had left it, did not the messages he has seen called up and dispatched, tell such tales of woe and sorrow—tell so vividly that they belong to earth, and are the work of mortals.

INAUGURATION DES SALLES DE L'INSTITUT-CANADIEN-FRANÇAIS D'OTTAWA.

LA SOIRÉE MUSICALE.—LA CONVENTION.—LE BANQUET.

Compte rendu lu en séance de l'Institut-Canadien de Québec, le 3 novembre 1877,

Par M. J. J. B. CHOUINARD.

M. LE PRÉSIDENT, MESDAMES, MESSIEURS,

Cinq ans à peine après la fondation de Québec, le 13 mai 1613, un parti de voyageurs, montés sur des canots d'écorce, quittait Québec pour le Saut Saint-Louis. A la tête de l'expédition était le sieur de Champlain, capitaine ordinaire pour le Roi en la marine et lieutenant de Mgr. le Prince de Condé en la Nouvelle-France. Le motif qui poussait Champlain vers l'ouest, il nous l'apprend lui-même : «C'est, dit-il, le désir que j'ai toujours eu de faire de nouvelles découvertures en la Nouvelle-France, au bien, utilité et gloire du nom français.» Et dans l'esprit du fondateur et du père de la Nouvelle-France, à cette ambition noble et patriotique vient s'allier une pensée religieuse qui peint admirablement la foi des hommes de ce temps : la pensée d'amener à la connaissance de Dieu ces pauvres peuples jusque-là les seuls habitants et les maîtres absolus du continent américain. Champlain nous a laissé le récit de ce voyage au pays des Outaouais, et l'exactitude avec laquelle il décrit les lieux qu'il a visités, fait encore, aujourd'hui, l'étonnement des voyageurs. Le paysage est encore là. Seulement les choses ont bien changé ! Champlain avait tracé la route de la vallée des Outaouais. D'autres l'ont suivie.

Les chants joyeux des voyageurs canadiens des pays d'en haut, marchant à la conquête des richesses de la forêt, ont remplacé les cris de détresse des sauvages obligés de prendre cette route dangereuse pour échapper à la férocité de leurs ennemis. Ces rives, aujourd'hui si riantes, ont été sanctifiées par les travaux héroïques des missionnaires, et la prédication de l'Evangile dans ces contrées a rempli le vœu de Champlain.

A deux cent soixante-quatre ans de distance, un autre groupe de voyageurs partait de Québec, non plus en canots d'écorce, mais sur les palais flottants de la compagnie du Richelieu.

L'Institut Canadien de Québec envoyait ses représentants saluer, à Ottawa, un autre Institut Canadien qui, à force de travail et de persévérance, réalise avec éclat « pour le bien, utilité et gloire du nom français, » l'œuvre commencée par le père de la Nouvelle-France.

A l'endroit même visité et décrit par Champlain s'élève aujourd'hui Ottawa, la capitale de la Puissance du Canada. Sa population est composée pour un tiers de Canadiens-français. Sentinelle avancée de la race franco-canadienne sur les confins de la riche et populeuse province d'Ontario, Ottawa emprunte à la fois à l'humeur aventureuse des pionniers français et à l'esprit d'entreprise de nos concitoyens anglais une physionomie particulièrement intéressante. On y trouve heureusement fondues ensemble les qualités éminentes qui ont de tout temps assuré aux races latines une influence prépondérante dans la conduite des affaires, dans les temps modernes.

Ottawa possède depuis 1852, un Institut-Canadien français, qui comme toutes les institutions de ce genre, après avoir traversé des temps difficiles, est arrivé à un haut dégré de prospérite. Aux hommes énergiques et persévérants qui l'ont fondé a succédé toute une génération de littérateurs jeunes, entreprenants, aimés du public, qui ont fait de l'Institut-Canadien leur œuvre de prédilection et l'ont identifié avec les intérêts les plus chers de toute la population canadienne-française d'Ottawa.

Après quatre années de travaux, l'Institut-Canadien d'Ottawa s'est vu intallé dans un édifice magnifique qui

ne dépare pas les constructions élégantes et riches, si nombreuses déjà dans la capitale de notre confédération.

Pour inaugurer la grande salle de cette édifice, l'Institut d'Ottawa avait choisi l'occasion du 25e anniversaire de sa fondation. Et afin de donner plus d'éclat à cette fête, on avait décidé de convoquer en assemblée des représentants de toutes les sociétés sœurs de la Province de Québec. Une brillante soirée musicale et littéraire devait servir d'ouverture, et un banquet aux invités devait couronner la fête. Des sujets d'une haute importance étaient proposés aux délibérations de la convention littéraire, afin que cette réunion d'hommes de toutes les parties de la Province eut en même temps un résultat pratique. C'est ce que d'ailleurs explique d'une manière claire une circulaire envoyée par le comité d'organisation et conçue en ces termes :

« L'Institut-Canadien-Français célèbrera, les 24 et 25 octobre prochains, le 25e anniversaire de sa fondation, et inaugurera, en même temps, la grande salle de son nouvel édifice.

« Pour perpétuer le souvenir de ce double événement, il a été décidé de donner une soirée littéraire et dramatique le 24 du susdit mois—et de tenir le lendemain, une convention, à laquelle sont invités nos littérateurs et journalistes, ainsi que les principaux membres des sociétés littéraires et historiques de la province de Québec.

« A cette convention seront traitées et discutées les questions suivantes :

« 1o Les meilleurs moyens à prendre pour développer la littérature franco-canadienne.

« 2o L'importance de nos archives historiques ; les lieux où elles sont disséminées ; les moyens à adopter pour en assurer la conservation et la publication.

« 3o Les droits d'auteur au Canada ; ce qu'ils sont ; ce qu'ils devraient être. »

Pour répondre à cet appel, le bureau de direction de l'Institut-Canadien de Québec choisit pour le représenter à Outaouais, en cette circonstance, l'hon. P. J. O. Chauveau, MM. J. O. Fontaine, L. P. LeMay, Louis P. Turcotte,

H. A. Turcotte et H. J. J. B. Chouinard. Notre digne président honoraire avait bien voulu consentir à agir comme président de la délégation.

Mercredi soir, le 24 octobre, à 5 heures, tous les délégués de Québec se trouvaient réunis à Ottawa.

LA SOIRÉE MUSICALE ET LITTÉRAIRE.

A 8 heures P.M., le 24, un nombreux et brillant auditoire se pressait dans la salle en amphithéâtre de l'Institut d'Ottawa.

Son Excellence le gouverneur-général, Madame la comtesse Dufferin et Mgr. Duhamel assistaient au concert donné sous leur patronage. Les honorables MM. Laflamme et Pelletier, plusieurs membres du clergé et la plupart des délégués à la convention étaient présents.

Le programme était fait de manière à contenter les plus exigeants en littérature et en musique. La partie littéraire était confiée à l'hon. P. J. O. Chauveau et à M. Alphonse Benoit.

Un excellent discours de M. le président Alphonse Benoit nous a fait connaître les commencements de l'Institut d'Ottawa. Il a raconté en termes émus les œuvres accomplies avec tant d'intelligence et de courage par les fondateurs modestes de cette institution aujourd'hui si florissante. Il a redit les angoisses qu'ont éprouvées bien des fois ces vrais patriotes et leurs dignes successeurs en songeant à l'avenir.

« Honneur, a-t il dit, à ceux qui ont préparé les voies pour l'érection de ce monument que nous inaugurons aujourd'hui. Car ils n'ont pas eu pour les aider dans leurs travaux les riches présents des favoris de la fortune. Tout magnifique que soit cet édifice, ils ont voulu qu'en y entrant le plus pauvre pût se trouver chez lui. Il est vrai que tous y ont contribué généreusement, et que même plusieurs de nos concitoyens d'origine anglaise ont généreusement aidé la souscription ; mais dans la mesure de ses forces chacun de nos compatriotes a donné son obole. Si je ne craignais pas d'être insdiscret je vous dirais, a ajouté l'orateur, que dans les temps de gêne et de pénurie que nous avons traversés et qui durent encore, plus d'une des pierres de cet édifice a coûté à de pau-

vres ouvriers plusieurs jours de travail donné gratuitement, lors même que leurs familles souffraient des privations.

Ils ont tenu à honneur de dire que cet édifice élevé à la gloire des lettres et destiné à servir la grande cause de l'éducation et de la moralisation du peuple avait été élevé au moyen des offrandes du peuple, tant ils avaient bien compris que cette éducation relève et anoblit. Et cette œuvre a été accomplie avec un esprit de concorde et d'entente que rien n'est venu troubler. »

L'honorable M. Chauveau avait accepté de faire le discours de circonstance. Il faut lire en entier ce morceau qui défie toute analyse. Mais nous ne pouvons résister au plaisir d'en citer au moins quelques-unes des parties les plus saillantes. Après avoir parlé de la prise de possession de la vallée des Outaouais, par Champlain, en 1613, l'éloquent orateur poursuit ainsi :

» En adressant la parole aux membres de l'Institut Canadien-français d'Ottawa, il m'est impossible de ne pas songer qu'ils renouvellent aujourd'hui dans une certaine mesure la prise de possession qui fut faite, il y a si longtemps, de ce promontoire, de ce site qui ne le cède en beauté qu'à un seul autre en Amérique, celui de la ville fondée par Champlain lui-même, sur les bords du Saint-Laurent.

« Non pas qu'aujourd'hui ce site, cette ville, ce vaste territoire doivent appartenir à eux seuls, non pas qu'ils doivent voir avec jalousie ceux d'une autre race, d'une autre langue, d'une autre religion, qui, pénétrant presque de suite après la conquête, dans l'intérieur du pays, y ont fondé cette grande et puissante province d'Ontario ; mais bien parce qu'au centre de la confédération, sur les confins des deux provinces les plus importantes, il leur convient d'affirmer l'existence et la vitalité de leur nationalité, et parce qu'ils ne sauraient le faire d'une manière plus heureuse et plus inoffensive qu'en élevant ce nouveau sanctuaire aux lettres françaises sur la rive sud de l'Ottawa.

« Notre langue, messieurs, ah ! que de fois depuis plus d'un siècle a-t-on prédit qu'elle allait disparaître ! Que de fois on a voulu la perdre ! Que de fois on nous a invités à l'abandonner, à la dédaigner pour une autre

langue dont on ne nous vantait point l'incontestable beauté, mais que l'on nous présentait comme plus utile au point de vue de l'unique affaire qu'il y ait au monde, l'acquisition de la fortune !

« Eh bien, à cela il n'y avait qu'une réponse à faire, c'était celle du philosophe à qui l'on niait le mouvement et qui le prouvait en marchant.

« Vous avez su parler et écrire votre langue de manière à la faire aimer et admirer d'un grand nombre de ceux qui vous entouraient. Vous avez su faire reconnaître, en vous, par delà les mers, les cohéritiers de la gloire littéraire du dix-septième siècle, et si l'on vous reproche quelque chose, c'est de n'avoir point ajouté à l'héritage paternel les embellissements d'un goût douteux qui quelquefois le déparent ailleurs.

« Et avec cela un grand nombre d'entre vous ont suivi la moitié du conseil qu'on leur donnait. Ils n'ont pas oublié ni dédaigné le français, mais ils ont appris l'anglais.

« Ils ont cru que parler les deux langues par excellence du monde moderne n'était pour personne un signe d'infériorité. Ils ont cru qu'avoir à leur service ces deux puissants instruments de civilisation, qu'être libre de puiser dans ces deux grands trésors de la science et de la littérature, ce n'était tout au plus que l'embarras de trop grandes richesses.

« Ils se sont dit : si un trop grand nombre de nos co-sujets d'origine britannique dédaignent notre langue, si ayant tant d'excellentes occasions de l'apprendre, ils aiment mieux ne pas la savoir, alors, tant pis pour eux ! Pour nous, sachons affirmer les droits de notre nationalité ; pour les conserver, faisons même de généreux sacrifices de vanité ou d'influence personnelle ; mais soyons en mesure de pouvoir revendiquer au besoin nos priviléges de sujets britanniques dans la langue de l'empire.

« C'est ce qu'ont fait Papineau, Vallières, LaFontaine, Morin, Cartier pour ne parler que de ceux qui ne sont plus.

« Et ils avaient de grands exemples sous les yeux. Ils n'ignoraient pas qu'un des hommes les plus illustres de la magistrature anglaise, qu'un des plus éloquents défen-

seurs, je dirai mieux, un des fondateurs des libertés constitutionnelles de l'empire, Lord Brougham, était aussi fier de ses discours et de ses écrits en langue française que de ceux qu'il avait faits dans sa langue maternelle.

« Lord Elgin, qui le premier, je crois, a lu le discours du trône dans les deux langues, et cela au moment où nous venions seulement de reconquérir l'usage officiel du français, Lord Elgin, en plus d'une occasion a su être aussi éloquent dans la langue de Bossuet que dans celle de Shakespeare.

« Mais vous-mêmes, messieurs, vous avez dans le haut patronage accordé à cette soirée, un autre exemple d'un homme d'état anglais qui sait apprécier la langue de vos pères. Vous n'ignorez pas, non plus, que l'auteur d'un livre charmant sur les régions polaires s'est fait gloire d'écrire une lettre gracieuse et sympathique aux lecteurs de la traduction française de son ouvrage. »

Et s'animant au souvenir du passé :

« Et pourquoi en serait-il autrement? Pourquoi ne formerions-nous pas un fonds commun des gloires de nos deux mères patries ? Pourquoi ne pas vénérer ensemble les grands hommes de notre histoire? Pourquoi séparerions-nous le nom de Baldwin de celui de LaFontaine, puisqu'ils ont été unis à l'époque de nos plus belles luttes politiques ? Pourquoi n'imiterions-nous point la généreuse pensée de Lord Dalhousie qui, malgré ses torts envers nos hommes, au milieu des querelles dans lesquelles il s'était laissé entraîner, conserva assez de grandeur d'âme pour élever un même monument aux deux héros qui ont scellé de leur sang les plus belles pages de notre histoire, et pour l'orner d'une inscription sublime pleine d'enseignements pour la postérité canadienne.

« La Providence qui a permis qu'il en fut ainsi, qui a permis que les deux derniers combats livrés entre les Anglais et les Français, sous les murs de Québec, aient été l'un une victoire anglaise, l'autre une victoire française ; la Providence qui a inspiré assez de justice, assez de sages prévisions de l'avenir aux hommes d'état anglais pour conserver notre autonomie, à nous-mêmes assez de courage, de dévouement et de persévérance,

pour ne pas la laisser entamer, pour au contraire l'étendre et la développer, la Providence a certainement voulu qu'il y eût ici un peuple portant la double empreinte des deux nations auxquelles elle a, depuis tant de siècles, prodigué tant de bienfaits, en retour de l'accomplissement de la sublime mission de civilisation chrétienne qui leur a été confiée dans le monde entier. »

Après avoir rappelé que l'Institut d'Ottawa doit ses succès à l'union, au dévouement et à la persévérance de ses officiers et de ses membres, M. Chauveau les félicite de la noble pensée qu'ils ont eue d'élever ce monument, destiné à conserver pieusement les œuvres de la pensée humaine, à abriter ceux qui, au milieu des préoccupations matérielles et positives de la vie, viendront rafraîchir leur intelligence et réchauffer leur cœur dans le commerce avec les chefs-d'œuvre de la science, de l'art et de la littérature. En sortant de ce sanctuaire, ils se sentiront plus disposés à admirer cette grande et riche nature qui nous entoure, et que le père de la patrie a décrite avec enthousiasme, telle qu'il l'avait trouveé, dans toute sa splendeur primitive.

« Qui sait, a-t-il ajouté, si le grand esprit qu'adoraient les sauvages du temps de Champlain, du fond de quelque retraite ignorée ou peut-être planant, la nuit, dans les airs, indigné de la profanation accomplie par les envahissements incessants de l'industrie sur ces deux puissantes cataractes dont il était jadis le seul maître, qui sait dis-je, s'il ne se surprendra pas à sourire, en vous voyant lutter avec tant de courage pour conserver ce qui reste de poétique et d'idéal dans ce monde absorbé par les affaires. »

Tel est en résumé ce magnifique discours. Je m'y suis arrêté parce qu'il rend bien et l'idée qui a préside à la convention d'Ottawa, et les sentiments du brillant et nombreux auditoire qui lui a prodigué ses applaudissements. Jamais, croyons nous, dans une circonstance aussi solennelle, aucun orateur n'a affirmé d'une manière à la fois aussi heureuse et aussi énergique, l'existence et la vitalité de notre littérature franco-canadienne.

LA CONVENTION.

Le lendemain, 26 octobre, à 10 heures s'ouvrait la convention. Les séances se tenaient dans la grande salle de l'Institut, sous la présidence de M. Alphonse Benoit. C'est M. Tassé qui avait organisé la convention.

Etaient présents les délégués et littérateurs suivants :

QUÉBEC.

L'Institut Canadien.—Représenté par : L'hon. P. J. O. Chauveau, MM. L. P. Lemay, Louis P. Turcotte, H. A. Turcotte et H. J. J B. Chouinard.

La Société Littéraire et Historique.—Représentée par : Le colonel Strange, M. J. M. LeMoine.

Le Cercle Catholique de Quebec.—Représenté par : le Dr. N. E. Dionne, le Dr. Miles, représentait le Surintendant de l'Education dans la Province de Québec.

MM. A. N. Montpetit, Ernest Gagnon.

MONTRÉAL.

Société Historique de Montréal.—Représentée par : L'honorable P. J. O. Chauveau.

L'Union Catholique de Montréal.—Représentée par : MM. A. de Bonpart, A. Leclaire et J. A. Descarries.

OTTAWA.

Institut Canadien Français.—Représenté par : MM. Alphonse Benoit, Joseph Tassé, B. Sulte, L. O. David, A. Laperrière, Dr. Saint-Jean, M. P. L. H. Filteau, J. A. Pinard.

Société Littéraire et Historique.—Représentée par : MM. LeSueur, Thornburn, E. A. Meredith.

Union Catholique.—MM. J. J. Kehoe, Dr. St. Pierre, S. Léveillé.

Dr J. C. Taché, Alphonse Lusignan, Achille Fréchette, Stanislas Drapeau, M. Brymner, l'abbé Tanguay, A. Evanturel.

Lecture fut donnée des lettres du Dr. H. Larue, l'abbé Casgrain, MM. L. J. C. Fiset, Faucher de Saint-Maurice, Joseph Marmette, N. Legendre, M. Desjardins, M. P., N. Bourassa, Edouard Huot, L. G. Desjardins, R. Bellemare, J. A. Poisson et L. H. Fréchette, M P., exprimant leur regret de ne pouvoir assister à la convention littéraire et faisant des vœux pour son succès.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, trois questions importantes ont été discutées dans les séances de la convention.

1° Les meilleurs moyens à prendre pour développer la littérature franco-canadienne.

2° L'importance de nos archives historiques; les lieux où elles sont disséminées ; les moyens à adopter pour en assurer la conservation et la publication.

3° Les droits d'auteur en Canada ; ce qu'ils sont ; ce qu'ils devraient être.

Il n'entre pas dans le cadre de ce travail de vous donner même une analyse des discours qui ont été prononcés. Nos journaux de Québec les reproduiront cette semaine. J'arrive immédiatement aux résultats pratiques de la convention.

Chaque question était d'abord traitée à fond dans un travail que l'auteur avait eu le loisir de préparer longtemps d'avance, et dans lequel il recommandait l'adoption des mesures les plus propres à faire atteindre le but cherché. La discussion était ensuite ouverte à tous, et chacun était invité à apporter sa part de lumières.

Des résolutions pratiques terminaient le débat et l'on passait à l'autre ordre du jour.

La première question occupa toute la séance de l'avant-midi. M. le Dr. LaRue, retenu à Québec, avait chargé M L. P. Lemay de lire une magnifique étude, dont les conclusions ont été unanimement adoptées par l'assemblée. M. Jos. Tassé et M. Benj. Sulte mêlèrent à la discussion des remarques pleines de justesse et d'à propos. Les débats occupèrent toute la séance du matin, et après un éloquent discours de M. Descarries, secrétaire de l'Union catholique de Montréal, les résolutions suivantes furent adoptées :

Proposé par M. Joseph Tassé, secondé par M. Pamphile Lemay,

Résolu :

Que cette convention est d'opinion que les moyens suivants seraient très-propres à répandre l'instruction et à faciliter le développement de la littérature canadienne :

1° La création d'un plus grand nombre de bibliothèques de paroisse ; la création de bibliothèques publiques sous les auspices des municipalités dans les différentes villes du pays ;

2o L'établissement d'instituts ou cercles littéraires, ou de clubs de discussion, là où il n'y en a pas, dans les centres assez populeux pour les maintenir ;

3o L'établissement de cours publics gratuits dans nos grandes villes, à l'instar des cours inaugurés par l'Université-Laval ;

4o La distribution de prix par l'Etat, par nos établissements d'éducation et par nos sociétés littéraires, dans des concours de poésie, d'histoire et d'éloquence ;

5o La distribution en prix dans nos écoles d'un plus grand nombre d'exemplaires d'ouvrages canadiens d'un mérite réel, qui auraient reçu, par exemple, l'approbation du Conseil de l'Instruction Publique ;

6o L'établissement d'une librairie canadienne par une société en commandite ou autrement, avec des succursales dans différentes villes, qui s'occuperait spécialement de la vente des ouvrages canadiens.

La deuxième question : nos archives, était confiée à un spécialiste distingué. J'ai nommé mon ami, M. Louis P. Turcotte.

M. l'abbé Tanguay, bien connu par ses travaux et ses recherches statistiques nous a revélé tout l'intérêt qu'offre une des parties les plus importantes de nos archives : les régistres de l'Etat Civil. Après quelques remarques échangées entre M. Taché, M. J. M. LeMoine et M. le colonel Strange, sur le dépôt d'archives du ministère de l'agriculture et sur nos archives militaires, la convention adopta les résolutions suivantes :

Proposé par M. Louis P. Turcotte, secondé par M. James LeMoine :

Résolu :—Qu'une demande soit faite au gouvernement fédéral et au gouvernement local de Québec les priant :

1o. De faire copier par des personnes compétentes les documents historiques en dépôt dans les archives de Londres, Paris, etc.

2o. De réunir toutes les archives de Québec dans un seul dépôt qui devrait être au bureau du Régistraire, vu qu'il contient déjà la plus grande partie des archives françaises.

3o. De réunir dans un autre dépôt à Ottawa les archives dispersées dans les divers ministères fédéraux, ce dépôt devant être au bureau de l'agriculture qui contient déjà une nombreuse collection de manuscrits.

« Les droits d'auteur : ce qu'ils sont en Canada ; ce qu'ils devraient être. » M. le docteur Taché est expert en cette matière. Dans un travail où l'érudition le dispute à la profondeur et à la clarté des vues et au charme du style, il nous a fait une étude complète de la question, ne laissant presque plus rien à dire à ceux qui viendraient après lui. Aussi la discussion a-t-elle été courte. L'hon. M. Chauveau et le Dr. Miles prirent la parole sur cette question.

Proposé par M. Ernest Gagnon secondé par M. le lieut.-col. Strange :

Résolu : Que des démarches soient faites auprès de Son Excellence le gouverneur-général pour engager Son Excellence à obtenir du gouvernement de Sa Majesté que l'enregistrement des droits d'auteur dans les colonies ait force et effet pour toute l'étendue de l'empire britannique à condition de déposer.

Proposé par l'hon. M. Chauveau secondé par M. Augustin Laperrière :

Résolu :—Qu'une demande soit aussi faite au gouvernement pour qu'il recommande d'étendre le droit d'auteur à toute la vie de l'écrivain et à au moins cinquante ans après sa mort.

L'heure avançait : après avoir entendu la proclamation du règlement concernant le discours d'éloquence de l'Institut-Canadien de Québec, les délégués se séparèrent pour ne se retrouver qu'au banquet chez O'Meara.

A midi, la convention s'était ajournée pour permettre aux délégués de se rendre en corps à Rideau Hall, pour saluer Son Excellence le gouverneur-général, qui se montra on ne peut plus gracieux à leur égard, et se déclara entièrement satisfait des vues exprimées par l'honorable M. Chauveau dans la soirée musicale. Ensuite, ils allèrent à l'évêché présenter leurs hommages à Mgr. l'évêque d'Ottawa qui, après avoir suivi en entier les débats de la première séance, afin de témoigner publiquement de ses sympathies pour l'Institut d'Ottawa, leur déclara qu'il ne pouvait résister à la tentation d'assister à la séance de l'après-midi. Il y vint en effet.

Un nombreux et bienveillant auditoire avait suivi avec intérêt les délibérations de la convention.

La présence d'un certain nombre de dames contribuait

à stimuler la verve et l'éloquence des orateurs. Bref, ces longues heures avaient passé avec la rapidité de l'éclair.

Rendons ici ce témoignage à messieurs les officiers et membres de l'Institut d'Ottawa. L'organisation avait été complète, et grâce à la prévoyance, au tact et à l'exquise courtoisie qu'ils ont déployés jusqu'à la fin, le succès a dépassé même leurs espérances. Et si la présence et les travaux des délégues d'ailleurs ont pu donner de l'éclat à ces fêtes; s'ils y ont même pris une part plus active, peut-être, que celle qu'on attendait d'eux, c'est qu'ils ont été entraînés, pour ainsi dire, par la franche et cordiale bienvenue qu'on leur a faite et par le charme et l'intérêt soutenus qu'offraient toutes les parties du programme.

Le comité d'organisation se composait de MM. Alphonse Benoit, Dr. St.-Jean, M. P., Stanislas Drapeau, Joseph Tassé, Benjamin Sulte, J. A. Pinard, Augustin Laperrière, Emmanuel Tassé.

LE BANQUET.

A 8 heures, P. M., un magnifique banquet réunissait à l'hôtel O'Meara soixante invités.

Du banquet lui-même, c'est tout dire, que de constater que tous, sans exception, ont fait honneur aux choses excellentes qui se succédèrent sans interruption pendant toute une longue soirée. Puis vinrent les santés.

1o. La Reine.

2o. Son Excellence le gouverneur-général.

3o. Le gouvernement Fédéral.

4o. Sa Grandeur l'évêque d'Ottawa, patron de l'Institut.

5o. Les Sociétés Sœurs. Réponses du colonel Strange, H. J. J. B. Chouinard, Dr. Dionne.

6o. La Littérature Nationale ; proposé par M. Pinard. Réponses de MM. A. N. Montpetit, L. O. David.

7o. Le 25e anniversaire de l'Institut canadien-français. Proposée par M. Chauveau. Réponse par M. Jos. Tassé.

8o. Les Anciens Présidents de l'Institut. Proposée par M. E. Tassé. Réponse par M. B. Sulte.

9o. Les Dames. Proposée par M. DesCarries. Réponse par le Dr. Valade.

10o. La Presse. Proposée par le Dr. Godin. Réponses par MM. Montpetit, Brock, Nagle et McIntosh.

11o. Nos hôtes. Proposée par M. Lemay. Réponse par M. S. Drapeau.

La liste en était longue. On mit du temps à l'épuiser, grâce aux nombreux discours qui permettaient à l'éloquence de tous de se faire jour. Il nous a été donné d'entendre là de fort jolies pièces d'éloquence qui étaient comme un écho magnifique de la soirée de la veille et des deux séances de la journée.

Les réponses du colonel Strange, de l'hon. P. J. O. Chauveau, de MM. Jos. Tassé, L. O. David, Dr. Dionne, de Bonpart, L. P. Lemay, Brock, Nagle et McIntosh, ont été chaleureusement applaudies.

Les fêtes de l'inauguration de l'Iustitut d'Ottawa étaient terminées.

Le 26, presque tous les invités se séparaient enchantés de leur promenade à Ottawa.

Je ne sais trop comment ni pourquoi, mais en échangeant nos adieux avec nos amis d'Ottawa, nous nous surprenions à dire tous ensemble. «Au revoir, à Québec, à la prochaine convention littéraire.» Et ce mot, savez-vous, Mesdames et Messieurs, que les délégués de l'Institut Canadien de Québec ont été tentés de le prendre au sérieux ? Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi ?

Nous sommes revenus emportant avec nous un précieux souvenir et d'utiles enseignements. Nous avons rencontré là des compatriotes qui relégués à l'extrémité de notre Province, forment aujourd'hui au seuil d'Ontario un groupe très-important. Après avoir vécu longtemps ignorés, ils ont grandi peu à peu à force de travail et de persévérance, et la patrie canadienne-française les revendique avec orgueil comme un des plus beaux fleurons de sa couronne.

Avant même que Bytown eut un nom, les Canadiens-Français de cette partie du pays, recrutés pour la plupart dans la classe des voyageurs des pays d'en haut, jetaient les bases d'une institution littéraire aujourd'hui florissante C'est à eux que revient l'honneur d'avoir fondé l'Insttiut d'Ottawa Dans l'esprit de ces hommes simples et modestes, le culte de la langue, des souvenirs et des traditions de leur race avaient fait naître la pensée d'établir un centre intellectuel qui put servir à tous de point de ralliement. Cette idée une fois conçue ils travaillèrent

à la réaliser. L'Institut Canadien devint l'âme et le cœur de cette population généreuse. Des hommes sans instruction réussirent à le maintenir pendant des années, sans jamais perdre de vue cette pensée religieuse et patriotique : instruire le peuple et le moraliser. Soldats obscurs de l'honneur national, ils ont été fidèles à leur poste jusqu'à ce qu'il ait plu à la Providence de leur envoyer de précieux auxiliaires dans la personne d'hommes instruits, de savants distingués, de jeunes et brillants littérateurs, qui forment aujourd'hui, à Ottawa, une phalange d'élite. L'Institut d'Ottawa voit aujourd'hui à sa tête des hommes plus brillants, mais il n'en connaît pas de plus dévoués que ces hommes illettrés, peut-être, mais intelligents qui ont arboré le drapeau des lettres françaises sur les bords de la rivière des Outaouais. Ces hommes, nous les avons rencontrés, nous les avons vus à côté de leurs successeurs plus jeunes. Tous semblaient nous dire : « Votre visite nous fait honneur, vos compliments nous flattent. Vous nous voyez tous unis comme des frères, porter haut et ferme l'honneur du nom canadien-français. Vous voyez nos concitoyens anglais, écossais et irlandais participer à notre joie. Mais il manque quelque chose à cette fête. Cette terre est trop nouvelle encore pour que ces souvenirs français que nous évoquons y trouvent assez d'échos. Conviez nous donc à Québec, la ville du passé, la ville des souvenirs, qui, après avoir été le berceau de notre race, en Amérique en a été si souvent le boulevard. Cette nature plus grandiose encore que celle qui nous environne à Ottawa, cette atmosphère tout imprégnée de souvenirs, créeraient dans nos âmes des émotions profondes ; ces vieux murs, ces champs de bataille qui vous entourent, ces églises vénérables où allaient prier nos pères, ces magnifiques institutions de bienfaisance et d'éducation, foyers ardents d'où la religion, la science et la charité ont rayonné sur le continent américain, seraient le but d'autant de pélerinages, dont l'effet serait de raviver en nous le plus pur patriotisme ; tout enfin contribuerait à donner aux délibérations d'une assemblée convoquée à Québec pour discuter l'avenir des lettres françaises dans le nouveau monde, un cachet de grandeur et d'imposante solennité qui leur donnerait plus de prix. »

Ce vœu de nos frères d'Ottawa, messieurs, qui d'entre

vous ne serait heureux de le voir se réaliser ? Mais pour cela, il nous faudrait faire des efforts et des sacrifices. Et les motifs les plus puissants nous poussent à tenter cette entreprise.

L'Institut-Canadien d'Ottawa compte aujourd'hui 400 membres recrutés dans une population française relativement pauvre, composée seulement de 8,000 âmes. L'édifice inauguré, le 24 octobre, coûte $18,000, dont les trois quarts sont payés.

Québec compte à peu près 40,000 habitants Canadiens-français (5 fois plus qu'Ottawa) et compte 450 membres je n'ose dire payants. Inutile d'établir la proportion.

Pour tenir une convention à Québec il faudrait d'abord que notre Institut fût plus convenablement installé. Espérons que MM. les directeurs de la caisse d'économie dont le toit nous a toujours été si hospitalier, finiront par nous accorder ici même tout l'espace dont nous avons besoin.

Mais par-dessus tout, il nous faudrait le concours actif de tout ce que Québec possède de savants, de littérateurs, d'artistes. Nous verrions alors à Québec le spectacle que nous avons vu à Ottawa : des hommes venus de toutes les parties du pays, s'entendant à merveille sur des questions d'une importance vitale pour l'avenir de notre littérature. Nous sommes faits pour nous entendre : donnons-nous donc la main. Dans la république des lettres, les littérateurs de tous les temps et de toutes les écoles sont en quelque sorte frères contemporains. Les œuvres de l'esprit humain sont un commun héritage dont il ne nous est pas permis de mépriser ni de détruire la moindre parcelle, pas plus qu'il n'est permis ou loisible au bon fils d'amoindrir ou de dénigrer le patrimoine de ses aïeux.

Faisons donc ensemble des vœux pour que l'Institut Canadien de Québec puisse bientôt, dans la cité de Champlain, faire les honneurs de l'hospitalité québecquoise aux représentans des lettres canadiennes de la province de Québec.

Tout nous y engage : la position de jour en jour meilleure de notre Institut, la protection éclairée du gouvernement de la province de Québec, qui nous permet d'espérer de lui davantage encore, l'attitude bienveillante des

autorités religieuses, et des institutions savantes, les encouragements précieux que nous donnent de généreux bienfaiteurs, le concours toujours empressé de nos premiers littérateurs, et le patronage toujours bienveillant d'un auditoire choisi dont l'assiduité crée, pour ainsi dire, dans nos salles un théâtre permanent sur lequel les aspirations et les talents de tous, même des plus jeunes, peuvent se produire. Aussi l'Institut de Québec envisage-t-il l'avenir avec confiance, parce qu'il espère mériter de plus en plus de nouvelles faveurs.

Mais, oserais-je le dire, mesdames et messieurs, en terminant, c'est surtout sur la jeunesse que l'Institut fonde ses plus belles espérances, et ces jeunes gens, mesdames et messieurs, c'est sur vous qu'il compte, pour les lui amener, car vous pouvez rendre sa cause populaire en le faisant connaître, en le faisant aimer des jeunes gens. L'Institut leur servira de point de ralliement, ce sera le lieu favori de leurs récréations instructives, et si nos plans d'agrandissement se réalisent, ce sera, plus tard, le théâtre de leurs amusements. Ils y trouveront de bons livres, des journaux, des revues sérieuses, des collections qui s'enrichissent de jour en jour. En retour, l'Institut recrutera parmi eux des travailleurs qui continueront et feront prospérer son œuvre toute de patriotisme. Car, des travailleurs il en faut à l'Institut. Il faut des hommes de chiffres, des hommes d'affaires pour gérer nos finances. Mais il faut aussi des hommes de dévouement pour compléter la bibliothèque, pour créer et enrichir nos musées et nos collections, pour alimenter nos publications annuelles, pour organiser et faire les frais de nos séances. Les éléments ne nous manquent pas. Sachons donc les utiliser. Nous n'avons qu'à suivre l'exemple frappant qui nous est donné par l'Institut d'Ottawa.

LES ARCHIVES DU CANADA. (1)

PAR LOUIS P. TURCOTTE.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

Je regrette de n'avoir pas eu assez de temps à ma disposition pour vous présenter un travail complet sur la question des archives. Je tacherai cependant de traiter le sujet aussi longuement que possible, et dans la discussion qui va suivre bientôt, je me flatte que vos connaissances personnelles pourront combler les lacunes que laissera cette étude.

Je félicite d'abord Messieurs de l'Institut Canadien d'Ottawa d'avoir attiré l'attention des membres de cette convention sur une question aussi importante et aussi vitale. Les vieilles chroniques, sources de notre histoire, intéressent la société toute entière. Les historiens, les antiquaires les consultent soigneusement et les présentent ensuite aux lecteurs sous une forme attrayante dans leurs écrits. Et quels charmes n'offrent pas ces annales même aux étrangers qui se passionnent pour leur étude ! En effet, ne nous redisent-elles pas une série de luttes continuelles et d'une grandeur incomparable ; luttes avec les enfants du sol, luttes entre la France et l'Angleterre pour la prépondérance dans le Nouveau-Monde, luttes

(1) Cette conférence prononcée à la Convention Littéraire d'Ottawa, le 25 octobre 1877, a été relue à l'Institut Canadien de Québec, le 3 novembre 1877.

enfin pour la conservation de notre culte, de nos lois et de notre langue ?

C'est donc un devoir impérieux pour nous que de réunir tous les matériaux épars de notre belle histoire, aujourd'hui surtout que les travaux littéraires se poursuivent avec plus de zèle et d'éclat que jamais, que l'on remue la poussière des siècles pour y découvrir les reliques du passé. Nous savons qu'il y a à l'étranger des richesses précieuses, ignorées des savants. Ne suivrons-nous pas l'exemple des autres peuples qui se sont procuré les matériaux indispensables à leur histoire, les ont disposés avec soin, et en ont publié les pièces les plus importantes ? Si notre gouvernement, si nos sociétés savantes ont fait quelques démarches dans ce sens, nous verrons qu'il leur reste beaucoup à faire pour terminer cette tâche patriotique. Sans insister davantage sur l'importance de cette question, nous examinerons quels sont les principaux dépôts de nos annales, et quelles mesures ont été prises pour les conserver et pour les publier.

Autrefois, de l'aveu des hommes compétents, nos ancêtres possédaient à Québec les archives les plus complètes et les plus intéressantes. C'est dans cette antique cité que l'on allait chercher des copies ou des extraits de nombreux documents qui sont aujourd'hui disparus. Ces annales des premiers temps prennent une bien plus grande importance parce qu'elles sont presque les seules de l'Amérique Septentrionale.

Nous savons également qu'après la conquête les Français emportèrent avec eux une partie des actes officiels ; que pendant la révolution les archives françaises ont été dispersées, et malgré le soin que l'on a pris plus tard pour les réunir et les classer, on a constaté que beaucoup de pièces concernant le Canada avaient été perdues ; d'autres se retrouvent à l'étranger, au British Museum, par exemple, et jusqu'à Saint-Pétersbourg.

Des archives restées au Canada beaucoup de pièces ont été également détruites, d'abord pendant le siége, et ensuite par la négligence du gouvernement anglais. Ce qui a échappé à ces désastres se retrouve dans les différents dépôts publics et dans quelques familles.

A la fin du dernier siècle, en 1787, le gouvernement commença à s'occuper des archives, et en fit faire un

inventaire. Des personnes compétentes qui ont consulté attentivement cet inventaire publié en 1791, ont constaté avec regret la disparition de nombreux volumes de manuscrits qui existaient à cette époque. De combien d'autres pièces importantes nos historiens n'ont-ils pas regretté la destruction, par exemple, d'une partie du *Journal des Jésuites* perdu à jamais pour les lettres.

Heureusement il se trouva des hommes dévoués qui ont empêché une destruction totale. On commençait alors à s'occuper d'histoire. Nos écrivains Smith, Bibaud et Christie eurent besoin de consulter les archives pour nous donner leurs premiers travaux, et ils constatèrent des lacunes regrettables. D'autres rendirent des services non moins éminents en réunissant les matériaux dispersés de notre histoire, et en sauvant de la destruction des manuscrits précieux. Les noms vénérés de Jacques Viger et de Faribault se présentent naturellement à notre mémoire, car personne n'a fait autant qu'eux dans l'intérêt de l'histoire ; toute leur vie a été consacrée aux antiquités canadiennes et à éclaircir nos annales. Honneur et reconnaissance à ces chercheurs infatigables qui nous ont conservé et légué tant de travaux qui sans eux seraient aujourd'hui perdus !

Dans le même temps, la Société Littéraire et Historique de Québec, fondée dans un but tout à fait patriotique et national, s'occupait spécialement des documents historiques, et prenait de bonne heure les moyens de les réunir. Vers 1835, elle faisait à cet effet en Europe des démarches qui furent d'abord peu fructueuses.

Nos voisins, grâce à l'entremise du ministre des Etats-Unis, étaient plus heureux. M. Brodhead nommé agent pour se procurer des documents relatifs à l'état de New-York, fit copier (1841-44) 80 volumes de manuscrits. La législature décida de les faire imprimer *in extenso*, et le résultat a été 10 volumes in-4to, collection précieuse pour l'histoire de l'Amérique.

La Société Littéraire et Historique fit copier de la collection Brodhead 17 volumes, qui comprennent la correspondance officielle des gouverneurs français avant la conquête. Elle obtint également 6 volumes d'extraits des documents de Londres (*Colonial Correspondence*), provenant de la même collection.

Grâce à une allocation du gouvernement, cette société avait déjà publié plusieurs manuscrits historiques fournis par le colonel Christie, lord Durham et l'abbé Holmes. Elle réimprima les voyages de Jacques-Cartier, devenus très-rares, collectionna cinq autres volumes de manuscrits importants, plusieurs volumes d'archives judiciaires, etc. Tels sont, en résumé, les premiers services rendus par cette institution, la plus ancienne des sociétés savantes du Canada. Avouons cependant que dans tous ces travaux la plus large part de mérite revenait à M. Faribault, notre antiquaire canadien.

L'accès aux archives de Paris étant devénu plus facile, le gouvernement canadien chargea, en 1845, l'Hon. M. Papineau, alors en Europe, de faire copier des manuscrits qui out été déposés dans la Bibliothèque du Parlement et dans celle de la Société Historique de Québec.

Plus tard, en 1851-52, M. Faribault chargé d'une mission officielle en Europe, fit copier des archives des divers ministères la suite de la correspondance des gouverneurs du Canada sous le gouvernement français. Ces 24 volumes, qui renferment une foule de pièces importantes pour l'histoire de la domination française, sont déposés à la Bibliothèque du Parlement d'Ottawa. Il y a encore dans cette bibliothèque d'autres manuscrits intéressants dont on trouve la liste dans le catologue des ouvrages sur l'Amérique publié en 1858. Ce dernier travail que nous devons à M. Gérin-Lajoie, est fait avec le plus grand soin, et contient non-seulement le titre des pièces manuscrites de la Bibliothèque du Parlement mais aussi de celle de la Société Littéraire et Historique.

Depuis 1858, on a réuni seize autres volumes de manuscrits, comprenant entre autres la correspondance du gouverneur Simcoe, et divers documents recueillis en France par le R. P. Martin.

Le 8 juin 1853, les législateurs, tout en ordonnant la ré-impression des édits et ordonnances, firent une autre démarche qui ne me paraît pas avoir été mise à exécution. Ils adoptèrent une résolution déclarant qu'il y a dans nos archives nombre de documents qui méritent d'être imprimés, et prièrent le gouverneur d'en faire un choix, de les faire imprimer et distribuer pour l'information du public.

Jusqu'à ces dernières années nous ne voyons pas que le gouvernement ait pris d'autres mesures à l'égard des archives. Cependant il a favorisé les institutions qui se sont occupé des annales du pays. C'est ainsi que la Société Littéraire et Historique de Québec a pu continuer la publication de manuscrits intéressants sur la guerre de la conquête et sur celle de l'Indépendance, travaux qui sont dûs principalement à M. LeMoine, l'un de ses membres les plus zélés.

Elle vient d'imprimer, grâce à son digne président, M. James Stevenson, le commencement d'une série de documents sur la guerre de 1812.

Guidé par un si bel exemple, l'Institut-Canadien de Québec a pu lui aussi publier plusieurs volumes de ses annales qui renferment des travaux sérieux sur notre histoire. Nous espérons qu'il n'en restera pas là, et qu'il pourra mettre bientôt sous presse quelques documents importants. Qu'il n'hésite pas à faire des sacrifices dans ce sens, car ces publications sont le plus beau titre de gloire de nos institutions littéraires.

La Société Historique de Montréal s'est également procuré une collection de manuscrits précieux, et en a publié plusieurs entre autres le volume intitulé : Le règne militaire. Ce document préparé par M. Jacques Viger, a été complété et imprimé par M. l'abbé Verreau.

Inutile de constater que M. Verreau s'est montré le digne continuateur de M. Viger en réunissant une foule de matériaux sur l'histoire de la période anglaise et en commençant l'impression de ses volumes si précieux sur la guerre de l'Indépendance. S'il est des travaux qui méritent la reconnaissance et l'encouragement du public, ce sont bien ceux-là. Ce savant pourra, sans doute, continuer son œuvre patriotique et recevoir du gouvernement l'aide nécessaire.

Nous devons ajouter à sa louange que sa collection de manuscrits est peut-être la plus complète du Canada. Elle se compose d'un grand nombre de volumes reliés et d'autres pièces qui viennent pour la plupart de M. Jacques Viger et de Sir L. H. LaFontaine. Ces manuscrits il les a obtenus ou fait copier à ses propres frais. M. Verreau possède encore une des plus belles bibliothèques d'ouvrages sur l'Amérique, une collection de

portraits historiques unique dans son genre et des albums d'une grande valeur. Pour toutes ces collections, il s'est imposé et s'impose encore des sacrifices pécuniaires considérables, il s'est voué à un travail pénible.

Lorsqu'en 1873, le gouvernement fédéral décidait de s'occuper des archives, il faisait une excellente démarche en chargeant une personne aussi compétente d'aller faire des recherches dans les archives de l'Europe. Le rapport de M. Verreau prouve que le choix a été bon.

Après avoir dit un mot des collections intitulées: *Bouquet, Haldimand et Dorchester Papers*, et des autres documents du *British Museum* et de la Société Royale, M. Verreau donne la liste des pièces qu'il a examinées au *Public Record office* sous le titre de *Colonial Correspondance, Quebec.* Cette masse de documents « d'une grande valeur historique et dont il serait difficile de faire un choix, » comprend la période de 1759 à 1778, et forme avec les collections *Haldimand* et *Dorchester* qui en sont la suite, les sources historiques de cette époque si obscure et que nos historiens n'ont fait qu'ébaucher.

Il y a deux ans, je commençais moi-même sur cette époque une étude dont une partie, celle de la guerre de l'Indépendance, a été publiée avec pièces justificatives. J'ai été frappé du petit nombre de ressources mises à notre disposition, malgré les documents publiés récemment par l'abbé Verreau et par les sociétés historiques. Le rapport de M. Verreau et celui de M. Brymner ont été une révélation pour moi, et m'ont contraint d'arrêter mes travaux jusqu'à ce qu'il me soit permis de consulter les documents de Londres. Impossible, sans cela, d'étudier et d'approfondir l'histoire de ces temps.

M. Verreau a ensuite visité les archives nationales de Paris, celles de la Bibliothèque Nationale et du Ministère des affaires étrangères. Partout il a noté un certain nombre de documents historiques du Canada et de l'Amérique, ignorés ou peu connus.

C'est surtout au Ministère de la marine que se trouvent les archives les plus importantes pour l'histoire de la Nouvelle France. C'est de là qu'on a tiré les collections de la bibliothèque du Parlement d'Ottawa et de la Société Littéraire et Historique. M. Verreau, constate

de plus qu'il reste encore des pièces importantes à copier, et il a étendu ses recherches sur ce qui n'avait pas été analysé.

M. Verreau termine son rapport en nous parlant des autres documents répandus en différents endroits de la France et de ceux de la Bibliothèque Impériale de St. Pétersbourg.

Il regrette de n'avoir eu que quelques mois pour faire ces recherches. «Ce sont des années, dit-il, qu'il faudrait employer à un semblable travail, mais je puis espérer que plusieurs accompliront ce qu'un seul n'a pu faire.»

Même sans aller à l'étranger, nous avons ici un travail immense à faire pour connaître toutes nos sources historiques. Depuis leur naissance les communautés et les institutions ont conservé pieusement leurs régistres et leurs correspondances.

Notons en particulier les archives de l'Archévêché de Québec qui sont importantes non seulement pour l'histoire religieuse du pays mais même pour l'histoire civile et politique. L'occasion m'a été offerte d'en parcourir plusieurs volumes, et j'ai jugé quelques documents si importants, que j'ai demandé la permission de les copier pour moi-même.

Au Séminaire de Québec se trouvent une trentaine de cartons de manuscrits, dont plusieurs ont une grande valeur historique et sont consultés par nos écrivains. On est occupé, depuis deux ans, à faire un catalogue qui, une fois terminé, sera d'une grande utilité pour les recherches.

Mentionnons en passant les manuscrits des Ursulines, de l'Hôpital-Général, de l'Hôtel-Dieu de Québec, et ceux de la Société Littéraire et Historique dont nous déjà parlé assez largement.

Le principal dépôt d'archives à Québec se trouvent au bureau du Régistaire, à l'Hôtel du Gouvernement. Les documents se rapportant à la domination française forment un grand nombre de volumes, entre autres les régistres du conseil supérieur, les régistres d'intendance, les édits, arrêts et déclarations.

Tous sont d'importance si grande que nous devrions en avoir une deuxième copie qui serait mise dans un autre dépôt, dans la crainte que le feu ne détruise un jour cette unique collection.

Le magnifique travail de M. Lareau sur les archives nous donne d'amples détails sur ces pièces et sur celles du règne militaire. On peut consulter le même travail relativement aux archives déposées au Palais de Justice de Montréal, et qui remontent à la fondation de cette ville, et à celles qui concernent le règne militaire.

La Société Historique de Montréal possède, comme je l'ai dit, des manuscrits précieux, entre autres des copies tirées de la collection Haldimand. Les archives du Séminaire de Saint-Sulpice et des Dames de la Congrégation sont importantes à plus d'un titre.

Le dépôt des archives d'Ottawa est aussi considérable. A part les manuscrits déjà cités de la bibliothèque du Parlement, il y a les régistres du Conseil Privé, ceux du Secrétariat d'État, du bureau de l'Agriculture, etc.

Depuis 1872, à la demande de personnes influentes, un dépôt d'archives a été établi au bureau d'Agriculture et des statistiques. Ce département contient déjà 40,000 lettres et pièces originales au nombre desquelles sont des documents relatifs au gouvernement civil et militaire jusque-là déposés à Halifax, et de précieuses relations antérieures à la déclaration de l'Indépendance. Ces papiers ont été classés et mis en ordre par M. Brymner dans des chambres à l'épreuve du feu. M. Brymner chargé d'aller examiner les archives des provinces maritimes et celles de Londres, avant la mission de M. Verreau, a fait des rapports intéressants sur ces documents.

Outre cela combien de manuscrits importants se trouvent dans nos principales familles; par exemple, la correspondance de nos hommes d'Etat, de nos dignitaires ecclésiastiques et civils, dont copie pourrait être obtenue et placée dans nos dépôts d'archives ou dans les bibliothèques des Législatures.

Voilà un résumé de ce que nous possédons en fait d'annales historiques et des travaux exécutés jusqu'à ce jour. Mais avant de tirer des conclusions, citons quelques exemples de ce qui a été fait à l'étranger dans le but de faciliter les recherches historiques.

En France quels soins le gouvernement, les communautés et les sociétés savantes n'ont-ils pas donnés à la conservation des archives? On a fait en 1782 une liste des dépôts qui existaient alors au nombre de 1225.

On avait antérieurement (1763) examiné ces dépôts et copié plus de 50,000 pièces manuscrites qui forment une des plus belles collections de la Bibliothèque Nationale. Non content de cela, on étendit les recherches à l'étranger et l'on se procura 120 volumes in-folio de documents en Angleterre; 50 volumes de lettres des Papes relatives à l'histoire de France; 220 volumes furent tirés des archives des Pays-Bas.

Et qui ne connaît la masse énorme des Documents inédits de l'histoire de France, collection de plus de 60 volumes in 4-to publiée par le ministre de l'Instruction Publique ?

En Belgique, le gouvernement a pris un intérêt tout particulier à la conservation des archives. De 1834 à 1862, il a publié 5 gros volumns in-4[to] des inventaires des diverses collections ; il fait aussi paraître chaque année plusieurs volumes de coutumes des diverses parties du pays.

En Angleterre, on a réuni dans un vaste édifice érigé dans Londres, les archives publiques dispersées dans une foule d'endroits différents. Le *Public record Office*, construit à l'épreuve du feu, reçoit les documents qui ont plus de vingt ans d'existence. Des fonctionnaires spéciaux sont chargés de leur garde et de leur classification, et ils publient chaque année plusieurs volumes de catalogue ou table analytique (*Calendar.*)

Aux Etats-Unis, on a fait des efforts immenses pour augmenter les collections de documents historiques. Les Américains semblent mettre plus de soins que nous à se procurer des manuscrits qui concernent spécialement le Canada. En effet, la Législature de l'Etat de New-York n'a-t-elle pas traduit et imprimé des documents dont nous avons des copies originales depuis vingt ans, fait qui n'est pas à notre honneur et que je regrette de constater ? L'exemple de l'état de New-York a été suivi par plusieurs autres états. Chaque gouvernement a mis les archives sous la garde du bibliothécaire de l'Etat, qui, pour cela, reçoit une forte rémunération Cet officier les classe et en imprime un catalogue.

A Washington, chaque département a aussi ses archives. Mais les documents d'un intérêt général sont sous la surveillance du président lui-même, qui accorde la

permission de les consulter et d'en prendre des copies. Le gouvernement fédéral a publié, sous le titre de *American archieves*, une masse de documents historiques, qui comprennent 9 volumes in-folio.

Mais il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour chercher des précédents. La Nouvelle-Ecosse nous en offre un digne à imiter. En 1857, la législature, sur motion de M. Howe, décida de faire une collection des annales historiques de cette province, et le résultat a été la réunion, en 1864, de 200 volumes de manuscrits que l'on a classés et catalogués, et d'un volume imprimé, qui contient les pièces les plus précieuses. Ce volume a paru en 1869.

Maintenant, grâce à la mission de M. Verreau, aux recherches et aux travaux de MM. Brymmer, Lareau, Miles et autres, nous sommes suffisamment renseignés sur la nature et l'importance des manuscrits historiques que récellent les archives du Canada et de l'Europe.

Il ne reste plus qu'à prendre des mesures pour nous mettre sur un pied d'égalité avec les autres pays.

I. La première démarche serait de faire copier sans délai par des personnes compétentes toutes les pièces qui nous manquent. Pour cela le gouvernement fédéral et le gouvernement de Québec pourraient se partager l'ouvrage. Le premier obtiendrait la correspondance des gouverneurs anglais, les collections du *Public Record office*, les *Haldimand*, *Dorchester Papers* et les autres manuscrits de Londres qui sont d'une absolue nécessité pour l'histoire après la conquête.

II. Le gouvernement de Québec se chargerait des documents de Paris qui n'ont pas encore été copiés et les déposerait à Québec qui est déjà le dépot principal des archives françaises. Québec comme ville historique et française, avec ses vieilles institutions et ses bibliothèques, devrait posséder de préférence cette collection, et de plus avoir une copie de tous les autres documents qui se rattachent à la domination française et à la Province de Québec. Le dépot pourrait rester au Bureau du Régistraire de la Province qui possède déjà la plus grande collection des anciennes archives.

III. Un dépot général d'archives serait établi à Ottawa pour y recevoir tous les documents épars dans les divers

ministères fédéraux du Conseil Privé, du secrétaire d'Etat, du Bureau d'Agriculture, etc. Il serait très important d'y avoir aussi une copie de certaines séries précieuses de nos manuscrits originaux, par exemple, des Régistres du Conseil Supérieur, de crainte que le feu ne détruise un jour l'unique copie que nous possédons à Québec. Le dépot fédéral pourrait rester au Bureau d'Agriculture et des statistiques que le gouvernement a spécialement chargé de réunir les documents épars du Canada.

IV. Un employé serait chargé de faire un inventaire ou catalogue des documents déposés dans les départements publics, les institutions littéraires et les communautés. Cet inventaire serait imprimé, contiendrait un résumé de chaque pièce et indiquerait l'endroit où elle est déposée.

V. Les législatures entreprendraient la publication de quelques collections importantes, par exemple la correspondance officielle des gouverneurs français, que l'Etat de New-York a fait en partie traduire et imprimer, la correspondance des premiers gouverneurs anglais et les collections Haldimand, Dorchester, etc.

VI. On encouragerait d'une manière encore plus libérale les sociétés littéraires disposées à publier des annales et des manuscrits. Chaque société a parmi ses membres des hommes dévoués qui se chargent volontiers de ce travail, et cela sans rémunération. En même temps cette aide permettrait aux sociétés d'augmenter leurs bibliothèques et de former des musées d'antiquités canadiennes et d'histoire naturelle, et, par conséquent, aiderait beaucoup au développement de la littérature et des sciences.

VII. On favoriserait spécialement ceux qui ont la force d'entreprendre de grandes publications historiques, dans le genre des *Relations des Jésuites*, du *Journal des Jésuites*, des documents sur la guerre américaine de l'abbé Verreau, du *Dictionnaire généalogique* de l'abbé Tanguay, des grandes histoires du Canada, etc. Le gouvernement achetterait un certain nombre d'exemplaires de ces ouvrages si importants et les mettrait à la disposition des bibliothécaires des Législatures, pour être échangés avec les bibliothèques des pays étrangers ; ceci, loin d'être une charge au public, serait d'un grand bénéfice,

car on obtiendrait ainsi des publications d'une plus grande valeur, et on répandrait des ouvrages qui feraient connaître le Canada à l'étranger.

Voilà les humbles suggestions que j'ose soumettre à votre bienveillante considération. Nous avons tous intérêt à les faire accepter et à augmenter ainsi la série de nos annales. La tâche est immense, il faut se l'avouer, mais c'est en redoublant d'ardeur, c'est en répétant nos recherches chacun de notre côté, c'est en poussant nos investigations jusqu'à leurs dernières limites, que nous parviendrons à un bon résultat. C'est par un semblable travail que nous découvrons chaque année de nouvelles pièces pour l'histoire.

Si nous, littérateurs et historiens, nous pouvons faire quelque chose privément, quelle influence n'exerceront pas les associations littéraires et les sociétés savantes ? C'est à elles de donner le mouvement. Leurs travaux passés sont une garantie de leurs travaux et de leurs succès futurs.

Permettez-moi, messieurs, en terminant, d'espérer un grand bien des conventions littéraires inaugurées par l'Institut-Canadien d'Ottawa. Elles mettront plus d'union entre les écrivains, les feront travailler dans un même but, avec une organisation commune au développement de la littérature nationale. Il faudra donc les répéter, et j'ose croire que Québec trouvera un jour l'occasion de vous réunir dans ses murs hospitaliers. Vous pourrez alors constater les progrès faits depuis cette convention.

Telle est, messieurs, la tâche patriotique que nous devons poursuivre, et si nous unissons tous nos efforts, nos hommes d'Etat finiront par céder à des demandes si justes. Comptons surtout sur le patriotisme de nos jeunes ministres fédéraux et locaux. Eux, au début de leur carrière administrative, dans la force de l'âge, sont plus en état que tout autre de prendre quelque démarche active pour compléter les annales de notre histoire. Sans aucun doute, ils recevront en cela l'appui et l'approbation de tous les hommes politiques.

Quand il s'agit d'une question si vitale, nous devons nous placer sur un terrain neutre où les passions de parti, les divisions de races soient bannies. Mais si ces annales

intéressent même les races étrangères, elles nous touchent de plus près, nous Canadiens d'origine française. N'hésitons pas à faire notre part de cette tâche, nous guidant sur les travaux des Viger, des Faribault, des Laverdière, qui ont été les premiers pionniers dans le travail gigantesque qu'ils nous ont tracé. Si nous ne commandons pas dans les choses matérielles, sachons au moins conserver la place que nous occupons dans les travaux de l'esprit.

(APPENDICE.)

Trentième Rapport Annuel du Bureau de Direction de l'Institut Canadien de Québec,

POUR L'ANNÉE FINISSANT LE PREMIER LUNDI DE FÉVRIER 1877,

Par M. ED. REMILLARD, *Président actif*.

MESSIEURS LES MEMBRES DE L'INSTITUT,

Le Bureau de Direction a l'honneur de vous faire, aujourd'hui, son rapport annuel.

Le 2 décembre dernier, 1876, l'Institut Canadien de Québec entrait dans la trentième année de son existence. Ses fondateurs lui avaient donné pour mission de travailler, dans la mesure de ses forces, à répandre les lumières de l'instruction au milieu des jeunes gens, en popularisant surtout le goût de la lecture et des études sérieuses.

Et pour permettre au public de juger s'il accomplissait fidèlement cette mission, ils imposèrent à ceux qui seraient chargés de la diriger, l'obligation de rendre chaque année, un compte exact de leurs travaux.

Nous pouvons le dire avec satisfaction, messieurs : rarement, dans l'histoire de l'Institut, il a été donné au Bureau de Direction de pouvoir se présenter, devant vous, à la fin d'une année aussi bien remplie que celle qui vient de s'écouler.

Les progrès faits par l'Institut depuis la dernière assemblée générale annuelle, sont dus, en grande partie, il faut le dire, à l'entente et au zèle qui n'ont cessé de régner parmi ses membres.

Le Bureau de Direction a admis 70 nouveaux membres actifs ; le nombre des démissions a été comparativement assez restreint, et l'Institut compte aujourd'hui 450 membres actifs.

Nous avons, en outre, admis comme membres correspondants : MM. Benj. Sulte, Joseph Tassé, Stanislas Drapeau, J. N. Provencher et l'hon. W. C. Howells. Et comme membres honoraires : Mgr. Raymond, l'hon. Juge Fournier, l'hon. Juge Routhier et M. Baby, M.P.

Vous serez, messieurs, appelés, ce soir, à confirmer l'élection de ces derniers, ainsi que l'exigent nos règlements.

Tout récemment nous avons eu à déplorer la mort du premier président honoraire de l'Institut, l'Hon. Réné-Edouard Caron, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

A ce propos, nous nous empressons d'attirer votre attention sur le portrait de ce bienfaiteur de l'Institut, lequel vient d'être placé parmi les autres figures d'hommes illustres qui ornaient déjà nos salles. Ce magnifique portrait est l'œuvre de notre artiste distingué, M. L. P. Vallée, qui en a fait libéralement don à l'Institut.

Le Bureau de Direction a tenu 16 séances régulières, et il a tout lieu de se féliciter de l'assiduité de tous vos officiers.

La bibliothèque s'est enrichie d'un grand nombre d'ouvrages sur des sujets variés, choisis avec soin, afin de procurer à la jeunesse qui fréquente l'Institut, une lecture saine, instructive et agréable.

Notre laborieux et zélé bibliothécaire vous fera connaître ce qui se rapporte plus particulièrement à ce département.

Le rapport de M. le trésorier constate que l'état de nos finances est très-satisfaisant. Nos recettes, qui n'étaient que de $839, en 1874, s'élèvent, cette année, malgré la crise financière actuelle, à $1,561. Il est vrai que, depuis trois ans, nous avons eu l'avantage de pouvoir ajouter aux contributions ordinaires des membres, la somme de $500 par année, octroyée à l'Institut par notre législature.

Et c'est un devoir bien agréable pour nous de profiter de cette occasion pour offrir de nouveau au gouvernement et à notre legislature, nos plus sincères remerciements pour cet octroi.

Des conférenciers habiles ont donné, dans nos salles, sous le titre de conférences, causeries, essais de divers genres, des travaux fort appréciés, savoir :

1. Causerie sur l'histoire naturelle, par M. l'abbé Provancher, 13 janvier 1876.
2. Quelques réflexions sur la littérature dans la Province de Québec, par M. N. Legendre, 16 février 1876.
3. Conférence sur le roman, par M. l'abbé Côté, 23 février 1876.
4. Essai sur le mauvais goût dans la littérature canadienne, par M. J. O. Fontaine, 2 mars 1876.
5. Causerie sur l'histoire naturelle, par M. l'abbé Provancher, 30 mars 1876.
6. Conférence sur Madame de Maintenon, par M. P. J. Jolicœur, 19 avril 1876.
7. Causerie sur un voyage en Egypte, par le Dr. Arthur Vallée, 28 avril 1876.
8. Conférence sur l'Ile d'Anticosti, par M. Faucher de St. Maurice, 13 novembre 1876.
9. Conférence (en anglais) sur la presse, par l'Hon. W. C Howells, consul des Etats-Unis d'Amérique, à Québec, 23 décembre 1876.
10. Conférence sur les crises financières, par M. J. C. Langelier, 12 janvier 1877.
11. Conférence sur St. Benoit et les Bénédictins, par M. l'abbé L. N. Bégin, 19 janvier 1877.
12. Conférence sur les poëtes anglais, par M. J. P. Tardivel, 26 janvier 1877.

Le Bureau de direction a fait publier notre troisième annuaire,

qui renferme les pièces du centenaire de l'assaut de Québec en 1775, et du concours d'éloquence ouvert par l'Institut, lues dans deux séances solennelles. On y trouve aussi l'intéressante conférence de M. Jolicœur sur Madame de Maintenon. Suivant l'exemple qui nous avait été donné par nos dévanciers, pour la séance du centenaire de l'assaut de Québec, nous avons donné autant d'éclat que possible à la séance à laquelle a été proclamé le lauréat du concours d'éloquence.

Pour la circonstance, messieurs les syndics et membres du comité de régie de l'Institut St. Patrice, avaient gracieusement mis la Salle Victoria à notre disposition.

La médaille d'or donnée par M. Théophile Ledroit, a été décernée à M. Onézime Fortier, avec un diplôme revêtu du sceau de l'Institut, et portant les signatures du président et du secrétaire archiviste.

Le jury chargé d'examiner les pièces envoyées au concours se composait de M. l'abbé Beaudet, M. Henri Taschereau et du Dr. Hubert LaRue.

M. Henri Taschereau en a été le rapporteur.

L'hon. M. Chauveau a fait le discours de circonstance.

Les journaux de cette ville ont été unanimes à louer le brillant discours de M. Chauveau, le fin et piquant rapport de M. Taschereau, et le mérite de la pièce couronnée.

L'Institut peut se glorifier à bon droit, d'avoir réuni à cette séance, l'élite de la société de Québec.

Il est de notre devoir, messieurs, de vous faire remarquer que nos salles sont déjà trop petites pour les besoins de l'Institut; l'espace manque au nombreux auditoire qui se presse d'ordinaire aux conférences; le nombre des membres augmenterait d'avantage si nous avions plus de confort à offrir, et il faudrait au plus tôt aviser aux moyens d'améliorer la position de l'Institut sous ce rapport.

Il est grandement à désirer que nous puissions rencontrer parmi nos concitoyens riches, des hommes éclairés, assez ambitieux de la gloire qui rejaillit sur le nom des bienfaiteurs de l'humanité, pour gratifier notre Institut de dons et de legs, qui nous permettraient, à l'instar de nos amis d'Ottawa et de plusieurs autres villes, de bâtir un édifice suffisant et digne de la mission que l'Institut s'est donnée.

Le bureau des directeurs, en terminant, est heureux de pouvoir féliciter l'Institut de l'encouragement qu'il a reçu du public en général et de messieurs les membres du clergé.

Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec, s'est rendu avec un empressement qui nous honore, aux séances auxquelles nous avons cru pouvoir respectueusement l'inviter.

Espérons, messieurs, que l'Institut, en continuant à marcher dans la voie large et droite que lui ont tracée ses fondateurs, ne cessera jamais de mériter ce bienveillant patronage.

Ed. Rémillard,
Président actif.

ETAT DES FINANCES DE L'INSTITUT CANADIEN POUR L'ANNÉE 1876-77

RECETTES :

Balance en caisse 1er février 1876	$126 66	
Contribution annuelle des membres	934 74	
Allocation de la Législature	500 00	
		$1,561 40

DÉPENSES :

Publication de l'Annuaire	$ 215 00	
Abonnements aux journaux et revues	138 95	
Achats de livres et reliure	358 01	
Salaire du Gardien et *bonus*	240 00	
Loyer des salles	100 00	
Dépenses diverses, gaz, chauffage, etc	421 44	
	$1,473 40	
Balance en caisse 1er février 1877	$ 88 00	
		$1,561 40

L. P. VALLÉE,
Trésorier.

Rapport du Bibliothécaire.

En novembre 1876, la Bibliothèque de l'Institut se composait d'environ 5,000 volumes. Depuis cette époque elle s'est accrue de 570 volumes et brochures. dont 280 achetés à Paris et au Canada. Le reste, c'est-à-dire 290 volumes et brochures, représente le chiffre des dons faits à la Bibliothèque par des personnes bienveillantes qui ont bien voulu répondre à l'appel que nous faisons tous les ans à la générosité du public.

Nous croyons devoir mentionner d'une manière toute speciale l'honorable P. Fortin, qui, à lui seul, nous a donné 180 volumes, ouvrages divers et documents publics de la plus haute importance. A tous ces bienfaiteurs, le Bureau de Direction offre. au nom de l'Institut, l'expression de sa plus vive reconnaissance, et il espère que leur généreux exemple trouvera de nombreux imitateurs. Pendant l'année écoulée le 1er novembre 1877, les achats faits et les dons reçus ont donc porté le chiffre des volumes que contient notre bibliothèque à 5,570 volumes. Durant la même période, la circulation des livres a considérablement augmenté, et un plus grand nombre de nos membres actifs ont profité des avantages de la Salle de Lecture et de la Bibliothèque.

Mais si nous avons lieu de nous réjouir des progrès accomplis dans le département de la Bibliothèque qui a toujours, à bon droit, absorbé davantage l'attention des Directeurs de cet Institut, depuis sa fondation, nous avons le regret de constater que l'Institut a fait une perte très sensible dans la personne de son gardien, M. Zéphirin Cantin, décédé dans le mois d'octobre dernier. Au

moment où il fut nommé à ce poste, les améliorations et les changements faits dans le gouvernement intérieur de la Bibliothèque et de la Salle de Lecture rendaient nécessaires les services d'un homme compétent, capable de comprendre les besoins et les exigences d'une situation nouvelle. Employé modeste et consciencieux, M. Cantin a rempli durant plus de deux ans ses fonctions avec une intelligence, un zèle et une assiduité qui n'ont pas peu contribué à augmenter la popularité de notre Bibliothèque et de notre Salle de Lecture. Le meilleur éloge que nous puissions faire de lui, c'est de souhaiter que l'Institut puisse toujours s'assurer les services d'hommes dévoués qui, comme lui comprennent la mission de notre Institut, et qui le servent avec autant d'intelligence et de fidélité que lui.

M. Abraham Cantin a remplacé son frère comme gardien de l'Institut.

Liste des livres ajoutés à la Bibliothèque en 1877.

Années de campagne, par un curé de ville, 1 vol. in-12.
Artaud de Montor (le chevalier) —Considérations sur le règne des quinze premiers papes qui ont porté le nom de Grégoire, 1 vol. in-8.
Avril (Adolphe d').—L'Arabie contemporaine, 1 vol. in-8.
Barbey d'Aurevilley.—Le chevalier des Touches, 1 vol. in-12.
Bausset (le card.).—Histoire de Fénélon, 4 vol. in-8.
Bayle (l'abbé).—Thalie, ou l'arianisme et le concile de Nicée, 1 vol. in-12.
— La perle d'Antioche, 1 vol. in-12.
Bernadille.—Esquisses et croquis parisiens, petite chronique du temps présent, 1 vol. in-12.
Berthoud (S. H.).—L'esprit des oiseaux, 1 vol. in-8.
Biart (Lucien).—A travers l'Amérique, nouvelles et récits, 1 vol. in-8.
— Aventures d'un jeune naturaliste, 1 vol. in-12.
Bigot (S.) —Adrien et Emile, 1 vol. in-12.
— Le manuscrit de Raoul, 1 vol. in-12.
— Les orphelins de Montfleuri, 1 vol. in-12.
— Le château de Bois le Brun, 1 vol. in-8.
— Laure de Cernan, 1 vol. in-8.
Bougaud (l'abbé).—Le christianisme et les temps présents, 2 vols. in-12.
Bougeault (Alfred).—Histoire des littératures étrangères, 3 vols. in-8.
Bourdon (Mde).—La femme d'un officier, 1 vol. in-12.
— Le Val Saint Jean, 1 vol. in-12.
— Anne Marie, 1 vol. in-12.
— Madame de Neuville. Ida de Chanfontaine. Béatrix, 1 vol, in-12.

Brochures canadiennes diverses réunies en 4 vols.
Buet (Chs.).—La dame noire de Myans, 1 vol. in-12.
— Morogh à la Hache, histoire du 6e siècle, 1 vol. in-12.
— Philippe monsieur, 1462, 1 vol. in-12.
— Les gentilshommes de la Cuiller, 1527-1536, 1 vol. in-12.
— Le capitaine Gueule d'acier, 1536-1541, 1 vol. in-12.
— L'Hôtellerie du prêtre Jean, 1520-1527, 1 vol. in-12.
— Le crime de Maltaverne, 1 vol. in-12.
— L'homme au capuchon rouge, 1 vol. in-12.
Busseret Steinbecque (la comtesse).—Jean de Parthenay, 1 vol. in-12.
Capendu (E.).—Bibi-Tapin, 2e partie du Tambour de la 32e, 4 vols. in-12.
— Le chasseur de panthères, 1 vol. in-12.
Carrier (L. N.).—Evénements de 1837-38, 1 vol. in-12.
C. G. ****.—Deux histoires: Catherine, M. Alexandre, 1 vol in-12.
Chandeneux (C. de).—Les terreurs de lady Suzanne, 1 vol. in-12.
— Val Régis la Grande, 1 vol. in-12.
Chantelauze (M. R.).—Marie Stuart, son procès et son exécution, 1 vol. in-8.
Chantrel (J.).—Brutus le maudit, 1 vol. in-12.
Chauveau (l'Hon.).—L'Instruction publique au Canada, 1 vol. in-8.
Chenier (J. M.).—Œuvres posthumes, 3 vols. in-8.
Chevalier (l'abbé).—Géologie contemporaine, 1 vol. in-8.
Collas (Ls.).—Jean Bresson, 1 vol. in-12.
Collin de Plancy (J.).—Légendes du Juif Errant, 1 vol. in-8.
— Légendes des 7 péchés capitaux, 1 vol. in-8.
— Légendes des origines, 1 vol. in-8.
— Légendes infernales, 1 vol. in 8.
Compiègne (De).—Voyages, chasses et guerres, 1 vol. in-12.
Conscience (H.).—Le jeune docteur, 1 vol. in-12.
— La préférée, une voix d'outre tombe, 1 vol. in-12.
Craven (Mde. A.).—La sœur Natalie Narischkine, 1 vol. in-12.
Cummins (Miss).—Mabel Vaughan, traduit par H. Loreau, 1 vol. in-12.
— Les fantômes du cœur, 1 vol. in-12.
Curicque (l'abbé).—Voix prophétiques, 2 vols. in-12.
Cyrille.—La France au Monténégro, 1 vol. in-12.
— Voyage sentimental aux pays Slaves, 1 vol. in-12.
Darville (Lucien).—Les deux cousines, 1 vol. in-12.
Debreyne (le R. P.).—Pensées d'un croyant catholique, 1 vol. in-8.
Desdouits.—Leçons d'astronomie, 1 vol. in-8.
Deslys (C.).—Maître Guillaume, 1 vol. in-12.
— La loi de Dieu, 1 vol. in-12.
Desmeslettes.—Rodoald ou le dernier prince Lombard, 1 vol. in-12.
Desnoyers (Ls.).—Les mésaventures de Jean-Paul Choppart, 1 vol. in-12.
— Les aventures de Robert Robert, 1 vol. in-12.
Doudan (X.).—Mélanges et lettres, 3 vols. in-8.
Dubois (J. N.).—Pierre le Grand, 1 vol. in-12.

Dunn (Oscar).—Dix ans de journalisme, 1 vol. in-8.
Dupanloup (Mgr.).—La femme studieuse, 1 vol. in-18.
— L'enfant, 1 vol. in-18.
Emery.—Robert de Saverny, 1 vol. in-12.
Essarts (Alfred des).—La femme sans Dieu, 1 vol. in-12.
— Le meneur de loups, 1 vol in-12
Eyma (Xavier).—Scènes de mœurs dans le Nouveau Monde, 1 vol. in-12.
Faber (le R. P.).—Sir Lancelot, traduit par de Maricourt, 1 vol. in-12.
Fabre (l'Hon.)—Chroniques, 1 vol. in-12.
Faucher de St. Maurice.—De tribord à babord, 1 vol. in-12.
Fénélon.—Œuvres choisies, 1 vol. in-8.
Féval (Paul).—Le Bossu ou le Petit Parisien, 2 vols. in-12.
Figuier.—L'année scientifique, 1 vol. in-12.
Fleuriot (Mlle Z.).—Un fruit sec, 2 vols. in-12.
— La petite duchesse, 1 vol in-8.
Foyer (le), Journal de la famille, 1876, 2 vols. in-4to.
Foyer domestique (le). 1876-1877, 2 vols. in-4to.
Franco (le R. P.).—Tigranate, 3 vols. in-12.
Fréchette (L. H.)—Pêle-mêle, 1 vol. in-18.
Gaulle (De).—Semno l'affranchi, 1 vol. in-12.
Gaume (l'abbé).—Lettres sur le paganisme dans l'éducation, 1 vol. in-8.
Gauthier (Jules).—Histoire de Marie Stuart, 2 vols. in-8.
Gauthier (Léon).—Lettres d'un catholique, 1 vol. in-12.
Géramb (R. P. de).—Pélérinage à Jerusalem et au mont Sinaï, en 1831-32-33, 3 vols. in-8.
Gerbert (Mgr.).—Esquisse de Rome chrétienne, tôme III, 1 vol. in-12.
Gouraud (Mlle J.).—Les deux enfants de Saint-Domingue, 1 vol. in-12.
Guénot (C.)—Warderick ou le servage au 8e siècle, 1 vol. in-8.
— Marie de Blamont, 1 vol. in-8.
— Le comte de Saint-You, 1 vol. in-8.
— Les abeilles d'or, 1 vol. in-8.
Guénot (H.)—Felynis ou les chrétiens sous Domitien, 1 vol. in-12.
— L'ermite du mont des Oliviers, 1 vol. in-12
Guérin (Eug. de).—Lettres publiées par G. S. Trébutien, 1 vol. in-12.
Hahn-Hahn (la comtesse de)—Pérégrin, 2 vols. in-12.
— Deux sœurs, esquisse contemporaine, 2 vols. in-12.
— Doralice, 1 vol. in-12.
— Eudoxia, tableau du 5e siècle, 1 vol. in-12.
Hebrard (l'abbé).—Les articles organiques devant l'histoire, le droit, 1 vol. in-8
Herbert (lady).—Amour et sacrifice, 1 vol. in-12.
Huc (l'abbé).—Le christianisme en Chine, 2 vols in-8.
Jasmin.—Las papillôtos, 1 vol. in-12.
Journaux (Des)—Le chevalier aux armes vertes, 1 vol. in-12.

Ketteler (Mgr. de).—Le concile œcuménique, 1 vol. in-12.
Labadie (A. de).—Nysa, 1 vol. in-12.
Laferrière (J.).—De Paris à Guatémala, 1 vol. in-8.
Lafon (Mary).—Rome depuis sa fondation, 1 vol. in-8.
La jeune Mère, Journal de l'enfance, 1875-76, 2 vols. in-4to.
Lamothe (A. de).—La fille du bandit, scènes et mœurs de l'Espagne contemporaine, 1 vol. gd. in-8.
— Le proscrit de Camargue, 1 vol. in-12.
— Le fils du martyr, 1 vol. in-12.
Largeau (V.).—Le Sahara, premier voyage d'exploration, 1 vol. in-12.
Lascaux (l'abbé).—Valéria ou la vierge de Limoges, 1 vol. in-12.
Legendre (N.).—Echos de Québec, 2 vols. in-18.
Lehmann.—Césonia ou l'Eglise et l'Empire romain sous Septime Sévère, 1 vol. in-12.
Le Play.—La réforme sociale en France, 3 vols. in-12.
L'Olivier (Pauline).—Liseron, 1 vol. in-12.
— Jacinthes, 1 vol. in-12.
— Pervenches, 1 vol. in-12.
— Bluets, 1 vol. in-12.
L'Ouvrier, Journal illustré, 1876, 1 vol. in-4to.
Loyseau (Jean).—Rose Jourdain, 2 vols. in-12.
Magasin Pittoresque, 1876, 1 vol. in 4to.
Maintenon (Mde. de).—Entretiens sur l'éducation des filles, 1 vol. in-12.
Manuel (E.).—Pendant la guerre, poésies, 1 vol. in-12.
Marcel (Etienne).—Jeanne d'Aurelles, 1 vol. in-12.
— L'héritière, 1 vol.
— Les héros d'Israël, récits historiques, 1 vol. in-12.
— Le chemin du bonheur, 1 vol. in-12.
— La ballade du lac, 1 vol. in-12.
— Un double sacrifice, 1 vol. in 12.
Margerie (E. de).—Angèle, histoire d'une chrétienne, 1 vol. in-12.
— Les aventures d'un berger, 1 vol. in-18.
— Cinquante proverbes, 1 vol. in-18.
— Nouvelles histoires, 1 vol. in-18.
— Cinquante histoires, 1 vol. in-18.
— Scènes de la vie chrétienne, 1 vol. in-12.
Margotti (l'abbé).—Rome et Londres, 1 vol. in-8.
Maricourt (R. de).—Marcien ou le magicien d'Antioche, 1 vol. in-12.
Marin de Livonnière.—La chambre des ombres, 1 vol. in-12.
— Un philosophe, 1 vol. in-12.
Marlitt (E.).—Gisèle, comtesse de l'Empire, 2 vols. in-12.
— Le secret de la vieille demoiselle, 2 vols. in-12.
— La plus heureuse de la famille, 1 vol. in-12.
Marmier (X.).—Les Etats-Unis et le Canada, 1 vol. in-8.
— A la maison, 1 vol. in-12.
Martin (R. P. T.).—Le Marquis de Montcalm et les dernières années de la colonie française au Canada, 1 vol. in-12.
Meilleur (le Dr).—Mémorial de l'éducation, 1 vol. in-8.

Mirville (de).—Des esprits et de leurs manifestations diverses, 7 vols. in-8.
Missions catholiques (les), 1875-76, 2 vols. in-4to.
Molinari (G. de).—Lettres sur les Etats-Unis et le Canada, 1 vol. in-12.
Monsabré.—Conférences de Notre-Dame de Paris, 1875-1876, 2 vols. in-8.
Montalembert.—Les moines d'Occident. Vols. VI et VII, 2 vols. in-8.
Montpetit (A. N.).—Major L. N. Voyer, 1 broc. in-8.
Moreau.—Histoire de l'Acadie française, 1 vol. in-8.
Navery (Raoul de).—Les parias de Paris, 2 vols. in-12.
— La maison du sabbat, 1 vol. in-12.
— Zacharie, le maître d'école, 1 vol. in-12.
— La route de l'abîme, 1 vol. in-12.
— Les idoles, 1 vol. in-12.
— Le trésor de l'abbaye, 1 vol. in-12.
— Jean Canada, 1 vol. in-12.
— Jeanne-Marie, 1 vol. in-12.
— L'abbé Marcel, 1 vol. in-12.
— Le missionnaire de la Terre Maudite, 1 vol. in-12.
— Martyr d'un secret, 1 vol. in-12.
— Aglaé, 1 vol. in-12.
— Le cloître rouge, 1 vol. in-12.
— L'ange du bagne, 1 vol. in-12.
— Le pardon du moine, 1 vol. in-12.
— Les chevaliers de l'écritoire, 1 vol. in-12.
— Les héritiers de Judas, 1 vol. in-12.
— Le Juif Ephraïm, 1 vol. in-12.
Parkman.—Count of Frontenac, 1 vol. in-12.
Piccirillo.—L'orpheline des Calabres, 1 vol. in-12.
Pontmartin.—Nouveaux Samedis, vols. 12e, 13e et 14e, 3 vols. in-12.
Poujoulat.—Les folies de ce temps en matière de religion, 1 vol. in-8.
Quatrelles.—A coups de fusil, 1 vol. in-12.
Quebec (the) and Lower St. Lawrence tourist's guide, 1 vol. in-18.
Quinton (A.).—Le gentilhomme de 89, 2 vols. in-12.
— Aurélia, ou les juifs de la Porte Capène, 1 vol. in-12.
— Le dieu Plutus, 1 vol. in-12.
Raymond (Mde.).—La plus heureuse de la famille, 1 vol. in-12.
Renaud (l'abbé).—Les fleurs de l'éloquence, 1 vol. in-8.
Revue de Montréal, 1877, 1 vol. in-8.
Reynald (H.)—Histoire de l'Angleterre depuis la mort de la reine Anne jusqu'à nos jours, 1 vol. in-12.
Richaudeau (l'abbé).—Lettres de la Révde. Mère Marie de l'Incarnation, 2 vols. in-8.
Rivarol.—Ecrits et pamphlets, 1 vol. in-8.
Ribbe (Chs. de).—La vie domestique, ses modèles et ses règles, 2 vols. in-12.
Roux (R. P.).—Conférences de Notre-Dame de Paris, Avent 1875-76-77, 3 vols. in-8.

Roy (J. J. E.).—Histoire de Henri IV, 1 vol. in-12.
Sandeau (J.)—Mademoiselle de la Seiglière, 1 vol. in-12.
— Le docteur Herbaut, 1 vol. in-12.
Sauzet (P.).—Rome devant l'Europe, 1 vol. in-12.
Ségur (Cte A. de).—Païens et chrétiens, 1 vol. in-12.
— Un hiver à Rome. Portraits et souvenirs, 1 vol. in-12.
Servan (Félix de).—Les aventures du roi Louis, 1 vol. in-12.
Sociétés secrètes (les) et la société, ou philosophie de l'histoire contemporaine, 2 vols. in-8.
Sommervogel (le R. P.).—Le marquis de Montcalm et le maréchal de Bellefonds, 1 vol. in-12.
Souvestre (Emile)—Les soirées de Meudon, 1 vol. in-12.
St. Aubin (A. de).—Histoire de Henri V, 1 vol. in-8.
St. Germain (de).—Pour une épingle, légende, 1 vol. in-18.
St. Germain Leduc.—Serviteurs et Commensaux, 1 vol. in-8.
St. Ignace de Loyola.—Lettres, 1 vol. in-8.
Stolz (Mde. de).—La couronne de roses blanches, 1 vol. in-12.
Tholmey (A.).—Les fils de la montagne, 1 vol. in-12.
Tissot (V.).—Voyage aux pays annexés, 1 vol. in-12.
— Les Prussiens en Allemagne, 1 vol. in-12.
— Voyage au pays des milliards, 1 vol. in-12.
Todière.—La Fronde et Mazarin, 1 vol. in-8.
— Louis XIII et Richelieu, 1 vol. in-12.
— L'Angleterre sous les trois Edouard, 1 vol. in-8.
Ubicini.—La Turquie actuelle, 1 vol. in-12.
Verne (J.).—Les voyages extraordinaires, Michel Strogoff, 2 vols. in-12.
— L'abandonné. (L'Ile Mystérieuse). 1 vol. in-12.
— Les Indes Noires, 1 vol. in-12.
Veuillot (Louis).—Les Couleuvres, 1 vol. in-12.
— Le fond de giboyer, 1 vol. in-12.
Villefranche.—Cinéas ou Rome sous Néron, 1 vol. in-12.
— Eliza de Montfort, 1 vol. in-12.
Yriarte (Chs.).—Bosnie et Herzégovine, 1 vol. in-12.
Zachelli (A.).—Stéphane, 1 vol. in-18.

Dons faits à la Bibliothèque en 1877.

L'Hon. P. Fortin, M. P. P.

Rapports sur l'Agriculture, 28 vol. in-8.
— Travaux Publics, 17 vol. in-8.
— Postes, 13 vol. in-8.
— Milice, 9 vol in-8
Comptes publics, 30 vol in-8.
Rapports sur la Marine et les Pêcheries, 14 vol. in-8.
— Commerce et Navigation, 12 vol. in-8.
Autres rapports, 75 vol. in-8.

Lemoine.—Maple Leaves, 1st. series, 1 vol. in-8.
Hervieux.—Traité sur les hypothèques, 1 vol. in-12.
Year-Book of Canada, 2 vol. in-8.
Colonisation des Cantons de l'Est, 1 broch. in-8.
Russells.—Hudson's Bay, 1 vol. in-8.
Baillargé —Géométrie, toisé, etc., 1 broch. in-8.
Annuaire du Commerce de Québec, 1 vol in-16.
Code Municipal Province de Québec, 1 vol. in-18.
50 autres brochures diverses.

Mgr. Raymond.

Entretien sur St. Thomas d'Aquin, 1 broch.
Devoirs du Citoyen.—Discours, 1 broch.
Raymond (Mgr.)—Discours sur l'action de Marie sur la société, 1 broch
— Carmel. Premières protestantes canadiennes, 1 broch.
— Eloge de Messire Girouard, 1 broch,

L'Hon. John Eaton, Etats-Unis.

Public Libraries in the United States, 1 vol.

L'Hon. P. Garneau.

Harcus (W.)—South Australia, its history, 1 vol. in-8.
Official Catalogue of the British Section, Exhibition of 1876, 1 vol.
France.—Objets d'Arts à l'Exposition de Philadelphie, 1 vol. 8vo.
List of awards to Canadian Exhibition Philadelphia, 1 vol. 8vo.
Catalogue of the Argentine Republic, 1 vol. 8vo.
Hawaian Almanac for 1876, pamp. 8vo.
Rapports officiels de la Province de Québec.

M. B. Sulte.

Le Canada en Europe, par lui-même, 2 broch. in-8.
Mélanges d'histoire et de littérature, par lui-même, 1 vol. in-18.

Le Cobden Club, Londres.

M. Stuart.—The history of free trade in Tuscany, 1 vol. 12vo.

La Corporation de Québec.

City treasury accounts of the City of Quebec 1875-76, 1 vol. 8vo.
Comptes du trésorier de la Cité de Québec, 1 vol. 8vo.

L'Université de Toronto.

The Calendar of University College, Toronto 1876-77, pamp. 8vo.

DR. ARTHUR VALLÉE.

Karr (Alph).—Les fleurs, 1 vol. in-12.
Autran J.—Milianah, 1 vol. in-12.
Bresciani.—Le Zouave Pontifical, 1 vol. in-12.

M. L. F. G. BABY, M. P.

Mémoires de la Société Historique de Montréal, livraisons 1, 2 et 3.

M. CHS. BAILLARGÉ.

Rapports de la Société Nationale d'encouragement au bien et autres brochures, 8vo.

RÉVÉREND M. C. A. COLLET.

Ingram, J. S. The Centennial Exposition, 1 vol. 1-8.

M. CANTIN.

Essai sur la vie de Mgr. Flaget, 1 vol. in-12.

H. J. J. B. CHOUINARD,
Bibliothécaire.

Québec, 20 Novembre 1877.

Rapport sur le Musée.

C'est pour moi une tâche agréable que de constater par ce rapport une augmentation sensible dans le Musée de l'Institut Canadien. Grâce à l'aide reçue de plusieurs officiers et au vote d'une certaine somme destinée à l'achat de vitrines, etc., nous avons pu augmenter et commencer plusieurs collections importantes.

Déjà la collection numismatique compte 9 médailles, 55 pièces d'argent et plus de 500 pièces de cuivre ; toutes sont dues à la générosité de quelques membres et amis de l'Institut. Nous avons également reçu plusieurs objets d'antiquités canadiennes d'une grande valeur, des lettres autographes et quelques gravures. Un don qui mérite une mention spéciale est la magnifique gravure représentant les armes de l'Institut, œuvre de notre artiste canadien, M. Eugène Hamel. Nous le prions ainsi que les autres donateurs d'agréer, au nom de l'Institut, les sentiments de la plus vive reconnaissance. Grâce à quelques achats et dons, la collection des oiseaux du Canada compte aujourd'hui 50 pièces qui ont été identifiées et classés par notre taxidermiste de Québec, M. Bélanger : la liste en est donnée plus loin à la suite des dons faits au musée.

Nous espérons pouvoir facilement augmenter toutes ces collections, si la générosité du public sur laquelle nous comptons ne nous manque pas ; et même, lorsque le local le permettra, nous commen-

terons des collections des produits de nos forêts ainsi que de nos minéraux, et nous comptons compléter aussi notre faune canadienne.

J. N. Proulx,
Curateur du Musée.

Liste des dons faits au Musée.

Dr. A. Vallée.
Une rose de Jéricho.
8 pièces de monnaies Belges, Autrichiennes, Egyptiennes, etc.
M. Louis P. Turcotte.
12 pièces d'argent. Angleterre, Portugal, etc.
78 " de cuivre.
Pierre détachée des murs du Chateau Bigot.
Lettres autographes de Mgr. E. A. Taschereau, M. Etienne Parent et M. J.-C. Taché.
1 médaille de l'exposition provinciale de 1877.
M. P. E. Dugal.
1 Tête de caribou.
1 casque Prussien.
M. H. J. J. B. Chouinard.
2 pièces d'argent.
63 pièces de cuivre.
Un autographe de l'abbé Holmes.
Un morceau de toile ayant servi à envelopper une momie égyptienne.
M. L. P. Vallée.
Portrait de l'Hon. R. E. Caron, Lieutenant-Gouverneur.
M. Eugène Hamel.
Dessin représentant les armes de l'Institut Canadien.
M. Lafrance.
Photographie de l'album du clergé canadien présenté au St. Père.
M. L. P. Sirois.
17 pièces de monnaie de cuivre.
M. Ed. Rémillard.
Une pièce d'argent et une pièce de cuivre.
Epaulette et autres insignes d'un officier de milice de 1775.
Canne du Frère Louis, dernier Récollet de Québec.
L'Hon. Juge D. Roy.
Commission appointing J. F. Cugnet french translator.
Rév. M. Roy.
2 pièces de monnaie.
M. L'abbé Provancher.
6 pièces d'argent d'Italie, de France, de Norvége, etc.
M. D. J. Montambault.
2 pièces de monnaie.
Charbon provenant des ruines de l'Eglise des Récollets.
M. Chs. Côté.
1 pièce de monnaie d'Espagne.
M. Chs. Joncas.
1 pièce de monnaie de France.
Mme. Gariépy.
1 aigle et 1 hibou.

M. Chs. Dionne.
1 allouette, *tringa semipalmata.*
M. Ths. Et. Roy.
Commission nommant M. Parent sergent d'armes.
Plusieurs échantillons minéralogique.
Une pièce d'argent.
M. Th. LeDroit.
1 pièce d'argent.
25 pièces de cuivre.
Echantillon des mines de cuivre de Leeds.
M. A. Lafrance.
Une pièce d'argent.
M. Pampalon.
Une pièce de cuivre.
M. Ths. C. Casgrain.
Une pièce d'argent.
3 " de cuivre.
M. Cyrille Tessier.
Médaille du centenaire Américain.
Médaille commémorative du Pont Victoria.
Médaille de l'Exposition de Philadelphie 1876.
12 pièces d'argent.
74 pièces de cuivre.
M. J. D. Bilaudeau.
5 pièces d'argent de différents pays.
114 pièces de cuivre.
M. l'Abbé A. A. Blais.
Autographe de Lord Elgin.
6 pièces de monnaie.
M. l'Abbé A. Rhéaume.
1 pièce d'argent d'argent des Etats du Pape.
M. E. Larochelle.
Médaille du Tunnel de Londres.
M. le Recteur de l'Université Laval.
Médaille du concours de poésie de l'Université Laval.
L'Hon. G. Ouimet.
Médaille du Prince de Galles donnée aux Écoles Normales.
M. Alphonse Lusignan.
Assignat de l'Intendant Bigot.

Liste des Oiseaux.

LES RAPACES.

Pandion carolinensis,	*Aigle pêcheur.*
Nyctea nivea,	*Chouette blanche.*
Syrnium cinereum,	*Chouette lapone.*
Syrnium nebulosum,	*Chouette barrée.*
Surnia ulula,	*Chouette-épervier.*
Bubo virginianus,	*Grand-Duc.*
Nyctale acadica,	*Petite Chouette.*

CRIMPEURS.

Picus villosus,	*Pic chevelu.*
Colaptes auratus,	*Pic doré.*

PASSEREAUX.

Ceryle alcyon,	*Martin-pêcheur.*
Cyanura cristata,	*Geai bleu.*
Chaulelasmus streperus,	*Bec-jaune.*
Turdus migratorius,	*Merle* ♂ & ♀ 2.
Plectrophanes nivalis,	*Oiseau blanc.*
Turdus solitarius,	*Grive solitaire.*
Collyrio borealis,	*Pie-grièche.*
Zonotrichia albicollis,	*Pinson à cou blanc.*
" leucophrys,	" *à couronnè blanche.*
Chrysomitris tristis,	*Chardonneret* ♂ & ♀ 2.
Pyranga rubra,	*Tangara écarlate.*
Icterus baltimorensis,	*Oriole de Baltimore.*
Dolychonix oryzivorus,	*Goglu* ♂ & ♀ 2.
Spizella monticola,	*Pinson des montagnes.*
" socialis,	"
Carpodacus purpureus,	*Oiseau rouge* ♀ & ♂ 2.
Junco hyemalis,	*Niverolle de Wilson.*
Pœcaetes gramineus,	*Pinson des Prés.*
Passer domesticus,	*Moineau.*
Melospiza melodia,	*Rossignol* ♀ & ♂ 2.
Hirundo bicolor,	*Hirondelle à ventre blanc.*
Dendroica coronata,	*Fauvette couronnée.*
Geothlypis trichas,	" *trichas.*
Dendroica æstiva,	*Fauvette jaune.*

GALLINACÉS.

Bonassa umbellus,	*Perdrix grise.*
Tetrao canadensis,	*Perdrix de savanne.*

ÉCHASSIERS.

Tringoïdes macularius,	*Alouette solitaire*
Tringa semipalmata,	*Alouette semi-palmée.*
Ægialitis semipalmata,	*Cou-blanc.*

PALMIPÈDES.

Mergus americanus,	*Harle.*
Dafila acuta,	*Queue pointue.*
Anas obscura,	*Canard noir.*
Aix sponsa,	*Canard branchu.*
Nettion carolinensis,	*Sarcelle à ailes vertes.*

Liste des Revues et des Journaux reçus à l'Institut Canadien.

La Revue de Montréal.
Le Foyer Domestique.
La Revue Canadienne.
Le Naturaliste Canadien.
The Canadian Monthly.
L'Opinion Publique.
Journal de l'Instruction Publique.
Journal of Education.
The Canadian Illustrated News.
The Monetary Times, Toronto.
L'illustration, Paris.
Le Correspondant, Paris.
La Revue Britannique.
Les Etudes Religieuses et Philosophiques.
La Revue du Monde Catholique.
La Revue Catholique des Institutions et du Droit.
L'Echo des Deux-Mondes.
La Jeune Mère.
Bulletin de l'Union Allet.
Revue Littéraire, supplément de l'Univers.
The London Illustrated News.
Frank Leslie's Illustrated News.
Scientific American.
La Gazette de Joliette.
L'Univers, Paris.
Le Courrier des Etats-Unis.
The Globe, Toronto.
The Mail, Toronto.
Le Moniteur Acadien.
Le Métis, Manitoba.
La Minerve.
Le National.
Le Nouveau-Monde.
The Gazette, Montréal.
Le Journal de Québec.
Le Canadien.
L'Evenement.
Le Courrier du Canada.
The Morning Chronicle.
The Quebec Mercury.
The Budget.
Le Courrier de Saint-Hyacinthe.
Le Journal des Trois-Rivières.
Le Constitutionnel.
Le Franco-Canadien.
Le Nouvelliste.

Présidents Honoraires et Actifs de l'Institut Canadien depuis sa fondation.

	PRÉSIDENTS HONORAIRES.	PRÉSIDENTS ACTIFS.
1848-49	L'Hon. R. E. Caron.	L'Hon. M. A. Plamondon.
1849-50	" "	M. J. B. A. Chartier.
1850-51	" "	" F. R. Angers.
1851-52	" "	L'Hon. P. J. O. Chauveau.
1852-53	L'Hon. Ls. Panet.	M. F. X. Garneau.
1853-54	L'Hon. N. F. Belleau.	L'Hon. U. J. Tessier.
1854-55	L'Hon. Jos. Cauchon.	L'Hon. Nap. Casault.
1855-56	M. F. X. Garneau.	M. Cyrille Delagrave.
1856-57	" "	" L. J. C. Fiset.
1857-58	" "	" Octave Crémazie.
1858-59	" "	" P. J. Jolicœur.
1859-60	" "	" Gaspard Drolet.
1860-61	" "	" L. B. Caron.
1861-62	" "	" R. J. Z. Leblanc.

PRÉSIDENTS HONORAIRES.	PRÉSIDENTS ACTIFS.
1862-63—M. F. X. Garneau.	M. Jacques Auger.
1863-64 " "	L'Hon. H. Langevin.
1864-65 " "	" "
1865-66 " "	M. J. C. Taché.
1866-67—M. P. A. DeGaspé.	" H. T. Taschereau.
1867-68 " "	" Frs. Langelier.
1868-69 " "	" " "
1869-70 " "	" D. J. Montambault.
1870-71 " "	" T. Ledroit.
1871-72—M. J. B. Meilleur.	" " "
1872-73— " Cyrille Delagrave.	" Jean Blanchet.
1873-74— " L. G. Baillargé.	" " "
1874-75—Hon. P. J. O. Chauveau.	" J. F. Belleau.
1875-76 " " "	" " "
1876-77 " " "	" Ed. Rémillard.
1877-78 " " "	" J. O. Fontaine.

Officiers de l'Institut Canadien pour 1877-78.

Hon. P. J. O Chauveau............ Président honoraire.
MM. J. O Fontaine.....................Président actif.
Louis P. Turcotte, Dr. Arthur Vallée, ...Vice-présidents.
L P. Vallée ....Trésorier.
L. P. Sirois ....Assistant-trésorier.
Achille LaRue...... ....Secrétaire-archiviste.
Charles Vallée, Cyprien Labrecque, ...Assistants-sec.-arch.
H. Adjutor Turcotte...........Secrétaire-correspondant.
Charles Langelier, Dr. Edwin Turcot, ...Assistants-sec.-correspond.
H. J. J. B. Chouinard.........Bibliothécaire.
J. N. Proulx...... ....Curateur du Musée.

Bureau de Direction.

Le Président-actif; les Vice-présidents; le Trésorier; le Secrétaire-archiviste; le Secrétaire-correspondant; le Bibliothécaire; le Curateur du Musée; Mgr. Cazeau, M. le Curé de Québec, M. l'abbé L. N. Bégin, l'Hon. P. Garneau, M. P. P., H. T. Taschereau, M. P., Ph. J. Jolicœur, T. Ledroit, L. J. C. Fiset, Ferdinand E. Hamel, D. J. Montambault, Victor Bélanger, E. Rémillard, T. E. Roy, Chs. Joncas, Cyprien Labrecque et L. P. Sirois.

LISTE DES MEMBRES ACTIFS

DE

L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

A

Amyot, D E
Anctil, Joseph
Angers, Hon A R, M P P
Angers, Panet
Archambault, Oscar
Archambault, Octave
Arel, Jos Ferdinand
Asselin, Nil H
Asselin, L N
Auclair, Rév Joseph
Audette, F M
Audette, J George
Auger, Amedée J
Auger, Jacques
Auld, John

B

Baby, William
Baillargé, Ls G
Baillargeon, Elzéar
Baillargeon, Hon P
Barnard, Ed A
Barthe, I R
Bazin, P J
Beaudet, Elisée
Bédard, H A
Bédard, Simon
Bégin, Edouard
Bégin, Rév L N
Bélanger, F X
Bélanger, Jules
Bélanger, Victor
Belleau, Achille
Belleau, George
Belleau, Isidore
Belleau, Jas F
Belleau, Jos A
Bender, Albert
Benoit, Séverin
Berlinguet, F X
Berlinguet, Thos
Bernard, Anastase
Bigaouette, J E
Bilodeau, Louis
Bilodeau, Pierre D
Binet, George
Blanchet, Dr H
Blanchet, Jean
Blouin, Edmond
Blouin, Moïse
Blumhart, Wm
Boivin, Joseph
Boivin, Moïse
Bonneau, Rév M
Bouchard, Auguste
Bouchard, Charles
Bouchard, George
Bouchard, Jos
Bouchard, Philéas
Bouchette, R S M
Bourbeau, Frs
Bourget, Alfred
Bourget, Joseph
Bourget, Louis
Bradley, Dr C D
Breton, Joseph
Brisson, N
Brousseau, J D
Brousseau, Léger
Brunet, J C
Brunet, Philémon
Burroughs, John
Bussière, P G
Bussière, Samuel

C

Cadoret, J E
Campeau, O F
Campeau, Félix
Cannon, L J

Caron, A P, M P
Carrell, James
Carrier, R P
Casault, Hon L N, J C S
Casgrain, P B, M P
Catellier, Dr L
Cauchon, Hon Jos
Cazeau, Mgr
Cazeau, Vincent
Chabot, Marcel H
Chalifour, M Théodore
Champlain, Eugène de
Chaperon, J A E
Charlebois, J A
Chartier, Charles
Chartré, Charles
Chassé, Félix
Chauveau, Alex, M P P
Chauveau, Hon P J O
Cherrier, Benjamin
Chinic, Hon Eugène
Chinic, E N
Chouinard, Alfred
Chouinard, H J
Chouinard, H J J B
Chouinard, Mathias
Chouinard, P Z
Cimon Alfred
Cinq-Mars, Chs.
Cloutier, Arsène
Cloutier, Charles
Collet, Rév C A
Consigny, F X
Consigny, Nicholas
Cousin, Paul
Côté, Alphonse
Côté, M
Côté, Augustin
Côté, Chs Toussaint
Côté, George
Côté, Jean
Crémazie, Joseph

D

Damiens, Martin
Darveau, A F
Darveau, Joseph
Dastous, L A
De Blois, Pierre
Dechène, Edmond
Dechène, Frs M
Dechène, Pierre
Deguise, Gustave
Delâge, J B
Delagrave, Dr C G
De Léry, W C
De Léry, Hon A C
Delisle, P G
Demers, S J
Derome, J B
Derome, Victor
Déry, Ed Joseph
Déry, Elzéar A
De Varennes, Ferd
Dion, Alphonse
Dion, Arthur
Dion, Auré.ien
Dion, F X
Dion, J B
Donati, Joseph
Dionne, Ernest
Dorion, Eugène
Dorion, Isaac
Dorion, Joseph
Dorion, Napoléon
Dorion, Hon W J C
Dostie, Edouard
Doucet, P A
Doyle, George
Doyle, William
Drolet, Albert
Drolet, Gaspard
Drolet, Ignace
Drolet, Jacques
Drolet, Louis
Drouin, François
Drouin, F X
Drouin, J B
Dubeau, Ed J
Duchesnay, E J
Duchesnay, T G, Lt-Col
Dugal, Alfred
Dugal, P E
Dufresne, L N
Dumas, François
Dumas, Louis
Dumoulin, P B
Dunn, Oscar
Duquet, Cyrille

Durand, Ferd
Durand, Pierre
Dussault, Louis
Duval, Hon J

E

Evanturel, Arthur
Evanturel, Gustave

F

Fabre, Hon Hector
Faucher de St Maurice, Jules
Faucher de St Maurice, Narcisse
Fiset, L J C
Flynn, Edmond J
Fontaine, J O
Fortin Hon P, M P P
Fortier Félix
Fortier Dr J E
Fortier, Taschereau
Fournier, Hon T, J C S
Fraser, Auguste
Fréchette, Ls H, M P
Fréchette, Ovide

G

Gaboury, Augustin
Gagnon, Chs A
Gagnon, Gustave
Gagnon des Belles Isles L
Gariépy, Alexis
Garneau, Didier
Garneau, Eugène
Garneau, Jos Henry
Garneau, Hon P, M P P
Gauthier, Ed C E
Gauvin, Chs Ed
Gauvreau, Elzéar
Gauvreau, Etienne
Gauvreau, Ferd
Gauvreau, F E
Gauvreau, Léon A
Généreux, J M
Genest, F X
Genest, P M A
Gervais, L B
Giard, A F
Giard, Dr Louis
Giguère, Dr J P
Gilbert, J B
Gingras, Auguste
Gingras, Cyrille
Gingras, Philippe
Girard, J A
Girard, Augustin
Giroux, Joseph
Giroux, Ed
Giroux, J Elzéar
Glackemeyer, Edouard
Globensky, Benj
Godbout, P E
Gouge, Pierre
Gouin, Charles
Gourdeau, Alphonse
Gourdeau, Godfroi
Grenier, Gustave
Grenier, Hector
Grenier, Isidore
Grondin, Tancrède
Guay, George
Guillet, Edmond
Guy, Louis

H

Hamel, Adolphe
Hamel, Alphonse
Hamel, Charles N
Hamel, Eugène
Hamel, Ferdinand
Hamel, Joseph
Hamel, J A
Hamel, Léon
Hardy, Alexandre
Hardy, Alphonse
Hardy, Amédée
Hardy, Joseph
Hébert, F X
Hébert, J B C
Hianveux, G A
Houde, Philippe
Hudon, J A
Hudon, Théophile
Huot, Edouard
Huot, Emmanuel
Huot, L H
Huot, L J
Huot, Philippe

J

Jackson, Onézime
Jacques, R
Jobin, Adolphe
Jobin, Pantaléon
Jodoin, Isaïe
Jolicœur, P J
Joly, H G, M P P
Joncas, Charles

L

Labrecque, Cyprien
Labrecque, Cyrille
Labrecque, Magloire Alphonse
Lachaine Frs M
Lachance, Joseph
Lafrance A
Lafrance, A R
Lafrance, C J L
Laliberté, J B
Lambert, Alexandre
Lamontagne, Louis
Lamontagne, P B
Langelier, Chs
Langelier, Frs
Langelier, Jean
Langelier, J C
Langlois, Charles
Langlois M
Langlois, Edouard
Langlois, Jean, M P
Lapointe, Arthur
Lapointe, George
LaRue, F Achille
LaRue, Roger
LaRue, Dr F A H
LaRue, George
LaRue, Gilbert H
Laurin, J O
Lavallée, Jean
Lavoie, Napoléon
Lebel, Joseph
Leclerc, U Théophile
Leclerc, Victor
Ledroit, Joseph
Ledroit, Théophile
Lefaivre, Léonard
Lefaivre, L C
Lefaivre, P F X
LeMay, Pamphile
Lemelin, Jean
Lemieux, F X
Lemieux, Télesphore
Lemoine, Edouard
Lemoine, Gaspard
Lemoine, George
Lemoine, Jules
Lepage, F R
Lepage, Thomas J
Leroy, P
Lépine, George
Lesage, Siméon
Lespérance, Pierre
Lessard, Louis
Letellier de St Just, Son Excel l'Hon
Letellier, Alphonse
Levasseur, Théophile
Lippens, Bernard
Livernois, Jules Ernest
Livernois, Victor
Lottinville, Horace
Lyonnais, Joseph

M

Mackay, Pierre
Maguire, Dr W
Maheux, Eusèbe
Malouin, Auguste
Malouin, J A
Marceau, Arthur
Marcoux, Edouard
Marmette, Joseph E
Marois, Charles
Morois, J B
Marsan, Antoine T
Martel, C E
Martel, J B
Martineau, J Louis
Massé, P N A
Masson, P Timothée
McLean, John
Michaud, Arthur
Michaud, Chs R
Michaud, Ths Silvio
Moisan, Alfred
Montambault, D J
Moreau, Edouard
Morin, Tancrède

Morin, P A
Myrand, Ernest

N

Nadeau, Joseph
Nelson, T R
Nesbitt, Edouard
Noël, Léonidas
Nollet, John
Nolet, T
Normand, Fabien

O

Otten, Joseph
Ouimet, Hon G

P

Pageau, J O
Pampalon, Joseph
Panet, Hon Eugène
Paquet, E T, M P P
Paradis, Ls A
Parent, Chs A
Parent, Isidore
Patry, H. Hilarion
Peachy, Ferd
Pelletier, Alfred
Pelletier, Hon C A P, M P
Pelletier, Elzéar
Pelletier, George
Pelletier. B Cyrias
Picher, F X
Plante, D O
Plante, Félix
Poliquin, Joseph
Potvin, Ol
Potvin, Octave
Potvin, Thomas
Pourtier, Dr M
Pouliot, Alphonse
Pouliot, Joseph
Prejen, Ls Joseph
Prévost, Capt Oscar
Proulx, J Narcisse
Pruneau, J-B

R

Rémillard, Ed
Renaud, J-B
Renaud, Louis
Rinfret, Chs
Riverin, Louis
Roberge, Amédée
Robitaille, Chs Isidore
Robitaille, C N
Robitaille, L A
Robitaille, Dr O
Rochette, Léon
Ross, l'Hon J J
Rouillard, Eugène
Rouleau, Fortunat, M P
Rouleau, Joseph A
Rousseau, Edmond
Rousseau, Dr E
Rousseau, H B
Roy, Hon David
Roy, Chs E
Roy, Dr F E
Roy, George
Roy, Odilon
Roy, Thomas
Roy, Thos Etienne

S

St. George, Alf de, M P
St. Laurent, Alfred
Saucier, F X B
Savard Amédée
Séguin, Napoléon
Shehyn, J, M P P
Simard, Dr L J A
Simoneau, Napoléon
Sirois, L P
Suzor, C T

T

Taché, E E
Talbot, Achille
Talbor, Aimée
Tardivel, J M
Tardivel, Jules P
Tarte, Israël, M P P
Taschereau, Mgr E A
Taschereau, Hon J T, J C S

Taschereau, Henri T, M P
Taschereau, Linière
Terreau, Alphonse
Tessier, Cyrille
Tessier, George
Tessier, Jules
Tessier, Ulric, jnr
Tessier, Hon U, J C S
Têtu, Horace
Têtu, Laurent
Thibaudeau, Alfred
Thibaudeau, Hon Isidore
Tousignant, J O
Tremblay, J B
Trudel, Edouard
Turcot, Dr Edwin
Turcotte, Arthur J
Turcotte, H Adjutor
Turcotte, Israël
Turcotte, Louis P
Turcotte, Nazaire
Turgeon, Elie Zotique
Turgeon, Louis

V

Valin, P V
Vallerand, André
Vallerand, F O
Vallée, Dr Arthur
Vallée, Charles
Vallée, L P
Vandry, Joseph
Vandry, Zéphirin
Varin, Arthur
Venner, Dr T A
Verret, Barthélemy
Vézina, Adolphe
Vézina, George
Vezina, Ludger
Vézina, Ulric
Vocelle, Elzéar

Membres Honoraires.

Hon M A Plamondon, J C S, d'Arthabaska
Hon L B Caron, J C S, de Québec
M l'abbé H Verreau, de Montréal
M A Gérin-Lajoie, d'Ottawa
M J C Taché, d'Ottawa
M A Rameau, de Paris
M F Le Play, de Paris
Mgr Raymond, de St. Hyacinthe
M F Gaillardet, de Paris
M Alph LeRoy, Professeur à l'Université de Liège
M Charles de Bonnechose, de Paris
M A Lefaivre, Consul général de France à Québec
M le comte Premio Réal, M A, Consul d'Espagne à Québec
M le comte de Toreno, Ministre de l'Instruction Publique à Madrid
M D Jacobo Prendergast, Ministre Plénipotentiaire à Madrid
M D Placido de Jove, Ministre Plénipotentiaire, directeur des consulats, Madrid.

Membres Correspondants.

L'abbé T A Chandonnet, Montréal
M Samuel Benoit, Ottawa
M P Lafrance, Sherbrooke
M Benjamin Sulte, Ottawa
M Joseph Tassé, Ottawa
M Stanislas Drapeau, Ottawa
M L'abbé Provancher, Cap-Rouge
M Paul de Cazes, de Paris.

Règlement concernant le Concours d'éloquence française établi par l'Institut Canadien de Québec.

L'Institut Canadien, à raison de diverses représentations qui lui ont été faites et qui lui ont paru bien fondées, a cru devoir modifier les règlements qu'il avait adoptés le 14 septembre dernier, concernant le concours d'éloquence française qui a été annoncé.

Le règlement suivant devra donc être considéré comme le seul ayant force au sujet du dit concours.

ARTICLE I.—L'Institut Canadien de Québec, grâce à la générosité de l'un de ses membres, ouvre un deuxième concours d'éloquence française auquel sont appelés tous les Canadiens.

ARTICLE II.—Chaque concurrent devra adresser, le ou avant le premier septembre prochain, deux plis cachetés au secrétaire-archiviste de l'Institut Canadien ; le premier, contenant son travail et une épigraphe ; le second, la déclaration signée que l'ouvrage est inédit, avec la reproduction de l'épigraphe susdite, suivie du nom de l'auteur et de l'indication de sa demeure.

ARTICLE III —Les juges de l'ouvrage seront : l'Honorable J. O. Beaubien, le Dr. Hubert LaRue et Siméon Lessage, écuyer ; ils décideront d'après le mérite absolu.

ARTICLE IV.—Les lauréats seront proclamés en séance solennelle de l'Institut, et recevront, à la discrétion du jury, soit un seul prix de cent piastres, soit un premier prix de soixante-quinze piastres, et un deuxième prix de vingt-cinq piastres.

ARTICLE V.—Nul n'est exclu du concours, si ce n'est celui qui, d'une manière ou d'une autre, se fera connaître comme concurrent avant la proclamation du lauréat.

ARTICLE VI.—Le sujet du concours sera : Eloge de l'agriculture ; ce qu'est l'art agricole en Canada ; des moyens de l'y faire progresser.

Par ordre,

ACHILLE LARUE,
Sec.-Archiviste.

Québec, 20 octobre 1877.

Adresse de l'Institut Canadien à l'Hon. M. Chauveau.

L'Institut Canadien présentait mercredi soir, le 17 septembre 1877, à sa salle, l'adresse suivante à l'Hon. M. Chauveau à l'occasion de son départ de Québec :

A l'Honorable Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, C. R., président honoraire de l'Institut Canadien de Québec, shérif du district de Montréal.

Monsieur,

Les membres de l'Institut Canadien de Québec ont vu avec plaisir votre nomination à la charge de shérif du district de Montréal, et sont heureux de vous offrir aujourd'hui leurs sincères félicitations.

Le pays tout entier vient d'applaudir en vous voyant appelé à ces hautes fonctions, car le peuple se souvient encore avec reconnaissance de votre longue carrière uniquement consacrée à son service et se fait une gloire de vous compter au nombre de ses plus illustres enfants. Pour nous, membres de cet institut, il nous est impossible d'oublier que vous êtes l'un des fondateurs de notre société, l'un de ses premiers présidents actifs ; que vous avez contribué pour une large part à l'asseoir sur des bases solides ; qu'au milieu de graves préoccupations de la vie publique, et même, lorsque les destinées de cette Province étaient entre vos mains, vous n'avez pas cessé de lui donner de nombreuses marques d'encouragement.

Nous étions fiers, et tout Québec, nous pouvons le dire, se réjouissait avec nous, de vous voir depuis quelques années présider à nos fêtes littéraires dont votre présence rehaussait l'éclat, et nous avions l'espoir de conserver longtemps à notre tête le doyen de nos hommes de lettres canadiens.

En vous éloignant de notre vieille cité vous emportez nos regrets. Nous espérons cependant avec confiance que votre départ ne brisera pas les liens qui vous ont uni jusqu'à ce jour à notre société, et qu'il nous sera donné de vous revoir de temps à autre dans les salles de l'Institut et d'y entendre encore votre parole éloquente et facile.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression des vœux que nous formons pour votre bonheur et celui de votre aimable famille.

J. O. Fontaine,
Président actif.
A. LaRue,
Secrétaire.

A Monsieur le Président Actif et à Messieurs les membres de l'Institut Canadien, etc., etc.

Messieurs,

Veuillez agréer mes bien vifs et bien sincères remerciments pour les paroles si bienveillantes que vous venez de m'adresser, elles sont un des plus agréables souvenirs que j'emporterai de ma ville natale que je quitte pour la seconde fois.

Je vous remercie, messieurs, d'avoir bien voulu apprécier avec tant d'indulgence les efforts que j'ai faits pour me rendre utile à votre belle institution.

Je vous suis encore, s'il est possible, plus reconnaissant de l'invitation que vous me faites de continuer sous une autre forme les rapports que nous avons eus ; soyez certains que je ne manquerai pas de m'en prévaloir.

Permettez-moi à mon tour de vous féliciter sur les grands progrès qu'a faits votre institution depuis plusieurs années, l'accroissement du nombre de ses membres, l'augmentation de sa bibliothèque et de son musée, la publication de son annuaire, les nombreuses et intéressantes conférences faites sous ses auspices, enfin sur les fêtes littéraires et patriotiques dont elle a pris l'initiative.

Agréez les vœux que je forme pour la continuation de ces progrès ; pour que le même zèle se fasse voir chez les membres de l'Institut ; pour qu'il ait et reçoive le même appui et les mêmes encouragements de la part du public et des autorités religieuses et civiles.

De ma part et de la part de ma famille, veuillez agréer mes plus sincères remerciements pour les vœux que vous formez pour notre bonheur, et acceptez ceux non moins sincères que nous formons pour votre félicité et pour celle de toutes les personnes qui vous sont chères.

P. J. O. Chauveau.

TABLE DES MATIÈRES.

PAGE.

LÉGENDES CANADIENNES, par l'Hon. P. J. O. Chauveau............ 1

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, par M. P. J. Jolicœur... 35

LES POÈTES ANGLAIS, par M. Jules P. Tardivel.................... 63

L'ÉTUDE DES INSECTES, par M. l'abbé Provancher.................. 91

PRINTING AND THE PUBLIC PRESS, by the Hon. W. C. Howells. 115

Compte rendu des fêtes de l'inauguration des Salles de l'Institut Canadien d'Ottawa, etc., par M. H. J. J. B. Chouinard. 133

LES ARCHIVES DU CANADA, par M. Louis P. Turcotte............ 151

APPENDICE :

Rapport du bureau de direction, par M. Rémillard 165

Etat des finances de l'Institut Canadien pour 1876-1877 168

Rapport sur la bibliothèque et liste des livres achetés en 1877. 168

Rapport sur le musée et liste des dons.............................. 176

Liste des journaux et revues 180

Présidents honoraires et actifs de l'Institut depuis sa fondation 180

Officiers de l'Institut Canadien pour 1877–78 181

Liste alphabétique des membres actifs, honoraires et correspondants 182

Règlement concernant le 2e concours d'éloquence.................. 189

Adresse de l'Institut Canadien à l'Hon. M Chauveau et réponse 190

ANNUAIRE

DE

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC

1878

N° 5

SOMMAIRE

Le présent et l'avenir de la race française en Amérique, par le Rév. Père A. L. MOTHON, de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

Reminiscences d'Allemagne, par M. ALBERT LEFAIVRE.

Fêtes et Corvées, par M. L. P. LEMAY.

Notice Biographique sur M. L. P. Turcotte, par M. J. P. TARDIVEL.

Rapport sur le concours d'éloquence, rapport du docteur HUBERT LARUE.

Rapport de M. LESAGE.

Eloge de l'agriculture, par M. ED. A. BARNARD.

Eloge de l'agriculture, par M. l'abbé PROVANCHER.



QUÉBEC
IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie

1879

ANNUAIRE

DE

L'INSTITUT CANADIEN

DE QUÉBEC

1878

N° 5



QUÉBEC
IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie
1879

Officiers de l'Institut Canadien pour 1878-79.

M. L. J. C. Fiset........................Président honoraire.
Docteur A. Vallée........................Président actif.
MM. H. J. J. B. Chouinard, L. P. Vallée,....Vice-Présidents.
L. P. Sirois........................Trésorier.
Dr. Edwin Turcot........................Assistant-Trésorier.
Alphonse Pouliot........................Secrétaire-Archiviste.
Ernest Myrand, J. P. Tardivel,........................Assistants-Sec-Archivistes.
H. A. Turcotte........................Secrétaire-correspondant.
Charles Langelier, Cyprien Labrecque,........Assistants-Sec.-correspond.
Achille LaRue........................Bibliothécaire.
J. N. Proulx........................Curateur du Musée.

Bureau de Direction.

Le Président-actif; les Vice-présidents; le Trésorier; le Secrétaire-archiviste; le Secrétaire-correspondant; le Bibliothécaire; le Curateur du Musée; Mgr Cazeau, M. le Curé de Québec, M. l'abbé L. N. Bégin, Hon. P. Garneau, Hon. Ed. Rémillard, MM. Ph. J. Jolicœur, Théop. Ledroit, Siméon LeSage, D. J. Montambault, T. E. Roy, F. E. Hamel, J. O. Fontaine, Chs. Joncas, Victor Bélanger, L. P. Lemay et J. P. Tardivel.

AVANT-PROPOS.

En publiant le cinquième volume de ses annales, l'Institut Canadien de Québec a l'espoir qu'il recevra un accueil aussi favorable que par le passé. Le public y trouvera le témoignage des services rendus et des progrès accomplis par cette institution pendant le cours de ces dernières années. Grâce au zèle de ses membres et aux dons généreux de quelques citoyens, grâce aussi à la Législature qui a bien voulu lui continuer ses faveurs, l'Institut augmente chaque année les nombreuses ressources qu'il offrait déjà à ceux qui veulent s'instruire. Aussi doit-il une vive reconnaissance à tous ces bienveillants collaborateurs de son œuvre de diffusion.

Nous avons le bonheur de constater que notre bibliothèque et notre salle de lecture sont plus fréquentées que jamais. D'un autre côté, le musée de l'Institut s'enrichit tous les jours et nous espérons qu'avant longtemps les amateurs trouveront un nouveau champ d'études dans ses collections de numismatique et d'ornithologie.

Cette année, nous avons la bonne fortune de pouvoir offrir à nos lecteurs les admirables conférences de Monsieur Lefaivre, consul général de France, du Rév. P. Mothon, et de Monsieur L.-P. LeMay. Plusieurs autres littérateurs ont bien voulu se faire entendre sous le

patronage de l'Institut Canadien, mais, pour différentes raisons, il nous a été impossible de publier leurs études. Nous sommes heureux, cependant, d'en donner la liste :

Les poëtes anglais, 3e partie, conférence lue par M. Jules P. TARDIVEL, le 17 janvier 1878.

De l'Influence du livre, conférence lue par le Rév. P. HAMON, le 24 janvier 1878.

Mary Stuart, 1re partie, conférence lue par M. P.-J. JOLICOEUR, le 18 mars 1878.

Essai sur les langues modernes, conférence lue par M. B. LIPPENS, le 16 avril 1878.

Mary Stuart, 2e partie, conférence lue par M. P.-J. JOLICOEUR, le 25 avril 1878.

LE PRÉSENT ET L'AVENIR

DE LA

RACE FRANÇAISE

EN AMÉRIQUE.

DISCOURS PRONONCÉ

Par le RÉV. PÈRE A. L. MOTHON,

DES FRÈRES PRÊCHEURS

EN SÉANCE DE L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC, DANS LA SALLE DES PROMOTIONS DE L'UNIVERSITÉ-LAVAL, LE 17 DÉCEMBRE, 1877, (1).

MONSEIGNEUR, (2)

MESDAMES ET MESSIEURS,

L'Institut Canadien de cette ville, m'a fait l'honneur de me demander pour ce soir un entretien. En voyant la brillante assemblée qui se presse dans cette salle, je suis tente de me dire, qu'il eût été plus prudent à moi de ne pas accepter, car, ceux qui viennent occuper vos séances, vous apportent d'ordinaire le fruit de longues

---

(1) Pour permettre à leurs élèves d'entendre l'éloquent orateur, Messieurs les directeurs du Séminaire de Québec, avaient mis à la disposition de l'Institut la magnifique salle des Promotions, de l'Université-Laval. Plus de quinze cents auditeurs se pressaient dans la salle.

(2) Sa Grâce Monseigneur Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec.

études, tandis que moi, avec les prédications, les voyages, les nécessités de mon ministère, tout ce que je puis faire, c'est de venir causer tout simplement pendant une heure avec vous. J'ai accepté pourtant, afin de vous montrer ma bonne volonté ; et si notre réunion de ce soir vous semble peu intéressante, elle le sera du moins pour moi, car elle me laissera un souvenir précieux de la bienveillance et de la sympathie que j'ai rencontrées dans cette ville.

Je compte vous entretenir un moment ce soir sur la situation actuelle et sur l'avenir de la race française en Amérique. Depuis bientôt cinq ans que j'ai quitté l'Europe, la providence m'a conduit dans la plupart des centres, où se trouve réunie la population française de ce continent ; non-seulement dans la province de Québec, mais dans les colonies canadiennes des Etats-Unis, et jusqu'en Louisiane, parmi les " Français du Sud," comme on les appelle encore. Ce sont quelques-uns de mes souvenirs, quelques-unes de mes impressions que je vous apporte ; heureux, si je pouvais tout à la fois, vous intéresser un moment et raviver de plus en plus parmi vous, le sentiment de la nationalité canadienne ; ce grand sentiment qui peut se traduire par deux mots : " Catholique et Français."

Parmi les races nombreuses, qui se partagent, à l'heure qu'il est, l'Amérique du Nord, il en est deux, qui fort inégales aujourd'hui au point de vue du nombre, ont joué pourtant d'une façon incontestable, les deux premiers rôles dans le commencement de son histoire ; c'est la race anglo-saxonne et la race française. La race française implantée d'abord sur les rives du Saint-Laurent avec les Champlain et les Jacques-Cartier, plus tard, sur les bords du Mississipi avec les Marquette, les Lasalle, les d'Iberville, et qui à un moment donné, a abrité au moins nominalement de son drapeau les trois quarts de l'Amérique, depuis le golfe du Mexique, jusqu'à l'embouchure du Saint-Laurent ; la race anglo-saxonne qui, venue avec les premiers puritains sur les bords du Delaware, du Potomac et de l'Hudson, a su depuis, à force de persévérance et de travail, recueillir l'héritage de la France, et qui compte aujourd'hui, sous différents sceptres et différents noms, plus de trente millions de ses

enfants, répandus sur le continent américain d'un rivage à l'autre des deux Océans.

On a fait bien souvent la parallèle de ces deux grandes races ; on a cherché souvent la raison de leur génie national, de leurs qualités et de leurs défauts ; mais il y a une explication que ne connaissent pas, j'en suis sûr, les plus savants anthropologistes, même ceux de l'Institut Canadien ! C'est l'explication que j'ai recueillie, il y a deux ans, de la bouche d'un vieux nègre, au bord du Mississipi. Au commencement du monde, le bon Dieu, pour peupler la terre, voulut créer un homme de chaque nation ; il prit pour cela une motte de terre, la pétrit, et en détachant un morceau, en façonna successivement, un nègre, un chinois, un indien, et ainsi de tous les autres peuples. Quand la motte de terre fut épuisée, il manquait encore deux hommes, pour arriver au nombre qu'il s'était lui-même fixé. Que faire ? Ne trouvant pas de terre à son gré, le bon Dieu étendit le bras et saisit le premier animal qui lui tomba sous la main, c'était un papillon. Il lui rogna les ailes, lui forma des bras et des jambes, souffla sur lui, pour lui donner une âme, et le plaça dans un coin de la terre, ce fut le premier Français. D'un second mouvement semblable au premier, le Créateur étendit encore la main, et saisit de nouveau le premier animal qu'il rencontra. Cette fois, il se trouva que c'était une fourmi ; il lui fit subir les mêmes opérations, lui donna la figure d'un homme, lui insuffla une âme, et le plaça dans un autre coin de la terre. Ce fut le premier Anglais ! Et voilà pourquoi, les Anglais et les Français, sortis d'un animal, au lieu d'être sortis d'un morceau de terre, ont toujours mieux fait leur chemin que les autres dans ce bas monde ; mais voilà ce qui nous explique aussi leur caractère. L'Anglais est demeuré toujours quelque peu fourmi, et le Français toujours un peu papillon.

Messieurs, sous sa forme fantaisiste, la légende du vieux nègre ne manquait pas de vérité. La fourmi, en effet, avec ses instincts d'ordre, d'économie, de travail, avec ses migrations merveilleuses, ses magasins de vivres et de richesses pour l'hiver, voilà bien le symbole de cette grande race anglaise, qui a reçu en partage, dans

une mesure étonnante, l'esprit d'ordre et de commerce, la prudence et le génie de la vie pratique ; de cette race dont les immenses migrations ont transplanté la langue et l'influence sociale sur tous les points du monde, de cette race anglo-saxonne, en un mot, qui aujourd'hui peut dire avec bien plus de vérité que ne le disait autrefois Charles Quint, " que le soleil ne se couche pas sur ses domaines." Le papillon, au contraire, avec sa nature essentiellement brillante, mais légère, avec son vol qui lui fait toujours regarder en haut, du côté de la lumière, mais qui trop souvent aussi, l'empêche de se fixer nulle part, voilà bien l'image du génie français, de cette race vive, sympathique, brillante, prompte aux grandes idées et à l'enthousiasme, mais en même temps, un peu légère, inconstante, railleuse, et souvent incapable d'un effort et d'un travail soutenus.

On a dit encore, que le Francais est né missionaire, tandis que l'Anglais est né commerçant. En prenant ces deux mots dans leur sens le plus large, ils représentent pour tous deux un des còtés saillants du caractère national. Le Français est né missionaire : missionaire du bien, ou missionaire du mal ! Quand on étudie l'histoire de ses luttes et de ses révolutions intestines, aussi bien que l'histoire de ses guerres, et de son influence extérieure, c'est un des côtés les plus frappants de sa physionomie. Pendant que les autres peuples poursuivent dans leur politique et dans leurs expéditions guerrières, des résultats d'une utilité positive et matérielle, la France, la plupart du temps, s'est passionnée pour des principes, trop souvent, hélas ! pour de dangereuses utopies ; et pendant que l'Angleterre sème sur tous les rivages du monde, ses magasins, ses comptoirs, ses colonies florissantes, la France, selon l'expression un peu railleuse d'un auteur anglais contemporain, se contente d'y semer ses modes et ses idées !

Nulle part, peut-être, ce caractère n'a été plus frappant que dans la colonisation de l'Amérique. Je ne vous en referai pas l'histoire, vous la connaissez mieux que moi. Quand vos pères, les premiers colons, partaient des rivages de la Bretagne ou de la Normandie, et débarquaient sur les bords du St. Laurent, ils n'y venaient point, au moins pour la plupart, pour y chercher le

bien-être et la fortune. Telle n'était pas certainement la pensée des grands hommes d'état français, qui ont le plus travaillé pour l'Amérique, comme Louvois, Colbert ou Pontchartrain. Ils y venaient, selon la belle expression employée par Champlain lui-même, travailler « *pour la foy et pour le roy* »; « *pour la foy*, » c'est-à-dire pour la gloire de Dieu et de son Eglise; *pour le roy*, c'est-à-dire pour la grandeur et la prospérité de la France.

Tel a été toujours le caractère saillant de l'influence française dans l'Amérique du nord; c'est-elle qui, presque partout, y a semé les idées religieuses aux prix de ses travaux, de ses sueurs et bien souvent de son sang. Parcourez toutes les plus anciennes villes des Etats-Unis: Philadelphie, Baltimore, New-York, St. Louis; remontez à leur origine, cherchez quels ont été les apôtres qui ont jeté les premières semences de la foi, et presque partout, vous trouverez des Français: les Moronvilli, les Matignon, les Richard, les Dubois, les Flaget, les Chéverus, et tant d'autres qui ont planté la croix, depuis le golfe du Mexique jusqu'aux Montagnes Rocheuses de l'ouest.

Aujourd'hui, il est vrai, dans ces bourgades transformés en cités florissantes, dans ces églises devenues riches et prospères, vous ne trouverez plus guère de prêtres français. D'autres leur ont succédé; mais, allez plus loin, dans les contrées encore à demi désertes, comme le Texas, dans les immenses solitudes de l'ouest, parmi les tribus errantes des Indiens, partout, en un mot, où il faut encore, pour faire germer l'Evangile sur une terre inculte, l'arroser de ses sueurs et de son sang; là, comme missionnaires, vous trouverez à chaque pas des Français; et quand je dis Français, j'entends de race française, car le Canada, lui aussi, compte, relativement à sa population, un nombre considérable de missionnaires depuis l'extrême nord, jusqu'aux frontières du Texas, où j'en ai rencontrés moi-même l'année dernière.

Nous pouvons donc nous flatter, avec un juste orgueil, d'avoir semé la religion, sur les trois quarts de l'Amérique du nord. Mais en même temps il faut bien l'avouer, ce sont d'autres races qui y ont conquis le sceptre de la fortune, du pouvoir et de l'influence sociale. Quand on

parcourt du nord jusqu'à l'extrême sud, ces immenses régions des Etats-Unis, en passant par les grands lacs, en descendant le cours de l'Ohio et du Mississipi, c'est une pensée qui vous poursuit sans cesse, et qui vous serre le cœur. Ces immenses territoires, un jour ils ont été français. Sur ce fleuve du Mississipi, « le père des grandes eaux, » comme l'appellent les Indiens, c'étaient des chasseurs et des explorateurs français qui faisaient voler leurs canots d'écorce ; c'étaient des prêtres français qui partaient d'ici, et allaient jusqu'au golfe du Mexique, transmettre aux villes naissantes de la Nouvelle-Orléans, de Bâton-Rouge ou de Mobile les instructions religieuses de leur premier pasteur, l'évêque de Québec.

Aujourd'hui, tout le long de ces immenses contrées, c'est à peine si la domination française a laissé quelques traces. A Détroit, sur la jonction des grands lacs, les principaux citoyens s'adressaient dernièrement aux autorités des villes d'Agde et de Toulouse afin d'obtenir un portrait authentique de leur premier fondateur, le chevalier de Cadillac, si je ne me trompe, auquel ils voulaient élever un monument. Mais cette démarche n'était, de la part des américains, qu'un hommage pieux rendu à l'histoire. Si le vieux chevalier Gascon sortait aujourd'hui de sa tombe et retournait à Détroit, il n'y retrouverait probablement plus un seul de ses descendants, et pour entendre un mot de sa langue maternelle, il lui faudrait passer la rivière, et s'en aller à Sandwich dans une des deux grandes églises bâties par les canadiens.

Plus loin la disparition de la race française est encore plus complète. A Louisville, fondée en l'honneur de Louis XVI, c'est à peine si, dans les plus grands hôtels, le voyageur français peut trouver un homme qui comprenne sa langue. A St. Louis du Missouri, notre race a survécu un peu plus lontemps ; ce sont les Français qui ont bâti sa cathédrale et ses plus belles églises ; ce sont des Français, qui, il y a trente ans, évangélisaient une partie de son peuple. Ces années dernières on me montrait encore sculptée sur les boiseries d'une de ses plus anciennes chapelles les fleurs de lys, emblême de notre antique monarchie ; mais c'est la seule trace,

hélas! d'une influence aujourd'hui disparu. A l'heure qu'il est St. Louis est devenue une ville de cinq cent mille âmes et la grande métropole de l'Ouest; on y compte plus de cent cinquante églises ou temples de langue anglaise, plus de cinquante de langue allemande, une dizaine de langue espagnole ou portugaise, et il n'y a pas même une petite chapelle, dans laquelle on puisse entendre encore cette langue française, la première pourtant dans laquelle le vrai Dieu ait été adoré sur ces rivages.

Aujourd'hui notre race, dans l'Amérique du nord, n'a conservé sa langue et sa nationalité que sur deux points: à l'extrême nord et à l'extrême sud, sur les rives du St. Laurent et sur celles du Mississipi. Peut-être vous sera-t-il agréable d'avoir quelques détails sur cet autre peuple, le seul avec vous qui ait pu conserver sur ce continent le langage et le sang français. Outre que la Louisiane nous touche de très-près, puisqu'elle a été fournie, en partie du moins, par des colons originaires du Canada, les annales comparées de ces deux peuples, canadiens et créole, renferment, à mon avis, une des leçons les plus frappantes, une des pages les plus instructives au point de vue de la philosophie de l'histoire.

Quand, après avoir quitté les rives du St. Laurent, on se dirige pour la première fois vers les plaines de la Louisiane, on s'attend volontiers à rencontrer une population semblable à celle qu'on a laissée ici; c'est en effet le même sang, la même race, la même origine. Quand on arrive, au contraire, la surprise est grande. Autant le canadien du nord est calme, réservé, tranquille, autant le créole du sud est vif, ardent, d'un caractère mobile comme sa physionomie, prêt à s'enflammer sous une impression quelconque; au reste, d'une nature très-cultivée, délicat, passionné pour les arts, pour la poésie, pour la musique, pour l'éloquence, des hommes passionnés surtout pour le plaisir, et qui danseraient sur le cratère d'un volcan, plutôt que de ne pas s'amuser.

Si j'avais la baguette merveilleuse d'une fée, je voudrait vous transporter subitement, pour quelques heures, dans un des quartiers créoles de la Nouvelle-Orléans. Sous ce ciel privilégié du sud, l'époque où nous sommes actuellement est une des saisons les plus agréables de

l'année. Les grandes chaleurs ont disparu, l'hiver, ou du moins ce qu'on appelle de ce nom, ne se fait pas encore sentir, la verdure a repris tout son éclat, l'air, tous ses parfums, et l'on passerait les nuits entières à contempler ce ciel si profond, à respirer cette brise si tiède et si embaumée. Aussi, le soir venu, quand vous vous promenez dans la ville au soleil couché, c'est pour un homme du nord un spectacle tout nouveau. Sur le devant de chaque maison, sous la large vérandah qu'entourent les orangers, les jasmins, les magnolias, la famille tout entière est réunie, père, mère, filles et garçons, souvent, dans des costumes qui sembleraient ici un peu légers. On parle, on rit, on chante, on fait de la musique. Parfois même, dans les quartiers pauvres et peu fréquentés par les voitures, c'est la rue qui est transformée en salle de danse. Un orgue de Barbarie ou un violon s'arrime de son mieux sur le coin du trottoir, et la jeunesse danse et s'amuse au clair de la lune et des étoiles, avec plus d'ardeur qu'on ne le fait sous les plus beaux lustres et dans les plus riches salons de Londres.

C'est le climat tout d'abord qui a eu là son influence; la chaleur, en effet, épanouit les âmes comme les corps, elle donne aux caractères aussi bien qu'aux plantes quelque chose de plus expansif; les esprits y deviennent plus poètes, plus artistes, en même temps que les fleurs plus parfumées; mais, en revanche, c'est le froid qui communique aux hommes comme aux choses, ce je ne sais quoi de plus vigoureux; c'est le froid qui donne aux caractères une trempe plus énergique, aussi bien qu'aux arbres de nos forêts des fibres plus solides et plus résistantes.

L'histoire respective et si différente de ces deux familles françaises, a exercé sur la physionomie morale de chacune d'elle une influence plus grande encore. Autant les annales du Canada depuis un siècle nous apparaissent remplies de luttes et d'épreuves, autant, jusqu'à ces dernières années, les Français du Sud semblaient avoir comblés par tous les dons de la fortune. La colonisation de la Louisiane n'a pas été, comme celle du Canada, une œuvre d'apostolat: elle a été surtout une entreprise commerciale et politique. Découverte dans les premières années du dix-huitième siècle par des cana-

diens, Joliet, Nicolet, le P. Marquette, elle ne devint une véritable colonie que, vingt ans après, au moment des grandes spéculations du banquier Law, qui avait précisément de ces nouvelles contrées le pivôt sur lequel reposaient les projets gigantesques de la Compagnie des Indes. Ces rêves financiers n'aboutirent pour la France qu'à une immense catastrophe; mais la Louisiane en profita. De grands capitaux y avaient été dépensés, des hommes entreprenants étaient venus s'y établir et y avaient apporté avec eux des moyens d'action que le Canada n'a jamais eus.

Une autre cause avait contribué à y développer grandement la richesse matérielle : c'était l'esclavage, définitivement organisé dans le pays sous les dernières années du règne de Louis XIV. Cette institution, si déplorable au point de vue social et religieux, était incontestablement pour la race blanche une source énorme de richesse. Les malheureux nègres, importés d'Afrique par la traite et vendus à vil prix, devenaient entre les mains de leurs propriétaires, des travailleursqu'on pouvait tenir jour et nuit à la besogne, sans leur donner d'autre salaire que quelques épis de maïs, et un peu de lard salé pour nourriture. Joignez à cela une terre formée toute entière par les dépôts du Mississipi et, conséquemment, d'une richesse fabuleuse, un climat où il n'y a pas besoin ni d'hiverner les animaux, puisque les prairies sont toujours vertes, ni de se chauffer, ni presque de se vêtir, et vous comprendrez comment la Louisiane a pu jouir pendant un siècle d'une prospérité matérielle dont il y a peu d'exemples dans l'histoire.

L'opulence des planteurs en particulier a été longtemps proverbiale. La principale culture étant celle de la canne à sucre dont l'exploitation demande de très-grands capitaux, la petite propriété était à peu près inconnue, et le pays était divisé en immenses domaines, dont chacun comprenait quatre mille, cinq mille, dix mille, jusqu'à vingt mille arpents. C'était-là ce qu'on appelait : *une habitation*. Le Sud, depuis la guerre, n'est plus que l'ombre de ce qu'il était autrefois ; et cependant ces habitations, telles que je les ai vues ces années dernières, offrent encore un spectacle dont nous n'avons l'idée ni ici, ni dans nos vieux pays d'Europe.

Figurez vous d'abord, sur les rives du Mississipi ou de quelqu'un des "*bayous*" qui se dirivent, une vaste maison, comme en ont dans nos villes les plus riches propriétaires, un vrai château, assis au milieu de grands jardins, de magnifiques bosquets, de pacaniers, d'orangers, de magnolias, de lauriers-roses, de jasmins, et rempli de tous les raffinements du confort et du luxe ; on comptait d'ordinaire dans les belles habitations jusqu'à vingt et trente esclaves, hommes ou femmes, employés au service personnel des maîtres. Venait ensuite en dehors des jardins, dans une enceinte qu'on fermait habituellement chaque soir, ce qu'on appelait : *le camp*, c'est-à-dire un vrai village, composé de petites cabanes de bois alignées en forme de rues et dans chacune desquelles habitait une famille de nègres. C'étaient les travailleurs employés sur le domaine, jadis comme esclaves, aujourd'hui comme ouvriers libres. Les petites habitations comptaient dans leur camp trente ou cinquante familles, les moyennes cinquante ou soixante ; les plus grandes, cent, cent cinquante, et jusqu'à deux cents ; c'est-à-dire une population noire, qui s'élevait en certains endroits jusqu'à un millier de personnes, en comptant les femmes et les enfants.

A côté du camp, ce qu'on appelait la cour, c'est-à-dire une autre enceinte, renfermant tous les métiers nécessaires pour une aussi vaste exploitation, les ateliers du menuisier, du tonnelier, du charron, du serrurier, du maréchal ferrant, tous appartenant eux-même à l'habitation, et travaillant pour elle toute l'année. Plus loin, la sucrerie, une véritable usine, dont les machines coutaient vingt mille, quarante mille, jusqu'à soixante mille piastres, et où l'on fabriquait, avec le jus des cannes, le sucre tel que nous le mangeons ici. Plus loin enfin, les écuries renfermant les chevaux du maître, une centaine de mulets pour le travail et souvent plus, sans compter les troupeaux de petits chevaux créoles, qui paissaient dans les prairies et qu'on ne prenait pas même la peine de rentrer.

Le matin, de quatre à six heures. suivant les circonstances, quand la grosse cloche de l'habitation se faisait entendre, toute la population noire se mettait en mouvement sous la surveillance des économes, qui passaient la journée à cheval, surveillant, assignant à chacun sa

tâche, et châtiant au besoin les paresseux. Chaque nègre partait avec son attelage, tantôt pour labourer la terre en larges sillons et y enterrer le plant de cannes, tantôt pour déraciner les mauvaises herbes, tantôt pour ameublir le sol, et renchausser les tiges pendant les derniers mois de la croissance.

A la fin d'octobre arrivait le grand travail de la *roulaison ;* il s'agissait alors, dans l'espace de six semaines ou de deux mois, de couper ces immenses champs de cannes, de les transporter et de fabriquer le sucre, trois opérations qu'il faut nécessairement mener de front. Pendant ces deux mois, les malheureux nègres, aussi bien que les animaux, avaient à peine quelques heures de sommeil, car la sucrerie doit marcher jour et nuit sans arrêter un instant ; le planteur lui-même sortait de son indolence et passait debout douze ou quinze heures par jour pour donner à chaque chose le coup d'œil du maître. Aussi quand la roulaison était finie, la récolte de l'année sur une seule habitation représentait une véritable fortune ; quatre cents, cinq cents, huit cents, jusqu'à mille boucauts de sucre. Or, sur le marché de la Nouvelle-Orléans, deux cents boucauts de sucre, c'est-à-dire la récolte des petites habitations, représente une moyenne de vingt-cinq à trente mille dollars, et mille boucauts, c'est-à-dire la récolte des grands planteurs, une somme de cent vingt à cent cinquante mille piastres.

Avec de pareilles ressources, on devine quelle devait être la largeur, ou plutôt la prodigalité de toutes les habitudes ; la plupart des enfants allaient faire leurs études dans les premiers colléges de France et d'Angleterre, et revenaient apportant au pays une éducation distinguée, le goût des arts et des lettres, une grande culture d'esprit, mais un goût plus grand encore pour la dépense et pour le luxe. L'hospitalité était exercée dans ces maisons d'une façon princière ; on y dépensait en réunions et en fêtes des sommes énormes ; et tous les étrangers qui, il y a vingt ans encore, allaient passer quelque temps en Louisiane, en revenaient littéralement éblouis de la distinction naturelle en même temps que de la prospérité dont ils avaient été témoins.

C'était le temps, Messieurs, où notre pauvre Canada conquis après une lutte héroïque, était oublié par la

France, abandonné par ses principaux habitants, et se débattait péniblement sous la domination étrangère, pour conserver sa religion, sa langue et ses lois. Il y a quarante ans, dans cette année tristement célèbre de 1837, si un voyageur eût visité tour à tour ces deux peuples, les Français du Sud au comble de la prospérité et de la richesse, et les Français du Nord opprimés, traités en peuple conquis, n'ayant ni chose dirigeante, ni aristocratie, ni presse pour défendre leurs droits, réduits à une poignée de laboureurs, la plupart sans instruction et sans ressources ; si un voyageur eût visité tour-à-tour ces deux peuples, ah ! il se fût dit à coup sûr, comme le proclamaient bien haut les journaux anglais de l'époque, que les premiers colons des bords du Saint-Laurent étaient condamnés à disparaître ; il se fût dit que le moment était venu pour l'Angleterre d'imposer au pays conquis sa religion et sa langue ; et que les jours de la race française au Canada étaient irrévocablement comptés !

Il se fût dit surtout, que si cette race de Jacques-Cartier et de Champlain devait triompher quelque part dans le nouveau monde, c'était évidemment sur les rivages du Mississipi. Il se fût trompé pourtant, et trompé deux fois. C'était précisément cette prospérité excessive qui devait être pour la Louisiane son plus grand péril; car ne l'oubliez jamais Messieurs, le fardeau le plus lourd à porter pour les peuples comme pour les hommes, ce n'est pas la lutte ni le malheur, c'est le plaisir et la prospérité.

Depuis longtemps déjà, les américains du nord étaient jaloux de ces planteurs opulents auxquels le sol fournissait d'inépuisables richesses, tandis que leurs manufactures étaient sujettes aux crises et aux fluctuations périodiques de l'industrie. Ils rêvaient des tarifs douaniers, qui frappant lourdement le commerce avec l'étranger, auraient ouvert des débouchés aux produits manufacturés du nord et auraient fait leur fortune aux dépens des contrées agricoles du sud, dont toute la richesse consistait dans l'exportation des produits du sol. Telle fut au fond la véritable cause de la guerre de sécession ; l'esclavage n'en fut que le prétexte, car les plus grands hommes politiques du sud, étaient d'avis comme ceux du nord, de supprimer cette institution

déplorable, mais en l'abolissant d'une manière progressive et en ménageant les droits acquis.

Quoiqu'il en soit, la guerre éclata; les créoles retrouvèrent alors toute l'ardeur du sang français, et pendant cinq ans ces hommes, élevés la plupart dans tous les raffinements du luxe, supportèrent des privations effrayantes, et se battirent, de l'aveu de leurs adversaires, comme de vieux soldats. Mais la plus grande de toutes leurs épreuves les attendait à leurs propres foyers. Après le triomphe définitif des fédéraux, les louisianais se trouvèrent dans une situation qui avait beaucoup d'analogie avec celle du Canada au lendemain de la conquête, en face d'une race jalouse et qui rêvait, non seulement de les vaincre, mais de les dépouiller et de les faire disparaître. Les moyens employés ne furent pas les mêmes qu'ici, mais ils ne furent ni moins violents ni moins coupables. Je tiens à le dire bien haut, parce que j'en ai été témoin, et parce que c'est un témoignage dû à la vérité et à la justice, tout ce que la tyrannie déguisée sous le manteau de la loi peut inventer pour ruiner, spolier, et réduire au désespoir une population, tout cela a été fait, non pas par les républicains du nord, que je ne veux pas rendre responsables de ces excès, mais par les dépositaires de leur pouvoir, par les aventuriers politiques et les *carpet baggers* qui pendant dix ans se sont abattus sur cette pauvre Louisiane, comme une nuée de vautours. Jamais les noms des gouverneurs anglais les plus impopulaires dans l'histoire du Canada, ne rappelleront des souvenirs aussi tristes que n'en rappellent aux Français du sud les noms encore vivants, mais à jamais flétris, des Butler, des Hannoth et des Kelloys.

D'un autre côté, et tout en reconnaissant les qualités éminentes des créoles, il leur manquait alors deux choses qui ont été le salut du Canada aux mauvais jours de son histoire. La première, c'était la religion; non pas les croyances catholiques qui étaient restées toujours chères et respectées, mais cette foi vivante, ces pratiques religieuses qui avaient été oubliées au milieu des plaisirs faciles de la prospérité; la seconde chose, c'était l'énergie du caractère, cette persévérance indomptable que peut seul donner une longue habitude de la lutte et de

la souffrance. En rentrant dans leurs domaines après la guerre, sans esclaves pour cultiver leurs champs, en face de leurs habitations dévastées, de leurs animaux disparus, de leurs sucreries brûlées, les planteurs du sud auraient eu besoin d'une énergie et d'un travail surhumain ; au lieu de cela, la plupart empruntèrent aussi longtemps qu'ils trouvèrent à hypothéquer leurs terres, ils se flattaient de pouvoir se relever, en conservant plus ou moins leur luxe et leur splendeur d'autrefois. Bientôt, sous le marteau du vendeur public, les habitations qui avaient coûté des centaines de mille piastres, passèrent pour un morceau de pain, entre les mains des anglais, des irlandais, des allemands, accourus de toutes parts, pour se partager ces opulentes dépouilles. Les anciens propriétaires s'en vinrent dans les villes, n'ayant pas le courage d'embrasser un travail qu'ils trouvaient au-dessous d'eux, végétant, vivant d'expédients, jusqu'au jour où la pauvreté, la hideuse pauvreté venait frapper à leur porte, et la pire de toutes les misères, celle qui succède à l'opulence, et qui s'efforce en vain de dérober à elle-même et aux autres le spectacle de sa ruine.

Que de fois, pendant les deux années que j'ai passées là-bas, j'ai senti mon cœur se serrer et les larmes me venir aux yeux, en présence de ces familles élevées dans une opulence princière, conservant toute leur culture d'esprit, toute leur distinction native, et s'efforçant en vain de cacher sous quelques débris échappés au naufrage, la ruine et la misère la plus profonde ; des maisons où l'on vous recevait dans un salon au milieu de tous les portraits des aïeux, et où il restait à peine, en dehors de cette chambre, un lit pour se coucher ; des familles qui conservaient encore pour la rue et pour l'église quelques vêtements d'un luxe trompeur, et qui rentrées chez elles n'avaient pour apaiser leur faim qu'une mauvaise poignée de riz.

Depuis un an, il est vrai, la Louisiane est parvenue à s'arracher aux mains des usurpateurs ; la prospérité générale pourra renaître ; mais, il faut bien l'avouer, la race française a reçu des blessures profondes, la richesse a passé, en grande partie, en d'autres mains, notre langue elle-même n'a pas échappé à ces atteintes, des lois

successives en ont interdit l'usage, dans les parlements, devant les tribunaux, dans les actes officiels, dans toutes les écoles publiques. Il ne lui reste plus que l'Eglise, l'Eglise catholique à laquelle les créoles instruits par leurs malheurs reviennent maintenant, et autour de laquelle ils commencent à se serrer, comme autour de leur meilleure amie, et du refuge le plus sûr de leur nationalité. Dans ces derniers temps, des efforts ont été tentés pour rendre à la langue française la place officielle et la part d'influence qui lui est due. Puissent-ils réussir ! Puissent les créoles du Sud, reconquérir et connaître encore, non pas la richesse d'autrefois, mais l'aisance et la paix, l'influence légitime, et la prospérité qui sont dues à leur passé, à leurs qualités éminentes et à leurs malheurs !

En face de cet effacement progressif de l'élément français sur le continent américain, c'est avec un sentiment profond de consolation et de plaisir, qu'on reporte son regard sur cette terre canadienne, où notre race, bien loin de s'affaiblir, s'étend au contraire et se développe chaque jour. Je n'aime pas la flatterie, mais je puis le dire parce que c'est la vérité. Oui, l'extension actuelle de la race française au Canada est une des plus rapides et des plus puissantes dont l'histoire fasse mention. Prenez une carte géographiques, et regardez dans toutes les directions. La population canadienne est comme une source puissante, dont les flots montent, montent toujours, débordent de toutes parts et forment un lac immense. Sur la rive sud du Saint-Laurent, dans la Gaspésie et la baie des Chaleurs, dans ces contrées que traverse maintenant l'Intercolonial, où l'on ne trouvait naguère que des forêts, et qui aujourd'hui voient se fonder chaque année des paroisses nouvelles ; dans le Saguenay, autour du lac Saint-Jean, où le pays n'attend que des communications plus faciles pour s'épanouir en un immense réseau de paroisses florissantes ; dans le Nord-Ouest, dans ces immenses régions du Manitoba vers lesquelles commencent à émigrer les canadiens, et où pour la première fois, réside maintenant un gouverneur canadien français.

Non-seulement notre race s'étend en prenant possession des contrées nouvelles, mais elle envahit la race

anglo-saxonne elle-même; elle la refoule, et lui reprend pied à pied, par une conquête pacifique, la terre dont l'a dépouillée autrefois le sort des armes, dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse ou quatre ou cinq comtés complètement anglais naguère, sont déjà au pouvoir des canadiens ; à Ottawa, qui comptait à peine quelques français il y a quinze ans, et où ceux-ci maintenant forment la moitié de la population ; enfin dans les cantons (*townships*) de l'Est où cet enrichissement irrésistible est plus frappant peut-être que partout ailleurs. Au diocèse de Sherbrooke, par exemple, dans une localité toute anglaise, quelques familles canadiennes arrivent un jour venant des vieilles paroisses ; bientôt elles se multiplient, elles appellent à elles leurs parents et leurs amis ; le noyau grossit, il grossit toujours, les anglais, le jour où ils ne se sentent plus les maîtres abandonnent la partie et s'éloignent ; leurs terres leurs maisons passent aux mains des derniers venus, et il n'y a pas d'année, où plusieurs de ces paroisses qui s'étaient endormies le soir anglaises et protestantes, ne se réveillent un beau matin catholiques et canadiennes !

Où s'arrêtera, Messieurs, cette conquête pacifique? Quelle est sur ce continent, la destinée future de la nationalité canadienne? Dieu seul le sait, et ici nous entrons dans le champ des hypothèses ; mais il n'est pas défendu de jeter un regard sur l'avenir, et de chercher à apercevoir dans le lointain des temps, ce que nous réserve la Providence. Si les décrets impénétrables de Dieu, ou nos propres fautes, ne mettent pas une barrière à ce développement magnifique ; si surtout, comme il arrive trop souvent, la prospérité et le succès ne nous sont pas plus fatals que le malheur, qui peut dire aujourd'hui ce que sera le Canada dans cent cinquante ou deux cents ans, quand de nombreux chemins de fer nous relieront à toutes les provinces d'en bas, au Saguenay, aux plaines lointaines du Nord-Ouest, et sillonneront les immenses forêts encore inexplorées de l'Ottawa ; quand des manufactures se dresseront tout le long de nos rivières et de nos torrents ; quand notre sol si riche nous aura livré tous ses secrets et nous donnera le charbon, le fer, le cuivre, tous les métaux qu'il renferme dans son sein ; quand des villes florissantes s'élèveront

où apparaissent aujourd'hui de modestes villages ; quand enfin depuis l'Ontario jusqu'à Terre-Neuve, depuis Manitoba jusqu'au lac Champlain, le Canada comptera quinze millions, vingt millions, trente millions peut-être de catholiques et de Français ?

Que sera alors l'Europe ? Que sera devenue notre pauvre et chère France ? Comment aura-t-elle échappé à cette fournaise ardente des révolutions, où elle se débat depuis près d'un siècle ? Je n'en sais rien ; mais quoiqu'il en soit d'elle, on retrouvera de ce côté-ci de l'océan, cette grande race de Clovis, de Jeanne d'Arc et de St. Louis, cette race que Dieu ne peut pas laisser périr, car elle a trop fait de grandes choses. On la retrouvera nombreuse, puissante, respectée, sur ces quelques arpents de neige abandonnés dans un jour de vertige et qui seront devenus une grande nation ! On y retrouvera non-seulement notre sang et notre langue, mais tout ce qui fait l'âme de notre vieille France, ses traditions d'honneur et de générosité, ses convictions ardentes, qui lui font sacrifier son or et son sang pour toutes les saintes causes et toutes les grandes idées ; on y retrouvera enfin son goût pour les choses de l'esprit, pour les lettres, pour les arts, pour tout ce qui est grand et beau. Durant les splendeurs de la Louisiane on appelait la Nouvelle-Orléans : l'Athènes du sud. Au temps dont nous parlons, dans un siècle ou deux, que sera devenu cette Athènes du sud ? Je n'en sais rien. Mais alors, comme aujourd'hui j'en ai la conviction, il restera sur la terre d'Amérique une autre ville qui aura conservé ces vieilles traditions et ce culte de l'intelligence ; une ville qui sera demeurée le foyer des hautes études, le sanctuaire des arts et des lettres ; une ville qu'on pourra appeler, non pas l'Athènes du sud, mais l'Athènes du nord ! Cette ville, Messieurs, je ne vous la désignerai pas : votre cœur vous l'a déjà nommée !

Seulement pour cela, laissez-moi vous donner un conseil d'ami : conservez avec un soin jaloux, non seulement notre religion, mais ce qui fait le nerf de toute nationalité : nos habitudes et notre langue. Ne permettez pas à vos enfants, comme j'en ai eu des exemples, de rougir du langage de leurs pères. S'ils doivent parler anglais, pour les nécessités du commerce et de

l'industrie, que le français du moins, reste toujours la langue maternelle, la langue du foyer. Défendez-vous contre cet envahissement des expressions étrangères, qui se glissent dans nos conversations, dans nos journaux et jusque sur vos enseignes; si vous voulez emprunter quelque chose aux anglais, prenez d'eux leur sens pratique, leur énergie, leur persévérance au travail; empruntez leur, si vous le voulez, leur argent, pour mener à bonne fin vos entreprises, mais ne leur empruntez pas leurs mots!

Enfin, conservons le dernier trait caractéristique de notre race: le désintéressement, le dévouement à toutes les grandes idées. Dans cette Amérique où le Dieu *Dollar* a tant d'autels, rappelons-nous toujours qu'il y a quelque chose de plus grand que la richesse: ce sont les intérêts de l'ordre moral; c'est la religion, c'est l'intelligence, ce sont les lettres, les arts, les sciences, toutes les formes sous lesquelles se révèlent les grands côtés de l'âme humaine. Sachons apporter notre concours aux œuvres qui ont pour but de développer parmi nous les choses de l'esprit; sachons y sacrifier au besoin un peu de notre superflu et sans nous en douter peut-être, nous aurons travaillé d'une façon efficace, à la grandeur et à la prospérité de notre chère patrie.

Jadis, dans les siècles croyants du moyen-âge, quand on fondait une cloche pour nos vieilles cathédrales, c'était la croyance populaire, que l'or et l'argent mêle au bronze lui donnaient un son plus céleste et plus éclatant; et sous cette pensée, quand le métal bouillonnait dans l'immense fournaise, nos pères s'en venaient pieusement, et y jetaient tour à tour, les uns un bracelet, les autres une pièce d'argent, les autres un bijou de famille, afin que de siècle en siècle, il y eût quelque chose d'eux-mêmes dans cette grande voix de l'airain, qui devait chanter, au nom de tout un peuple, les louanges de Dieu.

Aujourd'hui, Messieurs, l'Amerique avec ses nations qui se forment, avec son mélange étonnant de religions, de langues, de peuples et de races, voilà l'immense fournaise où tous les éléments se confondent et se heurtent, jusqu'au jour où la main toute puissante de Dieu en fera jaillir l'œuvre définitive que sa sagesse a conçue; mais d'ici là, nous aussi, comme nos pères, nous pouvons

apporter à ce grand travail de la Providence notre part de métal précieux ; nous pouvons y jeter nos luttes, nos efforts, nos vertus, nos exemples, et grâce à nous, peut-être, dans ce grand concert des peuples, le nôtre rendra un son de plus en plus glorieux, le son de la religion, de l'honneur et de la vertu !

GRÜNEWALD

—

RÉMINISCENCES D'ALLEMAGNE

CONFÉRENCE DONNÉE LE 20 MARS 1878, A L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

Par M. ALBERT LEFAIVRE,

CONSUL DE FRANCE A QUEBEC.

I

Vers le mois d'août 1860, je me trouvais à Wiesbaden, sur les bords du Rhin, alors capitale du petit duché de Nassau, aujourd'hui sous-préfecture Prussienne de 2e ou de 3e classe, renommée, on le sait, pour ses eaux sulfureuses, son salon de conversation, son parc, ses promenades et pour sa roulette. La roulette surtout a laissé dans l'histoire des souvenirs impérissables ; ses caprices, ses victimes, ses favoris ont été populaires et ont fait figure dans les chroniques et feuilletons de toutes les langues. Rendons-lui cette justice, qu'elle décavait avec un flegme impartial boyards Russes, milords Anglais, Brésiliens, Californiens et pauvres diables de toutes les nations. Ses actionnaires, honnêtes rentiers qui ne jouaient jamais, recevaient un dividende moyen de 25 ou 30 % par année. A quelque distance de ces attractions fiévreuses, un théâtre petit, mais élégant, et pourvu

de troupes distinguées, jouait alternativement des comédies, des drames français, allemands, ou l'opéra, secondé par un orchestre excellent.

Au-dessus de Wiesbaden s'élève, en pentes douces, une chaîne de montagnes bien boisées, s'étendant d'une part vers Francfort, la ville impériale, de l'autre longeant les bords du Rhin et formant ces côteaux de Johannisberg si réputés pour la saveur exquise de leurs vins. Ces montages se nomment le Taunus. C'est là que Victor Hugo a placé le château de Magnus, dans sa tragédie des Burgraves :

Il est sur le Taunus, entre Cologne et Spire......

En effet, les ruines de châteaux gothiques y sont très nombreuses. On rencontre à chaque pas, à chaque détour de vallée leurs tours croulantes, leurs ogives entrelacées de lierre, leurs murs démantelés, éternelles délices des *misses* anglaises à l'imagination romanesque. Dans quelques parties plus reculées, se trouvent des antiquités romaines, plus au moins authentiques, qui font le bonheur des archéologues. J'aimais à parcourir ces forêts, à visiter ces vénérables masures, en compagnie d'un professeur de Munich, nommé L. Grünewald, homme fort instruit, d'un caractère affable et sympatique, qui passait ses vacances à Wiesbaden, en compagnie de sa femme et de deux enfants, issus d'un premier mariage. Grünewald était un esprit ardent, ouvert au idées généreuses, patriote jusqu'au mysticisme et voulant la régénération du monde entier par l'Allemagne. Cette ardeur, cette foi militante l'avaient jeté dans le mouvement révolutionnaire en 1848. Il avait pris part à l'insurrection de Bade, siégé avec l'écharpe tricolore dans le Comité-Directeur, et, proscrit en 1849, traqué par la gendarmerie prussienne, il erra plusieurs mois dans les régions montagneuses de la Souabe ; enfin il parvint à s'enfuir en Suisse et gagna la France. Rejoint au Hâvre par sa femme et deux enfants en bas âge, il s'embarqua sur un navire qui se rendait par le Cap Horn en Californie. Là, sa femme, épuisée par les fatigues du voyage, mourut presqu'en débarquant. Mais lui-même se mit courageusement aux affaires, se fit interprète, courtier, agent d'assurances ou marchand d'étoffes, et gagna rapidement 50 ou 60,000 dollars, somme suffisante pour jouir en Alle-

magne d'une honnête aissance. Rien de magique comme le succès pour attendrir la police. Grünewald, le Californien prospère, obtint facilement la grâce de Grünewald, le banni. Pourvu d'un pardon en bonne forme, il liquida prudemment ses affaires, plaça ses fonds chez un banquier Allemand de New-York, et se rembarqua pour Hambourg, avec ses deux jeunes enfants. Sa rentrée en Allemagne fut un véritable triomphe. La proscription a tant de prestige, quand elle revient au pays natal avec l'auréole d'une jolie fortune ! Le roi de Bavière, Maximilien II, prince libéral et protecteur des lettres, lui fit proposer une place de professeur à l'université de Munich. Grünewald se fit prier quelque temps. Il aimait son indépendance et composait un ouvrage sur l'avenir de la race Teutonique aux Etats-Unis. Le roi redoubla ses instances et la générosité de ses offres, promit une liberté complète, et Grünewald se laissa séduire. Peu de temps après, il épousa en secondes noces une jeune fille, fort belle, renommée par ses talents artistiques. Riche, considéré, heureux dans ses affections, confiant dans l'avenir, Grünewald pouvait philosopher à son aise et s'élever sans péril aux conceptions humanitaires les plus transcendantes.

Un soir, nous étions ensemble au théâtre où l'on jouait Don Carlo, tragédie de Schiller, le poëte national de l'Allemagne. Don Carlo est une pièce assez froide, sans intérêt, sans situations dramatiques. On y voit un prince espagnol rêveur et mélancolique comme Werther ou comme un étudiant allemand du dernier siècle, un chevalier de Malte qui dogmatise sur les droits des peuples et donne des leçons de libéralisme à Philippe II. Néanmoins, l'impression est grande. Un souffle puissant, un génie mâle et sympathique anime toutes ces berquinades. J'étais captivé. Quant à Grünewald, il s'agitait et tressaillait, comme sous une machine électrique. Je voyais son enthousiame monter et se gonfler, par degrés, jusqu'au paroxysme. Quand nous sortîmes, il étouffait ; il avait besoin d'air, de locomotion. La nuit était belle, nous fîmes quelques tours dans les allées du Kursaal.

Grünewald était exalté, fiévreux : il parlait par saccades et par aphorismes : " Vous ne pouvez pas, me di-

" sait-il, sentir comme moi la profondeur et la portée
" immense de cette pièce. C'est une inspiration essen-
" tiellement Germanique. Notre caractère, notre mis-
" sion dans le monde moderne s'y trouvent révélés avec
" des accents prophétiques."

—Mais ne pourriez-vous, lui dis-je, vous faire son interprète auprès des profanes, expliquer cette révélation mystérieuse aux simples mortels ?

" —Vous êtes Français, me répondit-il, en secouant gravement la tête. Vous recherchez le bruit, la renommée, les vanités de l'influence politique et de la prépondérance militaire. Il vous faut de la pompe, des fêtes, de grands appareils, des surexcitations des sens, comme aux nations de l'antiquité. Voilà pourquoi vos gouvernements sont et seront toujours absolus. Par Louis XI, Richelieu, Louis XIV, Robespierre, Napoléon Ier, Napoléon III, vous continuez le Césarisme romain dans le monde moderne. C'est une mission qui vous flatte et que nous ne vous envions pas. Pour la remplir, il vous faut la centralisation administrative, des préfets autocrates, une police renouvelée de Tibère........"

—Merci de la description, lui dis-je, elle me flatte en effet, comme couleur et comme perspective nationale. Et votre rôle à vous, je suppose, est de faire contraste.

" —Nous, " dit-il, avec un sourire extatique, " nous
" sommes la réflexion, le bon-sens, l'indépendance d'es-
" prit, la négation de la force brutale, nous sommes la
" pensée moderne. Nous répudions toute tyrannie ;
" nous méprisons la gloire militaire. Notre idéal, c'est
" la grandeur intellectuelle, la force morale, la paix de
" la conscience. Voyez la famille allemande. Quelle
" union de cœurs, quelle activité au travail, quelle dis-
" cipline et, en même temps, quelle indépendance ! Telle
" est l'image que nous tendons à réaliser dans la poli-
" tique. La centralisation n'est pas faite pour nous.
" Elle ne peut prendre racine sur notre sol, parce qu'elle
" choque nos instincts, nos sentiments les plus chers.
" Vous raillez nos petites principautés, nos capitales
" microscopiques, nos électeurs, grands-ducs et ducs aux
" existences bourgeoises. Nous, Allemands, nous les
" aimons, nous en sommes fiers. Cette division, ce
" morcellemement des forces gouvernementales nous ga-

“ rantit contre le despotisme et les tentations belli-
“ queuses. C'est par elle que s'opère chez nous, et dans
“ le monde, la diffusion pacifique de notre gloire.”

L'Allemagne d'aujourd'hui ne répond guère à cette description bucolique. Mais en 1860, elle offrait un aspect patriarcal. C'était une terre de promission pour les rêveurs, les artistes et les dilettantes. On y respirait l'optimisme. Les conflits, les haines politiques s'y changeaient en molles contemplations, pleines de douceur. Ses allures paisibles éloignaient toute idée de guerre et d'antagonisme. On s'étonnait que des êtres civilisés pussent ambitionner d'autres plaisirs que de pacifiques tournois sur les arts et la philosophie, des excursions, des pélerinages romantiques et des recherches d'archéologie. J'écoutais donc Grünewald avec une certaine complaisance, et, tout en faisant mes réserves intérieures, en le trouvant trop dur et trop hautain pour la France, j'accueillais en écolier docile ses leçons. La soirée était magnifique. On aimait à se figurer l'humanité entière germanisée pour causer avec les étoiles ou rêver d'amour, pour respirer les vivifiantes émanations des montagnes, en face de châteaux poétiques, de parterres fleuris et de cygnes ondulant avec grâce sur l'onde argentée. Mis en appétit par notre promenade et nos dissertations esthétiques, nous entrames dans la salle de restauration, pour souper. A peine étions-nous assis, qu'un grand fracas de bottes à éperons, de sabres et de jurons se fit entendre, et nous vîmes arriver trois officiers prussiens appartenant à la garnison de Mayence. Ces messieurs sortaient de la salle de jeu, où, sans doute, ils avaient perdu quelques florins, car ils paraissaient de méchante humeur. Ils s'établirent bruyamment auprès de nous, après avoir renversé deux ou trois chaises, commandèrent avec hauteur un frugal souper et s'enfoncèrent dans la lecture des journaux.

— Mille tonnerres ! dit l'un d'eux subitement. Voici du nouveau. Garibaldi vint d'entrer à Naples en triomphe. Ces misérables Napolitains l'ont proclamé dictateur.

— Quoi d'étonnant ? répondit le second. N'est-ce pas le chef qui convient à ce pays de bandits ?

— La fraude et la violence, ajouta sentencieusement le troisième. On reconnaît la main des Napoléon.

— Ma foi ! reprit le premier : la France et l'Italie se valent : ce sont de dignes alliés. Il n'y a plus de traités, plus de droit, plus de morale. Le monde appartient aux plus effrontés.

— Bon ! la morale ! tu me fais rire, vieux Muhrmann, avec tes jérémiades édifiantes. Sommes-nous des soldats ou des rabâcheurs humanitaires ? Voici, dit-il en frappant sur le fourreau de son sabre, le vrai professeur de morale, le grand redresseur de torts, le consolateur de nos afflictions. Voilà celui qui doit mettre à la raison les Français. N'est ce pas vrai, Raubstein XII ?

— Parbleu ! dit Raubstein XII ; ce qui se passe a lieu par notre faute. Nous avons abandonné l'Autriche, déserté la cause de l'Allemagne. Qu'arrive-t-il ? On nous arrache l'Italie. L'Italie, notre domaine, notre fief, notre dépendance ! mais nous saurons la reconquérir.

— Nous y rentrerons comme Othon, ou comme Frédéric Barberousse, dans Milan, la lance au poing, par des pans de murailles abattus tout exprès pour nous recevoir. Vous vous rappelez le tableau de Schnorr ?

— Et les Garibaldiens, qu'en ferons-nous ?

— Des ténors et des figurants de théâtre. Ce sera les rendre à leur vocation.

— Halte-là, camarades, dit Muhrmann. La stratégie avant tout. Vous oubliez que le vrai chemin de l'Italie, c'est la France. C'est à Paris que nous prendrons les clefs de Milan, Gênes, Florence, et que nous forcerons, au besoin, le quadrilatère.

— Garçon, dit Raubstein XII, qui paraissait le moins décavé, une bouteille de Champagne et trois verres. Amis, à la prochaine campagne de France. Diable ! quel affreux vinaigre ! La peste soit des empoisonneurs qui font mousser la piquette du Rhin ; c'est une industrie malfaisante. Camarades, n'est-ce pas une indignité de verser une pareille drogue, pour deux thalers, dans des gosiers comme les nôtres ?

— Oui, dit Muhrmann ; ces bons Allemands sont d'infâmes coquins. Il n'y a rien à faire avec eux. Le Champagne sérieux, consciencieux, n'existe qu'en France,

et c'est là morbleu qu'il faut le chercher. Nous nous le ferons verser gratis par les Champenoises.

A cette charmante plaisanterie, tous trois éclatèrent de rire.

Je regardais Grünewald, avec un sourire un peu contraint: "Eh bien! lui dis-je, votre bergerie me semble un peu se changer en caverne de loups.

—Bah! répondit-il, en haussant les épaules. Je les connais; ce sont trois junkers, c'est-à-dire trois hobereaux de Poméranie. Criblés de dettes, incapables de travailler honenêtement, ce sont des existences Catilinaires: leur industrie est la rapine, leur idéal le pillage. Ce sont des prolétaires qui réclament le droit au travail, c'est-à-dire des tueries fructueuses; pour eux, comme pour le reître ou le lansquenet du XVe siècle, le bourgeois est un vassal corvéable. Sa seule mission est de préparer à leur usage des maisons confortables, des diners copieux et succulents, des armoires et des coffre-forts bien remplis. Mais vous voyez que ces godelureaux se plaignent du chômage. Leurs pitances sont maigres, leurs perspectives peu brillantes. Ils ont beau tempêter, enfler leurs rodomontades, ils sentent que leurs beaux jours sont passés, que le développement libéral de l'Allemagne les rejette comme des scories encombrantes. Leur morgue, leur outrecuidance, leurs vanteries sont tout-à-fait démodées, même en Prusse.

—C'est singulier, dis-je alors: la Prusse me paraissait avoir un peu changé depuis Frédéric-le-Grand. Elle me fait l'effet d'une immense caserne.

—C'est une erreur, reprit-il après un instant de réflexion; un magnifique essor libéral s'y prépare. Le dernier roi Frédéric-Guillaume était un mystique, épris de romantisme, de droit divin et de moyen-âge. Dans cette confusion du rêveur, de l'archéologue et du politique, ses facultés mentales se sont dérangées. Il vient de faire une fin lamentable. Laissons en paix sa mémoire. Son successeur, Guillaume, est un esprit large, plus ouvert aux idées modernes. D'ailleurs, c'est un caractère faible; on le mènera facilement. Depuis 1850, le système constitutionel est en Prusse une réalité. L'opposition ne s'y compose pas, comme en France, de déclamateurs ou d'énergumènes; mais de penseurs,

d'esprits méditatifs, ayant, par des procédés scientifiques, déterminé la loi du progrès rationel dans les société. De tels esprits peuvent braver en face toute tyrannie ; ou plutôt, ils n'ont qu'à se montrer pour faire évanouir les gnômes et les farfadets, toutes les larves féodales ou théocratiques de l'ancien régime.

—Et quel nom porte cette école nouvelle de libérateurs ?

—C'est le parti national-libéral. Les élections prochaines vont lui donner la majorité dans le parlement de Berlin. Son premier soin sera de mettre à la raison les traineurs de sabres. Vous aurez de leurs nouvelles avant peu.

—Et l'Europe sera délivrée de la guerre, des conquêtes et des armées permanentes par la Prusse ?

—Oui ! la Prusse va personnifier le génie civilisateur de l'Allemagne ; c'est-à-dire la conscience humaine dans ses aspirations les plus hautes, la moralité internationale, la vraie liberté. Voyez plutôt......

—Pardon ! interrompis-je. Il est un peu tard pour commencer la démonstration de votre théorie. Minuit sonne ! Moi qui ne personnifie rien, qui n'ai pas de mission humanitaire, je vous demande la permission d'aller dormir.

—Toujours légers, toujours facétieux, ces Français, murmura Grünewald, en allumant un nouveau cigare et en commandant une nouvelle choppe de bière, plus impatient de lire les journaux du soir que de rentrer au toit domestique.

Je revins chez moi tout pensif, impressionné, plus que je n'osai me l'avouer, par les propos soldatesques et les figures de ces officiers, à l'expression si dure et si menaçante. Un instinct secret me faisait presentir dans cette apparition fugitive un formidable danger pour la France.

Bah ! me dis-je, pour dissiper ces appréhensions, quand même l'Allemagne nous attaquerait et se joindrait à l'Autriche, nous avons toujours un allié sur, l'Italie, dont la reconnaissance pour nous est à toute épreuve !

II.

Six ans après, en 1866, je résidais moi-même à Munich, et je voyais s'accomplir, sous les coups d'une diplomatie entreprenante, la désorganisation du vieil édifice Germanique. Tous ces royaumes, toutes ces principautés si florissantes se sentaient minées, au sein de leur prospérité, par un pouvoir souterrain et irrésistible. Une association populaire s'était formée en Allemagne pour réunir toute la force de la nation, entre les mains de la Prusse. C'était la démocratie conspirant pour le Césarisme. Des comités siégeaient dans les villes et délibéraient au grand jour, sur le meilleur moyen de déposséder les rois, princes et grand ducs; leurs décisions étaient accueillies comme la sentence d'un tribunal Wehmique par la presse. En face de cette agitation, les pauvres monarques étaient désarmés, impuissants; il leur fallait faire bon visage aux artisans de leur ruine, acclamer les préparatifs de leurs funérailles. Si l'un d'eux faisait mine de se défendre, de s'assurer une alliance en vue du danger, de furieuses clameurs s'élevaient pour dénoncer sa forfaiture envers le pays, son intelligence avec l'ennemi héréditaire, et le délinquant princier s'humiliait, il livrait sa dernière sauvegarde, ses prérogatives les plus précieuses, pour obtenir un sursis du géant prêt à le dévorer.

Seule, parmi les états secondaires, la Bavière royaume de cinq millions d'âmes, pouvait résister au courant destructeur et défendre sérieusement son autonomie. Son importance, ses traditions, sa foi religieuse, l'esprit conservateur de ses habitants, tout semblait la prédestiner à ce rôle. Mais son jeune roi, Louis II, avait en tête bien d'autres soucis. Pour ce prince, la grande question, la seule affaire était la musique du compositeur Wagner, la musique de l'avenir, dont il s'était fait le patron et l'initiateur attitré. Le Wagnérisme, à ses yeux, était plus qu'une théorie musicale, c'était la rénovation du monde intellectuel par l'empire des sons, un pouvoir magique qui devait, sans efforts, perfectionner les hommes en général, et la Bavière en particulier. Aussi Wagner avait-il sur lui bien plus d'influence et d'ascendant que tous ses ministres. Chacun de ses

opéras, le *Voltigeur Hollandais*, *Rienzi*, *Tannhaüser*, *Löhengrin*, était monté avec magnificence aux frais de la cassette royale. C'étaient les grands événements de Munich. Un d'entre eux, " *Tristan et et Iseult*," fut préparé pendant trois mois comme une entreprise d'immense portee, capitale pour les destinées du royaume. Le roi suivit les répétitions, donna des conseils sur les décors et sur les costumes, fit venir à ses frais des chanteurs, des instrumentistes. Mais malgré ses efforts, ses dépenses, son enthousiasme et la docilité loyale du public, la chute fut épouvantable. On vit des spectateurs tomber en syncope, d'autres saisis de rires convulsifs, d'autres enfin quitter la salle avec des symptômes d'égarement. Il fallut retirer la pièce après la troisième représentation. Le roi, désespéré, se vengea du public en augmentant la subvention du compositeur.

Je voyais assez fréquemment Grünewald, dont le salon était un rendez-vous de beaux-esprits, une Académie d'art, de philosophie et de politique. Munich était alors appelée l'Athènes de l'Allemagne et justifiait ce titre par l'éclat qu'y jetaient les beaux-arts, la science et certaines branches de littérature. La pinacothèque, la glyptothèque, ces splendides collections de tableaux et d'art antique, avaient attiré dans son sein des peintres et des sculpteurs éminents. Le plus grand chimiste de notre siècle, Justus Liebig, y terminait sa brillante carrière dans une élégante maison, présent du roi Louis I[er], située près des Propylées. Un laboratoire pour les expériences du savant, un amphithéâtre pour la leçon du professeur, complétaient cette habitation, et faisaient de la gloire scientifique un appendice de la vie privée. Quant aux célébrités littéraires, on ne les comptait pas. Poëtes, romanciers allaient, pendant l'été, chercher l'inspiration dans les délicieuses vallées du Tyrol; les historiens, les compilateurs avaient sous la main une bibliothèque de 400,000 volumes, la première du monde, après celles de Paris, du Vatican et du British-Museum. Chaque jour voyait éclore une œuvre distinguée de fantaisie, de critique ou d'érudition. On allait dans les ateliers de Kaulbach, de Piloty, de Zumbush admirer des cartons ou des ébauches qui, plus tard, ont brillé dans les expositions internationales, et font l'ornement des musées. Tel était

Munich, il y a douze ans. Son aspect riant, son activité pacifique reposaient agréablement les yeux et les esprits assombris par la physionomie morose de Berlin. Là, tout révélait les préparatifs d'un complot : l'air mystérieux, énigmatique des figures, l'obscurité agressive des discours, l'activité fébrile des états-majors et des arsenaux, les longues files de canons sans cesse en mouvement dans les rues. Ici, au contraire, la bonhomie, l'insouciance, l'expansion cordiale, l'union agréable d'une existence facile avec des goûts distingués. Aussi, Munich était-il recherché par les étrangers. On y voyait beaucoup d'Anglais, des Russes et même des Américains.

Grünewald se piquait de fraterniser avec tous les systèmes. Son cénacle était éclectique au suprême degré. En philosophie, la note dominante était le Darwinisme ; des naturalistes venaient, chaque soir, apporter joyeusement la nouvelle de découvertes dans le monde microscopique, démontrant la parenté de l'homme et du singe. Cependant on pouvait à la rigueur, avec quelques précautions oratoires, se dire déiste et même chrétien, sans provoquer trop d'indignations. En littérature, pas d'exclusivisme. On vénérait Shakespeare, le Dante, Calderon, Lope de Vega ; on les appelait sublimes, immenses, gigantesques. Mais on exaltait aussi les poëtes Slaves, Norvégiens, Finnois : chez tous, on reconnaissait l'étincelle divine, le trait de famille, c'est-à-dire l'affinité Germanique. Mais les apothéoses de première classe étaient pour les Chinois, les Perses, les Japonais, les Hindous. Le Ramayana était mis bien au-dessus de l'Iliade. Un soir, une dame de New-York cita deux poëtes américains, parfaitement inconnus en Allemagne. Un double diplôme de "génies puissants" leur fut délivré à tous deux, séance tenante. Une seule catégorie était exclue de ce banquet somptueux ouvert en permanence aux glorioles littéraires de toutes les nations ; c'étaient les écrivains français. On eût dit un parti pris de les ignorer. Parfois, on les mentionnait avec une pitié dédaigneuse, comme des rhéteurs ou des poëtes byzantins. Pour me consoler, on vantait beaucoup les comédies du Palais Royal, les romans de Mr. Flaubert, et l'on proclamait les Français sans rivaux dans l'opéra-bouffe.

J'avais donc carte blanche pour louer Orphée-aux-Enfers, Barbe-bleue et la belle Hélène ; mais en dehors de ces bluettes, j'aurais été mal reçu à parler musique. Il semblait que ce fût une science mystérieuse et cabalistique interdite aux profanes. Seuls, quelques initiés pouvaient s'aventurer sur ces hauteurs transçendantes Ils aimaient à s'exprimer en langage mystique et ténèbreux, comme il convient aux oracles. Mais au travers de ces nuages, on entrevoyait la musique comme une effluve spirituelle, remplaçant avec avantage toutes les religions. Un compositeur, un maître de chapelle, un chanteur même n'étaient plus de simples mortels. C'étaient des voyants, des révélateurs légiférant, comme Moïse et Mahomet, sur des pics, avec des cornes lumineuses, à la lueur fauve des éclaires, au bruit de la foudre.

Parmi ces inspirés, madame Grünewald occupait une place éminente. Le rôle de sybille allait bien à ses traits expressifs, à ses yeux bleus, à son front blanc, encadré dans une opulente chevelure blonde. Pour mission spéciale, elle s'était proposé la conversion d'un secrétaire de la légation italienne, descendant en droite ligne des ducs d'Este, et s'efforçait de lui faire apostasier Rossini, Donizetti et Bellini pour Wagner. Le jeune diplomate, ténor léger et beau ténébreux, défendait ses bardes d'Ausonie en bon patriote. "Ils ont chanté notre infortune, disait-il, ils ont été nos consolateurs ; c'est par eux que nous avons exalé nos inspirations et protesté contre le joug étranger." Et comme démonstration, il gémissait les élégies plaintives de *Norma*, de la *Somnambula* et de *Bélisaire*. Alors la pythonisse redoublait ses incantations, et perlait des fugues fatidiques. Sous ses doigts, les siècles volaient et disparaissaient. On voyait Memphis, Ninive, Babylone avec leurs monuments monstrueux, leurs sphynx ; on comprenait leurs hiéroglyphes ; un instant après, c'était Ossian, le chant de Fingal, sur les plages du Nord ; on entendait le bruit monotone des vagues, le cliquetis des claymores ; puis c'étaient des tempêtes où tous les éléments semblaient déchaînés, l'Erèbe qui sortait de ses profondeurs, Belzébuth, Astaroth, qui se dressaient formidables et s'incarnaient dans la philosophie allemande pour changer la face de la terre et refaire à neuf toute la création.

Alors la jeune Italie était subjuguée ; elle s'élevait à l'intuition de l'Allemagne et c'étaient des contemplations aériennes, des extases, des ravissements.

En politique, tous les systèmes, toutes les prétentions étaient reçues, choyées, applaudies comme des pièces ou comme des acteurs, d'un genre différent sur le même théâtre. Le droit populaire et le droit divin, le principe des nationalités et la tradition historique, les utopies démocratiques et les rêveries féodales, le droit géographique, l'anthropologie ; toutes les théories, toutes les affirmations fantaisistes, se donnaient librement carrière, tantôt dans des solos brillants avec fioritures, tantôt en concertos symphoniques, et dans l'accord le plus fraternel. On flétrissait les oppresseurs, mais ont réclamait des despotes éclairés pour faire le bonheur des peuples, détruire l'ignorance, guider l'humanité dans les voies mystérieuses. Puis il y avait les nations providentielles, les nations qui, par leur génie, leurs vertus spécifiques, pondérables ou impondérables, ont un droit supérieur à la morale vulgaire ; des nations prédestinées, élues, qui doivent absorber la substance des autres. On convenait que leur devoir était de fonder de grands empires, de remporter d'éclatantes victoires, d'annexer des provinces, de réduire par le fer et le feu les récalcitrants, de dominer les vaines résistances. Ainsi la race teutonique était évidemment placée au centre de l'Europe, comme le soleil au centre du système planétaire, pour rayonner, échauffer, dissoudre, assimiler. Qu'étaient-ce que la Pologne, la Bohême, le Danemark, la Hollande, sinon des constellations inférieures, dont le devoir était de graviter autour du grand foyer lumineux ? Hors de l'Europe, il y avait les Anglo-Saxons ; c'étaient des soleils détachés, exerçant en Asie, en Afrique, en Amérique, le même droit indiscutable, le même devoir d'absorption. De cette hiérarchie internationale dépendaient la paix, l'ordre, la félicité des peuples et l'avenir de l'humanité.

Grünewald écoutait ses divagations avec une sérénité olympienne. Quand je lui faisais remarquer l'incohérence des théories émises, le danger inévitable que leurs conflits devaient susciter, il souriait avec une pitié dédaigneuse.

— On ne peut changer ses instincts, me répondait-il : Vous êtes latin, c'est-à-dire autoritaire : tantôt révolutionnaire, tantôt théocrate, vous jugez en vertu de dogmes et de principes absolus. Le génie germanique, au contraire, procède comme la nature, par la germination spontanée des idées, des sentiments, des tendances. L'humanité, pour vous, est un jardin de Lenôtre, avec des allées bien droites, des arbres bien raides, rasés comme des courtisans de Versailles ; pour nous, c'est une forêt où les branches s'entrecroisent sans se nuire, où l'harmonie naît de la diversité.

—C'est fort ingénieux comme comparaison, répliquai-je, mais les forêts contiennent aussi des bêtes fauves ; et les carnassiers ne s'entendent pas toujours pour la chasse et le dépècement de leurs proie. J'admets que les aigles s'entr'aident fraternellement ; il peut être dangereux parfois d'exclure le lion du partage. N'est-il pas vrai, M. Gillmore, ajoutai-je, appelant à ma rescousse le sentiment britannique.

Oh ! dit M. Gilmore, avec une nonchalance superbe, je ne saurais me prononcer ; l'Angleterre est si désintéressée dans tous les conflits d'Europe !.. . Sur une question asiatique, je serais moins incompétent.

—C'est comme nous aux Etats-Unis, ajouta le mari de la New-Yorkaise. Nous faisons nos affaires chez nous, sans nous occuper des principes.

—Vous le voyez ! reprit triomphalement Grünewald, c'est le bon-sens anglo-saxon qui prononce ! oh ! la sève germanique ! Nous sommes parents par l'initiative et le sentiment de la liberté !

—Soit, répliquai-je, moi, Latin et Byrantin, j'ai toujours cru, je crois encore que la liberté sans principes est la lutte grossière de nos égoïsmes, et qu'au lieu d'éclairer les intelligences, elle les obscurcit. Elle sème la haîne et la guerre, fait couler des flots de sang et finit toujours par s'incliner devant les décisions de la force.

Cependant la crise se précipitait. On avait appris l'alliance de la Prusse avec l'Italie contre l'Autriche, et les sommations hautaines du cabinet de Berlin aux états de la confédération germanique. Quelques jours après, M. de Savigny, ministre de Prusse à Francfort, déclara, en pleine diète, que le pacte fédéral était dé-

chiré, et que son maître allait tirer l'épée pour imposer à l'Allemagne entière un nouveau régime. Devant cette audace inouïe, il y eut un instant de profonde stupeur. Puis on s'organisa pour la résistance. La Bavière, le Wurtemberg, Bade, Hesse-Darmstadt levèrent des troupes en toute hâte et les massèrent sur les bords du Mein, sans direction, sans plan d'attaque ou de défense, sans unité dans le commandement. Les troupes confédérées se répandirent dans les riches plaines de la Franconie. C'étaient de belles troupes, des soldats superbes, pleins d'entrain et d'ardour. Malheureusement, personne n'utilisait leurs qualités militaires, et toute leur activité se dépensait à faire bombance, à se verser des rasades de bière, à faire retentir les brasseries de chants belliqueux. Pendant ce temps, trois corps Prussiens envahissaient le Hanovre et capturaient l'armée hanovrienne toute entière. L'infortuné souverain de ce petit royaume, aveugle depuis de longues années, dut prendre le dur chemin de l'exil et se réfugier en Autriche. Les duchés de Brunswick, de Weimar-Gotha, de Lippe, la Hesse-Electorale, le Duché de Nassau, tout le nord de l'Allemagne, tombèrent, sans coup férir, entre les mains des envahisseurs. Mais cette conquête d'un royaume et de dix principautés n'était qu'un lever de rideau. Le drame principal allait se jouer en Bohême que le roi de Prusse avait envahie en personne, à la tête de 300,000 hommes. L'Autriche, disait-on, était prête. Son armée formidable en nombre et renforcée des troupes saxonnes, était massée près de Prague. Son infanterie était magnifique, son artillerie excellente, sa cavalerie sans égale. Le plan de son général-en-chef, Benedek, était un mystère, mais tout le monde le proclamait infaillible. La confiance dans le succès de l'Autriche s'accrut quand on apprit la victoire de l'Archiduc Albert à Custozza, sur Cialdini. *Felix Austria!* disait-on; tous les paris étaient pour elle; avec elle aussi les vœux de l'opinion libérale. Grünewald flétrissait éloquemment les menées tortueuses de la Prusse : " Ce n'est pas une politique allemande, disait-il: non; c'est une entreprise de conspirateurs. C'est ainsi que les Sforza, les Borgia s'emparaient de la tyrannie dans les républiques italiennes, à l'aide de sbires et de condot-

tière. Le génie allemand répugne à ces procédés. Nous sommes des philosophes, nous sommes la pensée, le rationalisme. Nous prétendons ne pas être menés à coup de sabre."

—C'est juste, ajoutai-je. On devrait y mettre plus de façons et vous endoctriner avec des professeurs, et non pas avec des canons.

—La Prusse nous méconnaît et se trompe d'époque, reprenait Grünewald en s'animant. L'Allemagne de Hegel, de Fichte, de Feuerbach n'est plus celle de Tilly et de Wallenstein. On ne change plus les croyances des peuples avec des soudards. Aujourd'hui, la force ne peut rien sur l'intelligence: les bataillons, les armées se fondent au rayonnement de la liberté.

—Evidemment, dit M. Gillmore; l'Angleterre, avec sa constitution et la responsabilité ministérielle, est beaucoup plus forte que la Russie.

—" La vraie grandeur, dit l'Américain, c'est la fidélité à ses engagements, le respect pour les droits d'autrui. "

Le descendant des ducs d'Este était abattu, inerte. Madame Grünewald, par des accords lugubres et des gammes compatissantes, s'efforçait de consoler cette grande infortune.

Deux jours après, des rumeurs énigmatiques faisaient frisonner toute la ville. Les deux armées s'étaient rencontrées à Kœnigsgrœtz, près de Prague; une grande bataille était engagée. Vers deux heures, des télégrammes annoncèrent que les Autrichiens avaient l'avantage; leur artillerie avait fait d'affreux ravages dans l'armée prussienne, leur cavalerie avait exécuté des charges victorieuses. Puis subitement, les télégrammes s'arrêtèrent, un grand silence se fit pendant quelques heures; les amis de l'Autriche purent se réjouir toute la nuit; mais le lendemain, quelle horrible vision les attendait au réveil! L'armée autrichienne en déroute, avec une perte de 25,000 hommes, semant ses blessés, ses équipages, ses affûts brisés, sur les chemins de travers, le roi de Prusse entré vainqueur dans Prague, maître en un jour de toute la Bohême; enfin, l'Allemagne centrale découverte et devenue, sans combat, la proie du vainqueur. Ce fut alors une série de nouvelles terribles, éclatant coup sur coup et projetant de sombres lueurs,

comme des coups de foudre. Une armée prusienne était entrée à Francfort, qu'elle rançonnait en ville conquise. Les Badois, les Wurtembergeois, avaient traité séparément avec la Prusse et s'étaient retirés de la ligne. Les Bavarois isolés s'étaient défendus dans Würzbourg avec un courage héroïque et, vaincus par le nombre, s'étaient repliés sur Augsbourg. Les Prussiens, maîtres de Nuremberg, n'étaient plus qu'à cinq ou six journées de Munich. Moins de deux semaines avaient mis l'Allemagne à leur discrétion. C'en était fait des principautés et des royaumes secondaires.

Parmi la confusion et la panique universelles, le jeune roi conservait un flegme inaltérable et semblait étranger à toute émotion. Solitaire, presqu'invisible, il vivait dans un château romantique, aux bords d'un lac, et faisait de longues excursions à cheval dans le Tyrol, absorbé dans sa rêverie de poëte, trompant sans doute ses perplexités royales par les fatigues du corps et les caprices de la fantaisie. Etait-ce manque d'énergie, dégoût des affaires et des occupations sérieuses, comme on le prétendait dans quelques salons frondeurs de Munich ? Non, car les facultés de ce prince étaient éminentes. C'était la mélancolie d'une âme froissée et réduite aux protestations intérieures. C'étaient la naïveté, la jeunesse prise au dépourvu par le triomphe de la force et cherchant dans l'idéal un refuge contre les menées tortueues de la politique.

Au moment suprême de la crise, le premier ministre força la consigne et fit signer au jeune prince une lettre adressée à l'Empereur Napoléon, pour réclamer l'intervention de la France en faveur de la Bavière écrasée. Le baron de P........, allié à la famille d'Eugène Beauharnais, partit en toute hâte avec cette missive pour les Tuileries, fut reçu par l'Empereur en audience particulière, et fit appel à des souvenirs, à des liens étroits de parenté, pour obtenir sa médiation. Quelques heures après cette entrevue, des instructions étaient envoyées à Mr. Benedetti, notre ambassadeur auprès du roi de Prusse, pour préserver la Bavière d'un démembrement. A cette époque, malgré des fautes déjà trop visibles, la voix de la France était encore prépondérante en Europe ; la Prusse, même au lendemain d'un immense triomphe,

écoutait encore avec déférence nos suggestions. Quinze millions de florins furent exigés de la Bavière au lieu d'une province, et l'intégrité de ce royaume fut sauvée.

Ce fut avec joie que nous reçumes cette nouvelle à la Légation de France, à laquelle j'étais alors attaché. Dans l'écroulement de notre politique traditionnelle, c'était une consolation d'avoir préservé ce dernier débris du vieil équilibre européen et d'avoir resserré nos liens avec la Bavière par un patronage efficace. Je me rendis le soir même chez Grünewald, le cœur dilaté. C'était le jour de ses réceptions. Le cénacle était au complet : tous les habitués à leur poste. Le vaincu de Custozza, complètement réconforté et décidément converti à la musique allemande, jouait à quatre mains avec Madame Grünewald, l'ouverture de Tannhausen. Une expression d'allégresse était empreinte sur toutes les figures.

Je ressentis une commotion indicible. Sans bien m'en rendre compte, je compris que mon arrivée était un trouble-fête, qu'elle jetait l'embarras et quelque froideur dans la réunion. Bientôt des regards malins s'échangèrent; j'entendis des chuchotements, je vis se dessiner des sourires.

—Oui disait Grünewald, d'un ton doctoral et en terminant une phrase, c'est une solution aussi belle qu'inattendue; l'unité germanique, sortant du sein même de nos divisions. Pour préparer une œuvre aussi merveilleuse, il fallait une tête bien puissante. C'est le génie allemand s'arrachant aux contemplations idéales pour s'incarner enfin dans la guerre et la politique. C'est un spectacle grandiose, une sublime éclosion.

—Quel lyrisme ! lui dis-je assez intrigué. Quel est le triomphateur auquel vous tressez des couronnes et qui vous rend émule de Pindare ?

—Vous êtes diplomates, me répondit-il assez ironiquement. Vous devez être au courant des nouvelles.

—Oui, repris-je ; et j'ai le plaisir de vous annoncer, pour la première fois depuis bien longtemps, qu'elles sont bonnes.

—Oh ! bonnes, bonnes ! Il faudrait savoir dans quel sens.

—Mais, dans le vôtre et dans le mien : dans le sens de

l'intérêt que nous soutenions hier ensemble. Vous connaissez l'appel de la Bavière à l'empereur et la médiation de la France à Nikolsbourg. Un télégramme, arrivé aujourd'hui même, annonce que les efforts de notre ambassadeur ont réussi. Les préliminaires de paix sont signés. La Bavière est garantie d'un démembrement. Son intégrité est sauvée.

A ces mots, l'orgueil germanique fit explosion chez mon interlocuteur.

Sauvée par la France ! s'écria-t-il ; non, la Bavière n'est plus la protégée ni la vassale de la France. Une autre main, une main allemande s'est étendue pour la tirer de l'abîme.

Et quelle est cette main ?

—Celle de la Prusse. Oui, vous le voyez. Je suis mieux informé que vous, ou du moins mes nouvelles sont plus récentes que les vôtres. Un traité d'alliance offensive et défensive vient d'être conclu entre les rois de Prusse et de Bavière.

D'alliance ! m'écriai-je, quand les plaines de Würzbourg sont encore fumantes de sang bavarois et de sang prussien ! c'est impossible.

—Oh ! reprit-il ; vous êtes bien sentimental, mais rassurez-vous ; le sang allemand ne sera plus versé, je l'espère, par des mains Allemandes. Malheur à ceux qui, pendant des siècles, ont vécu de nos divisions !

En parlant ainsi, Grünewald s'était transfiguré. L'idéologue, le discoureur éclectique et débonnaire avait disparu, ses yeux avaient un éclair farouche ; ses lèvres frémissaient. Je croyais voir un prêtre d'Odin ou de Thor, de ces divinités teutoniques toujours altérées de carnage. Son front tourné vers le Rhin semblait étinceler sous le casque à pointes. C'était l'Allemagne qui se livrait, comme une bacchante, à l'ivresse inespérée du succès et qui, lasse d'une longue dissimulation, se délectait d'avance aux voluptés de la force, de la puissance matérielle. Ce fut toute une révélation.

—C'est vous, m'écriai-je, qui parlez ainsi ! Vous, l'homme de 1848, le martyr des aspirations libérales ! Vous vous enrôlez parmi les thuriféraires du canon Krupp et du fusil à aiguille ! Je ne vous reconnais plus, je l'avoue.

—Je n'ai pas changé, me répondit-il, avec la calme assurance du rhéteur et du sophiste inconscient d'une apostasie. C'est l'idéal de 1848; c'est l'unité allemande qui triomphe. C'est l'œuvre des Walker, des Gagern, des Dahlmann qui se couronne glorieusement par trois hommes d'action : Roon, Moltke et Bismark.

—Vous n'avez pas changé, m'écriai-je alors, ne pouvant contenir mon émotion. Et bien ! je vous crois. J'étais injuste et vous calomniais en imputant à votre passé des rêves, des illusions désintéressées. J'oubliais qu'en 1848, la démocratie allemande acclamait Radetski, après sa victoire de Novare et le bombardement de Milan, qu'en 1859, l'émancipations de l'Italie par la France exaspérait votre patriotisme. Non, vous n'avez jamais été des rêveurs, ni des utopistes. Tous vos systèmes de politique et de philosophie sont un ramage trompeur qui cache l'oiseau de proie.

—A propos de musique, dit le conciliant Gillmore, vous savez que le nouvel opéra de Wagner, les *Meistersaenger*, sera joué prochainement. Les répétitions ont commencé hier. C'est une musique *divine* et les décors sont *superbes*.

—Mais non, dit l'américain. Tout est suspendu par un fatal accident. Le ténor s'est brisé la voix sur une trille aigüe.

—Oh ! quel dommage ! c'est vraiment *pityable*, soupira la New-Yorkaise, avec un accent douloureux. Un si bel homme et si distingué !

—C'est un immense malheur, dit Mad. Grünewald, d'une voix éteinte, en levant vers le plafond des yeux humides, comme pour accuser le ciel : une perte irréparable pour l'Allemagne.

La Bavière régénérée par l'alliance prussienne s'élevait rapidement aux vertus antiques. Vingt mille Allemands venaient de succomber sur les champs de bataille ; trente mille autres gisaient mutilés dans les ambulances et les dames de Munich étaient en deuil pour l'extinction de voix d'un chanteur.

EPILOGUE.

Quatre ans s'étaient écoulés. L'unité allemande avait tenu ses promesses. La France était envahie par 800,000 hommes. Strasbourg, Metz, tous ses boulevards tombaient, l'un après l'autre, sous le canon ou par la famine. Paris assiégé et bloqué nourrissait 1,800,000 créatures humaines avec des rations de cheval. Les aigles prussiennes flottaient en Bourgogne, en Normandie, dans l'île de France et jusqu'en Touraine. Des uhlans poussaient déjà leurs réquisitions jusqu'au seuil de la vieille Armorique. Ça et là, sur les rives de la Loire, de la Somme ou en Franche-Comté, des milices françaises levées à la hâte et mal aguerries prolongeaient une lutte par trop inégale et procuraient à l'envahisseur de faciles triomphes. De toute l'Allemagne s'élevait un immense cri d'orgueil et de haine satisfaite. L'ennemi héréditaire était abattu. La poésie, la prose célébraient à l'envi son humiliation. Des romanciers, des feuilletonnistes installés dans les fourgons de l'armée allemande, en qualité d'historiographes, racontaient jour par jour aux désœuvrés de Berlin, de Cologne, de Hambourg, les péripéties et les détails de cet écrasement, les scènes de carnage, les monceaux de cadavres, les amusantes terreurs des paysans français et des villageoises, les bombardements nocturnes et l'effet magique des obus, au-dessus des villes incendiées. D'autres s'attendrissaient sur nos palais détruits, déploraient l'immensité de nos pertes et se demandaient, avec une inquiétude bien sentie, ce qu'il faudrait de temps à la France pour réparer tant de ruines. D'autres prévoyaient la destruction de Paris et philosophaient sur ses ruines, comme Volney sur les colonnes brisées de Palmyre, recherchant les vestiges du Panthéon, du Palais-Royal, la trace des boulevards, des théâtres et des cafés-chantants sur les rives inhabitées de la Seine. Ces peintures, ces élégies fantaisistes charmaient l'imagination allemande et joignaient aux enivrements du triomphe les plaisirs plus délicats de la rêverie et du sentiment.

Chargé d'une mission en Autriche-Hongrie par le gouvernement de la défense nationale, je me trouvais, vers la fin de janvier 1871, à Pesth, où le parlement Hongrois était en session. Lié personnellement avec

un de ses membres les plus distingués, M. S............. aujourd'hui ministre, je voyais tous les jours, MM. E... L... R... , etc., chefs des différents groupes parlementaires, entrés presque tous, depuis cette époque, dans les conseils du gouvernement Madgyare. Dans nos entretiens, ces messieurs me témoignaient de cordiales sympathies pour la France, ils plaignaient notre infortune et sentaient confusément les dangers que notre affaiblissement allait susciter à l'Orient de l'Europe. Déjà la Russie avait abrogé le traité de Paris, dans une de ses clauses fondamentales, en s'attribuant à elle-même le droit d'entretenir une flotte dans la Mer Noir, malgré ses promesses. L'audace, le ton altier de ses déclarations officielles, de sa presse, ouvraient pour l'Autriche les perspectives les plus inquiétantes. Je m'efforçais de démontrer aux Hongrois la solidarité de tous les peuples, en présence de certaines ambitions, l'utillité de secourir l'infortune des autres, pour s'assurer des alliances, et les prémunissais contre les fatales illusions de l'igoïsme et de l'isolement: " Si la politique d'abstention, leur disais-" je, avait été pratiquée par Ulysse, il n'aurait pas en-" trainé ses compagnons dans une action commune " contre Polyphême ; il aurait assisté tranquille à leur " destruction successive, satisfait d'être mangé le der-" nier."

—Hélas ! me dit un homme de beaucoup d'esprit, l'abbé Jambor, membre de la Chambre des Communes, vous me rappelez une fable de notre célèbre poëte Pétéfyi. " Des poules picoraient avec sécurité dans une basse-cour, Arrive la cuisinière, armée d'un couperet. Elle prend la plus grosse des poules, l'emporte et la tue. Quel bonheur ! disent en chœur les autres volatilles. Cette gloutonne mangeait plus de grain et de maïs que les autres ; nous allons nous partager sa portion."

Dans cette réunion se trouvait un personnage considérable par le talent et par l'influence, qui depuis, a conquis, dans la monarchie Hongroise, une situation prédominante. Chez lui, l'homme d'état se complète par le penseur et par le poëte et la fantaisie n'enlève rien à l'action. Depuis six mois, il est l'âme de la diplomatie autrichienne ; c'est par lui probablement qu'elle

prend aujourd'hui plus de décision, de couleur et d'autorité.

—L'ami Jambor a raison, me dit-il, après un silence. Son apologue fait bien ressortir l'aveuglement et la torpeur stupide des nations. Il aurait dû ajouter qu'à la timidité des poulets nous joignons l'orgueil des faucons et les appétits voraces des vautours. Vous nous exhortez aux sentiments généreux, à la conception large et féconde de nos intérêts supérieurs. Les cités antiques ou la société chrétienne du moyen âge pouvaient répondre à de tels appels. Mais pour nous, Européens du XIXe siècle, le patriotisme est un mélange d'infatuation et de convoitises grossières, dissimulées sous des phrases pompeuses. Notre souci n'est pas de figurer avec honneur dans la famille des nations, d'assurer notre avenir et celui de nos enfants, par les progrès de la raison et du droit ! nous recherchons la force et la puissance matérielle comme les aventuriers, les spéculateurs poursuivent le gain, avec une âpreté sans scrupules. Nous voulons être forts, glorieux, invincibles comme Nemrod, Astor et Sennachérib. On dirait des costumes et des travestissements héroïques dont nous nous revêtons pour parader et pour ennoblir le prosaïsme, la monotonie affreusement bourgeoise de notre vie. Sous cette forme vulgaire et dégénérée, l'amour de la patrie n'est plus que du chauvinisme. Il ne produit pas de vertus, ni de grandes actions, mais tantôt de la rhétorique, tantôt des intrigues, des roueries diplomatiques, triomphes des petits esprits. On s'efforce d'accaparer par la ruse ou par la violence des lopins de terre ; on se proclame plus brave, plus fort, plus beau que les nations étrangères, on se croit heureux par leur misère, riche par leur pauvreté, grand par leur petitesse ; on salue leurs calamités comme des bonnes fortunes ; on répudie avec orgueil tout principe honnête on écrase le faible, on s'unit avec le succès, on complote avec lui la ruine de son bienfaiteur. C'est ainsi que l'Italie, neutre en apparence, est déjà, dans son cœur, l'alliée de la Prusse contre vous. De même, les Etats-Unis, par la bouche de Mr. Bancroft, acclament l'Empereur Guillaume à Versailles. Et nous, Hongrois, que faisons-nous ? Hier encore, opprimés par l'Autriche, nous dénoncions au monde son injustice et sa

tyrannie. Aujourd'hui nous voulons à toute force traiter en sujets et madgyariser sept millions de Roumains, de Serbes, de Slaves, qui nous répudient. Trop faibles pour les dominer par nous-mêmes, nous invoquons les bons offices de la Prusse, nous figurant qu'elle va se charger de ressusciter la monarchie de Jean Hunyade et de Mathias Corvin, à notre bénéfice. Voilà pourquoi nous sommes sourds aux cris de détresse de la France, sans penser que demain, après votre écrasement, la Prusse se rira de nous, et que les promesses faites au comte Andrassy seront tenues au prince Gortschakoff."

Après des aveux et des expansions aussi décourageantes, toute insistance de ma part devenait inutile. Je pris congé de mes amis madgyares, abondonnant tout espoir d'un intervention Hongroise en notre faveur. Il était tard ; je me dirigeai vers mon hôtel et j'y rentrai par un café contigu, dans lequel je m'attablai pour quelques instants, afin d'y lire les journaux du soir. Les journaux ! Depuis six mois, cette lecture était pour les cœurs français une affreuse torture, un calice d'amertume, que nous croyions avoir épuisé chaque matin, et que nos lèvres retrouvaient, chaque soir, plein à déborder. A cette époque, c'est-à-dire, vers février 1871, un peu de répit se laissait entrevoir, et l'on abordait l'épreuve avec une sécurité relative. Paris avait capitulé, l'armistice était signé, les bases de notre démembrement étaient arrêtées. Que pouvait-on craindre au-delà ? Je pris donc le Lloyd de Pesth avec une certaine insouciance, me considérant comme invulnérable aux révélations du fil électrique. Eh bien ! je me trompais. Dans l'abîme où nous gisions étendus, de nouvelles misères surgissaient. Ce soir-là même, une série de désastres éclatèrent à mes yeux, comme une grêle d'obus : la défaite de Bourbaki dans l'Est, sa retraite vers Lyon coupée par les Prussiens, la fuite de son armée dans les montagnes de Jura, par un froid horrible, et son internement en Suisse ; l'occupation de Dijon par l'armée allemande, la chute de nos derniers boulevards, la dispersion de nos derniers défenseurs. Quand je fus au bout, je restai quelques instants engourdi, perdant conscience des réalités qui m'opprimaient, endormant, comme les Orientaux, ma douleur, par une sorte d'hallucination. Je revis en pensée

l'Allemagne où j'avais passé tant de belles années, au milieu d'une société paisible, laborieuse, et que je croyais sympathique ; je comparai mentalement cette image à la furie infernale, déchaînée sur nous, et qui, depuis six mois s'acharnait à notre destruction. Quel démon malfaisant, me disais-je, a produit cette transformation funeste ?... Et je pensais à ces lettrés, à ces philosophes, à tous ces esprits distingués, supérieurs, convertis à l'idolâtrie servile de la force. " Grünewald doit être bien fier, ajoutais-je , il devrait être ici pour jouir de mon désespoir : ce triomphe serait digne de lui. "

En ce moment, dans l'atmosphère épaisse de la tabagie, j'entrevis presqu'en face de moi un homme aux traits abattus, sillonnés par des rides précoces. Sur sa bouche errait un amer sourire ; ses yeux mornes semblaient éteints pour la joie comme pour la douleur. On eût dit que l'ambition, l'espérance, tous les désirs, toutes les passions humaines proclamaient leur inanité sur son front. Cette figure blasée et flétrie résumait toutes les désillusions, tous les scepticismes. Je me rapelais instinctivement ce fantôme appelé le *moine triste*, qui se tient dans les ruines d'un château maudit, en Norvège, pour apparaître, la nuit, aux voyageurs égarés. Ce spectre plaintif, muet, est horrible à voir ; le monde entier semble pleurer silencieusement dans sa personne. Quiconque l'a vu veut mourir et se précipite dans la mer—La toilette du personnage cadrait avec cette mélancolie sépulcrale et ressemblait à l'épave dépareillée d'un naufrage.

—Est-ce vous ? Grünewald, m'écriai-je tout-à-coup : Je vous croyais à Versailles, célébrant la gloire du nouveau César germanique.

—Moi ! dit-il avec un ricanement amer ; que ne puis-je de ma main brûler l'idole sanguinaire dont j'ai été l'adorateur stupide pendant tant d'années !

—Que dites-vous ? Quelle idole ?

—Le Teutonisme, vulgairement appelé la patrie allemande : famille, fortune, position, honneur, le Moloch m'a tout pris, tout dévoré.

—Quoi ! seriez-vous veuf ?

—Veuf, sans doute ou à peu près. C'est-à-dire que ma femme m'a quitté pour se consacrer exclusivement à

l'art national. C'était une mission, un sacerdoce qui la réclamait.

—Mais il me semble que vous n'en gêniez pas l'exercice.

—Il paraît que si, vous avez connu Svoboda.

- Le violoniste ?

—Vous voulez dire le devin, l'inspiré qui révélait les mystères célestes et découvrait des mondes avec son archet ; Svoboda dont les arpéges et les *Staccati* projetaient des lueurs prophétiques sur l'humanité.

—Oui, je me rappelle son fameux solo, sur la quatrième corde, intitulé : *Arminius, vainqueur des Welches.* C'était que que temps avant mon départ de Munich.

—Eh bien ! Ce solo fut la ruine de mon bonheur domestique. Ma femme en fut tellement enthousiasmée qu'elle composa des stances, avec renfort de harpe et d'orchestre en sourdine, pour l'accompagner. Ce fut une belle fête pour Munich. Le roi lui-même daigna me complimenter. Quinze jours après, ma femme faisait prononcer notre divorce à Dresde et se mariait avec Svoboda. J'étais atterré ; disgracié, ridicule pour le restant de mes jours !...... Mais qu'importe ! L'art allemand triomphe ; *Arminius* vient d'être joué à Berlin, devant la cour, avec un immense succès.

—Mais vous aviez deux enfants, un fils, une fille.....

—Mon fils a quitté l'université pour la guerre de France. Il a péri dans la première bataille à Reichshoffen. Ma fille allait épouser un jeune magistrat; c'était un mariage d'amour. Un obus l'a tué sous les murs de Metz. J'emmène avec moi la pauvre enfant, à peu près folle de douleur.

—Mais pourquoi quittez-vous Munich et l'Allemagne?

—La guerre m'a ruiné complètement.

—Est-ce possible ? Votre fortune n'était-elle pas en Amérique, à l'abri de nos conflits européens et de leurs contre coups financiers ?

—Hélas ! je le croyais. J'ignorais que mon banquier avait des valeurs allemandes. Il a profité de leur baisse pour faire faillite en donnant à ses créanciers un dividende illusoire de 3 pour cent.

—Ce n'est peut-être qu'un arrêt de paiement, une

gêne causée par l'interruption des rapports, pendant la guerre. ....

—Non, c'est une faillite : il est venu me l'annoncer lui-même, à la fin de septembre.

—Il est donc en Europe—

—Oui. Il profite de ses loisirs, pour passer l'hiver en Italie, à Rome, avec sa femme et ses quatre enfants.

—A Rome ! Mais il est ruiné, dites-vous.

—Au contraire, il est plus riche que jamais, puisqu'à sa fortune personnelle il vient d'ajouter celle de ses créanciers. Il attend la paix pour rouvrir ses opérations sur un plus grand pied et m'a demandé ma confiance. C'était un proscrit de 48, comme moi. L'Amérique l'a singulièrement développé.

—Mon pauvre Grünewald, je vous plains. Mais il vous restait votre position, votre talent.

—Vous allez voir. J'avais quitté l'enseignement pour fonder à Munich un grand journal unitaire qui recevait les inspirations de Berlin. Seulement, je n'avais pas toujours le mot d'ordre et n'étais pas dans le secret des dieux. Vous vous rappelez Gillmore ?

—Parfaitement !

—Pour lui complaire, j'insérai en novembre dernier plusieurs articles très-violents contre la Russie, sur la question de la Mer Noire. Le mois suivant, ma subvention sur le fonds des Reptiles était supprimée. Ruiné, sans ressources, je dus cesser ma publication et liquider avec un passif énorme. La Bavière n'est pas un pays de progrès comme les Etats-Unis d'Amérique. Les lois contre les faillis y sont inexorables. J'ai dû m'enfuir, emportant à peines quelques centaines de florins, de quoi me rendre avec ma fille à Constantinople.

— Et qu'allez-vous faire à Constantinople ?

— Gilmore m'a procuré des recommandations pour le Grand-Vizir. On me fournira un capital en consolidés Turcs, et je fonderai un journal ayant pour programme la garantie des Puissances et la protection du Bosphore.

Je quittai Grünewald en lui souhaitant bonne chance dans son entreprise. Je ne l'ai plus revu. J'ignore s'il a réussi. Mais je doute que les consolidés Turcs aient rétabli ses affaires et réparé envers ce patriote Allemand les torts de l'unité Germanique.

FÊTES ET CORVÉES.

CONFÉRENCE DONNÉE A L'INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC, LE 29 MARS 1878.

Par M. L. P. Le MAY.

I

Dans un moment d'enthousiasme comme en ont quelquefois les poètes, j'ai vu se dérouler devant mes yeux la file joyeuse et bruyante de nos fêtes, mais de nos fêtes de jadis surtout, et j'ai cru que le passé n'était pas tout-à-fait disparu, et que les folles mascarades du carnaval, le pétillement des feux de la St.-Joseph et de la St. Jean, les chansons et les danses autour de la grosse gerbe, et les éclats de rire de la braierie, n'étaient pas les échos d'un temps qui n'est plus, mais les préludes toujours agréables de fêtes qui recommencent toujours. Et j'ai voulu parler de ces fêtes comme si elles étaient encore dans toute leur splendeur.

N'importe, parlons-en ! qu'elles soient ou non disparues, puisque c'est faire l'histoire du peuple,—histoire intime et vraie, que nul motif d'intérêt n'embellit injustement, que nulle passion ne travestit avec malice. Les récits des combats ou des luttes politiques, sont souvent entachés d'erreurs ou de préjugés ; et puis, ils ne montrent une nation que revêtue en quelque sorte des costumes d'emprunt qui sont nécessaires aux comédiens qui paraissent sur la scène.

L'histoire des grandes actions d'un peuple n'est pas toute l'histoire de ce peuple et ne le fait pas connaître entièrement; de même que la nomenclature des œuvres d'un homme ne suffit pas pour nous éclairer sur le caractère, les manières, les passions et les vertus de cet homme. Dans l'intimité l'homme et le peuple se révèlent tels qu'ils sont; et c'est par le choix de leurs amusements, surtout, qu'ils laissent véritablement deviner la force ou la mollesse de leurs caractères, la rudesse ou la douceur de leur esprit.

Mais, je ne m'arrêterai pas trop sur des considérations que chacun peut faire aussi bien que moi. Et, comme j'ai à parler de fêtes religieuses, la morale se glissera dans mon humble travail sans que j'aie l'air d'y toucher.

Commençons avec l'année, nous finirons avec elle. Commençons dans la joie, l'espoir et l'amour, et ne nous inquiétons point comment nous finirons. A chaque jour suffit sa peine, a dit un sage; moi qui ne suis pas sage pourtant, j'ajouterai: A chaque jour aussi doit suffire sa joie, et ne désirons pas plus de bonheur que nous pouvons en porter.

La première fête, et l'une des plus belles pour tous, parce qu'elle apporte à tous sans exception une satisfaction profonde et une grande espérance—la satisfaction d'avoir vécu une année encore, et l'espérance d'arriver sans encombre à l'année suivante—c'est le jour de l'an. On ne songe pas même à dire le *premier* jour de l'an, mais le jour de l'an, parce que ce jour à lui seul vaut toute l'année. Delà, en effet, on embrasse, d'un coup d'œil, une longue perspective, et l'on goûte, par avance, une foule de plaisirs qui se tromperont probablement d'adresse et n'arriveront pas jusqu'à nous. Peut-être encore l'appelle-t-on ainsi parce que les autres jours n'en sont qu'une répétition, et que ce que l'on fait ce jour-là, on le fait tout le long de l'année.

Aussi, comme on a soin de dire aux enfants de ne pas pleurer, de ne pas être maussades, de ne point se quereller, mais d'être bons et obéissants. Malheur à ceux qui pleurent le jour de l'an, ils auront encore les yeux rouges à Noël! disait un vieux de mon village.

Ce jour-là, l'enfant l'attend avec impatience; il le voit dans ses rêves; il l'appelle de toutes les forces de sa

jeune âme. Il ne sait pourquoi, mais il sait bien que les bonbons pleuvent dans ses mains, comme les baisers sur son front; il sait bien que l'indulgence des parents est plus grande, l'amitié des petits frères et des petites sœurs, plus douce que jamais. Ce jour est un événement heureux dans sa jeune existence, et, le soir, quand le charme se dissipe avec la nuit qui vient, sa naïve imagination cherche déjà, dans les brumes de l'avenir, l'autre jour de l'an.

Pour nous qui ne sommes plus, depuis tant d'années, des enfants, ou, du moins, des petits enfants, le jour de l'an est aussi un jour de réjouissance. Nous serrons alors avec plus de chaleur la main aux amis; les sentiments généreux débordent de nos âmes, et—pour que nul nuage ne projette son ombre sur la sérénité des heures nouvelles—la haine ou le ressentiment se taisent.

Nous mesurons le chemin parcouru, et, tout en éprouvant une véritable satisfaction, nous sentons peut-être une larme à notre paupière, à la vue des lieux ensoleillés que nous avons laissés derrière nous. Les vieillards,—plus tristes, parce qu'ils ont plus vécu, plus sensibles, parce qu'ils ont aimé davantage, plus sages, parce qu'ils ont éprouvé plus de déceptions,—versent, en ce jour, comme une rosée, la bénédiction sur la tête de leurs fils. Ils disent: " c'est le dernier jour de l'an que nous voyons! mais ils n'en croient rien, car, au fond du cœur, il y a toujours cette voix mystérieuse qui murmure: Espère! Et puis, quand on a vécu 80 ans, on peut bien—ce me semble—vivre encore un peu. La grande affaire, c'est d'arriver à quatre-vingts.

Le jour de l'an n'est pas une de ces fêtes qui marquent, d'un trait distinctif, le peuple qui la chôme. C'est une réjouissance universelle, et qui est ancienne comme le premier calendrier—pas le Grégorien! Il n'a que trois siècles, celui-là!—Tout le monde est content et se réjouit de commencer une année; quelques-uns, pour s'amender, beaucoup, pour faire comme auparavant; les uns pour apprendre, les autres, pour oublier; celui-ci, pour atteindre la fortune qui s'envole toujours, celui-là, pour arriver à la gloire qui lui sourit, et tous pour assouvir cette soif mystérieuse de félicité que Dieu a mise en

nous, tout en plaçant dans son éternité la fontaine merveilleuse qui seule peut l'apaiser

Autrefois, la veille du jour de l'an, dans toutes les paroisses, dans tous les villages, on chantait la *Ignolée*. Ceux qui la chantaient s'appelaient les *Ignoleux*, et ils le méritaient bien. Armés de longs bâtons et de sacs profonds, ils allaient de porte en porte, chantant sur le seuil, plus soucieux du bon sens que de la rime :

Bonjour le maître et la maîtresse
Et tous les gens de la maison,
Nous avons fait une promesse
De venir vous voir une fois l'an.........

Ils battaient la mesure avec leurs bâtons, et, avec leurs sacs, ils recueillaient la chignée. On les recevait avec plaisir, et on leur donnait abondamment, car la chignée —c'est à-dire l'échine d'un porc frais, je suppose—était destinée aux pauvres de l'endroit. L'égoïsme qui se glisse partout, se glissa jusque dans les cœurs des *Ignoleux*—*Auri sacra fames !*—et les *ignoleux* finirent par n'avoir plus de cœurs, et par garder pour eux-mêmes ce qu'ils recevaient pour d'autres. De ce moment, l'antique institution de la *guignolée* fut condamnée.

Le jour de l'an est une fête essentiellement religieuse pour les chrétiens. On laisse alors les travaux et les affaires, pour venir, au pied des autels, remercier le Seigneur des années que l'on a vues, et le supplier de ne pas nous rayer trop tôt du nombre des vivants—l'éternité est si longue !

II

Afin de sauvegarder ma réputation d'homme sérieux, j'ai voulu commencer par jeter devant vous quelques idées graves ; je finirai de même, car, soyez-en sûrs, Mesdames et Messieurs, je tiens à bien finir.

Maintenant que vous êtes rassurés sur ma fin, je pars : suivez-moi si le cœur vous en dit.

Le temps du carnaval est passé, c'est vrai ; nous sommes en plein carême, c'est aussi vrai.........mais rendons, pour un instant, la liberté à nos esprits, tout en réduisant nos corps en servitude, et retournons aux *jours gras !*

Le carnaval, ici, n'est réellement plus qu'un souvenir.

De fait, il n'existe plus guère. Il nous est venu d'Europe avec nos aïeux, comme la fête de la grosse gerbe, et nos aïeux l'ont reçu de Rome ancienne, c'est-à-dire du Paganisme. Les anciens avaient, en effet, des mascarades, particulièrement aux *Saturnales* ou fêtes de Bacchus, aux *Lupercales*, et à la fête de la mère des dieux qu'on appelait *Megalesia.*

Si l'on en croit Ovide, la première mascarade remonte au temps d'Hercules, et c'est *ce monsieur* lui-même qui en a fait tous les frais. Voici à quelle occasion : Faune, un autre *monsieur* de l'antiquité, avait une maîtresse, la belle Lyda ; et cette maîtresse, un peu négligente peut-être, laissait traîner,—passez-moi l'expression—ses vêtements. Hercules les prit un jour, s'en revêtit et se rendit dans une grotte sombre, obscure même, où il donna à Faune, de la part de Lyda, un rendez-vous pressant. Faune accourut tout palpitant.........et s'en retourna tout penaud. Il venait de voir la première mascarade.

Le carnaval, parmi nous, en est à son dernier jour, puisqu'il naît véritablement et meurt avec les jours gras. Mais, comme tout ce qui va s'éteindre, il brille d'un éclat plus vif, et paraît se réveiller avec une vigueur que l'on ne suppose qu'à la jeunesse.

Le carême, voyez-vous, arrive pâle et décharné : on ferme les yeux pour ne pas le voir. Et pourtant notre carême à nous, quel bonhomme de carême en comparaison de celui de nos pères ! Mais pardon ! j'oublie que le carême n'est pas une fête populaire.

Nous sommes donc aux jours gras. Entendez-vous le trot mesuré des chevaux, les vibrations argentines des sonnettes, les silements des *lisses* d'acier sur la neige ? Entendez-vous les rires à demi-étouffés sous les *robes de carioles ?* Tout le jour et dans toutes les routes, les voitures circulent. Ce sont les amis qui vont souper chez les amis, les parents qui visitent les parents. Tout le monde sort ou reçoit. Comme ce diable d'Asmodée, enlevons les toits et laissons pénétrer nos regards dans l'une de nos maisons ; par celle que nous verrons, jugeons les autres. C'est fait. La maison que nous avons décalottée est celle d'un bon habitant. Elle est grande et arbore deux pignons rouges. Notre habi-

tant aime le plaisir et le petit coup: il est généreux, honnête, hospitalier, et—pardessus tout—marguillier en charge. Les invités arrivent: Ils sont quarante de leur bande. Vieux et jeunes, hommes et femmes, veufs ou non, le nombre pas plus que le genre, rien n'y fait. Les femmes se déshabillent, les hommes se décapotent et les chevaux se détellent. Il fait froid et l'on prend un verre de gin pour se réchauffer; s'il ne faisait pas froid, on en prendrait quand même. Les hommes s'assoient et causent de mille choses: des chevaux et de la récolte, des promesses du gouvernement, des taxes et des prochaines élections. Les femmes ne jasent pas moins, et, si les dernières nouvelles ne suffisent pas, elles rééditent les premières, soigneusement revues, corrigées et augmentées. Les jeunes filles ne font qu'un rond dans la *place;* les pieds leur brûlent de l'envie de danser. Voici le joueur de violon. Il porte gravement sous le bras, et précieusement enveloppé dans un mouchoir de poche, l'instrument désiré: un stradivarius de fabrique canadienne. On verse à boire pour lui donner du bras, et, soudain,—sous le doigt exercé qui les met d'accord,—tour-à-tour les cordes vibrent et sonnent, pendant que les clefs tournent en criant dans la tête gracieusement cambrée du violon.

Ces préludes font courir une effluve de volupté dans la salle; les cœurs tressautent et les visages s'illuminent. L'archet,—que la résine a rendu agaçant—commence à se promener légèrement de la chantrelle à la grosse corde, en caressant la seconde et la troisième, comme pour essayer ses forces, puis, tout-à-coup, il entame le reel à quatre vif et entraînant. Alors galants et amoureux se cherchent et se trouvent. On danse pour le plaisir de danser, mais que la danse est agréable avec ceux que l'on aime!

Aux reels succède la gigue, la plus difficile, la plus belle, et la plus honnête des danses, à mon avis. Puis viennent les cotillons alertes avec leurs chaînes capricieuses, les oiseaux, les Sir Roger—qu'on appelait tout bonnement, de mon temps et dans mon village—*renegeurs!* Et puis encore, les quadrilles gracieux avec leurs marches et leur contre marches mesurées, les lanciers compliqués et brillants et les caledonias tapageurs.

Et puis encore quelquefois, pour les vieillards qui aiment à nous donner une leçon de grâces...... corporelles, le menuet précieux et mignard, avec ses salutations incessantes et ses gestes doucereux. Et toujours l'instrument résonne! et toujours les danseurs tourbillonnent! et le violoneux, en bras de chemise, ne se rendra qu'avec le dernier crin de son archet ou la dernière corde de son violon.

Cependant tout le monde n'aime pas la danse, et il en est pour qui une partie de quatre-sept vaut tous les autres amusements réunis. Il ne faut pas en vouloir à ces gens-là, de crainte que l'âge qui éteint d'ordinaire les autres passions, ne nous apporte la passion du quatre-sept. Ces courtisans des cartes, qui valent bien après tout les autres courtisans, se sont depuis longtemps attablés. Ils luttent deux contre deux; l'enjeu, c'est l'honneur; et, à les voir attentifs à leur main, ou aux cartes qui passent, on dirait qu'ils jouent les destinées des candidats conservateurs ou libéraux. Quels cris et quels éclats de rire s'élèvent tout-à-coup! Comme ces joueurs sont honteux! comme ces autres sont glorieux! ......Ah! c'est un capot ou une vilaine qui vient d'être servi!......

—Retirez-vous d'ici, joueurs maladroits, allez apprendre à jouer! disent les uns.

—C'est la faute *à ma compagnie*, répliquent les autres.

Oui, quoiqu'il arrive, au jeu de cartes comme aux autres jeux, quand deux personnes sont coupables, c'est toujours la faute de l'autre.

Mais voici que sur des chevalets on couche des planches, et que sur ces planches on étend des nappes, et que sur ces nappes on place des assiettes et des plats, des verres et des carafes!...... Et la senteur du ragoût monte jusqu'au plafond; et le fumet des pâtés à la viande et aux pommes fait passer des frissons dans l'estomac des gourmands; et les volailles rôties qui dorment —richement dorées par la braise—leur dernier sommeil, dans les plats de faïence bleue, attirent fatalement plus d'un œil de convoitise! Les soupers sont joyeux à la campagne, car il n'y a pas de gêne—et là où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir, vous le savez.—Les soupers du mardi gras surtout sont joyeux et longs. On

voudrait voler quelque chose au carême. Puis quand l'appétit est un peu plus que satisfait, et la soif, joliment plus qu'assouvie, on chante au lieu de faire des discours. A mon avis c'est bien plus gai, et bien plus raisonnable aussi, parce que cela aide la digestion ; seulement il se trouve des gaillards qui chantent un peu trop fort et un peu trop souvent. Ils croient que l'on chante d'autant mieux que l'on chante haut, et, comme ils supposent qu'on aime à les entendre, ils n'aiment pas à nous lâcher. Mais enfin les voix se fatiguent, les refrains deviennent plus courts ou plus rares, et, finalement, il arrive un moment où le dernier chorus est bien le dernier. Alors on se disperse pour se réunir de nouveau autour des tables à cartes ou au son du violon. Et jusqu'à minuit sonnant, c'est un entraînement irrésistible, une véritable fureur de plaisirs.

Mais le trait caractéristique du carnaval, c'est la mascarade. Et pourtant la mascarade elle-même tombe en désuétude. Elle ne se fait plus que le mardi gras.

Autrefois, un homme sérieux et une femme non moins sérieuse s'affublaient d'un masque aussi grotesque que possible et de vêtements bizarres. L'homme s'enveloppait de jupes, la femme enfourchait la culotte—et, conduits par un cocher à l'air mystérieux, ils allaient de porte en porte, buvant, mangeant et dansant mieux que les autres, au grand plaisir de la foule. Souvent, des curieux parvenaient à soulever un masque, et alors, derrière la vilaine grimace en carton peinturluré, ils apercevaient parfois un adorable minois. Aujourd'hui, dans la plupart des paroisses, quelques jeunes gens et les enfants seuls se donnent la peine de se f rder avec de la suie pour effrayer d'autres enfants. Mais en revanche ils se sont identifiés avec le jour même de la fête, et on les appelle les Mardis-gras !

Et voilà comme s'en va le carnaval sous notre ciel rigoureux. A ces fêtes excentriques où tout le monde est convié, où les fantaisies courent la rue, où la gaité, l'entrain et la folie se donnent la main et dansent leurs rondes vertigineuses, il faut du soleil et de la lumière, il faut des hommes un peu efféminés par la douceur du climat et la poésie de l'existence, il faut des femmes brûlées par les rayons du jour et les rêves de la nuit.....

Il ne sera pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur quelqu'autre peuple, tout en restant dans les limites que nous prescrit une simple lecture, pour comparer nos fêtes respectives et constater leur commune origine. En Italie, par exemple, le carnaval est encore dans toute sa splendeur ou, si vous l'aimez mieux, dans toute sa folie: et, dans la Ville Sainte,—pendant les onze jours qui précèdent le carême,—la population toute entière, affublée d'oripeaux étranges, vêtue de costumes pitteresques, travestie et masquée, inonde les rues et les places, crie, chante, pérore, danse, court, se promène, s'agite, comme une mer secouée par une commotion souterraine. Mais, le mercredi des cendres, toute cette foule joyeuse et bruyante encombre les églises et se prosterne dans la poussière.

Venise, autrefois, est montée jusqu'à la gloire, grâce à ses grands citoyens et à ses vaillants soldats; Venise, aujourd'hui, est descendue jusqu'à l'immortalité—grâce à son carnaval. Car on descend à l'immortalité de chûte en chûte, comme on y monte degré par degré.

Ici le carnaval se termine par l'enterrement du mardi gras. Dans plusieurs localités de France et des autres pays d'Europe, il se termine par l'enterrement du mercredi des cendres. Le mardi gras d'ici et le mercredi des cendres de là-bas, sont figurés par un bonhomme — quelquefois même une bonne femme de linge ou de paille. Le mannequin, homme ou femme, est enterré ou brûlé avec tous les honneurs dus, sinon à son rang, du moins à l'idée qu'il représente.

Sans aucun doute, il y a là une superstition religieuse, et ce sacrifice du mannequin doit représenter le sacrifice des plaisirs et des amusements. On veut faire comprendre que le temps de pénitence est arrivé, et qu'il faut chasser le souvenir des distractions mondaines. Il faut dépouiller le vieil homme.

Les paysans de Bohême sacrifient, eux, un instrument de musique. Cela, en effet, parle éloquemment à l'esprit. Ils brisent, d'ordinaire une vieille basse, l'enveloppent dans un drap blanc et la portent en terre en s'éclairant de lanternes et en chantant des chants funèbres.

On trouve encore, dans la Normandie, bien des personnes qui croient que le diable a le pouvoir et la per-

mission d'enlever ceux qui se déguisent et se masquent, même en temps de carnaval, et ces naïfs paysans se donnent bien garde de faire la mascarade.

Ici, dans certains vil ages éloignés, on retrouve aussi la même croyance. Rien d'étonnant en cela, puisque nous descendons, pour un grand nombre, de ces rusés Normands. Quand j'étais jeune je me déguisais quelquefois et me couvrais d'un masque—chose que je ne fais pas maintenant, mais que bien des hommes pratiquent—et notre vieille voisine, la mère Catoche, m'avertissait de prendre garde, que le mauvais esprit m'emporterait.....

Je vois maintenant que la mère prenait le change sur le déguisement, et qu'il n'y a réellement de danger que pour ceux qui s'affublent du masque moral de l'hypocrisie.

III

Le carnaval est fini, le mardi gras est enterré; poursuivons notre course à travers l'année, mais secouons la poussière de nos semelles, et n'emportons rien de profane, car, pour un moment, nous allons nous occuper d'une fête religieuse, c'est-à-dire, d'une fête populaire convertie au Seigneur. Je veux parler de la St. Joseph.

“ St. Joseph fut choisi pour le patron du pays en 1624, — dit La Rue — et le père Le Caron, récollet, nous fait connaître à quelle occasion, dans un mémoire adressé au Provincial de son ordre, à Paris. ”

“ Nous avons fait, dit ce père, une grande solennité où tous les habitants se sont trouvés et plusieurs sauvages, par un vœu que nous avons fait à St. Joseph, que nous avons choisi pour le patron du pays et le protecteur de cette église naissante. ”

Cependant, ce n'est qu'en 1638 qu'il est question pour la première fois d'honorer St. Joseph par des coups de canon et des feux d'artifice. Le père Lejeune dit en effet: “ La feste du glorieux Patriarche St. Joseph, Père, Patron, et Protecteur de la Nouvelle France, est l'une des grandes solennités de ce païs; la veille de ce jour, qui nous est si cher, on arbora le drapeau, et fit-on jouer le canon. Monsieur le gouverneur fit faire des feux de réjouissances aussi pleins d'artifices que j'en aie guère vus en France. ”

Cependant dix ans plus tard—en 1648—le zèle diminue et le feu s'éteint.

" A la St. Joseph, on ne fit point de feu de joie, la veille comme de coutume, " écrit encore le père Lejeune. J'en fus une partie cause, comme ne goûtant guère cette cérémonie qui n'avait aucune dévotion qui l'accompagnait.

La St. Joseph est condamnée, ou du moins, comme une vierge qui entre en religion, elle se dépouille de toute parure profane, et renonce à toute pensée mondaine. Pendant quelques années encore elle a des retours plus ou moins dangereux (la fête) mais petit à petit le bruit du canon diminue, le feu perd de sa chaleur, il devient fort froid même—suivant l'expression du père Lejeune—les artifices sont détrônées par la simplicité, et les fusées, sans élan, ne font plus concurrence aux comètes échevelées. Pour la dernière fois, en 1661, il est fait mention de la St. Joseph, comme fête populaire profane ; mais on sait à quel éclat et à quelle grandeur la fête religieuse en est arrivée aujourd'hui parmi nous.

Le peuple a besoin de jours de récréation pour se reposer de ses labeurs et dérider son front. Les réjouissances publiques sont les fêtes de famille d'une nation. Elles ressèrent ou multiplient les liens entre les maisons, comme les fêtes de famille ressèrent et multiplient les liens d'amitié entre les individus. Les peuples les plus doux et les plus poétiques, comme ceux du midi, se livrent plus volontiers à ces amusements que les hommes froids et sombres du nord ; la nature, le climat, le ciel les y invitent et les façonnent en quelque sorte pour la jouissance, et, en retour, ces peuples charmants et légers manifestent leur reconnaissance à la nature prodigue en l'exaltant dans des fêtes publiques.

Nos pères étaient friands de réjouissances : ils étaient encore français. Nous, nous avons puisé des idées sérieuses et un brin de flegme dans l'air que nous respirons, dans la nature sévère qui s'étend sous nos yeux, dans le froid qui nous engourdit et dans la fréquentation des Anglais qui nous entourent. Nos pères ne trouvaient pas suffisant d'allumer des feux en l'honneur de saint Joseph, et ils crurent faire plaisir à saint Jean en lui brûlant aussi, la veille de sa fête, des sapins entiers,

desséchés d'avance. Je ne saurais préciser la date du premier feu de la Saint-Jean sur nos bords ; mais je vois qu'en 1636 on chômait la Saint-Jean aux Trois-Rivières, et l'on tirait du canon, et l'on se livrait à toutes sortes d'innocentes jouissances le soir de la veille. Les sauvages croyaient que les visages pâles faisaient cette fête pour chasser le manitou, et, à leur tour, ils prenaient tambours et autres instruments de tapage, et —faisant un tintamarre épouvantable—ils couraient de ci, de là, pour effrayer le diable.

Cependant le feu de la Saint-Jean ne s'alluma point à toutes les portes, pas même dans toutes les paroisses, et, pendant près de deux siècles, les échos de la joyeuse fête ne sortirent point des paroisses désignées sous le vocable de saint Jean. Voici —d'après le docteur La Rue,— comment cette cérémonie se passait à Saint-Jean, I.O.: « Sur l'ordre du seigneur, un des habitants transportait sur la grève, en face de l'église, le bois nécessaire au feu : c'etait du bois de cèdre invariablement. Après avoir chanté un salut, le curé, revêtu de l'étole, se rendait au bûcher. Il le bénissait, et ensuite faisait sortir du feu nouveau, en frappant un caillou avec le briquet. Avec l'amadou aussi enflammé, le curé mettait le feu au bûcher, et une compagnie de miliciens faisait une décharge de fusils, au milieu des cris de joie de toute la foule. Presque toute la population de l'île se donnait rendez-vous à Saint-Jean pour cette solennité. La coutume était de s'y rendre à cheval, les femmes en croupe derrière leurs maris. »

J'emprunte à divers ouvrages certains détails curieux sur la manière dont se fête la Saint-Jean, en quelques endroits :

« L'origine des feux de la Saint-Jean remonte à la plus haute antiquité. Dans le même mois où nous les allumons, les Grecs célébraient, en l'honneur de Diane, une fête qu'ils appelaient les « *Lophries* », et, le jour du solstice, on incendiait un bûcher sur lequel étaient placés,—comme offrandes,—des fruits et des animaux. Selon Gébelin, cette coutume d'allumer les bûchers à l'époque du solstice aurait succédé aux feux sacrés qu'on embrâsait alors à minuit, chez les Orientaux, qui figuraient par cette flamme le renouvellement de l'année et

rendaient en même temps un culte au soleil. On dansait autour des feux de joie, et les plus agiles sautaient par-dessus. En se retirant chacun emportait un tison, et le reste était jeté au vent pour qu'il emportât tous les malheurs comme il emportait les cendres. Plusieurs siècles après, lorsque le solstice ne fit plus l'ouverture de l'année, on continua néanmoins l'usage des feux à la même époque, par suite de l'habitude et des idées qu'on y avait attachées.

Autrefois, à Paris, le roi assistait à la cérémonie du feu de la Saint-Jean, qui avait lieu sur la place de Grève, et cet usage remontait au moins au règne de Louis XI. On plantait, au milieu de la place, un mât de soixante pieds de hauteur, hérissé de traverses de bois auxquelles on attachait un nombre considérable de bourrées, de cotrets et de pièces d'artifice, puis on amoncelait, au pied, du bois et de la paille. On avait aussi la coutume barbare de suspendre au mât un grand panier qui contenait des chats et des renards destinés à être brulés vifs. Ces pauvres animaux poussaient des cris horribles qui réjouissaient le cœur des grands de la cour. Quand le feu avait tout consumé, le roi montait à l'hôtelde-ville où on lui servait une collation.

Les Bretons conservent avec soin un tison du feu de la Saint-Jean, qu'ils placent près de leur lit, entre une branche de buis bénit le dimanche des rameaux, et un morceau de gâteau des Rois. Ces objets réunis doivent les protéger du tonnerre. Les jeunes filles qui désirent se marier dans l'année n'ont qu'une chose à faire, c'est de se mettre en danse, dans une même nuit, autour de neuf bûchers de la Saint-Jean. La recette paraît-il vaut de l'or.

En Poitou, on entourre d'un bourrelet de paille une roue de charrette ; on allume le bourrelet avec un cierge bénit, puis l'on promène la roue enflammée à travers les campagnes qu'elle fertilise, si l'on en croit les gens du pays.

A la Ciotat, en Provence, un coup de canon donne le signal pour allumer le feu, et pendant que le bûcher élève ses flammes dans l'air, les jeunes gens se jettent à la mer pour s'y asperger réciproquement, ce qui figure pour eux le baptême du Jourdain. A Vitrolles, les ha-

bitants vont prendre, dans la même circonstance, un bain qui doit les préserver de la fièvre pendant toute l'année." Ici même l'on se précipite, dès avant le lever du soleil, dans les flots d'émeraude de notre grand fleuve, avec une pensée moins condamnable bien qu'entachée aussi de superstition. On ne sait pourquoi, mais l'on attend de cette immersion des effets merveilleux.

Mais, un jour, en 1834, à l'inspiration d'un noble citoyen de Montréal, M. Ludger Duvernay, la Saint-Jean s'est transformée en une fête nationale et religieuse; elle est devenue, sous le nom glorieux de Saint-Jean Baptiste, l'expression heureuse, forte admirable des sentiments d'amour et de foi, de patriotisme et de religion du canadiens-français. Allez dans toutes les villes, dans les villages, dans les campagnes, et vous verrez comme le peuple se réveille ce jour-là, et comme il parle haut de ses affections sacrées et de ses croyances indestructibles. Les maisons prennent un air de fête inaccoutumée; les citoyens circulent, les groupes se forment, les drapeaux se déploient, les processions défilent, les fanfares éclatantes jettent leurs flots d'harmonie sur la terre, et, dans le ciel, les cloches d'airain, du haut des tours, jettent à toute volée leurs chants incomparables! Et le peuple s'agenouille et prie. Il sait, en ce grand jour, unir dans une heureuse mesure, les plaisirs et les amusements de la terre avec les pensées et l'espérance du ciel.

IV

L'été s'en va avec ses soleils brûlants, ses brises tièdes, et ses énivrantes bouffées de parfums; la fenaison est finie depuis plusieurs semaines; et, chaque jour, quelqu'un des cultivateurs, fauche sa dernière planche d'avoine ou lie sa dernière gerbe de blé. Les oiseaux chantent encore dans les *cénelliers* qui bordent la route, et les jeunes filles et les garçons vigoureux chantent aussi en allant à la moisson. Mais nulle part les voix ne sont plus vives, les refrains plus gais que dans ce groupe qui monte sur la terre de Jean-Baptiste Laliberté. C'est que, chez Jean-Baptiste Laliberté, on fête la grosse gerbe aujourd'hui.

Nous avons passé les jours gras ensemble, Mesdames et Messieurs; nous avons ensemble allumé les feux de la St. Joseph et de la St. Jean, ensemble encore nous fêterons la grosse gerbe. Il n'y a plus un seul épi debout; la faulx impitoyable à tout abattu. Déjà la récolte presque entière est entassée sous le toit de la grange en attendant le fléau primitif ou le moulin vorace enfanté par le progrès. Cependant une pièce encore n'a pas été serrée; mais la javelle attend la hart; et, si l'on en juge par l'empressement de ce groupe que l'on vient d'apercevoir, elle n'attendra pas longtemps. En effet, gars et fillettes, les mains protégées par l'antique mitaine de cuir rouge, se courbent sur le champ pour amasser le blé, et se relèvent tour-à-tour ou tous ensemble pour aller déposer—sur le lien de coudre—les épis javelés. Les lieurs n'ont pas une minute de repos, et penchés sur la gerbe qu'ils pressent du genou, pendant que leurs amis rient, chantent et badinent, ils n'ont chacun qu'une pensée et qu'une ambition: lier plus vite et mieux que les autres. Ils ont raison, car les liens, les honnêtes du moins, ne se forment jamais trop vite et se brisent toujours assez tôt.

Mais la récolte est rentrée, le champ est nu, et le chaume dresse partout ses tiges perçantes. Il ne reste plus qu'une gerbe à faire, c'est la dernière, c'est la grosse gerbe! Tous les travailleurs redoublent de zèle. Deux harts des plus longues lui font une ceinture qui fait gémir sa taille souple. On la met debout; on noue des fleurs à sa tête d'épis et des rubans à sa jupe de paille. Puis, en se tenant par la main, l'on danse autour des rondes alertes. On épuise le répertoire des vieux chants populaires, et l'on remplit le ciel de rires, de murmures et de cris. Les petits oiseaux sont jaloux de ces chants nouveaux qui s'élèvent du sein de la prairie: ils protestent de leur plus douce voix; et les bêtes à cornes, surprises ou émerveillés, regardent de loin avec leurs grands yeux pensifs.

Enfin, la gerbe est placée au milieu d'une grande charrette, tous les moissonneurs s'entassent alentour, et le cheval, orné de pompons rouges ou bleus, selon sa couleur politique, se dirige à pas lents,—écoutant crier l'essieu, ou songeant à l'inégalité des conditions—vers

la grange où la gerbe orgueilleuse va dormir, oubliée parmi les petites et les humbles, son dernier sommeil.

La fête de la grosse gerbe se termine par une soirée de jeux et de danse comme toutes les autres réjouissances populaires.

Cette coutume de célébrer ainsi la rentrée de la moisson, nous vient aussi de France. Là, dans la plupart des départements, elle est encore dans toute sa vigueur; mais ici, elle s'en va,......elle est partie......

Je l'ai dit, il y a un instant, nous devenons froids et sérieux......peut-être nous moralisons-nous de plus en plus. Si nous nous refroidissons, cela est dû,—je l'ai dit aussi—à notre ciel inclément; si nous nous moralisons,—il m'est doux de le reconnaître—c'est grâce à nos prêtres dévoués. En France, dans la Bourgogne, surtout, où le vin, si l'on en croit la chanson, met la belle humeur au cœur, la grosse gerbe est célébrée avec magnificence. Le prêtre la bénit, et ensuite, s'il n'ouvre pas la danse lui-même, il se plaît du moins à voir la jeunesse s'amuser. Autre temps, autre mœurs; on peut dire avec autant de vérité: autre pays, autres coutumes; et ce qui semble de la license ou de la légèreté de mœurs, peut n'être qu'une innocente expression du caractère frivole ou gai d'un peuple. Les peuples, comme les individus gais ou frivoles, sont rarement susceptibles de grandes passions.

Le souvenir de la grosse gerbe commence à s'effacer déjà, car nos cœurs sont inconstants, et nous avons à peine goûté un plaisir que nous en cherchons un autre. Quand les champs sont nus, et que les bêtes à cornes ont été envoyées dans les chaumes, on reporte ses regards sur les jardins et l'on cherche les planches de blé-d'Inde; car, une belle plantation de blé-d'Inde, c'est le gage d'une joyeuse épluchette. Plusieurs d'entre vous, Mesdames et Messieurs, n'ont pas eu, sans doute, la bonne fortune d'aller aux épluchettes, et ne connaissent pas les douces émotions que fait naître dans le cœur de l'heureux éplucheur que le trouve, un épi de blé-d'Inde rouge. Moi je puis vous parler sciemment de ces choses.........*quorum pars magna fui*, dirai-je avec le poëte latin. Mais, d'abord, je me hâte de déclarer qu'épluchette est un mot tout-à-fait canadien de même qu'éplu-

cheur, dans le sens que je lui donne ici. Il faut que je sois précis, car la critique a les dents pointues.

Une pyramide de blé-d'Inde a surgi comme par enchantement au milieu de la salle, disons plutôt de la cuisine,—car chez nous les habitants, on ne connaît que trois sortes d'appartements : la cuisine, la chambre, et le cabinet. La cuisine, c'est la pièce principale, et la plus grande partie de notre vie s'y passe. Je ne veux rien insinuer de méchant en disant cela. Je veux seulement dire qu'elle est à elle seule presque toute la maison ; c'est là que l'on fait bouillir la marmite, que l'on reçoit les intimes, que l'on dine et que l'on travaille ....La chambre, c'est autre chose. On y entre aux quatre grand'fêtes de l'année et pour les soupers du carnaval. Les *messieurs* y sont toujours admis cependant. C'est là qu'on reçoit le curé et les marguilliers. Les cabinets, ce sont les chambres à coucher ; c'est là que ....l'on se réveille pour la première fois et que l'on s'endort pour la dernière.........Donc, au milieu de la cuisine s'élève une pyramide d'épis chaudement enveloppés dans leurs robes—et l'on attend le signal de l'attaque. Le voici ! on se précipite, en poussant un cris de joie, à l'assaut du léger rempart. Je ne sais comment cela se fait, mais le dieu de l'amour a si bien favorisé tout le monde, que chacun se trouve auprès de l'objet aimé. On forme une ceinture aux épis, on se presse les uns contre les autres, à la seule fin, croyez-le bien, d'être plus près du blé-d'Inde. Les chaises feraient perdre un espace précieux ; on les laisse dans leurs coins et l'on s'assied à terre. Un étrange froissement de feuilles sèches annonce que le travail commence. On dépouille complètement les épis qui doivent être égrenés bientôt ; on laisse trois ou quatre feuilles à ceux qui doivent être gardés en tresses. Les plus éveillés de la bande des éplucheurs ont toujours quelques ripostes à lancer, quelques drôleries à faire. C'est un besoin pour eux de faire rire les autres, comme c'est un besoin pour d'autres de rire toujours. Les feuilles tombent drues, s'amoncellent et forment bientôt de moëlleux coussins. Une espérance anime les travailleurs, l'espérance de trouver un *blé-d'Inde d'amour*—on appelle ainsi un épi rouge—car ce blé-d'inde est mieux qu'un taliseman ; non seule-

ment il vous préserve de la mauvaise fortune pendant la soirée, mais il vous investi d'un doux privilége, celui d'embrasser qui vous plaît. Quelquefois le possesseur de l'heureuse trouvaille dissimule son plaisir et son épi : il va traîtreusement déposer un chaud baiser sur une joue qui ne s'y attend pas, et ne produit qu'ensuite, au milieu des éclats de rire et des applaudissements, la pièce justificative ; quelquefois il pousse, de suite, un cri de joie, puis il agite comme un trophée l'épi de poupre. Alors les yeux cherchent sur qui va tomber la faveur. Souvent la préférée—qui n'est pas sans quelque pressentiment—se trahit d'avance en rougissant tout-à-coup. L'épi rouge ne doit servir qu'une fois ; mais... trouvez donc une loi qui n'est pas enfreinte ! j'ai vu un épi rouge dans une épluchette où tous le blé-d'inde était jaune—j'ai vu un épi rouge sortir vingt fois d'une enveloppe vingt fois improvisée !... Ce diable d'épi provenait d'une autre épluchette ;... je crois même qu'il avait été peinturé... Ce qui fait voir que la prévoyance est une excellente chose.

Les jeunes filles qui développent un blé-d'inde d'amour, ne peuvent cacher ni leur émotion, ni leur contentement, mais d'ordinaire, elles ne se prévalent point du privilége qu'il donne. Il ne faut rien moins que les rigueurs de la loi pour les décider à s'en prévaloir, et encore se moquent-elles de la loi. Rien de beau comme cette craintive pudeur !...... Aussi la récompense ne se fait pas attendre, car elles ne refusent pas, ces jeunes filles, de prêter à leur ami, cet épi qui les embarrasse, et l'ami galant ne manque jamais de prouver sur le champ sa reconnaissance. La quelle des deux choses est la plus admirable, de cette candeur ou de cette ruse ?......

Pendant que l'on travaille, le feu s'allume dans la cheminée, l'eau bout dans le grand chaudron pendu à la crémaillère, et les plus beaux épis cuisent pour le réveillon. Ceux qui préfèrent le blé-d'inde rôti n'auront qu'à s'approcher du foyer et à tourner, devant la braise, les grains d'ambre qui vont prendre une saveur exquise. Le réveillon sera gai ; le reste de la nuit s'écoulera dans les amusements de coutume ; car toutes ces fêtes et ces

corvées, ne sont, après tout, que divers chemins pour arriver au même but......

Les refrains des moissonneurs et des oiseaux sont suspendus. Octobre est venu avec son jour pâle et triste. Les feuilles se détachent des rameaux et tombent comme nos illusions; les poètes rêveurs s'enfoncent dans les sentiers perdus pour chercher l'inspiration que le bruit épouvante. L'atmosphère est limpide, car les vapeurs de la terre ne montent plus vers le soleil, et, pour me servir d'une expression pittoresque, l'air est écho. En effet, de toutes parts et soudain, entendez-vous retentir et se multiplier des coups vifs, rapides et mesurés? C'est la braie qui bat le lin pour le changer en une blonde filace.

Allons à la braierie: là nous fèrons encore une petite étude de mœurs. Car, pour bien connaître un peuple, comme pour bien connaître un individu, il est nécessaire de l'étudier dans ses pratiques et ses réjouissances intimes, comme dans ses coutumes et ses fêtes publiques.

Voulez-vous savoir de loin où est sise la braierie? Regardez cette fumée bleuâtre qui monte en spirales légères au-dessus des arbres, à la lisière du bois. Un ruisseau doit murmurer tout auprès du foyer. Un enfoncement gracieux, découpé dans la côte du ruisseau, a été choisi pour l'arène où les brayeurs luttent d'adresse et d'empressement. Le brayage, c'est, comme l'épluchette, une corvée, et une corvée joyeuse et plaisante. Il serait pour le moins ennuyeux de battre seul soixante-et-quinze ou cent poignées de lin, dans une journée; et, pour prévenir l'ennui et se fouetter le courage, on convie les amis. Chacun à son tour fait sa corvée. Rien de curieux comme de voir cette troupe active qui rompt, broie, écrase et bat le lin, d'un bras infatigable, en riant, jasant et chantant sans cesse. Et pourtant la besogne est rude, car le lin crie et se tord longtemps avant d'être débarrassé de son écorce frêle et de ses frêles aigrettes, avant de se voir métamorphosé en un panache doux et luisant comme la soie. Et les aigrettes qui volent obscurcissent l'air et retombent en pluie légère sur les travailleurs. Les plaisanteries, les agaceries, les mots drôles et les éclats de rire montent, descen-

dent, se croisent comme les atômes de poussière dans le rayon de soleil. Oh! le travail est facile et léger avec cet accompagnement de gaité! Jeunes filles et jeunes garçons, couverts de la poudre de ces combats inoffensifs, devinent souvent encore, sous le voile de poussière qui les dissimule, des sourires qui ne manquent pas de grâces et des regards qui ne manquent pas de feu.

Pendant que les braies retentissent, la *chauffeuse*— car c'est d'ordinaire une femme qui fait sécher le lin— la *chauffeuse*, comme une vestale antique, entretient, sous l'échafaud, le feu qui ne doit s'éteindre qu'avec la journée. L'échafaud est une espèce d'échelle très-large et peu longue appuyée sur quatre bâtons fixés en terre. Et, sur cette échelle dont les barreaux sont simplement jetés en travers, sans être arrêtés, le lin est étendu en couches peu épaisses. Il faut que le lin soit bien sec pour se casser ainsi en miliers de parcelles sous les bois de l'instrument. La *chauffeuse* doit donc être attentive, et ne pas laisser la flamme s'endormir; mais il faut qu'elle soit prudente aussi, et qu'elle ne risque pas de tout brûler le lin sous le prétexte de le faire bien sécher. Quand la flamme trop ardente, monte, monte, et va lécher l'échafaud, la plante fibreuse s'embrase, l'échafaud tremble, le feu bourdonne, la *chauffeuse* lève les bras au ciel, les braies se taisent, et un cri éclate : la grillade ! la grillade !.........

Quand les journées de corvées sont finies, qu'il n'y a plus une botte de lin dans la grange, mais qu'il y a cent cordons de filace au grenier et maintes bottes d'étoupe au hangard, on songe à payer les brayeurs, et l'on organise une veillée. On joue à *recule toi-de là !* le plus facile des jeux et de plus commode pour ceux qui ne se trouvent pas bien à leur place. Et, mon Dieu! qu'il y en a de ceux-là dans le monde ! On joue au *qui proquo ;* un jeu qui ne finira jamais. On joue à *Madame demande sa toilette*. Comme si la toilette de madame ne coûtait rien. *On vend du plomb*, et l'acheteur se fait tirer l'oreille pour payer, tout comme s'il s'agissait d'une dette réelle. *On loge les gens du roi*, comme si la royauté n'était pas en train de déloger. On passe, de main en main, un petit bâton allumé, en disant: *Petit bonhomme vit encore*, et il paraît que le petit bonhomme vit tant

qu'il a du feu,...ou qu'il a du feu tant qu'il vit.—Et puis, pour retirer les gages, on cueille des cerises sur des... joues roses. On mesure du ruban que l'on coupe à chaque verge...avec les dents. On fait la sortie du couvent ; et cela se fait vite : les vocations ne tiennent à rien. On fait trois pas d'amour, et tant pis pour ceux qui ne les font pas assez longs...Ils sont condamnés au supplice de Tantale...Le bonheur n'arrive pas tout à fait à leurs lèvres...On fait son testament, et, à défaut de biens meubles et immeubles, l'on donne son cœur. Ce qui n'oblige à rien l'éxécuteur testamentaire. Et l'on fait bien d'autres petits jeux fort amusants pour ceux qui en connaissent la philosophie.

VII

L'hiver est arrivé. Le givre a remplacé les feuilles sur les rameaux, le ruisseau s'est changé en un ruban de cristal, la neige a jeté, sur nos plaines, son manteau éclatant de blancheur et triste, pourtant, à cause de son implacable uniformité. Les travaux des champs sont depuis longtemps finis, et le cultivateur, comme la fourmi prévoyante, a rempli ses greniers. Plus de chants dans le ciel, plus de murmures dans les rameaux ; mais le sifflement de la bise et le gémissement de l'indigence. Cependant un nom mystérieux passe de temps à autre sur l'aîle glacée de la rafale ; et, à ce nom le monde tressaille. Le pauvre, en sa chaumière où il grelotte de froid et rêve du pain qu'il a vu sur la table du riche, le pauvre, sur le point de se désespérer, entend ce nom et reprend courage ; le riche entend ce nom, et sa main s'ouvre pour répandre les aumônes.

Les enfants, à ce nom, promettent d'être plus sages, et leurs jeunes imaginations voient flotter dans un océan de lumière, toutes les merveilles racontées au coin du feu par l'aïeule octogénaire. A ce nom les vieillards versent une larme de bonheur ou de regret, et leurs voix chevrotantes partent à fredonner le vieux cantique "*Il est né le divin enfant*"............

Noël ! Noël ! voilà le nom qui vole, de bouche en bouche, du couchant à l'Orient ! Noël ! Noël ! voilà le nom qui traverse soudain les mers et les continents ! le

nom qui réveille le monde et l'agite comme une immense secousse électrique. Sous les cieux brûlants du midi, aux glaces éternelles du pôle, sur les montagnes de l'Asie, dans les vallées de l'Europe, dans les déserts de l'Afrique, au fond des plages de l'Océanie, dans les solitudes de l'Amérique, partout ce cri s'élève, cri de joie, d'espérance et d'amour : Noël ! Noël !

Voilà la fête par excellence, la fête sacrée mais populaire à la fois, sacrée, parce qu'elle nous rassemble autour du berceau de Jésus naissant, populaire, à cause des charmes qu'elle emprunte à la nature, et des coutumes rien moins que religieuses, qui, à certaines époques, l'accompagnèrent. Il ne sera pas inutile d'étudier un peu ensemble cette grande solennité chrétienne. Et d'abord d'où vient ce mot Noël ? Quelques auteurs le font venir d'*Emmanuel*, " Dieu avec nous. D'autres y voient une corruption du mot " *Natalis*, Natal." Mais il est plus probable que ce mot vient du vieux cri druidique " *gui l'an neuf* " ! Ce cri,—qu'on abrégeait en ne prononçant que sa dernière syllabe accentuée diversement elle-même, suivant les patois, " *Neu*, *Ne-au* et même *Nau* en Poitou, et *Noei* ou *Noé* en Bourgogne," devint, en effet, l'acclamation joyeuse dont on salua la venue du Christ, comme au temps celtiques, on en avait salué la venue de l'année nouvelle. "

" On ne sait pas au juste à quelle époque on doit fixer l'institution de cette fête, mais elle est certainement de date très-ancienne, puisque Saint-Jean Chrysostôme dit que depuis la Thrace jusqu'à Cadix, c'est-à-dire dans tout l'Occident, elle était célébrée *dès le commencement*. L'usage de dire trois messes est antérieure au VI• siècle."

" Au moyen âge cette fête devint profane autant que religieuse ; c'était la solennité par excellence, et celle qui donnait lieu aux plus grandes réjouissances publiques. Aussi, les abus qui se glissent partout l'entachèrent bientôt. On alla jusqu'à faire, dans les églises, des mascarades grotesques. Le scandale fut réprimé. Cependant il existait encore à Valladolid, en Espagne, au milieu du VIIe siècle. En Allemagne, la fête de Noël a un caractère de naïveté qu'on ne retrouve point ailleurs, parce qu'on en fait aussi la fête des enfants."

Dans les pays du Nord de l'Europe, en Suède surtout,

la famille se réunit autour de l'arbre de Noël. L'arbre de Noël, c'est un joli sapin, le plus riche en feuilles et le mieux fait que l'on ait pu trouver dans la forêt, mais tout petit et tout vert de jeunesse. On le place solennellement sur une table, et on l'entoure de lumières. Puis à ses rameaux l'on suspend les présents de toutes sortes destinés aux enfants ou aux amis.

Le Suédois le plus pauvre arbore son arbre de Noël, et, pour l'éclairer un peu au moins, il brûlera la dernière de ses pâles chandelles de suif.

Là, non seulement les hommes mais les animaux aussi se réjouissent. Les crèches regorgent de foin, et du meilleur ; l'étrille est plus caressante et la littière de paille, plus fraîche et plus moëlleuse. Et l'on songe aussi aux petits oiseaux qui ne trouvent plus leur nourriture dans les champs, et, sur le toit de chaque ferme, pour les défrayer un peu, on attache une gerbe de blé.

Dans la Franche-Comté, et dans presque toute la France l'arbre poétique de Noël est remplacé par la *Tronche*.

La *tronche*, c'est une énorme bûche de sapin que l'on place avec cérémonie dans l'une de ces vastes cheminées dont on trouve encore ici-même, quelques exemplaires. Sous cette bûche sont cachés les présents que le petit Jésus a apportés aux enfants sages et obéissants. Le matin venu, la famille s'agenouille près de la bûche et prie quelques instants. Puis le père soulève peu-à-peu la pesante *tronche*, et les bonbons, les jouets apparaissent tout-à-coup aux jeux émerveillés des enfants. Ici nos petits enfants suspendent leurs bas au pied de leurs lits : ils s'endorment en rêvant aux bonbons que le petit Jésus va mettre dedans pendant leur sommeil.

La nuit de Noël est féconde en prodiges si l'on en croit nos grands'mères. Je n'ai pu vérifier aucun des récits que j'ai entendus et je ne veux pas jurer de leur vérité.

Il paraît cependant que cette nuit-là, comme le jour des morts, les trépassés se lèvent, sortent de leurs sepulcres et viennent s'agenouiller autour de la croix du cimetière. Alors s'avance un prêtre en surplis blanc et en étole dorée ; c'est le dernier curé de la paroisse. Il récite à haute voix les prières de la nativité ; et tous les

morts répondent avec dévotion. Ensuite tous ces spectres se relèvent, regardent le village où ils sont nés, la maison où ils sont morts, et rentrent en silence dans leurs cercueils.

Si cette histoire manque de vérité, elle ne manque pas de poésie.

Une autre qui tombe mieux dans les goûts de notre époque, et qui a du causer bien des insomnies aux avares, c'est celle qui nous apprend que, dans cette même nuit de Noël, les sables des grèves, les rocs des collines et les profondeurs des vallées s'entr'ouvrent pour faire reluire à, la clarté des étoiles ou de la lune, les trésors cachés dans leur sein. Cette croyance n'aurait-elle pas eu pour point de départ la plus étonnante et la plus heureuse des vérités: Les entrailles de la terre qui produisent un Dieu, et l'étoile mystérieuse du ciel qui rayonne sur l'humble berceau de ce Dieu, pour le faire adorer des hommes. *A periatur terra et germinet salvatorem.*

Une histoire plus singulière encore que les précédentes, et bien faciles à vérifier est celle-ci.

Dans cette nuit extraordinaire, les hommes—j'allais dire les femmes—ne parlent pas plus qu'à l'accoutumée, mais, en revanche, les animaux sont doués du don magnifique qui permet de déguiser sa pensée... ils parlent! Oui! bœufs et génisses, chevaux et brebis se font des confidences étranges et qui surprendraient bien leurs maîtres. Ils se disent, d'une voix dolente, comme le foin est sec et l'avoine, rare: Ils se rappellent leurs ébats dans la prairie, et secouent tristement la chaîne du licou qui les captive. Ils pensent... Mais je n'en finirais plus si je disais tout ce que pense de nous les animaux.

" Si la Noël a exercé l'imagination des conteurs, elle n'a pas moins inspiré les poêtes; et le nombre des cantiques qui se chantent dans le monde catholique à la Nativité est étonnant. Si tous ces couplets sont le fruit de la piété, la plupart—il faut bien le dire,—ne sont pas le produit du génie. Cependant, comme Dieu ne juge pas les hommes d'après leur esprit, mais bien d'après leurs cœurs, on peut croire que ces chants—même les plus vulgaires—lui sont agréables. St. Jérôme rapporte que,

de son temps, les chrétiens de la Thébaïde célébraient par des cantiques la naissance du Christ. Ce sont, dit-il, les chansons de nos provinces et les airs de nos bergers. Importé dans l'Europe chrétienne, cet usage des chants rustiques en l'honneur de la Nativité dut—pour rester fidèle à son origine populaire—s'accommoder de l'idiôme nationale, et se plier au rhythme des airs de la campagne. En Italie, ces chants conservaient si bien le caractère agreste qui leur convenait qu'on les avait d'abord appelés "pastourelles, ou cantiques des pasteurs." En Angleterre, ces cantiques se chantèrent sur des airs de rondes champêtres, aussi les appela-t-on "Christmas carols," les rondes de Noël. Il paraît même que ces cantiques se chantaient, la veille de Noël, au milieu des dances, dans les cimetières des églises."

Noël ! Noël ! Dans nos campagnes heureuses, à ce cri d'allégresse, tous les habitants, dès avant minuit, s'acheminent vers le sanctuaire. Ils vont dans la nuit profonde, vers celui qui est la lumière ! Les étoiles brillent au firmament et la neige de nos près scintille sous leurs rayons joyeux. Les cloches s'ébranlent sur leurs essieux, et, de leurs voix harmonieuses, annonçent dans toutes nos paroisses, dans toutes les villes, l'hosanna qui va de monde en monde jusques au Parvis des cieux ! Et le vieillard courbé sous le fardeau des années, l'enfant qui s'épanouit à la vie, l'homme, la femme et la jeune fille ; les riches dans leurs vêtements somptueux et les pauvres dans leurs haillons ; les heureux qui sourient et les infortunés qui pleurent, tous, tous—obéissant à une même pensée, attirés par le même spectacle merveilleux, poussés par une même force surnaturelle—oublient, pour un instant, les choses de la terre, rejettent le souvenir des fêtes passées, et, tout entiers à l'ivresse de la solennité nouvelle, la plus belle, la plus sainte et la plus populaire des fêtes, s'en vont chantant partout : Noël ! Noël !

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. LOUIS-PHILIPPE TURCOTTE. (1)

Le 31 décembre 1859, trois jeunes gens quittaient le quai du Palais pour se rendre à l'île d'Orléans, dans le dessein d'y passer les fêtes du jour de l'an. Comme la glace n'était prise que depuis la veille, ils faisaient le trajet à pied. Ils arrivent sans accident aux abords du Bout de l'île ; les « battures » sont dans un état dangereux. L'un des voyageurs s'avance, sans précaution ; tout à coup, il sent la glace plier, se briser sous ses pas ; il s'enfonce jusqu'aux bras. Effrayé par cet accident, l'un de ses compagnons reprend aussitôt le chemin de la ville, sans penser à son infortuné compagnon. Le troisième, plus humain, ou possédant du moins plus de sang froid, s'empresse de porter secours à son ami, et parvient, quoiqu'avec beaucoup de difficulté, à le retirer de l'eau. Glacé jusqu'au cœur, transi dans tous ses membres, le jeune homme, victime de son imprudence, peut, à l'aide de son compagnon, se traîner jusqu'à l'hôtel Trudel, où il change de vêtements. Dans l'après-midi du même jour, sans attendre que ses habits soient entièrement séchés, il se rend en voiture, par un froid intense, à Saint-Jean, sa paroisse natale.

Cet accident eut des suites déplorables pour sa santé. De vigoureux qu'il était, il devint valétudinaire, et au bout d'une année, la maladie s'aggravant toujours, il fut cloué sur un lit de douleur.

(1) M. J. O. Fontaine s'était chargé d'écrire la biographie de M. Turcotte, mais ses devoirs de bureau l'ayant obligé de s'absenter de la ville, il m'a prié de rédiger les notes qu'il avait préparées. Je me suis rendu à cette demande, non sans hésiter, car il me manquait et le temps et les renseignements nécessaires pour composer une notice un peu étendue. D'un autre côté, je ne voulais pas que l'Annuaire parût sans contenir au moins quelques pages à la mémoire de notre regretté ami.

J. P. TARDIVEL.

Quelque pénible qu'il fût, le malheur que nous venons de raconter, devait être d'un grand avantage pour le pays, car le jeune malade, pressé par un besoin d'activité et pour occuper utilement lés longues heures d'ennui, allait doter notre histoire d'un de ses plus beaux monuments.

M. Louis P. Turcotte, car c'est de lui qu'il s'agit, naquit à Saint-Jean de l'île, le 11 juillet 1842, du mariage de J. Bte. Turcotte, agriculteur, et de Marie Josephte Fortier. Après avoir reçu, dans sa paroisse, une éducation élémentaire et même appris les rudiments du latin, il entra au séminaire de Québec, en 1855, comme élève de sixième. Il continua son cours classique jusqu'en 1858, et se fit remarquer par son amour du travail. Dans l'automne de 1858, entraîné par l'exemple de ses frères aînés, presque tous engagés dans le commerce, il quitta le collége et devint commis chez son frère, M. Nazaire Turcotte, alors marchand à Saint-Roch.

Il occupait encore cette position à la fin de 1859, lorsque l'accident que nous avons relaté lui arriva. Quoique souffrant, il revint chez son frère Nazaire, au commencement de 1860, et y demeura quelque temps; puis il passa trois ou quatre mois chez son frère Hubert, marchand de farine. Cependant, sa santé s'affaiblissant de jour en jour; il dut enfin renoncer au travail manuel et retourner dans sa famille. Le récit des six années qui suivirent son retour à Saint-Jean est navrant; nous l'avons lu dans des *mémoires* qu'il a laissés. Ses douleurs étaient tellement atroces qu'il ne pouvait trouver ni repos, ni sommeil. A partir de 1866, l'état de sa santé s'améliora graduellement; d'abord, il put marcher à l'aide de deux béquilles, puis avec une canne, mais il resta infirme jusqu'à la fin de sa vie.

Malgré ses douleurs continuelles, il était dévoré par une soif insatiable d'activité. Il raconte lui-même que plutôt que de ne rien faire, il pelotonnait de la laine. Plus tard, il trouvait une occupation plus agréable dans la recherche des origines de la famille. Il se mit a compulser les vieux registres de sa paroisse, puis ceux des autres paroisses de l'île, et, agrandissant le cadre de son travail, il composa une intéressante et fidéle histoire de l'île d'Orléans, qui parut en 1867.

M. Turcotte avait trouvé sa véritable vocation; il était historien. Son histoire de l'île d'Orléans ayant été bien reçue du public, il entreprit presque aussitôt d'écrire l'histoire du Canada sous l'Union, dont le premier volume parut en 1871 et le deuxième, l'année suivante.

Comment ce jeune homme, faible et maladif, inconnu, pour ainsi dire, du monde lettré, sans ressources et sans guide, a-t-il pu recueillir tant de documents divers, réunir tant de faits historiques, connaître tant d'événements politiques? Ceux qui l'ont connu et qui ont admiré son énergie indomptable et sa grande persévérance peuvent seuls s'en rendre compte. Lorsqu'il s'agissait de découvrir la vérité, d'éclaircir un point obscur, rien ne pouvait le rebuter, ni les recherches, ni les veilles, ni les travaux les plus ardus.

Il travaillait avec une méthode admirable. Il prenait constamment des notes. En composant un ouvrage, il ramassait des matériaux qui devaient servir à d'autres œuvres. Lorsque la mort est venu le frapper, il avait en voie de préparation plusieurs publications intéressantes. Parmi ces travaux inachevés se trouvent une étude sur les bibliothèques du Canada depuis la fondation de la colonie ; un manuel du droit constitutionnel anglais ; une collection de documents publics inédits et très-précieux au point de vue de l'histoire. Son travail sur les bibliothèques est tellement avancé qu'il mériterait d'être publié.

A part les deux histoires que nous venons de mentionner, M. Turcotte a publié plusieurs notices biographiques, entre autres, celles de Sir Georges Cartier et de l'honorable M. R. E. Caron.

Nommé assistant bibliothécaire en décembre 1872, M. Turcotte apporta dans l'accomplissement de ses nouveaux devoirs la même assiduité, la même intelligence dont il avait fait preuve dans ses travaux littéraires. Il acquit en peu temps des connaissances spéciales qui firent de lui un précieux auxiliaire du bibliothécaire, M. L. P. LeMay.

Comme historien, le mérite de M. Turcotte est universellement reconnu. Son *Canada sous l'Union* fait aujourd'hui autorité partout; on le cite dans la presse, à

la tribune. Les différents partis politiques ont accueilli ce livre avec faveur et tous sont d'accord pour en louer la véracité, l'exactitude et l'impartialité. Il n'y a que dans l'appréciation des événements que l'on ait pu différer d'opinion avec l'auteur. Exempt des préjugés de parti, aimant la vérité pardessus tout, M. Turcotte a exposé les faits tels qu'ils se sont passés, sans les altérer en rien, sans rien omettre.

La modestie de M. Turcotte l'avait empêché de viser à la gloire purement littéraire; il avouait volontiers qu'il n'était pas habile à faire de belles périodes, à orner son style des fleurs du langage. Il était historien et non littérateur. Ecrivain peu brillant, sa phrase est rarement élégante et manque parfois de correction. Il ne composa pas, comme font ceux qui cultivent la littérature légère, des ouvrages dont la forme emporte le fond, et s'il avait dû compter sur les agréments de son style pour conquérir les faveurs du public, il eût certainement échoué. Mais, écrivain sérieux, travailleur infatigable, il possédait presque toutes les qualités nécessaires dans le genre qu'il avait adopté, car c'est la vérité qu'on exige de l'historien plutôt que les figures de rhétorique. Il est clair, méthodique, concis, sobre; ses plans sont parfaitement ordonnés; en un mot, ses livres, conformes aux règles les plus importantes des belles-lettres, plaisent au lecteur. Son histoire du Canada sous l'Union est dans toutes les bibliothèques et c'est un des ouvrages canadiens le plus utiles et le plus justement estimés.

Au reste, comme nous l'avons déjà dit, M. Turcotte reconnaissait sa faiblesse et travaillait sans cesse à acquérir les qualités qui lui manquaient. Aussi dans ses derniers écrits, l'Invasion de 1775, par exemple, remarque-t-on un très-sensible progrès.

Mais nous avons hâte de parler des rapports de M. Turcotte avec notre Institut. Admis membre actif le 29 novembre 1873, il était appelé, l'année suivante, au poste de bibliothécaire, charge qu'il remplit jusqu'en 1877, lorsqu'il fut élu vice-président. Les services qu'il a rendus à notre institution durant les quatre ou cinq dernières années de sa vie sont connus de tous nos membres.

Dès son entrée dans le bureau de direction, M. Turcotte s'identifia, en quelque sorte, avec l'Institut. Mettre l'ordre dans la bibliothèque et l'augmenter d'ouvrages nouveaux, réformer le système de la circulation des livres, perfectionner la tenue des registres, fonder un musée de numismatique et d'antiquités, voilà quelques-uns de ses travaux. Le 3 décembre 1 74, il donnait une conférence sur les origines de l'Institut, à l'occasion du vingt-huitième anniversaire de la fondation de notre société. Cette séance inspira au bureau de direction l'idée d'inaugurer, chaque année, une série de conférences. Depuis cette date, le public a pu assister régulièrement, tous les hivers, à des entretiens donnés souvent par nos littérateurs les plus distingués.

M. Turcotte sut rallier à la cause de l'Institut plusieurs hommes d'influence et de moyens, et grâce à leur concours, il obtint du gouvernement un octroi annuel, ce qui permit la publication de notre annuaire. M. Turcotte était littéralement l'éditeur de ce recueil, et, jusqu'à un certain point, il en était aussi l'auteur, corrigeant les épreuves et surveillant l'impression avec autant de soin que s'il se fût agi d'un ses propres ouvrages.

Il prit l'initiative de la grande démonstration du 31 décembre 1875, pour célébrer le centenaire de l'assaut de Québec, par Montgomery. Nommé délégué de l'Institut canadien de Québec à la convention littéraire tenue à Ottawa en 1877, il eut une large part du mérite de cette réunion. A cette occasion il composa un travail plein de recherches sur les archives du Canada.

Non content d'avoir été l'âme de l'Institut pendant quatre ans, d'avoir inauguré des réformes considérables et fait entrer notre institution dans une ère nouvelle, il avait formé un projet hardi, celui de nous doter d'un édifice convenable. Il organisa à cette fin une souscription qu'il poussait avec son énergie ordinaire, et la mort l'a surpris au milieu d'une propagande active en faveur de son projet qu'il regardait comme une véritable œuvre nationale.

M. Turcotte s'était entouré d'un cercle d'amis dévoués, comme lui, aux intérêts de l'Institut, et c'est chez lui qu'ils se réunissaient, deux ou trois fois la semaine,

pour parler d'affaires, arrêter des projets, tailler de la besogne, tout en passant une agréable soirée. C'est là le secret, il nous semble, des succès remarquables qui couronnèrent les efforts de M. Turcotte et de ceux qui l'aidaient. S'il nous était permis de donner ici un conseil, nous dirions aux membres les plus zélés de l'Institut: Continuez à vous réunir de temps à autre comme vous faisiez du temps de M. Turcotte ; c'est dans ces réunions intimes que les idées s'échangent, que les plans se mûrissent. .

Mais il faut terminer cette notice, bien qu'elle ne soit pas complète.

Elu président de l'Institut, en février 1878, on peut dire à l'unanimité des voix, M. Turcotte se promettait de redoubler d'efforts pour faire prospérer cette institution qui lui était si chère, lorsqu'une cruelle maladie, une paralysie du cerveau, l'a conduit au tombeau dans l'espace de quelques jours. Il s'éteignit le soir du 3 avril, entouré de ses parents et muni de tous les secours de la religion.

Sa mort laisse un grand vide dans nos rangs. Ami sincère et dévoué, homme intègre, travailleur infatigable, sa famille perd en lui un fils et un frère affectueux, la société, un membre utile, l'Institut canadien, l'un de ses plus solides appuis.

J. P. Tardivel.

CONCOURS D'ÉLOQUENCE

AVANT-PROPOS.

En 1875, l'Institut-Canadien de Québec ouvrait un premier concours d'éloquence, grâce à la généreuse initiative de Monsieur Théophile LeDroit. L'année dernière, Monsieur L.-J.-C. Fiset, notre président honoraire, entrait libéralement dans cette voie en mettant à la disposition de l'Institut, la somme de $100 pour un deuxième concours sur le sujet suivant: "ELOGE DE L'AGRICULTURE. CE QU'EST L'ART AGRICOLE AU CANADA. DES MOYENS DE L'Y FAIRE PROGRESSER. Le choix ne pouvait être meilleur. Il est vrai qu'un pareil sujet n'ouvrait le champ qu'à un nombre limité de joûteurs préparés par des études spéciales. Aussi, n'avions-nous pas l'ambition de voir beaucoup de concurrents répondre à notre appel, mais nous espérions, qu'avec un sujet aussi intéressant pour notre pays, nous ferions produire de bons et utiles travaux. Et sous ce rapport l'Institut-Canadien de Québec, peut se flatter d'avoir obtenu un succès complet. Deux concurrents se sont présentés: Mons. E. A. Barnard, directeur d'agriculture pour la Province de Québec, et Mons. l'abbé Provencher, rédacteur du *Naturaliste Canadien*.

Le jury, composé de l'honorable Mons. Joly, de Mons. LeSage, assistant-commissaire des travaux publics et de l'agriculture, et de Mons. le Dr. LaRue, a jugé les deux études dignes d'être couronnées. Le premier prix, de $75, a été décerné à Mons. E. A. Barnard, le second de $25, à Mons. l'abbé Provencher, et le 19 décembre dernier, avait lieu, dans la salle de l'Institut-Canadien, la présentation de ces prix aux heureux lauréats.

En publiant dans l'Annuaire de cette année les différents travaux du concours, nous croyons faire une œuvre utile et rendre plus féconde la pensée patriotique de M. Fiset. Faire connaître et aimer cette grande question de l'art agricole, c'est là le but que nous cherchons. Heureux si nos efforts peuvent faire naître quelques vocations.

Qu'il nous soit permis en finissant, d'offrir, au nom de l'Institut, l'expression de notre très-vive reconnaissance à M. L. J. C. Fiset. Nous espérons que le bel exemple qu'il vient de donner ne restera pas sans imitateur. Que les favoris de la fortune nous aident dans notre tâche et bientôt, sous cette généreuse impulsion, nous pourrons voir nos arts et notre littérature prendre un nouvel et plus vif essor.

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'AGRICULTURE

—

Rapport du docteur HUBERT LA RUE.

—

Séance du 19 *décembre* 1878.

MESSIEURS,

A une réunion du comité de direction de l'Institut Canadien, un an passé, il fut décidé de proposer comme sujet de concours la question suivante :

" Eloge de l'agriculture ; de l'état de l'agriculture dans la province de Québec ; des meilleurs moyens à prendre pour en activer le progrès. "

Une somme de cent piastres était patriotiquement mise à la disposition de l'Institut par M. L. J. C. Fiset, protonotaire de cette ville, et M. Fiset dictait lui-même le thème du concours.

Le choix du sujet, avouons-le, ne pouvait être plus heureux ; car s'il est une question importante pour le *Dominion* en général et pour la province de Québec spécialement, c'est bien la question de l'agriculture.

Deux concurrents sont entrés en lice, et ont répondu à l'appel de l'Institut. Le nombre des concurrents aurait

pu, aurait dû être plus considérable. Mais on se consolera aisément de cette pénurie à la lecture des deux compositions qui sont l'objet de ce rapport. Toutes les deux sont vraiment remarquables à tous les points de vue; et mes auditeurs s'en convaincront aisement lorsqu'ils pourront les lire et les étudier dans l'*Annuaire de l'Institut.*

En tête de la composition de M. Barnard, on lit cet axiome bien connu qui a été formulé la première fois, si je ne me trompe, par le bonhomme Franklin :

« Celui qui fait croître trois brins d'herbe là où il n'en poussait qu'un auparavant, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

En tête de la dissertation de l'abbé Provancher, on lit le vers suivant du jardinier de Mantoue :

« O fortunatos nimiùm sua si bona norint
Agricolas ! »

Dans l'étude de pareilles questions où il s'agit exclusivement d'économie agricole—la première de toutes nos questions d'économie politique—il fallait de la clarté, de la précision dans le style, et absence complète de toutes fleurs de rhétorique.

Des retours sur le passé, des observations sur le présent, des prévisions pour l'avenir, c'est là ce qu'on devait attendre, rien de plus, mais rien de moins.

Sur tous ces points les membres du jury d'examen n'ont que des éloges à adresser aux deux concurrents. Tous deux ont été sobres de style, à ce point que les juges du concours ont pu comprendre leurs pensées, interpréter leurs idées à une première lecture.

(A la suite de ce préambule, le rapporteur a reproduit, avec éloge, de nombreux extraits des travaux des concurrents, et a continué dans les termes suivants) :

—

Je crois avoir rendu justice aux deux concurrents; je crois avoir signalé suffisamment les qualités qui distinguent leurs compositions ; mais le cadre du sujet mis au concours était si vaste que, pour le remplir convenable-

ment, il aurait fallu faire un traité complet, écrire un volume entier.

Dans cette deuxième partie de mon rapport je vais essayer de combler, quoique très-imparfaitement, certaines lacunes que les limites réservées à de semblables travaux rendent inévitables.

Ainsi, à propos de l'éloge de l'agriculture, les concurrents auraient pu serrer de plus près le nœud de la question, et particulariser davantage, en mettant sous nos yeux un petit tableau des mœurs douces et paisibles, de la vie si pleine de félicités du cultivateur canadien modèle ; modèle comme eux et moi nous voudrions qu'il fût.

Je me le représente comme suit :

40 ans. Jeune encore ; dans toute la vigueur de l'âge, dans toute la puissance de sa virilité.

Epoux d'une femme de 35 ans,—belle comme toutes les canadiennes ; pleine de force et de santé ; toujours de bonne humeur comme son mari ; mère de douze ou de quinze enfants—pas moins de douze ! —Il faut, messieurs, conserver intactes les saines traditions de nos pères !

120 arpents de terre sous les pieds ; pas d'hypothèques. Grange de 100 pieds de longueur, nouveau modèle. Trente bêtes à cornes, 25 moutons, six chevaux, 8 cochons berkshire, petite race, 250 voyages de foin, avoine, blé, pois, pommes de terre, laine, beurre, saindoux, œufs, poulets, dindons, étoffe du pays, toile canadienne ; cela à profusion.

Pas de procès. Bonne dîme pour le curé de la paroisse, mesure française. Un des meilleurs bancs dans l'église. Marguillier—ancien ou nouveau, ou les deux à la fois.—Pas juge de paix, mais conseiller de la municipalité scolaire ou membre de la société d'agriculture. Pas chef de cabale électorale ; électeur seulement, suivant sa conscience. Pour surcroit de bonheur, un des meilleurs lots dans le cimetière : tel est l'aspect sous lequel se présente à mon esprit le cultivateur canadien modèle.

Si j'étais cultivateur—hélas, pourquoi ne le suis-je pas !—si j'étais cultivateur, les honneurs que confère une mairie de paroisse, une préfecture de comté, m'ennuieraient beaucoup. Ce sont là des espèces de domination universelle qui donnent naissance à une foule d'inquié-

tudes, créent des soucis innombrables, toutes choses qui me sont profondément antipathiques.

Pourtant, je ne serais pas insensible à l'aiguillon de la gloire ; mais, entre tous les honneurs qui pourraient s'offrir à ma convoitise, nuls ne conviendraient mieux à mes goûts que ceux de secrétaire de la municipalité scolaire, ou de secrétaire de la société d'agriculture de mon comté.

A vrai dire, cumuler les deux postes serait le comble de mes vœux.

Supposons que je sois l'un ou l'autre, ou l'un et l'autre. Alors, je parviendrais sans peine à convoquer une assemblée conjointe des officiers de la municipalité scolaire et des membres de la société d'agriculture ; à cette réunion seraient invités spécialement M. le curé, le médecin, le notaire, le maître d'école, les marguilliers et autres notables du comté.

Le président, homme d'esprit, trouverait facilement moyen d'amener sur le tapis un sujet de débat quelconque. Une heure durant, des orateurs émérites, habitués aux luttes de hustings, épuiseraient le sujet de la discussion avec un art merveilleux, c'est-à-dire, en parlant de toute autre chose que de ce qui aurait trait à la question.

Enfin, lorsque tout le monde serait à bout d'haleine, le président, avec une condescendance qui me ferait infiniment d'honneur, demanderait l'opinion du secrétaire sur les diverses questions en litige.

Lors, avec beaucoup de gravité, je commencerais par féliciter les discoureurs sur leurs brillants efforts d'éloquence, et sur la lumière nouvelle qu'ils auraient projetée sur le sujet. Je me concilierais les deux partis— car il y aurait au moins deux partis—en leur affirmant que tous deux ont raison.

Armé de toutes pièces, grâce à ces précautions oratoires, je ferais le discours suivant, en termes bien simples, et dans un langage qui serait à la portée de mes auditeurs :

Monsieur le Président, Messieurs,—Si j'ai bien compris les éloquents discours que je viens d'entendre, le sujet de la discussion serait le suivant, savoir : de l'éducation de nos enfants, et des meilleurs moyens à prendre

pour développer et activer le progrès de l'agriculture en cette paroisse et dans ce comté.

Suivant moi, ces deux sujets sont liés l'un à l'autre intimement, à tel point que l'un ne peut pas aller sans l'autre.

Mais le commencement de tout progrès, en cela comme en une foule d'autres choses, c'est la maison d'école.

Or, en premier lieu, certaines gens de mon arrondissement sont à se demander—cela peut paraître étrange—s'il n'y a pas trop d'écoles dans nos paroisses, et si l'on donne bien à ces écoles des dénominations convenables.

Voici comme ils raisonnent: nos instituteurs reçoivent-ils une rémunération suffisante ? Non; et pourquoi ?—Parce qu'il y a trop d'écoles !

Une certaine somme est votée annuellement par la législature locale et par les municipalités pour la subvention des maisons d'éducation. Mais cette somme est répartie sur un trop grand nombre de ces maisons, et il arrive que les bons instituteurs, ne recevant qu'un maigre salaire, abandonnent bientôt la carrière de l'enseignement pour en embrasser une autre qui leur offre une position plus brillante, un avenir mieux assuré.

Ceux qui raisonnent ainsi ont-ils raison, ont-ils tort ? Je ne me prononce pas là-dessus, Monsieur le Président, et Messieurs du comite ; je soumets la question à votre examen.

Dans notre temps, M. le Président—car, tous deux, fils d'habitants, et à peu près du même âge, nous avons fréquenté les mêmes écoles—dans notre temps, dis-je, il n'y avait que trois écoles dans la paroisse, savoir : une école modèle No 1, une autre école modèle No 2, et une école dite élémentaire. Dans cette dernière nous avons appris l'épellation de l'*Alphabet* et la lettre du *Petit Catéchisme*.

Le salaire des maitres d'école modèle était de 70 à 80 louis, salaire considérable pour cette époque; celui de la maîtresse d'école élémentaire était de vingt-cinq louis.

De l'école élémentaire, ou de la *petite école*, comme nous l'appelions, nous passions dans l'une ou dans l'autre des deux écoles-modèles. Quelle joie ! quel con-

tentement ! en un jour nous étions devenus hommes ; en un jour nous avions grandi de cent coudées.

Dans ces écoles modèles nous apprenions peu, mais bien. On nous enseignait la grammaire française, l'arithmétique, la comptabilité, fort peu de géographie ; le dépôt de livres était à l'état de mythe, il n'y avait pas de cartes ; de l'histoire du Canada, rien ; Garneau ne l'avait pas encore decouverte.

Nos pères, nos mères assistaient aux examens que présidait M. le Curé.

Pas de piano !

Le théâtre, improvisé, était orné de sapins, décoré de verdure et d'une foule de plantes et de bouquets aux couleurs variées. Toutes ces couleurs se mariaient ensemble harmonieusement, même le rouge et le bleu !

Le premier de la première classe débitait un petit *boniment* littéraire,—une fable de Lafontaine ordinairement.

C'est chose fort remarquable comme les animaux de Lafontaine—nonobstant l'opinion contraire de Châteaubriand,—ont toujours eu le privilège d'enseigner une foule de bonnes choses aux hommes de bonne volonté sur la terre.

La cérémonie se terminait par la distribution des prix ; et le premier prix, le prix d'excellence, était une petite image de saint Pierre, de saint Joseph, de sainte Marguerite,—de saint Patrice quand le maître était un irlandais.—Cette image était ornée de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Que si, de ces temps-là, on passe aux temps d'aujourd'hui, on trouve, M. le Président, que les choses sont bien changées. Au lieu d'une école élémentaire, et de deux écoles modèles par paroisse, nous voyons des écoles commerciales, des écoles académiques, des académies pour les garçons, des académies pour les filles, et jusqu'à des séminaires pour ces dernières.

Or, au dire de quelques-uns, le qualificatif *commercial*, accolé au mot école, aurait un effet pernicieux sur l'esprit de nos enfants. Au sortir de ces écoles dites *commerciales*, nos enfants s'imaginent, croient sincèrement qu'il serait au-dessous de leur dignité d'embrasser une autre carrière que celle du négoce.

s mêmes prétendent qu'il y déjà, en ce pays, beau- trop de marchands, de trafiquants, et surtout oup trop de commis-marchands.

ec ces écoles dites *commerciales*, on détourne de la ère de l'agriculture une foule de jeunes gens de la agne ; et on ne se doute guère de l'influence que avoir un qualificatif de ce genre pour décider, me on dit, une vocation. Je n'ai nulle objection au ificatif *commercial*, pourvu qu'on y ajoute le quali- if *agricole*.

lors, ces écoles seraient désignées sous la dénomina- de: *Ecole de Commerce et d'Agriculture*, ou mieux, -ci : *Ecole d'Agriculture et de Commerce* ; car, en ays, plus qu'en aucun autre, l'agriculture doit avoir éance sur le négoce, et sur toute autre profession.

Il y a une chose que l'on paraît méconnaître ou oublier; st que l'enseignement qui se donne dans les écoles mmerciales convient également au négociant, à l'agri- lteur et à l'industriel. Tous trois doivent savoir lire, ire, connaître les secrets de la comptabilité ; tous is doivent avoir quelques notions de littérature, d'his- ire, de dessin, de géographie, et aussi posséder les élé- ments de la physique, de la chimie, de l'astronomie, de la philosophie.

Voilà, M. le Président, ce que disent certaines gens bien renseignées dans notre comté.

J'en ai consulté d'autres en dehors, qui se sont exprimé dans les termes suivants :

La dernière fin de l'homme, ont-ils dit, en ce bas- monde comme dans l'autre, ne doit pas être de mesurer de l'indienne ou du calicot, derrière un comptoir, sempi- ternellement, ni d'aligner des chiffres ingrats, en partie simple ou double, pendant les siècles des siècles.

Les plaisirs intellectuels, en ce monde, doivent compter pour quelque chose, même pour le négociant.

Le négociant qui a fait fortune doit avoir d'autres as- pirations que celles d'un vénal trafic ; à l'industriel il faut une autre ambition que celle de vendre, à larges bénéfices, les produits de sa fabrique. Au négociant, à l'industriel, il faut des jouissances plus nobles, plus rele- vées; et nulle part mieux que dans l'étude et dans la

pratique de l'agriculture ils ne trouveront des plaisirs sans mélange, des jouissances sans amertume.

. Qui, mieux que le négociant enrichi, peut faire pousser trois brins d'herbe là où il n'en poussait qu'un auparavant. Ce négociant-agriculteur serait un bienfaiteur de son pays, il serait un héros. Tous les honneurs que peut conférer le *Dominion* du Canada devraient s'accumuler sur sa tête. On devrait le faire député, sénateur, au besoin même conseiller législatif.

Pour arriver au résultat que je désire, il faut peu de chose. Que dans toutes nos écoles normales de filles et de garçons, que dans toutes nos écoles modèles, académiques, commerciales, l'on donne un petit cours élémentaire d'agriculture de 20 leçons d'une demi-heure ou d'une heure dans le cours de l'année, et le point sera gagné.

Des études ainsi commencées se continueraient plus tard ; il en resterait toujours quelque chose, ne serait-ce qu'un germe qui finirait par se développer et porter des fruits abondants.

Je vais plus loin, M. le Président, et j'affirme que dans tous nos collèges classiques, le complément des études devrait être un petit cours de physique et de chimie appliquée à l'agriculture.

De cette manière, le curé, le médecin, le notaire, deviendraient des engins puissants, comme on dit, pour la dissémination des saines notions agricoles.

L'idée que j'émets aujourd'hui, M. le Président, je ne l'émets pas pour la première fois. Dès 1869, neuf ans passés, j'écrivais les lignes suivantes dans un journal de Québec :

" Dans nos collèges, dans ceux au moins qui sont affiliés à l'Université-Laval, l'étude de la physique, celle de la chimie, de la botanique, est très-approfondie. A l'Université, ces cours sont aussi développés que dans n'importe quelle université européenne. Après des études aussi fortes, l'étude de la science agricole n'est plus, à proprement parler, une étude ; c'est une récréation, une lecture à la fois instructive et amusante. A la suite du cours de chimie générale on devrait donner, dans tous nos collèges, quelques leçons de physique et de chimie appliquées à l'agriculture. Cela est d'autant plus aisé qu'une fois la chimie générale bien comprise, la chimie

et la physique agricoles se résument en quelques applications spéciales que les élèves saisissent à un simple énoncé, et sans le moindre effort.

" Parmi les jeunes gens qui complètent leurs études dans nos collèges, (je continue à citer) quelques-uns embrassent l'état ecclésiastique; plusieurs étudient la médecine, d'autres, le droit. Ce sont ceux qui embrassent l'état ecclésiastique et ceux qui se livrent à l'étude de la médecine qui devront propager le plus et le mieux les connaissances qu'ils auront puisées dans le cours de leurs études classiques.

" Le jeune curé, s'il a puisé au collège de saines notions d'économie agricole, ne manquera pas, ne serait-ce que par délassement, de continuer ce genre d'études qui, vraiment, offre des attraits incomparables. Qu'on juge de l'influence que pourrait exercer sur la population d'une paroisse un exemple parti de si haut ; si, surtout, ce curé agronome avait le soin, dans ses conversations avec les habitants, comme par ses conseils mûris par l'étude, par l'observation, par l'expérience, de les encourager dans la voie des améliorations et du progrès.

" Je résume ma pensée en deux mots :

" Le curé canadien doit être 1° curé; 2° curé agriculteur ; 3° curé colonisateur ; c'est assez.

" Sur cent médecins, quatre-vingt-dix, au moins, exercent leur art à la campagne ; et c'est chose vraiment remarquable de voir combien est grand le nombre de ceux qui s'adonnent par goût à l'étude et à la pratique de l'agriculture. L'esprit du médecin, façonné d'avance à l'étude des sciences positives, est très-bien préparé à l'étude de la science agricole ; et aux mille tracasseries du métier de la médecine les paisibles jouissances de l'agriculture font une salutaire diversion. L'exemple du médecin se joindrait à celui donné par le curé ; et de cette manière, il y aurait bientôt, dispersés dans nos campagnes, une foule de fermiers modèles recrutés parmi la partie la plus intelligente et la mieux instruite de notre population.

" Ou je me trompe fort, ou ce serait là un des effets bientôt perceptible de l'enseignement de l'agriculture dans nos collèges.".

Telles étaient, M. le Président, les lignes que j'écri-

herse, ensemence, en partant derrière la grange, et va ainsi, sans réflexion, jusqu'au haut du clos.

Il sème des pois, des pommes de terre, du froment, de l'orge, de l'avoine, du mil et du trèfle, là où il n'en devrait pas semer. Pis que cela, en maints endroits du district de Québec, et dans d'autres districts, quoi qu'on dise, il y a des pièces à pois, des pièces à blé, à orge, à avoine, que l'on ensemence avec les mêmes graines depuis un temps immémorial.

Que si quelqu'un se permet de faire certaines observations au sujet d'une routine aussi vicieuse, on vous répond: " Mon père a bien vécu de même ! "

C'est triste.

Lorsque le jeune agriculteur s'est bien rendu compte de tous les défauts que présente son bien, il doit compléter cet inventaire par l'énumération des fautes qu'a commises son prédécesseur, et cette énumération sera comme suit :

Pas d'engrais, ni de fumiers, ou engrais mal préparés ; ignorance complète des bons effets d'un amendement convenable, de l'usage des engrais verts, (trèfle et sarrazin), de l'emploi du chaulage, des cendres, du plâtre, des composts, des engrais chimiques, de l'égouttement, etc.

Ignorance de l'espèce de graines de semence qu'il fallait confier à tel ou tel sol.

Ignorance des rotations, des assolements ; mots qui lui étaient inconnus, parce qu'il n'en avait jamais entendu parler, ni à l'école, ni ailleurs.

Alors, qu'il se mette à l'œuvre, et qu'il ait toujours devant les yeux le précepte suivant que j'ai formulé, plusieurs années déjà, dans les termes suivants :

" Le cultivateur canadien doit adopter pour système de culture celui de convertir le plus promptement possible, et aussi parfaitement que le temps et ses moyens le lui permettront, la plus grande étendue de sa terre en prairies et en bons pacages. Car, ce système permet de récolter beaucoup de foin ; or, avec beaucoup de foin on peut entretenir un grand nombre d'animaux en bon ordre. Ces animaux donnent beaucoup de produits qui rapportent de grands profits et une grande quantité de fumier. Le fumier est tellement la base de toute bonne

agriculture qu'on a dit, et avec raison, que le fumier est *le capital du cultivateur*."

Après trois ou quatre années de cette culture conduite avec intelligence, le jeune agriculteur se trouve, comme on dit, M. le Président, au-dessus de ses affaires. Et après ?—Après ? Eh bien ! il doit se marier, ce qui est la chose la plus naturelle du monde. Il n'aura que l'embarras du choix, dans sa paroisse, ou dans les paroisses voisines.

Il y a des célibataires jeunes et vieux,—j'en connais, j'en vois même dans cette salle,—qui s'imaginent que le mariage est une espèce de révolution dans l'édifice social, une sorte de cataclysme dans le cours de la vie humaine. Erreur fatale ! Le mariage est chose toute simple. Une fois qu'on a été marié, on s'imagine qu'on l'a été toujours ! Bientôt, au bout de neuf mois de mariage, de dix au plus, surviennent les soucis bienfaisants de la famille : un rejeton, un héritier a vu le jour. De quinze mois en quinze mois, souvent plus tôt, pareil phénomène se renouvelle dans chaque famille de nos bons cultivateurs canadiens.

C'est là le véritable progrès ! Dans les pays constitutionnels, M. le Président, la force, c'est le nombre ; et nous, Canadiens-Français, nous avons besoin de recruter nos forces, et de multiplier notre nombre. De cette dernière tâche nous nous acquittons bien sans l'aide des gouvernements ; mais je me demande si ces gouvernements, le fédéral comme le local, ont toujours fait, font aujourd'hui ce qu'ils auraient dû et devraient faire pour retenir notre nombre chez nous ?

A ce propos, M. le Président, voici quelques lignes que j'écrivais il y a une dizaine d'années.

" L'émigration de notre population aux Etats-Unis est due à trois causes principales : 1° amour du changement parmi un certain nombre ; 2° misère et pauvreté dues au défaut d'établissements industriels et manufacturiers dans nos villes ; 3° misère et pauvreté occasionnées par un système de culture des plus vicieux dans nos campagnes.

" Le seul moyen d'empêcher l'émigration de nos campagnes est d'enseigner à nos cultivateurs comment ils peuvent trouver l'aisance, la richesse chez eux. Pour

cela, que faut-il? Leur enseigner à cultiver. De cette manière, l'agriculture prend toutes les proportions d'une question religieuse, et qui mérite l'attention spéciale de notre clergé, celle de nos curés de la campagne particulièrement."

Quelques mois plus tard je m'exprimais dans les termes suivants au sujet de l'immigration:

" On parle beaucoup d'immigration par le temps qui court.

" On envoie des agents en Europe pour inviter les étrangers à venir partager notre bonheur; on a des agents aux Etats-Unis chargés de prier les *nôtres* de revenir au milieu de nous.

" Tout cela est fort bien.

"Mais il y a moyen, à mon avis, de simplifier la besogne de ces agents, tout en assurant le succès de leur mission.

" Développons notre agriculture, et, pour cela, instruisons nos cultivateurs, enseignons-leur des méthodes simples, faciles, peu dispendieuses qui les mettent en état de réaliser de 150 à 200 louis de bénéfice par année, avec la vente de leurs produits, au lieu de ne réaliser que trente ou quarante louis comme cela a lieu aujourd'hui.

" Alors, l'étranger voyant les rives du Saint-Laurent bordées de riches villas *habitées par des cultivateurs*, se dira: " Il fait bon de vivre ici: dressons-y nos tentes."

"Alors les nôtres qui sont aux Etats-Unis se diront: Il fait meilleur chez nous qu'aux Etats-Unis; retournons chez nous.

" De cette manière les agents d'immigration seront sûrs du succès et feront une riche et abondante moisson d'immigrants."

Le temps presse, M. le Président, et j'abrège.

Parvenu à ce degré d'avancement dans la voie du progrès, le cultivateur doit veiller soigneusement à l'entretien de ses animaux, à leur nourriture, et soumettre à une étude approfondie les problèmes suivants d'économie agricole, dont je me contenterai de faire l'énumération :

1° De l'emploi des soupes pour la nourriture du bétail; je crois sincèrement qu'on sauverait par là une bonne moitié du fourrage. Une nourriture sèche ne

convient pas plus à l'estomac de l'animal qu'à celui de l'homme : ceci est entièrement conforme aux données de la physiologie.

2o Du traitement des fumiers. Dans des écrits antérieurs j'ai émis l'opinion que dans certaines circonstances, et pour certains genres de culture, il valait mieux recourir à l'emploi des fumiers verts. Sur ce point je crois avoir fait erreur, à l'exemple de bien d'autres, et je ne recommande, aujourd'hui, pour la grande culture que les fumiers qui ont subi au moins un commencement de fermentation. De là la nécessité d'avoir des caves ou appentis dans lesquels le fumier doit être conservé assez longtemps, et à une température modérée, pour que cette fermentation se produise ;

3o. De l'emploi des engrais artificiels, et, surtout, du phosphate de chaux dont on a découvert depuis deux ans, des mines d'une richesse extrême dans les environs d'Ottawa. Ce sujet seul exigerait la publication d'un volume. Dès 1869, un agronome français, M. Ville, partisan des engrais artificiels, annonçait, dans une conférence faite à la Sorbonne, à Paris, que le Canada renfermait des mines inépuisables de sous-phosphate de chaux (ou apatite). Qui s'en doutait alors dans le Dominion ? J'ai fait l'analyse chimique de quelques-uns de ces échantillons, et j'ai trouvé qu'ils contenaient jusqu'à 92 pour cent de phosphate ;

4o. Du mélange du sulfate d'ammoniaque (résidu du gaz d'éclairage), qu'on n'utilise pas aujourd'hui, au Canada, avec le sulfate de chaux et le superphosphate comme guanos artificiels, pour les besoins de ce pays, et comme objet d'exportation.

S'il est un pays au monde où le besoin des engrais artificiels se fait sentir, c'est le Canada.

Quant à l'exportation, tous les engrais entrent en franchise aux Etats-Unis.

5o. De l'à-propos d'établir la confection de ces engrais artificiels à Lévis où il y a déjà une fabrique d'acide sulfurique qui chôme depuis une dizaine d'années.

6o. Quel parti cette fabrique de superphosphate à Lévis pourrait-elle tirer des pyrites de cuivre de Lennoxville, après grillage, en les expédiant à Swansea,

South-Wales, Angleterre. Alors, on ferait d'une pierre deux coups.

7o. Des assolements. Cette question capitale est tellement méconnue dans la Province de Québec, qu'en maints endroits—le Saguenay, entre autres—on récolte céréales sur céréales pendant douze et quinze ans sans interruption.

On ruine le Saguenay. On a suivi la même pratique à la côte de Beaupré et à l'Ile d'Orléans pendant 150 et 200 ans, et le résultat final ? C'est qu'aujourd'hui le blé n'y vient plus. Pourquoi ? Parce que le sol ne renferme plus les éléments qui entrent dans la composition de ces plantes ; parce que ces éléments ont été soustraits au sol par la culture inintelligente de nos pères et de leurs fils.

8o. Du chaulage. Question très-importante. Des territoires entiers, en France, depuis cinq ans, sont redevenus fertiles, et produisent du blé en abondance aujourd'hui, grâce au chaulage. Beau sujet d'étude pour ce pays où le calcaire est si abondant.

9o. Expositions d'agriculture provinciales annuelles. Trop fréquemment renouvelées. Tous les trois ans suffirait. On y voit toujours les mêmes choses.

10o. Expositions de comtés. Ne vaudrait-il pas mieux les remplacer par des expositions de district, à des intervalles de deux ou trois ans ?

11o. Importance des concours de labour, de hersage, de roulage, à chacune de ces expositions de districts. Pour un objet d'aussi grande importance, le conseil de l'agriculture et le ministère de l'agriculture ne devraient pas être économes. Ils devraient avoir à leur disposition cinq ou six laboureurs émérites largement payés, et toujours prêts à se transporter, avec charrues, herses, rouleaux, et attelage modèles, là où leurs services seraient requis. Il y aurait concours entre le premier laboureur de la paroisse et le laboureur du gouvernement. Prix du concours $1.00 pour le laboureur du gouvernement, s'il gagne le premier prix ; dix ou vingt piastres pour le premier laboureur du district, s'il bât le laboureur du gouvernement.

12o. Drainage. Cette question seule pourrait faire le sujet d'un concours. M. Barnard et l'abbé Provancher

ne sont pas d'accord sur ce point. Je les mets d'accord en affirmant que tous deux ont raison.

Quels matériaux faut-il employer pour ce drainage? Mon opinion est qu'il faut employer du bois là où il y a du bois, de la pierre là où il y a de la pierre, des tuiles là où il n'y a ni pierre ni bois.

Le drainage seul triplerait le rendement de nos terres; et la *saison agricole*, qu'on me pardonne le mot, serait au moins d'un mois plus longue dans la province de Québec: quinze jours le printemps, quinze jours l'automne ;

13o. Importance de la comptabilité. Nos cultivateurs vivent au jour le jour, sans tenir compte de leurs recettes et de leurs dépenses. De cette manière ils se ruinent sans s'en apercevoir.

14o. Luxe, vanité. Petit traité sur l'art du bon goût dans la toilette, à l'usage des hommes, un peu aussi à l'usage des filles et des femmes. Ce sujet devrait être traité légèrement.

15o. Du choix des races d'animaux. Quelques hommes compétents, éleveurs émérites depuis plus de 20 ans, et auxquels je me suis adressé pour avoir leur opinion, m'ont répondu dans les termes suivants. J'attire spécialement votre attention sur ce point.

Je reproduis textuellement leur réponse à ma question.

1o. CHEVAUX.

Les chevaux canadiens purs ont disparu depuis bien des années; ils sont perdus dans des croisements sans fin.

Les principales races avec lesquelles ils ont été croisés sont: le pur sang, le clydesdale, le cleveland bay, le suffolk punch, le percheron, le normand.

Parmi les chevaux écossais, anglais, irlandais, le favori, après le pur sang, a été le clyde. Dans le district de Montréal on s'en est servi pour faire des croisements sans nombre, avec plus ou moins de discernement, avec des juments de toutes races, de toutes tailles.

Par ces croisements injudicieux, on a gâté beaucoup la régularité des formes de nos chevaux canadiens, en leur donnant plus de taille. A première vue on reconnait ces choisis, à leurs jarrets courts et trop épais.

Si l'on veut élever des chevaux pour le commerce, on fera bien de croiser nos juments canadiennes avec des chevaux pur sang, ou trois quarts sang.

Avec un peu de soin on pourrait créer en quelques années une bonne sous-race de chevaux, en état de rendre aux cultivateurs canadiens tous les services dont ils peuvent avoir besoin, et qui en même temps seraient très-propres pour l'exportation en Angleterre et aux Etats-Unis.

2o. VACHES.

Il faut viser avant tout, à en obtenir, en même temps, le plus de lait et le plus de viande possible. Le mélange du canadien avec l'ayrshire est ce qui convient le mieux.

La *durham* exige beaucoup de frais d'entretien. Pas du tout rustique ; donne beaucoup de lait, à la condition qu'elle vêle à deux ans, avant qu'elle ait contracté une trop forte disposition à l'engraissement. Beaucoup de viande.

Le taureau durham améliore les dispositions lactifères des vaches communes avec lesquelles il est croisé.

3o. MOUTONS.

Le *leicester* a une laine plus fine, a plus de chair, et une chaire plus tendre. Dégénère vite ; ne vit pas longtemps sous notre climat.

Le *cotswold* a une laine plus longue, plus grosse, mais il en fournit moins que le *leicester*, chair bonne quoique inférieure à celle du *leicester*. Race plus rustique. Se conserve bien en ce pays, vit longtemps. Croisé avec le canadien forme de bons moutons.

Les moutons et les porcs sont les animaux qui dégénèrent le plus vite, par le croisement de consanguins.

Enfin, M. le Président, après avoir fait tout ce que je viens de dire, après avoir résolu tous les problêmes que je viens de poser, le jeune agriculteur qui aurait fait ses débuts à l'école de sa paroisse, qui aurait continué ses études plus tard, de la manière que je l'ai dit, serait parvenu à un âge très-mûr, disons 75 ou 78 ans.

Alors, il est voisin de deux autres voisins fort incommodes: l'inflammation de poumon et l'apoplexie. Ce sont les deux maladies qui moissonnent le plus de vieillards en ce pays.

Pourtant la vie doit être douce et paisible à cet âge patriarcal; il me semble que c'est alors qu'on commence à vivre, et à jouir de la vie; on n'a qu'à se laisser vivre, ...ou à s'empêcher de mourir.

Entouré d'une famille nombreuse,—aïeul, bisaïeul depuis longtemps,—ayant celébré ses noces d'argent, ses noces d'or, il aurait eu soin, je le présume, dans le cours de sa longue carrière, de mêler l'agréable à l'utile.

Or, rien d'agréable, rien d'amusant comme de petites fêtes de familles canadiennes à la maison du père ou à celle du grand-père.

A ces réunions, il y aurait eu des bonbons, parmi lesquels aurait figuré en première ligne la tire! La tire est d'institution nationale.

Jamais de boissons alcooliques ou enivrantes. Tout au plus aurait-on mis sur la table de la petite bière d'épinette ou du vin de gadelles fabriqué par les grandes filles de la maison. Nulle addition de brandy dans ces liqueurs de tempérance. J'ai connu des mécréants qui poussaient jusqu'à ce point l'astuce et la supercherie. Que Dieu ait pitié de leurs âmes!

A ces fêtes on aurait toléré quelques danses innocentes et hygiéniques, avec accompagnement de violon et de chansons populaires. Je recommande, avant tout, le "*Nicque* du Lièvre," et le "Clairon du roi, Mesdames," moins les gages obligés d'autrefois, que nos mœurs puritaines et épurées ne sauraient tolérer aujourd'hui.

Voilà, M. le Président, ce que votre secrétaire avait à vous dire au sujet des meilleurs moyens à prendre pour activer le progrès de l'éducation, et, par là même, le progrès de l'agriculture en ce pays.

RAPPORT DE MONSIEUR S. LESAGE.

Sur une question de la nature de celle qui fait le sujet de ce concours, il est tout naturel, dans la position que j'occupe, que je ne donne pas un vote silencieux. Aussi quoique la soirée soit déjà fort avancée, je demande à dire quelque mots sur les réformes proposées par les deux concurrents pour activer le progrès de l'agriculture dans notre province.

Tous deux s'accordent a recommander la création d'un bureau d'agriculture présidé par un surintendant, dont les pouvoirs seraient analogues à ceux du surintendant de l'éducation, et qui serait également étranger à la politique. Cet officier présiderait le conseil d'agriculture, et aurait la direction et le contrôle de toute l'organisation agricole, c'est-à-dire qu'il aurait tous les pouvoirs administratifs aujourd'hui conférés au commissaire de l'agriculture.

Il est possible qu'une pareille réforme soit jugée avantageuse et finisse par s'imposer, aussi ne voudrais-je pas prendre sur moi de la repousser tout-à-fait. Je tiens à dire à ce propos, qu'en concourant dans le jugement qui a été rendu j'ai voulu rendre hommage au talent déployé par les deux écrivains, à l'esprit vraiment patriotique dont ils ont fait preuve, aux utiles vérités qu'ils ont exposées, enfin au mérite réel et vraiment remarquable des deux écrits considérés dans leur ensemble; mais je ne suis pas prêt à admettre que la création d'un bureau d'agriculture, sur le modèle de celui de l'instruction publique, soit d'une absolue nécessité.

Le but principal de la loi d'agriculture de 1869, qui nous régit aujourd'hui, a été de ramener l'organisation agricole sous la surveillance de la législature, en substi-

tuant un conseil nommé par l'Exécutif à l'ancienne chambre d'agriculture composée en majorité de membres élus par les sociétés d'agriculture. Cette chambre d'agriculture, à laquelle on avait à dessein donné beaucoup de latitude, afin de lui assurer une plus grande liberté d'action, avait fini par échapper tout-à-fait au contrôle du gouvernement, qui de son côté semblait vouloir dégager sa responsabilité de tout ce qui tenait à l'organisation agricole et à son fonctionnement. Sous le régime qui a précédé la Confédération, autant ou mieux valait peut-être qu'il y eût une chambre d'agriculture pour le Bas-Canada et une autre pour le Haut-Canada, et que ces chambres fussent à peu près indépendantes de l'Exécutif d'alors. Mais avenant la constitution de 1867, qui remettait à chaque province la gestion de ses affaires locales, on trouva que l'organisation agricole était chose assez importante en elle-même, pour ne plus en laisser le contrôle à un corps à peu près irresponsable comme l'était l'ancienne chambre. Aussi, dès la seconde session de notre législature locale, adopta-t-on la loi qui nous régit actuellement. La principale raison qu'on a fait valoir, pour substituer la loi actuelle à l'ancienne, a été que le chef du département de l'agriculture serait désormais directement responsable à la législature du fonctionnement de la nouvelle organisation agricole, et je ne suis pas prêt à dire que la législature a eu tort de prendre ainsi la haute main dans cette sphère importante de l'administration.

Le but qu'on s'est proposé en créant le conseil d'agriculture a été uniquement d'entourer le ministre des agronomes et des agriculteurs les plus distingués de la province pour aviser avec lui aux meilleurs moyens de faire progresser l'agriculture dans toutes ses branches ; le ministre est resté seul chargé par la loi de l'administration et du contrôle de toute l'organisation agricole et par là même directement est responsable.

Pour nous la question agricole doit primer toutes les autres, et je verrais avec peine notre législature s'en remettre à un seul homme du soin de diriger l'organisation agricole, cet homme fût-il à la hauteur de la tâche que lui tracent MM. Barnard et Provencher. Il importe que nos députés locaux restent assujettis au devoir de s'occuper eux-mêmes de ce grand intérêt. A chaque

session depuis 1867, les députés locaux qui ont fait partie du comité permanent de l'agriculture ont élaboré avec profit une masse de questions du plus haut intérêt. A plusieurs de ces questions il n'a manqué, pour faire beaucoup de bien et amener des résultats sérieux, que la discussion en pleine chambre. Qu'on ne s'y méprenne pas davantage, et que les questions agricoles soient posées hardiment en chambre, et l'on verra bien vite qu'elles l'emportent en importance et surtout en bons résultats sur bien d'autres qui occupent le haut du pavé dans nos discussions parlementaires. Ma grande, mon unique objection pour ainsi dire à la création d'un surintendant d'agriculture, vient donc de ce que cet officier ne pourrait pas avoir un siége en chambre, et répondre de son administration sur son portefeuille; car avant tous cet officier dans la pensée de nos lauréats devrait être inamovible durant bonne conduite.

Ce n'est pas à dire pour cela que je sois hostile à toute réforme, je reconnais au contraire la nécessité de veiller plus strictement à l'observance de la loi telle qu'elle existe, et ici je fais mon *meâ culpa* pour ce qui me conserne. C'est un abus par exemple que de ne par avoir le bureau du conseil d'agriculture au siège du gouvernement, puisque son secrétaire est un officier du département de l'agriculture. Je suis porté à croire qu'il résulterait beaucoup de bien et une grande simplification administrative de ce seul changement. Il m'a toujours semblé aussi qu'un officier permanent du département de l'agriculture devrait avoir un siége dans le conseil. Quant aux abus qui ont pu se glisser dans l'administration agricole, je les livrerais en toute confiance à M. le directeur de l'agriculture; il a su trop bien les signaler pour ne pas les faire disparaître dès que l'occasion lui en sera fournie.

Pour ce qui est des progrès à réaliser au moyen des mesures de détail si heureusement suggérées par M. Barnard, je connais trop bien le zèle éclairé de notre premier ministre pour tout ce qui touche à l'agriculture, je connais trop bien aussi la passion dominante de l'assistant commissaire de l'agriculture, pour croire que M. le directeur de l'agriculture aura ses coudées tout aussi franches que pourrait les avoir un surintendant. A l'aide de son journal d'agri-

culture, qui va reparaitre avec la nouvelle année, il va pouvoir continuer sa croisade, et si, comme je n'en ai aucun doute, il y met l'élan chaleureux, la foi agricole dont il a donné de si belles preuves dans son essai couronné, il réussira à inspirer le goût de la bonne culture mieux que toutes les mesures législatives ne le sauraient faire.

J'aurais bien, moi aussi, tout comme mon savant collègue, le Dr. LaRue, un petit progamme à développer pour faire arriver bien vite à la prospérité le plus grand nombre possible de nos compatriotes. Le conseil que je donne aux cultivateurs se réduit à ceci : Faites du beurre, faites du bon beurre et faites-en beaucoup ; je réponds du reste, vous êtes dans la bonne voie. Avec cela si vous ne mourez pas riche et considéré c'est que vous mourrez jeune. Voilà pour moi le principe général, le principe qui opère seul et surement. Maintenant, il y a les moyens violents, révolutionnaires, si vous voulez, tels que la culture de la betterave à sucre, pour la fabrication du sucre, et l'emploi des engrais chimiques, du superphosphate, par exemple ; j'en suis encore de ceux-là, et le jour où je les verrai introduits sérieusement dans notre province je dirai que nous pouvons nous passer désormais d'organisation agricole, et dépenser l'argent qu'elle nous coûte à faire ouvrir de bons chemins de colonisation, car alors il n'y aurait plus assez de terre pour tous ceux qui en voudraient avoir. C'est à peine s'il resterait un homme de lettres pour remporter le prix qu'un noble imitateur de M. Fiset offrirait alors pour un essai " sur le meilleur moyen de faire progresser la colonisation."

Pour terminer, je dirai aussi moi, honorons l'agriculture, regardons toujours l'habitant comme la pierre angulaire de notre nationalité; que l'agriculture soit le premier article de notre catéchisme national. La nature a été prodigue de beautés pour notre province de Québec, nous l'aimons telle qu'elle est, mais comme elle serait belle si, à tout le pittoresque de nos riantes campagnes, nous pouvions ajouter le charme de l'aisance et le rayon doré de la prospérité !

ÉLOGE DE L'AGRICULTURE.

CE QU'EST L'ART AGRICOLE AU CANADA.

DES MOYENS DE L'Y FAIRE PROGRESSER.

Par Ed. A. BARNARD. (1)

> *" Celui qui fait croître deux brins d'herbe où il n'en poussait qu'un seul, est, sans aucun doute, un bienfaiteur public."*

I. ÉLOGE DE L'AGRICULTURE.

L'agriculture est, pour les individus, une occupation des plus utiles, des plus morales, des plus nobles : pour les nations c'est la seule base solide de prospérité générale.

L'agriculture bien comprise ne demande pas seulement le travail du corps : elle offre un immense champ d'études à l'esprit.

(1) Le travail auquel le premier prix a été décerné portait seulement un *nom de plume*. L'Institut-Canadien ayant insisté pour que le lauréat donnât son nom véritable, ce dernier, tout en se faisant connaître, demanda avec instance que son travail fut soumis au public sans nom d'auteur, afin que l'étude des importantes questions y soulevées et des faits très-regrettables qui y sont signalés fût détachée de toute question personnelle. Il fit valoir de plus sa position officielle, qui semblait lui interdire la publication de ses nom et prénoms.

Là-dessus, M. le président de l'Institut jugea à propos de consulter l'honorable M. Joly, commissaire de l'agriculture et l'un des juges du concours, qui permit gracieusement à l'auteur de faire connaître son nom, conformément à un des règlements du concours.

Sous ces circonstances, M. Barnard, directeur de l'agriculture au département de l'agriculture et des travaux publics, crût ne pas devoir se refuser plus longtemps au désir de l'Institut-Canadien.

L'agriculture est d'institution divine. Le travail qu'elle exige fut enseigné par Dieu lui-même, dans le Paradis terrestre, et dès l'origine. Elle fut ordonnée au premier homme comme occupation principale, au moment où, sortant de la création, il était fait pour jouir du bonheur le plus complet: *Posuit in paradiso voluptatis, ut operaretur eum.* (Gen. 2) Le travail de la terre fut donc pour l'homme un commandement de Dieu, et une condition de son bonheur, de sa dignité, de son existence avant que la chute originelle eût rendu tout travail pénible et ingrat.

De tous temps, parmi les peuples les plus renommés, l'agriculture a eté considérée comme le premier des arts, celui qui doit être le plus honoré. Ainsi, dans l'histoire ancienne, les Chaldéens, les Egyptiens et les Romains, aussi bien que le peuple de Dieu, furent des peuples éminemment agricoles. Et, depuis l'ère chrétienne jusqu'à nos jours, les nations les plus puissantes et les plus prospères doivent à l'agriculture la principale source de leur force et de leur richesse. On l'a répété de tous temps, et personne ne saurait le nier: " l'agriculture est le fondement même de la vie humaine; elle est la nourrice du genre humain." Or, si l'homme est véritablement noble et grand en autant qu'il se rend utile à ses semblables, quelle occupation, en dehors du sacerdoce, est plus noble et plus utile que celle du cultivateur?

La magistrature, les professions libérales, le commerce et l'industrie nous sont d'un grand secours. Depuis la chute de l'homme, plus le monde s'est peuplé, plus il a fallu de force, de courage, de sagesse et de science pour défendre, contrôler, diriger et guérir la société; plus il a fallu d'énergie pour tirer du sein de la terre et de la profondeur des eaux, pour utiliser et pour répandre en tous lieux les richesses sans bornes que Dieu a mises au service de l'humanité. Mais que seraient toutes ces choses sans la vie du corps? Or, c'est l'agriculture seule qui fournit à l'homme et la nourriture indispensable à la vie, et tous ces fruits, ces produits de toute nature qui flattent notre appétit, réjouissent notre cœur. (1)

(1) Voir le magnifique éloge de l'agriculture par Mgr. Dupanloup: "De la haute éducation intellectuelle," tome III, pages 418 et suivantes.

Le travail des champs est essentiellement moralisateur. Dans ses divers travaux, le cultivateur se sent sous la dépendance immédiate de Dieu. L'homme devient l'instrument docile dont se sert le Créateur dans la continuation de la création. Le cultivateur remue la terre, il lui confie la semence; il l'arrose de ses sueurs, puis son œuvre est faite; pour le reste, il s'en remet à Dieu, qui donne le soleil, la chaleur, la rosée rafraîchissante, la pluie nécessaire. C'est Dieu seul qui fait fructifier et rendre au centuple.

Toutes les vertus fortes et viriles,—la sobriété, l'économie, l'ordre, l'activité, la persévérance, la prévoyance, sont l'apanage du bon cultivateur. Aussi trouve-t-on, en général, dans la classe agricole, un jugement plus sain et mieux exercé, des mœurs plus pures, des races plus fortes, une foi plus ferme, des dévouements plus nombreux. C'est d'ailleurs ce qu'ont dû reconnaître les philosophes païens eux-mêmes. "La vie des champs," disait Columelle, "est voisine, sinon parente de la sagesse." Le "sage" Caton affirme que: "c'est parmi les cultivateurs que naissent les meilleurs citoyens et les meilleurs soldats." Cicéron donne à son tour un témoignage vieux de vingt siècles, mais qui comporte un enseignement plein d'actualité. Il dit: "C'est dans les villes que se crée le luxe. Le luxe produit la cupidité; la cupidité fait naître l'audace. De là toute espèce de crimes qui ne peuvent prendre origine dans les habitudes sobres et laborieuses de la vie agricole. L'agriculture enseigne l'économie, le travail, la justice." Cicéron ajoutait: "L'amour de la patrie, source de tant de vertus, existe au plus haut degré dans les populations agricoles qui se perpétuent sur l'héritage de leurs aïeux. C'est parmi elles que naissent les plus braves soldats."

Voilà le temoignage bien flatteur que les païens eux-mêmes ont rendu à l'agriculture. De quel respect et de quels hommages les nations chrétiennes ne doivent-elles donc pas entourer cette profession si noble et si utile! Le cultivateur ne se sent-il pas, chaque jour, et plus directement que tout autre, sous l'œil de Dieu? Peut-il oublier l'action bienfaisante du Tout-Puissant dans le résultat de ses divers travaux? Qui éprouve, autant que l'homme des champs, la nécessité presque journalière de

demander, avec foi et humilité, la chaleur, la pluie, ou le temps serein ? Qui, plus que lui, peut jouir constamment de toutes les beautés de la création ? Et, sous ces circonstances, quel cœur bien né, quel esprit droit, ne saurait aimer, adorer et bénir l'auteur de tous biens. Quelle est donc l'occupation qui offre des jouissances plus pures, une jeunesse plus vertueuse, une vie mieux remplie, une vieillesse plus tranquille et plus heureuse !

***

Tel est, sans aucun doute, le bonheur des classes agricoles. Et cependant, que voyons-nous de nos jours ? Des hommes instruits qui dédaignent l'agriculture ; des enfants de cultivateurs à qui l'instruction semble avoir servi à déprécier l'occupation de leurs ancêtres ; une multitude de personnes, plus ou moins marquantes, qui ne voient dans les rudes mais honorables labeurs des champs qu'un travail avilissant, indigne d'hommes instruits et, pour tout dire, un travail d'esclave. Ne voit-on pas trop souvent des cultivateurs à l'aise, dont la plus grande ambition, pour leurs fils, est de les pousser dans les carrières dites libérales ; ne voit-on pas également, et en grand nombre, des femmes de cultivateurs qui croient travailler au bonheur de leurs filles en leur cherchant un avenir en dehors de l'agriculture ?

Les parents qui agissent ainsi, par faiblesse et sans une dûre nécessité, qui veulent par là rendre la vie plus agréable et plus facile à leurs enfants, ont-ils bien réfléchi ? Ont-ils songé qu'en envoyant ces enfants à la ville, ils les déclassent trop souvent sans utilité ni pour eux-mêmes ni pour la société ; qu'ils encombrent davantage les professions, le commerce ou l'industrie, déjà trop encombrés ; qu'ils exposent ces jeunes gens à une existence presque toujours précaire, souvent bien pénible et parfois infiniment malheureuse ? Ces déclassés, sans avenir et sans espoir, malgré leur éducation plus ou moins complète, sont comme entrainés à abréger leur existence et à se consoler de leurs désillusions amères, en s'adonnant aux habitudes les plus regrettables.

Ces jeunes gens, que l'on a rendus malheureux pour la vie, n'auraient-ils pas pu devenir, dès leur entrée en car-

rière, sinon des propriétaires dans l'aisance, au moins des fermiers intelligents, des colons vigoureux et pleins d'espoir, des spécialistes agricoles marquants, des agronomes instruits, enfin, des citoyens utiles, en état de rendre des services signalés et de tout genre à leurs compatriotes ? Les filles qui laissent la campagne, à la recherche d'un établissement plus commode et plus attrayant, sont-elles plus heureuses dans leur famille ; leurs enfants seront-ils mieux élevés, plus dociles, plus utiles à la société et plus heureux à leur tour ?

***

Ce concours sur l'agriculture dont on a eu la généreuse et patriotique pensée, me donne l'occasion de soumettre ici quelques réflexions qui m'ont occupé bien souvent au milieu des travaux constants et si multiples d'un cultivateur.

Je serai heureux d'attirer l'attention de mes compatriotes sur notre position agricole. Je voudrais faire appel à tous les hommes d'esprit et de cœur qui sont attachés à notre chère patrie ; à cette fertile et incomparable vallée du Saint-Laurent, cette belle province de Québec, si essentiellement agricole, et dont les richesses, cependant, sont à peine exploitées. Je désire m'adresser surtout aux hommes intelligents qui habitent la campagne, à ces nombreux jeunes gens qui cherchent une carrière profitable et utile. Je leur demande à tous d'honorer l'agriculture autant qu'elle le mérite et de ne point fermer les yeux sur ses titres de noblesse et sur son utilité éminente. Nos hommes d'état et tous ceux qui sont chargés de veiller à la chose publique trouveront certainement que c'est dans l'avancement de notre agriculture que réside la question d'économie politique la plus importante pour nous dans le moment actuel. Je le dis avec regret, mais je l'affirme avec une conviction profonde : cette question de notre progrès agricole semble avoir été presque entièrement oubliée, à la suite de ces luttes gigantesques qu'il nous a fallu subir pour le maintien de notre nationalité. Grâce à Dieu nous sommes aujourd'hui les seuls maîtres de notre destinée. Mais ne serions-nous pas infiniment coupables si nous négligions

plus longtemps l'art qui a toujours été, depuis l'établissement de ce pays, et qui est encore notre principale source de prospérité et de bonheur? Je dirai plus : l'agriculture sera, après la religion, la sauvegarde de notre nationalité dans l'avenir.

Qu'il me soit donc permis de faire appel à tous, mais principalement à notre clergé et aux personnes qui dirigent les maisons d'éducation dans notre province. Que tous se fassent un devoir de rendre hommage à l'agriculture ; qu'ils ne manquent point l'occasion de montrer la haute noblesse de cet art, le seul qui fut enseigné à la terre par le Très-Haut lui-même ; que tous prêchent, de parole ou d'exemple, la dignité et l'utilité du travail manuel, cette *jouissance* donnée à nos premiers parents comme occupation principale dans le Jardin de délices. Oui, quoi qu'on en dise : pour l'homme sensé, qui réfléchit, le travail manuel a été de tous temps une satisfaction immense. Voilà une vérité que ne sauront pas apprécier, peut-être, l'habitué de bureau, l'homme de profession, les gens de lettres, et tous ceux dont les forces s'etiolent et se perdent tout-à-fait, avant l'âge, faute de travail manuel. Que ceux-là fassent l'essai du travail manuel, et ils y trouveront bientôt, avec le repos de l'esprit et la tranquillité de l'âme, une robuste santé, le plus inestimable des dons de Dieu sur la terre.

Ne serait-il pas également désirable que le principe d'économie sociale que je viens de rappeler, l'amélioration de l'agriculture, engageât le surplus de notre population à se diriger vers la colonisation de nos immenses forêts, ces sources incalculables de richesses encore inexploitées, richesses qui peuvent incontestablement apporter la paix et le bien-être à des milliers de familles aujourd'hui sans ressources ?

Que l'Etat protége l'agriculture ; que nos législateurs et les hommes publics, plus spécialement chargés de cette mission, encouragent, comme ils le doivent, les cultivateurs à étudier et à observer les lois d'une bonne agriculture, et ce pays, qui est déjà reconnu pour un des plus paisibles et des plus heureux, redeviendra, comme par le passé, un des plus productifs du monde entier.

Le Canada, je le répète, comparé aux autres pays dans notre siècle, est prospère, paisible et heureux. Cette paix,

ce bonheur, cette prospérité étonnante, au milieu de nos vicissitudes si nombreuses, à quoi les devons-nous, si ce n'est en grande partie à l'agriculture? La nationalité canadienne-française existerait-elle aujourd'hui si la population catholique et française de ce pays, entourée comme elle le fut, il y a un siècle, de ces armées nombreuses d'ennemis de nos croyances et de notre nationalité, n'était pas restée, après la conquête, comme cachée à l'ombre et sous la protection du clocher de nos paroisses agricoles ?

Et, dans l'avenir comme par le passé, notre seul espoir de salut comme peuple n'est-il pas dans la possession du sol, dans la colonisation de nos forêts, dans le développement de nos richesses et de notre population par le progrès régulier et intelligent de notre agriculture?

Si nous allions l'oublier, si nous négligions plus longtemps l'agriculture, ne verrions-nous pas reprendre, au premier moment et avec une intensité désastreuse, le fléau de l'émigration, qui déjà nous a fait tant de mal, qui nous a enlevé, en quelques années, une partie notable de la population de toutes nos anciennes paroisses; fléau qui a dévasté, dans ces années dernières, jusqu'à nos colonies les plus nouvelles et les plus prospères, au profit de l'industrie étrangère du peuple voisin ? N'avons-nous pas eu la douleur de voir, dans plus d'un endroit, des cultivateurs, propriétaires du sol, abandonner avec leurs familles entières, et sans nécessité pressante, la maison paternelle, où les ancêtres avaient vécu, dans une modeste aisance, et prendre le chemin de l'exil, dans l'espoir d'amasser, plus rapidement peut-être, quelques pièces d'or? Trop souvent, pour satisfaire au luxe sans cesse croissant de la famille, on a cédé à l'attrait d'un travail moins long, dont le salaire pourrait être plus facilement réalisable, mais d'un travail d'esclave et d'esclave exilé de son pays !

J'espère que l'on voudra bien me pardonner ces remarques. Elles se rattachent assez naturellement au sujet qui nous occupe et me paraissent pleines d'à-propos dans la situation particulière de notre province. D'ailleurs, elles font l'éloge de l'agriculture, puisque nous y rattachons sûrement notre bonheur national dans le passé et notre salut dans l'avenir. Oui, nous ne saurions le taire, après Dieu, c'est à l'agriculture que le

Canada français doit d'être ce qu'il est ; c'est dans l'agriculture que réside sa force et sa principale sauvegarde pour les dangers de l'avenir. Or, quel plus bel éloge un patriote pourrait-il faire de cet art divin, de quelle couronne plus brillante et plus glorieuse un Canadien pourrait-il ceindre le front de cette " mère " aussi aimable que noble et utile : " la nourricière du genre humain. "

***

Mais les Canadiens ne sont pas les seuls qui doivent principalement à l'agriculture leur force et leur conservation comme peuple. Pour celui qui étudie l'histoire, il est un fait qui ne peut manquer de frapper l'esprit : c'est l'abaissement progressif et la disparition presque complète de ces nombreuses nations qui, à leur époque, ont rempli le monde du bruit de leur nom, de leur gloire et de leurs conquêtes. Tous ces peuples, avant de se distinguer comme guerriers, étaient devenus prospères par les développements donnés à l'agriculture. Et quel fut le principal sinon l'unique écueil sur lequel ils vinrent se briser, les uns après les autres, si ce n'est l'abandon graduel et le dépérissement de l'agriculture, pour faire place à la recherche immodérée des conquêtes, du butin, des jouissances illicites ? N'est-ce pas là l'histoire des Babyloniens, des Egyptiens, des Grecs et des Romains ? Et les Juifs,—ce peuple privilégié, conduit, dans ses beaux jours, par Dieu lui-même,—quelles furent toujours leurs époques de grandeur et de bonheur, si ce n'est celles où, obéissant aux préceptes divins, ils cultivaient la terre ? Quelles furent leurs époques de malheur et d'abaissement, sinon celles qui suivaient leurs grandes prospérités, lorsque les greniers juifs regorgeaient, que les caves étaient remplies de vin, que le peuple entier s'était enrichi ? Alors, en effet, sourde à la voix divine et immuable du travail, négligeant les durs mais salutaires labeurs des champs, la nation se livrait aux plaisirs défendus, à la recherche des conquêtes injustes mais faciles, et s'attirait par là les châtiments de Dieu.

Si nous recherchons maintenant le secret de la force de certaines nations modernes, de cette vitalité merveilleuse qui permet à certains peuples de traverser sans

encombre les époques les plus tourmentées, de renverser tous les obstacles qui s'opposent à leur marche, et d'apparaître, au sortir des tempêtes les plus terribles, aussi forts et plus unis que jamais,—nous trouvons ce secret dans le progrès et le perfectionnement de leur agriculture.

Ainsi, sans les trésors incalculables de l'agriculture française, la France aurait-elle pu échapper au joug de fer du Prussien qui lui demandait, au nom de sa brutale victoire, une rançon que le monde entier jugeait impossible à payer ?

Et comment les pays flamands, ce petit coin de sable sorti de la mer, ce territoire presque imperceptible sur la carte de l'Europe, ont-ils pu se conserver intacts au milieu des diverses puissances qui se les arrachaient les unes après les autres, si ce n'est grâce à la frugalité, à l'activité et à l'intelligence de leur population agricole, la plus dense et la plus laborieuse de l'Europe. Et l'Angleterre, notre nouvelle mère-patrie, cet autre petit pays couvert en grande partie de montagnes, de bruyères, de sable et d'un sol aride, cette vaillante et industrieuse Angleterre pour laquelle les anciens Romains n'eurent que des louanges, ne se distinguait-elle pas déjà, dès cette époque reculée, par ses richesses agricoles ?

Ce peuple anglais si fier, à juste titre, de ce que le soleil ne se couche jamais sur son drapeau qui flotte sur tous les points du monde, ce peuple distingué entre tous les autres par ses conquêtes innombrables, dues plus souvent aux arts de la paix qu'à ceux de la guerre, ce peuple éminemment commerçant et industriel, ne doit-il rien à l'agriculture ? Ai-je besoin de dire que, de tous les pays du monde, c'est l'Angleterre qui occupe le premier rang au point de vue agricole ? C'est l'Angleterre qui obtient les récoltes moyennes les plus élevees dans l'univers entier ; ce sont les Anglais qui ont doté le monde de ces améliorations prodigieuses dans les diverses races de bétail dont les produits ont une valeur qui paraît fabuleuse. C'est encore à l'Angleterre que nous devons les plus grands perfectionnements agricoles de l'âge moderne, entre autres le drainage, l'emploi économique de la vapeur dans la culture de la terre et dans la transformation des récoltes en produits marchands. Et, de toutes les nations de la terre, c'est la nation anglaise qui porte

à l'agriculture le plus grand intérêt, qui a l'agriculture en plus haute estime.

Il est bon de rappeler les faits suivants à ces hommes trop nombreux parmi nous qui n'ont que des dédains pour l'agriculture, à ces fils de cultivateurs qui rougissent de leur origine et de l'occupation de leurs ancêtres. S'il est un gentilhomme qui tienne avant tout à sa dignité, au respect et à la considération dus à son rang, c'est bien le gentilhomme anglais. Or il croirait s'abaisser grandement en se livrant à la pratique des professions libérales, du commerce, de l'industrie, et, selon lui, il n'y a que quatre carrières qui soient dignes d'occuper sa vie : le sacerdoce, la diplomatie, les armes, l'agriculture. On a vu de tout temps les plus grands seigneurs anglais, et, encore aujourd'hui, les membres de la famille royale elle-même, se livrer avec persévérance à l'étude et à la pratique de l'agronomie la plus avancée. Notre gracieuse souveraine, la reine d'Angleterre, ainsi que le prince de Galles, se font un devoir et un honneur de diriger personnellement de grandes exploitations agricoles. Ils ne dédaignent pas même d'entrer en lice avec le plus humble de leurs sujets dans les grands concours nationaux d'agriculture, dont l'Angleterre s'honore à juste titre. Notre mère-patrie se fait un devoir de répéter ces concours, chaque année, dans plusieurs parties du pays à la fois, afin de porter partout les meilleures pratiques agricoles.

Pour finir, qu'est-ce qui fait le caractère distinctif de la Chine, cette nation, la plus ancienne du monde, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, si ce n'est ses lois agricoles si sages qui, de temps immémorial, ont accordé à l'agriculture le haut rang qu'elle mérite ; lois qui ont fait que le sol a pu suffire aux besoins d'une population innombrable sans jamais perdre de sa fertilité première, et qui peuvent se résumer dans ces quelques mots : rendre scrupuleusement à la terre, mais sous une autre forme, ce que l'agriculture lui enlève.

***

Envisageons maintenant, pour un instant seulement, l'agriculture au point de vue du développement intellectuel qu'elle exige dans son perfectionnement.

Outre le travail du corps et les qualités de l'esprit indispensables au succès de toute occupation humaine, l'agriculture demande, plus que toute autre carrière, dans la solution des divers problèmes que soulève cet art vraiment merveilleux, le concours et l'appui des connaissances les plus profondes et des sciences les plus variées. Je ne saurais mieux compléter l'éloge de l'agriculture qu'en démontrant cette vérité incontestable et d'un intérêt pratique dans les conditions actuelles de notre pays.

En effet, l'agronome qui voudrait approfondir les nombreuses questions qui se rattachent à son art et qui influent directement sur ses résultats, ne saurait embrasser pendant sa vie toutes ces études, tant elles sont vastes et variées. Ainsi les *mathématiques* servent d'introduction indispensable à l'étude des autres sciences qui ont rapport à l'agronomie; la *physique* nous explique d'abord la *mécanique*, science nécessaire à l'étude des diverses machines et outils dont s'entoure l'agriculture moderne; puis la *pneumatique* qui, traitant de l'air et des lois qui le gouvernent, nous fait connaître l'action du *baromètre*, des diverses *pompes*, du *syphon*, le pouvoir du *vent*, la *ventilation*, etc.; l'*hydrostatique*, loi des fluides, qui sert l'agriculture dans ses *presses* et ses *béliers hydrauliques*, ses *pouvoirs d'eau*, qui indique la résistance à apporter aux rives de nos cours d'eau, de nos ruisseaux, etc.; l'*électricité*, fluide étonnant, que l'agriculture ne connaissait autrefois que par ses fureurs et ses désastres, et que les savants étudient aujourd'hui avec une grande curiosité, dans ses rapports étranges mais intimes avec la croissance des plantes, leur décomposition, etc.; le *magnétisme*, autre puissance, en rapport avec la *lumière*, la *chaleur* et l'*électricité*, qui fait depuis quelque temps la base de tout un système étrange de culture; la *chaleur*, force impondérable, mais d'un effet constant et merveilleux, qui nous entraîne dans une foule d'études et de recherches, sur la *vapeur* et ses *pouvoirs*, les divers *combustibles* et leur valeur comparative, la *rosée*, etc.; la *lumière*, principe actif et indispensable dans la croissance et la matu-

rité des plantes. La *chimie*, cette science aux mille faces, qui malgré ses progrès incontestés dans notre siècle, fait souvent le désespoir des savants qui s'y livrent, - a déjà enrichi d'une manière étonnante l'agriculture moderne. Elle tend à révolutionner complètement les divers systèmes de culture connus jusqu'à nos jours ; c'est elle qui nous permet de tirer de la terre et d'utiliser ces engrais minéraux, d'une telle valeur qu'ils surpassent en bons effets tous les engrais animaux les plus précieux; c'est elle encore qui nous apprend à décomposer les corps pour en former de nouveaux, qui nous explique les effets des matières fertilisantes, qui nous indique ce qui manque à la fertilité du sol et nous enseigne à y suppléer ; elle nous montre également avec précision, la valeur nutritive des divers produits agricoles et nous fait connaître le moyen de les convertir avec profit en *graisse*, en *chair* et en *os*.

Cette énumération est déjà bien longue ; j'y ajouterai cependant encore la *météorologie*, la *géologie*, la *botanique*, la *zoologie*. Voilà quelques-unes des nombreuses sciences qui viennent apporter leur hommage et leur tribut à l'agriculture.

Dans tous les pays où la culture est en honneur, les fils intelligents et instruits des cultivateurs, cultivateurs eux-mêmes, se livrent souvent avec ardeur à l'étude de ces diverses sciences, dans le but de les faire servir à l'agriculture. Comme conséquence de leurs efforts on a vu la mécanique produire ces instruments perfectionnés qui remplacent des milliers de bras, la chimie donner la réputation, les honneurs et la fortune à des milliers d'individus, la zoologie et l'anatomie permettre de transformer les diverses races de bétail, transformation qui a eu pour résultat de faire surgir des fortunes considérables et de donner en même temps la renommée et les distinctions à quelques-uns de ces heureux transformateurs. Combien d'autres carrières spéciales ne se rattachent-elles pas à l'agriculture quand celle-ci est raisonnée et bien faite ? Et quel avenir pour nos enfants, si nous savions diriger leur intelligence vers l'étude de cette science agricole qui fait présentement la richesse et la force de plusieurs nations !

Je voudrais pouvoir parler, dans cet essai, de ces industries connexes, qui ont transformé des contrées entières, qui ont fait marcher de pair l'industrie la plus active,

l'étude des sciences la plus profonde et l'agriculture la plus parfaite, assurant par-là aux individus, comme à l'Etat, la richesse la plus solide et la prospérité la plus durable. On peut dire avec certitude que les industries connexes à l'agriculture sont à cet art sa plus riche couronne, son dernier perfectionnement.

***

Je m'arrête ici. Je crois avoir démontré que l'agriculture est d'origne divine, qu'elle a été enseignée à l'homme par Dieu lui-même, au temps où il devait jouir d'un immortel bonheur sur cette terre ; que le travail manuel qu'elle exige est encore pour l'homme une source de force et de jouissance ; que l'agriculture est également la sauvegarde des familles et des nations ; qu'enfin elle offre une carrière noble, féconde, intellectuelle et scientifique, digne d'occuper les meilleurs et les plus solides esprits.

II.—CE QU'EST L'ART AGRICOLE AU CANADA.

L'art agricole, dans tout pays, se résume ainsi : faire produire à la terre les plus gros revenus nets sans l'épuiser. Afin d'arriver à ce résultat, il faut: 1o Faire disparaître tout ce qui pourrait nuire à la culture : les arbres, les souches, les broussailles, les pierres ; 2o Enlever du sol l'excédant d'eau qu'il peut contenir et qui pourrait nuire à la croissance des plantes utiles ; 3o Ameublir la terre, afin qu'elle couvre convenablement la semence et que celle-ci puisse y trouver la nourriture nécessaire à son complet développement ; 4o Détruire, autant que possible, les plantes adventices et inutiles qui nuisent à la production que le cultivateur veut obtenir ; 5o Enrichir le sol en lui rendant les matières fertilisantes que les récoltes lui ont enlevées et en y ajoutant ce qui pourrait manquer à la nourriture des plantes que l'on cultive ; 6o Semer dans des conditions favorables, après avoir fait le choix des semences qui devront donner au cultivateur les meilleurs résultats ; 7o Tirer le meilleur parti possible des récoltes obtenues, soit en les vendant en nature, soit en

les transformant en d'autres produits également du ressort de l'agriculture, mais de plus de valeur.

Ce court résumé de principes, d'application universelle, nous aidera à établir plus clairement ce qu'est l'art agricole au Canada. Il pourra nous servir également dans nos recherches sur les moyens à prendre pour faire progresser l'agriculture dans notre pays.

Depuis cinquante ans, surtout, l'agriculture a fait de bien grands progrès. Ainsi, au moyen du drainage, qui consiste en des canaux souterrains suffisamment profonds pour enlever toute l'eau surabondante retenue à trois ou quatre pieds de la surface du sol, on est arrivé à augmenter les récoltes du double et du triple de ce qu'elles étaient auparavant, tout en rendant la culture plus facile, plus rapide et moins coûteuse. Par le drainage, les terres humides, compactes et difficiles à façonner, deviennent légères, friables et assez riches pour se travailler même dans les saisons les plus pluvieuses. Le sous-sol, au lieu de rester froid, mouillé et aussi impropre à toute végétation que le serait le roc, devient, à la suite du drainage, parfaitement ameubli ; l'eau, en se retirant, laisse de nombreux interstices par lesquels entrent l'air, la pluie, la chaleur, et toutes les sources de fertilité qu'ils contiennent. Le sous-sol, devenant spongieux, retient l'humidité pour la rendre au sol à mesure que la grande sécheresse en dessèche la surface. La masse entière qui recouvre les drains, devient comme un immense laboratoire où se prépare toute la nourriture nécessaire aux récoltes que porte le sol. De plus, le drainage, en forçant l'excès d'eau de s'écouler en toute saison, l'hiver comme l'été, permet à la chaleur de pénétrer profondément la terre dès le printemps; puis la chaleur se concentrant dans le sous-sol pendant l'été, réchauffe la surface pendant l'automne ; c'est ainsi que le drainage allonge de plusieurs semaines la saison de végétation : avantage incalculable dans notre climat rigoureux.

A la suite, et comme conséquence du drainage, sont venus les labours sous-sol, qui doublent la quantité de terre dans laquelle vivent les plantes, et augmentent ainsi les récoltes d'une manière notable.

Dans notre siècle, on est également arrivé à transfor-

mer les races d'animaux domestiques, de façon à leur faire produire plus vite et en plus grande abondance, le bœuf, le mouton, la laine, le lard, et cela, tout en économisant la nourriture le plus possible. C'est également dans ces dernières années que la science s'est livrée plus particulièrement à l'étude pratique des questions agricoles. Comme nous l'avons dit plus haut, nous lui devons, entre autres bienfaits, les engrais artificiels, les découvertes dans la théorie de l'alimentation, qui rendent beaucoup plus économique l'élevage des bestiaux et la production de viandes, du fromage et du beurre. C'est également depuis la même époque que la science nous donne ces machines et ces outils améliorés, de tous genres, qui facilitent nos divers travaux et remplacent si économiquement les bras qui manquent.

Toutes ces grandes découvertes, même les plus récentes, sont connues dans notre pays. Elles y sont utilisées par un certain nombre de bons cultivateurs. Le Canada possède des agronomes distingués dont quelques-uns, les Cochrane, les Beatty, les Snell et d'autres, se sont fait une réputation enviable, comme éleveurs, en Europe et aux Etats-Unis. Notre province a produit les plus beaux types de la race " Durham." Les journaux d'Europe rapportent que, dernièrement, M. Cochrane, cultivateur à Compton, dans nos cantons de l'Est, a vendu en Angleterre plusieurs animaux de cette race à des prix presque fabuleux. Il aurait obtenu, paraît-il, l'énorme somme de $21,525 pour une seule génisse, de six mois, vendue à l'encan. Cette génisse est, au dire des connaisseurs, le type le plus parfait qui existe de cette race Durham si universellement estimée.

De même, dans l'élevage des races chevalines, le Canada s'est distingué depuis longtemps. Des exportations récentes et nombreuses nous font espérer que le marché européen absorbera bientôt, à des prix rémunératifs, tous les bons chevaux que nous pourrons expédier.

Depuis deux ans l'exportation des animaux de boucherie devient une des exploitations commerciales les plus importantes. L'élevage du bétail promet de devenir une de nos principales sources de richesse. Mais, bien qu'un certain nombre de nos compatriotes se distinguent déjà dans l'élevage du bétail et disputent aux

éleveurs d'origine anglaise les prix offerts, dans nos concours provinciaux, aux différentes races de bétail, il nous reste encore de grands progrès à faire si nous voulons tirer un bon parti de l'exportation en Europe des produits de nos animaux domestiques.

La fabrication et l'exportation du fromage canadien ont également pris un développement extraordinaire dans ces dernières années. Cette exploitation mérite toute l'attention du cultivateur. Elle peut s'augmenter encore et prendre des proportions incalculables si l'on s'applique à ne fabriquer et à n'exporter que du fromage de première qualité.

Il en serait de même du beurre si nous savions le produire d'une qualité supérieure et uniforme. On constate que le beurre importé en Angleterre, de la Normandie, du Danemark, de la Suède et de la Norvège se vend régulièrement le double du prix que l'on obtient pour le beurre du Canada sur le même marché. Ce fait remarquable est dû uniquement au grand soin que l'on apporte dans la fabrication du beurre dans les pays en premier lieu nommés, et au peu de soin au contraire que l'on donne généralement à celui du Canada.

L'on voit dans les diverses provinces de notre pays, mais surtout dans Ontario, un bon nombre de cultures bien faites. Elles sont assez souvent citées comme modèles dans les meilleurs journaux d'agriculture des Etats-Unis. Quelques-unes de ces cultures feraient honneur aux agronomes les plus distingués dans n'importe quel pays.

Dans la province de Québec, dont nous devons nous occuper ici d'une manière toute spéciale, on constate depuis quelques années des améliorations notables en agriculture. Dans plusieurs paroisses, bon nombre de cultivateurs ont l'ambition d'améliorer leur culture et de faire mieux que leurs voisins. On trouve partout, même parmi les familles les plus à l'aise, des cultivateurs qui ont acquis eux-mêmes tout ce qu'ils possèdent, et cela par leur travail opiniâtre et leur stricte économie. Je pourrais nommer quelques paroisses où des progrès remarquables de tout genre se généralisent parmi la masse des cultivateurs, à la suite de l'heureuse initiative d'un ou de deux hommes intelligents et désireux de faire progresser l'agriculture.

Malheureusement, à côté de ces succès partiels, il faut également reconnaître que la masse de nos cultivateurs d'origine française n'est pas encore entrée dans la voie du progrès ; que la plupart de nos terres ne produisent plus que le tiers de ce qu'elles produisaient autrefois, qu'un grand nombre de familles s'appauvrissent de plus en plus, et qu'elles devront tôt ou tard, à moins d'un changement complet dans leur culture, abandonner la propriété que leurs ancêtres leur ont léguée après y avoir vécu dans l'abondance pendant des générations.

Il est facile d'établir qu'autrefois nos terres donnaient de 25 à 40 minots de blé par arpent. Aujourd'hui, la moyenne du rendement en blé est d'environ 9 minots ; il n'est plus que de 4 à 5 minots dans les endroits où l'on suit encore l'ancien système, qui consiste à cultiver du blé tous les deux ans, sur la même terre, sans engrais, et aussi longtemps que le blé ne vient pas à manquer tout-à-fait, comme dans les plus anciennes paroisses du Saguenay, par exemple. La production, dans toutes les cultures, a également diminué dans des proportions extrêmement regrettables.

Il importe de constater la cause de cette diminution si grande dans le rendement du sol. Or, nous ne craignons pas de l'affirmer, cette cause réside uniquement dans l'ignorance ou l'oubli presque général des principes élémentaires de l'agriculture parmi la population canadienne-française. Mais cette ignorance, que nous sommes forcés d'admettre, n'est nullement due au manque d'intelligence chez notre population rurale. Il est facile de prouver qu'aucun peuple au monde ne surpasse le nôtre quant au sens pratique, au jugement et aux qualités intellectuelles. Malheureusement notre population agricole n'a jamais eu l'occasion d'apprendre les principes d'une bonne agriculture, et elle ne le pourra pas sans un grand effort de la part de ceux qui ont mission de l'éclairer.

Nos ancêtres furent, pour le plus grand nombre, des artisans, des navigateurs et des soldats. Pour les attacher à la culture de la terre, il fallut des encouragements considérables de la part des gouvernants, puis des lois qui rendaient très-onéreuses les commutations de propriété, puis enfin des règlements qui retenaient, forcément en

quelque sorte, les colons au pays. Notre histoire ne nous parle nulle part d'efforts individuels ou autres pour l'amélioration de l'agriculture, si ce n'est des soins intelligents de Louis XIV et de Colbert, au début de la colonie, soins qui furent tout à fait négligés après eux. (1)

A la suite des premiers défrichements, la terre produisait avec une telle abondance que personne ne pouvait songer à lui demander davantage. Les richesses accumulées dans le sol, depuis la création, purent suffire aux besoins d'une végétation luxuriante pendant plusieurs années consécutives. Et lorsque vinrent les années de diminution, de 1830 à 1850, on pensa que les mauvaises récoltes étaient dues plutôt à des causes atmosphériques ou inconnues qu'à l'appauvrissement graduel du sol. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore, un grand nombre de personnes attribuent la production minime de nos terres à la rigueur du climat, oubliant que le climat n'a guère changé en ce pays depuis deux cents ans, mais que deux siècles de culture, sans engrais et sans soins, ont nécessairement appauvri la terre.

Malheureusement, fort peu de personnes, dans notre province, se rendent un compte exact du dépérissement graduel de notre agriculture et des causes qui l'ont amené ; fort peu de cultivateurs mettent en pratique les principes si élémentaires que nous avons rappelés, au commencement de ce chapitre. Il est pénible de l'avouer, mais il faut l'admettre : la masse des cultivateurs canadiens-français ignore les premiers principes d'une bonne agriculture. Dans le plus grand nombre de nos paroisses, il n'y a guère une seule terre qui ait été engraissée d'un bout à l'autre, depuis son déboisement.

On voit presque partout des brouissailles ou des pierres qui couvrent une partie des terres en culture. L'assainissement superficiel des sols humides, à quelque excep-

(1) C'est à Louis XIV que notre province doit la magnifique race de chevaux dits canadiens. De nombreux et très-beaux types nous furent envoyés à diverses reprises, de France, par ordre de Colbert. Ils furent distribués aux meilleurs colons, dans toutes les parties du pays, à des conditions très-favorables. C'est ainsi que l'on a vu partout, en ce pays, jusqu'à ces dernières années, une même race d'excellente qualité. Voir l'abbé Faillon.—" Histoire de la colonie française en Canada. "

tion près, est pratiqué de la manière la plus primitive et laisse énormément à désirer. On peut dire également qu'aucun effort n'a été fait jusqu'ici, par la masse des cultivateurs, pour arriver à la destruction des mauvaises herbes. On en voit partout ; elles se sont emparées du meilleur de nos terres, et elles menacent de tout envahir. L'ameublissement nécessaire à la bonne production de la terre fait généralement défaut ; les labours se font sans précaution et à la hâte ; ils sont le plus souvent très-mauvais. La terre est si mal hersée que, presque partout, les effets du hersage sont à peine visibles. Les labours en travers, dont l'effet serait d'ameublir et de nettoyer la terre, sont presque inconnus. On laboure tellement à la hâte et une si grande partie de sa terre, qu'on ne saurait songer à labourer quelques pièces une seconde fois la même année.

Le scarificateur et le rouleau brise-mottes, pourtant si utiles, ne sont presque pas connus. Le choix de bonnes semences est l'exception ; l'ensemencement de grains chétifs, mélangés et remplis de graines nuisibles est la règle. Quelques maigres animaux, nourris uniquement à la paille, pendant l'hiver, sont, en général, les seules sources d'engrais pour chaque terre ; et encore laisse-t-on perdre une partie notable de ces pauvres fumiers avant d'utiliser ce qui reste. On fait du beurre ; mais la plupart des fermiers le font avec si peu de soin, les vaches sont si peu nombreuses, si maigres et si chétives, les pâturages si mauvais, que le beurre est rarement de première qualité. Aussi n'en obtient-on que le plus bas prix sur nos grands marchés. Pour une tinotte de bon beurre, l'on en compte cinquante de qualité très-inférieure. En Angleterre, comme je l'ai dit plus haut, le beurre canadien ne se vend, en moyenne, que la moitié du prix qu'obtiennent nos cousins de la Normandie. Enfin, d'un bout à l'autre de la province de Québec, quelles que soit la diversité des circonstances et les différences de sol, de climat, de marchés, on cultive partout les mêmes produits, et presqu'exclusivement les mêmes grains, au risque d'inonder un marché déjà trop restreint. On cherche trop rarement à transformer ces produits sur la terre, en bonne viande de boucherie, en fromage ou en beurre de première qualité, tels qu'on les

demande pour l'exportation en Europe. C'est ainsi que l'on appauvrit la terre et que l'on s'appauvrit soi-même !

Il nous faut bien avouer que, depuis l'abrogation du traité de réciprocité avec les Etats-Unis, nos marchés sont facilement encombrés, et que la crise financière et la ruine de nos principales industries nationales n'ont pas peu contribué à rendre de plus en plus pénible la position du cultivateur. Mais ces derniers malheurs n'ont fait qu'empirer un état de choses déjà très-critique dont la cause principale réside, je le répète, dans l'ignorance presque générale, chez nos compatriotes d'origine française, des principes élémentaires d'une bonne et saine agriculture.

Voilà un tableau bien sombre et fort désagréable à contempler pour tout homme qui aime son pays. Et cependant, qui oserait dire, consciencieusement, qu'il est surchargé ? (1)

III. DES MOYENS DE FAIRE PROGRESSER L'AGRICULTURE DANS NOTRE PROVINCE.

On ne s'attendra pas, sans doute, à trouver dans cette étude, dont le cadre est d'ailleurs clairement défini par les règlements du concours de l'Institut Canadien de Québec, un traité sur l'art de cultiver la terre avec profit. Tout travail de ce genre serait ici un hors-d'œuvre. On demande quels sont les moyens à prendre pour faire progresser l'agriculture dans tout le pays.

Ces moyens, je vais les indiquer dans cette troisième partie. On les trouvera peut-être d'un caractère un peu radical, mais, en définitive, les changements d'organisation que je propose sont faciles à opérer.

(1) Tableau de la production du blé par acre dans différentes contrées (minots de 64 lbs.)

Angleterre,	29 minots.	
Prusse (Poméranie seulement),	26 "	
Belgique,	24 "	
Hollande,	19 "	
France,	16½ "	
Etat-Unis,	11 "	
Canada,	10⅛ "	d'après le recensement de 1877.
" Nouvelle-Ecosse,	11¾ "	
" Nouveau-Brunswick,	10¾ "	
" Ontario,	10½ "	
" Québec ! !	8⅛ "	

La législature du Canada a constaté, dès 1850, d'une manière officielle et très-exactement, les défauts de l'agriculture dans la province de Québec. Dans la suite, au milieu des luttes si vives de la politique, et des questions si ardues qu'il a fallu résoudre, le Parlement s'est efforcé de remédier au mal signalé par l'enquête législative. C'est ainsi que les octrois en faveur de l'agriculture furent doublés; que les sociétés d'agriculture furent partout encouragées; qu'on organisa à grands frais des expositions provinciales; qu'on établit des écoles d'agriculture, et qu'enfin, on créa, dans l'administration locale de Québec, lors de la Confédération, un département spécial, ayant pour chef un ministre dont la mission est de diriger l'agriculture et les travaux publics. En 1869, on créa le conseil d'agriculture, dans l'espoir de remplacer avantageusement l'ancienne chambre d'agriculture du Bas-Canada. Depuis 40 ans on a encouragé plus ou moins, de temps à autre, la publication de journaux agricoles et on a fait donner, dans ces dernières années, mais pendant quelques mois seulement, des causeries sur l'agriculture, dans plusieurs paroisses du pays. On peut évaluer à $70,000, environ, les dépenses annuelles que le gouvernement de cette province s'impose, sous une forme ou sous une autre, en faveur de l'agriculture. La somme totale ainsi dépensée dans cette province, depuis trente ans, doit approcher $2,000,000 (deux millions de piastres).

On le voit, des efforts considérables ont déjà été faits dans le but d'améliorer l'agriculture dans cette province. Avant donc de songer à de nouveaux moyens, il est bon d'établir ce qu'est notre organisation agricole, et d'en signaler le côté faible.

La loi d'agriculture qui nous régit depuis 1869, donne au commissaire d'agriculture et des travaux publics la direction complète et le contrôle absolu du conseil d'agriculture, des écoles et des sociétés d'agriculture. C'est en définitive le commissaire qui porte seul la responsabilité du bon ou du mauvais fonctionnement de toute notre organisation agricole.

Cependant, il appert par les rapports officiels publiés sous l'autorité du commissaire, que jusqu'à 1875 la loi d'agriculture était restée lettre morte, quant à la direc-

tion que doit donner le commissaire. Il y appert de plus que l'état des sociétés d'agriculture est très-peu satisfaisant. Ces documents officiels semblent même admettre que les résultats obtenus ne sont nullement en rapport avec les dépenses faites pour l'amélioration de l'agriculture. On va jusqu'à s'y demander si les progrès obtenus ne se seraient pas également opérés sans l'intervention et les allocations du gouvernement.

Voici d'ailleurs ce qu'on peut lire à la première page du rapport du commissaire d'agriculture pour l'année 1874: " En dehors de la routine administrative, notre département exerce peu d'influence directe sur l'organisation agricole: c'est au conseil d'agriculture qu'est réservée la direction du mouvement agricole."

On le voit, le commissaire d'agriculture avoue ne point diriger la partie agricole de son département: il laisse cette direction au conseil d'agriculture. Or ceci semble directement contre la loi. (1)

(1) Voici ce que dit l'acte d'agriculture à ce sujet (32 Vict., ch. 15, 1869, clause 40) :

" Tous les pouvoirs et devoirs administratifs ayant trait au contrôle et à la régie des sociétés d'agriculture et des institutions d'enseignement agricole sont par le présent conférés au COMMISSAIRE qui recevra leurs rapports annuels, leur paiera l'octroi provincial établi en leur faveur et leur donnera des instructions propres à assurer l'entier accomplissement des règlements généraux ou spéciaux adoptés à leur égard par le conseil d'agriculture, et il aura le pouvoir, en cas de contravention, de suspendre le paiement de la subvention à ces sociétés ou institutions et, avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, de la supprimer. "

Et la clause précédente dit : " Tout règlement passé par le conseil d'agriculture, toute résolution ou mesure adoptée par le dit conseil, DEVRONT ÊTRE SOUMIS A L'APPROBATION DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR EN CONSEIL AVANT DE POUVOIR ÊTRE MIS A EXÉCUTION."

Par ces clauses, il appert clairement que le commissaire doit diriger le conseil d'agriculture comme les sociétés, et qu'aucun acte du conseil ne doit être mis à exécution avant d'avoir été approuvé.

Cependant, que lit-on, à la page 29 du rapport général du département de l'agriculture pour l'année 1875 ? On ne le croirait pas, si ce n'était là, en toutes lettres : pendant les six premières années du fonctionnement du conseil d'agriculture, pas une seule des résolutions du conseil n'a été approuvée ! Et cependant on a acheté des terrains considérables, on y a érigé des bâtisses pour les expositions provinciales, on a fait des règlements *obligatoires* (?) pour les sociétés d'agriculture, et que sais-je encore.

Voici ce que dit M. Browning dans le rapport auquel je fais allusion :

" DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.—Avant de terminer, il est de mon devoir d'attirer l'attention du conseil, bien que j'hésite à le faire, sur un sujet

Quant au fonctionnement des sociétés d'agriculture, M. Lesage, assistant-commissaire, dit (voir même rapport de 1874):

" Suivant votre décision (du commissaire) nous n'avons pas inséré ici les rapports financiers des sociétés d'agriculture, à cause des irrégularités qui s'y rencontrent." Il ajoute plus loin: " Il est à regretter que les concours (pour les terres les mieux tenues) de même que les partis de labours ne soient pas en plus grande faveur auprès de la majorité des cultivateurs. Au lieu de les considérer comme les plus sûrs moyens de généraliser les améliorations agricoles, un grand nombre de sociétés cherchent à en être exemptées."

Il est encore établi à la page CLVI du même rapport, que bien que les concours de labours soient obligatoires, et que si les sociétés les négligent elles doivent perdre l'octroi du gouvernement, il n'y a que 19 sociétés sur 80 qui se soient conformées à ce règlement obligatoire. De fait, pour qui lit attentivement les divers rapports officiels publiés par le commissaire d'agriculture, il est évident que la surveillance exercée sur les sociétés d'agriculture est à peu près nulle, que des pertes d'argent considérables en sont résultées et qu'il s'est glissé bien des abus. Et cependant toutes les sociétés, indistinctement, reçoivent chaque année leur octroi, tout comme si elles se conformaient à la loi!

de la plus grande importance: il s'agit de la 39e clause de l'acte d'agriculture, qui se lit comme suit:

" Tout règlement passé par le conseil d'agriculture, et toute résolution ou mesure adoptée par le dit conseil, devront être soumis à l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, avant de pouvoir être mis à exécution."

" Maintenant, quand j'aurai informé le conseil qu'aucun de ses actes ou procédés n'a été approuvé, nonobstant toutes les démarches qui ont été faites dans ce sens, en vue de se conformer à la loi, et bien que copie des délibérations du conseil ait été régulièrement transmise à Québec, après chaque réunion, dans le but d'obtenir cette approbation, je laisserai au conseil à décider s'il ne serait pas à propos d'essayer d'obtenir la révocation de cette clause, ou, du moins, de la faire amender à la prochaine session du Parlement de Québec, puisqu'il est évident que, d'après le mode suivi jusqu'à présent, nous procédons de la manière la plus irrégulière et que nous nous trouverons, tôt ou tard, en face de sérieux embarras en raison de ce que nos actes peuvent être à tout moment *attaqués de nullité*, par le fait de cette absence d'approbation."

Signé: J. M. BROWNING, Président C. A. P. Q.

De son côté, M. Browning, ci-devant président du conseil d'agriculture, admet, dans ses rapports annuels, que l'état des choses est loin d'être satisfaisant. Voici ce qu'il dit à la page 23 du rapport général du département de l'agriculture de 1875.

" On n'a pas donné jusqu'à présent aux rapports annuels des sociétés d'agriculture toute l'attention que mérite cet important sujet, plusieurs rapports ayant été reçus, bien que sous une forme des plus incomplètes et des plus inexactes, tandis que d'autres sociétés n'en ont transmis aucun."

M. Browning s'étend ensuite longuement sur les inconvénients qui s'en suivent, et demande que la loi soit mise à exécution, ou qu'elle soit amendée.

En voilà assez pour prouver que la surveillance sur les sociétés, soit par le commissaire de l'agriculture, soit par le conseil, n'est pas efficace, et même que la loi d'agriculture est lettre morte quant à la direction à donner aux sociétés.

Voyons maintenant ce qu'ont été les résultats obtenus, au prix de $2,000,000 environ, dépensées depuis trente ans, en vue de l'amélioration de l'agriculture. Voici ce que M. l'assistant-commissaire écrit à ce sujet dans son rapport de 1874, (page 1).

" Sous forme d'introduction au compte-rendu des opé rations qu'il dirige, le Rév. M. Buteau, " de son vivant, supérieur de l'école d'agriculture de Sainte-Anne, " se demande si les subventions accordées depuis vingt ans aux sociétés d'agriculture ont produit un résultat proportionné au montant d'argent qu'elles ont absorbé ; et il arrive à la conclusion que la masse des cultivateurs n'en a guère profité, *et que les progrès qui se sont accomplis durant cette période de temps auraient pu s'accomplir sans l'intervention des sociétés d'agriculture et sans les octrois qui leur ont été distribués.* C'est là une assertion hardie, et qui mérite d'être prise en considération par notre législature, attendu que le savant directeur de Sainte-Anne n'a pas dû la faire à la légère."

On le voit, M. l'assistant-commissaire lui-même, qui connaît tout aussi bien que personne notre organisation agricole, et qui, certes, fait de son mieux pour l'améliorer, n'ose pas affirmer le contraire de ce que disait

M. Buteau ; il va jusqu'à attirer l'attention de la législature sur ce sujet si sérieux.

Si nous remontons maintenant à 1850, et si nous cherchons ce qu'était alors l'agriculture et quelle était l'action des sociétés d'agriculture à cette époque, il sera facile d'établir que le progrès agricole, depuis trente ans, n'est guère dû à notre organisation officielle ni aux énormes sommes dépensées par le gouvernement dans l'espoir d'améliorer l'agriculture. Voici un extrait du rapport du comité spécial nommé, en 1850, pour s'enquérir de l'état de l'agriculture dans le Bas-Canada, des moyens de l'améliorer et de faciliter l'établissement des terres incultes, qui prouve notre avancé. (1)

On lit dans ce rapport : " que les études que le comité a été obligé de faire l'ont mis à même de pouvoir affirmer que l'agriculture a fait beaucoup de progrès depuis un certain nombre d'années " que l'élan est donné, l'apathie passée......(2)." Le comité ajoute : " C'est surtout dans ce moment que les bonnes récoltes semblent revenir, qu'il importe de profiter de l'expérience récente qu'à donnée le malheur, afin d'engager la population des campagnes à employer tous les moyens qu'une nouvelle prospérité pourra leur fournir, et prevenir de nouvelles misères."

On voit par ces extraits qu'il y avait, en 1850, un commencement de progrès assez marqué. Ces progrès se sont continués depuis, mais il n'y a rien pour démontrer que l'amélioration que l'on constate de nos jours ne se serait pas faite sans l'organisation actuelle. Au contraire, nous n'avons qu'à voir ce qu'étaient alors les sociétés d'agriculture, pour établir clairement que nos sociétés actuelles, en général, ne sont pas meilleures qu'elles étaient il y a trente ans. Nous pouvons dire que la plupart valent moins, car depuis ce temps on a continué les erreurs graves qui étaient signalées à cette époque déjà reculée. Et aujourd'hui, le mal est devenu tel qu'il faudra un effort bien grand et bien persévérant pour le détruire.

(1) Voir appendice T. T. Documents de la Session 1850, No. 2, vol. 9.
(2) Je crois devoir citer, en appendice, plusieurs extraits de ce rapport important. On y verra que les conseils qui y sont donnés par les hommes les plus marquants de notre province, s'appliquent aujourd'hui tout comme si cette enquête agricole venait d'être faite.

Au sujet de ces sociétés d'agriculture, voici ce que constate l'enquête déjà citée : " Les sociétés d'agriculture, telles qu'elles existent et qu'elles sont conduites aujourd'hui (1850) ont fait du bien, il n'y a pas à en douter, mais il est certain qu'elles n'ont pas produit tous les résultats qu'on en attendait. Dans bien des cas, les dépenses contingentes et les frais de gestion se sont montés à des sommes exorbitantes, eu égard aux moyens de ces sociétés."

Un autre défaut est signalé dans le rapport de la société du Bas-Canada pour cette année (1850) :

" *Les bienfaits des expositions,*" dit le rapport, " *sont généralement retirés par nos meilleurs cultivateurs, capitalistes et autres personnes possédant des terres en bon ordre, tandis que ceux qui ont réellement besoin d'instruction et d'encouragement sont virtuellement exclus.*"

J'ai souligné ces dernières lignes qui indiquent clairement le mal d'aujourd'hui comme celui d'alors. La législature toute entière a reconnu ce mal, il y a déjà vingt-huit ans; quelles mesures avons-nous prises pour le faire disparaitre? Je réponds : nous avons dépensé deux millions de piastres, sans presque aucun résultat utile, et, par notre apathie et notre négligence, ce mal s'est enraciné plus profondément que jamais !

Quant à nos expositions provinciales, elles nous coûtent près de $20,000 chacune. Elles nous laissent presque toujours un déficit de $12,000 à $15,000, que la législature et les cités intéressées ont à combler. Ainsi, en 1877, la ville de Québec, tout endettée qu'elle soit, a voté $6,000 en faveur de la dernière exposition provinciale, et cependant la législature s'est vue dans l'obligation de voter, à la dernière session, une somme additionnelle de $8,000 environ, pour combler le déficit. Et combien de cultivateurs pratiques, et surtout de cultivateurs d'origine française, ont participé à cette exposition ? Les exposants d'origine française étaient peu nombreux ; les races d'animaux étrangères au pays ont seules été primées, et un petit nombre de grands éleveurs, qui pour la plupart ont fait leur fortune dans le commerce et l'industrie, ont enlevé la masse des prix. L'exposition d'animaux et de produits agricoles provenant des districts de Québec et de Trois-Rivières était à peu près nulle. Et pourquoi ?

parce que l'on n'a pas su encourager nos cultivateurs à améliorer leurs cultures et leurs produits, et qu'on ne prend pas les moyens de les attirer à ces expositions.

L'extrait du rapport de la chambre d'agriculture du Bas-Canada pour 1850, que je viens de reproduire, s'applique encore aujourd'hui et à la lettre à presque toutes les expositions de comtés. Personne n'osera affirmer le contraire, j'en suis bien sûr. On le sait, moyennant une souscription, *bonâ fide*, de $266, le gouvernement donne tous les ans un octroi de $666 à chaque société d'agriculture de comté. Je ne parlerai pas de la *bonne foi* qui règne dans certains comtés, au sujet de ces souscriptions. Malgré les affidavits si positifs qu'il faut faire, les initiés savent quelle espèce de *bonne foi* on apporte assez communément à ces souscriptions! Puis on fait chaque année, ou à peu près, des expositions. Or quel en est généralement le résultat? La plupart des hommes impartiaux seront forcés d'admettre que d'ordinaire ces expositions servent uniquement à distribuer, le plus également possible, sous forme de prix, le gros de l'octroi du gouvernement entre trente ou quarante personnes tout au plus, de manière à encourager ces mêmes personnes à souscrire de nouveau, l'année suivante, environ un dixième de ce qu'elles ont reçu. Le reste de la souscription s'obtiendra, là où il n'y a pas de fraude, en donnant gratuitement, à même l'octroi du gouvernement, des graines fourragères qui sont distribuées aux frais de la société. Puis si la souscription n'est pas complète, en supposant toujours l'absence de fraude, on quêtera de porte en porte, chez les deux députés du comté, le sénateur, les curés, les marchands. Il va sans dire qu'on n'oublie pas de faire souscrire l'aubergiste chez lequel se donne *le grand dîner* que les directeurs de la société et leurs amis se payent annuellement, mais toujours sur les octrois du gouvernement à la société! Voilà, personne ne l'ignore, comment soixante sociétés d'agriculture sur quatre-vingts font les choses dans cette province! Il est juste d'ajouter que depuis quelques années les sociétés d'agriculture, en général, entretiennent aux frais de la société quelques animaux reproducteurs, plus ou moins bien choisis, dont l'usage est donné aux membres presque gratuitement. Cet encouragement qui tend à l'amélio-

ration du bétail, ainsi que la distribution des graines fourragères, là où cette distribution se fait honnêtement, est de beaucoup la partie la plus utile des dépenses faites par nos sociétés d'agriculture.

Afin de bien connaître toute l'action des sociétés d'agriculture de comté, il faut dire qu'en 1869 elles ne comptaient dans toute la province qu'environ 7,000 membres d'origine française. Depuis cette époque, les efforts qui furent faits pour répandre gratuitement les journaux agricoles parmi les membres ont eu pour effet d'en doubler le nombre ou à peu près. Malgré tout, il appert par le dernier rapport du comité d'agriculture de l'assemblée législative, en date du 28 février 1878, (1) qu'il y a environ un tiers des paroisses du pays qui ne comptent pas un seul membre dans les sociétés d'agriculture, et qu'un grand nombre d'autres paroisses en comptent moins de dix. Ce rapport ajoute : " La plupart de ces paroisses ne bénéficient donc aucunement, ni des argents votés pour les sociétés d'agriculture, ni du journal d'agriculture. Comme ces paroisses sont, pour la plupart, parmi les moins avancées, elles auraient besoin, plus que toutes autres, de l'aide accordé si généreusement, chaque année, par la législature, afin d'avancer le développement de l'agriculture."

Je crois avoir démontré que la plupart de nos sociétés n'ont guère progressé depuis 1850, bien que de fortes sommes leur aient été octroyées chaque année. Cependant, il ne faudrait pas en conclure que les sociétés d'agriculture sont inutiles et qu'elles doivent être supprimées. Il y a dans cette province un certain nombre de sociétés qui, depuis quelques années surtout, font un bien incalculable. Ainsi, dans plusieurs comtés, on offre tous les deux ans, dans chaque paroisse du comté, des prix pour les terres les mieux tenues dans la paroisse, pour les meilleurs dix arpents de labours d'automne, pour les meilleurs prairies et pâturages, pour la conservation des engrais, pour la confection des fosses à fumier, la plantation d'arbres fruitiers, etc. On y facilite également l'achat de bonnes semences et l'usage de bons reproducteurs dans chaque paroisse. Et quel est

(1) Voir " Journal d'Agriculture " 1878, page 146.

le résultat ? D'abord les membres de la société d'agriculture se comptent par 500, 600 et 700 dans chacun de ces comtés. Les souscriptions sont plus élevées. Celles-ci, jointes aux ressources que rapportent les reproducteurs appartenant à la société et à l'octroi du gouvernement, permettent de faire, tous les deux ans, des expositions de produits agricoles dont l'importance est suffisante pour attirer des acheteurs étrangers. De sorte que ces expositions, tout en excitant l'émulation parmi les cultivateurs, deviennent comme une foire pour la vente des produits agricoles. Voilà ce qu'ont fait plusieurs sociétés à la suite de quelques conseils qui leur ont été donnés, quand ces conseils ont été entendus par des hommes intelligents, patriotiques et désinteressés. Or, ne pourrait-on pas espérer des résultats analogues, dans presque tous les comtés de cette province, si toutes les sociétés d'agriculture étaient surveillées de près et dirigées par une organisation dans laquelle le public aurait confiance, dont le chef serait un homme entendu en agriculture, au fait de sès besoins et à la hauteur de sa mission. Et que ne pourrait pas accomplir un tel homme, ayant le pouvoir comme le désir de faire du développement, de l'agriculture dans cette province sa seule occupation, et dont le bien être de la classe agricole serait la plus grande ambition !

Il faut l'affirmer bien haut : ce qui manque à nos sociétés d'agriculture, comme à tout le reste de notre organisation agricole d'ailleurs, c'est une sage direction, donnée avec suite, et qui, tout en ayant à répondre directement de sa conduite à la législature, ne serait pas entravée par toute espèce d'obstacles, entre autres par ce qu'on est convenu d'appeler les nécessités de la politique.

***

Le commissaire d'agriculture et des travaux publics pourrait-il, dans les circonstances actuelles, diriger efficacement l'organisation agricole de cette province ? Il suffit de se rappeler les exigences de la politique pour reconnaître qu'on ne saurait attendre de la plupart des hommes d'Etat appelés à ce ministère, dans notre pays, les qualités spéciales qui sont indispensables à celui qui devra diriger avec succès cette organisation.

En y réfléchissant, il faut admettre que le commissaire d'agriculture et des travaux publics est tellement surchargé d'occupation qu'il lui est tout à fait impossible de bien remplir les devoirs trop multiples qui lui sont dévolus. Ainsi, voyons un peu : Ce ministre de la couronne est aujourd'hui le seul commissaire chargé de la construction du chemin de fer provincial de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental. Il a la responsabilité, la direction et le contrôle absolu de toutes les affaires qui s'y rattachent. Cette entreprise, qui va coûter onze ou douze millions de piastres, demande, dans la position financière actuelle de notre pays, un travail extraordinaire de surveillance et de soin. Le commissaire d'agriculture et des travaux publics fait également construire, sous sa direction immédiate, les nouveaux édifices des départements publics,—construction monumentale qui fera sans doute honneur au pays, mais qui coûtera suffisamment pour qu'on y regarde de près. Le même commissaire doit de plus surveiller directement la construction, l'entretien et les réparations de toutes les prisons, des cours de justice, et généralement de tous les édifices publics qui sont disséminés sur tous les points de la province. Il a encore la direction générale et toute la responbilité de l'emploi des octrois en faveur de la colonisation, et la surveillance immédiate de la confection et de la réparation de tous les chemins de colonisation. Or, les travaux du département de la colonisation s'étendent depuis l'extrémité du comté de Pontiac à l'ouest jusqu'aux profondeurs du Saguenay au nord—depuis l'extrémité sud du comté de Compton, jusqu'aux confins de l'immense territoire de la Gaspésie, et ce dernier territoire est aussi étendu que la plupart des états d'Europe ! Il reste au même commissaire la direction et le contrôle de diverses agences d'immigration, en Europe et dans cette province, ainsi que la répartition des subventions accordées à sept ou huit compagnies de chemin de fer,—subventions qui se montent à plus de trois millions de piastres ! Et que sais-je encore ? Voilà pour ce qui a rapport plus particulièrement à l'administration des travaux publics, indépendamment de l'agriculture. N'est-ce pas déjà demander beaucoup trop à un seul homme, même en supposant qu'il n'aurait absolument rien à faire ni à l'agriculture, ni à la politique

générale. Et cependant ce fonctionnaire, surchargé d'un fardeau qu'Hercule lui-même aurait peine à porter est en même temps ministre de la couronne. De fait, et depuis plusieurs années, c'est le premier ministre de la province qui a eu la direction de ce vaste département. Or, un ministre de la couronne et surtout un premier ministre doit donner, en définitive, la plus grande et la meilleure partie de son temps aux affaires générales de la province. De fait les occupations d'un ministre constitutionnel prennent trop souvent le pas sur les affaires de son département.

Est-il nécessaire d'en dire davantage pour démontrer que le commissaire des travaux publics ne peut pas et ne doit pas entreprendre la direction du mouvement agricole dans cette province ?

***

Mais on dira peut-être : Puisque le commissaire d'agriculture est dans l'impossibilité de bien diriger le mouvement agricole de cette province, pourquoi ne point donner cette direction au conseil d'agriculture ?

Nous avons vu qu'en réalité cette direction a été laissée au conseil d'agriculture, depuis 1869. Avant cette époque, c'est l'ancienne chambre du Bas-Canada qui avait dirigé, seule et sans conteste, pendant au-delà de trente ans, toute l'organisation officielle de l'agriculture. Lors de la confédération, la chambre d'agriculture ayant été jugée insuffisante, le conseil d'agriculture fut organisé pour la remplacer. Mais il n'apporta aucune amélioration à l'état de choses préexistant. Le système actuel est donc virtuellement en opération depuis quarante ans. Nous venons de voir quel a été le résultat. Nous avons cité plus haut le témoignage de M. l'assistant-commissaire lui-même. Nous avons vu ce qu'a dit M. Browning, un des présidents les plus actifs et les plus dévoués qu'ait eu le conseil d'agriculture, au sujet du peu d'influence que ce conseil exerce sur les sociétés d'agriculture. Nous avons constaté que le progrès agricole qui s'est opéré dans cette province depuis trente ans, n'est guère dû à l'ancienne chambre d'agriculture, ni aux sociétés, ni au conseil d'agriculture.

Voyons maintenant ce qu'est le conseil d'agriculture; nous pourrons mieux juger s'il est en mesure de donner la direction efficace dont notre organisation agricole a besoin.

Les membres du conseil d'agriculture, par la loi, sont au nombre de vingt-trois ; ils sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, et ils sont censés représenter, ou à peu près, les diverses divisions territoriales de la province. En réalité ils ne représentent aucunement ces divisions ; sept membres sur les vingt-trois, résident dans les environs immédiats de Montréal ; six autres membres, dans les environs de Québec, un seul (1), M. Gauvreau, notaire et greffier de la cour de circuit à l'Ile-Verte, représente maintenant tout le bas du fleuve, au nord et au sud, à partir de Québec.

Les membres du conseil d'agriculture ne sont payés que pour leurs frais de voyages. Ils se réunissent trois ou quatre fois par année, pendant quelques heures chaque fois. Pour qui lit attentivement les rapports des délibérations du conseil d'agriculture, il me semble que c'est à peine si les membres de ce conseil se rappellent d'une réunion à l'autre des décisions qui ont été prises précédemment (2).

Je dois le dire : le conseil d'agriculture me fait l'effet

(1) Je compte l'hon. M. Price au nombre des résidants de Québec. D'ailleurs M. Price n'assiste presque jamais aux réunions du conseil. Feu l'hon. M. Beaubien et M. Landry, tous deux de Montmagny, représentaient la partie sud du fleuve, mais ils n'ont pas été remplacés dans le conseil.

(2) Il est facile d'établir qu'il règne chez plusieurs membres du conseil un découragement profond dont ils ne se cachent point. Quelques-uns d'entre eux, parmi les plus connus et les plus actifs, n'assistent plus que très-rarement aux réunions. Il faut reconnaître également que, dans le conseil d'agriculture, il y a des hommes dont les pratiques agricoles ne peuvent pas servir de modèle, même aux plus humbles cultivateurs de leurs paroisses. Il suffit de passer sur leurs propriétés pour y voir des chemins en mauvais état, même dans la belle saison, des pâturages qui sont nus, ou couverts de chiendent et d'autres plantes de ce genre. Leurs prairies et leurs champs de grain sont complètement envahis par les plantes nuisibles, dont les graines mûrissent librement et sont transportées par le vent dans toutes les directions, parfois au grand détriment des voisins.

Il y a sans doute, dans le conseil d'agriculture des agronomes distingués et des hommes tout à fait dévoués au progrès de l'agriculture, mais c'est précisément parmi ces hommes que l'on constate le plus grand découragement.

d'un corps composé de vingt-trois membres n'ayant aucun rapport intime entre eux, d'un corps qui se meut, mais auquel il manque et la tête et l'âme, d'un corps enfin, qui est tout-à-fait incapable de mener seul à bonne fin, une organisation comme il la faudrait pour arriver à faire sortir notre agriculture de l'ornière administrative dans laquelle elle est restée depuis si longtemps.

***

Je le dis sans hésitation: si nous voulons faire progresser l'agriculture, ce qu'il nous faut, c'est un "surintendant," un homme qui soit à la hauteur de sa mission, qui ait l'autorité et toutes les qualités nécessaires pour mener à bonne fin les améliorations indispensables au bon fonctionnement du département de l'agriculture et qui ne soit pas exposé à laisser sa place, d'un moment à l'autre, suivant les caprices de la politique.

Il faut de plus que le surintendant de l'agriculture soit en mesure de donner une direction efficace aux sociétés d'agriculture, aux expositions provinciales, aux écoles spéciales d'agriculture, etc., afin que l'octroi considérable voté chaque année par la législature porte tous les fruits qu'on a droit d'en attendre. Comme aviseur du surintendant de l'agriculture, il faut un conseil d'agriculture choisi, autant que possible, parmi les résidants de chacune des divisions sénatoriales de cette province; un conseil composé d'hommes dévoués au progrès de l'agriculture, et capable d'aviser le surintendant et de l'aider efficacement à faire progresser l'agriculture, d'abord dans leurs divisions respectives, puis dans la province tout entière.

Il faut, enfin, pouvoir répandre, par toute la province, un enseignement éminemment pratique, pour le bien de tous, mais à la portée des plus humbles cultivateurs.

Voilà, en peu de mots, ce que doit être notre organisation officielle en faveur de l'agriculture.

***

En proposant de donner à un surintendant de l'agriculture la direction du mouvement agricole dans cette

province, je n'émets pas une idée nouvelle. Depuis trente ans cette proposition a été souvent répétée par les agronômes les plus distingués et par les hommes les mieux pensants. Un principe analogue a été admis par la législature du Canada-uni, et plus tard par celle de notre province, relativement au département de l'Instruction publique. A la suite de la Confédération, on a bien tenté de donner la direction de ce département à un ministre de la couronne, mais bientôt l'expérience est venue démontrer que cette branche importante du service public demandait, en permanence, un chef expérimenté, tout-à-fait détaché des considérations politiques, et chargé uniquement de la direction de son département; et la législature sut pourvoir au besoin qui se faisait sentir. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour l'agriculture?

Certes, on ne saurait donner trop d'attention au développement de l'instruction publique dans notre province; mais l'amélioration de l'agriculture est-elle moins importante? L'instruction publique, quelque pratique qu'elle puisse être, ne saurait donner du pain à notre population. Elle n'a pas pu empêcher d'émigrer aux Etats-Unis un demi million de nos compatriotes. L'instruction publique seule ne pourra pas arrêter un nouveau courant d'émigration, peut-être plus accentué que jamais, vers le pays voisin, du moment où les industriels américains jugeront à propos d'allécher de nouveau notre population par l'attrait de salaires tant soit peu élevés.

Tout dernièrement encore, on le sait, nos campagnes se dépeuplaient à vue d'œil à l'appel des industriels américains. La seule digue qui puisse retenir la population au sein de nos campagnes est la colonisation des terres incultes et le relèvement de notre agriculture. Et les moyens de retirer l'agriculture de l'ornière profonde dans laquelle elle est restée si longtemps consistent d'abord: dans un enseignement pratique et *frappant*, si je puis parler ainsi, des éléments de l'agriculture. Cet enseignement, il faut chercher à le donner, non pas aux enfants seulement, mais surtout et avant tout, aux cultivateurs eux-mêmes, dans chacune de leurs paroisses respectives, si c'est possible. **IL FAUT AUSSI QUE L'ETAT S'OCCUPE DAVANTAGE DES INTÉRÊTS AGRICOLES DE LA NATION.**

Donc, il faut à l'agriculture une direction habile; il faut répandre par toute la province l'enseignement d'une bonne agriculture, et pour arriver, avec le temps, à mener à bonne fin cette entreprise, il faut choisir un surintendant qui soit à la hauteur de sa mission, lui donner l'autorité nécessaire, et mettre à sa disposition les aviseurs et les aides qui conviennent.

Le choix des membres du conseil d'agriculture, dans chacune des divisions représentées au sénat, devrait être laissé aux présidents des diverses sociétés d'agriculture dans cette division plutôt qu'au gouvernement. On obtiendrait ainsi une meilleure représentation dans le conseil, chaque membre devant être dans les meilleurs rapports avec les sociétés d'agriculture de sa division. Les membres actuels du conseil d'agriculture qui se sont le plus distingués par leurs aptitudes et leur dévouement au progrès de l'agriculture, ne manqueraient pas d'être choisis pour leurs divisions respectives.

On lira sans doute avec intérêt ce que disait, dès 1850, au sujet de la nomination d'un surintendant de l'agriculture, le comité d'enquête déjà cité :

" Votre comité est d'opinion *que la nomination de deux surintendants d'agriculture*, un pour les districts de Montréal, St.-François et de l'Ottawa, et l'autre pour les districts de Québec, Gaspé et Kamouraska, *est indispensable*. Le surintendant formera l'administratif de tout le système, et joint aux professeurs dans les colléges, constituera le corps enseignant : ses devoirs tels que conçus par votre comité, seraient la visite annuelle des districts sous sa juridiction ; la publication d'un rapport annuel contenant autant que possible la description des différents sols, de leur exposition, des moyens d'amélioration, le signalement des succès de culture et l'indication des moyens d'y remédier ; en un mot, ce rapport serait le mode dont se servirait le surintendant pour faire connaître au public le résultat de ses recherches, et de ses études."

Voici maintenant ce que disait, à pareille époque et sur le même sujet, le regretté major Campbell, président de la chambre d'agriculture du Bas-Canada :

" Si l'on veut réaliser quelque grand plan pour le perfectionnement de l'agriculture, je suis d'avis qu'il

faudra nommer spécialement pour cela quelqu'individu qui y consacrera tout son temps et son attention. On pourrait l'appeler le surintendant ou le commissaire d'agriculture; cet officier, avec le maire du comté et les présidents des sociétés d'agriculture du comté, devraient être les syndics à qui seraient confiées les fermes-modèles dont j'ai parlé.

" Il aurait la direction de la ferme expérimentale du gouvernement, et serait tenu de veiller à ce que les fermes-modèles soient bien conduites et à ce que toutes expériences faites à la ferme du gouvernement soient régulièrement notées et publiées. Je n'ai pas besoin d'ajouter que le succès de ce projet dépendra entièrement du choix de la personne qui sera nommée à cette charge importante."

Il me semble qu'un seul surintendant pour la province suffirait ; mais il faudrait qu'il eût, en sus du conseil d'agriculture, des aides actifs et expérimentés, chargés, sous sa direction, de la surveillance et de la visite d'une partie de la province. Ces aides, du moment qu'ils pourraient le faire avec intelligence, inspecteraient et dirigeraient les sociétés d'agriculture ; ils visiteraient les diverses paroisses dans leurs districts respectifs, constateraient les besoins de l'agriculture, et donneraient sur les lieux aux cultivateurs eux-mêmes, dans des conférences familières, les conseils qui leur seraient utiles.

***

Je crois avoir démontré d'une manière convainquante que la bonne administration de notre organisation agricole demande impérieusement la nomination d'un surintendant d'agriculture. Voyons maintenant quelle direction le surintendant devrait donner aux sociétés d'agriculture pour que le public retire tous les avantages que ces sociétés sont susceptibles de donner.

Bien que les sociétés d'agriculture, du moins pour le grand nombre, aient circonscrit leur action dans un cadre très-restreint, il est admis de toute part que leurs avantages devraient s'étendre, le plus également possible, à toutes les paroisses du pays. Or, le moyen pour les sociétés de généraliser leur action et, en même temps, de faire le plus grand bien, c'est d'offrir des prix dans chaque

paroisse pour les améliorations les plus utiles, puis d'offrir quelques prix de comté pour les mêmes objets, afin de stimuler les meilleurs cultivateurs de chaque paroisse et de les encourager à se montrer également les meilleurs cultivateurs de leur comté. Les prix de paroisse qui feront le plus de bien sont d'abord les prix pour les terres les mieux tenues dans leur ensemble. Les concours pour l'obtention des prix doivent se faire sur toutes les parties de la culture à la fois; ils feront voir quels sont vraiment les meilleurs cultivateurs ; et, si la distribution des prix est raisonnée, si les juges, en rendant leur jugement, établissent, au moyen de points pour chaque partie de l'administration de la terre, l'état comparatif d'avancement auquel chaque cultivateur est arrivé, les juges donneront à toute la paroisse, la meilleure des leçons agricoles, puisque leur jugement établira ce qui est parfait et ce qu'il reste à perfectionner.

Partout où ce système a été pratiqué avec intelligence, il a produit des effets merveilleux. On a vu des paroisses et des comtés où les cultivateurs se sont préparés deux ans d'avance à ces concours, en améliorant tout, de leur mieux, sur leur terre, et en faisant disparaitre les défauts qui leur étaient apparents. Il suffit d'avoir de bons juges pour que ces concours de paroisses deviennent très-populaires. Personne n'ignore que nos meilleurs cultivateurs ne manquent pas d'amour-propre. Il y en a quinze ou vingt au moins, parmi les plus marquants dans chaque paroisse, auxquels il répugnerait infiniment d'admettre leur infériorité en agriculture et de se laisser surpasser par des co-paroissiens. Du moment qu'un concours pour les terres les mieux tenues sera ouvert dans la paroisse, il y aura plusieurs cultivateurs qui ambitionneront l'obtention des prix offerts et qui feront des efforts sérieux pour les mériter. Et si les juges ont fait leur devoir, on peut dire que le cultivateur qui aura reçu le premier prix offrira à ses voisins un véritable modèle à suivre, modèle d'autant plus utile que le rapport des juges montrera ce qu'il reste à faire pour arriver à une plus grande perfection.

En suivant le même système de points, les juges arriveront facilement à établir quels sont les meilleurs cultivateurs du comté ; on aura donc signalé la terre modèle dans chaque paroisse et celle qui est modèle pour

tout le comté. Des *fermes modèles !* Donnez-nous des fermes modèles, dans chaque comté. Voilà ce que demandent, depuis cinquante ans, les hommes les mieux pensants du pays. Or quel moyen plus pratique avons-nous d'arriver à l'établissement de fermes vraiment modèles, sans faire des dépenses que l'état des finances de cette province nous interdit, et sans courir des risques s rieux d'insuccès, qu'en encourageant les meilleures cultures par les prix de paroisse et de comté dont je viens de parler ?

Mais pour arriver à quelques succès par ce système, il faut nécessairement s'assurer des juges honorables et assez éclairés pour faire ressortir les défauts même dans les cultures pour lesquelles on aura accordé des prix. Les juges devront indiquer quels sont les points qui rendent certaines cultures meilleures que d'autres moins bien notées. Ils devront également rédiger des rapports soignés, qui feront connaître à tous les cultivateurs les raisons qui les ont guidés dans le jugement prononcé. Si les juges pouvaient eux-mêmes commenter leur jugement en public, dans chaque paroisse du comté, ils donneraient ainsi une leçon pratique de la plus haute valeur et que les cultivateurs eux-mêmes ne manqueraient pas d'apprécier hautement.

Il est facile d'établir une échelle de points qui guiderait sûrement les juges. Le plus ou moins de points, dans chacune des améliorations agricoles, ferait voir aux cultivateurs en quoi ils excellent, ce que leurs compétiteurs font mieux qu'eux, et, partant, ce qui reste à faire pour arriver à la culture la plus parfaite.

Le surintendant devrait pouvoir accorder des diplômes et des médailles de différentes valeurs, selon le degré de mérite auquel les concurrents heureux seraient arrivés. Un pareil système ne pourrait pas manquer de créer, parmi notre population agricole, une émulation des plus utiles.

Je viens d'insister sur les primes pour les terres les mieux tenues, parce que ce sont les plus importantes; mais on concevra qu'avec l'organisation et le développement d'un pareil système, il sera facile d'encourager, dans chaque paroisse, toutes les améliorations agricoles, et surtout celles qui seront jugées les plus opportunes et les plus pressantes.

Le système que je propose n'empêchera pas les expositions provinciales ni les expositions de comté d'avoir lieu comme par le passé. Mais il vaudrait mieux que ces expositions fussent moins fréquentes, tant qu'elles ne couvriront pas leurs propres frais, afin d'employer tous les ans une partie plus considérable des octrois aux concours pour les terres les mieux tenues, pour les labours, etc., dans chaque paroisse, chaque comté et même dans chaque district. Car, il faut bien l'admettre, ces concours feront faire à l'agriculture des progrès infiniment supérieurs à ceux que l'on peut attendre des meilleures expositions.

Quant aux concours des terres, une des plus grandes difficultés de leur organisation réside dans le choix des juges et dans les dépenses que ces concours occasionnent. En effet, il sera toujours difficile de trouver un juge, ayant parfaitement qualité pour cette charge, dans chacun des comtés de cette province, et qui se donnera la peine de visiter avec soin toutes les paroisses de son comté. Par le passé on a tenu à avoir trois juges : c'est multiplier les dépenses, et s'exposer à avoir deux juges peu éclairés sur trois. A mon avis un seul juge bien choisi suffirait, et donnerait beaucoup plus de satisfaction, surtout si l'on donne le droit d'appel au surintendant. Il est nécessaire que celui-ci surveille de bien près le travail des juges, puisque le succès du système de ces concours dépendra entièrement du plus ou moins d'intelligence et d'activité que les juges apporteront dans l'exécution des devoirs de leur charge. En donnant le droit d'appel, on satisfera les cultivateurs et on engagera les juges à faire de leur mieux, afin d'être bien notés par le surintendant.

***

Mais quelque parfaite que soit la direction donnée à nos sociétés d'agriculture et aux expositions, tant provinciales que locales, il est incontestable que notre organisation agricole serait incomplète sans un bon système d'enseignement agricole.

A mon avis, ce système d'enseignement comporte : 1o La publication d'un petit traité élémentaire, mais

essentiellement pratique ; 2o. La publication d'un bon journal d'agriculture, illustré ; 3o L'enseignement élémentaire de l'agriculture dans toutes les écoles et maisons d'éducation aidées par le gouvernement ; 4o Le développement de nos écoles spéciales d'agriculture, auxquelles devraient être annexées des fermes vraiment modèles, dont les rendements et les profits nets seraient publiés tous les ans, en détail ; 5o La visite annuelle, si c'est possible, par le surintendant lui-même, ou par un délégué ayant toutes les qualités requises, de chacune des paroisses du pays, aussi bien que des sociétés et des écoles spéciales d'agriculture, afin que la surveillance la plus complète soit donnée partout. C'est surtout par ces inspections que l'on arrivera à diriger, encourager, instruire, et aussi à reprendre là où la réprimande sera jugée indispensable.

La publication et la distribution à peu près gratuite de brochures claires et précises, donnant, dans un langage que chacun peut comprendre, des leçons positives sur la manière de cultiver une terre avec profit, est indispensable. Il faut que tout bon cultivateur puisse trouver sous sa main des données qui le guideront avec sûreté dans les améliorations qu'il désire faire. Un semblable traité élémentaire d'agriculture n'a pas besoin d'excéder cent pages. On devrait en encourager la distribution le plus possible, par tous les moyens.

Il doit en être de même du *Journal d'Agriculture*, qui mettrait le surintendant en rapport direct avec chacun des souscripteurs aux sociétés d'agriculture. Ceux-ci devraient tous recevoir le journal, qui leur serait distribué à titre de prime par le gouvernement. Avec les avantages qu'offrirait notre organisation agricole telle que proposée ci-haut, on aurait lieu d'espérer qu'avant longtemps, tous les cultivateurs tant soit peu intelligents du pays, trouveraient avantageux de souscrire à leur société d'agriculture de comté. Le journal arriverait donc partout. Il devrait s'appliquer à développer les divers sujets touchés dans le traité élémentaire d'agriculture, et à donner des réponses précises à toutes les questions d'intérêt général posées par les lecteurs du journal, tant sur l'agriculture, l'horticulture et l'arboriculture que sur

les divers sujets qui se rattachent directement à l'agriculture, tels que l'entomologie, l'art vétérinaire, etc. Il va sans dire que le surintendant devrait avoir le contrôle absolu du *Journal d'Agriculture.*

La visite régulière, par le surintendant ou ses déléguées, de nos sociétés d'agriculture, l'examen minutieux de leurs livres et comptes, qui devront être comparés avec les rapports annuels, et des entretiens familiers avec les officiers et directeurs de chacune de ces sociétés, sont indispensables à leur bonne régie. C'est par ces visites et ces entretiens, et non pas uniquement par des correspondances officielles, nécessairement rares d'ailleurs, qu'on arrivera à faire dans chaque paroisse tout le bien désirable.

Lors de ces visites au chef-lieu d'un comté, qui devraient être annuelles, il serait facile au surintendant de l'agriculture ou à ses aides de visiter les différentes paroisses de ce même comté, afin de voir de leurs yeux et d'apprendre sur les lieux mêmes quelles sont les difficultés qui restent à surmonter, et les améliorations qui sont les plus pressantes. Ces visites donneraient l'occasion de rencontrer les meilleurs cultivateurs de chaque paroisse et de leur donner des conférences agricoles dont ils sauraient bien tirer parti si elles étaient aussi pratiques qu'elles devraient l'être. De plus, ces visites ne pourraient manquer de donner au journal d'agriculture beaucoup de matière éminemment instructive. A bien dire, ces conférences sur l'agriculture données aux cultivateurs eux-mêmes semblent être comme le complément de toute bonne organisation agricole.

Je ne m'étendrai pas sur l'avantage de l'enseignement élémentaire de l'agriculture dans toutes les écoles ; cette question est jugée ! Déjà le public comprend la nécessité d'encourager les efforts persévérants que le surintendant du département de l'instruction publique, l'honorable M. Ouimet, ne cesse de faire en faveur de cet enseignement dans toutes les écoles de la province. Espérons que l'enseignement de l'agriculture deviendra bientôt général, dans nos écoles primaires, et qu'il s'étendra, mais d'une manière plus relevée, à nos colléges, tant commerciaux que classiques, et à tous les couvents de la campagne. Il est utile, il est même nécessaire que toute la jeunesse du

pays qui s'instruit, connaisse au moins les éléments de cet art qui donne la vie à tous, qui promet aux familles l'avenir le plus tranquille et le plus certain, et qui est, pour toute nation, la seule base solide de prospérité générale. Quant à l'enseignement de l'agriculture dans nos couvents, il ne faut pas oublier que, dans notre province surtout, c'est par la femme que l'éducation se généralise le plus. C'est donc aussi aux futures mères de famille qu'il faut enseigner ce qu'est l'art agricole, ce qu'il doit être et ce que Dieu veut qu'il soit, c'est-à-dire la base de toute bonne organisation sociale. Ceci est d'autant plus nécessaire qu'on remarque généralement, chez nos filles et nos femmes instruites, les plus grands préjugés contre l'agriculture. C'est au point que bien des filles de cultivateurs qui sortent de nos couvents semblent préférer une alliance avec un artisan et même un journalier à l'alliance que peut lui offrir l'agriculteur. D'ailleurs, il suffit d'enseigner à la femme les principes de l'horticulture et les soins à donner à la laiterie, à la basse-cour, au verger, aux abeilles: cela est utile partout. L'horticulture étant l'application parfaite des principes de l'agriculture, on ne peut enseigner les matières que j'ai nommées sans connaître tout ce qu'une femme a besoin de savoir en agriculture. Cet enseignement devrait entrer dans le programme des études de tous les couvents de campagne. Partout où l'on a un jardin, on a, ou l'on peut avoir facilement une laiterie, une basse-cour, quelques arbres fruitiers, quelques ruches. Voilà tout ce qu'il faut, avec des connaissances pratiques, de l'intelligence et de la bonne volonté, pour donner un enseignement des plus précieux qui peut devenir d'un service incalculable dans l'état actuel de notre société.

En France, dans ces dernières années surtout, de bons curés ont senti l'importance de procurer aux femmes chrétiennes cette instruction pratique, plus particulièrement du département de la femme, en agriculture, et ils ont fondé des maisons spéciales où toute l'instruction a pour objet de former de bonnes femmes de cultivateur. Les frères de la doctrine chrétienne ont également établi plusieurs maisons où l'on enseigne aux jeunes garçons la pratique aussi bien que la théorie de l'agriculture. Leur maison de Beauvais, en France, qui se soutient par

ses propres ressources, est, de l'aveu de tous, une des meilleures écoles d'agriculture de l'Europe. Voilà ce qui se fait ailleurs; espérons que le dévouement si connu, au Canada, de notre clergé, de nos religieux et de nos religieuses, en faveur de toutes les bonnes œuvres, nous dotera bientôt de cet enseignement pratique de l'agriculture comme le dévouement seul peut le donner!

Après quinze ans de tâtonnements et de luttes pour leur existence, il est maintenant admis que nos écoles spéciales d'agriculture commencent à faire un bien réel. Cependant, malgré les avantages certains et considérables qui sont offerts, les rapports publics constatent que les élèves qui fréquentent ces écoles sont peu nombreux. Comme on tient à les avoir, ils sont exigeants, et l'on ne peut obtenir d'eux ce que l'on voudrait. De fait, si ces élèves ne recevaient pas la pension gratuite aussi bien que l'instruction, il est probable que nos écoles d'agriculture se videraient complètement. On admettra facilement que cet état de choses est fort regrettable. Mais il démontre à l'évidence la nécessité pour le gouvernement de travailler davantage à faire avancer l'agriculture dans notre province. Quand nous aurons réussi à faire aimer l'agriculture, que nous en aurons popularisé l'enseignement élémentaire, les élèves à la recherche du haut enseignement agricole deviendront nombreux, et nous pourrons nous flatter alors, mais alors seulement, d'avoir fait un grand pas dans la régénération de notre agriculture.

J'en suis convaincu, la généralisation de l'enseignement agricole est la condition nécessaire de l'amélioration de l'état actuel de notre agriculture. Tant que nous n'aurons pas fait aimer et rechercher cet enseignement, nous travaillerons en vain; et tous les octrois imaginables seront donnés en pure perte! C'est donc par l'enseignement pratique de l'agriculture qu'il faut commencer. Cet enseignement est l'objet principal du système que je viens d'exposer, de même que la nomination d'un surintendant en est la clef de voûte, si je puis ainsi parler.

En voilà assez pour montrer combien est importante la tâche que l'honorable M. Ouimet a été le premier à entreprendre, et combien il importe de l'aider à mener à bonne fin les réformes qu'il s'efforce d'introduire. Je

dirai ici qu'un des moyens qui me semblent de nature à populariser l'enseignement agricole, serait la distribution, sous forme de prix, dans nos écoles, colléges et couvents, du plus grand nombre possible de livres bien faits, sur l'agriculture. Un autre moyen, plus utile encore, peut-être, serait d'offrir, dans chaque district scolaire, des primes en argent, et des distinctions aux instituteurs qui donneraient le meilleur enseignement agricole et dont les élèves passeraient les meilleurs examens sur cette matière. Des prix en argent devraient être offerts également aux instituteurs et institutrices qui cultiveraient, avec le plus de profit et au point de vue des besoins d'une famille rurale, les légumes, les fruits de tous genres, et même les abeilles, qui sont à leur place dans un jardin.

***

A tout ce qui précède on m'objectera peut-être que j'expose un système qui pèche par la base. De fait, en lisant avec attention les divers rapports publiés par le commissaire de l'agriculture, comme j'ai dû le faire pour ce travail, j'y ai vu avec étonnement l'affirmation d'un employé (1)—duquel a dépendu, plus que de tout autre, depuis une vingtaine d'années, le fonctionnement de toute notre organisation agricole,—laquelle tend à dire que le conseil d'agriculture, et la chambre d'agriculture, avant le conseil, n'ont pas pu trouver, dans vingt ans, et que nous n'avons pas même dans le pays un seul homme capable de faire un bon journal d'agriculture! Où trouverions-nous donc un surintendant de l'agriculture et des aides compétents? Je réponds que, pour qui veut être juste et ouvrir les yeux, les hommes ne manquent pas qui pourront contribuer à mettre à exécution le projet que j'ai soumis; et je pourrais en nommer un bon nombre en état de rendre les services les plus précieux. N'avons-nous pas, en effet, les LeSage, les Joly, les Tassé, les Casavant, les Browning, les Schmouth, les Marsan, les

(1) Voir: rapport de M. Georges Leclerc, secrétaire du conseil d'agriculture; Rapport général du département de l'agriculture de 1871-72, pages 3 et 4.

Landry, les Benoît, les Blackwood, les Pilote, les Beaubien, les Ross, les Gaudet, les DeBlois? Et combien d'autres encore, moins en vue peut-être, mais d'un savoir incontestable, qui n'attendent qu'une bonne organisation et le mot d'ordre pour rendre d'éminents services!

***

La plupart des choses que je viens de suggérer n'ont pas même le mérite de la nouveauté. On les trouve, souvent en toutes lettres, dans un bon nombre de documents publics, et en particulier dans l'excellent rapport de M. J. C. Taché, le député-ministre de l'agriculture, à Ottawa, et sans contredit un des amis les plus sincères et les plus dévoués de l'agriculture et de son pays. Je me suis plu à citer d'autant plus souvent ce rapport que les bons avis qu'il renferme, donnés il y a près de trente ans, semblent avoir été plus ou moins oubliés.

Je puis donc soumettre mon travail en toute confiance aux hommes éclairés qui ont eu l'heureuse idée du concours ouvert, par l'Institut Canadien de Québec, dans le but d'étudier et de faire étudier une des questions d'intérêt public les plus pleines d'actualité.

En terminant, j'aimerais à rappeler à tous mes compatriotes les paroles si sages que Fénélon adressait aux hommes d'État de la France. Puissent-elles nous être aussi utiles qu'elles nous sont bien appropriées. L'illustre évêque de Cambrai disait: " La force et le bonheur d'un Etat consistent non à avoir beaucoup de provinces mal cultivées, mais à tirer de la terre qu'on possède tout ce qu'il faut pour nourrir un peuple nombreux." Or, dans un pays aussi vaste et aussi éminemment agricole que le Canada, nous ne nourrissons plus notre population, il s'en manque de beaucoup! Un autre évêque de France, Mgr Dupanloup, dont la mort soudaine et imprévue vient de jeter dans le deuil le monde catholique, s'exprimait ainsi: " Qu'on l'entende donc bien, il n'y a personne, ni homme, ni femme, si grand seigneur, si grande dame qu'ils soient, qui doive craindre de se rabaisser en s'occupant d'un labeur aussi noble, aussi utile que celui de l'agriculture, et je l'ajoute, d'une importance sociale si grande, au point de vue des mœurs comme au point de vue de la richesse nationale."

Le remède à l'état de choses qui ruine surtout notre province est dans l'étude et la pratique intelligente de l'agriculture par les classes instruites, afin que le bon exemple, le meilleur de tous les encouragements, parte d'en haut. Mais pouvons-nous l'espérer encore cet exemple, sans un changement complet dans les habitudes actuelles de notre société ? Je le dis avec amertume et non sans un profond découragement : je ne verrai pas ce changement. Je me demande souvent si l'on reverra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos riantes et autrefois si fertiles campagnes, formaient tous, au dire de nos ennemis même, " un peuple de gentilshommes " ; ces temps où l'aristocratie canadienne toute entière se faisait un bonheur d'habiter la campagne et de cultiver la terre ; où notre population agricole savait se suffire à elle-même ; quand mères et filles cardaient, filaient, tissaient, avec joie et bonheur, habits, linge et tapis, se faisaient un devoir et une gloire de fabriquer de leurs mains tout ce dont la famille entière pouvait avoir besoin durant l'année, et en telle quantité que les pauvres avaient, eux aussi, une part généreuse et abondante. Je le crains, ces temps heureux ne reviendront plus.

Quant à moi, courbé tout le jour sous le rude travail des champs, j'ai blanchi, mais avec bonheur, au service de l'agriculture. Il y a bientôt trente ans,—plus ardent et plus optimiste qu'aujourd'hui, j'ai applaudi des deux mains lorsque je lus, pour la première fois, le rapport de l'enquête agricole que j'ai cité souvent dans ce travail. Je me flattais alors que les sages avis qui y sont donnés allaient porter leurs fruits sans retard. J'ai vu disparaître, depuis, un grand nombre des bons patriotes qui ont pris part à cette enquête, en 1850, et qui comptaient comme moi, sans doute, sur une direction plus sage et, en conséquence, sur un avenir plus prospère et plus brillant pour notre agriculture. Plusieurs de ceux qui restent ont probablement perdu, depuis longtemps, tout espoir de voir de leurs yeux les améliorations qu'ils ont été les premiers à indiquer.

Je suis maintenant trop vieux pour qu'il me soit donné de voir une organisation dégagée de favoritisme et faite uniquement en faveur de l'avancement de l'agri-

culture dans cette province. Trop peu d'hommes, dans notre pays, et surtout d'hommes politiques, s'occupent aujourd'hui de cette question.

Mais je crois fermement à la vérité des paroles que j'ai écrites en épigraphe, au commencement de ce travail, et qui m'ont servi de devise toute ma vie : "Celui qui fait croître deux brins d'herbe où il n'en poussait qu'un seul auparavant, est, sans aucun doute, un bienfaiteur public." Ces paroles ont frappé mon esprit quand j'étais encore bien jeune. Je me flatte maintenant d'avoir fait produire, autrefois, *trois* brins d'herbe partout sur ma terre où il n'en poussait qu'un seul. Je puis affirmer, avec assurance, que, s'ils en avaient la volonté, presque tous mes compatriotes pourraient en faire autant.

Et si ce travail, que je voudrais pouvoir adresser à tous les cultivateurs de notre province, avait pour effet d'ouvrir les yeux à quelques jeunes gens d'éducation, de talent et d'avenir ; si je réussissais à les convaincre du bonheur terrestre qui s'attache, d'ordinaire, au cultivateur aimant et servant Dieu ; si je pouvais contribuer à faire adopter cette noble et utile carrière de l'agriculture à quelques bons patriotes, et surtout à quelque futur homme d'état, je mourrais convaincu de n'avoir pas été tout-à-fait inutile à mon pays.

APPENDICE.

Extraits du rapport du comité spécial sur l'état de l'agriculture du Bas-Canada (1850).

Votre comité...... pose à l'abord la proposition incontestable que peu de pays ont été plus favorisés que le Bas-Canada, sous le rapport de la qualité du sol, et que la position qu'il occupe, relativement au climat, n'est nullement désavantageuse. Plus on examine avec les yeux de l'observateur pratique le climat du Bas-Canada, plus on se convainc du fait qu'il n'est rien moins que défavorable. Il résulte, d'une enquête faite dans le Nouveau-Brunswick (dont le climat est le même que le nôtre), que c'est un fait admis que le froid et la neige de nos hivers ont une action fertilisante sur le sol et produisent naturellement un état d'ameublissement qui ailleurs ne peut être obtenu qu'à force de travail. La durabilité de la faculté productive de nos terres est telle qu'aujourd'hui même nos prairies donnent sans soins le double de ce qu'elles donnent en Angleterre et sur le continent. A ceux qui se plaignent de la brièveté de nos saisons des champs, on peut répondre que la rapidité de croissance de la végétation qui ne laisse pas de transition entre la blanche couverture de nos joyeux hivers et la riche verdure de nos prairies. A ceux qui prétendent que l'hivernement de nos bestiaux entraîne le cultivateur dans d'énormes dépenses, on peut répondre que c'est encore un problème, même pour des pays plus méridionaux, de savoir si ce n'est pas un immense avantage de tenir le bétail enfermé la plus grande partie de l'année. Cette objection futile et sans fondement soulevée contre le climat du Bas-Canada est un de ces préjugés qui disparaîtra comme bien d'autres préjugés qui, créant des maux imaginaires, empêchent les peuples de jouir avec tranquillité des biens que la providence leur a dispensée, et mettent sur le compte de la nature tous les malheurs que le découragement a produits. Si le Bas-Canada ne prospère pas, ce ne sera ni le fait de sa position géographique, ni le résultat de l'infériorité de son sol et des désavantages de son climat. Pour démontrer une proposition semblable, et en parlant de l'état présent de l'Ecosse comme pays agricole comparé à sa position passée, le savant Ecossais déjà cité (M. Johnson), dit : " Son climat a été dompté et dépouillé de toutes ses horreurs.
" Les portions les plus stériles du territoire dans Caithness, et
" même dans les Iles Orcades, ont été amenées à produire le blé.
" Ses laboureurs sont comptés parmi les meilleurs du monde, et

" sa manière de cultiver les légumes a obtenu une réputation uni-
" verselle."

....

A cent vingt milles en bas de Québec, on produit des pommes fameuses. inferieures à celles de Montréal, mais égales en saveur à celles du Haut-Canada, et on en produira de semblables partout où on saura choisir le terrein et donner de l'abri aux arbres fruitiers au moyen de hautes futaies.

Le peuple du Bas-Canada, pris comme un tout et sans distinction d'origine, ne le cède à aucun autre sous le rapport de l'intelligence, de la santé, de l'adresse et de la force ; plus qu'aucun autre, peut-être, il possède cette amabilité et cette gaieté qui contribuent plus qu'on ne pense à la santé et au bonheur, mais il le cède à plusieurs sous le rapport de l'éducation politique et agricole surtout. Votre comité insiste sur ces faits pour démontrer que le pays a tous les avantages propres à faire du Bas-Canada ce que sa population voudra qu'il soit. Rien de plus faible que l'homme qui dit : " c'est impossible " ; rien de plus fort que celui qui dit : " je veux ".

Si l'on voulait juger de l'état présent de l'agriculture dans le Bas Canada d'après l'aisanee avec laquelle vivent la majorité de nos agriculteurs, et surtout par la comparaison des produits avec le produit des autres pays, particulièrement des pays européens, eu égard à la population, on serait tenté de prendre l'agriculture pour beaucoup plus avancée qu'elle n'est effectivement.

....

Votre comité, en l'absence de statistiques propres à déterminer la capacité productive du sol, admet ce qui est l'opinion générale, que le sol ne produit certes pas ce que l'on a droit d'en attendre, vu sa qualité.

Votre comité réfère en cela aux lettres attachées à ce rapport, et surtout à la lettre de M. William Patton, de Saint-Thomas, qui détaille le produit de 50 arpents de terre cultivés sous ses soins, et ajoute : " Je ne fais mention de ce résultat que dans le but de
" prouver que notre sol peut produire autant qu'aucun autre sur
" le continent, pourvu qu'il soit bien cultivé. "

Voici ce que dit M Patton :

(Le domaine que je possède maintenant était dans un tel état quand je l'ai acheté, quoique vanté par tous les cultivateurs comme étant le plus productif du district, qu'il ne produisait pas assez pour payer la culture. Je l'ai depuis dix ans pendant lesquels je l'ai cultivé d'après le système de rotation des récoltes ; et ma récolte de l'année dernière a été comme suit :

Il y avait cinquante arpents en culture, et j'en ai retiré 390 minots de blé, 400 minots d'avoine, 300 minots de navets, 100 minots de navets de Suède, 360 minots de patates, 10 minots d'orge et 2000 bottes de foin de prairie sèche.

Le blé a rapporté en moyenne 17½ minots par minot de semence, 35 minots par l'arpent, pesant 62 lbs. ; l'avoine a rapporté 13 pour 1, ou 45 minots par arpent, et a pesé 43 lbs. au minot. Je men-

tionne ceci pour faire voir que nos terres peuvent produire autant que les meilleures terres de ce continent, si elles sont bien cultivées.)

Puis le rapport continue :

" Généralement, " dit le major Campbell, dans sa réponse au comité, " la terre ne produit guère plus que le quart de ce qu'elle " produirait si on introduisait un meilleur système de culture. " " L'état présent de l'agriculture dans les townships, " dit M. Gustin, " est généralement déplorable, surtout parmi la classe des " agriculteurs dont l'existence dépend immédiatement et unique-" ment du travail des champs. "

....

Indépendamment de tous autres défauts, trois vices capitaux existent dans le système généralement suivi dans le Bas-Canada, l'un relatif aux engrais, l'autre à la rotation des semences, et le troisième à l'élève des bestiaux. Ces trois maux viennent de la même cause énoncée plus haut. Le sol primitif possédant par lui-même une richesse extraordinaire, produisant sans engrais, ou plutôt produisant par les engrais que des siècles y avaient déposés, des récoltes abondantes, rendait en ce sens le travail de l'homme inutile ou de moindre utilité ; la virginité du sol et sa durabilité permettaient que pendant des années on put retirer de la terre la même récolte. Le blé étant le plus profitable des grains, on ne semait que du blé et on semait toute la terre, ne gardant de bétail que juste pour la nécessité, et ne calculant pas dans ce que produisent les animaux, l'engrais qu'ils fournissent. C'est ainsi que notre sol s'en est allé s'appauvrissant jusqu'à ce qu'épuisé il a cessé de produire le blé, ou n'a plus produit qu'un grain maladif et sans la force de résister aux accidents Le mal a surgi si à coup, il était si peu attendu de la classe agricole qui jouissait sans souci des biens du présent, que le découragement a saisi bien des cœurs qui se sont résignés avec l'apathie du désespoir à un mal qu'ils ont cru au-dessus de leur pouvoir de faire cesser. Il n'est pas inutile de signaler en passant que l'abondance des récoltes a produit chez un grand nombre le goût du luxe, qui a fait que grande partie de notre population se trouve aujourd'hui endettée à un fort montant.

Les autres défauts de notre système actuel signalés dans la plupart des communications reçues, tiennent au manque d'instruments perfectionnés, à l'insuffisance des assèchements dans certains districts, à la destruction complète de nos forêts, dont partie devrait être conservée comme abri, et partie comme sucreries. *On signale encore le peu d'attention portée par la législature sur le sujet*, le manque d'éducation agricole et le manque de marché.

....

MOYENS SUGGÉRÉS POUR L'AVANCEMENT DE L'AGRICULTURE

Votre comité, dans la recommandation de moyens à employer pour l'avancement de l'agriculture dans le Bas-Canada, n'a pris, de tous ceux qui se sont présentés ou qui ont été suggérés, que

ceux d'une praticabilité incontestable et déjà mis en opération avec succès dans d'autres pays. L'ensemble des moyens recommandés n'entraînera pas la province dans la dépense d'une somme plus grande que celle pour laquelle le crédit public est engagé aujourd'hui en vertu de la loi existante, en y joignant le don voté chaque année à la société d'agriculture dans le Bas-Canada par la législature.

Les moyens recommandés, et dont votre comité a cru devoir s'occuper, sont des sociétés d'agriculture dans le genre de celles qui existent déjà ; des fermes-modèles avec écoles d'agriculture, la publication de traités élémentaires à être répandus gratuitement au sein de la population des campagnes et dans les écoles ; la publication d'un journal et la création de deux surintendants. Quant à la formation d'un système de crédit agricole recommandé par le révérend M. Pilote, du collége de Sainte-Anne ; à la conservation et aux plantations d'arbres comme abri, recommandés par M. Langevin, et à beaucoup d'autres suggestions importantes et dignes d'attirer l'attention des amis de l'agriculture, elles ne sont pas du ressort de la législature. D'ailleurs, toutes ces choses entreront dans les attributions des surintendants, dont partie des devoirs sera d'enseigner.

Votre comité va entrer dans l'examen de ces divers modes d'avancements et des résultats qu'il croit avoir droit d'en attendre ; viendra ensuite l'exposé de la partie financière du système pris comme un tout.

En adoptant la détermination de recommander l'emploi simultané des divers moyens ci-dessus énoncés, votre comité a eu en vue de se conformer aux différentes suggestions qui lui ont été faites, et est confirmé dans la propriété de la mise en pratique de ces différents modes, par l'expérience fournie par des pays étrangers où un pareil système a opéré merveilleusement. Votre comité n'a pas perdu de vue la remarque si juste de M. Watts, M. P. P., qui dit : " La population du Bas-Canada n'est pas une population " voyageuse, en conséquence les moyens d'instruction doivent être " placés à la porte de l'agriculteur. " Par la combinaison de plusieurs moyens, l'attention de la classe agricole sera attirée de quelque côté qu'elle tourne ses regards ; et une fois convaincu, une fois entraîné, nul n'ira plus loin dans la voie des améliorations que l'agriculteur du Bas-Canada, car nul plus que lui ne possède d'intelligence, de courage, de force et d'adresse.

Les sociétés d'agriculture, telles qu'elles existent et qu'elles sont conduites aujourd'hui, ont fait du bien, il n'y a pas à en douter, et le fait est constaté dans la plupart des lettres annexées à ce rapport ; mais en même temps, il est certain qu'elles n'ont pas produit tous les résultats qu'on en attendait. Dans bien des cas, les dépenses contingentes et les frais de gestion se sont montés à des sommes exorbitantes, eu égard aux moyens pécuniaires de ces sociétés ; par exemple, dans les rapports mis devant votre honorable chambre cette année, il appert qu'une de ces sociétés a dépensé £32 pour gérer un budget de £209 ; une autre a dépensé £24 pour

les contingents, quand le revenu de la société ne se montait qu'à £153. C'est ce qui, dans bien des localités, a créé parmi la population agricole un sentiment de malveillance et de soupçon. Il devrait se trouver dans chaque comté (et il y en a dans chaque comté) un nombre suffisant d'hommes capables et assez amis de leur pays pour conduire ces associations sans recevoir d'émoluments. Un appel de ce genre à la classe instruite ne restera sans écho dans aucun comté du Bas-Canada. Un autre défaut de ces sociétés est signalé par MM. Pinsonnault et Evans, dans leur rapport de la société d'agriculture du Bas-Canada pour cette année. " Les bienfaits des expositions, " dit le rapport, " sont générale-" ment retirés par nos meilleurs cultivateurs, capitalistes et autres " personnes possédant des terres en bon ordre, tandis que ceux " qui ont réellement besoin d'instruction et d'encouragement sont " virtuellement exclus."

Par la loi actuelle, chaque comté a droit de recevoir des fonds consolidés de la province une somme triple d'aucune somme souscrite dans le comté, pourvu que la somme octroyée n'excède pas £150. Les seuls comtés ainsi bénéficiés sont ceux où une souscription se fait, et en cela il arrive d'ordinaire, ou du moins il est raisonnable de le supposer, il arrive que ceux qui profitent de ces dispositions sont justement ceux qui en ont le moins besoin ; tel n'était pas le but de la législature qui avait moins en vue de récompenser les agriculteurs avancés que d'éclairer ceux qui sont en arrière, et forcer, pour ainsi dire, ceux-ci à améliorer leur système par l'appât de récompenses honorables en même temps qu'elles sont profitables. Sous ce rapport donc l'octroi pour de telles sociétés d'expositions doit être général et s'appliquer à chaque comté ou division de comté indépendamment d'aucune considération.

Une des causes qui ont fait que les sociétés actuelles n'ont pas produit les résultats attendus, c'est que généralement on a perdu de vue les défauts de notre système qu'il faut faire disparaître, et qu'on s'est généralement borné à accorder des récompenses pour les plus beaux animaux et les plus beaux échantillons des produits en légumes et céréales. *L'objet de ces espèces de comices agricoles est de guérir les maux du système prévalent, et d'engager, par l'espoir de distinctions honorables et d'un gain rationnel, le cultivateur à entreprendre des améliorations qui, surpassées une autre année par un nouveau compétiteur, crée une noble émulation et répand de proche en proche les bons effets des progrès pratiques. Il importe donc, dans l'obtention de ce but, que la plupart des récompenses accordées le soient en faveur d'améliorations tendant à attaquer au cœur les vices principaux de notre mode actuel; votre comité a déjà signalé ces défauts.*

Votre comité recommande donc l'emploi d'une partie de l'octroi en faveur des sociétés d'exposition, le montant à être distribué, eu égard à la population d'abord, puis à la superficie occupée, deux considérations qu'il est désirable d'avoir en vue dans la distribution de sommes destinées à l'agriculture, le sol et le travail ayant une

égale part dans cette industrie. Dans la distribution des prix, on devrait prévoir à ce que parmi les prix accordés il en soit donné pour les objets suivants, et autres analogues, savoir : pour la meilleure récolte de légumes pour bétail ; pour la plus grande quantité d'engrais, naturel ou artificiel, employé sur la terre relativement à son etendue, pour la plus grande quantité de compost ou d'engrais créé par le travail ; pour la prairie la plus productive, par arpent ; pour le plus nombreux troupeau nourri de produits récoltés sur la terre, eu égard à son étendue. Le but de ces différents prix est évident. L'engrais manque à la terre, mais il se trouve sous la main dans le poisson et les varechs du bas du fleuve, dans les tourbes de nos savanes, dans l'application des différents amendements naturels ; ces prix ont pour but d'engager le cultivateur à donner à la terre ces engrais qui le mettront à même de pouvoir nourrir un bétail plus nombreux qui, à son tour, fournira à la terre tous les sucs dont elle a besoin.

Votre comité doit se borner à un exposé général et succinct des différents moyens qu'il prend la liberté de recommander à votre honorable chambre ; mais ne peut laisser le sujet de ces sociétés sans exprimer l'opinion que, dans tous les cas, les récompenses ne devraient être adjugées qu'à des agriculteurs vivant exclusivement de l'industrie agricole, tous autres compétiteurs n'ayant droit qu'à une mention honorable.

Votre comité en vient maintenant aux écoles d'agriculture et aux fermes-modèles. Il est impossible, à moins de dépenses énormes, d'établir des écoles spéciales d'agriculture accompagnées de fermes-modèles sur un grand pied. Par des calculs dont l'exactitude n'est pas le moins du monde révoquée en doute par votre comité, il appert que chacune de ces fermes-écoles ne coûtetaient pas moins de £3,000, et peut-être ne seraient-elles fréquentées que par quelques élèves appartenant à la classe qui, par sa position, en a le moins besoin ; c'est donc dans les institutions maintenant fréquentées par la jeunesse qu'il faut aller chercher les moyens d'établir de pareilles écoles. Votre comité a le plaisir de citer, entr'autre autorité à l'appui de son opinion, celle si puissante de M. Johnston, exprimée par lui dans le rapport qu'il a fait de son exploration dans le Nouveau-Brunswick.

Heureusement que de telles institutions existent dans le Bas-Canada, comparables à celles des pays les mieux favorisés ; heureusement que nous avons une classe d'hommes dans ces institutions à qui de petis moyens suffisent pour opérer de grandes choses, qui, ayant dit un éternel adieu à toutes les jouissances de la terre, excepté celle de faire du bien, ne se trouvent ni dans la nécessité ni dans la position d'exiger de salaires ; mais consument toute leur vie à l'éducation de la jeunesse, avec la seule condition de la nourriture et du vêtement.

Votre comité suggère donc un octroi spécial et annuel à chacun des colléges de Saint-Hyacinthe, L'Assomption, Nicolet et Sainte-Anne, à la condition d'ouvrir à leurs élèves une chaire agronomique, et de cultiver comme fermes-modèles une terre dans le

voisinage immédiat de l'institution. Votre comité n'a pas consulté les directeurs de ces différentes institutions, mais ne nourrit aucun doute sur leurs dispositions, et ne craint pas de se porter garant de leur bon vouloir; un octroi semblable pourrait être fait dans les townships pour le même objet, à l'une des académies où une partie de la jeunesse de langue anglaise reçoit son éducation; par ce moyen et avec une dépense moindre que celle nécessaire à l'établissement d'une seule institution séparée, avec des garanties centuples de succès, on offrirait au pays cinq institutions où toute la jeunesse du pays irait prendre des connaissances sur le noble art de l'agriculture, connaissances que tous les ans des centaines de jeunes gens iraient mettre en pratique pour leur compte, ou enseigner à leurs compatriotes sur tous les points du pays. Votre comite est tellement convaincu de l'importance d'une telle disposition, qu'il exprime sans crainte la conviction que cela seul est destiné à faire faire à l'agriculture du Bas-Canada plus de progrès qu'il n'est physiquement possible de toute autre manière. Votre comité en ne recommandant qu'un certain nombre de colléges et une académie, n'a pas eu l'intention de déprécier les autres, mais n'a été mu en cela que par la petitesse des moyens sur lesquels il avait à compter.

Le moyen suivant de répandre l'éducation, moyen que votre comité ne saurait trop recommander, est la publication d'un traité elémentaire d'agriculture pratique, à être imprimé sous forme de pamphlet, et répandu gratis dans toutes les écoles et au sein de chaque famille d'agriculteur.

Un pareil traité, pour être utile et obtenir tout le but désiré comme le font remarquer le Dr. Dubé et le révérend M. Farland, devra être court, précis et clair, débarrassé de tous termes scientifiques et de toutes idées spéculatives; se réduire en un mot à enseigner au cultivateur les moyens d'amender son système par une rotation appropriée de semences, par la production et l'application des engrais, et par l'augmentation et l'amélioration du bétail, et cela avec le seul capital que représente son travail et celui de sa famille. Votre comité recommande donc *un concours* à être ouvert *et un prix à être accordé au meilleur traité élémentaire d'agriculture pratique,* réunissant les differentes qualités qui viennent d'être signalées. Un tel livre, de quelques pages seulement, répandu avec profusion dans les campagnes, sera le sujet de discussions et d'études pratiques qui ne peuvent manquer d'attirer l'attention du cultivateur, et produire de suite un très-grand bien. On sait l'influence immense que des pamphlets ainsi distribués ont eu sur les mœurs et sur la politique des peuples. On devrait dans les écoles faire de cet opuscule un livre de lecture; l'enfant sans travail se remplira l'idée des améliorations qui y sont indiquées, et les mettra plus tard en pratique, il n'y a pas à en douter.

Votre comité suggère encore de continuer, avec une augmentation, l'octroi annuel accordé à la société d'agriculture du Bas-Canada, à la condition de continuer la publication du Journal d'Agriculture en français et en anglais, et de travailler à augmen-

ter sa bibliothèque, et de tenir, comme elle fait aujourd'hui, un grenier pour semences.

Votre comité est d'opinion que la nomination de deux surintendants d'agriculture, un pour les districts de Montréal, Saint-François et de l'Ottawa, et l'autre pour les districts de Québec, Gaspé et Kamouraska, est indispensable Le surintendant formera l'administratif de tout le système, et, joint aux professeurs d'agriculture dans les colléges, constituera le corps enseignant; ses devoirs, tels que conçus par votre comité, seraient la visite annuelle des districts sous sa jurisdiction; la publication d'un rapport annuel contenant autant que possible la description des différents sols, de leur exposition, des moyens d'améliorations, le signalement des vices de culture et l'indication des moyens d'y remédier; en un mot, ce rapport serait le mode dont se servirait le surintendant pour faire connaître au public le résultat de ses recherches et de ses études.

Le surintendant devrait se mettre en rapport avec le géologue provincial et le chimiste sous ses ordres, afin de pouvoir tirer partie des lumières que la géologie et la chimie jettent sur l'industrie agricole. Il serait en outre d'office un des directeurs de toutes les sociétés d'expositions et de la société d'agriculture du Bas-Canada, et visiteur des écoles agricoles dans les séminaires et académies.

Voilà l'ensemble des moyens que votre comité croit devoir recommander à votre honorable chambre, et dont la dépense collective ne dépasse pas le montant aujourd'hui approprié, comme le comité va le démontrer plus loin. Si votre honorable chambre croyait devoir augmenter la somme aujourd'hui appliquée à l'encouragement de l'agriculture, somme bien minime, si l'on tient compte de l'immense importance de cette branche de l'économie publique, et si on la compare aux sommes dépensées et promises à d'autres genres d'industries bien dignes d'occuper l'attention, sans doute, mais dont l'importance est loin de celle de l'agriculture. Si donc votre honorable chambre était disposée à augmenter de quelques centaines de louis le montant de l'octroi, alors votre comité recommanderait ce qui suit. Augmenter le nombre des écoles d'agriculture attachées aux colléges et académies, et accorder, dans différentes parties du Bas-Canada, une somme annuelle de £200, à quelque bon cultivateur possédant une bonne terre et un nombre suffisant d'animaux, joints à l'avantage d'une éducation élémentaire, à la condition de cultiver, sous la direction immédiate du surintendant de son district, sa propre terre sur un pied modèle, avec l'obligation de montrer et d'expliquer à tout visiteur les détails de sa culture. Cette somme de £200, jointe aux moyens déjà possédés par tel cultivateur, le mettrait à même d'améliorer sa culture, la race de ces animaux, et de se procurer des instruments supérieurs, en même temps qu'elle lui permettrait de disposer d'une partie de son temps à expliquer les détails de son art à ses visiteurs. C'est le seul moyen que votre comité voit d'établir, de distance en distance, des fermes-modèles de nature à rencontrer les besoins et à être à la portée du commun des cultivateurs, que

les fermes tenues sur un grand pied et à gros frais tendraient plutôt à décourager qu'à instruire.

Votre comité se résume ainsi : le sol et le climat du Bas-Canada sont favorables à l'exploitation agricole,—le peuple est laborieux, intelligent, et cependant ce peuple ne retire pas de la terre plus du quart de ce qu'elle peut produire. La cause, c'est que le sytème de cultiver est mauvais. Les défauts principaux de ce système, sont : 1o. le manque de rotation appropriée dans les semences ; 2o. le manque ou la mauvaise application des engrais ; 3o. le peu de soin donné à l'élève et à la tenue du bétail ; 4o. le défaut d'asséchement dans certains endroits ; 5o. le peu d'attention donnée aux prairies et à la production des légumes pour la nourriture des troupeaux ; 6o. la rareté des instruments perfectionnés d'agriculture.

Les moyens recommandés sont : 1o. des sociétés de comté ; 2o. le choix des prix à accorder dans les différentes expositions : 3o. l'établissement d'écoles d'agriculture et de fermes-modèles dans nos colléges et académies ; 4o. la publication de traités élémentaires d'agriculture ; 5o. la publication d'un journal, avec et ensemble l'établissement d'une bibliothèque et d'un grenier public ; 6o. la nomination de surintendants de l'agriculture.

....

Votre comité croit avoir recommandé à votre honorable chambre un système complet et praticable, et est appuyé en cela sur l'opinion de savants étrangers, sur les recommandations à lui faites par les personnes consultées sur le sujet et sur l'expérience de pareils moyens employés en Europe et dans plusieurs états de l'union américaine.

Votre comité, en conformité à l'ordre de votre honorable chambre, s'est encore occupé des moyens à prendre pour faciliter l'établissement des terres incultes, seul espoir d'arrêter cette fièvre de l'émigration qui, depuis quelques années, a fait des ravages parmi la jeunesse du Bas-Canada.

Votre comité ne fera que quelques remarques sur ce sujet qui, l'an dernier, a occupé l'attention d'un comité nommé par votre honorable chambre, pour s'enquérir des causes de l'émigration qui, du Bas-Canada, se dirige vers les Etats-Unis, sur le rapport duquel votre comité prend la liberté d'attirer l'attention de votre honorable chambre.

Les moyens principaux d'engager la jeunesse du pays à s'établir sur les terres de la couronne sont : d'abord, l'arpentage de ces terres et l'ouverture de chemins qui puissent permettre au pauvre défricheur de se rendre avec facilité sur le lieu où il doit commencer, seul et sans secours, une des conquêtes les plus difficiles, mais la plus noble de toutes.

Qu'il soit permis à votre comité de faire remarquer à votre honorable chambre que chaque somme dépensée pour l'objet dont il est question, est un prêt avantageux pour l'état par la vente des terres de la couronne et l'augmentation de la population, dont chaque individu, même le plus pauvre, est une source de revenu

qui, par plusieurs canaux, vient fournir au trésor public. Indépendamment de cette considération qui ne peut qu'être une réponse à certaines objections que l'on élève contre ces améliorations qui, par elles-mêmes, ne donnent point de revenus, il est du devoir d'un bon gouvernement de pourvoir aux premiers besoins de son peuple; or l'ouverture de chemins et l'arpentage des terres de la couronne sont les deux premiers besoins d'un nouveau pays, et c'est le besoin urgent du moment pour le Bas-Canada.

Votre comité recommande donc à votre honoreble chambre d'obtempérer aux nombreuses demandes que le peuple du Bas-Canada lui fait depuis plusieurs années. Si l'état financier du pays ne permettait pas d'entreprendre ces divers chemins et ces arpentages par les moyens ordinaires, votre comité prendrait la liberté de suggérer à votre honorable chambre le moyen suivant, savoir: l'émission de débentures portant intérêt, et rachetables à une époque voisine de l'échéance du paiement des terres vendues En émettant pour un dixième de la valeur d'un nouveau township, il n'y a aucun doute qu'on pourrait pourvoir à tous les besoins des colons de ce township, et que le rachat des débentures ne soit chose facile au bout de quelques nnées, la vente des terres laissant un résidu dont le montant collectif sera certainement double de ce qu'est aujourd'hui le revenu territorial, sous un système qui, au lieu de faciliter l'établissement de la jeunesse du pays sur les terres incultes, semble leur opposer toutes espèces d'obstacles.

Quant aux autres moyens de faciliter le défrichement des terres incultes, votre comité réfère votre honorable chambre aux lettres qui constituent l'appendice du rapport de ce comité, et particulièrement à celles des révérends MM Farland et Hebert. Mais avant de terminer sur le sujet, votre comité croit devoir remarquer qu'on devrait toujours avoir en vue l'intention de coloniser par grands établissements, et dans ce but, rien ne serait mieux que de favoriser ces associations de colons qui se forment, et encourager le peuple à en former d'autres, soit en leur donnant les moyens de faire des chemins et autres améliorations nécessaires dans de nouveaux établissements, soit en faisant à l'association remise d'une proportion suffisante au prix des terres pour fournir aux dépenses de ces travaux.

Le tout respectueusement soumis,

J.-C. Taché.
Président.

L'AGRICULTURE.

L'ÉTAT OU EN EST L'ART EN NOTRE PROVINCE.

LES MOYENS DE LE FAIRE PROGRESSER.

Par l'abbé PROVANCHER.

> **O fortunatos nimium, sua si bona norint Agricolas ! — *Virgile. Georgiques*, liv. II.**
> **O heureux Agriculteurs, s'ils connaissaient tous les avantages de leur position !**

L'homme, le plus bel ouvrage sorti des mains de la toute-puissance incréée, avait été constitué roi de ce monde, c'est-à-dire jouissant d'un domaine absolu sur tous les êtres de la nature, et n'étant dominé par aucun d'eux.

Mais égaré par son orgueil, l'homme dévia de la justice et du devoir, il se révolta contre son seul maître, et scella par sa désobéissance la perte de sa royauté.

Assujéti auparavant à nulle créature ; il les vit toutes à la fois se soulever contre lui pour le dominer, et la nature entière se déclarer son ennemie.

Frappé par la main toute-puissante qui l'avait tiré du néant, mis à la porte de cet Eden où il avait été placé, et où toutes les délices se réunissaient pour le rendre heureux, condamné au travail et à toutes sortes de misères, il se rappelle encore, dans son exil, le bonheur de ses premiers jours, et fait de continuels efforts pour le

ressaisir. Et comme entre toutes les prérogatives dont il a été dépouillé, celle de son indépendance lui a été la plus sensible, c'est contre cet assujétissement de la part de tout ce qui l'environne, qu'il lutte aussi sans cesse avec le plus d'efforts.

Qu'est-ce que cette liberté que toutes les nations ont si fort estimée, jusqu'au point souvent de préférer l'anéantissement comme peuple à sa soustraction ? Si non, un affranchissement partiel des mille sujétions qui nous dominent.

Qu'est-ce que cette indépendance que tout individu convoite et pour laquelle il travaille sans relâche ? Si non, une réacquisition partielle du domaine perdu par notre premier père.

Voyez chaque nation, chaque tribu, chaque individu dans le trouble, les soucis, le mouvement; pourquoi s'agitent-ils? Dans quel but se tourmentent-ils? Interrogez-les; les uns et les autres vous feront tous la même réponse : " C'est pour la liberté, pour l'indépendance."

L'homme le plus heureux sur la terre est donc celui qui jouit le plus de liberté, qui possède la plus grande somme d'indépendance, qui s'est affranchi d'un plus grand nombre des liens qui captivaient ses désirs. Tous le proclament, et la plus saine philosophie n'est en aucune façon opposée à ce principe.

Entendez les moralistes chrétiens nous dire que la plus grande somme de bonheur sur la terre, se trouve dans celui qui, par un généreux et sublime effort, a renoncé à sa propre volonté, pour se soumettre à un code de règles connu d'avance, ou à la direction, dans toutes ses actions, d'un supérieur qu'il s'est librement donné. Aussi les livres sacrés proclament-ils que ce juste verrait le monde s'ébranler jusque dans ses fondements, qu'il n'en serait point troublé ! Pourquoi ? Parce qu'il n'a plus de volonté propre.

Un jour, un grand génie des temps anciens fût rencontré dans les rues d'une ville avec une chandelle allumée en plein jour. Interrogé sur une conduite si étrange, il répondit qu'il cherchait un homme. Eh ! qu'entendait-il donc par cet homme qu'il ne pouvait trouver ? Il voulait un homme qui, comme lui, s'était affranchi, le plus possible, des liens qui gênaient sa liberté. Diogène, car

c'est de lui qu'il s'agit ici, roulant un tonneau devant lui, pour s'assurer un gîte contre les intempéries de l'air, et portant une écuelle à la main, pour étancher sa soif au premier ruisseau venu, vit une fois, un jeune homme prendre de l'eau dans le creux de sa main pour se désaltérer. " En voici un plus sage que moi, s'écria-t-il ; je veux, à son exemple, me débarrasser encore d'une autre sujétion." Puis il jeta son écuelle au loin.

Le philosophe grec oubliait sans doute, que dans notre condition actuelle, l'indépendance absolue est impossible ; qu'en paraissant se défaire de liens d'un côté, il s'en créait par cela même d'un autre ; que le dénument auquel il s'astreignait, l'assujétissait à de nombreux besoins que la seule conservation de la vie nous rend nécessaires ; mais il n'en avait pas moins trouvé, par les seules lumières de la raison, le principe, le fondement, la base de la véritable liberté.

Pour nous, plus éclairés que Diogène, et plus sages aussi, pour avoir pu puiser aux sources de la véritable sagesse, modifiant un peu le principe qui constituait sa règle de vie, nous dirons que : assujétis dans notre condition actuelle à une foule de devoirs et de nécessités, l'homme le plus heureux est celui qui a le plus petit nombre de devoirs à remplir, et la moindre somme de nécessités pour le gêner dans ses allures. Or, parmi tous les états de la sociétéé civile actuelle, nous n'hésitons pas à proclamer que l'homme des champs, le cultivateur qui vit de son travail, est celui qui possède, avant tous les autres, ces deux conditions.

Oui ! le cultivateur est partout le citoyen le plus indépendant. Seul il tire du sol de quoi fournir à ses besoins et à ses nécessités ; seul il peut, pour ainsi dire, se passer du secours d'autrui, tandis que nul autre ne peut se passer de lui. Les savants, avec toute leur science, les chefs des peuples, avec toute leur autorité, les Crésus, avec leurs monceaux d'or, périraient tous misérablement sans le secours du cultivateur. Renfermé dans sa métairie, il peut, jusqu'à un certain point, se constituer lui-même son maître, son seigneur et son roi. Contrairement à toutes les autres conditions, plus il se prive du commerce de ses semblables, et plus la vie lui devient douce et facile. Plus que tout autre, il peut se passer

du notaire, de l'avocat, du médecin ; pour ses propres besoins, il trouve dans sa famille même son mécanicien, son industriel, son tisserand, son tailleur. Et que deviendraient sans lui l'avocat avec ses dossiers, le notaire avec ses minutes, le médecin avec ses pillules ? Tous convergent vers lui, s'adressent à lui, se reposent sur lui pour en obtenir qui son pain, qui sa viande et son beurre, qui ses vêtements et les aliments nécessaires à ses animaux de service. Confiné dans son domaine, sans même avoir imité la prévoyance du serviteur du roi ancien, il est le Joseph qui fournit les provisions, non seulement à tous les habitants de l'Egypte, mais encore à ceux des pays mêmes les plus éloignés. Il voit tout le monde accourir à lui, pour lui offrir les mille produits de leur industrie en échange des productions de ses champs.

Et quelle protection n'a pas l'agriculteur contre l'adversité, contre cette multitude d'accidents inséparables de notre faible et périssable humanité ! Tandisque dans toutes les autres conditions, le travail de chaque jour semble être l'unique canal qui pourvoit aux besoins, et dont le cours se trouve interrompu du moment que les bras s'arrêtent, le cultivateur a dans son fonds une ressource toujours efficace contre les revers. Une récolte vient-elle à manquer ? Sa propriété lui offre un crédit pour résister à cet accident. Une blessure, une maladie viennent-elles le confiner dans sa demeure, le forcer à l'inaction durant des semaines et des mois ? Ses champs n'en continuent pas moins à pousser, la laine de ses brebis à se refaire pour ses habits, ses troupeaux à lui livrer leur lait et à prendre de la graisse pour sa nourriture. Son fonds est tout à la fois pour lui, sa banque d'épargne et de prévoyance, son assurance contre les accidents, et sa caution toujours prête pour lui obtenir les crédits nécessaires.

Sans doute, qu'au point de vue où en est la civilisation aujourd'hui, et relativement au degré de prospérité où l'on veut amener un état, les différentes positions sociales ne sont pas moins nécessaires les unes que les autres, et que toutes doivent se prêter un mutuel secours, s'harmoniser ensemble pour tendre au but commun ; mais il n'en est pas moins vrai que l'agriculture est le pivot sur lequel doivent s'appuyer tous les roua-

ges qui peuvent contribuer au bien-être général; que sans elle la prospérité dans un état ne peut-être qu'éphémère, ou du moins fort inconstante, par ce qu'elle manque de base solide; et que c'est par conséquent vers elle, que doivent tout d'abord se tourner les regards de l'autorité, si elle veut s'assurer une marche constante et sûre dans la voie du progrès, si elle veut parvenir à l'état de prospérité auquel elle vise.

Mais, si l'agriculteur est ce citoyen nécessaire, indispensable, vers lequel doivent se tourner tous les regards, comment se fait-il donc qu'il soit généralement si peu considéré, qu'on le relègue, pour ainsi dire, dans les derniers rangs de la société?

Peu considéré? par des esprits aveugles ou faux, peut-être, mais non par les patriotes sincères, par les esprits éclairés, par les intelligences supérieures. Je ne nie pas que très-souvent le cultivateur occupe les derniers rangs dans les préséances; mais cette infériorité apparente n'a rien d'outrageant pour lui, rien qui le blesse; par ce que, peu habitué d'ordinaire à figurer dans la société, il préfère l'obscurité à la mise en scène; son ambition ne le porte pas à désirer un rang que la culture de son esprit lui interdit en quelque sorte. Il sait que les dons de la Providence ont été diversement distribués aux hommes, et il est satisfait du lot qui lui est échu en partage. La vigueur de ses muscles, son adresse dans les différentes manipulations du sol, ne sont pas moins utiles que la science du savant qui pénètre les secrets de la nature, que le génie des inventeurs qui trouvent tous les jours de nouveaux moyens d'utiliser la matière. Humble dans ses goûts comme dans ses aspirations, il ne recherche nulle part les premières places, et voit, sans dépit, briller à côté de lui, des talents dans certaine carrière, qui feraient la plus triste figure s'ils entreprenaient de venir lutter dans la sienne.

Pour le dire en un mot, c'est la culture de l'intelligence, c'est l'éducation qui lui manque, qui retient le cultivateur dans cette infériorité apparente. Aussi, montrez-moi un cultivateur instruit, et je le proclame de suite le premier citoyen de son pays; car si sa culture intellectuelle peut le rendre l'égal des chefs dans les autres carrières, il peut réclamer des avantages de pre-

mier ordre qui n'appartiennent qu'à la sienne propre. N'est-ce pas lui, en effet, qui tient au sol qu'il habite par les plus profondes racines? N'est-ce pas lui qui forme ce peuple qui, avant tous, constitue l'État? Quelle autre condition dans la société peut afficher comme lui autant d'indépendance? Au médecin il peut dire: pour les provisions que mes bras savent tirer du sol, ne puis-je pas vous forcer à vous acquitter à mon égard d'offices aussi vils que répugnants? n'est-ce pas à ces services que tient votre existence? Ne constitue-t-il pas l'avocat, le notaire, ses véritables serviteurs pour se faire rendre justice, pour reconnaître ses droits, assurer par des actes en bonne forme l'avenir de sa famille? Le mécanicien, l'industriel, ne reçoivent-ils pas ses ordres pour confectionner ses instruments, ses outils, ses habits, comme il le veut et de la manière qu'il prescrit? Et ne peut-il pas, sans compromettre son avenir, se passer rigoureusement de leurs services, en substituant son adresse à leur habileté, en confectionnant lui-même les outils qui lui sont nécessaires?

Mais non-seulement l'agriculteur est le plus indépendant dans la société, c'est encore celui qui jouit de la plus grande somme de paix et de tranquillité, et qui, par conséquent, peut se dire le plus heureux.

L'idéal du plus parfait bonheur dans le monde, est de s'assurer, avec un confort convenable, des jours de repos, de paix, de tranquillité, exempts de ces mille soucis et inquiétudes qui accablent l'homme d'affaires, en autant plus grand nombre que ses affaires sont plus nombreuses et plus importantes, que son attention se porte sur un plus grand nombre de points. Or, parmi tous ceux qui s'agitent pour assurer leur avenir, il n'en est point dont les soucis soient moins nombreux, dont les inquiétudes soient plus légères, dont l'attention soit moins partagée, que l'homme des champs, que le cultivateur du sol. Vivant de lui-même retiré sur sa ferme, son commerce avec ses semblables est des plus restreints; faisant peu d'affaires, il est exempt des mille tracasseries qu'elles amènent nécessairement; s'occupant peu de ce qui se passe au dehors, les soucis, les inquiétudes pour l'avenir, qui pour tous les autres reposent sur la bonne ou mauvaise volonté des hommes, se bornent pour lui, uniquement pour ainsi

dire, à ses divers travaux et aux soins qu'il doit à sa famille. Les grands événements mêmes qui font leur marque dans la vie des nations, et qui préoccupent si fortement ceux qui suivent assidûment les évolutions de l'histoire, ou qui jouent un certain rôle dans la politique, ne l'émeuvent que faiblement ; car souvent ces événements ne parviennent à sa connaissance, que l'orsqu'il sont déjà modifiés par les accidents qui les ont accompagnés.

Son travail est rude, il est vrai, ses labeurs sont pour ainsi dire continuels ; mais ces travaux sont de ceux que l'on supporte le plus allègrement, qui portent avec eux un certain charme qu'ont reconnu tous ceux qui s'y sont livrés.

Il lui faut, sans doute, dépenser une grande somme de force musculaire ; ne tenir à peu près aucun compte des accidents de température, quand il s'agit do ses travaux ; s'exposer également aux chaleurs excessives, de même qu'aux froids les plus piquants ; se laisser parfois pénétrer par la pluie ou aveugler par la neige ; soutenir quelquefois de son bras le courage de ses bêtes succombant sous l'excès du fardeau, etc. ; mais le grand air au milieu duquel il vit, la nourriture substantielle dont il use, l'exercice continu auquel il se livrent, donnent à tous ses membres une surabondance de vie, pour ainsi dire, si bien que le travail continu, un déploiement habituel d'efforts, loin de lui être pénibles, lui deviennent presque un besoin, une condition de bien-être, et qu'il éprouve un véritable malaise dès qu'il en est privé.

Voyez-le, au temps de la moisson, péniblement courbé sur sa faulx ou penché sur ses javelles, au soleil le plus ardent ; ce n'est plus en perlant que la sueur se montre sur son front, elle ruisselle de toutes parts, et pénètre même ses habits ; tous ses traits sont tuméfiés, injectés par un sang qu'on dirait lui bouillonner dans les veines ; on croirait à le voir qu'il touche à l'épuisement, et que pour le moins il va abréger sa journée ; et c'est précisément alors qu'il empiète sur la nuit pour prolonger ce travail excessif. Cependant, entendez-le faire éclater son contentement. C'est lorsque déjà les étoiles brillent au firmament, que, monté sur sa charge de gerbes, il s'en revient au logis en faisant retentir les échos d'alentour

de ses chants joyeux. Il a travaillé avec ardeur, il s'est épuisé de lassitude, il a accompli courageusement sa tâche ; la joie déborde de son cœur !

Dieu, sans doute, a imposé le travail à l'homme comme une pénitence. Mais comme il a attaché à la satisfaction de tous nos besoins un plaisir nécessaire, il a de même, dans sa bonté infinie, attaché aux travaux du corps un sentiment de satisfaction qui semble destiné à faire oublier tout ce qu'ils ont de pénible.

Ne vous est-il jamais arrivé de mettre, pour quelques instants, la main aux travaux des champs ? de prendre, par exemple, une fourche ou un rateau pour ramasser le foin épars dans un pré ou réunir des épis en gerbes ? Et bien, dites, si après votre tâche accomplie, lorsque vous sentiez la sueur ruisselant sur votre front, vos muscles comme distendus par les efforts inaccoutumés auxquels vous les aviez soumis, et tous vos membres saisis par la fatigue, dites, si alors vous n'avez pas éprouvé un véritable sentiment de satisfaction ? si vous ne vous êtes pas, pour ainsi dire, senti plus homme qu'auparavant ? si un mouvement d'orgueil ne vous a pas donné l'idée d'une certaine supériorité sur un grand nombre d'autres que vous jugiez incapables d'en faire autant ?

Oui ! les travaux des champs ont un certain charme inhérent que ne possède le travail d'aucune autre occupation. Quel labeur ardu et pénible que celui de l'homme de loi, obligé de fouiller dans de nombreux documents, de chercher longtemps dans des auteurs des textes dont peut-être il n'aura jamais plus à se servir plus tard ; de s'identifier en quelque sorte avec le mécontentement, d'épouser les chicanes et les rancunes d'individus et de partis à lui complètement étrangers ; de déployer continuellement tout son zèle et ses efforts pour assurer le succès de litiges auxquels il ne s'intéresse que pour quelques écus qu'ils amèneront dans son escarcelle ! Et le médecin qui se dépouille de toute sensiblité naturelle pour torturer, par ses opérations et ses drogues, des êtres déjà souffrants et des plus propres à exister les sympathies et la compassion ! Quelle resposabilité aussi dans les actes des uns et des autres ! L'inhabilité, l'incurie, la négligence, le défaut d'études, peuvent, dans le premier compromettre, à chaque instant, l'avenir du client

et celui de sa famille; et dans le second, faire perdre la vie même au patient. En est-il ainsi avec l'agriculteur? Il ne travaille, en quelque façon, que pour lui-même; sa responsabilité ne dépasse pas le cercle de sa famille, qui, par chacun de ses membres, la partage avec lui. La pierre qu'il enlève aujourd'hui de son champ, la souche qu'il fait disparaître, il ne les verra plus là l'année prochaine; les sillons qu'il trace de sa charrue, ne seront plus détournés par l'obstacle, et l'aire sur lequel il répand ses semences, se sera agrandi d'autant.

Ajoutons que son travail est un travail qui requiert continuellement l'exercice de son jugement, qui demande à chaque point d'être confirmé par le raisonnement. Ce n'est plus ici cet homme-machine qui, dans une manufacture, doit faire mouvoir, en véritable automate, un levier quelconque; ce n'est plus même cet industriel qui, cent fois et mille fois répétera la même opération sans rien changer, pour livrer ses instruments au commerce par centaines et par milliers; c'est un véritable mécanicien, qui à chaque opération, devra compter avec son intelligence et son jugement, pour décider des moyens de l'exécution le plus facilement possible. Voyez-le abattant ses arbres, arrachant ses souches, exécutant ses labours, etc.; à chaque opération qu'il fait, il a à compter avec les règles de la mécanique, de l'équilibre des forces, etc.; que s'il n'est pas capable d'en démontrer scientifiquement la théorie, il doit cependant les connaître assez pour en exécuter la pratique à chaque instant. Aussi nul travail plus raisonné, moins ennuyeux, et plus intéressant que celui de l'homme des champs!

Oh! heureux, et mille fois heureux l'agriculteur, s'il savait apprécier tous les avantages de sa position. *O fortunatos nimium sua si bona norint agricolas*, répéterai-je avec le poète latin; et heureux surtout le cultivateur de nos riches et fertiles campagnes du Canada! Fidèle à son Dieu, à son devoir et à sa conscience, il est en paix avec tout le monde dans son isolement sur sa ferme; sa bonne conduite lui mérite la protection du ciel; et ne comptant que sur la force de ses bras soutenue par la Providence pour assurer sa vie, il est, pour ainsi dire, sans souci pour l'avenir, et consume ses jours dans une paix, une tranquillité, un contentement qu'aucune autre position ne saurait lui offrir.

Ces prémisses posées, examinons maintenant à quel point en est l'art agricole dans notre province.

Lorsque, au commencement du XVII[e] siècle, nos pères foulèrent de leurs pieds, pour la première fois, cette terre d'Amérique, l'art agricole, tenant encore plus du métier et de la routine que de l'art véritable, de cet art surtout que guide et gouverne la science, pouvait à peine dès lors être considéré comme sorti de l'enfance. Les méthodes les plus avantageuses n'étaient encore, à cette époque, que des routines plus ou moins raisonnées.

Partis des campagnes de la Bretagne et de la Normandie, qu'une culture peu rationnelle et de fort longue date avait en partie épuisées, ils crurent, en voyant le sol vierge et si fertile de notre continent, avoir de suite à leur disposition un champ d'exploitation d'une richesse sans pareille et inépuisable. Encouragés par les récoltes abondantes qu'ils retirèrent d'abord dans les nouveaux défrichements, ils s'imaginèrent de suite pouvoir se passer de toute règle dans leur manière de traiter le sol. Et lorsque plus tard, ce sol débarrassé de ses souches, fut soumis à la charrue, la couche de détritus végétaux qui s'amoncelaient depuis des siècles, n'étant pas encore épuisée, et la surface enrichie en outre par les cendres de la luxuriante végétation dont ils l'avaient dépouillée, leur permirent de faire des récoltes tellement abondantes qu'ils se confirmèrent dans leur première erreur. De là, sans doute, la cause de ces routines vicieuses qui dominent encore aujourd'hui.

Une vigueur de végétation sans pareille permettant aux moissons de résister à des défauts de culture considérables ; on négligea l'égouttage, ou on ne l'exécuta que d'une manière fort imparfaite.

Une fertilité du sol incomparable laissa croire qu'on pouvait sans fin tirer de la terre, sans jamais rien lui rendre ; et on négligea les engrais, les laissant se perdre en grande partie.

Les mauvaises herbes envahirent peu-à-peu les champs ; et on ne se donna aucun trouble pour les combattre, pour restreindre leur diffusion.

On ne tint pas compte du long établement des animaux durant la saison rigoureuse, et on en vint bientôt à ne les traiter qu'autant qu'il le fallait pour ne pas les

laisser crever de misère durant l'hiver, attendant au printemps pour qu'ils pussent se refaire d'eux-mêmes avec l'herbe tendre de la nouvelle végétation.

Tels furent les défauts qui prévalurent dès l'origine dans notre agriculture, et tels sont ceux qui prédominent encore de nos jours, défauts qu'on peut résumer dans les chefs suivants, savoir : absence d'engrais, égouttage imparfait, labours défectueux, animaux insuffisants, absence de comptabilité.

1o *Absence d'engrais.*—Il y a une règle en agriculture qu'on oublie généralement, c'est qu'il faut rendre au sol, en proportion de ce qu'on lui enlève. Les plantes tirent du sol les principes nécessaires à leur nutrition, il faut restituer, par des engrais convenables, ces principes ainsi enlevés. Si on ne voit, la plupart du temps, qu'un sol épuisé dans nos anciennes paroisses, qui ne produit plus que des mauvaises herbes, c'est qu'on l'a ainsi ruiné en semant grain sur grain, pendant des années, sans jamais appliquer d'engrais. Il n'est pas rare de trouver des pièces de terre où l'on a enlevé jusqu'à douze et quinze récoltes consécutives sans aucune application d'engrais. Il faut réellement une fertilité, une richesse de sol tout exceptionnelles, pour avoir pu résister à une telle méthode. Et souvent on peut voir sur les mêmes fermes, des tas des plus riches fumiers se consumer inutilement à l'air aux portes des bâtiments, ou encombrer même les logements intérieurs.

Le cultivateur intelligent recueille avec soin tous ses fumiers, n'en laisse pas même perdre la plus petite portion, s'ingénie à confectionner des engrais artificiels, et délie même souvent les cordons de sa bourse à cette fin, lorsque les produits de ses étables ne suffisent pas ; par ce qu'il est convaincu que nul fonds ne peut lui rapporter de meilleurs intérêts que les engrais qu'il répand sur ses champs ; que nul capital ne peut être plus avantageusement placé. Dans les pays d'Europe, comme la Belgique, par exemple, où les règles de l'agriculture sont mieux comprises, et où la division de la propriété force à retirer du sol autant qu'il peut produire, les cultivateurs mettent leur orgueil à montrer la plus grande quantité d'engrais possible amoncelée à leur porte. Les déchets de la cuisine, les déjections des animaux dans

les chemins, les mauvaises herbes, tout est recueilli avec soin et porté sur le tas. La quantité d'engrais recueillie chaque année, est l'enjeu de rigueur pour la récolte de l'année suivante. On ne moissonnera qu'en raison de la quantité des engrais que l'on aura appliquée. Si ces cultivateurs étaient témoins du peu de cas que nos habitants des campagnes font généralement des engrais, ne diraient-il pas, avec raison, que ces gens courent volontairement à leur ruine !

Pendant des années et des années, dans la plupart de nos anciennes paroisses, on a fait alterner des récoltes avec des paturages dans les mêmes champs. Il faut reconnaître que c'est là une méthode tout à fait ruineuse ; le repos d'une année, sans addition d'engrais, n'est pas suffisant pour permettre au sol de se refaire de lui-même, après une récolte de céréales. Aussi on peut voir par les recensements quels faibles rendements à l'arpent donne notre province : huit à neuf minots de blé, 20 minots d'avoine, etc. ; tandis que pour rémunérer convenablement, il faudrait au moins le double de ces quantités. Qu'on amène les engrais, et qu'on cultive avec soin, on les obtiendra sans peine et même bien au-delà.

2° *Egouttage imparfait.*—Un égouttage soigné est de rigueur dans toute bonne culture et grand nombre de nos cultivateurs paraissent ignorer ce principe. Il y a bien peu de fermes où l'on ne pourrait montrer, chaque année, plusieurs pièces de culture, perdues par défaut d'égouttage. On s'habitue tellement à laisser les eaux s'en aller d'elles-mêmes en imbibant le sol, qu'on n'égoutte pas même les chemins ; delà bris de voitures et de harnais, fatigue des bêtes, et roulage des plus fatiguants.

On a fait à grands frais, dernièrement, des essais de drainage, et sans succès. Ce n'est pas que la chose fût sans à propos, ni d'exécution trop difficile ; mais c'est que notre peuple manque encore des connaissances suffisantes pour apprécier un mode si avantageux, un moyen si puissant de communiquer au sol une nouvelle activité. Tant que nos cultivateurs ne seront pas convaincus de l'importance d'égoutter parfaitement, ce sera prêcher dans le désert, que d'aller les engager à pratiquer le drainage. Il n'y a pas beaucoup à espérer que des gens qui ne veulent seulement pas sedonner la peine

d'ouvrir des fossés et des rigoles à découvert, consentiront à pratiquer à plus grands frais des égouttages souterrains. Je suis d'avis que c'était là une amélioration prématurée, et qu'il y en aurait beaucoup d'autres plus faciles et moins dispendieuses à faire adopter d'abord.

3° *Labours défectueux.*—Je comprends ici avec les labours proprement dits, les différentes façons que l'on donne au sol pour le pulvériser, telles que hersages, emploi des scarificateurs, des brise-mottes, etc. On sait que les plantes tirent du sol par leurs racines, les sucs nourriciers qui leur conviennent. Or, plus le sol sera pulvérisé, et plus les plantes seront à même de profiter de tous ses sucs ; car si le sol n'est que divisé en mottes, ces mottes pourront renfermer des sucs abondants, que n'atteindront pas les racines qui passeront entre elles sans les pénétrer.

Dans beaucoup d'endroits aussi, on exécute des labours bien trop superficiels, n'ayant pas assez de profondeur. Plus la couche de terre que vous enlevez avec la charrue et soumettez aux influences atmosphériques est épaisse, et plus abondantes seront les sources que vous offrirez aux racines des plantes pour leur nourriture; car les racines des plantes cultivées pénètrent peu ou point, d'ordinaire, au-delà de la couche attaquée par la charrue. Ajoutons qu'il n'y a rien de plus efficace pour épuiser une terre promptement que ces labours superficiels.

4° *Animaux insuffisants.*—Dans une ferme bien organisée, les différentes parties doivent conserver entre elles un certain équilibre. Les animaux, par exemple, doivent être en proportion de la surface que l'on a en rapport. Avec beaucoup d'animaux, on aura beaucoup d'engrais; avec beaucoup d'engrais, on aura beaucoup de céréales et de fourrages : et c'est ainsi que l'équilibre se maintiendra. Mais, généralement, les animaux sont trop peu nombreux chez nos cultivateurs, et ce qui est encore plus blâmable, on les néglige trop, et beaucoup trop, sous le rapport de la nourriture et des soins. Ayez de bons animaux, entretenez les convenablement, et vous en retirerez de forts profits ; au contraire, quelques animaux que vous ayiez, si vous les négligez, si vous les privez d'une nourriture suffisante, ils ne vous rapporteront rien et vous ruineront.

Quant aux races à choisir, ce n'est pas généralement sous ce rapport que péchent le plus nos cultivateurs, car comme je viens de le dire, se sont les bons soins, la nourriture convenable et abondante, qui font les bons animaux. Les meilleures races sans les soins convenables, dégénèrent bientôt et ne donnent aucun profit.

Il est cependant des races tellement défectueuses, qu'elles doivent être sans examen proscrites, par ce qu'elles ne peuvent rémunérer des soins qu'on leur donne. Telles sont ces moutons à poils plutôt qu'à laine, ces cochons dits canadiens qu'on voit encore en si grand nombre dans le comté de Charlevoix et dans le Saguenay. Ces cochons, cornus, osseux, mangent beaucoup et sont très-difficiles à prendre la graisse. On devrait sans délai les remplacer par d'autres beaucoup plus avantageux sous tous les rapports.

5° *Absence de comptabilité.*—Tout commerçant, tout industriel, en un mot tout homme sage et prudent faisant des affaires, ne manque pas de se rendre compte de temps à autres de chacune de ses opérations, pour constater le profit réalisé, et quelquefois, par contre, la perte encourue, afin d'en tirer des conséquences pour sa conduite ultérieure. C'est aussi ce que fait le cultivateur intelligent et soucieux. Chaque année, il alligne en dépenses et en recettes ses diverses opérations de culture, pour voir jusqu'à quel point telle ou telle lui a été rémunérative, ou peut-être désavantageuse.

Il n'est aucun cultivateur, sans doute, qui ne se rende un compte quelconque de ses opérations. Chacun peut se dire à la fin de l'année : j'ai eu une bonne récolte cette année, j'ai été bien payé de mes travaux ; ou peut-être malheureusement : je n'ai pas eu de succès, j'ai travaillé pour rien. Voilà ce que chacun peut se dire ; mais ce compte rendu superficiel ne suffit pas pour une comptabilité rigoureuse et efficace. Il faut pouvoir se rendre compte de chaque opération, de chaque culture en particulier, afin de voir sur quel point porter spécialement son attention ; noter, pour les éviter, les défauts qui ont pu amener l'insuccès ; reconnaître les opérations qui ont été les plus rémunératives, pour s'étendre davantage sur celles-ci.

C'est parce que la plupart des cultivateurs négligent

la comptabilité, ne se rendent ainsi compte que superficiellement, qu'un si grand nombre courent à leur perte, sans presque s'en apercevoir, reconnaissant le gouffre qu'ils ont agrandi chaque année sous leurs pas, lorsque déjà, il n'est plus possible de l'éviter. C'est aussi pour la même raison que tant de cultivateurs, qui d'ailleurs ne reculent pas devant le travail, perdent si facilement et sans cause légitime, un temps que les soins de leur culture réclament souvent sans délai. Une séance de conseil municipal, où aucun intérêt particulier n'est en jeu, une course de chevaux, une séance de cours de commissaires, etc., viennent-elles à avoir lieu, aussitôt les travaux des champs sont laissés là; un jour, deux jours sont ainsi souvent perdus inutilement, lorsque peut-être le succès de leur récolte dépendra entièrement de cette négligence. Car il n'est pas de situation qui réclame une vigilance plus assidue, plus attentive que celle du cultivateur. Pour peu qu'il manque sous ce rapport, il court infailliblement à sa ruine.

La perte du temps est irréparable pour tout le monde, mais pour l'agriculteur, une seule journée suffit quelquefois pour amener sa ruine. Telle pièce de terre est aujourd'hui en condition suffisante pour être labourée, ensemencée, etc., on attend au lendemain, et ce lendemain amènera peut-être un changement de temps qui rendra l'opération impossible pour la saison. Telle pièce de foin ou de grain est prête à être moissonnée ou engrangée; on retarde, et peut-être qu'on ne sauvera pas même la moitié ou le quart de la belle récolte qu'on avait déjà sous la main.

Le cultivateur soigneux, vigilant, intelligent, donne donc une attention toute particulière à la comptabilité dans ses diverses cultures; tout est réduit en recettes et en dépenses, afin de pouvoir en appliquer le résultat à profit ou à perte. Le temps que l'on met à labourer, herser, égoutter, clôturer chaque pièce, avec le coût de la semence, puis le moissonnage, le battage, vannage, etc., sont entrés à la dépense; et vis-à-vis, le rapport de cette pièce en grain, paille, etc., avec estimation aux prix courants pour l'année, sont apposés comme recette. L'on voit ainsi d'un coup d'œil jusqu'à quel point l'opération a été avantageuse ou non, afin d'en tirer des con-

séquences pour la suite. Les rapports de ces diverses opérations sont conservés chaque année, pour servir de termes de comparaison plus tard. Le cultivateur qui en agit ainsi, ne marche pas en aveugle, et à chaque transaction qu'on lui propose, il connaît de suite sur quelles ressources il peut raisonnablement compter pour lui permettre de l'accepter, ou s'il ne doit pas plutôt la refuser absolument, quelque avantageuse qu'elle puisse paraître à certains égards.

Il est facile de voir par ce qui vient d'être exposé que l'art agricole, dans notre province, n'est pas encore sorti de l'enfance, si toutefois il ne se confond pas avec la routine. Je dois ajouter cependant que depuis à peu près une quinzaine d'années, depuis surtout l'établissement de nos écoles d'agriculture, on peut constater que des progrès, quoique lents encore et non généralisés, se sont opérés en fait d'améliorations. On commence à comprendre, en plus d'un endroit, la valeur des engrais, la proportion des animaux qu'il faut tenir dans une ferme pour conserver l'équilibre, l'importance de semer des graines fourragères pour s'assurer de bons pacages et mieux traiter le bétail, la nécessité d'égoutter avec plus de soin, de faire de meilleurs labours, etc. Les quelques élèves qui sortent chaque année de nos écoles d'agriculture ne contribuent pas peu, par leurs remarques dans l'occasion, et aussi par leurs exemples, à faire comprendre la nécessité de ces réformes. Espérons que, leur nombre augmentant, ces améliorations se généraliseront de plus en plus, et qu'on verra, chaque année, la routine vicieuse qui prévaut encore aujourd'hui, remplacée peu à peu par une méthode plus rationnelle et plus praticable.

Les moyens d'activer ce progrès, est ce qui me reste à examiner.

Ces moyens, quels qu'ils puissent être, ne pourront, dans tous les cas, agir que fort lentement, car on ne change pas d'un coup les habitudes d'un peuple. Quelque peu rationnelle que soit la méthode que ce peuple suit, quelque ruineuse même qu'elle soit reconnue, sa défectuosité ne peut jamais être admise sans hésitation par tout le monde; il s'en trouve toujours qui tiennent obstinément à l'ancienne pratique. D'un autre côté, les succès en agriculture tiennent à tant de causes différentes,

qu'il faut souvent attendre longtemps pour que les droits de la science soient généralement admis, et que les insuccès ne lui soient pas imputés, lors même qu'ils dépendent de la négligence ou de l'ignorance des règles les mieux établies.

Pour parer aux défauts que j'ai signalés, pour activer le progrès dans la réforme, pour assurer une marche plus constante dans la bonne voie, je réduis à quatre chefs principaux les mesures qu'il conviendrait d'adopter: 1° Réorganisation du département de l'agriculture; 2° Maintien d'un bon journal agricole; 3° Un plus grand encouragement aux écoles d'agriculture; et 4° Etablissement d'un musée agricole.

1° Le département de l'agriculture, tel qu'organisé aujourd'hui avec le conseil qui lui est adjoint, est-il bien propre à promouvoir le progrès de la science agricole?

Quant à moi, je ne le crois pas. Je vois surtout dans le conseil une complication de rouages qui, loin de contribuer au progrès, lui est plutôt un obstacle, une entrave; et je m'appuie, pour le juger ainsi, tant sur son organisation propre, que sur ses actes passés.

Ce qui est l'affaire de tout le monde, devient souvent l'affaire de personne, surtout dans une organisation comme celle du conseil d'agriculture, où les membres ne sont personnellement responsables à personne, et parmi lesquels des divergences d'opinion, suite souvent d'intérêts particuliers ou de vues politiques pour favoriser un parti, viennent mettre obstacle aux mesures les plus avantageuses et paralyser les efforts les mieux dirigés.

Comme dans tous les corps ou réunions d'hommes, il n'y a d'ordinaire que quelques chefs—et souvent un seul—qui conduisent; que les autres ne servent qu'à appuyer, éclairer, prêter main-forte dans l'occasion à ces chefs; je voudrais de même une autorité constante et permanente dans le département de l'agriculture, dans la personne, par exemple, d'un surintendant entendu, à la hauteur de sa tâche, sous la responsabilité du ministre, mais qui ne serait pas comme lui exposé à des changements avec les partis politiques. L'unité d'action dans toute association est une condition essentielle de succès.

Ce surintendant ou assistant-commissaire aurait pour attributions spéciales le fonctionnement de la loi d'agri-

culture, la surveillance des écoles de cet art, la surintendance des musées, etc. Il aurait pour s'éclairer dans sa marche, les comités d'agriculture de la chambre d'assemblée, la tenue des expositions, sa correspondance avec les différentes sociétés d'agriculture de comtés, avec les directeurs des écoles d'agriculture, les visites qu'il serait tenu de faire à ces dernières, etc. Il serait, en un mot, pour l'agriculture, à peu près ce qu'est le surintendant des écoles pour l'instruction publique.

C'est parce que cette unité d'action à fait défaut dans le département de l'agriculture, qu'on a vu plus d'une mesure émaner du conseil que l'intérêt du bien public serait impuissant à justifier. J'en citerai quelques-unes.

On conçut, il y a quelques années, le louable projet d'établir un musée agricole. De suite on décida d'envoyer le secrétaire du conseil aux Etats-Unis, pour voir comment on pratiquait la chose là. M. le Secrétaire alla donc, aux frais de la province, faire une visite à Albany et à Washington. Il revint enchanté de son voyage; fit un rapport soigné de tout ce qu'il avait vu ; et..... tout demeura là. C'était une dépense de $1000 à $1200 au profit d'un seul homme !

Plus tard, voilà qu'on s'enthousiasme tout-à-coup pour le drainage. On veut porter nos cultivateurs à fouiller jusque dans la profondeur du sol, avant même de leur avoir appris à en gratter convenablement la surface. On accorde un bonus de $4000 (si je ne me trompe) à un fabriquant de tuyaux de Montréal, qu'il en vende beaucoup, peu ou point, et l'on fait venir, à grands frais, un jeune homme d'Ecosse, pour diriger les débutants dans cette opération nouvelle pour la plupart. Le bonus fut payé au fabriquant, le voyage du jeune homme de même ; mais ses services n'étant requis par personne, on fut obligé de lui payer de plus son retour en Europe. C'étaient encore quelques milliers de piastres gaspillées, parce que ceux qui avaient obtenu cette dépense, n'étaient responsables à personne.

Plus tard encore, on ouvrit un concours pour un traité d'agriculture. Une médaille d'or avec $300 en argent devaient être la récompense du lauréat. Mais la chose est à peine croyable ; on accorda le prix à un ouvrage incomplet, non encore terminé, à condition que l'auteur

le terminerait plus tard. Cet auteur a reçu, je pense bien, et somme et médaille; mais l'ouvrage a-t-il été terminé? Je l'ignore; tout ce que je sais, c'est que le public n'a jamais vu cet ouvrage. A quoi bon payer pour des traités qui demeurent enfouis dans les archives du conseil!

Citons encore un exemple pour faire resortir davantage les défectuosités du rouage administratif dans les affaires d'agriculture.

Pendant plus de cinq ans, nous avons été sans avoir un journal d'agriculture, lorsque cependant le conseil avait à sa disposition, ou du moins pouvait l'avoir, l'argent nécessaire pour une telle publication. Quelle était donc alors la cause du retard? Uniquement les divergences d'opinion des membres du conseil. Celui-ci voulait avoir le journal à Montréal, cet autre à St.-Hyacinthe, un autre à Québec, un autre enfin à Ste.-Anne. Quand on en venait à prendre des votes sur le sujet, du moment qu'on apercevait qu'une localité allait l'emporter sur l'autre, on proposait de suite un délai de trois mois, et la motion était aussitôt emportée. Cette comédie se répéta pendant plus de cinq ans, et le public était toujours-là à attendre son journal. N'est-il pas évident qu'avec une direction unique, deux ou trois mois au plus auraient suffi pour mettre la publication sur pied?

Mais, pourra-t-on dire, est-ce que le ministre n'est pas directement responsable à la chambre de tous les actes de de son département? Oui, sans aucun doute; mais quelle excuse pour ce ministre, quand il peut dire qu'il n'a sanctionné telle mesure, que parce qu'elle lui avait été soumise par un corps aussi compétent, aussi honorable que le conseil d'agriculture.

2o. Maintien d'un bon journal d'agriculture.—Les réformes en agricultures, comme je l'ai fait observer plus haut, ne s'opèrent que difficilement et fort lentement. Ce n'est qu'en obsédant le peuple, pour ainsi dire, qu'en le prêchant à temps et à contretemps, qu'on parvient à le décider à changer ses habitudes. Mais quel sera le missionnaire de cette utile prédication? Ce sera le journal, la publication périodique.

Quelque efficace que puissent être les lectures au peuple, les cours dans les institutions agricoles, ces moyens se borneront toujours à un nombre assez restreint d'audi-

teurs, on ne pourra se faire entendre de tous, et surtout produire la conviction chez le plus grand nombre. Mais le journal, lui, suivra, pour ainsi dire, l'agriculteur pas à pas pour lui faire la leçon dans l'occasion, pour lui signaler les défaut à corriger, lui rappeler les préceptes mis en oubli. Le journal pénétrera dans les chaumières, prendra place au foyer de la famille, et sera toujours prêt à livrer à tous ses recettes économiques, sa direction dans les opérations nouvelles, l'expérience des dévanciers dans les essais de tout genre, etc. Il fera encore connaître le mouvement de hausse et de baisse des produits agricoles sur les marchés, les articles les plus en demande dans le moment, les prévisions de l'avenir pour base de calculs, etc., etc.; il tiendra, en un mot, le cultivateur constamment au courant du mouvement agricole du monde entier, pour qu'il puisse juger par lui-même si, réellement, il suit la bonne méthode, s'il marche dans la voie du progrès, ou au contraire peut-être, s'il ne s'obstine pas à courir à sa ruine en persévérant dans une pratique vicieuse et généralement condamnée.

Un bon journal est donc de rigueur pour le progrès en agriculture. Mais pour le rendre plus efficace, je voudrais qu'il fût la propriété d'un particulier, avec allocation suffisante pour rencontrer les vues du département. Il n'y a rien de tel qu'un propriétaire pour surveiller convenablement une publication ; tandis qu'un journal aux frais du gouvernement manque souvent d'intérêt et d'éfficacité, parce qu'on ne tient qu'indirectement à son succès et qu'on n'a rien à craindre pour son maintien.

3o. Encouragement aux écoles d'agriculture.—Après la réforme du département et la tenue d'un bon journal, je considère les écoles d'agriculture comme le moyen le plus efficace d'activer le progrès dans l'art agricole.

La pratique en agriculture vaut certainement beaucoup, mais la pratique seule est impuissante pour la réforme des abus; d'un autre côte, l'agriculture bien entendue, et entendue tel qu'elle doit l'être dans des sols depuis longtemps exploités, et pour répondre aux besoins actuels de la civilisation, est un art véritable. Or, cet art a ses préceptes et sa theorie qu'il faut apprendre pour les connaître, et c'est dans les écoles spéciales de cet art

qu'on les apprendra. Nos écoles actuelles exigent donc une surveillance toute particulière de la part du département et une protection des plus libérales.

Comme toutes les institutions nouvelles, nos écoles d'agriculture, peu comprises quant à leur but et à leur efficacité, ont eu à lutter contre des difficultés et des entraves de tout genre dans leur début. Mais aujourd'hui qu'elles ont survécu à cet âge critique, il ne faut pas leur ménager l'encouragement, afin que chaque année, s'échappent de leur sein des essaims de jeunes agriculteurs, parfaitement au fait de la théorie de l'art, pour aller répandre leurs connaissances dans les différentes contrées de la province. C'est surtout pour la direction de ces écoles qu'un surintendant serait nécessaire. Les différentes visites qu'il leur ferait le mettrait en état de contrôler efficacement leur enseignement, d'établir des points de comparaison entre les unes et les autres, de faire faire le profit ici, des expériences qui auraient été faites là, de susciter une émulation entre les unes et les autres pour marcher dans la voie du progrès d'une manière plus sûre et plus efficace, en un mot, d'assurer davantage leur succès en en faisant en même temps bénéficier la province.

4o. Etablissement d'un musée agricole. — Enfin les musées que l'on joint au département de l'agriculture dans presque tous les anciens états, ne servent pas peu à éclairer le cultivateur dans une foule de points pour la pratique de son art. Ces musées sont non-seulement des salles où l'on tient exposés, pour l'inspection des cultivateurs, les machines et instruments perfectionnés les plus recommandables, des spécimens des grains et produits des meilleures espèces, les matières brutes et travaillées qui sont l'objet de la culture; mais encore des spécimens des oiseaux insectivores, pour faire connaitre à l'homme des champs ses auxiliaires les plus effectifs; des collections d'insectes nuisibles, pour qu'il puisse distinguer et combattre efficacement ces redoutables ennemis, qui le soumettent chaque année à une rançon si considérable, et font parfois périr ses récoltes entières, etc.

Ces musées, par l'étalage constant qu'ils offrent des productions du pays, en outre du témoignage qu'ils rendent au visiteur des richesses naturelles de la contrée

et des ressources qu'elles peuvent offrir à l'exploitation, servent encore à démontrer le degré de civilisation qu'on a atteint, et deviennent, pour les savants, des sanctuaires où ils vont poursuivre leurs recherches, ou déposer les trophées de leurs victoires sur l'inconnu.

J'ajoute que l'établissement de tels musées est des plus faciles et fort peu dispendieux. Comme les spécimens abondent partout, il ne s'agit que de les recueillir pour les déposer dans des appartements spéciaux. Un seul homme de science suffit pour les ranger dans un ordre méthodique et conforme aux règles des classifications. Les espèces s'ajoutant chaque jour aux espèces, on parviendrait, en peu d'années, à posséder un ensemble des plus complets des productions naturelles du pays.

Et quant aux machines d'agriculture, rien de plus facile aussi ; chaque fabricant s'empresserait d'offrir au musée des spécimens de sa manufacture. Il y trouverait un avantage tout particulier ; car ce serait une enseigne de ses produits déposée dans le lieu le plus exposé aux visites des chalands et le plus propre, par conséquent, à lui assurer un prompt débit.

Si des particuliers, presque sans ressources, parviennent petit à petit, en assez peu de temps, à se former des musées considérables ; il n'y a pas de doute que le gouvernement, en portant son attention de ce côté là, ne parvînt, en bien moins de temps encore, à atteindre le même résultat.

Que le gouvernement donne à l'agriculture l'attention et la protection qu'elle est en droit d'exiger, et l'on verra bientôt l'industrie se raviver, le commerce prendre un nouvel essor, la colonisation prendre de jour en jour une plus grande expansion, et le pays en entier marcher à grands pas dans la voie de la prospérité et du progrès.

(APPENDICE.)

Trente-et-unième Rapport Annuel du Bureau de Direction de l'Institut Canadien de Québec,

POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE PREMIER LUNDI DE FÉVRIER 1878.

Messieurs les Membres de l'Institut,

En vous remettant les pouvoirs que vous leur avez confiés, l'année dernière, les membres du Bureau de Direction de l'Institut Canadien de Québec ont l'honneur de vous soumettre le rapport suivant.

Il n'est pas besoin pour nous d'entrer dans de longs détails, car l'Annuaire que nous avons publié, en novembre dernier, contient un rapport presque complet de nos opérations.

Vous y avez trouvé, nous l'espérons du moins, la preuve que nous nous sommes efforcés de marcher sur les traces de nos prédécesseurs, et que non-seulement nous n'avons rien négligé pour maintenir l'Institut au degré de prospérité qu'ils lui ont fait atteindre, mais que, pressés par un sentiment d'émulation bien légitime, nous avons tâché de l'élever encore, en étendant son action dans Québec même, et surtout en le faisant connaître à l'étranger.

Vous avez pu voir, par la liste des livres que nous avons achetés, par les collections de médailles, par les nouveaux échantillons d'oiseaux dont nous avons enrichi nos musées numismatique et d'histoire naturelle, que nos efforts pour arriver à ce but n'ont pas été stériles.

A votre dernière assemblée générale, vous avez bien voulu, à notre demande, ratifier l'élection que nous avions faite des membres honoraires suivants, savoir . Mgr. Raymond, de St Hyacinthe ; Son Excellence le comte de Premio Réal, cousul général d'Espagne à Québec, etc., etc ; Son Excellence le comte de Toreno, ministre de l'Instruction Publique à Madrid ; Don Jacobo Prendergast, ministre plénipotentiaire à Madrid ; Don Placido de Jove, ministre plénipotentiaire, directeur des consulats à Madrid ; Monsieur Albert Lefaivre, consul général de France à Québec ; Monsieur Frédéric Gaillardet et Monsieur Charles de Bonnechose, de Paris ; Monsieur Alphonse LeRoy, professeur à l'université de Liége ; l'hon. P. C. Howells, consul des États-Unis ; l'hon. A. B. Routhier,

le révérend M. Bois, et aussi l'élection de MM. L. O. David, A Lusignan, A. Garneau, Aug. Laperrière, H. Benoit, Paul De Cazes, de Paris, comme membres correspondants.

Ces nouveaux élus ont bien voulu se tenir honorés de leur affiliation à l'Institut. Les relations que nous pourrons par leur entremise nouer avec les diverses sociétés savantes et littéraires de l'Europe et de ce pays, ne peuvent manquer d'accroître le prestige de notre Société, et de nous procurer en même temps de grands avantages au point de vue de l'augmentation de notre bibliothèque et de nos musées.

Dans une de nos dernières séances, nous avons élu le Rév. P. Mothon, les hons. MM. W. Dorion, P. J. O. Chauveau, Jos. Cauchon, membres honoraires, et nous avons la confiance que ce soir vous confirmerez notre choix.

Ces nominations et la publication de nos Annuaires ont attiré sur l'Institut l'attention du public lettré; de plus, une occasion toute particulière s'est offerte à nous, l'automne dernier, de le faire connaître au-dehors dans une grande démonstration littéraire. L'Institut Canadien d'Ottawa a célébré l'inauguration du bel édifice qu'il a fait construire, par une grande fête à laquelle nous avons été invité, à prendre part. Quatre délégués nous ont représentés dans cette circonstance, et ils se sont efforcés de soutenir l'honneur de notre Société, tâche dans laquelle ils ont très-bien réussi.

La réception qu'on leur a faite a été si cordiale, et ce concours des écrivains de tout le pays, des membres de toutes les sociétés savantes, leur a paru tellement propre à produire de bons résultats pour notre littérature nationale, que nos délégués ont presque pris en votre nom, messieurs, un engagement que vous serez, sans doute, bien fiers d'accomplir, c'est de réunir une seconde convention littéraire à Québec, soit cette année même, soit l'an prochain.

L'exemple donné par les Canadiens-Français d'Ottawa, est bien de nature à nous rendre jaloux, et votre Bureau de Direction aurait été heureux d'entrer en rivalité avec eux en jetant les bases d'une entreprise semblable à celle qu'ils ont su mener à si bonne fin, la construction d'une édifice pour y loger l'Institut. Notre population française est plus nombreuse que celle de la capitale, et plus riche ; Québec est le boulevard de la langue française et il semble naturel que la littérature nationale y ait un palais. Cependant, nous avons vu trop d'obstacles à la réalisation de ce grand projet, et, après quelques démarches, nous l'avons abandonné pour chercher les moyens de nous agrandir ici, et de nous procurer au moins des salles plus spacieuses

A cet effet, nous avons entamé avec la caisse d'économie des négociations encore pendantes et qu'il sera du devoir de nos successeurs de continuer, à moins que la générosité du public ne les mette en mesure de commencer l'œuvre que nous avions rêvée.

A la demande de plusieurs membres, nous avons loué l'etage supérieur de cette bâtisse pour loger notre gardien, et nous procurer une salle qui servit au comité. C'est dans cette salle que

nous tenons maintenant nos séances. Cette amélioration et quelques autres ont accru nos dépenses, mais le rapport du trésorier, qui vous sera soumis dans l'instant, montre une recette plus forte que les années précédentes, et vous constaterez, sans doute avec plaisir, que les souscriptions perçues atteignent le chiffre, inouï jusqu'à ce jour, de $1,351.42.

Au mois de septembre dernier, l'honorable P. J. O. Chauveau, notre digne président honoraire, a dû nous quitter pour aller remplir les hautes fonctions que le gouvernement lui a confiées à Montréal. Son absence crée dans nos rangs un vide difficile à combler et laisse des regrets que de concert avec vous, messieurs, nous avons exprimés dans une adresse que nous lui avons présentée à son départ.

Nous avons à enregistrer la mort de Son Honneur Cyrille Delagrave, Recorder de la cité de Québec, membre fondateur de l'Institut, l'un des premiers présidents honoraires. Dans ce citoyen distingué, nous avons trouvé toujours un ami sincère, dont l'appui cordial ne nous faisait jamais défaut. Nous devons aussi mentionner le décès de Alexis Gariépy, autrefois l'un des directeurs de l'Institut.

La brillante réussite de notre dernier concours littéraire nous a valu l'avantage d'en ouvrir un deuxième, en inspirant à M. L. J. C. Fiset l'heureuse idée de mettre, une seconde fois, une somme suffisante pour offrir des prix aux concurrents. Le sujet de ce concours est "*Eloge de l'Agriculture ; ce qu'est l'art agricole en Canada ; des moyens de l'y faire progresser.*"

Espérons que la munificence de MM. Ledroit et Fiset trouvera des imitateurs.

L'annuaire contient la liste des conférences données jusqu'au mois de novembre ; depuis cette époque, nous avons à enregistrer celle du R. P. Mothon sur «Le passé, le présent et l'avenir de la race française en Amérique», de M. J. P. Tardivel sur «Les poëtes anglais», et du R. P. Hamon, S. J., sur «L'influence du livre».

A l'occasion de la première, qui inaugurait nos séances publiques durant la saison de 1877-78, l'Institut a été l'objet d'un témoignage flatteur d'estime et de confiance. Les Messieurs du Séminaire de Québec ont bien voulu mettre à notre disposition la magnifique salle des promotions à l'Université Laval, faveur qui nous a permis d'inviter l'élite de la société de Québec et tous les amis de l'Institut à venir entendre l'éloquent Dominicain.

En terminant ce rapport, nous nous faisons un devoir de remercier les membres du clergé de cette ville, et particulièrement les membres du Séminaire, pour leur bienveillant patronage. Nous remercions aussi les écrivains, dont le précieux concours nous a permis de donner tant d'intéressantes soirées, les personnes, dont les dons généreux ont enrichi notre bibliothèque ou nos musées, ou nous ont mis à même d'encourager la littérature d'une manière plus spéciale. Enfin, messieurs, nous vous remer-

cions, vous-même, de nous avoir aidés dans nos travaux toutes les fois que nous avons eu besoin de votre coopération.

Respectueusement soumis.

J. O. Fontaine,
Président actif, I. C. Q.

Québec, 4 février 1878.

Rapport du Trésorier de l'Institut Canadien de Québec

POUR L'ANNÉE 1877 A 1878.

Recettes.

En caisse, 4 février 1877	$ 88 00
Octroi du gouvernement	500 00
Contribution des membres	1,335 00
	$1,923 00

Dépenses.

Abonnements	$ 208 49
Salaire, gardien, et bonus	228 58
Luminaire	102 48
Loyer	243 14
Achat de livres	281 02½
Impressions et annonces	40 86
Commissions	95 30
Assurances	32 45
Musée	59 25
Reliure	104 65
Annuaire	252 78
Contingents	143 90
	$1,792 91
Balance en caisse	130 15
	$1,923 06

L. P. Vallée,
Trésorier.

Rapport du Bibliothécaire,

POUR L'ANNÉE FINISSANT LE PREMIER LUNDI DE FÉVRIER 1878.

Messieurs,

Dans un rapport imprimé dans l'annuaire No. 4, cette année, j'ai eu l'honneur de vous faire connaître en quel état se trouve actuellement notre bibliothèque, le nombre approximatif de volumes et de brochures qu'elle renferme, et j'ai joint à ce rapport une liste complète des achats de livres et des dons reçus pendant l'année.

Le rapport que je vous présente aujourd'hui peut être considéré comme la suite et le complément de celui publié dans l'annuaire No. 4, auquel je vous prie de référer.

En déposant aujourd'hui la charge que vous m'aviez confiée, permettez-moi d'attirer votre attention sur plusieurs points importants qui méritent votre considération. D'abord la nécessité d'observer à la lettre certaines parties de nos réglements :

1o.—L'article VII des réglements du comité de la salle de lecture est comme suit : « On ne pourra emporter du salon de lecture aucune publication ou papier-nouvelles », etc.

2o.—Les réglements du comité de la bibliothèque statuent, entr'autres choses, « que les membres de l'Institut pourront emporter chacun deux volumes, mais qu'ils ne pourront les garder plus d'un mois, sans s'exposer à payer une amende ; que celui qui perdra ou endommagera des volumes sera obligé d'en rembourser la valeur à l'Institut, que celui qui prêtera des livres de l'Institut sera passible d'amende ».

De l'observation fidèle de tous ces articles, tous nos membres actifs retireront de grands avantages. La circulation des livres de notre bibliothèque augmente de jour en jour, de même que le nombre de ceux qui en profitent, comme on peut s'en convaincre en jetant un coup-d'œil sur les régistres tenus avec tant de soin, depuis plus de trois ans, par MM. Zéphirin et Abraham Cantin :

Année.	*Membres.*	*Volumes.*
1875	212	4,006
1876	248	5,343
1877	259	6,061

Deux cent cinquante-neuf membres actifs, c'est-à-dire la moitié de nos membres, représentant de familles, et qui fréquentent assidûment notre bibliothèque. Soit dans la circulation des livres, une augmentation de mille volumes par année. Ce qui démontre que notre Institut ne s'est pas contenté seulement d'accroître le nombre de ses membres, et de fixer de plus en plus sur lui l'attention du public par des travaux sérieux et des entreprises nouvelles, mais qu'il s'est efforcé de réaliser la pensée patriotique de ses fondateurs : « Opérer la réunion des jeunes Canadiens, les porter à l'amour et à la culture de la science et de l'histoire, et les préparer aux luttes plus sérieuses de l'âge mûr ».

Il est donc important, dans l'intérêt de tous, que les réglements ci-dessus soient observés aussi scrupuleusement que possible. Tous les membres actifs sont intéressés à ce que nos livres ne soient pas trop longtemps sortis de la bibliothèque, et à ce que les personnes qui refusent de devenir membres de l'Institut ne participent pas aux avantages que nous offrons à ceux qui s'enrôlent sous notre bannière et paient gaiement leur souscription de quatre-piastres par année.

Nos réglements sont trop peu connus. Peut-être cela vient-il de ce que la dernière édition en est épuisée.

Je crois devoir profiter de la présence ici d'un certain nombre de membres de l'Institut pour attirer leur attention sur les circu-

laires qui ont été envoyées dernièrement à plusieurs d'entr'eux, les priant de vouloir bien remettre les volumes sortis depuis longtemps et qui sont enregistrés sous leurs noms. En cherchant un peu, peut-être ces volumes pourront ê re retrouvés.

Passons maintenant à quelques remarques sur la composition actuelle de notre bibliothèque, et disons de suite que la nécessité d'un catalogue se fait sentir depuis longtemps. Notre choix de livres est excellent, mais bien peu d'entre nous connaissent les ressources qu'offre notre bibliothèque. Presque toutes les branches des connaissances humaines y sont représentées. Mais la partie pour laquelle nos prédécesseurs ont manifeste des préférences marquées, c'est l'histoire ; la partie purement littéraire. collection des classiques anciens et modernes, français et étrangers est moins complète, et compte peut-être trop d'éditions vieillies. La partie des sciences, philosophie, histoire naturelle, sciences exactes, science sacrée, méritent l'attention de nos successeurs. On y voudrait quelques-uns de ces ouvrages, recueils, encyclopédies, etc., destinés à vulgariser la science, à en répandre le goût. Mais les livres qui ont le plus de vogue, ce sont les romans, les bons romans, bien entendu. Un des plus grands soucis du comité de la bibliothèque, chaque année, c'est de faire une liste d'ouvrages acceptables, et de satisfaire, dans de justes limites, les demandes constantes qui lui sont faites d'augmenter cette partie de la bibliothèque. Sans doute on pourrait désirer que l'activité dévorante de nos lecteurs se dépensât en des lectures plus sérieuses. Mais il ne faut pas oublier que les dames surtout patronnent ce département de la bibliothèque ; cela suffit pour qu'à l'avenir les romans soient tenus en haute estime dans notre Institut. Enfin nous arrivons à la collection canadienne, commencée, on peut le dire, il y a trois ans. Ce département mérite d'une manière toute spéciale l'attention de l'Institut. Il est à propos que M. le président du comité de la bibliothèque et M. le bibliothécaire soient autorisés, pour l'avenir, à acheter toutes les publications canadiennes, et pour cela, il pourrait leur être ouvert un crédit, au commencement de l'année, par exemple.

En terminant, qu'il me soit permis d'exprimer l'espoir que bientôt nous aurons augmenté et enrichie notre bibliothéque consultative, et que nous verrons installée dans un local plus spacieux que celui-ci, où les jeune genss sérieux, les hommes arrivés à l'âge mûr, trouveront toutes les grandes collections et les recueils encyclopédiques nécessaires à ceux qui veulent s'instruire ou entreprendre des travaux historiques ou scientifiques, et qu'ils seront aides dans leurs recherches par un catalogue raisonné qui, mieux que toute autre chose, fera connaître notre bibliothèque.

H. J. J. B. Chouinard,
Bibliothécaire.

Volumes ajoutés à la Bibliothèque.

Barrau (Th.).—Révolution française 1878-79, 1 vol.
Paquin (R. P.).—Essai sur le droit social chrétien, 1 vol.
Kerrigan (M.).—L'Angleterre telle qu'elle est, 2 vols.
Marmier (X.).—Les Voyageurs nouveaux, 3 vols.
Rostaing (Jules).—Histoire de France, 1 vol.
LeRoy (P.).—Vie du père Ephrem, 1 vol.
La comtesse Drohojowska (Mde.).—La jeune fille dans la famille et dans le monde.
Tacite.—Œuvres complètes, 1 vol.
Milton.—Le paradis perdu, 1 vol.
Martinet.—L'art d'apprendre en riant des choses fort sérieuses, 1 vol.
Scarron.—Virgile travesti en vers burlesques, 1 vol.
Gousset (Cardinal).—Du droit de l'Eglise touchant la possession des biens destinés au culte, 1 vol.
Plancy (Collin de).—Dictionnaire infernal.
Tardivel (J. P.).—Vie de Pie IX.
Bonnechose (C. De).—Montcalm et le Canada français, 1 vol.
LeMay (L. P.).—Picounoc le maudit, 2 vols.
Evanturel (Eudore).—Premières poësies.
Navery (R. de).—Parasol et Compagnie.
Tassé (Jos.).—Les Canadiens de l'Ouest, 2 vols.
Leggo.—Administration of Lord Dufferin, 1 vol.
Davin (J. P.).—The Irishman in Canada, 1 vol.
Withrow (W. H.).—Popular history of the Dominion of Canada, 1 vol.
Marmette.—Le Chevalier de Mornac.
Oreilly (Bernard Rév.).—The life of Pope Pius the IX.
DeMontigny (R. H. T.).—Catéchisme politique, 1 vol.
Lareau (Ed.).—Mélanges historiques et littéraires, 1 vol.
Journal de l'Instruction Publique, 1875-76-77, 1 vol.
Journal of Education 1875-76-77, 1 vol.
Boreau (Victor).—Histoire Grecque, 1 vol.
Histoire générale des temps du Moyen-âge, 1 vol.
L'Illustration de Paris 1877, 1 vol.
L'Opinion Publique 1877.
Revue de Montréal, 1877.

Dons faits à la Bibliothèque en 1878

M. E. B. Lindsay.

Brochures.—Souvenirs de Pau.

Société pour l'étude des langues romanes.

Revue des langues romanes.

L'abbé C. A. Collet.

J. S. Ingram.—The Centennial Exposition, 1 vol. in-8, illustré.

L'honorable Henri T. Taschereau.

Débats de la Chambre des Communes.

M. LeRoy.

L'ensemble du système.

L'abbé Verreau.

Mémoires de la société historique de Montréal.

Cercle Catholique de Québec.

Constitution du Cercle Catholique.

Rév. P. Paquin, O. M. J.

Essai sur le droit social.

M. C. Joncas.

Rules and Regulations of the Quebec Benevolent Society, 1793.

L'honorable P. Garneau.

Plusieurs rapports officiels.

M. Chs. Baillargé.

The Municipal situation.
Plusieurs revues et journaux publiés à l'étranger.

M. Chs. de Bonnechose.

La fin des Montmorency.
Montcalm et le Canada français.

L'honorable H. Langevin.

Rapport sur la falsification des substances alimentaires.
Tariff readjustment.

Mgr. Raymond.

Oraison funèbre de Pie IX.

Le ministère de l'Instruction Publique, des cultes et des Beaux-arts—France.

Le Tour du Monde, (1860-1877), 34 in-8.
Mémoires du peuple français, (Challamel), 8 in-8.
Histoire de France, (Guizot), 5 in-8.
François I, (Lescure), 1 in-8.
Marie Stuart, ("), 1 in-8.
Jeanne d'Arc, ("), 1 in-8.
La Forêt, (Muller), 1 in-8.
Histoire de France, (Charton). 2 in-8.
Histoire du costume, (Quicherat), 1 in-8.

Dictionnaire de Grégoire, 1 in-8.
La France guerrière, (d'Héricault), 1 in-8.
Les marins, (Fune), 2 in-8.
Musée des Archives, 1 in-4.

M. P. LeRoy.

3 Broch. sur l'Instruction publique au Canada.

M. J- O. Filteau.

Histoire du Canada, 3 et 4,	25	exempl.
Histoire des rues de Québec, J. M. LeMoine,	25	"
L'action de Marie dans la société, Mgr. Raymond,	25	"
Leçons sur le libéralisme, Mgr. B. Pâquet,	25	"
Histoire du Canada,	25	"
Chansons, (Gagnon),	25	"
The Lady of Abraha,	5	"
History of Canada,	5	"
Patent office Report,	3	"
Traité des Fiefs.		
Histoire du Canada, (Rogers),	10	"

M. Ernest Flament, membre correspondant de l'Institut Canadien de Québec.

Catalogue officiel de l'Exposition universelle de Paris.—Tome III.
Section française.—France, Algérie, Colonies françaises.
L'Instruction publique en Algérie.
Histoire des progrès de l'Agriculture en Algérie.
Des sources minérales et thermales de l'Algérie.
Notice sur les forêts de l'Algérie.
Algérie :—Archéologie et histoire.
" Départements d'Alger et Oran.—Notice minéralogique.
" Notice sur les travaux publics.
" Histoire des progrès de l'Agriculture.
" Constantine.—Notice géologique et minéralogique.
" Notice sur les beaux-arts et les parfums.
" Notice sur les produits maritime du littoral algérien.
" Cartes, plans, formules de requêtes administratives.
Gouvernement général civil de l'Algérie.
Etat actuel de l'Algérie.—Par ordre du général Chanzy.

Rapport du Curateur du Musée de l'Institut Canadien de Québec

POUR L'ANNÉE ÉCOULÉE ENTRE LE 1er FÉVRIER 1877 ET LE 1er FÉVRIER 1878.

MESSIEURS,

A mon rapport du mois de novembre dernier, publié dans l'annuaire No. 4, je ne vois pas grand'chose à ajouter qui soit de nature à intéresser cette assemblée.

C'est un plaisir pour moi de constater ici, toutefois, que l'empressement de bon nombre de membres et d'amis de l'Institut, pour augmenter les richesses du Musée, ne s'est pas ralenti et que nous avons presque journellement à enrégistrer des dons qui, s'ils n'ont pas actuellement une valeur considérable, acquerront par la suite un grand prix en même temps qu'ils orneront notre Musée.

La résurrection, pour ainsi dire, du Musée, nous a permis, cette année, de constater, avec orgueil, que l'Institut Canadien jouit de la considération des autres institutions littéraires et historiques de cette ville et d'ailleurs, autant que de l'estime de nos plus hauts dignitaires. Car nous n'avons eu qu'à manifester à ces institutions le désir d'obtenir des exemplaires des différentes médailles qu'elles possèdent et elles se sont empressées de nous les faire parvenir avec leurs meilleurs souhaits de progrès et de prospérité. Son Excellence Lord Dufferin a bien voulu aussi nous promettre, aussitôt que la chose sera en son pouvoir, un exemplaire de la médaille Dufferin.

En somme, le Musée ne fait pas, il est vrai, des pas de géant, mais enfin il avance, il progresse, et c'est déjà beaucoup pour quelqu'un qui avait gardé le lit si longtemps et que l'on croyait perdus à tout jamais.

Espérons donc que les bons soins que l'on voudra bien continuer à lui donner lui rendront une vigueur nouvelle et que bientôt il n'aura pas honte de marcher à coté de ses confrères, les Musées des autres institutions.

Depuis le mois d'octobre dernier bons nombre de dons (médailles, pièces de monnaies, oiseaux, etc., etc.,) ont été faits au Musée de l'Institut.

Je ne mentionnerai ce soir que les médailles, les autres dons seront publiés dans le prochain annuaire.

Médailles de la Société d'histoire naturelle, Montréal.

Médaille fondée par la chambre des commissaires des écoles protestantes, Montréal, (3 Ex.)

Médaille fondée par M. Edward Murphy, à l'académie Archambault, Montréal.

Médaille en commémoration d'une éxpédition sur le St. Laurent (vapeur Longueuil), Montréal, le premier janvier 1878, par J. P. Masson.

Médaille donnant d'un côté une gravure de la bâtisse où fut signé le traité consacrant l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique en 1776, par M. Théophile Ledroit.

J. N. PROULX,
Curateur du Musée.

Rapport Supplémentaire du Curateur du Musée.

En jetant un coup d'œil sur la liste qui accompagne le présent rapport, on se convaincra avec plaisir que les dons faits, cette année, à l'Institut Canadien ont atteint, en quantité et en importance, ceux de l'année dernière. Parmi les bienfaiteurs de notre Musée, se trouvent des hommes distingués par leur savoir et leur mérite. Cette bienveillance et cet encouragement partis de si haut et généreusement secondés par le public ne nous fera pas défaut, à l'avenir, nous l'espérons du moins, et le Musée de notre Institut aura sa place dans le mouvement général vers le progrès et la prospérité que l'on voit poindre à l'horizon.

Toutefois, comme abondance de biens ne nuit pas, l'Institut Canadien croit devoir faire un nouvel appel à ses membres ainsi qu'au public, en faveur de son Musée, et il offre d'avance ses meilleurs remerciments pour tous les dons qui lui seront offerts.

Respectueusement soumis,

J. N. PROULX,
Curateur du Musée.

LISTE DES DONS FAITS AU MUSÉE DE L'INSTITUT CANADIEN.

Une médaille en bronze par Lord Dufferin.
Une médaille en bronze de la Société Numismatique de Montréal.
Trois médailles en bronze fondées par la Chambre des Commissaires des écoles protestantes de Montréal.
Une médaille en bronze fondée par Ed. Murphy, Ecr., à l'Académie Archambault, Montréal.
Une médaille commémorative d'une expédition sur le St.-Laurent (vapeur Longueuil), le 1er janvier 1878, donnée par J. P. Masson, Ecr.
Une médaille reproduisant d'un côté une gravure de la bâtisse où fut signé le traité consacrant l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique en 1776, présentée par Théophile Ledroit, Ecr.
Deux médailles par R. W. McLachlan, Montréal.
Par L. P. Vallée, Ecr.
  Une chouette.
Par T. E. Roy, Ecr.
  Un oiseau.
Par T. P. Masson, Ecr.
  Quatre pièces de cuivre (chinoises).
  Trois " " (japonaises).
  Deux " "
  Trois " d'argent.

Par Philémon Brunet, Ecr.
Une pièce d'argent.
Par L. N. Asselin, Ecr.
Cinq pièces de cuivre.
Par Th. Hudon, jr., Ecr.
4 pièces de cuivre.
Par F. , Ecr.
Une pièce de cuivre.
Par Louis Lépine, Ecr.
Cinq pièces de cuivre.
Par D. C. MacKedie, Ecr.
Une pièce de nikel.
Une pièce de cuivre.
Par J. P. Tardivel, Ecr.
Cinq pièces de cuivre.
Par H. J. J.-B. Chouinard, Ecr.
7 pièces de cuivre.
Un fossile.
2 échantillons de minerais de cuivre.
Par N. l'abbé Provancher.
Une collection de bois canadiens.
Par L. D. Lemoine, Ecr.
Une sèche (squid).
Par Dr. A. Vallée.
7 pièces de monnaies.
Par E. Pampalon, Ecr.
2 pièces de cuivre.
Par Aimé Talbot, Ecr.
2 pièces de cuivre.
Par B. Lippens, Ecr.
1 pièce de cuivre.
Par Auguste Lemoine, Ecr.
1 pièce de cuivre.
Par Th. Ledroit, Ecr.
1 pièce de cuivre.
Par J. G. Michaud, Ecr.
4 pièces d'argent.
Une croix faite de la pierre du *table rock*, chute de Niagara.
Un billet de la banque de Baltimore.
Par Arthur Evanturel, Ecr.
Un échantillon du pain en usage durant le siége de Québec.
Par l'Honorable Ed. Rémillard.
Un échantillon d'amiante,
Une balance avec poids.
Par Madame J. B. Turcotte, mère de feu L. P. Turcotte.
Plusieurs médailles et monnaies.
Par Geo. Leclerc, Ecr., Montréal.
Une médaille en bronze de l'ancienne chambre d'agriculture.

Liste des Revues et des Journaux reçus à l'Institut Canadien.

REVUES.

La Revue Canadienne.
La Revue de Montréal.
Revue Britannique.
Revue du Monde Catholique.
Revue des Institutions et du Droit.
Le Correspondant.
Etudes Religieuses.
Le Foyer Domestique.
Canadian Monthly.
Le Naturaliste Canadien.
The Musical Times.
Revue littéraire de "l'Univers."

JOURNAUX ILLUSTRÉS.

L'Illustration, de Paris.
L'Opinion Publique.
Canadian Illustrated News.
The London Illustrated News.
Frank Leslie's Illustrated News.
Scientific American.
The Monetary Times.
Le Journal d'Agriculture.

QUÉBEC.

Le Canadien.
Le Journal de Québec.
Le Courrier du Canada.
L'Evénement.
The Evening Mercury.
The Saturday Budget.
The Chronicle.
The Journal of Education.
Journal de l'Instruction Publique.

MONTRÉAL.

La Minerve.
Le National.
Le Nouveau Monde.
The Gazette.
The Herald.
Bulletin de l'Union Allet.

TORONTO.

The Globe.
The Mail.

FRANCE.

L'Univers.

CANADA.

Le Journal des Trois-Rivières.
La Gazette de Joliette.
Le Franco Canadien de St. Jean D'Iberville.
Le Courrier de St. Hyacinthe.
Le Constitutionnel de Trois-Rivières.
La Gazette de Sorel.
Le Journal d'Artbabaska.
La Gazette Officielle de Québec.
La Gazette d'Ottawa.

Présidents Honoraires et Actifs de l'Institut Canadien. depuis sa fondation.

PRÉSIDENTS HONORAIRES.	PRÉSIDENTS ACTIFS.
1848-49—L'Hon. R. E. Caron.	L'Hon. M. A Plamondon.
1849-50 " "	M. J. B. A. Chartier.
1850-51 " "	M. F. R. Angers.
1851-52 " "	L'Hon. P. J. O. Chauveau.

RÉSIDENTS HONORAIRES.	PRÉSIDENTS ACTIFS
1852-53—L'Hon. Ls. Panet.	M. F. X. Garneau.
1853-54—L'Hon. N. F. Belleau.	L'Hon. U. J. Tessier.
1854-55—L'Hon. Jos. Cauchon.	L'Hon. Nap. Casault.
1855-56—M. F. X. Garneau.	M. Cyrille Delagrave.
1856-57 " "	M. L. J. C. Fiset.
1857-58 " "	M. Octave Crémazie.
1858-59 " "	M. P. J. Jolicœur.
1859-60 " "	M. Gaspord Drolet.
1860-61 " "	M. L. B. Caron.
1861-62 " "	M. R. J. Z. Leblanc.
1862-63 " "	M. Jacques Auger.
1863-64 " "	L'Hon. H. Langevin.
1864-65 " "	" "
1865-66 " "	M. J. C. Taché.
1866-67—M. P. A. DeGaspé.	M. H. T. Taschereau.
1867-68 " "	M. Frs. Langelier.
1868-69 " "	" "
1869-70 " "	M. D. J. Montambault.
1870-71 " "	M. T. Ledroit.
1871-72—M. J. B. Meilleur.	" "
1872-73—M. Cyrille Delagrave.	M. Jean Blanchet.
1873-74—M. L. G. Baillargé.	" "
1874-75—Hon. P. J. O. Chauveau.	M. J. F. Belleau.
1875-76 " " "	" "
1876-77 " " "	M. Ed. Rémillard.
1877-78 " " "	M. J. O. Fontaine.
1878.79—M. L. J. C. Fiset.	M. L. P. Turcotte. *
	Dr. A. Vallée.

Officiers de l'Institut Canadien pour 1878-79.

M. L. J. C. Fiset............ ....Président honoraire.

Docteur A. Vallée................ ....Président actif.

MM. H. J. J. B. Chouinard, L. P. Vallée, ...Vice-Présidents.

L. P. Sirois ....Trésorier.

Dr. Edwin Turcot............Assistant-Trésorier.

Alphonse Pouliot..........Secrétaire-Archiviste.

Ernest Myrand, J. P. Tardivel, ...Assistants-Sec-Archivistes.

H. A. Turcotte................Secrétaire-correspondant.

Charles Langelier, Cyprien Labrecque, ...Assistants-Sec.-correspond.

Achille LaRue...............Bibliothécaire.

J. N. Proulx......................Curateur du Musée.

* Décédé le 4 avril 1878.

Bureau de Direction.

Le Président-actif; les Vice-présidents; le Trésorier; le Secrétaire-archiviste; le Secrétaire-correspondant; le Bibliothécaire; le Curateur du Musée; Mgr Cazeau, M. le Curé de Québec, M. l'abbé L. N. Bégin, Hon. P. Garneau, Hon. Ed. Rémillard, MM. Ph. J. Jolicœur, Théop. Ledroit, Siméon LeSage, D. J. Montambault, T. E. Roy, F. E. Hamel, J. O. Fontaine, Chs. Joncas, Victor Bélanger, L. P. Lemay et J. P. Tardivel.